Rapport de fouille

Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Étampes (91), rue du Rempart, rue Évezard, rue Baugin

Ancien hôpital

Un quartier d'Étampes du XIe siècle au début du XIXe siècle

Volume 2

Études spécialisées

sous la direction de

Xavier Peixoto

Paul Celly

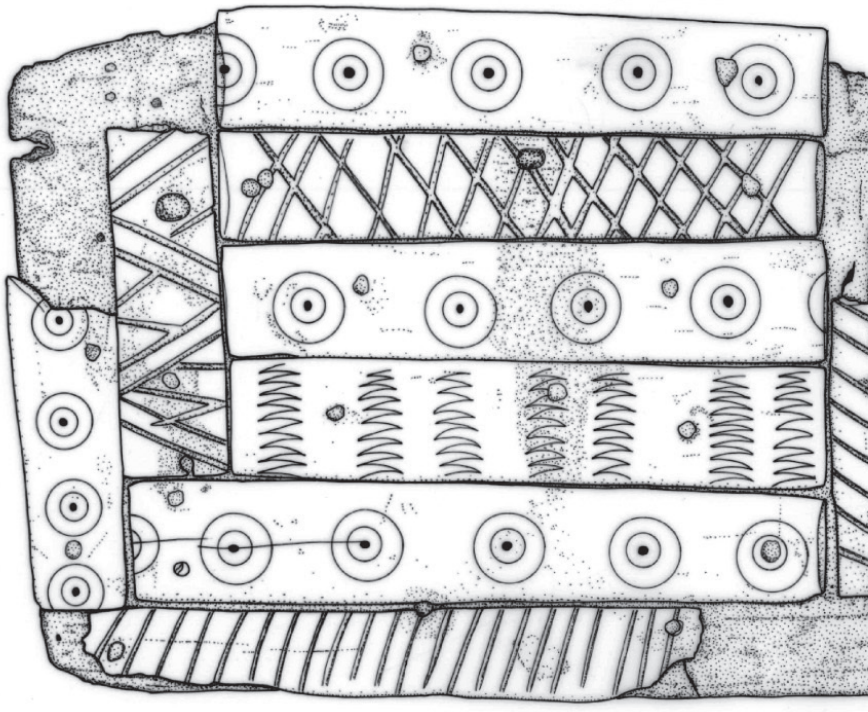

Inrap
Centre–Île-de-France
Janvier 2012

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport de fouille

Code Inrap AB 100 25 401-402 | Système d'information — | Arrêté de prescription SRA 2004/513 | Entité archéologique — | Nr site 93 223 008 | Code INSEE 91223

Étampes (91), rue du Rempart, rue Évezard, rue Baugin

Ancien hôpital

Un quartier d'Étampes du XIe siècle au début du XIXe siècle

Volume 2

Études spécialisées

sous la direction de

Xavier Peixoto

Paul Celly

par

Céline Bemilli
Hubert Cabart
Dorothée Chaoui-Derieux
Caroline Claude
Benoît Clavel
Anne Dietrich
Marie-France Dietsch-Sellami
Jean-François Goret
Blandine Lecomte-Schmitt
Luc Leconte
Jacques Legriel
Véronique Montembaut
Laure Pecqueur
Véronique Pissot
Fabienne Ravoire
Pierre-Jean Trombetta
Marc Viré

avec la collaboration de

Julia Wilson

Inrap
Centre – Île-de-France
31 rue Delizy, 93698 Pantin cedex
Tél. 01 41 83 75 30, Fax 01 48 10 97 55

Janvier 2012

Sommaire

Volume 1 Présentation de l'opération et des données archéologiques

Données administratives, techniques et scientifiques

10 Fiche signalétique
11 Mots-clefs des thesaurus
12 Intervenants
14 Notice scientifique
14 État du site
15 Tableau récapitulatif des résultats
16 Localisation de l'opération
18 Arrêté de prescription
20 Cahier des charges
23 Arrêtés de désignation

Résultats

27 **1. Du projet à l'opération archéologique**

27 **1.1 Circonstances de l'intervention**
27 1.1.1 Désaffection de l'ancien hôpital
31 1.1.2 Une première opération de diagnostic en 1995
31 1.1.3 Une seconde campagne de sondages en 2003
33 1.1.4 Nature du projet immobilier
33 1.1.5 Prescription de deux opérations de fouille
34 **1.2 Stratégie et méthodes mises en œuvre**
34 1.2.1 Mise en place des opérations par l'Inrap
34 1.2.2 Déroulement du décapage
37 1.2.3 Déroulement de la fouille
37 1.2.4 Stratégie de fouille
38 1.2.5 Communication en direction du public
38 1.2.6 La phase d'étude
40 **1.3 Contexte historique et archéologique**
40 1.3.1 Processus de formation de la ville d'Étampes
45 1.3.2 Le proche contexte du site de l'ancien hôpital
49 1.3.3 Les opérations de fouille antérieures à Étampes

52 **2. L'occupation archéologique**

52 **2.1 Approche morpho-sédimentaire du site** (par Jacques Legriel)
52 2.1.1 Le cadre géologique régional
54 2.1.2 Des sondages géologiques sur l'emprise de la fouille
57 2.1.3 Interprétation morpho-sédimentaire
60 **2.2 La période antique**
60 2.2.1 Le contexte
60 2.2.2 Un grand fossé à vocation défensive (2038)
65 2.2.3 Un fossé parcellaire (fossé 3230)
67 2.2.4 Interprétation
67 2.2.5 La céramique antique (par Véronique Pissot)
70 2.2.6 Le mobilier métallique (par Luc Leconte)

72 **2.3 Absence d'indices d'occupation au haut Moyen Âge**
75 **2.4 L'occupation de la fin du Xe au début XIIe siècle**
75 2.4.1 Présentation générale
75 2.4.2 Le fossé d'enceinte urbaine du XIe siècle (3088)
85 2.4.3 Premiers indices d'occupation médiévaux à l'intérieur de l'enceinte (fin Xe – première moitié XIe s.)
95 2.4.4 L'occupation à l'intérieur de l'enceinte (deuxième moitié XIe – début XIIe s.
127 2.4.5 Le parcellaire agricole à l'extérieur du castrum et existence possible d'une porte dans l'enceinte
130 **2.5 Le XIIe siècle et le début du XIIIe siècle**
130 2.5.1 Présentation générale
133 2.5.2 Un clos entre la rue de la Feutrie et les maisons de la rue Évezard
155 2.5.3 Constitution d'un habitat le long de la rue Évezard
161 2.5.4 Le quartier canonial et le cimetière Notre-Dame
166 **2.6 Du XIIIe au XVe siècle**
166 2.6.1 Le clos de la rue de la Feutrie
176 2.6.2 Les maisons de la rue Évezard (XIIIe – début XIVe siècle)
193 2.6.3 Le quartier canonial
199 **2.7 La période moderne**
199 2.7.1 Les maisons canoniales
216 2.7.2 Les maisons de la rue Évezard, l'auberge du Sauvage
230 **2.8 Quelques ensembles clos de la première moitié du XIXe siècle**

235 **3. Conclusion**

239 **4. Sources et bibliographie**

239 **4.1 Sources imprimées**
241 **4.2 Rapports dactylographiés**
242 **4.3 Sources cartographiques**
242 **4.4 Sources Internet**

243 **Table des illustrations**

243 **Volume 1**
246 **Volume 2**
252 **Volume 3**

Inventaires techniques

257 **1. Inventaire des unités stratigraphiques et structures archéologiques**
276 **2. Inventaires techniques et systématiques du mobilier archéologique**
307 **3. Inventaire des prélèvements**
308 **4. Inventaire des documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins)**
311 **5. Inventaire des documents photographiques et audiovisuels**
332 **6. Inventaire de la documentation numérique**
332 **7. Inventaire de la documentation écrite**

Volume 2 Études spécialisées

Résultats

9 **5. Étude de la céramique médiévale (fin Xe–XVe siècles)**
Par Caroline Claude

9 **5.1 Introduction**
11 5.1.1 Les éléments de datation
12 5.1.2 Les éléments de comparaison
14 **5.2 Phase 1 : Fin Xe/XIe–début XIIe siècles**
14 5.2.1 Des témoins d'une occupation au début du Moyen Âge (fin Xe–première moitié XIe siècle)
23 5.2.2 Deuxième moitié XIe–début XIIe siècles
59 **5.3 Le fossé d'enceinte 3088**
61 **5.4 Phase 2 : XIIe–début XIIIe siècles**
61 5.4.1 Les productions céramiques
63 5.4.2 Les structures
87 5.4.3 Synthèse de la phase 2
90 **5.5 Le cimetière et les vases funéraires**
91 5.5.1 La sépulture 39
91 5.5.2 La sépulture 7
91 5.5.3 Les sépultures 4 et 19
92 **5.6 Du milieu du XIIIe au XVe siècle : les phases 3 et 4**
92 5.6.1 De nouvelles productions ?
93 5.6.2 Les formes rencontrées
93 5.6.3 Les structures et US du XIIIe siècle des zones 2 et 3 (phase 3)
106 5.6.4 L'habitat de la zone 4 : phase 4
114 5.6.5 Éléments de comparaison et synthèse phases 3 et 4
116 **5.7 Synthèse générale**
118 **5.8 Bibliographie**
121 **5.9 Inventaire du mobilier céramique médiéval**
121 5.9.1 Zone 1
142 5.9.2 Zone 2
149 5.9.3 Zone 3
166 5.9.4 Zone 4

174 **6. Étude de la céramique moderne (XVIe–XIXe siècles)**
Par Fabienne Ravoire

174 **6.1 Les ensembles céramiques du XVIe siècle**
174 6.1.1 Les contextes
174 6.1.2 Les ensembles de références
185 6.1.3 Interprétation du mobilier du XVIe siècle
188 6.1.4 Conclusion sur la céramique du XVIe siècle
189 **6.2 Les ensembles céramiques du XVIIe siècle**
189 6.2.1 Les contextes
189 6.2.2 Présentation des lots de références
199 6.2.3 Interprétation du mobilier du XVIIe siècle
201 **6.3 Les ensembles de la fin du XVIIIe–Début du XIXe siècle**
201 6.3.1 Les ensembles de référence
215 6.3.2 Interprétation du mobilier
216 **6.4 Synthèse**
218 **6.5 Inventaire de la céramique moderne**
219 **6.6 Bibliographie**

222 **7. Étude du mobilier métallique**
Par Luc Leconte

222 **7.1 Introduction**
223 **7.2 Le *corpus***
225 **7.3 Les ensembles de mobilier métallique**
225 7.3.1 Structures datées du XIe siècle et du début du XIIe siècle
232 7.3.2 Mobilier métallique provenant du cimetière, XIIe et XIIIe siècles

236 7.3.3 Structures datées de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècle
239 7.3.4 Structures datées du XIII^e au XV^e siècle
242 7.3.5 Structures datées des XVI^e–XVIII^e siècles
247 **7.4** **Détermination des activités représentées à travers le corpus métallique**
247 7.4.1 La production
247 7.4.2 Le cadre de la vie quotidienne
248 7.4.3 Le domaine social
249 **7.5** **Analyse chronologique du corpus**
251 **7.6** **Bibliographie**
252 **7.7** **Inventaire du métal**

263 **8.** **Étude archéozoologique du site d'Étampes**
Par Céline Bémilli, Benoît Clavel avec la collaboration d'Alessio Bandelli

263 **8.1** **La faune de la fin du X^e au début du XII^e siècle**
265 8.1.1 Présentation détaillée des ensembles par structures
281 8.1.2 Les nombres de restes des trois principales espèces de rapport
282 8.1.3 Pois moyen et mode d'accumulation
289 **8.2** **La faune du XII^e siècle** (Céline Bemilli)
289 8.2.1 Le cellier 4272
290 8.2.2 Le cas particulier du bassin 3114
302 8.2.3 Conclusion sur la faune de la phase XII^e
303 **8.3** **La faune de la fin du XII^e au début du XIII^e siècle** (Céline Bémilli)
304 **8.4** **La faune du XIII^e au début du XIV^e siècles** (Céline Bémilli)
307 **8.5** **Bibliographie**
308 **8.6** **Annexes**
308 8.6.1 Annexe 1, données métriques (mesures en mm)
312 8.6.2 Annexe 2, inventaire de toutes les US ayant livré de la faune

315 **9.** **Étude xylologique**
Par Blandine Lecomte-Schmitt avec la collaboration d'Anne Dietrich

315 **9.1** **Introduction**

316 **9.2** **Méthodologie**
316 9.2.1 Chaîne opératoire
316 9.2.2 Le pré-inventaire
316 9.2.3 Enregistrement technologique et photographique
318 9.2.4 Rédaction du rapport d'étude
318 9.2.5 Méthodes de laboratoire : la détermination xylologique
319 **9.3** **Une grande variété d'essences**
319 9.3.1 Les essences présentes dans le corpus
321 9.3.2 Tableaux de répartition et de comptage par US
323 9.3.3 Propriétés et usages des bois
327 **9.4** **Les éléments du XII^e siècle**
327 9.4.1 Les branchages
329 9.4.2 Les éléments de vaisselle
331 9.4.3 Les éléments relatifs à l'aménagement intérieur et à l'ameublement (planches fines et bien finies)
350 9.4.4 Les déchets de taille
352 9.4.5 Les éléments relevant de la charpente ou du bâti de construction
355 **9.5** **Les objets modernes (XVII^e siècle)**
355 9.5.1 La table
357 9.5.2 Les sabots (Par Anne Dietrich)
359 9.5.3 Petits objets du quotidien
360 **9.6** **Technologie du travail du bois**
360 9.6.1 Première transformation : abattage et débitage
360 9.6.2 Modes de débit
362 9.6.3 Trousse à outils et chaîne opératoire : les différentes étapes de la transformation du bois en objets
362 9.6.4 Conclusion sur le travail du bois
363 **9.7** **Conclusion générale**
364 **9.8** **Glossaire**
367 **9.9** **Bibliographie**
367 Sources publiées
369 Sources internet
370 **9.10** **Inventaire du bois**
388 **9.11** **Analyses dendrochronologique**

402 **10. Panneau de coffret en os**
Par Dorothée Chaoui-Derieux et Jean-François Goret

402 **10.1 Contexte de la découverte**
403 **10.2 Présentation générale**
405 10.2.1 Matériau
405 10.2.2 Organisation du panneau
406 **10.3 Agencement des plaques et décor**
407 **10.4 Spécificités**
409 **10.5 Éléments de comparaison**
411 **10.6 Éléments de bibliographie**

412 **11. Étude technico-typologique des cuirs**
Par Véronique Montembault

412 **11.1 Introduction**
413 **11.2 La période médiévale**
413 11.2.1 L'US 4148
413 11.2.2 L'US 3107 du bassin 3114
417 **11.3 La période moderne**
419 **11.4 Conclusion**
420 **11.5 Glossaire technique**
422 **11.6 Bibliographie**
423 **11.7 Inventaire du cuir**

424 **12. Étude carpologique**
Par Marie-France Dietsch-Sellami

424 **12.1 Introduction**
425 **12.2 Matériaux et méthodes**
426 12.2.1 Les structures des XIe–XIIe siècles
426 12.2.2 Les structures du XIIe siècle
427 12.2.3 Le bas Moyen Âge
427 12.2.4 La période moderne
428 **12.3 Résultats et commentaires**
433 12.3.1 Le Moyen Âge central
439 12.3.2 Le bas Moyen Âge
442 12.3.3 La période moderne
443 12.3.4 Perspectives de recherches
445 **12.4 Bibliographie**

447 **13. Le verre**
Par Hubert Cabart

465 **Bibliographie**

466 **14. Les monnaies**
Par Pierre-Jean Trombetta

469 **15. Le lapidaire**
Par Marc Viré

469 **15.1 Calcaire et Grès**
469 15.1.1 Architecture
471 15.1.2 Les mortiers
475 15.1.3 Objets domestiques
476 **15.2 Les ardoises**
477 **15.3 Les pierres de provenance extra-régionale**

479 **Table des illustrations**

II. Résultats

Volume 2

Études spécialisées

5. Étude de la céramique médiévale (fin Xe–XVe siècles)

Par Caroline Claude (Inrap)

5.1 Introduction

Les fouilles menées à Étampes au cours de l'année 2005 ont mis au jour un important mobilier archéologique parmi lequel le mobilier céramique médiéval représentait une part importante (200 kg). Pour cette étude, couplée dans un premier temps avec la gestion de l'ensemble du mobilier, des outils spécifiques de saisie furent mis en place pour l'inventaire par unité stratigraphique des céramiques et de l'ensemble du mobilier (**fig. 182**) et pour un enregistrement par individus (fiche descriptive des récipients isolés avec dessin et photographie) (**fig. 183**). Ces différents outils ont été crées sur la base de données File Maker Pro permettant ensuite des tris et un accès rapide à l'information par un système de requêtes. En effet, 444 unités stratigraphiques sur un total de 578, avaient du mobilier céramique médiéval, ce qui représentait près de 17 000 tessons.
Au fur et à mesure de l'avancement de l'inventaire, un comptage en nombre de restes et en Nombre Minimum d'Individus (NMI) fut mené. Ce dernier comptage a pris en compte les bords et les fragments de panse pouvant être attribués de façon certaine à une forme déterminée (pichet, cruche, oule, vase de stockage…) non représentée par un bord afin d'évaluer la proportion des formes les unes par rapport aux autres au cours des siècles. Les fonds n'ont pas été comptabilisés car le plus souvent, il était difficile de déterminer s'ils appartenaient à un pot, une oule, une cruche, un pichet. Ils ont été comptés en tant que forme lorsqu'ils avaient été réutilisés comme écuelle. Le comptage en nombre de restes portait sur les groupes de pâtes et les types de décors.

Le mobilier céramique médiéval, abondant et très fragmentaire, va du XIe siècle au début du XIVe siècle. 43 récipients étaient archéologiquement complets et 5 étaient intacts, ceux qui étaient archéologiquement complets ont été pour certaines consolidés par Conservare[1]. Le mobilier provient de structures en creux, de remblais et de sépultures (vases funéraires). L'étude céramique a été découpée en quatre grandes phases, certaines de ces phases étant scindées en plusieurs périodes. Le phasage choisi suit les mutations de l'habitat plutôt que les transformations techno-typologiques des céramiques. Une première phase regroupe les structures dont le mobilier céramique est rattaché au début du Moyen Âge (Xe–XIe siècle jusqu'au début du XIIe), la deuxième période couvre tout le XIIe siècle et le début du XIIIe siècle, période qui voit d'importantes modifications techniques dans les productions céramiques (apparition et prépondérance de la production en pâte rouge), la phase 3 regroupe les structures datées du milieu et de la deuxième moitié du XIIIe siècle et la dernière phase concerne les céramiques issues de l'habitat de la zone 4, datées des XIVe et XVe siècles.
La quantité de mobilier céramique recueilli (17000 tessons) a imposé un certain nombre de choix contraignants. Toutes les structures ont fait l'objet d'un inventaire détaillé (description, comptage des tessons, proposition de datation) mais n'ont en revanche pas pu être prises en compte dans la présentation qui va suivre. L'inventaire de ces structures est en annexe. Seules les structures les plus représentatives de chacune des phases chronologiques tant au niveau de la quantité de mobilier que de leur qualité ont été plus finement analysées. De plus, cet inventaire ne concerne pas les éléments de terre cuite architecturale.

1. Anciennement Irrap : Institut de Restauration et de Recherches Archéologiques

Fichier Edition Affichage Insertion Format Fiches Scripts Fenêtre Aide

Arial

Inventa...

Fiches 579

Trouvées : 1

Non triées

INVENTAIRE DU MOBILIER CERAMIQUE - ETAMPES - Rue du Rempart - 2005

NR des fiches affichées : 132 Totaline NMI 10
Poids total : 1250 G.

Zone : 2 ST 2004 US 2011 RI: Poids : 1250 G.
SEP Dessin : NR Total : 132 Poids/NR: 9,469
Photo : NR PR : 115 87,12 %
dont NR PR épaisse : 1 ,757 %
NR Sableuse Sans décor : 121 91,66 %
NR Sableuse Avec décor : 11 8,333 %
NR Sableuse 132 100 %
NR Seul fine : 0 %
NR Granuleuse : 0 %
NR Glaçure : 6 4,54 % NR Décor rapporté : 0 %
NR Peinte : 5 3,78 % NR Grès : 0 %
NR Décor en creux : 0 %
Monnaie ?
Commentaire US
Céramique isolées :
Gallo-romain

Fichier Général céram
Fichier PPAL
Céram. iso

Pâte rouge
6 fgt de fonds : 2 avec TF (pichet/oule)
5 fgt de bords de oules à col en bandeau (H. bandeau : 3,1) haut, droit, faiblement saillant. Lèvre ronde éversée vers l'intérieur, arête inférieure faiblement marquée.
2 fgts bord pichet anse plate, 1 fgt anse plate à repli
2 fgts anse ronde rivée

Pâte fine rose glaçurée jaune orangée
Pâte fine dense, rose clair. Couverte d'une glaçure fine jaune extérieure. Décor de bandes d'argile rapportées avec décor d'impression. La pâte est identique à celle de 4152 mais la glaçure est ici très jaune clair.
1 fgt de bord de pichet à anse ronde rivée au col et à la panse, 4 tessons de panse lui appartenant probablement dont un tesson avec un ressaut liaison col/panse, un tesson avec décor de bandes d'argile et décor impression. La lèvre du pichet est en flèche à extrémité supérieure plate et est soulignée de moulures prononcées. L'attache de l'anse sous la lèvre est accentuée par

Pâte fine blanche glaçurée jaune et marron
1 tesson panse glaçurée jaune : ressaut liaison col/panse, ressaut glaçuré marron.

Pâte blanche
1 fgt bord col en bandeau (H. : 2,2 cm) avec trace de peinture orange sur col. Résiduel 12e.
1 fgt fond trace de peinture orange et 2 grisés ext.
6 tessons panse dont 2 avec trace de peinture
Pâte rose clair :
2 tessons avec trace de peinture rouge
Pâte rose à blanc, ext. gris avec bandes d'argile rapportée : 1 tesson

Commentaire :

Moyen Age 13e 13CD (14A)

Pichet anse ronde	2
Pichet anse plate	2
Oule	5
Vase de stockage	
Lampe	
Cruche à bec tubulaire	
Coquemar	
Coupelle	
Pichet glaçuré	1
Pot	
Fond retaillé	
Pichet Cruche	
Jatte	
Couvre Feu	
Bouteille	
Jeton taillé	
Forme miniature	
Tasse	
Tirelire	
Couvercle	
Lèchefrite	
Assiette	
Total NMI	10

Archéologiquement complet
Forme intacte

Fichier Edition Affichage Insertion Format Fiches Scripts Fenêtre Aide

Arial

Modèle ...

Fiches 77

Non triées

INVENTAIRE CÉRAMIQUE ISOLÉES

N° Inventaire 1237 03
St 1235

ETAMPES *Rue des Remparts*
Oule

Fichier Mobilier

CRITERES TECHNOLOGIQUES

Production	Groupe technique	Commentaire couleur
Fine sableuse	G4	Traces de feu sur la moitié inférieure de la panse.

Inclusions visibles : De très rares inclusions de gros diamètres.

Couleur pâte : Beige
extérieure : Beige
intérieure : Beige

Décors Oui
Décor 1 Molette
Décor 2

DESCRIPTION GENERALE

Etat de conservation Archéo. complet

Description :
Fond non repris (traces de fil). Stries de tournage marquées également à l'extérieur (formation de très légères moulures) au niveau de l'épaulement. Dans la partie basse du pot, lissage du pot à l'aide d'un outil formant de petites incisions sur le pourtour. Quelques accrocs dans la pâte avant séchage complet. De petits agglomérats d'argile.
Molette losangique, haute de 1,5cm (6 niveaux de losanges environ) imprimée sous le col,sur l'épaulement. La bande n'est pas continue sur tout le pourtour du pot.
La pâte est beige avec des inclusions de chamotte. Pâte fine micacée. Ressemble à 1237.1. Techniquement, la fabrication de ce pot est différente des autres, de part les traces de stries conservées dans le bas de la panse, le col moins débordant et le décor de molette.

Comparaison Une oule à col en bandeau avec décor de molette dans les collections archéologiques du musée de Pithiviers (cf Baratin 1973), dans les atelier de potiers de Chartres de Bretagne (DAF).

Datation début 11
Datation fin 12

CRITERES MORPHOLOGIQUES

H.	H. C.	D. MX	D. ouv.	D. fd	Cont.	H. Bandeau
20,2		11	13,4	11,1	3,73	2

Poids 948 g.
NR 51

Dessin Oui
Photo Fait
Prélèvement

Cliché 1 :

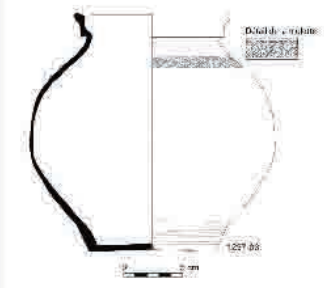

Cliché 2 :

Auteur cliché
Date cliché

Auteur cliché
Date cliché

5.1.1 Les éléments de datation

Le principal obstacle rencontré lors de cette étude a été la datation de certains lots de céramique. En effet, les céramiques recueillies sont principalement des productions locales, assez méconnues pour certaines jusqu'à ce jour. Les éléments de comparaison sont peu nombreux (cf. *infra* **§ 5.1.2**). Les ensembles clos étudiés et publiés sont rares et dans des aires géographiques assez éloignées de la région étampoise (Paris, Orléans, Chartres). Si les contextes des XIIIe et XIVe siècles ont été plus facilement datés car disposant de plus d'éléments de comparaison, en revanche, les niveaux plus anciens et plus particulièrement ceux du début du Moyen Âge l'ont été plus difficilement. Les datations émises sont des propositions de datation, qui ne sont ni absolues ni définitives. Les seules certitudes portent sur l'enchaînement des ensembles les uns par rapport aux autres, appréhendé grâce aux relations stratigraphiques des structures les unes par rapport aux autres ou grâce aux modifications techno-typologiques des céramiques. La caractérisation de différents horizons ou faciès céramiques a permis le regroupement d'ensembles par phases. Les fourchettes chronologiques attribuées à chacune de ces phases (volontairement larges) sont susceptibles d'être modifiées ou affinées ultérieurement, lorsque de nouvelles données céramologiques pourront être confrontées à celles du site d'Étampes. Les datations proposées ont pris en compte outre les relations stratigraphiques, quelques unes des monnaies retrouvées, les datations par dendrochronologie effectuées sur les latrines de la zone 4 et les informations historiques du secteur.

Fig. 182 Exemple de fiche détaillée par unité statigraphique.

L'inventaire détaillé par unité stratigraphique.
Il recense pour chaque US les tessons par groupes techniques ainsi que les NMI, les tessons peints, les tessons glaçurés…

5.1.1.1 Les monnaies

Dix monnaies médiévales ont été recueillies sur l'ensemble du site et apportent pour quelques unes des éléments de datation absolue. Deux[2] (ST1193 et ST2085) font remonter l'occupation du secteur à la fin du IXe–Xe siècle. Une monnaie très usée de Philippe Ier [3] (fin XIe–début XIIe) retrouvée dans un fond de cabane (ST1131) pourrait être datante au vu du mobilier céramique et surtout des structures associées. Mais une réserve est également à soulever car au sein de ce remplissage, outre des tessons médiévaux, était piégé du mobilier moderne en interférence. La monnaie médiévale retrouvée dans le bassin de la zone 3 (ST3114) donne un *terminus post quem* au deuxième quart du XIIe siècle[4] pour les niveaux d'occupation du bassin, alors que les comparaisons typologiques des céramiques donnent une datation vers le troisième quart du XIIe siècle. Les monnaies retrouvées dans les sépultures couvrent tout le XIIe siècle voire le début du XIIIe (sep 025), ce qui semble assez bien correspondre à la durée d'utilisation du cimetière (XIIe à début XIIIe). Trois monnaies, toutes du XIIe siècle, ont été trouvées en place dans la sépulture 60.

5.1.1.2 Des datations dendrochronologiques et au ^{14}C

Des datations au ^{14}C réalisées sur quelques sépultures ont confirmé pour la sépulture 60 les datations données par les monnaies et fournissent ainsi des *terminus antequem* des structures en creux des zones 1 et 2, à savoir le début du XIIe siècle. Les datations dendrochronologiques réalisées sur des latrines médiévales et un puits de la zone 4 ont donné des résultats affinant pour deux d'entre elles les datations proposées par l'étude céramique au premier quart du XIIe et une donne la période de construction du puits mais non son abandon, intervenu 200 ans plus tard. Le mobilier receuilli est daté du XIVe siècle alors que la datation par dendrochronologie donne une datation à 1140…

Fig. 183 Exemple de fiche descriptive par céramique isolée.

La fiche descriptive par céramique isolée
Pour chaque objet, céramique complète ou fragment de céramique inédite, une fiche est créée avec une description précise de la poterie : son groupe technique, la couleur de la pâte, les inclusions, le revêtement de surface, les dimensions, la contenance, une partie descriptive, une fourchette chronologique, un dessin et une photographie.

2. Une obole d'Orléans (Poey d'Avant 74 ?), [GRATIA] D-I REX, Monogramme de Charles, AVR[ELIANIS] CIVITA, Croix, Fin IXe–Xe. Et une obole (Poey d'Avant 2, pl.I, 2) GRATIA D-I REX, Monogramme de Raoul, PARISI CIVITA en deux lignes, séparé par un trait , croix dessus et dessous, Fin IXe et Xe siècle (avant 987) Identification P.-J. Trombetta

3. Denier (?) pour Orléans ; (Duplessy 50) ; [PHILIPVS X] REX D - I ; Porte de ville ; AVRELYANIS CIVITAS, 1060-1108. Identification P.-J. Trombetta

4. Évêché de Meaux , Burchard (1120-1134). Identification P.-J. Trombetta

5.1.1.3 Des informations historiques sur l'environnement du site

Les informations historiques concernant ce quartier ne manquent pas (fondation de l'église Notre-Dame d'Étampes en 1025, création d'un nouveau cimetière en 1226 à l'extérieur de la ville ayant probablement entraîné le déplacement, immédiat ou progressif, du cimetière situé près de la collégiale Notre-Dame, construction d'une enceinte maçonnée en remplacement du grand fossé comblé ou en cours de comblement (cf. partie historique).

5.1.2 Les éléments de comparaison

Les ateliers de potiers

Le long des vallées de l'Orge et de la Rémarde, des ateliers de potiers ont été fouillés allant de l'époque gallo-romaine à l'époque médiévale. Pour la période qui nous intéresse, le début du Moyen Âge et le Moyen Âge classique, les principaux éléments de comparaison pour les productions céramiques proviennent des ateliers de potiers de Saint-Maurice Montcouronne et de Dourdan, situés tout deux en Essonne à une vingtaine de kilomètres au nord ouest d'Étampes.
L'atelier de potier de Saint-Maurice-Montcouronne a fonctionné au cours de l'époque carolingienne et jusque la fin du XIe siècle (GOUSTARD 1997, 1998). La production correspondant à la dernière phase d'activité de cet atelier est datée par une monnaie et une datation archéomagnétique donnant toutes deux comme fourchette chronologique la fin du XIe siècle–le début du XIIe. Les pâtes sont claires, sableuses avec des inclusions blanches. Les formes produites sont des oules à col en bandeau peintes, des cruches à bec tubulaire peintes et à décor de molette pour certaines mais également des formes plus rares telles que bouteilles, oule verseuse.
Un autre atelier de potier fouillé dans la vallée de l'Orge est celui de Roinville-sous-Dourdan, situé également en Essonne et fouillé par Laurent Bourgeau. Cet atelier a fonctionné au début du Xe siècle (datation archéomagnétique). Les productions sont grises, granuleuses fines, les inclusions de quartz saillent à la surface. Les formes produites sont des pots globulaires, des cruches à bec et à une anse et des mortiers (BOURGEAU 1987 : 78).
Les ateliers de potiers médiévaux fouillés à Dourdan produisaient de la céramique dite à pâte rouge. Cette production est attestée à Dourdan aux XIIIe et XIVe siècles, datation donnée par comparaison typologique et par des monnaies du XIVe. Les caractéristiques techniques de cette céramique et les formes sont connues et ont fait l'objet de plusieurs publications (BOURGEAU 1987, CLAUDE, MUNOZ 1995). C'est une production qui se retrouve fréquemment entre la Seine et la Loire au cours du Moyen Âge et ce dès le XIIe siècle. La limite orientale de la diffusion de cette céramique au Moyen Âge semble être Château-Landon (DE MECQUENEM dir. 1997) et la limite occidentale est actuellement le château de Senonches (Fouille Conseil général d'Eure-et-Loir, information orale Hervé Sellès).
D'autres ateliers de potiers restent à découvrir le long des vallées de l'Orge et de le Rémarde, là où les gisements d'argile affleurent à la surface. Des observations ponctuelles laissent présager d'ateliers de potiers à Sermaise comme la découverte en 1989 d'une fosse avec des céramiques médiévales, de l'argile cuite et crue et deux monnaies de Philippe 1er (1060-1108) mais aussi à St-Cyr-sous-Dourdan (prospections pédestres de Robert Masson[5] : découverte de céramiques en pâte rouge en quantité provenant de probables tessonnières car sans aucune trace d'utilisation).

5. Information Carte Archéologique Essonne

Les sites de consommation

Jusqu'à récemment, ce secteur de l'Île-de-France a fait l'objet de peu de fouilles de sauvetage publiées. Il s'agit pour l'essentiel de fouilles anciennes, pour lesquelles les données archéologiques disponibles sont quasi-inexistantes rendant hasardeuse toute tentative de comparaison. Concernant les fouilles menées à Étampes, seul le mobilier céramique médiéval extrait des fouilles de la rue de la Roche Plate a fait l'objet d'une étude spécifique (DUFOUR *et al.* 1997). Il s'agit de céramiques des XIIIe et XIVe siècles. Celui provenant des fouilles menées sur le jardin de l'ancien palais capétien n'a pas été étudié. Conservé au Musée municipal d'Étampes, il a fait l'objet d'un récolement[6].
En 1986, à Forges les Bains (91), lors des travaux du TGV, des dépotoirs médiévaux ont été mis au jour. Datés du XIIIe siècle, ils contenaient des céramiques en pâte rouge. La présence d'un pichet globulaire tripode parisien à décor de bandes d'argile rapportées moletée et recouvert d'une glaçure verte a permis de préciser la datation de cet ensemble à la deuxième moitié du XIIIe siècle (CLAUDE 1994 : 38). Dernièrement, des fouilles menées à Sonchamp (78) (GOHIN en cours) ont mis au jour des vestiges mobiliers de la première moitié du XIIe siècle (étude de la céramique par Annie Lefèvre). Il s'agissait principalement de céramiques en pâte rouge. Le mobilier céramique mis au jour lors des fouilles menées à Saint-Maurice-Montcouronne, lieu-dit le Marais (Essonne) sur un atelier sidérurgique (GOUSTARD 1988, 1989, 1993) est également à prendre en compte pour cette étude ; il se compose de céramiques en pâte semi-fine et fine. Ces deux types de pâtes semblent avoir coexisté. Les datations alors proposées couvrent la deuxième moitié du Xe siècle et la première moitié du XIe siècle. Il faut également se reporter aux rapports des fouilles réalisées dans le nord de l'Île-de-France (Baillet-en-France[7], Villiers le Sec[8], Roissy-en-France[9]) ou dans le Val de Marne (Créteil[10]) qui fournissent des référentiels pour le mobilier céramique au début du Moyen Âge. Mais le contexte de découverte de la plupart de ces ensembles est rural et non urbain comme à Étampes.
Étampes étant à la limite de la Beauce et du Hurepoix, il faut citer les travaux réalisés à l'occasion des fouilles menées à Chartres ou Orléans susceptibles d'apporter de précieux éléments de comparaison pour tout le Moyen Âge.
Le chantier archéologique le plus représentatif, car situé en milieu urbain et dans l'enceinte du cloître canonial est celui réalisé à Chartres entre 1990 et 1992 sur le Parvis de la Cathédrale[11]. Les études menées sur les céramiques trouvées à Orléans (ORSSAUD 1985, JESSET 1999, 2003) fournissent des éléments de comparaison intéressants bien que peu de céramiques importées de la région orléanaise aient été trouvées à Étampes sur le site de la rue du Rempart.

6. Claire Quéré, étudiante Master 2, Paris IV, *Étude céramologique de la collection médiévale du Musée d'Étampes, issue du Palais du Séjour*, sous la direction de Dany Sandron .

7. Site de la Vieille Église (Un village au temps de Charlemagne).

8. Site de la Place de la Ville (Un village au temps de Charlemagne).

9. Site de la Pointe des Vieilles Vignes (DUFOUR *et al*. 2003), site des Tournelles (DUFOUR, GILBERT 1997).

10. Site de la ZAC de Déménitroux (GENTILI, YVINEC 2004).

11. Il n'y a actuellement pas de rapport de fouille ni de publication concernant les fouilles du Parvis. Seul le catalogue de l'exposition de la fouille donne un panorama de l'occupation et des vestiges mobiliers.

5.2 Phase 1 : Fin Xe/XIe – début XIIe siècles

Cette phase de l'occupation du site de la rue des Remparts est caractérisée par des structures en creux de type fosses, fonds de cabane, latrines et fossés, localisés dans les zones 1, 2 et 4 et délimitées par un grand fossé d'enceinte. 114 unités stratigraphiques/structures sont attribuées à cette période, ce qui représente plus de 5000 tessons. La plupart des ensembles clos étudiés ont un mobilier très fragmentaire, seules huit formes sont archéologiquement complètes[12] et trois sont intactes : une lampe (ST 1263), un pichet (ST 1537) et une oule (ST 1058).
Les latrines 1235, datées de la fin du XIe (début du XIIe siècle), avaient un mobilier remarquable. La datation de ces latrines, à partir de laquelle les autres datations vont être proposées par chronologie relative et comparaison stylistique des céramiques repose sur la similitude de ses céramiques, tant au niveau des types que des décors, avec celles produites sur l'atelier de potier de Saint-Maurice-Montcouronne, situé à une vingtaine de kilomètres au nord d'Étampes, dont une des productions est attestée à la fin du XIe et au début du XIIe (cf. *supra* **§ 5.1.2**). Un ensemble de faits et de niveaux se distingue par leur mobilier et pourrait remonter plus haut dans le Moyen Âge.

5.2.1 Des témoins d'une occupation au début du Moyen Âge (fin Xe – première moitié XIe siècle)

Quelques structures de par leur mobilier céramique et leur relation stratigraphique les unes avec les autres peuvent donc être distinguées comme les plus anciennes pour la période médiévale. Il s'agit de fossés parcellaires, de remblais et de structures en creux de type fond de cabane, fosses qui s'installent sur un secteur vierge de toute installation excepté un fossé défensif gallo-romain. La datation de ces structures est incertaine. Deux fosses contenaient deux monnaies, des oboles datées de la fin du IXe et du Xe siècle : la fosse 2085 et la fosse 1193. Il serait donc tentant de faire remonter la première occupation médiévale du site à cette période. Le mobilier céramique associé (13 tessons) se compose de pâtes sableuses de couleur claires, blanche et beige. La généralisation de la pâte sableuse claire se fait progressivement au cours du Xe siècle, comme cela a été constaté sur plusieurs fouilles dont celles menées à Chartres, sur le parvis de la cathédrale (RANDOIN *et al.* 1995 : 45) et dans le Val d'Oise (GENTILI 1988 : 331). Une datation de ces structures vers la fin du Xe – première moitié XIe est envisageable. Cette proposition de datation pourrait être confortée par les résultats des fouilles de l'atelier de sidérurgie de Saint-Maurice-Montcouronne qui avaient montré une possible coexistence de pâtes semi-grossières et de pâtes fines, pour des contextes datés de la deuxième moitié du Xe siècle et première moitié XIe (GOUSTARD 1988 : 19).
Les structures ou les niveaux contemporains aux fosses 2085 et 1193 donnent un catalogue de formes et de pâtes mieux fournis permettant de caractériser plus finement le vaisselier à cette période. Dans ce répertoire, des éléments archaïques pour certains résiduels comme un pot à lèvre recourbée en pâte granuleuse fine, une cruche à lèvre massive en pâte claire à surface lissée, ou des proto-bandeaux côtoient des éléments plus récents comme des oules à col en bandeaux développés, un pichet à anse plate, plus spécifiquement médiévaux. Nous serions donc ici en présence de mobilier pouvant illustrer la période de transition entre le haut Moyen Âge et le début du Moyen Âge classique, soit entre la fin du Xe et le début du XIe siècle. Les ensembles les plus représentatifs proviennent du fond de

12. Deux oules en ST 1246, quatre oules, une coupelle et un pichet en ST 1235.

cabane 1537, des fossés 1559 et 1203 mais également des fosses 2023, 2089 et des niveaux de piétinement, remblais 1151, 1152, 1189, 2061, 2062, 2066, 2067.

5.2.1.1 Les pâtes

Elles sont le plus souvent sableuses, épaisses, de couleur claires (blanches, beige à rosé) ou foncées (marron à noire), parfois bicolores, avec souvent des inclusions dans la pâte, blanches ou rouges mais faiblement perceptibles à l'oeil nu. Les surfaces sont souvent grises dans le cas des pâtes à cœur clair. Les pâtes rouges sont quasi inexistantes. Les productions peuvent être peintes mais il s'agit de décor a priori inorganisé, ou inspiré des virgules ou flammes carolingiennes. Aucun imprimé à la molette n'a été mis au jour dans ces niveaux, contrairement aux niveaux postérieurs de la deuxième moitié du XIe–début XIIe siècle.
Quelques tessons témoignent de productions semi-fines ou granuleuse fine (les inclusions de quartz sont de moyennes dimensions et régulièrement réparties dans la masse). Sur les 48 enregistrements concernant cette période (fin Xe-milieu XIe siècle), seuls ont été comptabilisés 7 tessons en pâte granuleuse et 17 en pâte semi-fine, sur un total de 835 tessons soit 0,83 % de céramique granuleuse et 2 % de céramique semi-fine. La pâte semi-fine se détermine en fonction de la présence d'inclusions souvent de quartz de petites dimensions qui saillent à la surface tandis que la granuleuse fine se distingue par la présence d'inclusions de quartz de moyennes dimensions. Une production de céramique en pâte beige semi-fine se distingue par la présence d'inclusions blanches (marno-calcaire ?) de moyennes dimensions. Elle est représentée par un pichet intact, provenant probablement des ateliers de potiers de Saint-Maurice-Montcouronne. D'autres productions en pâte fine ou semi-fine claire, blanche ou rosée sont également attestées. Leur particularité réside dans leur aspect de surface, lissé et à décor peint. Ces productions pourraient peut-être correspondre aux « avatars » des productions peintes et polies carolingiennes, connus en Île-de-France et datés de la seconde moitié du XIe siècle (LEFÈVRE 2006 : 228).

5.2.1.2 Le répertoire de formes

Le pot ou cruche à lèvre saillante est la forme la plus représentée sur les niveaux médiévaux les plus anciens du site. C'est une forme globulaire fermée. La quasi-absence sur tous les niveaux étudiés d'éléments de préhension ou verseur de type bec permet de déterminer qu'il s'agit plus probablement de pot que de cruche. La lèvre est saillante horizontale, à parement arrondi ou oblique avec parfois une gorge sur l'extrémité supérieure. La variété des profils de ces bords est due au caractère probablement résiduel de plusieurs d'entre eux. L'oule à col en bandeau se distingue du pot par la mouluration de la lèvre formant un bandeau ; elle va peu à peu se substituer au pot pour le remplacer complètement au cours du XIe siècle. Au sein d'un même ensemble, des « proto-bandeaux » sont associés à des bandeaux plus développés en hauteur. La cruche à bec tubulaire est attestée mais un seul exemplaire de bec tubulaire a été retrouvé dans ces niveaux précoces et il est dégagé de la panse, coupé au couteau contrairement aux becs tubulaires de deuxième moitié du XIe–début du XIIe qui sont accolés à la lèvre. Les bords des cruches sont saillants, à lèvre horizontale arrondie ou à parement oblique, l'arête inférieure est parfois retombante. Il est impossible de savoir si elles sont à une anse ou deux. Le pichet est attesté à un seul exemplaire, intact, et est à anse plate avec bec pincé et de petit module. Les fonds sont tous rentrants et portent la trace du décollement au fil.

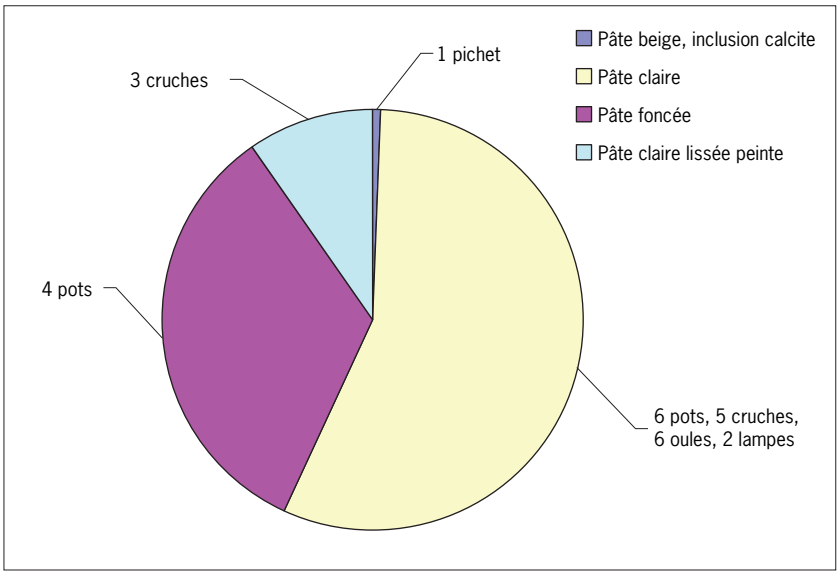

Fig. 184 Répartition de la céramique du fond de cabane 1537 par groupes de pâte.

5.2.1.3 Les structures

Le mobilier le plus représentatif de cette première occupation médiévale du site se trouvait dans les fossés parcellaires et le fond de cabane 1537, dans quelques fosses et au sein de niveaux de remblais couvrant les zones 1 et 2.

Le fond de cabane 1537

Cette structure est une des plus anciennes du site pour la période qui nous intéresse. Elle est stratigraphiquement antérieure au fossé 1559. Plusieurs unités stratigraphiques contenant du mobilier, rassemblé pour l'étude, ont été distinguées à la fouille : 1535, 1536, 1538, 1542, 1549, 1563 et contenaient 228 tessons dont un pichet intact et un fragment de lampe sur pied creux. L'inventaire en annexe a conservé la répartition par US.
Les pâtes des céramiques sont fines, claires, blanche à beige, ou grise, marron, souvent bicolores (la couleur du coeur est différent de la couleur des surfaces) (**fig. 184**). Deux autres productions se distinguent dont l'une est en pâte beige avec de nombreuses inclusions blanches visibles à l'œil et régulièrement réparties dans la masse représentée par le pichet intact et l'autre est une production de céramiques en pâtes claires, à la surface lissée et portant un décor peint rouge.

Le pichet intact est de petit module (capacité : 0,5 litre) (**fig. 185 n° 1**), d'aspect trapu. L'anse plate s'accroche sur l'extremum de la panse et sur la lèvre en formant un angle droit. Le bec est pincé et tiré, la lèvre rectangulaire saillante. Le fond est décollé au fil et rentrant, la base est légèrement marquée. Une mouluration au niveau du col souligne le bec. La panse est décorée de larges coups de pinceau, décor inspiré des motifs en virgules carolingiens, et présente des traces de feu à l'opposé de l'anse. Il y a deux niveaux de peinture sur la panse et le fond : trois séries de trois bandes de peinture rouge foncé faites à l'aide d'un pinceau recouvrent par endroit des bandes de peinture plus claires.
Six tessons de cruches sont en pâte claire lissée peinte. L'un est en pâte rose à coeur gris avec quelques inclusions de quartz moyennes, les cinq autres en pâte blanche, la surface extérieure est lissée, comme en

témoignent de fines stries et l'aspect doux au toucher, et recouverte d'un décor peint rouge. Cette production, anecdotique, a également été retrouvée dans d'autres structures de cette période. Un des tessons est un bord de cruche à anse plate, la lèvre est saillante, massive et à gorge interne (**fig. 185 n° 4**), ressemblant aux profils en gouttière de l'époque carolingienne.

Les autres fragments caractéristiques sont :

- un bec tubulaire de cruche, court, massif, coupé au couteau et dégagé de la lèvre, avec traces de peinture à la base, en pâte sableuse rosée, la panse pénètre dans le bec (de tels becs sont datés de la fin du Xe – début XIe à Lassy dans la vallée de l'Ysieux – GUADAGNIN 2007 : 21, 50) ;

- des bords en bandeaux trapus et moulurés, de faible hauteur (1,5 cm) (**fig. 185 n° 14 à 16**) également datés de la fin du Xe- début XIe à Lassy mais aussi des bandeaux plus développés (**fig. 185 n° 17**) ;

- un fragment de lampe sur pied creux dont n'est conservée qu'une partie du réservoir et de la coupelle intermédiaire. Le réservoir n'est pas mouluré, il est de profil arrondi avec un bec faiblement saillant (**fig. 185 n° 2**) ;

- des bords de pot ou cruche à parement droit qui préfigure les bords en bandeaux moulurés (**fig. 185 n° 11 et 13**) ;

- un rebord de coupelle intermédiaire de lampe sur pied en pâte rosé (**fig. 185 n° 3**).

Le mobilier composant ce fond de cabane se caractérise par des éléments novateurs tels que les oules à col en bandeaux, le pichet et par des éléments archaïques tels que la pâte claire à surface lissée et peinte (inspirée des productions lissées claires carolingiennes ?), le bec tubulaire tronqué, l'aspect trapu et massif du pichet, sa pâte ainsi que son décor inspiré des flammes carolingiennes. Tous ces éléments plaideraient pour une attribution de cet ensemble à la période charnière entre la fin de l'époque carolingienne et le début du Moyen Âge, à savoir entre la fin du Xe et la première moitié du XIe siècle.

Les fossés 1203, 1559, 2092, 4091 et l'US 1189

Les pâtes sont globalement épaisses : les tranches des panses font plus de 5 mm d'épaisseur voire même 9 mais sont toujours sableuses. Les pâtes sont claires (blanche à beige et rose) aux surfaces parfois grises, marron ou beige foncé. Les bords mis au jour sont essentiellement des bords de pots ou de cruches à lèvre saillante horizontale ou triangulaire, le parement extérieur est arrondi ou oblique et l'extrémité supérieure de la lèvre est inclinée vers l'intérieur du pot avec parfois une gorge (**fig. 186 n° 2, 5, 10 et 13**) ou un méplat très marqué (**fig. 186 n° 11**). Le bord en bandeau retrouvé en US 1189 (**fig. 186 n° 8**) se rapproche des premiers bandeaux connus (haut de 1,3 cm) tandis que celui du fossé 4091, très saillant, a un parement éversé vers l'extérieur (**fig. 186 n° 12**). L'US 1189, un des remblais médiévaux les plus anciens de la zone 1, contenait également un fragment de cruche en pâte rose à cœur gris et aux surfaces lissés peintes. Un fragment de forme ouverte de type coupelle (**fig. 186 n° 14**) a été également retrouvé dans le fossé 4091, en pâte blanche, elle porte un décor inorganisé en coulure de couleur rouge.

Silo 2089, Fosses 2023, 1190, 1193

Une monnaie a été retrouvée dans la fosse 1193, elle date de la fin du IXe et du Xe siècle (avant 987). Le mobilier céramique associé (8 tessons dont un bord de cruche à lèvre saillante et parement oblique, **fig. 187 n° 5**) se compose de pâtes sableuses claires, blanches à beige, semblables à celles précédemment rencontrées. Les autres productions sont encore anecdotiques, il s'agit pour la fosse 2023 de 3 tessons en pâte marron granuleuse fine aux parois épaisses (8 mm) dont un fragment de fond bombé et repris correspondant à un vase de stockage (?), de pâtes sableuses bicolores noires/roses et de pâte rose semi-fine. Les formes identifiées sont des bords de cruche (?) à lèvre saillante horizontale et extrémité supérieure plate (**fig. 187 n° 1, 2**), à parement arrondi et légère gorge (**n° 3**) ou à lèvre triangulaire et parement oblique peu saillant (**n° 5**).

Niveaux de terre végétale d'origine des zones 1 et 2
1151, 1152, 1189 (déjà évoqué plus haut), 1249, 1250, 1264, 1265, 2107, 2025, 2062, 2066, 2067, 2080, 2088

Ces niveaux recouvraient une partie des zones 1 et 2, scellant par endroit le fossé gallo-romain. Stratigraphiquement, ils sont parmi les plus anciens pour la période médiévale. Le mobilier est évidemment très fragmentaire dans ces niveaux et seuls quelques fragments de bords permettent de les dater ou de proposer au moins un terminus. Il s'agit comme pour les autres structures essentiellement de fragments de bords de pots ou de cruches à lèvre saillante horizontale plus ou moins fine. L'absence de fragment d'anse dans ces niveaux plaiderait plutôt en faveur de pot. L'extrémité supérieure est le plus souvent inclinée vers l'intérieur du pot tout en formant une gorge. La lèvre peut présenter également un parement oblique plus ou moins saillant (**fig. 187 n° 17**). Un fragment de bord est atypique, il provient de l'US 2062 (**fig. 187 n° 20**). Il s'agit d'un bord de pichet (?) à lèvre saillante soulignée de moulures au niveau du col ; ce type de mouluration n'est pas sans évoquer les profils de lèvre en flèche des pichets à anse ronde que l'on rencontre à partir du XIIe siècle à Étampes. Il semblerait ici qu'il s'agisse d'un bord de pichet de grand module ou de cruche. Un autre fragment de bord présente un profil analogue (**fig. 187 n° 12**). Des fragments de col en bandeau attestent de la présence d'oules mais en moins grande quantité que dans les périodes postérieures. Dans l'US 2062, un fond en pâte épaisse granuleuse grise a été identifié comme un possible creuset [13] mais aucune trace de dépôt n'est conservée à l'intérieur (**n° 19**). Il semble malgré tout avoir été soumis à une forte exposition à la chaleur comme en témoignent sa couleur, son aspect noirci et la fissure dans le fond. Dans l'US 2080, un fragment de bord de pot est atypique (**n° 22**), peut-être résiduel : il est en pâte beige rosé granuleuse et la lèvre est épaissie et déversée. Un fragment de couvercle a été retrouvé dans l'US 2067 (**n° 23**) : il est en pâte rose à inclusions rouges et porte des traces de feu sur la partie en contact avec le pot ainsi que quelques marques d'un décor peint.

13. Identification Nicolas Thomas, Inrap.

5.2.1.4 Synthèse sur le mobilier de cette première occupation médiévale

Les productions céramiques identifiées comme appartenant à une première occupation médiévale du site ont donc comme caractéristiques d'être principalement sableuses. Les éléments plaidant pour une datation haute sont, outre les quelques tessons en pâte granuleuse, les tessons en pâte foncée, ceux en pâte claire blanche rosée à surface lissée et peinte (**fig. 185 n° 4**) – dans la tradition des céramiques lissées peintes carolingiennes ? – ou encore les bords en proto-bandeaux (**fig. 185 n° 11 et 13**) ou les bandeaux trapus (**fig. 185 n° 14 et 15 ; fig. 186 n° 8**). Des comparaisons peuvent être faites entre les proto-bandeaux d'Étampes (**fig. 185 n° 11, 13 et 14**) et ceux découverts à Saint-Pellerin (Manche) ou Saint-Martin-des-Entrées (Calvados) datés de la fin du IXe siècle et de la première moitié du Xe siècle (HINCKER 2006 : 151) ou ceux découverts en région parisienne à Roissy-en-France sur le site de la Pointe des Vieilles Vignes et datés de la fin du Xe–XIe siècle (DUFOUR *et al.* 2003 : 62, 64, 66) ou encore ceux du site rural de Villiers-le-Sec (GENTILI 1988 : 329, n° 132, 133, 134) datés du XIe siècle. Une des productions céramique de l'atelier de potier de Lassy, dans la vallée de l'Ysieux, datée de la fin du Xe–début XIe siècle présente également des caractéristiques typologiques communes avec les récipients d'Étampes (bandeaux trapus, col tronqué de cruche) (GUADAGNIN 2007 : 47 et suivantes). Le bord du pot à lèvre recourbée en pâte granuleuse beige rosé est très proche de ceux découverts à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) datés du Xe siècle (LEFÈVRE, MAHÉ 2004 : 135).
Il semblerait donc que nous sommes ici face à du mobilier hétérogène, comportant des éléments de tradition carolingienne et des éléments plus novateurs comme les pâtes claires sableuses, les oules à col en bandeaux plus développés, les pots à lèvre rectangulaire saillantes et le pichet intact. Ces structures et remblais peuvent donc être datés provisoirement de la fin du Xe–première moitié XIe siècle. Ils portent en eux des témoins matériels d'une occupation encore plus ancienne du secteur tels que monnaies et tessons.

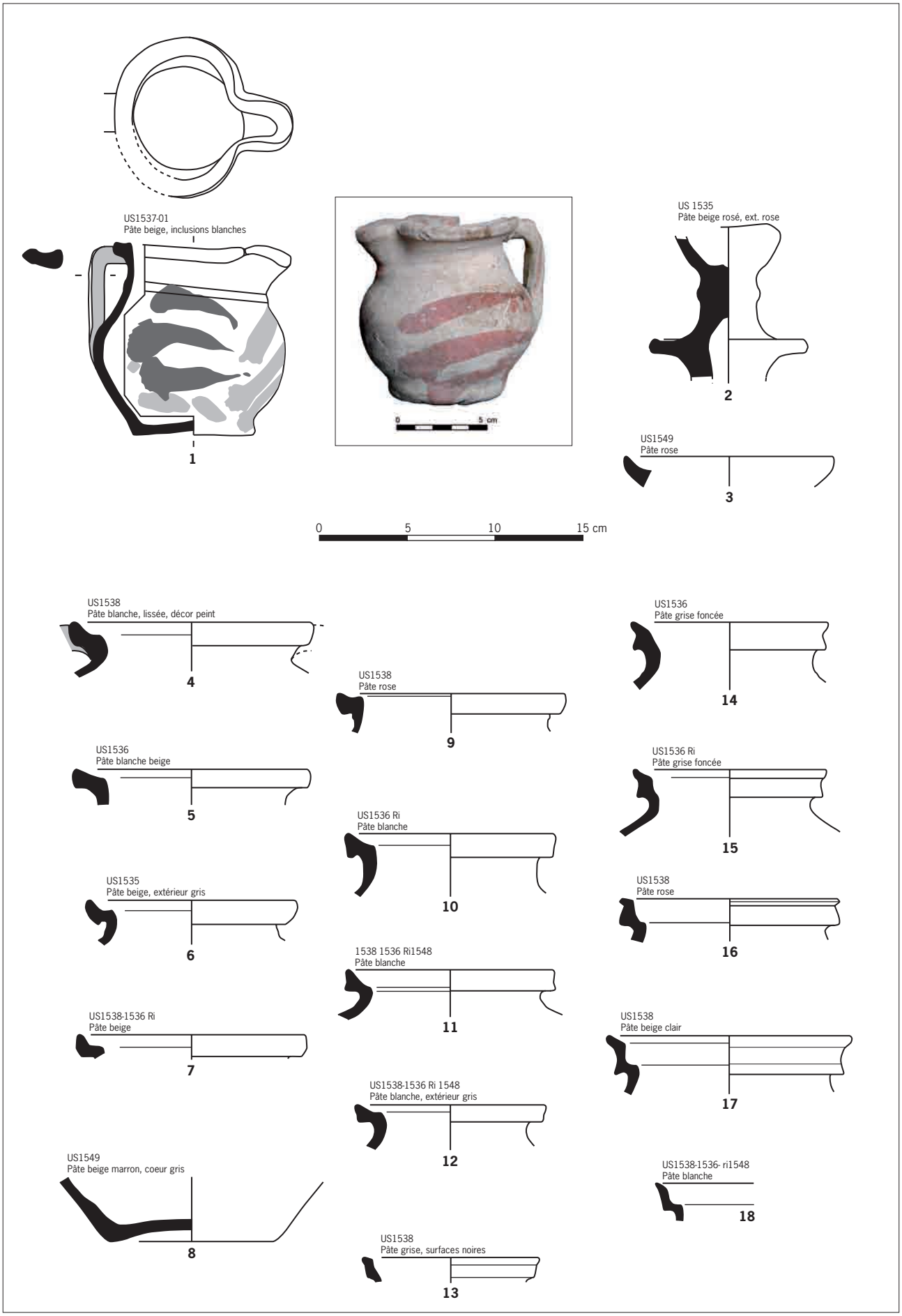

Fig. 185 Fond de cabane 1537. Mobilier céramique de la fin du Xe - première moitié XIe siècle.
n° 1 : pichet ; n° 2 et 3 : lampe ; n° 4 : cruche ; n° 5-18 : pot ou cruche. Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

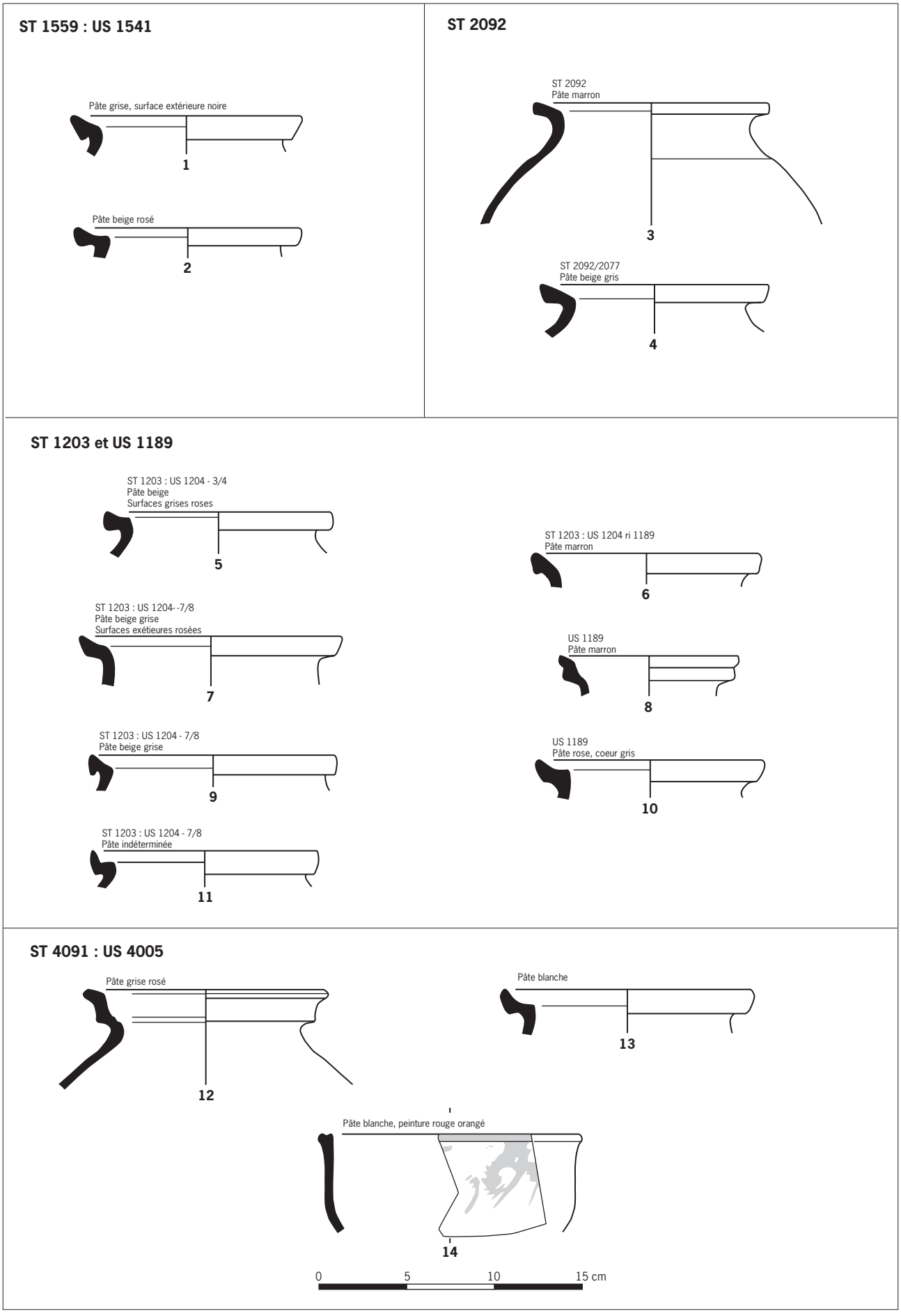

Fig. 186 Fossés. Mobilier céramique de la fin du Xe - première moitié XIe siècle.
n°1-11, n°13 : pot ou cruche ; n°12 : pot ; n°14 : coupelle. Dessins et clichés : Caroline Claude (Inrap)

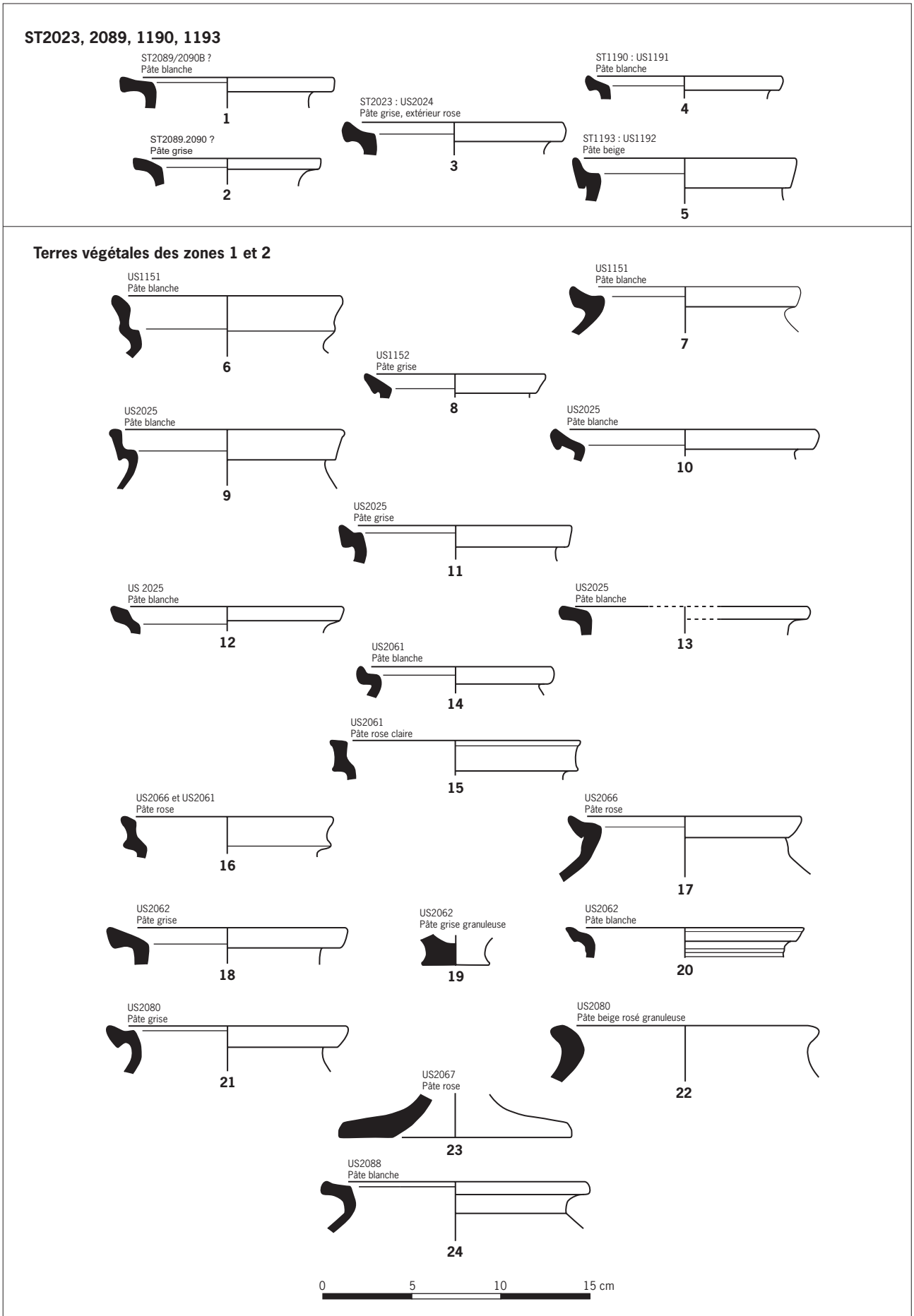

Fig. 187 Silo 2089, fosses 2023 et 1190 et remblais des zones 1 et 2. Mobilier céramique de la fin du Xe - première moitié XIe siècle (présence de mobilier résiduel). n° 1-5 : cruche ; n° 6-18, n° 21, n° 22, n° 24 : pot ; n° 19 : creuset ? ; n° 20 : pichet ? ; n° 23 : couvercle. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

5.2.2 Deuxième moitié XIe – début XIIe siècles

Le distinguo avec la période qui va suivre ne réside pas dans le type d'occupation mais dans le répertoire des formes, des décors et des pâtes. L'occupation est en effet toujours caractérisée par des structures en creux de type fond de cabane, silos lesquels étaient absents de la première période, fosses et puits. Les premiers niveaux de comblement du grand fossé médiéval sont également rattachés à cette période. Plusieurs types de dépôts sont à distinguer : les dépôts primaires et les dépôts secondaires qui représentent l'essentiel des comblements des structures en question, excepté ceux des latrines 1235, ensemble clos, exceptionnel de par son état de conservation.

5.2.2.1 Caractérisation des productions

Les productions de cette phase sont fines et sableuses. La structure de la pâte est moins lâche que dans la période précédente, bien que les critères de couleur et de composition soient les mêmes, elle peut dans certains cas être dense et est alors sonore. Ceci caractérise une évolution technologique dans la fabrication des poteries et l'utilisation probable d'un tour plus rapide. Les produits finis sont de couleurs variées allant du beige clair au rouge et le plus souvent de couleur uniforme. Les céramiques foncées, claires aux surfaces grises ou bicolores, de la période précédente, ont disparu. La relative homogénéité de la composition des pâtes, sableuses, a rendu délicate la répartition en groupes techniques, la couleur étant le principal critère distinctif. En effet, les pâtes proviennent essentiellement des mêmes bancs d'argile ; seul leur mise en forme et leur cuisson font qu'elles se distinguent les unes des autres et qu'elles sont donc susceptibles de correspondre à des ateliers différents.

L'étude des latrines 1235, par laquelle a commencé cette étude céramique, a permis de servir de référent pour le reste des lots de cette phase dans la détermination des groupes techniques. D'autres groupes techniques notables sont apparus au fur à mesure de l'avancement de l'inventaire et se sont intégrés aux groupes déjà définis ou ont été ajoutés. Les groupes techniques inhabituels dont témoignent quelques tessons, ont fait l'objet d'une détermination spécifique mais n'apparaissent pas ci-dessous mais au niveau de l'étude détaillée par ensemble. Il faut noter la quasi-absence de pâtes semi-fines ou granuleuses fines, qui lorsqu'elles sont représentées sont tout à fait exceptionnelles (quelques tessons) et sont alors résiduelles.

Les groupes techniques

Pâte claire, blanc crème à beige

Les pâtes sont fines, sableuses, les inclusions de quartz régulièrement réparties dans la masse et très fines, faiblement perceptibles à l'œil nu. La couleur de la pâte est claire, allant du blanc crème au beige rosé. Des inclusions blanches, éparses, exceptionnelles, peuvent saillir à la surface. Cette production peut être avec ou sans décor peint. Des sous-groupes ont été définis en suivant une répartition par couleur, blanc crème, beige, beige rosé. Une variante de cette production comporte des éléments de mica visibles en surface avec un décor peint de bandes.

Pâte beige fine, sonore avec de rares inclusions noires

La pâte est dense, fine et sonore. De rares inclusions noires (métalliques ?) peuvent saillir à la surface du tesson et provoquer également des éclats. Les céramiques produites sont souvent décorées de peinture. Cette production est peu fréquemment rencontrée.

CATALOGUE DES DIFFÉRENTS DÉCORS PEINTS

Décor hérité des traditions carolingiennes, virgules ou flammes

Il est réalisé au doigt ou au pinceau, en peinture rouge et forme des virgules courbes, répétées plusieurs fois sur un même registre. Elles s'inscrivent le plus souvent obliquement sur la panse et sont alors pointées vers le bas.

Décor au pinceau, pseudo-flammules

Il est réalisé à l'aide d'un pinceau ou au doigt et se compose de traits plus ou moins parallèles, hérité des virgules carolingiennes, mais qui ne sont pas encore réalisés à l'aide d'un pinceau multi-branche utilisé un peu plus tard pour les flammules.

Décor de bandes horizontales

Il se compose d'une simple bande de peinture de couleur rouge orangé réalisée à l'aide d'un large pinceau sur le pourtour de la panse ou sous le col. Ce type de décor est connu sur certains pots découverts à Saint-Denis et datés de la fin du XIe siècle.

Décor de bandes se croisant

La peinture est appliquée à l'aide d'un large pinceau. Ce décor se compose de bandes pouvant se croiser, se chevaucher sans volonté d'aboutir à un décor fini, répétitif (ni virgule, ni flammules). La couleur de la peinture employée varie sur le même pot de marron (point de départ de l'application) au rouge orangé à l'épuisement de la peinture. La bande est large de 1,5 cm environ. Jeu sur l'épaisseur de la peinture pour former des stries.

Les productions de la fin du XIe et du début du XIIe siècle de Saint-Maurice-Montcouronne présentaient ce type de décor ainsi que celles de Lassy et ce, dès la fin du Xe siècle (GUADAGNIN 2007 : 52)

Traînées, coulures, bandes ou aplats de couleur sans organisation apparente

Décor peint sans qu'il n'apparaisse de véritable organisation, ni de jeu avec l'épaisseur de la peinture.

Pâte claire, crème, blanche avec de fines inclusions rouges et blanches

La pâte est sableuse de couleur claire, blanche, les inclusions sont visibles à l'œil nu mais restent très fines. Elles sont de couleur rouge, blanche et régulièrement réparties dans la pâte. Cette production tant au niveau de la pâte que du répertoire de formes et des décors est probablement de tradition plus ancienne que les autres. Cette production est peu fréquemment rencontrée.

Pâte beige foncé à marron clair

La pâte est sableuse, de couleur plus foncée. Quelques inclusions rouges de moyenne dimension peuvent percer à la surface. Elle peut être avec ou sans décor (imprimé ou peint).

Pâte rose rouge sableuse

La pâte est sableuse de couleur rose à rouge avec quelquefois des inclusions rouges. La pâte rose peut être recouverte d'une glaçure jaune. Les pâtes roses sont douces au toucher.

Pâte beige à beige rosé à inclusions blanches

Les inclusions blanches sont inégalement réparties dans la masse. Cette pâte est dans la tradition des pâtes rencontrées précédemment mais elle est ici plus dense. Une variante présente un revêtement de glaçure plombifère et des aplats d'engobe rouge.

Pâte épaisse de couleur rose

La destination de cette production était celle de vases de stockage. Elle est une variante des productions de céramiques fines. Seule la mise en œuvre de la pâte diffère.

Les décors

Les décors peints

La plupart des décors peints étaient principalement réalisés sur les panses des cruches réservées au service ou au stockage des liquides et plus rarement sur les oules, celles ci étant plutôt destinées à la cuisson, le décor se justifiant alors moins. Les couleurs employées varient du rouge à l'orangé et du marron clair au marron foncé. La peinture était appliquée à l'aide d'un pinceau plus ou moins large en fonction du choix du décor.

Ces décors étaient réalisés principalement sur la panse avec un débordement possible jusque sur le col dans le cas de certaines cruches et sur le fond. Le décor est parfois dans la partie la plus visible, la moitié supérieure, et souligne l'épaulement de la forme. Il peut être localisé uniquement sur le devant des cruches. Certains décors peints ont été réalisés avant la pose des éléments rapportés tels que bec tubulaire ou anse et d'autres après (les anses et bec portent alors des traces de peinture). Des produits des ateliers de potiers de Saint-Maurice-Montcouronne (information Vincent Goustard) avaient également la particularité technique d'avoir un décor peint avant la pose des anses et bec.

Les décors glaçurés

La glaçure fait son apparition dans les contextes de cette phase : elle est épaisse et de couleur jaune. Elle présente le plus souvent des petits cratères. Elle est apposée directement sur le vase ou sur un engobe rouge.

Les décors en creux

Plusieurs types de décors en creux ont été observés. Le plus fréquemment rencontré est une bande d'impression à la molette à trois ou six niveaux de losanges qui souligne l'épaulement des poteries, que ce soit des oules ou des cruches à anse plate. Elles sont parfois associées à un décor peint dans le cas des cruches. Quelques tessons portent de simples impressions de bâtonnets obliques, directement sur la panse ou sur des bandes d'argiles, souvent sous de la glaçure.

Les bandes d'argiles rapportées

Parfois préalablement disposées avant l'applique d'une glaçure ou venu en renfort ou en décor, les bandes d'argile peuvent avoir été réalisées dans une argile différente de celle du pot. Elles peuvent être de section triangulaire, ou plate avec des impressions digitées ou moletées sur le dessus. Elles ont, outre leur fonction décorative certaine, une fonction de renfort sur les poteries de grande dimension (oules, cruches) ou vases de stockage.

5.2.2.2 Le répertoire de formes

Le pot à lèvre saillante horizontale a quasiment disparu, seuls quelques fragments de bords témoignent de sa présence, peut-être en position résiduelle.

L'oule à col en bandeau est globulaire, à fond rentrant non repris (les traces de décollement au fil sont encore visibles) sans élément de préhension. Le col est mouluré et forme un bandeau. Ce type de mouluration du col remplace au cours du XIe siècle le pot à lèvre horizontale saillante. L'oule est le plus souvent brute de décor, rarement peinte et exceptionnellement ornée d'impression à la molette.

Fig. 188 Détail de l'accroche d'anse plate de cruche. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

La cruche est globulaire, à une ou deux anses et élément verseur, lequel est soit un bec tubulaire (la panse, percée, pénètre à l'intérieur du bec pour son maintien, agencement fréquent dès le XIe siècle), soit un bec verseur (pincement de la lèvre le plus souvent à l'opposé de l'anse). Les anses sont plates et à replis, s'attachent le plus souvent sur la lèvre en l'englobant ou légèrement en dessous mais la lèvre est alors écrasée aux intersections avec l'anse pour son maintien, en laissant saillir la lèvre (**fig. 188**). La cruche est revêtue d'un décor peint ou exceptionnellement glaçurée.

L'oule verseuse est une forme fermée, globulaire sans anse avec un élément verseur de type bec pincé. La lèvre est saillante, le plus souvent horizontale.

La coupelle est une forme ouverte de petite dimension, peu fréquemment rencontrée.

Le vase de stockage est un récipient de grande dimension, à large ouverture ayant servi au stockage des aliments. La pâte est épaisse et souvent renforcé de bandes d'argile rapportées. Il est souvent identifié par des fragments de bords.

La bouteille est une forme globulaire, fermée, sans élément de préhension. Un fragment de panse et de col ont été découverts et identifiés comme appartenant à une telle forme.

Les lampes sont sur pied creux et à coupelle intermédiaire. Des fragments de réservoir ont également pu appartenir à des lampes à appendice.

Des fragments de pots ont été retaillés pour certains pour servir de jeton ou palet. Des fonds d'oule ou cruche ont également été réutilisés comme forme ouverte (des enlèvements semi-circulaires sur tout le pourtour de la panse attestent de cette pratique). Les fonds des céramiques sont soit rentrants voire pour certains plats mais aucun n'est repris : la trace de décollement au fil est encore visible sur la plupart d'entre eux.

5.2.2.3 Les ensembles clos de la zone 1

Parmi ces ensembles clos, trois latrines se distinguent et sont probablement contemporaines : les latrines 1235, 1246 et 1058. Pour l'inventaire détaillé de ces ensembles ainsi que pour les autres US et structures, voir en annexe.

Les latrines 1235 et 1246

- Les latrines 1235

Trois unités stratigraphiques ont été distinguées lors de la fouille de cette structure, les US 1266, 1236 et 1237. Plus de 16 kg de tessons ont été récoltés. L'US 1266 contenait 5 tessons, l'US 1236, 699 et l'US 1237, 404 soit un total de 1108 tessons. Quelques remontages ont été réalisés entre les deux principaux niveaux (US 1236 et US 1237) mais il s'agit pour l'essentiel de deux unités stratigraphiques bien distinctes au niveau du mobilier. Outre le mobilier céramique, un bassin en alliage cuivreux, de forme circulaire avec un rebord éversé et comportant des plaques de renfort, a également été retrouvé. La qualité du mobilier céramique récolté et son bon état de conservation en font un ensemble tout à fait à part. Il comporte en effet une grande variété de formes, complètes ou archéologiquement complètes, et offre une diversité dans les décors qui ne se représentera pas ailleurs : oules et cruches peintes, cruche glaçurée jaune, écuelle utilisée en lampe (?), pichet à pseudo-flammules, vase de stockage…

Le groupe technique le plus représenté sur l'ensemble de la structure est celui des pâtes claires avec 416 tessons (soit 37,5 %), puis le groupe des pâtes beige foncé avec 333 tessons (30 %), puis celui des pâtes roses à rouges avec 137 tessons (12,3 %), puis viennent les groupes des pâtes épaisses (6,8 %), des pâtes claires à inclusions rouges (6,5 %) et celui des pâtes à inclusions noires (métalliques ?) (4,6 %). 38,9 % des tessons portent un décor, peint ou imprimé (molette), celui-ci s'installant principalement et logiquement sur les pâtes les plus claires. Outres les cruches, support privilégié des décors, il est également présent sur des oules : deux exemplaires sont décorés. Une coupelle porte aussi un décor peint. Les décors peints prennent de multiples aspects. La couleur de la peinture varie du rouge vif au marron en passant par le rouge orangé. Les motifs sont soit des bandes horizontales, soit des virgules, des pseudo-flammules ou virgules horizontales, des bandes se croisant ou des motifs sans organisation apparente. Une poterie porte un décor d'impression : il s'agit d'une bande de molette disposée sur l'épaule d'une oule à col en bandeau. La molette se compose ici de 6 rangées de losanges, elle ne fait pas tout à fait le tour de la poterie.
Une production de cruche à glaçure jaune est également attestée. Sur une moitié supérieure de cruche, la glaçure est jaune, couvrante et opaque alors qu'un autre tesson de panse de cruche, probablement résiduel, présente une glaçure jaune avec quelques aplats d'engobe rouge posée au préalable sur une partie de la surface. Ces deux fragments portent un décor de bandes d'argile rapportée sous la glaçure.

La plupart des tessons de bords recollaient entre eux, mais beaucoup de formes n'étaient représentées que par leur partie haute, les collages avec les fonds n'ayant pas été trouvés. 40 formes ont été individualisées dont 6 étaient archéologiquement complètes. Nous avons 26 oules à col en bandeaux, 9 cruches à bec tubulaire, une coupelle, un petit pichet à anse plate, un fragment de vase de stockage, un fragment de couvercle et un fragment de panse correspondant peut-être à un haut de bouteille. Les US ont été regroupées dans le descriptif ci-après.

Les récipients ayant servi à la cuisson et/ou au stockage

Les oules

Parmi les 26 oules recueillies, deux sont complètes dans l'US 1236 (**fig. 189 n° 4 et 5**), une est sans jonction entre le col et le fond (**n° 1**), deux oules sont également complètes dans l'US 1237 et sont décorées (**n° 2 et 3**), le reste est constitué de fragments de cols (**fig. 190**). Elles sont toutes à col en bandeau étroit et saillant avec une grande variété dans les profils. Cette variété des profils des bords en bandeaux reflète une certaine évolution. Les uns sont encore dans la tradition des bandeaux de la période précédente, plutôt trapus, très éversés vers l'extérieur (**fig. 190 n° 6, 9, 10 et 11**) sans véritable corniche intérieure, les autres ont un parement vertical et une lèvre saillante rectangulaire ou ronde, à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot avec souvent un fort méplat ou corniche intérieur (e). Les oules complètes ou archéologiquement complètes sont en pâte claire, beige à rose. Elles portent toutes des traces de feu à l'extérieur.

Deux des oules trouvées dans l'US 1237 sont décorées, l'une (**fig. 189 n° 2**, **fig. 191**) est en pâte beige avec de rares inclusions rouges. Haute de 20,2 cm, son diamètre d'ouverture est de 13,4 cm. Le fond est légèrement rentrant et non repris (traces de fil). Les stries de tournage sont marquées à l'extérieur au niveau de l'épaulement formant de très légères moulures. Dans la partie basse du pot, on peut également observer des traces de lissage à l'aide d'un outil formant de petites incisions sur le pourtour. Cette oule est décorée d'une bande d'impression à la molette sous le col, à 6 niveaux de losange. La bande n'est pas continue sur tout le pourtour du vase. Le bandeau est peu dégagé du col et légèrement éversé vers l'extérieur avec une lèvre arrondie saillante et une arête inférieure retombante. Quelques accrocs dans la pâte réalisés avant le séchage complet sont à noter ainsi que la présence de petits agglomérats d'argile, qui dénotent d'un certain inachèvement malgré un souci de décoration. La contenance de cette oule est d'environ 3,82 litres. La fabrication de ce pot est différente des autres, de par les traces de stries conservées dans le bas de la panse, le col peu débordant et le décor de molette.
Si la technique du décor à la molette est plus souvent connue sur les récipients au haut Moyen Âge, elle est tout de même attestée au cours du Moyen Âge classique, notamment sur les oules de l'atelier de potier de Fontenay I à Chartres-de-Bretagne daté au plus haut de la fin du XIe siècle et du début du XIIe siècle, ou encore à Tours ou Chartres (SELLES 1987 : 10). L'association de l'oule à col en bandeau et du décor à la molette, semble être une caractéristique des productions de l'Ouest de la France (Normandie, Haute-Bretagne) (COUANON *et al.* 1993 : 360, FICHET DE CLAIREFONTAINE, BEUCHET 1996 : 103). Néanmoins, un exemplaire similaire à celui d'Étampes (oule à col en bandeau et décor de molette) est conservé au Musée de Pithiviers et a été découvert en contexte funéraire (BARATIN 1973 : 129). Des fragments de panse à décor de molette géométrique sont aussi attestés en Essonne, au Marais (GOUSTARD 1989 : 46) mais sur des pâtes semi-grossières datées alors des Xe-XIe siècles (GOUSTARD 1988 : 19). Un fragment de bord d'une oule identique à celle d'Étampes (bord en bandeau et bande de molette losangique sur le col en pâte sableuse fine) a été également découvert au Val-Saint-Germain (vallée de la Rémarde - hors contexte archéologique) attestant du caractère également local de ce type de décor.

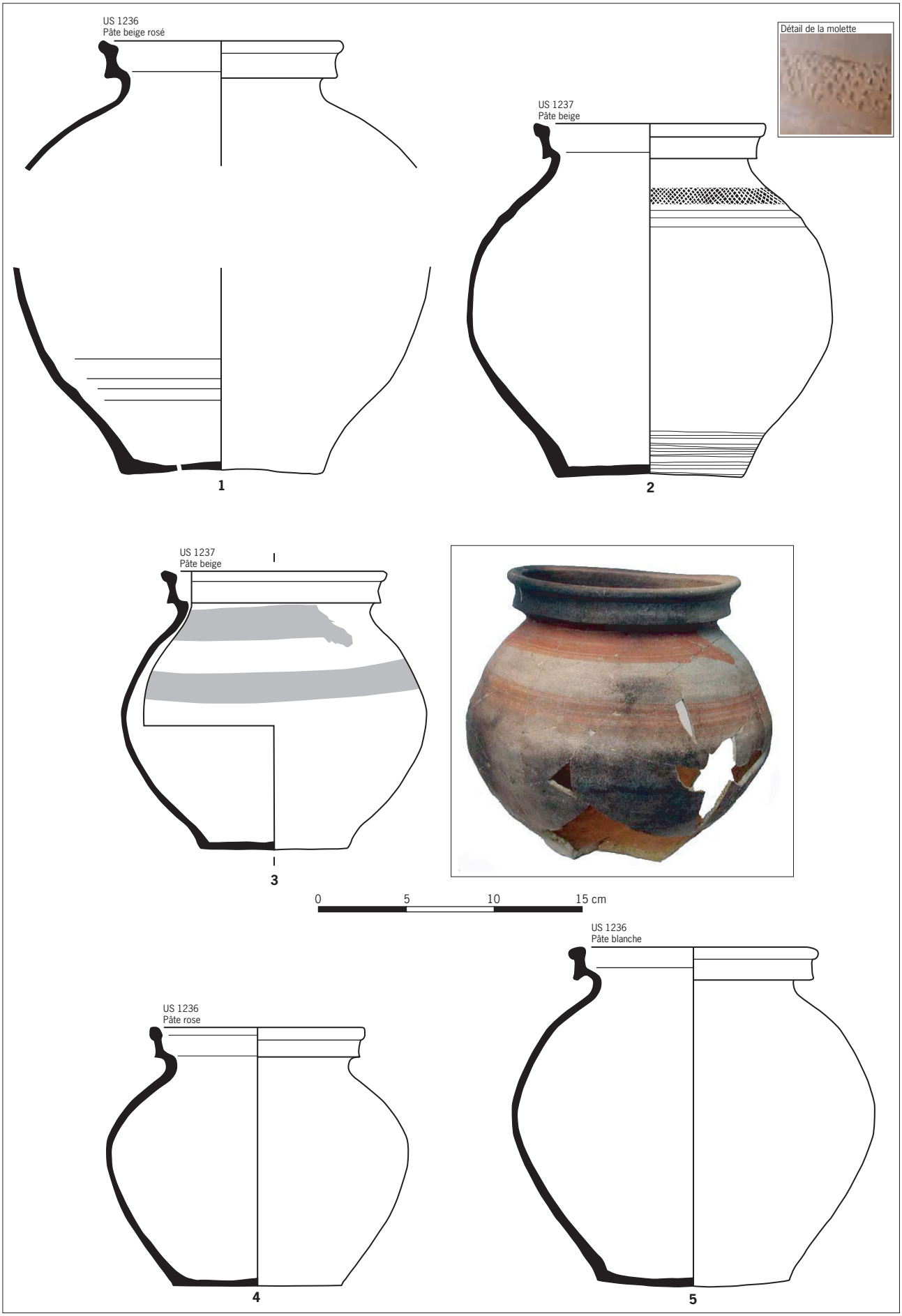

Fig. 189 Latrines 1235, oules à col en bandeau.
Dessins et clichés : Caroline Claude (Inrap)

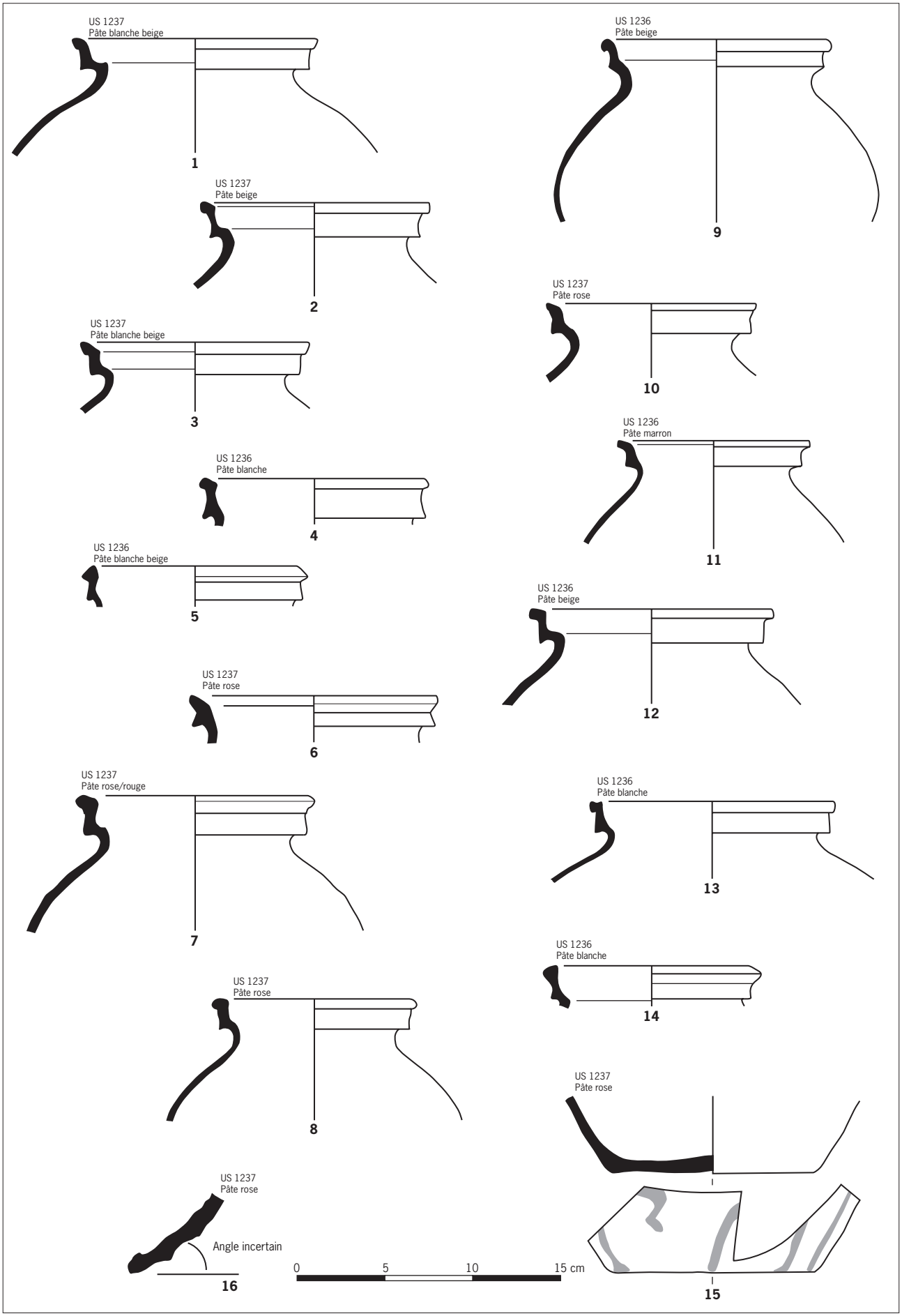

Fig. 190 Latrines 1235, fragments d'oules et de couvercle.
Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 191 Oule à décor de molette losangique.
Cliché : Conservare

L'autre oule décorée est en pâte sableuse beige clair (**fig. 189 n° 3**). Quelques éléments de mica ou quartz très épars sont visibles en surface. Elle est à fond plat et à base très légèrement resserrée. Le fond a été repris car il n'y a plus de traces de décollement au fil visible. Le col est saillant et haut de 1,7 cm. La lèvre est ronde, saillante, à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur. L'arête inférieure du bandeau est saillante. La partie inférieure du pot porte des traces de feu. Une bande de peinture rouge orangé (large d'environ 1,5/1,8 cm), appliquée au pinceau et au tour probablement, forme un ruban continu autour de la panse. Ce décor débute sous le col en bandeau et finit (une fois la peinture dans le pinceau épuisée) dans la moitié supérieure de la panse, après deux tours. Les poils du pinceau forment des stries dans l'épaisseur de la peinture. Une oule au décor semblable a été découverte à Saint-Denis et est datée de la fin du XIe siècle et également à Paris (NICOURT 1986 : 160) datée des XIe ou XIIe siècles. Ce décor de bandes peintes horizontales se rencontre également sur la coupelle (cf. *infra* p. 37).
Les deux autres oules complètes sont en pâte rose (**fig. 189 n° 4**) ou blanche (**fig. 189 n° 5**). L'oule n° 4 est haute de 14,8 cm. Le fond est plat mais non repris : il porte encore la trace du décollement au fil. Le bandeau est haut de 1,7 cm ; légèrement incliné vers l'extérieur, la lèvre forme une baguette ronde et l'arête inférieure est saillante mais non retombante. Sa contenance est d'environ 1,8 litres. L'oule n° 5 est haute de 19,3 cm, son diamètre d'ouverture est de 14 cm. Le col à bandeau est débordant. Le parement du bandeau est vertical (1,8 cm de haut) avec une lèvre saillante arrondie et l'arête inférieure est retombante. Le fond est légèrement concave et non repris. Sa contenance est d'environ 3,4 litres. L'oule n° 1, sans jonction entre les parties haute et basse, est en pâte beige rosé et est de grande dimension. Elle présente intérieurement de fortes traces de tournage dans la moitié inférieure. Elle est à fond rentrant percé d'un trou. Les autres oules sont représentées par des fragments de bords pour la plupart complets et adoptent des profils variés, la plupart sont déliés, dégagés du col, (**fig. 190**), à parement droit ou plus rarement à inflexion (**fig. 190 n° 6, n° 14**), à lèvre ronde ou rectangulaire à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot.
Un fragment de couvercle a été découvert, peut-être résiduel. Il est en pâte rose (**fig. 190 n° 16**).

Le pichet ou pseudo-coquemar ? (**fig. 192 n° 3**)

Un pichet en pâte sableuse beige, à bec et anse plate à l'opposé du bec, archéologiquement complet, a été retrouvé dans l'US 1237. Il a été utilisé comme pot à cuire comme l'attestent les traces de feu sur toute la surface. Il est de petit module, sa capacité est d'au moins 1,39 litre. L'anse est plate et à replis et s'attache directement sur la lèvre. Le col est marqué par un fin ressaut. Un décor de pseudo-flammules orangées orne la panse en débordant un peu sur le col mais pas au-delà. Le décor est difficilement perceptible du fait des traces de feu. Les bandes sont peintes du bas vers le haut. Le bec est pincé et la lèvre est saillante à parement oblique. Le fond est plat mais irrégulier. Typologiquement il est dans la continuité du pichet de la période précédente, à anse plate à replis, à bec pincé, à décor peint sur la panse, mais la pâte est ici bien plus fine. Il est de taille supérieure et sa capacité volumétrique est près de 3 fois supérieure. Par son allure et son usage, il pourrait être assimilé à un pot à cuire. Il s'agit encore une fois d'un récipient très spécifique rencontré uniquement dans cette latrine, ce qui dénote encore une fois de la particularité des vases de ce dépôt.

Le vase de stockage

La forme exacte de ce vase de stockage est incertaine (**fig. 192 n° 4**) : ne sont conservés qu'un fragment de la panse et du fond ainsi qu'un fragment de bord, mais ces deux éléments sont sans jonction. La pâte, épaisse, est principalement rose avec des agglomérats de pâte blanche apparaissant irrégulièrement dans la masse. Des traces de lissage apparaissent très

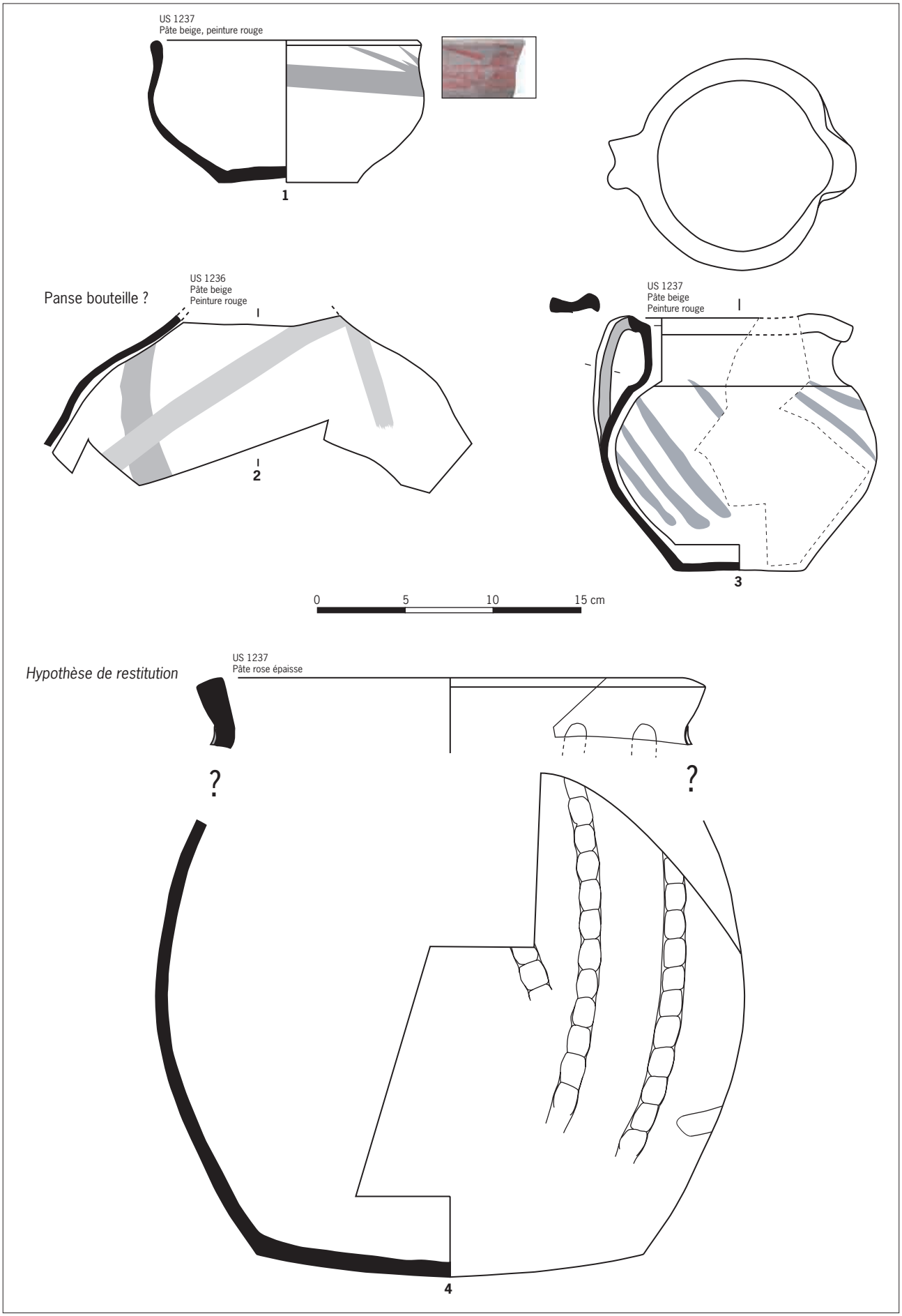

Fig. 192 Latrines 1235. Mobilier céramique de la fin du XIe siècle – début du XIIe siècle.
n° 1 : écuelle ; n° 2 : bouteille ? ; n° 3 : pichet ou pseudo-coquemar ; n° 4 : vase de stockage.
Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

nettement à l'intérieur du pot, indiquant que cette forme a probablement été montée au colombin ou par plaques. Le fond est bombé, lissé extérieurement également. Sur la panse, des bandes d'argile rapportées digitées verticales renforcent et en même temps décorent ce vase. Le fragment de bord est légèrement déversé, la lèvre est formée par un simple épaississement sous lequel prennent naissance les bandes d'argile. Aucune trace intérieure ou extérieure ne fournit d'indication sur son éventuelle utilisation, néanmoins cette grosse forme peut être interprétée comme un vase de stockage, pour y mettre des aliments à conserver. La seule certitude est que ce récipient n'a jamais été au contact des braises (aucune trace de feu). Si la restitution proposée est juste, il s'agit d'une forme totalement inédite.
Le vase de stockage à bandes d'argile rapportée ondées au doigt se rencontre fréquemment sur les sites du Moyen Âge dans le sud de l'Île-de-France, malheureusement le plus souvent à l'état de fragments de bords. Des exemplaires complets sont connus à Dourdan à partir du XIIIe siècle en contexte de production (CLAUDE 2005). À Fosses, des vases de stockage à bandes d'argile rapportées sont datés de la seconde moitié du XIe siècle – début XIIe (GUADAGNIN 2007 : 77, 91). À Saint-Maurice-Montcouronne, sur le site du Marais, des vases de stockage sont attestés en contexte de consommation entre le milieu du Xe et le milieu du XIe siècle (GOUSTARD 1988 : 43 ; GOUSTARD 1989 : 42). La fonction de certains d'entre eux est d'être des cuviers, ou des lessiveuses (présence d'un trou d'évacuation).

Les récipients ayant servi au stockage et au service des liquides

Deux types de cruches sont présents : excepté une cruche à bec tubulaire et une anse plate, l'essentiel des cruches est à deux anses plates et bec tubulaire. La cruche à bec tubulaire à une anse est recouverte d'une glaçure jaune tandis que les autres sont peintes. Les becs tubulaires sont collés à la lèvre. La panse est percée de l'intérieur pour la pose du bec et pénètre légèrement dans le bec. Hormis le bec de la cruche à une anse, massif, tous les becs des autres cruches sont légèrement pincés en leur milieu pour former un rétrécissement. Aucune cruche n'est complète, les fonds présents n'étant pas jointifs avec les parties supérieures de cruches. Elles proviennent toutes de l'US 1236.

La cruche à bec tubulaire et une anse à glaçure plombifère (**fig. 193 n° 2** ; **fig. 194**)
Elle est incomplète, seuls nous sont parvenus le bord et une partie de la panse. Produite en pâte rose, elle est recouverte d'une glaçure jaune couvrante opaque. La glaçure est assez altérée mais opaque. Des bandes d'argile rapportées de section triangulaire ont été apposées avant glaçure. Sous les éléments rapportés tels que l'anse plate et sous le bec, il n'y a pas de glaçure. Un petit amas de glaçure est localisé sur la partie supérieure de l'anse au niveau de la lèvre, probablement un reste de la superposition des pots dans le four. Les bandes d'argiles de section triangulaire ont été réalisées dans la même argile. La lèvre est saillante, arrondie, à extrémité supérieure aplatie. Le bec est tubulaire, massif et accolé à la lèvre. Sur le col, de fines moulures saillent à la surface : il s'agit d'un effet lié au tournage de la poterie. La panse paraît être de forme plutôt globulaire. L'anse est plate et large de 6,3 cm sans replis et s'attache sur la lèvre en l'englobant. Elle présente en son milieu un décor de bande d'argile rapportée.
Un autre fragment de panse en pâte beige recouvert d'une glaçure jaune altérée (**fig. 193 n° 3**) témoigne de l'existence d'une seconde cruche à glaçure plombifère. Elle est ici probablement résiduelle et donc un peu plus ancienne. La pâte paraît également de tradition plus ancienne : elle est à inclusions blanches, un engobe rouge apparaît par endroit sous la glaçure. Un décor de cordons d'argile recouvre la surface du fragment.

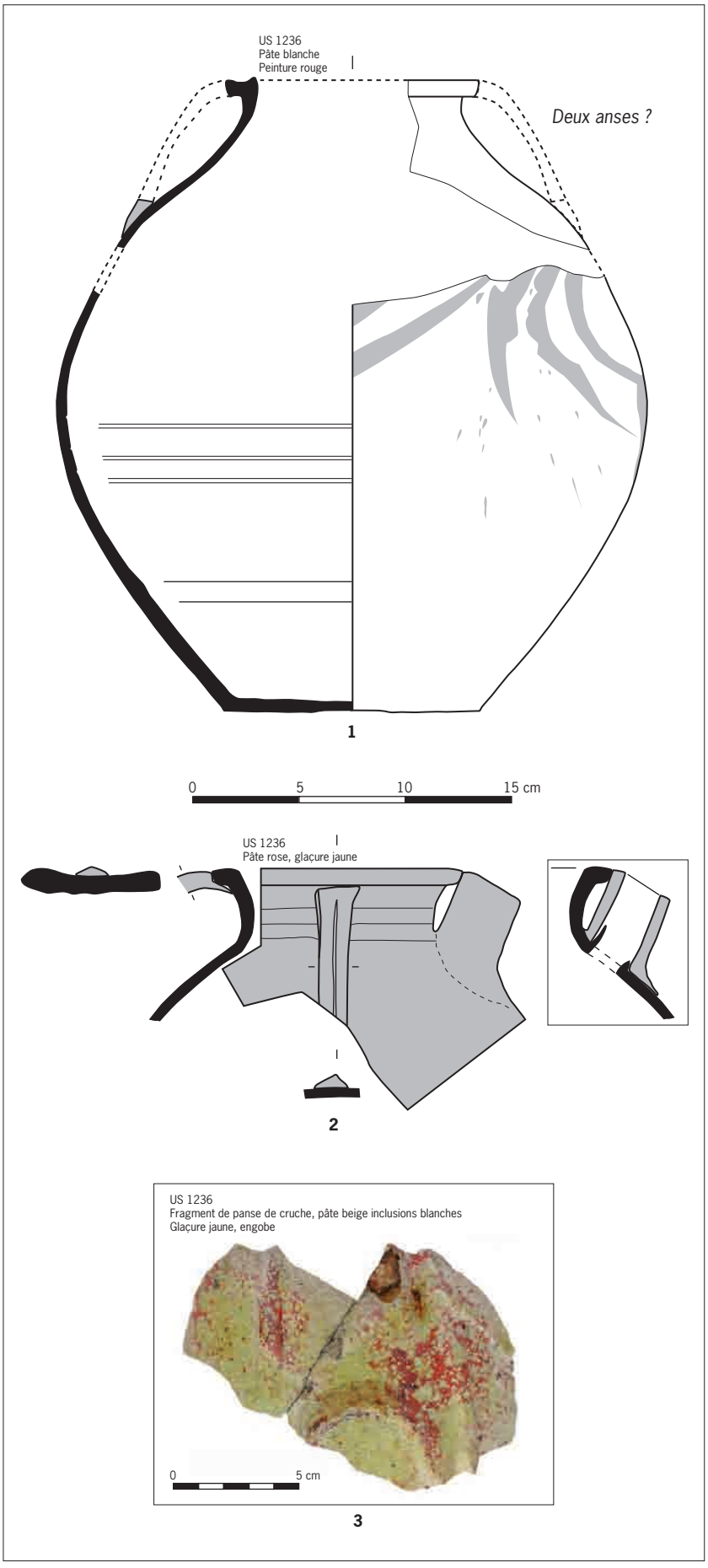

Fig. 193 Latrines 1235. Cruches à bec tubulaire, fin XIe – Début XIIe siècle.
Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 194 Cruche à bec tubulaire et glaçure jaune. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Ces deux éléments en pâte recouverte d'une glaçure appartiennent à des formes luxueuses. En effet, la glaçure, attestée dès l'époque carolingienne, reste tout de même exceptionnelle avant la fin du XIIe siècle et surtout le XIIIe siècle. Les fouilles menées à Orléans ont permis d'identifier une production de céramique à glaçure plombifère dès la première moitié du XIe siècle (JESSET 2003 : 52-53). Il s'agit de cruches de gros module à bec tubulaire tangent à la lèvre et anse plate à l'opposé, très décorées, avec des décors de pastilles, de bandes de renfort voire même d'appliques figuratives. La technique de l'engobage sous glaçure est attestée mais localisée aux appliques uniquement. Ces céramiques, de grande qualité, sont le plus souvent découvertes en milieu urbain comme à Orléans (JESSET 2003, ORSSAUD 1984) ou à Chartres dans le cloître canonial (JOLY 1988) mais rarement en grande quantité. Les fouilles menées à la Charpenterie à Orléans (JESSET 1999 : 90) en ont mis au jour une grande quantité et renvoient, selon l'auteur, à une clientèle particulière. Les cruches d'Étampes ne sont visiblement pas aussi décorées que l'étaient celles d'Orléans mais s'inscrivent probablement dans la même inspiration, le même courant de recherches décoratives qui aboutira au siècle suivant aux pichets décorés et glaçurés. Il est donc envisageable que ces cruches puissent être datées de la deuxième moitié du XIe siècle mais que leur utilisation ait perduré plus longuement que les récipients ordinaires et qu'elles aient donc été destinées à une clientèle particulière.

Les cruches à bec tubulaire et deux anses plates

Elles se rapportent à des productions différentes : pâtes claires, pâtes blanches fines, pâtes à très fines inclusions rouges alors héritage de productions plus anciennes. Des détails typologiques et morphologiques les différencient les unes des autres. Elles n'adoptent pas le même décor, ni la même finesse de pâtes, ni les mêmes profils de lèvre. Une des plus anciennes du lot paraît être la cruche n° 1 (**fig. 193**), incomplète. En effet, par sa pâte blanche avec de fines inclusions rouges et blanches, par son décor en grandes virgules rouges, elle est dans la tradition des céramiques fines carolingiennes. Les stries de tournage sont très marquées à l'intérieur de la panse. La lèvre est saillante, horizontale et légèrement retombante. Elle peut être à une ou deux anses.

En revanche, une autre cruche est plus novatrice (**fig. 195 n° 1** ; **fig. 196**) par la finesse de sa pâte, blanche, sonore, avec de fines inclusions noires qui saillent à la surface ayant parfois entraîné l'éclatement de la pâte. Le décor peint, réalisé après la pose des anses et du bec, est disposé sur le devant de la panse, il s'agit de bandes de fine peinture orange formant une étoile ayant pour centre celui de la panse. Le centre de ce motif est exactement à l'aplomb du bec tubulaire. Celui-ci est mouluré et resserré. La lèvre est saillante et amincie. Les anses plates sont également très amincies dans leur partie centrale et s'attachent sous la lèvre avec un pincement de l'anse aux deux extrémités pour que l'accroche se fasse correctement. Néanmoins, il semblerait que ces anses n'aient plus de réelle fonction de portage mais uniquement une fonction de préhension.

Une autre cruche est également totalement atypique (**fig. 197**, **fig. 198**). Elle est en pâte beige et présente un décor peint caractéristique de bandes de couleur marron à orangé, se croisant, se superposant sur la partie haute de la panse. La peinture a été réalisée probablement à l'aide d'un large pinceau et la couleur varie de rouge foncé, dans la partie la plus chargée en peinture au départ de l'application, à rouge orangé. Pareillement au décor de l'oule peinte, les poils du pinceau forment des stries dans la peinture, créant ainsi un décor dans le décor. Deux bandes d'argiles rapportées digitées appliquées sur toute la longueur

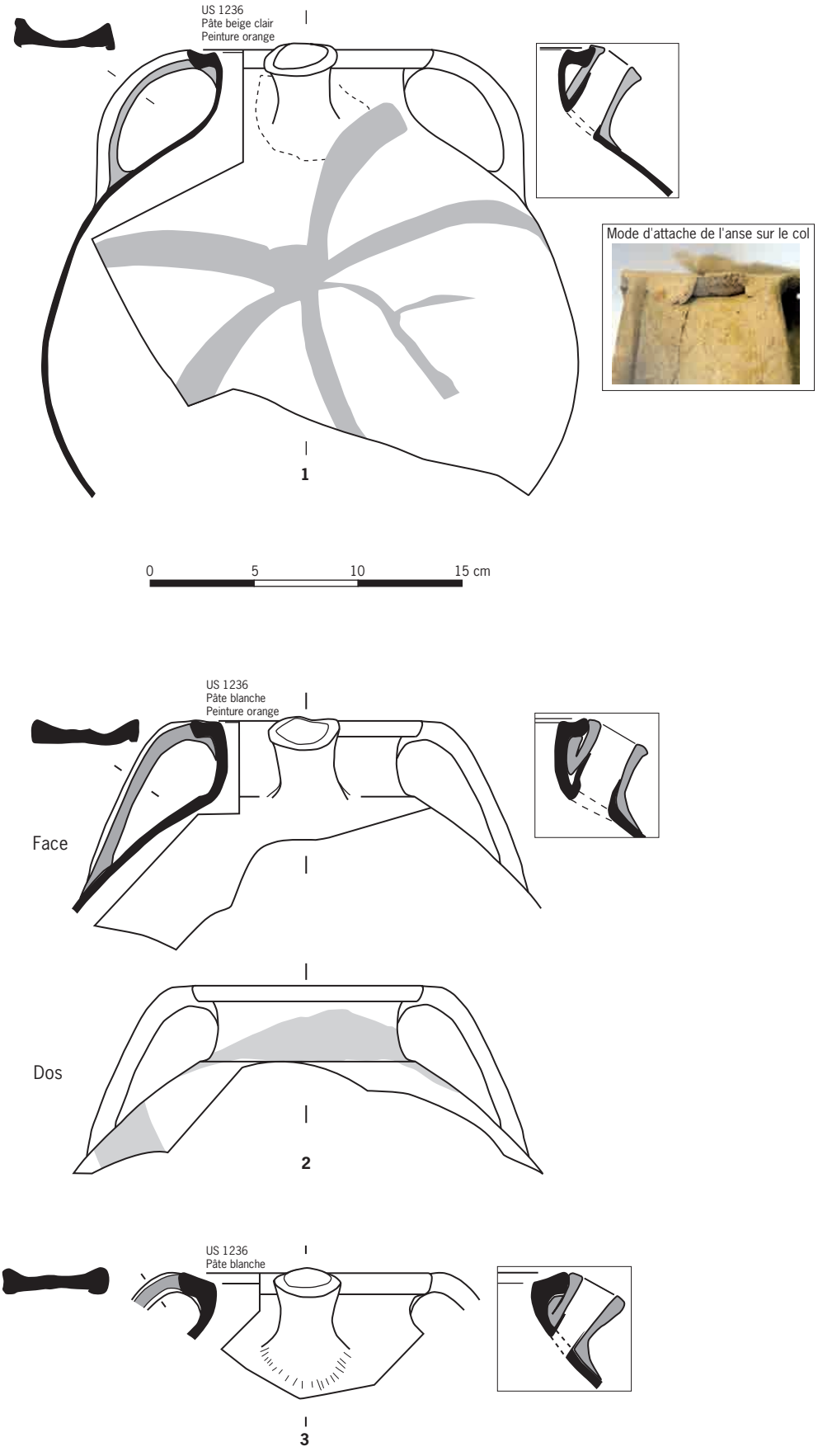

Fig. 195 Latrines 1235. Cruches à bec tubulaire, fin XIe – Début XIIe siècle.

Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 196 Cruche à bec tubulaire en pâte fine claire sonore. Cliché : Conservare

des anses et sur la panse décorent cette cruche tout en la renforçant. Le décor peint a été réalisé avant la pose des anses et du bec tubulaire, particularité rencontrée dans les productions de l'atelier de potier de Saint-Maurice-Montcouronne. La panse est globulaire et porte des traces de déformation, enfoncements probablement dus à une mauvaise manipulation au cours du séchage. Les anses plates s'accrochent sur la lèvre en l'englobant. Cette dernière est saillante, à parement arrondi et à gorge interne. Le col est court. Il s'agit à nouveau d'une forme totalement méconnue, en tout cas inédite, par l'association des bandes d'argile et des bandes de peinture. Il semblerait néanmoins qu'il faille à nouveau chercher sa provenance du côté des ateliers de potiers de Saint-Maurice-Montcouronne où des cruches à bec tubulaire à deux anses et décor peint de bandes se croisant sont attestées.

Les autres fragments de cruches à bec tubulaire (**fig. 195 n° 2** et **n° 3**) présentent les mêmes caractéristiques générales : deux anses plates à replis, un bec tubulaire pincé, une lèvre saillante à extrémité plate ou inclinée vers l'intérieur du pot. Une des cruches porte la trace d'un décor peint de couleur marron remontant jusque sur le col : bande et aplat.

La bouteille

Un fragment de moitié supérieure de panse en pâte beige, cœur gris, micacée, ne présentant aucune attache d'anse, a été identifié comme une possible bouteille (**fig. 192 n° 2**). Aucun élément de bord n'est associé à cet ensemble de tessons. La panse présente des déformations similaires à celles de la cruche à décor de bandes rapportées et décor peint. Des bandes de peinture se croisent sur la partie haute de la forme. Elles sont de couleur marron rouge et identiques à celle de la cruche à bec tubulaire.

Les fonds

Les fonds sont soit plats mais alors irréguliers, ou rentrants voire légèrement bombés. Aucun des fonds reconstitués ne portait le signe d'une quelconque réutilisation postérieure en tant que forme ouverte. En revanche, certains étaient perforés d'un trou pour un usage secondaire à ce jour indéterminé. Des fonds percés sont attestés sur le site au XIIIe siècle mais la perforation n'est alors pas isolée : le récipient était recyclé comme ustensile pour la distillation (cf. p. 99). Il ne semble pas qu'il s'agisse ici de la même fonction, la perforation étant ici unique et de toute petite taille.

La coupelle

Cette coupelle, archéologiquement complète, est en pâte sableuse fine beige foncé (**fig. 192 n° 1** ; **fig. 199**). Quelques éléments de mica sont visibles en surface mais très épars, semblablement à la pâte de l'oule ornée d'une bande de peinture. Le fond est convexe. Des traces de décollement au fil sont visibles sur le fond. L'ouverture n'est pas ronde : cette déformation est-elle volontaire ou non ? La lèvre est ronde et confondue avec le col. La panse est légèrement carénée. L'intérieur de ce récipient porte d'importantes traces de noir de fumée : il semblerait que cette forme ait pu être utilisée comme lampe ou pour faire brûler quelque chose. Une bande de peinture rouge (1,5 cm de large) est appliquée au niveau du col sous la lèvre probablement au pinceau. À Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne), des écuelles sont attestées en pâte fine (GOUSTARD 1989 : 47) : elles y sont datées du XIe siècle. Les deux récipients à décor de bandes horizontales, coupelle et oule, sont de même facture et pourraient provenir d'un même atelier. Des récipients similaires trouvés à Saint-Denis avec ce décor peint sont datés de la fin du XIe siècle.

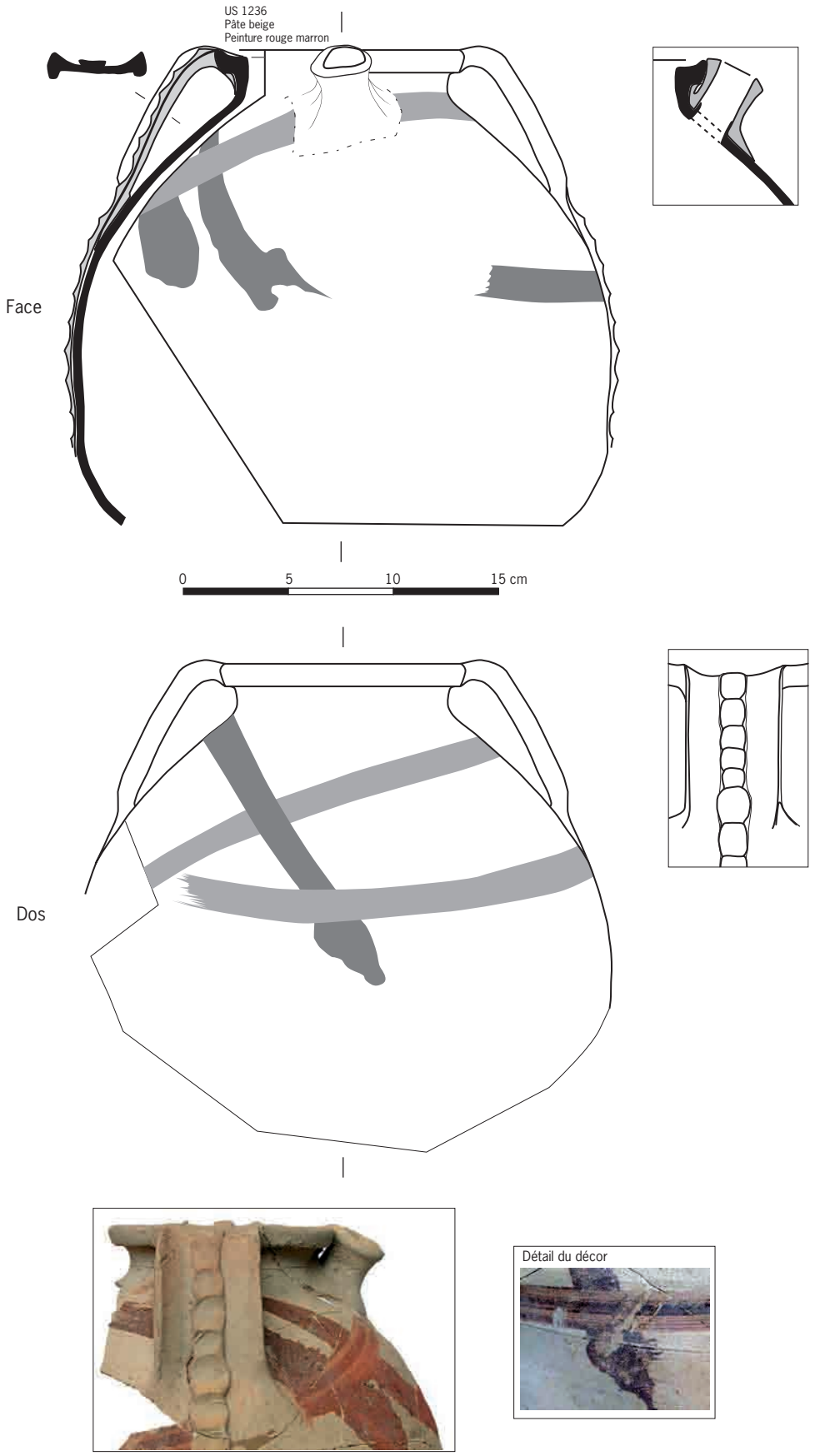

Fig. 197 Latrines 1235 : cruche à bec tubulaire.
Dessins et clichés : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 198 Cruche à bec tubulaire.
Cliché : Conservare

Fig. 199 Coupelle en pâte sableuse beige foncé.
Cliché : Conservare

Synthèse

La composition de ce dépotoir est tout à fait caractéristique sur plusieurs aspects :

- l'état de conservation assez exceptionnel,
- l'importance des décors au vu de la composition du dépôt (récipients utilitaires),
- la plupart des récipients se différencient les uns des autres sur un plan technique et typologique, semblant indiquer qu'ils proviennent de plusieurs ateliers de potiers,
- la répartition des formes par unité stratigraphique.

En effet, le mobilier céramique de ces latrines est tout à fait exceptionnel de par son état de conservation, des pots étant complets ou archéologiquement complets, ce qui n'est pas le cas dans les autres structures de cette période. Il s'agit d'un des rares dépôts primaires observés pour cette phase de l'occupation du site. De plus, la composition de ce dépotoir est également significative. La répartition des formes par unités stratigraphiques met en avant l'origine bien distincte de ces deux niveaux, correspondant à deux rejets distincts : les cruches ont été retrouvées dans l'US 1236, qui contenait également une partie des oules, tandis que l'US 1237, se caractérisait par les formes atypiques que sont le pichet à anse plate, la coupelle, le vase de stockage et une partie des oules dont les deux oules décorées.

Le vaisselier représenté ici (**fig. 200**) est caractéristique d'ustensiles liés à la cuisine (cuisson des aliments) et au stockage ou service des liquides (cruches). Les cruches sont d'un module qui semble incompatible avec un service à table, leur capacité volumétrique étant trop grande : elles étaient donc probablement utilisées plus pour le stockage des liquides. Les oules et le pichet à anse plate ont été utilisés pour la cuisson des aliments, de même que les oules décorées. La coupelle est le seul récipient destiné au service de la table mais qui semblerait avoir également eu une utilisation autre. La particularité de cet ensemble est la présence récurrente du décor sur la plupart des récipients d'usage courant : est-ce lié à un statut privilégié des usagers ?

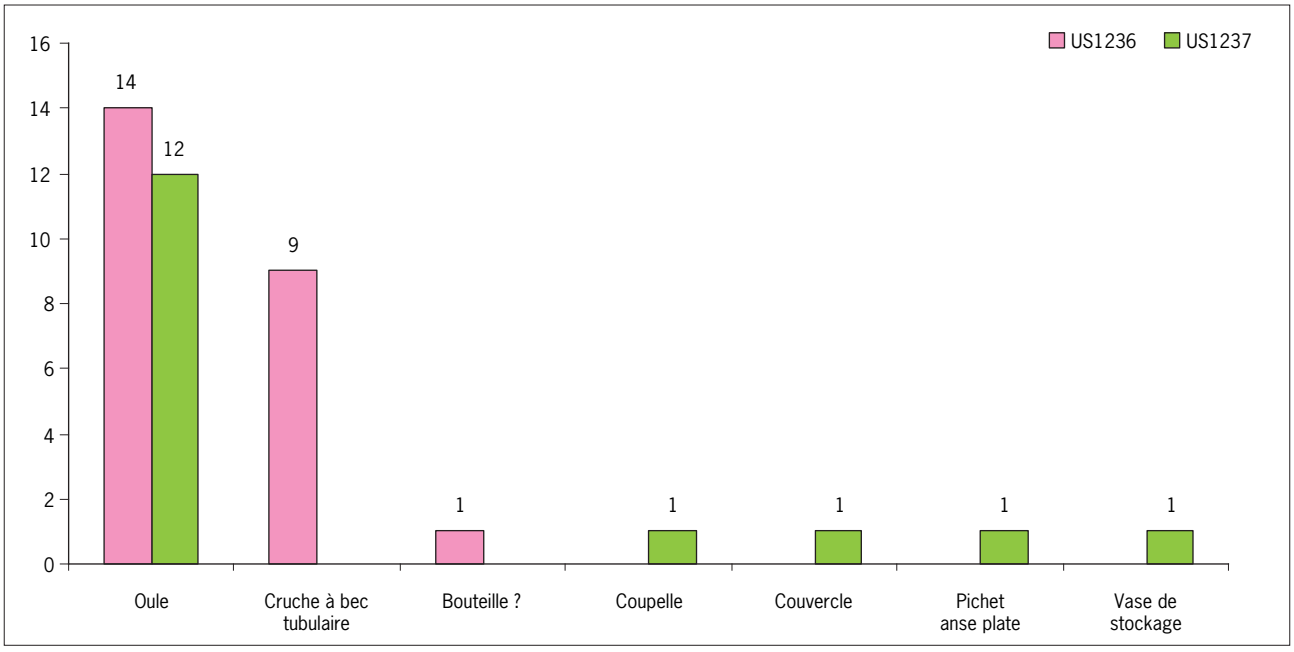

Fig. 200 Répartition des récipients de la latrine 1235 par US.

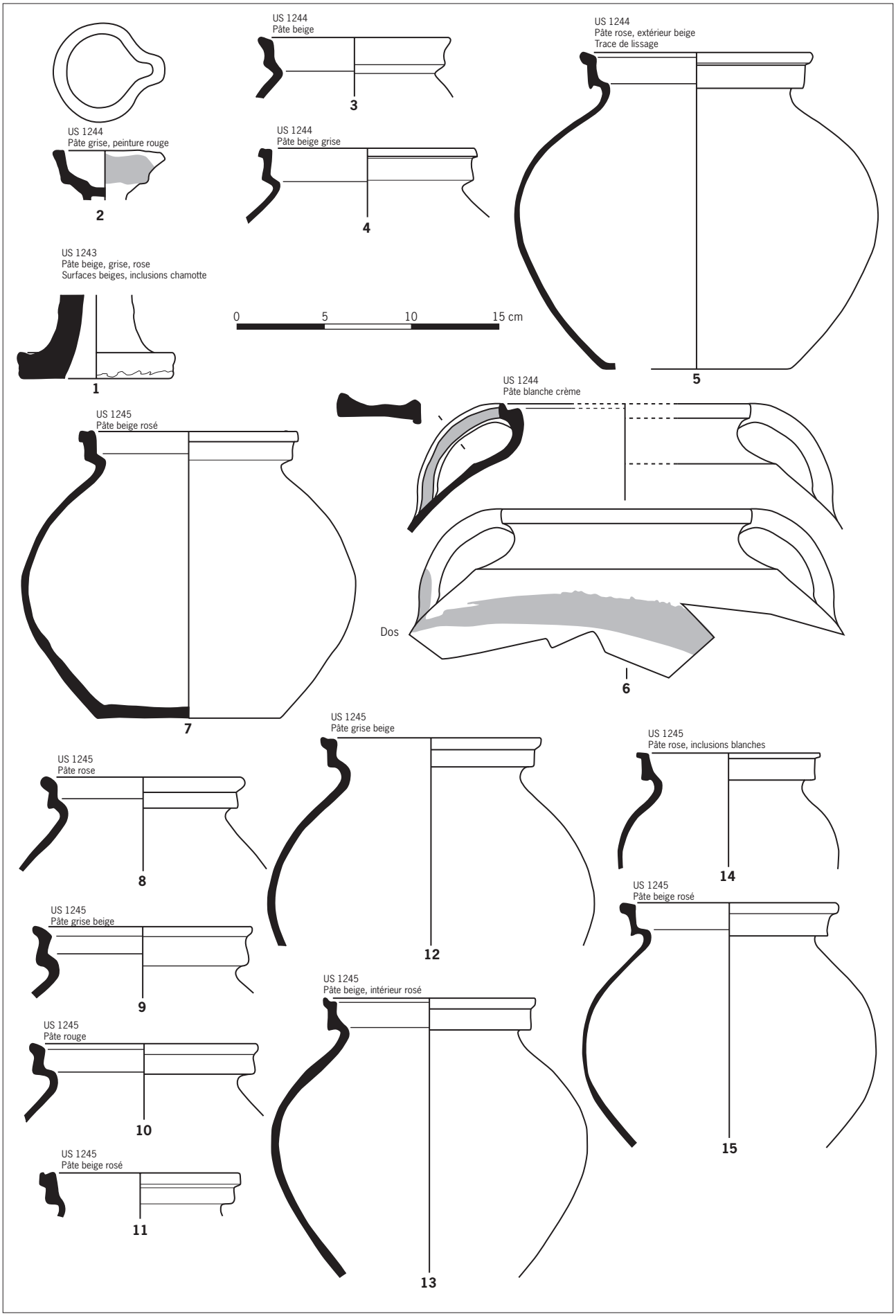

Fig. 201 Latrine 1246. Céramiques de la fin du XIe siècle – début XIIe siècle.
n°1 et 2 : lampes ; n°3 - 5, 7- 15 : oules ; n°6 : cruche. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Ces latrines offrent une diversité dans le répertoire des pâtes, des formes et des décors, que ce soit de la glaçure, des impressions à la molette, des bandes peintes, des bandes croisées ou des aplats inorganisés, que l'on ne retrouve pas au sein d'autres structures. L'origine de ces céramiques est incertaine mais des regroupements peuvent être faits entre différents récipients par leur pâte et leur décor :

- les deux récipients à décor de bandes horizontales, coupelle et oule, sont de même facture et pourraient provenir d'un même atelier. Des récipients similaires ont été trouvés à Saint-Denis avec ce type de décor peint et sont datés de la fin du XIe siècle. Les oules à décor peint se rencontrent effectivement plus vers Paris que vers le sud

- le décor peint de bandes se croisant réalisé avant la pose des anses est une particularité observée sur les ateliers de potiers de Saint-Maurice-Montcouronne,

- les molettes losangiques sur l'épaule des oules à col en bandeau est une particularité observée sur des tessons trouvés au Val-Saint-Germain (hors contexte), et dans le Centre (Pithiviers) ou l'Ouest (Bretagne). Comme cela a été évoqué plus, il semblerait que cette association (oule et molette) soit donc plus une particularité de l'Ouest et du Centre que de Paris.

- les cruches à bec tubulaire glaçurées sont connues à Orléans mais sont de facture différente (JESSET 2003 : 52).

Cette diversité n'atteste peut-être pas forcément d'une multiplicité des centres d'approvisionnement – les récipients sont probablement pour la majorité des produits faits localement - mais est significative de la position géographique d'Étampes à la limite de plusieurs aires d'influence tant parisiennes que chartraines ou orléanaise. La proportion des décors qui représentent sur cet ensemble près de 40 % des céramiques recueillies, leur diversité, la singularité de la plupart des récipients décrits, le caractère luxueux de ce dépôt, qui outre ces céramiques décorées était composé d'un bassin métallique, sont autant d'éléments qui associés les uns aux autres indiquent un statut à part des occupants du lieu.

▪ Les latrines 1246

Ces latrines sont voisines des latrines 1235 mais leurs remplissages diffèrent : quelques remontages ont été faits mais seules deux oules sont archéologiquement complètes. Le dépôt se compose principalement d'oules. Trois US ont été distinguées à la fouille, l'US 1243 avec 61 tessons, l'US 1244 avec 150 tessons et l'US 1245 avec 199 tessons, soit un total de 410 tessons. Les deux principaux groupes techniques présents sont les pâtes blanches à beiges (221 tessons) et les pâtes roses à rouges (139 tessons) mais également des pâtes claires à inclusions blanches (18 tessons), des pâtes épaisses et d'autres groupes non référencés (pâte grise, pâte beige et rosé à glaçure jaune et pâte indéterminée). Le type de dépôt, principalement des oules, a conditionné la faible importance des décors peints qui ne représente que 7,3 % des tessons alors inorganisé ou en bandes, le décor s'installant principalement sur les cruches. Certaines céramiques ont des parois très fines (oules) : 3 mm à l'extremum de la panse.

Ce dépotoir se compose principalement de formes liées à la cuisson des aliments (22 oules) et au service des liquides (7 cruches). Deux oules à col en bandeaux parmi les 22 individualisées sont archéologiquement complètes : une en pâte rose dans l'US 1244 (**fig. 201 n° 5**) et l'autre en pâte beige rosé dans l'US 1245 (**fig. 201 n° 7**). Celle de l'US 1244 porte des traces de lissage sur la

Fig. 202 Lampe de la latrine 1246 avec trace de curage dans le fond. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 203 Tesson à décor de bande d'argile rapportée en pâte beige et rosé à glaçure jaune externe, latrine 1246. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 204 Jeton ou palet taillé dans un fond de récipient avec élément de préhension. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

surface de la panse réalisé à l'aide d'un outil à fines dents formant de fines stries. Toutes portent sur la panse des traces de feu, signe d'une exposition à la flamme d'un foyer, pour la cuisson des aliments. Les hauteurs des cols en bandeaux varient entre 1,7 et 2 cm. Ils sont tous saillants, dégagés de la panse. Le parement peut être légèrement incliné vers l'extérieur (**n° 15**). Les lèvres sont saillantes, rectangulaires le plus souvent ou arrondies, à surface supérieure parfois moulurée (**n° 13**) ou plate (**n° 14 et 15**) et inclinée vers l'intérieur du pot. L'arête inférieure du bandeau commence à retomber sur certains des bandeaux (**n° 5 et 15**). Deux fragments de bord d'oule sont atypiques : le n° 3 et le n° 11. Les moulurations du parement du premier sont douces, sans arête ; le deuxième est lui, plus trapu que les autres. Ils sont probablement résiduels. Les diamètres d'ouverture varient entre 11 cm (**fig. 201 n° 14**) et 14 cm, dégageant ainsi deux principaux modules d'oules, un module de petite oule (**n° 14**) et un module de moyen format.

Deux éléments attestent de la présence d'au moins deux cruches à bec tubulaire (NMI = 7). Un fragment de bord de cruche à anse plate est en pâte blanche crème avec un décor peint de bandes de peinture. Sur cet exemplaire, le décor a été réalisé après la pose des anses. La lèvre est rectangulaire saillante et l'extrémité supérieure est à gorge. L'anse plate (L = 4,9 cm) s'attache sur la lèvre. Le col est court, faiblement marqué. L'autre est un fragment de bec tubulaire de cruche en pâte rouge. Un fragment de bord de cruche atteste quant à lui de la présence dans ce lot d'une cruche à bec tiré, dont seule l'amorce est visible, et à lèvre saillante.

Les lampes sont représentées par deux individus : un fragment de socle d'une lampe à pied (**fig. 201 n° 1**) en pâte sableuse beige et un réservoir de lampe à pied en pâte grise sableuse (**fig. 201 n° 2**). Le fond du socle n'a pas été repris, ni extérieurement (bourrelet d'argile sur le pourtour du socle), ni sur le fond (traces du décollement au fil). Le réservoir à bec est complet et porte des traces de peinture rouge sur les parois extérieures et également à l'intérieur. L'intérieur est recouvert de noir de suif qui a été gratté comme en témoignent les traces de curage dans le fond du réservoir. (**fig. 202**).

Parmi les autres fragments, il faut signaler :

- un tesson en pâte à structure lâche, de couleur beige rosé à inclusions blanches, aux surfaces extérieure et intérieure recouvertes d'une peinture orangée pourrait appartenir à une forme inédite dont un fragment de bord - pâte et décor identiques - a été retrouvé dans le fossé médiéval. Il s'agirait d'une forme ouverte droite, de faible diamètre, ressemblant à un mortier (**fig. 221 n° 9**).

- un tesson de pichet/cruche avec décor de bande d'argile rapportée en pâte beige et rosé à glaçure jaune externe (**fig. 203**) avec des inclusions marrons éparses. Les argiles de la bande rapportée et de la panse sont différentes. Celle de la panse est en pâte beige et celle du cordon est en pâte grise. La bande a un décor imprimé, des cupules, et des traces de peinture orange sont décelables à l'intérieur.

- trois fragments de panse appartenant à un vase de stockage, en pâte rose extérieur gris. Un des fragments porte des bandes d'argile rapportée digitée, servant de renfort.

- un fragment de fond non repris en pâte beige à inclusions blanches. Des enlèvements caractéristiques sur tout le pourtour laissent envisager que celui-ci a été récupéré pour être ensuite utilisé comme forme ouverte.

- un jeton ou palet en pâte beige à élément de préhension finement taillé dans un fond d'oule (**fig. 204**). Ce palet était probablement destiné à servir au jeu.

Les latrines 1246 et 1235, bien qu'elles n'aient pas été totalement fouillées car arasées ou leur fond non atteint, ont des proportions équivalentes au niveau des formes individualisées. Les latrines 1235 ont 40 NMI, les latrines 1246, 34. Les latrines 1235 ont 62 % d'oules, alors que les latrines 1246, 66 % , les cruches sont représentées à 28 % dans les premières et à 21 % dans les deuxièmes. Bien que similaires au niveau des céramiques représentées, elles sont très différentes quant aux proportions de céramiques décorées, l'une a 38,9 % de céramiques décorées tandis que l'autre 7 %. Cela tient au fait que les cruches, principal support des décors peints, sont moins bien conservées dans les latrines 1245 (fragments de bords : parties exemptes de décor) que dans les latrines 1235 en meilleur état de conservation. Ces latrines ont très certainement été comblées en même temps avec des rejets liées à un habitat voisin (maison canoniale ?).

La fosse 1262 et le puits 1217

▪ La fosse 1262

La fosse 1262, de petite dimension, a été repérée lors du diagnostic archéologique de 2003. Le mobilier de l'US alors créée (US 1101) a été intégré à l'US 1262, de la fouille de 2005. Il correspond à un ensemble homogène de cruches en pâtes claires, beige ou beige rosé, avec lampes à pied creux et de deux fragments d'oules à col en bandeau. Toutes les céramiques de cet ensemble sont en pâte beige à beige rosé soit 98 % , excepté 5 tessons de panse en pâte grise et rouge. Les lampes sont au nombre de trois individus, une est complète, de la deuxième n'est conservé que le pied, coupelle et réservoir ayant disparu, et de la troisième n'est conservé qu'un fragment de coupelle intermédiaire.
La lampe complète (**fig. 205 n° 6**) est exceptionnelle par son état de conservation car il ne manque qu'un fragment de bord du réservoir (**fig. 206**). Haute de 19 cm, elle est sur pied creux à coupelle intermédiaire. Le socle conserve les traces de décollement au fil. Elle est en pâte beige sableuse dense avec quelques rares inclusions rouges. Le pied est tourné, creux jusqu'à la base du réservoir. Celui ci est quasi intact, il manque un fragment du bord, et porte des traces de suif sur les bords des lèvres. Le socle présente des traces de décollement du tour au fil. Le réservoir est à bec et est de petite capacité. L'autre lampe à coupelle intermédiaire sur pied creux (**fig. 205 n° 7** ; **fig. 207**) nous est parvenue sans les trois éléments saillants que sont la base, la coupelle et le réservoir. Ils semblent avoir été volontairement enlevés comme en témoignent les traces nettes d'enlèvements, probablement pour un usage secondaire mais indéterminé. La pâte de cette lampe est de couleur grise dans ses parties les plus épaisses, alors avec des traces de carbonisation de végétaux dans la masse, et de couleur beige rosé dans ses parties les plus fines ainsi qu'en surface. Le réservoir, absent, était souligné par un cordon à décor d'impression formant des vaguelettes. Le pied de cette lampe est plus massif que celui de la lampe 1, les stries de tournage sont plus marquées et rendent la préhension plus aisée. La dernière lampe (**fig. 205 n° 8**) est représentée par un fragment de coupelle intermédiaire en pâte beige rosé. Le profil de cette coupelle est différent de celle de la lampe complète : la lèvre est ici moulurée et éversée.
Dans la typologie des lampes de Saint-Denis, ces trois lampes correspondent au type C3 alors daté du XIe siècle (LEFÈVRE MEYER 1988 : 78). Un exemplaire similaire daté de la fin du XIe siècle–début du XIIe siècle a également été retrouvé à Chartres-de-Bretagne (COUANON *et al.* 1993 : 371).

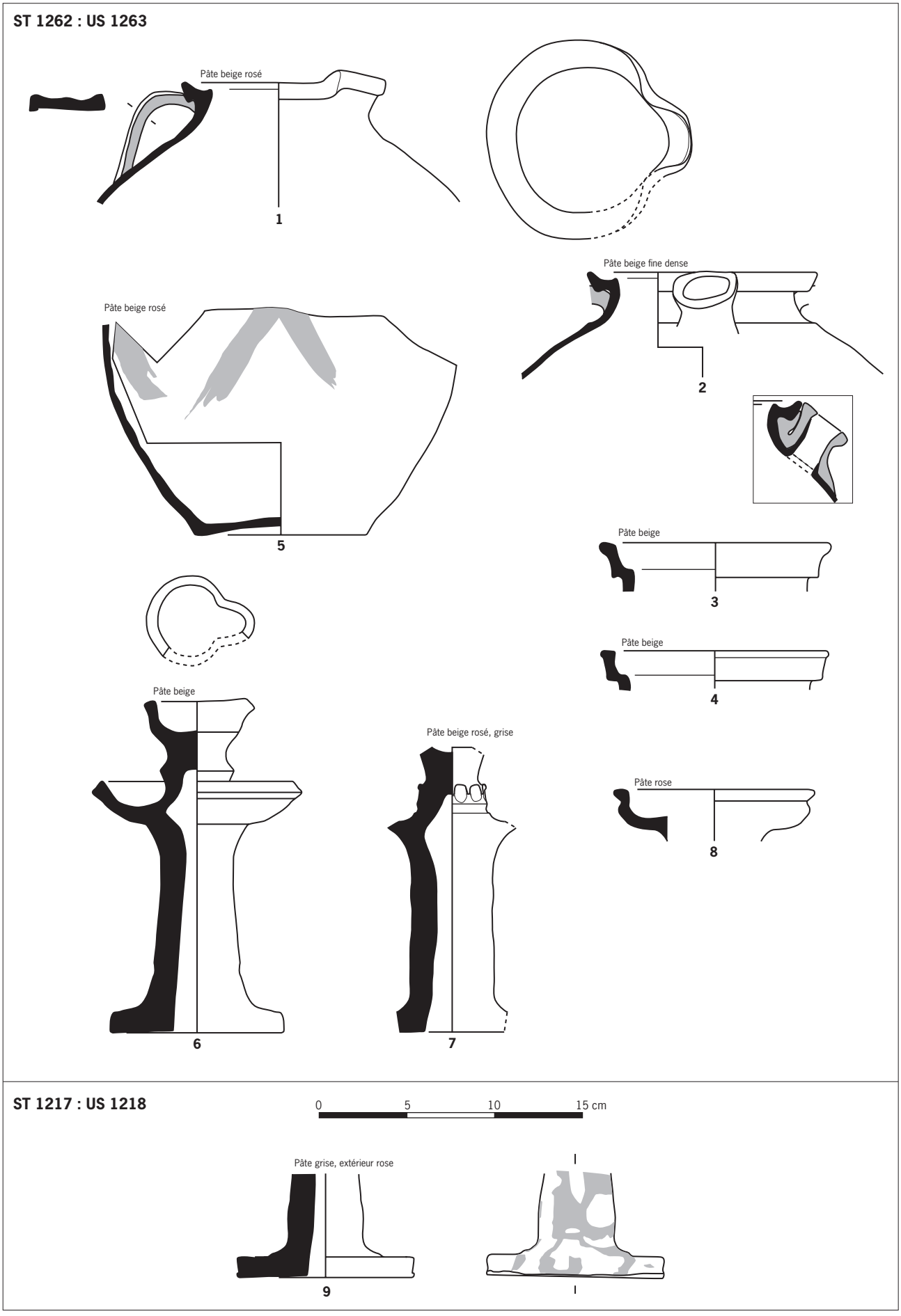

Fig. 205 Fosse 1262 et puits 1217. Céramiques de la deuxième moitié du XIe siècle.
n° 1 et 2, n° 5 : cruche ; n° 3 et 4 : oules ; n° 6-9 : lampes. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 206 Lampe complète de la fosse 1262.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 207 Lampe de la fosse 1262 aux éléments saillants enlevés volontairement.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 208 Panse de cruche de la fosse 1262 à décor de molette et peinture.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Les cruches au nombre de 4 sont toutes en pâte beige ou beige rosé. La pâte de l'une d'elle (**fig. 205 n° 1**) est semblable à celle de la lampe n° 8. Une des cruches présente une pâte plus fine, plus dense et plus sonore (**fig. 205 n° 2**). Les décors employés sont des décors de bandes se croisant, des décors inorganisés ou des décors à la molette associés à de la peinture. Aucune n'est complète. Les cols sont courts et les éléments verseurs s'inscrivent dans la hauteur du col. Deux types principaux ont été reconnus : la cruche à une anse et bec pincé et la cruche à bec tubulaire. La cruche à bec pincé (**fig. 205 n° 1**) est en pâte beige rosé. L'anse large, plate et à replis, est à l'opposé du bec et s'accroche sous la lèvre mais la lèvre est écrasée aux intersections avec l'anse pour son maintien, en laissant saillir la lèvre. L'appartenance d'un fragment de fond rentrant avec sur la panse un décor peint de bandes se croisant à cette cruche est incertaine (**fig. 205 n° 5**). Le décor s'installe sur l'extremum de la panse et ne descend pas jusque la base du récipient. La cruche à bec tubulaire et deux anses plates (**fig. 205 n° 2**) est en pâte beige fine, dense et sonore. L'anse, disparue, s'attache sous la lèvre, amincie par écrasement. Le bec tubulaire, trapu, est évasé et tangent à la lèvre et porte des traces de peinture : celles-ci résultent de coulures d'autres pots lors du séchage. La panse est percée de l'intérieur vers l'extérieur pour la pose du bec. La lèvre est saillante rectangulaire retombante et à extrémité supérieure à gorge. Un autre fragment de bord de cruche à anse plate et bec tubulaire probable car manquant a également été retrouvé. La lèvre est saillante horizontale relevée à gorge sur extrémité supérieure. L'anse s'attache en englobant la lèvre. Une finition après la pose des éléments rapportés est à noter comme éventuel élément caractéristique d'une marque de fabrique : l'extrémité supérieure de la lèvre comporte des traces de lissage à l'outil (?) qui se poursuivent sur l'anse et sur l'attache basse de l'anse au niveau de la panse. Cette dernière est peinte, le décor, de couleur orange, est inorganisé : traînées au pinceau, coulures. Seul un très léger ressaut sur la panse marque le col, quasi inexistant
Un fragment de panse de cruche à anse plate présente un décor de molette losangique associé à un décor peint (**fig. 208**). La molette présente ici trois niveaux de losanges, contrairement à la molette de l'oule des latrines 1235 à six niveaux de losange. L'anse a disparu, ne sont conservées que les accroches. Le décor à la molette est apposé sous le col à la liaison col panse, les anses sont ensuite posées et le décor peint de bandes et traînées de peinture se croisant réalisé en dernier. De même que pour le fragment précédent, des traces de lissage à l'outil sont visibles au niveau de l'attache de l'anse sur la panse. Les enfoncements liés à la pose de l'anse sont visibles à l'intérieur du pot.

Les oules sont attestées par deux fragments de bords en bandeau en pâte beige dont la hauteur des bandeaux varie entre 1,7 et 2 cm. Les bandeaux sont faiblement moulurés, l'un des deux est incliné vers l'extérieur (**fig. 205 n° 3**) avec une arête inférieure retombante tandis que l'autre est plus trapu et sans arête inférieure retombante (**fig. 205 n° 4**). Ils sont probablement légèrement plus anciens que ceux des latrines précédentes, peut-être résiduels.

La composition caractéristique de ce petit dépôt est significative : ce dépôt était destiné au service des liquides et à l'éclairage. Cette singularité a-t-elle une explication dans la proximité de l'église Notre-Dame ? Est-elle liée à un habitat spécialisé ? Correspond-elle à un rejet d'un lieu où consommation des liquides et éclairage étaient justifiés ? Il serait également intéressant de connaître l'usage secondaire auquel a été affectée la lampe sur pied retaillée. C'est également un ensemble très homogène de cruches. Des similitudes techniques (pâtes identiques) et typologiques (finition des bords et des anses) attestent de la même origine pour ces céramiques, du même atelier de production. Cet ensemble pourrait être daté de la deuxième moitié du XIe siècle–début XIIe siècle.

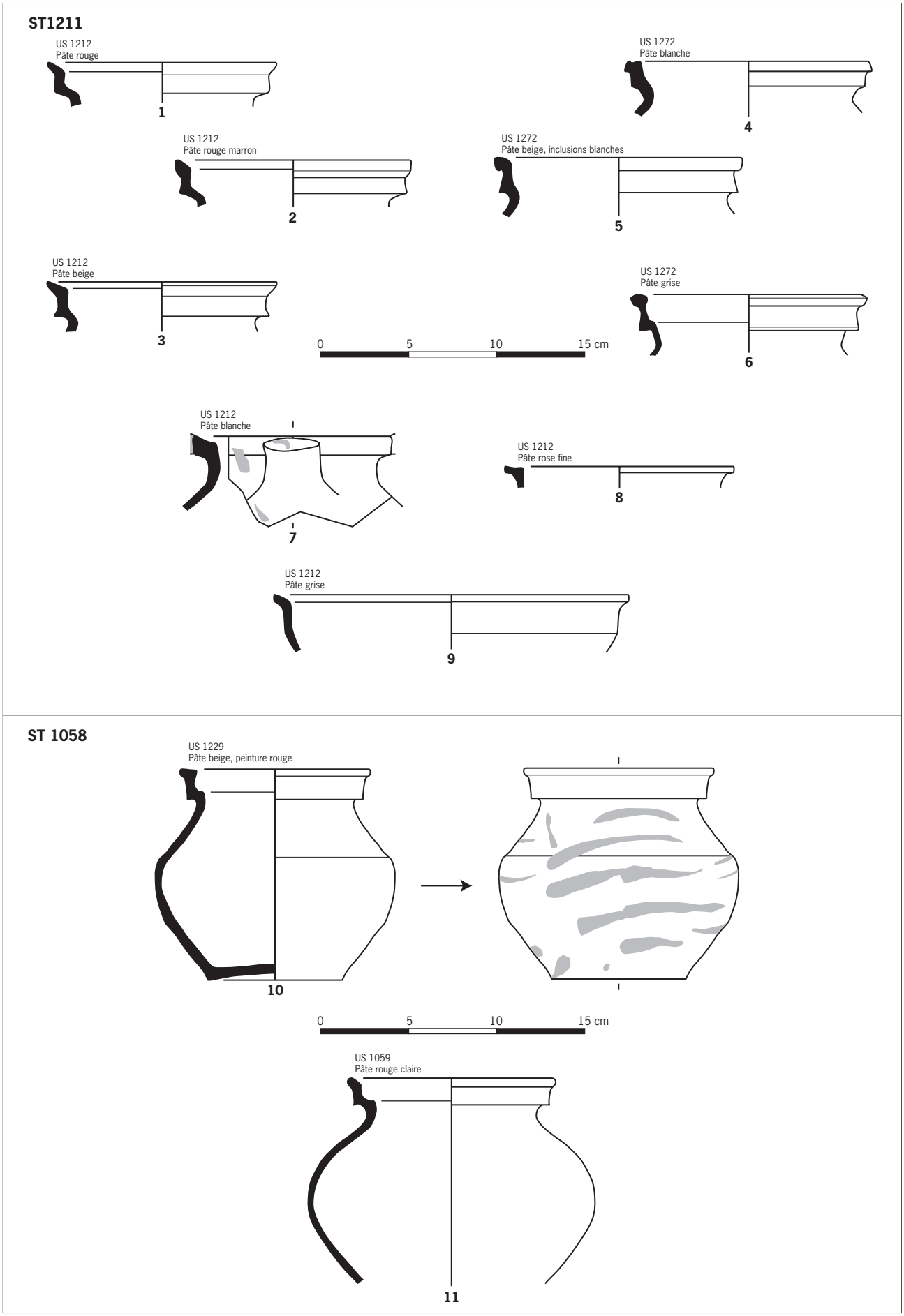

Fig. 209 Puits 1211 et latrines 1058. Céramiques de la deuxième moitié du XIe siècle – début XIIe siècle.
n°1-6, n°10 et 11 : oules ; n°7 : cruche ; n°8 : cruche ou pichet ; n°9 : coupelle. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

▪ Le puits 1217

7 tessons ont été recueillis dans cette structure perturbée par les installations postérieures, dont un fragment de pied de lampe en pâte sableuse fine beige grise à décor peint orange (**fig. 205 n° 9**). Le décor est inorganisé et se compose de fines traînées de peinture, des coulures.

Le puits 1211

Le remplissage de ce puits est très fragmentaire, il n'y a aucune forme archéologique complète. Il s'agit d'un dépôt secondaire. Deux unités stratigraphiques ont été distinguées à la fouille, l'US 1212 et l'US 1272. L'US 1212 comptabilise 213 tessons et la 1272, 55. Les pâtes sont sableuses fines. Le groupe technique le plus représenté est celui des pâtes blanches à beige qui totalise 135 tessons soit 50 %. Le groupe technique suivant est celui des pâtes roses à rouges qui comptabilise 78 tessons soit 29 %. Des récipients, oules et cruches, sont produits en pâte beige à inclusions blanches. 9,7 % des céramiques portent un décor de bandes ou de coulures, de couleur marron à orange. Les US ont été rassemblées pour la description ci-après.
Les oules à col en bandeaux (14 NMI) ont une hauteur de bandeau qui varient entre 1,5 cm et 2,1 cm. Le plus petit (**fig. 209 n° 4**), trouvé dans l'US 1272, est également le plus trapu, avec une inclinaison du parement vers l'extérieur. Il est probablement le plus archaïsant, peut-être ici résiduel. Il est à lèvre carrée saillante avec une gorge sur l'extrémité supérieure, il est en pâte blanche à inclusions de calcite et porte des traces de feu. Les autres présentent des parements droits, à lèvre saillante, triangulaire (**fig. 209 n° 1, 2 ou 3**) ou en baguette (**fig. 209 n° 5 et 6**), les arêtes inférieures sont saillantes (**fig. 209 n° 3, 5**) ou non. Les extrémités supérieures des lèvres sont pour la plupart fortement inclinées vers l'intérieur du pot. Les diamètres d'ouverture varient entre 12 et 14 cm. La plupart des tessons appartenant à des oules ont des traces de feu, signe de leur utilisation comme pot à cuire.

Les cruches (10 NMI) sont à anse plate, à replis. Deux fragments de bord attestent de la présence de cruches à bec pincé. Elles peuvent également être à bec tubulaire. Les lèvres adoptent un profil rectangulaire saillant plus ou moins massif et sont inclinées vers l'intérieur du pot (**fig. 209 n° 7**). Elles sont en pâte blanche ou en pâte rose (un exemplaire), une autre est en pâte blanche à inclusions de calcite. L'anse plate de cette dernière s'accroche sur la lèvre et est peinte (restes de peinture de part et d'autre de l'attache de l'anse et sur l'extrémité supérieure de la lèvre également). Les autres fragments de cruche comportent également des traces de décor peint.
Parmi les autres tessons, il faut mentionner un fragment de bord à lèvre fine rectangulaire en pâte fine rose, d'un diamètre de 12,5 cm (**fig. 209 n° 8**). S'agit-il d'un bord de cruche ou de pichet ? Une coupelle (**fig. 209 n° 9**) est attestée, peut-être résiduelle, par un fragment de bord en pâte fine surfaces grises. La lèvre est déversée. Un vase de stockage est représenté par trois fragments de panse en pâte rose épaisse et surfaces grises à décor de bande d'argile rapporté digitée. Un tesson en pâte rose est recouvert d'une glaçure extérieure jaune. Un tenon est en pâte rouge de type Dourdan et pourrait être intrusif.
Cet ensemble s'inscrit vers la fin du XIe siècle – début XIIe siècle, il appartient à la dernière occupation de cette zone avant l'installation du cimetière.

Fig. 210 Panse de cruche à décor de bandes sous une glaçure jaune, fond de cabane 1066.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Les latrines 1058 et la structure 1066

▪ Les latrines 1058

Localisées sous la cave 1 d'époque moderne, elles sont recoupées par la structure 1066. Deux US ont été distinguées à la fouille, l'US 1059 (remblai supérieur : 68 tessons) et l'US 1229 (constituée d'une oule à col en bandeau intacte). Les céramiques sont en pâte sableuse beige, les parties les plus épaisses des céramiques peuvent être grises. 89,6 % des céramiques sont dépourvues de décor (ou 10,3 % avec décor peint). Le remplissage se compose de plus de 7 oules et de 3 cruches. Une oule intacte et pourvue d'un décor peint a été retrouvée dans le fond de ces latrines.
Les oules à col en bandeau dans l'US 1059, au nombre de 6, ont un bandeau à parement droit dont la hauteur varie entre 1,6 et 1,8 cm. Le col est dégagé de la panse. Les lèvres sont saillantes, ronde ou horizontale, à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot. L'une est en pâte rouge clair (**fig. 209 n° 11**). Les cruches sont à lèvre saillante rectangulaire, à parement externe vertical, avec ou sans gorge sur l'extrémité supérieure. Les fonds sont rentrants avec des traces de décollement au fil, l'un a la base légèrement resserrée et un autre porte des traces de peinture. Le fragment de base de pied de lampe recueilli est en pâte beige rosé et identique à celui de l'US 1218 (ST 1217) ou de l'US 1263 (ST 1262) avec quelques traces de peinture rouge sur le dessus.
L'oule du niveau d'occupation (US 1229) est complète (**fig. 209 n° 10**). Elle est de petit module (hauteur totale = 12 cm) à décor peint sur la panse. Ce décor est complètement oblitéré par les traces de feu, cette oule ayant été fortement exposée aux flammes. Le bandeau est haut de 1,7 cm, le parement est droit. La lèvre est saillante, à extrémité supérieure horizontale, l'arête inférieure est très faiblement retombante. La panse est carénée : une légère inflexion marque la liaison col/panse. Le fond est rentrant et porte les traces de décollement du pot au fil. Le décor se compose de pseudo-flammules horizontales, de couleur rouge, appliquées au pinceau, sur toute la surface de la panse et du col. La capacité de cette oule est de 0,8 litre. Cette oule se distingue de celles déjà étudiées par son état de conservation, sa taille, sa panse carénée et son décor peint. Mais par le profil du bandeau, la pâte, le fond rentrant, elle appartient à la même fourchette chronologique que les précédentes.

▪ La structure 1066

Cette structure est postérieure aux latrines 1058. Situé sous les niveaux modernes, le mobilier récolté présente de nombreux tessons intrusifs de cette époque mais également des XIIIe et XIVe siècles. Deux unités stratigraphiques ont été distinguées à la fouille : l'US 1067 (comblement final) et l'US 1068. 128 tessons médiévaux caractérisent ce lot, 10 individus (NMI) ont été comptabilisés. Les groupes techniques se rapprochent de ceux des latrines 1235, voisines de ce fond de cabane. Il s'agit principalement de pâtes blanches à beiges (85 tessons) et de pâtes rose à rouge (26 tessons). La faible représentation de tessons peints (7 % dans l'US 1068) tient à la teneur du dépôt. L'US 1068, la plus conséquente en nombre de tessons médiévaux, n'est constituée que d'oules (fragments de bords).
Les oules, majoritaires au sein de ce lot (5 NMI), ont des cols en bandeau dont la hauteur varient entre 1,2 et 2,2 cm, à parement droit, la lèvre est saillante ronde ou rectangulaire. Le reste du mobilier est composé de cruches en pâte blanche à lèvre saillante horizontale avec ou sans gorge sur l'extrémité supérieure (2 fragments de bords), de fragments de cruche glaçurée jaune en pâte beige rosé avec des inclusions blanches (3 tessons).

Sous la glaçure, ici altéré, un décor de bandes d'argile rapporté formant des oves et un engobe rouge recouvrent la surface. Ce type de pâte, voire probablement le même pot, a également été retrouvé dans les latrines 1235 (**fig. 210**). Deux lampes sont également attestées : un fragment de réservoir de lampe, probablement à appendice, et un fragment de socle de pied de lampe avec traces de décor peint semblable à celui de l'US 1218.

5.2.2.4 Les ensembles clos de la zone 2

Le silo 2036

Deux unités stratigraphiques ont été distinguées à la fouille : l'US 2035 et l'US 2043. Les tessons récoltés sont au nombre de 529 : 42 dans l'US 2035 et 487 dans l'US 2043. Quelques remontages ont été réalisés mais aucune forme n'est archéologiquement complète. Les productions céramiques sont semblables à celles des latrines 1235. Il s'agit de productions sableuses claires, la pâte est de structure plus ou moins lâche. Le groupe technique des pâtes claires rassemble 281 tessons, celui des pâtes beige foncé, 120 tessons et celui des pâtes roses rouges, 55 tessons (10 %). Le comptage en NMI a permis d'individualiser 26 individus. Plus de 25 % des tessons sont décorés : virgules horizontales ou pseudo-flammules, décor peint sans organisation apparente ou décor à la molette. Les céramiques caractérisant ce lot proviennent à 92 % de l'US 2043.
Les oules à col en bandeau représentent l'essentiel du remplissage (12 individus sur 28). Aucune n'est complète. Des fonds ont été retaillés pour un usage secondaire (écuelle ou réchaud?). La hauteur des bandeaux varie entre 1,5 cm et 2,2 cm. Le plus petit des bandeaux est complet (**fig. 211 n° 1**), le diamètre d'ouverture est de 10,7 cm. Les autres oules ont un diamètre à l'ouverture de 12 cm ou de 14 cm. Les bandeaux ont des profils différents, l'un est éversé vers l'extérieur (**fig. 211 n° 2**) avec une lèvre arrondie à surface supérieure inclinée vers l'intérieur du pot. Un autre présente une lèvre rectangulaire saillante à extrémité supérieure plate (**fig. 211 n° 4**). L'arête inférieure du bandeau peut être légèrement saillante (**fig. 211 n° 1**).
Les fonds sont rentrants et portent la trace du décollement au fil. Trois présentent des enlèvements tout autour de la panse, caractéristiques d'un réemploi comme forme ouverte. L'un d'eux a une base légèrement resserrée (**fig. 211 n° 8**), il s'agit ici d'un fond retaillé portant des traces de feu consécutives d'un réemploi comme lampe ou réchaud ? Les enlèvements ont été réalisés par pression exercée vers l'intérieur du pot pour dégager un tesson (enlèvement semi-circulaire) ou par petits coups pour égaliser. D'autres fragments de fonds et de tessons ont des traces de feu post-cassure.
Les cruches représentent 24 % du mobilier et sont produites en pâte blanche, beige ou beige rosé et sont soit à bec tubulaire ou à bec pincé et à anses plates. Un fragment d'anse plate (**fig. 212**) porte des empreintes de pouces et des traces de décor peint. Un bord d'un diamètre d'ouverture de 13 cm porte des traces de peintures intérieure et extérieure (**fig. 211 n° 7**) et est à lèvre fine horizontale saillante à parement étroit et gorge intérieure. L'anse, large, s'attache sous la lèvre avec les extrémités pincées sur la lèvre. Un autre fragment (**fig. 211 n° 3**) présente un profil de lèvre différent : la lèvre est saillante à parement étroit vertical et infléchi vers l'intérieur du pot.
Deux fragments de récipients à bec verseur pincé ont été comptabilisés comme cruche, l'un des deux pouvant appartenir également à une oule verseuse, le fragment de bord correspondant n'étant pas suffisamment grand pour y voir l'éventuelle attache d'une anse. Ce bord, d'un diamètre restitué de 15 cm (**fig. 211 n° 5**), présente une lèvre saillante horizontale, à parement étroit oblique et à gorge sur la face externe de la lèvre et à arêtes vives.
La pâte est fine, sonore avec quelques inclusions noires similaire à celle rencontrée dans les latrines 1235. Un très discret décor peint orne l'épaule.

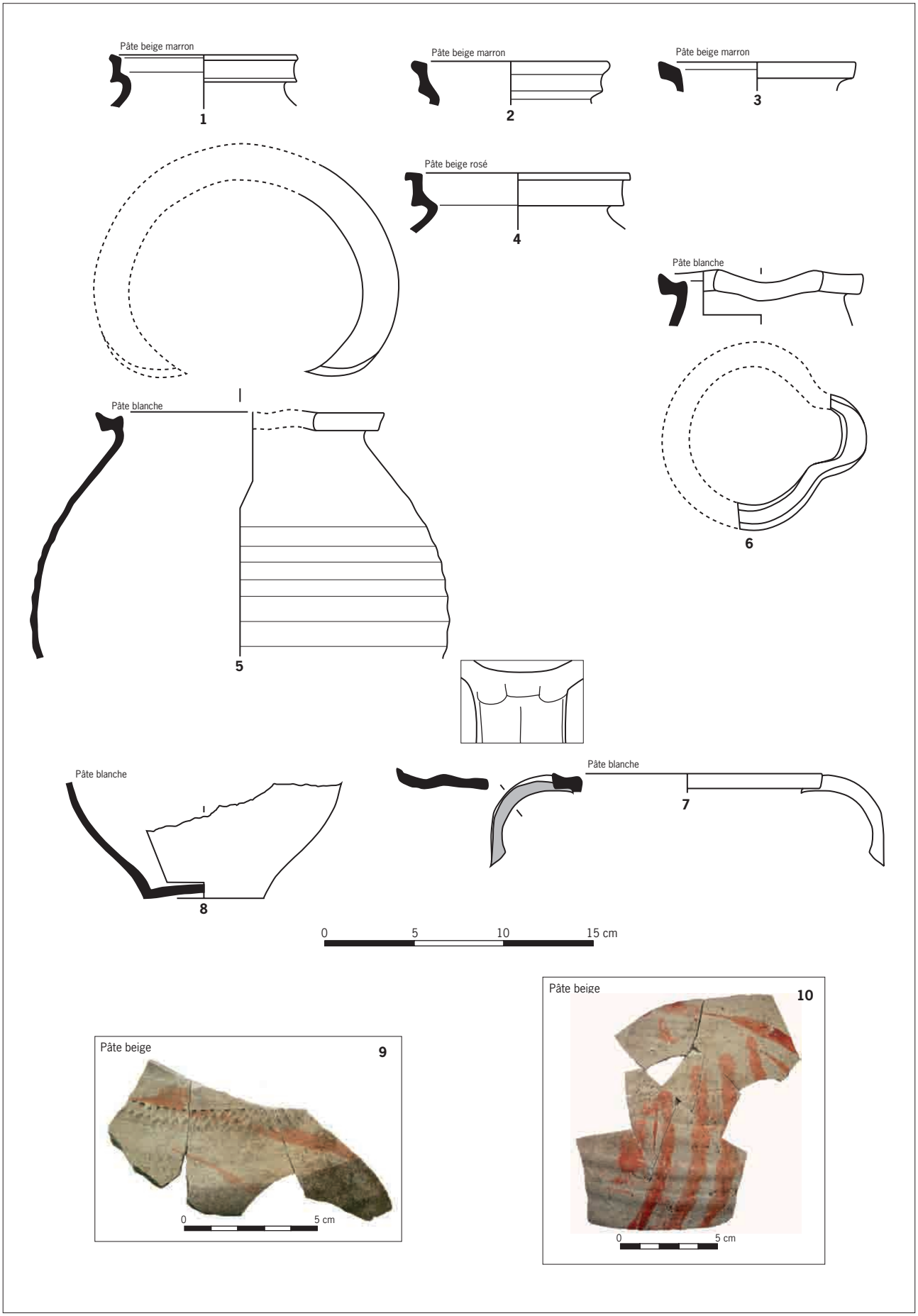

Fig. 211 Silo 2036 (US 2043). Céramiques de la deuxième moitié du XIe siècle – début du XIIe siècle.
n° 1 et 2, n° 4, n° 8 : oules ; n° 3, n° 5-7 : cruches ; n° 9 et 10 : pots ou cruches. Dessins et clichés : Caroline

Fig. 212 Fragment d'anse plate, silo 2036.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 213 Tesson du silo 2036 avec un graffiti.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Les stries de tournage sont encore visibles sur la panse, cet effet est probablement volontaire et donne un aspect mouluré. Une oule verseuse est attestée dans l'atelier de potier de Saint-Maurice-Montcouronne, de diamètre d'ouverture équivalent à celle-ci, la lèvre est différente : elle est simplement éversée. L'autre bord de bec pincé (**fig. 211 n° 6**) présente une lèvre à parement droit et à arêtes arrondies. La morphologie de ce fragment, avec un col qui paraît haut et un diamètre d'ouverture moins important que le bord précédent, le rapproche du pichet.
Les fragments de panses décorées montrent pour la plupart un décor peint orangé, parfois des pseudo-flammules peintes par groupe de quatre (**fig. 211 n° 10**), parfois des décors sans organisation apparente. Quatre tessons en pâte beige appartiennent à un pot ou cruche décoré d'une bande de molette losangique sur l'épaule (**fig. 211 n° 9**). La molette est ici associée à un décor peint orange inorganisé et présente trois niveaux de losanges. Un tesson retrouvé en US 2025 colle avec cet ensemble de tessons. Un autre tesson en pâte rose est avec un décor de molette losangique.
Une lampe sur pied est également attestée par deux fragments de socle en pâte rose foncée dont le diamètre est de 10 cm. Parmi les tessons recueillis, il faut signaler un avec graffiti (**fig. 213**).

La fosse 2104

Cette fosse, contenant 52 tessons, est située à proximité du silo 2036, un collage entre deux tessons appartenant à ces deux structures a été fait. Ils sont tous en pâte sableuse, 13 ont un décor, peint (12) ou à molette (1). Ils sont principalement en pâte beige (23 tessons), en pâte beige rosé (8 tessons) et en pâte beige foncé (18 tessons). Les formes individualisées sont cinq oules à col en bandeaux et deux cruches. Les cruches sont produites en pâte beige rosé et les oules en pâte beige et pâte beige foncé.
Les bandeaux des oules sont hauts de 1,8 à 2 cm, leur profil est faiblement mouluré, l'arête inférieure est dégagée du col mais peu relevée, la lèvre est ronde ou plate. Un profil est plus trapu que les autres, sans aucune mouluration sur le parement et avec l'extrémité supérieure plate à gorge. Les bords des cruches adoptent un profil à lèvre saillante rectangulaire, l'une est relevée et à gorge. Un des deux bords présente une déformation, peut-être s'agit-il d'un départ de bec ? Un tesson décoré d'une molette à trois niveaux de losanges associé à un décor peint de bandes colle avec ceux de l'US 2043.

Les silos 2069 et 2095 et l'US 2045-2049

Le silo 2069 est antérieur au silo 2095. Les remontages réalisés n'ont pas permis d'obtenir de céramiques complètes, il s'agit de dépôt secondaire, ayant peut-être une origine commune.

▪ Le silo 2069

Deux US ont été distinguées à la fouille (US 2070 et US 2102) mais seule l'US 2070 contenait des céramiques, soit 146 tessons et 18 formes individualisées. Les productions céramiques sont principalement des pâtes sableuses claires (85 %), les productions roses à rouges ne représentent que 4 % (7 tessons) de même que les productions semi-fines (claires ou foncées), lesquelles sont à inclusions de quartz de moyennes dimensions. Une est en pâte beige rosé et glaçure jaune et décor en creux. 18 % des tessons portent un décor soit peint mais sans organisation apparente, de fines traînées rouge, soit un décor de molette losangique (2 tessons).

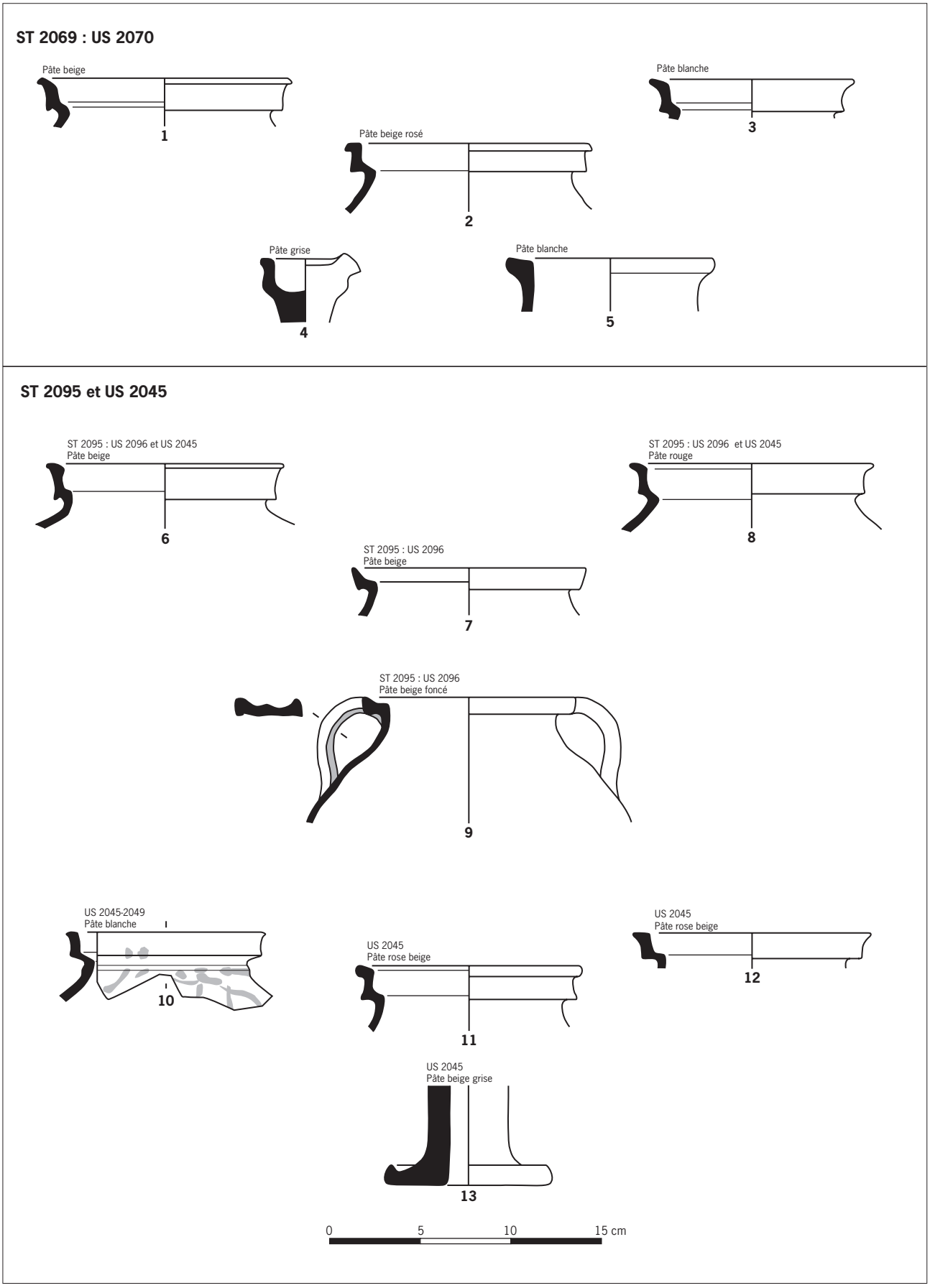

Fig. 214 Silos 2069 (US 2070) et 2095 (US 2045). Céramiques de la deuxième moitié du XIe siècle – début XIIe siècle. n° 1-3, n° 6-8, n° 10-12 : oules ; n° 4 : lampe ; n° 5 : cruche ; n° 6-7 : cruches ; n° 13 : lampe. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 215 Tessons à décor en creux sous une glaçure jaune, silo 2069. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 216 Jeton ou palet taillé dans un fond de récipient, silo 2069. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Les oules à col en bandeau composent la majorité des formes reconnues (61 %), viennent ensuite les cruches (16 %). Les bandeaux des oules ont une hauteur comprise entre 1,6 et 1,8 cm. Leur diamètre est compris entre 11,5 cm et 14 cm. Les bandeaux sont courts, saillants. Les parements sont droits ou inclinés vers l'extérieur du pot (**fig. 214 n° 2 et 3**), moulurés ou non (**fig. 214 n° 3**). Les lèvres sont saillantes, simplement éversées (**fig. 214 n° 2 et 3**) ou rectangulaires (**fig. 214 n° 1**), à face supérieure plane ou inclinée vers l'intérieur du pot. L'arête inférieure peut être retombante. Un fragment de bord en pâte blanche est atypique, il pourrait correspondre à un fragment de bouteille ou d'un pichet à col haut. La lèvre est massive légèrement saillante avec une extrémité supérieure plane (**fig. 214 n° 4**).
Les tessons en pâte semi-fine appartiennent à des formes anciennes, bord de pot, tessons de panse, peut-être ici résiduelles. Deux tessons pouvant appartenir à un pichet ou une cruche glaçurée sont en pâte beige rosé semi-fine à inclusions de quartz moyennes et glaçure jaune. Ils portent un très léger décor en creux en forme de bâtonnets (**fig. 215**). Les inclusions de quartz saillent à la surface sous la glaçure.
Une lampe sur pied est attestée par la présence d'un réservoir en pâte fine sableuse grise (**fig. 214 n° 5**), à traces charbonneuses dans la pâte ainsi que quelques inclusions rouges. Le réservoir, de 5 cm de diamètre, à bec pincé et tiré, montre des traces de raclage dans le fond. Un fond en pâte grise aux surfaces marrons a été taillé en jeton (**fig. 216**).

▪ Le silo 2095

Au sein de l'US 2096, plusieurs sous groupes ont été différenciées à la fouille (AC BC DE FG) mais ont été réunies pour l'étude ci-dessous. L'inventaire détaillé figuré en annexe conserve ces sous-groupes. Les 185 tessons composant le remplissage de ce silo sont tous en pâte sableuse, excepté trois en pâte semi-fine et alors à inclusions moyennes de quartz et un en pâte beige rosé avec glaçure jaune à l'extérieur et décor en creux identique à ceux du silo précédent.
Les groupes techniques sont identiques à ceux du silo 2069. Nous retrouvons les pâtes sableuses variant du blanc au beige foncé avec ou sans décor extérieur, certaines sont denses et sonores, avec quelques très rares inclusions rouges et noires. La pâte rouge est plus importante quantitativement que dans le silo 2069 et un groupe en pâte sableuse blanche et à inclusions noires apparaît.
La pâte est alors dense, sonore, identique à un des groupes techniques des latrines 1235. Le groupe technique le plus représenté est celui rassemblant les pâtes blanches à beige rosé (63 %). Les pâtes sableuses de couleur beige foncé représentent 15,1 % du matériel, puis vient ensuite le groupe des céramiques rose rouges avec 7,5 %. 35 tessons portent un décor peint et un à glaçure jaune, ce qui représente 21,7 % de l'ensemble. 23 formes ont été individualisées, parmi lesquelles les oules représentent la majorité (12 oules à col en bandeaux), puis viennent ensuite les cruches (6).
Parmi les douze oules, trois sont en pâte blanche, trois en pâte beige rosé, trois en pâte beige, une en pâte rose rouge avec quelques inclusions rouge et deux en pâte indéterminée car brûlée. Trois d'entre elles portent des traces de peinture rouge (gouttelettes) sur la face interne. La peinture est à cet endroit involontaire et le signe que ces pots ont séché en même temps que des céramiques peintes, la peinture coulant et tombant sur eux. Les bandeaux sont courts, moins de 2 cm, et saillants. Ils sont faiblement moulurés, la lèvre, également légèrement saillante, n'est pas soulignée d'une moulure. Deux des bords ont également été retrouvés dans l'US 2045 (**fig. 214 n° 6 et 8**). Les diamètres d'ouverture varient entre 13 cm et 14 cm. Des fragments de panse, en pâte blanche à inclusions noires, recueillis au sein de ce silo collaient avec un fragment de bord d'oule des US 2045-2049 (**fig. 214 n° 10**).
Les cruches sont à anse plate. Aucun bec n'a été mis au jour. Les lèvres sont saillantes, horizontales avec parfois une gorge interne (**fig. 214 n° 9**) ou à parement oblique et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot (**fig. 214 n° 7**).
Elles sont produites dans les mêmes pâtes que pour les oules. Les anses portent parfois des traces de feu et/ou de peinture, elles sont larges de 3,6 ou 4 cm.

Les fonds sont rentrants avec des traces de décollement au fil. L'un d'eux a été volontairement cassé pour être utilisé comme jeton. Les fragments de pot sont en pâte semi-fine blanche et sont à lèvre horizontale saillante et gorge interne. Ils sont probablement résiduels. Un fragment de bord de forme ouverte (coupelle ?) à lèvre confondue avec le col a également été retrouvé et porte un décor peint à l'extérieur. Un tesson en pâte blanche porte un décor à molette à trois niveaux de losanges. Un autre en pâte beige rosé semi fine aux inclusions de quartz moyennes et glaçure jaune atteste de production semi-luxueuse, ici probablement un pichet ou une cruche, mais totalement anecdotique voire résiduel. Cette production a également été identifiée dans le silo 2069.

Le mobilier céramique des silos 2069 et 2095 est similaire au niveau typologique mais technologiquement, le silo 2095 se distingue du précédent par la présence de pâte beige foncé et de pâte rouge en quantité un peu plus importante tandis que le silo 2069 contenait des pâtes semi-fines moins représentées en 2095.

Les US 2045-2049 : niveaux de limons humifères

Il s'agit de deux niveaux de limons humifères qui scellent les structures en creux de la zone 2. Des interférences entre ces niveaux et les structures en creux ont été repérées (remontage de fragments de bords entre eux). Deux US ont été différenciées : l'US 2045, la plus récente, et l'US 2049. La teneur du dépôt explique l'absence totale de remontage de céramiques. 262 tessons ont été recueillis au sein de 2045, 21 au sein de 2049 et 54 pour l'interférence 2045-2049. Les 21 tessons de l'US 2049 sont en pâte claire sauf trois en pâte rosée.
L'US 2045 est la plus récente de cette phase. Les groupes techniques représentés sont principalement les pâtes claires et roses rouges mais en proportion inverse aux remplissages des structures précédentes. En effet, dans l'US 2045, le groupe technique des pâtes rose rouge est majoritaire avec 29,7 % tandis que le groupe des pâtes beiges ne représente que 11,8 % des tessons. Cet inversement, qui devra être confirmé dans d'autres ensembles, est le signe de modifications techniques et esthétiques dans la fabrication des céramiques. Il aboutira quelques décennies plus tard à la prédominance de la pâte rouge.
Il faut également noter la présence d'un tesson de bord de pot saillant, oblique en pâte granuleuse fine de couleur ocre, en position résiduelle. 4,1 % des tessons de l'US 2045 ont un décor, peint ou imprimé de molette losangique. Le décor peint est essentiellement constitué de fines coulures et de bandes croisées. Les formes individualisées sont des oules, des fragments de bords, des cruches, des pots et des lampes. La hauteur des bandeaux varie entre 1,5 et 2,1 cm et adoptent des profils semblables à ceux de la ST 2069 : le parement est droit, moins mouluré que pour les oules des latrines. Seul le bord n° 11 à lèvre ronde se rapproche de ceux déjà rencontrés (**fig. 214 n° 11**). Les diamètres d'ouverture varient entre 12,5 et 13,5 cm. Une des oules provenant de l'interférence 2045-2049 portaient un décor a priori inorganisé sur la panse (**fig. 214 n° 10**). Des oules à décor peint sont produites dans l'atelier de potier de Saint-Maurice-Montcouronne à la fin du XIe et au début du XIIe siècle.
Les cruches sont à anse plate, la lèvre est saillante horizontale à extrémité plate ou relevée, avec parfois de la peinture rouge (**fig. 214 n° 7 et n° 9**). Un fragment de bec tubulaire figure un autre type, plus ancien, résiduel, en pâte blanche, il a été coupé au couteau et est détaché de la lèvre, contrairement aux autres becs qui étaient eux, tangents à la lèvre. La panse est percée et est enfoncée dans le bec. Des traces de peinture orange décorent la panse. Il est semblable au bec tubulaire découvert dans le fond de cabane du XIe siècle. Un fragment atteste de la présence de cruche à bec ou oule verseuse à lèvre triangulaire avec gorge et parement droit.
Un pied de lampe, en pâte grise beige avec des traces de carbonisation dans les parties les plus épaisses et un fragment de coupelle témoignent de la présence de lampes sur pied creux, à coupelle intermédiaire (**fig. 214 n° 13**).

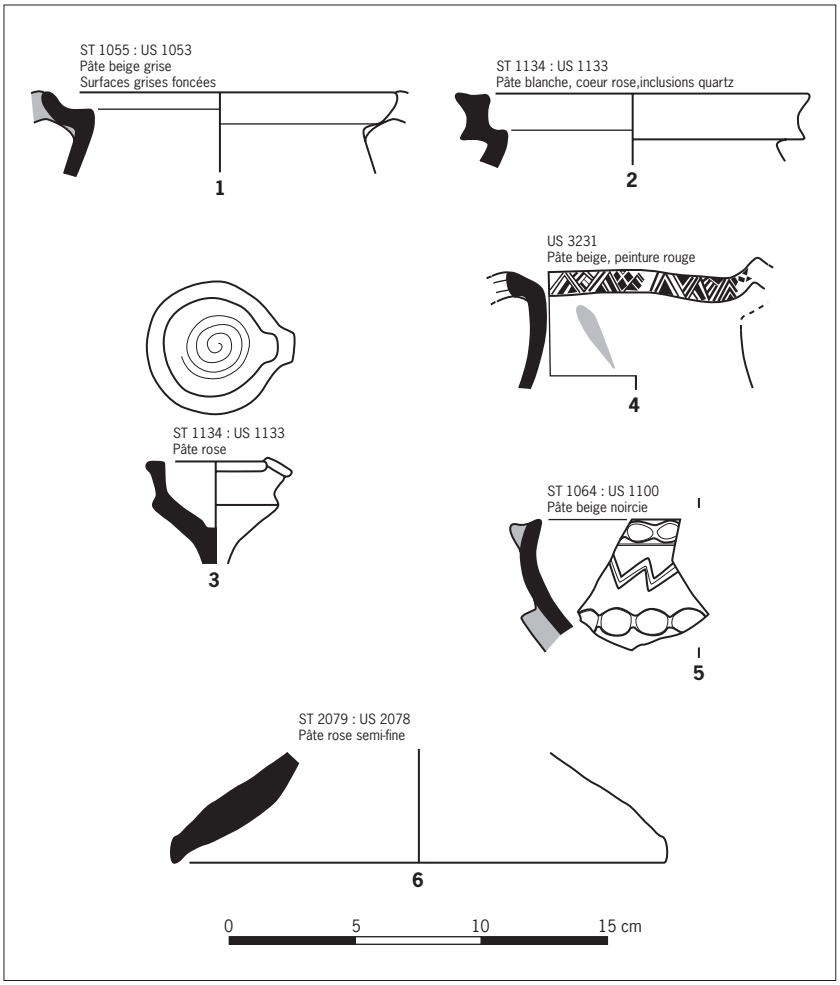

Fig. 217 Autre mobilier céramique caractéristique de la phase 1 (XIe – début XIIe siècle). n° 1 et 4 : cruches ; n° 3 : lampe ; n° 5 : coupelle ; n° 6 : couvercle. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 218 Fragment de coupelle à décor incisé entre deux bandes digitées, ST 1064. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

5.2.2.5 Les autres structures des XIe et début XIIe siècles

D'autres structures ou remblai avec du mobilier céramique sont rattachés à cette phase mais n'ont pas fait l'objet d'une étude détaillée (cf. inventaire détaillé en annexe). Il s'agit de fosses, trou de poteau, silos localisés dans les zones 1 et 2 et fossés localisés dans les zones 3 et 4. Le mobilier recueilli est fragmentaire ; aucune forme n'est archéologiquement complète.
Certains éléments céramiques méritent d'être signalés comme le fragment de bord de cruche recueilli en surface du fossé gallo-romain 3230 (**fig. 217 n° 4**). Il s'agit d'une cruche en pâte beige, à bec pincé, à lèvre rectangulaire saillante et dont le parement est décoré d'impressions à la molette formant des chevrons. Les impressions à la molette sur les parements de lèvres de pot se rencontrent dès la fin du IXe siècle en Basse Normandie (HINCKER 2006 : 151), mais également à Argentan (CARPENTIER 2002 : 86) ou encore au Plessis-Grimoult (Calvados) (ZADORA-RIO 1974 : 212-218) à la fin du XIe et au début du XIIe siècle mais est surtout attesté sur l'atelier de Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne) sur une cruche à bec et une anse plate avec un décor peint de bandes.
Un autre tesson méritant examen est un fragment de coupelle provenant de ST 1064 (**fig. 217 n° 5** ; **fig. 218**). Il est en pâte beige noircie par le feu et porte des bandes d'argiles rapportées horizontales ondées au doigt ainsi qu'une ligne en zigzag incisée dans l'espace délimité par ces deux bandes. Ce bord de coupelle pourrait avoir appartenu à une lampe. Un exemple de fragment de lampe avec coupelle décorée digitée et glaçurée a été découvert lors des fouilles menées à Créteil sur le chantier de la ZAC Déménitroux (GENTILI, YVINEC 2003 : 87), daté du XIe ou début XIIe siècle.

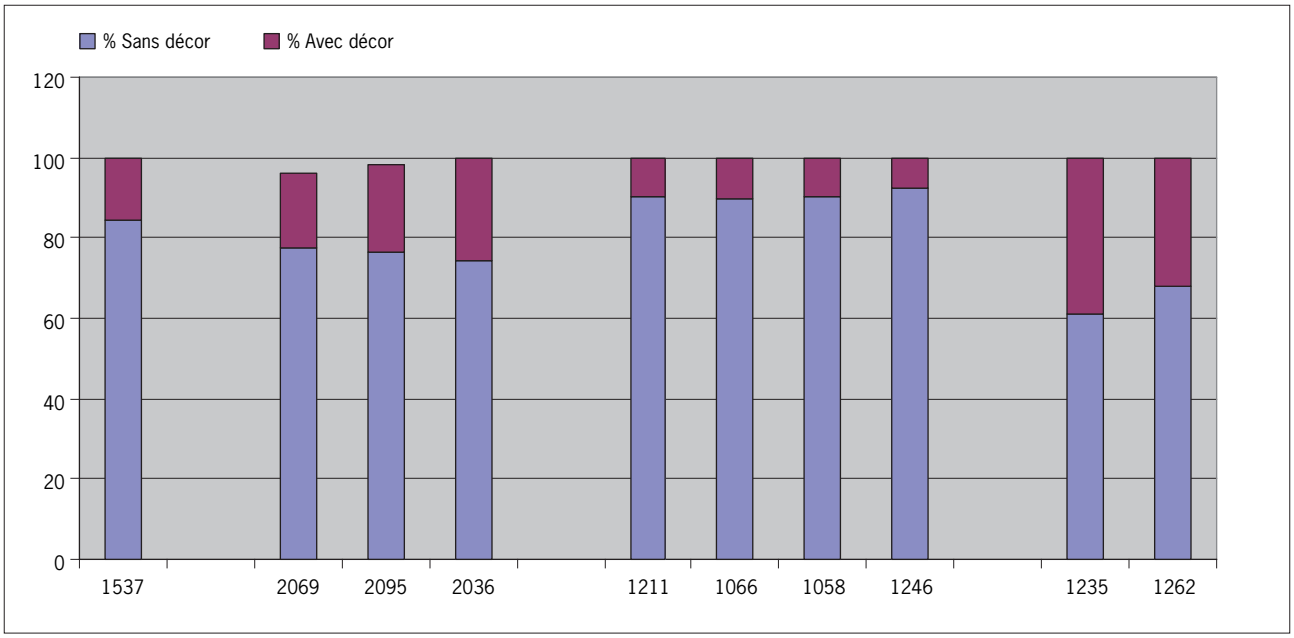

Fig. 219 Répartition des tessons décorés et non décorés en zones 1 et 2.

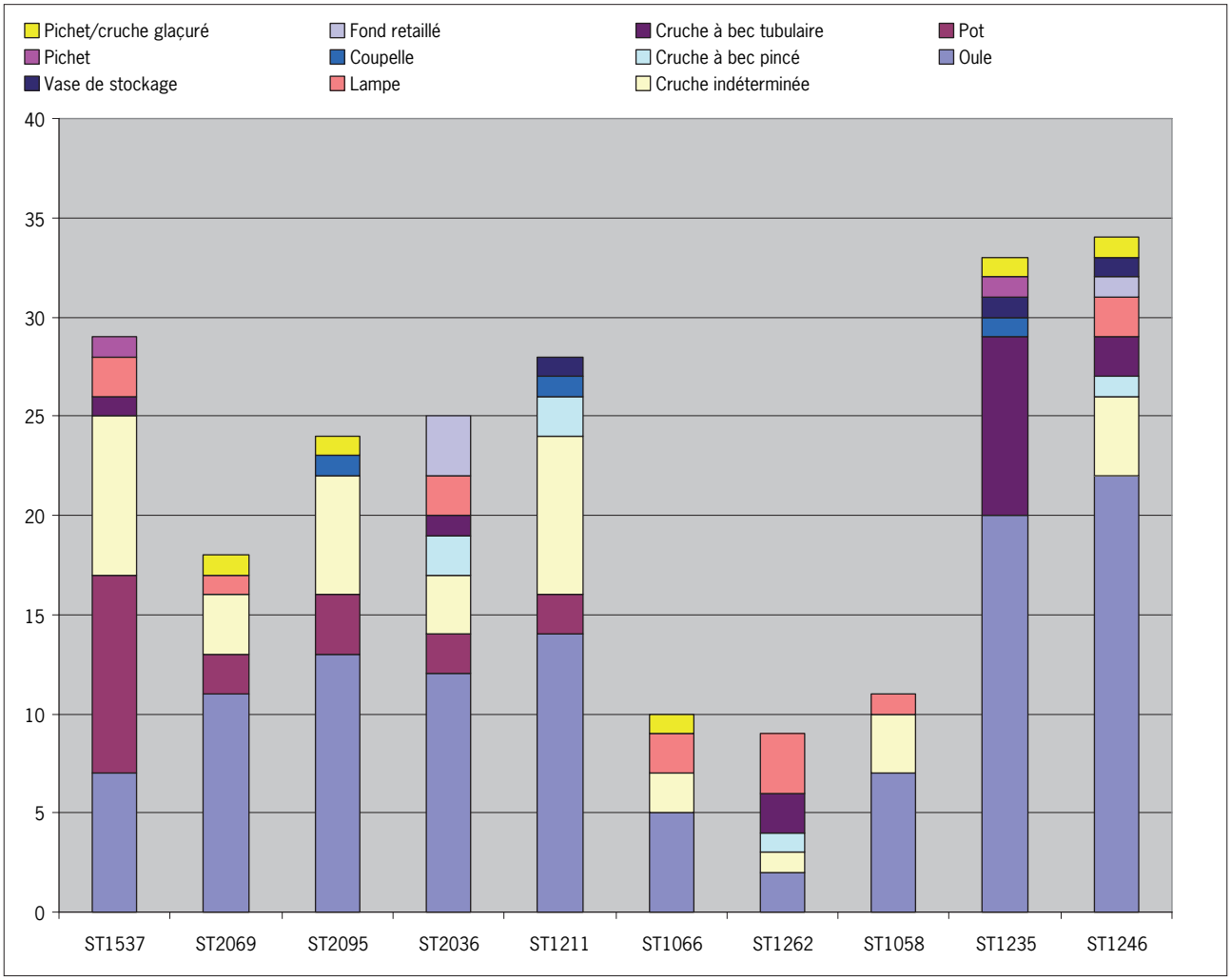

Fig. 220 Répartition des récipients entre les XIe et début XIIe siècle.

5.2.2.6 Synthèse de la phase 1

Le début de cette phase (fin Xe-début XIe) voit l'installation de structures en creux (fossés, fond de cabane fossés), puis des silos semblent occuper une partie du secteur. Les dernières installations avant l'extension du cimetière sont des latrines, fosses et puits. Les observations qui suivent ont été réalisées en ne prenant en compte que les structures comportant plus de 50 tessons, les plus représentatives, soient les ST 1537, 2069, 2095, 2036, 1211, 1066, 1262, 1058, 1235 et 1246.

Les groupes techniques de cette phase

Les céramiques de cette phase sont de couleur claire principalement, variant du blanc au beige, beige rosé, beige foncé ou rosé. Les pâtes sont sableuses, les inclusions de quartz fines et régulièrement réparties dans la masse. Les pâtes de la première période de cette phase (fin Xe – milieu XIe) sont épaisses, quelques tessons sont en pâte fine et alors claire blanche, beige clair. Les pâtes rouges rosés sont faiblement représentées. Des productions particulières telles que des pâtes claires fines à surface lissée et décor peint ou encore les pâtes beiges à inclusions blanches semblent être des productions héritées de tradition plus ancienne. Les productions évoluent ensuite au cours de la deuxième moitié du XIe siècle et surtout vers la fin du XIe siècle et gagnent en finesse. Le groupe des pâtes roses et rouges prend de l'importance. Au sein de ce dernier groupe, ce sont les pâtes roses qui prédominent dans un premier temps, les pâtes rouges ne sont pas franches, ni vives, ni homogènes au niveau de leur couleur. On ne peut parler de production de type Dourdan que pour quelques tessons à la couleur vive, homogène, aux inclusions fines et régulièrement réparties. Sur les niveaux de remblais 2045-2049, on observe une inversion de la proportion des pâtes rosées rouges prenant le pas sur celles claires. Ce phénomène qui démarra au cours de la fin de cette phase va aller en s'accentuant au début du XIIe siècle jusqu'à ce que les pâtes rouges prédominent à partir du milieu du XIIe siècle.

La répartition des tessons décorés et des non décorés (**fig. 219**) met en relief des regroupements de structures significatifs soit du type de dépôt, remblai, soit de sa composition, cruches, oules. Les silos forment un ensemble où les tessons décorés représentent près de 20 % , tandis qu'au sein des fosses et puits de la zone 1 ils représentent moins de 10 % alors que dans les structures 1235 et 1262, ils forment entre 30 et 40 % du mobilier. Ces deux dernières structures 1235 et 1262 se différencient des autres donc par la qualité et l'originalité de leur dépôt.

Évolution et répartition des formes céramiques en usage (**fig. 220**)

Le pot globulaire encore présent au début de la période (première moitié – milieu XIe) disparaît progressivement au cours du XIe siècle. Il est encore présent dans les silos mais totalement absent des structures suivantes. Sa présence dans les silos, même s'il n'y est que résiduel, est tout de même caractéristique : ces structures font probablement la transition entre les structures du début de la phase 1 et celles qui marquent probablement la fin de l'occupation dans ce secteur du site avant l'installation du cimetière. Les principales structures de cette dernière phase d'occupation sont les latrines. Le pot globulaire, dans sa fonction de pot à cuire, est remplacé et supplanté par l'oule à col en bandeau. Les profils des bandeaux connaissent une évolution entre ceux du début de la phase 1 et ceux marquant la fin. Éversés et trapus, ils deviennent moulurés et à parement droit. Les cruches sont soit à bec pincé soit à bec tubulaire rapporté. Seules les latrines 1235 se distinguent encore du reste par la présence exclusive de cruches à bec tubulaire.

Les lampes sont représentées dans quasiment toutes les structures de cette phase, à un, deux ou même trois exemplaires, en position résiduelle ou non. Elles sont le plus souvent à pied creux et à coupelle intermédiaire, quelques rares fois à appendice et parfois pourvues d'un décor. Le réservoir est de petite capacité et porte des traces de raclage du combustible. La structure 1262 est la structure la plus fournie puisqu'elle contenait 3 lampes sur 9 formes individualisées.
Ces lampes sur pied, destinées à être posées sur la table, sont principalement datées à Saint-Denis des Xe et XIe siècles (LEFÈVRE, MEYER 1988). Des exemplaires similaires ont été également retrouvés lors des fouilles menées à Baillet-en-France et datées du XIe siècle (GENTILI 1988 : 329, 330).
Ces lampes, au nombre de 23 pour ces niveaux du début du Moyen Âge, sont le signe d'un confort urbain certain.

La confrontation des remplissages de ces structures met en avant un certain nombre de regroupement au niveau de la répartition des formes. En effet, les silos de la zone 2 et la fosse 1211 se regroupent dans un même ensemble : au sein de ces quatre structures, la hiérarchie de distribution des formes est la même : en premier viennent les oules, puis les cruches et ensuite les pots, le plus souvent en NMI équivalent. Dans les autres ensembles, telles que les latrines 1235, 1246 et 1058, la hiérarchie reste la même à l'exception des pots, totalement absents alors que le nombre d'individus recensés est plus élevé. Les proportions de cruches et de pots sont les mêmes dans les latrines de la zone 1. La fosse 1262 se singularise par une prédominance des cruches sur les oules et par une sur-représentation de lampes. Ces regroupements doivent être à nouveau pondérés par la nature du dépôt. Dans le cas des silos et de la fosse 1211, il s'agit de dépôt secondaire tandis que les remplissages des latrines correspondent plus à des dépôts primaires. Les datations proposées contrarient certains de ces regroupements. Ainsi les structures 1211, 1064 et 1217, interprétées toutes trois comme des puits, sont datées de la fin du XIe siècle–début XIIe siècle et semblent appartenir à la dernière occupation de ce secteur de même que les latrines alors que les silos paraissent avoir été comblés légèrement avant.
Nous avons vu que les deux principales structures qui se détachaient par la qualité et la spécificité de leur mobilier étaient les latrines 1235 et la fosse 1262. Cette singularité est-elle significative d'une occupation particulière ? La présence d'une cruche recouverte d'une glaçure, d'un bassin métallique ainsi que l'origine diverse des produits des latrines 1235 sont des éléments certains qui pourraient conforter l'hypothèse d'une certaine qualité de vie sur le site de même que la présence de lampes dans la plupart des structures, signe d'un confort urbain certain (cf. *infra*) ou encore la présence de tessons glaçurés dans 5 structures. Contrairement à l'étude la faune, qui à partir de l'observation des espèces animales consommées peut déterminer l'appartenance à un groupe social donné, l'étude du mobilier céramique ne permet pas, en l'état actuel de nos connaissances et pour ces périodes, de telles conclusions. Les fouilles réalisées en milieu urbain montrent bien une spécificité dans le mobilier céramique par rapport au mobilier recueilli dans les contextes ruraux, les habitats de type urbain étant ainsi généralement plus fournis en mobilier céramique d'origine diverse et parfois de qualité, sans pour autant que cette spécificité soit le marqueur d'une population particulière. Ce n'est qu'en confrontant les différentes études, céramique, faune, métal, que nous pourrons peut être caractériser le groupe social correspondant à ces vestiges mobiliers et immobiliers.
Mais une des fouilles avec laquelle les comparaisons seraient les plus pertinentes mais, dont les données ne sont pas encore exploitées, est celle menée sur le parvis de la cathédrale de Chartres, dont l'environnement, un cloître canonial, est le même que le nôtre.

5.3 Le fossé d'enceinte 3088

Ce fossé a fait l'objet de plusieurs sondages : dans sa partie centrale, en zone 3 et à l'ouest, en zone 2. Dans sa partie centrale, en zone 3, les niveaux les plus anciens avec du matériel sont les US 3162 et 3161. Puis viennent ensuite les US 3160, 3202, 3172 (comblement), puis 3211, 3155-3164, 3154, 3166, 3167, 3204 et 3206 (niveaux d'occupation). Les US concernant le fossé dans la zone 2 sont les US 2108, 2007, 2008 pour les plus anciennes, puis 2009, 2010, 2003, 2002 et 2001 pour les plus récentes. Le mobilier recueilli dans ces différents niveaux est très fragmentaire : 660 tessons pour l'ensemble des niveaux. Quelques éléments permettent de dater le comblement de ce fossé et non son creusement. (cf. inventaire détaillé en annexe).

Dans le fond du fossé, les éléments les plus anciens recueillis caractéristiques d'une première utilisation du fossé sont deux fragments de lampe. L'un est un pied creux tourné trouvé dans l'US 3095 (**fig. 221 n° 12**), en pâte sableuse beige rosé à inclusions fines, avec quelques vacuoles et quelques éléments de carbonisation (végétaux) dans la partie du pied. Un des fragments du pied provient aussi de l'US 3093. Il est sur socle plat, malheureusement incomplet pour distinguer une éventuelle coupelle intermédiaire. Ce type de lampe sur pied est daté à Saint-Denis du XIe siècle (LEFÈVRE, MEYER 1988). Un réservoir de lampe apode a également été retrouvé dans le fossé (**fig. 221 n° 11**). Elle est en pâte fine sableuse, gris foncé à rose et datée à Saint-Denis de la fin du XIe et du début XIIe. Un autre élément caractéristique retrouvé dans le fond du fossé (US 3161) est un bord de bouteille en pâte rouge (**fig. 221 n° 10**) à lèvre arrondie retombante et col cintré. Ce type de bord est tout à fait inédit dans cette pâte. Une bouteille a été retrouvée à Saint-Maurice-Montcouronne dans l'atelier daté de la fin du XIe et du début du XIIe siècle (information Vincent Goustard), à col haut et légèrement cintré, d'une ouverture semblable à celle d'Étampes mais avec un profil de lèvre différent : la lèvre est formée par un simple épaississement des parois. Les niveaux du fond du fossé peuvent donc être datés de la fin du XIe siècle – début du XIIe siècle et être donc contemporains aux structures en creux des zones 1 et 2.

Les éléments caractérisant les niveaux de comblement du fossé proviennent des US 3160, 2002, 2003. Beaucoup de tessons sont résiduels, d'autres peuvent être intrusifs. Les groupes techniques rencontrés dans les niveaux de comblement sont les pâtes claires, beige ou blanche, et les pâtes roses et rouges. Un fragment de réservoir de lampe est produit dans une pâte différente (US 3202) : elle est de couleur orange avec des inclusions irrégulièrement réparties dans la masse et recouverte à l'intérieur d'une glaçure couvrante et brillante (**fig. 221 n° 8**). Cette lampe appartient à un autre type de lampe que ceux jusqu'à présent rencontrés : elle correspond au type B dans la typologie établie à Saint-Denis (LEFÈVRE, MEYER 1988). C'est un fragment de lampe à appendice, dont le réservoir a une capacité plus importante qu'à la phase précédente. Elle est datée à Saint-Denis des XIIe et début XIIIe siècle. Les autres éléments caractéristiques susceptibles d'aider à la datation du comblement sont des fragments de cruche à bec tubulaire parfois peints, un fragment de bord d'oule à col en bandeaux en pâte rouge (**fig. 221 n° 7**) dont le profil du parement est similaire aux oules trouvées à Sonchamp datées de la première moitié du XIIe siècle (GOHIN en cours). Le comblement du fossé semble être donc intervenu au cours du XIIe siècle. Les fossés bordiers d'une ruelle qui va succéder au fossé offrent un *terminus ante quem*. Parmi les éléments significatifs, il faut mentionner un fond de pichet en pâte rose avec une base annulaire soulignée à l'engobe sous un revêtement de glaçure de couleur jaune (**fig. 221 n° 3**) semblable à ceux découverts à Paris (puits 5 du Parvis de Notre-Dame) et datés du troisième quart du XIIe siècle (NICOURT 1986 : 186) mais également en pâte beige, un fragment d'oule verseuse à bec tréflé, des céramiques en pâte rouge dont une oule à col en bandeau mouluré (**fig. 221 n° 2**), un vase de stockage, un couvre-feu plus spécifiquement datés du milieu du XIIe siècle.

D'autres éléments sont caractéristiques de la deuxième moitié du XIIe siècle–début XIIIe siècle dont en pâte rouge, des bords d'oules à col en bandeau (**fig. 221 n° 4**), un bec de cruche tubulaire (**n° 6**), des bords de pichets à anse plate.

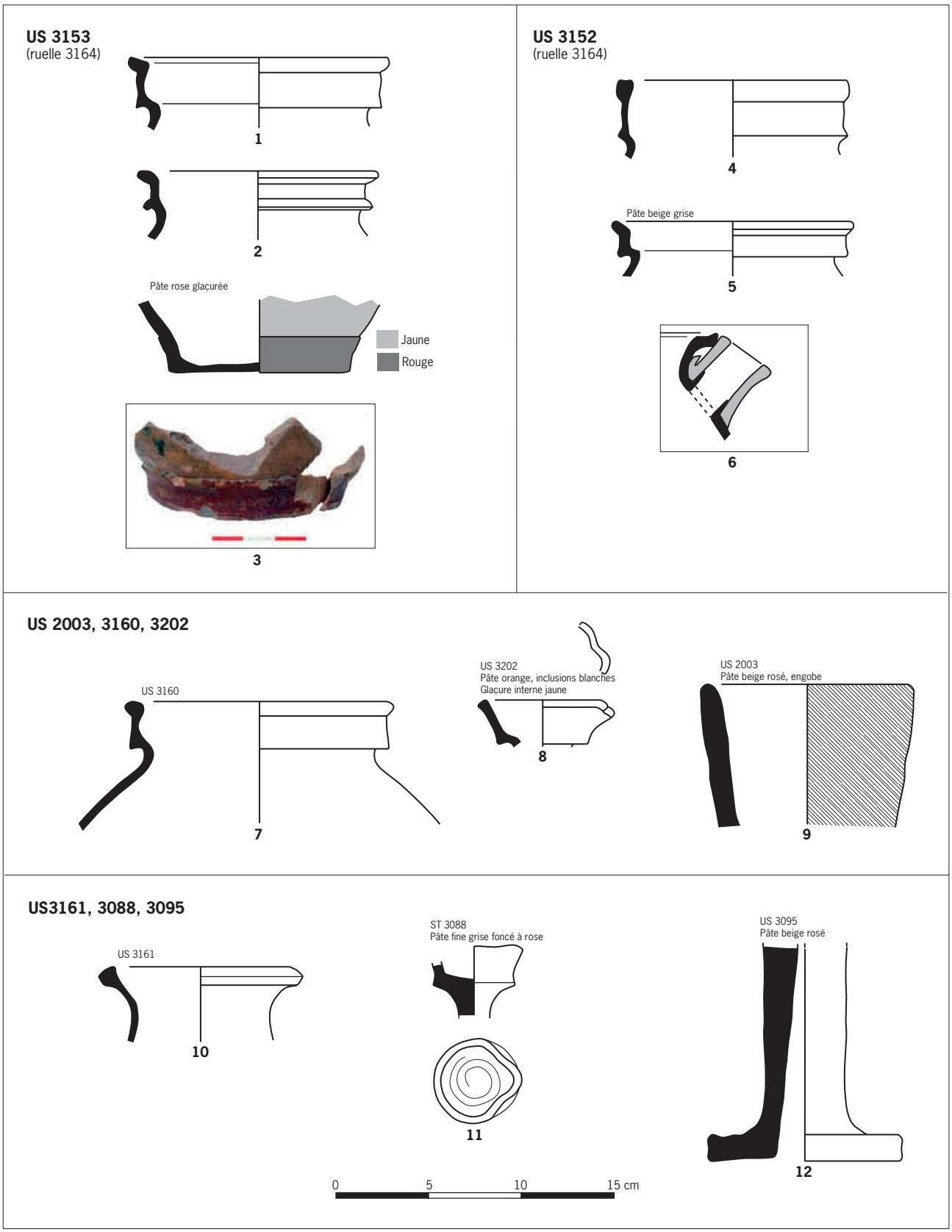

5.4 Phase 2 : XIIe – début XIIIe siècles

Les structures archéologiques relevant de cette phase sont principalement localisées en zones 3 et 4. Il s'agit de fosses, pièce excavée, latrines, bassin. Le cimetière de l'église Notre-Dame s'étend à l'emplacement des structures des zones 1 et 2 en les recouvrant. Peu de structures sont datées de façon absolue : deux grâce à la dendrochronologie, les latrines 4145 et le cellier 4272, et une par une monnaie, le bassin 3114. Les deux premières structures s'inscrivent dans la première moitié du XIIe siècle alors que le bassin plutôt dans le milieu et la seconde moitié du XIIe siècle. Les autres structures leur sont associées par comparaison typologique. Seuls les ensembles les plus représentatifs vont être détaillés ci-après. Pour l'inventaire exhaustif de l'ensemble des faits relatifs à cette période, il faut se reporter à l'annexe. Dans les nombreux ensembles clos qui recouvrent cette phase, de nombreuses céramiques archéologiquement complètes ont été mises au jour, souvent dans les niveaux d'occupation des structures en creux, dans le fond des latrines ou le fond des fosses. Le mobilier des remplissages supérieurs était souvent très fragmentaire et correspond à des remblais d'abandon.

5.4.1 Les productions céramiques

Les productions du début du XIIe siècle sont les mêmes que celles de la phase précédente : pâte blanche à beige, pâte rose à rouge, marron. Aucune modification technique n'est observée. Ce sont des pâtes fines sableuses sans inclusion notable, à quelques exceptions près. Seules les proportions de chacune des pâtes évoluent comme cela avait été déjà observé sur certaines structures et remblais des zones 1 et 2. Autant au cours du XIe siècle, les pâtes claires dominaient, autant au XIIe siècle, le groupe des pâtes roses à rouges devient important puis prédominant à partir du milieu du XIIe siècle.

5.4.1.1 Les groupes techniques

Les céramiques communes

Les pâtes claires

Les productions sont les mêmes que dans la période précédente : pâte blanche à rose en passant par le beige rosé. Ces groupes sont surtout présents au début du XIIe siècle, dans le courant du premier tiers. Ils sont parfois décorés de flammules. Le contexte de découverte de certaines céramiques, en milieu vaseux, a certainement modifié la couleur de ces pâtes comme dans le bassin 3114 et les latrines et le cellier de la zone 4. En effet, les pâtes claires ont subi une altération de leur couleur : elles sont grisées. Ces productions peuvent être épaisses dans le cas des vases de stockage ou cuviers.

La pâte à dominante rouge

Ce groupe technique, déjà présent dans la période précédente, devient vers le milieu du XIIe siècle important puis majoritaire à la fin de la période. Au début de la période, au cours des deuxième et troisième quarts du XIIe siècle, la couleur varie du rouge clair, rose au rouge. Lorsqu'elle est de couleur rouge franche, elle se rapproche des céramiques dites de Dourdan. C'est une pâte sableuse, à inclusions de quartz régulièrement réparties dans la masse. Vers la deuxième moitié du XIIe siècle, la pâte rouge clair peut être décorée de flammules rouges. Les flammules sont fines, regroupées par quatre. Elles sont réalisées à l'aide d'un pinceau multi-branche. Cette production semble disparaître au XIIIe siècle. Le support du décor, la pâte rose rouge, devenant de plus en plus foncée, s'homogénéisant, le décor n'a plus de relief et donc disparaît. La pâte rouge peut être épaisse dans le cas de production de vases de stockage ou cuviers.

Fig. 221 Fossé 3310, ruelle 3164 : US 3153. Fossé 3307, ruelle 3164 : US 3152. Fossé 3088. Comblement : US 3160, 2002 et 2003. Fond du fossé : US 3161, 3088 et 3095. Toutes les céramiques sont en pâte rouge sauf mention. n° 1-5, n° 7 : oules ; n° 6 : cruche ; n° 8 et 11, n° 12 : lampe ; n° 9 : mortier ? ; n° 10 : bouteille. Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

La pâte semi-fine claire

Ce groupe est anecdotique puisqu'il n'a été rencontré que dans le bassin 3114 sur une seule forme, une oule à col en bandeau. La pâte est sonore, dense avec des grains de quartz de petites dimensions mais qui saillent à la surface, celle-ci ayant été lissée. Il est également envisageable que la couleur de la pâte ait été altérée par le milieu vaseux de découverte.

La pâte granuleuse fine claire

Une forme, dans la ST 3040, atteste de la présence d'un groupe technique particulier, anecdotique : il s'agit d'une production en pâte grise, avec des inclusions de quartz et de calcite de moyennes dimensions.

Les décors

Les céramiques communes peuvent être décorées de bandes d'argile ondées au doigt sur les grandes formes ou de flammules qui parfois se croisent. Quelques taches de glaçure parcourent parfois la surface mais sont plutôt le résultat de coulures en cours de cuisson. Les décors peints offrent une moins grande variété qu'au cours de la période précédente alors que les céramiques glaçurées deviennent plus importantes.

Les productions semi-luxueuses des XIIe et début XIIIe siècles

Plusieurs tessons attestent de productions glaçurées mais aucune forme n'est archéologiquement complète. Il s'agit pour la plupart de productions probablement importées de Paris et sa périphérie. Les pâtes sont dans un premier temps sableuses claires, beige. La glaçure est verte, uniforme ou non, elle prend un aspect alors mouchetée, de couleur claire ou foncée. Des décors de bandes d'argiles, décorées d'incisions ou de pastilles coniques agrémentent parfois la surface. Les formes produites identifiées sont des pichets à anse ronde, à lèvre en flèche et poucier à oreilles. Un exemplaire est à base annulaire tripode.
Vers la fin du XIIe siècle, apparaissent de nouvelles productions glaçurées dont les principaux groupes sont une pâte rose orangé avec une glaçure fine couvrante jaune, production qui se rencontre dans ST 3114, 3070, 3132, voire dans 3279 et une pâte claire dense recouverte d'un engobe jaune rosé puis d'une glaçure jaune.

5.4.1.2 Le répertoire de formes

Le catalogue de formes est plus restreint qu'à la période précédente. De nouvelles formes apparaissent, d'autres ont disparu ou n'ont pas été individualisées. La proportion des formes a changé : l'oule à col en bandeau est toujours majoritaire, mais la cruche à bec tubulaire se raréfie voire disparaît complètement dans les contextes les plus tardifs.
L'oule à col en bandeau est la forme la plus représentée, le bandeau se développe en hauteur et est plus mouluré. Les fonds sont bombés ou encore rentrant, parfois plats. La panse est parfois ornée de bandes d'argile ondées au doigt dans le cas des oules de grande capacité, qui étaient inexistantes sur la période précédente. Les oules de grande capacité volumétrique sont une des caractéristiques des XIIe et de la première moitié du XIIIe siècle.
La cruche à bec tubulaire est très faiblement représentée. Cette raréfaction de la cruche à bec tubulaire est peut-être le signe d'une préférence fonctionnelle pour la cruche à une anse plate qui se développe à cette époque et se confond souvent avec le pichet de même type mais de gabarit plus petit. Le pichet/cruche à une anse plate est à col avec mouluration et à bec pincé. Les profils des lèvres du pichet à anse plate et de la cruche sont identiques : il est donc souvent hasardeux à partir d'un fragment de bord, de déterminer sans une certaine marge d'erreur s'il s'agit d'une forme ou de l'autre. Ils ont donc été le plus souvent comptabilisés en tant que « pichet/

cruche ». Les pichets à anse plate reconnus sont exclusivement à bec pincé. L'anse est large et s'attache sur la lèvre à l'opposé du bec. Le bec disparaît pratiquement à la période suivante sur la plupart des pichets à anse plate quand celui-ci ne servira plus qu'au service des liquides et surtout de vases à boire (la présence d'un bec est alors superflue et incommode).
Le pichet à anse ronde n'est attesté que par des fragments d'anse et est souvent dans un premier temps en pâte fine glaçuré. Il se généralisera avec des pâtes plus communes à la période suivante.
Le couvre-feu, récipient ouvert destiné à protéger le feu tout en entretenant les braises, est attesté par quelques fragments de bords insuffisamment conservés pour qu'il soit possible de proposer une restitution. Le cuvier ou vase de stockage, déjà rencontré précédemment, est une grosse forme montée au colombin ou par plaques servant au stockage ou à la lessive. Lorsqu'il comporte un trou dans le fond de la cuve, il est interprété comme une lessiveuse. Les lampes, très peu représentées, sont à appendice alors qu'au cours de la période précédente, elles étaient sur pied creux à coupelle intermédiaire. La tirelire globulaire est une forme complètement fermée, terminée par un tenon et finement fendue dans le sens perpendiculaire au tournage pour l'introduction de monnaies. Elle était cassée pour la récupération des pièces. Une est complète. Deux autres fragments ont également été retrouvés : un tenon et un tesson. Elle est recouverte d'une fine glaçure plombifère. Des formes miniatures sont également présentes dont un pichet et une bouteille.

5.4.2 Les structures

Un habitat s'installe en zone 4. Les deux structures le caractérisant sont les latrines 4145 et le cellier 4272 et. Le reste du mobilier daté du XIIe de cet habitat est issu de séquence de remblais ou de tranchée de fondation, peut-être alors résiduel (cf. **§ 6.4**). La zone 3 est occupée par un bassin puis par des structures de service (stockage des denrées ?).

5.4.2.1 Le cellier 4272

Les bois appartenant à la superstructure de ce cellier sont datés de 1111-1112. Trois US ont été distinguées à la fouille : l'US 4278, 4279 et 4280, l'US du fond. 69 tessons ont été recueillis représentant au minimum 10 individus. Parmi ces 10 individus, 5 sont des oules ou fragments d'oules à col en bandeau, 2 sont des fragments de cruches et 3 sont des fragments de cuvier ou vase de stockage.
Dans les niveaux d'occupation, les pâtes sont essentiellement claires, beige, beige foncé ou rouge alors que dans les niveaux de comblement les pâtes sont rose à rouge principalement. Une oule à col en bandeau est archéologiquement complète bien que sans véritable jonction entre le col et la panse (**fig. 222 n° 1**). Elle est contemporaine de l'utilisation du cellier. La pâte est rouge dans les parties les plus épaisses. Le bandeau est étroit, saillant, droit et est faiblement mouluré et est haut de 1,9 cm. La cassure autour du col n'est pas nette mais est éclatée : est-ce le résultat d'une action volontaire pour réutiliser le fond comme écuelle ou non ? Le fond semble rentrant comme sur les oules de la période précédente. Les autres bords d'oules sont en pâte sableuse blanche à beige foncé. Ils adoptent des profils différents et sont plus ou moins hauts, plus ou moins moulurés, avec des arêtes inférieures arrondies ou saillantes, des lèvres rondes ou triangulaires. L'un des bords présente la particularité de porter une bande d'argile rapportée ondée au doigt, qui devait se poursuivre sur la panse pour la renforcer et/ou la décorer. Ce détail technique ne s'était pas encore rencontré jusqu'à présent sur les oules mais uniquement sur les vases de stockage. Le bord de cette oule, de large diamètre, devait donc appartenir à une oule de grande capacité.

Le fragment de bord de vase de stockage recueilli est en pâte grise et est à lèvre ronde aplatie sur son extrémité supérieure et est sans départ de bandes d'argile ni digitation. Les autres tessons de panse de vase de stockage ou cuvier, dans une autre pâte, présentent eux, des décors de bande d'argile rapportée en renfort. Les cruches sont représentées au travers un fragment de bord avec le départ de l'anse plate et un bec tubulaire, en pâte rosé.
Le mobilier de ces latrines est dans la continuité de celui des latrines de la fin du XIe siècle au niveau de la variété des groupes techniques mais est bien décalé chronologiquement de quelques années de par les profils des bandeaux plus hauts, et la proportion plus importante des pâtes roses à rouges.

5.4.2.2 Les latrines 4145

Les bois de ces latrines sont datés par dendrochronologie de 1123. Quatre US ont été distinguées à la fouille : les US 4146, 4147, 4148 et 4188, celle du fond. 113 tessons ont été recueillis. L'US supérieure 4146 se compose majoritairement de pâte rouge tandis que les US inférieures sont en pâtes plus sombres, grisées, probablement dû au contexte humide de leur découverte.
La seule forme archéologiquement complète est une oule de grande capacité provenant du fond des latrines (**fig. 222 n° 8**). Elle est en pâte gris foncé, l'extérieur est totalement noir. Les inclusions visibles à l'œil nu sont très fines et de quartz, très régulièrement réparties dans la pâte. Le fond est incomplet. Sa panse adopte un profil globulaire, la base, large, est très légèrement resserrée. Le bandeau est droit et saillant, à lèvre ronde et mesure 2,3 cm de haut. L'arête inférieure est retombante. Un dépôt jaunâtre recouvre l'intérieur du pot. La contenance de cette oule est de 5,5 litres maximum. Un tesson en pâte blanche glaçuré vert foncé appartenant à un pichet a également été retrouvé dans cette US. Les autres fragments de formes (pichet et jatte en pâte rouge, **fig. 222 n° 7**) proviennent de l'US de comblement et sont donc bien postérieurs à 1123.
Ces deux structures, bien qu'elles ne contiennent que peu de mobilier, ont le mérite de pouvoir être finement datées. S'il est hasardeux d'identifier les couleurs des pâtes des céramiques des niveaux inférieurs en raison de leur découverte en milieu humide, il est néanmoins possible de définir des grands types d'oules à col en bandeau pour ce début du XIIe siècle.
La confrontation du mobilier de ces deux structures avec celui des latrines de la zone 1 amène quelques remarques. Les oules à col en bandeau sont entre elles deux typologiquement différentes. La principale différence entre les oules à col en bandeau de la fin du XIe – début du XIIe siècle et celles du premier quart du XIIe siècle réside dans la hauteur du bandeau, globalement plus élevée au XIIe siècle. Ils sont également plus fins. Le parement n'est plus vertical comme cela était le plus souvent le cas. Il s'incurve sur les deux oules archéologiquement complètes des deux latrines pour commencer à laisser saillir l'arête inférieure. Cette arête formera ensuite une saillie horizontale très marquée et très caractéristique du troisième quart du XIIe siècle.
La lèvre commence à s'arrondir et son extrémité supérieure n'est plus si systématiquement inclinée vers l'intérieur du pot. Les oules peuvent être de grande capacité, et sont alors avec des bandes d'argiles en renfort. Tous ces critères sont des observations générales qui ne préjugent pas de la pérennité de certains types de profils de bords.
Toutes ces différences permettent de confirmer l'antériorité des latrines de la zone 1 sur celle de la zone 2 et donc de confirmer les propositions de datation émises pour les structures les plus tardives de la phase 1 (fin XIe – début XIIe). Les formes recueillies appartiennent au répertoire courant du vaisselier médiéval et servaient à la cuisson, au stockage des denrées et au transport des liquides. Les autres structures datées du début du XIIe siècle situées en zones 1, 2 et 4 (cf inventaire détaillé du mobilier) avaient un mobilier céramique composé de pâtes claires et pâtes roses rouges en proportion le plus souvent équivalente.

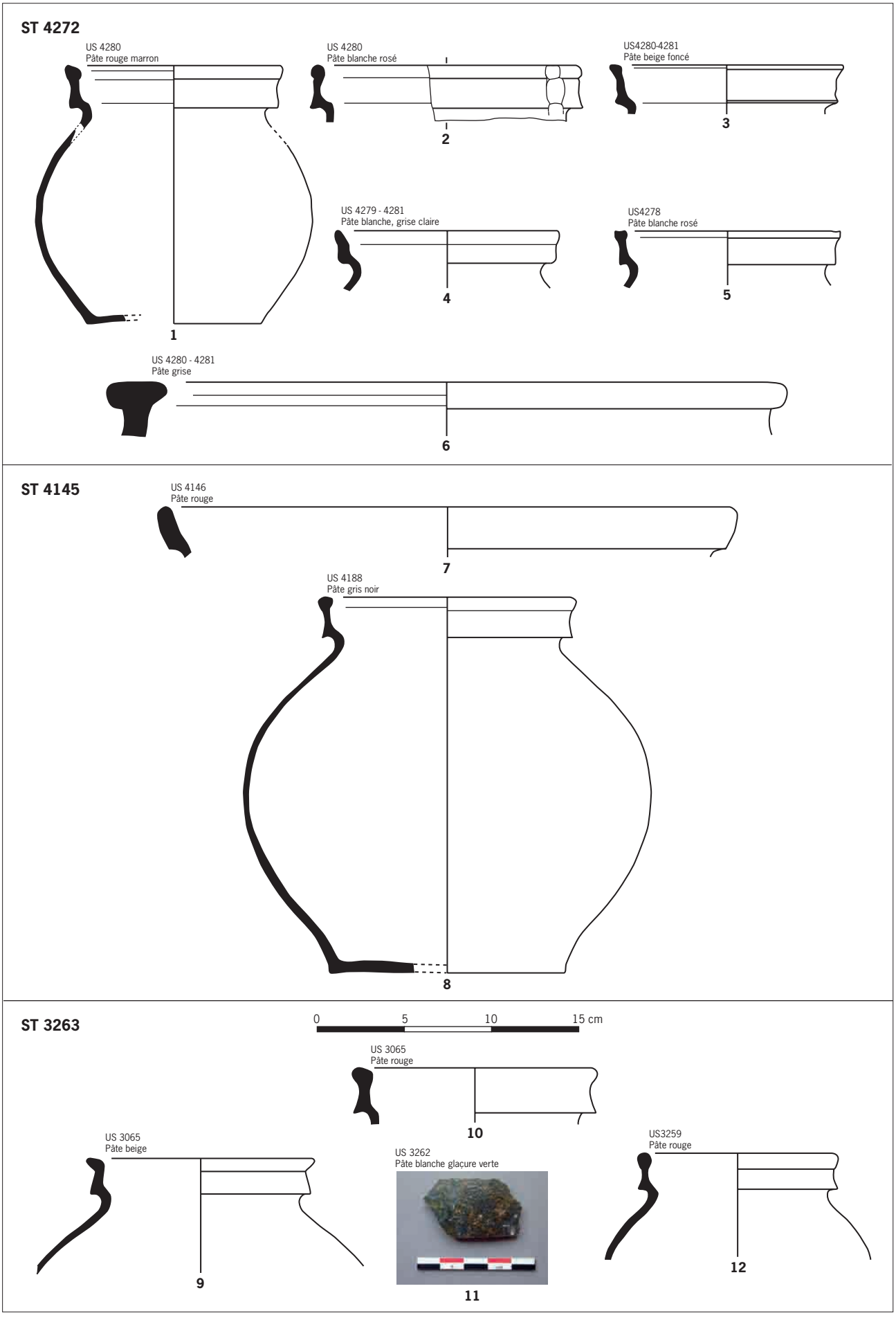

Fig. 222 Latrines et cellier de la zone 4 et ST3263 : céramiques de la première moitié du XIIe siècle.
n°1-5, n°9 et 10, n°12 : oules ; n°6 : cuvier ; n°7 : jatte. Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

5.4.2.3 Le cellier 3263

Cette structure excavée est installée sur le grand fossé médiéval. Plusieurs US ont été distinguées à la fouille : une des séquences d'occupation contenait du mobilier céramique (US 3262 : 45 tessons) ainsi que le remblai intercalaire 3271 (11 tessons). Le reste du mobilier provient des remblais d'abandon 3260, 3261, 3259 soit 97 tessons, et de l'US 3065, remblai ultime (40 tessons). Le remplissage des US de cette pièce excavée se rapproche par la diversité des couleurs de pâtes des productions rencontrées précédemment. Dans l'US d'occupation, la pâte rouge clair à rouge foncé représente déjà plus de la moitié des productions, signe que ce cellier est déjà bien ancré dans le XIIe siècle, mais le reste est composé de tessons en pâte claire aux surfaces roses avec décor de flammules, de pâte beige rosé, de pâte rose, de pâte grise. Les éléments significatifs sont des fragments de bord de cruche à lèvre saillante et col court, de bord d'oule à col en bandeau, de fragment de cuvier en pâte beige rosé…
Les remblais d'abandon sont également composés principalement de céramiques en pâte rouge. Les bords des oules adoptent un profil similaire à ceux déjà évoqués (**fig. 222 n° 9, n° 10** et **n° 12**) : lèvre saillante arrondie et arête inférieure légèrement marquée, se rapprochant du profil de l'oule des latrines 4145. Ce cellier, implanté sur le grand fossé médiéval peut donc être daté du milieu du XIIe–deuxième moitié XIIe. Il est probablement contemporain au bassin 3114.

5.4.2.4 Le bassin 3114 : structure de transition entre la fin de la première moitié du XIIe et la deuxième moitié du XIIe siècle

Cinq unités stratigraphiques ont été distinguées à la fouille : les US 3305 et 3107 se rapportent à l'occupation du bassin. L'US 3305 était en eau tandis que 3107 ne l'était que partiellement. Les US 3023, 3022 et 3013 correspondent à des US qui ont rempli la dépression formée par le bassin, celui-ci une fois comblé. Une monnaie datée de 1120-1134 a été retrouvée dans l'US 3107. Le bassin étant encore en eau lors de la fouille, des interférences entre les niveaux sont possibles. 2326 tessons ont été ramassés (41 kg), 170 NMI ont été comptabilisés sur l'ensemble des niveaux. Peu de formes sont archéologiquement complètes, du fait du mode de collecte. Des remontages ont été réalisés sur les niveaux les plus anciens mais les niveaux les plus récents (3023 et suivants) sont très fragmentaires, sans aucun collage. Le mobilier des deux US les plus anciennes se compose principalement de céramiques en pâte claire tandis que les niveaux les plus récents se caractérisent par des pâtes roses et rouges. Les comptages des niveaux d'occupation du bassin doivent être pondérés par le mode de collecte ayant pu générer des interférences.
Pour l'étude, les niveaux de scellement 3023, 3022 et 3013 ont été rassemblés.

Les niveaux d'occupation : US 3305 et US 3107

Le niveau le plus ancien 3305 est composé à plus de 68 % de céramique en pâte de couleur claire grisée donnée par le milieu vaseux dans lequel elles se trouvaient, 32 % des céramiques sont en pâte rose à rouge. Deux variantes peuvent être distinguées au sein des céramiques claires grisées : la pâte est sableuse, parfois rugueuse au toucher ou lisse et douce au toucher. Les inclusions ne sont pas visibles à l'œil nu. Les surfaces sont noircies au feu dans le cas des oules. Sur les céramiques à pâte rugueuse, on peut observer des traces de coulures de glaçure probablement par contact ou transfert durant la cuisson. La pâte claire grisée est peu décorée : les quelques tessons peints (5) portent des flammules parfois croisées, d'autres portent des bandes d'argiles ondés au doigt correspondant à des formes de grandes dimensions.

Les autres productions présentes dans cette US sont les pâtes roses (12,4 %) et à dominante rouge (16,6 %). Certaines des céramiques ont un aspect de surface extérieur assombri par leur contact avec la vase : elles sont marrons extérieurement. La pâte est qualifiée de « dominante rouge » car elle n'est pas de couleur uniforme. Les variantes sont au niveau de la couleur, du marron fonçé, rouge marron clair, rouge vif en passant par le rouge orangé, et au niveau de la structure interne de la pâte qui peut être dense ou comporter quelques alvéoles, quelques vides. Les critères communs sont donc une pâte sableuse à dominante rouge, épaisse avec de fines inclusions de quartz régulièrement réparties dans la masse et fines avec quelques inclusions exceptionnelles blanches ou oranges.

Dans l'US 3107, le groupe des pâtes rouge est le plus important (43,3 %) tandis que celui des pâtes claires représente 33,8 %. Il y a 12 tessons glaçurés soit 2,1 %. Un groupe technique est présent mais de façon anecdotique (3,5 %), il s'agit d'une oule à col en bandeau en pâte claire semi-fine. C'est une production particulière : la pâte est dense, sonore ; les grains de quartz sont de petites dimensions mais saillent à la surface en raison d'un lissage « mouillé ».

La forme la plus représentée sur les deux niveaux d'occupation est l'oule à col en bandeau, elle est le plus souvent en pâte claire fine ou semi-fine ou en pâte rouge dans l'US 3107. Les bandeaux sont plus hauts qu'à la période précédente ; ils mesurent entre 2,2 et 2,9 cm de haut (**fig. 223**). Le parement est droit, la lèvre est ronde saillante, à surface supérieure inclinée vers l'intérieur du pot. L'arête inférieure est nettement saillante et horizontale, ce qui est une des particularités des profils des bandeaux de cette structure. Un profil de bandeau atypique est celui de l'oule en pâte semi-fine (**fig. 224 n° 1**) : le parement, plus haut que la moyenne, est souligné de moulures et la lèvre a une gorge sur son extrémité supérieure. Cette double particularité, traitement de surface et type, se rapporterait à une production importée. Sur un des bords prend naissance une bande d'argile rapportée ondée au doigt qui devait se poursuivre sur la panse, particularité déjà observée sur un des bords dans le cellier 4272.

Les panses conservées sont globulaires. Les fonds sont légèrement bombés, plats ou encore rentrants. Ils conservent pour certains les traces de décollement au fil (quand ils sont rentrants), les autres sont repris et lissés quand ils sont plats ou bombés. Un des fonds les plus importants (diamètre = 15 cm) a des bandes d'argile rapportées sur la panse en vue de le consolider (**fig. 224 n° 6**). Ces bandes d'argile remontaient probablement jusque sur le col (cf. plus haut). Le diamètre d'ouverture des oules varie entre 11 et 15 cm. Ce dernier diamètre correspond à une oule de grande dimension malheureusement incomplète.

Quelques fragments attestent de la présence de cruches, en pâte claire grisée (12,8 %).

Le pichet à anse plate est représenté par 7 individus dans l'US 3107 (soit 10 %) et par des fonds dans l'US 3305 qui n'ont pas été comptabilisés. Les pichets en pâte claire sont de petits modules attestés par des fonds de 5 à 6 cm de diamètre qui semblent avoir été retaillés pour être utilisés en écuelle (**fig. 223 n° 9 et 10**) et également par un fragment de panse et de bord. Un est miniature et est à bec pincé (**fig. 225 n° 5**) et anse plate, il porte des traces de décor sur le col. Un fragment collant avec cette anse a été retrouvé dans l'US 3023 mais la pâte y est de couleur claire avec un extérieur et intérieur rose.
Ceux en pâte rouge (US 3107) sont de plus grand module (cruche ?) mais ne sont pas conservés entièrement : seule la partie haute nous est parvenue (**fig. 224 n° 7 et 8**). Ils sont à col droit ou cintré avec une mouluration sur le col. La liaison col/panse est soulignée dans un des cas par un ressaut. Le bec est pincé et très fin (**fig. 224 n° 8**). La lèvre est saillante horizontale, inclinée ou non vers l'intérieur du pot avec ou sans gorge et s'attache sur la lèvre. La panse est globulaire.

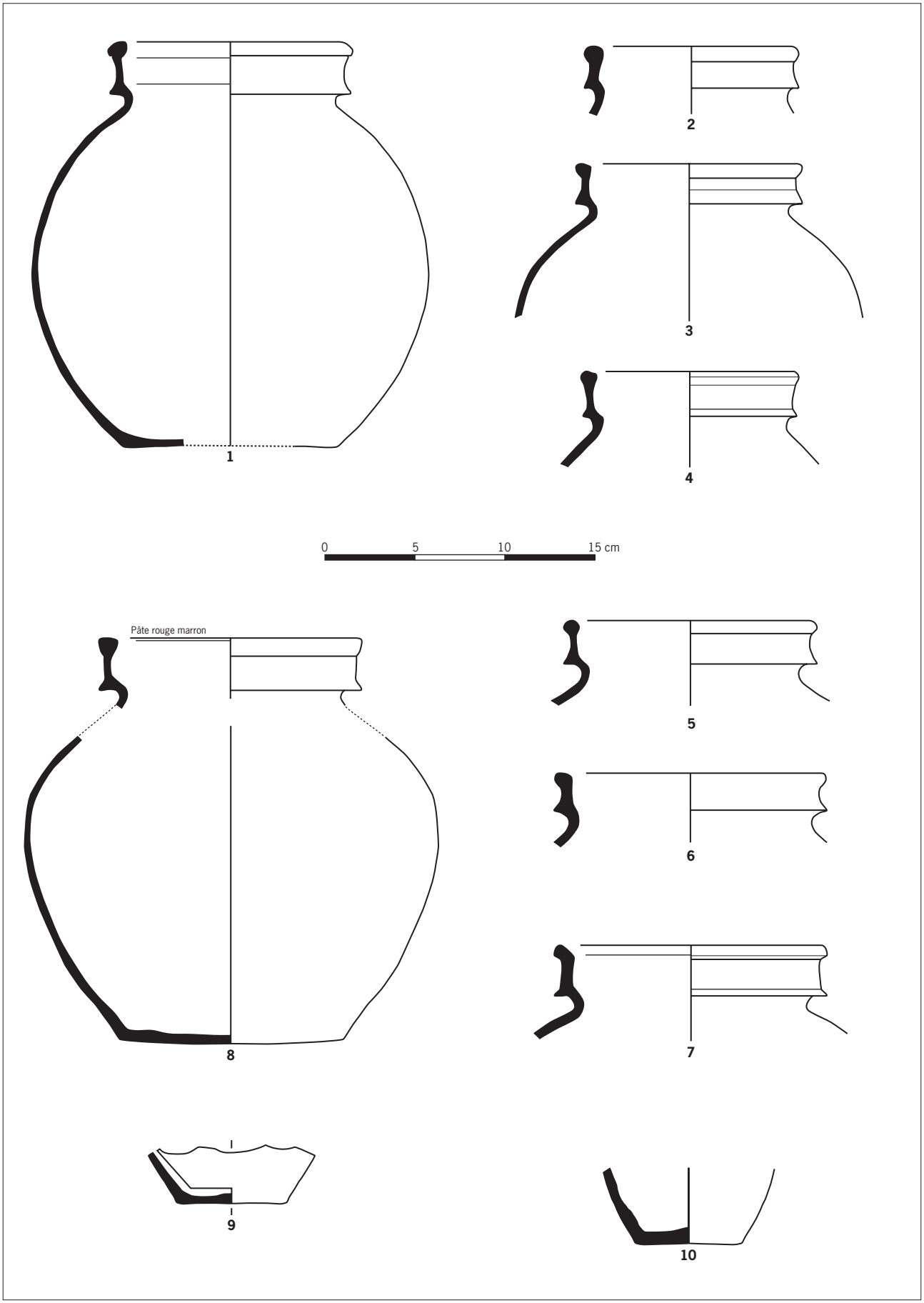

Fig. 223 Bassin 3114, US 3305. Mobilier céramique du milieu du XIIe siècle. Toutes les céramiques sont en pâte claire sauf mention. n° 1-7 : oules. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

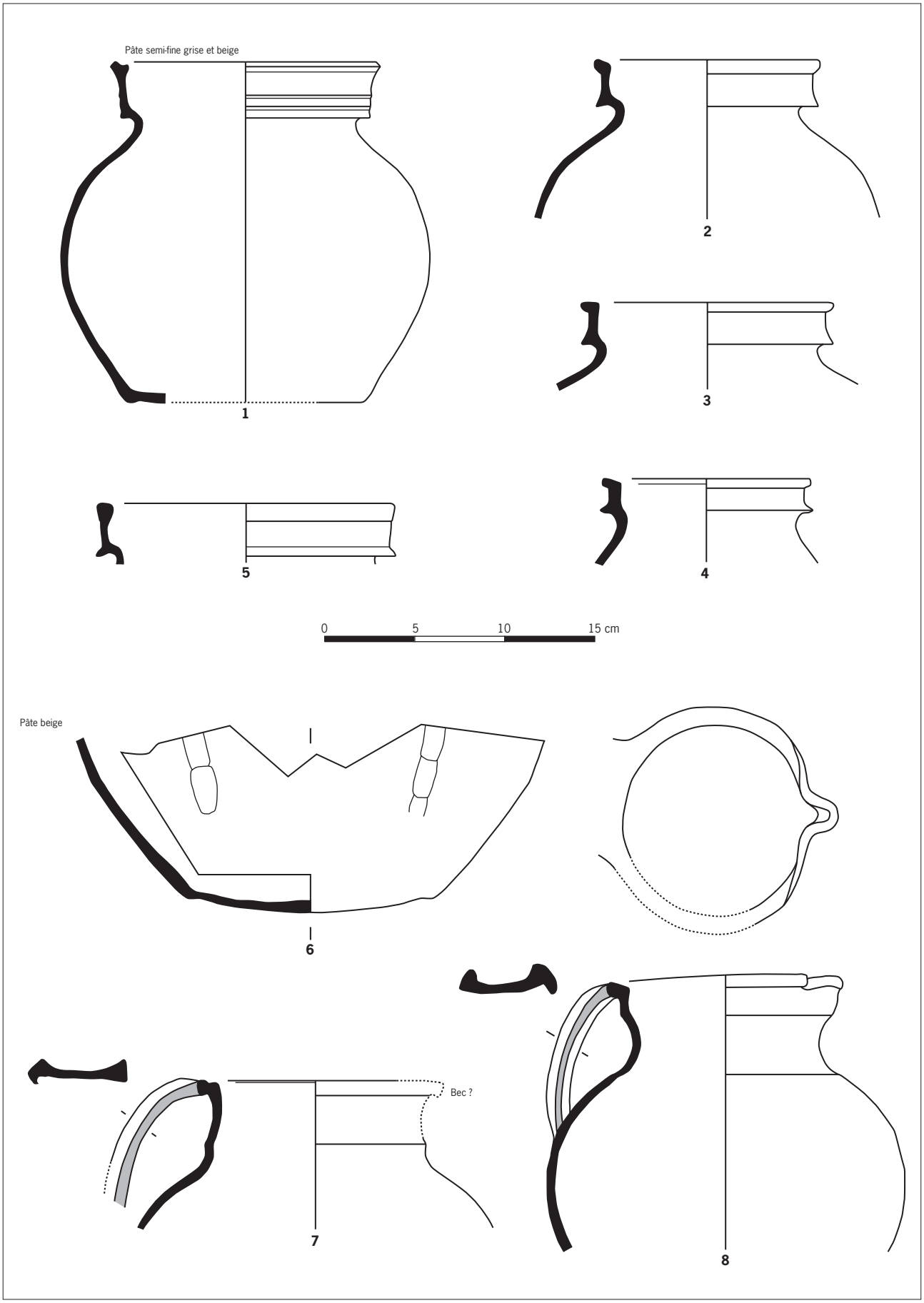

Fig. 224 Bassin 3114, US 3107. Mobilier céramique du milieu du XIIe siècle en pâte à dominante rouge sauf mention. n° 1-6 : oules ; n° 7 et 8 : pichets. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

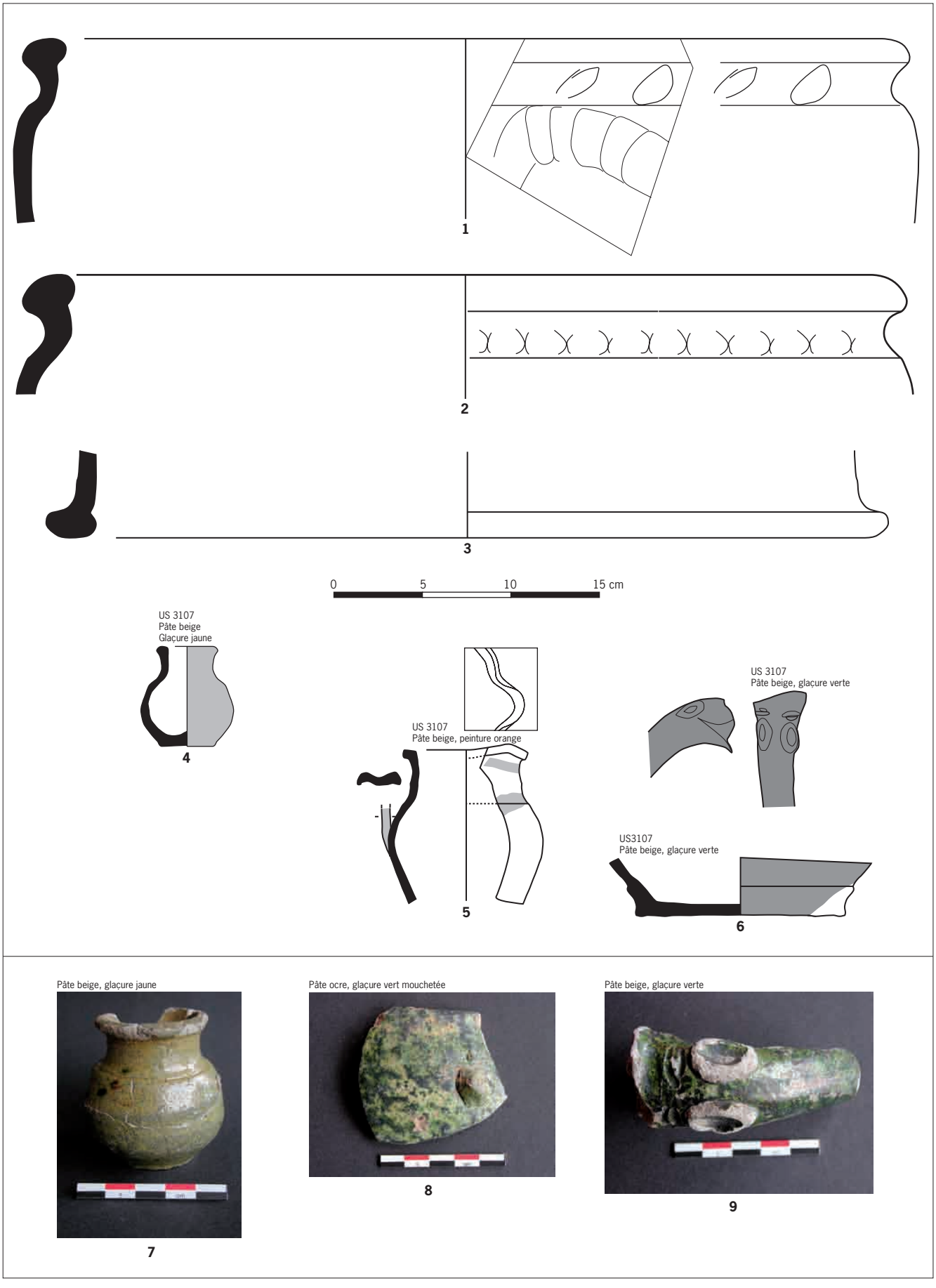

Fig. 225 Bassin 3114, US 3107. Mobilier céramique du milieu du XIIe siècle en pâte rouge sauf mention.
n° 1 et 2 : vase de stockage ; n° 3 : couvre-feu ; n° 4 et 7 : pot miniature ; n° 5 et 6, n° 8 et 9 : pichet.
Dessins et clichés : Caroline Claude (Inrap)

Le vase de stockage est représenté par 14 individus sur les deux niveaux, en pâte claire ou en pâte à tuile rose à rouge. Les lèvres sont saillantes, triangulaires ou aplatie, avec ou sans digitation sous la lèvre. Deux fragments de fond sont percés d'un trou et portent des bandes d'argile rapportées. Ils avaient alors une fonction de lessiveuse. Aucun vase ne nous est parvenu complet. Il est envisageable que les fragments de bords correspondent à des formes à très large ouverture ronde (diamètres estimés > 40 cm de diamètre) ou ovale (?) (**fig. 225 n° 1 et 2**).

Deux couvre-feux sont attestés dans ces US en pâte rouge, noirci intérieurement. Les lèvres sont saillantes, arrondies, à profil similaire à celle des vases de stockage (**fig. 225 n° 3**).

L'US 3107 contenait également un pot miniature, intact, en pâte claire avec une glaçure jaune couvrante (**fig. 225 n° 4 et 7**). Il s'agit d'une forme fermée, ressemblant typologiquement à une petite bouteille : le col est haut et cintré, la lèvre est simple et très légèrement éversée. La panse est globulaire et le fond plat. Un ressaut marque la liaison col/panse. La glaçure recouvre tout le pot. C'est une forme totalement atypique. Par sa petite capacité et son aspect extérieur soigné, ce pot était probablement destiné à recevoir un contenu précieux, singulier (pot à onguent ?). Un petit pot miniature semblable à celui d'Étampes mais produite en pâte sableuse orangé non glaçuré a été trouvé à Sonchamp (GOHIN, en cours), il y est alors daté de la première moitié du XIIe siècle.

Les tessons glaçurés recueillis correspondent à des fragments de pichets :

- en pâte grise claire glaçurée verte foncée couvrante : un fond de pichet tripode à base annulaire et une anse ronde à poucier à oreille. Les oreilles du poucier, modelées et creusées à l'outil, sont très usées. Elles sont chacune surmontées de deux incisions. Ces oreilles associées aux incisions ne sont pas sans évoquer une figuration animale. Le pied a disparu de la base : il n'en reste que son arrachement. Il devait être décoré de rainures, encore visibles sur la base du pichet. D'après J. Nicourt (NICOURT, 1986 : 308), ce type d'anse à poucier à oreilles et de fond tripode pourraient appartenir aux plus anciens pichets parisiens glaçurés et seraient datés du XIIe siècle. (**fig. 225 n° 6** et **n° 9**).

- en pâte beige clair, à inclusions moyennes de quartz éparses, glaçure jaune ou verte mouchetée : trois tessons de panse dont l'un porte une pastille conique (**fig. 225 n° 8**). Ce décor de pastille (souvent associé à des bandes verticales) est attesté aux XIIe et XIIIe siècles sur les pichets parisiens (NICOURT 1986 : 322, 323).

Les deux lampes sont à appendice, elles sont en pâte grise noire à glaçure verte localisée à l'intérieur du réservoir (**fig. 227 n° 11** et **n° 12**). L'appendice est incomplet, le parement du réservoir est à inflexion et à arête inférieure saillante, tels les profils des cols en bandeaux. Le bec est marqué par un léger décrochement. Ces lampes se rapprochent des types B dans la typologie de Saint-Denis (LEFÈVRE, MEYER 1988) et sont datées des XIIe et début XIIIe siècles. Ce type de lampe apparaît à Fosses (95) dans le premier tiers du XIIe siècle (GUADAGNIN 2007 : 110, 111).
Deux tessons ont été retaillés pour être utilisés comme jeton ou palet, comme cela était déjà le cas à la période précédente.

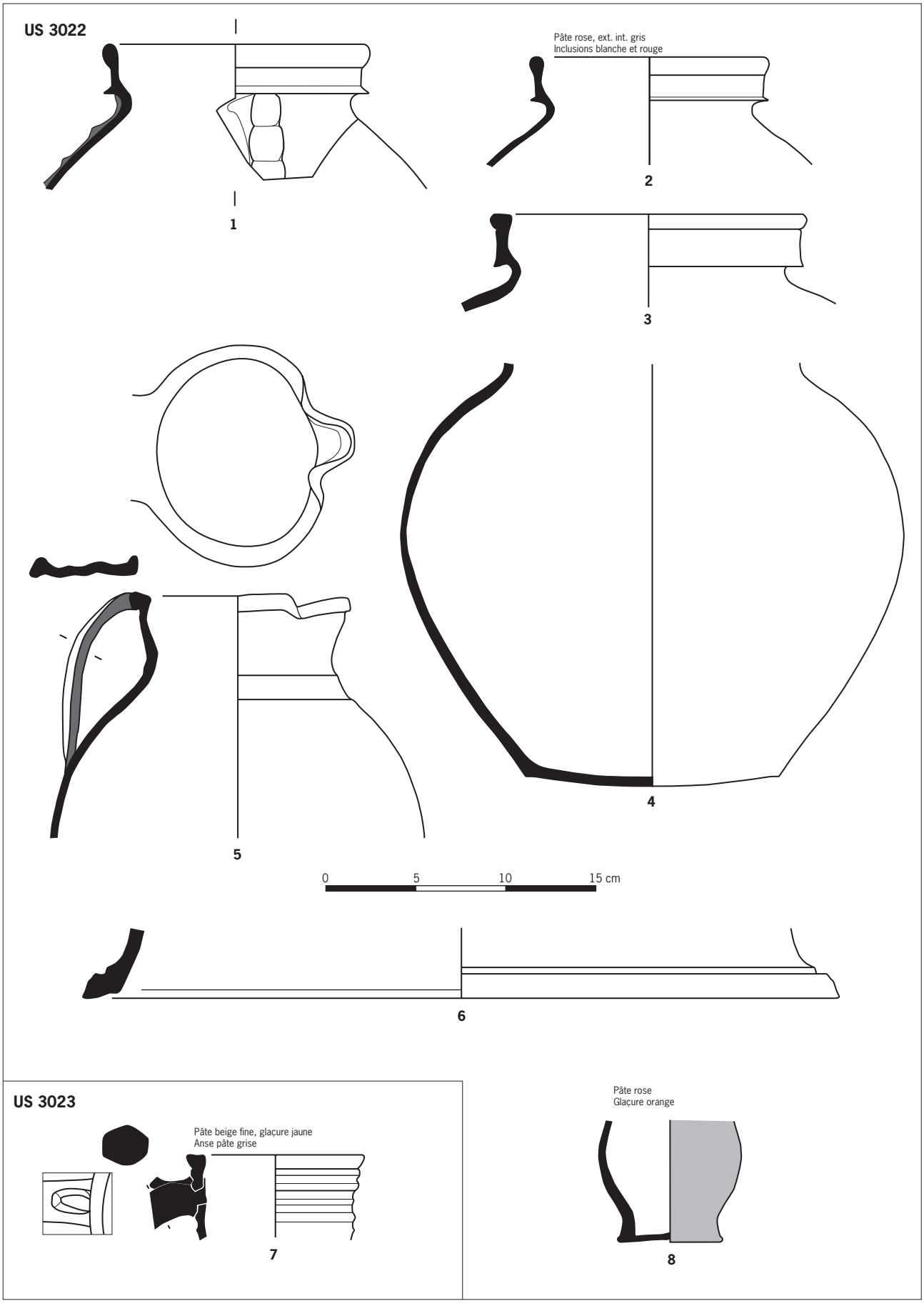

Fig. 226 Bassin 3114, US 3013 et lampes. Céramiques en pâte rouge : N° 1 à 3. Mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIe siècle – début XIIIe siècle. n° 1- 4 : oules ; n° 5 et 7 : pichets ; n° 6 : couvre-feu ; n° 8 : pichet ? Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Les niveaux de scellement : US 3023, 3022, 3013.

Ces trois US correspondent à des remblais recouvrant la cuvette formée par le bassin, celui-ci une fois comblé. Elles sont donc bien postérieures aux niveaux d'utilisation. Les comptages ont été réalisés en regroupant les trois US, les groupes techniques et les formes étant identiques entre les trois niveaux. Le groupe technique le plus important est celui des pâtes à dominante rouge (78,8 %) alors que le groupe des pâtes claires a quasiment disparu (0,61 %). Le groupe le plus important après celui des pâtes rouges est celui des pâtes roses (9,15 %) et des pâtes épaisses rouges (4,8 %). À eux seuls, les groupes des pâtes roses et rouges représentent plus de 92 % des céramiques recueillies dans ces niveaux de scellement du bassin. La couleur de la pâte dite rouge n'est pas encore homogène dans les niveaux les plus anciens (US 3023), elle varie du rouge clair au rouge plus foncé. Plus la pâte est rouge, plus elle se rapproche des productions de pâte rouge de type « Dourdan » avec de très nombreuses inclusions de quartz visibles dans l'épaisseur de la pâte telle qu'elle est connue aux XIIIe et XIVe siècle à Dourdan. Quelques tessons témoignent d'une production en pâte blanche. Les pâtes glaçurées représentent dans ces niveaux 3,7 % de l'ensemble. La couleur de la pâte varie alors du blanc crème, rose, rouge orangé.

Les formes les plus représentées sont toujours les oules à col en bandeau (58 individus), dont la hauteur des bandeaux varie entre 2,5 et 3,1 cm. Elles sont toutes en pâte rouge. Le parement du bandeau est droit, l'arête inférieure est le plus souvent débordante et fait une saillie horizontale (**fig. 226 n° 1 et 2**). La lèvre est ronde, ovale ou rectangulaire. Bien qu'aucune ne soit archéologiquement complète, les oules paraissent être de grand module, les diamètres d'ouverture oscillent entre 11 et 17,5 cm (**n° 3**). Une oule est à bande d'argile rapportée (**fig. 226 n° 1**) pour renforcer la panse. Une panse complète (**n° 4**) dont il ne manque que le col donne une contenance minimum de 9 litres. Les cols à plus petit diamètre présentent des traces de feu et ont donc servi à la cuisson d'aliments (dépôt blanchâtre intérieur) tandis que les plus gros diamètres, la plupart exempts de traces de feu, ont également pu servir à la conservation. Les fonds sont légèrement bombés ou plats et portent encore parfois la trace de décollement au fil mais ne sont plus rentrants.
Les pichets à anse plate ou cruches sont représentées par 20 individus hors pichets glaçurés. Un fragment de bec tubulaire est en pâte rose foncée et porte des empreintes de doigt sur le pourtour de sa base (US 3023). Les bords des cruches et des pichets à une anse plate sont souvent ressemblants, mais les pichets sont identifiables, outre par leur bec verseur pincé, à leur col nettement plus haut que celui de la cruche et mouluré. Le pichet à anse plate est représenté par 17 individus. Aucun n'est complet mais ils semblent être de grande capacité remplaçant ainsi la cruche à bec tubulaire dans sa fonction de service et stockage des liquides. Ils sont à lèvre rectangulaire (**fig. 226 n° 5**) ou carrée, à parement étroit vertical, oblique ou arrondi avec gorge, gouttière intérieure. Le bec est pincé. Les anses sont plates, large de 3 à 6 cm, à replis et moulure et s'attachant sur la lèvre et l'extremum de la panse. Il ne semble pas qu'il y ait eu des pichets à anse plate sans bec pincé comme cela va être le cas à la période suivante.
Des vases de stockage sont également attestés au travers de 6 individus, tous en pâte rouge vif, homogène, de même composition que la pâte rouge fine tournée. Les rebords ne sont pas suffisamment conservés pour déterminer la forme générale de ce vase de stockage : il peut être rond ou ovale comme cela est attesté aux périodes suivantes. La lèvre adopte plusieurs profils, elle peut être ovale et former un boudin de part et d'autre du col (intérieur et extérieur du vase), ou être triangulaire et ne pas déborder à l'intérieur du vase. Elle est soulignée à l'extérieur par une série d'enfoncements au pouce sur tout le pourtour du col. Des bandes d'argile parcourent la panse. Un fragment de panse présente des cordons d'argile verticaux parallèles. Un des fonds de vase de stockage porte des traces de feu.
Les couvre-feux, également en pâte rouge, sont représentés par des fragments de bords aux parois intérieures brûlés. Les lèvres sont rectangulaires ou triangulaires saillantes (**fig. 226 n° 6**) et soulignées de moulures. Les diamètres d'ouverture sont évalués à 40 ou 42 cm.

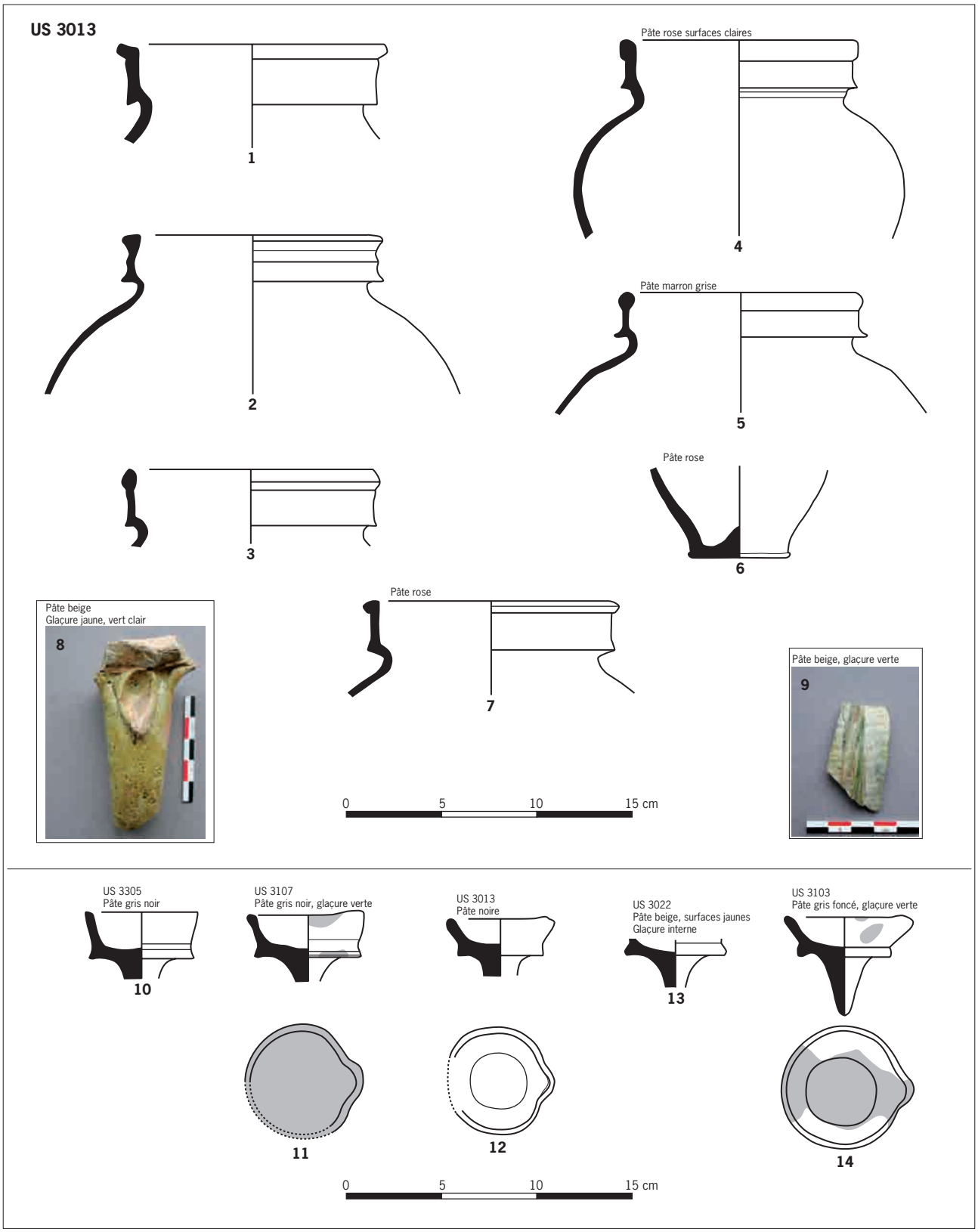

Fig. 227 Bassin 3114, US 3013 et lampes.
Céramiques en pâte rouge : N° 1 à 3.
Mobilier céramique de la deuxième moitié du XII^e siècle – début XIII^e siècle. n° 1-5, n° 7 : oules ; n° 8 et 9 : pichet ; n° 10-14 : lampes.
Dessins et clichés : Caroline Claude (Inrap)

Les quatre lampes répertoriées sont des lampes à appendice. L'une est en pâte sableuse beige et aux surfaces extérieures jaunes (**fig. 227 n° 13**). Le godet est couvert d'une glaçure jaune. Quelques traces de glaçure parsèment l'extérieur. Il s'agit probablement d'une production parisienne. Les trois autres sont en pâte sableuse grise. Deux sont archéologiquement complètes. L'une a l'appendice complet (**fig. 227 n° 14**) et a le réservoir évasé avec une glaçure interne partielle verte. L'autre lampe a un godet plus étroit (**fig. 227 n° 12**). Elle est également glaçurée intérieurement mais la glaçure qui recouvrait l'intérieur du réservoir a complètement disparu sous le suif. Cette lampe est plus usée que la précédente. Toutes possèdent un bec. Ces lampes sont du

type B dans la classification de Saint-Denis (classe IV2) et sont alors datées de la deuxième moitié XIIe–XIIIe siècle (LEFÈVRE, MEYER 1988 : 87).
Sur l'ensemble des niveaux du bassin (occupation et abandon), trois tessons ont été retaillés pour servir de jeton ou de palets à des jeux.
Les pichets glaçurés sont représentés par au moins 8 individus. Les pâtes recouvertes d'une glaçure sont, dans ces trois niveaux (US 3013, 3022 et 3023), radicalement différentes de celles des niveaux d'occupation préjugeant d'un possible hiatus chronologique. Elles sont en pâte claire, rose ou rouge orangé, la structure de la pâte étant le plus souvent très dense. Les glaçures sont également plus claires que dans les US d'occupation du bassin : elles varient du vert clair à l'orange. Un seul tesson est recouvert d'une glaçure vert foncé.
Les différentes productions glaçurées se retrouvent au sein des trois US de scellement. Les deux principaux groupes techniques identifiés sont une production en pâte fine dense de couleur rouge orangé recouverte d'une glaçure plombifère et une production en pâte fine claire de couleur beige ou beige et rosé recouverte d'une glaçure jaune sur un engobe jaune rosé très fin.

La pâte rouge orangé à glaçure jaune se retrouve dans d'autres ensembles clos de cette zone -dont ST 3070, 3132 et 3279. Elle apparaît pour la première fois dans les niveaux de scellement du bassin et est représentée par un fond de petit pichet (**fig. 226 n° 8**) à base resserrée – qui pourrait être ici intrusif – et par un fragment de panse à décor de bande appartenant à un pichet identique à celui découvert dans la ST 3132 (**fig. 231 n° 5**). Les bandes sont plates et décorées d'incisions verticales ou en biais. À Paris, Jacques Nicourt date ce type de décor du troisième quart du XIIe siècle (NICOURT 1986 : 321) mais sont alors avec une glaçure verte.
Des fragments de pichets attestent d'une autre production : la pâte est de couleur claire et très fine aux surfaces intérieures lisses. La couleur de la pâte varie du beige au rosé. Elle est parfois bicolore. Elle est recouverte d'une fine glaçure transparente sur un engobe beige rosé. Dans cette dernière production, deux fragments d'anse ronde de pichet avec poucier à une oreille ont été retrouvés, un dans l'US 3023 (**fig. 226 n° 7**) et l'autre dans l'US 3013 (**fig. 227 n° 8**). La lèvre du pichet est saillante, triangulaire ou rectangulaire, soulignée sur le col par de larges moulures. L'anse est rivée et s'attache sous la lèvre. L'anse est ronde facettée et semble avoir été réalisée dans une argile différente, de couleur grise plus sableuse. Des fragments de fond appartenant à un pichet ont été également retrouvés dans cette pâte : le fond mesurait 9,2 cm de diamètre. Des pichets similaires ont été découverts à Paris (Mémorial Juif) et sont généralement datés de la fin du XIIe siècle–début XIIIe (information F. Ravoire, étude en cours). À Crespières (78), un pichet identique tant au niveau de la pâte que du décor (poucier à oreille simple et glaçure fine) et du type (à anse ronde rivée et moulures) a été dernièrement mis au jour (CLAUDE 2008) dans des contextes datés de la deuxième moitié du XIIe siècle–première moitié XIIIe siècle.
Au sein des trois niveaux d'abandon, 11 tessons attestent d'une production de céramique en pâte rose, épaisse et recouverte d'une fine glaçure plombifère de couleur jaune. Ces tessons appartiennent probablement à un récipient de grande capacité. Deux tessons portent la liaison du col avec la panse et l'un d'eux a un filet de glaçure verte laissant présager que cette céramique pouvait être très décorée.
Quelques tessons témoignent également d'autres productions glaçurées mais anecdotiques, résiduelles, dont un tesson de panse de pichet en pâte beige sableuse (production parisienne), à bande d'argile incisés (**fig. 227 n° 9**) et des tessons de panse de pichet en pâte rose sableuse épaisse aux surfaces rugueuses et glaçure jaune.

Ces productions glaçurées, réalisées dans une argile probablement régionale, constituent par leur originalité et leur diversité, un des intérêts également de l'étude du remplissage de ce bassin.

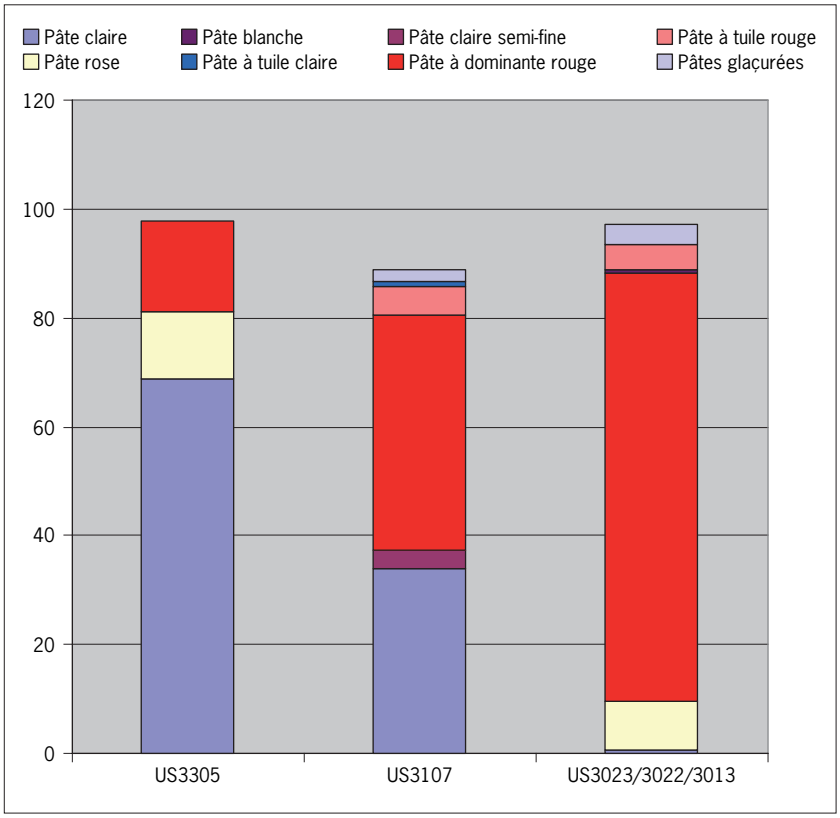

Fig. 228 Répartition des groupes techniques au sein des différentes US du bassin 3114.

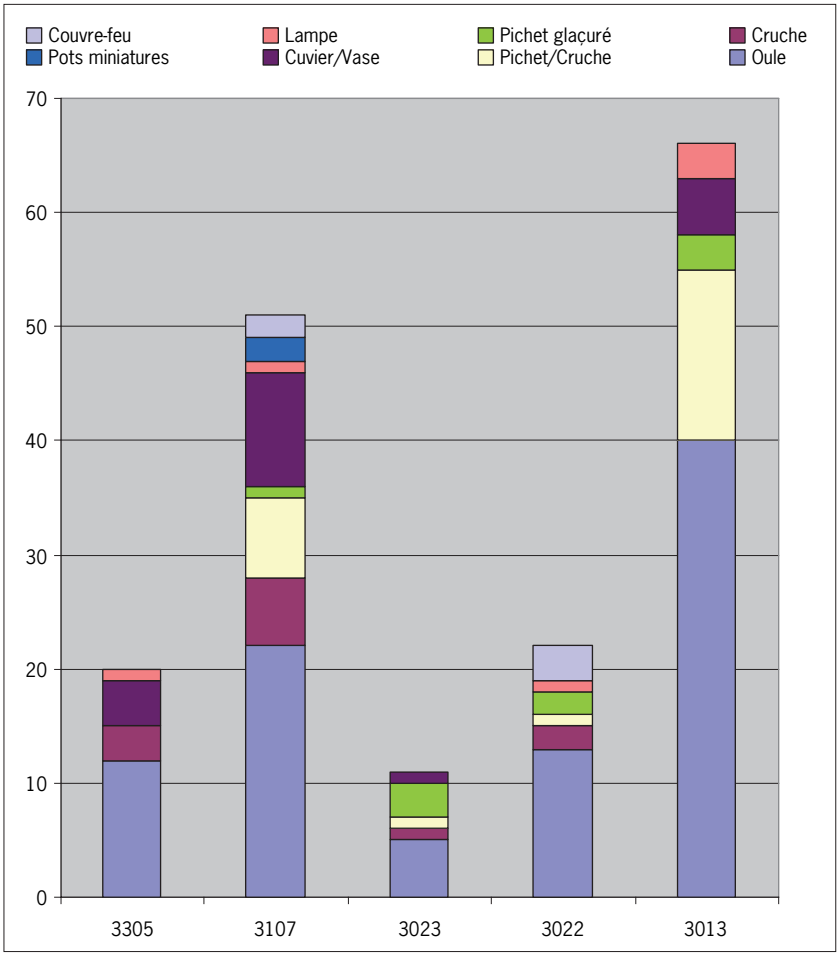

Fig. 229 Répartition des récipients au sein des différentes US du bassin 3114.

Éléments de synthèse du bassin 3114

L'étude des proportions des groupes techniques entre les niveaux d'occupation et d'abandon met en relief l'apparition de la pâte rouge dans les niveaux d'utilisation du bassin et surtout sa prédominance dans les niveaux de scellement. Au sein du premier niveau d'occupation (3305), la pâte rouge est minoritaire (16 %) alors que la pâte claire représente 68 % des productions rencontrées, et dans le second niveau d'occupation (3107), la pâte rouge représente 43 %. Dans les niveaux les plus anciens, la pâte n'est pas homogène dans sa couleur, elle varie encore du rouge rosé au rouge foncé. La structure de la pâte présente également des variantes : elle peut être assez dense ou comporter quelques alvéoles, quelques vides. Le très grand écart dans la proportion de la pâte rouge entre les US d'occupation et de scellement s'explique par un hiatus de plusieurs années entre le comblement du bassin et le scellement par ces trois US (**fig. 228**).

Les ensembles de céramiques pouvant servir d'éléments de comparaison ne sont pas nombreux et souvent éloignés géographiquement d'Étampes. L'exemple le plus proche est Sonchamp, situé à 30 km d'Étampes, où des fouilles ont mis au jour un ensemble de céramiques en pâte rouge daté du XIIe siècle (GOHIN en cours). Le groupe technique des pâtes rouges orangés est le plus important et la principale forme reconnue est l'oule à col en bandeau. Cet ensemble est daté de la première moitié du XIIe siècle. Les oules du bassin d'Étampes adoptent des profils de bandeaux différents de celles de Sonchamp : l'arête inférieure des bandeaux y est plus souvent horizontale. Ce particularisme des formes d'Étampes se retrouve sur les oules parisiennes datées par Jacques Nicourt du troisième quart du XIIe siècle. Cet ensemble d'Étampes serait donc plus tardif que celui de Sonchamp.

Les céramiques des niveaux d'occupation de ce bassin sont également semblables typologiquement avec celles provenant des puits et fosses découvertes sur le parvis de Notre-Dame qui pourraient être datées au plus haut de 1137 (NICOURT 1986 : 72) mais qui selon l'auteur pourraient plus raisonnablement être considérées de la deuxième moitié du XIIe siècle (troisième quart). Parmi les puits étudiés, le puits 3 est celui dont les céramiques sont typologiquement très proches de celles d'Étampes : oules à col en bandeau saillant, arête inférieure le plus souvent saillante voire horizontale (NICOURT 1986 : 189), fond bombé, taches de glaçure, lampes à appendice, bandes digitées sur les oules de grande capacité, pichet/cruche à anse plate à bec verseur, anse de pichet glaçuré vert (NICOURT 1986 : pl. 53 : n° 6 ; pl. 54, n° 18 ; pl. 59 : n° 62). Les différences sont l'absence totale de décor flammulé sur les oules d'Étampes, présent sur les oules parisiennes et la couleur de la glaçure jaune à Étampes et verte à Paris. De même, par les profils des bandeaux des US 3305, les lèvres rectangulaires des pichets de l'US 3107 et les lampes à appendice, les récipients d'Étampes ont des caractères communs avec ceux trouvés à Fosses, dans l'atelier de potiers 10.21 fouillé à Fosses et daté du premiers tiers du XIIe siècle (GUADAGNIN 2007 : 98 à 113). On peut donc raisonnablement dater les deux US d'occupation des années 1130-1160, tandis que les niveaux de scellement ont quant à eux un mobilier dont la datation est plus basse, probablement de la deuxième moitié du XIIe siècle voire fin XIIe – début XIIIe.
Dans les couches d'occupation de ce bassin, la vaisselle liée à la préparation culinaire et au stockage des denrées est majoritaire (**fig. 229**). Les oules représentent 48 % du dépôt, elles ont servi à la cuisson et au stockage pour les oules de grande capacité. Les grands vases forment une part non négligeable du mobilier (20 %). Leur fonction réelle est mal appréciée. S'agissait-il de récipients pour le stockage, si oui, de quel type de denrées ? Aucun dépôt ni trace intérieure ne permet de répondre. Ces récipients, de grande taille, n'avaient pas pour vocation d'être stockés dans la cuisine mais probablement dans une autre pièce de type cellier ? Pouvaient-ils avoir une autre fonction ?

La présence de trous d'évacuation permet d'identifier une éventuelle fonction de « lessiveuse » pour certains. Cette part importante des vases de stockage peut être significative de deux phénomènes : sommes-nous dans un environnement particulier lié à la conservation des denrées ou dans un environnement où les denrées étaient consommées et stockées en grande quantité ? Les ustensiles liés au service ou stockage des liquides représentent 24 % du mobilier.

Les particularismes typologiques des profils des oules ont été essentiellement observés au sein de cette structure ce qui semble l'isoler stratigraphiquement et chronologiquement des autres structures de ce secteur et de cette phase.

5.4.2.5 Les structures de la deuxième moitié du XIIe siècle – début XIIIe siècle

Les structures se rattachant à cette période sont localisées en zone 3 : il s'agit de fosses principalement et de latrines. La datation de ces structures repose sur leur similitude et différence avec celles déjà étudiées et datées. Le comblement de la plupart de ces structures est contemporain ou légèrement postérieur au bassin 3114.

Les latrines 3006

Deux US ont été distinguées à la fouille : l'US 3007, remblai contenant 524 tessons sans forme archéologiquement complète (uniquement des fragments de bords, panse, fond non dessinés) et l'US 3040, contemporaine de l'utilisation des latrines, contenant 302 tessons et 4 formes archéologiquement complètes dont une tirelire globulaire complète. L'US 3007 est composée à 91 % de céramiques à pâte rouge et l'US 3040 à 5,6 %. Ce grand écart entre l'US d'occupation et l'US d'abandon est significatif d'un important hiatus chronologique entre les deux US. Le remplissage de l'US d'occupation est caractérisé par cinq formes dont 4 archéologiquement complètes sur un total de 11 individus répertoriés : une tirelire, deux oules à col en bandeau, une cruche restituée et une panse de oule à bandes rapportées. Deux productions se distinguent : le groupe principal est celui des pâtes fines sableuses, de couleur variant du beige foncé au beige rosé et une pâte grise semi-fine à inclusions de moyennes dimensions. La couleur grise de la pâte est probablement due à une sur-cuisson ayant entraîné une réduction totale, la céramique étant ici très dure et sonore.

L'oule à col en bandeau est la principale forme rencontrée, elle est produite en pâte beige foncé à beige rosé. La pâte est fine, sableuse, rugueuse au toucher, le cœur de la pâte peut présenter des variations de couleur. L'une est en pâte beige rosé et aux surfaces roses (**fig. 230 n° 1**). Elle est à panse globulaire et à fond bombé lissé, les traces de fil ont quasiment disparu. Le bandeau est haut de 2,7 cm et présente un parement très faiblement incliné vers l'intérieur du récipient avec une lèvre arrondie à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur et une arête inférieure légèrement saillante du parement. L'autre oule archéologiquement complète est en pâte beige foncé (**fig. 230 n° 2**). Elle est également globulaire mais de plus petit module que la précédente. Le fond est bombé à inflexion mais non lissé, les traces de fil sont concentriques. Le bandeau, haut de 2,1 cm, est droit, à lèvre ronde saillante à extrémité supérieure horizontale et arête inférieure dégagée du parement. Une oule de grande capacité est attestée par une moitié inférieure (**fig. 230 n° 5**). Elle est en pâte grise à marron à surface grumeleuse. L'altération de la surface est probablement le résultat d'une cuisson mal conduite ? La panse est décorée de bandes d'argiles rapportées ondées au doigt. Le fond est légèrement bombé et non repris (traces de fil visibles).

La cruche restituée (**fig. 230 n° 3**) est en pâte grise semi-fine et inclusions moyennes. La pâte est épaisse, d'un aspect grésé, très cuite. La cruche est à une anse plate à l'opposé du bec. Bec et anse ont disparu : ne sont conservés que leur départ. Il n'y a également pas de jonction entre la partie haute et basse mais un profil général peut néanmoins être esquissé, donnant à la cruche un aspect trapu, archaïsant. Le fond est bombé, totalement lissé. Le col est haut (5 cm), une simple moulure marque la liaison du col avec la panse. La lèvre est saillante carrée, à parement droit et légère gorge sur l'extrémité supérieure. Cette cruche est d'un type inédit par sa forme et la pâte. L'origine de ce produit est peut-être à chercher dans l'Orléanais.

Un vase de stockage en pâte rouge épaisse et un pichet en pâte claire à glaçure orangé sont attestés par des fragments de bord et de panse. Le pichet est peut-être intrusif. La tirelire (**fig. 230 n° 4**) est en pâte beige sableuse recouverte d'une glaçure verte claire et fine. Haute de 8,3 cm, elle est à panse globulaire et fond plat. Elle est fermée par un tenon. La fente est située juste sous le tenon et est perpendiculaire au tournage. De fines stries décorent la moitié supérieure de la panse. Les tirelires ont été surtout découvertes dans des contextes du bas Moyen Âge (RAVOIRE, MONNET 1992 : 52), la forme globulaire étant la plus tardive et la fente pour l'insertion des pièces étant dans l'axe du tournage. Néanmoins, une tirelire semblable à celle d'Étampes est attestée dès la seconde moitié du XIIe siècle – fin du XIIe siècle à Fosses (GUADAGNIN 2007 : 193) avec une fente également perpendiculaire au tournage, confortant ainsi la datation proposée. À Orléans, elle apparaît au cours de la deuxième moitié du XIIIe siècle (JESSET 2003 : 56).

L'US d'abandon est composée quasi exclusivement de pâte rouge très fragmentée. Aucune forme n'est archéologiquement complète. Les fragments ne collent pas entre eux, il s'agit d'un dépôt secondaire. Les bords des oules à col en bandeaux sont globalement plus hauts que dans l'US 3040. Le parement est droit ou incliné vers l'intérieur, la lèvre est toujours saillante mais l'arête inférieure est faiblement dégagée du col. Parmi les fragments de pichet/cruche, l'un est en pâte très rouge, dense et possède un bec tubulaire fin. Les bords des pichets sont à parement oblique et à extrémité supérieure moulurée formant un méplat. Le col est cylindrique et haut de 3,6 à 5 cm. Trois fragments attestent de la présence de pichet à anse ronde et lèvre en flèche soulignée de moulures à arêtes vives, deux de la présence de jattes à lèvre haute faiblement dégagée du col et à parement haut de 2,6 à 3 cm pour un diamètre d'ouverture de 42 cm. Les fonds sont tous lissés, la base étant reprise au couteau. Parmi ces fragments, quatre appartiennent à un pichet à base annulaire de 13 cm de diamètre en pâte rouge épaisse. En pâte épaisse rouge, un vase de stockage est attesté par des tessons de bords à lèvre saillante avec empreintes de pouces sous la lèvre.
Les autres productions sont des pâtes claires glaçurées : fond de tasse en pâte beige avec une glaçure verte d'origine parisienne, tessons de pichets en pâte rose dense glaçurée ou pâte beige ou blanche rosée à inclusions moyennes de quartz glaçure vert moucheté. Trois tessons retaillés en jeton ont été retrouvés dans les deux US.

Les deux US sont donc typologiquement, technologiquement et chronologiquement très distinctes. La variété des couleurs de pâtes, le profil des bandeaux, la panse à bandes rapportées en pâte grise, les fonds bombés, la cruche trapue, la tirelire sont autant d'éléments qui plaident pour une datation de l'US d'occupation au XIIe siècle (deuxième moitié). Les niveaux supérieurs, s'inscriraient plus dans le courant du XIIIe siècle, de par les profils des bandeaux plus hauts, le bec tubulaire fin de la cruche, les fonds repris et lissés, la présence de pichets à anse ronde et les productions glaçurées vert.

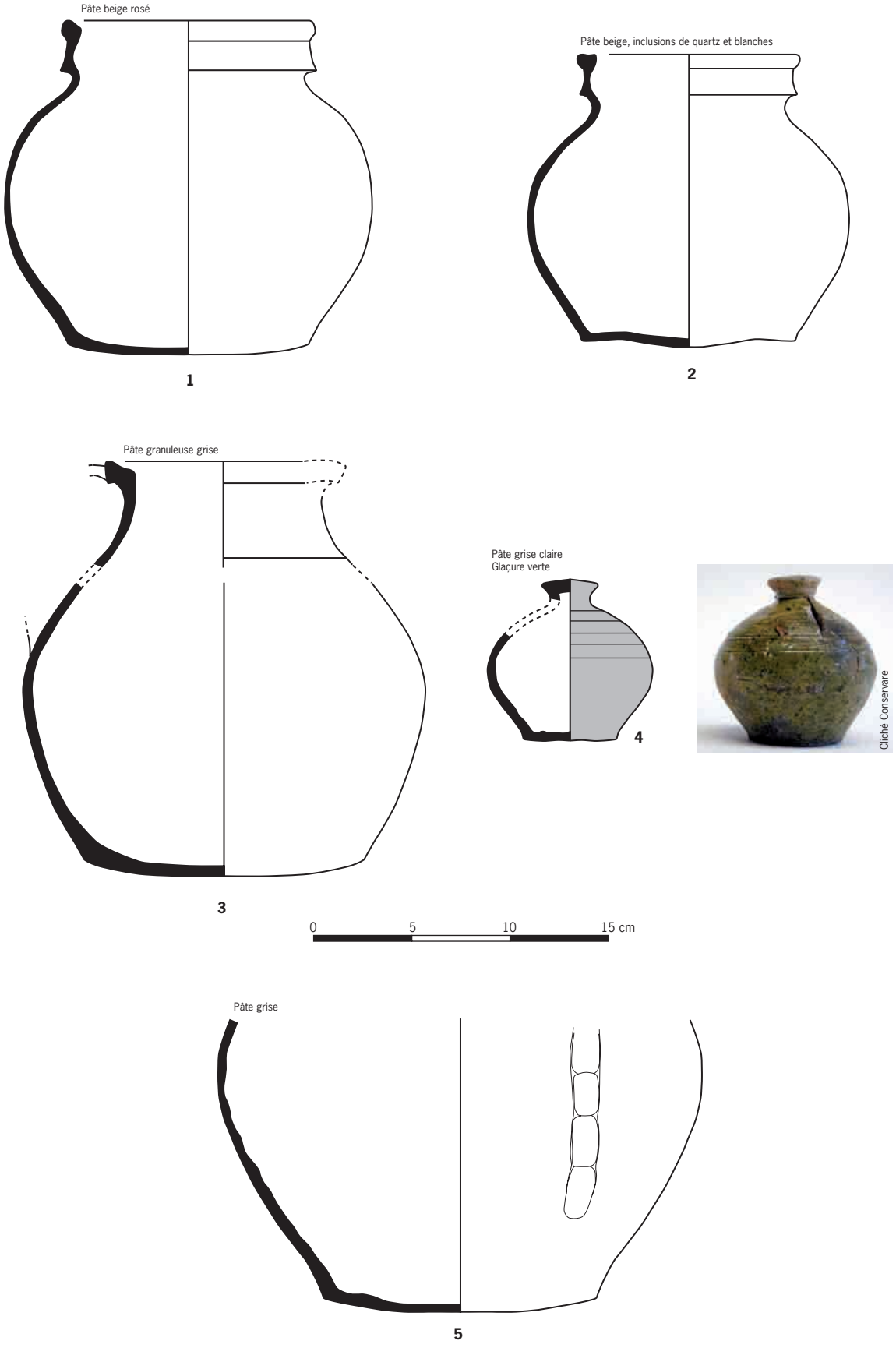

Fig. 230 Latrines 3006, US 3040. Mobilier céramique du XIIe siècle.
n° 1-2, n° 5 : oules ; n° 3 : cruche ; n° 4 : tirelire. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

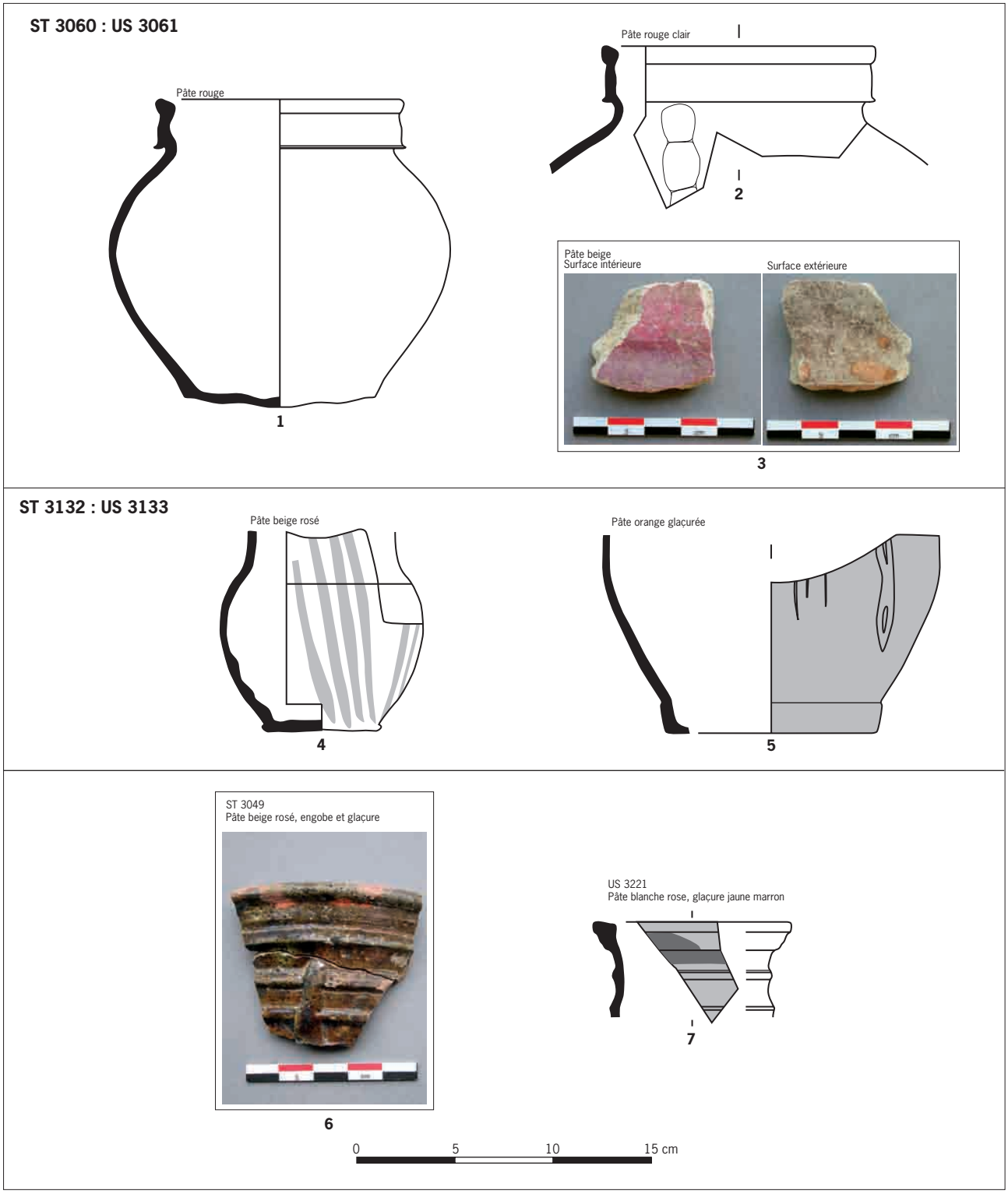

Fig. 231 Mobilier céramique de la deuxième moitié du XII^e siècle – début XIII^e siècle. n° 1 et 2 : oules ; n° 4-7 : pichet / cruche.
Dessins et clichés : Caroline Claude (Inrap)

Le puits 3060

Deux US ont été distinguées au cours de la fouille : l'US 3061 et l'US 3079. 190 tessons ont été recueillis au sein de cette structure et 7 récipients ont été individualisés. Un seul est archéologiquement complet, les autres étant représentés par des fragments de bords ou de fonds. La pâte rouge représente 82 % des tessons, les autres productions étant des pâtes rose ou claire, beige. La pâte rouge n'est pas homogène dans sa couleur, elle varie du rouge vif au rouge clair. Un tesson en pâte rouge clair porte un décor de flammules à peine discernable. Ce décor de flammules sur pâte rouge n'avait pas été observé sur les céramiques des structures précédentes mais se rencontrera dans celles suivantes. Un tesson de panse d'oule ou pot, probablement résiduel du XI^e siècle, est en pâte beige avec un intérieur de couleur lie de vin et une surface extérieure claire avec des traces de feu et quelques gouttes de peinture (**fig. 231 n° 3**).

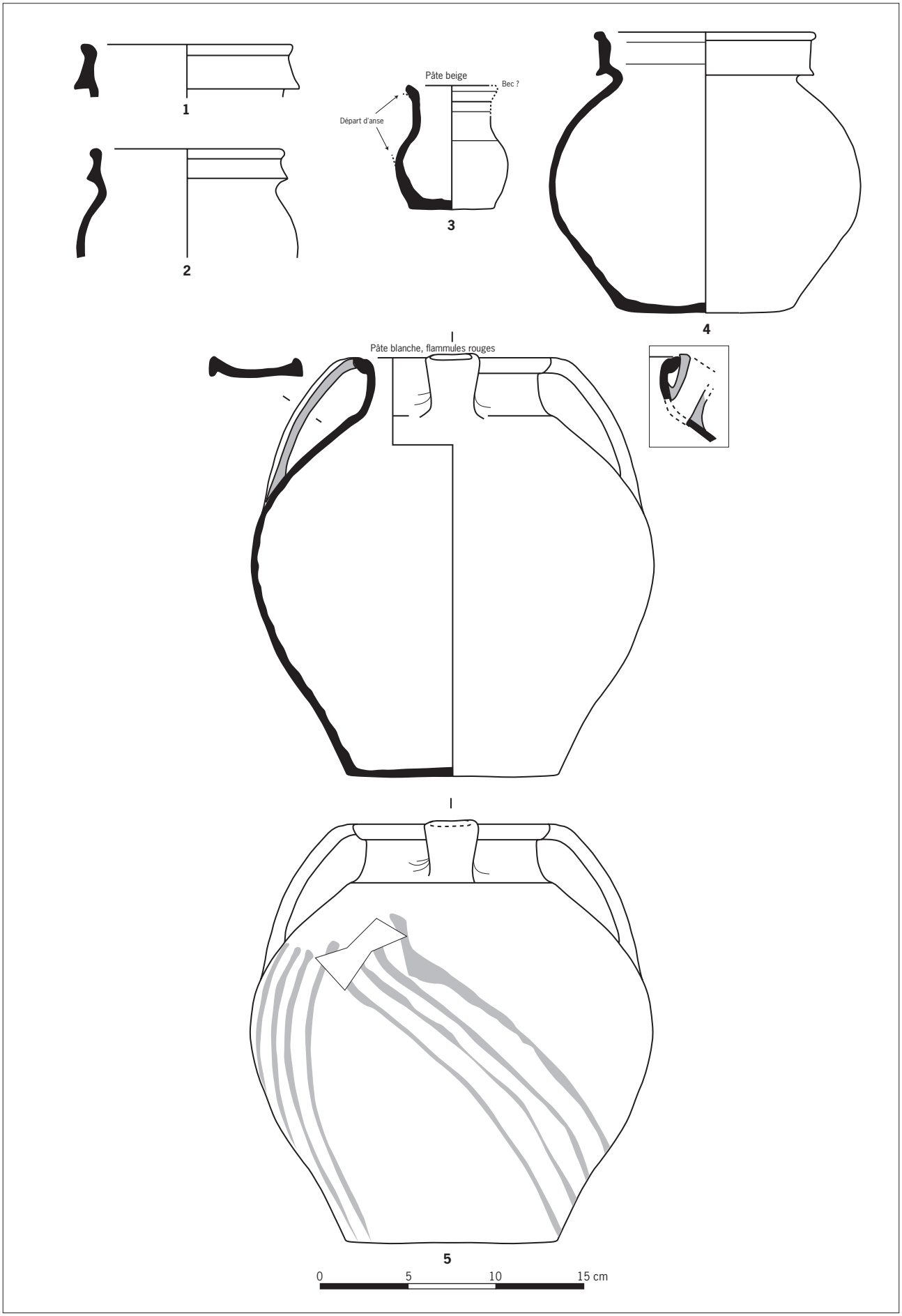

Fig. 232 Fosse 3018, US 3019 (N° 1 à 3) et 3020 (N° 4 et 5). Les récipients 1, 2 et 4 sont en pâte rouge. n° 1 et 2, 4 : oules ; n° 3 : pot miniature ; n° 5 : cruche. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 233 Fosse 3018, US 3020 : cruche en pâte blanche. Cliché : Conservare

Les oules, au nombre de 5, sont à col en bandeau saillant dont la hauteur est comprise entre 2,5 et 2,8 cm. Un des fragments de bord porte sous le col le départ d'une bande d'argile rapportée (**fig. 231 n° 2**). Les profils des bandeaux adoptent les mêmes critères généraux : lèvre saillante arrondie, parement droit et arête inférieure dégagée du parement. L'oule à col en bandeau archéologiquement complète, haute de 16 cm, est en pâte rouge vif, a des traces de feu sur l'extérieur et un dépôt blanchâtre à l'intérieur (**n° 1**). Le fond est bombé et repris et porte encore quelques traces d'argile à la base. La panse est globulaire. Les deux autres récipients sont des pichets ou cruches attestés par des fragments de bords ou d'anse (largeur : 5 cm) ; elles sont en pâte rouge et la lèvre est fine rectangulaire saillante. Un tesson a été taillé pour servir de jeton ou palet à un jeu. Tous ces éléments sont caractéristiques de la deuxième moitié du XIIe siècle–début XIIIe siècle.

La fosse 3018

Il s'agit d'une fosse de forme rectangulaire au sein de laquelle deux US ont été distinguées en cours de fouille : l'US 3019, US d'abandon et l'US 3020, US d'occupation avec deux récipients complets. 164 tessons ont été recueillis. Un pichet miniature a également été retrouvé dans l'US 3019. L'US d'abandon est composée de pâtes rouges de type Dourdan ou rouge clair à rose. Ce sont des fragments d'oules à col en bandeaux dont la hauteur du bandeau varie entre 1,9 et 2,8 cm (**fig. 232 n° 1 et 2**). La pâte rouge clair peut porter des traces de décor peint (trace de peinture orangé sur le col d'une oule, sur le fond, flammules sur des fragments de panse). Un fragment de vase de stockage a également été retrouvé : il est en pâte rouge, le bord est à lèvre triangulaire saillante et porte des digitations sous la lèvre et les fragments de panse ont des bandes d'argile rapportée. La cruche à bec tubulaire est attestée par des fragments de bec. Le pichet miniature (**fig. 232 n° 3**) est en pâte beige, son anse est manquante mais les marques d'accroche de l'anse sont encore visibles sur la panse et la lèvre. Il est envisageable qu'il ait possédé un bec verseur. Il s'agit de la troisième forme miniature retrouvée sur le site pour cette période, les autres l'ayant été dans le bassin. Un fragment d'anse de pichet en pâte rose dense recouvert d'une glaçure plombifère a également été retrouvé dans cette US.
L'US d'occupation contenait deux récipients archéologiquement complets, l'un en pâte rouge et l'autre en pâte blanche. Celui en pâte blanche fine est une cruche à deux anses plates et bec tubulaire (**fig. 232 n° 5** ; **fig. 233**). Haute de 23,7 cm (capacité : 5,4 litres), elle est à base resserrée lui donnant un profil général légèrement élancé, les deux anses sont plates asymétriques et larges de 5,2 cm. Elles s'attachent sur la lèvre en l'englobant et au-dessus de l'extremum de la panse. Elle est décorée de six groupes de flammules à quatre branches. Le décor peint a été réalisé après la pose des anses et ne monte pas jusqu'au col. Un groupe de flammules part de chacune des anses, un autre groupe est disposé de biais sur la face et le dos de la cruche et deux autres groupes encadrent une des deux anses. Les flammules sont de couleur marron. La lèvre de la cruche est triangulaire à parement oblique. Le profil de cette lèvre est moins saillant que les lèvres de cruche de la fin du XIe–début du XIIe siècle, alors beaucoup plus horizontales. La panse est percée de l'intérieur pour la pose du bec tubulaire. Le fond est plat et porte encore les traces de décollement au fil. Outre le décor de flammules, absent des cruches de la phase 1, celle-ci se distingue par un profil plus ovoïde. Elle se rapproche de celles en pâte rouge découvertes à Chartres et datées du XIIe siècle, sur le site de la Rue Fulbert (CHARTRES 1978-1988 : pl. XXVII) ou sur le parvis de la cathédrale (RANDOIN *et al.* 1995 : 49). L'autre céramique archéologiquement complète est une oule à col en bandeau en pâte rouge (**fig. 232 n° 4**). Haute de 16 cm, elle est à fond légèrement lenticulaire. La panse est globulaire, le bandeau saillant, à parement droit, arête inférieure saillante, dégagée et à lèvre ronde fine moulurée et infléchie vers l'intérieur. Sa contenance est de 2,3 litres. Le profil général de ce bandeau se rapproche de ceux datés par Jacques Nicourt de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle (NICOURT 1986, 199 : oule n° 5).

Fig. 234 Fosse 3070 : panse de pichet glaçuré en pâte fine rose.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 235 Exemple de panse en pâte rouge et décor de flammules rouges.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

La fosse 3070

Il s'agit d'une autre fosse rectangulaire. Trois US ont été distinguées à la fouille. 161 tessons ont été recueillis. La pâte rouge représente 89 % du remplissage. Aucune forme n'est complète, il s'agit de dépôt secondaire, très fragmentaire. Néanmoins, le mobilier est similaire à celui des niveaux de scellement du bassin 3114 (oule à col en bandeau à lèvre ronde et arête inférieure horizontale, pichet à anse plate et bec et col mouluré, vases de stockage). Un fragment de panse de pichet glaçuré jaune en pâte fine rose et bandes d'argile rapportée avec impression en forme de larme sur la bande est à mentionner (**fig. 234**). La panse est marquée dans sa partie haute d'une moulure au-delà de laquelle la bande d'argile ne monte pas. Cette production glaçurée était apparue dans les niveaux de scellement du bassin 3114 et se retrouve dans d'autres structures datées de la fin du XIIe siècle et du XIIIe siècle.

Autres structures

De nombreuses autres structures en creux sont datées de la fin du XIIe siècle et du début du XIIIe siècle. Il s'agit des fosses 3132, 3049, 3080, 3024, 3174, 3029, etc. Seuls les éléments caractéristiques ou nouveaux vont être décrits ci-après. Certaines de ces structures semblent légèrement plus tardives que le reste, il s'agit entre autres des structures 3029, 3080 et 3024, peut-être déjà ancrées dans le XIIIe siècle. Dans la zone 4, outre les structures étudiées plus haut, des remblais de l'habitat sont datés également du XIIe siècle. Ils correspondent à des niveaux d'occupation ou des remblais de nivellement. Le mobilier piégé est peut-être pour un certain nombre de ces US du mobilier résiduel.

La **fosse 3132** se distingue par la présence d'un fond de pichet, en pâte orangée à décor de bandes d'argiles à incisions formant des œillets et recouvert d'une glaçure (**fig. 231 n° 5**). Il est à base annulaire. Il est totalement recouvert de glaçure. Les bandes sont ici plus larges et le décor différent du pichet glaçuré de la fosse 3070. Il était associé à un fond de pichet en pâte beige rosé à la surface lissée et décorée de flammules verticales groupées par quatre (**n° 4**) portant des traces de feu.

Au sein de la **fosse 3049**, hormis des tessons de céramique en pâte rouge, a été mis au jour un fragment de bord de pichet en pâte beige et rose engobée orange et recouvert d'une glaçure marron (**fig. 231 n° 6**). Il s'agit d'une production caractéristique, représentée par ce seul fragment. Le pichet est à lèvre en flèche à larges moulures sur le col. Une fine bande d'argile part du col en empiétant sur les moulures. La glaçure ne couvre pas l'extrémité supérieure de la lèvre. Décor et mouluration permettent de dater ce pichet également de la fin XIIe ou du début du XIIIe siècle.

Dans la **fosse 3080**, 189 tessons ont été recueillis. La pâte rouge, qui compose 98 % du mobilier, présente des nuances au niveau de la couleur : elle varie du rouge clair au rouge foncé. La pâte rouge clair est ici en partie peinte de flammules rouges (**fig. 235**). La pâte rouge peinte représente 22 % des tessons recueillis. Cette production peinte, déjà signalée précédemment, est caractéristique. Il s'agit probablement d'une production très restreinte, peut-être limitée à un atelier et limitée dans le temps. Ce décor a dû être rapidement abandonné car les pâtes devenant de plus en plus rouges, il n'a plus aucune vocation décorative. Neuf récipients ont été individualisés dont deux archéologiquement complets : un pichet en pâte rouge clair à décor de flammules et une oule à col en bandeau, les autres récipients, 4 pichet et 3 oules, étant caractérisés par des fragments de bords et un fragment de panse de pichet très moulurée.

Le pichet à anse plate et à bec est le type de récipient le plus représenté au sein de cette fosse : 5 individus. Un est archéologiquement complet et est en pâte rouge clair décoré de flammules rouges (**fig. 236 n° 4**). La pâte a la surface lissée. Le décor peint est ici très discret, très subtil : il se distingue très peu du corps du pichet. Il est surtout perceptible dans la partie basse. Les flammules sont regroupées par quatre, un groupe remonte jusque sur le col. Le pichet est de petit module (Hauteur : 15 cm), sa contenance est comprise entre 1,24 litres et 1,39 litres. Il porte des traces de feu sur le devant, il a donc été exposé aux flammes et a aussi servi à la cuisson ou réchauffage d'aliments liquides. Il est à col marqué d'une mouluration en son milieu, le bec est manquant. La lèvre est rectangulaire saillante, à parement arrondi avec une gorge sur son extrémité supérieure. L'anse large de 3,5 cm est plate à replis. Il est à fond plat non repris : les traces de fil sont encore visibles. Des pichets semblables tant au niveau des modules que des profils de la lèvre et du col ont été découverts à Paris et sont datés par Jacques Nicourt de la fin du XIIe siècle (NICOURT 1986 : 183). Un des pichets découverts lors des fouilles menées à Chelles ressemble également à celui-ci et est daté du début du XIIIe siècle (COXALL *et al.* 1992 : 116). Les autres pichets sont représentés par des fragments de bords, d'anse plate et par une panse moulurée. Cette dernière est en pâte rouge vif, elle appartient à un pichet de petit module (**fig. 236 n° 5**). La particularité de cette panse est que les stries de tournage ont été accentuées pour former des moulures sur toute la surface conservée. Un tesson appartenant à ce pichet provient de l'US 3013 du bassin 3114. Il devait probablement s'agir d'un pichet à anse plate. Un pichet à panse rainurée semblable à cet exemplaire a été mis au jour dans une des fosses tessonnières de l'atelier de potier de Dourdan datée du début du XIIIe siècle. Aucun fragment de bord correspondant à ce pichet n'a été retrouvé. Les fragments de bords de pichets conservés sont des fragments de pichets à bec pincé, à parement étroit, lèvre rectangulaire saillante avec une gorge sur l'extrémité supérieure. Une moulure souligne le bec sur le col, le bec est plus ou moins pincé. L'un est avec des traces de feu sur le devant. L'oule à col en bandeau est attestée par un individu archéologiquement complet et des fragments de bords. Celle complète est en pâte rouge, de forme trapue, à panse large (**fig. 236 n° 3**). Le bandeau est droit, la lèvre fine, ronde, saillante de part et d'autre du parement, l'arête inférieure est faiblement saillante. Le fond est bombé. Haute de 15 cm, sa contenance est comprise entre 1,93 litres et 2,1 litres. Les autres profils de bandeaux présentent des lèvres moulurées et des arêtes inférieures saillantes. Un tesson de pichet glaçuré vert est en pâte beige et un autre est un fragment de panse en pâte fine blanche à décor de fines flammules orange.
L'intérêt de cette fosse est la présence d'une production spécifique, la pâte rouge claire flammulée, et celle de pichets à anse plate de petits modules (cruchon). Quelques tessons en pâte rouge peinte avaient été découverts lors des fouilles menées à Sonchamp (LEFÈVRE 2005) mais sans qu'aucune forme complète n'ait été reconnue. Les pichets de céramique commune de petit module relèvent du service et de la consommation des liquides à table. Ils étaient absents des structures précédentes où on avait affaire essentiellement pour cette fonction aux pichets glaçurés probablement réservés à une catégorie de la population ou à un usage particulier. L'apparition de ces pichets de petit module en pâte commune vers la fin du XIIe – début XIIIe siècle à Étampes est probablement liée au développement de la consommation du vin au Moyen Âge.

La **fosse 3024** mérite également une attention particulière puisque son mobilier céramique était principalement composé de récipients en pâte rouge clair à décor de flammules (**fig. 236 n° 1**). Deux cruches à une anse plate et bec pincé à l'opposé de l'anse ont été individualisées dont une peut être restituée approximativement bien qu'aucun collage n'ait été observé entre les parties haute et basse. Il s'agit d'une cruche de grande dimension d'une hauteur restituée de 30 cm environ. Elle est à col haut souligné en son milieu

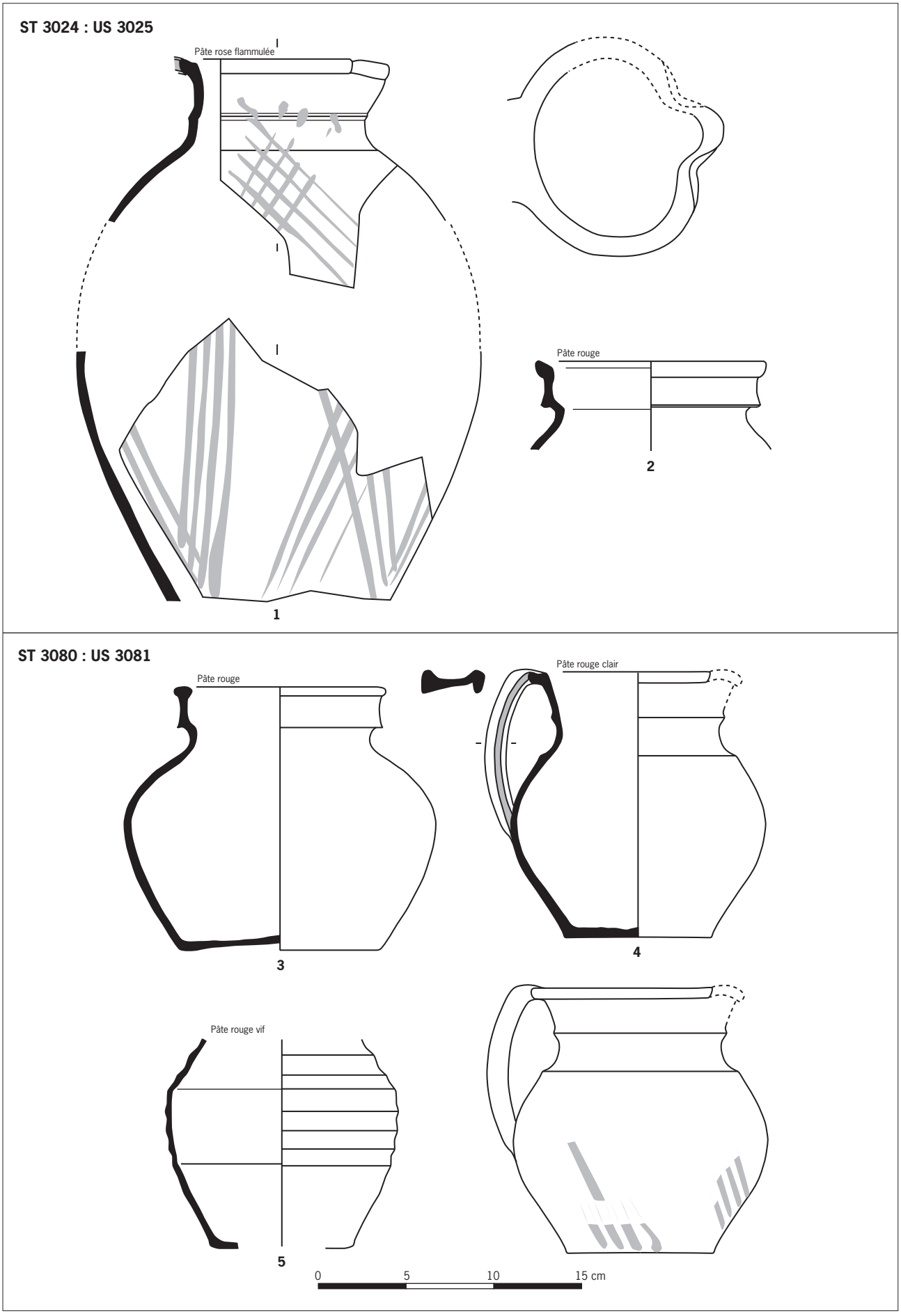

Fig. 236 ST 3024 et 3080 : céramique de la fin du XIIe siècle – début du XIIIe siècle.
n°1, 4, 5 : cruche / pichet ; n°2 et 3 : oule. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

de deux moulures rapprochées. Elle est à bec pincé et à lèvre rectangulaire saillante. Les flammules sont fines, recouvrent toute la hauteur de la panse et du col, sont groupées par 4 et se croisent dans la partie haute et dans la partie basse. L'anse non conservée est plate, elle s'attache sur la lèvre en la masquant, une empreinte de pouce marque le centre de l'anse au niveau de la lèvre. Le fond est manquant. Outre une oule à col en bandeau (**fig. 236 n° 2**) en pâte rouge, ont été également individualisés un bord de couvre-feu dont le profil est similaire à celui des vases de stockage déjà rencontrés et un fragment de pichet glaçuré vert en pâte blanche rosé.

L'ensemble de ces fosses situées toutes en zone 3 a un mobilier relativement homogène, tant au niveau des formes rencontrées, oules, pichets, que des groupes techniques. Les dernières structures décrites, contenant un mobilier en pâte rouge clair à décor de flammules, pourraient être donc très légèrement postérieures au scellement final du bassin et donc être plutôt datées du début du XIIIe siècle.

5.4.3 Synthèse de la phase 2

Cette phase se caractérise par un ensemble de structures en creux localisées essentiellement en zone 3. Dans la zone 4, outres les deux structures, latrine et cellier, datées du début du XIIe siècle, le mobilier relevant de cette phase était piégé dans les US liées à l'habitat médiéval.

Au cours de cette phase, et plus précisément vers le milieu du XIIe siècle, la production de céramique en pâte rouge, qui existait déjà avant, commence à se distinguer par des proportions plus importantes. Cette production va, à partir de la deuxième moitié du XIIe siècle supplanter toutes les autres : les pâtes claires disparaissent. Seules quelques formes spécifiques continuent à être produites et/ou importées comme la cruche en pâte blanche flammulée, les pichets en pâte claire glaçurée, les lampes. La pâte rouge clair est parfois décorée de flammules rouges. Ce décor sur cette couleur de pâte, inexistant dans les latrines de la zone 4 et le bassin 3114, apparaît probablement au cours de la deuxième moitié du XIIe siècle ou au tout début du XIIIe siècle et est totalement absent pendant la phase suivante. Aucun des ateliers de potiers étudiés à Dourdan et datés des XIIIe et XIVe siècles ne proposaient de tels décors. Cette production flammulée est un marqueur chronologique dont il sera intéressant par la suite de confirmer, infirmer ou préciser les fourchettes chronologiques.

Les ateliers de potiers produisant de la pâte rouge au XIIe siècle ne sont pas encore localisés. Or il est attesté depuis les fouilles menées à Chartres que la production de céramique à pâte rouge démarre de façon intensive à cette période. Chartres, Sonchamp et Étampes sont des sites de consommation, les sites de production ne sont généralement pas éloignés, surtout quant il s'agit de produits d'usage courant. Il reste maintenant à les localiser. L'origine des productions semi-luxueuses est également à déterminer précisément hormis pour quelques formes provenant probablement de Paris tels que les pichets glaçurés vert en pâte claire et quelques lampes. Les autres productions sont issues très certainement d'ateliers régionaux, probablement de l'Ouest parisien. En effet, les fouilles menées dans le parc du château à Crespières (78), au château de la Madeleine à Chevreuse (78) ont permis de mettre au jour des ensembles de céramiques fines et denses dont des pichet ou des cruches à décor de glaçure identiques à ceux découverts à Étampes (CLAUDE 2008, information F. Ravoire). La faible représentativité de produits glaçurés est une caractéristique que l'on retrouvera également à la période suivante au cœur du XIIIe siècle et du XIVe siècle et qui est peut-être révélatrice du statut social des habitants du lieu, ici à la marge de l'agglomération étampoise.

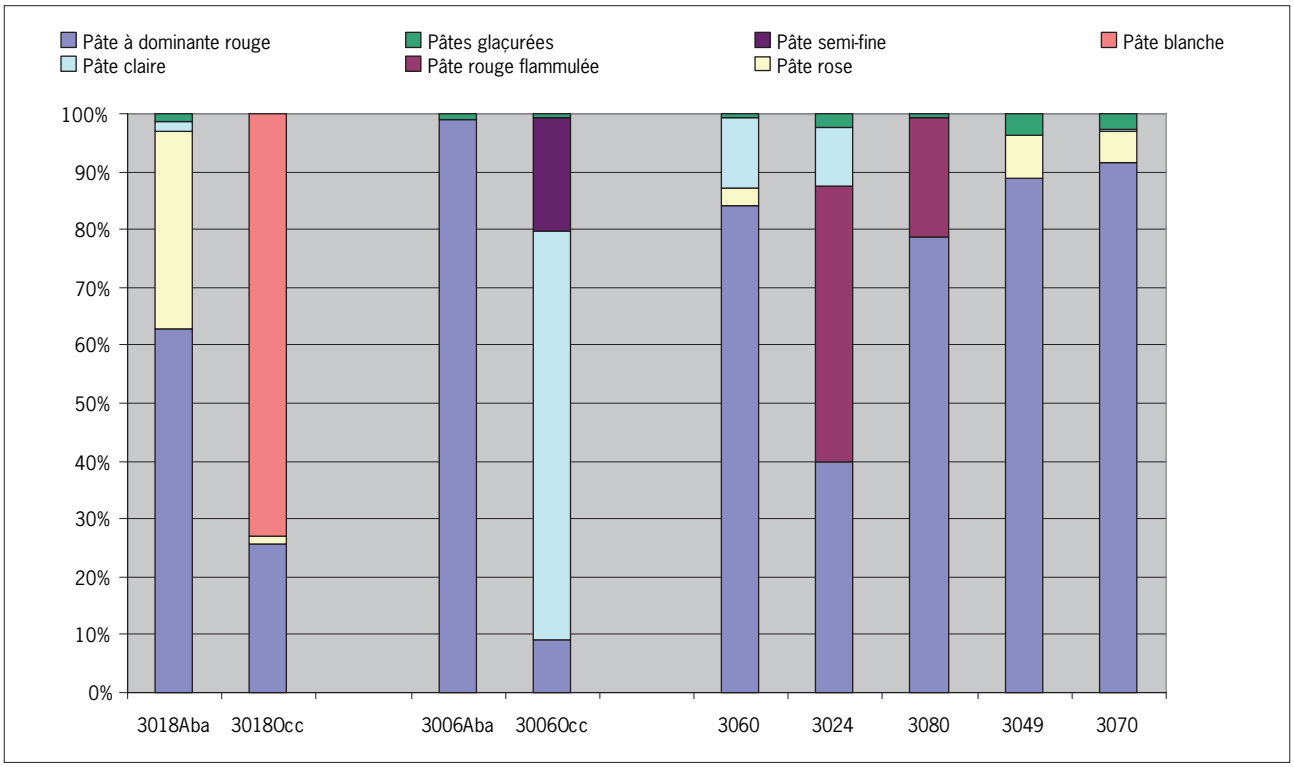

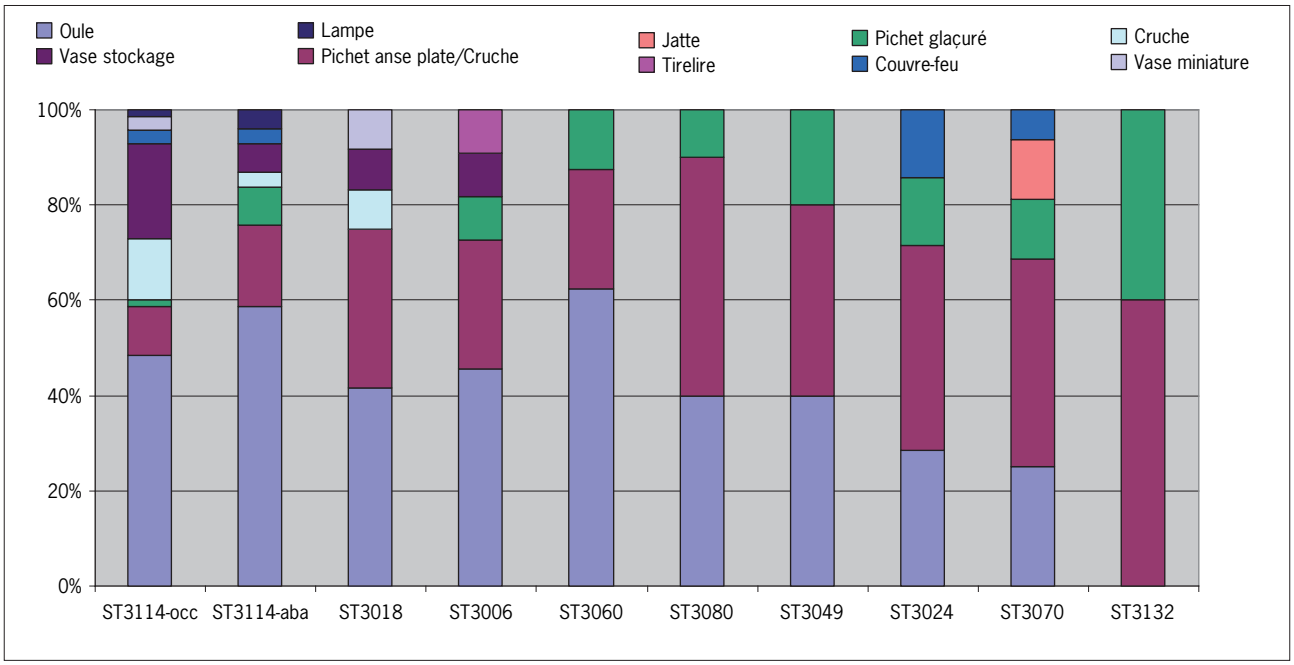

Fig. 237 Répartition des groupes techniques dans les fosses de la zone 3 au cours de la deuxième moitié du XIIe et du début du XIIIe siècle.

Fig. 238 Répartition des récipients dans les principales structures de la phase 2 : milieu XIIe – début XIIIe siècle.

La répartition par groupes techniques des principales structures fait apparaître un distinguo déjà évoqué plus haut : à savoir que les niveaux d'occupation des structures 3018 et 3006 sont bien différents de leur remblai d'abandon (**fig. 237**). Le hiatus chronologique entre occupation et abandon est probablement important et plus spécialement pour la structure 3006. Ces deux structures peuvent être donc chronologiquement antérieures aux autres, au sein desquelles la pâte rouge est majoritaire dans les niveaux d'occupation.

De même, ces deux structures se distinguent également par la qualité du mobilier recueilli dans les niveaux d'occupation : il était constitué de céramiques archéologiquement complètes ou complètes. Seule la fosse 3080 présentait aussi quelques formes reconstituables. Dans ces trois cas, nous

avons affaire à un dépôt primaire alors que pour le reste des structures, il ne s'agit que de dépôt secondaire. Les latrines 3006 et la fosse 3018 ont également en commun de contenir deux objets particuliers ; une tirelire et un pichet miniature. La présence dans ces deux structures de mortier est également à signaler comme critère de distinction probable. Le répertoire des formes au cours de cette période évolue comme le montre le graphique : la cruche à bec tubulaire disparaît quasiment. Elle est alors exceptionnelle comme dans la fosse 3018. La cruche ou pichet à bec et une anse plate la remplace, le pichet à anse ronde glaçuré apparaît également.

La présence et l'absence de certains types de récipients permettent de faire des regroupements au sein des structures étudiées prises en compte dans le graphique (**fig. 238**). Deux grands groupes de structures se détachent au niveau de la répartition des formes. Ces regroupements typologiques confirment les regroupements techniques. Le premier groupe concerne les structures 3114, 3018 et 3006 qui présente un vaisselier similaire d'oules, de pichet/cruche, de vase de stockage et de forme miniature. Dans le deuxième groupe qui rassemble les ST 3060, 3080, 3049, 3024, et 3070, le vaisselier s'est modifié : disparition de la cruche à bec tubulaire, absence de vase de stockage mais présence de couvre-feu et de jatte. De même, les pichets sont majoritaires, excepté dans le puits 3060.
Cette modification du vaisselier entre ces deux groupes de structures correspond vraisemblablement à une chronologie différente au sein de cette phase, le deuxième groupe de structures relevant de la fin de la phase 2, et donc plutôt de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle tandis que le premier groupe s'inscrit plus dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Cette modification peut correspondre également à une modification des pratiques alimentaires ou à une subtile modification de l'habitat. On passe ainsi d'un vaisselier destiné à la cuisson et à la conservation des denrées à un vaisselier tourné vers le service et le stockage des liquides. Cette prédominance des pichets/ cruches dans le groupe 2 est-elle à relier à une quelconque activité de boisson (taverne ?) ou plus simplement au développement de la consommation du vin au Moyen Âge, la région de l'Île-de-France étant alors viticole[14] ? Rappelons que les US supérieures du grand fossé médiéval comportaient également essentiellement des pichets et des cruches.

La présence dans le premier groupe de formes miniatures de même qu'une tirelire intacte en ST 3006 est-elle à mettre en relation avec les jetons ou palets découverts quasi-exclusivement sur ce secteur de la fouille et qui indiqueraient une population enfantine moins représentée ailleurs ou des aires de loisirs ? La plupart des jetons découverts sur l'ensemble du site, 15 sur 20, ont été mis au jour dans les structures relevant de cette phase et localisés principalement en zone 3. Un seul jeton de cette phase a été découvert dans un des remblais de la zone 4, en US 4272 et est daté de la deuxième moitié du XIIe. Ces jetons servaient probablement de palets pour des jeux. Une autre présence/absence est à relever : celle des lampes qui sont uniquement représentées au sein du bassin 3114 qui en contenait 5, le bassin étant isolé chronologiquement du reste des vestiges de ce secteur. Rappelons que pour la période précédente, 23 lampes ou fragments de lampe étaient attestés en zone 1 et 2, réparties dans plusieurs structures et qu'elles étaient le signe d'un confort urbain certain. Leur absence sur ce secteur s'explique par une modification fonctionnelle des structures de cette zone qui sont encore plus en périphérie de la ville que celles de la zone 1 et dont la finalité est autre (stockage des denrées ?).

Au cours de cette phase, le cimetière de l'église Notre-Dame s'étend à l'emplacement des structures datées du XIe siècle et du début du XIIe siècle.

14. Les vins médiévaux de consommation courante se conservent en effet mal, ce qui oblige à une consommation immédiate (DEROEUX, DUFOURNIER 1991 :166) et donc l'essor de petits modules de pichets faisant office de vases à boire.

5.5 Le cimetière et les vases funéraires

Les sépultures se sont installées vers la fin du XIe – début du XIIe siècle sur la zone d'habitat des Xe et XIe siècles : elles contiennent principalement du mobilier céramique en position secondaire, résiduel du XIe siècle ou intrusif. Sur les 139 sépultures avec du mobilier céramique, 127 avait un mobilier daté des XIe et XIIe siècles et 12 sépultures avaient un mobilier daté de la fin du XIIe siècle – début du XIIIe siècle, parmi lesquelles 4 contenaient des pots à usage funéraire, parfois archéologiquement complets parfois à l'état de fragments : les sépultures 39, 7, 4 et 19. Ces vases ont été perforés afin de faciliter la combustion des braises sur lesquelles brûlait de l'encens lors de la cérémonie funèbre. Seul le vase de la sépulture 39, datée au ^{14}C de 1080AD – 1160AD, était en place et semblait avoir été déposé sur le cercueil.

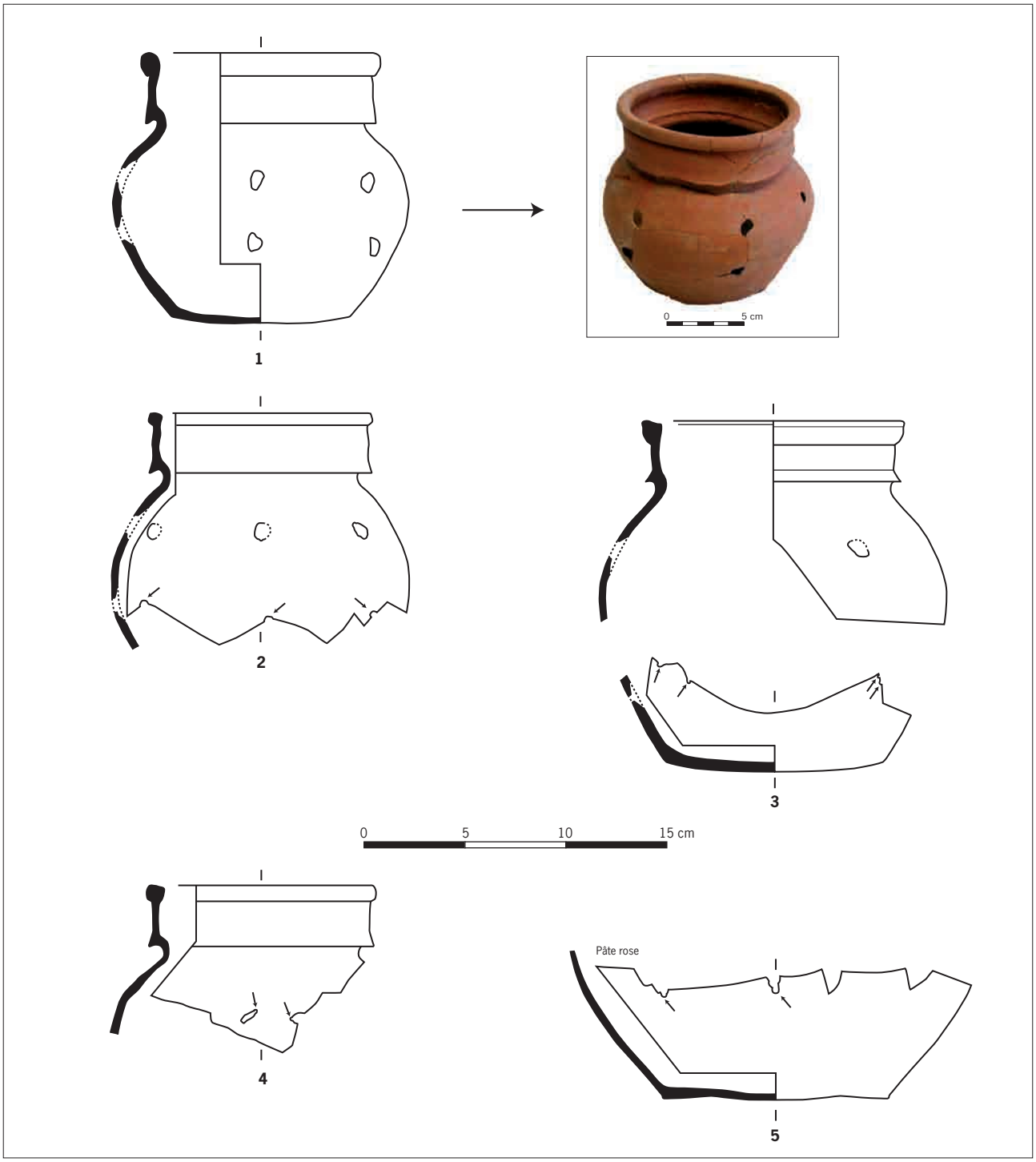

Fig. 239 Vases à encens des sépultures 7 (n° 1, 2, 3), 4 (n° 4) et 39 (n° 5) en pâte rouge sauf mention, du milieu du XIIe à début XIIIe siècle. Les flèches signalent les points d'impact pour le trou d'évent. n° 1-5 : oules.
Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

5.5.1 La sépulture 39

Les datations fournies par le ^{14}C placent cette sépulture vers la fin du XIe – première moitié XIIe siècle. Dans le remplissage de cette sépulture, une monnaie a été retrouvée du règne de Louis VII (1147-1149), qui valide et précise la datation radiocarbone. Cette sépulture serait donc la plus ancienne avec un pot funéraire en place (**fig. 239 n° 5**). Plusieurs éléments distinguent ce pot à encens des suivants :il est de plus grand module que ceux des sépultures 7 et 4, la pâte est ici rose alors qu'elle est rouge pour les autres oules, le fond est à inflexion, rentrant puis bombé, alors que pour les autres vases, il s'agit de fonds bombés. Des perforations sont visibles sur la moitié inférieure.

5.5.2 La sépulture 7

Cette sépulture contenait 144 tessons dont trois oules de petit module, le reste étant constitué de mobilier résiduel (18 tessons). Ces oules sont toutes trois en pâte rouge. Une est archéologiquement complète, une a le fond manquant et la dernière est sans jonction entre parties haute et basse. Elles sont à col en bandeau. Les oules ont été fragilisées par les perforations pour les trous d'évent, ce qui a causé leur fracture. L'oule archéologiquement complète fait 13,5 cm de haut (**fig. 239 n° 1**). Le bandeau est haut (3,5 cm), fin et peu saillant. La lèvre est ronde, l'arête inférieure du bandeau est rabattue. Le fond est légèrement bombé et lissé, sans trace de décollement au fil. Deux séries de perforations contournent la panse sur une des faces et une rangée de trois trous de l'autre côté. Les perforations ont été réalisées de l'extérieur vers l'intérieur. Pour la réalisation d'un évent (env. 0,8 cm), au moins trois perforations ont été nécessaires. Une fois celles-ci accomplies, le trou a été agrandi par frottement, ponçage pour donner une forme approximativement circulaire. L'intérieur du pot est complètement noirci et porte encore quelques traces de dépôt de suif.
La moitié supérieure de l'oule à col en bandeau (**fig. 239 n° 2**) se distingue de la précédente par le profil du bandeau. Haut de 3,1 cm, la lèvre forme une baguette carrée et l'arête inférieure pointe sensiblement vers l'extérieur. Les trous d'évent sont disposés de la même manière. L'autre oule est d'un format supérieur aux deux précédentes (**fig. 239 n° 3**), le diamètre d'ouverture est alors de 13 cm alors que pour les deux autres oules, il était de 11 cm. Le bandeau est également plus mouluré, la lèvre est triangulaire et l'arête inférieure est saillante. La panse n'est pas suffisamment conservée pour connaître la disposition générale des évents. Seuls deux d'entre eux sont repérables. Le fond pouvant appartenir à cette oule est lissé et bombé. Les perforations sur le fond ont été réalisées avec une pointe très fine, moins d'1 mm, dont on peut voir le diamètre. Ces deux oules avec leurs profils de bandeau sont dans la tradition de celles de la fin du XIIe siècle mais le petit module, la hauteur des bandeaux supérieure à celle rencontrée dans les ensembles clos de la période précédente, les fonds bombés et lissés, sont des critères pour une datation plus basse vers la première moitié du XIIIe siècle.

5.5.3 Les sépultures 4 et 19

Ces deux sépultures contenaient des tessons appartenant à une même oule à usage funéraire comme en témoignent les quelques trous d'évent (**fig. 239 n° 4**). Cette oule funéraire était donc en position résiduelle dans les remblais de ces deux sépultures. Elle est semblable à l'oule n° 2 de la sépulture 7 , à lèvre carrée et arête inférieure légèrement saillante. Excepté le fond en pâte rose dont l'origine dourdanaise est douteuse, les vases funéraires peuvent être attribués aux ateliers de potiers de Dourdan, des récipients semblables y ayant été produits datés jusqu'à présent du XIIIe siècle.

Ici les oules ont été utilisées comme vase funéraire ou vase à encens. Excepté le vase de la sépulture 39, elles ne semblent pas avoir été découvertes en place mais dans le remplissage de sépultures. L'absence de traces de feu sur leur paroi extérieure laisse présager que leur usage comme pot à encens a été exclusif, qu'elles n'ont pas servi au préalable de pot à cuire. Elles ont été achetées pour leur usage funéraire uniquement, comme cela est attesté également sur le site du prieuré Sainte-Marie-Madeleine à Mantes la Jolie (DURAND *et al.* 2010). Le rituel des vases funéraires ou vases à encens dans les sépultures est très répandu en France entre les XIIIe et XVIe siècles. Un auteur du XIIIe siècle, Guillaume Durand, voit dans cet usage au moins trois significations : l'une, pratique, pour dissiper les mauvaises odeurs, et les deux autres plutôt d'ordre symbolique. En effet, l'encens permettait d'intercéder auprès du défunt. Il servait aussi de marqueur, car en laissant dans les tombes du charbon de bois qui se conservait longtemps, il indiquait aux survivants que la terre " ne pouvait plus servir à un usage profane " (RAVOIRE 2006). Si les trous d'évent sont nombreux et disposés en quinconce sur les pots les plus anciens, ils sont de moins en moins nombreux sur les pots plus tardifs (NICOURT 1986 : 268-269). Les vases funéraires découverts jusqu'à présent en Essonne à Linas (DE FILIPPO, PLUTON 2005), Mennecy (DUCHON 1998) etc. sont le plus souvent datés du bas Moyen Âge (XIIIe et XIVe siècles) alors qu'à Étampes nous serions en présence de vases à encens plus anciens, du milieu du XIIe et début XIIIe siècle. À Château-Landon (Seine-et-Marne), des vases funéraires ont été mis au jour dans l'abbatiale Notre-Dame. Certains de ces vases étaient des oules à col en bandeau en pâte rouge provenant peut-être des ateliers de la région de Dourdan et datées de la fin du XIIe siècle et de la première moitié du XIIIe siècle (DE MECQUENEM dir 1997 : 66, 67). À Orléans, sur le site de la Charpenterie, le rituel du vase à encens est attesté du XIIe au XVe siècle (JESSET 2003 : 51).
Les vases funéraires découverts dans le remplissage des sépultures 7, 4 et 19, datés du début du XIIIe siècle (premier tiers ?) appartiennent probablement à une des dernières phases d'occupation du cimetière.

5.6 Du milieu du XIIIe au XVe siècle : les phases 3 et 4

Les structures relevant de ces phases sont en zone 3 et 4, seules les latrines 2004 (phase 3), sont situées en zone 2. Les principaux ensembles clos et remblais, les plus représentatifs de la période, seront détaillés plus bas. La datation de l'ensemble de ces lots a été effectuée par chronologie relative et comparaison avec les éléments déjà connus. Nous ne disposons pour cette phase d'aucun élément de datation absolue autre que l'étude céramologique. Une datation dendrochronologique d'un des puits de la zone 4 contenant du mobilier céramique du bas Moyen Âge a donné le premier état de cette structure soit le XIIe siècle. Deux phases ont été distinguées : le milieu et la deuxième moitié du XIIIe siècle (phase 3) et les XIVe et XVe siècles (phase 4) : les faciès céramiques se modifiant subtilement et l'occupation devenant circonscrite à partir du XIVe siècle à la zone 4.

5.6.1 De nouvelles productions ?

Au cours du XIIIe siècle, les pâtes rencontrées sont majoritairement des pâtes dites rouges de Dourdan (à plus de 80 %). Seule change la structure de la pâte qui gagne en finesse et en densité vers la fin de cette période vers la fin XIIIe – début XIVe.
Au cours du XIVe siècle probablement, peut-être dès la fin du XIIIe siècle, on observe dans des remblais de l'habitat une plus grande diversité dans les pâtes. En effet, quelques lots font apparaître des productions en pâte ocre à orangée en passant par le marron comportant des inclusions de tailles

diverses, parfois saillantes à la surface. La surface peut avoir été lissée. Il s'agit alors probablement de productions provenant de l'Orléanais, peut être déjà attestées aux périodes précédentes sur le site par le pichet de la fosse 3008, la cruche des latrines 3006 et des tessons isolés. Ces pâtes semblent au XIVe siècle représenter une part plus importante : s'agit-il d'une modification de la diffusion de cette céramique (importation de produits spécifiques comme le coquemar ?) ou d'un particularisme lié à l'habitat médiéval et à ses occupants ? Ces observations n'ont été faites que sur deux ensembles clos et quelques remblais de la zone 4 sans qu'il soit possible de préjuger que cela relève d'un phénomène récurrent. Les autres productions rencontrées sont des importations de Paris ou sa périphérie, à savoir des récipients glaçurés tels que des pichets ou des objets céramiques tels que des lampes et des importations dans la continuité de celles rencontrées à la fin du XIIe siècle, des pâtes rose orangé recouverte d'une glaçure plombifère et des pâtes rose fine dense glaçurée à cœur gris.

5.6.2 Les formes rencontrées

Les récipients céramiques connaissent également une évolution typologique au cours de cette période. L'oule à col en bandeau peut adopter un profil général ovoïde mais reste le plus souvent globulaire (phase 3), les fonds sont plats ou encore bombés au XIIIe siècle, le bandeau est de plus en plus haut. Il passe de moins de 3 cm à la fin du XIIe siècle à plus de 3,5 cm vers la fin du XIIIe, s'affine de plus en plus jusqu'à s'abâtardir au début du XIVe siècle (phase 4). À la phase 3, la lèvre est saillante, le plus souvent triangulaire à extrémité supérieure à gorge et inclinée vers l'intérieur du pot. L'arête inférieure est le plus systématiquement rabattue. À la phase 4, les moulurations formées par la lèvre et l'arête s'estompent. On assiste également à l'apparition de nouvelles moulurations dans les lèvres des oules qui pour certaines sont à lèvre éversée, ce qui deviendra ensuite le profil de la lèvre du coquemar.
Le pichet à anse plate est sans bec, contrairement à la période précédente où il était exclusivement à bec. Il est à panse encore globulaire ou parfois ovoïde. Un est élancé mais il s'agit d'un produit importé (fosse 3008). Le col est haut et droit. Le parement de la lèvre est arrondi. La liaison col/panse est soulignée par un ressaut simple ou double. Le pichet à anse ronde est le plus souvent non glaçuré sauf quelques exemplaires importés : il est à lèvre saillante, en flèche, soulignée sur le col par des moulures. L'anse est pleine et rivée au col et à la panse. Les bases des pichets à anse ronde sont resserrées. Les pichets glaçurés sont à lèvre en flèche soulignée de moulures, l'anse est ronde ou ovale, rivée au col.
Les quelques exemplaires de coquemar (fragments de bords) sont en pâte rouge et en pâte ocre orangé et proviennent de l'habitat en zone 4. Ils sont à lèvre ronde ou éversée. Les autres formes, tasse, jatte, couvre-feu, assiette et lèchefrite et couvercle, sont très faiblement représentées et ne sont identifiés qu'au travers de fragments de bords. Un vase de stockage est archéologiquement complet : produit en pâte rouge, il est de forme ovale, à fond bombé et décoré de bandes d'argiles rapportées. La seule tirelire est à panse cylindrique à ressaut. Les lampes sont sur pied, avec ou sans coupelle intermédiaire. Aucune n'est archéologiquement complète.

5.6.3 Les structures et US du XIIIe siècle des zones 2 et 3 (phase 3)

Les structures ou US datées du milieu et de la deuxième moitié du XIIIe siècle sont localisées en zone 3 et en zone 2. Il s'agit d'une fosse rectangulaire (ST 3008) et de latrines (ST 2004). Ces deux ensembles se distinguent par la qualité et l'importance de leur mobilier céramique.

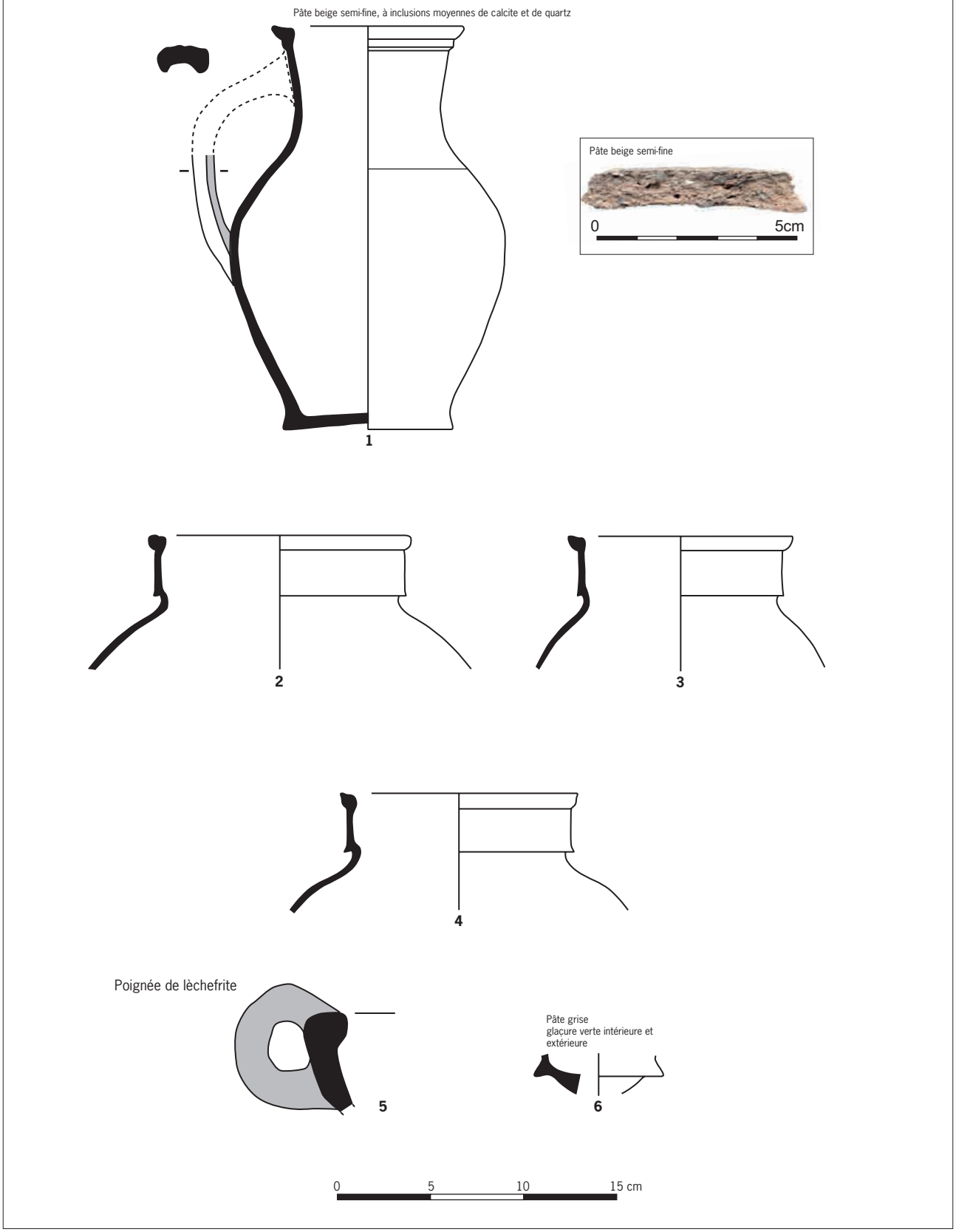

Fig. 240 Fosse 3008, US 3009 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe siècle. Les céramiques sont en pâte rouge sauf mention. n° 1 : pichet ; n° 2-4 : oules ; n° 5 : poignée de lèchefrite ; n° 6 : lampe. Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

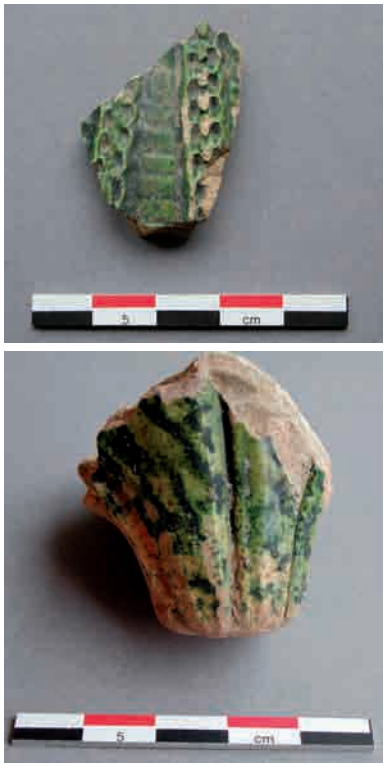

Fig. 241 Fosse 3008 : US 3009 : fragments d'un pichet en pâte rose. Clichés : Caroline Claude (Inrap)

La fosse 3008

Trois unités stratigraphiques ont été distinguées à la fouille : l'US 3009 avec peu de remontage, la seule forme archéologiquement complète étant un pichet importé, l'US 3047 étant caractérisée par une série de pots archéologiquement complets voire intacts (7) et une US ultime avec un seul récipient. Ces deux derniers niveaux correspondent aux niveaux d'occupation de la fosse tandis que l'US 3009 au niveau d'abandon. Le mobilier céramique contenu dans l'US 3009 est très fragmentaire (341 tessons). Il s'agit essentiellement d'un dépôt secondaire composé à 87 % de céramique en pâte rouge de type Dourdan, le reste se rapportant à des productions importées. 29 récipients ont été individualisés dont une seule forme archéologiquement complète : un pichet en pâte beige semi-fine à inclusions moyennes de quartz et blanche, inégalement réparties dans la pâte et visibles en surface (**fig. 240 n° 1**). Cette pâte est à structure lâche. On peut observer sur la surface extérieure quelques dépôts de glaçure jaune. Il est élancé, à base légèrement resserrée, à anse plate rainurée et col haut terminé par une lèvre en flèche soulignée de moulure. La lèvre présente une extrémité supérieure aplatie. Ce type de vase de profil élancé, à col évasé, à anse cannelée se rattachant sous le col immédiatement sous la lèvre est une forme qui est connue à Orléans dans la deuxième moitié du XIIIe siècle (JESSET 2003 : 55). Ainsi par la forme de ce pichet et par la pâte, ce pichet pourrait provenir de l'Orléanais, mais cela reste à confirmer. La pâte rouge, caractéristique des productions de Dourdan du XIIIe siècle, est rouge homogène, dense, et le répertoire de formes caractéristique également de ce qui se rencontre à cette période, oule à col en bandeau, pichet anse plate et pichet anse ronde. La forme la plus représentée est l'oule à col en bandeau (15 NMI). Si les diamètres d'ouverture des oules peuvent varier entre 12 et 14 cm, en revanche la hauteur des bandeaux varie peu : entre 3,1 et 3,3 cm. La lèvre des bandeaux est ronde ou triangulaire et l'arête inférieure est rabattue, n'est plus horizontale comme précédemment et est très peu saillante (**fig. 240 n° 2 à 4**). Les pichets sont soit à anse plate (5 NMI) ou à anses ronde (5 NMI). Les fonds sont plats, repris et lissés à l'outil (trace de lissage à la base). Deux fragments de fonds présentent des perforations volontaires pour un usage secondaire comme cela est également attesté dans les latrines 2004. Deux poignées attestent de la présence d'une lèchefrite (**fig. 240 n° 5**) et d'un couvercle parmi ces tessons. Parmi les fragments en pâte non rouge, il faut mentionner la présence de deux fragments d'un pichet tripode parisien en pâte rose à glaçure verte et décor de bandes rapportée à molette (**fig. 241**), peut-être résiduel, ainsi qu'un fragment de réservoir de lampe sur pied (**fig. 240 n° 6**) en pâte grise noire à glaçure verte semblable à celle des latrines 2004.
Les US d'occupation de cette fosse se caractérisent par un dépôt de 11 vases dont deux intacts : une oule et un pichet à anse ronde. Cinq autres sont archéologiquement complets, trois oules et deux pichets. Toutes ces céramiques sont en pâte rouge, on peut observer des variantes au niveau de la couleur liées au contexte humide de découverte. Elles proviennent toutes probablement des ateliers de potiers de Dourdan ou sa région.
Les quatre oules à col en bandeau (**fig. 242**, **fig. 243**) sont globulaires. Leur hauteur varie entre 12 cm et 17,5 cm. Une a le fond bombé (**n° 1**) tandis que deux autres ont le fond plat (**n° 2 et 3**) et une autre le fond légèrement rentrant (**n° 4**). Les hauteurs des bandeaux sont de 3,1 et 3,3 cm pour les deux plus grandes et 2,9 et 2,6 pour les deux autres. La hauteur des bandeaux est ici proportionnelle à la taille des oules. Le profil général des bandeaux présente de subtiles différences : l'arête inférieure du bandeau de l'oule n° 1 est faiblement dégagée du parement tandis que sur les autres oules, elle est rabattue. La lèvre est saillante, à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot, elle adopte un profil extérieur arrondi, ovale ou carré. J. Nicourt date ce type de profil de bandeau du milieu du XIIIe siècle (NICOURT 1986 : 284). Les contenances maximales de ces oules sont de 0,9 litre pour la plus petite, 1,9 litres pour l'oule n° 4 et 2,5 et 2,6 litres pour les oules 1 et 2. Elles portent toutes quatre des traces de feu, elles ont servi de pots à cuire.

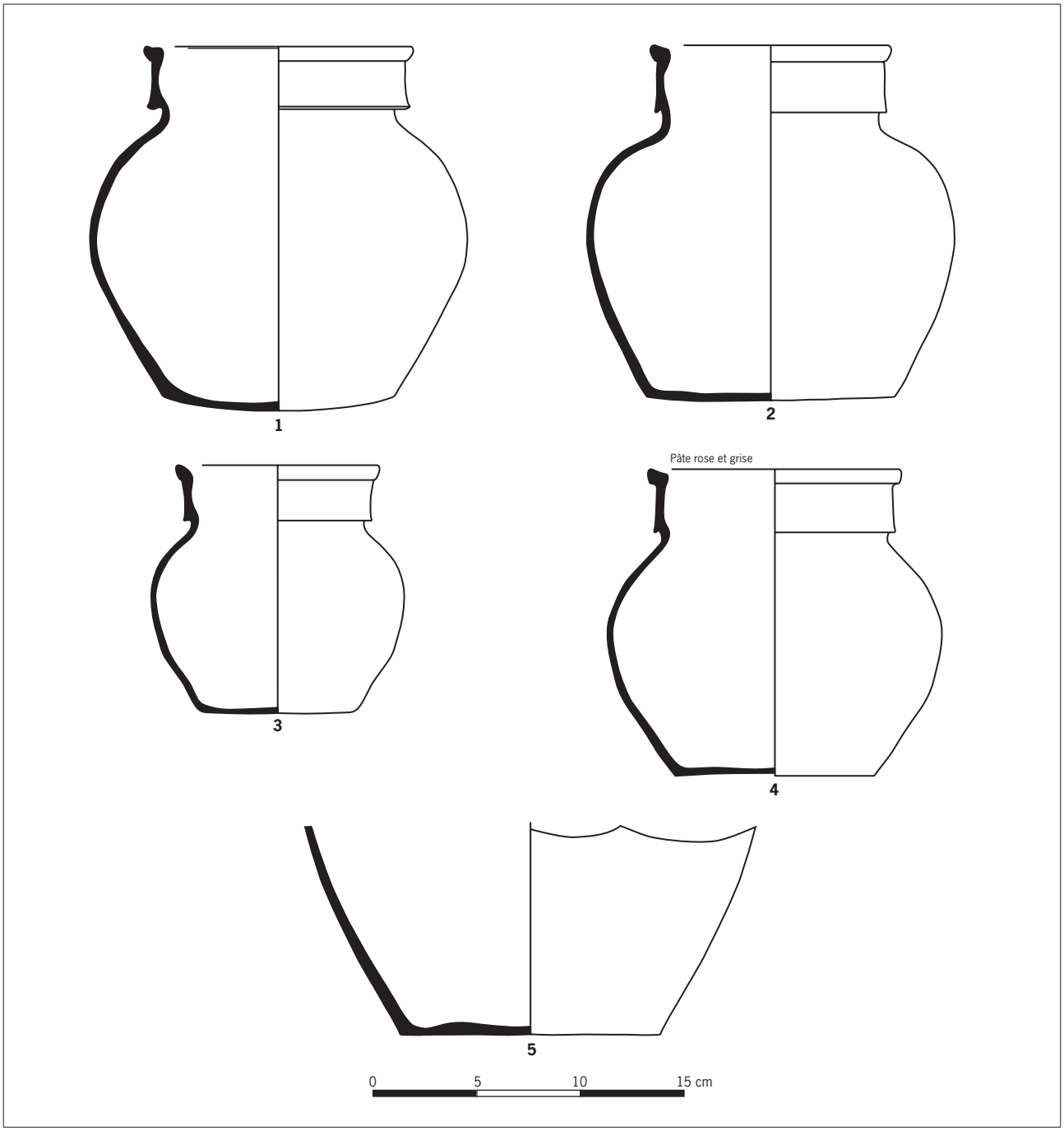

Fig. 242 Fosse 3008 : US 3047 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe siècle en pâte rouge sauf mention.
n° 1-4 : oule ; n° 5 : fond retaillé.
Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 243 Fosse 3008, US 3047 : oule à col en bandeau. Cliché : Conservare

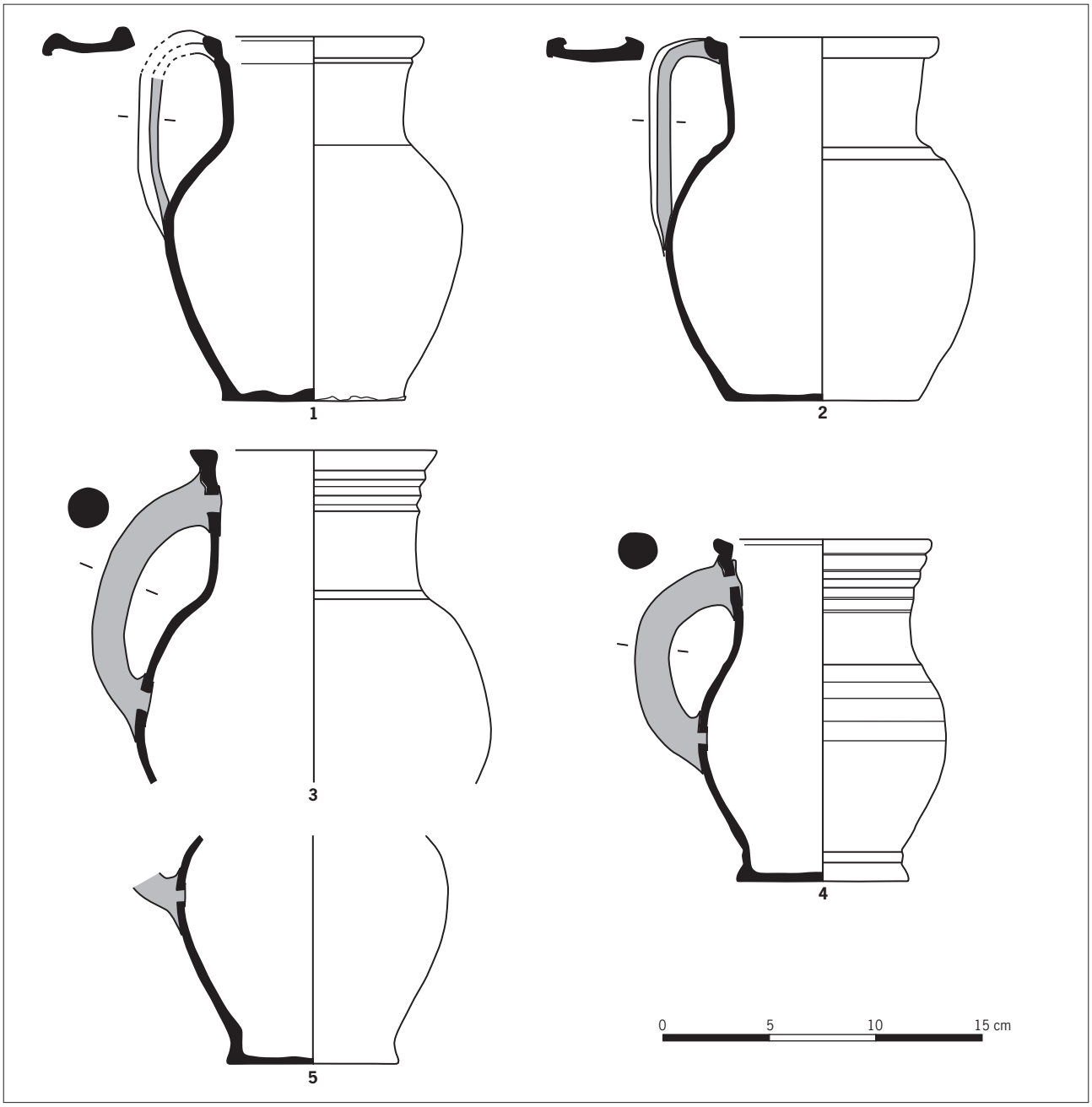

Fig. 244 Fosse 3008, US 3047 (N° 1 à 4) et US 3048 (N° 5) : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe siècle pichets en pâte rouge. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Les six pichets recueillis sont à anse plate (3) ou ronde (3) (**fig. 244**, **fig. 245**). Deux pichets à anse plate sont archéologiquement complets et un pichet à anse ronde est intact. Les pichets à anse plate sont à col droit et haut sans bec verseur. Un autre individu est attesté par une moitié inférieure de panse. L'anse s'accroche sur la lèvre et sur l'extremum de la panse en formant un angle droit, elle est à replis externe et/ou interne. Deux modules de pichets ont été individualisés : un grand module et un moyen. La capacité volumétrique du moyen module est de 1,4 à 1,6 litres environ. Les deux pichets complets se distinguent l'un de l'autre par leur profil général et des détails typologiques. Ils sont tous les deux hauts de 17,5 cm. L'un (**fig. 244 n° 1**) est à base resserrée. La base n'est pas reprise au couteau comme pour les autres formes : le bourrelet d'argile est encore visible. La panse est ovoïde, la lèvre est en flèche soulignée d'une moulure et se rapproche en cela des pichets à anse ronde, la liaison du col avec la panse est à peine marquée. La panse porte la trace de nombreux éclats, intérieurs et extérieurs. L'autre (**fig. 244 n° 2**) est à fond plat lissé, la base est reprise au couteau. La lèvre est saillante à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur avec gorge. La liaison col/panse est marquée par un double ressaut.

Fig. 245 Fosse 3008, US 3047 : pichets en pâte rouge. Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Les pichets à anse ronde sont à col haut, à lèvre en flèche soulignée sur le col de moulures. Les anses sont rondes et pleines et rivée à la panse et au col sous la lèvre. L'un est intact (**fig. 244 n° 4, fig. 245**) et porte sur la panse des traces de feu et de nombreux éclats, probablement causés par des variations thermiques importantes. Il est de petite taille, sa capacité est d'environ 1 litre maximum. La lèvre est en flèche, à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du vase. La base est resserrée formant un piédestal bas mouluré. La panse est également marquée de stries, de fines moulures. Ce pichet, s'il est exempt de décor, a malgré tout été le support de recherches décoratives. Ces moulurations n'imiteraient-elles pas celles décorant les pichets métalliques ? Les deux autres pichets à anse ronde sont des moitiés inférieure (**fig. 244 n° 5**) et supérieure (**fig. 244 n° 3**). La moitié supérieure est intacte et appartient à un pichet de grand module (cruche ?). La lèvre est en flèche avec une extrémité supérieure aplatie. Le fond de pichet correspond à un petit module de pichet et est à base resserrée. Un fond d'oule retaillé en écuelle a également été recueilli : il est plat et lissé (**fig. 242 n° 5**).
Il faut remarquer au travers de cet ensemble une certaine uniformisation, standardisation : cinq des vases complets sont hauts de 16 à 17 cm. La particularité de ce dépôt réside également dans l'état de conservation de certains récipients intacts. Avaient-ils été déposés là volontairement ? La fonction de cette structure était-elle liée à la conservation de denrées ?

Les latrines 2004

Cette structure repérée lors du diagnostic s'est implantée sur le grand fossé médiéval. Trois US ont été distinguées à la fouille : l'US 2006 à laquelle a été intégrée l'US du diagnostic (632 tessons), l'US 2011 (132 tessons) et l'US 2019 (1290 tessons), représentant 24 kilos de céramique. Le remontage a été partiellement réalisé, le choix a été fait de remonter quelques formes de référence de manière à ce qu'elles soient suffisamment complètes pour être dessinées. L'ensemble de la céramique de ces latrines présente de grandes similitudes : les US ont été rassemblées dans la présentation ci-après. 60 pots ont été individualisés, la forme la plus représentée étant l'oule à col en bandeau (26 individus) suivi par les pichets à anse ronde ou à anse plate (24 NMI). Le reste du mobilier est constitué de formes représentées par un ou deux individus (jatte, vase de stockage, lèchefrite). 98 % des céramiques sont en pâte rouge. La couleur de la pâte varie du rouge clair au rouge foncé en passant par le rouge orangé. Les traces de tournage sont plus ou moins marquées sur les différents pots. Certaines sont très visibles intérieurement et forment des ressauts dans la moitié inférieure du pot, d'autres sont discrètes. Ceci semblerait correspondre à des tours de mains différents.

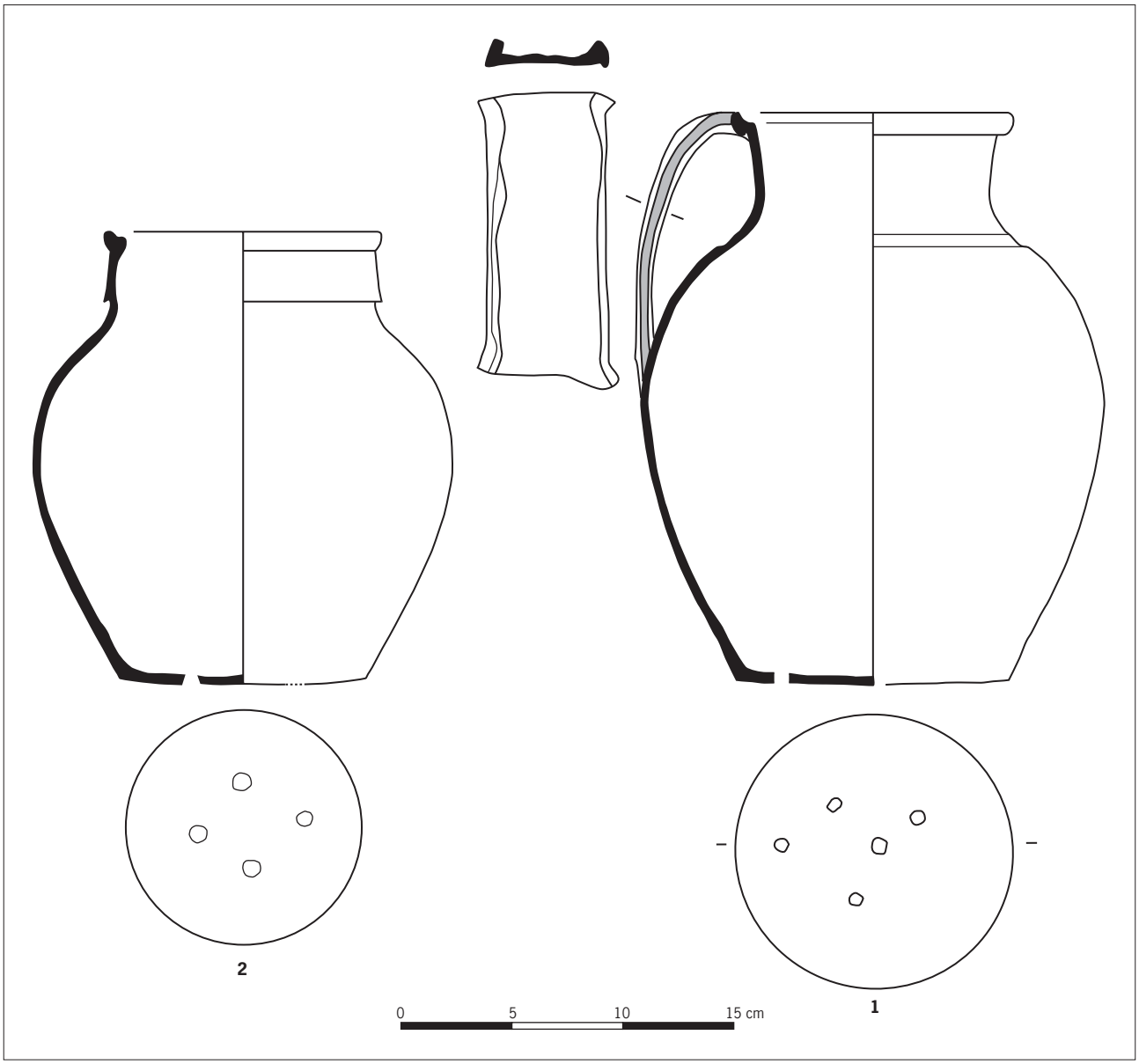

Fig. 246 Latrines 2004, US 2019 : pichet et oule en pâte rouge à fond percé, deuxième moitié du XIIIe – début du XIVe siècle.
Dessins : Caroline Claude (Inrap)

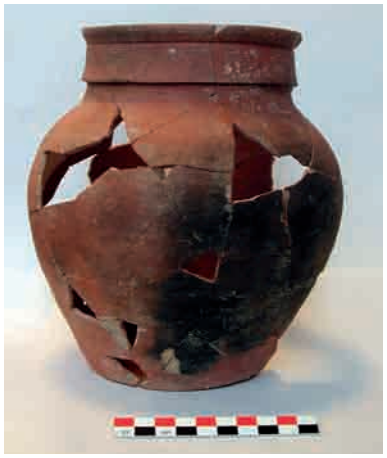

Fig. 247 Oule à fond percé.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Deux vases à fond percé

Un pichet à anse plate et une oule à col en bandeau ont eu une utilisation secondaire comme l'attestent leur fond percé. Ils ont vraisemblablement été utilisés pour la distillation (THOMAS 1998, THOMAS, CLAUDE en cours). L'oule est en pâte rouge clair, rose (**fig. 246 n° 2**, **fig. 247**). La pâte est très fine, homogène, les inclusions de calcite sont plus nombreuses que dans la pâte des autres et de taille variable. On peut observer également des inclusions de mica. Cette oule est typologiquement et techniquement différente des autres. La panse est ovoïde et non globulaire (3,47 litres max). Elle a subi un coup de feu sur un des côtés de la panse et non sur le fond. Le fond est plat, repris. Quatre trous d'un diamètre de 8 mm ont été postérieurement à la cuisson forés dans le fond du pot. Le bandeau est haut, la lèvre est débordante, en quart de rond, l'extrémité supérieure de l'oule est infléchie vers l'intérieur du pot et présente une gouttière interne. L'arête inférieure est faiblement saillante, se fond presque par endroit avec la panse. Le pichet à anse plate est à col droit et sans bec verseur (**fig. 246 n° 1**). Il est de gros module (5,1 litres max). Son fond est percé de cinq trous. Il présente des traces de feu. La liaison col/panse est soulignée d'un ressaut. La lèvre est saillante à parement en quart de rond, inclinée vers l'intérieur du pot et présente une gorge interne. L'anse est plate à deux replis. Des empreintes de pouce marquent le repli saillant dans sa partie externe.

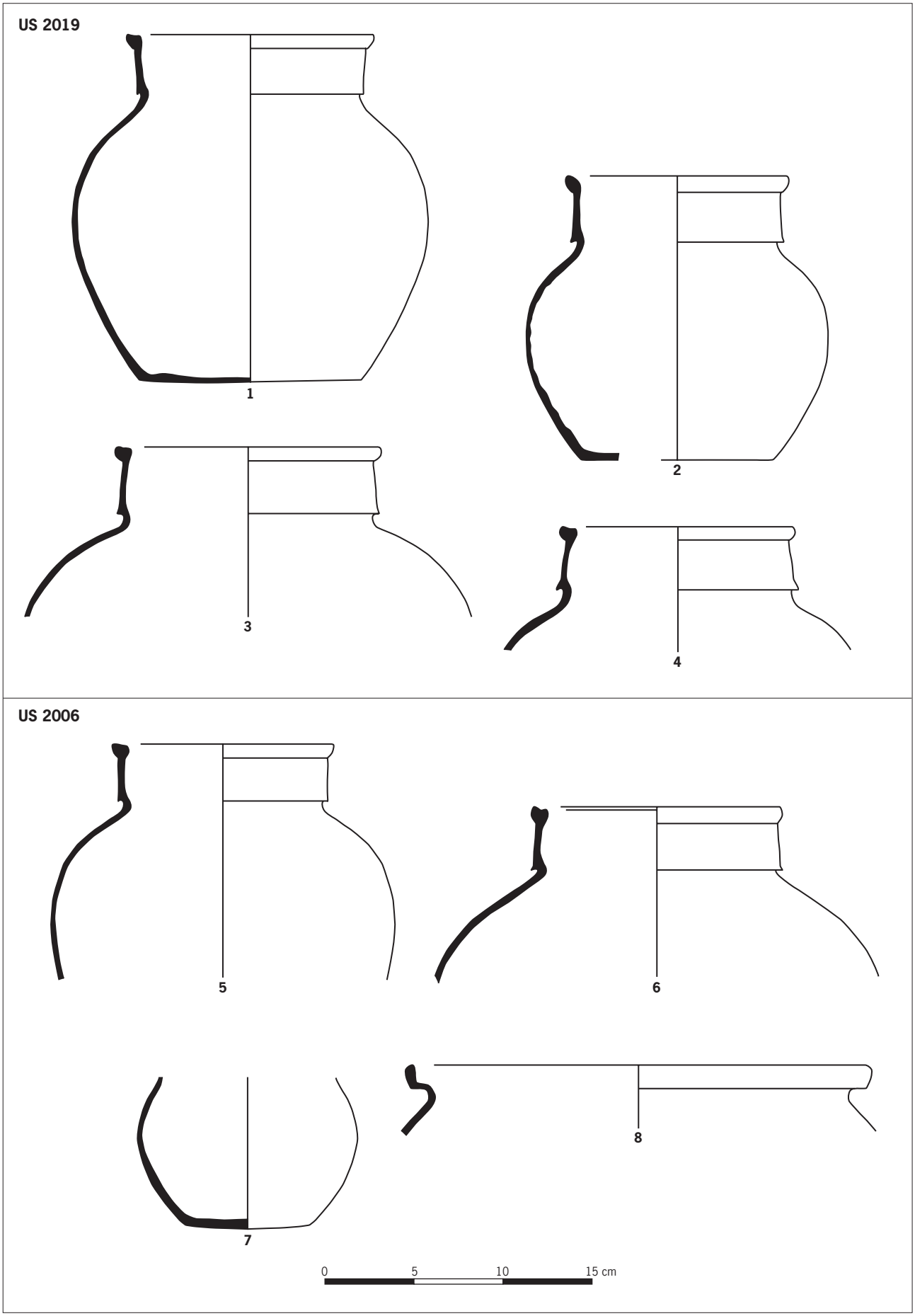

Fig. 248 Latrines 2004, US 2006 et 2019 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe – début XIVe siècle.
n° 1-6 : oules ; 8 : jatte ? Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 249 Oule à col en bandeau.
Cliché : Conservare

Le percement de fond de récipient culinaire est un phénomène connu au Moyen Âge et au début de l'époque moderne (ORSSAUD 1985 : 27). Souvent interprétés comme de possibles égouttoirs ou faisselles (ALEXANDRE-BIDON 2005 : 46, 59), il semblerait plus que ces récipients aient été utilisés pour la distillation par gravité (THOMAS 1998). Il serait d'ailleurs tentant de relier cette activité de distillation à la présence de l'hôtel-dieu tout proche.

Les oules à col en bandeaux

Parmi les vingt-six oules à col en bandeau, seules deux ont été reconstituées (**fig. 248 n° 1 et 2**, **fig. 249**). Les autres sont représentées par des fragments de bords. Plusieurs modules sont individualisables en fonction des diamètres d'ouverture qui varient entre 11 et 15 cm. Un fond atteste de la présence d'une oule de petite dimension (**fig. 248 n° 7**). La hauteur du bandeau est sensiblement la même : entre 3,2 et 3,7 cm pour les oules de plus grand diamètre d'ouverture. Ces dernières oules (**fig. 248 n° 3 et 6**) n'ont pas de traces de feu, elles ont donc servi exclusivement au stockage des aliments tandis que les autres oules ont été utilisées comme pot à cuire comme l'attestent les traces de feu et les dépôts blanchâtres intérieurs. Elles sont à panse globulaire et à fond plat, repris et lissé. Les bandeaux sont hauts, faiblement dégagés de la panse, les lèvres sont arrondies avec le plus souvent une gorge sur l'extrémité supérieure et inclinées vers l'intérieur du récipient. L'arête inférieure est le plus souvent rabattue (**fig. 248 n° 1, 2, 5 et 6**) ou saillante fine (**fig. 248, n° 3, 4**). Leur capacité varie de 2,2 litres à 3,9 litres.

Les pichets

Les pichets à anse plate sont fortement représentés (15 individus) et les pichets à anse ronde sont au nombre de neuf. Trois pichets à anse plate sont archéologiquement complets. Ils sont semblables à ceux de la fosse 3008 (col droit, sans bec, anse plate coudée, ressaut à la liaison col panse, à fond plat ou plus rarement légèrement bombé (**fig. 250 n° 1**). Les anses plates sont larges de 4,9 à 5,6 cm, elles sont asymétriques, à deux replis externes et un interne. Le mode de façonnage des anses est pour plusieurs d'entre elles exactement le même et témoigne alors de la réalisation de ces récipients par un même atelier voir un même potier et donc de la simultanéité dans l'approvisionnement. Une des anses de pichets est incisée de traits (**fig. 251**) : ces incisions semblent être délibérées. Elles se retrouvent sur d'autres anses plates de pichet/cruche comme sur celle trouvée rue de Rivoli (PEIXOTO *et al.* 2011). Rappellent-elles la capacité du récipient ? Quelques-uns des pichets portent des traces de feu. Des fragments indiquent la présence d'un pichet en pâte rouge grésifiée (**fig. 250 n° 3**) de petit module, l'anse étant large de 3,4 cm. Les diamètres d'ouverture des pichets varient de 11,2 cm à 14,5 cm.
Les pichets à anse ronde, attestés en neuf exemplaires, sont à base resserrée, un seul est archéologiquement complet (**fig. 250 n° 2**). Leurs fonds sont plats, lissés. Les anses sont rivées au col et à la panse ou parfois uniquement au col dans le cas de petit module de pichet. La lèvre est en flèche soulignée d'une ou trois moulures avec parfois une gorge sur l'extrémité supérieure. Un pichet à anse ronde rivée au col et à la panse retrouvé dans l'US 2011 est en pâte fine rose recouvert d'une glaçure jaune orangée et à décor de bandes d'argile rapportées avec décor d'impression. La lèvre du pichet est en flèche à extrémité supérieure plate et est soulignée de moulures (**fig. 250 n° 4**). L'anse est décorée d'un poucier formé par une empreinte de pouce. Ce poucier est dans la continuité de celui retrouvé dans le bassin 3114 décrit plus haut.

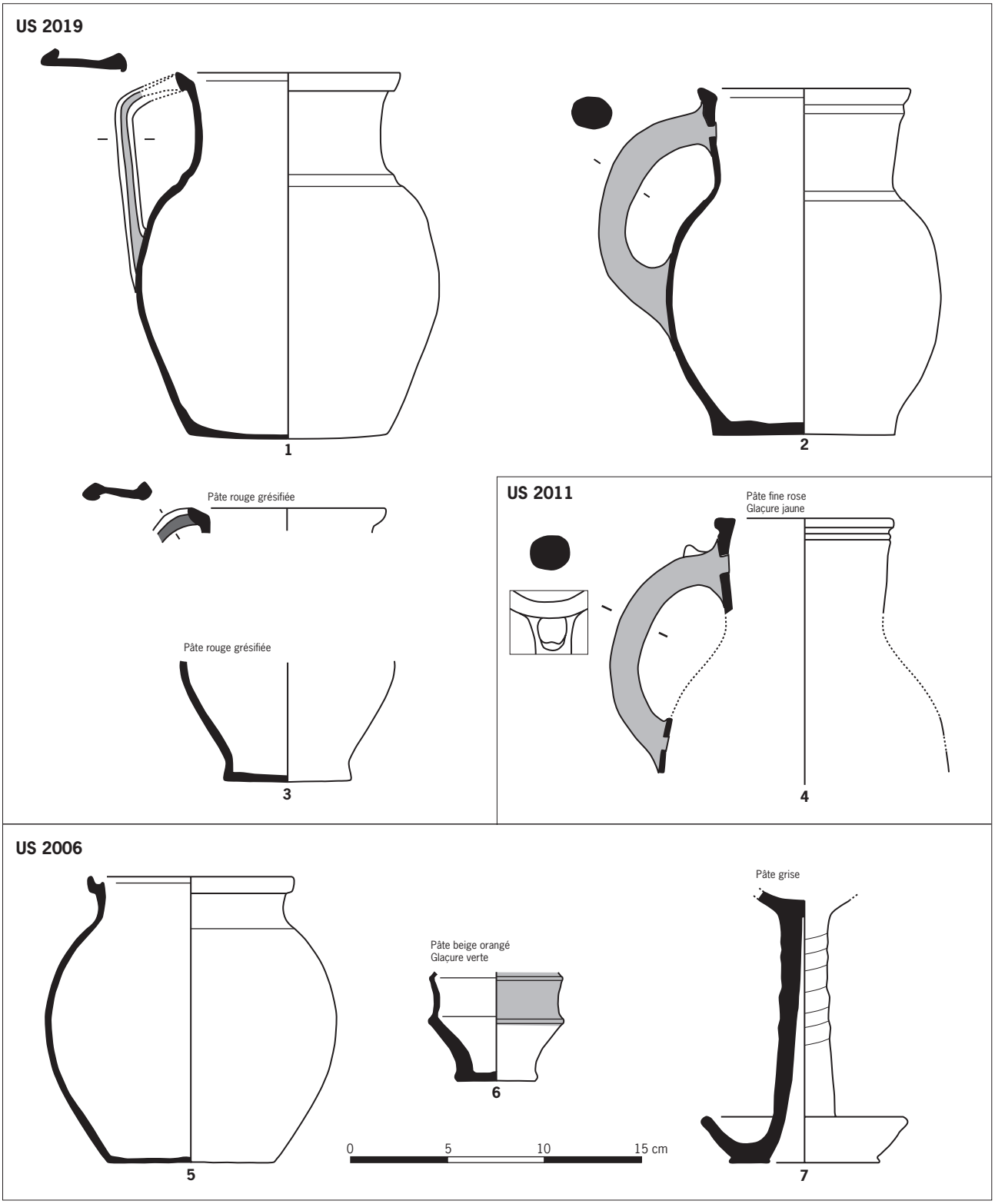

Fig. 250 Latrines 2004 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe – début XIVe siècle. Les récipients sont en pâte rouge sauf mention. n° 1-4 : pichets ; n° 5 : pot sans anse ; n° 6 : tirelire ; n° 7 : lampe sur pied. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Fig. 251 Anse incisée de traits.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

Les autres récipients

Un récipient en pâte rouge, trouvé dans l'US 2006 est atypique (**fig. 250 n° 5**) : de forme ovoïde, il est à col court et à lèvre relevée. Il est complètement couvert de traces de feu attestant de son utilisation comme pot à cuire. Le profil de la lèvre se rapproche de celui des pichets à anse plate. Un récipient identique a été retrouvé dans une des fosses tessonnières de l'atelier de potiers de l'Auberge du château à Dourdan, la fosse 705-712, datée de la seconde moitié du XIIIe siècle (CLAUDE 2009 : 239).

Ces latrines se sont également distinguées par la présence de vases de stockage dont un bassin de forme ovale (**fig. 252**). Il est en pâte rouge épaisse rouge, a probablement été monté par plaques. Il est à fond bombé, les dimensions de ce bassin sont incertaines : il mesure 60 cm de long et 44 cm de large. Sur la partie conservée, aucun trou d'évacuation n'a été observé. La lèvre forme un boudin, elle est soulignée au col par des empreintes de pouces. Des bandes d'argile rapportées également ondées au doigt décorent tout en renforçant la panse : une bande horizontale dans la partie haute sous le cordon d'empreintes et des bandes placées en diagonale. La fonction de cet objet est indéterminée, aucune trace n'a été observée, ni trace de feu, ni dépôt intérieur. Il est probablement lié à la cuisine et l'absence de trace de feu limite son utilisation au stockage ou à la préparation. A-t-il servi de viandier, de saloir ? C'est une forme inédite bien que des vases de stockage de grande capacité soient connus dans les ateliers de potiers de Dourdan au XIIIe siècle (CLAUDE 2005 : 92, 93, CLAUDE 2009 : 246) et des fragments de bords régulièrement découverts sur les sites de consommation franciliens sans qu'il soit jusqu'à présent possible de restituer la forme. Le bassin d'Étampes est donc le premier vase de stockage en pâte rouge découvert archéologiquement complet sur un site francilien de consommation.

Les autres récipients du vaisselier sont un fragment de bord de forme indéterminée (**fig. 248 n° 8**) et un bord de lèchefrite.

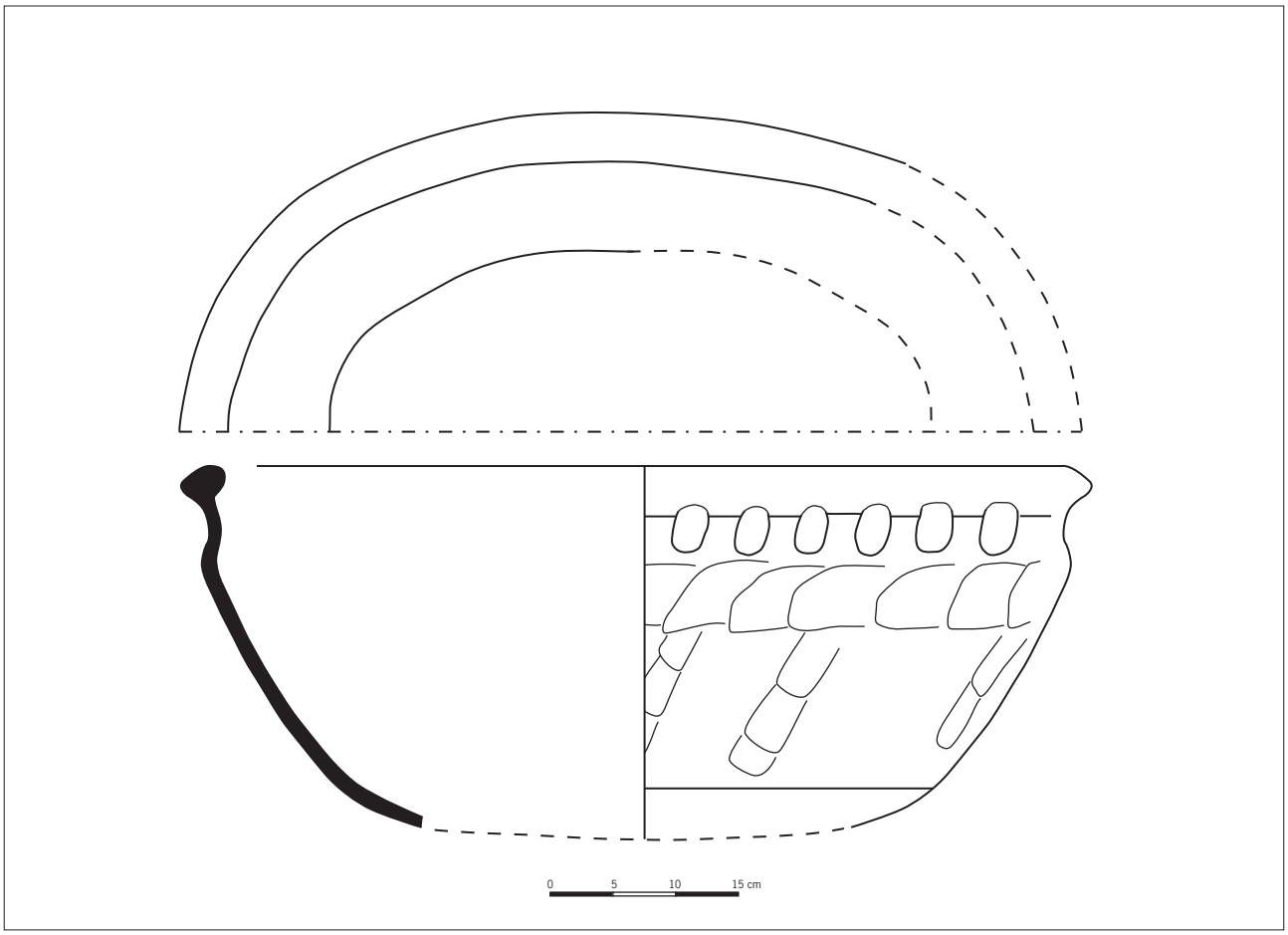

Fig. 252 Latrines 2004, US 2006 : bassin en pâte rouge, forme restituée. Deuxième moitié du XIIIe – début du XIVe siècle.
Dessin : Caroline Claude (Inrap)

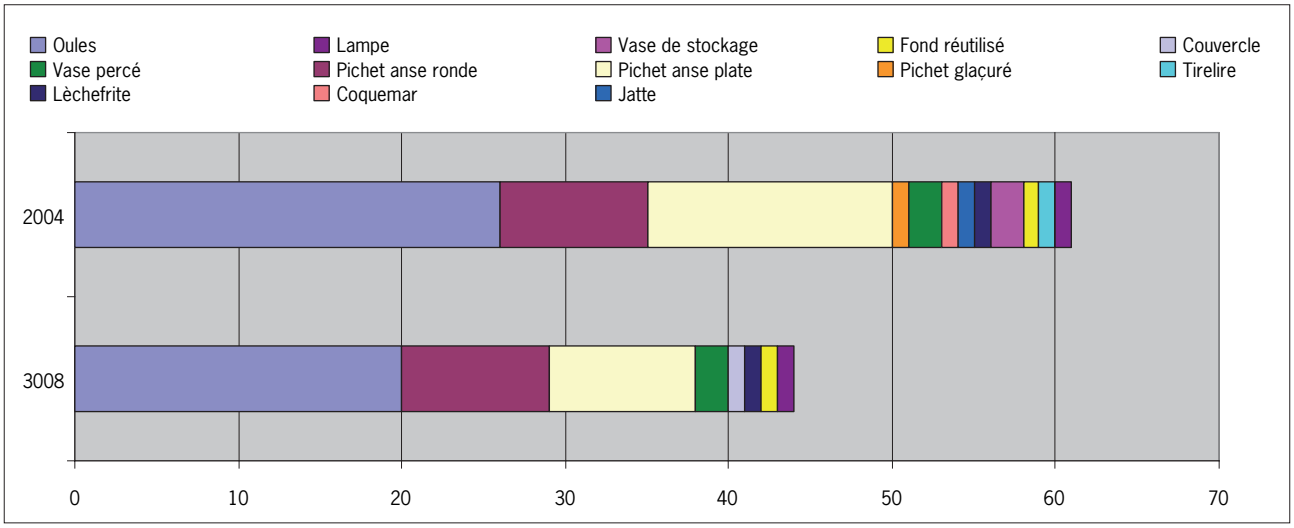

Fig. 253 Répartition des récipients dans les structures 2004 et 3008.

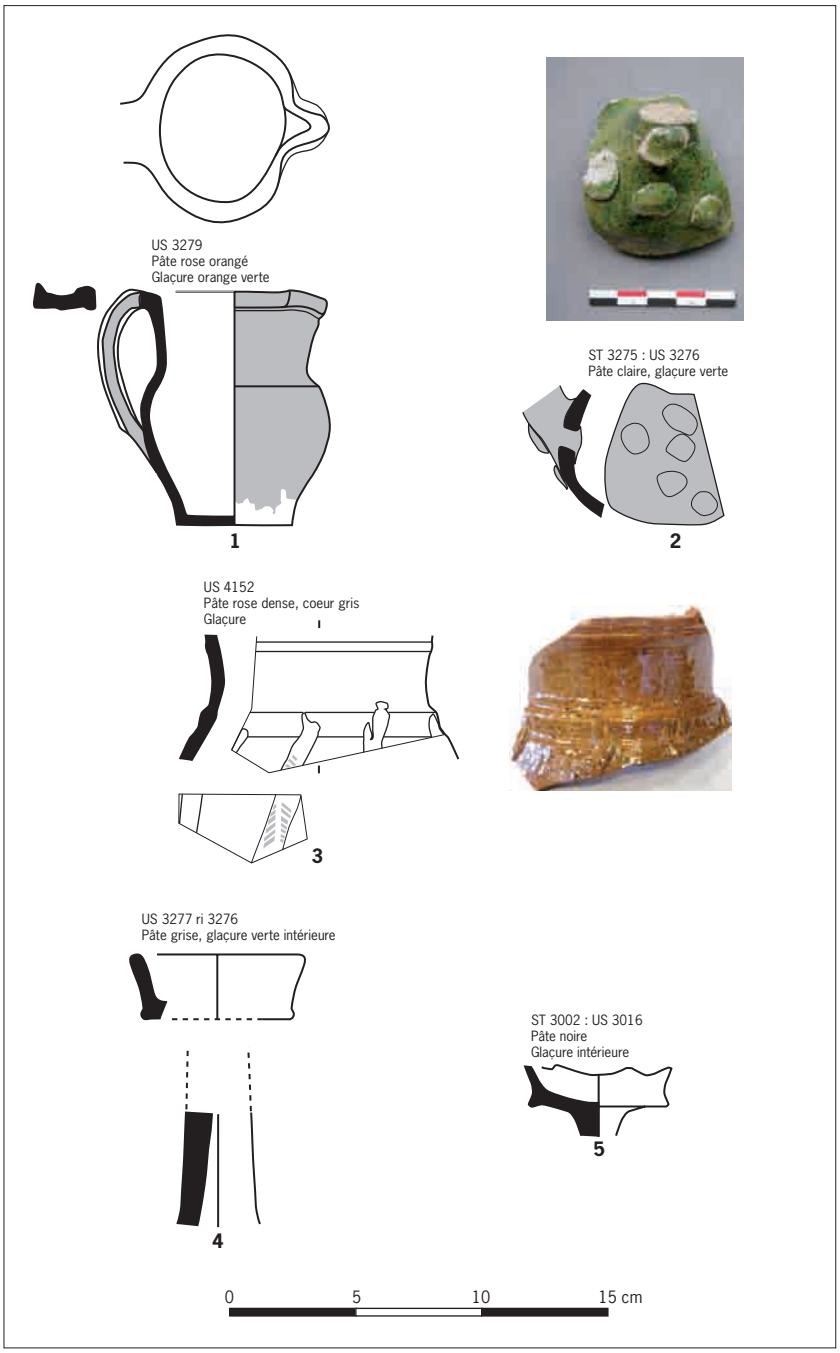

Fig. 254 Zone 3 et 4 : autre mobilier céramique du XIIIe siècle. n° 1-3 : pichets ; n° 4 et 5 : lampes.
Dessins et clichés : Caroline Claude (Inrap)

Deux objets en céramique témoignent d'un autre aspect de la vie quotidienne et permettent d'affiner la datation de l'US la plus récente (US 2006) : une tirelire et une lampe sur pied. Ces deux objets proviennent, comme le pichet glaçuré, d'autres ateliers que ceux de Dourdan. Aucune lampe ni autre objet n'ont été découverts dans l'atelier de l'Auberge du château. La pâte de la lampe est grise et celle de la tirelire est beige orangé recouverte d'une glaçure. Le pied de la lampe est tourné (**fig. 250 n° 7**), les stries de tournage ont été conservées pour faciliter la préhension, il comporte à sa base une coupelle assurant la stabilité et la récupération éventuelle de combustible. Il n'est conservé du réservoir que le fond, glaçuré vert intérieurement. Le pied et la coupelle ont été tournés séparément, de même que le réceptacle. Elle se rapproche typologiquement des lampes 35 et 36 découvertes à Saint-Denis (LEFÈVRE, MEYER 1988 : 100) et datées des XIIIe et XIVe siècles. La finesse du pied, très élancé et haut (13 cm), inciterait à placer cette lampe plutôt vers la fin du XIIIe voire le début du XIVe. De la tirelire ne sont conservés que la panse et le fond (**fig. 250 n° 6**). Une glaçure de couleur vert très clair recouvre en partie le bas de la panse. Celle-ci est cylindrique à ressauts médians. Chaque angle formé par ces ressauts est marqué par une fine moulure. La glaçure n'est pas couvrante, le pied est brut. Le fond est plat et lissé. Elle se rapproche de par la pâte beige sableuse et sa forme, des tirelires connues à Paris et datées du début du XIVe siècle (RAVOIRE, MONNET 1992 : 54).

Synthèse sur les latrines 2004 et la fosse 3008

Les latrines 2004 et la fosse 3008 ont donc de nombreux points communs, autant au niveau des proportions de formes, que par la présence de vases à fond percé, et par des détails typologiques. Oules et pichets sont en proportion équivalente sur les deux ensembles : 42 % de oules et 39 % de pichets en ST 2004 et 45 % de oules et 40 % de pichets en ST 3008 (**fig. 253**).

L'importance des pichets dont la capacité volumétrique n'excède pas, pour les pichets conservés, 1,6 litres et leur relative standardisation sont des phénomènes qui participent du développement de la consommation du vin au Moyen Âge où pour favoriser la vente de vin au détail, une quasi-standardisation des vases à boire et des vases à servir le vin est observée dans les productions du bas Moyen Âge (CLAUDE 1994 : 30).
Le vaisselier médiéval est ici, comme le reste des ensembles du bas Moyen Âge, caractéristique d'un dépotoir domestique bien que certains éléments comme les vases à fond percé nous incitent à penser que ces dépôts relèvent d'usagers particuliers. Hormis ces vases et le vase de stockage, cet échantillonnage de récipients ne dégage pas de spécificité. La présence d'éléments extérieurs ou nouveaux tels que tirelire parisienne, lampe ou encore oule ovoïde permettrait d'affiner la datation du niveau ultime du comblement des latrines à la fin du XIIIe siècle voire au début du XIVe siècle alors que la fosse 3008 s'inscrit dans la deuxième moitié du XIIIe siècle.

Les autres structures et US du XIIIe siècle

D'autres structures en creux localisées dans la zone 3 sont également datées du XIIIe siècle : il s'agit des fosses 3002 (29 tessons), 3214 (52 tessons), 3032 (45 tessons), 3275 (119 tessons). Le mobilier céramique, très fragmentaire, est similaire à celui des latrines 2004 et de la fosse 3008 : pichets à anse ronde, pichet à anse plate, oule à col en bandeau haut, vase de stockage, lèchefrite, pichets glacurés, lampes.
La fosse **3275** se distingue des autres par la présence d'un plus grand nombre de tessons glaçurés (9 %) dont des fragments de pichets en pâte rouge rose à glaçure jaune orangé, en pâte beige à glaçure verte à décor de pastilles (**fig. 254 n° 2**) ou de bandes d'argile triangulaires. Des fragments d'un fond de vase percé de trous ont également été mis au jour au sein de cette fosse attestant à nouveau de la pratique de la distillation sur ou aux abords de cette parcelle.

Fig. 255 Pichet/cruche miniature de l'US 3279.
Cliché : Caroline Claude (Inrap)

L'**US 3279** (**fig. 254 n° 1**, **fig. 255**) contenait un pichet intact de tout petit module en pâte claire rose orangé recouvert à l'extérieur d'une fine glaçure jaune orangé. Il est à anse plate et à bec. La base du pichet est resserrée, la glaçure ne couvre pas la partie basse. Le fond est plat, la panse est globulaire et le col est quasiment aussi haut que la panse, le bec est pincé, la lèvre est saillante à parement oblique. L'anse est plate, à replis et accrochée à la lèvre. L'intérieur du pichet contenait un dépôt d'objets en fer à l'intérieur (clé, clous, fiche?). La base resserrée du pichet ainsi que la position de la glaçure qui ne recouvre pas la base du pichet sont des éléments qui dateraient ce pichet du XIIIe siècle.
L'**US 3277** contenait outre des tessons en pâte rouge (88 %) dont des éléments de couvre-feu, pichet anse ronde, pichet anse plate, oule, vase de stockage, des fragments d'une lampe sur pied similaire à celle des latrines 2004 et de la fosse 3008 : un fragment du pied et un fragment de réservoir glaçuré vert intérieurement (**fig. 254 n° 4**).
Les structures de la deuxième moitié du XIIIe siècle se caractérisent par un remplissage relativement homogène : les céramiques en pâte rouge sont majoritaires ; elles proviennent toutes des ateliers de potiers connus à Dourdan au XIIIe siècle. Les formes retrouvées sont caractéristiques d'un vaisselier d'usage courant (pichet, oule), il n'y a pas de vaisselle d'exception ou très peu. La faible part de céramiques décorées est le signe que nous sommes ici en périphérie de la ville sur un secteur lié à un habitat plutôt rustique. L'occupation semble avoir été relativement courte puisqu'il n'y a pas, excepté dans la zone 4, de structure relevant du XIVe siècle.

5.6.4 L'habitat de la zone 4 : phase 4

La présence de latrines datées du début du XIIe siècle fait remonter l'installation dans cette zone d'un habitat à cette époque. Sur les trois structures datées par dendrochronologie du début du XIIe siècle, deux avaient un mobilier céramique qui corroborait cette datation (ST 4275, ST 4145, étudiées plus haut), l'autre (ST 4081) avait un remplissage caractéristique du XIVe siècle. Plusieurs séquences de remblais et de comblement de tranchées de fondation constitutifs de cet habitat ont du mobilier céramique qui couvre tout le Moyen Âge classique et le bas Moyen Âge. Des latrines des XVIe et XVIIe siècles attestent de la pérennité de cet habitat tout au long de la période moderne (cf. **chap. 6**).

5.6.4.1 Les séquences de remblais

Les **US 4033, 4034, 4035** sont datées des XIIIe et du début du XIVe siècle. L'US 4033, datée du XIVe siècle, est constituée de 258 tessons pour la plupart des céramiques en pâte rouge mais le répertoire de forme est alors différent de celui connu à la période précédente. La pâte rouge est également plus fine. Les pichets à anse ronde sont à lèvre fine en flèche soulignée d'une moulure (**fig. 256 n° 1**), les lèvres sont moins saillantes. Les fonds sont à base resserrée. Un coquemar est également attesté en pâte rouge (**fig. 256 n° 4**), il est à lèvre éversée et porte des traces de feu. Une forme nouvelle apparaît : il s'agit d'un bord de forme plate, haut de 3 cm et d'un diamètre d'ouverture de 40 cm (**fig. 256 n° 14**). C'est une forme également produite à Dourdan dès le XIIIe siècle (BOURGEAU *et al.* 1995 : 43, CLAUDE 2009 : 244). Elle a pu servir de plat à cuire comme en témoignent les traces de feu extérieures. La forme plate, ronde et de grande dimension la destine peut-être plus à la cuisson de galette ou de tarte. Un fragment de jatte à lèvre ovale (**fig. 256 n° 13**) et un de couvre-feu (**fig. 256 n° 15**) sont également présents. Un fond de pichet à base resserrée formant piédestal est produit dans une pâte beige, c'est une production parisienne (**fig. 259 n° 3**). Ce type de pichet est daté de la première moitié du XIVe siècle.

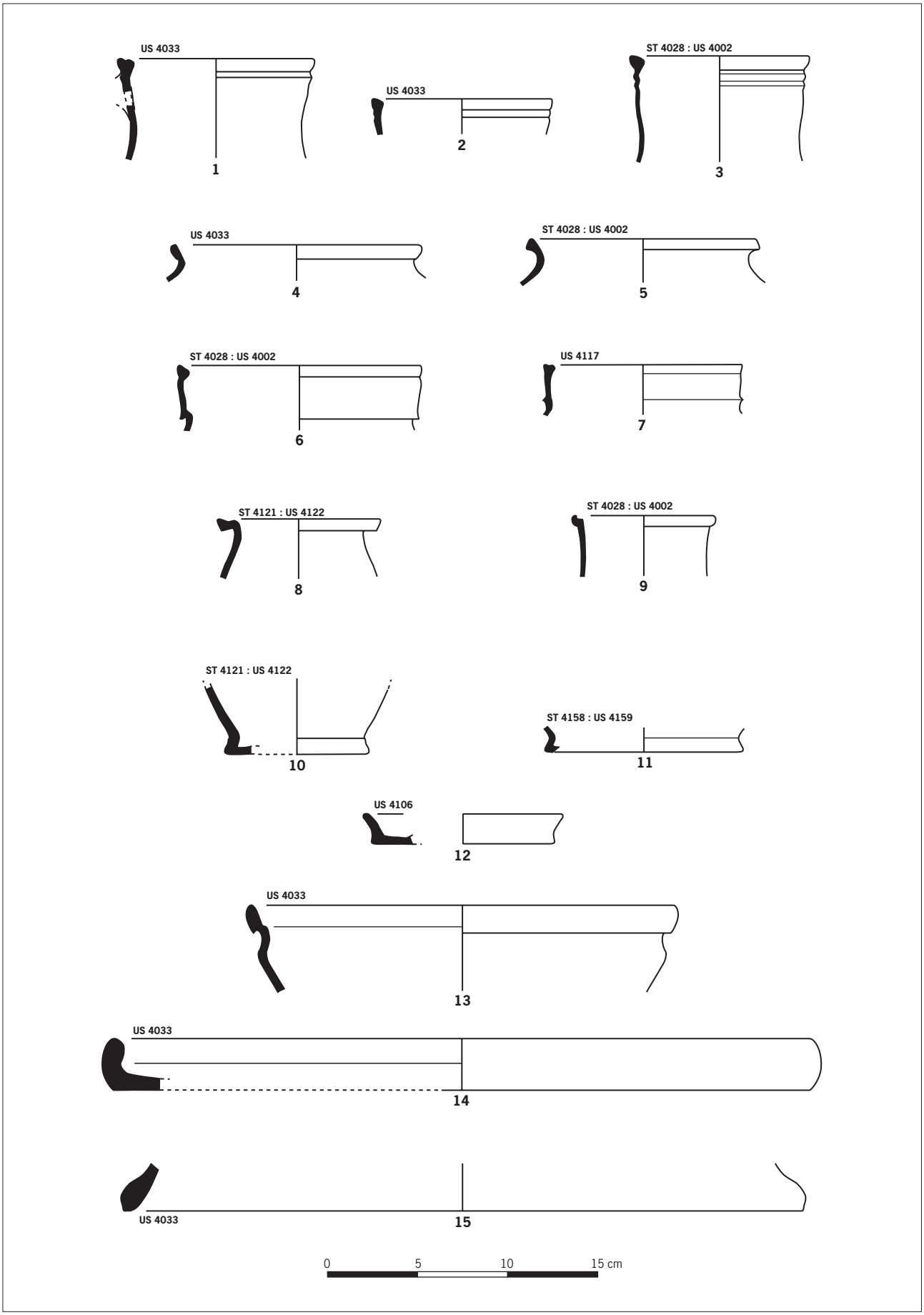

Fig. 256 Zone 4 : habitat du bas Moyen Age, mobilier céramique en pâte rouge du XIVe siècle.
n° 1-3, 8-11 : pichets ; n° 4 et 5 : coquemars ; n° 6 et 7 : oules ; n° 12 : lampe ; n° 13 : jatte ; n° 14 : assiette ; n° 15 : couvre-feu. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

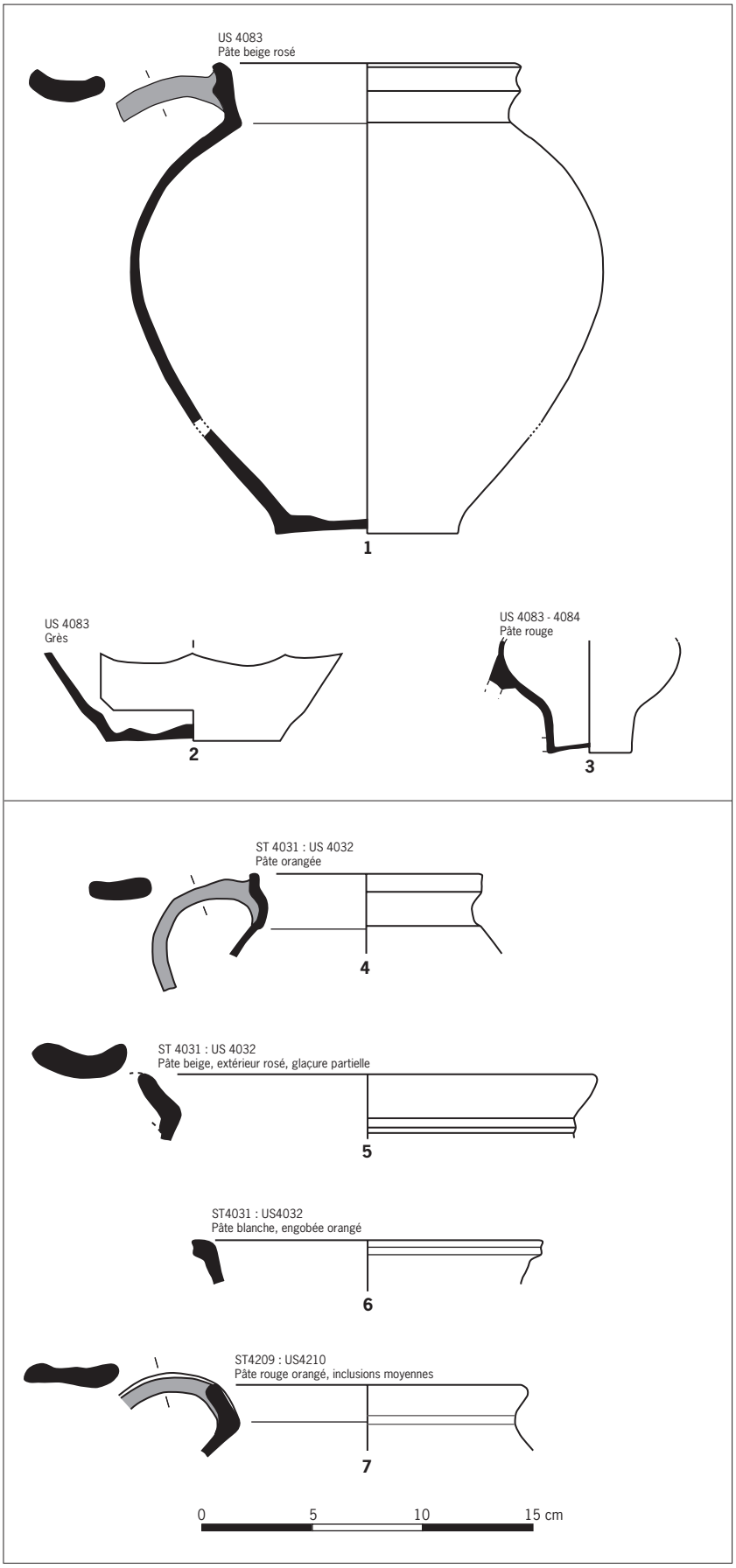

Fig. 257 Zone 4 : mobilier céramique des XVe et XVIe siècles. n°1, 4, 5, 7 : coquemar ; n°3 : tasse ; n°6 : marmite. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

Parmi la séquence de remblais des **US 4150 à 4157**, dont la datation va du XIIe siècle pour les niveaux les plus anciens au XIIIe–XIVe siècle pour l'US la plus récente, l'US 4152 contient outre des tessons en pâte rouge de Dourdan de la deuxième moitié du XIIIe siècle, un fragment de col de pichet en pâte rose orangée recouvert d'une glaçure (**fig. 254 n° 3**). Le col est haut et droit, souligné en haut et en bas de moulurations. Il est décoré de fines bandes d'argiles rapportées avec des impressions de molette en arête de poisson. Ces bandes, très peu épaisses, prennent naissance à la base du col sur la mouluration par un empâtement. La glaçure est couvrante sur toute la partie conservée et brillante. Ce type de pichet, par son décor, peut être daté de la deuxième moitié du XIIIe–début XIVe siècle.

Une autre séquence de remblais mérite examen : les **US 4083 et 4084**, datées de la fin du Moyen Âge–début de l'époque moderne. L'intérêt de leur remplissage céramique est la présence au sein de l'US 4083 d'un coquemar en pâte beige caractéristique du XVIe siècle et dans l'US 4084 d'une tasse polylobée en pâte rouge, forme connue au XIVe siècle dans les ateliers de Dourdan. Le coquemar est en pâte beige avec les surfaces extérieures roses (**fig. 257 n° 1**). La pâte est rugueuse au toucher. S'agit-il d'une production locale ? Il est a priori archéologiquement complet mais il manque la liaison entre la partie haute et la partie basse. Il est à panse ovoïde, le col adopte un profil de bandeau aminci. Des traces de feu à l'extérieur sur l'opposé de l'anse attestent de son utilisation comme pot à cuire ainsi que les dépôts blanchâtres à l'intérieur, résultant de préparations culinaires. Ce type de coquemar est caractéristique de la fin du XVe ou début du XVIe siècle. La tasse est en pâte rouge fine (**fig. 257 n° 3**) ; l'anse et le bord polylobé sont manquants. Le pied est très légèrement évasé. L'anse est plate à replis. Elle est d'un modèle connu dans les ateliers de Dourdan datés du bas Moyen Âge. Mais elle ne paraît pas être ici résiduelle. Or on sait que la pâte rouge est attestée à Orléans jusqu'au milieu du XVe siècle (ORSSAUD 1985 : 107, JESSET 2003 : 60). Les ateliers de potiers de Dourdan ou d'ailleurs ont donc probablement continué à fonctionner jusqu'au XVe siècle au moins. Dans l'US 4083, un fond de pichet en grès du Beauvaisis a été retaillé en écuelle (**fig. 257 n° 2**). Ce type de pichet en grès est attesté dans les fouilles parisiennes dès la fin du XIVe et le début du XVe siècle (RAVOIRE, MONNET 1992 : 54). Cette série de remblais peut donc être datée de la deuxième moitié XVe–début XVIe siècle.

Le mobilier céramique contenu dans les **US 4216, 4214** ainsi que celui de la **ST 4230** est également daté du XVe siècle.
L'US 4216 se compose entre autre d'un fragment de bord de coquemar à lèvre éversée en pâte beige (**fig. 258 n° 1**), de deux bords de couvre-feu à panse peinte (**fig. 258 n° 2 et 4**) et d'un vase de stockage. L'un est à panse à inflexion, la lèvre a été arrachée, son profil est inconnu. Une anse plate pouvant appartenir à ce couvre-feu a également été retrouvée. L'autre couvre-feu est en pâte rose sableuse à lèvre à extrémité supérieure plate et large (**fig. 258 n° 4**). Le vase de stockage dont des tessons proviennent également de ST 4230 est en pâte rose orangé, à empreintes digitées et bandes d'argile rapportées ondées. Il est à lèvre large saillante horizontale. Il est différent des vases de stockage connus sur le site au cours du Moyen Âge. Les couvres-feux, qui se rapprochent de ceux connus à Paris au XVe siècle (PLAISIRS ET MANIÈRES DE TABLE : 94) et le coquemar permettent de dater ces niveaux de la première moitié du XVe siècle.

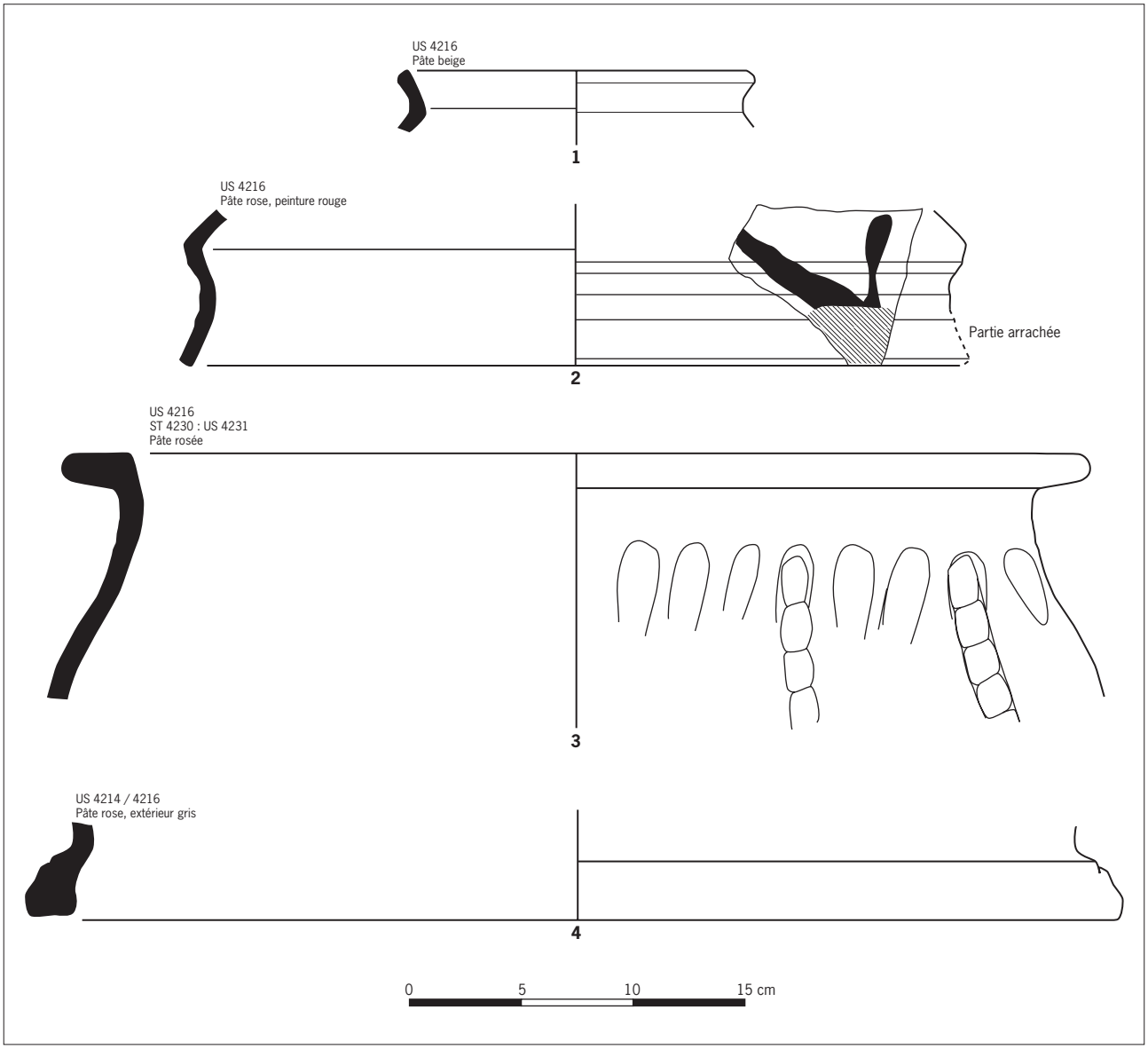

Fig. 258 Zone 4 : US 4214, 4216 et ST 4231 : mobilier céramique du XVe siècle. n° 1 : coquemar ; n° 2, 4 : couvre-feu ; n° 3 : vase de stockage. Dessins : Caroline Claude (Inrap)

5.6.4.2 Les tranchées de récupération

Les tranchées de récupérations (ST 4028, ST 4031, ST 4051, ST 4082, ST 4089, ST 4097, ST 4209, ST 4235, ST 4259, ST 4264 etc.) ont un mobilier céramique daté des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Seuls seront détaillés ci-après les éléments caractéristiques.

Le mobilier recueilli dans la structure **4028** est similaire à celui de l'US 4033. La pâte rouge est majoritaire (90 %), elle est très fine et dense, parfois lissée extérieurement. Ont été trouvées des fragments de bords de pichet à fine lèvre en flèche (**fig. 256 n° 3**), d'un coquemar à lèvre éversée (**fig. 256 n° 5**) mais également un fond de tasse, des bords de oules à col en bandeau faiblement saillant et un fragment d'un pichet à lèvre en flèche en pâte beige glaçuré jaune (**fig. 259 n° 2**) d'origine parisienne permettant d'affiner la datation de cette US au deuxième quart du XIVe siècle. Un autre fragment de pichet parisien à anse ovale d'origine parisienne a également été retrouvé au sein de la **ST 4089** (**fig. 259 n° 1**). Il est en pâte beige, à lèvre en flèche soulignée d'une moulure. L'anse est ovale et rivée au col sous la lèvre. L'anse est ornée d'un poucier à manchon. La glaçure, fine, jaune verte, n'est pas couvrante sur toute la surface du bord. Ce type de pichet est daté de la première moitié du XIVe siècle (RAVOIRE, MONNET 1992 : 42). Les pichets d'origine parisienne sont suffisamment rares sur l'ensemble du site pour être signalés.

Au sein de la tranchée de fondation **4031**, deux US ont été distinguées : l'US 4032, datée de la deuxième moitié du XVe siècle et l'US 4070, datée de la première moitié du XIVe siècle. Dans cette dernière US, parmi les 58 tessons recueillis dont 77 % sont en pâte rouge, deux étaient en pâte marron avec de fines inclusions saillantes et semblent provenir de l'Orléanais. Les éléments caractéristiques de l'US 4032 sont un fragment de coquemar en pâte orangée (**fig. 257 n° 4**) à bord en bandeau aminci qui pourrait provenir également de l'Orléanais, un fragment de coquemar ou marmite à anse plate en pâte beige à aplats de glaçure jaune mouchetée verte pouvant provenir de Paris (**fig. 257 n° 5**). Un autre coquemar daté du XVe siècle dont l'origine est probablement l'Orléanais provient de la ST 4209. Il est en pâte rouge orangé et est à bord éversé (**fig. 257 n° 7**).

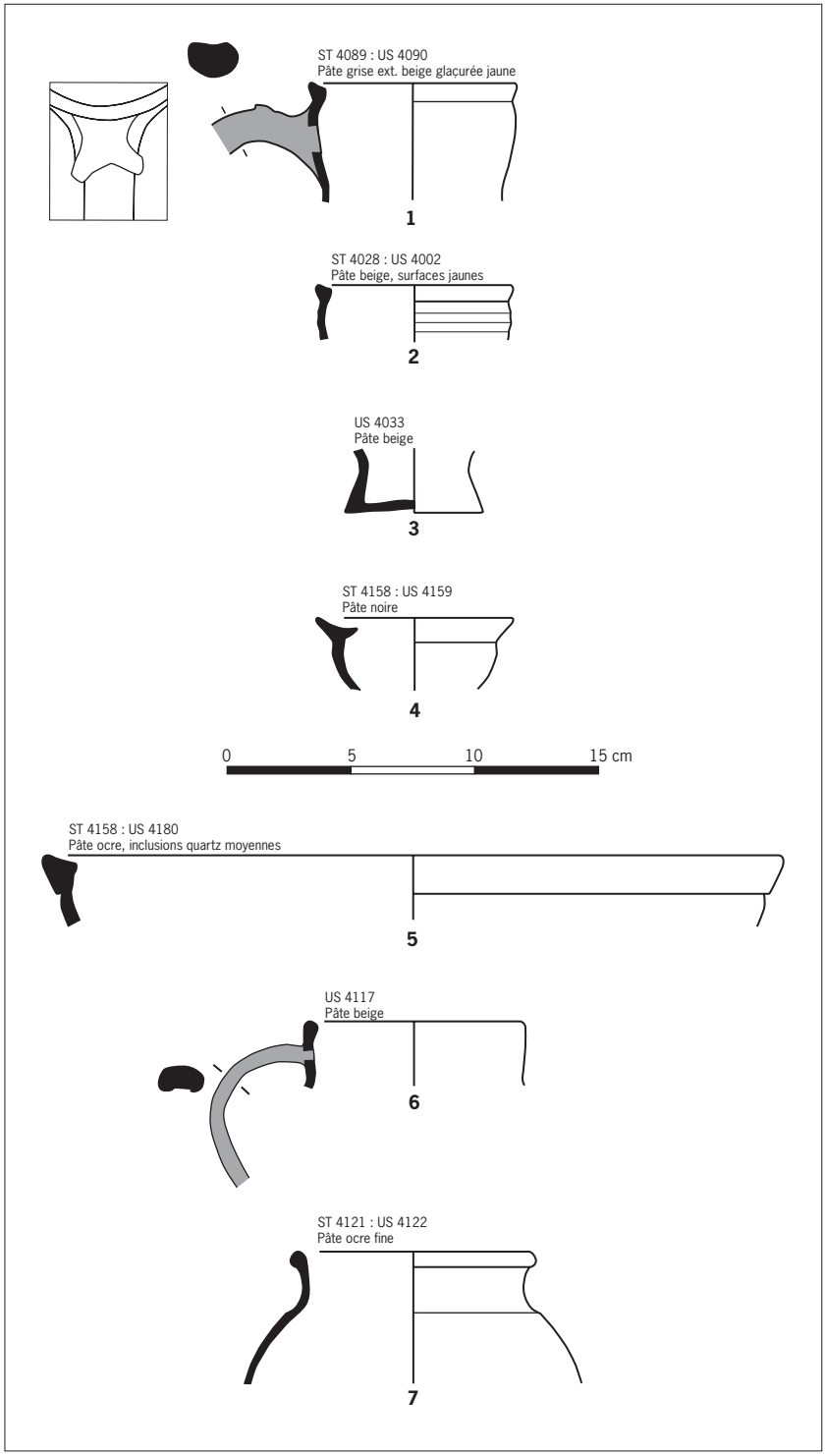

Fig. 259 Zone 4 : mobilier importé (Paris et Orléans) au XIVe siècle.
Dessins : Caroline Claude (Inrap)

5.6.4.3 Les autres structures liées à l'habitat

Le puits 4081, US 4079, 4080, 4081

La datation dendrochronologique de ce puits (1140) donne le premier état de fonctionnement. Le mobilier céramique recueilli est plutôt daté du XIVe siècle. Le puits a donc probablement été curé, nettoyé pour pouvoir continuer à être utilisé, ce qui atteste de la pérennité de cette zone d'habitat au cours du Moyen Âge. Trois US ont été distinguées à la fouille, celle correspondant au remplissage inférieur du puits comportait le plus de tessons (104 sur 130) dont deux pichets à anse ronde archéologiquement complets. La pâte rouge représente l'essentiel du mobilier (90 %). Elle est fine et dense et se rapproche des productions de Dourdan connues au XIVe siècle.
15 récipients ont été individualisés : le pichet à anse ronde est le plus représenté (11 individus). Les deux pichets archéologiquement complets sont en pâte rouge de Dourdan. La couleur de la pâte présente des nuances qui sont probablement dues au milieu humide dans lequel ils étaient conservés. Ils sont de deux modules : l'un (**fig. 260 n° 1**) par sa capacité de 4,7 litres se rapproche de la cruche, pour le transport et le stockage des liquides, tandis que l'autre (**fig. 260 n° 2**) est de plus petit module (1,8 litres max) et a été utilisé pour le service à table. Ces deux récipients sont donc complémentaires dans leur utilisation et ont été utilisés concomitamment. Ils sont tous deux à anse ronde rivée au col et à la panse. Ils sont à base resserrée, à col droit sans bec, et à lèvre fine soulignée de moulures. La lèvre, confondue avec le col, est infléchie vers l'intérieur du pot. La liaison col/panse est marquée d'un ressaut. Le col du pichet est plus haut que celui de la cruche. Le pichet est plus élancé que la cruche qui est globulaire.
Les stries de tournage sont encore visibles sur la moitié inférieure de la panse. La cruche porte une trace intérieure métallisée dorée, déposée involontairement probablement en cours de façonnage. Cette trace est le signe que l'atelier de potier dont provient ce récipient produisait également des céramiques recouvertes d'une glaçure. Les autres éléments de pichets sont des fragments de bords, de fonds à base resserrée ou d'anse ronde correspondant à des pichets de moyens et grands modules. Un fragment de bord de tasse à bord polylobée et d'oule ont aussi été retrouvés.
Le coquemar est attesté par la présence d'un fragment de bord en pâte grise marron semi-fine (**fig. 260 n° 3**). La couleur de la pâte a probablement été modifiée par l'exposition au feu et le milieu humide. Il est de petit module, à lèvre carrée, avec des traces de feu et des dépôts intérieurs. Il s'agit d'un produit importé probablement de la région d'Orléans. En effet, ce type de coquemar, à lèvre épaissie, est analogue à ceux découverts à Orléans et datés du XIVe siècle (ORSSAUD 1985 : 111).

La caractéristique du remplissage de ce puits est de contenir à plus de 70 % des pichets. La forte représentativité de récipients destinés au service des liquides est-elle à relier à la présence éventuelle d'une taverne à proximité ou est-elle uniquement liée au contexte de découverte, un puits ? En effet, des puits médiévaux dernièrement fouillés à Palaiseau (91)[15] (CLAUDE en cours) et à Moissy Cramayel (77)[16] (étude en cours) avaient un comblement composé principalement de fragments de cruches, à mettre directement en relation avec la fonction de puisage ou portage de l'eau du puits à l'habitat.

15. RO : S. GLISONI (Inrap), Quartier École Polytechnique, 2009. Rapport en cours

16. RO : G. DESRAYAUD (Inrap), N. WARMÉ (Inrap), Parc d'activités de Chanteloup, 2008-2009. Rapport en cours

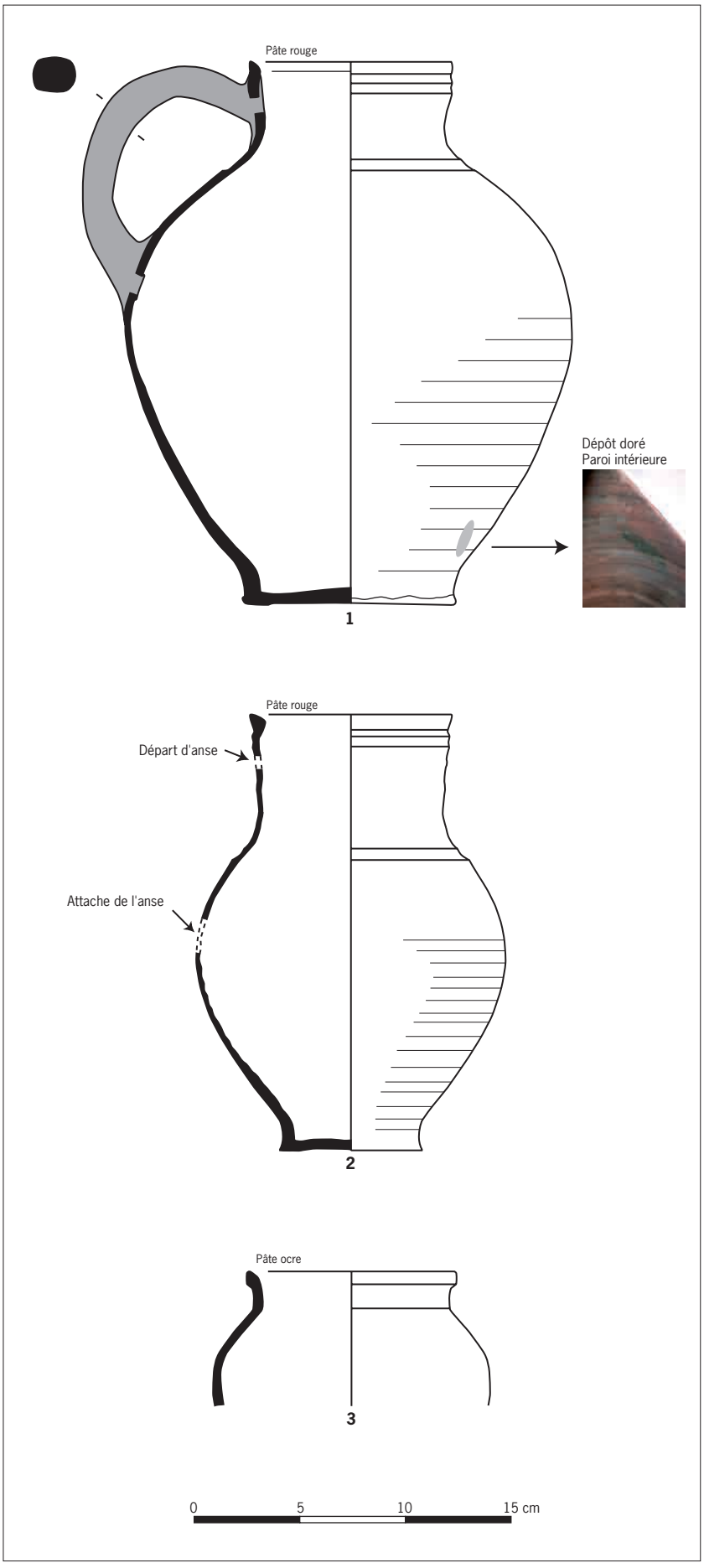

Fig. 260 Puits 4081, US 1079, 1080, 1081 : mobilier céramique du XIVe siècle.
n° 1 et 2 : pichets, n° 3 : coquemar.
Dessins et cliché : Caroline Claude (Inrap)

Les structures 4158 (US 4159, 4180) et 4121 (US 4122 et US 4117)

Datées du XIVe siècle, elles contiennent un mobilier caractéristique offrant la possibilité de compléter le répertoire du vaisselier céramique du bas Moyen Âge. Ce sont des creusements indéterminés localisés à proximité ou dans l'habitat. Le mobilier céramique recueilli se compose de céramiques locales mais aussi de produits probablement importés de la région orléanaise. Au sein de ST 4158, ces productions importées représentent 33 % des tessons recueillis et celle de Dourdan 53 %. Il s'agit donc ici d'un comblement singulier, qui se distingue des autres par la proportion importante de céramiques orléanaises. Au sein des deux US distinguées à la fouille mais réunies ici, les récipients individualisés en pâte rouge sont des pichets à anse ronde semblable à ceux décrits plus hauts. Les lèvres sont fines et en flèche, les bases sont resserrées ; la taille des anses permet de distinguer trois modules de pichets : petit, moyen et grand.
Les pâtes provenant de la région orléanaise sont de couleur ocre à orange en passant par le marron, elles comportent des inclusions moyennes de quartz inégalement réparties. Le cœur des tessons est gris dans les parties les plus épaisses. Les formes reconnues sont des coquemars à anses plates, avec des traces de glaçure jaune à l'intérieur, un fragment de panse de vase de stockage ainsi qu'un bord de jatte. Ce dernier est à lèvre triangulaire, le diamètre d'ouverture est de 34 cm environ (**fig. 259 n° 5**). Il est daté du milieu du XIVe siècle (ORSSAUD 1985 : 21). Le fragment de lampe récolté (**fig. 259 n° 4**) permet de confirmer la datation de cet ensemble : il s'agit d'un bord de réservoir de lampe sur pied à lèvre rentrante, connue à Saint-Denis au début du XIVe siècle (LEFÈVRE, MEYER 1988 : 94).
La structure 4121 et l'US 4117 qui la recouvrait se caractérisent également par la présence de quelques tessons importés dont un bord droit de coquemar en pâte beige, avec une anse ovale rivée sous la lèvre, la lèvre est formée par un simple épaississement. Malgré son faible diamètre d'ouverture, il ressemble aux coquemars parisiens de la première moitié du XIVe siècle. Un autre bord de coquemar a également été retrouvé : il est pâte ocre et proviendrait de l'Orléanais (**fig. 259 n° 7**). Il est analogue au coquemar déjà rencontré dans le puits 4081 : la lèvre est ronde saillante. La pâte rouge est toujours majoritaire et est représentée par, outre des fragments de pichets à base resserrée (**fig. 256 n° 10**), deux bords nouveaux : un bord de oule en bandeau aminci (**fig. 256 n° 7**) et un bord de récipient à petite ouverture (**fig. 256 n° 8**), à lèvre saillante rectangulaire. S'agit-il d'un petit pichet de forme inédite ? Le bord d'oule est caractéristique : il ne présente plus les aspérités nécessaires pour faciliter la fermeture ; cet effacement progressif des moulures est significatif du XIVe siècle.
Le mobilier contenu dans ces deux structures est donc daté du XIVe siècle, et plus précisément du milieu du XIVe siècle.

5.6.5 Éléments de comparaison et synthèse phases 3 et 4

Les céramiques des XIIIe et XIVe siècles sont toujours majoritairement des produits provenant des ateliers de potiers de Dourdan. Mais on observe à partir du milieu du XIVe siècle, sur les quelques niveaux de l'habitat, l'apparition notable de productions importées. Ces productions étaient présentes aux époques antérieures mais de manière anecdotique et ne concernaient que quelques rares formes tels des pichets glaçurés, des objets en céramiques de type lampes, tirelire, forme miniature. Cette modification observée dans l'approvisionnement en vaisselle au XIVe siècle est principalement liée à la spécialisation des productions de Dourdan au XIVe siècle. En effet, à cette époque, les ateliers de Dourdan, et plus particulièrement du Madre (CLAUDE 1994), principal fournisseur en récipients céramique de la région, produisent essentiellement des récipients liés au service des liquides, comme le pichet, la tasse mais également la

bouteille, la gourde… Les oules, coquemars le sont également mais en quantité moindre. Cette spécialisation de la production, liée aux propriétés d'étanchéité de la pâte rouge, alors très dense a entraîné, de fait, une diversification des lieux d'approvisionnement pour la composition d'un vaisselier.

Outre cette modification de l'approvisionnement, on observe également une évolution entre les produits du XIIIe siècle et ceux du XIVe siècle. Le vaisselier au XIIIe siècle se compose principalement d'oules à col en bandeau puis de pichets à anse ronde et à anse plate. Quelques autres formes le complètent comme le vase de stockage, la lèchefrite. Les objets de la vie courante en céramique sont des lampes sur pied sans coupelle intermédiaire et une tirelire. Les pichets glaçurés sont représentés à quelques exemplaires. Les dépotoirs étudiés correspondent à des rejets de vaisselle liés à la cuisson, à la préparation, au stockage des denrées et au service des liquides. La présence de vases à fond percé dans la zone 2 et zone est à relier à une activité de distillation. Au XIVe siècle, l'oule et le pichet à anse plate ont quasiment disparu et la forme la plus représentée est le pichet à anse ronde, finement mouluré. Les pichets glaçurés, en quelque très rares exemplaires, proviennent de Paris. Il faut noter l'absence de pichet dit « très décoré » retrouvé fréquemment dans les chantiers urbains du bas Moyen Âge en région parisienne et également retrouvés sur le site de l'ancien palais capétien[17] de même que les tasses quasiment inexistantes. L'oule dans sa fonction de pot à cuire est remplacée par le coquemar, produit dans des ateliers locaux ou orléanais. La seule véritable zone de rejet étudiée pour le XIVe siècle est le puits 3080 qui contenait deux pichets archéologiquement complets, ce qui est trop peu pour proposer une hypothèse quant à la fonction et la nature de l'habitat correspondant. En revanche, les récipients appartiennent, comme pour les périodes précédentes, à un répertoire de céramiques communes, d'usage courant. Les formes recueillies dans les niveaux et structures datées du XIVe siècle ne semblent pas être postérieures au milieu du XIVe siècle. L'absence d'élément céramique de la deuxième moitié du XIVe siècle et du début du XVe siècle est probablement liée aux troubles générés par la guerre de Cent Ans qui a profondément marqué l'Île-de-France ?

17. C. Quéré, Étude en cours.

5.7 Synthèse générale

Lors de la fouille menée rue du Rempart, l'opportunité de suivre l'évolution du vaisselier céramique entre plusieurs siècles nous a été ainsi donné. En effet, hormis quelques tessons résiduels du haut Moyen Âge attestant d'une occupation à cette époque mas non localisée sur la parcelle, le mobilier confié pour étude s'échelonne entre la fin du Xe–début du XIe siècle et le bas Moyen Âge. Au cours de ce laps de temps, les formes et les groupes techniques évoluent (cf. graphique ci-contre).
Ainsi, la cruche à deux anses plates caractéristique de la phase 1 (fin du Xe–début XIIe) est remplacée par celle à une anse ou le pichet au cours de la phase 2 (milieu XIIe–début XIIIe), l'oule à col en bandeau, qui supplante le pot au XIe siècle, disparaît à son tour progressivement au profit du coquemar au XIVe siècle (phase 4), le pichet plat, apparu au cours de la phase 2 est supplanté par le pichet à anse ronde, qui se vulgarise dans une pâte commune et n'est plus systématiquement glaçuré. Les formes représentées à moins de cinq individus sur la totalité des phases n'ont pas été prises en compte dans ce graphique, telles que bouteille, lèchefrite, pot miniature, tirelire, coupelle, assiette, tasse…

Ces évolutions ou modifications typologiques correspondent aussi à des modifications de la nature des habitats. Par la qualité et la composition de leur vaisselier céramique, les phases 1 et 4 se rapportent à des zones d'habitat plus spécifiquement urbain : le vaisselier n'est pas exclusivement dédié à la cuisson (présence de lampes, de cruches et de pichets glaçurés, quasi-absence de vase de stockage) tandis que les phases 2 et 3, avec une vaisselle culinaire, la quasi-absence de lampes et de produits importés, l'importance des vases de stockage et la présence de jetons ou palets nulle part ailleurs retrouvés, se rapportent plus à des zones péri-urbaines. La phase 4 se caractérise par une prédominance des récipients destinés au service des liquides. Cette particularité avait également été observée à la fin de la phase 2 dans une série de fosses. L'explication la plus vraisemblable à cette importance des pichets est probablement le développement de la consommation du vin au Moyen Âge.

L'évolution technologique des céramiques a pu également être appréhendée succinctement au travers cette étude. La phase 1 se caractérise par des pâtes claires, la fin de cette phase voit l'apparition de pâtes roses ou rouges, la céramique à pâte rouge devient prépondérante à partir du XIIe siècle (phase 2), probablement vers la fin de la première moitié du XIIe siècle pour ensuite supplanter localement toutes les autres et ce jusqu'au XIVe siècle (phase 4) qui commence à voir d'autres productions concurrencer la pâte rouge (Orléanais, Paris). L'attrait pour cette production, que l'on retrouve très largement entre Seine et Loire tout au long du Moyen Âge, s'explique de plusieurs manières. Une des raisons de son succès est très certainement sa couleur, le rouge étant au Moyen Âge très apprécié. Une autre raison est à rechercher dans la qualité de la pâte qui acquiert progressivement une étanchéité et une finesse également très appréciées.
Les produits importés proviennent, pour ceux identifiés, de Paris, d'Orléans et de l'Ouest parisien. D'autres provenances sont à rechercher très certainement. Les rares produits importés reconnus sont alors des récipients d'exception ou des objets. Au cours de la phase 4, les récipients importés de Paris sont des pichets glaçurés, des lampes tandis que de l'Orléanais sont importés des récipients d'usage plus courant tels que des coquemars, des jattes ou des pichets bruts. Étampes est donc au centre d'influences diverses, ce qui se manifeste, bien que modérément, par ces importations. La relative sobriété des ensembles céramiques, à l'exception de ceux déjà cités pour la première phase, tient à leur localisation, à la marge de l'agglomération étampoise.

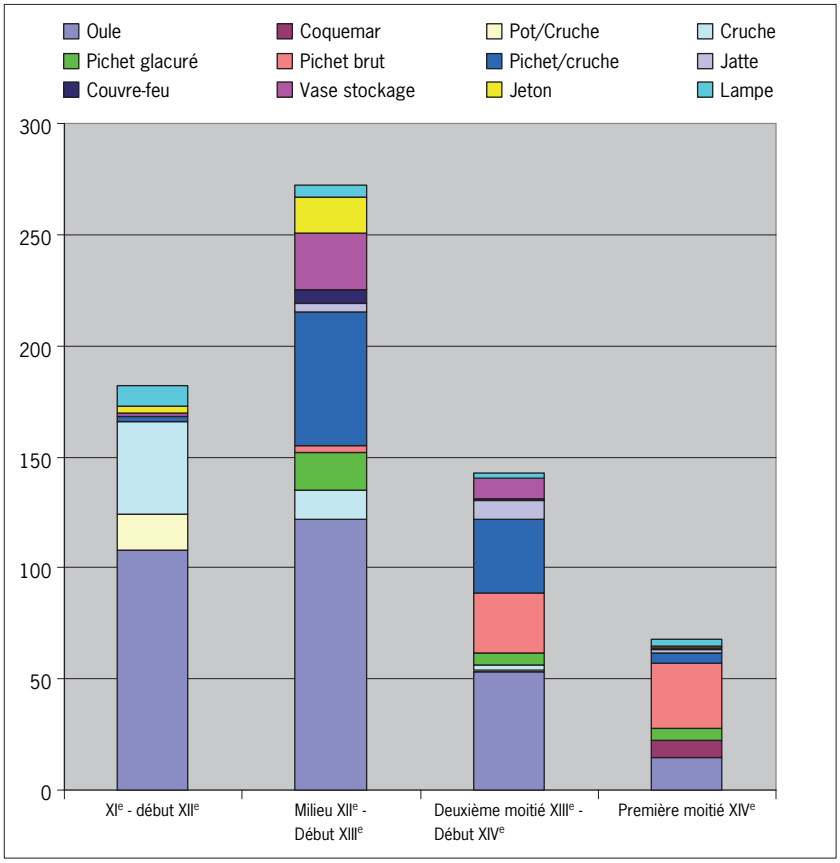

Évolution du vaisselier céramique entre les XIe et XIVe siècles.

5.8 Bibliographie

La France romane ; Catalogue d'exposition ; Musée du Louvre ; Paris ; 2005.

Un village au temps de Charlemagne ; Catalogue d'exposition ; Éd. RMN ; Paris ; 1988.

Chartres 1978-1988, 10 années d'archéologie, 20 siècles d'Histoire ; Catalogue de l'exposition tenue au Cellier de Loëns du 12 juin au 31 juillet 1988 ; ADAUC

Plaisirs et manières de table aux XIVe et XVe siècles ; Catalogue de l'exposition, Musée des Augustins, Toulouse 23 avril – 29 juin 1992.

Alexandre-Bidon 2005
ALEXANDRE-BIDON (D.) — *Une archéologie du goût. Céramique et consommation* ; Picard ; 2005.

Baratin 1973
BARATIN (J.-F.) — « Chronique d'archéologie médiévale : Les vases funéraires médiévaux du Musée de Pithiviers » ; *Revue archéologique du Centre* ; p. 127-144 ; 1973.

Boivin *et al.* 1996
BOIVIN (A.), DUFOURNIER (D.), E. LECLER (D.) — « Nouvelles données sur la céramique très décorée présumée rouennaise » ; Actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995) ; *Travaux du Groupe de Recherches et d'Études sur la Céramique dans le Nord Pas de Calais* ; p. 61-83 ; 1996.

Bourgeau 1987
BOURGEAU (L.) — « La production de céramique médiévale dans la région de Dourdan (Essonne) » ; *La céramique Ve–XIXe siècle, Fabrication, Commercialisation, Utilisation ; Actes du 1er congrès international d'archéologie médiévale* ; p. 77-81 ; Paris ; 1987.

Bourgeau 1985
BOURGEAU (L.) — *Dourdan, Le Madre, Atelier de potier médiéval. Rapport de sauvetage programmé* ; 1985.

Bourgeau 1995
BOURGEAU (L.), CLAUDE (C.), MUNOZ (C.) — *L'Auberge du château – Dourdan (Essonne), Rapport de sauvetages urgents (1987-1990)* ; SRA-DRAC Île-de-France, 75p. ; 1995.

Bourgeau *et al.* 1998
BOURGEAU (L.), CLAUDE (C.), MUNOZ (C.) — « Études récentes sur les ateliers de potiers et la céramique de la région de Dourdan » ; *Actes de la journée archéologique de Brunoy, 27 novembre 1993* ; Paris/Argenton-sur-Creuse ; 1998, p. 49-60.

Carpentier 2002
CARPENTIER (V.) — « Un habitat des XIe et XIIe siècles dans la campagne d'Argentan (Orne) » ; *Archéologie médiévale* ; Tome XXXII ; p. 69-103 ; CNRS Éditions ; 2002.

Claude 1994
CLAUDE (C.) — *Aire de diffusion de la céramique à pâte rouge produite à Dourdan au XIVe siècle* ; Mémoire de DEA ; EHESS ; sous la direction de J.-M. Pesez ; 1994.

Claude 1998
CLAUDE (C.) — « Les productions céramiques de Dourdan aux XIIIe et XIVe siècles », *Archéologie en Essonne - Actes de la journée archéologique de Dourdan, 25 novembre 1995* ; éd. Vial, Avignon ; p. 57-62 ; 1998.

Claude 2005
CLAUDE (C.) — « Un lot de céramiques médiévales inédites découvertes sur le site de l'Auberge du Château à Dourdan » ; *Archéologie en Essonne, Actes de la journée archéologique de Saint-Pierre-du-Perray, 13 octobre 2001* ; Conseil général Essonne ; p. 91-95 ; 2005.

Claude 2008
CLAUDE (C.) — « Inventaire du mobilier céramique » ; in F.-X. CASSAN, *Crespières (78), Parc du Grand château, 2007 ; RFO* ; SRA Île-de-France, INRAP ; en cours.

Claude 2009
CLAUDE (C.) — « Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan (Essonne) » ; *Revue Archéologique d'Île-de-France* ; n° 2 ; p. 235-252 ; 2009.

Claude *et al.* 1995
CLAUDE (C.), MUNOZ (C.), MORANO (R.) — *Dourdan (91), Rue Michel, Sondage ; Coupe d'un four de potiers moderne* ; Association des Amis du Château de Dourdan ; DRAC SRA Île-de-France ; 1995.

Claude, Munoz 1995
CLAUDE (C.), MUNOZ (C.) — « La céramique de la région de Dourdan aux époques gallo-romaine et médiévale. Productions, consommation et diffusion » ; *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix* ; Corbeil-Essonnes ; 1995 : 91-120.

Claude en cours
CLAUDE (C.) — « Palaiseau (91), Quartier ouest Polytechnique, Étude du mobilier céramique médiéval et moderne », in S. GLISONI *et al.* ; *Rapport final d'opération 2009* ; INRAP ; en cours.

Couanon *et al.* 1993
COUANON (P.), DUFOURNIER (D.), FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), FLABARD-HERICHET (A.-M.), LORREN (C.), PILET (C.) — « Les productions céramiques en Basse-Normandie et en Bretagne orientale du Ve au XIe siècle » ; *Actes du Colloque d'Outreau (10-12 avril 1992) La céramique du Ve au Xe siècle dans l'Europe du Nord-Ouest ; Travaux du Groupe de Recherches et d'Études sur le Céramique dans le Nord - Pas de Calais ; Nord-Ouest Archéologie, Hors Série* ; p. 355-374 ;1993.

Coxal *et al.* 1992
COXALL (D.), CHARAMOND (C.), SETHIAN (E.) — *Chelles, Fouilles sur le site de l'ancienne abbaye royale 1991-1992* ; Chelles ; 1992.

De Filippo, Pluton 2005
DE FILIPPO (R.), PLUTON (S.) — « L'église de Saint-Merry de Linas » ; *Archéologie en Essonne, Actes de la journée archéologique de Saint-Pierre-du-Perray, 13 octobre 2001* ; Conseil général Essonne ; p. 70-78 ; 2005.

Deroeux, Dufournier 1991
DEROEUX (D.), DUFOURNIER (D.) — « Réflexions sur la diffusion de la céramique très décorée d'origine française en Europe du Nord-Ouest (XIII-XIVe siècle) », *Archéologie médiévale*, t. XIV, p. 171-181 ; 1991.

Duchon 1998
DUCHON (N.) — « Découverte d'une tombe médiévale dans l'église de Mennecy » ; *Archéologie en Essonne - Actes de la journée archéologique de Dourdan, 25 novembre 1995* ; éd. Vial, Avignon ; p. 69-75.

Dufour (dir.) 2005
DUFOUR (J.-Y.) dir — *Roissy-en-France (Val d'Oise) – La basse-cour du château Les Écuries ; rapport final d'opération de fouille préventive* ; INRAP ; SRA Île-de-France ; 2005.

Dufour *et al.* 2003
DUFOUR (J.-Y.), GAULTIER (M.), LEFÈVRE (A.), ROBERT (S.) — *Roissy-en-France (Val d'Oise), La pointe des Vieilles Vignes, Habitat et nécropole du Moyen Âge ; Rapport final d'opération, 15/03/99 au 30/04/99* ; INRAP ; SRA ; Saint-Denis ; 2003.

Dufour et al. 1997
DUFOUR (J.-Y.), CLAUDE (C.), DHENIN (M.) — « Une maison de ville du bas Moyen Âge à Étampes (Essonne), rue de La Roche Plate » ; *Revue Archéologique du Centre de la France* ; Tome 36 ; p. 175-188 ; 1997.

Dufour, Gilbert 1997
DUFOUR (J.-Y.), GILBERT (C.) — *Le site médiéval des "Tournelles" à Roissy-en-France. Origine d'une grande ferme du Pays de France, DFS 10/06/1999-15/06/1999* ; AFAN, SRA Île-de-France ; Saint-Denis ; 1997.

Dufaÿ, Ravoire 1994
DUFAŸ (B.), RAVOIRE (F.) — « Chevreuse : derniers sondages au château de la Madeleine », *Connaître les Yvelines - Histoire et Archéologie*, Versailles : Conseil général des Yvelines, 1994, p. 23-24.

Durand (dir.) 2010
DURAND (J.-C.) — *Mantes la Jolie, Le prieuré Sainte-Marie-Madeleine du XIIe au XVIIIe siècle ; Rapport de fouille archéologique* ; INRAP ; 2010.

Fichet de Clairfontaine, Beuchet 1996
FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), BEUCHET (L.) — « Le centre potier de Chartres de Bretagne (Ille-et-Vilaine) aux XIe-XIIe siècles. L'atelier Ide Fontenay » ; *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne* ; DAF ; n° 55 ; Maison des sciences de l'homme ;Paris ; p. 89-112 ; 1996.

Gentili 1988
GENTILI (F.) — « La céramique des habitats ruraux du Parisis du VIIe à l'An Mil » ; *Un village au temps de Charlemagne* ; Musée des Arts et Traditions Populaires ; Paris ; p. 318-331 ; 1988.

Gentili, Yvinec 2003
GENTILI (F.), YVINEC (J.-H.) — « Créteil (Val-de-Marne) Fief / ZAC Déménitroux » ; *1er supplément au Bulletin archéologique du Val d'Oise* ; p. 82-89 ; 2003.

Gohin, en cours
GOHIN (L.) — *Sonchamp (78) – Doublement de la route nationale ; 2004* ; RFO ; INRAP ; SRA Île-de-France ; en cours (étude du mobilier céramique A. Lefèvre).

Goustard 1988
GOUSTARD (V.) — *Le Marais, Essonne, Rapport d'activité 1988* ; SRA Île-de-France ; 1988.

Goustard 1989
GOUSTARD (V.) — *Saint-Maurice-Montcouronne, Le Marais ; Rapport d'activité 1989* ; SRA Île de-France ; 1989.

Goustard 1993
GOUSTARD (V.) — « La sidérurgie dans l'ouest de l'Essonne » ; *Archéologie en Essonne - Actes de la journée archéologique de Grigny, 5 octobre 1991* ; p. 25-30 ; 1993.

Goustard 1997
GOUSTARD (V.) — « Saint-Maurice-Montcouronne, La Maison Neuve » ; Bilan scientifique 1996 ; DRAC Île-de-France ; SRA Saint-Denis ; p. 111-112 ; 1997.

Goustard 1998
GOUSTARD (V.) — « Saint-Maurice-Montcouronne : un atelier de potier carolingien » ; *Archéologie en Essonne - Actes de la journée archéologique de Dourdan, 25 novembre 1995* ; éd. Vial, Avignon ; p. 53-56 ; 1998.

Goustard 2005
GOUSTARD (V.) — « L'artisanat potier carolingien en Île-de-France ; Un centre de production de céramique carolingienne à Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne) » ; *2e supplément au BAVF* ; p. 11-21 ; 2005.

Guadagnin 2007
GUADAGNIN (R.) — *Fosses – Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Île-de-France, Catalogue typo-chronologique* ; Vol. 2 ; CRAHM ; Caen ; 2007.

Husi 2003
HUSI (P.) — « Premières conclusions : essai de détermination des réseaux d'approvisionnement et des « aires céramiques » dans le Centre-ouest de la France » ; *La céramique médiévale et moderne du Centre Ouest de la France (XIe-XVIIe siècle) ; 20e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France* ; FERAC ;Tours ; p. 83-90 ; 2003.

Jesset 1999
JESSET (S.) — « Le mobilier céramique médiéval et moderne » ; in T. MASSAT dir : *Orléans (45), Îlot de la Charpenterie, Document final de synthèse, Volume 4* ; Orléans, SRA Centre, 1999.

Jesset 2003
JESSET (S.) — « Chrono-typologie de la céramique d'Orléans et réseaux d'approvisionnement de la ville » ; *La céramique médiévale et moderne du Centre Ouest de la France (XIe-XVIIe siècle) ; 20e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France* ; FERAC ;Tours ; p. 49-66 ; 2003.

Joly 1988
JOLY (D.) — *Chartres 1978- 1988, 10 années d'archéologie, 20 siècles d'histoire* ; 1988.

Lefèvre 2006
LEFÈVRE (A.) — « Les productions céramiques peintes et polies d'Île-de-France (VIIIe-Xe siècle) » ; *La céramique du haut Moyen Âge dans le Nord Ouest de l'Europe. Ve–Xe siècles ; Actes du colloque de Caen ;* p. 221-240 ; 2006.

Lefèvre, Mahé 2004
LEVÈVRE (A.), MAHÉ (N.) — « La céramique du haut Moyen Âge en Île-de-France à travers la fouille des habitats ruraux (VIe-XIe siècles). État de la question et perspectives de recherches » ; *Céramiques domestiques et terres cuites architecturales au Moyen Âge ; Actes des journées d'étude d'Amiens (2001-2002-2003), Revue archéologique de Picardie* ; n° 3/4 ; Amiens ; p. 105-149 ; 2004.

Lefèvre, Meyer 1988
LEFÈVRE (A.), MEYER (N.) — « Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis » ; *Archéologie Médiévale* ; t. XVIII ; p. 73-111 ; 1988.

Mahé 2002
MAHÉ (N.) — « Un ensemble céramique du XIe siècle provenant du village des Ruelles à Serris (Seine-et-Marne) ; *Archéologie médiévale* ; Tome XXXII ; CNRS Éditions ; p. 55-68 ; 2002.

Mecquenem (de) (dir.) 1997
BAUCHET (O.), CELLY (P.), DELATTRE (V.), DE MECQUENEM (C.), PACCARD (N.), SIMONIN (D.) — *L'abbaye Saint-Séverin. Château-Landon (Seine-et-Marne) ; DFS de fouille préventive 04/03/96 – 14/03/97* ; SRA Île-de-France, Saint-Denis ; SDASM ; 2 vol. ; 1997.

Navarro-Mussy, Orssaud 1994
NAVARRO-MUSSY (M.), ORSSAUD (D.) — « Poissy, place de la République : fouilles sur l'ancienne place du marché aux bestiaux (Yvelines) » ; *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France : archéologie funéraire et actualité régionale, acte de journées, Tremblay-en-France 1992* ; Meaux ; p. 141-147 ; 1994.

Nicourt 1986
NICOURT (J.) — *Céramiques médiévales parisiennes, classification et typologie* ; JPGF ; 1986.

Nollent 1964
NOLLENT (P.) — « De quelques poteries funéraires à travers les âges », *Chtonia*, n° 4, Barcelone, 1964.

Orssaud 1985
ORSSAUD (D.) — « Archéologie de la ville. Orléans 2. La céramique médiévale » ; *Revue archéologique du Loiret* ; n° 11 ; 1985.

Peixoto, Celly 1998
PEIXOTO (X.), CELLY (P.) — *Parking Sébastopol, Paris 1er 4e ; DFS* ; AFAN Centre Île-de-France ; SRA ; 1998.

Peixoto 2011
PEIXOTO (X.) *et al.* — La première enceinte de la rive droite à Paris *PARIS (75), Rue de Rivoli ; Rapport de fouille archéologique, 2011*, SRA Île-de-France, INRAP, 156 p.

Perrot, Peureau 1999
PERROT (C.-C.), PEUREAU (K.) — « Les céramiques à pâte rouge dans les anciennes commanderies du Saussay (91) et de Fourches (77) » ; *Archéologie en Essonne, Actes de la journée archéologique de Milly-la-Forêt, 18 octobre 1997* ; Conseil général de l'Essonne, 1999, p. 62-68.

Ravoire 2006
RAVOIRE (F.) — « La céramique médiévale de Cergy-Pontoise, premiers résultats _ HYPERLINK « http ://cahiers.revues.org/cem/ » \l « ftn1 » _1_ », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, mis en ligne le 18 octobre 2006*. URL : http ://cem.revues.org/document699.html. Consulté le 31 janvier 2007

Ravoire 2005
RAVOIRE (F.) — « Étude de la céramique de la basse cour du château de Roissy-en-France » ; *Roissy-en-France, La basse-cour du château, Rapport final d'opération de fouille préventive* ; INRAP, SRA Île-de-France ; 2005.

Ravoire, Monnet 1992
RAVOIRE (F.), MONNET (C.) — « La céramique médiévale » ; in MONNET (C.) dir ; *L'évacuation des déchets en milieu urbain au bas Moyen Âge* ; Louvain La Neuve ; p. 33-65 ; 1992.

Randoin *et al.* 1995
RANDOIN (B.), MASSAT (T.), SELLES (H.) — *Devant le portail royal. Fouille archéologique du parvis de la cathédrale de Chartres* ; Catalogue d'exposition ; DRAC, SRA Centre ; Conseil Régional Centre, Chartres ; 60 p. ; 1995.

Sellès 1987
SELLÈS (H.) — *Céramiques médiévales de Chartres, Présentation sommaire* ; ADAUC ; Chartres ; 1987.

Thomas 1998
THOMAS (N.) — *Typologie des appareils de chimie et d'alchimie. Caractérisation des formes et fonctions du mobilier archéologique ; 2* volumes (Texte et Planches) ; Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et d'Archéologie ; Paris I ; 1998.

Thomas, Claude 2011
THOMAS (N.), CLAUDE (C.) — « Les vases à fond percé : pratique de la distillation *per descensum* au bas Moyen Âge en Île-de-France » ; *Revue archéologique d'Île-de-France*, n° 4, ; p. 267-288 ; 2011.

Trombetta 1981
TROMBETTA (P.-J.) — « Les fouilles du château de la Madeleine à Chevreuse, Présentation des dépotoirs de la fin du Moyen Âge » ; *Mémoires et Documents de la société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline* ; p. 23-84 ; 1981.

Zadoria-Rio 1974
ZADORA-RIO (E.) — « L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult (Calvados). Contribution à l'étude historique et archéologique de l'habitat seigneurial au XIe siècle » ; *Archéologie Médiévale* ; 3-4 ; p. 111-244 ; 1974.

Références internet (au 18/02/2007)

http ://www.saint-denis.culture.fr/fr/vignet_fich17.htm

http ://cahiers.revues.org/cem/document699.html

5.9 Inventaire du mobilier céramique médiéval

5.9.1 Zone 1

Sép001
(XIe) XIIe
NR6
Pâte beige rosé extérieur TF : 3 fragments panse
Pâte blanche extérieur gris : 1 fragment panse
Pâte beige extérieur gris TF : 1 fragment panse
Pâte grise : 1 fragment fond plat

Sép002
(XIIe) XIIIe
NR2
Pâte rouge : 1 fragment anse plate ; 1 fragment panse

Sép004
XIIIe (milieu)
NR25
Pâte rouge (NR=23) : supérieur d'une oule funéraire en pâte rouge et à col en bandeau (8 fragments de bords) + 14 tessons de panse + 2 fragments de fonds collant avec le fond de l'oule de la sépulture 19.
Pâte rose, extérieur noir : 1 tesson panse.

Sép005
Fin XIe début XIIe
NR1
Pâte beige extérieur TF : 1 bord bandeau HB=1,7cm faiblement mouluré

Sép007
Milieu XIIIe
NR144
Pâte rouge (NR=126) : 20 fragments de bords appartenant à 3 oules dont une est archéologiquement complète ; 55 tessons panse ; 1 fragment fond plat base reprise.
Pâte blanche à beige (NR=11) : 1 bord bandeau mouluré (HB=1,7cm) lèvre triangulaire fine saillante inclinée ; 10 tessons résiduels dont 4 avec peinture (coulure, bande).
Pâte indéterminée : 7 fragments panse

Sép010
XIe XIIe
NR2
Pâte blanche crème sableuse : 1 fragment bord pot à parement oblique et gorge interne (Dia=14cm)
Pâte grise marron : 1 fragment panse

Sép011
XIIe XIIIe
NR2
1 fragment panse pâte rouge
1 fragment panse pâte noire

Sép013
XIe XIIe
NR11
Pâte blanche à structure lâche (XIe) : 1 bord lèvre saillante horizontale parement arrondi et faible gorge gris extérieur, TF
Pâte blanche fine à beige rosé : 1 bord lèvre saillante horizontale parement droit incliné ; 1 fragment fond avec coulure peinture sur la base ; 2 fragments panse
Pâte rose : 2 fragments panse
Pâte indéterminée : 2 fragments panse
Pâte rose à rouge fine : 2 fragments panse dont 1 avec gouttes de peinture

Sép014
XIIe
NR3
Pâte beige, épaisse, inclusions de quartz 1mm : 1 fragment fond (?) appartenant à grosse forme ouverte (épaisseur de la pâte 25mm) glaçure verte olive int. et extérieur
Pâte rouge : 2 fragments panse

Sép015
XIIIe
NR44
Pâte rouge : 2 bords bandeau XIIIe à lèvre ronde, arête retombante dégagée du parement ; 2 fragments fond plat lissée à base resserrée en pâte fine rouge ; 1 fragment anse ovale (XIVe) ; 14 fragments panse pâte fine XIVe ; 1 arête bandeau ; 16 fragments panse pâte XIIIe
Pâte beige jaune : 1 fragment panse glaçure jaune
Pâte rose fine : 1 fragment pichet
Pâte rose fine glaçure jaune : 1 fragment pichet
5 tessons panse résiduels XIe pâte blanche à grise

Sép017
XIe XIIe
NR5
Pâte grise : 1 bord pot lèvre fine saillante horizontale parement droit (XIe)
Pâte blanche extérieur peint : 1 fragment panse
Pâte rose à rouge : 2 fragments panse
Pâte beige : 1 fragment panse

Sép019
XIIIe (milieu)
NR10
Les sépultures 4 et 19 contenaient des tessons en pâte rouge qui recollaient entre eux ; ils appartenaient à la même oule funéraire. Dans la sépulture 19 : 1 fragment de fond de oule en pâte rouge (NR=5). Et 5 tessons de panse dont 2 présentent des perforations. Le fond ne comporte pas de traces de feu.

Sép020
XIIe
NR1
1 fragment panse pâte rouge

Sép020R
XIIIe
Pâte rouge : 1 fragment fond plat lissé ; 8 fragments panse XIIIe
Pâte beige extérieur gris : 1 fragment panse résiduel XIe

Sép021
XIIe
NR3
Pâte beige extérieur gris : 1 bord bandeau (HB=1,6cm) mouluré, lèvre rectangulaire à gorge sur extrémité supérieure plate
Pâte rose fine sableuse : 1 fragment panse
Pâte rouge : 1 fragment panse

Sép022
XIe XIIe
NR1
Pâte blanche sableuse : 1 fragment panse de pot

Sép023
XIe XIIe
NR2
Pâte beige extérieur noir : 2 fragments panse

Sép024
XIIIe
NR4
Pâte blanche extérieur gris : 1 fragment panse épaisse
Pâte rouge fine XIIIe : 3 fragments panse

Sép025
(XIe) XIIe
NR2
Pâte blanche : 1 fragment panse pot
Pâte beige : 1 fragment base pot
Tessons résiduels fin XIe début XIIe

Sép026
XIe XIIe
NR5
Pâte blanche : 1 fragment panse cruche décor peint (flammules?) ; 2 fragments panse à surfaces extérieur grises
Pâte beige : 1 fragment panse
Pâte beige gris : 1 fragment panse extérieur Noir

Sép027RI
XIIe
NR6
Pâte rouge : 2 fragments panse
Pâte rose claire extérieur noir : 1 fragment panse
Pâte blanche : 1 fragment panse
Pâte beige : 1 fragment bord bandeau XIe HB=1,6 cm faiblement saillante à extrémité supérieure inclinée

Sép028
(XIe) XIIe
NR29
Pâte blanche à beige : 2 bords pot XIe lèvre rectangulaire saillante parement arrondi extérieur gris ; 1 bord bandeau non mouluré HB=2,1 cm pâte blanche ; 1 bord cruche lèvre à parement saillant et gorge interne pâte beige ; 1 bord cruche lèvre à parement arrondi fondu dans col et gorge interne pâte crème ; 1 bord pichet à bec col non marqué , traces de feu lèvre à parement saillant et droit pâte beige ; 18 fragments panse dont 4 à décor peint orange et marron ; 2 fragments fonds plat non repris pâte beige
Pâte rose à rouge claire : 1 fragment panse pâte rose, dia. max=11 cm avec inflexion, forme indéterminée (pichet?) pâte épaisse sableuse ; 15 fragments panse ; 1 fragment pâte épaisse TF

Sép029
Début XIIe
NR14
Pâte blanche extérieur gris : 1 fragment fond XIe ; 1 bord rectangulaire XIe
Pâte blanche : 1 bord bandeau mouluré HB=2,1 cm, lèvre saillante rectangulaire inclinée, moulure sur parement, arête inférieure horizontale saillante pâte blanche surfaces jaune et grise ; 1 fragment panse avec coulure
Pâte beige : 1 arête inférieure retombante de bandeau XIIe ; 1 fragment fond plat extérieur noir ; 8 fragments panse

Sép030
Deuxième moitié XIIe
NR22
Pâte rouge clair à rouge Dourdan : 2 fragments anse plate ; 1 fragment fond plat repris ; 6 fragments panse
Pâte blanche à beige : 7 fragments panse dont 1 à fine coulure ; 1 fragment fond
Pâte beige, cœur gris : 1 fragment panse, traces de peinture
Pâte indéterminée : 1 bandeau saillant non mouluré XIe ; 3 fragments panse

Sép032
XIIe
NR1
1 fragment anse plate pâte beige rosé XIIe

Sép033
(XIe) XIIe
NR5
Pâte beige, grise : 1 fragment bandeau HB=2,1 cm, lèvre fine rectangulaire saillante, arête inférieure arrondie
Pâte beige à beige rosé : 4 fragments panse

Sép034
Moyen Âge
NR1
1 tesson pâte rose glaçuré orange

Sép035
(XIe) XIIe
Pâte rose : 1 fragment bord cruche parement saillant vertical et gorge interne

Sép036
Deuxième moitié XIIe XIIIe
NR10
Pâte rouge clair à rouge foncé : 1 arête inférieure saillante de bandeau ; 4 fragments panse
Pâte beige rosé : 4 fragments panse ; 1 fragment fond

Sép037R
(XIe) XIIe
NR18
Pâte rose à rouge clair : 7 fragments panses pâte fine dont 2 avec fines coulures
Pâte noire extérieur rouge : 1 bord pichet (?) lèvre éversée
Pâte beige : 1 fragment bandeau HB=1,7 cm mouluré, lèvre saillante ronde, extrémité arrondie ; 5 fragments panse
Pâte beige noire épaisse : 2 fragments fond dont 1 traces de peinture int. et extérieur
2 fragments panses pâte indéterminée

Sép038R
Fin XIe première moitié XIIe
NR6
Pâte rose : 1 fragment base bec tubulaire cruche avec peinture sur la base ; 1 fragment panse
Pâte blanche : 1 fragment panse
Pâte marron : 1 fragment fond, 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 1 fragment panse

Sép039
Milieu XIIe
NR28

Pâte rose (NR=25) : fond d'oule, ayant servi de pot funéraire comme l'attestent les perforations encore visibles sur la moitié conservée. Ces évents sont de plus petites dimensions que les évents de l'oule à col en bandeau en pâte rouge (inv. 007-01). Le trou d'impact de la perforation est très visible. Fond plat, très légèrement repris. Traces de feu intérieur et extérieur. En pâte fine. Épaisseur des tranches à l'extremum devait atteindre 2 mm.

Sép039R
XIIe
NR13
Pâte rouge orangé : 1 bandeau HB=2,1 cm, lèvre rectangulaire saillante inclinée, arête inférieure arrondie retombante
Pâte blanche à beige : 11 fragments panse
Pâte marron fine : 2 fragments panse

Sép042
Deuxième moitié XIIe
NR4
Pâte rose orangé : 1 fragment panse
Pâte rouge : 2 fragments panses TF
Pâte marron rouge : 1 fragment panse TF noirci intérieurement

Sép043
Première moitié XIIe
NR16
Pâte rose claire : 1 bandeau HB=2 cm, lèvre saillante ; 3 fragments panse
Pâte blanche à beige : 1 fragment fond plat ; 7 fragments panse (1 peint, 3 noirs)
Pâte rouge marron : 2 fragments panse
Pâte granuleuse fine beige rose extérieur noir : 1 fragment panse (Xe)

Sép044
Fin XIe début XIIe
NR45
Pâte beige grise sonore : 1 bandeau HB=1,7 cm, mouluré, lèvre saillante triangulaire à extrémité plate et arête inférieure saillante ; 4 fragments panse
Pâte blanche : 9 fragments panse dont 7 peints
Pâte beige rose : 1 fragment fond ; 16 fragments panse (3 peints) ; 1 bord coupelle avec traces de peinture ; 1 fragment fond épaisse (XIe) ; 1 bord pot lèvre horizontale saillante XIe parement arrondi
Pâte rouge clair à foncé : 5 fragments panse dont 1 coulure
Pâte indéterminée (grise) : 2 fragments bandeau dont 1 trapu ; 7 fragments panse

Sép048
XIIe
NR18
Pâte beige rosé à rose : 1 fragment forme ouverte (coupelle), Dia. Ouv=14 cm, similaire à coupelle de ST1578 en pâte beige rosé également ; 8 fragments panse ; 1 bord pot lèvre saillante horizontale retombante parement droit, gorge interne
Pâte rouge clair à foncé : 1 bord bandeau HB=2 cm, non mouluré, extrémité supérieure inclinée ; 2 fragments panse pâte rouge Dourdan
Pâte blanche à beige : 6 fragments panse extérieur gris ; 1 fragment anse plate pâte blanche fine lissée ; 1 bord bandeau HB=1,7 cm, lèvre et arête non moulurée mais saillante et retombante
Pâte grise épaisse : 2 fragments panse

Sép050
XIIe
NR2
Pâte grise extérieur TF : 1 fragment panse
Pâte marron rouge extérieur TF : 1 fragment panse

Sép051
XIe XIIe
NR5
Pâte beige : 1 bord cruche, lèvre saillante fine rectangulaire, parement droit et extrémité supérieure inclinée avec traces de peinture rouge ; 1 fragment base pot ; 2 fragments panse
Pâte rouge ; 1 fragment panse

Sép052
XIe XIIe
NR12
Pâte beige à beige rosé : 11 fragments panse ; 1 bord bandeau HB=1,7 cm, lèvre saillante rectangulaire mouluré

Sép053
XIe XIIe
NR1
Pâte beige extérieur gris : 1 fragment panse

Sép055
XIe XIIe
NR9
Pâte rouge marron : 3 fragments panse
Pâte beige fine peinte (coulure) : 1 fragment panse
Pâte blanche int. gris : 1 fragment panse
Pâte rose, cœur gris : 1 fragment fond avec coulure sur la base
Pâte rose clair : 1 bord pot lèvre saillante, parement oblique et extrémité inclinée, extérieur TF ; 1 fragment panse
Pâte indéterminée ; 1 fragment panse

Sép056
Première moitié XIIe
NR5
Pâte beige à rose fine : 5 fragments panse

Sép059
XIIe
NR10
Pâte rouge clair Dourdan : 4 fragments panse
Pâte blanche à beige : 3 fragment panse dont 1 avec coulure marron ; 1 fragment fond avec coulures
Pâte indéterminée : 1 bord lèvre éversée (coupelle?) ; 2 fragments panse

Sép060
XIIe
NR24
Pâte blanche fine sonore : 5 fragments panse cruche (4 peint)
Pâte blanche à beige : 1 fragment anse plate cruche à surface peinte (L=4,7 cm) ; 10 fragments panse (2 peints) ; 2 bords bandeaux faiblement moulurés (HB=1,9 cm, HB=1,7 cm) ; 1 fragment avec cordon d'argile rapporté et digité à surfaces grises peintes ; 1 fragment bec tubulaire peint ; 1 bord lèvre saillante horizontale ; 1 bord forme ouverte à lèvre confondue et peinture extérieur int. ; 2 fragments fond dont 1 rentrant repris
Pâte indéterminée : 1 bord pot lèvre éversée extérieur int. Noir

Sép061
XIIe
NR1
1 fragment de panse pâte rouge extérieur TF

Sép062
XIe XIIe
NR22
Pâte blanche fine sonore peinte : 1 fragment panse
Pâte beige : 1 fragment anse plate ; 3 fragments panse pâte fine sonore ; 11 fragments panse pâte beige à beige rosé
Pâte blanche extérieur gris : 1 fragment panse
Pâte rose : 1 fragment fond ; 1 fragment panse
Pâte grise indéterminée : 2 fragments panse
Pâte beige, coeur gris : 1 fragment panse

Sép064
XIe XIIe
NR21
Pâte rose à rouge : 5 fragments panse dont 1 TF
Pâte blanche à beige fine : 10 fragments panse dont 3 décor ; 1 fragment anse plate peinte
Pâte beige coeur gris surface lissée blanche et décor peint : 1 fragment panse
Pâte blanche épaisse : 1 bord bandeau à arête inférieure fondue TF ; 1 fragment panse extérieur gris
Pâte indéterminée : 2 fragments panse

Sép067
XIIe
NR10
Pâte rouge : 1 fragment éclaté de bandeau HB>2cm ; 3 fragments panse
Pâte rose : 3 fragments panse
Pâte beige fine : 2 fragments panse
Pâte indéterminée : 1 bord bandeau mouluré HB=1,7cm, lèvre saillante carrée

Sép069
XIe XIIe
NR3
Pâte blanche à beige : 1 fragment bec tubulaire et coulure rouge ; 1 fragment panse pâte beige grise
Pâte rose : 1 fragment panse

Sép070
XIe XIIe
NR3
Pâte beige à beige rosé : 2 fragments panse
Pâte indéterminée : 1 arête inférieure de bandeau

Sép071R
XIIe
NR2
Pâte beige semi-fine, surfaces jaunes lissées mais inclusions de quartz de 1mm saillantes, traces de lissage sur surface extérieure (outil à fines dents) : 1 petit fond plat de pichet, type inconnu. Orléanais ?
Pâte beige rosé extérieur peint : 1 fragment panse

Sép072
XIIe
NR6
Pâte rouge clair : 3 fragments panse, 1 fragment bec tubulaire
Pâte beige extérieur TF : 2 fragments panse pâte beige

Sép073
XIe XIIe
NR4
Pâte blanche : 2 tessons extérieur gris.
Pâte beige rosé : 1 tesson avec trace peinture rouge
Pâte rouge : 2 tessons avec TF.

Sép075
XIIIe
NR5
Pâte rouge Dourdan (intrusifs?) : 1 bord de pichet lèvre ronde pâte fine, 1 fragment panse pâte fine lisse ; 1 fragment panse
2 fragments panses résiduels XIe

Sép076R
XIIe
NR21
Pâte rose fine sonore : 3 fragments panse pichet/ cruche avec fines coulures + 1 fragment panse pâte rose orangé
Pâte rouge clair : 1 fragment fond pâte fine
Pâte blanche à beige : 1 fragment fond pâte blanche fine XIIe avec coulure ; 6 fragments panse ; 1 fragment panse pâte blanche épaisse résiduelle XIe
Pâte beige marron : 4 fragments panse
Pâte indéterminée : 4 fragments panse intérieur extérieur gris

Sép077
XIe XIIe
NR7
Pâte beige : 1 fragment fond ; 3 fragments panse
Pâte noire (?) : 1 bord pot XIe lèvre saillante, parement oblique et gorge interne intérieur extérieur noir
Pâte blanche épaisse : 2 fragments panse
1 fragment fond coupe sigillée

Sép078R
XIIe
NR23
Pâte rouge clair : 9 fragments panse
Pâte rose épaisse : 1 fragment base pot avec décor peint
Pâte blanche à beige rosé : 10 fragments panse
Pâte blanche lissée peinte rouge : 1 fragment panse
Pâte grise : 1 fragment panse
Pâte beige glaçure fine jaune vif partielle : 1 fragment panse

Sép079
XIIe
NR1
Pâte beige clair à décor de flammule marron : 1 fragment panse

Sép080
(XIe) XIIe
NR19
Pâte blanche à beige (NR=9) : 1 fragment de col en bandeau étroit saillant, lèvre ronde éversée vers extérieur, 7 tessons dont 2 avec décor et 1 avec TF.
Pâte beige rosé (NR=6) : 1 fragment col en bandeau étroit, moulures marquées (lèvre saillante), 1 fragment lèvre col en bandeau, 4 tessons dont 1 avec TF et 2 avec peinture rouge/marron
Pâte rouge (NR=4) dont 1 avec TF.

Sép081
(XIe) XIIe
NR4
Pâte rouge clair : 1 fragment fond
Pâte noire : 1 bord indéterminé
2 fragments panse XIe

Sép082
XIIe
NR6
Pâte rouge : 3 fragments panse
Pâte rose : 2 fragments panse
Pâte beige grise : 1 fragment panse

Sép083
XIIe
NR5
Pâte rose peinte : 1 fragment panse ; 1 fragment fond
Pâte rouge : 2 fragments panse
Pâte beige marron : 1 fragment panse

Sép084R
XIIe
NR2
Pâte beige rosé : 1 bord pot (?), lèvre saillante, Dia=14cm, parement oblique et incliné;
Pâte rouge clair : 1 fragment base

Sép085
XIIe
NR4
Pâte rouge orangé : 1 fragment fond plat avec coulures
Pâte rouge clair : 1 bord en bandeau, parement oblique non mouluré ; 1 fragment panse
Pâte beige : 1 fragment panse

Sép086R
(XIe) XIIe
NR10
Pâte rose à rouge : 4 fragments panse dont 2 peints
Pâte blanche : 1 fragment fond peint épais ; 1 bord bandeau faiblement mouluré HB=1,8cm ; 1 fragment panse
Pâte beige : 1 bord pot XIe, lèvre saillante, parement vertical et gorge interne ; 1 bord indéterminé (coupelle?)
Pâte grise noire : 1 fragment panse extérieur int. Noire

Sép087
XIe XIIe
NR2
Pâte noire : 1 fragment panse
Pâte beige, rose et noire : 1 fragment panse

Sép089R
XIe XIIe
NR2
Pâte semi-fine blanche, fines inclusions blanches : 1 fragment panse
Pâte beige rose : 1 fragment panse

Sép091
XIIe
NR17
Pâte rouge : 2 fragments panse
Pâte rose orangé : 2 fragments panses décor peint (pâte fine) ; 1 fragment fond bombé
Pâte rose inclusions blanches : 1 fragment panse
Pâte beige : 7 fragments panse dont 3 peints ; 1 bord indéterminé ; 1 fragment fond
Pâte noire : 1 fragment panse

Sép092
XIe XIIe
NR11
Pâte rouge (NR=3) : 3 fragments panse dont un avec TF (gros module de oule ou cruche) et possible trou de perforation.
Pâte rose (NR=1) : 1 bord de cruche (lèvre ronde saillante)
Pâte beige (NR=5) dont 3 fragments de panse avec TF.
Pâte ocre (NR=2) avec TF.

Sép094
XIe XIIe
NR9
Pâte rouge : 1 fragment panse
Pâte marron : 1 fragment panse
Pâte blanche à beige rosé : 4 fragments panse ; 1 bord miniature peinture rouge couvrante (lèvre carrée saillante) de petit diamètre (6cm) ; 1 fragment panse pâte blanche fine
Pâte grise : 1 fragment panse

Sép095
XIe XIIe
NR30
Pâte rouge : 4 fragments panse
Pâte blanche à beige : 6 fragments panse pâte blanche (2 peints) ; 6 fragments panse pâte beige
Pâte beige foncé : 6 fragments panse
Pâte grise beige : 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 4 fragments panse

Sép098
XIIe
NR10
Pâte blanche à beige : 1 bord bandeau HB=2,2cm faiblement mouluré, lèvre triangulaire saillante et arête légèrement retombante ; 3 fragments panse dont 1 peint
Pâte rose à rouge : 5 fragments panse dont 1 peint (sur pâte rose clair) et TF
1 jeton taillé dans fragment panse pâte beige

Sép099
XIe XIIe
NR12
Pâte blanche à beige : 1 bord pot lèvre horizontale saillante, parement arrondi ; 1 bord cruche (?), lèvre saillante, parement oblique et extrémité supérieure inclinée ; 8 fragments panse (1 peint) et TF
Pâte rouge : 2 fragments panse

Sép101R
(XIe) XIIe
NR2
Pâte beige : 1 fragment anse plate avec traces peinture ; 1 fragment panse

Sép101N
(XIe) XIIe
NR4

Pâte blanche à beige : 2 fragments panse dont 1 pâte fine blanche peinte (coulure marron) ; 1 fragment anse plate
Pâte rouge clair : 1 fragment panse semi épaisse

Sép 103
XIIe
NR 9
Pâte blanche : 1 fragment panse avec peinture
Pâte beige : 1 bord cruche lèvre saillante, parement oblique et gorge interne, lèvre écrasée à l'endroit où s'attache l'anse ; 4 fragments panse
Pâte rouge clair à rouge : 1 bord bandeau HB=2,2 cm, lèvre ronde saillante retombante ; 1 fragment col
Pâte indéterminée : 2 fragments panse

Sép 104R
XIIe
NR 1
Pâte rouge épaisse : 1 fragment panse

Sép 105
XIIe
NR 8
Pâte blanche peinte : 1 fragment panse
Pâte beige : 1 bord bandeau HB=1,7 cm à arête inférieure saillante et retombante ; 1 fragment fond plat ; 2 fragments panse
Pâte marron : 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 2 fragments panse

Sép 107
(XIIe)
NR 6
Pâte blanche : 3 fragments panse (1 peint)
Pâte marron : 1 fragment panse
Pâte beige : 2 fragments panse

Sép 108
(XIe) XIIe
NR 8
Sac non retrouvé

Sép 109
XIIe
NR 8
Pâte marron foncé/noire : 3 fragments panse
Pâte rouge : 1 fragment panse
Pâte rose : 2 fragments panse
Pâte beige : 2 fragments panse

Sép 110 RI 108
XIIe
NR 23
Pâte rose : 1 bord fin lèvre éversée ; 1 bord bandeau HB=1,7 cm, lèvre ronde saillante et arête inférieure saillante retombante ; 1 lèvre rectangulaire massive peinte ; 1 fragment fond ; 2 fragments panse (1 flammulé) ; 2 fragments panse semi épaisse
Pâte rouge : 1 fragment anse plate avec peinture sur la face supérieure ; 1 fragment col pichet ; 4 fragments panse
Pâte blanche à beige : 1 bord bandeau non saillant, HB=2,4 cm, Dia=11 cm, lèvre éversée et pas d'arête inférieure ; 1 fragment fond plat extérieur rosé ; 1 fragment bec tubulaire pâte beige ; 6 fragments panse (1 peint)

Sép 110
(XIe) XIIe
NR 7
Pâte beige semi fine, coeur gris, extérieur gris : 1 fragment panse
Pâte rouge : 1 fragment panse
Pâte blanche : 1 fragment panse
Pâte rose épaisse avec cordon d'argile rapporté : 1 fragment panse vase de stockage
Pâte marron noire, traces de lissage int. : 1 fragment fond forme ouverte
Pâte beige : 1 fragment bec tubulaire ; 1 bord cruche lèvre saillante horizontale, parement arrondi

Sép 111
(XIe) XIIe
NR 11
Pâte blanche à beige : 1 bord pot lèvre saillante fine horizontale, parement arrondi avec rétrécissement à extrémité supérieure ; 4 fragments panse (1 peint)
Pâte rose à rouge clair : 4 fragments panses
Pâte indéterminée : 2 fragments panse

Sép 112
XIIe
NR 18
Pâte rose à rouge : 1 bord bandeau saillante, lèvre ronde inclinée, arête inférieure retombante, HB=2,1 cm ; 3 fragments panse
Pâte beige, extérieur int. rose : 1 fragment panse fine
Pâte rose, extérieur int. beige : 1 fragment panse
Pâte rose, extérieur int. noir : 1 bord indéterminé (coupelle?), lèvre éversée
Pâte blanche à beige : 1 fragment fond plat avec tache peinture ; 4 fragment panse (1 fine blanche sonore peinte)
Pâte indéterminée (noire grise) : 2 fragments de fond (1 extérieur peint) ; 1 bord pot, parement faiblement saillante et gorge interne ; 3 fragments panse

Sép 113
XIe XIIe
NR 30
Pâte rose/rouge : 1 bord pichet, lèvre saillante carrée ; 1 fragment bec tubulaire ; 4 fragments panse
Pâte blanche à beige : 1 bord bandeau, HB=1,9 cm, faiblement mouluré, lèvre saillante inclinée ; 1 bord bandeau, HB=2 cm, lèvre ronde saillante moulurée retombante, arête inférieure confondue ; 13 fragments panse (2 peints) et TF ; 1 fragment fond TF
Pâte beige, coeur rose : 1 fragment anse plate
Pâte noire : 2 fragments panse
Pâte indéterminée : 5 fragments panse

Sép 114
XIIe
NR 43
Pâte rose à rouge : 8 fragments panse rouge ; 1 bord bandeau rose, HB=1,8 cm, mouluré, lèvre ronde saillante, extrémité supérieure plate, arête inférieure horizontale ; 2 fragments panse pâte sonore fine rose ; 2 fragments panse dont 1 semi épaisse à fines inclusions blanches et décor peint ; 1 fragment fond peint ; 1 fragment panse vase de stockage, pâte épaisse rose avec cordon d'argile rapporté
Pâte blanche à beige : 1 bord pot XIe, lèvre horizontale saillante rectangulaire, extrémité supérieure plate ; 1 bord bandeau, pâte blanche, HB=1,6 cm, parement arrondi, lèvre saillante arrondie ; 1 fragment fond plat ; 19 fragments panse (TF et 2 peints) ; 1 fragment fond

Pâte indéterminée : 4 fragments panse (1 épais noir) ; 1 fragment arête bord bandeau

Sép 115R
XIIe
NR 8
Pâte beige, extérieur int. rose : 1 fragment panse
Pâte blanche à beige : 1 bord cruche, lèvre saillante, parement oblique et gorge interne ; 1 fragment fond plat à base resserrée et gouttes peinture rouge ; 3 fragments panse (1 pâte fine extérieur gris) ; 1 fragment panse vase de stockage, pâte beige à cordon digité
Pâte indéterminée : 1 fragment panse

Sép 117
XIIe
NR 18
Pâte rose à rouge : 1 fragment bec tubulaire pâte rose clair ; 5 fragments panse
Pâte blanche à beige : 7 fragments panse
Pâte marron semi-fine (inclusions moyennes de quartz) : 1 fragment panse
Pâte beige grise : 1 bord coupelle (?), forme incertaine, Dia=12 cm
Pâte indéterminée : 3 fragments panse

Sép 120
(XIe) XIIe
NR 12
Pâte rose : 1 fragment fond plat (traces de décollement au fil) et coulures sur toute la base, Dia=6 cm
Pâte rouge : 2 fragments panse dont TF
Pâte blanche : 1 bec tubulaire complet avec panse, trace de peinture à la base (fin XIe déb. XIIe) ; 1 fragment panse
Pâte beige : 1 bord bandeau, HB=1,7 cm, lèvre fine saillante ; 3 fragments panse (1 peint : bande id. 1235
Pâte indéterminée : 1 bord cruche/pichet, lèvre saillante ; 1 fragment panse

Sép 122R
XIe XIIe
NR 4
Pâte blanche à beige : 3 fragments panse
Pâte rose : 1 fragment panse

Sép 123
XIIe
NR 6
Pâte blanche à beige : 3 fragments panse peintes (1 pâte blanche épaisse)
Pâte rose à rouge : 3 fragments panse (1 peint)

Sép 125
XIe XIIe
NR 23
Pâte blanche à beige : 1 bord bandeau, HB=1,7 cm, saillant ; 1 bord lèvre saillante, parement arrondi, extrémité supérieure inclinée ; 9 fragments panse (2 peints)
Pâte rose à rouge : 1 fragment fond ; 5 fragments panse (2 pâte rouge orangé)
Pâte noire : 2 fragments panse
Pâte semi-fine ou granuleuse fine noire avec inclusions moyennes quartz : 1 fragment fond bombé lissé ; 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 1 fragment fond ; 1 bord bandeau

Sép 126 RI 128
Deuxième moitié XIIe
NR 9
Pâte rose à rouge : 1 bord pichet à bec, pâte rose avec traces de peinture rouge sur la lèvre et à l'intérieur, lèvre horizontale saillante retombante et gorge interne (XIIe) ; 1 fragment fond pâte rose orangé ; 1 fragment panse pâte rouge clair
Pâte beige : 1 bord bandeau, HB=2,3 cm, faiblement mouluré, lèvre et arête retombantes ; 1 bord pot lèvre horizontale saillante ; 1 fragment fond ; 2 fragments panse
Pâte indéterminée : 1 fragment panse

Sép 128
Fin XIe première moitié XIIe
NR 31
Pâte rouge : 5 fragments panse (pas rouge Dourdan)
Pâte blanche à beige rosé : 3 bords bandeaux faiblement moulurés, 1,7 cm<HB>2,4 cm, dont 1 fin à lèvre ronde inclinée, 1 à lèvre carrée et extrémité plate, 1 à lèvre éversée et arête retombante (le plus haut) ; 14 fragments panse (4 peints)
Pâte grise noire : 2 bords bandeaux, HB=1,7 cm, lèvre saillante ; 1 fragment fond ; 1 fragment panse noire
Pâte rose à fines inclusions blanches : 1 fragment fond légèrement bombé ; 1 fragment panse (pâte semi épaisse)
Pâte rose à fines inclusions de quartz lissé ext. : 1 fragment panse
Pâte grise noire micacée : 1 fragment couvre-feu ?

Sép 130
XIe (XIIe)
NR 26
Pâte blanche à beige : 9 fragments panse (2 peints) ; 2 bords bandeaux, HB=1,5 cm et 1,6 cm, lèvre rectangulaire saillante et extrémité plate à gorge, l'un a des traces de peinture sur le rebord de la lèvre ; 1 arête de bandeau ; 1 bord pot lèvre saillante, parement oblique et gorge
Pâte rose à rouge : 4 fragments panse semi-épaisses ; 8 fragments panse
Pâte marron grise : 1 fragment fond

Sép 131
XIe (XIIe)
NR 11
Pâte beige : 1 bord bandeau, HB=1,9 cm, lèvre carrée massive saillante et gorge ; 2 fragments panse
Pâte grise : 1 fragment bord indéterminé ; 3 fragments panse
Pâte rouge à marron : 4 fragments panse

Sép 133
XIe (XIIe)
NR 5
Pâte beige : 3 fragments panse
Pâte rouge orange, extérieur noir : 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 1 bord pot lèvre saillante horizontale, parement droit

Sép 134
(XIe) XIIe
NR 17
Pâte blanche à beige (NR=5) : 1 fragment fond avec décor peint (coulure de flammules rouge), 3 tessons à peinture fine orangé dont 1 avec TF, 1 tesson avec inclusions marron (oxydes de fer?)
Pâte beige rosé (NR=7) : 1 fragment bord coupelle, 6 tessons
Pâte rose à rouge (NR=5) : 1 fragment départ anse plate PR, 4 tessons.
Pâte rose

Sép 135
XIe XIIe
NR 5
Pâte beige : 3 fragments panse
Pâte rose : 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 1 fragment panse

Sép 136
XIe XIIe
NR 4
Pâte blanche à gris clair : 2 fragments panse
Pâte rose : 2 fragments panse

Sép 137
XIe XIIe
NR 3
Pâte rouge semi-épaisse extérieur TF : 1 fragment panse
Pâte beige extérieur TF : 2 fragments panse

Sép 138
XIe (XIIe)
NR 40
Pâte blanche à beige rosé : 1 bord cruche/pichet à lèvre saillante et départ d'anse plate (L=3,4 cm) à peinture sur les rebords de l'anse, l'anse s'attache sous la lèvre, col court, pâte beige coeur gris dans les parties les plus épaisses ; 3 bords cruche, lèvre saillante horizontale, parement oblique et gorge interne avec traces de peinture ; 1 bord pot lèvre saillante horizontale, parement arrondi ; 1 fragment indéterminé (bord à lèvre ronde?) ; 1 fragment fond ; 21 fragments panse (3 peints) et TF
Pâte rose : 1 fragment panse à fines coulures rouges ; 1 fragment fond ; 14 fragments panse (la pâte n'est pas fine)
Pâte grise noire : 1 bord droit très fin, saillant, n'appartenant pas à une forme ronde (forme ovalaire?) ; 1 bord pot lèvre saillante horizontale, extrémité plate ; 1 fragment fond ; 4 fragments panse
Pâte grise , extérieur fines coulures jaunes (?) : 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 6 fragments panse
Pâte noire granuleuse fine / semi-fine à inclusions moyennes de quartz, int. beige jaune : 1 fragment panse

Sép 139
(XIe) XIIe
NR 7
Pâte beige : 1 bord pot, lèvre saillante, parement arrondi et gorge interne, peinture sur le col et gouttes sur extrémité supérieure ; 3 fragments panse (1 peint)
Pâte rose foncé : 1 fragment fond
Pâte rouge foncé : 1 fragment panse
Pâte noire : 1 fragment panse

Sép 140
XIIe
NR 11
Pâte rouge rose : 2 fragments fonds ; 5 fragments panse
Pâte blanche : 1 fragments panse (1 extérieur gris, 1 peint)
Pâte beige : 1 fragment bec tubulaire

Sép 140N
XIIe
NR 14
Pâte blanche à beige rosé : 1 bord bandeau, HB=1,7 cm ; 9 fragments panse
Pâte rose à rouge : 1 fragment fond, pâte rose ; 2 fragments panse, pâte rouge ; 1 fragment fond pâte rouge TF

Sép 141
XIIe
NR 6
Pâte beige rosé fine : 2 fragments panse avec peint
Pâte blanche à beige : 2 fragments panse
Pâte rouge : 1 fragment panse
Pâte rouge marron : 1 fragment fond

Sép 142
(XIe) XIIe
NR 6
Pâte grise (NR=2) : 2 fragments de col en bandeau dont l'un sans moulure et épais, l'autre : une arête inférieure saillante.
Pâte beige rosé (NR=1) : 1 fragment panse, extérieur TF.
Pâte ocre (NR=3) : 3 fragments panse

Sép 143
XIe XIIe
NR 1
Pâte blanche peinte : 1 fragment panse

Sép 144
XIIe
NR 12
Pâte blanche à beige : 1 fragment anse plate cruche (L=4,6 cm) à replis et traces de peinture marron sur face supérieure de l'anse ; 3 fragments panse
Pâte rose : 2 fragments panse pâte rose clair (1 peint) ; 3 fragments panse pâte rose foncé (1 à coeur gris, 1 peint)
Pâte indéterminée : 1 bord bandeau, 1 fragment panse
Pâte grise : 1 fragment fond

Sép 145
XIe XIIe
NR 4
Pâte blanche à beige rosé : 2 fragments panse extérieur gris
Pâte rose : 2 fragments panse

Sép 148
XIe XIIe
NR 3
Pâte rose : 2 fragments panse (1 peint)
Pâte beige grise : 1 bord bandeau, HB=1,7 cm

Sép 149
XIe XIIe
NR 1
Pâte beige TF : 1 fragment panse

Sép 150
XIe XIIe
NR 1
Pâte rose : 1 fragment panse

Sép 151
XIe XIIe
NR 24

Pâte blanche (NR=6) : dont 3 tessons avec décor peint (flammules inorganisées). Les 3 tessons appartiennent à la même forme (panse de cruche probable) et présentent des ondulations (technique de tour/décor). 1 tesson noir à l'intérieur
Pâte beige rosé (NR=11) : 1 fragment bord (coupelle?) lèvre ronde à peine saillante avec décor peint sous la lèvre (cf. 1235), 1 bord "protobandeau", 9 tessons dont 5 avec TF dont 1 avec décor peint orangé ext. (inorganisé)
Pâte rouge (NR=5) : 1 fragment anse plate, 1 fragment fond, 3 tessons dont 1 avec TF.
Pâte noirçie (coeur, int, ext.) : 1 tesson (coupelle lampe ?)
Pâte grise, extérieur gris rosé (NR=1) :1 fragment fond

Sép 152
XIe XIIe
NR 4
Pâte blanche peinte : 2 fragments panse
Pâte beige foncé : 1 fragment panse
Pâte rose coeur gris : 1 fragment panse

Sép 153
XIIe
NR 2
Pâte noire : 1 fragment panse
Pâte rose foncé flammulée : 1 fragment panse

Sép 154
XIe (XIIe)
NR 5
Pâte noire : 1 bord pot XIe, lèvre saillante horizontale ; 1 fragment panse
Pâte blanche rosé à beige : 3 fragments panse (1 peint)

Sép 155
XIe XIIe
NR 12
Pâte blanche à beige (NR=6) : 1 fragment fond avec trace de perforation, 5 tessons dont 2 avec trace de décor peint rouge (1 avec TF)
Pâte rose à rouge (NR=4) : 1 fragment col en bandeau étroit (H=1,7 cm) (lèvre rectangulaire saillante éversée vers l'intérieur), 3 tessons dont 1 avec TF.
Pâte semi-fine (NR=1) grise inclusions quartz visibles et régulières
Pâte grise (NR=1) : 1 tesson

Sép 156
Fin XIe première moitié XIIe
NR 4
Pâte beige : 1 bord bandeau, HB=1,8 cm, lèvre rectangulaire saillante ; 2 fragments panse extérieur gris
Pâte rouge, coeur gris : 1 fragment panse

Sép 158R
XIIe
NR 7
Pâte beige : 4 fragments panse (1 épais, 1 peint et TF)
Pâte rouge clair, coeur beige : 1 fragment fond plat, traces de fil ; 2 fragments panse

Sép 161
XIe XIIe
NR 2
Pâte rose : 1 fragment col pot
Pâte noire : 1 fragment panse

Sép 162
XIe XIIe
NR 2
Pâte rose peinte : 1 fragment panse
Pâte beige, int. ext. gris : 1 fragment panse

Sép 163
XIe XIIe
NR 4
Pâte blanche à beige rosé : 1 bord pot lèvre saillante horizontale inclinée ; 3 fragments panse (1 épaisse extérieur gris)

Sép 165
Fin XIe début XIIe
NR 8
Pâte rosé (NR=5) : 5 tessons panse dont 3 avec trace de décor peint rouge orangé (gouttes, bandes).
Pâte beige fonçé (NR=3) avec TF : 3 tessons (oule).

Sép 174
(XIe) XIIe
NR 5
Pâte blanche à beige rosé : 3 fragments panse (1 extérieur gris, 1 noir, 1 peint)
Pâte rouge : 1 fragment panse
1 fragment objet indéterminé en pâte beige, extérieur peint.

Sép 176
XIe (XIIe)
NR 8
Pâte blanche (NR=6) : 1 fragment de fond de cruche (décor peint de flammule), 1 tesson avec trace de décor peint orangé, 2 tessons avec TF, 1 extérieur gris, 1 extérieur blanc.
Pâte rosée (NR=2) : 1 fragment de fond, 1 tesson

Sép 177
XIIe ?
NR 5
Pâte rose : 1 bord bandeau, HB=1,6 cm, érosé saillant
Pâte rouge : 1 fragment anse plate
Pâte beige TF : 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 2 fragments fonds noir/beige

Sép 178
(XIe) XIIe
NR 10
Pâte blanche à beige rosé : 2 bords bandeaux, HB=1,8 cm, faiblement saillants, lèvre en flèche ou lèvre éversée ; 3 fragments panse
Pâte rose : 1 bord cruche ; 1 fragment panse
Pâte rose, coeur beige (id. sép. 158) : 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 2 fragments panse

Sép 182
Fin XIe XIIe
NR 6
Pâte beige clair (NR=4) : 1 fragment de col en bandeau (oule) étroit saillant éversé vers l'extérieur (arête inférieure marquée), 3 tessons avec TF.
Pâte rose (NR=2) : 1 bord de cruche (lèvre horizontale saillante, 1 tesson

Sép 182
XIe XIIe
NR 26
Pâte blanche à beige : 1 bord bandeau ; 1 fragment anse plate peinte ; 14 fragments panse (2 peints)
Pâte rose clair à rouge : 6 fragments panse (1 peint sur pâte rose clair)
Pâte indéterminée : 1 fragment fond ; 3 fragments panse

Sép 184
XIe XIIe
NR 1
Pâte beige : 1 bord bandeau non mouluré, HB=2,1 cm

Sép 201
(XIe) XIIe
NR 3
Pâte beige : 1 fragment panse
Pâte rouge : 2 fragments panse

Sép 202
XIe XIIe
NR 2
Pâte blanche : 2 fragments panse (1 peint)

Sép 203
(XIe) XIIe
NR 20
Pâte blanche à beige rosé : 1 bord cruche lèvre saillante, extrémité inclinée ; 1 bord pot, lèvre saillante à gorge ; 5 fragments panse (1 extérieur gris, 3 peints)
Pâte rose à rouge orangé : 2 fragments anse plate ; 1 fragment panse pâte rouge ; 4 fragments panse semi-épaisse pâte rose marron
Pâte beige rosé semi-fine glaçurée jaune et impression d'incisions obliques : 1 fragment panse
Pâte indéterminée : 1 fragment panse

Sép 206
XIe XIIe
NR 8
Pâte fine blanche (NR=2) avec qlq fines incl. rouges : 1 fragment bord de cruche à lèvre horizontale saillante, 1 fragment panse
Pâte rose, incl. rouges (NR=1) décor extérieur de flammule : 1 fragment panse noirci intérieurement, couvre-feu probable.
Pâte rose rouge (NR=4) : 4 fragments panse dont 1 fragment fond
Pâte grise (NR=1) : 1 fragment panse

Sép 207
XIe XIIe
NR 3
Pâte beige : 2 fragments panse
Pâte noire : 1 fragment panse

Sép 209
(XIe) XIIe
NR 13
Pâte blanche : 5 fragments panse (3 en pâte fine sonore, 2 en pâte semi-épaisse extérieur gris XIe)
Pâte rose clair : 1 fragment fond avec panse à décor de coulures ; 5 fragments panses (2 semi-épaisses) ; 1 fragment anse plate (L=4,2 cm) à replis
Pâte indéterminée : 1 fragment panse

US 1012
Moyen Âge résiduel
NR 1
1 tesson pâte rose à décor XIIe XIIIe

US 1099
Moyen Âge Moderne
(XIIIe)
NR 12
Pâte rouge : 10 tessons panse dont 1 avec bande d'argile rapportée ; 1 arête inférieure de col en bandeau, 2 fragments de fonds plats et lissés
Pâte beige : 1 tesson panse
Grès du Beauvaisis : 1 tesson panse pichet

US 1137
(XIe) XIIe
NR 3
Pâte rose surface noire : 2 tessons dont 1 avec décor peint
Pâte blanche : 1 tesson

US 1138
Fin XIe première moitié XIIe
NR 5
Pâte beige rosé : 1 fragment fond plat, 3 tessons panse dont 2 avec TF et 1 surface extérieure marron avec décor peint (coulure rouge)
Pâte beige foncée : 1 tesson panse
Pâte rouge clair : 1 bord pot/cruche à lèvre fine saillante relevée
Pâte rouge : 1 fragment panse
Pâte beige crème rosée (intrusif?) : 1 tesson

US 1144
Fin XIe première moitié XIIe
NR 3
Pâte beige surfaces grises : 1 bord de cruche à lèvre saillante relevée et parement oblique, 1 bord col en bandeau (HB=1,7 cm) à parement incliné vers l'intérieur du pot et lèvre arrondie saillante et extrémité supérieure oblique

US 1145
XIIIe intrusif ou XIe (XIIe)
NR 22
Pâte rouge intrusive ? ; 1 bord col en bandeau (HB=3,1 cm) à parement faiblement incliné vers l'intérieur du pot, lèvre rectangulaire saillante et arête inférieure faiblement saillante, 1 bord jatte à lèvre éversée, 11 tessons panse, 1 fragment fond
Pâte beige à rose : 1 fragment fond, 6 tessons panse
Pâte grise : 1 fragment fond plat

US 1148
XIe XIIe
NR 2
Pâte rouge : 1 fragment fond plat
1 fragment terre cuite architecturale en pâte rouge épaisse

US 1151
Fin Xe XIe
NR 27
Pâte noire sableuse : 2 fragments bord cruche/pot à lèvre horizontale saillante légèrement relevée ; 1 fragment fond plat non repris ; 2 tessons panse

Pâte blanche à beige (NR=23) : 3 fragments col en bandeau (NMI=2) HB=2,2 cm, 1,5 cm. Un des profils est atypique ; parement faiblement dégagé du col et non mouluré. L'autre profil est similaire à ceux rencontrés dans les contextes fin XIe, début XIIe : bandeau saillant à extrémité supérieure plate. 3 fragments de bord de pot/cruche à lèvre saillante horizontale (un profil idem 2083 en pâte crème, une lèvre horizontale massive, et un profil idem 2095 pâte beige) ; 4 fragments de fond ; 13 tessons de panse (épaisse ou fine) dont 2 avec traces de décor peint
Pâte beige rosé : 1 fragment col en bandeau (profil identique 2043 : à parement faiblement dégagé du col) ; 1 fragment fond plat

US 1152
Fin Xe XIe
NR 8
Pâte semi-fine grise marron, inclusions moyennes de quartz, calcite, surface extérieure noire : 1 fragment de fond repris et base lissée.
Pâte grise sableuse : 1 fragment bord pot ou cruche à lèvre à parement étroit faiblement saillant et retombant, extrémité supérieure oblique
Pâte beige à beige rosée : 3 tessons panse
Pâte blanche : 1 tesson panse
Pâte grise rose : 1 tesson panse
Pâte indéterminée : 1 tesson panse

US 1164
XIe XIIe
NR 1
1 tesson panse oule en pâte beige rosé

US 1189
Fin Xe XIe
NR 31
Pâte marron beige : 1 fragment bord pot lèvre saillante relevée, 3 fragments de fonds, 10 tessons de panse
Pâte marron fine lissée : 1 bord de pot (proto bandeau)
Pâte blanche à beige rosé : 2 fragments de fonds, 7 tessons de panse dont deux avec décor, 1 fragment anse plate
Pâte rose, coeur gris : 1 fragment bord cruche lissée peinte rouge (?), 1 tesson panse
Pâte grise foncée : 1 fragment bord pot, lèvre rectangulaire saillante à gorge sur extrémité supérieure, 3 tessons panse
1 fond en pâte gris clair

US 1221
XIIe (XIIIe)
NR 3
Pâte beige rosé ; 1 fond plat complet à base resserée réutilisé (enlèvements semi-circulaire) et traces de feu sur les cassures : utillisé comme éclairage ?
1 tesson pâte blanche
1 tesson pâte marron grise

US 1230
(XIe) XIIe
NR 15
Pâte blanche à beige : 1 bord col en bandeau faiblement mouluré à lèvre saillante très fortement inclinée vers l'intérieur du pot et arête inférieure non dégagée du col ; 1 bord à lèvre rectangulaire saillante et parement vertical ; 7 tessons de panse ; 2 fragments anse plate dont une avec décor et surfaces grises
Pâte grise claire épaisse : 1 fragment panse vase de stockage à décor de bandes
Pâte rosé : 1 fragment fond
Pâte indéterminé : 1 tesson panse
Pâte rosé semi-fine et surfaces grises : 1 tesson fond (résiduel)

US 1247
NR 5
Pâte grise : 2 fragments panse
Pâte beige : 2 fragments panse
1 tesson en pâte indéterminée

US 1248
Fin XIe première moitié XIIe
NR 20
Pâtes blanche à beige (NR=11) : 1 fragment de fond de cruche (dia. 13,5 cm) en pâte épaisse à décor peint extérieur rouge inorganisé (coulures, traînées…), 5 fragments panse cruche en pâte sonore et décor peint (coulures, bandes), 5 fragments de panse (TF)
Pâte rose rouge (NR=9) : 7 tessons de panse dont 1 avec décor peint, 1 fragment anse plate en pâte rose et peint sur le côté, 1 fragment de bord coupelle en pâte rouge claire fine (id. 1237.01) avec bande de peinture sur le col, la lèvre et également à l'intérieur sur la même hauteur

US 1249
Fin Xe XIe
NR 17
Pâte blanche à beige sableuse : 1 fragment de oule à col en bandeau (HB=1,9 cm) à profil similaire à ceux de la fosse 1246 à savoir à parement droit à lèvre saillante à extrémité intérieure inclinée vers l'intérieur du pot et arête inférieure dégagée du col (DiaOuv=14 cm), 3 fragments panse TF, 3 fragments panse à décor peint orange dont une bande, 2 fragment panse en pâte beige rosé à inclusions de calcite et décor peint (coulures, taches), 1 fragment panse en pâte beige et léger décor peint, 2 fragments de fond non repris dont un avec TF et l'autre avec traces de peinture sur la base.
1 fragment panse pâte rouge rosé
4 fragments panse pâte indéterminée

US 1250
Fin Xe XIe
NR 5
Pâte blanche à beige : 1 fragment de l'oule de 1249, 1 fragment anse plate, 2 fragments panse à décor peint, 1 tesson non décoré

US 1255
XIIIe
NR 16
Pâte rouge de type Dourdan : 1 bord de pichet à col droit et lèvre rectangulaire saillante (HCol=5,3 cm), 1 fragment lèvre ronde de col en bandeau, 1 fragment arête inférieure retombante de col en bandeau, 7 tessons panse
Pâte beige foncé : 1 bord pichet/cruche à col tubulaire et bec à lèvre saillante et parement oblique, 2 tessons panse TF
Pâte rose : 1 bord de vase de stockage à lèvre éversée et légères digitations sur le col
Pâte grossière rouge orangé à inclusions moyennes de quartz, calcite : 1 pied ou tenon objet indéterminé.
Pâte rouge : 1 fragment tuile plate (Épaisseur : 1,6 cm)

US 1264
Fin Xe XIe
NR 5

Pâte grise extérieur gris, int. noir : 1 tesson panse
Pâte blanche : 2 tessons panse
Pâte rose : 1 tesson panse
Pâte indéterminée : 1 tesson panse

US 1265

Fin Xe XIe

NR 28

Pâte blanche à beige gris : 1 bord cruche lèvre saillante horizontale épaisse, 1 bord de pot à lèvre rectangulaire saillante (id. 2092-2077), 12 tessons panse dont 4 décor peint et 1 tesson en pâte blanche à surface lissée, douce au toucher
Pâte rose : 1 fragment de fond, 5 tessons panse
Pâte beige : 3 tessons panse
Pâte grise foncée : 2 tessons panse
Pâte marron : 1 bord pot lèvre rectangulaire saillante (id. 2089)
Pâte rose coeur gris : 1 fragment col décor peint extérieur rouge
1 tesson panse en pâte grise et rose

US 1276

XIIe première moitié XIIe

NR 4

Pâte grise rosé : 1 bord de oule à col en bandeau HB=1,9 cm, parement droit faiblement mouluré.
2 tessons pâte rouge
1 tesson pâte rose décor peint

US 1511

Fin XIe première moitié XIIe

NR 16

1511CB

Pâte rose claire : 1 bord de oule à col en bandeau de large diamètre (grand module), HB=2,1 cm, Dia=16,5 cm.
Pâte blanche épaisse extérieur gris : 1 tesson de panse.

1511-1

Pâte beige coeur gris : 1 bord érodé de cruche avec peinture rouge sur extrémité supérieure à lèvre saillante à parement arrondi et extrémité supérieure inclinée.
Pâte beige marron extérieur gris foncé : 1 tesson panse
Pâte beige : 3 tessons panse.

1511-2

Pâte beige : 7 tessons avec décor peint
Pâte beige marron : 1 tesson panse
Pâte grise, rose extérieur gris : 1 tesson panse

US 1523

Moyen Âge résiduel ?

NR 11

Pâte rouge : 8 tessons panse
Pâte noire int. extérieur rouge : 1 bord de pichet à lèvre saillante et parement arrondi
Pâte grise beige marron : 1 tesson panse
Pâte rose : 1 tesson panse

US 1530

XIe

1 fragment de socle de lampe sur pied en pâte grise extérieur beige et peinture couvrante

US 1557

Fin XIe première moitié XIIe

Pâte blanche extérieur gris (fine) : 2 tessons panse
Pâte beige décor bande : 1 tesson panse

US 1565

Deuxième moitié XIIe

Pâte rose à rouge clair : 1 bord bandeau fin (HB=1,9 cm) à lèvre saillante non moulurée et arête inférieure confondue en pâte rouge claire ; 1 fond en pâte rose claire et panse verticale ; 1 tesson panse oule à décor de cordon d'argile rapporté et digité avec une bande de peinture orange le long du cordon ; 1 tesson en pâte rouge épaisse
Pâte beige fine : 2 tessons panse dont 1 avec décor flammulé et TF
Pâte grise surfaces grises : 2 tessons panse

US 1580

XIe XIIe

NR 6

Pâte blanche extérieur gris : 1 bord de pot à lèvre fine saillante rectangulaire ; 2 tessons panse.
Pâte rose et traces de peinture ; 1 tesson panse.
Pâte indéterminée ; 2 tessons panse.

ST 1023-US 1024

XIIe

NR 31

Pâte blanche à beige : 2 fragments de fond dont 1 plat à base reprise (TF extérieur) et l'autre irrégulier avec traces de décor peint, 17 tessons de panse dont 1 avec fine bande d'argile digitée rapportée (TF), 3 avec décor peint (pseudo-flammules). Les surfaces sont grises, claires ou TF.
Pâte beige rosé à rouge : 1 fragment fond non repris (NR3) en pâte rose à incl. rouge et blanche, 5 tessons panse avec TF (pâte beige rosé), 2 tessons pâte rouge clair avec décor peint rouge, 4 tessons pâte rouge de type Dourdan
Pâte rouge surfaces noires : 1 fragment de bord de vase de stockage à lèvre aplatie sans aucun décor d'empreinte ni de cordon.
Pâte blanche glaçurée jaune : 2 tessons panse pichet/cruche dont un avec fantôme de bandes d'argile rapportées. La pâte présente quelques inclusions visibles blanche et rouge
Pâte grise marron glaçurée verte foncé (intrusif?) : 1 bord forme ouverte (jatte?) à lèvre éversée soulignée d'une moulure

ST 1052-US 1053

XIe

NR 4

Pâte beige grise surfaces grises foncées : 1 bord de cruche à anse plate et lèvre saillante relevée. Présomption de décor incisé sur l'anse : le départ de l'anse qui est conservé sur le bord montre un possible cordon d'argile rapporté central avec dessus un probable décor incisé (à la molette?).
Pâte beige rosée : 2 fragments de fond
Pâte blanche semi-fine : 1 fragment de panse

ST 1058-US 1059

Deuxième moitié XIe

NR 73

Pâte blanche à beige (le coeur peut être gris dans les parties épaisses) (NR=52) : 6 fragments de col en bandeau (1,8 cm<HB>1,6 cm) (NMI=5) à parement droit dégagé de la panse et à lèvre saillante faiblement moulurée à extrémité supérieure horizontale ou inclinée vers l'intérieur du pot ou ronde et à arête inférieure non moulurée ; 3 fragments de bords de cruche à lèvre saillante rectangulaire avec gorge sur extrémité supérieure 2 NMI ; 7 fragments de fond dont 1 complet (rentrant avec traces de décollement au fil, 1 à base resserrée et 1 avec traces de peinture ; 36 fragments de panse dont 5 avec décor peint inorganisé (coulures)

Pâte beige rosé coeur gris et traces de carbonisation (pâte semblable à celle de lampe à pied) : 1 fragment de bord de cruche à lèvre saillante rectangulaire à parement externe vertical et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot
Pâte rouge clair (NR=12) : une oule à col en bandeau dont il manque le fond. HB=1,6cm, DiaOuv=12,4cm. Lèvre saillante ronde et arête inférieure dégagée du col.
Pâte indéterminée : 2 fragments de fond, 5 tessons panse
Pâte beige rosée : 1 fragment de base de pied de lampe identique à celle de l'US1218 avec qlq traces de peinture rouge sur le dessus.

ST1058-US1229

Fin XIe

NR9

Pâte beige (NR=9)
Une oule à col en bandeau complète (NR=3) de petit module (H=12cm) à décor de flammules sur la panse. Ce décor est complètement oblitéré par les traces de feu. HB=1,7cm. Parement droit dégagée du col à lèvre rectangulaire saillante et extrémité supérieure horizontale. Fond rentrant avec traces de peinture rouge. Fond non repris.
1 fragment de bord à lèvre saillante rectangulaire (XIe) à surface grise foncée
1 fragment de fond (surface extérieur grise)
4 tessons de panse

US1061 RI 1062

Fin XIe Première moitié XIIe

NR13

Pâte beige : 9 tessons dont 4 tessons panse cruche avec décor peint (pseudo-flammules)
Pâte blanche : 2 tessons
Pâte rose rouge : 2 tessons

US1061 RI 1063

Fin XIe Première moitié XIIe

NR47

Pâte rouge (NR=7) : 1 bord oule col en bandeau avec peinture rouge sur le parement ; HB :1,6cm ; bandeau fin, lèvre et arête peu moulurée, parement incliné vers l'extérieur, 6 tessons panse avec TF extérieures
Pâte beige à rose (NR=24) : 22 tessons panse dont 13 avec TF, 1 avec décor peint, 1 fond plat
Pâte indéterminée (beige probable) brûlée (NR=7) : 1 fragment col en bandeau à parement éversé vers l'extérieur (2,1cm) dégagée de la panse, lèvre saillante rectangulaire inclinée vers l'intérieur du pot avec gouttière et arête inférieure saillante, 1 fragment bord col en bandeau (HB=2cm, lèvre rectangulaire saillante), 5 tessons panse
Pâte beige à coeur gris surfaces marrons : 2 fragments de col en bandeau saillants (HB=2,2cm, parement droit, lèvre ronde saillante et arête inférieure dégagée du col), 1 tesson panse
Pâte blanche : 1 fragment de fond extérieur gris clair, 5 tessons de panse

ST1064-US1065

Fin XIe Première moitié XIIe

NR77

Pâte beige marron (NR=18) : 2 fragments anse plate à replis et arête médiane saillante avec traces de décor peint (NMIcruche=2) et enfoncements sur la partie haute (s'attachent probablement sous la lèvre, un ajout d'argile vient les lier au bord) ; 1 fragment de bec tubulaire à décor peint rouge (coulures), 1 fragment bord forme large ouverture (indéterminée) à lèvre saillante rectangulaire horizontale et décor peint rouge (taches, coulures), 1 fragment cruche à lèvre horizontale saillante et gorge interne, 13 tessons de cruches dont 8 avec décor peint inorganisé rouge
Pâte blanche à beige rosé (NR=26) : 3 fragments bords cruche à lèvre saillante (parement droit, lèvre rectangulaire horizontale, lèvre saillante arrondie relevée) (DIA=13,5cm,11,5cm) dont 1 à bec pincé ; 1 fragment anse plate ; 1 fragment bord cruche (R) à lèvre saillante arrondie et inclinée avec traces de décor peint ; 3 fragments col en bandeau (HB=1,6cm) à parement droit et lèvre saillante non moulurée ; 2 fragments fond plat ; 17 tessons panse dont 1 avec décor
Pâte rose clair (NR=5) : 1 fragment col en bandeau (HB=2,1cm) à parement droit, lèvre saillante et arête inférieure arrondie légèrement retombante ; 4 tessons panse dont 2 avec décor peint
Pâte rouge (NR=19) : 1 bord de cruche/pichet à anse plate et lèvre saillante horizontale ; 1 bord col en bandeau (HB=2cm) à parement droit et lèvre saillante arrondie et arête inférieure saillante dégagée du col ; 1 fragment anse plate à trace de décor peint (fines flammules) ; 1 fragment fond plat ; 15 tessons panse
Pâte rouge surfaces grises : 1 fragment fond plat
Pâte indéterminée (grises noircies) : 1 fragment col en bandeau (HB=2cm), seule la lèvre est saillante ; 1 fragment anse plate à replis ; 1 fragment fond ; 1 bord indéterminé, 1 tesson panse.
Tessons intrusifs : 1 fond de pichet avec base annulaire en pâte blanche glaçure verte couvrante intérieure extérieure -la base annulaire semblerait avoir été réalisée dans une argile différente que celle du pichet et ajoutée après tournage du pichet lui-même ? Argile rose pour le pied et argile blanche pour le reste, 1 anse ovale en pâte fine rose orangé,
Pâte blanche épaisse : 1 fragment bord indéterminé

ST1064-US1100

XIIe

NR17

Pâte blanche à beige : 5 tessons panse
Pâte rose beige : 1 fragment panse, 1 tesson
Pâte beige épaisse : 1 bord de coupelle de lampe, renforcé aux extrémités supérieures et inférieure d'un cordon avec digitation et à décor de vagues sur le parement (résiduel?) et qlq traces de peinture rouge épaisse intérieur et extérieur. semblable à celui découvert à Créteil sur le chantier de la ZAC Déménitroux (Gentili, Yvinec 2003) .
Pâte rouge - intrusive probable : 1 fragment anse ronde rivée pichet TF, 7 tessons panse PR vif.
Pâte fine rose glaçure orange : 1 fragment petit pichet (intrusif?)

ST1064-US1101

(XIe) Première moitié XIIe

NR31

Pâte beige foncé : 1 bord col en bandeau (HB=2cm) à parement éversé vers l'extérieur, lèvre ronde saillante et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot (Dia=15,5cm) ; 1 fragment panse oule ; 2 fragments bords cruche/pichet à lèvre saillante horizontale et anse plate (NMI=1) avec traces de décor peint rouge ; 11 tessons de panse dont 8 de cruche/pichet avec décor peint rouge (bande verticale, horizontale, coulures)
Pâte rose rouge : 6 tessons panse oule (TF)
Pâte rose coeur clair lissée ext. : 1 fragment bord de pichet à bec (rétrécissement de la lèvre) à lèvre épaisse saillante relevée. Pâte lissée extérieurement et traces de peinture rouge
Pâte marron sableuse : 3 tessons panse oule
Pâte blanche grise : 1 bord col en bandeau (HB=2,1cm) à lèvre carrée saillante inclinée vers l'intérieur du pot ; 5 tessons panse

ST1064-US1102 RI 1103

(Fin XIe) première moitié XIIe

NR14

Pâte beige foncé marron : 1 fragment de fond plat ; 6 tessons panse dont 2 à décor peint

Pâte blanche rose : 1 fragment bord cruche lèvre saillante horizontale, col court ; 2 tessons panse dont 1 avec décor
Pâte rose rouge : 3 fragments de panse dont 1 avec départ anse plate (pichet/cruche)
Pâte beige rosé : 1 tesson panse avec coulure glaçure interne verte olive

ST1066-US1067
Moyen Âge Moderne
Fin XIe première moitié XIIe
(XVIe?)
NR30
Tessons médiévaux
Pâte blanche à beige rosé (NR=26) : 2 fragments col en bandeau (NMI=1) HB=2cm, parement droit à lèvre rectangulaire saillante et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot et à arête inférieure massive légèrement retombante ; 2 bords de cruche à lèvre saillante horizontale ou non avec gorge ; 1 fragment de fond plat ; 21 tessons panse dont 6 avec décor peint (ou traces de décor peint)
Pâte rose à rouge (NR=4) : 1 fragment de fond ; 3 tessons panse
Tessons modernes
Pâte sableuse crème extérieur ocre : 7 tessons panse coquemar anse ovale (accroche de l'anse) dont 1 tesson présente qlq taches de glaçure verte ; 1 tesson panse marmite (?) à glaçure verte interne
Pâte rose : 1 bord col en bandeau abatardi, 1 bord coquemar lèvre éversée, 1 tesson panse
Pâte beige glaçure verte externe : 1 bord coquemar à double inflexion et parement externe mouluré
Grès : 1 fragment panse pichet
+ 1 éclat terre cuite rouge glaçure verte

ST1066-US1068
Fin XIe Première moitié XIIe
NR98
Pâte beige rosée inclusions de calcite glaçure jaune sur engobe rouge et décor de bande d'argile (NR=3) se croisant ou formant des oves : 3 tessons panse cruche probable. La glaçure est altérée. Tessons résiduels XIe ? Idem que ceux de l'US1235. Même pot probable.
Pâte blanche à beige (NR=58) : 3 fragment col en bandeau (NMI=2) HB=2,2cm, 1,2cm (parement saillant nettement dégagé de la panse à lèvre ronde saillante et extrémité supérieure fortement inclinée vers l'intérieur du pot et à arête inférieure saillante retombante ; parement droit, dégagé de la panse, à lèvre saillante inclinée vers l'intérieur du pot) ; 4 fragments de fonds plats dont 1 surface extérieure grise ; 51 tessons panse dont 1 avec décor peint
Pâte beige rosée avec des inclusions de calcite (NR=3) : tessons panse avec décor peint orange (1 tesson avec décor extérieur et deux autres avec gouttelettes intérieures)
Pâte rose à rouge (NR=21) : 1 fragment bord col en bandeau (HB=1,8cm) à parement droit et lèvre légèrement saillante mais non moulurée ; 3 tessons de fond ; 17 tessons panse.
Pâte grise (NR=10) : 1 fragment bord col en bandeau (HB=2,1cm) à parement droit et lèvre rectangulaire saillante et arête inférieure retombante et surfaces roses ; 8 tessons de panse ; 1 fragment fond
Pâte beige rosée à qlq inclusions moyennes de quartz : 1 tesson avec décor peint orange (traînées)
Objets céramiques
Pâte rose coeur gris dans partie épaisse : 1 fragment de réservoir de lampe, profil identique à celui de la lampe de l'US1134
Pâte beige ; 1 fragment de base de pied de lampe avec traces de décor peint (ou transfert), semblable à celui de l'US1218.
Tessons intrusifs
Pâte rouge fine : 1 fragment bord col en bandeau (HB=2,8cm) à parement droit et lèvre arrondie saillante et arête inférieure horizontale ; 2 tessons panse
Pâte fine rose : 1 bord de coquemar à lèvre droite ; 1 fragment panse
Pâte blanche rosée surface extérieure ocre : 2 fragments bord coquemar (anse plate) et lèvre droite ; 3 fragments panse coquemar
Grès gris foncé : 1 tesson panse
Grès gris clair (Beauvaisis) : 1 fragment panse pichet (départ anse plate)

ST1117-US1118F
XIe
NR8
Pâte blanche à beige : 1 fragment de fond extérieur gris, 2 tessons panse dont un avec décor peint orange
Pâte beige marron : 2 tessons panse gris extérieur
Pâte marron : 1 tesson panse
Pâte rose : 1 fragment de fond extérieur noir, 1 tesson panse à décor peint

ST1119-US1120
XIe XIIe
NR1
1 tesson en pâte sableuse rose marron extérieur Noir

ST1131-US1132
Moyen Âge
(Fin XIe Début XIIe) Moderne (au moins XVIe)
NR29
Tessons médiévaux
1 fragment de fond
1 bord de cruche avec anse pincée
7 tessons pâte rose peinte
18 tessons pâte blanche à beige
Tessons modernes
1 fragment tasse ou coupelle en grès du Beauvaisis
1 fragment forme ouverte glaçurée verte interne

ST1134-US1133
Première moitié XIIe
NR49
Pâte blanche à beige grise (NR=24) : 2 fragments de col en bandeau (HB=1,6cm ; 1,8cm) à lèvre saillante à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot et arête inférieure arrondie, 1 fragment cruche à lèvre saillante relevée, 3 fragments de fonds plats à traces de décollement au fil, 18 tessons de panse dont 4 à décor peint a priori inorganisé. Pâte fine sonore.
Pâte rose (NR=14) : 2 fragment de cruche à bec tubulaire (lèvre saillante très fortement inclinée vers l'intérieur du pot) et bec tubulaire collé à la lèvre ; 1 bord de pichet à col tubulaire (intrusif?) et anse plate à lèvre rectangulaire saillante inclinée vers l'intérieur du pot, col haut (sup. à 4,5cm) ; 2 fragments de col en bandeau (HB=1,8cm ; 1,9cm), parement à lèvre saillante faiblement moulurée arrondie sur extrémité supérieure ou rectangulaire et inclinée vers l'intérieur et à arêtes inférieures faiblement saillantes ; 9 tessons de panse dont TF et 4 avec décor peint
Pâte rose épaisse : 1 fragment de panse à décor de bandes d'argile rapportées
Pâte blanche à inclusions moyennes de quartz (NR=2) : 1 fragment de col en bandeau trapu (HB=1,8cm) ; bandeau épais, lèvre à extrémité supérieure plate inclinée vers l'intérieur du pot, arête inférieure saillante horizontale dégagée du col en pâte épaisse (épaisseur au col : 0,7mm), 1 fragment de fond. Production inconnue. Orléanais ?
Pâte beige épaisse : 1 fragment de fond

Pâte beige coeur gris noir : 1 fragment de fond plat
Pâte beige glaçure verte externe fine : 1 tesson panse pichet
Pâte indéterminée (gris clair à foncé) : 1 fragment de col en bandeau (HB=1,9 cm) à lèvre saillante et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot, 2 fragment anse plate pichet Tf et décor peint, 1 fragment de fond plat, 1 tesson épais
Pâte rose sableuse fine : 1 lampe à appendice sans glaçure interne et à bec, parement faiblement mouluré, lèvre fine saillante et extrémité supérieure plate. Traces de suif sur le pourtour de la lèvre et sur partie interne du parement. Traces de tour marquée dans le réservoir.

ST1141-US1143

Première moitié XIIe ou XIIIe–XIVe siècle.

NR 56

Sac 1 (108 g)

Pâte beige surfaces rosées : 1 bord de vase de stockage à lèvre saillante, à extrémité supérieure plate oblique
Pâte rose : 1 bord de cruche/pot à lèvre saillante relevée et parement arrondi.

Sac 2 (430 g)

Pâte rouge (intrusive ?) : 1 bord de bandeau (HB=3,8 cm) à parement droit, lèvre ronde saillante et arête inférieure peu dégagée de la base du col ; 1 bord de pichet à lèvre en flèche non mouluré ; 20 tessons panse dont 1 TF. Éléments plutôt XIIIe XIVe .
Pâte rose : 1 bord de bandeau (HB=1,7 cm) à parement fin faiblement mouluré, arête inférieure dégagée du col ; 14 tessons de panse dont 2 décor peint et 1 épais ; 2 fragments de fond rentrant ; 1 bord de cruche à lèvre saillante arrondie avec gorge.
Pâte grise extérieur beige (pâte dense, fines inclusions noires et blanches, la tranche est brillante, à la limite de la grésification, les surfaces extérieur et int. sont beiges) surcuisson ; 1 bord de cruche (amorce de l'anse) à lèvre fine saillante horizontale.
Pâte blanche beige à beige rose ; 1 fragment de fond rentrant en pâte beige grise ; 12 tessons de panse dont 2 avec décor peint et 2 à surfaces noires.
Pâte marron foncé : 1 tesson de panse int. extérieur Gris

ST1149-US1150

Fin XIe Première moitié XIIe

NR 7
Pâte blanche à beige (NR=5) : 1 bord de cruche à lèvre saillante (id. profil cruche US 2066 en pâte rose), parement oblique retombant et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot ; 1 fragment de fond ; 3 tessons de panse
Pâte fine sonore à inclusions noires : 2 tessons panse

ST1186-US1187

XIe (XIIe)

NR 3
1 tesson panse pâte rose épaisse
2 tessons panse pâte blanche surface extérieure grise

ST1186-US1188

Moyen Âge

NR 2
Pâte indéterminée sableuse : 2 tessons panse TF

ST1190-US1191

Fin Xe XIe

NR 12
Pâte blanche : 1 fragment de bord de pot à lèvre fine saillante rectangulaire, 3 fragments de panse
Pâte rose à rouge : 4 tessons de panse
Pâte à coeur gris et surfaces beiges avec décor peint marron : 1 fragment panse épaisse
Pâte beige : 1 tesson panse
Pâte indéterminé (brûlée) : 1 fragment de bord de pot à lèvre fine saillante relevée, 1 tesson panse

ST1193-US1192

XIe

NR 8
Pâte blanche à beige : 1 fragment de bord de cruche (?) à lèvre relevée à parement oblique ; 6 fragments de panse dont 4 avec TF et 1 avec décor peint, 1 fragment de fond avec TF.

ST1194-US1195

Indéterminé, Moyen Âge possible

NR 2
1 fragment de panse en pâte rose marron
1 fragment de bord de coquemar (?) à lèvre éversée en pâte fine jaune grise : intrusif moderne ?

ST1203-US1204

Fin Xe XIe

NR 84
0-1 m : 3 tessons pâte blanche épaisse, 2 tessons pâte beige, 1 tesson panse pâte beige surfaces grumeleuses,
1-2 m : 1 tesson pâte blanche semi-fine extérieur gris, 1 fragment bord de cruche à bec en pâte blanche épaisse (parois de 9 mm d'épaisseur) -traces de peinture sur le bec- et 2 tessons panse en pâte blanche, 1 fragment de fond en pâte blanche, 1 fragment de fond en pâte beige grise épaisse, 3 tessons panse pâte beige rosé, 1 tesson panse pâte beige
2-3 m : 3 tessons en pâte blanche (1 avec traces de peinture), 2 tessons pâte beige, 1 tesson pâte grise, 2 tessons pâte indéterminée
3-4 m : 1 fragment de fond et 2 tessons panse en pâte blanche ; 1 fragment de bord de pot à lèvre saillante rectangulaire, 1 tesson pâte beige 1 tesson pâte beige rosée
4-5 m : 1 tesson pâte beige ; 1 fragment fond pâte rosée, traces de décollement au fil (épaisseur=0,7 mm)
6-7 m : 1 tesson pâte blanche surface extérieure grise ; 1 tesson pâte grise et peinture extérieure ; 1 bord de pot à lèvre saillante rectangulaire (id. 3-4 m), 3 tessons pâte beige
7-8 m : 1 fragment de fond plat, 7 tessons pâte blanche ; 1 bord de cruche en pâte beige grise extérieurs roses et décor peint (pâte grossière à inclusions diverses irrégulières, lèvre saillante rectangulaire) ; 2 fragments fond plat, 2 tessons pâte rose ; 1 tesson pâte beige;
1 fragment bord pot, lèvre saillante retombante, 1 tesson panse pâte beige grise ; 1 bord pot, lèvre saillante relevée, 1 fragment fond pâte indéterminée.
8-9 m : 1 fragment de fond plat, 5 tessons panse pâte blanche grise ; 2 fragments fond, 1 bord pot lèvre saillante relevée, 1 tesson pâte sableuse rose ; 2 fragments fond, 6 tessons pâte sableuse beige à marron ; 1 bord pot lèvre fine rectangulaire saillante pâte grise marron rugueuse ; 4 tessons pâte indéterminée (noire) ; 1 tesson pâte semi-fine grise foncée inclusions quartz moyennes et petites (résiduel ?)

ST1204 RI 1189

XIe

1 bord pot lèvre saillante relevée, 1 tesson pâte marron
1 tesson pâte cœur rose surfaces grises
1 tesson cruche pâte rose blanche décor peint

ST1205-US1206

XIe (XIIe)

NR2

2 tessons panses en pâte beige dont un avec décor peint

ST1207-US1208

XIe XIIe

NR8

1 fragment ind. (anse plate ou bord à lèvre éversée?) en pâte beige rosée

2 tessons panse en pâte blanche

3 fragments de panse en pâte beige

1 fragment de fond en pâte rose surfaces noire et grise.

+ 1 tesson en céramique non tournée (?) proto gallo ?

ST1209-US1210

XIe

NR2

2 tessons panse pâte beige

ST1211-US1212

Fin XIe Première moitié XIIe

NR213

Pâte rose à rouge NR=60 :

3 fragments de bords de oule à col en bandeau. Hauteur du bandeau 1=1,7cm, Dia=12,5cm, parement droit à lèvre saillante non moulurée (en pâte rouge clair à inclusions de calcite). Hauteur du bandeau 2=2cm, Dia=12,5cm, parement à lèvre épaisse saillante non moulurée. Hauteur du bandeau 3=2,1cm, parement non mouluré

1 arête inférieure du col en bandeau en pâte rose

1 fragment de cruche à bec pincé et 1 fragment anse plate tous deux en pâte rose

1 bord indéterminé à lèvre fine rectangulaire saillante en pâte fine rose, Dia=12,5cm

1 tenon ou pied en pâte rouge

1 fragment de fond de oule (?) en pâte rouge (NR=3), fond plat, repris à la base mais avec traces de décollement au fil. Traces de feu.

4 tessons avec décor peint (flammules, coulure) dont 2 avec traces de feu, 33 avec traces de feu, 15 sans traces de feu

Pâte beige foncé fine NR=15 :

2 fragments de bord de cruche à anse plate (NMI=1) dont un avec départ de l'anse qui s'accroche en englobant la lèvre rectangulaire à parement oblique retombante.

1 anse plate large (NR=2), largeur=5,5cm

1 fragment de bord indéterminé (coupelle ?)

11 tessons de panse dont 3 à décor peint (bandes ?)

Pâte blanche à beige à inclusions de calcite :

1 bord de cruche en pâte blanche à inclusions de calcite et décor peint et anse plate (production SMM ?) à lèvre saillante rectangulaire relevée. L'anse s'accrochait sur la lèvre et était peinte (restes de peinture de part et d'autre de l'attache de l'anse et sur l'extrémité supérieure de la lèvre également).

1 bord de cruche en pâte beige grise à inclusions de calcite et lèvre saillante

Pâte blanche à beige NR=106 :

Cruche (NMI=4)

1 bord de cruche à bec tubulaire et à deux anses plates (départ de l'une des anses) en pâte blanche, la lèvre est saillante, rectangulaire massive. La panse est percée de l'intérieur pour la pose du bec. Des taches de peinture orange attestent d'un décor peint (bec avec des traces de peinture à l'intérieur lié à des coulures de peinture lors de la pose). Le col est bas.

1 bord de cruche à anse plate et lèvre saillante rectangulaire à parement droit, col haut de 3,4cm en pâte beige clair.

1 bord de cruche à bec tiré en pâte blanche (de bec avec le col) ; le profil de la lèvre est incertain : à parement oblique ? Le col est haut (5,5cm).

1 bord de cruche en pâte beige rosé et trace de décor peint marron sur le parement de la lèvre (saillante relevée).

Oules à col en bandeau (NMI=4) :

6 fragments de bords de oule à col en bandeau. Hauteur du bandeau 1=1,7cm, Dia=14cm ; parement incliné vers l'intérieur et lèvre rectangulaire saillante, en pâte beige, pas de traces de feu. Hauteur du bandeau 2=2cm, Dia=13cm ; parement droit, lèvre saillante triangulaire non moulurée à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot et arête inférieure dégagée du col en pâte blanche grise, traces de feu. Hauteur du bandeau 3=1,7cm, Dia=12cm ; parement droit faiblement incliné vers l'intérieur à lèvre rectangulaire saillante, en pâte beige, traces de feu

9 fragments de fonds dont 5 avec traces de feu

87 dont 42 tessons avec traces de feu et 11 tessons de panse avec décor peint orange (bandes, coulures).

Pâtes indéterminées : pâte de couleur variées et souvent brûlées NR=28

1 bord coupelle en pâte fine, extérieur int. gris. Résiduel ?

1 fragment de bord avec lèvre carrée, 1 de bord de oule à col en bandeau, 1 de pot/cruche à lèvre fine saillante horizontale, 1 bord cruche

3 fragments de fonds

23 tessons de panse

Pâte rose glaçure extérieure jaune : 1 tesson panse (intrusif ?)

Pâte rose épaisse surfaces grises : 1 fragment de panse (NR=3) de vase de stockage à décor de bande d'argile rapporté digitée.

ST1211-US1272

Deuxième moitié XIe Début XIIe

NR55

Pâte blanche à beige NR=29 :

3 fragments de bords de col en bandeau (NMI=3). Hauteur du bandeau 1=2,1cm, Dia=14cm ; parement à lèvre carrée rabattue saillante en pâte beige rosé à inclusions de calcite avec traces de feu. Hauteur du bandeau 2=1,5cm, Dia=13,5cm ; parement trapu, à lèvre carrée saillante avec gorge sur extrémité supérieure de la lèvre en pâte blanche à inclusions de calcite avec traces de feu. Hauteur du bandeau 3=1,9cm, Dia=14cm ; parement à lèvre carrée saillante en pâte beige sans traces de feu

1 fragment de bord indéterminé (pichet ?) en pâte fine beige rosé à lèvre en flèche ?

4 fragments de fonds dont un noir intérieur et extérieur (fonds plats non repris : bourrelet d'argile et trace de décollement au fil)

21 tessons de panse dont 5 avec traces de feu, 5 avec décor peint orange ou marron (bande, coulure)

Pâte rose à rouge NR=18 :

1 bord de oule à col en bandeau Hauteur du bandeau=1,9cm, Dia=14cm ; parement droit et lèvre ronde saillante et extrémité supérieure plate

1 fragment de fond en pâte rouge

16 tessons de panse en pâte rose ou rouge dont 7 avec traces de feu et 2 intérieur noir. 2 tessons sont en pâte rouge sableuse similaire aux productions de Dourdan.

Pâte grise NR=2 : 1 bord de oule à col en bandeau, hauteur du bandeau=2,1cm, Dia=13,5cm, parement droit très haut sur la panse, à lèvre ovale saillante ; 1 tesson panse épaisse

Pâte indéterminée (brûlée) NR=6 :1 bord de oule à col en bandeau ; 5 tessons de panse

ST1217-US1218

Deuxième moitié XIe Début XIIe

NR7

Pâte sableuse fine beige grise : 1 fragment de pied de lampe creux à décor

peint orange : décor inorganisé, fines traînées de peinture, coulures, décor rapide (idem US 1068).
Pâte beige rosé décor peint : 3 tessons panse
Pâte grise : 3 tessons panse dont 2 extérieurs gris foncé

ST 1219-US 1220
XIe (XIIe)
NR 10
Pâte blanche à beige rosé : 2 fragments fond non repris ; 6 tessons panse dont 1 avec décor
Pâte indéterminé (grise) : 1 bord de pot à lèvre saillante arrondie relevée ; 1 tesson panse

ST 1231-US 1232
Moyen Âge ?
NR 2
Pâte grise fine ; 1 tesson panse
Pâte beige rosé : 1 éclat

ST 1235-US 1236
Fin XIe début XIIe
NR 693
Pâte blanche à beige (NR 341 dont 153 avec décor peint) : 7 oules ou fragments de oules et 6 NMI Bord, 4 cruches ou fragments de cruches décorées ; 1 fragment (haut de la panse) d'une bouteille (?) avec décor de bandes se croisant ; 2 fragments de fonds de cruches présentant des traces de peinture (flammules ?) ; 1 fragment d'anse plate de cruche en pâte blanche ; 118 tessons panse non décorée ; 29 tessons panse décorée.
Pâte blanche à beige rosé (NR : 77 dont 46 avec décor peint et 4 avec glaçure) :2 oules ou fragments de oules, 2 cruches ou fragments de cruches décorées, 1 fragment bord avec une anse plate ; 4 tessons panse en pâte beige, inclusions blanches, engobée rouge et glaçure jaune avec décor de bandes d'argiles, 3 fragments de fonds indéterminés ; 29 tessons panse à décor de virgule ; 6 tessons panse non décorés
Pâte beige à marron, qlq inclusions pouvant percer la surface (NR : 210 dont 55 avec décor peint) : 2 oules (fragment de oules : bord + fond), à col en bandeau atypique ; 1 fragment de cruche à deux anses et bec tubulaire traces de décor peint (peinture rouge : pseudo-flammule ? incertain) ; 9 fragments de fond indéterminé ; 50 tessons panse décorés ; 72 tessons panse non décorés
Pâte rose rouge (NR 62) : 1 oule extérieur noirci ; 1 fragment bord de cruche/ pichet à anse plate, pâte rose ; 1 fragment fond ; 8 tessons panse avec traces de feu ; 20 tessons sans TF
Pâte rose à décor glaçuré (NR 5) : 1 cruche (bord + panse) pâte rose, glaçure jaune extérieure avec bandes d'argiles de section triangulaires disposées verticalement
Pâte rose, inclusions blanches, surface extérieure beige (NR 1) :1 fragment de bord d'oule à col en bandeau étroit en pâte rose
Pâte grise, extérieur rose, lissée (NR 3) :3 tessons de panse en pâte grise, petite forme (courbure de la panse très marquée)

ST 1235-US 1237
Fin XIe Début XIIe
NR 404
Pâte blanche à beige (NR : 126 dont 81 peint) : 1 coupelle décorée ayant servi de lampe ? ; 1 oule à col en bandeau et décor peint archéologiquement complète ; 2 de bords d'oules à col en bandeau sans TF ; 3 de bord oule avec TF ; 3 fond ind. ; 31 tessons panse non décoré ; 3 tessons panse décoré
Pâte beige à marron qlq inclusions pouvant percer la surface (NR : 121 dont 51 avec molette et 21 peint) : 2 oules ou de oules à col en bandeau dont une archéologiquement complète présentant un décor de molette losangique sur l'épaule ; 1 pichet à anse plate et bec verseur avec décor de flammes, et traces de feu ; 4 fragments de fond (oules) ; 67 tessons panse non décoré
Pâte rose à rouge (NR 70 dont 12 avec décor peint (flammule) : 2 oules (bord+panse) à col en bandeau avec traces de feu + 1 bandeau pâte rose résiduel ? ; 1 oule (bord+panse) sans traces de feu ; 1 fragment de couvercle noirci ; 1 fragment fond oule, pâte rose (TF) ; 1 fragment fond oule, pâte beige rosé (TF) ; 1 fond oule avec flammules sans TF ; 11 tessons pâte rose avec TF ; 14 tessons pâte rose extérieur rose sans TF ; 4 tessons pâte rouge type Dourdan dont un avec TF ; 6 tessons pâte rose avec traces de décor peint
Pâte rose, pâte dite « à tuiles » (NR 76) : 1 fragment de jarre en pâte rose, décor de cordons d'argile le long de la panse ; 1 fragment de bord ; 65 tessons de panse
Divers :11 tessons indéterminés

ST 1235-US 1266
(Fin XIe) Début XIIe
NR 5
2 tessons panse d'oule en pâte beige TF
1 tesson panse de cruche en pâte blanche et trace de décor peint
1 tesson d'oule en pâte beige marron
1 fragment de panse de cruche à anse plate en pâte beige foncé fine et décor marron (accroche de l'anse)

ST 1238-US 1239
Deuxième moitié XIe
NR 17
Pâte beige rosé (NR=12) : 9 tessons de panse, 2 fragments de fonds non repris avec bourrelets d'argile sur le fond et sur la base, 1 fragment de bord de cruche à lèvre saillante rectangulaire
Pâte ind. (brûlée) (NR=3) : 3 tessons de panse
Pâte semi-fine beige à inclusions moyennes de quartz et calcite et glaçure externe vert clair : 1 fragment de panse, Orléanais, milieu XIe
Pâte semi-fine grise épaisse tournée : 1 fragment de panse de grosse forme (dia. à la base env. 22, 24 cm).

ST 1238-US 1240
Deuxième moitié XIe
NR 26
Pâte beige (NR=17) : 1 fragment de fond en pâte épaisse non repris à trace de décollement au fil, rentrant, 12 tessons panse dont un avec décor peint inorganisé.
Pâte blanche grise : 3 fragments panse
Pâte ind. (brûlée) : 1 fragment de bord de cruche (ou pot) à lèvre saillante fine rectangulaire, 4 fragments de panse
Pâte crème : 1 fragment intrusif coquemar XVIe intrusif

ST 1238-US 1275
Fin XIe Début XIIe
NR 15
Pâte blanche : 1 fragment de panse de cruche à décor de larges flammules, 1 fragment panse
Pâte beige rosé : 12 fragments de panse dont 3 avec décor peint, 1 bord de cruche à lèvre à parement droit et saillant et traces de peinture sur la façade du parement

ST 1246-US 1243
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 61

Pâte beige à beige rosé NR=28
1 arête inférieure de col en bandeau (carrée saillante et dégagée de la base du col) ; 21 fragments de panse dont 4 à décor peint non structuré (quelques traces de feu) ; 3 fragments de fond (traces de feu) non repris avec bourrelet d'argile ; 1 fragment de bord de oule à col en bandeau (Hauteur du bandeau=2,8 cm) ; 1 fragment de fond + 1 tesson en pâte beige claire fine sonore.
Pâte rouge clair NR=19
1 fragment de fond brûlé, éclaté ; 18 fragments de panse dont 3 avec fines bandes d'argile rapportées digitées.
Pâte blanche crème NR=8
6 tessons panse dont 1 avec décor peint (quelques traces de feu) ; 1 bord bandeau (Hauteur du bandeau=1,8 cm) mouluré à parement oblique, lèvre rectangulaire saillante à extrémité supérieure inclinée vers l'extérieur du pot et arête inférieure non marquée, Diamètre ouverture=14 cm ; 1 fragment d'anse plate de cruche avec décor de peinture orange
Pâte grise : 3 tessons panse
Pâte beige foncé avec inclusions blanches (calcite ?) à structure lâche épaisse, surface extérieure et intérieure recouverte d'une peinture rouge orangé : 2 tessons de panse. Forme indéterminée. Un bord de cette forme a été retrouvé dans le fossé médiéval défensif dans l'US 2003 (forme droite de type mortier ?). La présence de peinture intérieure ne plaiderait pas en faveur de cette hypothèse. Tessons peut-être résiduels.
Pâte sableuse de couleur beige à inclusions rouges et surfaces beiges :1 fragment pied de lampe. Traces de décollement au fil, bourrelet d'argile sur le parement du pied.

ST 1246-US 1244
Fin XIe début XIIe
NR 150
Pâte rose NR=18 : 1 bord de bandeau (Hauteur du bandeau=2 cm) à parement droit, lèvre rectangulaire très débordante avec gorge sur extrémité supérieure, arête inférieure très dégagée de la base du col ; 2 fragments de fond (NR=3) ; 15 tessons de panse en pâte rose dont 10 avec traces de feu ; 15 tessons de panse en pâte rose fine sableuse sonore à surface extérieure parfois plus claires tirant vers le beige.
Pâte rose à cœur et surfaces beiges NR=21 : 1 oule à col en bandeau archéologiquement complète avec traces de feu, bandeau à parement droit, lèvre saillante carrée à gorge interne et arête inférieure légèrement retombante. Traces de lissage sur la surface extérieure à l'outil à fines dents formant de fines stries (Hauteur du bandeau=2 cm).
Pâte beige rosé :13 tessons de panse dont 1 avec décor
Pâte beige rosé intérieur marron : 1 tesson de panse de oule (colle avec oule en 1245).
Pâte semi-fine rose à glaçure jaune externe : 1 tesson pichet/cruche avec décor de bande d'argile rapporté. Les deux argiles sont différentes. Celle de la panse est en pâte beige et celle du cordon est en pâte grise. La bande a un décor imprimé (cupules) et des traces de peinture orange sont décelables à l'intérieur.
Pâte blanche à crème NR=22 :
1 cruche à anse plate (NR=9) et décor peint de type SMM et ST 1235 : décor de bandes de peinture mais ce décor ne passe pas sous l'anse mais dessus. La lèvre est rectangulaire saillante et l'extrémité supérieure est à gorge. L'anse plate (L=4,9 cm) s'attache sur la lèvre. Le col est court, faiblement marqué.
+ 1 bord de même cruche.
11 tessons de panse sans traces de feu
1 bord cruche lèvre saillante à parement oblique et gorge sur extrémité supérieure
Pâte beige clair NR=33 :
3 bords de oule à col en bandeaux (3 NMI). Hauteur du bandeau 1=1,6 cm, Diamètre ouverture 1=11 cm , à parement droit et lèvre rectangulaire. Hauteur du bandeau 2=1,9 cm, Diamètre ouverture 2=13 cm, à arête inférieure fondue, confondue avec la base du col. Hauteur du bandeau 3=1,9 cm, Diamètre ouverture 3=14 cm.
1 fragment fond plat repris mais irrégulier, Dia.=10,4 cm, gris extérieur
29 fragments panse avec traces de feu
Pâte clair, inclusions blanches : 1 fragment fond non repris (traces de fil), inclusions blanches. Des enlèvements caractéristiques sur tout le pourtour laisse envisager que celui-ci a été récupéré pour être ensuite utilisé.
Pâte rouge claire, orangé à rouge vif NR=34
1 bord de bandeau en pâte rouge orangé (Hauteur du bandeau=2 cm) à parement droit, lèvre saillante rectangulaire, arête inférieure non saillante.
1 fond plat rentrant en pâte rouge orangé à traces de décollement au fil (NR=4). Dia=12,7 cm, traces de feu
1 fond brûlé en pâte rouge vif avec dépôt + 13 tessons de panse appartenant au même pot
1 fragment de fond en pâte rouge à surfaces noires (NR=3) ; 12 tessons panse
Pâte indéterminée (brûlée) : 5 tessons dont 1 fragment de fond
Pâte grise sableuse : 1 réservoir de lampe à pied. Réservoir avec bec. Avec du noir de suif et de grattage, curage dans le fond du réservoir. Également des traces de peinture rouge sur les parois extérieures du réservoir et dans le réservoir.

ST 1246-US 1245
Fin XIe début XIIe
NR 199
Pâte rose NR=15 : 2 bords de col en bandeau (Hauteur du bandeau=1,7 cm et 1,6 cm) à parement droit ; 11 tessons panse de oules dont 9 avec traces de feu ; 2 fragments de fonds.
Pâte rouge claire à rouge vif NR=32 : 1 bord de bandeau avec traces de feu et dépôt blanchâtre intérieur (hauteur du bandeau=1,7 cm) en pâte rouge vif, parement droit dégagé de la base du col, à lèvre saillante rectangulaire ; 1 fragment de bec tubulaire de cruche ; 2 fragments de fond plat en pâte rouge clair ; 17 fragments de panse en pâte rouge vif, de oule avec traces de feu et dépôt ; 11 tessons panse
Pâte beige NR=92. La pâte peut présenter des nuances de couleur (variantes entre le beige rosé et le beige gris) :
1 oule (manque le fond) à col en bandeau dégagée de la panse (Hauteur du bandeau=1,7 cm), NR=13 en pâte grise, extérieur beige.
1 oule (manque le fond), pâte beige, int. rose, extérieur ; traces de feu, NR=13
2 fragments de col en bandeau, 1 NMI, Hauteur du bandeau=2,1 cm, Diamètre ouverture=12,5 cm en pâte grise sableuse sans inclusions visibles
4 fragments de col en bandeau, 4 NMI, Hauteur du bandeau=1,9 cm dont 1 atypique (résiduel ?), trapu, épais, lèvre moulurée, Diamètre ouverture=11,5 cm
1 fond d'oule globulaire, fond non repris (traces de fil) avec traces de feu, et rentrant.
8 NR fond
1 bord cruche, lèvre saillante, parement oblique et gorge interne
1 anse plate à replis qui s'attache sous la lèvre
1 fragment de fond avec décor peint à la base (fond repris)
52 fragments panse traces de feu dont 1 peinture marron et 3 sans traces de feu à décor peint
Pâte beige rosé intérieur marron NR=6 : 1 oule à col en bandeau dont il manque le fond avec traces de feu. Hauteur du bandeau=1,8 cm, parement faiblement incliné vers l'extérieur, à lèvre rectangulaire saillante et arête inférieure retombante.

Pâte blanche crème NR=18 : 6 tessons de panse et 1 tesson panse de la cruche de US 1244 en pâte blanche crème ; 11 tessons pâte blanche grise ; 1 bord cruche à bec tiré (amorce visible) et à lèvre saillante
Pâte beige à rose à inclusions blanches NR=17
1 oule : fragment bord + panse (NR=5) et fond+panse (NR=8) mais sans jonction en pâte beige rosé et inclusions blanches, à col en bandeau (Hauteur du bandeau=1,6 cm).
1 bord en bandeau, 1 NR, 1 NMI, Hauteur du bandeau=1,5 cm, Dia=10,5 cm. Petit module de oule. Traces de feu avec peut-être traces de peinture rouge sous le col en pâte rose brûlée, inclusions blanches saillantes
1 fragment fond avec décor peint rouge non structuré
2 tessons à décor peint
Pâte grise et rose, extérieur gris peint (coulures marron) NR=4 : 1 fragment fond + panse de cruche, le fond est repris
Pâte rose épaisse, ext. gris : 3 fragments panse de vase de stockage (?) dont 1 avec bande d'argile rapportés digitée
Pâte grise marron : 1 fragment fond avec traces de feu
Pâte indéterminée (brûlée) NR=11 : 10 tessons de panse + 1 de bord en bandeau
Pâte beige : 1 jeton à élément de préhension taillé dans un fond

ST 1252-US 1254
XIe XIIe
NR 3
Pâte blanche à beige : 1 fragment fond non repris, 1 tesson panse extérieur TF (résiduel?)
Pâte rose glaçure verte intérieure : 1 fragment fond coquemar (moderne intrusif?)

ST 1261-US 1260
Moyen Âge Résiduel Moderne
NR 29
Tessons modernes
Pâte beige clair extérieur ocre : 1 coquemar (3 fragments de bords à lèvre droite éversée ; 1 fragment de fond plat ; 7 tessons panse) ; 2 fragments de coupelle (de lampe?) glaçurée partiellement intérieurement vert (H=3,7 cm ; Dia Fd=6 cm).
Tessons médiévaux (résiduels)
Pâte rouge : 1 bord pichet à lèvre en flèche non moulurée ; 1 fragment fond plat lissé ; 3 tessons panse dont 1 en pâte plus épaisse
Pâte rouge clair : 1 fragment fond ; 3 tessons dont 1 plus épais
Pâte beige beige/rosé : 1 anse plate avec décor peint ; 5 tessons de panse de cruche à anse plate
Pâte grise : 1 tesson panse

ST 1262-US 1263
Deuxième moitié XIe (début XIIe)
NR 103
1 lampe sur pied à coupelle intermédiaire complète (NR=3) en pâte beige fine sableuse dense, extérieur rosé ; quelques inclusions rouges.
1 lampe sur pied creux en pâte grise à cœur et extérieurs gris ; des traces de carbonisation de végétaux dans la pâte. Sous le réservoir : cordon avec décor d'impression. Les trois éléments saillants sont manquants (base, coupelle et réservoir).
1 fragment de coupelle intermédiaire de lampe en pâte beige rosé. Le profil de cette coupelle est différent de celle de la lampe 1.
Pâte beige rosé (NR=50) :
1 fragment de cruche à une anse et bec pincé (NR=11). L'anse s'attache sous la lèvre mais la lèvre est écrasée aux intersections avec l'anse pour son maintien en laissant saillir la lèvre. L'anse est plate à replis. Manque le fond et la panse.
1 fond + panse complet (NR=17). Son appartenance à la cruche précédente est incertaine. Décor peint extérieur de bandes se croisant. Décor qui s'installe sur l'extremum de la panse et qui ne descend pas jusque la base du pichet. Le fond est repris et rentrant.
1 fragment de fond ; 21 tessons panse.
Pâte beige fine dense sonore :
1 fragment de col de cruche à bec tubulaire et deux anses plates (NR=6). L'anse disparue s'attache sous la lèvre, amincie par écrasement. Le bec tubulaire est évasé et tangent à la lèvre ; avec des traces de peinture (coulure d'autres pots). La panse est percée de l'intérieur vers l'extérieur pour la pose du bec. La lèvre est saillante rectangulaire retombante et à extrémité supérieure à gorge.
1 anse plate à replis (L=5,1 cm) appartient à cruche précédente ?
21 tessons panse dont 10 avec peinture (décor inorganisé, bandes).
Pâte beige sableuse :
Productions de cruches à bec tubulaire et anse plate avec ou sans décor à la molette et décor peint et finition caractéristique d'un atelier ou plutôt d'un potier.
2 fragments de bord de cruche à anse plate (et bec tubulaire probable) (NMI=1) dont un avec traces de peinture à l'intérieur du pot (coulures d'autres pots en cours de séchage). La lèvre est saillante horizontale relevée (à gorge sur extrémité supérieure). L'anse s'attache en englobant la lèvre mais légère saillie de la lèvre. Une finition après la pose des éléments rapportés est à noter comme éventuel élément caractéristique : l'extrémité supérieure de la lèvre comporte des traces de lissage à l'outil qui se poursuivent sur l'anse et sur l'attache basse de l'anse au niveau de la panse. Le décor peint de couleur orange sur la panse est inorganisé : pseudo-flammules, coulures (NR=5). Absence de véritable col, un léger ressaut sur la panse pour le signaler.
1 fragment de panse de cruche à anse plate et décor de molette sur le col. Un décor à la molette (losangique) est apposé sous le col à la liaison col panse, puis les anses sont posées, pour terminer par la pose d'un décor peint inorganisé de bandes, traînées de peinture se croisant. De même que pour le précédent, des traces de lissage à l'outil sont visibles au niveau de l'attache de l'anse sur la panse. Les enfoncements liés à la pose de l'anse sont visibles à l'intérieur du pot.
5 fragments de panse
2 bords de col en bandeau (NMI=2). HB=2 cm ; 1,7 cm
2 tessons de panse en pâte rouge et rose
3 tessons de panse en pâte grise beige extérieur noir et gris.

ST 1268-US 1269
XIe ? XIIe ?
NR 8
Pâte grise claire : 3 tessons panse extérieur gris
Pâte beige : 3 tessons panse
Pâte semi-fine grise claire à inclusions de quartz et traces de carbonisation et surfaces extérieure et intérieure avec fine pellicule d'engobe (?) avant cuisson : 1 tesson de fond, surfaces grises et marron
Pâte rouge marron : 1 tesson fond

ST 1537-US 1535
Fin Xe XIe
NR 4
Pâte rose à coeur gris extérieur lissé à l'outil et décor peint avec quelques rares inclusions de quartz moyennes : 1 tesson panse
Pâte rose sableuse : 2 tessons panse dont 1 extérieur gris et 1 à décor peint
Pâte beige rose sableuse extérieur rose : 1 fragment de lampe sur pied creux : réservoir + coupelle intermédiaire. abîmé : manque la partie du

réservoir et la partie saillante de la coupelle. Le réservoir n'est pas mouluré : est de profil arrondi (légèrement différent typologiquement de la lampe 1 de 1263).

ST1537-US1536

Fin Xe XIe

NR17

Pâte beige grise : 1 fragment de fond épais

Pâte beige : 1 fragment de bord pot à lèvre saillante horizontale (id. US2083) ; 3 tessons panse extérieur gris

Pâte grise : 1 fragment bord de pot (pseudo-bandeau?) , parement éversé faiblement mouluré et fin ; 1 fragment bord ind.

Pâte rose : 1 fragment bord de cruche à anse plate à lèvre saillante horizontale et traces de décor peint sur l'extrémité supérieure de la lèvre ; 5 tessons panse.

Pâte rose surfaces crèmes : 1 fragment de panse de pot

3 tessons pâte indéterminée

ST1537-US1536 RI 1541 et tombe

Fin Xe XIe

NR58

Pâte blanche beige (NR=15) : 1 bord de cruche (amorce de l'accroche de l'anse) ; 1 fragment de fond (pâte grise ext.) ; 9 tessons extérieur gris ; 4 tessons blancs int. et extérieur dont 2 avec traces de décor.

Pâte beige à rose (NR=19) : 1 fragment de bord de col en bandeau saillant (HB=1,4cm), parement non mouluré à lèvre saillante et arête inférieure non retombante ; 3 fragments de fonds dont 2 gris et un avec décor sur la base ; 14 tessons dont 2 avec décor et 2 avec TF ; 1 bord de bandeau saillant (abîmé : lèvre disparue) HB=1,6cm en pâte rose

Pâte marron à grise (NR=20) : 3 fragments de bords en bandeaux (1,5 < HB > 1,8) à extrémité supérieure fortement inclinée vers l'intérieur du pot et parement épais ; 15 tessons de panse int. extérieur foncé ; 1 fragment de fond int. clair et 1 fragment de fond épais (1,1cm épaisseur).

Pâte à coeur gris extérieur int. beige : 2 tessons de fond

Pâte à coeur rose extérieur int. marron gris : 2 fragments de fonds

ST1537-US1537

Fin Xe XIe

NR1

Pâte beige avec de nombreuses inclusions de calcite :

Petit pichet à anse plate et bec verseur, pincé et tiré décoré de flammules. Fond décollé au fil et non repris. Anse plate appliquée sur la lèvre. Mouluration au niveau du col sous le bec. Base légèrement resserrée. Lèvre saillante rectangulaire non moulurée. Col évasé. Présente des traces feu sous le bec et sur la panse à l'opposé de l'anse. Fond légèrement noirci. Deux niveaux de peinture sur la panse et le fond. Trois séries de trois bandes de peinture rouge foncé faites au doigt recouvrant par endroit des taches de peinture plus claires.

ST1537-US1538

Fin Xe XIe

Pâte beige marron : 1 fond pot (NR=8) + 11 tessons panse appartenant au même pot. Le fond est plat, légèrement rentrant. La surface extérieure est noire.

Pâte beige rose coeur marron : 8 tessons panse

Pâte beige sableuse : 8 tessons panse ; 1 bord col en bandeau (HB=2,1cm) à parement droit, lèvre saillante rectangulaire oblique et arête inférieure dégagée du col retombante (bord intrusif?)

Pâte blanche lisse à décor peint : 1 bord de cruche à lèvre massive saillante et gorge interne ; 4 tessons panse avec décor peint rouge. (production atypique)

Pâte rose sableuse : 1 bord de cruche à lèvre saillante massive horizontale et parement arrondi, 1 bord col en bandeau trapu (HB=1,5cm) à parement oblique, à lèvre fine saillante et extrémité plate et arête inférieure dégagée du col, 1 bec tubulaire de cruche massif, coupé nettement avec traces de peinture à la base (panse percée de l'intérieur pour pose du bec) et dégagé de la lèvre ; 2 tessons de panse

Pâte grise : 2 tessons panse

Pâte semi-fine marron : 1 tesson panse avec inclusions moyennes de quartz

ST1537-US1538 RI 1536-1548

Fin Xe XIe

NR23

Pâte blanche lissée et décor peint : 1 fragment de cruche (id. US1538) avec gouttes de peinture sur la lèvre, 1 tesson de panse

Pâte blanche : 1 bord de cruche à lèvre saillante, parement courbe et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot ; 1 bord de bandeau fin non mouluré (HB=1,6cm).

Pâte blanche extérieur lissé (donne un aspect de surface beige rosé) et peinture rouge (coulure, bande) : 1 tesson panse similaire par son revêtement de surface à US1263.

Pâte blanche extérieur gris : 1 bord de pot à lèvre rectangulaire horizontale saillante

Pâte grise int. extérieur gris foncé : 1 tesson panse pot

Pâte marron grise : 1 bord de pot à lèvre saillante arrondie à gorge ; 1 fragment de fond ; 2 tessons panse.

Pâte rose : 1 bord de bandeau (HB=1,3cm) ; 1 fragment de fond TF ; 2 tessons panse sans TF.

Pâte beige : 1 bord de cruche (?) à lèvre saillante relevée (bord atypique) ; 1 bord de pot à lèvre saillante retombante, parement oblique (id. 1536 RI en pâte blanche) ; 1 tesson panse épais extérieur int. rose

Pâte rose épaisse à marron : 1 fragment de fond plat non repris ; 3 tessons panse

Pâte blanche, coeur rose, extérieur jaune et fines coulure peinture marron : 1 tesson panse épais

ST1537-US1538 RI 1548-1541

Fin Xe XIe

NR2

Pâte beige extérieur gris : 1 bord de pot à lèvre saillante horizontale, parement saillant oblique et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot

Pâte blanche extérieur gris : 1 fragment panse pot

ST1537-US1542

Fin Xe XIe

NR14

Pâte crème (NR=5), 1 fragment de fond de cruche (?) déformé, concave avec agglomérats d'argile ponctuels à la base. Production atypique.

Pâte beige rosé (NR=5) : fragments de panse de pot

Pâte beige : 4 tessons dont 1 fragment de fond et 1 tesson avec peinture orange extérieur

ST1537-US1549

Fin Xe XIe

NR43

Pâte blanche lissée à décor peint (NR=6) :

1 fragment de bord de cruche (le même que 1538-1536 ri et 1538) départ de l'anse visible, la lèvre est écrasée pour l'applique de l'anse avec gouttes de peinture sur la lèvre

4 tessons de panse extérieur lissée beige rosé et traces de peinture (id. 1536-1538 ri et même revêtement de surface que 1563)

1 fragment de fond. Les traces de tournage internes sont fines. Le revêtement lissé beige rosé semble s'être développé uniquement sur la panse. Forme à une ou deux anses ?
Pâte beige à rose (NR=23) :
1 bord de pot à lèvre saillante, extrémité supérieure inclinée, parement étroit légèrement retombant
1 bord de bandeau à lèvre triangulaire inclinée et arête inférieure légèrement saillante (HB=1,7 cm)
1 bord pot lèvre saillante, parement droit, extrémité supérieure inclinée
18 tessons panse dont 11 extérieur gris et TF
1 bord de lèvre relevée appartenant à coupelle de lampe (?) à surface rosée peinte et rouge intérieure ; 1 fragment de fond rentrant.
Pâte beige foncé coeur gris, extérieur lissé et décor peint sur surface grise ; 1 tesson panse
Pâte marron beige : 6 tessons panse dont 2 fond de pot en pâte épaisse de large diamètre, le coeur est alors gris
Pâte rose coeur gris : 3 tessons panse extérieur noir
Pâte beige coeur crème gris : 1 fond (NR=4) rentrant non repris et traces de fil.

ST 1537-US 1563
Fin Xe XIe
NR 17
Pâte blanche extérieur lissé et peinture rouge : 2 tessons panse
Pâte blanche à coeur gris et traces de carbonisation avec quelques inclusions de quartz moyennes et extérieur beige rosé décor peint (lissé?) : 3 tessons de panse
Pâte marron beige extérieur TF : 10 tessons de panse (3 pots distincts) et 1 fragment de fond
Pâte beige rose : 1 anse plate à replis peinte rouge appartenant à cruche ou pichet de petit module (L=2,9 cm)

ST 1546
Moyen Âge Résiduel ?
NR 6
Pâte beige rosée : 3 tessons panse pot
Pâte grise int. extérieur gris : 1 tesson panse
Pâte beige foncé : 2 tessons panse

ST 1546-US 1543 RI 1546
Moyen Âge
NR 15
Pâte rouge : 1 bord bandeau fin XIIe XIIIe (HB=2,1 cm) ; 1 fragment de lèvre de bandeau ronde saillante XIIIe ; 1 arête inférieure de bandeau ; 8 tessons dont pâte rouge fine
Pâte beige : 1 bord bandeau (HB=1,9 cm) à lèvre saillante horizontale et arête inférieure épaisse ; 2 tessons dont 1 peint (XIe XIIe)
Pâte noire sableuse surfaces noires : 1 tesson panse épais

ST 1546-US 1546
Moyen Âge Résiduel ?
NR 6
Pâte beige rosée : 3 tessons panse pot
Pâte grise et surfaces int. extérieur gris : 1 tesson panse
Pâte beige foncé : 2 tessons panse

ST 1558-US 1561
Deuxième moitié XIe
NR 29
Pâte blanche à beige rosé (NR=15) :
1 bec tubulaire de cruche dégagé de la lèvre et panse percée de l'intérieur
1 fragment de col en bandeau (HB=1,7 cm) légèrement mouluré à lèvre saillante horizontale et arête inférieure saillante dégagée du col en pâte blanche int. et ext.
1 fragment de col en bandeau fin faiblement mouluré (HB=1,9 cm)
2 fragments anse plate dont 1 avec décor peint
4 fragments de fonds non repris rentrants ou plat dont 1 avec TF et 1 avec décor peint (flammules?)
6 tessons panse cruche (identique à US 1263) en pâte beige rosé
52 tessons panse dont 17 tessons peints et 12 avec TF.
Pâte indéterminée : 1 bord de pot à lèvre saillante et parement oblique retombant et extrémité supérieure inclinée (XIe) ; 4 tessons épais (XIe)
Pâte rose : 1 bec tubulaire ; 1 fragment de col en bandeau mouluré (HB=1,7 cm) à lèvre saillante arrondie et arête inférieure retombante saillante ; 2 fragments de fonds, 2 tessons panse.
Pâte coeur gris avec traces de carbonisation et extérieur beige : 2 fragments de socle de lampe sur pied, bord arrondi. Dia base : 10,5 cm, NMI=1
Pâte beige rosé : 1 fragment de socle de lampe à pied

ST 1559-US 1541
Fin Xe XIe
NR 11
Pâte rose : 1 bord de cruche à lèvre saillante horizontale à parement arrondi ; 1 fragment anse plate avec décor peint sur le plat de l'anse (bande) et empreinte de pouce au niveau de l'attache avec la panse ; 2 tessons panse.
Pâte beige :1 bord de cruche à lèvre à parement saillant oblique et extrémité supérieure incliné ; 1 fragment de fond ; 1 tesson panse
Pâte grise : 4 tessons de panse

ST 1559-US 1541 RI 1537
Fin Xe XIe
NR 9
Pâte sableuse grise claire à foncé surfaces grises : 3 tessons panse
Pâte beige rosé ; 1 fragment de fond plat ; 4 tessons panse dont 1 seul est clair extérieurement.
Pâte rose surfaces noires : 1 tesson panse

ST 1564-US 1566
Deuxième moitié XIe (début XIIe)
NR 16
Pâte blanche à beige rosé (NR=9) :
1 bord bandeau saillant (HB=1,5 cm) mouluré, à lèvre saillante arrondie et extrémité supérieure plate, arête inférieure arrondie dégagée du col, Dia=11 cm en pâte beige clair int. extérieur clair
1 bord bandeau (HB=1,8 cm), à lèvre ronde saillante
1 bord cruche à lèvre saillante oblique, extrémité supérieure fortement inclinée en pâte beige int. extérieur
1 fragment de panse cruche en pâte blanche fine et accroche de l'anse et gouttes de peinture
1 fragment de fond en pâte blanche avec traces de décor peint
1 fragment de fond plat repris en pâte beige rosé extérieur TF
3 tessons panse.
Pâte rose (NR=3) :
1 bord bandeau (HB=2 cm), mouluré, lèvre saillante triangulaire à extrémité supérieure plate avec arête, arête inférieure du parement retombante
2 tessons panse.
Pâte grise : 2 tessons panse extérieur int. gris.
Pâte indéterminée : 1 bord de cruche à lèvre saillante verticale et gorge interne ; 1 tesson panse.

ST1571-US1570

XIIe XIIIe

NR2

1 tesson panse pâte beige grise fine

1 tesson pâte rouge type Dourdan

ST1578-US1579

Moyen Âge ?

NR3

1 fragment de fond pâte beige fine

1 fragment de panse pâte rose décor peint

1 fragment de bord coupelle à lèvre saillante horizontale pâte beige rosée extérieur int. Forme inconnue.

5.9.2 Zone 2

US2025

Fin Xe XIe

NR151

Pâte blanche à grise foncée (NR=119) :

10 bords de pot ou cruche (NMI=9) de profil tous différents dont :

1 bord oule verseuse à lèvre saillante à parement oblique et extrémité plane avec enlèvements réguliers sous le col

1 lèvre rectangulaire saillante massive

1 bord pot pâte fine coeur gris ext. marron lèvre rectangulaire saillante, parement oblique, gorge interne ; lèvre à section triangulaire et parement droit ; lèvre saillante carrée à parement oblique

2 bords d'oule à col en bandeau fin saillants à parement oblique et lèvre ronde

3 fragments de fond

104 dont 5 avec traces de décor peint

Pâte beige à rose (NR=28) :

2 fragments de bords de cruche à lèvre saillante triangulaire (ou rectangulaire avec gorge) en pâte rose

1 fragment de fond (en pâte grise int. extérieur rose avec traces de carbonisation dans partie la plus épaisse) et coulures rouge.

1 fragment de fond avec traces de décollement et bourrelet d'argile

22 tessons dont 2 avec traces de décor peint

1 tesson pâte beige glaçure vert olive

Pâte semi-fine blanche extérieur gris (NR=1) : 1 tesson

Pâte grise marron granuleuse fine (NR=1) : 1 tesson

1 fragment de fond ind. avec traces de glaçure (très abîmé)

US2045

Fin XIe début XIIe

NR262

Pâte rosé/rouge/marron (NR=78) avec parfois inclusions rouges dans pâte rose/rouge :

6 bords oules à col en bandeau (NMI=4). HB/Dia.=1,8cm/13,5cm ; 1,9cm/12,4cm ; 1,5cm/13,5cm ;1,5cm/13cm.

1 bord lèvre rectangulaire saillante relevée

67 tessons avec TF

3 fragments de fond

1 anse plate moulurée

Pâte blanche à beige (NR=31) :

3 bord d'oules à col en bandeau (NMI=3) dont 1 bord identique à 2095 en pâte beige ; 1 bord (HB=1,8), à parement droit et faiblement mouluré ; 1 bord (HB=2,1) à parement droit faiblement mouluré et aminci intérieurement, lèvre à inclinaison vers l'intérieur. Lèvre saillante horizontale à extrémité plate et peinture rouge

1 bec tubulaire en pâte blanche coupé au couteau. Pas de lèvre. Non tangent à la lèvre, détaché. Panse percée et enfoncée dans le bec. Traces de peinture orange sur panse.

1 bord de cruche, lèvre saillante arrondie massive

1 bord cruche à bec ou oule verseuse à lèvre saillante triangulaire avec gorge et parement droit.

12 fragments de fond (NMI=6) dont 1 en pâte blanche (Dia=10,8cm) et décor peint sur panse de fines coulures

11 tessons pâte beige fine

47 tessons blanc à beige dont 7 à décor peint (fines coulures, dont bandes croisées)

Pâte brûlée (NR=15) : 3 bords dont 2 à lèvre saillante triangulaire à parement droit et 1 ind. ; 11 tessons panse ; 1 fragment fond

Pâte granuleuse fine ocre : 1 bord saillant oblique

Pâte grise à beige avec traces de carbonisation ds parties les plus épaisses : 1 fragment de pied (creux) de lampe avec gouttes de peinture rouge.

1 tesson gallo-romain (sigillée)

US2045-RI 2049

(Fin XIe) début XIIe

NR54

Pâte blanche à beige (NR=29) :

3 bords de oule en col en bandeau (dont 1 même pot que US2045 et 2096 en pâte beige et 1 "protobandeau"

1 bord de cruche, trace de peinture sur extrémité supérieure de la lèvre saillante triangulaire à parement oblique

1 tesson de panse appartenant à la panse de 2036 en pâte blanche rosé à fines inclusions rouges

3 fragments de fond

21 tessons

Pâte beige à inclusions noires (NR=8) : 1 oule à col en bandeau à décor peint. NRBord=1, NRPanses=5 avec 4 à décor + 1 provenant de la ST2035.

Pâte rose (NR=10) :

4 bords en bandeau (NMI=3)

6 panses à décor peint dont 2 à molette losangique (id. 2070). Les 2 tessons à molette et peinture rouge présentent des traces de peinture à l'intérieur du pot également.

5 tessons pâte grise noire

1 tesson céramique non tournée

US2049

Moyen Âge

XIe XIIe

NR21

Pâte blanche rosée : 6 fragments de panse de cruche avec accroche de anse plate dont 3 avec décor peint (départ de virgules ?)

Pâte rosée : 3 tessons

Pâte beige int. marron rosé ext. gris : 3 tessons panse dont 1 avec décor peint

Pâte beige à beige rosé : 6 tessons panse + 1 fragment anse plate attachée sous la lèvre (saillante horizontale) : lèvre écrasée sur les deux bords en contact.

1 tesson pâte noire

1 fragment de coupelle intermédiaire de lampe sur pied en pâte rose à inclusions de quartz parfois saillantes à la surface et inclusions noires.

US2061

Moyen Âge

XIe

NR13

Pâte rose clair : 1 bord oule col en bandeau saillant (HB=1,7cm) épais, parement droit, lèvre très finement moulurée à extrémité plate, 1 bord oule col

en bandeau, lèvre inférieure ronde (collage 2066)
Pâte blanche à beige : 4 tessons
Pâte beige foncé : 5 tessons
Pâte rosé, inclusions quartz : 1 tesson
Pâte grise rosée : 1 tesson

US 2061 RI 2062
XIe
NR 12
Pâte rose à inclusions rouges : 1 fragment de fond
Pâte rose coeur gris : 1 tesson
Pâte blanche à beige (pâte bl. avec inclusions rouges) : 4 tessons
Pâte sableuse rouge foncé : 2 tessons
Pâte grise noire int. extérieur gris noir : 1 bord lèvre saillante relevée parement oblique, 3 tessons pans

US 2062
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR 100
Pâte rose avec fines inc. rouges : 2 fragments de fond, 1 tesson avec décor flammules (?)
Pâte rose : 2 fragments bord pot, lèvre horizontale saillante, extrémité supérieure amincie, 21 tessons
Pâte rouge : 2 tessons
Pâte blanche à beige : 1 bord cruche lèvre saillante, col mouluré, 1 bord pot lèvre en hache, 2 bords lèvre saillante horizontale ,5 fragments fond, 44 tessons dont 4 à décor peint;
Pâte grise noire : 2 fragments bords lèvre fine saillante horizontale, 1 bord lèvre saillante horizontale à parement vertical, 10 tessons, 1 fragment fond
1 tesson en pâte semi-fine coeur rose , extérieur rose, int. gris
1 tesson en pâte semi-fine (incl. moyennes régulières quartz et noires), coeur marron clair, extérieur marron foncé, surfaces beiges
1 tesson pâte beige marron semi-fine
1 tesson pâte semi-fine coeur gris extérieur noir
1 fond de creuset (?) (dia. : 3,6 cm), en pâte granuleuse, inclusions quartz, int. noirci, fissure, pas de traces de dépôt, extérieur vernissé (?) ou fusion des éléments fondants dû à une haute température

US 2063
Moyen Âge
Première moitié XIIe
NR 17
Pâte crème, extérieur décor peint (traînées rouges) : 1 fragment de fond (NR=5).
Pâte blanche : 2 tessons panse dont 1 avec léger décor peint, 1 fond
2 tessons en pâte rose
1 tesson en pâte beige
3 tessons en pâte marron
2 fragments de fond en pâte grise

US 2065
Moyen Âge 11 XIIe
NR 2
1 tesson pâte noire
1 tesson pâte grise à beige

US 2066
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR 7
Pâte beige rosé inclusions rouges : 1 fragment de bord en bandeau (collage avec 2061), 1 fragment bord pichet/cruche à lèvre à parement étroit oblique, 1 tesson
Pâte rouge extérieur noir : 2 tessons
Pâte blanche : 1 bord lèvre saillante parement arrondi, extrémité plate
Pâte grise : 1 tesson

US 2067
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR 11
Pâte grise noire :
2 fragments de bord pot lèvre saillante parement oblique, extrémité supérieure amincie et arête inférieure dégagée du col (Dia=13 cm)
1 tesson
3 tessons en pâte blanche
3 tessons en pâte beige rosé
1 bord en pâte rosé, lèvre fine saillante rectangulaire et parement oblique et extrémité supérieure amincie
1 fragment de bord de couvercle en pâte rose inclusions rouges. Traces de feu sur la partie en contact avec le pot. Dia=13 cm. Traces de décor peint extérieur

US 2068
Moyen Âge
XIe
3 tessons pâte beige rosé
1 tesson lissé noir gallo

US 2080
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR 14
Pâte grise noire :
1 bord pot lèvre saillante parement oblique, extrémité supérieure amincie et arête inférieure dégagée du col (Dia=13 cm) collage avec bord de US 2067.
3 tessons panse
1 fragment de fond en pâte noire extérieur intérieur rosé
Pâte blanche à beige :
1 bord de cruche à lèvre saillante, parement droit, extrémité supérieure amincie.
1 bord de pot à lèvre à parement étroit droit avec inflexion faiblement saillant et extrémité supérieure amincie.
3 tessons panse dont 1 avec décor
1 tesson pâte marron gris int. blanc rosé
1 tesson pâte grise extérieur noir. int. beige foncé semi-fine
1 tesson pâte grise et rose
1 bord en pâte granuleuse beige rosé, extérieur orangé, inclusions moyennes à grosses rouges, de quartz.

US 2087
Moyen Âge
XIe (XIIe)
NR 4
1 tesson en pâte rose
3 tessons pâte claire extérieur gris

US 2088
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR 18

Pâte rose inclusions rouges extérieur gris : 1 bord de pot à lèvre saillante et parement arrondi et extrémité supérieure légèrement amincie ; 1 fragment panse
Pâte blanche à beige : 1 bord de pot en pâte blanche, à lèvre saillante horizontale rectangulaire ; 2 fragments de fond en pâte beige fine ; 1 fragment fond en pâte crème lâche, décor peint ; 2 fragments panse dont 1 avec décor ; 1 fragment fond pâte rose grise
1 tesson en pâte beige noire extérieur
3 tessons en pâte beige rosé dont 1 avec trace de décor peint
1 tesson pâte beige gris inclusions rouges à décor extérieur
2 tessons pâte noire
1 tesson pâte semi-fine grise extérieur marron gris, int. gris beige (inclusions moyennes de quartz, lissage extérieur)
1 tesson granuleux

US 2099
Moyen Âge
XIe
NR 2
1 tesson en pâte granuleuse à coeur gris et extérieur marron ; stries de tournage très marquées. Inclusions de quartz et blanches.
1 tesson pâte beige rosé

US 2100 RI
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 11
Pâte blanche, coeur beige (NR=3) :
2 bords d'oule à col en bandeau dont un (HB=1,9 cm, Dia=13 cm), à parement courbe, non mouluré, lèvre en arête à extrémité plate, et l'autre (HB=2,1 cm ; Dia=13 cm) à extrémité supérieure arrondie et à arête inférieure légèrement saillante
1 tesson panse
Pâte beige rosé (NR=5) : 1 fragment de bord d'oule verseuse ou pichet à bec à lèvre rectangulaire saillante à parement droit et gorge interne ; 1 fragment bord cruche à lèvre saillante à parement oblique id. à celui de l'US 2025 ; 3 tessons panse.
Pâte rosée (NR=5) : 1 bord de cruche à lèvre saillante rectangulaire à parement arrondi et extrémité intérieure enfoncée ; 4 tessons panse

US 2105
Moyen Âge
NR 3
3 tessons pâte beige rosé

US 2107
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR 12
1 bord de pot (Dia=12,5 cm), en pâte beige foncé fine sableuse, lèvre saillante horizontale, parement oblique, extrémité sup. amincie.
1 bord de pot en pâte blanche à fines inclusions rouges et noires. Traces de peinture sur le bord intérieur du pot. Dia.=14,5 cm. Lèvre saillante horizontale à parement oblique et extrémité supérieure et inférieure amincie.
1 bord de pot en pâte rose extérieur blanche à fines inclusions rouges, blanches et noires. Lèvre rectangulaire saillante à parement oblique arrondi.
1 bord de pot/cruche en pâte marron coeur gris, lèvre saillante à parement oblique extrémités amincies. Un amas de pâte sous la lèvre (emplacement anse?) + 2 tessons
1 tesson fond en pâte semi-fine beige extérieur gris int. rose fonçé
1 tesson en pâte semi-fine beige claire à fines inclusions de quartz, extérieur gris.
1 tesson en pâte semi-fine coeur gris ext. int. rose, inclusions de quartz visibles en surface (lissage) avec décor extérieur peint.
1 tesson pâte noire extérieur int. noire
1 tesson pâte beige
1 tesson pâte fine sableuse int. beige foncé, extérieur gris

ST 2004-US 2006
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIIe début XIVe
NR 632
Pâte rouge :
27 fragments de bord d'oules à col en bandeau, haut faiblement saillant, lèvre arrondie (quart de rond) et arête inférieure plus ou moins saillante (NMI : 8) dont 1 bord complet oule grand module. H. Bandeau/DiaOuv : 3,1 cm / 10,9 ; 3,4/13 ; 3,5/14 ; 3,6/14. Un bord complet de oule de grand module (sans TF apparente : conservation ?).
4 bord d'un pot à cuire, oule (NMI : 1), Dia fond : 8,4 cm, DiaOuv : 10,6 cm. Pot à lèvre éversée et à gorge interne. Pâte fine rouge foncé. Traces de feu sur toute la surface extérieure et sur le col. Pas de dépôt intérieur : nettoyé ? Sur la partie haute de la panse, fantôme d'un élément disparu : trace ronde, empreinte (anse ? : douteux car pas assez d'amplitude et pas de fantôme près du col. uniquement sur la panse). Élément de préhension. Fond plat lissé. Bas de la panse également lissée.
2 bords d'une forme ouverte à lèvre éversée de type jatte
3 fragments de bords d'un pichet à anse plate en pâte rose clair (NMI : 1, NMIanse : 1). Variation de la couleur due à la cuisson. Pâte très dense.
2 fragments de bords d'un pichet à anse plate (NMI : 1, NMIanse :1)
1 fragment de bord de pichet à lèvre saillante et parement oblique et gorge interne.
7 fragments de bords de pichet à anse ronde (NMI : 3, NMIanse) : 1 anse complète comprise dans NRBords (rivée col et panse). Dia. bord : 12 cm. Lèvre en flèche à parement oblique avec gorge interne plus ou moins marquée et soulignée de 3 moulures.
24 fragments de fonds indéterminés soit 9 NMIFonds sans traces de feu (fonds lissés, repris. Un fond récupéré (pas de hauteur)
19 fragments de fonds avec traces de feu (NMI : 6). Diamètres variables : 14,5 cm ; 10,2 cm ; 11 cm.
Pâte rose clair, tranche beige :
1 fragment de pichet à lèvre saillante, à parement oblique. La lèvre est écrasée au pouce (3 empreintes) sur 4,5 cm, pas d'attache d'anse visible dans la partie conservée.
1 anse plate asymétrique à deux replis externe et un interne. Appartient probablement au pichet dont la lèvre est écrasée. Un collage avec 2011.
Pâte blanche : 1 tesson panse avec décor peint (flammules)
Pâte marron, grossière, inclusion calcite : 1 fragment fond
Pâte grise : lampe à pied en pâte fine sableuse gris foncé. Le pied de la lampe est tourné et comporte à sa base une coupelle assurant la stabilité et la récupération éventuelle de combustible. Il n'est conservé du réservoir que le fond, glaçuré vert. Pied et coupelle tournés séparément, de même que réceptacle. Un collage avec 2011.
Pâte beige orangé glaçurée vert : Fond de tirelire en pâte beige à beige orangé. Une glaçure de couleur vert très clair recouvre en partie le bas de la panse. La panse est cylindrique à ressauts médians. Chaque angle est marquée par une fine moulure. La glaçure verte s'arrête au niveau du pied de la tirelire (quelques coulures). Le fond est plat et lissé. Une marque au couteau au niveau du pied (de même dimension que l'entaille qui servait probablement à insérer les monnaies).
Pâte épaisse rouge :
Bassin de forme ovale, fond bombé. Monté par plaques. Dimensions incertaines car incomplet.

En restitution : 60 cm de long (ouv. max.), 44 cm de large. H. conservée : 24 cm. Sur la moitié conservée : pas de trou d'évacuation. Lèvre ronde soulignée au col par des empreintes de pouce. Des bandes d'argile rapportées également digitées décorent tout en renforçant la panse : une bande horizontale dans la partie haute sous le cordon de pouces et des diagonales.

ST 2004-US 2011

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIIe début XIVe

NR 132

Pâte rouge :

6 fragments de fonds : 2 avec traces de feu (pichet/oule)

5 fragment de bords de oules à col en bandeau (H. bandeau : 3,1 cm) haut, droit, faiblement saillant. Lèvre ronde éversée vers l'intérieur, arête inférieure faiblement marquée.

2 fragments bord pichet anse plate, 1 fragment anse plate à repli

2 fragments anse ronde rivée

Pâte fine rose clair glaçurée jaune orangée dense. Glaçure fine jaune extérieure. Décor de bandes d'argile rapportées avec décor d'impression.

La pâte est identique à celle de 4152 mais la glaçure est ici très jaune clair :

1 fragment de bord de pichet à anse ronde rivée au col et à la panse et 4 tessons de panse lui appartenant probablement dont un tesson avec un ressaut liaison col/panse, un tesson avec décor de bandes d'argile et décor impression. La lèvre du pichet est en flèche à extrémité supérieure plate et est soulignée de moulures prononcées.

Pâte fine blanche glaçurée jaune et marron

1 tesson panse glaçurée jaune : ressaut liaison col/panse, ressaut glaçuré marron.

Pâte blanche :

1 fragment bord col en bandeau (H. : 2,2 cm) avec trace de peinture orange sur col. Résiduel XIIe.

1 fragment fond trace de peinture orange et 2 grisés extérieur

6 tessons panse dont 2 avec trace de peinture

Pâte rose clair : 2 tessons avec trace de peinture rouge

Pâte rose à blanc, extérieur gris avec bandes d'argile rapporté : 1 tesson

ST 2004-US 2019

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIIe début XIVe

NR 1290

Pâte rouge sableuse :

43 bords d'oules à col en bandeau (NMI : 14).

35 bords de *pichets à anse plate* (NMI : 11), sans bec verseur dont 2 pichets bec tubulaire et anse plate archéo complets. L'un des pichets est perforé au fond de plusieurs trous, 2 bords complets, 1 fragment de bord en pâte plus cuite (variation dans épaisseur de rouge clair à rose). Une anse plate à replis correspond à ce pichet (pâte et profil de la lèvre). Un motif de croisillons sur le plat de l'anse. Quelques pichets présentent des traces de feu dont celui à fond percé de trous qui n'a pas de dépôt intérieur. Un bord a sur le côté opposé à l'anse une trace de feu. Diamètre ouverture : entre 11,2 et 14,5 cm. Largeurs des anses plates : 5,2 cm, 5,4 cm, 5,1 cm, 5,6 cm, 4,9 cm. Elles sont plates, asymétriques à deux replis externes et un interne. Les deux anses attachées aux pichets complets sont identiques (même atelier, même potier) : les deux replis externes sont façonnés de la même manière : le repli gauche est saillant, l'autre est fondu.) Tandis que pour les autres fragments d'anse, les deux replis externes sont saillants.

7 fragments de bords de pichets à anse ronde. (NMI : 3). NMIFonds pichet attestés (fonds lissés bases resserrées sans TF) : 3 Dia. fonds : 9,2 cm ; 10 cm ; 10,4 cm;. Dia. ouv : 11 cm, 12,5 cm dont 1 pichet archéo complet.

Les pichets à anse ronde sont attestés en 3 ou 4 exemplaires. Ils sont à fonds plats, lissés et à bases resserrées. L'anse est ronde, pleine, rivée au col et sur l'exemplaire complet uniquement collée à la panse alors que sur les fragments d'anse ronde qui conservent encore l'attache avec la panse : elles y sont rivées. Sur les petits modules, l'anse serait uniquement rivée au col et sur les plus grands modules (intérieur plus accessible au potier), l'anse est rivée col et panse. Profil lèvre : lèvre en flèche soulignée d'une ou trois moulures.

5 fragments anse ronde dont 2 sont reliés à des fragments de panse : les anses sont alors rivées à la panse.

Pâte rouge foncé grésifiée (NR : 4) :

1 fragment anse plate avec lèvre (pichet petit module). Largeur anse : 3,7 cm. Lèvre saillante arrondie et éversée vers l'intérieur

1 fragment fond à base resserrée (6,5 dia)

Pâte rouge épaisse :

1 fragment de bord de bassin/cuvier à lèvre arrondie sur sa partie supérieure et saillante de part et d'autre du pot (intérieur et extérieur). Décor de pouces sous la lèvre et bande d'argile rapportées horizontale sous la bande d'empreinte.

1 bord de lèchefrite avec trace de feu extérieur

Autres productions :

Pâte fine rose, dense, glaçurée jaune, idem US 4152 : 2 tessons panse.

Pâte blanche : 1 tesson panse

Pâte rose : 3 tessons panse dont 2 avec traces de peinture rouge.

ST 2012-US 2012

Moyen Âge

XIIIe

Renommé 2001

ST 2020-US 2021

Bas Moyen Âge

XIVe

NR 20

Pâte rouge (NR=10) : 10 tessons panse.

Pâte rose orangé glaçurée jaune : 1 tesson panse (R?)

Pâte blanche glaçurée vert moucheté : 1 fragment pichet (liaison col panse)

Grès de Beauvaisis gris-beige : 1 tesson panse (intrusif?)

Pâte rose peinte (NR=3) : 3 tessons (R)

Pâte beige (NR=2) : 1 bec tubulaire de cruche, 1 fond oule (R)

Pâte crème : 1 tesson

Pâte grise : 1 tesson (R)

ST 2020-US 2022

Bas Moyen Âge

NR 2

2 tessons pâte rouge dont 1 avec TF

ST 2023-US 2024

Moyen Âge

Fin Xe XIe

NR 17

Pâte grise marron granuleuse fine (inclusions quartz moyennes) extérieur marron claire rosé (NR=3) : 1 fragment fond bombé repris, 2 fragments panse.

Pâte grise extérieur rose (NR=1) : 1 fragment bord (cruche/pot) - lèvre rectangulaire relevée (Dia.=12,5 cm).

Pâte rose extérieur noir : 1 fragment de fond, convexe, traces de fil

Pâte rose int. extérieur noir : 1 fragment fond

Pâte rose semi-fine : 4 tessons panse dont 1 décor peint

Pâte rose fine : 3 tessons panse
Pâte blanche : 1 tesson panse
Pâte grise int extérieur foncé : 3 tessons panse

ST2033-US2034
Moyen Âge
Fin XIe (début XIIe)
NR22
Pâte beige (NR=11) : 3 fragments bord de cruche à lèvre saillante horizontale relevée (NMI=1), 1fragment fond, 7 tessons panse avec TF.
Pâte blanc-crème (NR=5) : tessons panse extérieur gris.
Pâte beige foncé extérieur marron (NR=2) : tessons panse.
Pâte rose extérieur TF : 2 tessons panse
Pâte noire : 1 fragment lèvre relevée.
Pâte gris-rose : 1 tesson panse

ST2036-US2035

Moyen Âge
XIe
NR42
Pâte blanche à beige (NR=25) dont 6 avec décor peint
1 bord de cruche, lèvre horizontale saillante (en hache). Diamètre ouverture.=14cm. Trace de peinture orangée sur la face supérieure de la lèvre. Cœur rosé de la pâte (partie la plus épaisse).
4 fragments de fonds. Un des s de fond colle avec US2043 (fond complet avec trace de feu).
20 tessons panse (NR=20) dont 6 avec décor peint (dont virgules) et 12 grisé extérieur.
Pâte rose (NR=11) dont 4 avec décor peint
11 tessons panse
Pâte grise (NR=2)
1 bord bandeau saillant, parement non mouluré. Diamètre ouverture=15cm.
1 tesson panse
2 tessons pâte rose inclusions rouges
1 tesson pâte grise extérieur int. rose
1 tesson NPR

ST2036-US2043
Moyen Âge
Deuxième moitié XIe
NR487
Pâte blanc-beige (NR=153) dont 61 avec décor peint parmi lesquels 4 avec molette losangique :
9 fragments de cruche ou oule à bec verseur (dont NR Bord=5, NMI=2). L'un des bords (dia=15cm) présente une lèvre saillante horizontale, à parement étroit oblique et à gorge sur la face externe de la lèvre et à arêtes vives. La pâte est fine, sonore avec quelques inclusions noires. Très discret décor peint sur l'épaule (NR=2). Tandis que l'autre bord : lèvre à parement droit, arêtes rondes : fragment de bec tiré.
2 fragments de cruche (dont NRBord=1, NRBec=1, NMI=2). Bord à peinture intérieure et extérieure (dia=13cm). Lèvre horizontale saillante à parement étroit et gorge intérieure. Le bec est court (2,5cm), en pâte plus lâche et ne perce pas la panse.
1 bord indéterminé, lèvre à parement étroit confondu dans le col et à surface supérieure plane.
1 bord d'oule à col en bandeau faiblement mouluré, Diamètre ouverture=12cm.
8 fragments de fonds (NMI=5). (Diamètre ouverture=9,4cm ; 7,8cm ; 8,5cm). Deux des fonds sont convexes. Traces de décollement au fil. Un des fonds présente une base légèrement resserrée, il s'agit ici d'un fond retaillé portant des traces de feu consécutives d'un réemploi comme lampe ? Les enlèvements ont été réalisés par pression exercée vers l'intérieur du pot pour dégager un tesson (enlèvement semi-circulaire) ou par petits coups pour égaliser. Avec parfois décor peint jusque sur la base (1) voire sur le fond uniquement (1).
132 tessons panse dont 55 peints rouge orangé, virgules (par quatre) avec coulures intérieures, ou coulures extérieures sans organisation apparente. Dont 7 noircis, grisés (sur pâte plus épaisse). 4 tessons appartiennent à un pot avec molette losangique disposée sur épaule. La molette est associée à de la peinture orange (2 rangées de losange). 1 tesson retrouvé en US2025 colle avec cet ensemble de tessons. Panse non peinte (NR=77 dont 22 avec traces de feu).
Pâte blanche rosé à inclusions rouges et décor peint : 5 panses de cruche à décor peint (pseudo-flammules).
Pâte beige à marron (NR=120) :
5 fragments de bords d'oule à col en bandeau (NMI3). Dont 1 col complet, HB=1,5cm. Diamètre ouverture. :10,7cm. Le bandeau est saillant, droit, la lèvre est rectangulaire, inclinée vers l'intérieur du pot, l'arête inférieure est légèrement retombante. 1 bord en bandeau saillant, éversé vers l'extérieur, la lèvre est ronde à surface supérieure inclinée vers l'intérieur du pot. Ces deux oules sont noircies et ont donc servi à la cuisson d'aliments.
4 fragments de cruche à lèvre saillante à parement étroit vertical et infléchi vers l'intérieur du pot (NMI=1). Noirci sur tout le pourtour. Diamètre ouverture=11cm.
1 anse plate peinte avec empreinte pouce (cœur gris).
1 fond. Traces de feu post-cassure. Fond convexe à trace de fil. Enlèvements réguliers tout autour de la base qui laisse penser que ce fond a été récupéré pour être utilisé en coupelle. Dia.=7,2cm.
108 tessons panse dont 50 traces de feu, 10 décor peint et 5 tessons appartenant à un même avec un effet de lissage particulier int. ext. (au peigne ?) avec décor peint.
1 tesson avec graffiti.
Pâte beige rosé :
2 bords d'oule col en bandeau (NMI=2). Hauteur du bandeau : 2cm, Diamètre ouverture : 12,5cm. Bandeau saillant, parement droit, la lèvre est rectangulaire saillante et à extrémité supérieure plane. Cruche (NRBord=6 ; NMI=5). Lèvre à parement étroit saillant avec gorge sur extrémité supérieure de la lèvre plus ou moins marquée ou plus ou moins inclinée vers l'intérieur du pot. Angles du parement aigus ou non. 1 avec son anse plate courte qui s'accroche à la lèvre en la pinçant aux deux bords et avec trace de décor peint sur le bas de l'anse. Archaïsme de certains profils (lèvre épaisse).
Fonds (NR=6, NMI=6). Fonds convexes. 3 avec traces de feu (dont 1 post-cassure). Un avec traces de peinture et feuilleté beige/rouge dans la tranche. Dia=11. Traces de décollement au fil.
94 tessons panse dont 32 avec décor peint rouge (pâte identique St1262), 30 avec traces de feu et 18 avec dépôt intérieur.
Pâte rose à inclusions rouges épaisse : 9 tessons panse dont 5 avec décor peint.
Pâte rose / rouge :
2 bords d'oule à col en bandeau pâte rose (2NMI) Hauteur du bandeau : 2,2cm, Diamètre ouverture :14cm. Bandeau saillant, lèvre et arête inférieure saillante du parement mais sans mouluration marquée. Extrémité supérieure de la lèvre inclinée vers l'intérieur du pot.
3 bords bandeaux pâte rouge foncé (NMI=1). Hauteur du bandeau : 1,9cm, Diamètre ouverture :12cm. Bandeau saillant, parement enfoncé, pas de mouluration, arête inférieure fondue dans le col.
29 tessons dont 1 avec décor peint et 1 avec décor molette losangique et 3 avec traces de feu.
Pâte grise à noire, extérieur int. noir. NR=55 (pâte indéterminée) :

3 bords d'oule à col en bandeau (NMI=3) à parement droit, arête inférieure faiblement marquée, lèvre saillante rectangulaire à inclinaison intérieure. (Hauteur du bandeau=1,8 cm (2 individus) ; 1,5 cm).
1 bord indéterminé
NR Fonds=8, NMI=4. 1 fond complet légèrement convexe. (Dia.=9 cm). Comme pour les fonds précédents complet, il a été retaillé (enlèvements semi-circulaires).
43 panses
2 fragments de base de lampe à pied en pâte rose foncé extérieur marron rose. Dia. base=10 cm env.

ST 2046-US 2047
Moyen Âge
Milieu XIIe
NR 6
Pâte fine dense sonore rose à décor peint (flammules ? coulures orangées) (NR=6) : fragments de panse de cruche ou pichets à anse plate (départ de l'anse)

ST 2051-US 2050
Moyen Âge
Fin XIe Début XIIe
NR 30
Pâte blanche à beige rosé : 1 bord de cruche (ext., int. rose) à lèvre saillante à parement oblique et extrémité amincie, départ d'anse plate sur la lèvre ; 1 bord lèvre saillante rectangulaire massive, trapue ; 16 tessons panse ; 1 fond pâte blanche fine sonore, 1 fond pâte beige grise
7 tessons en pâte sableuse rose/rouge, extérieur noir.
1 tesson pâte noire
1 tesson céramique Argonne décoré à la molette
1 tesson pâte noire granuleuse ou semi-fine

ST 2052-US 2053
Moyen Âge
(XIe) début XIIe
NR 7
Pâte beige fine, extérieur peinture rouge (flammules, coulures) (NR=6) à inclusions rouge et blanche : fragment panse cruche + 1 tesson
Pâte noire int. extérieur noire : 1 tesson panse

ST 2054-US 2055
Moyen Âge
Deuxième moitié XIe
NR 9
Pâte beige rosé fine (NR=3) : tessons panse
Pâte rose clair int. noir : 1 tesson panse (même prod. que dans ST 2036)
Pâte crème : 2 tessons panse
Pâte semi-fine marron-gris (inclusions moyennes) : 1 tesson panse et 1 bord pot, lèvre saillante arrondie
Pâte grise extérieur marron-rose : 1 tesson panse, 1 bord lèvre horizontale saillante

ST 2069-US 2070
Moyen Âge
Deuxième moitié XIe
NR 146
Pâte beige, surfaces rosées (NR=45) avec ou sans traces de feu, avec ou sans décor peint. Le décor peint est de couleur rouge sans organisation apparente (fines traînées rouge, coulées parfois associées à molette losangique.
12 bords d'oules à col en bandeau (NMI : 6). 6 avec traces de feu. Le bandeau est court saillant, la hauteur varie entre 1,6 cm (3 individus) et 1,8 cm (3 individus). La lèvre est rectangulaire saillante à extrémité plane ou inclinée vers l'intérieur du pot, l'arête inférieure du bandeau se détache de la façade du bandeau. La face extérieure du bandeau est verticale. La lèvre est inclinée vers l'intérieur du pot sans qu'il y ait de moulurations sur la face extérieure du bandeau. L'arête inférieure commence à se détacher de la façade du bandeau.
1 bord de cruche (NMI : 1). À lèvre saillante, parement droit et gorge interne ; Diamètre ouverture. ouv. : 10,5 cm.
Fonds NR=4 traces de feu dont 2 avec décor peint. Dia. fond : 14 cm. Traces de décollement au fil.
28 tessons pâte beige dont 1 avec 4 traces de feu et 10 avec décor peint dont 2 avec molette losangique.
Pâte beige NR=28) avec ou sans traces de feu, avec ou sans décor peint. 2 bords d'oule à col en bandeau (NMI :1). Le bandeau est court saillant, la hauteur du bandeau est de 1,8 cm. Le bandeau est légèrement éversé vers l'extérieur, la lèvre est fine et ronde avec une inclinaison vers l'intérieur. Diamètre ouverture. ouv. : 14 cm.
26 tessons dont 2 avec décor et 13 traces de feu
Pâte blanche (NR=52) avec ou sans décor, avec ou sans traces de feu. Homogène avec parfois quelques inclusions rouges.
3 bords d'oule à col en bandeau (NMI : 2). Bandeau court saillant, mouluration de la lèvre peu marquée (H. Bandeau :1,7 cm).
2 fragments de cruche (NMI :2), dont 1 bord à lèvre massive légèrement saillante, extrémité supérieure plane. Diamètre ouverture.=11,5 cm. et 1 fragment d'anse plate
1 fragment de fond
46 tessons dont 7 avec décor peint inorganisé. 14 avec traces de feu, 9 extérieur grisé. Parmi les tessons décorés, 1 de panse de pot dont la suite est dans l'US 2096 du silo 2095
Pâte beige rosé semi-fine (inclusions de quartz moyennes) glaçure jaune, décor en creux. Les inclusions de quartz sont de moyennes dimensions et saillent à la surface.
2 tessons panse appartiennent à un pichet ou à une cruche.
Pâte rose fine (NR=6) : 1 bord oule à col en bandeau, profil identique à celui en pâte beige.
Pâte rouge (NR=1) : 1 tesson panse (correspondant à une oule), intrusif ? Provient de ST 2095 ?
Pâte grise, extérieur fonçé, int. marron (NR :6) : 6 tessons panse dont 1 avec peinture et 1 fond taillé en jeton.
Pâte grise (NR=1) : Réservoir de lampe sur pied en pâte fine sableuse grise, à traces charbonneuses dans la pâte et quelques inclusions rouges. Le réservoir montre des traces de raclage dans le fond : le combustible a été récupéré. Diamètre du réservoir : 5 cm. À bec pincé et tiré.
Pâte grise semi-fine (NR=2) : 1 bord pot (XIe), 1 tesson panse
Pâte semi-fine blanche (NR=1) : 1 bord de pot à lèvre horizontale rectangulaire (XIe)
Pâte semi-fine noire à décor peint rouge inorganisé (NR=2) : 2 tessons panse
Tessons gallo-romains :1 tesson pâte orangée, amphorette, 1 bord pot pâte grise

ST 2071-US 2072
Moyen Âge
Deuxième moitié XIe
NR 129
Pâte beige à rosé (NR=58) : 3 fragments de cruche dont 1 avec bec tubulaire (NMI 2) à lèvre horizontale , parement oblique et gorge à l'extrémité supérieure et traces de peinture à l'intérieur, 48 tessons panse dont 14 avec décor peint, 17 avec TF, 7 fragments de fonds dont 3 avec TF

Pâte blanche (NR=35) :1 bord pot lèvre rectangulaire saillante épaisse (Dia=12,5 cm), 32 tessons panse dont 7 décor peint, 7 avec TF, 2 fragment fond avec TF.
Pâte grise noire (NR=16) : 1 bord en bandeau étroit, 1 lèvre rectangulaire saillante, 1 bord ind., 2 bords de lèvre saillante à parement oblique, 3 fragment fond, 8 tessons panse
3 tessons pâte sableuse rouge noire, 1 tesson pâte grise granuleuse, 1 tesson pâte grise gallo (?), 1 tesson pâte ocre int. extérieur rose à décor peint, 1 tesson pâte rose extérieur gris, 6 tessons ind.

ST 2077-US 2076
Moyen Âge
XIe
NR 9
Pâte blanche à beige (NR=6) : 1 bord pot lèvre rectangulaire saillante (collage avec 2092) en pâte beige gris, 1 bord lèvre rectangulaire fine (Dia=13 cm), 3 tessons panse, 1 fragment fond.
Pâte rose (NR=3) : 3 tessons panse dont 2 avec TF

ST 2079-US 2078 RI 2075
Moyen Âge
(XIe) XIIe
NR 11
Pâte blanche à beige (NR=6) : tessons panse.
Pâte beige rosé à rose (NR=3) : 1 fragment de fond avec traces de décor peint, 2 tessons panse dont 1 avec décor et 1 avec TF.
Pâte grise (NR=2) : 2 tessons panse.

ST 2079-US 2078
Moyen Âge
(XIe) XIIe
NR 6
Pâte rose, inclusions moyennes rouge et blanche à décor peint extérieur et int. (bandes verticales rouge-orangé) : 1 fragment couvercle (rebord noirci).
Pâte beige à rose (NR=5) : tessons panse

ST 2083-US 2084
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 11
Pâte crème : 1 bord pot lèvre rectangulaire saillante. Résiduel milieu XIe ?
Pâte beige rosé rose clair (NR=7) : 1 fragment lèvre rectangulaire saillante relevée fine, 6 tessons panse dont 5 avec traces décor peint dont virgule ou pseudo-flammules
Pâte rouge (NR=2) : 1 bord en bandeau (HB=1,8 cm, DIA=11,5 cm) arête inférieure fondue dans le col (Id. 2095), 1 tesson panse
Pâte rose incl. blanche : 1 bord en bandeau (HB=2,1 cm). Bandeau droit, col droit également. Arête inférieure dégagée du col, parement non mouluré, lèvre à extrémité supérieure plane inclinée vers l'intérieur du pot.

ST 2085-US 2086
Moyen Âge
XIe
NR 5
Pâte rose, décor peint : 1 tesson
Pâte beige décor peint : 1 tesson
3 tessons pâte beige rosé extérieur noir

ST 2089-US 2090
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR 39
2090A
Pâte beige-crème (NR=4) : tessons panse
Pâte beige rosé (NR=9)
4 tessons panse avec TF
1 fragment fond
1 fragment de bord cruche (lèvre fine horizontale avec peinture sur extrémité supérieure de la lèvre.
Pâte blanche (NR=7) dont 1 avec décor peint, 1 fragment fond et 3 avec TF
Pâte grise, int. rose, extérieur noir : 1 tesson panse
Pâte grise à noire (NR=4) : tessons de panse, 1 bord lèvre horizontale (Dia :11,5 cm)
2090B
Pâte beige rosé (NR=8) : 1 bord lèvre horizontale saillante, 7 tessons panse dont 2 avec décor peint, 3 avec TF.
Pâte blanche (NR=4) : 1 bord pot ou cruche à lèvre rectangulaire saillante (Dia 12 cm), 3 tessons panse dont un avec décor peint.
Pâte grise (NR=2) : 1 fragment de bord de pot ou cruche à lèvre rectangulaire (Dia. 10,5 cm).

ST 2092-US 2091
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR 42
Pâte sableuse (nombreuses inclusions de quartz) marron noire (NR=10) : 1 bord de pot ou cruche à lèvre horizontale saillante, extrémité supérieure de la lèvre éversée vers l'intérieur du pot (Dia=13,5 cm).
Pâte fine crème (NR=3) : tessons panse dont 1 décor peint
Pâte beige-gris à structure dense : 1 bord pot lèvre saillante (collage avec 2077), parement oblique, extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot.
Pâte beige sableuse (NR=7) : tessons panse dont 3 avec TF.
Pâte grise (NR=6) : 1 bord lèvre saillante rectangulaire, 4 tessons panse, 1 fragment fond
Pâte beige rosé (NR=7) : tessons
2 tessons pâte grise semi-fine dont 1 avec décor peint
2 tessons pâte grise extérieur beige rosé
1 tesson pâte rose extérieur beige
1 tesson pâte crème structure lâche
1 fragment fond pâte grise

ST 2095-US 2096
Moyen Âge
Deuxième moitié XIe
NR 1
US 2096/2096AC
Pâte blanche NR=48
3 bords d'oules à col en bandeau (NMI=3). La hauteur des bandeaux varie entre 1,8 et 2 cm avec trace de peinture sur l'un d'eux.
1 fragment anse plate de cruche avec des traces de feu à l'extérieur
4 fragments de fonds avec traces de décollement au fil. L'un (dia : 7,5 cm) a été volontairement cassé (enlèvements semi-circulaire) pour être utilisé comme jeton, palet ?
40 tessons panses dont 8 avec décor peint et 1 avec molette losangique.
Pâte blanches, inclusions noires : 5 tessons à décor peint appartenant à une oule dont le bord a été retrouvé dans l'US 2045 (lambeau de sol postérieur).
Pâte beige (NR=39) décor peint (9) :
2 bords d'oules à col en bandeau (NMI=1), Dia.=13 cm, HB=2,1 cm. Faiblement mouluré (2096AC). Des gouttelettes de peinture rouge sur la face interne du bord.

1 fragment anse plate (cruche). Largeur=4 cm. Trace de peinture.
3 fragments fond dont 1 avec gouttelettes de peinture intérieur et extérieur.
34 tessons panse dont 6 avec décor peint, 10 TF.
Pâte rouge/rose (NR=14), inclusions rouges :
2 bords d'oules à col en bandeau (NMI=1). Dia.=13,5 cm. HB=1,7 cm.
1 fragment fond
12 tessons panse avec dépôt
Pâte beige rosé (NR=13) dont 1 peint :
4 bords d'oules à col en bandeau (NMI=3). Mêmes profils de bandeaux que précédents.
1 bord ind.
1 fragment anse plate
9 tessons panse avec décor
Pâte beige foncé (NR=28) :
1 bord cruche, anse plate à lèvre saillante horizontale à dépression interne, anse plate (Largeur=3,6 cm). Petit module.
27 tessons de panse dont 8 peint et 18 TF
Pâte surcuite, noircie, couleur d'origine indéterminé (NR=15) : 2 bords d'oule à col en bandeau (NMI=2) ; 1 bord cruche ; 12 tessons panse, couleur pâte indéterminée (surcuits, noircis)
Pâte beige rosé semi-fine (inclusions de quartz moyennes) glaçure jaune (Production également identifiée dans silo 2069) : 1 tesson panse.
Pâte blanche semi-fine (inclusions de quartz) : 1 bord pot/cruche. Lèvre horizontale saillante, gorge interne.
Résiduels gallo-romains (NR=2) : NPR : 1 tesson panse. Lissée noire : 1 tesson.

2096B (NR=3)
Pâte beige : 1 bord oule col en bandeau massif et non mouluré (HB=1,8 cm), traces de peinture à l'intérieur du col ; 2 tessons panse dont un de cruche avec peinture

2096DE (NR=9)
Pâte beige (NR=4) :
1 bord oule col en bandeau (HB=1,7 cm), parement du bandeau à double inflexion. Lèvre non marquée (id. 1237/Pâte rose). Dia :14 cm.
3 tessons panse dont 2 avec décor.
Pâte blanche : 5 tessons panse dont 1 tesson en pâte plus fine.

2096FG (NR=8)
Pâte crème (NR=5) : 1 bord coupelle (lampe ?) à lèvre confondue avec col, décor peint ext. ; rouge, 4 tessons panse
Pâte beige : 1 bord cruche, lèvre à parement étroit, oblique et extrémité supérieure inclinée.
Pâte grise : 1 tesson panse
Pâte semi-fine blanche : 1 bord pot/cruche lèvre rectangulaire saillante.

ST 2104-US 2103
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 52
Pâte beige (NR=23) :
6 bords d'oules à col en bandeau (NMI=4). Profil faiblement mouluré, arête inférieure dégagée du col mais peu relevée, la lèvre est ronde ou plate (id. 2100) ; un profil est plus trapu que les autres -aucune moulure, extrémité supérieure plane à gorge
1 tesson décoré d'une molette losangique associé à un décor peint (bandes) qui colle avec tessons de US 2043. Pâte lâche.
10 tessons pâte fine sonore
4 fragments de fond (pâte lâche et fine) à décor peint
Pâte beige rosé (NR=8) :
1 bord de cruche avec déformation : bec ? à lèvre saillante rectangulaire relevée et gorge (pâte fine)
1 bord de cruche /pot à lèvre rectangulaire saillante
6 tessons panse dont 3 à décor peint
Pâte beige foncé (NR=18) :
1 bord de oule à col en bandeau saillant (HB=2), lèvre très faiblement saillante et moulurée, extrémité supérieure oblique, arête inférieure légèrement dégagée du parement droit.
1 fragment de fond (NR=3), traces de décollement au fil (Dia=11,5) à TF.
16 tessons de panse avec TF et 5 à décor peint
2 tessons pâte rouge
1 tesson pâte noire sableuse

5.9.3 Zone 3

US 3066
Moyen Âge
XIIe
NR 8
1 tesson panse pichet en pâte blanche glaçurée verte
4 tessons panse en pâte rose clair
1 tesson en pâte rouge épaisse
1 fragment fond en pâte grise semi-fine
1 tesson pâte blanche

US 3106
Moyen Âge
Fin XIIe début XIIIe
NR 16
Pâte rouge : 1 fragment de bord de oule à col en bandeau (HB=2,7 cm), lèvre saillante non moulurée et arête inférieure légèrement dégagée du col, 13 tessons de panse

US 3175
Moyen Âge
Début XIIIe
NR 12
Pâte rouge rosé à vif (NR=10) : 1 fragment anse plate, 4 tessons rouge clair dont 2 à décor peint, 6 tessons à pâte rouge foncé
Pâte blanche : 2 tessons dont 1 avec décor peint

US 3277 RI 3276
Moyen Âge
XIIIe milieu
NR 84
Pâte rouge (NR=74) :
3 bords de couvre-feu (NMI=1) noircie intérieurement et extérieurement à lèvre éversée (parement oblique, H=2,8 cm) légèrement saillante + 2 fragments de panse
5 fragments d'anse ronde pleine avec accroche sous forme de rivets
3 fragments de bords de pichets à anse plate et à bec
1 fragment de pichet à lèvre en flèche soulignée de larges moulures
2 fragments de bords d'oules à col en bandeaux faiblement débordant, à lèvre saillante et arête inférieure rabattue.
1 bord forme large ouverture à lèvre ovale relevée (id. 3276)
4 fragments de fonds de pichet (fonds plats, lissés et repris à la base) dont 1 fragment de fond de pichet à base resserrée, 2 fragments de fond de oule (TF), 1 fragment de fond totalement noirci.
50 tessons panses pichet et oule dont 17 avec TF
Pâte rouge épaisse : 1 fragment de bord de cuvier à lèvre saillante sans digitation sur le col.

Pâte rose orangée glaçure orange (NR=3) : 3 fragments de panse de pichet dont une liaison avec le col (pichet de petit module voire miniature ?).
Pâte beige grise : 3 tessons
Grès du Beauvaisis : 1 tesson intrusif.
Pâte grise sableuse : 1 fragment de pied de lampe identique à celle de la latrine 2004, datée à Saint-Denis des XIIIe et XIVe siècles + 1 fragment de réservoir. Hauteur du parement : 2,5 cm, oblique non mouluré et glaçure verte claire interne.

US 3279

Moyen Âge

Première moitié XIIIe

NR 9

Pichet miniature à anse plate et à bec, en pâte claire sableuse (de couleur rose orangé) recouverte à l'extérieur d'une fine glaçure jaune orangé à verte claire dans les parties hautes. La base du pichet est resserrée, la glaçure ne couvre pas la partie basse. Le fond est plat, la panse est globulaire et le col est quasiment aussi haut que la panse, le bec est pincé, la lèvre est saillante à parement oblique, l'anse est plate, à replis et accrochée à la lèvre. Dépôt d'objets en fer à l'intérieur (clé, clous, fiche?). H=9,1 cm.
1 jeton taillé dans un tesson en pâte rouge
5 tessons panse en pâte rouge dont un avec décor de flammule (sur pâte plus claire)
1 tesson pâte blanche semi-fine
1 tesson en pâte rose épaisse de vase de stockage

ST 3002-US 3014

Moyen Âge

Milieu XIIIe

NR 23

Pâte rouge (NR=17) : 3 bords de pichets à lèvre en flèche soulignée de moulure (Dia=9 cm et 11 cm), 1 fragment de fond plat et lissé, 13 tessons panse pichet et oule,
Pâte orange glaçure orange : 1 tesson
Pâte rouge clair flammule : 1 tesson
Pâte rose à coeur, extérieur et int. blanc : 1 tesson
Pâte rose clair : 1 tesson
Pâte marron clair dense, extérieur TF : 1 tesson
1 tesson NPR

ST 3002-US 3015

Moyen Âge

XIIIe

NR 6

Pâte rouge : 4 tessons de panse, 1 fragment de fond en pâte rouge épaisse (grosse forme)
Pâte grise sableuse : 1 tesson panse

ST 3002-US 3016

Moyen Âge XIIIe

NR 3

Pâte grise : 1 lampe à appendice glaçurée verte intérieurement avec quelques gouttes de glaçure sur le parement et sur l'appendice. Id. lampe des ST 3008, US 3013 (bassin) tant au niveau de la pâte que du décor. Le godet a été cassé dans sa partie supérieure (enlèvements caractéristiques) et a continué à être utilisé une fois retaillé. Du noir de suif sur les tranches. Résiduel?
Pâte beige : 1 fragment de bord de cruche à bec tubulaire et lèvre horizontale saillante, 1 tesson col. Résiduel ?

ST 3006-US 3007

Moyen Âge

XIIIe (deuxième moitié)

NR 524

Pâte rouge :
11 fragments de col ou de lèvre d'oule à col en bandeau. HB=3 ,2 cm ; 2,6 cm et 1 fragment très haut : 4,1 cm (DiaOuv=17 cm). Ce dernier est atypique, peut-être intrusif. La lèvre est saillante et l'arête inférieure faiblement dégagée du col. Le parement est droit ou incliné vers l'intérieur (1 ex), signe de datation basse.
20 fragments de col de cruche ou pichet à anse plate. Un des s est en pâte très rouge, dense et possède un bec tubulaire fin. Intrusif ? La lèvre est à parement oblique, dégagé ou non du col cylindrique. Ce dernier est haut (5,1 cm) ou court (3,6 cm).
10 fragments d'anse plate dont 1 de faible largeur (2,9 cm) (petit module de pichet).
3 fragments de bords de pichet à anse ronde et lèvre en flèche soulignée de moulures à arêtes vives (1 des bords est associé à une anse ronde rivée au col sous la lèvre et massive)
1 fragment anse ronde collée et non rivée à la panse
2 fragments de jatte à lèvre haute faiblement dégagée du col.
1 lèvre droite à parement haut de 2,6 cm et rebord intérieur, DiaOuv=42 cm
1 lèvre fine à parement courbe haut de 3 cm, DiaOuv=42 cm
13 fragments de fond de pichet à anse plate et/ou oule. Les fonds sont lissés, la base est reprise au couteau. Parmi ces s, 4 appartiennent à un pichet à base annulaire de 13 cm de diamètre (pichet de grand module/cruche) en pâte rouge épaisse.
419 tessons panse (oule, pichet, jatte).
Pâte épaisse rouge :
4 bords de vase de stockage à lèvre saillante avec empreintes de pouces sous la lèvre et un (plus ancien) ne présente pas d'empreinte de cordon mais a une bande d'argile rapporté horizontal.
15 fragments de panse en pâte rouge clair
12 fragments en pâte rouge foncé
Tessons isolés
1 fond de tasse en pâte beige engobée jaune glaçure verte (production parisienne)
3 fragments de pichets en pâte rose dense glaçurée jaune
1 fragment de pichet en pâte beige grise à inclusions moyennes de quartz, glaçurée vert clair mouchetée. Glaçure non couvrante.
1 fragment de pichet en pâte blanche rosée fine glaçurée vert clair mouchetée.
5 tessons résiduels céramique commune XIIe (pâte claire et rose à décor de flammules) dont un fragment de bord de petit pichet à lèvre éversée en pâte rose
1 tesson granuleux épais surfaces lissées
2 jetons taillés dans des tessons de céramique, l'un à pâte rose flammulé et l'autre à pâte rouge glaçuré jaune.
TCA : 3 fragments d'éléments de tuile en pâte rouge dont un rebord de tuile plate

ST 3006-US 3040

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe

NR 302

Pâte marron clair à beige rosé (NR=214) :
1 oule archéologiquement complète à pâte beige rosé et surfaces roses et col en bandeau (NR=62) + 42 tessons. Oule à panse globulaire, fond légèrement bombé lissé, traces de décollement au fil quasiment effacées. HB=2,7 cm ; DiaOuv=12,5 cm ; DiaFD=11,8 cm.

1 oule archéologiquement complète à pâte beige foncé et col en bandeau (NR=48). Oule à panse globulaire de moyen module, fond légèrement bombé non lissé, avec traces de décollement au fil concentrique. Bourrelet d'argile écrasé à la base. HB=2,1 cm ; DiaOuv=11,7 cm ; DiaFD=10,6 cm. Bandeau à parement droit, lèvre ronde saillante et arête inférieure dégagée du col légèrement saillante.
1 fond d'oule en pâte grise à marron à décor extérieur de bandes d'argile rapportées (NR=44). La surface extérieure est toute grumeleuse. DiaFD=13,8 cm ; H conservée=14 cm. Fond légèrement bombé, non repris : traces de décollement au fil visibles et quelques agglomérats d'argile sur tout le fond.
16 tessons de panse
2 fragments anse plate de cruche ou pichet à anse plate + 1 fragment de bec
Pâte semi-fine grise, inclusions moyennes de quartz et de calcite (NR=60). La pâte est épaisse, Cruche à anse plate et bec. Incomplète : pas de jonction panse/col, absence d'anse (fantôme des accroches), absence de bec : un simple pincement de la lèvre montre le départ du bec. Le fond est bombé, totalement lissé. Le col est haut (5 cm), une simple moulure marque la liaison du col avec la panse. La lèvre est saillante carrée, à parement droit et légère gorge sur extrémité supérieure. DiaFD=13,6 cm ; DiaOuv=11,8 cm. Archaïsme de la forme et de la pâte.
Pâte claire glaçurée : 1 fragment de fond de pichet glaçure orangé ; 1 tesson panse pichet glaçure jaune
Pâte rouge (NR=17) :
2 fragments de bords de oule à col en bandeau, fragments peut-être intrusifs (HB=3,1 cm, DiaOuv=13,5 cm). Contemporain de l'US supérieure 3007.
15 tessons de panse d'oule
Pâte à tuile (NR=11) : 1 fragment de bord de vase de stockage, lèvre ronde saillante de part et d'autre de la panse en pâte à tuile rose «éclatée « ; 9 éclats de panse de vase de stockage ; 1 tesson pâte rouge épaisse de vase de stockage intrusif
6 tessons résiduels
4 fragments vase stockage pâte sableuse grise beige
2 fragments bords bandeaux et cruche
Pâte beige sableuse glaçure verte externe : tirelire à panse globulaire. La panse est globulaire et marquée de fines stries apparaissant sous la glaçure dans la moitié supérieure de la panse. Le fond est plat. La fente est située juste sous le tenon de préhension.
1 jeton taillé dans un fond d'oule en pâte beige grise

ST 3008-US 3009

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIIe

NR 341

Pâte rouge (NR=299). La pâte est ici caractéristique des productions de Dourdan du XIIIe siècle. Elle est rouge homogène, dense, le répertoire de formes caractéristique également de ce qui se rencontre à cette période (oule à col en bandeau, pichet anse plate et pichet anse ronde.
Oules à col en bandeau (NR Bord : 23, NMI : 15 env.). Les bandeaux les mieux conservés, caractéristiques mesurent 3,3 cm, leur diamètre d'ouverture oscillent entre 12 cm et 14 cm et ont une lèvre ronde saillante, parement droit, arête inférieure fine, panse ovoïde ou globulaire.
+ en pâte noire (sableuse rouge à l'origine comme le montrent encore quelques traces mais couleur modifiée à cause d'une exposition au feu importante) : bord+panse de oule à col en bandeau. NRT : 10, NRBord : 5, NMI : 1. HB : 3,1 cm DiaOuv : 12,6 cm Parement droit et haut, lèvre saillante, arête inférieure très peu saillante
+ un bord bandeau résiduel en pâte rose étroit saillant avec cordon d'argile rapporté de renfort
Pichet à anse ronde : NRBord : 7, NRAnse : 5 (tronçon d'anse ou accroche anse avec panse). Anse ronde massive pleine. Système de rivets pour accroche de anse au col et à la panse, NMI : 5 (dont bord lèvre en flèche soulignée de moulures, dia : 11,5 cm.)
Pichet à col tubulaire et anse plate (NRBord : 6 (lèvre saillante à méplat sur extrémité supérieure) dont un fragment de bec ; NRAnse : 4 (large à replis) ; NMI : 5)
1 fragment de bord indéterminé
14 fonds non brûlés dont en pâte fine 1 fond plat lissé appartenant à un pichet moyen et petit module (DiaFD=9 cm) et en pâte épaisse (NR=13) : fond plat repris et lissé au couteau (trace de lissage que la base). Certains des fonds présentent une base marquée, resserrée et l'un des tessons a sur sa panse une perforation volontaire (DiaFD=13 cm).
Fonds brûlés (NR=24) 14 fonds plats lissés. Les diamètres varient entre 12 et 13 cm. Un des fonds a des perforations volontaires dans le fond semblables à celles de la latrine 2004. Les diamètres des fonds sont équivalents à ceux des ouvertures.
213 tessons panse dont 147 sans TF appartenant à des pichets.
Pâte à tuile rouge (NRT=9) : 7 tessons de panse ; 1 poignée d'une lèchefrite ; 1 poignée de couvercle
Pâte beige semi-fine (NR=25) à inclusions de quartz et calcite moyennes inégalement réparties dans la pâte et visibles en surface. À structure lâche. Qlq dépôt de glaçure jaune (dépôt involontaire ?). NMI=1 pichet élancé à anse plate et col haut terminé par une lèvre en flèche soulignée de moulure. Production caractéristique. Probablement Orléanais.
Pâte blanche et rose (extérieur), et glaçure vert foncé mouchetée (NR=2) : 1 pied pichet tripode nervuré (effet décoratif), 1 fragment panse avec décor de bande d'argile rapportée à décor en creux
Pâte rose à structure fine dense glaçurée orange sur engobe orange (NR=3) :1 fragment de bord de pichet à lèvre fine saillante rectangulaire, 2 tessons panse
Pâte blanche glaçurée verte claire : 1 tesson panse
Pâte marron grise dense int. orange avec qlq inclusions de quartz : 1 tesson panse (Orléanais?)
Pâte blanche : 1 bord oule col en bandeau
1 fragment lampe à appendice en pâte noire grise à glaçure verte dans godet et sur parement.

ST 3008-US 3047

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIIe ?

NR 170

Pâte rouge
Oules à col en bandeau : 4 archéologiquement complètes dont une intacte + qlq bords. (NR=53)
n° 1- intacte NR=1. Traces de feu. Fond bombé, base lissée au couteau. Col dégagée de la panse (surélevé) H=18,5 cm ; DiaOuv :12,5 cm ; DiaFD=11,5 cm env., HB=3,1 cm, lèvre saillante. Extrémité supérieure plate à gouttière, arête peu dégagée du col
n° 2- archéologiquement complète NR=17. TF. Nombreux éclats sur la panse (coup de chaud). Fond légèrement bombé, lissé. Base lissée au couteau. H=17,5 cm, DiaOuv=12,2 cm, DiaFD=11,8 cm, HB=3,3 cm. Même profil que 1.
n° 3- Archéologiquement complète NR=9. TF. Qlq éclats sur la panse. Fond plat, lissé. Petit module
H=11,8 cm, DiaOuv=9,5 cm, DiaFD=7,5 cm, HB=2,6 cm. Lèvre saillante inclinée vers l'intérieur, arête inférieure peu dégagée du col.
n° 4 : Archéologiquement complète NR=24. Pâte rose et grise, surface grise. Cuisson probablement mal conduite. Fond concave lissé. Bourrelet

d'argile à la base : effet décoratif ? H=14,8cm, DiaOuv=12,5cm, DiaFD=9,4cm, HB=2,9cm. Lèvre saillante, extrémité plate inclinée vers l'intérieur du pot, arête inférieure dégagée du col.
+ Bords bandeau NR=6, NMI=1, DiaOuv=12,5cm ; HB=3,2cm, lèvre saillante à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot et arête inférieure légèrement saillante peu dégagée du col.
Pichets anse plate / anse ronde (NR=44) :
4 pichets dont 2 à anse ronde (1 complet et 1 intact pour sa moitié supérieure mais fond manquant) et 2 à anse plate (1 intact et 1 archéologiquement complet) et à col tubulaire sans bec.
2 fragments anse plate
1 fragment pichet lèvre en flèche soulignée de moulures
1 *Pichet à anse ronde*, NR=2, quasi intact, à anse ronde rivée au col et à la panse. Lèvre en flèche soulignée de larges moulures sur tout le col. Col haut évasé. Liaison col panse marquée par un large ressaut. Sur pied cintré et mouluré. Stries sur la panse ; quelques éclats sur la panse. Fond concave. Pichet très mouluré : imitation de modèles métalliques ? H=16cm, DiaOuv :10,2cm, Hcol=6cm, Hpied=1,1cm, DiaFd=8cm
1 *Pichet à anse ronde*, NR=1. Manque le fond sinon intact dans sa moitié conservée. À anse ronde rivée au col et à la panse. Col tubulaire légèrement évasé. Lèvre en flèche soulignée de larges moulures (3) et à extrémité plate. Liaison col panse faiblement marquée. Panse globulaire. H. conservée=15,5cm, DiaOuv=11,2cm, Hcol=7,5cm
1 Pichet à anse plate et col tubulaire, intact, NR=1. À anse plate accrochée sur la lèvre et sur la panse. Lèvre saillante à extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur avec gorge. L'anse forme un angle aigu. Ressaut à la liaison col panse. Fond plat et lissé. Base reprise au couteau. Stries de tournage sur la panse : effet décoratif. H=17,5cm, Largeur Anse=4,5cm, DiaOuv=10,7cm, DiaFD=9,3cm, Hcol=5,7cm
1 Pichet à anse plate et col tubulaire, NR=14 + éclats circulaires. Nombreux éclats intérieur et extérieur. Morphologie de la lèvre et de la base proche des pichets à anse ronde. Lèvre en flèche avec fines moulures sur le col. Fond plat. Base avec bourrelet d'argile. Absence de liaison col panse. H=17,5cm, Largeur anse=4,2cm, DiaOuv=10,8cm, DiaFD=8,3cm, Hcol=5,4cm.
+ 1 pichet à anse plate et col tubulaire dont ne sont conservés que la panse et un fragment de col (NR=26). Quelques collage avec 3009. La pâte est rouge à cœur mais les surfaces extérieures et intérieures sont beige marron. Pichet de grand module. DiaFd=11,5cm.
Fonds indéterminés (NR=8). 1 fond utilisé comme écuelle (NR=3) : Une moitié inférieure complète probablement récupérée en écuelle au vu des enlèvements, des découpes caractéristiques. Fond plat, lissé. H. conservée=11cm. DiaFd=12,4cm. + 5 fragments de fond indéterminés.
57 tessons panse

ST3008-US3048
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIIe
NR2
Pâte rouge (NR=2) : Un fond de pichet à anse ronde de petit module, à base resserrée. L'anse est rivée (empâtement intérieur et extérieur autour de l'anse). En pâte rouge mais noirci intérieur et extérieur car niveau organique. DiaFd=8cm

ST3018-US3019
Moyen Âge
XIIe XIIIe
NR76
Pâte rouge Dourdan (NR=39) :
3 fragments de bords de oules à col en bandeau (HB=1,9cm ; DiaOuv :10,4cm (parement à arête inférieure saillante épaisse et lèvre ronde) / HB=2,5cm ; 11cm (parement oblique à arête inférieure dégagée du col et lèvre en flèche) / HB=2,1cm / 10cm (parement droit à lèvre ronde saillante sans arête inférieure)
3 fragments arête inf. bandeau ; 12 tessons panse, 1 fragment fond
3 fragments de bec tubulaire (NMI=2), 1 fragment de bord de cruche/pichet : fine lèvre rectangulaire saillante
Pâte dite à tuile : 1 fragment de bord de cuvier, lèvre triangulaire saillante, digitation sous la lèvre ; 2 fragments de panse de cuvier ou vase de stockage dont 1 avec bande d'argile rapportée ; 1 fragment de fond plat.
Pâte rouge clair à rose clair (NR=23) :
6 fragments de bord d'oule à col en bandeau (NMI=1) , HB=2,8cm, DiaOuv=14cm avec possible trace de peinture orangé sur le col. Parement droit, lèvre ronde saillante, arête inférieure marquée par une inflexion. Ces fragments de bords pourraient coller avec le fragment de panse (NR=4) avec un cordon d'argile digité en pâte rosé et trace de peinture sur la cordon (pas de liaison)
9 tessons panse
2 fragments de fonds dont 1 avec trace de peinture
2 fragments de fond avec fort dépôt
1 fragment de fond brûlé (NR=5)
1 fragment anse plate avec flammule
1 fragment bord cruche avec départ de l'anse plate.
Pâte rose dense glaçurée jaune (NR=1) : 1 fragment anse ronde pichet (similaire à US2011). Glaçure fine non couvrante à l'arrière avec tâche verdâtre. Intrusif probable.
Pâte crème, structure lâche (NR=3) : 1 pichet miniature
Pâte à coeur rose extérieur gris : 3 tessons panse
Pâte beige : 1 fragment bord ind, 2 tessons panse dont 1 avec bande d'argile rapporté et fines traces de décor peint
Pâte grise noire semi-fine : 1 tesson

ST3018-US3020
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe
NR88
Pâte rouge sableuse Dourdan : une oule à col en bandeau saillant - NR=23
Pâte fine blanche : une cruche à deux anses plates et bec tubulaire NR=65 et décor de flammules
Pâte rose peinte : 1 tesson liaison col panse cruche avec une flammule

ST3024-US3025
Moyen Âge
Fin XIIe début XIIIe
NR43
Pâte rouge clair flammulée (NR=19) : 1 bord et une panse de cruche/pichet à anse plate et un fragment de bord.
Pâte rouge (NR=12) :
2 fragments de bord de pichet à lèvre rectangulaire saillante
1 bord d'oule à col en bandeau (4 fragments) HB=2,7cm à lèvre saillante en flèche, arête inférieure dégagée du col
1 fragment de bord d'oule à lèvre aplatie et arête inférieure horizontale
5 fragments de fonds avec trace de décollement au fil
32 tessons de panse dont avec TF
Pâte rouge épaisse (NR=4) : 1 fragment de couvre-feu brûlé intérieurement, 3 fragments de panse
Pâte blanche, extérieur rosé : 4 tessons de panse
1 tesson pâte grise
1 tesson pâte à coeur blanc, extérieur rosé glaçure verte : 1 fragment de col de pichet
Résiduel gallo=2 tessons pâte rouge engobé blanc (1 bord amphorette et 1 fragment anse plate)

ST 3029-US 3030
Moyen Âge
XIIe (XIIIe)
NR 3
Pâte rouge : 2 tessons de panse de vase de stockage
Pâte beige marron, extérieur gris : 1 tesson panse

ST 3029-US 3031
Moyen Âge
(XIIe) XIIIe
NR 41
Pâte rouge (NR=19) : 1 bord bandeau (HB=3,1 cm), lèvre ronde saillante, arête inférieure légèrement dégagée du col ; 1 bord jatte à parement droit saillant, extrémité supérieure formant un rebord (Dia=36 cm env.) ; 17 tessons de panse dont avec TF et dépôt blanchâtre sur plusieurs.
Pâte rose (NR=10) : 1 fragment de panse (NR=5) à décor de flammules oranges (par 4) ; 5 tessons panse
Pâte beige glaçure verte mouchetée : 1 tenon de tirelire ; 1 tesson panse pichet (production parisienne?)
Pâte claire fine (NR=4) : 1 bord bandeau étroit ; 1 tesson épais panse à flammule ; 1 tesson rose int. et ext ; 1 tesson panse
Pâte coeur rose, extérieur gris : 1 tesson épais
1 lampe à appendice en pâte marron semi-fine à inclusions moyennes de calcite et quartz, surfaces orange foncée et glaçure intérieure verte marron dans le réservoir. Les inclusions blanches saillent sous la glaçure. Seule la partie inférieure du réservoir est conservée. Production de l'Orléanais probable. Peut-être résiduelle.

ST 3032-US 3033
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIIe début XIVe
NR 45
Pâte rouge (NR=36) : 2 fragments de bords de pichet à lèvre en flèche et anse ronde/ovale rivée au col et à la panse ; 2 fragments d'anse ronde/ovale ; 5 fragments de fond ; 21 tessons de panse de pichet ou oule ; 6 tessons de panse de couvre-feu
Pâte rouge épaisse (NR=5) : 1 bord de lèchefrite ; 1 fragment de fond de lèchefrite ; 3 fragments de bords de vase de stockage dont un à parois lisses et sans décor ni empreinte
Pâte beige : 3 tessons de panse
Pâte grise semi-fine : 1 tesson panse

ST 3038-US 3039
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 18
Plusieurs sacs correspondant à des passes (?) différentes ?
US 3039
Pâte rose claire à fines inclusions rouges : 1 fragment de base de bec tubulaire (panse percée de l'intérieur vers le bec) ; 1 fragment de panse avec gouttelettes rouges et accroche anse plate
Pâte rouge clair : 1 tesson panse avec trace peinture rouge
Pâte crème : 1 fragment fond
Pâte marron rose : 1 fragment de fond non repris à base resserrée
Pâte noire : 1 tesson panse
US 3039, M.4-5
Pâte rose extérieur gris noir : 1 fragment de fond non repris plat
Pâte crème : 1 tesson avec décor peint
Pâte rose, surf. int. et extérieur rose foncé : 1 fragment panse cruche avec gouttelettes orange
Pâte rose : 1 tesson avec gouttelettes orange
Pâte rouge sur. int. extérieur noire : 1 fragment de fond
US 3039, M.5-6
Pâte rose : 2 tessons panse cruche avec décor peint dont l'un présente des bandes horizontales rouges
Pâte crème sableuse et rugueuse à inclusions rouges : 1 fragment de fond (NR2)
Pâte marron clair : 1 tesson avec large coulure
2 tessons pâte blanche

ST 3043-US 3044
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 3
Pâte blanche, inclusions noires : 1 fragment panse
Pâte rouge : 1 fragment fond, extérieur TF
Pâte beige : 1 fragment panse

ST 3049-US 3050
Moyen Âge
Fin XIIe XIIIe
NR 28
Pâte rouge (NR=24) : 1 fragment bord pichet à lèvre saillante et gorge interne ; 1 fragment anse plate ; 2 fragments lèvre ronde saillante de col en bandeau ; 18 fragments de panse dont TF ; 2 fragments panse en pâte rouge épaisse
Pâte rose : 1 arête inférieure de col en bandeau saillante horizontale ; 1 bord de pichet
Pâte beige et rose (bicolore) engobée orange et glaçurée verte foncé (NR=1) : 1 fragment de bord de pichet à lèvre en flèche à larges moulures sur le col. Une fine bande d'argile part du col en empiétant sur les moulures. La glaçure ne couvre pas l'extrémité supérieur de la lèvre.
1 tesson résiduel en pâte claire sableuse

ST 3056-US 3058
Moyen Âge
Deuxième moitié XIVe voire peut-être XVe
NR 16
Pâte rouge (NR=10) : 1 fragment de bord de pichet à lèvre en flèche très fine et col lisse. La pâte est ici très fine, très dense, légèrement brillante ; 1 fragment de col sans liaison marquée avec la panse ; 3 fragments d'anse ronde dont une fine ; 1 fragment de fond d'oule ; 3 tessons de panse.
Pâte rouge épaisse : 1 fragment de bord à lèvre ronde saillante
Grès du Beauvaisis (NR=2) : 1 petit pichet (fragment de fond et fragment de panse/col), intrusif ?
Pâte grise à inclusions moyennes surfaces roses : 1 tesson de panse
Pâte marron grise à inclusions de quartz et glaçure orange intérieure : 2 fragment de fonds glaçuré intérieur

ST 3060-US 3061
Moyen Âge
Fin XIIe Début XIIIe
NR 169
Pâte rouge (NR=137) :
Oules à col en bandeau (NR=38 ; 3 NMI) :
1 oule archéologiquement complète (NR=32 ; NRBord=1). En pâte rouge vif avec dépôt blanchâtre intérieur. Avec traces de feu. Fond repris et bombé avec encore qlq dépôt d'argile à la base. La panse est globulaire, l'extremum est situé à mi hauteur du pot. HB=2,5 cm ; DiaOuv=12,6 cm ; DiaFd=10 cm. Parement droit, lèvre saillante, arête inférieure saillante dégagée du col.
1 fragment de bord NR=5 ; en pâte rouge clair. HB=2,8 cm ; Parement droit, lèvre ronde saillante, arête inférieure horizontale saillante. Avec décor de bande

d'argile digitée partant de sous le col. DiaOuv=14 cm env.
1 fragment bord lèvre triangulaire saillante, HB inconnue.
Pichet/cruche (NR=3) :
1 fragment de lèvre rectangulaire fine saillante
1 fragment anse plate
1 fragment anse plate + bord en pâte rouge-marron (cuisson mal conduite) ; lèvre rectangulaire saillante ; l. anse=5,7 cm.
Fonds (NR=6) dont 3 fragments pichet sans TF, 3 fragments oules avec TF et dépôt. Les fonds sont repris mais ont encore pour certains qlq dépôts d'argile à la base.
90 tessons panse dont 50 tessons avec TF
Pâte rouge épaisse : 1 tesson panse.
Pâte rose clair : 2 fragments de fonds et 4 tessons panse
Pâte fine claire sableuse (beige à clair) (NR=15) : dont 2 fragments fond, 1 tesson pâte blanche glaçurée vert foncé (avec fantôme des bandes d'argile) et 2 tessons à décor peint sur pâte blanche fine (peinture marron et rouge)
Pâte grise à noire : 4 tessons panse
Pâte grise extérieur intérieur beige inclusions blanche et rouge : 1 tesson
Pâte blanc rosé, int. mauve-violet, extérieur beige avec tache de peinture orange : 1 tesson
1 jeton taillé dans tesson
2 tessons gallo-romains (NR=2)

ST 3060-US 3079
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe début XIIIe
NR 21
Pâte rouge (NR=19) :
1 bord oule à col en bandeau ; HB=2,6 cm ; lèvre haute mais faiblement moulurée, arête inférieure non marquée
1 fragment de fond (NR=3), Dia=11 cm ; concave. Traces de fil encore visibles, fond non repris.
17 tessons dont 5 avec TF et fort dépôt intérieur et 1 en pâte plus claire avec de fines flammules (presque invisibles sur la pâte rouge).
Pâte claire, rose à blanche (NR=3) dont 1 fragment de bord en bandeau (HB=2,4 cm) à lèvre ronde saillante et arête inférieure dégagée du col mais non marquée.

ST 3070-US 3071
Moyen Âge
Première moitié XIIIe
NR 50
Pâte rouge homogène (NR=40) :
1 bord col en bandeau, lèvre ovale droite non saillante et arête inférieure horizontale. HB=2,8 cm
2 bords pichets, lèvre saillante carrée + 1 fragment anse plate
1 bord jatte/couvre-feu
1 fond forme ouverte, brûlé intérieurement
34 tessons panse
Pâte rouge épaisse (NR=5) : 5 tessons panse
Pâte rose : 1 fragment anse plate, 1 tesson panse avec décor flammule
Pâte grise extérieur marron : 1 tesson
Pâte blanche à fines inclusions noires et glaçure fine jaune à vert clair : 2 tessons panse dont un avec pastille conique

ST 3070-US 3072
Moyen Âge
Fin XIIe début XIIIe
NR 97
Pâte rouge (NR=68) :
4 bords d'oules à col en bandeau (HB1=2,7 cm, lèvre ovale verticale, arête inférieure horizontale (id. 3071 et 3022) / HB2=2,6 cm, lèvre saillante horizontale et arête inférieure non marquée, Dia=12 cm
4 fragments de bords de pichets à col haut et 3 fragments anse plate dont 1 avec départ de bec. À lèvre rectangulaire saillante et col avec une moulure ou à lèvre fine saillante et plusieurs moulurations sur le col (DiaOuv=9,5 cm).
1 fragment de jatte ou couvre-feu, DiaOuv=40 cm.
56 tessons dont 14 avec TF, 1 bande d'argile digitée, 1 fragment de panse moulurée
Pâte à tuile rouge (NR=17) : 2 fragments de bords de vase de stockage (lèvre saillante soulignée d'empreintes de pouces sur le col) ; 15 tessons panse avec décor de bandes d'argiles rapportées.
Pâte rouge clair, incl. rouges (NR=6) : 1 fragment oule avec bande d'argile rapportée sur la panse ; 1 fragment bord de lèvre d'un col en bandeau ; 1 fragment de fond non repris avec trace de fil de diamètre 11,3 cm ; 1 tesson panse
Pâte grise intérieur extérieur rose foncé à coulures verticales et horizontales : 1 fragment de fond
Pâte beige à flammule orange : 1 tesson panse
Pâte marron à coeur, extérieur orangé et marron, incl. moyennes inégales blanches et de quartz : 1 fragment de fond (importation?)
Pâte fine rose (qlq incl. rouges visibles) glaçuré jaune extérieur avec bande d'argile rapportée : 2 tessons panse de pichet. Avec moulure sur le haut de la panse et fine bande d'argile rapportée couverte d'une glaçure légèrement différente de celle de la panse. Cette dernière est recouverte d'une glaçure jaune tandis que sur les bandes d'argiles : vert clair. La bande d'argile est fine, prend départ au niveau de la moulure et ne comporte comme décor que de petites impressions en forme de larmes très espacées.

ST 3070-US 3073
Moyen Âge
XIIe XIIIe
NR 14
Pâte rouge : 1 fragment anse plate avec bord écrasé au pouce ; 1 fragment fond ; 12 tessons dont 3 avec TF et 1 panse moulurée.

ST 3080-US 3081
Moyen Âge
Fin XIIe début XIIIe
NR 189
Pâte rouge clair (NR=39) :
Pichet à anse plate et à bec archéologiquement complet : Pichet de petit module. Avec traces de feu sur le devant. Manque le bec. À décor subtil, discret de flammules (très peu visibles sur la pâte rouge exceptées dans la partie basse). Pâte à surface lissée, groupe de trois ou quatre flammules. Un groupe de flammules remontent jusque sur le col. Col haut avec moulure en son milieu (sous le bec). La lèvre est saillante, à parement arrondi avec une gorge sur son extrémité supérieure. L'anse est plate, à replis, large de 3,5 cm. À fond plat. Fond non repris : traces de fil encore visibles et bourrelet d'argile à la base. H=15 cm, DiaFd=8,6 cm.
Pâte rouge (NR=146) :
Oule à col en bandeau : 1 archéologiquement complète. NR=25. Oule trapue, panse large. Fond concave. Le bandeau est droit, la lèvre est fine, ronde saillante de part et d'autre du parement à extrémité supérieure plate et horizontale, l'arête inférieure est faiblement saillante. DiaOuv=11,9 cm, DiaFd=11,2 cm, H=1 5 cm, HB=2,4 cm + 3 bords en bandeau (HB=2,5 cm et 3 cm) dont 2 à TF à lèvre mouluré et arête inférieure saillante à l'axe du parement.
Pichet à anse plate (NRBord=12) : ou 4 NMI pichets à bec. Pas de pichet à col tubulaire simple sans bec + 1 fragment d'anse plate (largeur : 3,9 cm).

Les profils sont identiques : parement étroit, lèvre rectangulaire saillante avec gorge sur extrémité supérieure. Une moulure sur le col sous le bec. Bec plus ou moins pincé : plus ou moins ouvert. Un bec est avec des traces de feu sur le devant.
Fonds (NR=32) dont 1 fond et panse moulurée en pâte rouge vif appartient à pichet de petit module, 1 1 fond en pâte rouge clair épaisse, stries de tournage très appuyées intérieurement, 1 fond en pâte rouge marron (oule de petit module)
74 tessons en pâte rouge clair à vif dont 12 TF et 4 à flammules sur pâte claire.
Pâte à tuile rouge : 2 tessons panse
Pâte beige à structure lâche et glaçure verte extérieure : 1 fragment de pichet
Pâte fine blanche à fines flammules orange : 1 tesson

ST 3088-US 3088
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 1
1 lampe à appendice avec bec verseur, pâte fine sableuse, gris foncé à rose.

ST 3088-US 2001
Moyen Âge
XIIe XIIIe
NR 100
Pâte rouge sableuse :
1 *pichet à col haut et à anse plate* (fond + fragment de bord), NRBord=2 ; NRFond/panse :13, NMI=1, à lèvre saillante, parement étroit oblique et gorge interne. Liaison col panse marquée par un ressaut. Panse globulaire. Fond repris lissé, Dia=10,6 cm. Pichet similaire à US 2019 de la latrine 2004 (niveaux les plus anciens de la latrine).
Oules à col en bandeau haut et faiblement saillant (NRBord=6, NMI=3) DiaOuv=Entre 11 et 15,5 cm. Hauteur du bandeau entre 2,1 et 3,2 cm
Fonds (NR=4). Avec traces de feu. Repris
67 tessons panse dont 30 tessons avec TF.
Pâte rouge clair : 1 fragment bord pichet à col droit : le col est plus court que pour les pichets en PR.
Pâte rouge épaisse :
Vase de stockage (NR=3, NMI=1) : Fragment bord + panse d'un vase de stockage. Forme indéterminée (peut-être rond dia=35 cm ? ou ovale). La lèvre est ronde, aplatie sur son extrémité supérieure, saillante de part et d'autre de la panse. Elle est soulignée d'un cordon d'empreinte de pouces, et renforcé par des cordons d'argile rapportée, 1 tesson panse
2 tessons pâte blanche sableuse extérieur TF
1 tesson pâte rose avec trace de peinture

ST 3088-US 2002
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe
NR 157
1 bord pot gallo pâte rose lissée noir.
Pâte sableuse rouge clair à rouge foncé :
Oules à col en bandeau saillant (NRBord=20, NMI=7). Diamètre d'ouverture entre 12,5 cm et 15,6 cm, hauteur du bandeau entre 2 cm et 2,5 cm.
Fonds avec TF (NR=9, NMI=5). Fonds avec TF NMI=3 (Dia=13 cm. Oules de grand module). Fond sans TF (1) : Dia =9 ; 11,5 cm.
2 fragments anse plate (NR=3, NMI=2). Largeur=5,6 cm, 5,5 cm. Les bords d'une des anses plates sont prolongés sur la panse par des cordons d'argile avec digitation. Anse plate à replis, le repli supérieur est digité (sur la partie conservée)
94 tessons de panse dont 40 avec TF et 13 avec dépôt intérieur
1 tesson vase de stockage ou TCA ?
Pâte blanche, cœur rose : 12 tessons panse dont 10 avec TF, 1 avec décor peint marron ; 2 tessons panse ; 1 fragment arête inférieure de bandeau
Pâte rose, int. beige extérieur TF ou rose : 1 fragment fond, 3 tessons panse
Pâte rose, extérieur beige : 2 fragments de fond (Dia=15) avec fines flammules, 4 tessons panse dont 1 avec flammule
Pâte grise noire : 1 bord bandeau, 1 tesson panse

ST 3088-US 2003
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe
NR 35
Pâte rouge clair à rouge foncé :
1 bord oule à col en bandeau (HB=2,3 cm). Parement droit, lèvre ronde saillante de part et d'autre du parement, arête inférieure très faiblement saillante par rapport à l'axe du parement.
16 tessons panse
1 fragment fond
Pâte blanche : 4 tessons dont 2 avec décor peint dont de fines flammules.
Pâte beige rosé : 4 tessons panse dont 1 avec glaçure jaune, 2 tessons pâte rose
1 tesson pâte beige
2 tessons pâte grise
1 bord en pâte beige rose avec inclusions calcite, forme droite (mortier ?). Tesson recouvert extérieurement d'une peinture couvrante orangée. Résiduel Fin XIe , début XIIe retrouvé également dans la fosse 1246.

ST 3088-US 2007
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 2
1 tesson pâte rose gris extérieur
1 tesson pâte grise int. extérieur gris décor peint.

ST 3088-US 2008
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 4
Pâte crème extérieur gris : 1 fond pâte, 2 tessons panse.
1 tesson pâte grise int. extérieur gris

ST 3088-US 2009
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe début XIIIe ?
NR 7
Pâte rouge sableuse : 1 bord pichet, fine lèvre rectangulaire saillante, 4 tessons panse
2 tessons en pâte noire sableuse.

ST 3088-US 2010
Moyen Âge
XIe XIIe
NR 3
1 fragment col pichet/cruche décor peint en pâte beige rosé
1 anse plate en pâte ocre beige
1 bord pot lèvre horizontale saillante XIe en pâte gris noir. Dia=12 cm. Résiduel

ST 3088-US 2108

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe

NR 9

Pâte rouge sableuse : 6 tessons panse dont 2 avec TF ; 1 fragment bord en bandeau (arête inférieure du bandeau : saillante, départ vers la panse vertical) ; 1 tesson vase stockage.

1 tesson pâte rose orangé

1 fragment fond pâte cœur ocre, extérieur rose avec décor fines flammules

ST 3088-US 3092

Moyen Âge

XIIe

NR 30

Pâte rouge rosé :

1 fragment de fond (dia. 14 cm env.), extérieur rosé. Traces de décollement au fil

10 tessons appartiennent à ce pot (remontage)

2 fragments de fond

1 fragment d'anse plate

1 bord en bandeau court (H. : 1,9 cm), à lèvre saillante et extrémité supérieure plate. Parement vertical. Arête inférieure arrondie nettement dégagée de la panse. DiaOuv : 14 cm

6 tessons de panse

Pâte blanche,extérieur rosé : 1 tesson de panse

Pâte blanche rosé : 1 fragment de fond + 1 tesson avec traînées de peinture orange

Pâte blanche

2 tessons avec traînée de peinture rouge orangé

2 tessons avec flammules (?) marrons

2 tessons extérieur noirci

1 tesson pâte noire, extérieur noir

ST 3088-US 3093

Moyen Âge

Première moitié XIIe ?

NR 22

1 fragment de pied de lampe en pâte sableuse qui remonte avec la lampe de l'US 3095 en pâte beige rosé extérieur rose, inclusions fines, quelques vacuoles, quelques éléments de carbonisation (végétaux) dans la partie du pied. Pied creux.

Pâte beige :

1 fragment de bord, lèvre horizontale, décor de peinture, sur la lèvre et le haut de la panse (Dia :8 cm).

1 tesson panse, intérieur orangé clair et extérieur glaçuré vert clair. La pâte est sableuse et fine.

1 fond extérieur gris foncé, traces de décollement au fil.

1 fragment de panse (épaulement), extérieur gris fonçé, traces de décor (gouttes de peintures rouge). Forme à large ouverture.(Dia. sous le col)=28 cm.

1 tesson de pot globulaire (épaulement).

2 tessons pâte grise, cœur rose, extérieur noir

Pâte blanche : 1 tesson de panse ; 1 tesson de panse en pâte blanche, extérieur noir, avec traces de peinture rouge ; 1 tesson intérieur et extérieur noirci.

Pâte rose à rouge : 3 tessons de panse en pâte rouge avec traces de décor peint rouge ; 2 tessons en pâte rose clair ; 1 tesson peint (coulures) et traces de feu, la surface de la pâte (intérieure) est claire

1 fragment de fond int. et extérieur noirs (Noire à pâte rouge ?)

ST 3088-US 3095

Moyen Âge

XIe

NR 15

1 pied de lampe en pâte sableuse, beige rosé extérieur rose, inclusions fines, quelques vacuoles, quelques éléments de carbonisation (végétaux) dans la partie du pied. Pied creux. Un des fragments du pied provient de l'US 3093. XIe

9 tessons d'une même panse en pâte rouge orangé.

1 tesson en pâte grise fine extérieur et intérieur marron.

2 tessons en pâte granuleuse, (résiduelle ?), pâte rose, grosses inclusions blanches et de quartz.

ST 3088-US 3160

Moyen Âge

Milieu à fin XIIe

NR 61

Pâte sableuse blanche, rugueuse au toucher, extérieur noirci : 10 tessons de panse de oule, dépôt intérieur

Pâte blanche :

2 bords d'oules à col en bandeau étroit, noirci extérieur Lèvre non moulurée à parement interne oblique. Hauteur des bandeaux : 1,8 et 2,1 cm.

2 fragments d'anse plate (cruches)

3 fragments de panse, traces de peinture rouge ou orangé à l'extérieur (traînées, coulures)

3 fragments de panse dont deux noircis

2 fragments de fond

Pâte marron rose, fine et dense, décor de flammules rouges : 1 fragment de panse avec fond (8 tessons), probable cruche. La pâte est très cuite et paraît grésifiée.

Pâte rose, extérieur décoré de traînées de peinture rouges, orangées : 10 tessons de panse

Pâte beige rosée

1 fragment de bord de cruche à bec tubulaire (lèvre + bec complet), profil de la lèvre semblable typologiquement à celles de ST 1235 (profil de la lèvre -saillante et horizontale-, mode d'attache du bec tubulaire) mais le bec est en revanche plus trapu avec une lèvre légèrement moulurée et plus ouverte (DiaOuv=3,8 cm).

1 fragment de fond, la base est légèrement resserrée.

1 anse plate (cruche)*

1 tesson de panse.

Pâte rouge :

1 fragment de bord d'oule. Extérieur noirci. Col en bandeau saillant, H. du bandeau : 2,5 cm. DiaOuv=14,5 cm. Le bandeau est droit, la lèvre est ronde aplatie au sommet.

4 tessons appartenant à l'épaule d'un même pot (pichet ?).

1 fragment de fond

1 fragment de col en bandeau

1 tesson de panse d'oule (noirci et dépôts intérieurs).

1 tesson de vase de stockage, cuvier ?

Pâte blanche, ext. et int. rose, décor de peinture (coulures intérieures et extérieures orangées) : 1 fragment de fond (forme ouverte ?).

Pâte grise, décor extérieur de coulures rouges (flammules) : 1 fragment de fond (les traînées de peinture débordent sur le fond).

Pâte rose, int. et extérieur beige : 1 fragment de fond

1 tesson pâte rose clair extérieur noirci

1 tesson pâte marron extérieur noirci

1 tesson pâte marron

1 jeton taillé dans un tesson en pâte rose clair à décor de traînées orangées. Traces d'usure sur le dessus.

2 fragments indéterminés

ST3088-US3161

Moyen Âge

XIIe

NR13

Pâte sableuse rouge : 4 tessons de panse dont un noirci ; 1 bord de bouteille, lèvre ronde moulurée éversée.

Pâte sableuse beige marron : 3 tessons de panse dont un noirci

Pâte sableuse rose : 2 tessons de panse, intérieur extérieur rose foncé ; 1 fragment de bord de pichet, int. extérieur blanc, col légèrement mouluré ; 1 fragment de bec tubulaire, int. extérieur rose

ST3088-US3162

Moyen Âge

Fin XIe

NR5

Pâte sableuse gris crème : 1 fragment de fond ; 1 fragment de bord de pot ou cruche, lèvre saillante, horizontale, traces de peinture rouge sur le bord extérieur sous la lèvre. DiaOuv : 11,5cm. env.

1 tesson pâte rouge rosé.

ST3088-US3172

Moyen Âge

XIe XIIe

NR1

Pâte blanche rosée : 1 fragment de bord de oule à col en bandeau, étroit, profil général infléchi vers l'extérieur, dans mouluration de la lèvre. HB=1,8cm.

ST3088-US3202

Moyen Âge

XIIe

NR11

Pâte rose orangée (NR5) : 1 fond d'oule (TF) non repris avec traces de décollement au fil

Pâte rouge (NR3) : 3 fragments de panse dont 1 avec TF

1 fragment de réservoir à bec d'une lampe à appendice en pâte orange à inclusions de quartz et de calcite glaçure intérieure fine couvrante. Traces de suif sur les bords et à l'extérieur.

1 tesson pâte beige décor peint

1 tesson pâte grise noire sableuse

ST3102-US3103

Moyen Âge

XIIIe

NR6

Pâte rouge (NR=4) : 1 fragment de bord de pichet à anse ronde et à lèvre en flèche, 3 tessons de panse

Pâte rouge épaisse surcuite : 1 fragment de panse de couvre-feu (?)

ST3108-US3109

Moyen Âge

Première moitié XIIIe ?

NR8

Pâte rouge (NR=7) : 1 fond d'oule (TF), 1 fragment de pichet à anse plate

Pâte rose : 1 tesson avec décor de fines flammules

ST3110-US3111

Moyen Âge

Première moitié XIIIe ?

NR5

Pâte rouge (NR=5) : 1 fragment de fond d'oule (brûlé) avec traces de décollement au fil encore visibles bien que fond repris, 1 tesson de panse

ST3112-US3113

Moyen Âge

Première moitié XIIIe

NR57

Pâte rouge homogène (NR=47) : 1 fragment anse plate ; 2 fragments bord pichet à lèvre rectangulaire saillante dont un départ de bec ; 5 fragments de fond avec trace de fil (non repris) ; 39 tessons de panse dont 7 avec TF

Pâte à tuile rouge : 2 tessons de panse

Pâte rose orangé dense glaçurée orange (NR=4) : 1 fragment de panse de pichet (liaison col panse : ressaut).

Pâte rose clair dense glaçuré jaune vert : 2 tessons de panse

Pâte blanche sableuse glaçurée verte claire : 1 anse ronde de pichet

Pâte rose claire : 1 tesson

ST3114

Moyen Âge

Fin XIIe Première moitié XIIIe

NR14

Pâte rouge (NR=8) : 1 bord oule à col en bandeau (HB=2,6cm), Dia=13cm ; lèvre triangulaire saillante, arête inférieure saillante et dégagée du col, 7 tessons panse.

Pâte à tuile rouge : 2 tessons vase de stockage

Pâte rose (NR=5) : 2 fragments anse plate ; 1 fragment fond ; 1 fragment bord cruche ; 1 tesson panse

Pâte blanche : 1 bord oule col en bandeau (HB=1,7cm) non mouluré ; parement droit

Pâte grise rosé : 1 bord oule col en bandeau (HB=2,5cm).

ST3114-US3013

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe début XIIIe?

NR931

Pâte rouge (NR=728). Pâte globalement rouge, qlqfois couleur claire (rose).

Oules à col en bandeau. NRTotalBord : 58, NRBord=55, NMI :34. Les cols sont très fragmentés, les hauteurs des bandeaux varient entre 2,1cm et 3,3cm ; la plupart des bandeaux sont brûlés, noircis. Ceux pour lesquels des remontages ont été réalisés sont ceux qui ont les plus hauts bandeaux. Grande variété de profils et de hauteur de bandeau (entre 2,1 et 3,3cm) et de diamètre d'oules. Les diamètres d'ouverture varient entre 11cm et 16cm. Les petits diamètres d'ouverture correspondent le plus souvent à des bandeaux dont la hauteur est la plus basse (2,1cm). Les plus petits diamètres ont servi de pot à cuire, les plus gros modules de conservation.

Pichets à anse plate : NRBord=15 ; autant de NMI, aucun remontage. Un seul fragment de bec. Très peu de col conservés. Col droit court (H=3,5cm ; 4cm). Lèvre légèrement saillante à parement étroit vertical, oblique ou arrondi avec gorge, gouttière intérieure. Dia=12,5cm ; NRAnse=11, NMI=11. Anse plate à replis, largeur=4cm ; 4,4cm.

Fonds : NR=65 dont 21 sans TF. Fonds repris, plat, traces de décollement au fil encore visibles, pas tout à fait effacées, base lissée au couteau pour enlever empâtement. Un seul de ces fonds présente une base resserrée (avec TF). Diamètres compris entre 9cm et 13cm.

579 tessons de panse

Pâte à tuile rouge (NTR=52). La pâte est rouge vif, homogène, de même composition que la pâte rouge plus fine (à inclusions de quartz visibles et régulièrement réparties dans la masse).

NRBord=5, NMI=5. Rebord de vase de stockage de forme indéterminé (rond ou ovale). Deux types de profil de lèvre : ovale et formant un boudin de part

et d'autre du col (intérieur et extérieur du vase), soulignée par une bande de digitation ou lèvre triangulaire ne débordant pas à l'intérieur du vase. Des bandes d'argile parcourent la panse, une est horizontale sous le cordon digité. Un fragment de panse présente des cordons d'argile verticaux parallèles.
NRFond=2 dont un avec trace de feu
NRPAnse=45.
Pâte rose épaisse glaçurée vert clair (NR=1) - idem 3022 et 3023, résiduel possible
Pâte claire dense glaçurée vert claire (sur engobe rosé) (NR=7)- idem 3023 :
1 bord de pichet à anse ronde avec poucier à une oreille. La lèvre du pichet est en flèche. L'anse s'attache sous la lèvre par quatre aplats d'argile sur les côtés
1 fragment de bord de pichet (lèvre en flèche soulignée de larges moulures)
2 fragments de fonds de pichet (Dia=9,2 cm).
3 tessons panse
Pâte beige et rose engobée orange clair et glaçurée orange / orange foncé (NR=3) :
1 fragment de bord de pichet à lèvre en flèche soulignée de larges moulures
2 tessons de col dont un avec ressaut.
Pâte beige clair sableuse, glaçure jaune à verte extérieur, bandes d'applique avec larges incisions verticales (nervures) dans épaisseur du cordon : 1 tesson panse pichet
Pâte claire sableuse glaçure verte orangé : 2 tessons panse
Pâte rouge glaçure orange / jaune (NR=6). La pâte est plus ou moins dense, la glaçure orange ou jaune : 2 tessons en pâte dense avec glaçure orange et un avec décor de bande d'argile et petites incisions verticales à la molette
Pâte à cœur rose surfaces claires (NR=33) :
4 bords d'oules à col en bandeau (NMI=3). Le bord le mieux conservé (avec fragment de panse) : HB=2,6 cm ; parement à lèvre ronde épaisse, arête inférieure saillante horizontale nettement dégagée du col.
3 fragments de fond
22 tessons de panse
Pâte grise surface(s) rose(s) (NR=10), traces de carbonisation :
1 bord de oule à col en bandeau (NRBord=2) ; HB=3,1 cm ; lèvre ronde « rabattue », arête inférieure saillante horizontale
1 fragment anse plate
7 tessons panse
Pâte rose fine :
1 bord d'oule à col en bandeau (NR=2) ; HB=2,7 cm ; Dia=13,5 cm ; parement droit, lèvre ronde, arête inférieure fondue dans le col
2 fragments de fond dont 1 complet de pichet petit module, fond plat, base resserrée, agglomérats d'argile autour de la base. Fond ovale (5 sur 5,5 cm). À l'intérieur du fond : petit monticule d'argile au centre, vestige du tournage ?
35 tessons panse dont 10 à décor de fines flammules orangées.
Pâte rose épaisse :
2 bords cruche/pichet à lèvre rectangulaire saillante à gouttière interne, col tubulaire (Hcol=4 cm), Dia=9,5 cm dont 1 est un bord de cruche à bec tubulaire
1 fond avec larges flammules orange
3 tessons panse dont 1 avec décor large flammules rouges
1 tesson panse à glaçure verte interne
Pâte marron grise (NR=10) : 1 bord d'oule à col en bandeau (NR=2), HB=2,4 cm , Dia=12,8 cm, à parement droit, lèvre ronde et arête aiguë horizontale dégagée du col ; 8 tessons de panse.
Pâte blanche à beige uniforme, qlq décor peint extérieur (NR=29). Structure lâche ou fine, avec inclusions visibles ou non, rouge ou blanche :
2 bords d'oule à col en bandeau, dont le mieux conservé : (HB=2 cm) à parement droit, lèvre oblique infléchie vers l'intérieur du pot et arête inférieure non marquée avec trace de décor sous le col.
1 fragment cruche/pichet, lèvre rectangulaire à parement étroit et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur.
6 fragments de fonds
20 tessons panse dont 5 avec décor peint (pâte alors plus dense, plus fine) et 1 de ces tessons appartient à une production particulière (avec de nombreuses inclusions blanches).
Ensemble de tessons pour la plupart résiduels médiévaux.
5 tessons gallo-romains
Pâte grise foncée : 3 lampes à appendice : 2 archéologiquement complètes et 1 fragment panse. L'une a un appendice complet, la capacité du réservoir y est supérieure à celle précédemment rencontrée. L'intérieur du godet est recouvert partiellement d'une glaçure verte. Le profil du bord est évasé. L'autre lampe a un godet plus étroit. La glaçure qui recouvrait l'intérieur du réservoir a complètement disparu sous la suif. Cette lampe est plus usée que la précédente. Toutes possèdent un bec.

ST 3114-US 3022

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe (début XIIIe)

NR 419
Pâte rouge (NRT=349). La pâte est rouge foncé, assez uniforme dans sa couleur.
Oules à col en bandeau (NRTotal=34 ; NRBord=20, NMI=11). Diamètre d'ouverture compris entre 14 et 17,5 cm. Hauteur de bandeau entre 2,5 et 3 cm. 1 avec départ de bande d'argile rapportée digité. Oules de grand module, à large ouverture, parfois renforcée par des bandes d'argile démarrant à la base du col. Avec ou sans traces de feu
1 pichet à bec verseur et à anse plate (NR=32, NMI=1). Manque le fond. La pâte est rouge clair. La panse est globulaire, le col est tubulaire avec une fine moulure dans le tiers inférieur. La lèvre est à parement étroit, carrée saillante. Le bec est pincé. L'anse est plate, large (l=6 cm), à replis et moulure. Elle s'attache sur la lèvre.
6 fragments de bord de pichet ou cruche à col tubulaire plus ou moins haut et lèvre à parement étroit saillant avec gorge interne.
6 fragments d'anse plate dont une large de 3 cm avec empreinte de doigt sur un des bords.
3 bords de *couvre-feu* : même profil que jatte mais complètement noircis intérieurement. Dia=40 cm ; 42 cm
Fonds indéterminés : NRTotal=34 ; NRFond=24, NMI=16, dont 1 avec trou (idem st.2004). Fond de diamètre variable (14 cm ; 12 cm ; 8,5 cm…). Les fonds sont plats, repris mais encore parfois avec la trace de décollement au fil. Absence d'empâtement à la base. Avec ou sans TF (pichet ou oule).
1 panse d'oule de grande dimension sans le bord (NR=65 ; Hcons=23 cm ; DiaFd=14 cm). Dépôt intérieur important. Traces de feu extérieur : pot à cuire.
233 tessons panse dont 53 avec fort dépôt blanchâtre intérieur.
Pâte à tuile rouge (NR=18) : 1 fragment de bord de couvre-feu :
même profil de bord que cuvier (lèvre triangulaire), très abîmé et noirci intérieurement ; 2 fragments de fond dont 1 noirci intérieurement ; 15 tessons panse
Pâte fine sableuse cœur rose int. extérieur gris (NR=8), avec inclusions blanches : 1 bord d'oule à col en bandeau (DiaOuv=13,2 cm ; HB=2,5 cm). Bandeau à parement droit, lèvre ovale amincie, arête inférieure saillante horizontale.
Pâte claire sableuse int. extérieur rose/rouge (NR=6) :
1 bord d'oule à col en bandeau (DiaOuv=13 cm ; HB=2,8 cm). Bandeau à parement droit, lèvre ronde à extrémiré supérieure plate, arête inférieure faiblement saillante et peu dégagée du col.
4 tessons panse dont deux avec décor peint orange et 1 avec décor de cordon d'argile rapporté digité.
Pâte blanche (NR=3) :1 anse plate de cruche à lèvre saillante rectangulaire avec traces de décor peint (coulure et gouttes orange marron) sur le bas de l'anse ; 2 tessons panse

Pâte beige (NR=7) : 1 bord coupelle (Résiduelle XIe XIIe), lèvre ronde saillante avec décor peint (Dia=12,5 cm env.) similaire à coupelle en US 4005 ; 1 bord de cruche /pichet à lèvre carrée faiblement saillante et anse plate. DiaOuv=12,5 cm ; 4 tessons panse dont 1 avec flammule
Pâte orange fine et dense glaçurée orange (NR=6) : fond à base resserrée d'un petit pichet (?)
Pâte rose dense glaçurée orange ou vert (NR=9) : 7 tessons de pichet à glaçure orange avec décor de bande d'argile ; 2 tessons à fine glaçure vert marron
Pâte rose épaisse glaçurée vert clair : 7 tessons de panses de pichet
Pâte sableuse blanche glaçure vert clair : 1 tesson panse
Pâte ocre dense à glaçure verte : 1 tesson panse glaçuré vert foncé ; 4 tessons panse glaçurés vert clair (id. 3023 et 3013)
1 lampe à appendice en pâte sableuse beige, surface extérieure jaune. Le godet est couvert d'une glaçure jaune. Quelques traces de glaçure à l'extérieur.

ST 3114-US 3023

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe

NR 116
Pâte rose foncée (NR=25) :
1 fragment de cruche à bec tubulaire et lèvre horizontale saillante à parement étroit. Le bec évasé, des empreintes de doigt décorent la base du bec.
3 fragments d'anses plates à replis, l'une large de 5 cm et l'autre mesurant 3,7 cm.
2 fragments d'oules à col en bandeau (HB=2,4 et 2,7 cm). Le plus petit bandeau est probablement résiduel et le plus haut a la lèvre ronde et l'arrête inférieure légèrement débordante du parement.
19 tessons panse
Pâte rose clair (NR=7) :
1 fond cruche extérieur int. crème et décor de fines flammules. Fond réutilisé en forme ouverte. Les flammules sont par groupe de quatre et atteignent la base de la cruche. DiaFd=13 cm. Fond repris, très légèrement bombé.
1 fragment fond avec TF.
5 tessons panse dont 2 avec flammules
Pâte rouge (NR=64) :
1 fragment pichet à anse plate à replis et lèvre débordante carrée à gorge interne. NR=4. L'anse n'est pas très large. Largeur de l'anse=3,4 cm.
3 fragments de bords d'oule à col en bandeau
7 fragments de fond
57 tessons.
Pâte à tuile rouge : 1 fragment de cuvier à lèvre ronde et légère digitation sous le col et bandes d'argile en arc de cercle.
Pâte blanche structure lâche (NR=5) :1 fragment fond, 4 tessons panse
Pâte claire (NR=9) :
2 fragments de fond
1 fragment de bord d'oule à col en bandeau faiblement mouluré
4 tessons panse
1 fragment d'anse plate (collage avec 3107)
1 fragment de fond petit pichet avec décor peint orange. Des tessons de cette pâte se retrouvent dans les US 3107 et 3022. Appartiennent probablement à la même forme voire peut-être au petit pichet de 3107.
Pâte rose claire épaisse glaçure jaune vert : 3 tessons panse. La pâte est fine sableuse homogène et la glaçure est verte claire tirant parfois sur le jaune. Groupe technique qui se retrouve dans l'US 3022.
Pâte claire dense glaçure vert clair (sur engobe jaune rosé) : 1 fragment anse de pichet avec poucier à une oreille. La lèvre du pichet est en flèche, triangulaire saillante et soulignée sur le col par des moulures. L'anse s'attache sous la lèvre par quatre aplats d'argile sur les côtés. L'anse est ronde facettée.
Pâte rose et blanche intérieurement, glaçure verte mouchetée : 1 fragment de fond de pichet.
1 jeton taillé dans un tesson en pâte rose claire à décor de fines flammules.

ST 3114-US 3107

Moyen Âge

Deuxième et troisième quart XIIe

NR 558
1 jeton taillé dans un tesson en pâte sableuse rouge, int. gris.
1 lampe à appendice en pâte sableuse gris foncée et glaçure verte intérieure
Pâte claire dense semi-fine surfaces beiges (NR=20) à grains de quartz de petites dimensions saillant à la surface qui, elle, est lissée : 1 oule à col en bandeau haut saillant, profil atypique : mouluration sur le parement et gorge sur l'extrémité interne.
Pâte claire rugueuse (NR=136) :
Oules à col en bandeau (NRBord=9, NMI=9 ; HB : entre 2,3 cm ; et 2,6 cm). Profils plus ou moins massifs. La lèvre est ronde, moulurée ou non, l'arête inférieure est marquée, dégagée du parement et saille plus ou moins à l'horizontale. Sur l'un des fragments de bords, une bande d'argile digitée prend naissance ; + 2 fragments de col (arête inférieure débordante)
1 fragment indéterminé
1 anse plate à rebord
Fonds (NR=23, NMI=8). Diamètre oscillant entre 10 et 15 cm. Dia=15 cm (grosse forme avec bandes d'argiles rapportées pour renforcer la panse). Fonds repris, parfois traces de décollement encore un peu visibles. Bombés ou non.
100 tessons panse dont 14 gris foncés
Pâte claire dense (NR=53) :
6 bords de cruches (NMI=6) à lèvre rectangulaire saillante mais faiblement débordante et petite gorge interne. DiaOuv=12 cm.
1 fragment de bord d'oule à col en bandeau (HB :2,6 cm), parement incliné vers l'intérieur du pot à lèvre retombante en arrête
3 fonds (NR=13). L'un (NR=10, dia :12,4 cm) correspond à une cruche à anse plate (même pâte) mais pas de jonction. Est bombé, repris, sans trace de décollement.
1 pichet miniature à bec (NR=2). Traces de peinture couvrante orange. Un fragment d'anse plate pourrait appartenir à ce pichet (sans certitude). Un fragment collant avec cette anse a été retrouvé dans l'US 3023 mais la pâte y est de couleur claire avec un extérieur int. rose.
30 tessons panse dont 3 à fines flammules
Pâte à tuile claire (NR=6) :
1 fragment de bord de cuvier à lèvre triangulaire saillante, digitation sous le col.
2 fragments de fond de cuvier (NMI=1). Avec trou d'évacuation. A des traces de feu post « casse ». DiaFd=40 cm. Avec des bandes d'argile rapportées verticales.
5 fragments panse
Pâte sableuse à dominante rouge de type Dourdan (NR=242) :
Oules à col en bandeau (NRTotal :22 ; NRBord=19 ; NMI=11)
Pichet à col droit et anse plate (NRTotal=36 ; NRBord=13, NMI=7 dont 4 avec départ d'anse plate et 2 à bec pincé) Pour les formes les plus abouties (NMI=3) : Le col est haut avec une mouluration, soit sous le bec, soit au milieu. La liaison avec la panse est très peu voire pas marquée. La lèvre est saillante, à parement étroit avec une gorge interne plus ou moins prononcée, l'anse est plate, à replis et s'attache sur la lèvre. Quelques profils plus archaïques (du type cruche) : le col est court, la lèvre est rectangulaire saillante, proche des profils de la première moitié du XIIe.

Couvre-feu : NRBord=1.
Fonds : NRTotal=34 ; 18NMIfond. Les fonds sont repris (pas de boudin d'argile sur le fond) mais quelquefois des traces de décollement de fil encore visibles.
142 tessons panse pâte rose à rouge foncé
1 fragment de panse (NR=6) en pâte rouge clair à rose avec bande d'argile rapportées, digitées + décor de flammules (4) verticales discernables sous le noir.
Pâte à tuile rouge (NR=29) : Vases de stockage, cuviers. (NRBord=10 ; NMI=9. Profil des lèvres : ronde saillante, plus ou moins débordante. Soulignée par une ligne de digitation à l'empreinte plus ou moins enfoncée. Un fragment de fond avec trou pour évacuation : fonction de cuvier, de lessiveuse. De forme incertaine, peut-être ronde (dia.=44 cm ; 55 cm) ou ovale. Un bord différent des autres : en pâte plus fine, noirci intérieurement sans digitation sous la lèvre ronde : couvre-feu ? Dia :48 cm.
Pâte beige sableuse glaçure externe verte clair fine (NR=7) : pot miniature, à onguent ?
Pâte blanche glaçurée verte (NR=2).
Fond de pichet tripode à base annulaire (il ne reste du pied que la trace de son arrachement). Pied peut-être accompagné sur le bas de la panse d'un petit décor comme le laisse suggérer les deux incisions visibles sur la base qui pointent vers son emplacement. DiaFd=11,5 cm.
Anse ronde à poucier à oreille. Les oreilles du poucier sont très usées, la glaçure y a disparu.
Pâte ocre à inclusions de quartz saillantes à la surface glaçurée verte mouchetée (NR=2) à décor de pastilles coniques. 2 tessons de panse de pichet. L'un des deux tessons présente une surface intérieure plus lissée que l'autre où les inclusions de quartz sont bien visibles à la surface.
Pâte ocre fine à glaçure jaune : 1 tesson.
Divers (NR=51).
Pâte rose, parties épaisses ocre : 2 NRBord d'un pichet à anse plate de petit module engobé rouge (DiaOuv=7 cm). Lèvre à parement étroit faiblement saillant. La suite de ce petit pichet est à rechercher dans l'US 3023 où 1 fond et une anse plate.
Pâte fine ocre int. extérieur rose (NR=4) dont 2 fragments anse plate à replis et décor digité sur les bords
Pâte beige fine décor extérieur flammules à bavures : 1 tesson panse
Pâte beige : 1 fragment bord de cruche à lèvre saillante horizontale et parement oblique
Pâte beige crème : 1 fragment bord col et lèvre confondu (interférence).
Pâte tardive.

ST 3114-US 3305
Moyen Âge
Deuxième et troisième quart XIIe
NR 288
1 jeton taillé dans un tesson de céramique en pâte grise sableuse
1 lampe à appendice en pâte grise noire sableuse à glaçure verte interne.
Pâte claire sableuse (NR=40) :
1 fragment de bord en bandeau de oule (HB=2,9 cm, Dia :14,8 cm). Bandeau saillant à parement droit, lèvre ronde avec extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur et arête inférieure saillante, horizontale dégagée du col.
Cruche à bec tubulaire représentée par 1 bec, un fragment de bord avec départ anse plate, 1 tesson panse avec départ anse, 2 fragments anse plate.
3 fonds petit module de pichet (NR=6, NMI=3) avec traces de décollement de fil identique sur deux d'entre eux. Ceux de plus petit diamètre (Dia.=5,6 cm ; 6 cm). Sur l'un de ces fonds : coulure de peinture. Les 2 petits fonds sembleraient avoir été retaillés dans un second temps pour servir de coupelle ? Le 3e : dia=7,6 cm.
Fonds divers (NR=26). Les diamètres oscillent entre 11,6 et 15 cm pour la forme la plus grande. Certains conservent les traces de décollement au fil, d'autres non. Le fond dont le dia est le plus important appartient à une forme comportant des bandes d'argile rapportées sur la panse en vue de le consolider. Un autre des fonds possède un décor de fines flammules. Deux tessons présentent un décor de fines flammules croisées.
2 fragments de bords de cuviers, l'un à lèvre aplatie sans décor, l'autre avec une lèvre triangulaire et empreintes discrètes de pouces
Pâte claire rugueuse au toucher (NR=159) :
Oules à col en bandeau (NR=39, NMI=8). Hauteur des bandeaux compris entre 2,2 cm et 2,9 cm. Diamètre d'ouverture compris entre 11,5 et 15,5 cm. 1 oule archéo complète (avec coulures de glaçures), profil des bandeaux similaires (lèvre ronde plus ou moins épaisse, parement vertical avec arête inférieure en triangle). Taches accidentelles de glaçure par contact ou transfert durant la cuisson.
92 tessons panse dont 8 avec traces de glaçure verte (coulure ou tâche)
2 tessons liaison col panse pichet/cruche avec moulure.
Fonds (NR=19), NMI=6. Dia : 10 cm, 12 cm (2) 10,5 cm. Les fonds sont repris, les traces de décollement au fil effacées, et plats ou très légèrement bombés.
Pâte rose à rouge (NR=80) dont en pâte rouge de type Dourdan (NR=48) :
1 bord d'oule à col en bandeau (HB=2,3 cm) saillant mais non mouluré (lèvre juste éversée et arête inférieure arrondie)
1 arête de bandeau
1 fragment de fond et en pâte rouge mais marron intérieure avec traces de fil.
1 oule à col en bandeau (fond+panse et bord sans jonction) en pâte marron à rouge (cœur à plusieurs couleurs), surfaces grises et grésifiée (accident de cuisson probable) ; HB=3 cm ; DiaOuv=14,2 cm. NRFond+panse : 24 ; NRBord :1.
3 fragments de fond
5 tessons panse pâte rouge intérieur marron gris
En pâte à tuile rose (NR=3) :
2 bords de cuvier dont l'un à lèvre triangulaire fine sans digitation sous la lèvre mais avec bande d'argile rapportée horizontale (surface marron) et l'autre à lèvre ronde
1 tesson panse.
Pâte fine rose orangée sableuse (NR=4) :
1 fragment de bord de cruche avec son anse plate et fragment de panse avec liaison col panse marqué par ressaut simple. La lèvre est ronde saillante. l'anse s'attache sur la lèvre en la masquant, elle est plate, à replis.
2 tessons panse en pâte rose dont un avec des stries de tournage légèrement chevauchante (reprise du tournage), 1 fragment de fond (R.)
1 bord ind. ou fragment anse plate en pâte beige fine engobée orange extérieur

ST 3123-US 3124
Moyen Âge
XIIIe
NR 19
Pâte rouge tournée (NR=14) : 2 fragments d'arêtes inférieures de col de oule en bandeau (l'une est dégagée du col et saillante horizontale, l'autre est fine faiblement dégagée du col) ; 3 fragments de fond ; 9 tessons de panse dont deux brûlés.
Pâte rouge non tournée : 3 fragments de col de cuvier (lèvre ronde saillante, digitation sous la lèvre (2NMI) ; 2 fragments de panse

ST 3132-US 3133
Moyen Âge
Fin XIIe début XIIIe
NR 55
Pâte orange sableuse glaçurée orange à vert à décor de bandes d'argile rapportées avec incisions (NR=6) : 1 fragment fond+panse de pichet à base annulaire. La glaçure est fine et sa surface présente des variations de couleur

passant du vert à l'orange sans démarcation. La glaçure n'est pas couvrante jusqu'à la base. Le pied n'est pas recouvert d'une glaçure.
Pâte beige dense glaçurée jaune : 1 tesson panse
Pâte beige rosé sableuse lissée extérieurement (NR=4) : 1 fond+panse de pichet de petit module à décor de flammules (groupe de 4), fond plat non repris (Dia=6 cm). Le décor peint s'est poursuivi sur le fond.
Pâte rouge (NR=38) : 2 fragments de pichets à lèvre carrée légèrement saillante et col tubulaire (HCol=4 cm, 4,5 cm) ; 2 fragments de fond plat repris à la base ; 31 tessons panse ; 3 tessons pâte rouge épaisse (vase de stockage?)
Pâte rouge clair : 3 tessons panse
1 tesson pâte noire sableuse
1 tesson pâte blanche
1 fragment d'arête de bandeau en pâte beige
+ 1 jeton taillé dans un tesson en pâte sableuse épaisse

ST 3134-US 3135
Moyen Âge
XIIe
NR 4
1 tesson pâte rouge clair
2 fragments de fond en pâte claire à structure lâche et épaisse dont 1 avec coulure de flammule ?
1 tesson en pâte beige rosé

ST 3136-US 3137
Moyen Âge
(Fin XIIe) Première moitié XIIIe
NR 10
Pâte rouge : 1 fragment col en bandeau (lèvre ronde saillante), 5 tessons
Pâte rose : 1 fragment anse plate
Pâte sableuse marron : 1 fragment bord pot lèvre rectangulaire saillante inclinée vers l'intérieur du pot (résiduel XIe)
1 tesson pâte blanche
1 tesson pâte rouge marron sableuse

ST 3148-US 3149
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe, début XIIIe
NR 8
Pâte rouge (NR=7) : 1 fragment de bord de pichet à lèvre horizontale saillante et bande d'argile naissant sous le col, 6 tessons de panse
Pâte rose : 1 jeton taillé dans tesson

ST 3164-US 3211
Moyen Âge
NR 1
1 tesson de panse en pâte rose, extérieur noirci.

ST 3164-US 3152
Moyen Âge
Fin XIIe
NR 46
Pâte gris clair, extérieur glaçuré vert olive, décor de fines bandes d'argiles rapportées : 1 tesson de panse de pichet (fin XIIe–début XIIIe ?).
Pâte rouge :
2 tessons de bord à col en bandeau haut (H. : 3,3 cm). DiaOuv : 12,5 cm. Lèvre ronde, légèrement aplatie au sommet, peu saillante. L'arête inférieure est peu marquée. Pâte rouge clair.
13 tessons de panse d'oule (appartenant au bord précédent).
1 bord de cruche à bec tubulaire, lèvre saillante, éversée. Bec accolé à la lèvre. Pâte rouge foncé grossière.
1 bord de pichet ou cruche, anse plate (accroche de l'anse perceptible). Lèvre saillante, en crochet. Pâte rouge foncé.
1 bord de pichet/cruche avec anse plate. Rebords latéraux de l'anse digités. Largeur de l'anse : 5,3 cm. Pâte rouge orangée. Bord de même profil que le précédent.
1 fragment de bord de col en bandeau, noirci
9 tessons pâte rouge
8 tessons pâte rouge extérieur noirci
1 fond, pâte rouge, intérieur marron
1 tesson panse, intérieur, extérieur noir, vase de stockage ?
Pâte rose : 3 tessons panse dont un noirci avec fine coulure de peinture, 1 tesson de vase de stockage
Pâte noire, extérieur intérieur noir : 1 tesson
Pâte blanche, extérieur noir : 1 tesson
Pâte grise, extérieur intérieur beige rosé : 1 bord de oule à col en bandeau. Production similaire à la cruche à bec tiré de 3155.
Pâte rose, cœur gris foncé à traces de carbonisation (végétaux ?), pâte épaisse ; 1 bord de vase de stockage, cuvier à lèvre saillante, triangulaire.

ST 3164-US 3153
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe
NR 50
Pâte rose, intérieur clair, extérieur glaçuré 3 couleurs : 1 fond de pichet, pied mouluré. Dia. : 10,5 cm env. La glaçure jaune recouvre l'ensemble du tesson, mais le pied est ensuite glaçuré marron. Il y a également quelques traces de glaçure verte.
Pâte rouge :
3 fragments de vase de stokage, cuviers, bassin dont un fragment de fond et 2 tessons de panse dont un avec des cordons d'argiles digités se croisant + 1 éclat
8 tessons de panse int. extérieur rouge
7 tessons extérieur noirci. Quelques uns ont des dépôts blanchâtres à l'intérieur
2 bords d'oule à col en bandeau. L'un est court (2 cm de haut), très mouluré, avec une arête inférieure aussi saillante que la lèvre, ronde aplatie. L'autre est plus haut (2,8 cm), l'arête inférieure est légèrement saillante, dans l'axe du parement vertical du bandeau, tandis que la lèvre ronde a un parement horizontal incliné vers l'intérieur du pot.
1 bord couvre-feu, extérieur intérieur noir, lèvre ronde saillante, horizontale avec gouttière.
Pâte rose :
1 fond avec une fine trace de peinture rouge
1 fond extérieur beige avec décor de flammules + 1 tesson non décoré
3 tessons de panse dont un avec peinture orange
2 tessons de panse noircis dont un avec une fine trace de peinture
1 tesson de panse extérieur noirci avec bande d'argile digitée.
2 jetons taillés dans des tessons en pâte rouge.
Pâte blanche, extérieur peint :
3 tessons de panse de cruche (traces de l'accroche de l'anse) avec décor de coulures rouges.
1 tesson avec coulure orangée
1 tesson noirci avec coulures marron
1 tesson extérieur gris avec traces de peinture
Pâte noire, intérieur extérieur gris : 1 tesson de panse de pot
Pâte gris beige : 1 fond de pot, extérieur noirci, intérieur avec traces de dépôt culinaire, 2 tessons extérieur noirci
Pâte blanche, extérieur intérieur rose : 1 fragment d'anse plate

ST3164-US3154

Moyen Âge

XIIe XIIIe

NR8

Pâte rouge vif : 1 fragment de anse plate, 2 tessons panse extérieur noirci

Pâte rose : 1 tesson de panse avec décor de flammules rouges ; 2 tessons de panse, int. extérieur rose lissé ; 1 tesson de panse engobé rouge

Pâte beige marron :1 tesson de panse avec coulure orange

ST3164-US3155

Moyen Âge

XIIe

NR18

Pâte rouge rosé :

1 fragment de fond + panse (oule ?), + 1 tesson de panse appartenant probablement à la même forme.

1 fragment de bord d'oule à col en bandeau étroit (HB=2cm). Parement droit, lèvre arrondie saillante. Extérieur noirci.

1 fragment de panse (DiaMax=7cm env.) appartenant à une petite forme (bouteille ?).

1 tesson panse

Pâte beige clair :1 fragment de bord d'oule verseuse à bec tréflé. Le bec est tiré et légèrement pincé. Extérieur et intérieur partiellement grisé (effet de surface : nuages de points noirs) + 1 tesson de panse du même pot.

Pâte rose clair : 1 fragment de panse ; 3 tessons de panse, extérieur noirci ; 1 tesson de panse, décor de flammules orangées.

ST3164-US3164

Moyen Âge

XIIe

NR2

1 tesson panse pâte rose

1 tesson panse pâte beige marron

ST3164-US3166

Moyen Âge

NR2

1 tesson pâte rouge extérieur noirci. Traces de dépôt à l'intérieur (cuisson).

1 tesson pâte marron

ST3164-US3167

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe

NR23

Pâte rouge : 4 tessons de panse en pâte rouge marron ; 1 tesson extérieur noirci et intérieur avec traces de dépôt blanchâtre (cuisson) ; 3 tessons pâte rouge vif ; 2 tessons pâte rouge orangé

Pâte beige rosé :

1 bord de cruche, lèvre saillante, horizontale, parement extérieur vertical. DiaOuv : 13cm. Une trace de peinture rouge à l'intérieur de la lèvre laisse présager que le pot était décoré.

1 anse plate, largeur de l'anse 4,5cm. Du même pot que bord précédent ?

1 fragment de fond

1 tesson panse

Pâte blanche, extérieur rose : 3 tessons de panse non décorés ; 3 tessons de panse avec coulures rouge orangé

Pâte blanche : 3 tessons de panse dont un avec des traces de flammules

ST3164-US3204

Moyen Âge

XIIe

NR4

1 tesson pâte orangé clair

1 fond pâte rouge clair, extérieur noirci. Traces de décollement au fil.

1 tesson pâte noire, extérieur intérieur noir.

ST3164-US3206

Moyen Âge

XIIe

NR13

1 fragment de fond en pâte grise rose, extérieur rouge marron + 2 tessons

2 tessons en pâte grise rose

5 tessons en pâte rose à rouge

1 bord en bandeau (proto-bandeau) en pâte grise, extérieur rouge marron. H. : 1,3cm. Résiduel.

1 tesson en pâte blanche, extérieur gris

ST3174-US3173

Moyen Âge

NR2

Pâte rose claire : 1 fragment de bord de cruche, lèvre fine rectangulaire saillante, extrémité supérieure plate inclinée vers l'intérieur, décor peint sur tout la face interne du fragment et à l'extérieur du parement

Pâte blanche : 1 fragment de bord de cruche, lèvre à parement étroit, rectangulaire saillante à extrémité supérieure relevée formant un rebord, traces de peinture à l'intérieur et à l'extérieur de la lèvre.

ST3174-US3174 RI

Moyen Âge

Fin XIIe début XIIIe

NR42

Pâte rouge clair décorée (NR=27) : 25 tessons appartenant à une panse de cruche/pichet décorée de longues et fines flammules groupées par 4, les bandes de flammules se croisent et descendent jusque la base. La pâte est rouge clair. Dont 4 fragments de fond (lenticulaire). 2 tessons panse cruche avec accroche anse plate.

Pâte blanche fine (NR=4) : 1 fragment de fond de cruche repris.

Pâte rose clair flammulée (NR=4) : 1 fragment panse avec un groupe de 4 flammules longues et fines.

Pâte rouge vif (NR=4) : 1 fragment de fond d'oule, 1 fragment de base de cuvier (trou d'évacuation) en pâte épaisse. 1 tesson

Pâte claire surfaces rosées et flammules : 1 tesson

2 tessons résiduels (pâte grise)

ST3176-US3177

Moyen Âge (Moderne intrusif ?)

NR5

Pâte rouge (NR=4) : tessons de panse

Grès du Beauvaisis : 1 tesson intrusif ?

ST3180-US3181

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe ?

NR3

Pâte rouge clair (NR=3) : 1 fragment de fond de pichet à décor peint (fond non repris), 2 tessons de panse

ST3182-US3183

Moyen Âge

NR 1
1 fragment pâte rouge épaisse

ST 3184-US 3185
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe
NR 11
Pâte rose à rouge (NR=9) : 1 fragment bord indéterminé ; 3 tessons en pâte rouge clair dont 2 à décor peint ; 2 fragments de panse de vase de stockage ; 2 tessons pâte rouge vif ; 1 tesson pâte rose
Pâte fine sableuse à coeur rose et surfaces claires avec décor peint : 1 tesson panse.
Pâte blanche : 1 tesson panse

ST 3186-US 3187
Moyen Âge
XIIe
1 tesson pâte rouge clair à décor peint orange.

ST 3188-US 3189
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe
NR 20
Pâte rose à rouge (NR=17) : 1 bord cruche/pichet à lèvre saillante ; 4 tessons de panse de cruche à décor de fines flammules ; 7 tessons oule (TF) ; 3 tessons panse pichet
Pâte rouge épaisse (NR=3) : 1 fragment de bord de vase de stockage à lèvre triangulaire massive saillante sans digitation sous le col ; 2 tessons de panse de cuvier à décor peint et de bandes d'argile rapportées.

ST 3214-US 3215
Moyen Âge
Milieu XIIIe
NR 52
Pâte rouge (NR=33) : 1 fragment de bord de pichet à lèvre en flèche moulurée ; 1 fragment lèvre ronde d'une oule à col en bandeau ; 4 fragments d'anse plate à replis de plusieurs largeurs : 2,9 cm, 4,2 cm. ; 17 tessons de panse ; 4 fragments de fond ; 6 fragments de bords de jatte dont 1 bord à parement droit saillant et arête retombante et gorge interne
Pâte rouge clair épaisse : 18 tessons de panse de vase de stockage à décor de bandes d'argile rapportées
Pâte rouge dense glaçurée orange : 1 fragment de bord de pichet à lèvre en flèche soulignée de larges moulures

ST 3220-US 3221
Moyen Âge
Fin XIIe début XIIIe
NR 22
Pâte rouge sableuse (NR=17) : 17 tessons panse sans TF
Pâte rose orangé (NR=2) : 2 tessons panse
Pâte blanche sableuse engobée et glaçurée jaune et marron : 1 fragment bord pichet à lèvre en flèche (parement oblique et extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur), moulurations espacées sur le col et lèvre soulignée d'une glaçure marron alors que le reste est jaune.
Pâte rose/blanche (NR=2) : 1 fragment de vase de stockage en avec bande d'argile rapportée + bande de peinture rouge, 1 tesson panse

ST 3224-US 3225
Moyen Âge
(Fin XIIe) Première moitié XIIIe
NR 55
Pâte rouge :
3 bords ou fragments de bords oule col en bandeau dont un (HB=2,6 cm) à parement faiblement oblique (intérieur) et lèvre saillante inclinée (Dia=14 cm), arête inférieure arrondie
1 bord pichet à lèvre saillante à parement oblique retombant et gorge sur l'extrémité supérieure
1 bord pichet lèvre en flèche
2 fragments de fonds plat et repris
45 tessons panse dont un avec bande d'argile rapportée
1 fragment de fond en pâte épaisse (vase de stockage, jatte?)
1 tesson résiduel en pâte crème, décor peint extérieur.

ST 3226-US 3227
Moyen Âge
XIIIe
NR 4
3 tessons en pâte rouge vif
1 tesson NPR ?

ST 3228-US 3229

Moyen Âge
XIIe
NR 4
Pâte rose claire surface intérieure blanche à inclusions rouges et blanches et décor peint extérieur (flammule) (NR=2) : 1 fond non repris concave avec trace de décor peint sur la base
Pâte rouge orangé : 1 tesson épais
1 tesson panse pâte granuleuse à coeur noir et surface rouge

ST 3230-US 3231 RI surface
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 14
Pâte beige sableuse : 1 bord cruche à anse plate et bec à lèvre saillante avec parement à décor d'impression de chevrons (pichet connu dans les ateliers de Saint-Maurice-Montcouronne (information V. Goustard) et daté fin XIe début XIIe, 1 fond, 1 fragment liaison col/panse, 1 tesson. Tous ces éléments appartiennent probablement au même pichet.
Pâte blanche : 5 tessons panse dont 4 avec traces de décor peint
Pâte beige rosé : 1 tesson
Pâte rouge : 1 tesson panse
Pâte grise : 1 bord en bandeau très petit (HB=1,2 cm). Parement droit à lèvre saillante et extrémité supérieure arrondie, pas d'arête inférieure.

ST 3253-US 3254
Moyen Âge
Première moitié XIIIe
NR 65
Pâte rouge tournée (NR=59) :
1 bord de jatte, lèvre à parement haut de 2 cm et rebord interne, DiaOuv=42 cm.
1 fond de pichet à base annulaire (NR=4), Dia=13 cm
1 fragment anse plate en pâte rouge vif
52 fragments de panse sont 3 avec bandes d'argile rapportées et 2 avec TF.=oule de stockage plus que de cuisson.
1 bord d'oule à col en bandeau en pâte rouge clair à parement droit et lèvre ronde saillante et arête inférieure saillante
Pâte rouge non tournée (NR=6) :

1 fragment de bord de couvre-feu, Profil de la lèvre identique à celui des vases de stockage mais ici avec traces de feu intérieures et lèvre plus fine
5 fragments de panse dont certains avec traces de feu intérieures.

ST 3255-US 3256

Moyen Âge

(XIIe) XIIIe

NR 9

Pâte rouge (NR=8) : 7 fragments de panse dont 1 avec bande d'argile digitée, 1 fragment d'arête inférieure de col en bandeau
Pâte beige rosé glaçure externe verte claire : 1 fragment de tirelire (fente)

ST 3263

Moyen Âge

XIIe

NR 30

Pâte rouge (NR=9) : 1 fragment bord à lèvre fine rectangulaire saillante ; 6 tessons panse ; 2 tessons pâte rouge épaisse noircie
Pâte rose (NR=12) : 2 fragments anse plate ; 1 fragment fond ; 8 tessons panse dont 3 à flammules fines
Pâte fine sableuse à coeur rose et surfaces blanches (NR=3) : 2 fragments fond, 1 tesson panse. Épaisseur des tranches : 3 mm
Pâte blanche (NR=2) : 2 fragments panse oule
Pâte à coeur blanc et surfaces roses (NR=5) : 1 fragment de fond, 4 tessons panse oule
3 tessons résiduels en pâte grise à rose/blanche

ST 3263(US 3065

Moyen Âge

Deuxième et troisième quart du XIIe

NR 40

Pâte rouge (NR=17) :
1 bord bandeau (HB=2,6 cm, DiaOuv=14 cm) à parement droit et lèvre ronde saillante non moulurée inclinée vers l'intérieur et arête inférieure saillante
1 fond repris brûlé
16 tessons panse dont 2 avec départ d'anse plate
Pâte rose (NR=8) : 1 départ anse plate, 7 tessons de panse dont 1 avec flammule
Pâte beige (NR=11) :
2 bords de bandeaux (HB=2,2 cm, NMI=1, DiaOuv=12 cm) à parement incliné vers l'intérieur du pot et lèvre saillante à extrémité plate inclinée vers l'intérieur du pot et arête inférieure non saillante
9 tessons panse TF
Pâte blanche extérieur grise avec décor peint : 1 tesson panse
Pâte blanche extérieur rose : 3 tessons panse

ST 3263-US 3259

Moyen Âge

XIIe

NR 44

Pâte rouge/rose (NR=29) :
1 bord oule à col en bandeau (1/2), HB=2,1 cm ; Dia=11,2 cm. + 6 NRBord Bandeau (3NMI) dont HB=2,1 cm, parement incliné vers l'intérieur, à lèvre saillante moulurée, extrémité supérieure inclinée vers l'intérieur du pot, arête inférieure saillante non moulurée épaisse + 2 fragment de fonds, + 24 tessons.
Pâte rose (NR=4) : 2 fragments d'anse plate, 2 tessons panse
Pâte blanche, extérieur rosé à flammule : 4 tessons panse
Pâte blanche : 1 tesson
Pâte rose, surf. extérieur int. claire et flammule : 1 tesson panse
Pâte blanche int. rose : 2 tessons dont 1 fond.
Pâte blanche glaçuré vert foncé : 1 tesson panse
Pâte beige à décor de flammule : 1 tesson panse

ST 3263-US 3260

Moyen Âge

XIIe

NR 19

Pâte grise marron sableuse : 1 bord d'oule à col en bandeau dont fragment également en 3065. (HB=2,1 cm ; DiaOuv=13)

ST 3263-US 3261

Moyen Âge

Milieu XIIe

NR 34

Pâte grise : 1 bord oule col en bandeau (id. 3260, collage), 4 tessons panse
Pâte rouge/rose : 1 bord bandeau (HB=2,3 cm, DiaOuv=14 cm, Faiblement mouluré, lèvre saillante inclinée vers intérieur du pot, arête inférieure non saillante) ; 1 bord cruche/pichet (à lèvre saillante rectangulaire fine, parement droit, col court) ; 1 fragment fond ; 14 tessons panse
Pâte rouge épaisse micacée : 3 tessons dont 1 fragment fond et 1 tesson flammulé.
Pâte rose à décor de flammule : 1 fragment de panse (près fond) : fines flammules
Pâte blanche, extérieur gris avec flammules : 2 tessons panse
Pâte rose, surf. int. extérieur claires : 1 bord bandeau HB=2 cm (parement incliné vers l'extérieur, bandeau fin, lèvre saillante inclinée vers l'intérieur, arête inférieur marquée
Pâte blanche à décor peint orangé : 1 bord cruche lèvre fine saillante rectangulaire, H.parement=0,7 cm ; Dia=14 cm ; peinture sur extrémité supérieure de la lèvre ; lèvre à extrémité supérieure plate légèrement inclinée vers l'intérieur, col court.
Pâte blanche, surfaces int. extérieur roses 1 fragment de fond, 1 tesson panse
Pâte blanche extérieur rose à décor peint (croisillons ou traînées) : 2 tessons panse
Pâte beige rosé épaisse : 1 fragment de vase de stockage à décor de bande d'argile apportées + bandes de peinture rouge avec TF.

ST 3263-US 3262

Moyen Âge

XIIe

NR 45

Pâte fine sableuse rouge/rouge clair : 1 fragment col cruche à lèvre saillante et col court ; 1 fragment d'anse plate ; 25 tessons panse
Pâte rose : 1 fond repris (Dia=13 cm), 1 fragment de fond avec flammules
Pâte blanche, surf. int. extérieur rose à flammules : 2 tessons panse
Pâte rose, surf. int. extérieur claires : 1 tesson panse
Pâte blanche, surf. extérieur rose : 2 tessons panse
Pâte grise, surf. extérieur int. rouge : 1 fragment de bandeau (HB=2,3 cm non mouluré) + 1 tesson
Pâte grise foncé, surf. int. extérieur grise à flammules : 1 tesson
Pâte beige, extérieur rosé : 1 fond
Pâte grise à marron : 3 tessons panse
Pâte beige rosé : 1 fragment de fond avec trou d'évacuation à la base (cuvier?)
Pâte blanche glaçurée extérieur vert foncé : 2 fragments de panse de pichet
Pâte beige grise rosé épaisse (id. 3261) : 1 fragment de vase de stockage à décor de bande d'argile avec bande de peinture

ST 3263-US 3271

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe ?

NR 11

Pâte à structure épaisse rouge orange à rose (NR=11) : 11 tessons dont 1 à pâte épaisse rouge (cuvier) et décor de bande d'argile rapportées

ST 3264-US 3265 RI 3267

Moyen Âge

XIIIe Milieu

NR 53

Pâte rouge (NR=50) :

1 fragment de bord d'oule à col en bandeau HB=2,9 cm à parement droit et lèvre ronde saillante et arête inférieure faiblement dégagée du col

3 bords de pichet à col haut et lèvre saillante à gorge interne et anse plate probable. Le col est haut, cylindrique, la lèvre est arrondie saillante avec une extrémité supérieure avec une gorge.

Fragments de fonds de deux pichets (appartenant aux deux bords identifiés). NRFond :11. DiaFond avec dépôt : 10 cm ; DiaFond sans dépôt : 14 cm.

37 tessons de panse

Pâte orange dense : 1 fragment de fond plat et lissé de pichet (idem3267) très certainement glaçuré (gouttelettes de glaçure jaune sur fond)

Pâte blanche : 1 fragment de bord de cruche/pichet à anse plate et 1 tesson panse

Pâte rose : 1 tesson de panse à décor de fine bande d'argile rapportées

ST 3264-US 3265

Moyen Âge

XIIe XIIIe

NR 7

Pâte rouge : 1 fragment bord de jatte lèvre haute amincie et 2 tessons panse oule

Pâte beige : 1 fragment anse plate de cruche (4,8 cm) et 1 tesson de panse

Pâte blanche rosée : 1 fragment de fond épais non repris ?

Pâte blanche : 1 fragment de fond brûlé

ST 3266-US 3267

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIIe ?

NR 24

3267a

Pâte rouge tournée : 3 fragments de bords d'oule à col en bandeau haut de 3,2 cm, parement droit et haut, lèvre saillante à gorge sur extrémité supérieure et arête inférieure rabattue ; 1 fragment de fond d'oule plat et lissé ; 7 tessons de panse dont 1 avec TF

Pâte rouge non tournée : 2 bords de vase de stockage dont 1 en pâte rouge claire résiduel (lèvre plate sans empreinte sous le col) ; 1 fragment de panse TF intérieures : couvre-feu ?

Pâte rouge glaçure jaune : 1 fragment de panse de pichet

Pâte fine dense orange : 1 fragment de fond plat de pichet probablement glaçuré

3267

Pâte rouge non tournée : 1 bord de vase de stockage

Pâte rouge tournée : 3 fragments de bord d'oule à col en bandeau avec TF (idem 3267a), 4 tessons de panse

ST 3275-US 3276

Moyen Âge

Deuxième et troisième quart XIIIe

NR 119

Pâte rouge (NR=100) :

4 bords de pichets à lèvre en flèche soulignée de larges moulures (lèvre triangulaire fine ou épaisse)

2 anses rondes pleines

4 fragments de bords de pichets à col haut et lèvre saillante relevée et méplat

3 fragments d'anses plates (l=4,8 cm),

1 lèvre ronde d'oule à col en bandeau

2 bords de jatte à lèvre haute amincie (HParement=2 cm),

1 bord forme ouverte (DiaOuv=25 cm) à lèvre ovale relevée (forme similaire à celle indéterminée de la latrine 2004 également en pâte rouge et non rencontrée jusque là)

14 fragments de fonds de pichet ou oule dont 3 avec perforations (identiques à celles de la latrine 2004)

69 panses dont 19 avec TF et 4 jattes/couvre-feu

Pâte rouge épaisse non tournée (NR=8) : 3 bords de vase de stockage à lèvre saillante externe ; 1 fragment de fond bombé de vase de stockage ; 4 tessons de panse dont 2 avec TF intérieure (couvre-feu ?)

Pâte rouge à rose orangé glaçuré jaune orange (NR=6) dont 1 bord pichet à lèvre en flèche, 3 fragments de panse de pichet, 1 fragment de col de pichet, 1 fragment de fond

Pâte beige glaçurée verte : 1 fragment de panse globulaire de pichet à anse ronde rivée à la panse et décor de pastilles couvert d'une glaçure verte homogène et couvrante avec qlq traces de glaçure à l'intérieur de la panse (pichet de petit module probablement), 1 fragment de panse liaison avec le col.

Pâte beige glaçure verte et décor de bandes d'argile rapportées naissant sur le col : 1 fragment de pichet (liaison col panse), la bande d'argile est de section triangulaire

Pâte beige glaçure verte et décor de bandes d'argile rapportées digitées : 1 fragment de panse glaçure externe et interne. Production parisienne.

Pâte blanche glaçure jaune : 1 fragment de pied de lampe ?, résiduel

Pâte grise à décor de flammules : 1 fragment de panse d'oule, résiduel

ST 3280-US 3281

Moyen Âge

Deuxième moitié XIIe

NR 37

Pâte rouge rosé :

5 fragments de bords d'oules à col en bandeau faiblement mouluré, HB=2,2 cm ; 3NMI ; lèvre non moulurée. DiaOuv=13,2 cm ; 15 cm.

1 fond oule (NR=8), Dia=6,8 cm (petit module)

1 fragment fond avec décor de flammule sur la base

21 tessons panse oule (?) dont 3 à décor peint et 1 avec bande d'argile digitées

2 tessons en pâte rouge épaisse de vase de stockage dont 1 avec bandes d'argile et TF et l'autre avec bande de peinture

ST 3282-US 3284

Moyen Âge

XIIe

NR 3

Pâte fine blanche : 1 bord de cruche à bec tubulaire taillé et lèvre rectangulaire saillante. Traces de décor peint sous le bec et sur le col (peinture fine orangé). Élément peut-être résiduel.

1 tesson panse pâte rouge

1 tesson gallo (NPR ?)

ST 3295-US 3296

Moyen Âge

Fin XIe début XIIe

NR 4
4 tessons de panse pâtes claires

ST 3297-US 3298
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe
NR 3
1 palet, jeton taillé dans un fond d'oule (la découpe est très nette) en pâte beige à coeur gris
1 tesson de pichet en pâte grise glaçuré vert clair
1 bord de pichet en pâte rose avec traces de peinture (décor probable) : lèvre fine saillante rectangulaire

5.9.4 Zone 4

US 4033
Moyen Âge
Première moitié XIVe
NR 258
Pâte rouge Dourdan (NR :230) :
18 fragments de fond dont 6 à base resserrée (pichet)
10 fragments de bord de pichet à anse ronde et lèvre en flèche (anse rivée)
1 fragment de bec verseur (pichet)
3 fragments de bord de coquemar (TF)
6 fragments bord oule à col en bandeau haut et saillant dont 5 avec traces de feu
1 fragment de bord en bandeau étroit noirci
10 fragments de col d'oule à col en bandeau dont 3 avec TF
1 bord assiette (TF extérieures)
1 bord jatte (traces de feu)
1 fragment d'anse ronde pleine
4 départs d'anse (deux de section ronde, une plate et une ovale à repli)
1 fragment de bord de couvre-feu (TF intérieures extérieures)
168 tessons dont 28 avec TF.
3 tessons pâte rouge non tournée avec bandes d'argile rapportées sur 2 dont 1 fragment de fond plat de cuvier-vase de stockage (?), 1 pied ou manche poêlon ? (L : 10,8 cm) avec quelques aplats de glaçure jaune (coulure pendant la cuisson).
Pâte beige rosée, quelques éléments de glaçure jaune : 1 fond pichet base resserrée (Dia : 5,6 cm) + 1 tesson panse?
Pâte blanche engobée orangé et glaçure verte jaune : 1 fragment de fond.
Pâte beige, glaçure verte extérieure et décor de pastilles, d'écailles : 1 fragment de panse de pichet.
Pâte blanche fine, glaçure extérieur verte fine : 1 tesson panse.
Pâte blanche glaçure verte intérieure extérieure : 1 fragment de panse.
Pâte rose fine, glaçure extérieur verte olive : 1 tesson panse.
Pâte beige à beige rosée (NR : 7) : tessons panse dont 1 à décor de fines flammules et à peinture rouge extérieure (engobe? peinture?)
Pâte beige à beige rosée : 1 fragment de couvercle ou jatte ?, 3 tessons panse
15 tessons résiduels dont 3 panses pâte blanche, 1 panse semi-grabuleuse, 3 panses pâte noire, 6 en pâte beige.

US 4034
Moyen Âge
Fin XIIIe début XIVe
NR 84
Pâte rouge (NR=83) : 6 fragments de fonds (oule) ; 3 fragments de bord de oules à col en bandeau haut (H.=3,8 cm) ; 2 bords de pichet anse ronde lèvre saillante ; 1 fond de tasse ; 2 fragments anse plate à replis 67 tessons panse dont 3 avec traces de feu extérieures et dépôt calcaire intérieur ; 2 tessons int ext noirci
Pâte rouge dense glaçurée jaune : 1 fragment de col de pichet à anse ronde, moulurations marquées. Résiduel probable. Similaire à de US 3215.

US 4035
Moyen Âge
XIIIe
NR 67
Pâte rose (NR=8) : 8 petits tessons de panse dont un avec trace de peinture rouge
Pâte rose glaçurée verte claire : 1 tesson panse
Pâte rouge (NR=36) : 2 bords de pichets à lèvre en flèche, 34 tessons panse.
Pâte noire à pâte rouge : 1 tesson panse
Pâte claire extérieur noir coeur rose (NR=6) : 1 fragment moulure col, 6 tessons panse.
Pâte claire (NR=8) : 2 tessons panse avec bande peinte et bande d'argile rapportée (pâte beige rosée) ; 1 fragment fond avec gouttes de peinture intérieure rouge + 3 fragments panse (pâte rose cœur blanc) ; 1 fragment panse (pâte blanche) ; 1 fragment fond (pâte beige, int. ext gris)
Pâte sombre (grise foncée à marron) (NR=7) : 7 tessons panse

US 4054
Bas Moyen Âge Moderne
NR 2
2 tessons panses pâte rouge (résiduels) ?

US 4083
Début de l'époque moderne
Pâte beige à coeur et ext. rose, rugueuse au toucher (NR=43) - dérivé de la pâte rouge (?) : 1 coquemar (4083-01) dont il manque la liaison col/fond.
Grès ocre, extérieur beige à gris (NR=3) : Reste du fond du pot (cf. 4083-4084). Il semblerait que ce fond ait été réutilisé en écuelle comme le suggèrent les enlèvements réguliers dans la partie haute.
Pâte rouge orangé à vif (NR=5) : 5 tessons de panse
Pâte beige rosé : 1 départ d'anse, forme indéterminée.
Pâte marron, inclusions quartz, trace de feu à l'ext. : 1 tesson panse Orléanais ?
Pâte semi-fine orangée, inclusions moyennes : 1 tesson panse, érodé. Trace d'engobe blanc extérieur. Résiduel ?
Pâte grise, gallo-romain : 1 tesson

US 4083 RI 4084
Fin du Moyen Âge – début de l'époque moderne
Pâte rouge (NR=12) : 1 tasse polylobée (manque anse et lobes) en pâte rouge fine, 6 tessons panse pâte rouge. Résiduelle ?
Grès ocre (NR=4) : 1 fragment de fond de pot (pichet). Le reste du fond de ce pot est dans l'US 4083.

US 4084
Bas Moyen Âge Moderne
NR 20
Pâte claire sableuse dense avec inclusions visibles (oranges et blanches), coeur blanc crème, extérieur gris à orangé (NR=10) : tessons panse coquemar probable.
Pâte orangé à inclusions de quartz (NR=5) : 1 fragment bord pichet à lèvre en flèche, 4 tessons panse. Orléanais.
Pâte rouge (NR=3) : 1 fragment fond + 2 tessons panse.

Pâte grise foncée : 1 tesson

US 4088
Moyen Âge
XIIe
NR 21
Pâte orangée (NR=11) : 1 fragment de bord de cruche à lèvre rectangulaire saillante, 9 tessons avec traces de feu extérieures dont quelques uns remontent pour former un fragment de fond.
Pâte rouge (NR=2) : tessons panse
5 tessons panse pot à cuire en pâte gris foncé dont l'un avec fort dépôt intérieur
1 fragment fond en pâte claire à inclusions oranges
1 tesson pâte rose à coeur int. clair et ext. gris
1 tesson pâte claire à décor peint extérieur (peinture marron foncé)

US 4099
Moyen Âge
Fin XIIIe début XIVe
NR 11
Pâte rouge (NR=10) : 1 anse ronde pleine ; 1 fragment de bord de pichet à lèvre en flèche et moulures très peu saillante ; 1 fragment de fond de oule (extérieur noirci et int. dépôt blanchâtre) ; 6 tessons panse ; 1 fragment bord de coupelle de lampe sur pied (lèvre rentrante) complètement noirci
Pâte orangé fine : 1 fond à base resserrée (Dia. : 4 cm) avec trace de glaçure jaune sur le fond (quelques grosses inclusions de quartz) (tasse?).

US 4117
Bas Moyen Âge
XIVe (milieu?)
NR 36
Pâte rouge (NR=27) :
1 fragment de bord de oule à col en bandeau "dégénéré", seule la présence d'une arête inférieure et d'une empâtement de la lèvre au niveau supérieur le rappelle
1 anse ronde + 1 départ d'anse rivée
1 fragment de pichet à lèvre en flèche et col convexe
1 fragment de fond de pichet
22 tessons panse dont quatre avec traces de feu
Pâte gris foncé (NR=5), inclusions disparates (Orléanais?) : 5 tessons panse noir intérieur extérieur (couvre-feu?)
Pâte beige : 1 fragment de bord de coquemar à anse ovale à replis rivée au col. Des traces de feu sur l'anse. (production parisienne). Coquemar à bord droit.
Pâte à coeur gris et extérieur beige avec peinture marron uniforme extérieure (NR=1) Orléanais ? : 1 fragment de bord indéterminé (bec ? lobe ?, goulot de bouteille ?)
1 tesson pâte beige, 1 bord bandeau XIIe pâte grise

US 4150
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIIe
NR 46
Pâte rouge (NR=35) : 2 fragments d'anse plates ; 2 fragments de col en bandeau ; 1 lèvre de pichet à col tubulaire (lèvre saillante horizontale) ; 29 tessons panse dont 10 avec traces de feu
Pâte dite à tuile rose (NR=1) : 1 fragment de vase de stockage de type cuvier avec décor de bandes d'argile rapportés
Pâte rose orangé glaçurée jaune (NR=6) : 5 tessons de panse dont un avec décor de bande d'argile à impressions, 1 fragment de fond ?
Pâte grise noire (NR=4) : tessons de panse

US 4151
Moyen Âge
Fin XIIIe XIVe
NR 29
Pâte rouge (NR=25) : 1 fragment bord pichet (anse plate) à lèvre saillante ; 2 fragments col en bandeau ; 3 fragments de fond (traces de feu) ; 19 tessons dont 14 avec traces de feu
Pâte rose orangée glaçurée jaune : 1 tesson panse
Pâte rose clair à coeur extérieur gris : 1 tesson panse
Pâte rose à décor peint marron rouge (coulure) : 1 tesson panse

US 4152
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIIe début XIVe
NR 51
Pâte rouge (NR=39) :
1 fragment de pichet à col droit (anse plate) et lèvre saillante horizontale
1 fragment bord col en bandeau
1 fragment lèvre de pichet anse ronde lèvre triangulaire moulurée
1 fragment petite anse plate
35 tessons panse dont 3 avec TF et un avec trace de peinture.
Pâte "à tuile" rouge : 1 fragment fond d'un vase de stockage.
Pâte rose orangée glaçurée jaune/marron clair (NR=6) : fragment de pichet à décor de bandes d'argile rapportées avec impression de molette en arêtes de poisson, de nervure sur les bandes et glaçuré jaune. La glaçure est couvrante et homogène et prend un ton foncé sur la couleur rose de la pâte.
Tessons résiduels :
Pâte rose clair à coeur extérieur gris : 1 tesson panse
Pâte beige : 1 fragment de fond
Pâte beige fine : 1 fragment panse avec décor peint (flammules)
Pâte rose clair : 1 tesson panse (fine flammule)
Pâte rose coeur gris extérieur int. noir : 1 tesson panse

US 4153
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe début XIIIe
NR 99
Pâte rouge (NR=87) :
1 fragment de bord de pichet à col droit (anse plate) et lèvre débordante relevée
2 fragments de bords de col en bandeau haut à lèvre saillante
3 fragments de fonds de pichet à anse plate
2 fragments de fonds (traces de feu)
1 fragment fond (3 tessons),
75 tessons panse dont 27 avec TF + 1 tesson panse épais.
Résiduels XIe XIIe :
Pâte beige à marron clair, inclusions blanches (NR=2) décor peint possible sur les cruches : 1 fragment de bord de oule à col en bandeau (XIIe), 1 fragment de bord de cruche/pichet à anse plate et lèvre rectangulaire saillante.
Pâte fine claire, blanche à crème (NR=7) : 2 fragments de fonds avec TF, 5 tessons panse dont deux avec TF et l'un porte trace de peinture rouge.
Pâte rose (NR=2) : 2 tessons panse dont l'un avec flammules rouges et l'autre avec TF.
Pâte granuleuse fine grise rosée : 1 tesson panse HMA ou gallo ?

US 4156
Bas Moyen Âge
NR 10

Pâte rouge (NR=8) : 1 fragment de fond, 7 tessons de panse.
Pâte rose orangée glaçurée jaune (NR=2) : 2 tessons panse (appartient probablement même pichet que US précédent).

US 4157
Moyen Âge
Première moitié XIIe
NR 18
Pâte rose à décor de coulures rouges (NR=6) : 6 tessons de panse dont 4 à décor peint et 1 avec TF.
Pâte claire (blanche à grise) (NR=4) : 1 fragment de fond avec trace de peinture rouge, 3 tessons panse dont un avec trace de peinture
Pâte rose à inclusions noires : 1 fragment col cruche.
Pâte grise (NR=2) : 1 fragment de fond et 1 tesson panse.
Pâte rouge (NR=5) : 5 tessons panse

US 4179
Moyen Âge
Première moitié XIIe
NR 6
Pâte rouge (NR=2)=1 anse plate complète et 1 fragment d'anse plate avec deux traînées de peinture rouge dans le sens de l'anse.
Pâte blanche à décor peint marron : 1 tesson panse. Prod. identique à 1235.
Pâte blanche fine sonore avec inclusions noires ayant crevé la surface du tesson.
Pâte rose à décor peint rouge : 1 tesson panse
Pâte grise, intérieur rosé : 2 tessons panse

US 4193
Moyen Âge
NR 4
Pâte rouge (NR=2) : 1 fragment anse plate, 1 tesson panse
Pâte grise : 1 tesson panse
Pâte blanche semi-fine glaçurée verte : 1 fragment de lampe à appendice avec glaçure verte interne. fragment de lampe apode en pâte beige à inclusions moyennes. La taille maximum des grains de quartz atteint 15 mm. Ils ont saillants à la surface de la pâte lissée à l'extérieure. La pâte est très aérée. Une glaçure verte a été appliquée à l'intérieur et est débordante sur les côtés, la glaçure a par endroit mal fondu. La vasque ne comporte pas d'arête inférieure.

US 4195
Moyen Âge
XIIe
NR 3
1 tesson pâte blanche
1 tesson de fond en pâte beige rosé
1 tesson en pâte rouge granuleuse

US 4196
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 2
1 fragment de fond en pâte beige rosé avec gouttes peinture rouge
1 tesson panse pâte claire

US 4201
Moyen Âge
NR 6
Pâte rouge (NR=5) : 5 tessons dont un avec TF.
Pâte rose extérieur peint (coulures) : 1 tesson avec TF.

US 4202
Moyen Âge
XIIIe XIVe
NR 11
Pâte rouge : 1 fragment fond en pâte rouge, 10 tessons dont 4 avec TF.

US 4204
Moyen Âge
XIIe (XIIIe)
NR 11
Pâte rouge (NR=4) : 1 fragment de fond de pichet, 3 tessons panse
Pâte rouge épaisse (NR=2) : 1 fragment de fond avec trace de peinture rouge, 1 fragment panse avec décor bande digitée
Pâte rose (NR=5) : 1 fragment bord col en bandeau étroit ; 1 fragment panse à décor de flammule rouge ; 3 tessons panse.

US 4206
Moyen Âge
Deuxième et troisième quart XIIe
NR 52
Pâte rouge (NR=22) : 3 fragments de bords d'oules à col en bandeau étroits saillants ; 2 fragments de fond dont 1 brûlé intérieurement ; 17 tessons panse dont 3 brûlés intérieurement.
Pâte rouge épaisse (NR=6) : 6 tessons de panse de vase de stockage
Pâte rose avec ou sans décor peint (flammule rouge) (NR=14) :
1 fragment de bord de cruche/pichet anse plate
2 fragments de fonds dont 1 avec TF et l'autre avec trace de peinture
10 tessons panse dont 4 avec trace de peinture rouge (fines flammules).
Pâte blanche avec ou sans décor peint (NR=10) :
3 tessons appartenant à une anse plate de cruche avec trace de peinture rouge sur la partie basse de l'anse
7 tessons panse dont 2 avec trace peinture (rouge et marron) et 4 fragments avec TF.

US 4214
Bas Moyen Âge
XVe
NR 7
Pâte rouge (NR=5) : 1 fragment de lèvre de col en bandeau haut (lèvre ronde saillante), 1 fragment panse vase de stockage
Pâte rose à coeur, extérieur gris (NR=1) : 1 fragment de bord de vase de stockage avec une trace de peinture rouge sur la lèvre (colle avec 4216)
Pâte claire, int. gris (NR=1) : 1 fragment de fond

US 4216
Bas Moyen Âge
Première moitié XVe
NR 9
Pâte rouge (NR=3) : 1 fragment de bord d'oule à col en bandeau haut et lèvre ronde saillante et arête inférieure arrondie, 2 fragments de panse d'oule avec décor (probable) de bandes d'argile rapportées (résiduel?).
Pâte rose à coeur, extérieur gris (NR=1) : 1 bord de vase de stockage de l'US 4214.
Pâte rose (NR=3) à inclusions blanches et avec TF intérieures : 1 fragment de bord de couvre-feu avec trace de peinture (le profil exact du bord n'est pas connu : arrachement d'une partie saillante sous la lèvre), 1 fragment d'anse plate (appartenant au même couvre-feu?) + 1 tesson panse avec trace de peinture rouge. L'inflexion de la panse le rapproche des couvre-feux connus au XVe siècle.

Pâte ocre : 1 fragment de bord de coquemar à lèvre droite éversée
Pâte rose : 1 fragment de vase de stockage dont un autre est avec US 4231.

US 4238
Moyen Âge
NR 1
1 tesson pâte rose

US 4250
Moyen Âge XIIe ? 12cd ?
NR 3
Pâte rouge (NR=2) : 1 fragment de vase de stockage avec décor de bandes rapportées croisées, 1 fragment fond
Pâte blanche à inclusions blanches : 1 fragment de bord de cruche/pichet à lèvre rectangulaire saillante et trace de peinture orange.

US 4266
Moyen Âge
XIIIe XIVe
NR 4
4 tessons en pâte rouge

US 4269
Moyen Âge
XIIIe XIVe
NR 24
4269 sup.
Pâte rose : 1 tesson
Pâte rouge (NR=7) : 1 fragment fond, 5 tessons
Pâte grise extérieur int. rosé : 1 tesson avec dépôt noir intérieur
4269 inf.
Pâte rouge : 12 tessons de panse dont 1 appartient à oule
Pâte rose : 2 tessons panse dont un avec décor peint (fines flammules)
Pâte noire int. extérieur rose : 1 tesson

US 4283
Moyen Âge
Fin XIe début XIIe
NR 4
Pâte beige : 1 fragment de col en bandeau étroit et saillant (oule), lèvre rectangulaire saillante, arête inférieure marquée.
Pâte ocre blanche (NR=2) : 2 tessons panse
Pâte rouge : 1 tesson de panse

ST 4028-US 4002
Moyen Âge
Deuxième moitié XIVe
NR 211
Pâte rouge (NR : 190) :
125 tessons panse
25 tessons avec traces de feu
5 fragments anse ronde pleine
7 fragments bords pichets lèvre en flèche
4 fragments de fonds de pichets à base resserrée
6 fragments de fonds d'oules
1 fragment de fond de tasse
1 fond pâte rouge épaisse (oule ?)
3 fragments de bord de pichet à col droit et lèvre saillante dont deux avec traces de feu
2 fragments de bord de coquemar à lèvre éversée
2 fragments de bords d'oules à col en bandeau haut peu saillant
1 fragment de bec pincé (pichet)
2 fragments d'anse plate.
Pâte beige, glaçure extérieure fine jaune (NR=3) : 3 fragments de pichets dont un bord à lèvre en flèche (production parisienne).
Pâte beige (pâte très cuite) : 1 tesson avec traces de feu.
Pâte rose fine : un fragment anse ovale
Pâte beige glaçurée verte extérieur : 1 tesson pichet (production parisienne)
Pâte grise : 1 fond de pichet totalement brûlé ; 4 tessons noirs int. extérieur noirs ; 3 tessons extérieur int. gris ; 1 bord coupelle lampe glaçuré vert extérieur ; 1 fragment coupelle de lampe glaçure verte intérieure, 1 fond de lampe ?
Tessons résiduels :
Pâte blanche rosé : 1 tesson panse.
Pâte rose à décor gouttelette rouge : 1 tesson panse.
Pâte marron rose extérieur gris : 1 tesson panse.

ST 4031-US 4070
Moyen Âge
Première moitié XIVe
NR 58
Pâte rouge (NR=45) :
2 fragments de lèvre de pichet à anse ronde (très finement mouluré)
1 fragment goulot bouteille
1 bord droit indéterminé
1 fragment anse plate
2 fragments de fonds
35 tessons panse
3 tessons panse vase de stockage
Pâte noire : 1 fragment coupelle à bec (lampe). Couleur de la pâte incertaine. Coupelle réservoir. Le fragment n'est pas suffisant pour déterminer si la coupelle est sur pied ou non.
Pâte marron inclusions fines saillantes : 2 tessons dont un avec traces de glaçure jaune (?)- Orléanais
Résiduels :
Pâte rouge in. extérieur noir : 2 tessons panse
Pâte beige (TF) : 1 tesson panse
Pâte claire, décor de coulures rouges, TF : 1 tesson panse
Pâte noire int. extérieur rose : 1 tesson panse
Pâte beige jaune : 1 tesson (TF) panse
Pâte beige rosé : 1 fragment anse plate
1 tesson indéterminé
Intrusifs :
Pâte beige extérieur engobé orange et int. glaçure jaune (NR=2) : 1 fragment fond jatte, poêlon (?), 1 fragment extérieur TF

ST 4031-US 4032
Fin du Moyen Âge
Deuxième moitié XVe
NR 38
Pâte orangée (NR=2) : 1 fragment de coquemar (4032.01) à col en bandeau aminci et à anse plate attaché sur le col. Orléanais ?
Pâte beige ext. rosé et aplats de glaçure jaune mouchetée verte (NR=3) : fragment de coquemar ou marmite à anse plate (4032.02). Parisien.
Pâte blanche ext. engobé (?) orange (NR=2) : 1 fragment de bord indéterminé (coupelle?), lèvre carrée saillante.
Pâte noire ext. rouge orangé, inclusions moyennes de quartz et blanches (NR=2) : 1 fragment anse plate et 1 fragment panse avec mouchetis de glaçure jaune vert. Orléanais ?.
Pâte beige marron : 1 tesson panse.

Grès (?) rose : 1 tesson panse.
Pâte rouge (NR=27) : 4 fragments de col à lèvre en flèche de pichet à anse ronde, 1 fragment de oule à col en bandeau fin (fragment de lèvre ronde), 1 fragment de bord de jatte, 1 fragment bord indéterminé, 1 fragment anse plate, 3 fragments de fonds dont un avec de fort dépôts blanchâtres mais pas de TF, 16 tessons panse dont 1 noir int. et ext. + 1 fragment fond indéterminé (avec une retour intérieur).
Pâte rose : 2 tessons de vase de stockage.

ST4051-US4052
Moyen Âge
XIVe
NR3
Pâte rouge Dourdan : 1 anse ronde, 1 fragment panse
Pâte blanche sableuse, décor de croisillons, traces de feu : 1 fragment panse

ST4051-US4053
Moyen Âge
XIVe
NR12
Pâte rouge Dourdan : 1 fragment fond ; 8 fragments panse dont 1 avec trace de peinture et deux avec traces de feu et dépôt intérieur (pichet et oule) ; 1 fragment de bord de pichet à anse ronde avec lèvre juste marquée par une moulure extérieure.
Pâte blanc crème, glaçure extérieur verte : 1 fragment de panse
Pâte marron : 1 fragment panse

ST4055-US4056
Bas Moyen Âge
NR3
Pâte rouge Dourdan : 2 fragments panse dont un avec concrétions intérieures
Pâte rose à gris extérieur : 1 tesson panse.

ST4055-US4071
Bas Moyen Âge
NR5
Pâte rouge Dourdan : 4 fragments panse, 1 fragment bord pichet lèvre en flèche.

ST4055-US4077
Moyen Âge
NR5
Pâte rouge : 2 tessons panse, 1 fragment de fond
Pâte rose : 1 fragment panse pichet anse plate ?, 1 fragment panse.

ST4081-US4079
Bas Moyen Âge
NR24
Pâte rouge (NR=21) : 3 fragments d'anse (une grosse de section ovale, deux petites de section ronde) ; 1 fragment bord pichet (lèvre en flèche saillante) ; 17 tessons panse dont deux avec traces de feu
Pâte orange à moyennes inclusions : 1 fragment d'un pichet à anse ronde et lèvre en flèche (Orléanais)
Pâte grise marron (NR=2) : 2 tessons panse (Orléanais)

ST4081-US4080
Bas Moyen Âge, XIVe, 14AB
NR104
Pâte rouge fine (NR=97) :
1 pichet archéologiquement complet à anse ronde rivée col et panse et lèvre très légèrement moulurée, 1 pichet (fond + panse + fragment de bord) avec traces de dorure à l'intérieur
4 fragments de fond de pichet (base resserrée)
4 fragments de fonds plats (oules?)
6 anses rondes/ovales ou fragments d'anse (appartenant à des pichets différents et de modules différents -moyens et grands-) + 1 départ d'anse ronde. Quelques unes des anses portent encore le système d'accroche à la panse ou au col
7 fragments de bords de pichets à col droit et lèvre en flèche (infléchissement de la lèvre vers l'intérieur ou non) + 1 avec départ de l'anse ovale
1 fragment de lèvre de tasse polylobée.
1 fragment bord d'oule
42 tessons panse.
Pâte grise marron semi-fine (NR=3) : 1 fragment de bord de coquemar à lèvre éversée, avec des traces et de dépôt intérieur (pot à cuire), Production de l'Orléanais.
Pâte blanche grise (NR=3) : 1 fragment fond ; 1 anse de section ovale ; 1 bord indéterminé.
Pâte fine ocre glaçurée verte mouchetée : 1 petite anse de section ovale non rivée glaçurée à l'intérieur, production parisienne

ST4082-US4115
Moyen Âge
NR3
Pâte rose, extérieur blanc : 1 tesson panse
Pâte rouge : 2 tessons dont un TF.

ST4089-US4090
Moyen Âge
Deuxième et troisième quart XIVe
NR23
Pâte rouge (NR=18) : La pâte est fine et dense
14 tessons de panse dont 4 avec TF
1 fragment col en bandeau
2 fragments de fonds avec TF (fond plat et lissé).
Pâte grise extérieur int. rose : 1 fragment bord droit de pichet (?)
Pâte grise extérieur beige glaçurée jaune verte : 1 fragment de bord de pichet à lèvre en flèche et anse ovale rivée. Poucier à manchon. La glaçure n'est pas couvrante : elle prend départ sous le col.
Pâte blanche rosée, TF : 1 tesson panse
Pâte beige, inclusions blanches : 1 fragment anse plate
Pâte beige jaune, inclusions quartz et blanches : 1 fragment bord couvercle

ST4091-US4005
Moyen Âge
Fin Xe XIe
NR43
Pâte grise rosé, extérieur noirci (NR=5) : 2 fragments de bords d'oule à col en bandeau saillant, 3 tessons panse
Pâte blanche décor peint (peinture rouge ou orange, "éclaboussures", bandes) :
4 tessons panse (cruche ?)
2 tessons d'une coupelle à décor d'éclaboussures int. extérieur avec traces de feu
1 fragment bord coupelle (lampe?) à bande de peinture orange sur le bord.
Pâte blanche extérieur avec traces de feu : 4 tessons panse, 1 bord de cruche (?) ou oule à lèvre horizontale saillante.

Pâte rose décor extérieur peint (coulures rouges) : 10 tessons de panse (cruche ?), 1 fond avec décor intérieur et extérieur (coulures).
Pâte beige marron, traces de feu à l'extérieur : 8 tessons panse
Pâte rouge ou rosée : 2 tessons panse
Pâte beige rosée : 1 fragment de fond
Pâte grise extérieur noire : 3 tessons panse
Pâte granuleuse non tournée (?) : 1 tesson

ST4094-US4095
Moyen Âge
XIe XIIe
NR23
Pâte rouge (NR=3) : 2 tessons
Pâte rose (NR=5) : 1 fragment fond TF, 4 tessons
Pâte grise à noire (NR=5) : 1 fragment bord col en bandeau étroit et saillant (arête marquée) d'oule. La pâte est grise rosée et l'extérieur int. marron foncé à noire. Le bandeau n'est pas tourné dans la masse du pot mais "collé" après avoir été tourné à part. En effet, l'observation de la tranche du col montre que la partie moulurée du col se détache nettement et est distinct du pot + 4 tessons panses dont 1 avec fort dépôt.
Pâte beige rosé à marron (NR=8) : 8 tessons panse dont 7 TF
Pâte blanc crème (NR=3) : 1 fragment col en bandeau (Oule), 2 tessons

ST4097-US4098
Moyen Âge
XIIIe
NR15
Pâte rouge (NR=12) :
2 fragments de bord de pichets à lèvre en flèche saillante et moulurée
1 fragment col en bandeau
9 tessons panse dont 1 TF.
Pâte beige, int. extérieur rosé (NR=3) :
1 fragment anse plate (cruche)
1 tesson panse à décor peint (large flammule)
1 fragment fond TF.

ST4100-US4100
Moyen Âge
NR1
Pâte rouge : 1 bord d'oule à col en bandeau : lèvre ronde saillante

ST4106-US4106
Moyen Âge
XIVe
NR19
Pâte rouge (NR=14) : 1 fragment bord coupelle lampe (base réceptacle) ; 1 fond pichet à base resserré ; 12 tessons panse dont 3 TF.
Pâte noire, inclusions blanches (NR=3) : 3 tessons panse. Production de l'Orléanais ?
Résiduels :
Pâte grise rosée (NR=2) : 1 fragment fond, 1 tesson

ST4121-US4122
Moyen Âge
Première moitié XIVe
NR68
Pâte rouge (NR=54) :
2 fragments de fonds de pichet à base resserrée (fond plat lissé)
6 fragments de fonds dont 5 avec TF (oules)
1 fragment de bord de pichet anse plate
1 fragment de bord de pichet à lèvre rectangulaire saillante
4 fragments d'anse plate
2 bords d'oules à col en bandeau saillant probablement résiduels
1 fragment de départ d'anse ronde rivée
1 fragment de lèvre ronde d'une oule à col en bandeau
1 jeton taillé dans un fragment de vase de stockage (l'empreinte du pouce est placée au milieu du jeton)
34 tessons panse dont 5 avec TF
1 tesson pâte rouge semi-épaisse avec TF (couvre-feu?)
Pâte orangé (variante de PR?) : 1 fond base étroite (dia. : 5,5 cm). Résiduel probable ?
Pâte ocre fine Orléanais ? : 1 fragment de bord de coquemar à lèvre ronde saillante.
Résiduels :
Pâte claire sableuse crème à rosé (NR=9) : 1 fragment de bord d'oule à col en bandeau étroit saillant, 8 tessons panse dont 3 avec décor peint et 3 avec TF.
Pâte blanche glaçurée verte extérieur : 1 tesson panse
Pâte grise extérieur marron (NR=2) : 1 tesson panse, 1 bord indéterminé

ST4123-US4124
Bas Moyen Âge
NR3
Pâte rouge (NR=2) : 1 fragment fond bombé, 1 tesson panse en pâte fine
Pâte rose et grise : 1 tesson panse

ST4133-US4134
Moyen Âge
NR7
Pâte rouge (NR=3) : 1 fragment lèvre d'oule à col en bandeau, 1 tesson TF, 1 fragment fond
Pâte rose clair (NR=3) : fragment de bord de pichet à lèvre rectangulaire saillante et moulure sur le col, 1 tesson avec décor flammule
Pâte blanche, extérieur gris TF : 1 tesson panse

ST4145-US4146
Moyen Âge
Première moitié XIIe
NR84
Pâte rouge (NR=75) :
1 fragment lèvre pichet/bouteille
1 fragment anse plate
1 fragment anse à replis
1 fragment bord jatte/couvre-feu
5 fragments fonds dont 3 avec TF
66 tessons dont 14 avec TF.
Pâte rose (NR=3) :
1 fragment bord oule à col en bandeau étroit saillant
1 fragment anse ovale
1 bord forme ouverte
Pâte crème, glaçure extérieur vert foncé : 1 tesson panse
Pâte rose, inclusions quartz : 1 tesson panse
Pâte marron : 1 bord amphore ? (gallo), engobé rouge.
Pâte blanche : 1 tesson avec TF

ST4145-US4147
Moyen Âge
Première moitié XIIe
NR3
Pâte marron : 1 tesson panse, lissée extérieur

Pâte blanche grise inclusions blanches visibles : 1 tesson panse grosse forme.
Pâte noire : 1 tesson

ST4145-US4148
Moyen Âge
Première moitié XIIe
Les quelques tessons présents dans 4148 collaient ou appartenaient à la céramique de 4188 et donc été intégrés à cette dernière.

ST4145-US4188
Première moitié XIIe
NR26
Pâte grise noire (NR=25) : 1 oule à col en bandeau (23 fragments), 1 fragment de fond appartenant probablement à l'oule, 2 tessons (4148).
Pâte blanche glaçurée vert foncé : 1 tesson panse

ST4158-US4159
Bas Moyen Âge
Début XIVe
NR82
Pâte rouge (NR=42) :
3 fragments anses ronde et ovale de différents modules (grosse, moyenne, petite)
1 fragment bord de pichet à lèvre en flèche
1 fragment bord de oule col en bandeau lèvre ronde
4 fragments de fonds dont un d'un pichet à base très resserrée (dia.=11,5cm)
33 tessons panses pichets dont 2 appartiennent à un pichet à double ressaut à liaison col panse
Pâte grise extérieur rose : fragment de fond (pichet)
Pâte beige, marron ou orange, inclusions moyennes à grosses blanches et de quartz inégalement réparties, coeur parfois gris dans les parties les plus épaisses (NR=24) :
2 fragments anse plate coquemars
1 fragment petite anse ronde (tasse?)
1 fragment fond, tessons panse
5 tessons panse coquemar à glaçure jaune interne (points de glaçure). Orléanais ?
Pâte ocre extérieur jaune clair : 1 fragment de panse de vase de stockage avec empreinte de doigt.
Pâte noire (NR=3) : 1 fragment bord coupelle de lampe sur pied à lèvre rentrante (NR2), 1 tesson
Pâte claire sableuse rosée (NR=8) :
1 fragment de bord indéterminé
1 fragment fond avec TF
1 anse plate avec TF,
5 tessons panse dont 1 avec TF
Pâte claire, int. rouge extérieur foncé : 1 tesson panse
Résiduels :
Pâte blanche : 2 tessons dont 1 avec décor peint flammule

ST4158-US4180
Bas Moyen Âge
Début XIVe
NR24
Pâte rouge (NR=19) :
1 bord pichet col droit (anse plate probable) à lèvre saillante horizontale,
1 fragment bord oule à col en bandeau (résiduel) étroit et saillant
1 fragment anse ronde rivée panse de pichet de petit module
2 fragments de fond de pichet
12 tessons panse pichet (pas de TF)
1 tesson glaçuré jaune gris extérieur
Pâte claire à inclusions moyennes et éparses de quartz, de beige rosé à orange (NR=13) :
1 fragment d'anse ovale rivée au col (sous la lèvre) et quelques traces de glaçure jaune
1 fragment de bord de jatte à surface lissée et extérieur gris (dia. : 34cm env) à lèvre triangulaire dans le prolongement de la panse peu saillante
5 tessons dont 1 avec TF et traces de glaçure jaune.
Pâte ocre, coeur gris, glaçure interne jaune mouchetée : 2 fragments fonds glaçure jaune int. mouchetée vert dont 1 avec TF
1 fond de coquemar en pâte beige grise à glaçure interne jaune et points verts (tardif?)

ST4161-US4163
Moyen Âge
Deuxième moitié XIIe ?
NR9
Pâte rouge (NR=4) : 1 tesson panse et 2 tessons dont l'un avec décor bandes d'argile appartenant probablement à un vase de stockage, 1 fragment de fond plat d'un vase de stockage.
Pâte rose (NR=3) : 3 tessons panse.
Pâte blanche à inclusions blanches : 1 fragment de bord d'un vase de stockage.
Pâte claire à décor peint : 1 fragment de fond avec traces de peinture à l'intérieur et traces de feu à l'extérieur?

ST4197-US4198
Moyen Âge
XIIe XIIIe
NR3
1 tesson pâte rouge
1 tesson pâte rose avec trace de peinture rouge
1 tesson pâte marron extérieur TF

ST4209-US4210
Bas Moyen Âge
XVe
NR3
Pâte rouge (NR=2) : 1 fragment fond oule avec TF, 1 tesson panse
Pâte rouge orangé, inclusions visibles de calcite, de quartz et de taille variable (petites à moyennes), irrégulièrement réparties (NR=2) : 1 fragment de bord de coquemar à lèvre éversée. Production de l'Orléanais ?

ST4223-US4223
Moyen Âge
Début XIIIe ?
NR6
Pâte rose à rouge (NR=6) : 1 fragment de bord de oule à col en bandeau saillant (H. du bandeau : 2cm. La lèvre est ronde saillante, 5 tessons panse dont 2 avec TF.

ST4230-US4231
Bas Moyen Âge
Première moitié XVe
NR2
Pâte rose : 1 fragment de vase de stockage dont un autre est avec US4216. La lèvre est saillante, à extrémité supérieure plate et large. C'est un type différent de vase de stockage que ceux des XIIe et XIIIe siècles de

par la pâte rose clair sableuse et le profil de la lèvre. XVe
Pâte beige rosé à décor peint : 1 tesson panse avec trace de peinture.

ST 4235-US 4236
Moyen Âge
Bas Moyen Âge ?
NR 4
1 tesson panse pâte rouge
2 tessons pâte orangée inclusions de quartz moyennes (Orléanais ?)
1 tesson pâte blanche extérieur gris

ST 4259-US 4260
Moyen Âge
Début XIIe ?
NR 2
Pâte crème, quelques inclusions blanches et de quartz : 1 fragment de vase de stockage (cuvier?) avec bande d'argile + empreinte de doigts.
Pâte blanche rosée : 1 tesson panse avec trace de peinture

ST 4264-US 4265
Moyen Âge
XIIIe
NR 5
Pâte rouge (NR=3) : 3 tessons de panse dont un avec TF.
Pâte rose, extérieur clair, quelques inclusions blanches et de quartz, décor peint rouge (fins croisillons ?) : 1 fragment de fond XIIe
Pâte grise extérieur marron, inclusions blanches nettement visibles et en quantité importante : 1 tesson panse (intrusif?)

ST 4267-US 4268
Moyen Âge
XIIIe XIVe
NR 7
Pâte rouge (NR=6) : 2 fragments de fond ; 1 fragment de panse de vase de stockage ; 3 fragments panse ;
Pâte rose, extérieur brûlé : 1 fragment panse avec dépôt intérieur

ST 4270-US 4271
Moyen Âge
NR 1
1 tesson panse pâte rouge

ST 4272-US 4278
Moyen Âge
Première moitié XIIe
NR 14
Pâte blanche extérieur noir : 2 tessons panse oule
Pâte beige marron extérieur noir : 1 tesson panse avec dépôt int. (oule)
Pâte blanche rosé extérieur noir : 1 tesson panse (oule), 1 bord oule à col en bandeau étroit saillant
Pâte rose à rouge (NR=10) : 1 fragment fond ; 8 tessons de panse dont 4 brûlés ; 1 fragment vase de stockage à bande d'argile rapportée

ST 4272-US 4279 RI 4281
Moyen Âge
Première moitié XIIe
NR 27
Pâte rouge (NR=6) : 1 fragment fond oule (TF), 5 tessons panse dont 1 avec TF
Pâte rose clair (NR=9) : 1 fragment de bord de cruche à anse plate (décor peint rouge), 7 tessons de panse dont 1 avec décor peint et 1 taillé en jeton
Pâte rose extérieur int. blanc : 1 fragment de bec tubulaire (cruche)
Pâte blanche à gris clair (NR=7) : 1 col oule à col en bandeau étroit, 6 tessons panse dont 3 avec traces de peinture (gouttelettes rouges orangé, flammules)
Pâte beige marron : 4 tessons panse dont 2 avec TF

ST 4272-US 4280
Moyen Âge XIIe
Première moitié XIIe
NR 14
Pâte rouge/marron int. extérieur marron (NR=8) : oule à col en bandeau (la jonction entre le col et la panse est incertaine), 3 tessons panse.
Pâte blanche rosée (NR=4) : 1 fragment bord d'oule à col en bandeau (la pâte est rose dans ses parties les plus épaisses du col et claire dans ses parties les plus fines) avec un décor de bande d'argile digités sur le col, 3 tessons de panse dont 2 avec TF.
Pâte blanche, peinture marron : 1 tesson panse avec trace de décor peint.
Pâte marron clair : fragment de panse de vase de stockage

ST 4272-US 4280 RI 4281
Moyen Âge
Première moitié XIIe
NR 13
Pâte blanche (NR=7) : 7 tessons de panse dont 6 avec TF (oules) et 1 avec trace de décor peint.
Pâte beige foncé (NR=3) : 1 fragment d'oule à col en bandeau (H. : 2,3 cm), 2 tessons panse dont 1 avec décor peint (large flammule)
Pâte claire (NR=2) : 1 bord de vase de stockage à lèvre ronde écrasée, 1 fragment panse avec bande d'argile
Pâte rose clair : 1 tesson panse

6. Étude de la céramique moderne (XVIe–XIXe siècles)

Par Fabienne Ravoire (Inrap, UMR 5594 ARTEHIS, Dijon)

6.1 Les ensembles céramiques du XVIe siècle

6.1.1 Les contextes

Le secteur des maisons du chapitre canoniales (zone 1) a livré une structure avec du mobilier du XVIe siècle : la latrine 1087 et ses remplissages 1139 et 1188.
Les US associées à l'occupation de la cave 2 (remplissage 1112 du poteau 1111, remplissage 1114 du poteau 1113, remplissage 1122 de la fosse 1121, sol 1107, sol 1110, remblai 1183) ont livré des tessons de cette période. Le mobilier des autres caves est plus tardif, mais certaines couches ont livré de la céramique de cette période (cave 4 : remplissage 1073 du creusement 1096, cave 3 : 1160 remplissage de la fosse 1159, sol 1094). Dans la récupération 1271 (remplissage 1270) d'une structure quadrangulaire, 3 tessons du XVIe siècle ont été retrouvés.

Les zones 2 et 3 ont livré peu de vestiges de cette période, mis à part une fosse en zone 3 (creusement 3129 remplissage 3130) et deux US qui contenaient quelques tessons du XVIe siècle (sol 2032 et remplissage 2042 de la fosse 2041).
L'étude de ces ensembles présente un grand intérêt car même si ces lots sont peu importants, les céramiques sont par contre bien conservées. Par ailleurs, le faciès de la céramique francilienne est tout à fait inédit, suggérant l'existence de centres de productions probablement locaux. Les importations, contrairement à ce qui se passe pour les sites plus septentrionaux proviennent du sud de la région et de la Bourgogne en particulier.

Les occupations liées aux contextes de l'auberge du Sauvage et des maisons de la rue Évezard (zone 4) sont riches en structures ayant livré de la céramique du XVIe siècle. Ce sont notamment une latrine 4019 (remplissage 4176) et le cellier 4040 (remplissage 4041). Elles se trouvent en fond de jardin des maisons situées le long de la voie. Enfin, deux structures de même période ont livré également des lots beaucoup plus modestes (remplissage 4104 de la fosse 4103 et maçonnerie 4140).

6.1.2 Les ensembles de références

6.1.2.1 Latrine 1087 (remplissages 1139 et 1089)

Le mobilier de cette latrine est très bien conservé (**fig. 261**). Les pièces sont entières ou presque. Trois proviennent de l'US 1089 et quatre de l'US 1139. Au total 37 NMI ont été quantifié. Ce lot est homogène mais quelques tessons sont résiduels. Il s'agit de sept fragments de céramiques médiévales à pâte beige rosé foncé parmi lesquels on relève un fond épais de cuvier, un bord d'oule à bandeau du XIIe siècle (1089 inv. 19). Quatre fragments du XVIIIe–XIXe siècle sont également intrusifs (1089 inv. 20).

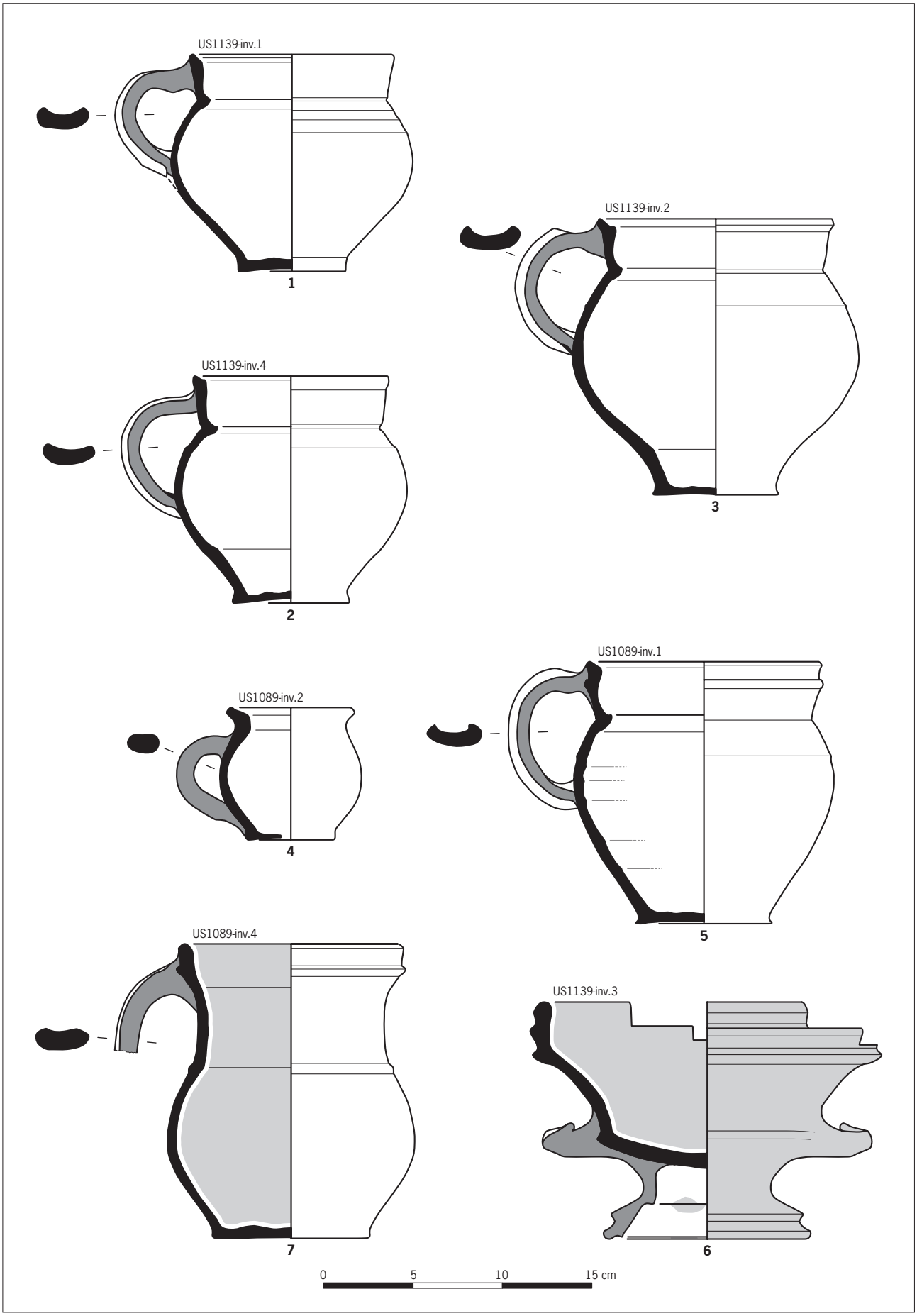

Fig. 261 Céramiques franciliennes de la latrine 1087 (milieu du XVIe siècle). 1 à 5, 7 : coquemars, 6 : réchauffoir.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

Fig. 262 Coquemar de la latrine 1087.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 263 Coquemar de la latrine 1087.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 264 Petit coquemar de la latrine 1087.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 265 Coquemar de la latrine 1087.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Les céramiques franciliennes

Les céramiques franciliennes constituent un ensemble de 31 récipients dont les trois quarts sont des pots à cuire. Les autres récipients sont des jattes, un réchauffoir de table, une albarelle, une gourde et un couvercle. La majorité des céramiques sont des productions à pâte blanche, exceptionnellement blanche engobée et beige rosé. La plupart des vases sont dépourvus de glaçure (coquemars, jattes, couvercle). Ils semblent appartenir à un même atelier : même pâte, même morphologie et détails techniques. Les fonds sont plats et soignés, les anses plates en bandeau sont posées contre le bord et non rentrées dans la paroi. Parmi ceux avec glaçure, certains comme la jatte ont la même pâte et proviennent sans doute du même lieu de production. Un certain nombre d'autres individus ont sans doute une autre provenance. Le pot de chambre (1089 inv. 4) et le coquemar (1089 inv. 3) ont une pâte plus blanche, une surface légèrement rougie (lissage à mains mouillées ?). Quelques fragments de panse de formes fermées appartiennent à des récipients sans doute parisiens.

Productions à pâte blanche sans glaçure

Coquemar à bord droit à gorge interne (1139 inv. 1) (NR : 6) (ht : 126 mm ; ouv. : 100 mm ; fond : 65 mm) (**fig. 261 n° 1**)
Vase presque complet. Pâte sableuse blanche, surface externe opposée à l'anse noircie. Anse plate à bandeau, fond plat.

Coquemar à bord droit à gorge interne (1139 inv. 2) (NR : 25 dont 1 de 1089) (ht : 156 mm ; ouv. : 132 mm ; fond : 72 mm) (**fig. 261 n° 3**, **fig. 262**)
Vase presque complet. Pâte sableuse blanche mais les trois quart du récipient ont été altérés par le dépôt, la pâte étant devenu beige rosé foncé, surface externe opposée à l'anse noircie. Anse plate à bandeau, fond plat.

Coquemar à bord droit à gorge interne (1139 inv. 4) (ht : 122 mm ; ouv. : 112 mm ; fond : 60 mm) (**fig. 261 n° 2**, **fig. 263**) (NR : 23)
Récipient archéologiquement complet (recollé). Pâte sableuse blanche mais partie opposée à l'anse très calcinée. Dépôt organique interne et surtout externe. Anse plate à bandeau, fond plat. Même production que 1139 inv. 2.

Coquemar à bord droit à gorge interne (1139 inv. 6) (NR : 6) (ouv. : 9 mm ; fond : 6 mm)
Partie supérieure et inférieure (sans collage) de coquemar en pâte blanche. Anse plate à bandeau, fond plat.

Coquemar à bord droit à gorge interne (1089 inv. 3) (NR : 12) (ht : 10,5 mm ; ouv. : 9 mm ; fond : 5,2 mm)
Récipient archéologiquement complet (partie inférieure et une partie supérieure). Dépôt organique interne. Même production que les autres coquemars.

Petit coquemar à bord horizontal (1089 inv. 2) (NR : 7) (ht : 72 mm ; ouv. : 71 mm ; fond : 51 mm) (**fig. 261 n° 4**, **fig. 264**)
Pièce presque complète à pâte blanche. Surface brûlée au trois quart sur la partie opposée à l'anse. Localement des parties de la surface sont absentes (chutes, combustion ?).

Coquemar à bord haut en bandeau (type F182) (1089 inv. 1) (NR : 8) (ht : 137 mm ; ouv. : 132 mm ; fond : 78 mm) (**fig. 261 n° 5, fig. 265**).
Pièce presque complète, restaurée pâte blanche sans trace de feu sauf coup de feu localisé au niveau du bord (ht bord : 3,2 mm ; du bandeau : 1,3 mm). Anse plate à bandeau, fond plat.

Fragments de coquemars à pâte blanche :
- Dans l'US 1089 (1089 inv. 17) : 1 bord de type F162 à pâte blanche noircie ; 3 fragments de fonds à pâte blanche légèrement noircie (diam. : 60 et 90 mm ; 1 anse avec glaçure verte ; 8 panses).
- Dans l'US 1139 (1139 inv. 8) : 15 fragments de panse à pâte blanche dont l'un présente la perforation effectuée avant cuisson pour le montage de l'anse.

Forme fermée indéterminée (Oule ?) (1089 inv. 10) (NR : 1) (ouv. 160 mm)
Partie supérieure d'une forme fermée à rebord court légèrement oblique, panse à carène haute. Pâte blanche.

Gourde
- Un fragment supérieur de panse à pâte blanche (NR : 1) (1139 inv. 7).
- Une partie de panse avec départ d'anse d'une gourde de type crapaud (1 NR) (1089 inv. 8).

Jatte à aile horizontale (1089 inv. 12) (NR : 1) (ouv. 350 mm)
Un bord à pâte crème, sans glaçure. L'aile présente une surface concave. La panse est convexe.

Productions à pâte blanche avec glaçure verte

Jatte (1089 inv. 6) (ouv. 240 mm)
Un quart du récipient est conservé (NR : 4). Pâte blanche et glaçure verte interne couvrante, homogène. Bord en bandeau et petit tenon replié appliqué sur le bandeau.

Jatte ou terrine à rebord (1089 inv. 11)
Un bord à pâte blanche oxydée avec glaçure (NR : 1) (ouv. 21 mm). Le rebord est horizontal et court. Des coulures de glaçure verte sont visibles sous le rebord. La panse semble rectiligne avec toutefois ce qui semble être l'amorce d'une cannelure. Une panse présentant une cannelure saillante et une large coulure de glaçure verte externe, pourrait appartenir à ce récipient.

Écuelle (1089 inv. 15) (ouv. 160 mm ?)
Un petit fragment de bord appartient à une écuelle à tenon (type M11), à pâte blanche grisâtre et glaçure verte couvrante interne.

Pichets (1089 inv. 14)
- Partie supérieure d'un pichet à lèvre simple séparée du col par un ressaut (type A161) (NR : 2), à pâte blanche couverte intérieurement et extérieurement d'une glaçure verte. Un pichet de même type a été retrouvé dans une des latrines du château de Blandy-les-Tours (RAVOIRE 2006 b).
- Bord d'un autre individu (NR : 2) ainsi qu'une anse ovale qui peut être associé à ce type de pichet.

Fig. 266 Réchauffoir de table de la latrine 1087.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Réchauffoir de table (1089 inv. 13)
Bord avec tenon de réchauffoir à pâte blanche (oxydée) (NR : 1). La face interne du tenon porte une glaçure verte foncée couvrante. Ce type est répandu en Île-de-France, en particulier dans la deuxième moitié du XVIe siècle (RAVOIRE 1997).

Tirelire (1089 inv. 7) (fond : 70 mm)
Partie inférieure d'une tirelire à base cylindrique et partie supérieure globulaire (NR : 1). Pâte blanche. Coulure de glaçure verte sous le fond.

Lampe à huile (1089 inv. 16)
Un fragment de bec verseur appartient à une lampe à huile à réservoir creux, forme typique de lampes franciliennes du XVIe siècle. Pâte blanche (oxydée) et glaçure verte couvrante interne et externe.

Pichets (?) et autres formes fermées indéterminées (1089 inv. 18)
- 1 fond à pâte blanche et glaçure verte interne /externe (diam. : 60 mm) ;
- 1 panse à pâte blanche de forme fermée avec glaçure interne couvrante ;
- 1 bas de panse à pâte blanche avec glaçure interne couvrante vert jaune et externe verte couvrante ;
- 3 tessons de panse avec glaçure verte interne et externe.

Productions à pâte blanche engobée avec et sans glaçure

Oule à bord court en bandeau ? (1089 inv. 5) (ht : 153 mm ; ouv. : 120 mm ; fond : 85 mm) (NR : 10)
Récipient archéologiquement complet mais il manque une grande partie de la panse. Il peut s'agir d'une oule ou d'un coquemar bien que ne semble pas y avoir de traces de feu. Une large coulure de glaçure verte est visible sur la panse. La pâte est blanche et la surface est couverte d'un engobe liquide. L'aspect de surface externe est « cratérisé ». L'intérieur est couvert d'un dépôt organique ce qui suggère un usage probable de pot de chambre.

Marmite F353 (1089 inv. 6) (NR : 3)
Partie supérieure d'une marmite. Pâte blanche engobée rouge. Production non parisienne.

Réchauffoir de table (1139 inv. 3) (ht : 132 mm ; ouv. : 192 mm ; fond : 114 mm) (NR : 7) (**fig. 261 n° 6, fig. 266**).
Pièce entière (recollée). La base est abîmée. Pâte blanche engobée et glaçure verte interne, mal dissoute comportant des dépôts localisés de glaçure marron avec inclusions en épaisseur. Glaçure externe sauf sur la base. Trace de combustion interne.

Pot de chambre (1089 inv. 4) (ht : 17 mm ; ouv. : 125 mm ; fond : 88 mm) (**fig. 261 n° 7**).
Ce pot est archéologiquement complet. Il manque un quart de la panse. L'anse de section ovale s'accroche sur le bord. Le fond est plat. Le bord forme un petit bandeau. La liaison col/panse est continue, marquée seulement par une cannelure. La surface est si légèrement engobée que ce traitement s'apparente plus à un lissage à mains mouillées. La glaçure est homogène et couvrante bien que piquetée. Un dépôt organique est encore visible au fond de récipient.

Fragments de **coquemars** à pâte blanche engobée en 1089 (1089 inv. 18) : 1 partie inférieure à pâte blanche surface légèrement engobée et « cratérisée », trace de ficelle (diam : 102 mm) (NR : 5) ; 1 partie inférieure à pâte blanche engobée rouge sur la face externe (fond : 37 mm) ; 8 panses à pâte blanche et engobe rouge externe.

Productions à pâte beige rosé avec et sans glaçure

Pichet ? dans l'US 1089, 1 panse à pâte grise avec glaçure interne et externe couvrante. Production parisienne probable.

Coquemar (1139 inv. 5) (NR : 1) (fond : 62 mm)
Partie inférieure, pâte beige rosé noircie extérieurement avec trou intentionnel effectué après cuisson au centre et avec encoches de séparation avec la partie supérieure

Coquemar (1089) (NR : 1) (fond : 68 mm)
Fond soulevé, à pâte beige rosé noirci.

Couvercle à bâte (1089 inv. 9) (rebord : 100 mm)
Fragment de couvercle à bâte à pâte beige rosé. La périphérie est noircie par l'usage. Production parisienne ?

La céramique en grès du Beauvaisis

Couvercle à bord festonné (1089 inv. 21) (ht : 72 mm ; diam : 240 mm) (NR : 6).
Large couvercle de forme hémisphérique. Pâte grise et flammée en tache circulaire sur la face externe.

Coquemar (1089 inv. 22) (ouv. : 130 mm) (NR : 4)
Fragment supérieur en grès gris marron à paroi fine.

Pichet (1089 inv. 3) (NR : 4) (fond : 83 mm)
Partie inférieure d'un grand pichet en grès.

Flacon (1089 inv. 23) (1089 : 3 NR ; 1139 : 1 NR) (ouv. : 31 : panse : 74 mm)
Partie supérieure d'un flacon (bouteille à encre), en grès gris jaunâtre.

Albarelle (NR : 1)
Bord d'une albarelle en grès gris.

Gourde (NR : 3)
Une panse et deux anses de gourde de type « crapaud », en grès gris orangé.

Fragments indéterminés : 6 panses et 1 fond de formes fermées, 1 panse de forme ouverte, une partie inférieure de forme fermée.

Datation : milieu du XVIe siècle. Trois fragments en grès du XVIIe siècle sont intrusifs : un bord de pichet en grès du Beauvaisis, un bord de coupelle en grès du Beauvais ou de la Puisaye, une anse de gourde (?) en grès gris de la Puisaye.

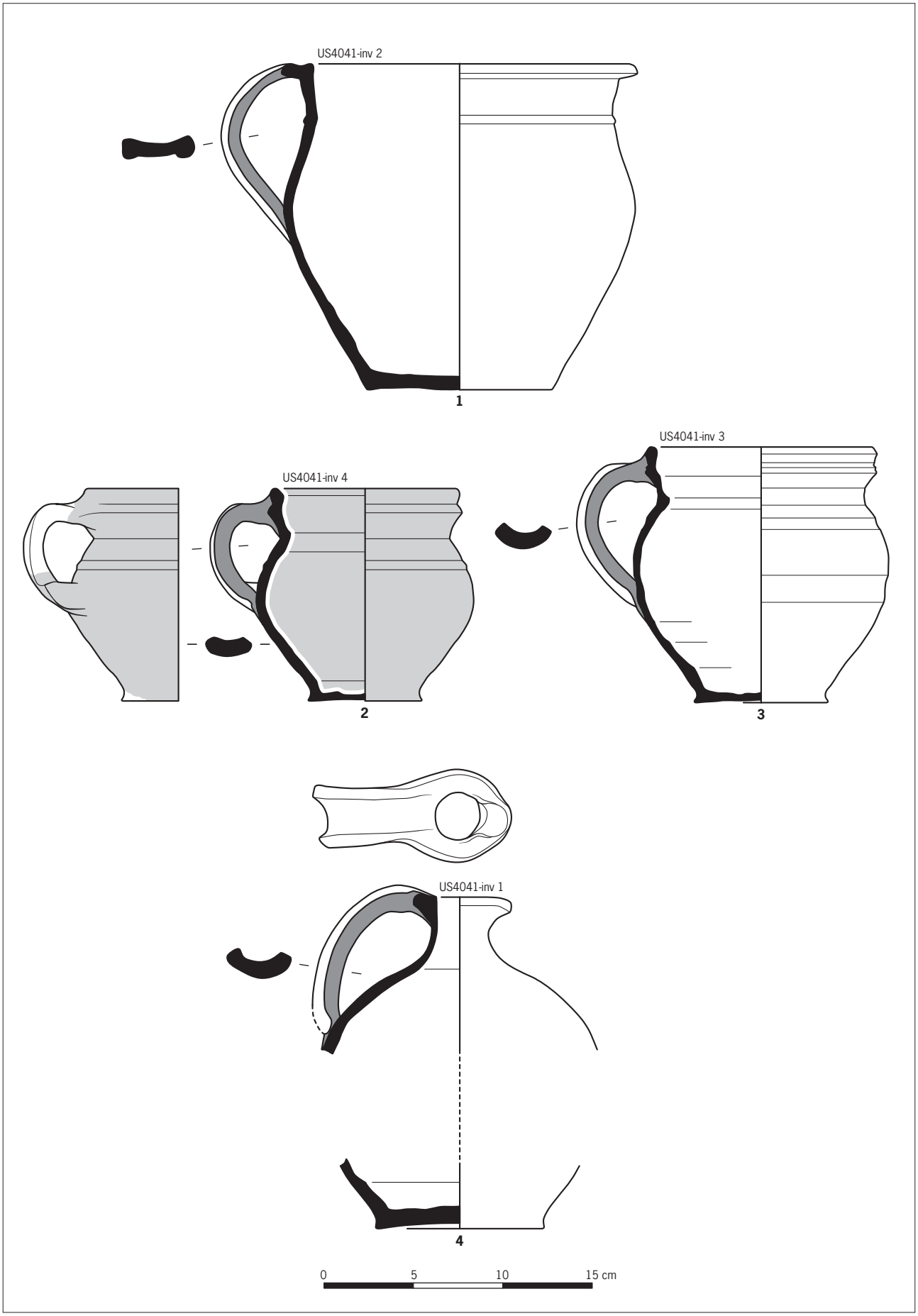

Fig. 267 Céramiques franciliennes du cellier 4040 (troisième quart du XVIe siècle). 1 à 3 : coquemars, 4 : cruchon.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

Fig. 268 Coquemar du cellier 4040.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 269 Coquemar du cellier 4040.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 270 Coquemar du cellier 4040.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

6.1.2.2 Cellier 4040 (remplissage 4041)

Cette latrine a livré 12 récipients dont trois récipients sont presque complets (**fig. 267**). Les autres étaient fragmentaires.

La vaisselle francilienne

Productions à pâte blanche

Coquemar (4041 inv. 2) (ht : 185 mm ; ouv. : 202 mm ; fond : 102 mm) (NR : 19) (**fig. 267 n° 1**, **fig. 268**).
Coquemar presque complet, dépourvu de glaçure. Le bord est horizontal et l'anse vient se poser contre celui-ci. L'anse est plate en bandeau. Le fond est plat. Une baguette marque la liaison du bord avec la panse. Dépôt organique interne ?

Coquemar (4041 inv. 3) (ht : 142 mm ; ouv. : 127 mm ; fond : 78 mm) (NR : 28) (**fig. 267 n° 3**, **fig. 269**).
Coquemar à bord en bandeau (type F182). Pièce presque complète.

Coquemar (4041 inv. 4) (ht : 114 ; ouv. : 100 mm ; fond : 60 mm) (**fig. 267 n° 2**, **fig. 270**)
Coquemar à bord en bandeau (type F182), à pâte blanche entièrement couverte d'une glaçure verte, homogène.
Pièce presque complète.

Coquemar (4041 inv. 9) (ouv. : 12 mm) (NR : 1)
Fragment supérieur d'un coquemar à bord droit comparable à 1139.1.

Coquemars (4041 inv. 10) (NR : 15)
Fragments dont un bord droit, de coquemar à pâte blanche surface grise.

Productions à pâte beige

Cruchon (4041 inv. 1) (NR : 19) (ouv. : 50 mm ; fond : 94 mm) (**fig. 267 n° 4**).
Goulot avec anse et base d'un cruchon à pâte beige rosé. La surface est fortement délitée.

Gros coquemar (4041 inv. 6) (NR : 34) (ouv. : 20 mm ; fond : 14 mm)
Récipient archéologiquement complet. Présence d'un tenon digité opposé à l'anse. Pâte sableuse beige surface externe partiellement noircie. Présence de gros nodules de pyrite.

La vaisselle en grès du Beauvaisis ou Puisaye

Albarelle (NR : 2) (4041 inv. 5)
Une partie inférieure d'albarelle (ht conservée : 78 mm ; fond : 50 mm).

Gourde verticale (NR : 5) (4041 inv. 7) (fond : 6,5 mm)
Gourde verticale dont il manque la partie supérieure en grès jaunâtre surface externe grise. Fond perforé.

Gourdes (4041 inv. 8)
Fragments de trois gourdes en grès gris (3 NR ; 1 NR ; 1 NR).

Datation : troisième quart du XVIe siècle.

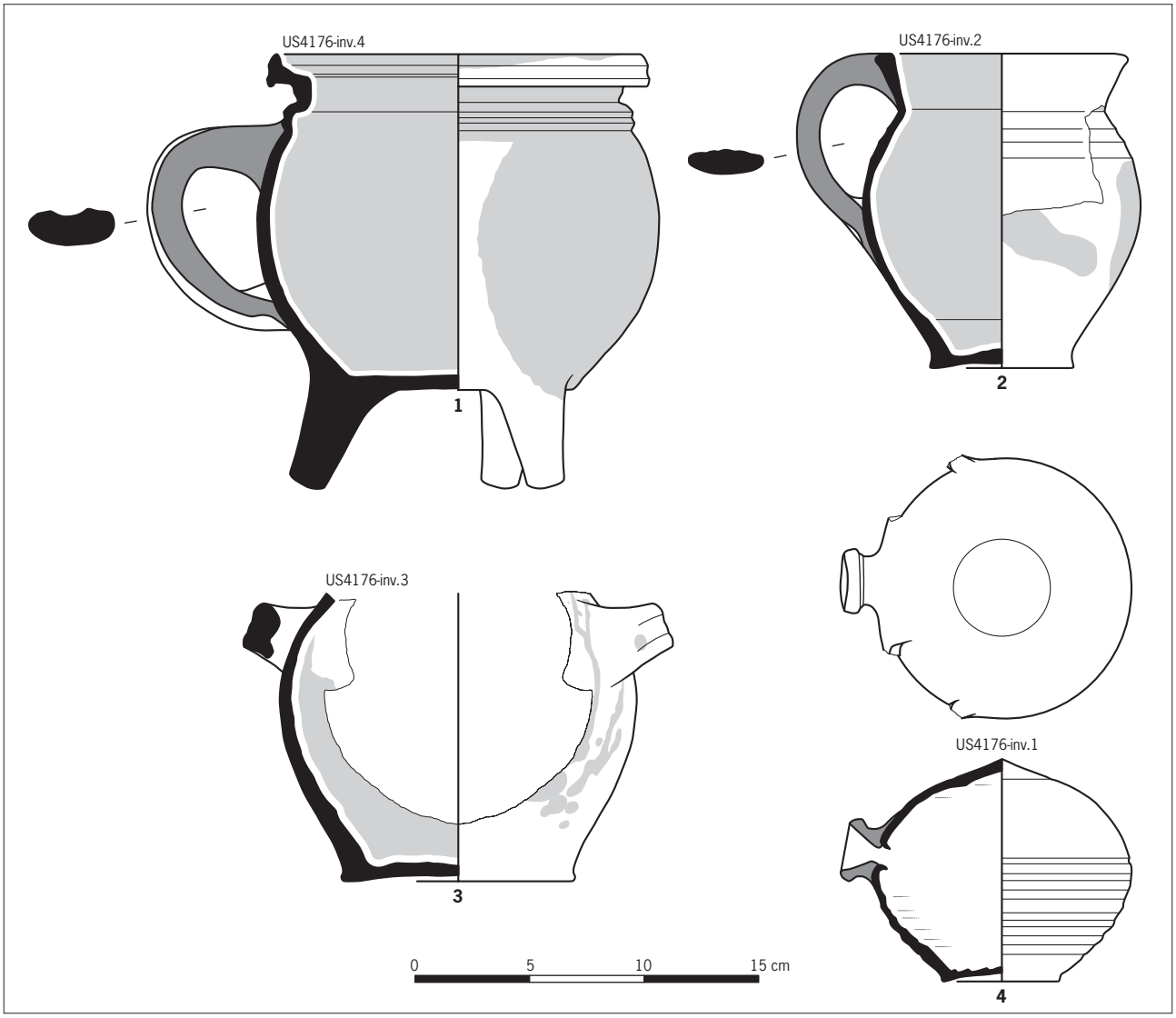

Fig. 271 Céramiques franciliennes (n° 1-3) et grès (n° 4) de la latrine 4019 (dernier quart du XVIe siècle). 1 : pot tripode, 2 : saloir, 3 : coquemar (ou pot à lait), 4 : gourde.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

6.1.2.3 Latrine 4019 (remplissage 4176)

Cette latrine a livré 15 récipients, quelques-uns sont complets ou archéologiquement complets mais la plupart sont fragmentaires (**fig. 271**).

La vaisselle francilienne

Pâte blanche ou crème sans glaçure

Coquemar
Petit coquemar dont il manque une partie du bord.

Pot à anse (ouv. : 20 mm) (NR : 2)
Partie supérieure de pot à anse à panse à cannelure et à pâte blanche. Ce pot est du même type que le pot 4041 inv. 2.

Pâte blanche ou crème avec glaçure

Écuelle (4176 inv. 13) (ouv. : 16 mm) (NR : 2)
Profil d'une écuelle à tenon large. Pâte blanche épaisse (ép. : 0,6 mm) avec glaçure interne verte couvrante et coulure externe.

Fig. 272 Saloir de la latrine 4019.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 273 Coquemar (ou pot à lait) de la latrine 4019. Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Pot tripode (4176 inv. 4) (ht : 185 mm ; ouv. : 163 mm ; fond : 104 mm) (**fig. 271 n° 1**) (NR : 23)
Pièce presque complète, restaurée. Pâte blanche dont la surface est rugueuse. Glaçure couvrante interne et partielle externe sur la partie opposée à l'anse.

Pot de chambre ? (4176 inv. 5) (NR : 16) (ouv. : 120 mm)
Partie supérieure d'un récipient fermée, à col court et bord horizontal. Pâte crème avec glaçure couvrante interne et externe.

Pot à lait ou pot tripode ? (4176 inv. 14) (ouv. : 300 mm)
Bord triangulaire de grand récipient fermée avec glaçure verte interne et glaçure verte partielle à pâte très blanche épaisse (ép. : 0,8 mm).

Fragments divers (4176 inv. 15)
- Un fond de forme fermée, pâte blanche glaçure verte couvrante interne
- Une panse d'écuelle, pâte blanche glaçure verte couvrante interne
- Cinq panses de formes fermées, pâte blanche glaçure verte couvrante interne

Pâte crème avec engobe

Coquemar (4176 inv. 8) (NR : 14) (ouv. : 140 mm ; fond : 80 mm)
Coquemar incomplet. Pâte crème surface engobée, coulure de glaçure verte externe. Production proche de celle la région parisienne.

Réchauffoir (4176 inv. 7) (NR : 9) (ouv. : 160 mm ; fond du bassin : 80 mm)
Partie supérieure d'un réchauffoir en pâte crème. Engobe rouge foncé. Production proche de l'exemplaire du XVIIe siècle de la latrine 4135.

Pâte blanche ou crème à surface orangée, avec glaçure : production de la Puisaye ?

Saloir (4176 inv. 3) (ht Conservée : 130 mm ; fond : 100 mm) (**fig. 271 n° 3**, **fig. 272**)
Partie inférieure d'un saloir à anse horizontale. Pâte blanche surface jaunâtre. Glaçure interne verte couvrante mais mouchetée.

Gourde verticale (4176 inv. 6) (ht conservée : 13,2 mm ; panse : 13,2 mm) (NR : 7)
Pièce très incomplète (manque le fond et le goulot), pourvue de deux anses horizontales, à pâte crème surface orangée. Glaçure verte externe partielle.

Coquemar (ou pot à lait) (4176 inv. 2) (NR : 10) (ht : 138 mm ; ouv. : 112 mm ; fond : 62 mm) (**fig. 11 n° 2**, **fig. 273**).
Coquemar archéologiquement complet, restauré. Pâte blanche surface orangée, glaçure couvrante interne, tache opposée à l'anse. Anse ovale cannelée dans la partie supérieure. Pas de traces de feu. Production de la Puisaye ?

Forme fermée (4176 inv. 11) (NR : 7) (fond : 130 mm)
Partie inférieure avec départ d'anse d'un récipient à pâte blanche surface orangée. Dépôt organique interne.

Fragments divers (4176 inv. 19)
- Pied de pot tripode à pâte blanche surface orangée ;
- Anse de pot tripode à pâte blanche surface orangée ;
- Panse avec glaçure verdâtre couvrante interne à pâte orangée.

Fig. 274 Gourde en grès de la latrine 4019.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

La vaisselle en grès du Beauvaisis et /ou Puisaye

Saloir (4176 inv. 18) (NR : 77) (ouv. : 180 mm)
Partie supérieure d'un gros saloir. Grès gris à surface marron.

Saloir (4176 inv. 17) (ht : 150 mm ; fond : 95 mm) (NR : 14)
Saloir archéologiquement complet mais très incomplet. Pièce recollée. Production du Beauvaisis.

Gourde (4176 inv. 1) (NR : 7) (ht : 96 mm ; fond : 50 mm) (**fig. 271 n° 4**, **fig. 274**)
Petite gourde crapaud en grès gris à deux anses horizontales disposées de part et d'autre du goulot. Pièce restaurée. Production du Beauvaisis ?

Gourde verticale (4176 inv. 9) (NR : 9) (ht : 125 mm ; goulot : 25 mm ; panse 9,5 mm ; fond : 55 mm)
Gourde à deux anses latérales, archéologiquement complète, en grès gris flammée.
Forme fermée
Partie inférieure d'un récipient à pâte grésée jaune orangé sonore. Grès du Beauvaisis ?

Datation : dernier quart du XVIe siècle.

6.1.2.4 Latrine 3129 (remplissage 3130)

Sur les 60 tessons relevés dans cette couche, 11 sont médiévaux. On relève trois récipients :
- une partie supérieure de pot à anse, à pâte blanche sans glaçure comparable à l'exemplaire du cellier 4040 mais l'anse s'attache ici sous le bord et non dessus (3130 inv. 2) (NR : 21 ; ouv. : 23 cm) ;
- un flacon (bouteille globulaire) en grès gris flammée du Beauvaisis quasi-entière (3130 inv. 1) (NR : 3 : ht : 80 mm ; ouv. : 30 mm ; fond : 50 mm) ;
- une gourde crapaud en grès gris clair du Beauvaisis (ou Puisaye), archéologiquement complète mais avec de nombreux manques (NR : 17 ; fond : 90 mm).

Les tessons restants sont 2 panses en grès gris, 6 fragments de formes fermées en pâte blanche.

Datation : deuxième moitié du XVIe siècle.

6.1.2.5 La cave 2 (US 1112, US 1114, US 1122, US 1107, US 1110, US 1183)

Trente-six fragments ont été découverts dans la cave 2 (maison de Sainte-Croix). Mises à part les US 1110 et 1183, les autres couches n'ont livré que très peu de tessons. La datation la plus basse des sols de cette cave est la deuxième moitié du XVIe siècle. Elle repose sur la présence d'une assiette avec glaçure verte (US 1107), d'un fragment de coquemar glaçurée du Beauvaisis, d'un pot à pot à beurre en pâte grésée de la Mayenne (US 1122) et de fragments de pots tripodes avec un flacon en grès du Beauvaisis (US 1183). Le reste de la céramique, des coquemars essentiellement, mais aussi deux fragments de lèchefrites, un couvercle, un pichet (US 1110, US 1107, US 1112), peut relever de la première moitié de cette période.

6.1.3 Interprétation du mobilier du XVIe siècle

Les pâtes blanches, avec et sans glaçure constituent 90 % du mobilier (**fig. 275**). La quasi absence de céramique parisienne, ou de type parisien, est remarquable. On ne relève qu'un couvercle et une panse de pichet dans la latrine 1087, et un coquemar dans la latrine 4019. Cependant, ces céramiques, qui sont à pâte beige sont peut-être parisiennes. En effet, l'analyse de tessons à pâte beige retrouvés à Marcoussis sur le site du château de Bellejame a montré que leur composition chimique les associait à ces productions (RAVOIRE et BOUQUILLON 2004, p. 57).
L'origine d'une grande partie des céramiques à pâte blanche du XVIe siècle retrouvées sur le site pourrait être le centre potier de Dourdan. En effet, à Marcoussis, ces productions sont bien attestées dans les niveaux modernes, en particulier des coquemars, à pâte blanche engobée. Des analyses physico-chimiques ont montré que ces dernières les apparentaient aux céramiques produites à Dourdan au XVe–XVIe siècle (RAVOIRE et BOUQUILLON 2004, p. 58). Dans la structure 4019, plusieurs récipients à pâte blanche, surface orangée et glaçure verte (GT 13) pourraient être des productions de la Puisaye, mais ces dernières sont bien moins connues que les grès. On remarque que ce groupe est absent des deux autres structures.

Les grès et céramiques glaçurés du Beauvaisis, productions largement diffusées à Paris et dans une grande partie de l'Île-de-France durant la deuxième moitié du XVIe siècle (RAVOIRE 1997), sont présents à Étampes. Mais dans les trois ensembles clos du site, seuls les grès sont attestés. La vaisselle glaçurée du Beauvaisis n'est cependant pas absente du site puisque une panse de coquemar a été relevée dans le remplissage 1122 de la fosse 1121 ainsi qu'une panse d'assiette gravée sur simple engobe, en position résiduelle, dans le cellier 4057 (cf. *infra* **§ 6.2.2.3**). Dans le contexte de la latrine 4019, la distinction entre grès du Beauvaisis et grès de la Puisaye n'est pas toujours aisée.
Les récipients en grès sont des pièces ordinaires sans décor, sauf un très grand couvercle à bord festonné qui est une pièce remarquable. Ce sont surtout des gourdes et des pichets. Les coupelles sont absentes des latrines 1087 et du cellier 4040, mais quelques US du site en ont livré (récupération 1271 et sol 1094). On relève aussi la présence de pots de toilette, de flacons (latrine 1087 et remblai 1183) et d'albarelles (latrines 1087 et cellier 4040) et de saloirs (latrines 4019).

Un fond de pot à pâte rose et grosses inclusions (US 1122) pourrait appartenir à un pot de beurre en production Lavalloise (Mayenne). Ces récipients ont été identifiés dans plusieurs régions du Sud-Ouest et Centre-Ouest de la France (HUSI 2003), mais également dans la région parisienne, uniquement pour le XVIe siècle (RAVOIRE 1991 et RAVOIRE 1997).

Productions	GT	ST 1087	ST 4040	ST 4019
Pâte blanche	GT 1	12	4	2
Pâte blanche avec glaçure verte	GT 11	9	1	4
Pâte blanche, surface orangée et glaçure verte	GT 12	0	0	3
Pâte blanche engobée rouge et glaçure	GT 13	3	0	0
Pâte beige ou crème	GT 2	5	2	0
Pâte crème engobée rouge et glaçure	GT 22	2	0	1
Grès gris Beauvaisis	GB	6	5	4
Total		**37**	**12**	**14**

Fig. 275 Tableau de répartition des groupes techniques des céramiques du XVIe siècle.

FONCTION	Forme	GT	ST1087	NMI	TOT/F	ST4040	NMI	TOT/F	ST4019	NMI	TOT/F
CUISINE					22			6			9
Conservation				2						3	
	Oule ?	GT1	1								
	Coquemar	GB	1								
	Saloir	GB							2		
	Saloir	GT12							1		
Préparation				4				1		1	
	Jatte	GT2	1								
	Jatte	GT11	1								
	Jatte ou terrine	GT11	2								
	Pot à lait ?	GT11							1		
	Pot à lait	GT12							1		
Cuisson				14			6			4	
	Coquemar	GT1	9			4			2		
	Coquemar	GT11				1					
	Coquemar	GT2	2			1					
	Coquemar	GT22	2						1		
	Marmite	GT13	1								
	Pot tripode	GT11							1		
Accessoire				2							
	Couvercle	GT2	1								
	Couvercle	GB	1								
TABLE					10			5			4
Service des aliments				1						1	
	Écuelle	GT11	1						1		
Service des liquides				7			5			2	
	Pichet	GT11	2								
	Pichet ?	GT2	1								
	Pichet	GB	1								
	Cruchon	GT2				1					
	Gourde	GT12							1		
	Gourde	GT1	2								
	Gourde	GB	1			4			1		
Accessoire				2						1	
	Réchauffoir	GT11	1								
	Réchauffoir	GT13	1								
TOILETTE					3			1			2
				3			1			2	
	Pot de chambre	GT13	1								
	Pot de chambre ?	GT11							1		
	Flacon	GB	1						1		
	Albarelle	GB	1			1					
OBJETS					2						
				2							
	Lampe à huile	GT11	1								
	Tirelire	GT11	1								
		Total		37	37		12	12		14	14

Fig. 276 Tableau de répartition fonctionnelle des céramiques du XVIe siècle.

L'ensemble de la latrine 1087 révèle un mobilier abondant, constitué majoritairement de pots à cuire (NMI : 14), des coquemars de petites contenances surtout, mais également de la vaisselle de table (**fig. 276**). Près des deux tiers des récipients de table sont des pichets et des gourdes pour le service des boissons. Pour ce qui est de la latrine 4040, le panel de récipients est fort limité puisque outre six coquemars, les autres formes identifiées sont cinq récipients en grès du Beauvaisis et un cruchon à pâte beige. Ce dernier, incomplet, ne parait pas avoir été glaçuré. Cette forme est relativement rare dans le répertoire des productions franciliennes, que ce soit à Paris ou à Fosses (RAVOIRE 2006 a, GUADAGNIN 2007). Deux exemplaires dont la forme est assez proche proviennent de contextes parisiens de la deuxième moitié du XVIe siècle (RAVOIRE 1997). L'ensemble de la latrine 4019 est à peine plus important que celui de la précédente. Il est composé de la même manière presque exclusive de céramiques culinaires et de vaisselles de table. L'origine de cette vaisselle semble être la région d'Étampes, le Beauvaisis mais peut-être déjà la Puisaye.

Dans la latrine 1087, le seul récipient pour la consommation des mets est une écuelle. La présence de deux réchauffoirs de table suggère l'emploi de vaisselle métallique pour l'usage des repas. L'un de ces vases, retrouvé entier, est une pièce remarquable. En effet, c'est un modèle à tenons « crénelés », forme rare en Île-de-France, les tenons étant obtenus non pas en ajoutant de la matière mais en l'ôtant, de manière à dégager trois calages (RAVOIRE 2006a). Deux réchauffoirs de forme similaire, mais avec décor rapporté, ont été retrouvés à Paris, l'un dans un dépotoir du XVIe siècle sur le site de l'hôtel de Saint-Aignan (PACCARD et POULAIN 1997 et RAVOIRE 1998b), le second dans un contexte de la première moitié du XVIe siècle du site de l'hôtel de Mongelas (RAVOIRE 2010). Ces derniers ont été fabriqués à Fosses (Val d'Oise) (GUADAGNIN 2007). Cette forme se singularise par rapport aux exemplaires usuellement retrouvés en Île-de-France au XVIe siècle et fait clairement référence à de la vaisselle métallique (RAVOIRE 1997 et RAVOIRE 1998b). Un réchauffoir de forme identique, à décor rapporté, a été retrouvé dans un dépotoir du château de Château-Thierry daté du début du XVIe siècle (BLARY 2009, p. 379, fig. 9). Ces contextes sont donc assez prestigieux et l'exemplaire d'Étampes, bien que dépourvu de décor rapporté, peut être considéré comme un objet de qualité. La latrine 4019 a livré également un réchauffoir, très fragmentaire, mais cette forme n'est pas présente dans la ST 4040. On relève également dans la latrine 1087 pas moins de deux gourdes à pâte blanche, deux pichets à pâte blanche entièrement glaçurés verts, une écuelle avec glaçure verte interne. La vaisselle culinaire est importante dans la structure 1087. Ce sont en majorité des céramiques à pâte blanche mais l'on a également des productions différentes, à pâte beige et à pâte blanche avec engobe rouge. Les deux premiers groupes sont présents dans le cellier 4040. Typologiquement, on relève trois catégories de coquemar : ceux à bord droit et gorge interne, ceux à bord à bandeau et gorge interne et ceux à bord horizontal. Le type à bord droit et gorge interne correspond au faciès parisien. Toutefois, l'aspect vertical du bord, et surtout l'attache de l'anse, qui se fait non pas sur la partie supérieure de la lèvre, mais contre celle-ci confirme, s'il en était besoin, que l'on est en présence d'une production différente. Dans 1087, cinq récipients et un fragment de ce type ont été dénombrés contre un à bord à bandeau. Dans 4040, sur six coquemars, deux sont à bandeau, un est à bord droit et un est à bord horizontal. Les coquemars à bord à bandeau à pâte sableuse blanche ou crème sans glaçure trouvent des comparaisons avec des exemplaires découverts sur deux sites de Seine-et-Marne : la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine, le château de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne). Dans le premier site, ces coquemars proviennent du premier remplissage des fossés de la ferme daté de la première moitié du XVIe siècle (second quart pour la céramique) (RAVOIRE 2006d, p. 118, fig. 54, n° 7-11, p. 120, fig. 56-57). À Blandy, ce

type de coquemar a été identifié dans les niveaux supérieurs du remplissage des deux double latrines datées de la première moitié du XVIe siècle mais en seulement deux exemplaires et à pâte rouge, les autres coquemars étant à bord simple (à pâte rouge et à pâte crème). En revanche, dans une autre latrine dont le remplissage est daté de la deuxième moitié du XVIe siècle, il constitue le principal type de coquemar (RAVOIRE 2002d). Cependant, il ne s'agit pas des mêmes productions puisque les coquemars de Blandy sont à pâte globalement rouge (beige orangé, beige rosé). Le coquemar à bord horizontal de la structure 1089 semble unique en son genre. Sa fonction de pot à cuire ne fait aucun doute car toute la partie opposée à l'anse porte d'importante trace de feu.
Les coquemars à bord horizontal des structures 4040 et 4176 trouvent des comparaisons dans les niveaux modernes du site du château de Bellejame à Marcoussis (Essonne) (CELLY et HARLÉ 2001, vol. 2. planche 86, n° 1, planche 87, n° 1-2, 4).

Pour la cuisine, outre les coquemars, on ne compte qu'une seule marmite, qui est à pâte blanche engobée et plusieurs jattes à pâte blanche avec glaçure interne verte qui appartiennent à des types différents. Un petit couvercle à pâte beige servait à couvrir les coquemars.
Des récipients de préparations et de conservation servaient également à la cuisine. Ils ne sont pas attestés dans le cellier 4040. Des jattes en production locale avec glaçure verte ainsi qu'un coquemar en grès et une oule (?) en pâte locale sont présents dans la latrine 1087. Dans la latrine 4019, les jattes sont absentes mais l'on a ce qui pourrait être des pots à lait, qui sont en production locale avec glaçure verte et pour la conservation, des saloirs locaux et en grès.

Les autres récipients et objets du quotidien sont une lampe à huile et une tirelire, à pâte blanche et glaçure verte. Il y a également des pots de chambre : l'un est une forme caractéristique, proche de celle du pichet mais avec une glaçure interne couvrante (latrine 1087), l'autre est une oule à bord en bandeau qui a été utilisé à cet usage (latrine 4019).

6.1.4 Conclusion sur la céramique du XVIe siècle

Le lot de la latrine 1087 témoigne de productions locales au répertoire étendu et varié. La comparaison avec les autres ensembles du site ainsi qu'avec plusieurs contextes du Sud de la région parisienne permet de proposer une datation pour cet ensemble vers le milieu du XVIe siècle.
Le lot du cellier 4040 est sans doute très légèrement plus récent (second quart). Celui de la latrine 4019 est plus important et il est indéniablement plus récent que celui de la latrine 1087 et que 4040. Il voit apparaître le pot tripode, récipient répandu dans les dernières décennies du XVIe siècle à Paris et dans de nombreux sites de consommation d'Île-de-France ainsi que dans les productions des ateliers de Fosses (RAVOIRE 1997 ; GUADAGNIN 2007). La place modeste des grès du Beauvaisis dans ces ensembles semble marquer une diffusion de moindre ampleur de ces productions au sud de la capitale. Ce trait se confirme dès lors que l'on se trouve encore plus au sud, en région Centre où comme à Tours, ces productions n'apparaissent pas avant le XVIe siècle et en faible quantité (HUSI 2003).

6.2 Les ensembles céramiques du XVIIe siècle

6.2.1 Les contextes

Le secteur des maisons canoniales du chapitre canoniales (zone 1) a livré une structure avec du mobilier du XVIIe siècle, la fosse 1256 (et son remplissage 1257). Le mobilier retrouvé dans les sols de plusieurs caves date de cette période. Il s'agit de la cave 1 (remblai 1006, sol 1007, sols 1039 et 1040), de la cave 3 (sol 1093, remplissage 1179 du creusement 1178). Le mobilier de la cave 4 est plus composite puisqu'il s'étend du XVIe au XVIIe siècle.

Le secteur des maisons de la rue Évezard (zone 4) a livré une structure riche en mobilier : la latrine 4135 (remplissages 4001 et 4139) située contre un des murs de ces maisons. Elle semble, compte tenu de la spécificité du mobilier céramique qui a été retrouvé, certainement à mettre en relation avec l'auberge du Sauvage.
Le cellier 4057 (remblai 4011, sols 4012 et 4013, maçonnerie 4007 et récupération 4014), a livré quant à lui, une centaine de tessons de céramiques, tous datable du XVIIe siècle. Il en est de même du mobilier du sol du cellier 4174 (US 4174) qui a livré seulement 3 fragments de céramique du XVIIe siècle.

6.2.2 Présentation des lots de références

6.2.2.1 Fosse 1256 (remplissage 1257)

Cette structure a livré seulement trois céramiques dont deux sont presque entières.

Bol à tenon (1257 inv. 1) (**fig. 277 n° 1**, **fig. 278**) (ht : 45 mm ; ouv. : 102 mm ; fond : 60 mm).
Bol en faïence blanche avec décor bleu. Pièce presque entière munie d'un seul tenon, restaurée. Au centre il est écrit « Ieanne ». Un exemplaire tout à fait similaire mais avec un prénom différent (« Andre ») a été retrouvé dans les latrines d'une demeure de l'aristocratie parisienne dont le comblement est bien daté vers le milieu du XVIIe siècle (fouilles de la cour Napoléon du Louvre, US 3159, inv. 11220) (Archéologie du Grand Louvre, p. 150, fig. 78).
Production nivernaise : second quart du XVIIe siècle.

Pot tripode (1257 inv. 2) (**fig. 277 n° 2**, **fig. 279**) (ht : 186 mm ; ouv. : 188 mm ; fond : 120 mm)
Pot presque complet, restauré. Pot à pâte blanche, glaçure interne verte couvrante.
Datation : second quart du XVIIe siècle.

Chaufferette (1257 inv. 3)
Partie supérieure d'une chaufferette à panse ajourée. Production à pâte rouge orangé à grosses inclusions. La forme évoque le pot à pâte blanche retrouvé dans la latrine 4019 et le pot à pâte grise retrouvé dans la latrine 4135.
Datation : second quart du XVIIe siècle.

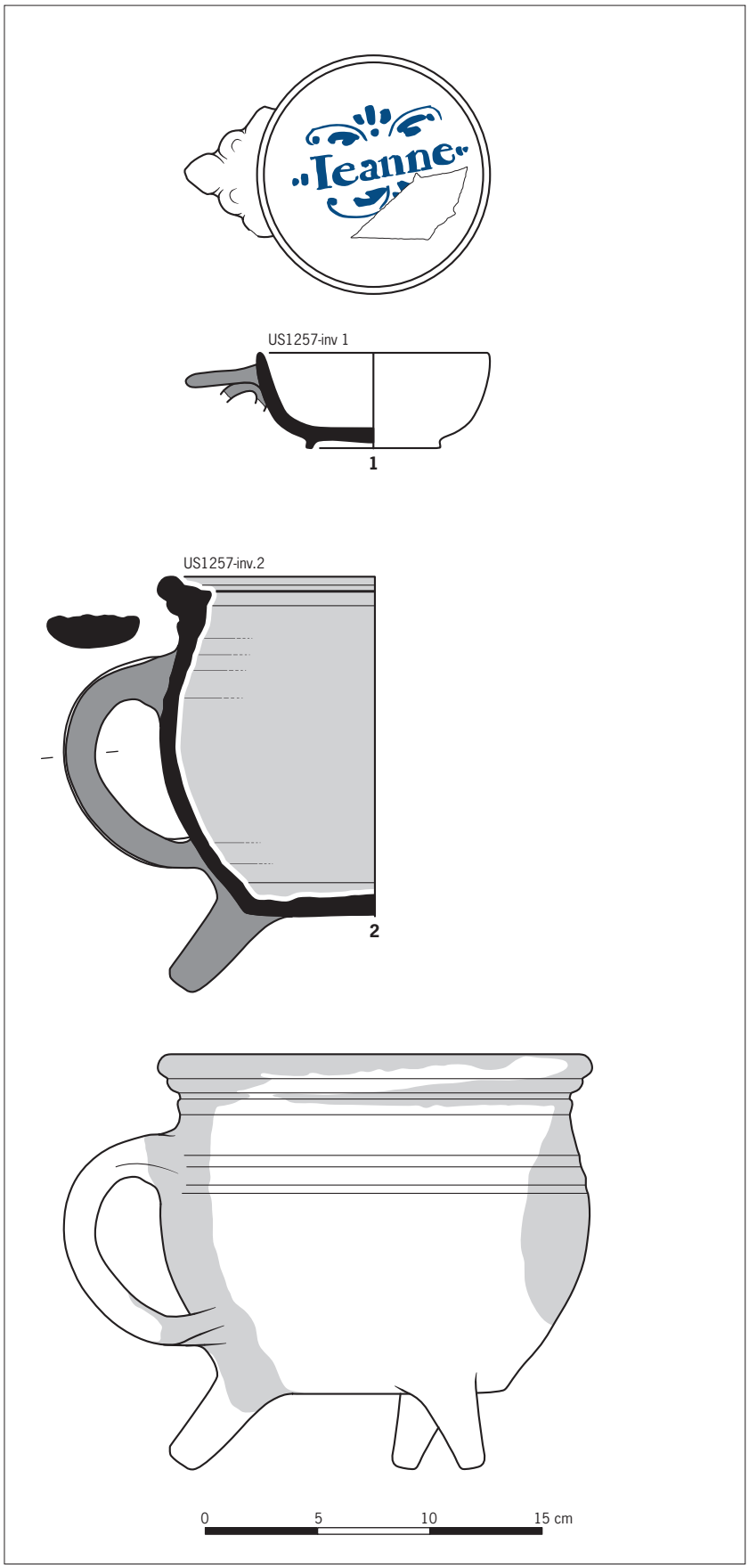

Fig. 277 Faïence (n° 1) et céramique francilienne (n° 2) de la fosse 1256 (milieu du XVIIe siècle). 1 : bol à tenon, 2 : pot tripode.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

Fig. 278 Bol à tenon en faïence de la fosse 1256. Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 279 Pot tripode de la fosse 1256.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

6.2.2.2 Latrine 4135 (remplissages 4001 et 4139)

Cette latrine est la plus riche pour le XVIIe siècle avec 25 récipients dont 14 sont complets ou presque (**fig. 280 à 295**). Ces derniers sont en faïence blanche (quatre exemplaires), en production francilienne (6 exemplaires), en grès de la Puisaye (trois exemplaires) et en pâte grise grossière (un exemplaire).

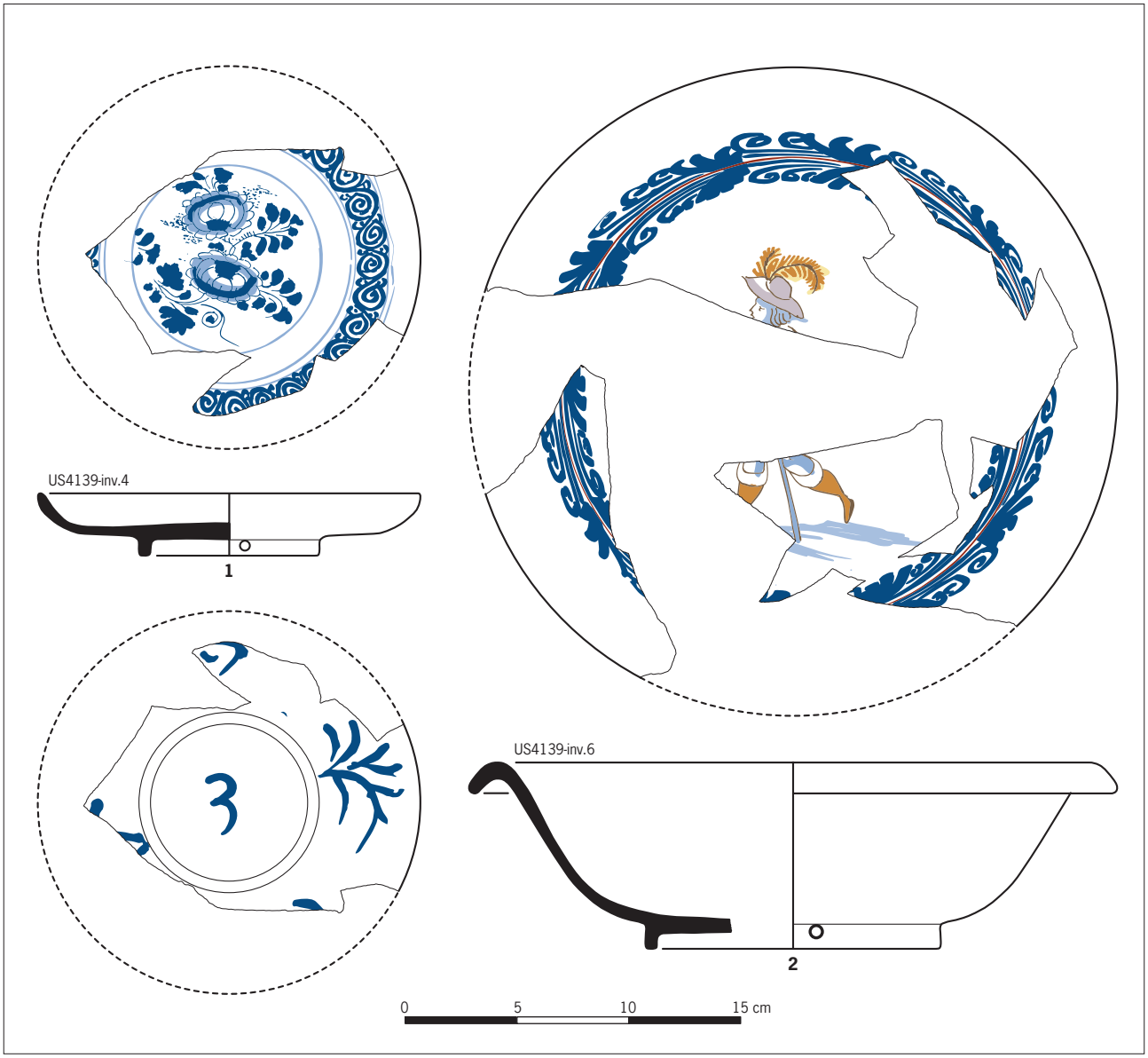

Fig. 280 Faïence de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe siècle). 1 : coupe, 2 : bassin.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

Fig. 281 Petite coupe en faïence de la latrine 4135. Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 282 Bassin en faïence de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

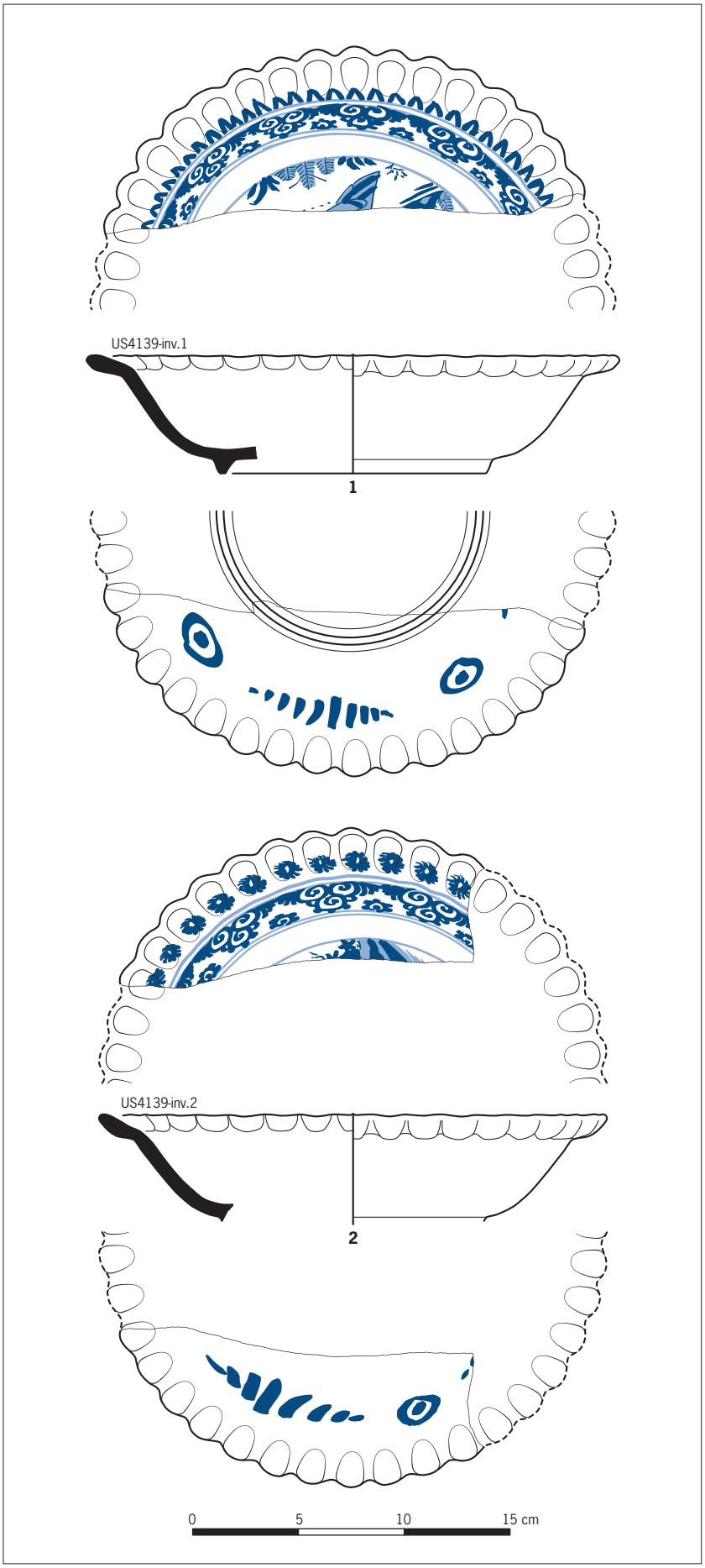

Fig. 283 Coupes en faïence de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe siècle).
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

Fig. 284 Coupe en faïence de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

La vaisselle de faïence

Petite coupe (4139 inv. 4) (ht : 30 mm ; ouv. : 171 mm ; fond : 71 mm) (**fig. 280 n° 1, fig. 281**).
Petite coupe à base annulaire en faïence bleutée à décor bleu. Au centre : fleurs et autour frise d'entrelacs. Au revers : au centre « 3 » et sur la panse petits décors de feuillages. Très belle qualité de l'émail et pâte crème.
Production nivernaise. Fin du XVIIe–début du XVIIIe siècle.

Bassin (4139 inv. 6) (ht : 84 mm ; ouv. : 27 mm ; fond : 132 mm) (**fig. 280 n° 2, fig. 282**).
Bassin à base annulaire en faïence blanche à décor a « compendiario ». La pièce très incomplète (23 NR) a fait l'objet d'une restauration. Au centre personnage masculin en habit exécuté au trait avec rehaut gris clair pour le chapeau, panache et botte en jaune, habit et canne en bleu). Cette pièce de présentation était suspendue comme l'attestent les deux trous effectués au niveau de la base annulaire, de manière à ce que le personnage soit à la verticale.
C'est une production typique de Nevers de la première moitié du XVIIe siècle, ce que le personnage en habit confirme (style LouisXIII).
Production nivernaise. Second quart du XVIIe siècle.

Coupe (4139 inv. 1) (NR : 3) (ht : 54 mm ; ouv. : 252 mm ; fond : 66 mm) (**fig. 283 n° 1**)
Coupe à base annulaire en faïence très bleutée à décor bleu foncé. Cette pièce de présentation est très fragmentaire Il manque notamment la partie centrale. L'amorce d'un décor « au chinois » est cependant visible. Sur la descente décor de spires en remplissage et sur l'aile qui est finement godronée, décor de traits. Au revers alternance de ronds avec points centraux et de lignes verticales formant triangle. Très belle qualité de l'émail et pâte crème.
Production nivernaise. Fin du XVIIe–début du XVIIIe siècle.

Coupe (4139 inv. 2) (NR : 2) (ouv. 240 mm) (**fig. 283 n° 2, fig. 284**).
Coupe à base annulaire en faïence très bleutée à décor bleu foncé. Cette pièce de présentation est très fragmentaire. Il manque comme pour l'exemplaire précédent, la partie centrale. Pièce identique à la précédente à la différente que sur l'aile figure des petites fleurs. Au revers alternance de ronds avec points centraux et de lignes verticales formant triangle. Très belle qualité de l'émail et pâte crème.
Production nivernaise. Fin du XVIIe–début du XVIIIe siècle.

La vaisselle francilienne

Pâte blanche

Assiette à aile (4139 inv. 16) (ouv. : 23 mm)
Fragment supérieur d'un plat à aile pourvue d'une glaçure verte interne.

Bassin (?) à aile courte (ouv. 16 mm) (NR : 1)
Un bord à pâte blanche mais dépourvue de glaçure interne.

Pichet ? (4001.3) (NR : 2) (ouv. : 6 mm)
Bord d'un pichet (?), à pâte blanche glaçurée verte interne et externe.

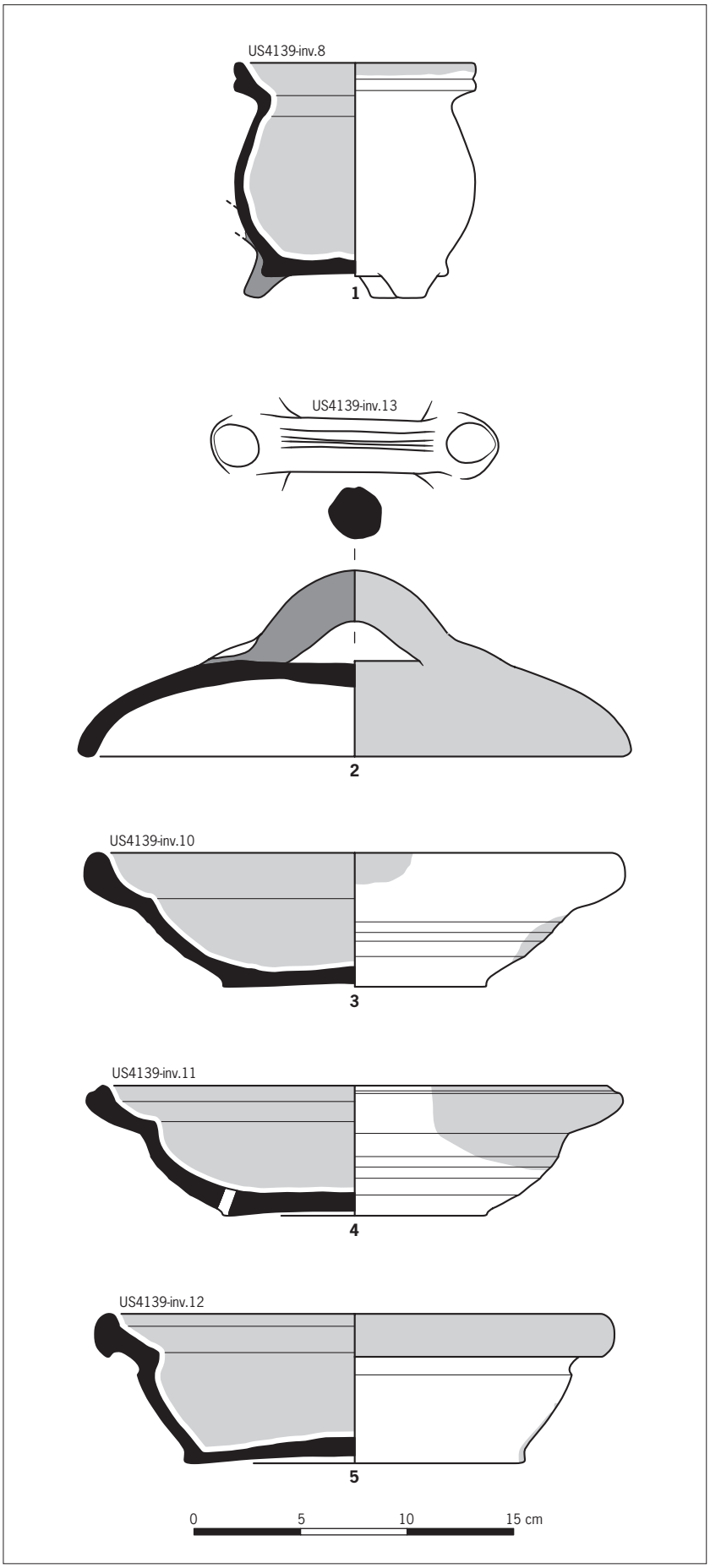

Fig. 285 Céramiques franciliennes de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe siècle). 1 : pot tripode, 2 : couvercle, 3 et 4 : plats à aile, 5 : terrine. Dessins : Julia Wilson (Inrap)

Fig. 286 Grand couvercle de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 287 Plat à aile de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 288 Plat à aile de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 289 Terrine de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 290 Couvercle de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Pot tripode (4139 inv. 8) (NR : 5) (ht : 105 mm ; ouv. : 108 mm ; fond : 84 mm) (**fig. 285 n° 1**).
Petit pot tripode presque complet, dont la surface est fortement brûlée. Glaçure verte interne couvrante.

Pot tripode (4001 inv. 1) (NR : 15) (ht : 197 mm ; ouv. : 150 mm ; fond : 100 mm)
Pot tripode archéologiquement complet. Pâte blanche surface rose externe, glaçure verte interne couvrante. Dépôt interne organique. L'anse est simple sans poucier.

Grand couvercle (4139 inv. 13) (ht avec anse : 84 mm ; ouv. 249 mm) (**fig. 285 n° 2, fig. 286**).
Pièce presque entière légèrement noircie. Pâte blanc beige. Belle glaçure verte couvrante externe. Taches de glaçure verte interne.

En pâte blanche avec glaçure, on relève aussi un bord de coquemar et une panse de forme fermée.

Pâte beige ou crème épaisse à inclusions.

Plat à aile (4139 inv. 10) (NR : 2) (ht : 60 mm ; ouv. : 240 mm ; fond : 117 mm) (**fig. 285 n° 3, fig. 287**)
Pièce entière cassée en deux. Une des deux parties a été fortement exposée au feu. Pâte beige avec glaçure verte interne et taches de glaçure verte externe.

Plat à aile (4139 inv. 11) (NR : 2) (ht : 60 mm ; ouv. : 240 mm ; fond : 117 mm) (**fig. 285 n° 4, fig. 288**)
Pièce presque entière cassée en deux. Glaçure jaune verdâtre interne. Pâte beige engobée externe. Taches de glaçure jaune externe. Une perforation de 5 mm a été effectuée à l'amorce de la panse avant cuisson. Pièce fortement exposée au feu.

Plat à aile (4139 inv. 15) (NR : 2) (ouv. : 30 mm : fond : ?)
Profil d'un plat à aile pourvu d'une glaçure verte grisâtre interne. Ce plat a été largement brûlé. Le fond présente une pâte grise et noire.

Terrine (4139 inv. 12) (NR : 2) (ht : 78 mm ; ouv. : 234 mm ; fond : 150 mm) (**fig. 285 n° 5, fig. 289**).
Pièce presque entière. Pâte blanc beige avec glaçure verte interne. Taches de glaçure verte externe. Pièce exposée au feu.

Réchauffoir de table (4139 inv. 18) (NR : 9) (ouv. : 160 mm ; fond du bassin : 80 mm)
Partie supérieure d'un réchauffoir à anses plates. Pâte épaisse crème orangée, surface engobée. Glaçure jaune verdâtre interne.

Pâte beige orangé

Couvercle (4139 inv. 14) (NR : 4) (**fig. 290**).
Couvercle sans bâte, à pâte beige orangé, surface interne très brûlée.

Forme fermée
Une panse de forme fermée présente de nombreuses concrétions.

Fig. 291 Céramiques en grès (n° 1-3) et en pâte grésée (n° 4) de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe siècle). 1-3 : gris de la Puisaye. 4 : pâte grossière. 1 et 2 : gourdes, 3 : pot à lait, 4 : vase de conservation. Dessins et clichés : Julia Wilson (Inrap)

Fig. 292 Pot à lait en grès de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 293 Gourde en grès de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 294 Gourde en grès de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

Fig. 295 Vase de stockage en pâte grise grossière de la latrine 4135.
Cliché : Loïc de Cargouët (Inrap)

La vaisselle en grès gris de la Puisaye

Pot à lait (4139 inv. 9) (NR : 8) (**fig. 291 n° 3, fig. 292**)
Pièce presque entière à anse ovale à face supérieure cannelée.

Saloir (4001 inv. 2) (NR : 10) (ouv. env. 25 mm ; fond : 14 mm)
Profil de saloir. Trace d'un décor floral estampé rapporté.

Gourde (4139 inv. 7) (**fig. 291 n° 2, fig. 293**)
Gourde avec partie supérieure plate moulée et rapportée. Glaçure gris bleu. Petit goulot latéral en dessous duquel était posée une petite anse verticale (absente). Pâte grise foncée.

Gourde (4139 inv. 8) (12 NR) (**fig. 291 n° 1, fig. 294**)
Gourde avec partie supérieure bombée moulée et rapportée. Trace de glaçure au cobalt. Petit goulot latéral en dessous duquel est posée une petite anse verticale. Pâte grise claire.

Il reste dans l'US 4001 deux fragments de formes fermées indéterminées en grès gris.

Grès gris du Beauvaisis

Écuelle (4139 inv. 17) (ouv. 14 mm ; fond : 3 mm)
Objet archéologiquement complet. Ce récipient est passé au feu comme l'atteste une surface grisâtre. Cette forme a été retrouvée en plusieurs exemplaires dans les contextes du XVIIe siècle des fouilles du Grand Louvre.

Pâte grise grossière

Vase de conservation (4139 inv. 3) (**fig. 291 n° 4, fig. 295**)
Récipient complet à pâte grise grossière, d'aspect grésé, contenant de grosses inclusions. Ce type de céramique trouve des comparaisons sur le site de la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine où de nombreux exemplaires, ont été observés dans les niveaux de comblement du fossé datés du XVIIe siècle (RAVOIRE 2006d). L'origine de cette production n'a pas été encore identifiée.

Grès normand

Il reste dans l'US 4001 un fragment indéterminé de forme fermée en grès brun à cœur rouge qui s'apparente à un grès normand du Bessin.

Datation : dernier quart du XVIIe siècle

6.2.2.3 Le cellier 4057 (US 4007, 4011, 4012, 4013, 4014)

Le mobilier recueilli dans le comblement de la cave est à l'état de tessons. L'US 4011 est la couche la plus riche en nombre de restes de céramiques (NR : 57), suivie de la couche 4013 (NR : 39). L'US 4012 en a livré seulement quatre ; l'US 4007, 2 et l'US 4014, 1. Aucun recollage n'a été mis en évidence entre ces couches.
Plusieurs éléments typologiques permettent de dater cette occupation de la première moitié du XVIIe siècle bien que les fragments de céramiques du XVIe siècle soient assez nombreux. Ce sont en particulier des productions du Beauvaisis : un bord d'assiette à décor dit « à la corne » (US 4014), une panse de plat à décor gravé sur une simple couche d'engobe et une anse avec glaçure verte (4011 inv. 7), mais aussi un col de pichet en grès avec incisions (4011 inv. 9). La céramique en grès de Puisaye est notamment attestée par une gourde (4011 inv. 8). Les céramiques glaçurées sont essentiellement à pâte blanche, mais quelques fragments à pâte rose sont attestés. Parmi ces dernières, on relève trois réchauffoirs de table et une panse pourvue de petites perforations losangiques. Des fragments de pots tripode, de bassins et un couvercle (4011 inv. 3) comparable à celui de la latrine 4135, datent bien du XVIIe siècle. Un pot de conserve à pâte marron à cœur gris très incomplet (NR : 6) appartient à une production indéterminée (4011 inv. 1).

6.2.2.4 Les autres contextes

La cave 1 (US 1006, US 1007, US 1039, US 1040) (NR : 39)

Les productions et récipients identifiables provenant de ces US sont :
- en faïence : une panse de pot à onguent (?) en faïence blanche interne et verte externe,
- en production à pâte blanche ou crème et glaçure verte interne : un bord de forme ouverte (US 1039) et un bord de pot tripode (US 1039), des fragments de deux pots tripode (US 1006-1039 et US 1040),
- en production à pâte beige sableuse : un grand fragment de bassin à aile (US 1006, 1007, 1039) ; un bord de coquemar du XVIe siècle (deuxième moitié),
- en production à pâte rouge : deux panses indéterminées dont une avec glaçure (US 1039),
- en grès de la Puisaye : un fragment d'une tèle à lait (US 1006), deux fragments indéterminés (US 1006 et US 1039),
- en grès gris du Beauvaisis : un col de pichet (US 1006), deux fragments de gourde (US 1039), 2 fragments indéterminés (US 1040) ;
- en pâte grise grossière : un gros fragment de pot de conservation (US 1006).

Ce mobilier est comparable à celui de la latrine 4135 et peut donc être daté du XVIIe siècle (seconde moitié ?).

Le sol du cellier 4174

Sur les cinq tessons que comptent cette US, deux sont résiduels et trois datent du XVIIe siècle. Ce sont un fragment de plat à aile à pâte beige à surface « granuleuse » (présence de grosses inclusions) et glaçure verte, comparable aux productions de la structure 4135, un fragment de pot de conservation à pâte rouge et un fragment anguleux de récipient (type cuit-pomme) à pâte grise-rose.

Productions	GT	ST1256	ST4135
Faïence camaïeu bleu	FB	1	3
Faïence polychrome	FP		1
Pâte blanche	GT1		3
Pâte blanche avec glaçure verte	GT11	1	5
Pâte crème engobée avec glaçure verte	GT23		1
Pâte beige avec glaçure verte	GT24		2
Pâte beige, engobe et glaçure verte	GT25		2
Pâte beige orange	GT2		1
Pâte grise grossière	GT3		1
Pâte rouge à grosses inclusions	GT4	1	
Grès gris beauvaisis	GB		1
Fine Beauvaisis glaçurée	FB		
Grès gris de la Puisaye	GP		4
Grès brun normand ?	GN		1
Total		3	25

Fig. 296 Tableau de répartition des groupes techniques des céramiques du XVIIe siècle.

6.2.3 Interprétation du mobilier du XVIIe siècle

Dans la latrine 4135, qui est le plus gros ensemble du XVIIe siècle du site, la répartition des groupes techniques révèle la présence de nouveaux groupes par rapports à la période précédente (**fig. 296**). Les productions à pâte blanche, à pâte blanche avec glaçure verte, avec ou sans engobe sont encore bien présentes (9 individus), de même que le grès du Beauvaisis (un individu). Les grès de la Puisaye dont l'identification ne pose plus de problème sont bien présents. Plusieurs autres US du site en ont par ailleurs livré. La présence de vaisselle en faïence constitue la principale nouveauté. Il s'agit de productions de Nevers, de qualité, très à la mode à partir du XVIIe siècle à Paris et qui se retrouve donc aussi à Étampes. Cette faïence est attestée dans la fosse 1256 par une belle tasse patronymique. Des productions à pâte commune, contenant parfois d'assez grosses inclusions de quartz anguleux, à paroi épaisse, largement glaçurées, constituent la principale vaisselle culinaire de l'auberge. L'origine de cette production n'est pas connue. S'agit-il de vaisselle glaçurée de la Puisaye ? La provenance de la céramique à pâte grise grossière correspondant à des formes de pots de conservation, peut être des pots à beurre, reste elle aussi indéterminée. Tout au plus pouvons-nous préciser que de tels vases ont été retrouvés en grandes quantité sur le site de la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans des contextes du XVIIe siècle.

L'analyse fonctionnelle de l'ensemble 4135 (**fig. 297**) révèle une large place faite aux récipients de conservation, préparation et cuisson (plus de la moitié) mais également une place importante à la vaisselle de table. Malgré le faible corpus, ce mobilier reste cohérent pour une auberge. En revanche, on reste étonné par la quasi absence de pot à beurre, qui peut toutefois s'expliquer par les aléas des dépôts. Rappelons que la structure 4135 est une latrine et non un dépotoir primaire. Cependant, sur l'ensemble du site ces récipients en grès normand sont rares. Le même constat a pu être fait sur des sites du Sud de l'Île-de-France comme Blandy et Varennes. Il est possible que ce fait témoigne de la faible diffusion de ces pots à beurre de Normandie, en amont de Paris. En revanche, la présence sur le site de pots à pâte grise grossière d'aspect grésé, dont la forme évoque le pot à beurre en grès, pourraient témoigner d'un autre réseau d'approvisionnement en beurre pour le Sud de l'Île-de-France.

FONCTION	Forme	GT	ST4135	NMI	Tot/fonc
CUISINE					15
Conservation				5	
	Pot à lait	Grès gris de la Puisaye	1		
	Pot à lait ou à beurre	Pâte grise grésée	1		
	Saloir	Grès gris de la Puisaye	1		
	Écuelle	Grès gris Beauvaisis	1		
	Pot à beurre ?	Grès brun normand ?	1		
Préparation/cuisson				4	
	Plat à aile	Pâte beige avec glaçure verte	3		
	Terrine	Pâte beige avec glaçure verte	1		
Cuisson				4	
	Coquemar	Pâte blanche	2		
	Pot tripode	Pâte blanche avec glaçure verte	2		
Accessoire				2	
	Couvercle	Pâte blanche	1		
	Couvercle	Pâte beige orangé	1		
TABLE					10
Service des aliments				1	
	Assiette	Pâte blanche avec glaçure verte	1		
Service des liquides				3	
	Pichet	Pâte blanche avec glaçure verte	1		
	Gourde	Grès gris de la Puisaye	2		
Plat de service				5	
	Bassin	Faïence polychrome	1		
	Coupe	Faïence camaïeu bleu	2		
	Petite coupe	Faïence camaïeu bleu	1		
	Bassin	Pâte blanche avec glaçure verte	1		
Accessoire				1	
	Réchauffoir	Pâte crème engobée avec glaçure verte	1		
		Total		25	25

Fig. 297 Tableau de répartition fonctionnelle des céramiques du XVIIe siècle.

6.3 Les ensembles de la fin du XVIIIe – début du XIXe siècle

6.3.1 Les ensembles de référence

Ce sont la cave 1278 (remplissages 1009 et 1079), le puits 4017 (remblai de construction 4016, remplissage 4018), la latrine 1085 (remblai de construction 1081, remplissages 1083 et 1084) et le comblement définitif de l'ensemble des caves (US 1001-1003). Le comblement de 1085 était constitué presque uniquement de céramique en faïence (grand feu, faïence cul-noir et faïence fine).

6.3.1.1 Cave 1278 (remplissages 1009 et 1079)

Treize récipients ont été dénombrés dans le comblement de cette structure (**fig. 298**, **fig. 299 et fig. 300**).

La vaisselle en faïence fine

Bol (1079 inv. 9) (ht : 51 mm ; ouv. : 81 mm ; fond : 51 mm) (**fig. 298 n° 1**).
Bol à fond annulaire, petit bord éversé. Même forme que 1003 inv. 1.

La vaisselle en faïence de grand feu monochrome

Assiette (1079 inv. 10) (ht : 36 mm ; ouv. : 216 mm ; fond : 144 mm) (**fig. 298 n° 2**).
Assiette à bord oblique.

Assiette (1079 inv. 5) (ht : 36 mm ; ouv. : 210 mm ; fond : 135 mm) (**fig. 298 n° 3**).
Assiette à bord oblique.

Assiette (1079 inv. 7) (ht : 33 mm ; ouv. : 210 mm ; fond : 126 mm) (**fig. 298 n° 4**).
Assiette à bord oblique.

Assiette (1079 inv. 8) (ht : 36 mm ; ouv. : 210 mm ; fond : 150 mm) (**fig. 298 n° 5**).
Assiette à bord oblique incomplète et qui a été restaurée par une agrafe dans le fond.

Pot de chambre (1079 inv. 3) (ht : 126 mm ; ouv. : 174/192 mm ; fond : 108 mm) (**fig. 299 n° 3**).
Pot archéologiquement complet à bord ourlé. Manque l'anse.

Pot de chambre (1079 inv. 4) (ht : 144 mm ; ouv. : 198 mm ; fond : 120 mm) (**fig. 299 n° 4**).
Pot archéologiquement complet à bord ourlé. Manque l'anse.

Pot à onguent cylindrique (1079 inv. 1) (ht : 49 mm ; ouv. : 39 mm ; fond : 24 mm) (**fig. 299 n° 1**).
Pot à onguent tronconique (1079 inv. 2) (ht : 54 mm ; ouv. : 66 mm ; fond : 30 mm) (**fig. 299 n° 2**).

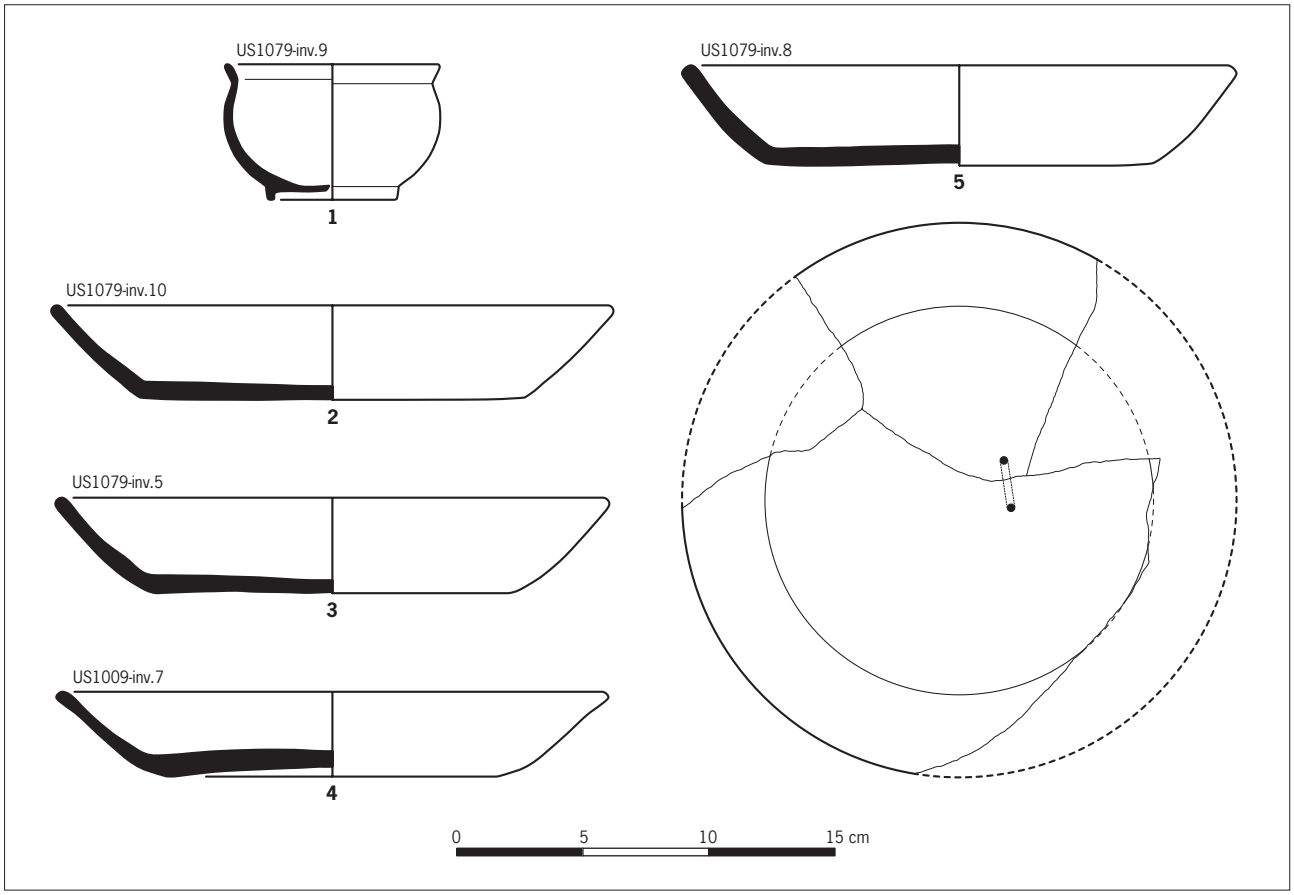

Fig. 298 Faïence de la cave 1278 (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe siècle).
1 : bol, 2 à 5 : assiettes.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

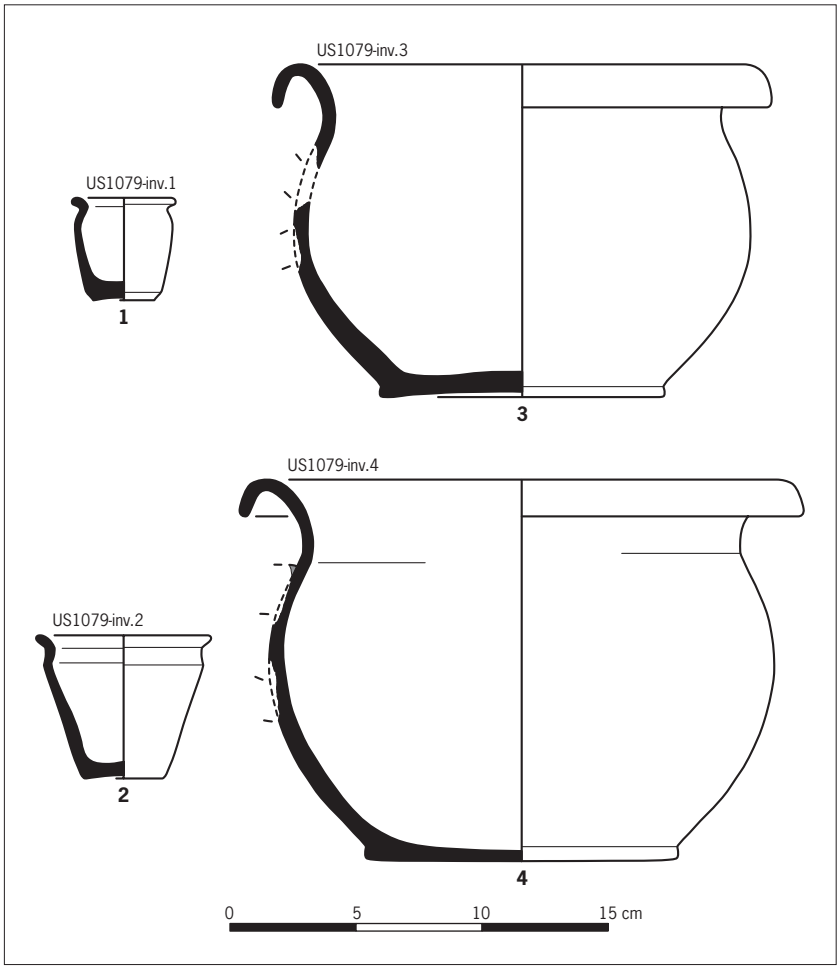

Fig. 299 Faïence de la cave 1278 (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe siècle).
1 et 2 : pots à onguent, 3 et 4 pots de chambre.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

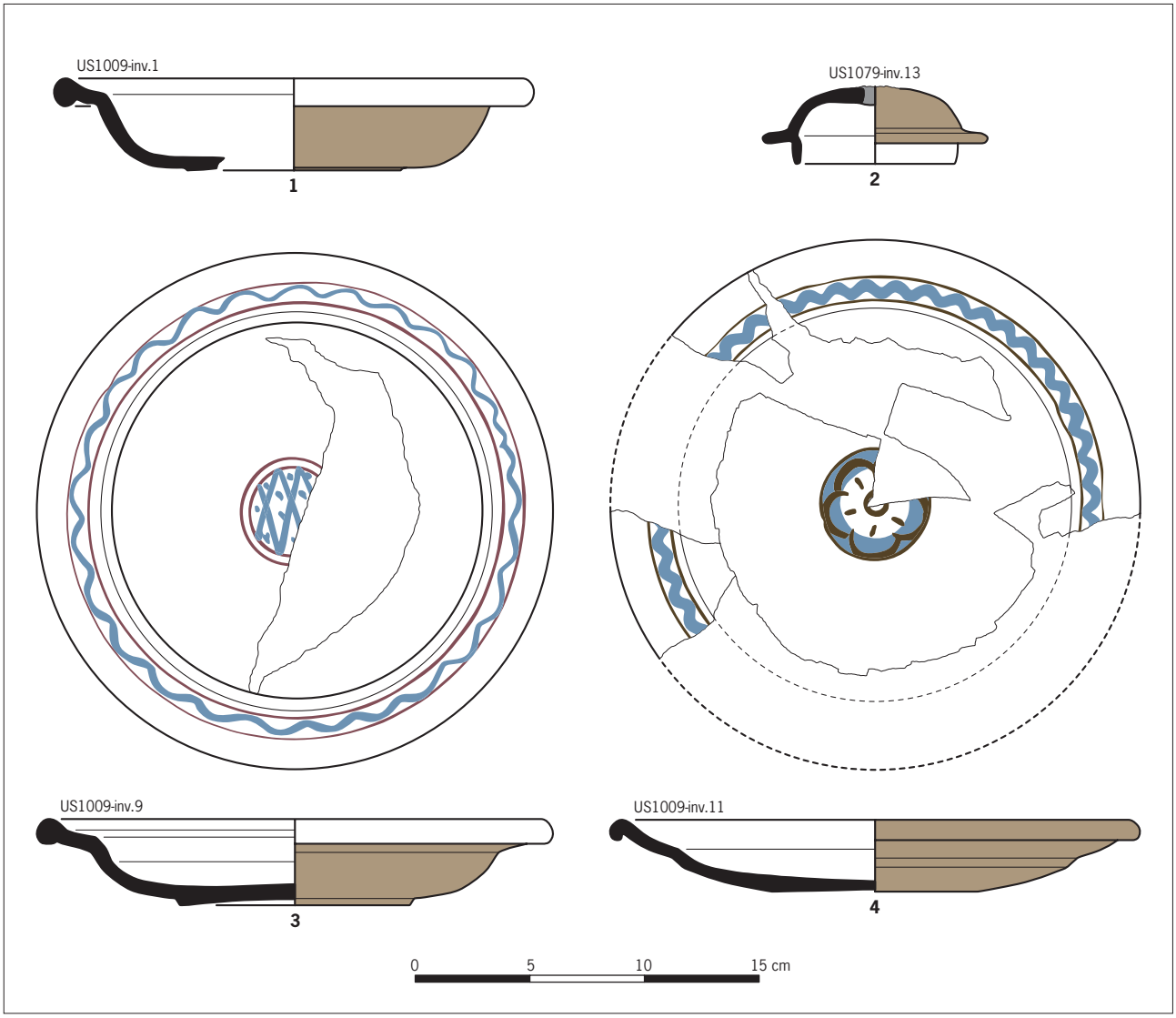

Fig. 300 Faïence de la cave 1278 (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe siècle). 1, 3 et 4 : assiettes, 2 couvercle.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

La vaisselle en faïence de grand feu cul-noir

Assiette (1009 inv. 9) (ht : 36 mm ; ouv. : 216 mm ; fond : 99 mm) (**fig. 300 n° 3**).
Assiette à aile, décor de lignes ondées bleu et rouge. Motif central circulaire avec croisillons en bleu.

Assiette (1009 inv. 11) (ht : 30 mm ; ouv. : 222 mm ; fond : 84 mm) (**fig. 300 n° 4**).
Assiette à aile, décor de lignes ondées bleu et rouge. Motif central circulaire avec fleur à cinq pétales.

Assiette (1009 inv. 1) (ht : 36 mm ; ouv. : 195 mm ; fond : 90 mm) (**fig. 300 n° 1**).
Fragment d'assiette à aile.

Couvercle (1079 inv. 13) (ht : 33 mm ; ouv. : 66 mm ; largeur : 96 mm) (**fig. 300 n° 2**).
Petit couvercle dont il manque le bouton de préhension.

Datation : fin du XVIIIe siècle–début du XIXe siècle.

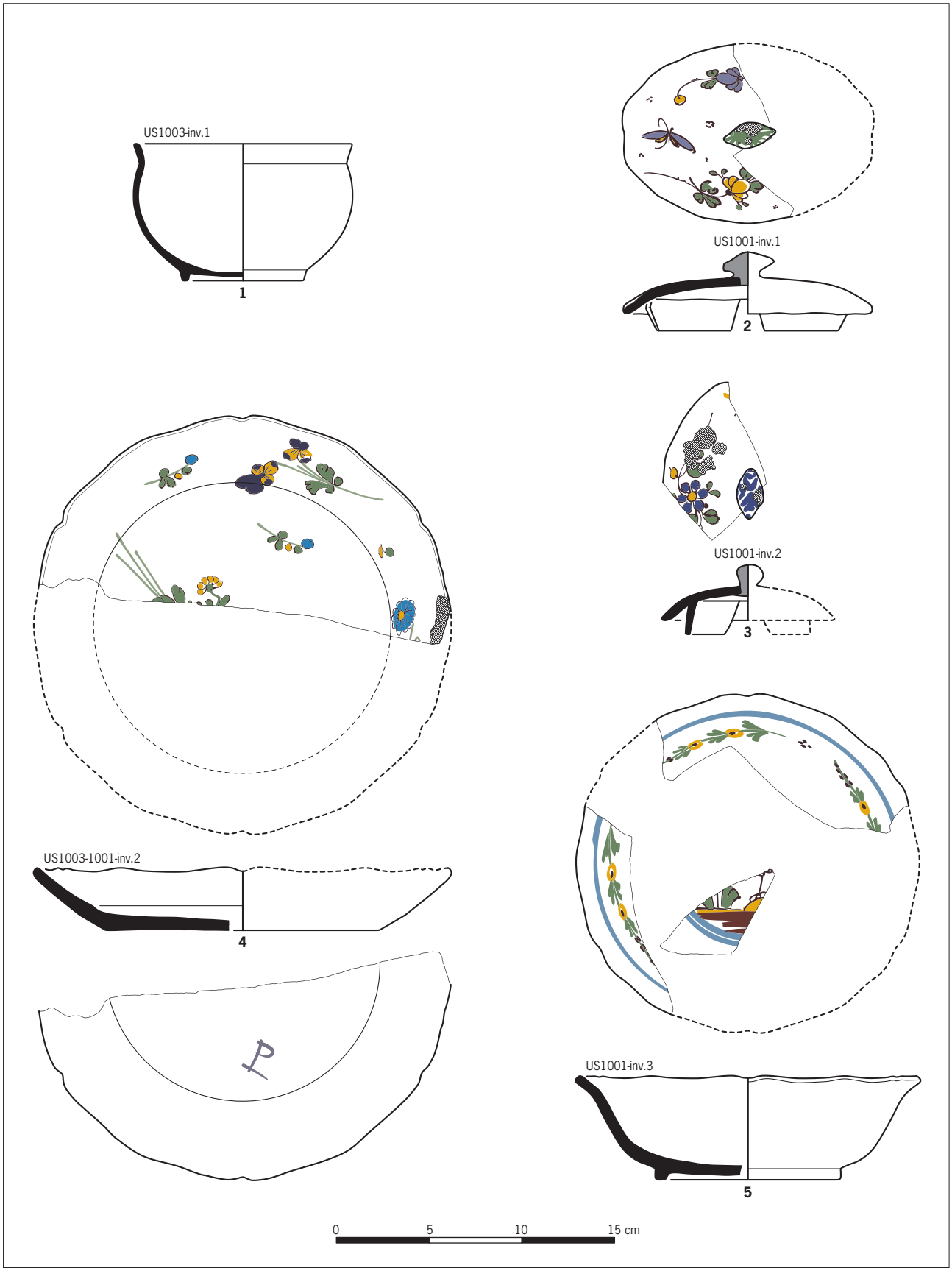

Fig. 301 Faïence du comblement des caves et de la latrine 1085 (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe siècle). 1 : bol, 2 : couvercle de sucrier, 3 : couvercle de pot, 4 : plat, 5 : saladier.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

6.3.1.2 Comblement des caves des anciennes maisons canoniales (US 1003 et US 1001)

Dix-sept récipients ont été dénombrés dans ce remblai.

La vaisselle en faïence fine ?

Bol (1003 inv. 1) (ht : 72 mm ; ouv. : 114 mm ; fond : 63 mm) (**fig. 301 n° 1**)
Bol à fond annulaire, petit bord éversé. Même forme que 1079 inv. 9.

Tasse
Partie inférieure. L'émail interne est altéré et est devenu brun. (8 NR)
(fond : 70 mm)
Fond d'un autre exemplaire (diam/ 6,5 mm)

La vaisselle en faïence de grand feu polychrome

Couvercle de sucrier en faïence polychrome (1001 inv. 1) (ht : 39 mm ; longueur interne : 90 mm, longueur externe : 129 mm) (**fig. 301 n° 2**).
Couvercle de forme ovale et à décor polychrome en bleu, vert, jaune et rouge. Décor à motif de petites fleurs. Production nivernaise. Même service que le plat ?

Couvercle de pot (à crème ?) en faïence polychrome (1001 inv. 3) (ht : 36 mm ; largueur externe : 90 mm) (**fig. 301 n° 3**).
Couvercle de forme circulaire et à décor polychrome en bleu, vert, jaune et rouge. Décor à motif de petites fleurs. Production nivernaise. Même service que le plat et le couvercle de sucrier.

Plat en faïence polychrome (1003-1001 inv. 2) (ht : 30 mm ; ouv. : 216 mm ; fond : 144 mm) (**fig. 301 n° 4**).
Plat à bord oblique, à bord chantourné et à décor polychrome en bleu, vert, jaune et rouge. Décor à motif de petites fleurs. Manque une moitié du récipient. Production nivernaise. Marque peinte « P » sous le fond. Cette marque correspond à la signature du peintre Petit qui travaillait à Nevers (CURTIL 2000, p. 116). Celui-ci était un peintre (et aussi un mouleur ?) qui a travaillé à la manufacture du *Bout du Monde* (créée en 1648 et encore en activité aujourd'hui). Un vase portant la date de 1790 est signé Petit (ROSEN 2001 dir., p. 239, fig. 58.22.1).

Saladier en faïence polychrome (1001 inv. 3) (ht : 54 mm ; ouv. : 180 mm ; fond : 106 mm) (**fig. 301 n° 5**).
Coupe à bord chantourné, à décor polychrome en bleu, vert, jaune et rouge, très incomplète. Production nivernaise. Le liseré décoratif qui borde cette pièce est comparable à celui d'une assiette nivernaise portant la marque « Jeanne Gautier 1809 » (ROSEN 1993, p. 69).

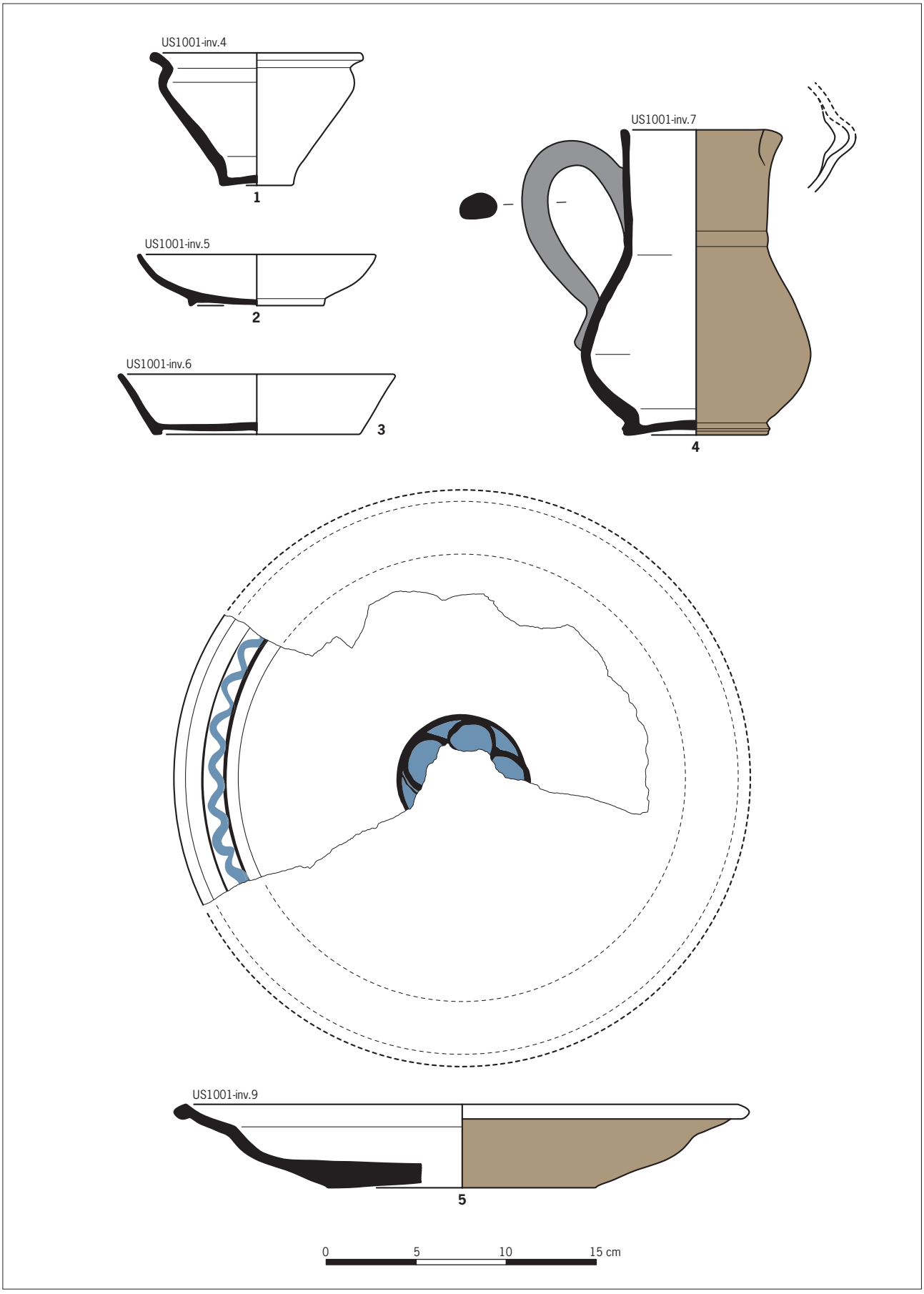

Fig. 302 Faïence du comblement des caves (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe siècle). 1 : pot tronconique, 2 et 3 : soucoupe. 4 : pichet. 5 : plat.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

La vaisselle en faïence de grand feu monochrome

Pot tronconique (pot à confiture ?) (1001 inv. 4) (ht : 72 mm ; ouv. : 84 mm ; fond : 39 mm) (**fig. 302 n° 1**).

Soucoupe (1001 inv. 5) (ht : 24 mm ; ouv. : 126 mm ; fond : 72 mm) (**fig. 302 n° 2**)
Soucoupe à panse convexe, de tasse à thé ou à café.

Soucoupe (1001 inv. 6) (ht : 33 mm ; ouv. : 147 mm ; fond : 108 mm) (**fig. 302 n° 3**)
Soucoupe à panse rectiligne, de tasse à café.

Pot à anses en panier à trois branches (1001 inv. 10)
Fragments des trois branches. Pâte crème.

Assiette à bord oblique (1001 inv. 11)
Assiette incomplète (NR : 4) (ouv. 230 mm ; fond : 150 mm). Pâte crème.

Assiette à bord oblique (1003)
Assiette incomplète avec trace d'agrafes. (NR : 6) (ouv. 230 mm)

Assiette à bord oblique, pâte crème : 7 bords, 2 fonds (US 1001).

Assiette à bord oblique, pâte rose : 2 profils (ouv. : 230 mm ; ouv. 220 mm), 1 bord (US 1001).

Pot de chambre
Fond, pâte rose (US 1003) (fond : 130 mm).
Fond, pâte crème et deux panses (US 1003) (fond : 130 mm).

Pot de chambre
Deux panses et une anse, pâte rose (US 1001).

Pot de chambre
Un bord et une anse appartenant au même récipient dont l'émail est surcuit (US 1001).

Pot de chambre (US 1001 et 1003)
Partie inférieure, pâte crème (NR : 7).

Pots de chambre
Trois bords, deux panses (US 1001).

La vaisselle en faïence de grand feu cul-noir

Plat circulaire (1001 inv. 11) (ht : 45 mm ; ouv. : 360 mm ; fond : 141 mm) (**fig. 302 n° 5**).
Fragment d'un plat à aile, décor de lignes ondées en bleu. Motif central circulaire avec fleur à pétales.

Plat circulaire (1003) (ht : 45 mm ; ouv. 210 mm ; fond : 80 mm) (NR : 3)
Fragment d'un plat à ail, décor de lignes ondées en bleu. Motif central circulaire avec fleur à pétales.

Petite marmite (ht : ? ; ouv. 130 mm ; fond : 7 mm)
Émail interne surcuit.

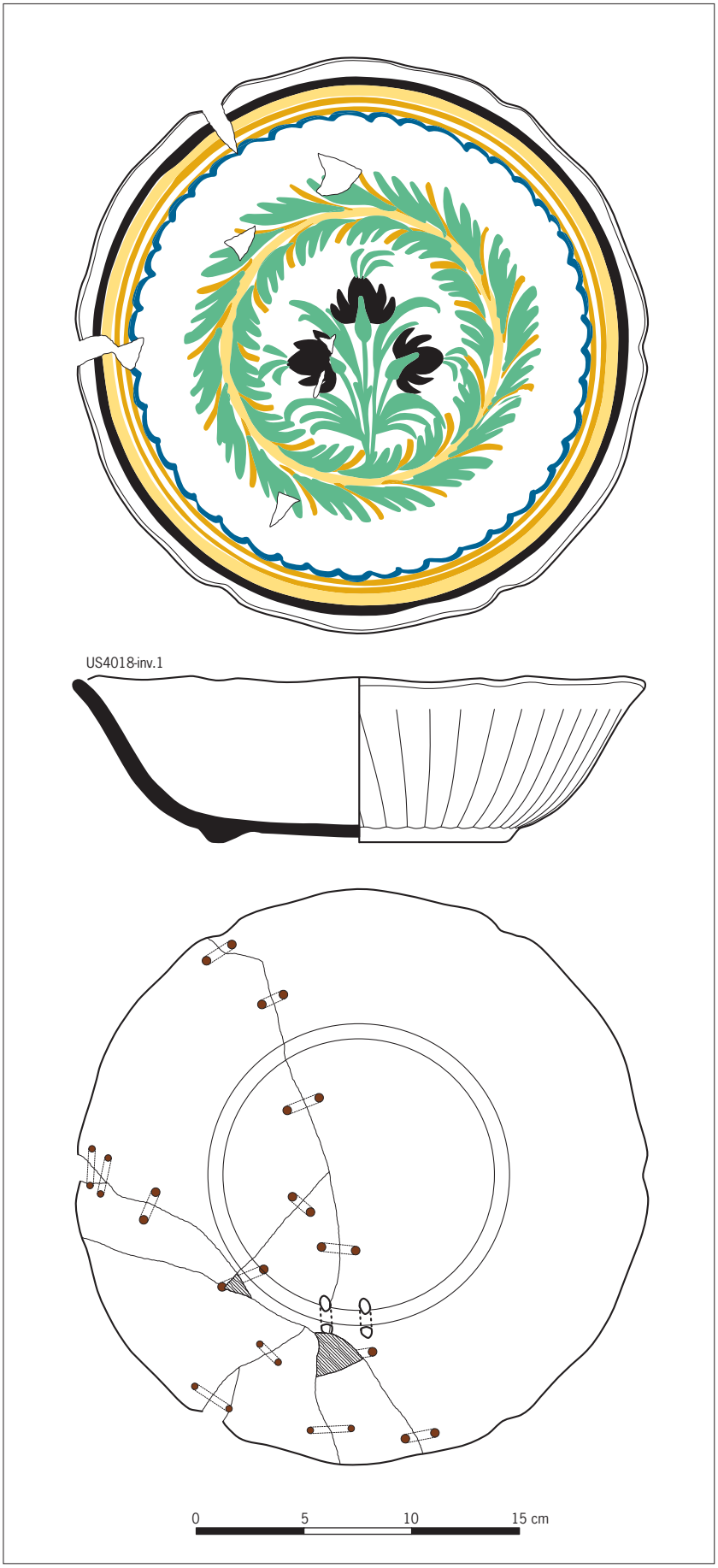

Fig. 303 Saladier en faïence du puits 4017 (premier tiers du XIXe siècle).
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

Dans l'US 1001 : 1 autre bord de plat (diam/ 180 mm), 1 d'assiette (diam. 140 mm), 2 bord de cafetières (diam. 120 et 140 mm), 1 bord de couvercle et trois panses de formes ouvertes.
Dans l'US 1003-1001 : un fond d'assiette avec décor (NR : 2 ; fond : 80 mm)
Dans l'US 1003 : bord d'assiette.

Production commune à pâte blanche et glaçure verte

Un bord de pot tripode (diam : 210 mm) et 1 bord de bassin (diam : 200 mm), 1 panse de forme ouverte (US 1003)

Production commune à pâte rouge

Bassin à aile
Bord avec glaçure brune interne (ouv. 250 mm) (US 1003)
Une panse de forme fermée (US 1003)

Grès de Puisaye

Petit coquemar à pâte grise (1003 inv. 2) (ht : 83 mm ; ouv. 80 mm ; fond : 60 mm) (NR : 2)
Pièce archéologiquement complète.

Pichet
Partie inférieure d'un gros pichet. Pâte à paroi épaisse. (fond : 110 mm).
Coulure de glaçure dans le fond.

Datation : fin XVIIIe–début XIXe siècle.

6.3.1.3 Puits 4017 (remblai de construction 4016 et remplissage 4018)

Cette latrine a livré quatorze récipients dont huit sont presque entiers (**fig. 303**, **fig. 304 et fig. 305**)

La vaisselle en faïence de grand feu

Saladier en faïence polychrome (4018 inv. 1) (NR : 15) (ht : 78 mm ; ouv. : 265 mm ; fond : 135 mm) (**fig. 303**).
Pièce quasi complète. Coupe à bord légèrement godronné. Décor floral en jaune, vert, orange et brun. Composition du décor : au centre trois fleurs entourées d'une couronne de feuillages et dans la partie interne du bord, bandes horizontales bleues, orangées, jaunes et bruns. Cette pièce a été « raccommodée » à l'aide d'agrafes métalliques en plusieurs points. Elle était destinée à être suspendue à l'aide de perforations effectuées sous la base.
Production nivernaise.

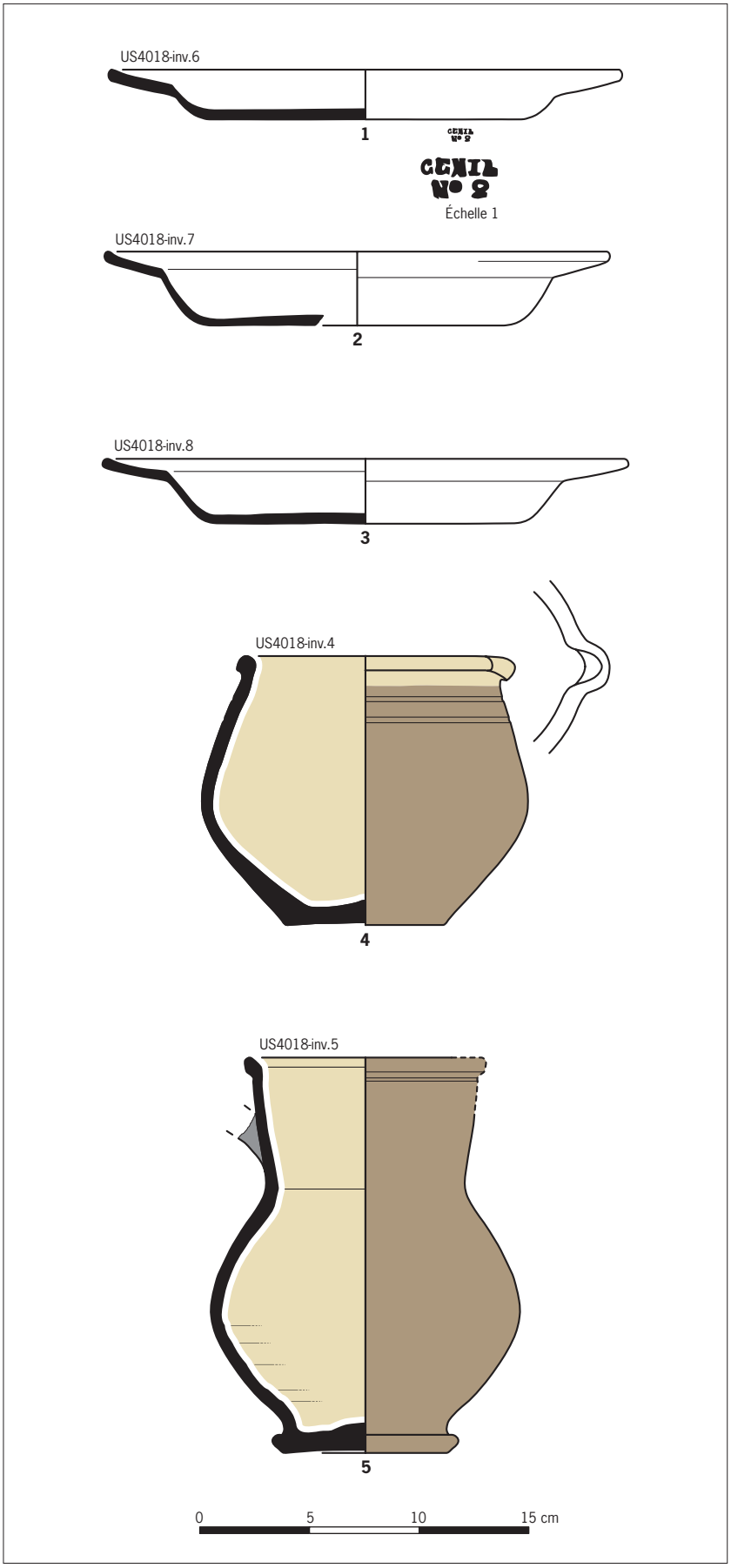

Fig. 304 Faïence (n° 1-3) et céramique francilienne (n° 4 et 5) du puits 4017 (premier tiers du XIXe siècle).
1 à 3 : assiettes, 4 : marmite, 5 : cafetière.
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

La vaisselle en faïence fine

Assiette à aile (4018 inv. 6) (ht : 21 mm ; ouv. : 225 mm ; fond : 135 mm) (**fig. 304 n° 1**)
Assiette en faïence fine portant la marque en creux imprimée « Creil » n° 2. La manufacture de « poteries dites terres anglaises » de Creil est créée à la fin du XVIIIe siècle mais le véritable essor commence en 1803. La manufacture ayant fusionnée avec celle de Montereau en 1841, les assiettes du puits 4015 sont très bien datées du premier tiers du XIXe siècle. Dépourvue de décor, cette assiette porte seulement une marque de compte qui ne permet pas une datation plus précise.

Assiette à aile (4018 inv. 7) (ht : 33 mm ; ouv. : 222 mm ; fond : 135 mm) (**fig. 304 n° 2**).
Même production que 4018 inv. 6 mais pièce plus profonde et incomplète.

Assiette à aile (4018 inv. 8) (ht : 33 mm ; ouv. : 221 mm ; fond : 135 mm) (**fig. 304 n° 3**).
Même production que 4018 inv. 6 mais pièce plus profonde.

Fragment d'assiette à aile (ouv. 220 mm ; fond : 150 mm) (NR : 9)
Fragment d'assiette à aile (ouv. 230 mm ; fond : 190 mm) (NR : 6)
Fragment d'assiette à aile (NR : 1)
Fragment de forme ouverte (ouv. 190 mm) (NR : 1)

La vaisselle en faïence monochrome blanche

Assiette à bord oblique : un bord à pâte rose (diam. : 25 cm) ; un bord à pâte crème .
Pot de chambre : un bord à pâte rose (NR : 2) (diam. : 21 cm)
Indéterminés : 3 panses.

La vaisselle en faïence cul-noir

Plat à aile
Bord avec décor bleu et manganèse (diam. : 300 mm)
Forme fermée
Fond de pot cylindrique (diam. : 110 mm)
Indéterminés : 2 panses.

La vaisselle francilienne

Marmite (4018 inv. 4) (ht : 117 mm ; ouv. : 120 mm ; fond : 66 mm) (**fig. 304 n° 4**)
Marmite à bec verseur. Glaçure jaune interne et brune externe. Fond noirci. Pièce archéologiquement complète très incomplète.

Cafetière (4018 inv. 5) (ht : 171 mm ; ouv. : 165 mm ; fond : 69 mm) (**fig. 304 n° 5**)
Glaçure jaune interne et brune externe. Pièce archéologiquement complète. Manque l'anse.

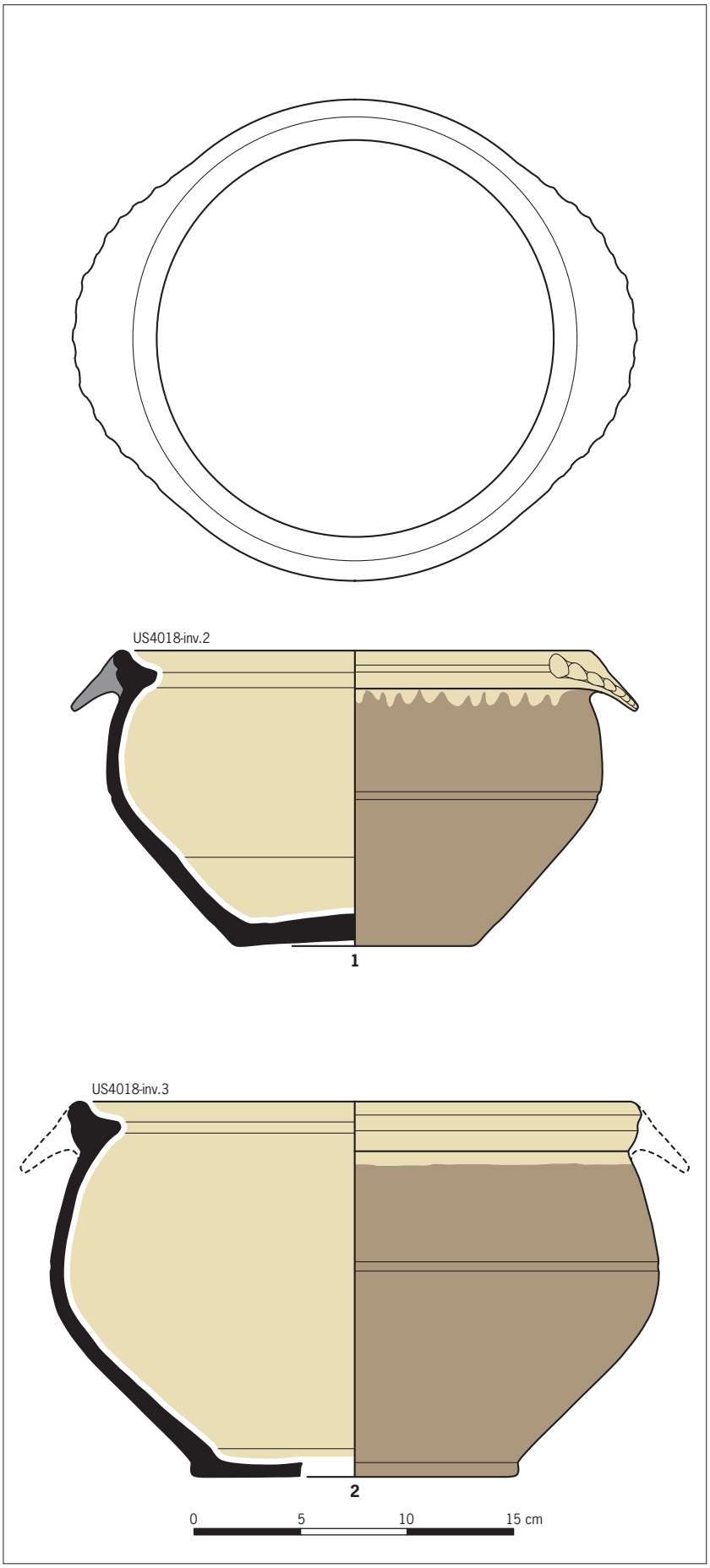

Fig. 305 Marmites en céramique francilienne du puits 4017 (premier tiers du XIXe siècle).
Dessins : Julia Wilson (Inrap)

Marmite (4018 inv. 2) (NR : 18) (ht : 138 mm ; ouv. : 230 mm ; fond : 115 mm) (**fig. 305 n° 1**).
Marmite à tenons rabattus festonnés. Glaçure jaune interne et brune externe. Fond noirci. Pièce archéologiquement complète.

Marmite (4018 inv. 3) (NR : 23) (ht : 200 mm ; ouv. : 255 mm ; fond : 144 mm) (**fig. 305 n° 2**).
Marmite à tenons rabattus festonnés. Glaçure jaune interne et brune externe. Fond noirci. Pièce archéologiquement complète.

Marmite ? (NR : 1) (fond. : 14 mm)
Fragment de fond. Pâte beige et glaçure brune externe et jaune interne.

Caquelon ? (4018 inv. 10) (NR : 2) (ouv. : 14 mm)
Fragment supérieur. Bord en bandeau, pâte beige et glaçure jaune interne.

Pot tripode
Fond à pâte rouge sableuse, glaçure interne marron (diam. : 120 mm).
Marque en creux « 6 ».

Plat à aile (NR : 1) (ouv. : 22 mm)
Fragment de bord. Pâte beige et glaçure verte interne.

Moque ? (NR : 1) (ouv. : 12 mm)
Fragment de fond. Pâte beige et glaçure brune externe et jaune interne.

Petit couvercle (4018 inv. 9) (NR : 1) (diam. : 10 mm)
Fragment de couvercle. Pâte sableuse orangée. Aspect de surface grumeleux.

Couvercle (NR : 1) (diam. : 26 mm)
Fragment de couvercle de marmite ? Pâte beige et glaçure brune externe et jaune interne.

Pot de fleurs
Fragment inférieur avec perforation centrale à pâte beige rosé très sableuse : diam. 140 mm. (NR : 3)
Fond à pâte fine crème avec nombreuses inclusions nodule de fer. Diam : 170 mm.

Indéterminés : cinq panses de céramique à pâte beige et glaçure brune externe et jaune interne et une anse ronde avec glaçure brune ; une panse pâte sableuse beige (pot de fleurs ?) ;

Grès Beauvaisis ou Puisaye

Bouteille à encre
Un bord en grès gris (Beauvaisis ?) ;
Un fond de forme fermée en grès du Beauvaisis, une panse de forme fermée en grès de la Puisaye.

Datation : premier tiers du XIXe siècle.

Fig. 306 Baratte en grès de la structure 2028 (XVIIIe siècle). Dessins : Julia Wilson (Inrap)

6.3.1.4 Trou de poteau 2028 (remplissage 2029)

Baratte en grès de la Puisaye (2029 inv. 1) (ht : 34 mm ; ouv. : 14 mm ; fond : 144 mm) (**fig. 306**).

Une baratte en grès de la Puisaye dite « Baratte d'Angers » (POULET 1984, p. 130) à panse ovoïde, col pourvue de deux anses opposées et d'un goulot court circulaire est complète. Un trou d'écoulement est visible à la base du fond. Pièce restaurée.
Datation : XVIIIe siècle.

6.3.2 Interprétation du mobilier

Les deux ensembles provenant des maisons canoniales, la cave 1278, le remblai 1001-1003, présentent un assemblage assez proche bien que le second soit plus important et plus riche. Il s'agit essentiellement de vaisselle de table qui a été rejetée. Cette vaisselle est en grande partie en faïence de grand feu et en faïence fine. La faïence de grand feu est une faïence à décor polychrome en bleu, vert et jaune, à motif ornementaux. Ce sont des productions de qualité, très certainement nivernaises. La présence de faïence fine (service à café et à thé) est également révélatrice d'un contexte social aisé. En revanche, l'absence de faïence de petit feu et de récipient en porcelaine indique que l'on n'est pas dans la haute aristocratie comme en témoigne par exemple les ensembles des logements des communs du château des Tuileries, celui du dépotoir du chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes ou des latrines des abbesses de Chelles (RAVOIRE 2006c). Dans les ensembles des maisons canoniales, la céramique destinée aux soins du corps (pots de chambre, pots à onguents) est bien attestée. L'ensemble du puits (de l'auberge ?) présente un tout autre assemblage puisque la vaisselle culinaire y domine avec ces nombreuses marmites. Cependant, la vaisselle de table, notamment avec quelques faïences fines et quelques plats en faïence cul-noirs et en faïence, n'y est pas totalement absente ainsi que les pots de toilettes.
Chronologiquement, les ensembles du secteur des chanoines sont contemporains et datent de la fin XVIIIe siècle–début du XIXe siècle. En témoigne la typologie des assiettes en faïence blanche qui sont à bord oblique, le décor de grand feu des plats et saladiers en faïence de Nevers, la présence de faïence cul-noir. Cependant, bien qu'il n'y ait pas de céramiques plus tardives dans ces assemblages, il n'est pas impossible que ces dernières aient été utilisées durant les premières décennies du XIXe siècle puisque l'on sait par les archives que les dernières maisons sont achetées par l'hôtel-Dieu en 1830 pour permettre la construction de l'hospice des Vieillards.
De cette période peut être daté le lot du puits comme le signalent les assiettes en faïences fines de Creil ou le décor en brun et jaune des productions régionales.

6.4 Synthèse

Les céramiques provenant des niveaux d'occupations de la période moderne du site de la rue du Rempart proviennent essentiellement de structures de rejets de type dépotoir et latrines, ce qui a permis une très bonne conservation de ce mobilier. Par ailleurs, ces contextes sont parfaitement bien calés stratigraphiquement, et s'agissant de petits lots homogènes, ils constituent des référentiels chrono-typologiques. La difficulté que nous avons rencontrée était leur relative originalité par rapport à des contextes franciliens contemporains. Leur étude permet de mettre en évidence des centres de productions régionaux, aujourd'hui méconnus. Il serait donc hautement souhaitable qu'à l'issue de cette étude et avant l'éventuelle publication de ce site, un programme d'analyses sur les principaux groupes techniques identifiés soit effectué, poursuivant en cela le travail de caractérisation engagé sur les contextes médiévaux dans le cadre d'un Projet de recherches de l'Inrap (PRI) intitulé : Étude des productions céramiques de Paris et des principales villes d'Île-de-France (XIIe–XIXe siècles) dont la publication est en préparation (RAVOIRE 2011). On se trouve bien à Étampes, dans une zone charnière où les productions du Beauvaisis sont moins bien diffusées, parce qu'en contact avec la zone de diffusion des productions de la Puisaye situées dans le nord de la Bourgogne.

Le mobilier céramique relevant de l'auberge du Sauvage est très intéressant parce qu'il témoigne de la part prédominante de la vaisselle culinaire et de conserve. La vaisselle de table y est, sauf dans le contexte du XVIIe siècle, fort peu représentée, contrairement aux contextes des maisons canoniales. À Besançon, le lot provenant du « cabaret de la ville », dans la première moitié du XVIIe siècle s'apparente à l'ensemble du XVIIe siècle de l'auberge (GOËTZ 1995, p. 149-154). On y retrouve comme dans la latrine 4135 une majorité de vaisselle culinaire avec de grands couvercles, des pots à cuire, des pots à conserve. Quelques récipients de service, pichets et écuelles en céramiques glaçurées y sont attestés mais c'est surtout la verrerie qui est abondante dans ce lot, comme elle l'est dans les deux contextes du XVIe siècle (latrines 4019 et cellier 4040) de l'auberge mais pas dans celui du XVIIe siècle (latrine 4135). Malgré cette absence qui peut être dû au hasard des dépôts, la présence de vaisselle de service de qualité, en faïence de Nevers, dans cette structure, laisse supposer une certaine opulence à cet établissement. Le mobilier de l'auberge également nommée « du Sauvage » à Besançon, daté de la fin du XVIIe – début du XVIIIe siècle, comportait également un mobilier de qualité, en faïence et en céramique décorée à l'engobe (GOY 1995, p. 157-159). Toutefois, il était principalement destiné à la toilette (cuvette, plat à barbe, pot de chambre, *etc.*), domaine quasi absent des contextes de l'auberge alors qu'il est attesté chez les chanoines, et ce dès le XVIe siècle et jusqu'au XVIIIe siècle.
En conclusion, les céramiques mises au jour dans les différents dépotoirs du site constituent des ensembles de références pour les XVIe, XVIIe et la fin du XVIIIe – début du XIXe siècles. En effet, même si au sein de chaque structure, le nombre de récipients est peu élevé, le fait d'avoir plusieurs ensembles par période permet d'obtenir des collections quantitativement et qualitativement significatives.
Elles permettent également de comparer des assemblages de céramiques relatif à des occupations dont le statut des utilisateurs est clairement identifié, ce qui n'est pas toujours le cas en contexte urbain. La question est donc de savoir si, durant ces trois siècles d'occupation, entre le XVIe et la fin du XVIIIe siècle – début du XIXe siècle, le mobilier céramique des chanoines se différencie de celui des occupants de l'auberge. Rappelons que les marqueurs culturels significatifs en matière de poterie de terre sont la présence de productions importées, de productions au caractère décoratif marqué (relevant donc des domaines de la table, de la toilette) (RAVOIRE 2002a, 2009).

Pour le XVIe siècle, les lots provenant du contexte canonial mettent en évidence la présence à côté d'une grande quantité de céramiques culinaires, d'un mobilier de table peu abondant mais de qualité ainsi que de la vaisselle de toilette, tandis que ceux de l'auberge, ont livré quelques céramiques de table, ordinaires et surtout beaucoup de céramiques de conservation, de préparation et de cuisson, mais sont également attestées. Toutefois, quelques fragments de céramiques très décorées du Beauvaisis sont attestés sur les deux secteurs.
Pour le XVIIe siècle (deuxième moitié), il est difficile d'établir des comparaisons significatives, l'essentiel du mobilier provenant du secteur de l'auberge. On relève cependant la présence de céramiques en faïence de Nevers, du milieu-deuxième moitié du XVIIe siècle dans les deux secteurs : un bol chez les chanoines, un bassin et trois coupes à l'auberge. Le mobilier céramique des contextes de l'auberge est très largement tourné, comme au XVIe siècle sur les récipients de conservation, préparation mais également de service. Outre les récipients en faïence, quelques fragments de céramique glaçurée du Beauvaisis se rapportent au service de la table.
Pour la fin du XVIIIe siècle–début du XIXe siècle, les deux secteurs sont renseignés mais c'est celui des chanoines qui est le mieux documenté.
De plus le secteur de l'auberge est-il encore occupé par ce type d'établissement ? Les céramiques provenant des ensembles du contexte canonial témoignent des différents domaines de la vie quotidienne avec de nombreuses vaisselles de table en faïence fine, faïence à décor polychrome qui signalent une certaine aisance, de la céramique culinaire d'origine locale et de la vaisselle de toilette. Un mobilier à peu près similaire bien que plus pauvre en faïence a été jeté dans le puits de l'auberge.
Pour conclure, on ne peut, compte tenu de l'inégale représentation des secteurs au cours de la période, pouvoir affirmer que le mobilier céramique du contexte du secteur des chanoines se distingue de celui de l'auberge. En restant prudente car, le corpus n'est pas énorme, il semble que certaines disparités qualitatives soient significatives. Ainsi, des tendances dans les assemblages du mobilier céramique permettent de penser que durant toute la période étudiée, la « culture matérielle » des deux milieux sociaux était sensiblement différente.

6.5 Inventaire de la céramique moderne

US	Contexte	Datation céramique	NR	NMI	Observations
1001	Latrine 1085. Remplissage	Fin 18e–19e a	*	42	
1003	Caves des maisons canoniales. Remblai	Fin 18e–19e a	*		
1006	Cave 1 des maisons canoniales	17e	17		
1007	Cave 1 des maisons canoniales. Sol	17e	4		
1009	Cave 1278. Remplissage	Fin 18e–19e A	*	13	
1010	Cave 3 des maisons canoniales. Nettoyage de l'escalier	17e	*		
1013	Canalisation d'eau pluviale. Matériel résiduel	Fin 18e–19e A	*		
1027	Égout ou évacuation 1025-1026. Remplissage	19e A	*		
1032	Tuyau 20e. Matériel résiduel	16e A	*		
1034	Puits 1035. Remblai de construction	18e A	*		Lot restant à étudier
1035	Puits 1035. Maçonnerie	18e A	*		Lot restant à étudier
1036	Puits 1035. Comblement	18e A	*		Lot restant à étudier
1039	Cave 1. Préparation de sol	17e	14		
1040	Cave 1. Sol	16e B	4		
1069	Cave 4. Préparation de sol	18e–19e	23		
1070	Cave 4. sol	16e–17e	2		
1072	Cave 4. Remplissage de la fosse 1095	18e–19e	3		
1073	Cave 4. Remplissage de la fosse 1096	16e	2		
1075	Cave 4. Remplissage de la fosse 1F098	16e	5		
1079	Cave 1278. Remplissage	Fin 18e–19e a	*		
1081	Latrines 1085. Remblai de construction	Fin 18e–19e a	1 caisse		Lot restant à étudier
1083	Latrines 1085. Remplissage d'utilisation	Fin 18e–19e a	1 caisse		Lot restant à étudier
1084	Latrines 1085. Comblement d'abandon	Fin 18e–19e A	1 caisse		Lot restant à étudier
1089	Latrines 1087. Remplissage d'utilisation	16e b	138	37	
1092	Cave 1. Remblai	18e	1		
1093	Cave 3. Sol	17e (18e–19e)	20		
1094	Cave 3. Sol	16e	3		
1095	Cave 4. Remplissage du creusement 1096	16e			
1107	Cave 2. Préparation de sol	16e	7		
1110	Cave 2. Sol	16e	13		
1112	Cave 2. Comblement du poteau 1111	16e	1		
1114	Cave 2. Comblement du poteau 1113	16e	3		
1122	Cave 2. Comblement de la fosse 1121	16e B	3		
1139	Latrine 1087. Remplissage	16e b	79		
1160	Cave 3. Comblement du creusement 1159	16e	5		
1179	Cave 3. Remplissage du creusement 1178.	17e	28		
1183	Cave 2. Remblai	16e B	9		
1214	Cave 4. Sol	18e–19e	4		
1226	Cave 4. Comblement du creusement 1225	Début 17e	35		
1257	Fosse 1256. Remplissage	17e bc	23		
1271	Creusement de récupération 1270. Remplissage	16e	3		
1501	Tranchée de réseau. Matériel résiduel	17e–18e	7		
1543	Tranchée de construction du mur 1546. Remplissage	MA et mod	47 et 6		
1552	Fosse 1553. Comblement	18e B–19e a	13		
1555	Fosse de plantation 1554. Comblement	18e ?	6		
2029	Cave 2027. Comblement du trou de poteau 2028	18e	*	1	
2031	Cave 2027. Comblement du trou de poteau 2030	18e	2		
2032	Cave 2027. Sol	16e B	27 mod et 5 med		
2042	Cave 2027. Comblement fosse 2041.	16e	2 mod et 4 med		
3011	Fosse 3010. Remplissage	19e A			
3130	Latrines 3129. Remplissage	16e B	60	3	
4001	Latrine 4135. Remplissage	17e d	30		
4003	Fosse 4004. Remplissage	15e	4		
4007	Cellier 4057. Nettoyage de maçonnerie	17e a	2		
4011	Cellier 4057. Remblai	17e a	57		
4012	Cellier 4057. Sol	17e a	4		
4013	Cellier 4057. Sol	17e a	39		
4014	Cellier 4057. Récupération de maçonnerie	17e a	1		
4016	Puits 4017. Remblai de construction	18e–19e			
4018	Puits 4017. Comblement	19e A	*	14	
4019	Latrine 4019. Maçonnerie	16e d			
4041	Cellier 4040. Remplissage	16e c	129	12	
4083	Remblai entre 4020 et 4082	16e a	54 dont 1 MA et 1 GR		
4084	Occupation entre 4020 et 4082	Moderne			
4104	Fosse 4103. Comblement	16e	8		
4139	Latrine 4135. Remplissage	17e d	83	25	
4140	Mur 4140. Nettoyage	16e	8		
4174	Cellier maçonné 4174. Sol	17e			
4176	Latrine 4019. Remplissage	16e d	218	15	

Fig. 307 Tableau d'inventaire de la céramique moderne.

6.6 Bibliographie

Archéologie du Grand Louvre 2001
Archéologie du Grand Louvre 2001 — *Catalogue de l'exposition Archéologie du Grand Louvre, Le quartier du Louvre au XVIIe siècle,* 16 mars au 31 décembre 2001, musée du Louvre, salle d'actualité de l'Histoire du Louvre. CD-Rom sous la direction de Geneviève Bresc-Bautier, musée du Louvre, 2001.

Blary 2009
BLARY (F.) — « Les grandes cuisines seigneuriales et les principaux ustensiles culinaires en terre cuite de Château-Thierry des XIVe et XVe siècles », *in* RAVOIRE (F.), DIETRICH (A.) (dir.) : *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge. Contenus et contenants du XIVe au XVIe siècle*, actes du colloque de Sens, 8-10 janvier 2004, Publications du Centre de Recherches d'Archéologie Médiévale, Caen, 2009, 458 p., p. 365-382.

Celly et Harlé 2001
CELLY (P.), HARLÉ (S.), avec la collaboration de BAUCHET (O.), CARRIÈRE-DES-BOIS (C.), JOUNEAU (D.) — *Marcoussis (Essonne), le château de Bellejame , DFS de fouille préventive,* 2 vol. : AFAN Centre-Île-de-Fance, Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis, 2001.

Curtil 2000
CURTIL (H.) — *Marques et signatures de la faïence française*, éd. Charles Massin, Paris, 2000, 152 p.

Durey-Blary 1999
DUREY-BLARY (V.) : « Un dépotoir de la fin XVe – début du XVIe siècle découvert dans les latrines du château de Château-Thierry (Aisne) Étude de la céramique et du petit mobilier ». *Revue archéologique de Picardie* n° 3/4, 1999, p. 171-196.

Frichet et Frichet 1996
FRICHET (C.), FRICHET (R.) — « Céramique du XVIIe siècle du Beauvaisis, de Normandie et de la Puisaye au « Vieux-château Tourvoie-Montbron » de Sourdun (Seine-et-Marne) ». *Bulletin du Groupe de Recherche et d'Études de la céramique du Beauvaisis*, n° 18, 1996, p. 109-130.

Gaxatte 1996
GAXATTE (M.) — *Les fossés du château », Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne).* Rapport de sondage, ACAME, mai 1996, n. p.

Goëtz 1995
GOËTZ (B) — « Céramique du cabaret de l'hôtel de ville, première moitié du XVIIe siècle », in GOY (C.), HUMBERT (S.) (dir.) : *Ex Pots…Céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté,* catalogue d'exposition, Monbéliard, Musée des Ducs de Wurtemberg, 223 p, p. 149-151.

Goy et Humbert 1995
GOY (C.), HUMBERT (S.) (dir.) — *Ex Pots…Céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté,* catalogue d'exposition, Monbéliard, Musée des Ducs de Wurtemberg, 223 p.

Goy 1995
GOY (C.) — « Pots de chambre et cuvettes à laver, les objets de toilette à l'auberge du Sauvage », *in* GOY (C.), HUMBERT (S.) (dir.) : *Ex Pots…Céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté,* catalogue d'exposition, Monbéliard, Musée des Ducs de Wurtemberg, 223 p., p. 157-160.

Guadagnin 2007
GUADAGNIN (R). — *Fosses - Vallée de l'Ysieux, Mille ans de production céramique en Île-de-France. Volume 2, Catalogue typochronologique des productions,* Publications du CRAHM, Caen, 2007, 735 p.

Husi 2003
HUSI (Ph.) (dir.) — *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11e – 17e siècle), chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne,* 20e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERAC, Tours, 2003, 110 p. et un cédérom.

L'Anglais 1994
L'ANGLAIS (P.-G.) — *Les modes de vie à Québec et à Luisbourg au milieu du XVIIIe siècle à partir des collections archéologiques , tome 1 : Place-Royale,* « Collection patrimoine », Les publications du Québec, Dossiers n° 86, Québec, 333 p.

Le Boedec 1989
LE BOEDEC (A.-F.) — *Fouilles archéologiques du Grand Louvre. Le puits F11 et son mobilier céramique des XVIIIe et XIXe siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de L. Pressouyre, Université de Paris I, 2 vol. (91 p. et 217 fig.).

Malgras 1980
MALGRAS (G.-J.) — *Faïences, Creil, Choisy, Montereau,* collection ABC, CPIP, Paris 220 p.

Marquis 1999
MARQUIS (Ph). — « La fouille des 12-14, rue des Lombards à Paris (IVe arr.). Premiers résultats », *Les cahiers de la Rotonde, n° 21*, p. 1-119.

Morisson 1970-1971
MORISSON (H.) — « Pots et godets du Beauvaisis. Essai de typologie des grès du XIVe au XVIe siècle », *Bulletin du GRECB*, n° 3, 1970-1971, p. 43-73.

Nezet-Célestin 1986
NEZET-CÉLESTIN (M.), 1986 — « À Angers, la vaisselle d'une auberge du XVIIe s. », *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 106, p. 84.

Orssaud 1992
ORSSAUD (D.) — « Céramique médiévale et post-médiévale » in *Meaux Médiéval et Moderne,* Association Meldoise d'Archéologie, Meaux 1992, p. 133-154.

Paccard et Poulain 1997
PACCARD (N.), POULAIN (D.) — « Présentation du mobilier » in Trombetta (P.-J.) (dir.) : *Hôtel de Saint-Aignan, 71-73, rue du Temple, Paris. Rapport de DFS*, 3e partie, SRA Île-de-France, p. 1-23.

Peixoto et Celly 1998
PEIXOTO (X.), CELLY (P.) — *Parking Sébastopol, Paris 1er-4e, DFS*, AFAN Centre Île-de-France, SRA d'Île-de-France, Saint-Denis, 1998.

Peixoto et Ravoire 2011
PEIXOTO (X.), RAVOIRE (F.) — « Un four de potier parisien du XVIe siècle et sa production dans le contexte de l'artisanat de la poterie de terre à Paris », in BOCQUET (L.), FAJAL (B.) (dir.) : *À propos de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest (XIVe–XVIe siècle)», Actes du colloque de Caen décembre 2007,* Table-ronde 7 du Craham, éd. du Crahm, Université de Caen, 2011, p. 93-106.

Poulet 1984
POULET (M) — *La poterie traditionnelle de Grès de Puisaye. Un grand centre potier du Centre de la France*, Deuxième édition revue et augmentée, Fostier éditeur, Saint-Julien-du-Sault, 271 p.

Poulet 1998
POULET (M.) — « Une vaisselle oubliée … Les bleus de Puisaye à la table des hauts et puissants seigneurs du XVIe s. d'après les documents archéologiques », *Les cahiers du grès de Puisaye*, n° 1, 88 p.

Ravoire 1991
RAVOIRE (F.) — « Un ensemble céramique du XVIe siècle : la fosse L1 des thermes de Cluny à Paris », *Archéologie Médiévale*, Tome XXI, p. 209-270.

Ravoire 1992
RAVOIRE (F.) — « La céramique renaissance » in MONNET C. (dir.) : *L'évacuation des déchets en milieu urbain au bas Moyen Âge. L'exemple des fosses à fond perdu de la cour Napoléon du Louvre à Paris (XIIIe–XVe siècles) et mesures diverses pour assainir des villes*. « Collection Mertens, n° VIII » Documents d'Archéologie Régionale, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, 1992, p. 56-65.

Ravoire 1994
RAVOIRE (F.) — « Vaisselle et petit mobilier en terre cuite provenant du dépotoir St-110 » in COXALL (D). (dir.) : *Chelles - Fouilles sur le site de l'ancienne abbaye royale 1991-1992*, Ville de Chelles, Chelles, 1994, p. 181-209.

Ravoire 1997
RAVOIRE (F.) — *La Vaisselle de terre cuite en Île-de-France entre la fin du XVe siècle et la première moitié du XVIIe siècle. Définition d'un faciès régional,* thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction du professeur Léon Pressouyre, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 1997, 4 vol., 960 p.

Ravoire 1998 a
RAVOIRE (F.) — « La céramique du XVIe et du début du XVIIe siècle issue des fortifications » (p. 180-185) ; « La croissance d'une ville, mobilier des parcelles : la vaisselle en terre cuite (p. 240-248) » ; « Le domaine des tuileries dans la seconde moitié du XVIe siècle, la céramique » (p. 328-330) in VAN OSSEL (P). (dir.) : *Les Jardins du Carrousel (Paris). De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, « Collection Archéologie préventive », DAF n° 73, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1998, 379 p.

Ravoire 1998 b
RAVOIRE (F.) — « La céramique », « La production céramique en Île-de-France », « La pâte blanche des confins de l'Île-de-France », « Diffusion du grès du Beauvaisis », « La vaisselle glaçurée du Beauvaisis », « Diffusion du grès normand », « La vaisselle de faïence » in *Aspects Méconnus de la Renaissance en Île-de-France*, catalogue de l'exposition du musée archéologique du Val-d'Oise à Guiry-en-Vexin, avril-janvier 1998, Éditions d'art Somogy, Paris, 312 p.

Ravoire 2000
RAVOIRE (F.) — « Aperçu sur l'artisanat de la poterie de terre en Île-de-France entre le XIIIe et le XVIIe siècle » in *Utilis est lapis in structura, Mélanges offerts à Léon Pressouyre*, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, p. 447-460.

Ravoire 2002a
RAVOIRE (F.) — « Céramique importée et différenciation sociale : l'exemple de la vaisselle parisienne à la Renaissance (fin du XVe s.–XVIe s.) » in *Actes du Colloque international d'archéologie médiévale et post-médiévale de Bâle,* septembre 2002, Bâle 2002, p. 364-373.

Ravoire 2002b
RAVOIRE (F.) — *Étude de la céramique des latrines n° 3 datées de la deuxième moitié du XVIe s. , Château de Blandy-les-Tours*. Rapport rendu au printemps 2002.

Ravoire 2005
RAVOIRE (F.) — « La céramique » in HENRION (F.) (dir.) : *Melun, ancien prieuré Saint-Sauveur (site n° 77/288/03). Fouille programmée bi-annuelle. Rapport d'étude archéologique,* DRAC Île-de-France, Service Régional de l'Archéologie /Ville de Melun, Service Municipal de l'Archéologie / Centre d'études médiévales d'Auxerre (UMR5594), 2005, 2 vol., vol. 1, p. 74-108.

Ravoire 2006a
RAVOIRE (F.) — « Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 105-202.

Ravoire 2006b
RAVOIRE (F.) — « Étude de la céramique des doubles latrines », in COSTE (M.-C.) (dir.) : *Mode de vie et alimentation à la fin du Moyen Âge au château de Blandy-les-Tours. Approche pluridisciplinaire des latrines de la salle de l'Auditoire* (28e suppl. RACF), p. 87-112.

Ravoire 2006c
RAVOIRE (F.) — « Approvisionnement céramique et mode d'alimentation dans les communautés religieuses sous l'Ancien régime. L'exemple de l'abbaye de Chelles (Seine-et-Marne) et du couvent des Feuillantines à Paris (VIe ar.) » *in* CLAVEL B. (dir.) : *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge et à l'époque Moderne, Actes du colloque de Lille (16, 17, 18, 19 octobre 2003)*, Histoire médiévale et archéologie, n° 19, CAHMER (Université de Picardie) et CREDHIR (Université catholique de Lille), p. 301-325.

Ravoire 2006d
RAVOIRE (F.) — « Étude de la céramique » in HURARD (S.), FRANZINI (Y.) (dir.) : *Varennes-sur-Seine « La ferme du Colombier », ferme seigneuriale (XVIe–XVIIIe siècles)*, rapport final d'opération, Inrap Centre Île-de-France, SRA, Saint-Denis, p. 79-134.

Ravoire 2009a
RAVOIRE (F.) — « Les productions céramiques d'Île-de-France à la fin du Moyen Âge (XIVe–XVIe siècles) : modalités et formes d'une évolution » in RAVOIRE (F.), DIETRICH (A.) (dir.) : *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge. Contenus et contenants du XIVe au XVIe siècle*, actes du colloque de Sens, 8-10 janvier 2004, Publications du Centre de Recherches d'Archéologie Médiévale, Caen, 2009, 458 p., p. 249-269.

Ravoire 2010
RAVOIRE (F.) — « La céramique et la verrerie témoins de la vie quotidienne à Paris durant trois siècles d'occupation sur le site de l'hôtel de Mongelas » in THOMAS (N.) : *L'hôtel de Saint-Aignan, rapport de fouilles*, Inrap CIF, volume 2, p. 365-439.

Ravoire 2011
RAVOIRE (F.) (dir.) — « *La céramique médiévale en Île-de-France. Typochronologie et études de cas* », Programme de Recherche de l'Inrap (PRI Inrap), en préparation.

Ravoire et Bouquillon 2004
RAVOIRE (F.), BOUQUILLON (A.) avec la participation de DUFOURNIER D. — « La poterie en terre cuite en Île-de-France (XVe–XVIe siècle) : production et diffusion », in *Terres cuites de la Renaissance*, « Techné », n° 20, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, CNRS-UMR 171, Paris, 2004, 126 p.

Rosen 1995
ROSEN (J.) — *La Faïence en France, du XIVe au XIXe siècle. Histoire et technique*, Errance, Paris, 1995, 215 p.

Rosen 2001
ROSEN (J.) — *Faïencerie françaises du Grand-Est. Inventaire.* Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 590 p.

7. Étude du mobilier métallique

Par Luc Leconte (Inrap)

7.1 Introduction

La fouille a livré trois cent trente-deux restes d'objets métalliques, pour un nombre minimal d'individus de deux cent quatre-vingt-neuf objets, et un poids de 8,64 kg. À cela s'ajoute vingt-six scories de métallurgie du fer, pour un poids de 1,17 kg[1].

L'occupation du site couvre essentiellement les périodes médiévale et moderne. Deux cent soixante et un objets, soit la grande majorité, sont rattachés à la première et vingt-trois à la seconde. Le début de la période gallo-romaine est également représenté ; seuls cinq artefacts sont concernés. D'un point de vue spatial, la zone 1 s'est révélée être la zone la plus riche, avec cent quarante-trois individus. Les zones 2, 3 et 4 ont livré pour leur part soixante-cinq, cinquante et un et trente objets.
L'étude du mobilier métallique a été basée sur les méthodes proposées par Jean-Paul Guillaumet depuis quelques années (GUILLAUMET 2003)[2]. En même temps que l'identification des objets, est recherchée la caractérisation des activités qu'ils représentent. La première phase peut se limiter à une simple description, tige de section carrée ou tôle repliée de forme rectangulaire, ou bien permettre de définir précisément l'individu, charnière de coffre ou fer de hache à fendre. La seconde phase tend à préciser, le plus précisément possible, les activités qui ont pu se dérouler sur le site durant son occupation, d'abord en proposant pour tout objet un ou des champs d'activités, puis en analysant le corpus obtenu pour chaque période (LECONTE 2005). Ainsi tous les individus ont été décrits, et pour la plupart également identifiés, mais la détermination de la, ou des activités, n'a pas été possible pour cinquante-deux individus (18 % du corpus global). Ce taux d'indétermination est élevé et correspond probablement à la présence de nombreuses pièces très fragmentées.
Le travail a été mené de la manière suivante : description de l'ensemble des objets, sélection de quelque uns pour radiographie, puis dessin d'après l'objet, et sa radiographie quand elle existait. Quelques pièces ont fait l'objet d'un nettoyage partiel, lorsque les renseignements obtenus se sont révélés insuffisants. Les dessins sont à l'échelle un demi, en conformité avec les normes existantes, sauf pour quelques objets de grande taille pour lesquels l'échelle un quart a été choisie. Les pièces les plus petites ont été dessinées à l'échelle un, ou deux.
Un inventaire du corpus est disponible dans les annexes. Il groupe des renseignements concernant le lieu de découverte (n° de sac, de fait et d'US) et d'autres propres à l'objet, ou au groupe d'objets (matériau, description, domaine d'activité, nombre de restes, nombre minimum d'individus, poids et dimensions).

1. À cet ensemble, il faut ajouter le lot de scories donné pour étude à Luisella Cabboi (Inrap) en mars 2007 dont l'inventaire figure à la fin de cette contribution. Le poids total de cet ensemble s'élève à 8,6 kg. Le rapport d'étude de ce mobilier ne nous a pas été rendu à ce jour (janvier 2010). D'autre part, comme ce mobilier est resté dans les locaux du centre archéologique de Passy, il n' a pas pu, par conséquent, être observé par Luc Leconte. De ce fait, sa contribution sur le mobilier métallique est incomplète concernant tout ce qui traite des déchets de métallurgie. Nous nous excusons auprès de lui (Xavier Peixoto et Paul Celly).

2. Tous nos remerciements à l'ensemble du personnel du laboratoire Conservare (ex IRRAP, Compiègne) pour son accueil et son aide. Nous avons pu bénéficier des fructueux conseils de Vincent Legros, ingénieur au SRA de Picardie et spécialiste du mobilier métallique des périodes médiévale et moderne et de Dominique Prévôt, du département moderne du musée des Invalides. Caroline Claude (Inrap Centre – Île-de-France) et Pierre-Jean Trombetta (SRA d'Île-de-France) nous ont également apporté leur aide.

7.2 Le *corpus*

La représentation des trois principales périodes d'occupation, à travers le mobilier métallique, est très variée. Les faits datés de l'époque gallo-romaine ont livré cinq objets. Le Moyen Âge, du moins ses phases classique et tardive, est représenté par deux cent cinquante-sept individus et la période moderne par vingt-trois. De ce fait la présentation générale du corpus correspondra aux artefacts d'époque médiévale et moderne, qui forment la quasi-totalité des objets et constitue un ensemble chronologique continu.
Les trois cent vingt-sept restes comptabilisés correspondent à un NMI de deux cent quatre-vingt-quatre individus[3]. La majorité de ces derniers, deux cent cinquante-cinq, soit 88,4 % du corpus, concerne des artefacts en fer. Les objets en alliage cuivreux sont au nombre de trente-trois, soit 11,6 % du corpus. Aucun objet en plomb ni en matériau précieux n'a été découvert. Les scories sont au nombre de vingt-six. La faible représentation des alliages cuivreux est tout particulièrement nette pour la période médiévale, avec seulement quatorze objets, 5,5 % du corpus de cette époque. L'image est très différente pour l'époque moderne puisque dix-huit objets sur vingt-trois sont constitués de ce matériau, soit 79 % des individus.

L'importance du nombre d'individus doit être relativisée par le nombre de clous retrouvés, cent trente-trois. Ce chiffre correspond à 46 % du corpus. Ce pourcentage est élevé mais pas très nettement majoritaire contrairement à ce qui peut être constaté avec certains corpus urbains (LECONTE 2005). Il est vrai également que les taux de représentation de la clouterie les plus élevés correspondent à des sites ayant une forte occupation gallo-romaine.

L'ensemble des individus totalise un poids de 8,64 kilogrammes, les scories correspondant pour leur part à 1,13 kg. La répartition des objets, des fragments pour la plupart, au sein de classes de poids, arbitrairement fixée à dix grammes, donne une idée de la masse des individus étudiés (**fig. 308**). Le corpus est donc composé de 70 % d'objets de moins de vingt grammes (cent quatre-vingt-dix-neuf objets), taux faible par rapport à ceux des corpus équivalents étudiés auparavant. Les objets de moins de cinquante grammes totalisent 84,5 % du corpus (deux cent quarante individus). Seuls 5 % des objets ont un poids équivalent à cent grammes ou plus (treize objets). Le taux tombe à 1,2 % (trois objets) pour les artefacts de plus de trois cents grammes. Un seul objet de plus de un kilogramme a été retrouvé.

Poids	Total	Moyen Âge	Époque Moderne
NMI	285	262	23
Moins de 10 g	05,6 %	05,5 %	04,3 %
Moins de 20 g	70 %	73 %	60 %
Moins de 50 g	08,5 %	08,7 %	07,5 %
Moins de 100 g	95 %	96 %	88 %
Plus de 100 g	5 %	4 %	13 %
Plus de 200 g	3 %	3 %	0,04 %
Plus de 300 g	0,01 %	0,02 %	/
Plus de 1000 g	000 %	000 %	/

Fig. 308 Représentation des corpus métalliques au travers des classes de poids.

3. Sauf indication contraire, les chiffres utilisés dans le texte correspondent à des NMI.

Cette vision de l'ensemble des périodes médiévale et moderne renvoie essentiellement au Moyen Âge, celui-ci ayant livré de très loin le plus grand nombre d'objets. Le petit corpus d'époque moderne livre des objets d'un poids plus important ; 60 % sont des objets de moins de vingt grammes au lieu de 73 % pour la période médiévale, 13 % d'objets de plus de cent grammes au lieu de 4 %. Par contre les objets les plus lourds, de plus de trois cents grammes, appartiennent tous à la période médiévale.
La masse globale de métal retrouvée, rapportée à un site qui a été occupé très longuement, est manifestement peu importante, mais la part d'objets pondéreux n'est pas négligeable. Le rejet de fragments métalliques pondéreux peut indiquer une certaine aisance matérielle des occupants de la zone, ou au moins une récupération non drastique du métal.

7.3 Les ensembles de mobilier métallique

Avant d'aborder la définition des activités, seront présentés les différents ensembles d'objets découverts, par période. Le phasage chronologique et les datations retenues sont ceux obtenus à partir du mobilier céramique et/ou monétaire, très rares étant les objets métalliques datables[4]. Pour chaque période, les artefacts sont présentés par domaine d'activité (production, vie quotidienne et vie sociale). Au sein de chacun de ces groupes une répartition par catégorie est faite : agriculture, élevage, travail de différents matériaux, outillage général (utilisable pour plusieurs activités), outillage indéterminé (que l'on ne peut rattacher à une activité précise[5]) pour le domaine de la production ; immobilier, mobilier, équipement domestique, transport pour le domaine de la vie quotidienne ; objets personnels, objets liés aux échanges, à l'armement ou au sacré pour la vie sociale[6]. Chaque période est présentée sous la forme d'un tableau indiquant, pour chaque structure les objets retrouvés et le NMI.

7.3.1 Structures datées du XI^e siècle et du début du XII^e siècle

Pour cette deuxième période, les lieux de découverte d'artefacts métalliques sont essentiellement les zones de fouille n° 1 et 2, qui correspondent à l'intérieur de l'enceinte de l'habitat. Seuls neuf individus proviennent des zones 3 et 4, dont la localisation correspond à l'extérieur du fossé. Le NMI de cette phase est de quatre-vingt-dix objets, avec quatre-vingt-sept individus en fer et trois en alliage cuivreux. La fragmentation des objets est assez peu importante puisque que seuls 50 % des artefacts ont moins de vingt grammes. Toutefois, la plus grande part des objets retrouvés dans les sépultures correspond à des individus ayant été déplacés lors du creusement des fosses et réenfouis avec le sédiment brassé. Ils sont donc à comptabiliser avec le mobilier provenant de l'habitat du XI^e et du début du XII^e siècle. Si tel est le cas le taux d'objets de moins de vingt grammes atteint 73 % , son niveau le plus important. Le corpus est constitué de nombreux ensembles groupant un très petit nombre d'objets (**fig. 309**).
Sont présents le travail du fer, celui du bois, éventuellement l'agriculture et l'élevage et l'outillage indéterminé
Le travail des métaux, et probablement uniquement celui du fer, est illustré aussi bien par la présence d'outillage, que celle de restes de matière première ou de déchets de fabrication. Le premier objet est un petit ciseau à tête plate, et au corps, de section sub-carrée, massif sur la moitié supérieure et s'affinant sur la seconde (**fig. 310 n° 2**). Sa partie active mesure à peine plus de 0,5 cm de large et sa tête porte des stigmates de coups. Le ciseau peut servir pour le travail de tout métal, contrairement aux autres restes, tous liés à la métallurgie du fer.
Un fragment de barre, de section rectangulaire variable mais bien mise en forme, correspond à un semi-produit, réserve de matériau pour le travail de forge (**fig. 310 n° 1**). La pièce, longue de 4,5 cm, a été abandonnée, selon toute vraisemblance, du fait du peu de matière encore disponible, le reste de la barre ayant été utilisé auparavant.
Les déchets métallurgiques sont assez nombreux. Ils groupent aussi bien des scories légères, constituées de déchets liés au sédiment placé sur l'objet en cour de travail pour éviter son oxydation ainsi qu'aux matériaux présents dans le foyer, que des restes comprenant des noyaux métalliques. Ces derniers constituent probablement le témoignage du travail de compactage de fers encore porteurs d'impuretés.

4. Seule la fibule retrouvée au sein du grand fossé gallo-romain est assez bien datée.

5. Du fait de la conservation partielle de l'objet ou bien d'usages multiples.

6. Ces groupes et catégories d'activités sont définis à partir du travail que mène Jean-Paul Guillaumet depuis de nombreuses années, voir notamment GUILLAUMET 2003.

ST	US	Objets métalliques	NMI
-	1145	1 clou de construction	1
-	1148	1 clou de menuiserie	1
-	1249	1 fer à cheval	1
1058	1059	1 tige avec anneau, 1 tôle, 1 clou de menuiserie	3
1061	1063	1 culot de forge	1
1064	1102	2 clous de menuiserie	2
1066	1067	1 clou de construction	
	1068	1 gond, 1 clef de coffret	3
1117	1118	1 indéterminé	1
1149	1150	1 hache	1
1211	1212	1 ferrure de coffret, 1 fer à cheval, 1 clou de menuiserie, 1 scorie	4
1217	1218	1 clou	1
1219	1220	1 clef	1
1235	1236	1 bassin, 1 penture, 1 clou de fer à cheval, 1 clou de menuiserie, 1 scorie	
	1237	1 plaque, 1 tige	7
1246	1244	1 ciseau	
	1245	1 outil à douille, plantoir?	2
1511	1511	1 paumelle	1
1537	1549	1 fer à cheval	1
-	2025	1 bloc de fer en cour de compactage, 4 scories, 1 clou de menuiserie	6
-	2045	1 chaîne, 1 penture de coffret, 2 clous de menuiserie	4
-	2080	1 indéterminé	1
-	2099	1 bloc de fer abandonné en cour de travail	1
2023	2024	1 plaque	1
2036	2035	1 épingle, 1 clef, 1 fer à cheval, 1 gâche, 1 tôle, 2 tiges, 1 plaque	
	2043	1 semi-produit, 1 scorie, 1 agrafe à bois, 9 clous de menuiserie, 2 clous de fer à cheval, 1 tôle	23
2051	2050	1 clou de menuiserie	1
2069	2070	2 clous de fer à cheval, 2 plaques, 1 tige, 2 tôles, 3 scories	
	2102	2 clous de menuiserie, 1 plaque	12
2071	2072	2 clous de menuiserie, 1 scorie	3
2089	2090	2 tiges	2
2095	2096	1 pointe de carreau, 1 pointe de flèche, 1 clef, 2 clous de menuiserie, 2 plaques	7
2104	2103	1 clou de menuiserie	1
	3164	1 clou de menuiserie	1
3038	3039	1 scorie	1
4091	4005	1 clou de fer à cheval	1
4094	4095	1 clou de fer à cheval, 1 clou indéterminé, 1 manche d'outil, 1 scorie	4

Fig. 309 Tableau du corpus des objets métalliques du XIe et du début du XIIe siècle, domaine de la production.

Le travail du bois est illustré par un merlin, hache à fendre le bois (**fig. 310 n° 6**). L'objet est massif et à fer symétrique, dans sa vue zénithale. Ce dernier détail est caractéristique des outils destinés au travail du bois. Étant donné sa massivité, l'objet sert uniquement pour la coupe ou la fente. Son fer est allongé et légèrement courbe, caractéristique fréquemment rencontrée. Son emmanchement est transversal et a éclaté, ce qui a conduit à l'abandon de l'objet. De plus, le fer de l'objet a eu sa surface desquamée, probablement lors d'un choc.

Deux autres pièces, déterminées moins finement, peuvent appartenir à l'outillage. La première est un petit manche, avec anneau de suspension obtenu par repliement de la tige (**fig. 310 n° 3**). À l'opposée du manche se trouve le départ d'une partie creuse, incomplète. Le second objet, de petit module, est une tige rectiligne avec tête placée dans le prolongement du corps. Cette caractéristique se retrouve sur les clavettes utilisées pour bloquer les roues des véhicules sur leur axe. La petitesse de l'exemplaire va à l'encontre d'un tel usage, mais l'objet doit tout même avoir pour fonction de bloquer une pièce mobile sur un axe.

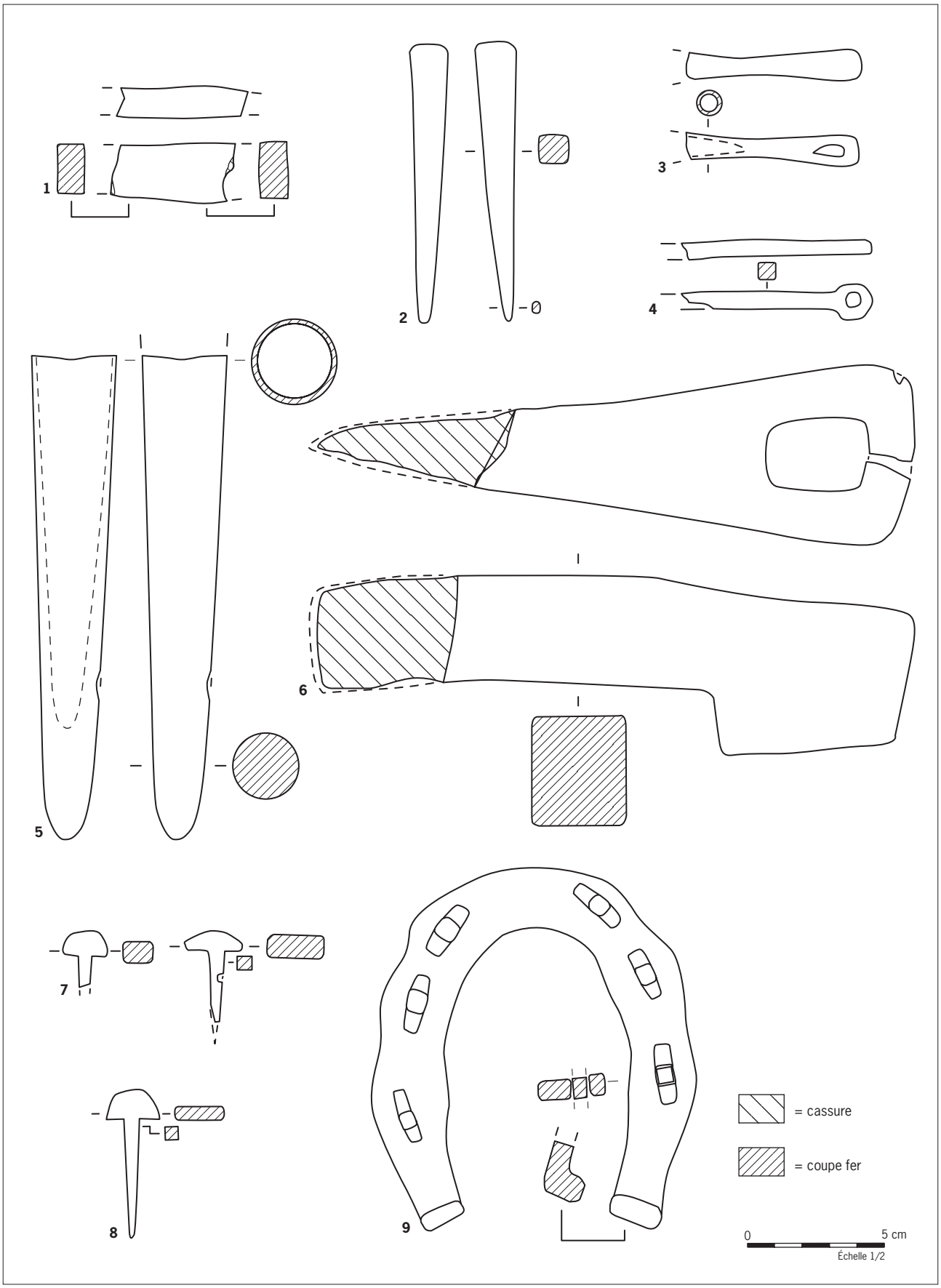

Fig. 310 Mobilier métallique du XIe siècle et du début du XIIe siècle. Domaine de la production. Dessins : Luc Leconte (Inrap)

Tous les objets sont en fer. n° 1 : semi-produit (inv. 54, US 2043 du silo 2036), n° 2 : ciseau pour le travail des métaux (inv. 25, US 1244 de la latrine 1246), n° 3 : petit manche (inv. 256, US 4095), n° 4 : tige (inv. 2, US 1059 de la fosse 1058, n° 5, plantoir (?) (inv. 28, US 1245 de la structure 1246), n° 6 : merlin (inv. 264, US 1150 de la fosse 1149, n° 7 et 8 : clous de fer à cheval (inv. 52, US 2043 du silo 2036 et inv. 23, US 1236 de la latrine 1235), n° 9, fer à cheval (inv. 30, US 1249).

Les témoignages liés à l'agriculture et à l'élevage sont bien moins avérés. Un outil à douille très allongée et partie active pleine et arrondie (**fig. 310 n° 5**) peut éventuellement constituer un plantoir. Il est vrai que ce type d'outil ne nécessite pas particulièrement d'être fabriqué avec du métal. L'objet n'est par contre ni un soc ni un coutre, les formes de ces artefacts étant bien différente durant la période médiévale (RÉGNIEZ 2002, p. 81-87).
Les fers à chevaux, et clous qui y sont liés (**fig. 310 n° 7-9**) sont bien représentés. Il s'agit de fers à rives ondulées, portant six étampures et des contre-perçures allongées. Les clous sont adaptés aux contre-perçures, avec leur tête allongée, plate dans la section et semi-circulaire de profil, dite en clef de violon. Toutefois, même si ces objets sont liés aux animaux, rien n'indique que leur usage soit forcément la conséquence d'un élevage ou d'un usage agricole. Il est d'ailleurs probable que le ferrage soit plus lié au transport de charges sur des routes caillouteuses qu'à la traction des engins dans les champs.
Un fer large à rives linéaires est présenté plus loin, sa présence au sein du mobilier du XIe siècle étant anachronique, résultant probablement d'une intrusion postérieure.

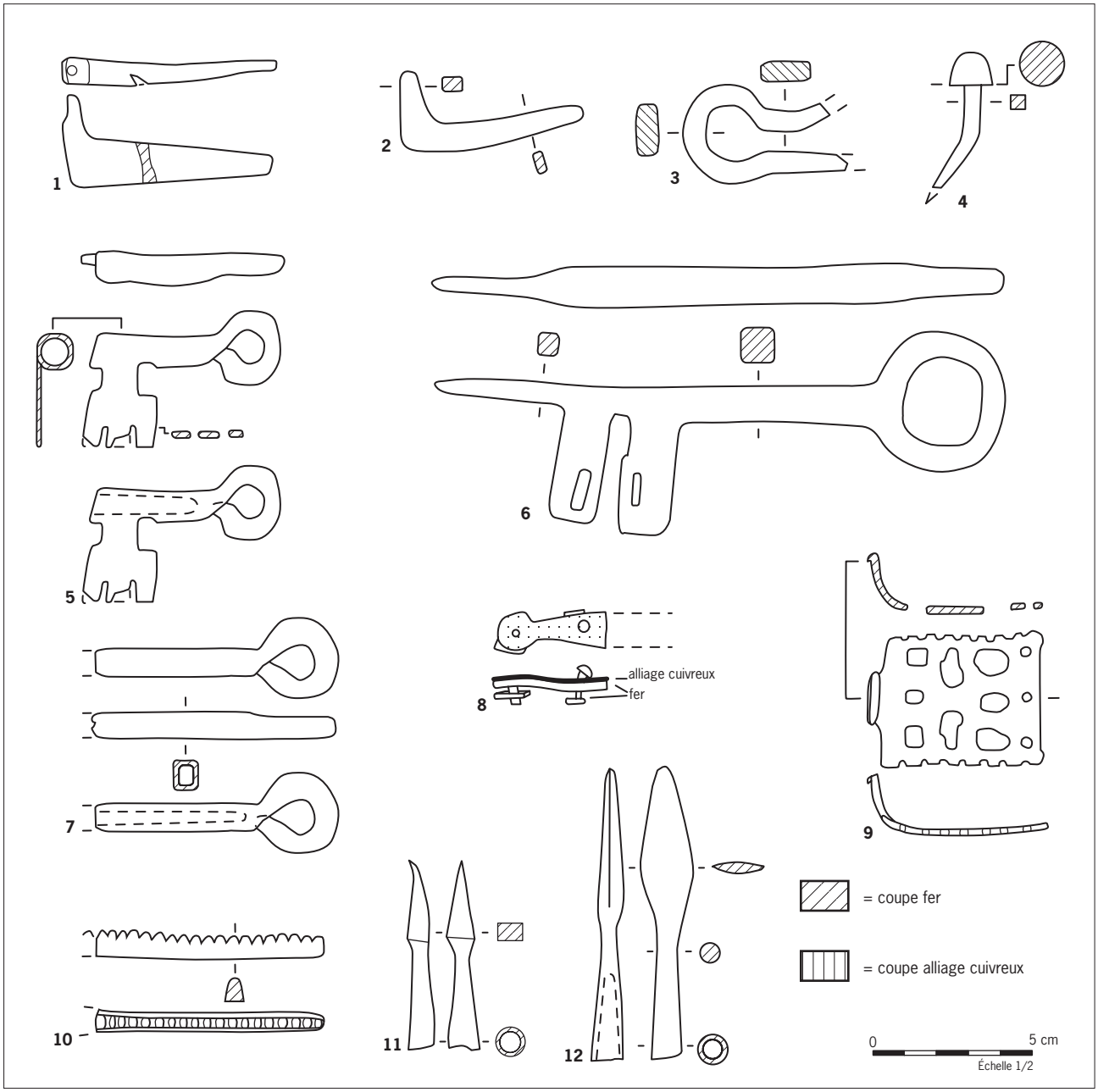

Fig. 311 Mobilier métallique du XIe siècle et du début du XIIe siècle. Domaine de la vie quotidienne et domaine social.

Dessins : Luc Leconte (Inrap)

Fer sauf n° 8 en fer et alliage cuivreux. n° 1 : gond (inv. 9, US 1068 de la fosse 1066), n° 2 : gâche en crochet (inv. 45, US 2035 du silo 2036), n° 3 : charnière (inv. 31, US 1511), n° 4 : clou à tête bombée (inv. 3, US 1059 de la fosse 1058), n° 5 et 7 : clefs à tige creuse (inv. 46, US 2035 du silo 2036 et inv. 20, US 1220 du silo 1219), n° 6 : clef bénarde (inv. 265, US 2096c du silo 2095), n° 8 et 9 : renforts de coffret (inv. 17, US 1212 du puits 1211 et inv. 57, US 2045/2049), n° 10 : indéterminé (inv. 13, US 1118 de la fosse 1117), n° 11 : pointe de carreau (inv. 70, US 2096 du silo 2095), n° 12 : pointe de flèche (inv. 72, US 2096 du silo 2095).

7.3.1.1 Domaine de la vie quotidienne

Les catégories représentées sont le transport, l'immobilier et le mobilier.

Le transport n'est évoqué qu'à travers la ferrure des équidés. L'ayant présentée auparavant nous ne reviendrons pas dessus. Aucune pièce de véhicule ou de harnachement n'est par contre présente.

L'immobilier fournit, avec le mobilier, la majorité des artefacts liés à ce domaine. Un gond de petit module est le premier objet présenté (**fig. 311 n° 1**). Il est constitué d'une barre horizontale, de forme trapézoïdale et de section quadrangulaire, munie à une extrémité d'un appendice vertical, de section circulaire. Le petit module de l'objet, 6,4 cm de longueur, laisse à penser qu'il a pu servir pour un volet plus que pour une porte, ce type de gond n'étant normalement pas utilisé pour le mobilier.
Une deuxième pièce assez proche (**fig. 311 n° 2**) est toutefois plus fine, de forme non trapézoïdale et possède un appendice vertical franchement non circulaire. S'il existe des gonds avec la dernière caractéristique évoquée, il apparaît plus probable que cet objet soit une gâche en crochet, pièce destinée à limiter le mouvement d'une clenche dans une serrure à fonctionnement par soulèvement.
L'objet constitué d'une double tige repliée pour former un œil circulaire est une paumelle, pièce complémentaire du gond (**fig. 311 n° 3**). Les extrémités des tiges étaient appointées pour pouvoir être fichées dans un montant de bois ou dans une maçonnerie.
Le clou à tête bombée (**fig. 311 n° 4**) a, du fait même de la massivité de sa tête une fonction décorative. En effet, la tête des clous est, pour un usage strictement utilitaire, plate. Ces objets sont donc destinés à décorer les montants de bois, portes, volets… dont ils assurent par ailleurs le maintien. Ce clou est le seul à avoir une telle caractéristique.
Une grande clef bénarde, c'est-à-dire munie d'un appendice conique prolongeant la tige en avant du panneton (**fig. 311 n° 6**), est la seule adaptée de manière sure à l'immobilier. Elle est constituée d'une tige pleine, de section carrée, munie d'un anneau circulaire. Son panneton est à deux dents larges et perforées. Les ajours correspondent aux pertuis fermés de la serrure avec laquelle la clef fonctionne. Il s'agit donc d'une serrure s'ouvrant et se fermant en faisant faire un demi-tour à la clef. Par ailleurs, cette dernière reste enclenchée quand la serrure est en position ouverte. L'une des dents porte un décrochement à son tiers supérieur. Il doit également correspondre à un autre pertuis. Les clefs bénardes sont typiques de la période romane (HALBOUT *et al.* 1987, p. 186).

Deux clefs d'un module réduit sont, selon toute vraisemblance, liées à la catégorie du mobilier. Elles sont à tige creuse, formée à partir d'une tôle roulée. L'anneau est forgé également à partir de la tige et vient se loger à l'intérieur de cette dernière (**fig. 311 n° 5 et 7**). Une seule a conservé son panneton, à trois dents, déporté de l'axe de la tige, du fait qu'il a été mis en forme à partir de la même tôle que celle-ci.
Deux pièces de coffret complètent le mobilier. La première est une extrémité circulaire de petite penture (**fig. 311 n° 8**), prolongeant une partie allongée. La pièce est constituée d'une petite plaque en fer, recouverte d'une tôle en alliage cuivreux. Elle était fixée sur son support par des rivets, dont un est entièrement préservé. Les pentures médiévales peuvent être simples, c'est-à-dire constituées d'une pièce rectiligne à l'extrémité circulaire élargie. Elles peuvent aussi être décorées de plusieurs cercles successifs placés le long de la barre.
La seconde pièce (**fig. 311 n° 9**) est une plaque rectangulaire ajourée, prolongée par une tige plate coudée. Cette dernière pouvait être placée contre le bord d'un montant en bois. Aujourd'hui incomplète, elle devait se prolonger un peu afin d'être fixée à l'aide d'un clou. Elle pouvait aussi

traverser la pièce de bois, probablement peu épaisse, et être repliée en bout, voir rivetée. De toute façon, elle assurait la fixation de la plaque, au même titre que trois rivets placés sur le bord opposé de celle-là. Les deux longs côtés de la plaque sont crénelés et l'intérieur est percé de huit ajours, quadrangulaires ou de forme mal définie, disposés en carré. Les ajours devaient recevoir des petits éléments colorés. Du fait du grand nombre d'ajours, la plaque a un aspect décoratif incontestable et devait, par ailleurs, être d'une certaine fragilité. Elle renforçait obligatoirement un objet assez peu volumineux.

7.3.1.2 Domaine social

Sont représentées les catégories de l'armement et, probablement, du religieux.

Deux pointes d'armes de jet figurent parmi le mobilier du XIe et du début du XIIe siècle. La première (**fig. 311 n° 11**) est une pointe de section sub-carrée et trapue. Sa douille est plus longue que son fer. Elle correspond à un carreau d'arbalète. La seconde, une flèche d'un assez gros module, puisque mesurant 8 cm de longueur, est un fer apenne et plat (**fig. 311 n° 12**). Sa douille est aussi longue que le fer.

Un objet se distingue nettement du reste du lot. Il s'agit d'un bassin en alliage cuivreux (**fig. 312**). L'objet, mis en forme par déformation plastique à partir d'une fine tôle, est à bord plat et lisse, panse sub-verticale et fond plat. Il ne possède ni pied ni anse. Un certain nombre de manques, de dimensions variées, existent aujourd'hui sur la tôle.
Le bassin a subi trois réparations, plus ou moins bien réalisées. La première, couvrant une partie du fond et de la panse, est aujourd'hui quasi-invisible, seule la radiographie ayant permit de bien la délimiter. Les bords de la tôle rajoutée ont été martelés pour disparaître à l'œil, comme les têtes des rivets en alliage cuivreux. La deuxième, située sur le haut de la panse et le bord, est d'un peu moins bonne qualité, du moins elle a été moins bien dissimulée. La troisième semble l'œuvre d'un artisan nettement moins habile, ou ayant manqué des matériaux nécessaires. En effet, la tôle est assez mal fixée et s'est même soulevée par endroits, probablement lors de l'écrasement de l'objet qui a conduit à son abandon. De plus les rivets sont en fer, et non en alliage cuivreux, ce qui a empêché leur camouflage sur la tôle rajoutée.
L'insistance à réparer le bassin indique que la pièce était d'une grande valeur pour ses propriétaires. Le très faible taux de présence des alliages cuivreux, trois objets sur quatre-vingt-dix recensés pour la phase 2, montre bien combien le bronze pouvait être rare. Rien dans le mobilier métallique de cette phase ne permet d'entrevoir la présence sur place d'une population disposant d'un niveau de vie élevé. Cette volonté de conserver et remettre en état ce bassin témoigne d'un milieu plutôt modeste, incapable d'acheter à nouveau un objet similaire.

Une barre, de section semi-ovale, dont une face est plate et l'autre découpée comme une lame de scie, pose problème pour son identification (**fig. 311 n° 10**). L'objet est bien trop épais pour être un fragment de lame de scie. Sa face supérieure semble ornée d'une suite d'arcs.

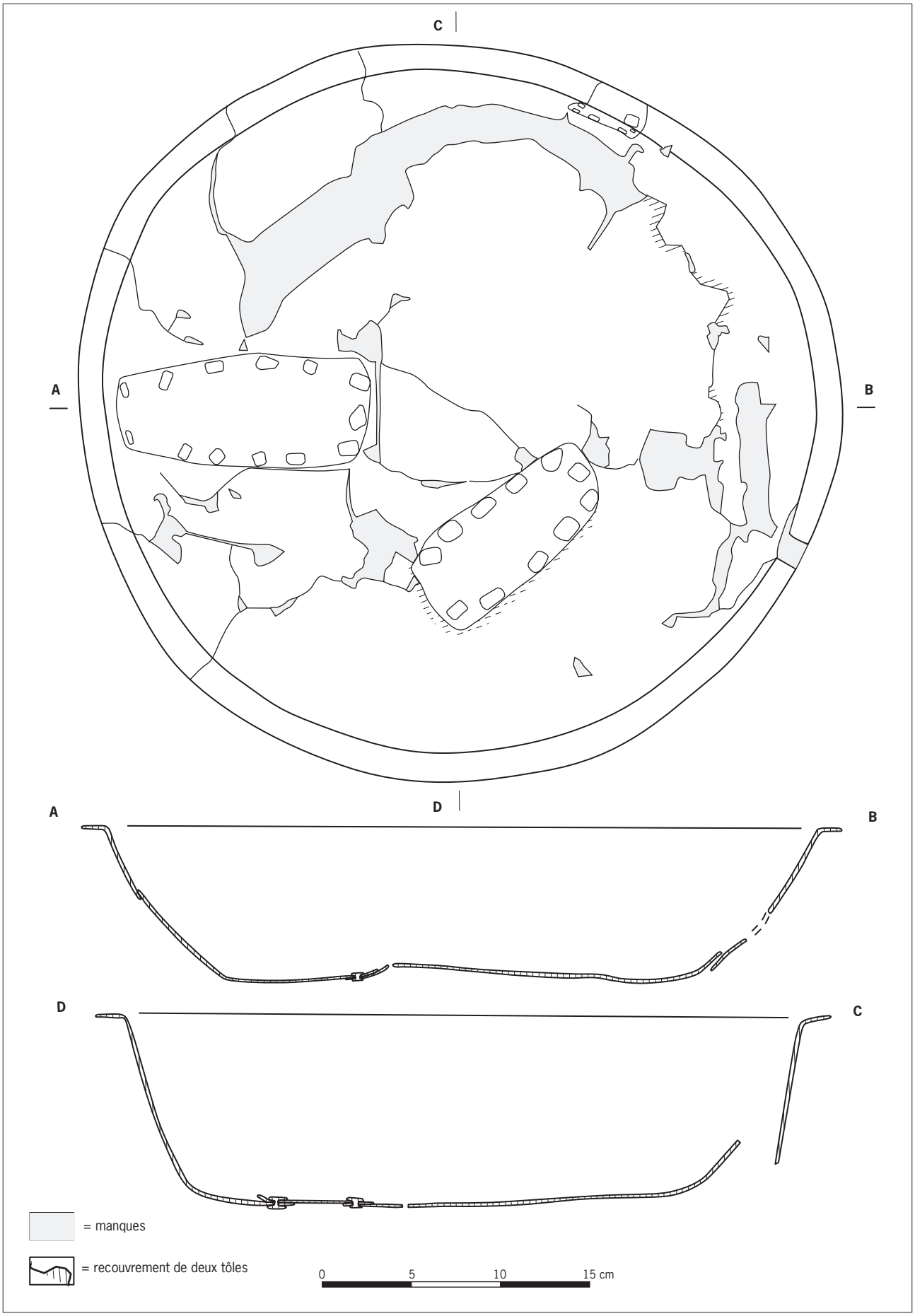

Fig. 312 Mobilier métallique du XIe siècle et du début du XIIe siècle. Domaine social. Dessins : Luc Leconte (Inrap)
Bassin en alliage cuivreux (inv. 1, US1236 de la latrine 1235).

7.3.1.3 Analyse du corpus

Le domaine de la production est assez mal représenté, hormis en ce qui concerne le travail du fer, pour le XIe et le début du XIIe siècle. Les objets liés à l'agriculture et à l'élevage sont très peu avérés, particulièrement pour la première catégorie. En effet, l'identification comme plantoir est très incertaine, et aucun fragment ne peut être attribué à une lame de serpe, serpette, faucille, faux ou émondoir, outils aux formes pourtant caractéristiques. La présence, voir l'entretien, des animaux est probable étant donné la découverte de plusieurs fers ou fragments de fers à cheval et de nombreux clous qui leur sont liés.
Le travail du fer est bien attesté avec des restes d'outillage, de matière première et de déchets métallurgiques. Ces pièces semblent se trouver en zone 1, à l'est du fossé 1203, et sur la zone 2. La petite quantité de scories retrouvées ne permet pas d'imaginer la présence d'un artisan officiant en permanence. Les travaux effectués seraient plus des réparations, ou la fabrication de petits objets, que la fabrication de pièces conséquentes. Un travail d'entretien de la ferrure des équidés est également possible. La seule pièce d'outillage est un petit ciseau. Quelques déchets métallurgiques sont présents en zones 3 et 4, dans de petits fossés. Il s'agit bien de restes rapportés et pas de la trace d'une activité métallurgique à l'extérieur du fossé défensif, aucune structure ne pouvant étayer cette seconde hypothèse. La présence du bassin en alliage cuivreux en zone 1 amène à se demander pourquoi une certaine quantité de métal, par ailleurs si rare à cette époque, a été abandonnée. La refonte en vue d'une récupération aurait été possible, à moins que les occupants des lieux ne possédaient pas le savoir technique pour travailler ce matériaux.

Le domaine de la vie quotidienne concerne essentiellement la quincaillerie mobilière et immobilière. Les pièces sont classiques, gonds, paumelles, pentures…, et sont dépourvues de tout aspect décoratif, hormis les deux pièces de coffrets.

Le domaine social est également problématique. La présence de pointes d'armes de jet est peut-être liée aux conflits régionaux opposant le roi de France et des seigneurs locaux pour la possession de la ville d'Étampes. Ce fait s'expliquerait d'autant plus que les zones 1 et 2 sont situées à proximité immédiate du grand fossé délimitant l'habitat.

Le bassin en alliage cuivreux apparaît comme une pièce de très grande valeur, étant donné le soin avec lequel il a été réparé, et par la rareté du bronze. Le mobilier métallique ne permet pas d'identifier la présence sur les lieux d'une famille aisée, qui aurait pu posséder cet objet si particulier. Il nous apparaît plus judicieux de se tourner vers la fonction liturgique, même si cela est uniquement à titre d'hypothèse.

7.3.2 Mobilier métallique provenant du cimetière, XIIe et XIIIe siècles

Dans le courant du XIIe siècle, l'ancien espace d'habitat est récupéré au profit du collège de chanoines de l'église Notre-Dame. Une partie de la parcelle est utilisée comme cimetière durant le XIIe et le XIIIe siècle. Cinquante-sept sépultures ont livré cent objets ou fragments, ainsi que sept scories de travail du fer (**fig. 313**). Sur l'ensemble, la fragmentation constatée est particulièrement importante puisque 92 % des éléments ont un poids de moins de vingt grammes. Ce taux très élevé s'explique du fait que de nombreux objets découverts sépulture n'ont aucun caractère funéraire et ne sont que des fragments d'objets intrusifs provenant du niveau d'habitat de la période précédente.

Sépulture	Objets métalliques	NMI
10	1 poignée, 1 tige	2
11	1 clou de menuiserie	1
13	2 clous de menuiserie, 1 plaque	3
14	1 paire de charnières mobilières, 1 clou menuiserie	3
15	9 clous de cercueil	9
16	1 tôle	1
17	1 clou de menuiserie	1
19	1 clou	1
20	2 clous de menuiserie	2
26	1 épingle, 1 petit anneau, 1 plaque, 1 indéterminé	4
28	1 clou, 2 scories	3
29	1 clou de fer à cheval, 1 plaque de renfort mobilière	2
33	1 clou	1
37	1 scorie	1
38	3 clous de menuiserie, 1 clou de fer à cheval	4
39	1 fer à cheval, 1 tôle, 1 tige, 1 indéterminé	4
43	1 tôle	1
44	1 clou de fer à cheval	1
48	1 maillon de chaîne bricolé	1
50	1 tige	1
53	1 tige	1
55	1 clou	1
56	1 paumelle	1
60	1 clou?	1
62	1 clou de fer à cheval	1
64	1 clou de menuiserie	1
67	1 indéterminé	1
75	1 clef, 1 tige	2
78	1 anneau	1
80	1 tige	1
83	1 tige, 1 scorie, 1 indéterminé	3
92	1 lame de couteau, 1 tige	2
94	2 clous de menuiserie, 1 culot	3
95	1 clou de fer à cheval, 1 clou de menuiserie	2
98	1 burin, 1 tige	2
100	1 tige	1
102	1 clou de menuiserie	1
109	1 clou de menuiserie	1
110	1 fer en cour de compactage, 1 indét.	2
111	1 clou de construction	1
112	1 clou de menuiserie	1
113	1 clou de menuiserie, 1 indéterminé	2
114	1 plaque, 2 clous de menuiserie, 1 indét.	4
119	1 clou de fer à cheval, 1 clou de menuiserie	2
122	1 plaque, 2 clous de construction	3
123	1 clou de construction	1
125	2 scories	2
129	1 clou de menuiserie	1
140	1 tôle, 1 clou de menuiserie	2
142	1 indéterminé	1
146	1 clou de menuiserie	1
151	1 maillon de chaîne	1
152	1 clou?	1
158	2 clous de menuiserie	2
170	1 clou de menuiserie	1
208	1 clou de fer à cheval, 1 indéterminé	2
209	1 plaque	1

Fig. 313 Tableau du corpus des objets métalliques du cimetière, XII^e^ et XIII^e^ siècle.

7.3.2.1 De rares objets à vocation funéraire

Seules deux sépultures ont livré un mobilier métallique à qui il peut être clairement attribué une vocation funéraire. La sépulture 15 a livré neuf petits clous à tête plate et tige de section aplatie (**fig. 314 n° 1**). Cette section aplatie permet à la tige de s'enfoncer plus aisément dans les panneaux de bois tout en limitant leur éclatement. Il s'agit donc d'un ensemble de clous de cercueil.
La sépulture 26 a livré un fragment d'une toute petite épingle en alliage cuivreux (**fig. 314 n° 2**), à tête circulaire, qui correspond aux épingles de linceul. Le fragment d'objet mesurant à peine plus d'un centimètre de longueur il est certain que sa présence isolée correspond à la réalité archéologique. Donc, soit une seule épingle a été utilisée pour fermer le linceul du défunt, soit cet objet a été rajouté pour évoquer la coutume de clore l'enveloppe funéraire, soit ce fragment est intrusif. L'élément a de toute façon été retrouvé dans un contexte d'utilisation logique. Les trois autres artefacts présents dans la sépulture, eux aussi de petit module, sont probablement des intrusions : un fragment de plaque de renfort en fer, un fragment informe en alliage cuivreux et un tout petit anneau. Ce dernier semble inachevé étant donné qu'il n'a pas été entièrement ébarbé.

7.3.2.2 De très nombreux fragments intrusifs

Un mobilier proche de celui découvert dans les structures de l'habitat du XIe siècle a été retrouvé dans les sépultures. Il est quasi certain qu'il s'agit de fragments présents dans des couches de l'habitat, perturbées par le creusement des fosses sépulcrales, et qui ont été réenterrés avec le sédiment de comblement des tombes.

Domaine de la production

Le premier objet est un outil de section quadrangulaire, à la tête hémisphérique portant des traces de coups (**fig. 314 n° 3**). Son corps est de dimensions constantes sur les deux tiers supérieurs et rétrécit fortement sur le dernier. Il se termine en une pointe fine. L'objet pourrait être un emporte-pièce, outil destiné à faire des trous dans les cuirs avant leur assemblage. Il est proche du petit ciseau à métal découvert dans l'habitat et présenté plus haut, mais son extrémité pointue est destinée à percer bien plus qu'à graver. Cependant une utilisation dans le cadre du travail du métal est envisageable pour de la tôle.
Quelques scories et un fragment de fer en cour de compactage ont également été retrouvés.

La ferrure des équidés est présente aussi bien à travers un demi fer à cheval à rives ondulées, semblable aux exemplaires originaires de l'habitat, qu'à travers onze clous ou fragments de clous à tête en clef de violon (**fig. 314 n° 4 et 5**). Comme précédemment leur placement dans le domaine de la production ou celui de la vie quotidienne est problématique.

Domaine de la vie quotidienne

Un fragment de lame de couteau évoque l'ustensile domestique, comme les maillons de chaîne (**fig. 314 n° 6 et 7**). Ce dernier objet est un maillon en huit, de forme classique, mais sans renfort central comme sur l'exemple de Grisbocq dans le Calvados (HALBOUT *et al.* 1987, n° 680, p. 179).

Fig. 314 Mobilier métallique provenant du cimetière, XII^e – XIII^e siècles, tous domaines.

Dessins : Luc Leconte (Inrap)

Tous les objets sont en fer sauf n° 2 alliages cuivreux. n° 1 : clous de cercueil (inv. 84, sep. 15), n° 2 : épingle de linceul (inv. 217, sep. 27), n° 3 : burin ou emporte-pièce (inv. 132, sep. 98), n° 4 : fer à cheval (inv. 93, sep. 29), n° 5 : clou de fer à cheval (inv. 105, sep. 39), n° 6 : lame de couteau (inv. 125, sep. 92), n° 7 : maillon de chaîne (inv. 160, sep. 151), n° 8 : clef bénarde (inv. 110, sep. 75), n° 9 : charnière (inv. 82, sep. 14), n° 10 : penture (inv. 154), n° 11 : pièce de suspension (inv. 78, sep.10).

Le mobilier et l'immobilier ne sont pas en reste avec une moitié de clef bénarde de petites dimensions (**fig. 314 n° 8**), deux paumelles et un fragment de plaque de penture (**fig. 314 n° 9 et 10**). Les clous sont bien sur nombreux dans chacune des deux catégories.

Une pièce indéterminée clos ce domaine. Il s'agit d'un pontet étroit et anguleux aux pattes ovalaires (**fig. 314 n° 11**). Il peut permettre une suspension par un lien en matière organique. Il peut aussi servir de gâche, pièce destinée à faire coulisser un pêne ou une barre. L'objet a, par ailleurs, été réparé ou réutilisé ; le clou situé sur la patte de droite est un clou de fer à cheval, bien différent du second.

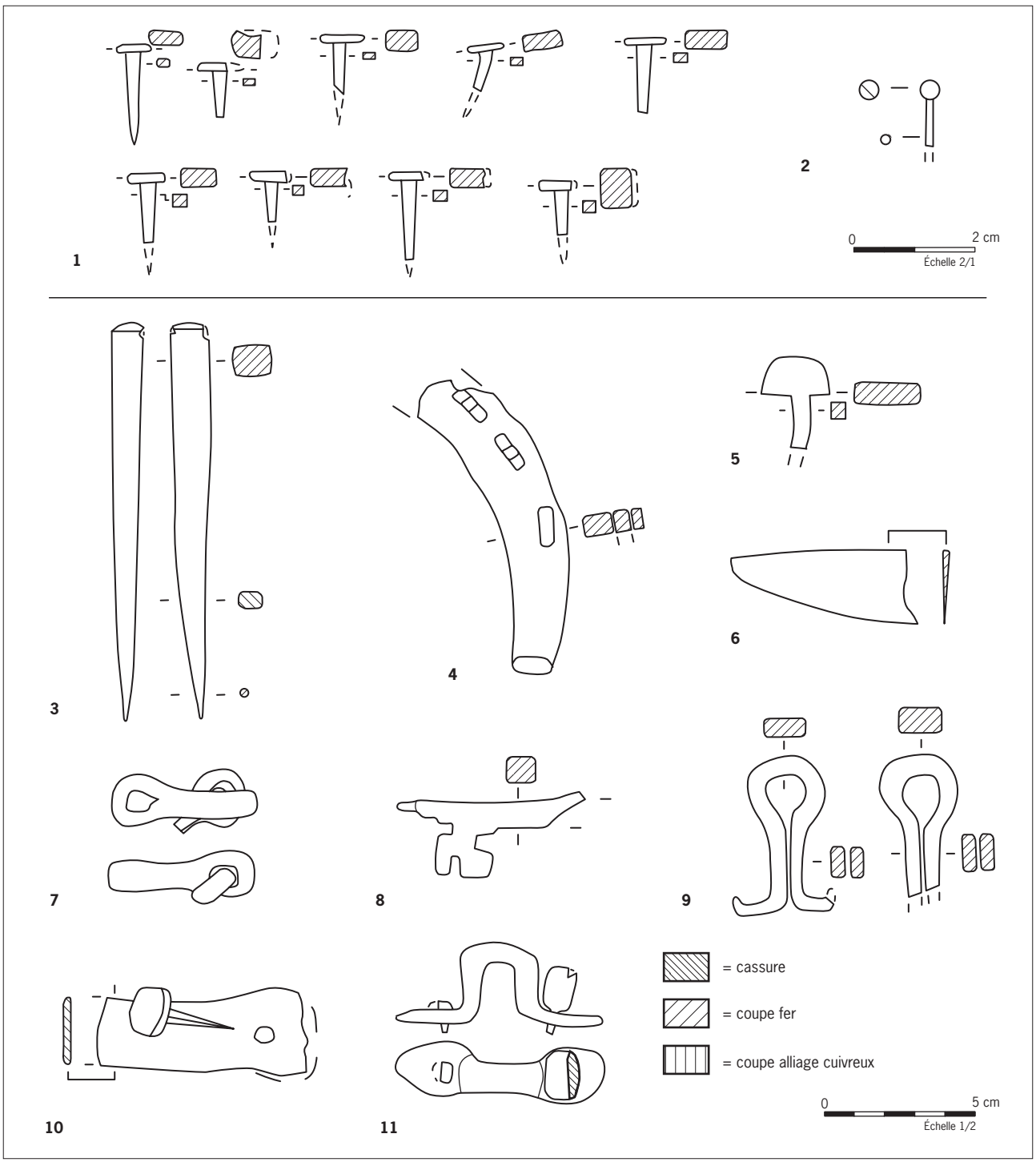

Structures	US	Objets métalliques	NMI
	3206	1 pointe de flèche, 1 fer à cheval	2
3006	3007	1 clou de menuiserie	1
3018	3019	1 clou de menuiserie	1
3060	3079	1 forte tige	1
3070	3072	1 penture mobilière, 1 languette	2
3080	3081	1 plaque	1
3112	3113	1 plaquette en T, 1 petit support sur clou	2
3114	3013	1 boucle de ceinture, 1 fer à cheval, 1 clou de construction, 3 clous de menuiserie, 1 plaque, 4 indéterminés	
	3022	1 fer à cheval, 1 tôle, 1 clou de construction	14
3132	3133	2 clous de menuiserie	2
3136	3137	1 scorie	1
3167	3167	1 clou de menuiserie	1
3263	3261	1 clou de menuiserie	1
-	4035	1 couteau, 1 tige, 1 plaque	3
4145	4146	1 clef	1
-	4278	1 fer à cheval	1
4161	4163	1 clou de menuiserie	1

Fig. 315 Tableau du corpus des objets métalliques des XIIe-XIIIe siècles.

7.3.3 Structures datées de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle

Le mobilier métallique du reste du Moyen âge et de l'époque moderne est moins abondant qu'au XIe et au début du XIIe siècle. Pour le XIIe et le début du XIIIe siècle seules les zones de fouille 3 et 4 correspondent à un habitat, les deux autres étant alors occupé par le cimetière, et peut-être le jardin canonial. Le NMI est de trente-huit individus, dont trente-cinq en fer (**fig. 315**). Les objets et fragments de petit module sont un peu moins fréquents qu'auparavant, près de 54 % ont moins de vingt grammes, mais aucun objet de plus de trois cents grammes n'a été découvert.

7.3.3.1 Domaine de la production

Seule une scorie de travail du fer est concernée. Elle n'assure pas à elle seule la preuve du travail du métal dans la zone à cette époque.

7.3.3.2 Domaine de la vie quotidienne

Immobilier et mobilier sont, comme d'habitude, des catégories représentées. Une petite clef à panneton simple, à trois dents, et anneau losangique décoré de trois excroissances (**fig. 316 n°1**) est, étant donné son module, plutôt lié au mobilier. Une paumelle, brisée au niveau de ses deux tiges de fixation (**fig. 316 n°2**) et un fragment de penture (non représenté) renvoient à l'immobilier. Les deux pièces de renfort, en forme de T, et de support, de tout petit module sont adaptables à de nombreuses fonctions (**fig. 316 n°3 et 4**).

L'entretien des animaux, ou le transport, est illustré à travers la ferrure des équidés. Si des fers à rives ondulées existent toujours (**fig. 316 n°6**), apparaît un nouveau type, large et pourvu d'étampures carrées (**fig. 316 n°5**). Connus à partir du XIIIe siècle, ces fers permettent un meilleur appui du cheval, et probablement le port de charges plus lourdes. Si ces fers sont fréquemment en contexte seigneurial ou militaire (HALBOUT *et al.* 1987, p. 237-238), rien n'indique une telle situation sur le site d'Étampes. Deux clous à tête pyramidale pourraient être liés au nouveau type de ferrure.

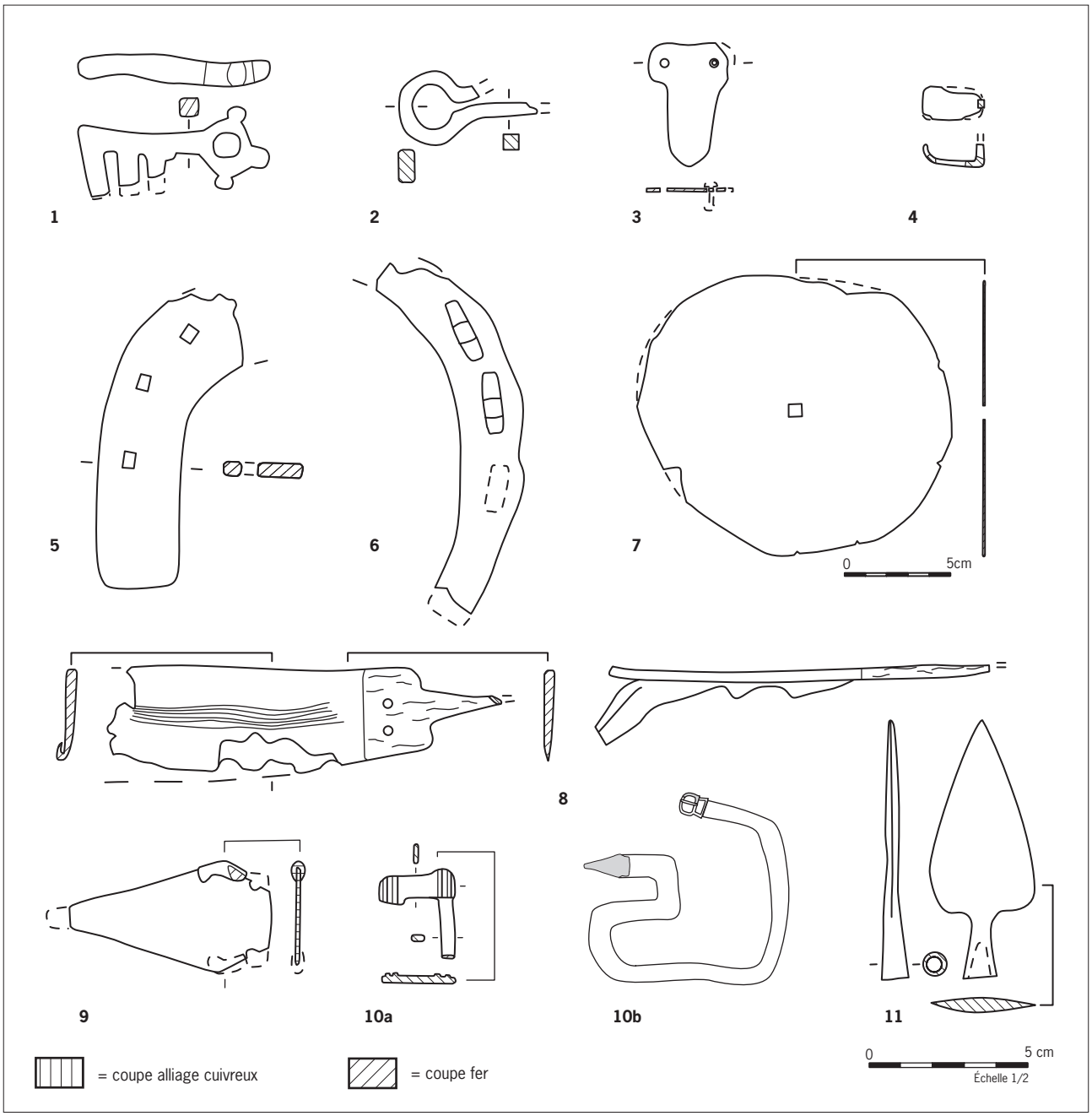

Fig. 316 Mobilier métallique du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle, tous domaines.

Dessins : Luc Leconte (Inrap)

Tous les objets sont en fer sauf les n° 9 et 10 en alliage cuivreux. n° 1 : clef (inv. 255, US 4146 de la latrine 4145), n° 2 : paumelle (inv. 211, US 3279), n° 3 : pièce de renfort (inv. 194, US 3113 de la fosse 3112), n° 4 : pièce de support (inv. 195, US 3113 de la fosse 3112), n° 5 et 6 : fers à chevaux (inv. 203, US 3206 et inv. 254, US 4278 de la structure 4272), n° 7 : couvercle (?) (inv. 263, US 4035), n° 8 : couteau (inv. 262, US 4035), n° 9 : bouterolle de ceinture (?) (inv. 231, US 3072 de la fosse 3070), n° 10a : fragment de boucle de ceinture (inv. 232, US 3013 du bassin 3114), n° 10b : restitution d'une ceinture avec bouterolle et double boucle, n° 11 : pointe de flèche (inv. 202, US 3206).

Les ustensiles domestiques sont encore présents. Le premier objet est un couteau à soie centrée et manche en bois riveté, dos légèrement ondulant et lame décorée (**fig. 316 n° 8**). Le décor est constitué d'une suite de lignes ondulantes gravées. La radiographie indique qu'aucun trait ne vient recouvrir ou croiser un autre. Il est donc très probable que la gravure n'ait été exécutée que d'un côté de la lame[7]. La soie était selon toute vraisemblance courte, ses bords se rapprochant fortement sur le fragment conservé.

Un second objet a pu appartenir aux ustensiles domestiques. Il est constitué d'une plaque fine de forme grossièrement circulaire portant en son centre une perforation, probablement destinée à la fixation d'un accessoire (**fig. 316 n° 7**). Il pourrait s'agir d'un couvercle dont la poignée aurait disparu.

7. Le dessin de l'objet est fait en suivant ce parti pris. Une restauration de l'objet serait toutefois nécessaire pour s'en assurer.

Structure	US	Objets métalliques	NMI
2004	2019	1 plaque de ceinture, 1 couteau, 1 pêne, 1 charnière de coffre, 3 clous de menuiserie, 1 tube, 1 plaque	9
	3279	1 charnière, 2 tiges, 1 plaque	4
3008	3009	2 plaques	2
3029	3030	1 clou de menuiserie	
	3031	1 plaque	2
3032	3033	1 manche de couteau, 1 tige	2
3049	3050	1 clou ?	1
3056	3058	1 gond, 1 tôle	2
3102	3103	1 tige	1
3266	3267	1 indéterminé	1
3275	3276	1 clou de menuiserie, 1 plaque, 1 scorie	3
-	4033	1 grelot, 1 plaque	2
-	4152	1 tôle	1

Fig. 317 Tableau du corpus des objets métalliques des XIIIe-XVe siècles

7.3.3.3 Domaine social

Deux éléments en alliage cuivreux correspondent à des pièces de vêtement. Tout d'abord une languette triangulaire plate portant à sa partie la plus large deux trous de fixation et le départ d'une pièce en relief et entourant les bords de la languette (**fig. 316 n° 9**). Il s'agit très probablement d'une bouterolle de ceinture, c'est-à-dire de l'extrémité, métallique et décorative, d'une ceinture. Cette pièce se place à l'opposée de la boucle (**fig. 316 n° 10b**). La bouterolle est fixée sur la pièce de cuir par les rivets, la pièce en relief dissimulant la liaison cuir/métal.
Le second artefact est un fragment de double boucle de ceinture (**fig. 316 n° 10a**). Seules sont conservées une partie de la barre centrale, lisse et sur laquelle l'ardillon pivotait, et une partie de la boucle rectangulaire.

Une pointe de flèche apenne à flamme large et douille courte complète cet ensemble (**fig. 315 n° 11**).

7.3.3.4 Analyse du corpus

Le mobilier métallique est peu présent durant cette phase. Aucun élément n'appartient de manière sure au domaine de la production. La scorie retrouvée dans le fossé 3136 n'est pas un indice suffisant pour proposer un travail du métal sur la zone, d'autant plus qu'aucun outil, destiné au travail de quelque matériau que ce soit, n'a été identifié. Les fragments de quincaillerie immobilière et mobilière sont présents mais en petite quantité. Même la catégorie de l'ustensile domestique est pauvre. De manière surprenante, le domaine social est, comparativement, mieux représenté, avec les pièces de vêtement.
La modification radicale du quartier se lit peut-être à travers la composition du corpus métallique. L'absence de tout outillage se comprend bien dans la zone canoniale. Par contre, le même fait dans le nouvel espace urbain implique à priori un changement du type de population et d'activités pratiquées sur place. Les producteurs, particulièrement les agriculteurs, n'ont plus de place dans l'espace de la ville. La présence de fragments d'accessoires vestimentaires, objets personnels non entièrement utilitaires, peut traduire une hausse du niveau de vie, même si les éléments retrouvés sont peu nombreux. C'est l'équivalent du passage de l'occupation semi rurale du XIe aux maisons de la rue Évezard, avec leur probable jardin s'étendant jusqu'à la rue de la Feutrie. Paradoxalement l'amélioration possible du niveau de vie des habitants se traduirait par

une raréfaction du mobilier métallique, l'outillage disparaissant, la quincaillerie immobilière n'évoluant pas et les possessions personnelles étant maintenant présentes. La possible disparition du travail du métal, métier du feu, dangereux en ville, est peut-être la traduction d'un souci de sécurité doublant l'extension de la ville, sous l'effet d'une pression démographique.

7.3.4 Structures datées du XIIIe au XVe siècle

Le mobilier métallique est présent dans l'enclos canonial comme dans l'habitat civil. Les objets sont toutefois peu nombreux, avec un NMI de trente-et-un (**fig. 317**). Le fer est toujours le matériau dominant, de très loin.

7.3.4.1 Enclos canonial

Domaine de la vie quotidienne

L'entretien des équidés, ou le transport, est représenté par un fer à cheval à rives linéaires. Il est large, porte logiquement des étampures carrée ou sub-carrées (**fig. 318 n° 1**). L'objet a été retrouvé au sein du comblement du silo 2036, daté du XIe ou du début du XIIe siècle. Toutefois sa morphologie rend extrêmement peu probable une datation aussi précoce.

Mobilier et immobilier sont encore les catégories les mieux représentées. Le premier objet est une clef, de petit module, à anneau en C inversé et panneton de taille réduite (**fig. 318 n° 2**). Sa tige, de section quadrangulaire, est pleine. La mauvaise conservation de l'objet fait qu'il n'a pas été possible de déterminer avec certitude si le panneton est complet ou pas. Comme l'objet précédent, la clef a été découverte dans une structure datant de la première phase de l'habitat médiéval ; là encore les caractéristiques morphologiques, et notamment celles de l'anneau, induisent une datation plus récente. En effet, l'anneau n'est plus une simple prolongation de la tige, il a sa forme propre.
La tige rectiligne, et incomplète, munie d'une excroissance en U est un fragment de pêne à deux barbes (**fig. 318 n° 3**). La radiographie semble indiquer que les barbes sont une pièce indépendante, fixée par rivetage. Une charnière incomplète à encastrer, d'assez gros module, renvoie aux coffres (**fig. 318 n° 5**). Elle est massive aussi bien au niveau de l'aile qu'au niveau du nœud arrondi.

Une lame à dos droit, départ d'une soie centré et rivetée, correspond à un couteau (**fig. 318 n° 7**). La soie paraît avoir été très fine, ce qui explique peut-être son bris au niveau d'un trou de rivetage. C'est l'unique représentant de l'ustensile domestique.

Domaine social

L'objet est formé d'une plaque grossièrement triangulaire, en alliage cuivreux, portant trois rivets et un ardillon cassé. Il s'agit d'une petite plaque de ceinture (**fig. 318 n° 4**). La partie supérieure de la plaque a pu porter un décor, invisible sans nettoyage mécanique. Les rivets servent à fixer la lanière de cuir.
À également été découvert un tube en fer, muni à chaque extrémité d'un bouchon et décoré de deux ensembles de trois lignes, très probablement en alliage cuivreux (**fig. 318 n° 6**). Aucun usage n'a pu être trouvé à cet objet.

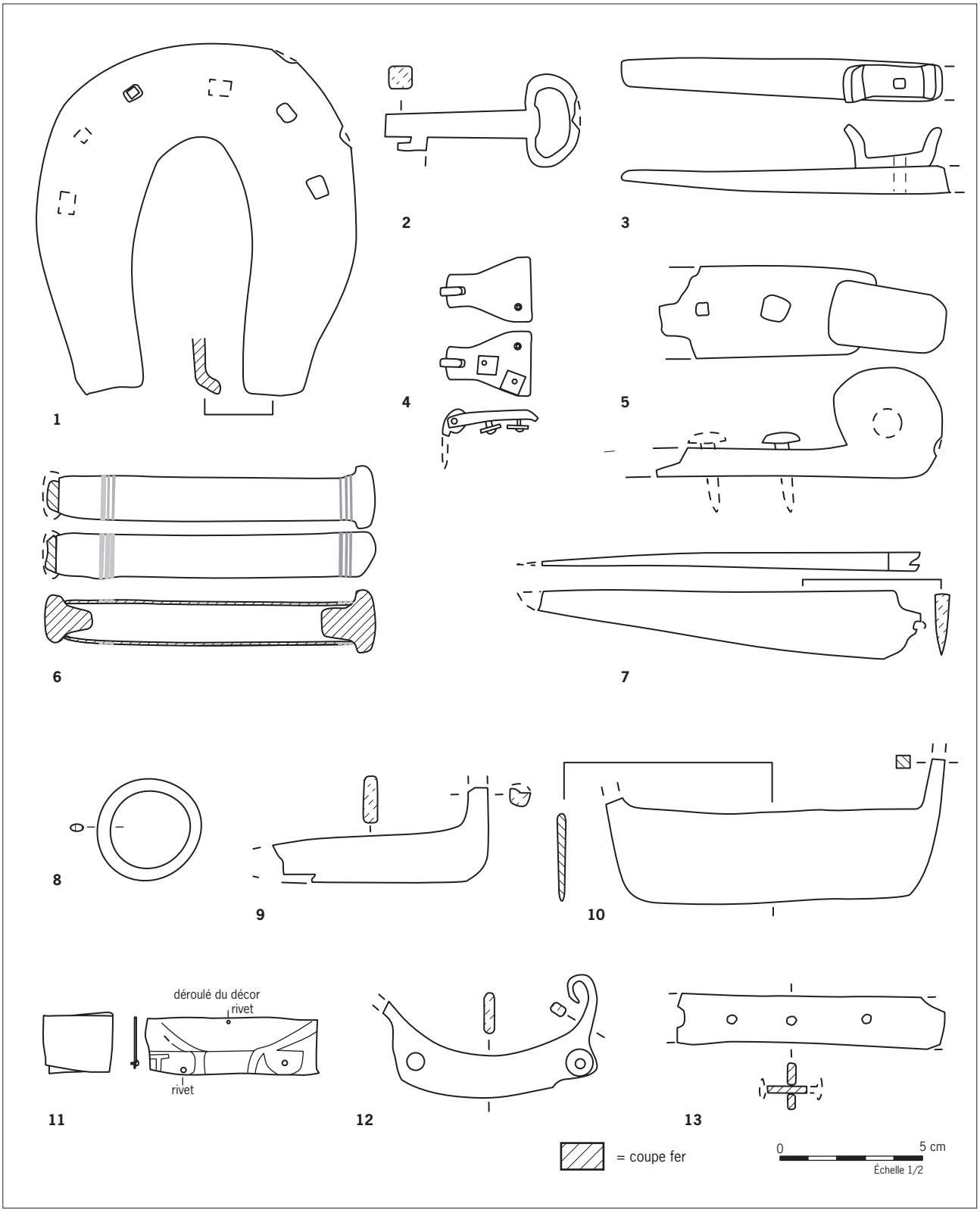

Fig. 318 Mobilier métalliques des XIIIe – XVe siècles, tous domaines. Dessins : Luc Leconte (Inrap)

Tous les objets sont en fer sauf les n° 4, 6, 8 et 11 en alliage cuivreux
Zone canoniale n° 1 : fer à cheval (inv. 42, US 2035 du silo 2036), n° 2 : clef (inv. 8, US 1068 de la fosse 1066), n° 3 : pêne de serrure (inv. 37, US 2019 de la latrine 2004), n° 4 : agrafe de ceinture (inv. 228, US 2019 de la latrines 2004), n° 5, charnière (inv. 36, US 2019 de la latrines 2004), n° 6 : tube (inv. 33, US 2019 de la latrines 2004), n° 7, couteau (inv. 38, US 2019 de la latrines 2004).
Zone civile n° 8 : anneau (inv. 245, mur 4048), n° 9 : gond (inv. 188, US 3058 du puits 3056), n° 10 : indéterminé (inv. 168, US 3009 de la fosse 3008), n° 11 : plaque (inv. 244, US 4033), n° 12 : indéterminé (inv. 207, US 3267a du fond de cabane 3266), n° 13 : soie (inv. 183, US 3033 de la fosse 3032).

7.3.4.2 Habitat civil

Domaine de la production

Comme pour la phase précédente une unique scorie forme ce domaine.

Domaine de la vie quotidienne

La quincaillerie immobilière livre un gond de petit module (**fig. 318 n°9**) et un fragment de paumelle (non représenté). Le module du premier incite à y voir plus une pièce de volet qu'un élément de porte.
Le mobilier est évoquée à travers plusieurs fragments de plaque et tôle de renfort et une plaque de penture.

Une soie rivetée (**fig. 318 n°13**) a appartenu à un couteau. Ce type de soie semble très fréquent durant cette période, à voir le corpus découvert sur le château de Rougiers (DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p. 418) et les exemplaires normands (HALBOUT *et al.* 1987, p. 216).

Domaine social

Un simple anneau circulaire en alliage cuivreux évoque la ceinture (**fig. 318 n°8**). À également été découvert un petit grelot, non représenté car trop altéré.

Indéterminés

Plusieurs objets posent problème. Une plaque fine avec départ de deux tiges latérales et verticales ressemble à un fer de bêche (**fig. 318 n°10**). Cependant, le fragment de tige conservé ne possède pas de feuillure au sein de laquelle la partie en bois de l'outil devrait se glisser. Un même manque a été constaté sur la face supérieure de la plaque, et aucun trou de fixation n'est non plus présent.
Le deuxième objet est une plaque arquée aux extrémités se prolongeant en tiges fines enroulées (**fig. 318 n°12**). La forme générale pourrait évoquer celle d'un briquet mais les deux rivetages présents sur les bords de la plaque sont des éléments de fixation. Peut-être s'agit-il simplement d'une plaque de renfort, ou de réparation.
Le dernier artefact est un fragment de plaque en alliage cuivreux, portant un décor gravé (**fig. 318 n°11**). Le fragment, manifestement incomplet, a été replié, après démontage de l'objet sur lequel il était fixé ; au moins deux trous de rivet ont été repérés. Un déroulé du décor a été opéré. Cependant celui-ci est incomplet et n'a pas été compris.

7.3.4.3 Analyse du corpus

Comme à la période précédente, le domaine de la production est inexistant. Quelques pièces immobilières et mobilières côtoient le minimum d'ustensiles domestiques. Les accessoires du vêtement sont également toujours présents mais peu ostentatoires.

Stucture	US	Objets métalliques	NMI
1098	1075	1 dé à coudre	1
1104	1105	1 paire de pinces, 1 filtre, 1 cylindre plein	3
1256	1257	1 dé à coudre, 1 attache	2
-	1110	1 barrette triangulaire	1
1087	1089	1 manche de couteau	
	1094	1 cannelle de tonneau, 1 gond, 1 tige	3
4057	4011	1 cannelle de tonneau, 1 boucle de chaussure, 1 épingle	
	4012	1 anneau	
	4013	1 anneau	5
4103	4014	1 col de vaisselle	1
4135	4001	1 goutteuse de lampe	
	4139	1 garde et 1 bouterolle d'arme blanche, 1 plaque	4

Fig. 319 Tableau du corpus des objets métalliques des XVIe – XVIIIe siècles.

7.3.5 Structures datées des XVIe–XVIIIe siècles

Le mobilier métallique de la période moderne est présent aussi bien dans l'enclos canonial que sur la zone de l'auberge du Sauvage. Le NMI est de vingt-trois et trois quarts des individus sont en alliage cuivreux (**fig. 319**). Le changement est donc total avec les périodes précédentes. De plus, si les objets sont peu nombreux, comparativement moins d'objets ou fragments très légers sont présents. Les individus pondéreux sont cependant toujours aussi peu fréquents (aucun objet de plus de deux cents grammes).

7.3.5.1 Enclos canonial

Domaine de la production

Un outil évoque, étrangement, le travail du fer. Il s'agit d'une pince (**fig. 320 n° 1**). Elle est de forme classique, avec ses deux branches assemblées par un rivet situé à la liaison avec les mâchoires. Ces dernières sont décalées l'une par rapport à l'autre. Cette caractéristique se retrouve sur les pinces utilisées par les fondeurs, notamment celles destinées à manipuler les creusets (GUILLAUMET 1998). Dans le cas présent, le travail de fonte des alliages cuivreux apparaît totalement aberrant sur place, l'objet ayant été retrouvé dans une des caves des maisons canoniales. Il est bien plus probable que les mâchoires se soient déformées lors de leur utilisation. Une des branches de l'objet a son extrémité distale pliée à 45°. Cette caractéristique se retrouve sur des pinces utilisées comme étau. Cependant, l'objet avec ses mâchoires à extrémité fine, ressemble plus à une pince coupante qu'à un instrument pour tenir un objet en cour de fabrication.
Il nous semble probable que la pince a servi d'outil généraliste dans le cadre domestique que constituent les demeures des chanoines. Qu'elle ait servi auparavant dans un atelier de forgeron est possible, mais probablement pas sur place.

Domaine de la vie quotidienne

La présence d'un gond massif (**fig. 320 n° 2**) laisse penser que l'habitat canonial pouvait comporter des portes conséquentes, ou qu'il avait été équipé avec des pièces résistantes.

Les ustensiles domestiques comprennent toujours des restes de couteau, ici un fragment de manche en bois avec soie rivetée (**fig. 320 n° 3**).
Ils livrent aussi des éléments un peu plus inattendus, à savoir un filtre et une cannelle de tonneau. Le premier est constitué d'un artefact conique en alliage cuivreux, recouvert d'au moins vingt rangées de perforations extrêmement fines (**fig. 320 n° 6**). Il se plaçait probablement au sein d'un conduit. Une petite préhension est placée à la partie resserrée du cône. Elle sert probablement à régler le débit du liquide filtré.
La cannelle de tonneau, retrouvé au sein de deux US de la cave 3, est formé d'un corps conique creux et possédant deux perforations. Ces dernières permettent l'écoulement du liquide. La poignée est plate et en forme de fleur de lys, ses bords étant biseautés. Ce type de cannelle est habituel, un certain nombre d'exemplaires ont été retrouvés dans la cour Napoléon au Louvre (DEPRAETERE-DARGERY 1998, p. 218) dans des niveaux du XVII^{e} siècle ainsi que sur les fermes du « Bellé » à Neuilly-en-Thelle (Oise) (LEGROS 2001).

Domaine social

Deux dés à coudre sont à rapprocher de l'outillage lié aux vêtements.
Tous deux sont des cônes en alliage cuivreux et à base gravée d'un ou de deux traits rectilignes (**fig. 320 n° 4 et 5**). Le premier a sa surface couverte de cupules circulaires, probablement moulées, alors que le second est couvert de stries triangulaires, manifestement obtenues par enlèvement de matière. Ce type de mobilier devient fréquent au XVII^{e} siècle, même en contexte rural (GENTILI1997). Les dés à cupules circulaires sont connues depuis le XIV^{e} siècle (DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p. 262 n° 7-20) alors que ceux à cupules triangulaires semblent plutôt apparaître à l'époque moderne (COLLECTIF 1992, p. 82). Une petite attache, toujours en alliage cuivreux, correspond au système d'attache utilisé sur certains vêtements à la même période, notamment les gilets (**fig. 320 n° 8**), (CANTRELLE *et al.* 2000). Ces trois artefacts témoignent du soin apporté aux effets personnels, à une qualité de vie meilleure.

7.3.5.2 L'auberge du Sauvage

Vie quotidienne

Le mobilier est illustré par une goutteuse de lampe (**fig. 320 n° 12**). L'objet est constitué d'un petit réceptacle profond, muni d'un crochet de suspension. Il était placé sous de grandes lampes aux bacs multiples et était destiné à recueillir l'huile qui gouttait et à éviter que cette dernière ne tombe sur des personnes (MEYER, LEFÈVRE 1988, p.105). Un exemplaire équivalent provient du château de Blandy-les-Tours en Seine-et-Marne (COSTE 2006).

La catégorie des ustensiles domestiques est présente, ce qui est assez logique étant donné la fonction de l'établissement. Un fragment de vaisselle, constitué d'un bord triangulaire et du départ de la panse, est peut être le reste d'un grand gobelet (**fig. 320 n° 13**). Le bord est orné de deux traits gravés. Une cannelle de tonneau, à poignée tréflée, est le second élément (**fig. 320 n° 14**). Elle est de même conception que la précédente, avec son corps circulaire creux à deux perforations et sa poignée placée dans l'alignement. Seul le décor de cette dernière varie. Un exemplaire semblable provient des fermes du « Bellé » à Neuilly-en-Thelle (LEGROS 2001).

Domaine social

Plusieurs objets sont liés au vêtement. Ils sont tous en alliage cuivreux. Une petite boucle double, avec décor de fleurs de lys, est probablement un accessoire de chaussure (**fig. 320 n° 9**). Ses petites dimensions, une longueur de 2,7 cm, pourraient aussi permettre un usage sur un chapeau, ou tout autre vêtement sur lequel l'objet n'est pas trop sollicité.
Trois épingles à tête sphérique sont des accessoires pour la coiffure (**fig. 320 n° 10**).
Deux anneaux renvoient à des ceintures (**fig. 320 n° 11**). La section carrée de l'exemplaire représenté empêche d'y voir une bague. De même pour l'autre, à section en amande et d'un diamètre trop important.

L'armement est également présent. Le premier objet est une garde, en alliage cuivreux, d'épée de sergent de fusiliers (**fig. 320 n° 15**). Il est composé d'une coquille concave, ornée sur le pourtour d'une nervure dont les pans sont séparés par des lignes en relief. Chaque nervure s'achève par un motif circulaire plat. Sur les deux faces, le logement pour la soie de l'arme, rectangulaire et massif (longueur 1,4 cm ; largeur 0,8 cm) est entouré d'un bandeau large à décor floral. Ce dernier forme une triple couronne de feuilles et est à double symétrie, horizontale comme verticale. La réalisation du décor n'est pas parfaite, certains motifs ayant subi de légères transformations pour bien couvrir l'espace laissé entre deux autres. Ceci est visible essentiellement sur la couronne externe.
Dominique Prévôt du musée des Invalides a rédigé à notre intention une notice sur cet objet : *« Ce type d'arme, une épée à monture en laiton moulé dite « à la mousquetaire » apparaît vers 1680 et disparaît vers 1750, époque à laquelle apparaît un autre type, plus fin, en fer noirci. La couronne fleuronnée autour du passage de la soie est la distinctive des sergents. On peut retrouver ce motif dégradé suivant la qualité des fabrications en un simple rang de perles. Le modèle distribué à la troupe ne portait aucun décor particulier.*
Les nervures ornant le pourtour sont décoratives mais ont une origine fonctionnelle. Elles servent normalement à bloquer la lame dans le cas d'une attaque de pointe et peuvent ainsi provoquer une cassure de la lame. Mais ce n'est qu'une survivance, ce genre d'épées étant plus un insigne de fonction qu'une arme offensive.
Le logement de la soie est irrégulier, il semble avoir été agrandi. Sa dimension est pourtant assez cohérente avec la largeur généralement observée sur les lames de ce genre d'épée qui est d'environ trois centimètres au talon ».

Une bouterolle, avec un fragment de lame à l'intérieur constitue la seconde pièce d'armement (**fig. 320 n° 16**). L'objet semble réalisé en alliage cuivreux, plus probablement en laiton. Il est très probable que les produits de corrosion de la lame aient coloré la tranche de la bouterolle. Il est orné à son extrémité distale d'une boule lisse.
Dominique Prévôt ajoute : « *La largeur du fragment conservé dans la bouterolle (environ 2,5 cm) peut correspondre au type de lame abordé plus haut. Il est donc possible que les deux objets soient issus de la même arme. Il n'est malheureusement pas possible d'avancer une datation plus précise que la fourchette précitée* ».

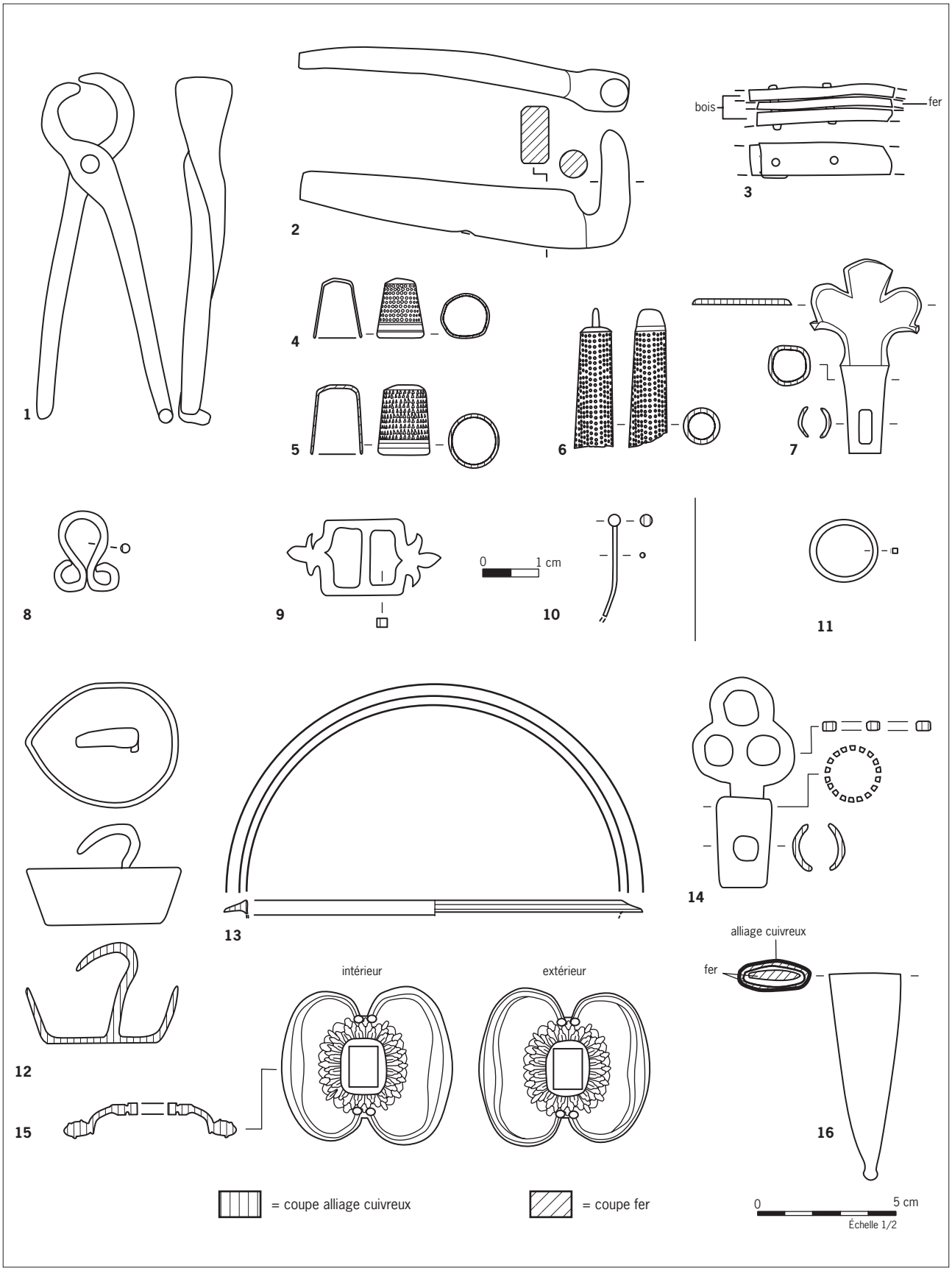

Fig. 320 Mobilier métallique des XVI^e^ – XVII^e^ siècles, tous domaines. Dessins : Luc Leconte (Inrap)

n° 1 à 3 : objets en fer ; n° 4 à 15 : objets en alliage cuivreux, n° 16 ; objet en fer et en alliage cuivreux.
Zone canoniale n° 1 : pinces (inv. 12, US 1105 du creusement 1104), n° 2 : gond (inv. 10, US 1094), n° 3 : manche de couteau (inv. 7, US 1089 de la latrine 1087), n° 4 et 5 : dés à coudre (inv. 225, US 1257 de la fosse 1256 et inv. 220, US 1075 de la fosse 1098, n° 6 : filtre (inv. 223, US 1105 de la fosse 1104), n° 7 : cannelle de tonneau (inv. 221, US 1094), n° 8 : attache (inv. 226, US 1256 de la fosse 1257).
Zone civile n° 9 : boucle de chaussure (inv. 239, US 4011 du cellier 4057), n° 10 : épingle (inv. 238, US 4011 du cellier 4057), n° 11 : anneau (inv. 241, US 4012 du cellier 4057), n° 12 : goutteuse de lampe (inv. 237, US 4001 de la latrine 4135), n° 13 : bord de vaisselle (gobelet ?) (inv. 246, US 4104 de la fosse 4103), n° 14 : cannelle de tonneau (inv. 240, US 4011 du cellier 4057), n° 15 : garde de dague (inv. 247, US 4139 de la latrine 4135), n° 16 : bouterolle (inv. 248, US 4139 de la latrine 4135).

7.3.5.3 Analyse du corpus

Le mobilier métallique d'époque moderne est numériquement peu important mais de belle qualité. Les objets sont assez bien conservés. Dans les deux zones, canoniale et civile, le rejet de nombreux objets en alliage cuivreux indique à priori une hausse certaine du niveau de vie des occupants des lieux. Le rejet de nombreux artefacts liés au vêtement, à la vaisselle au service des liquides va dans le même sens.
La présence d'accessoires vestimentaires variés et de pièces d'armement, parmi le mobilier de l'auberge, permet d'entrevoir une clientèle variée, dont au moins une part accorde une certaine importance à la manière dont elle est vêtue, à son rang. L'activité de l'auberge se lit à travers les aspects sociaux, qui viennent d'être évoqués, comme à travers ceux de la vie quotidienne. Le confort dont témoignent un luminaire et la vaisselle en alliage cuivreux ne se retrouverait pas dans le mobilier d'une habitation commune.
En zone canoniale, l'impression est proche avec la présence d'objets lié au bien-être, vestimentaire comme culinaire !

7.4 Détermination des activités représentées à travers le corpus métallique

Les ensembles ayant été présentés par phase chronologique, vont maintenant être analysés plus globalement les points caractérisant le corpus. Seules sont prises en compte les périodes médiévale et moderne.

7.4.1 La production

Le premier domaine groupe les travaux de subsistance, agriculture et élevage, le travail des matériaux, et l'outillage qualifié de général. Quarante-cinq objets le composent, dont vingt-huit fers à chevaux et clous associés, et vingt-cinq scories s'y rajoutent.

7.4.1.1 Agriculture et élevage

Les travaux agricoles ne sont pas évoqués avec certitude. L'absence totale de fragments de lames de serpes, faucille, faux ou émondoir, objets faciles à reconnaître étant donné leurs caractéristiques morphologiques, nous semble d'ailleurs très significative. La présence d'un éventuel plantoir ne contrebalance pas l'absence susdite.
La forte présence de fers à chevaux n'est pas non plus un signe d'élevage sur place d'équidés. Aucun objet lié à d'autres races animales, sonnailles, ou forces par exemple, n'est d'ailleurs présent.

7.4.1.2 Le travail des matériaux

Sont représentés des outils ou restes de matériaux liés au travail du bois et des métaux. Toutefois il n'a pas été retrouvé de panoplies d'artisans spécialisés mais bien plutôt un *instrumentum* usagé et généraliste permettant le travail de certains matériaux. L'ensemble des artefacts est en fer.
Le travail des métaux, et probablement seulement du fer, est assuré, pour la première phase de l'occupation médiévale. La présence concomitante, et en une zone restreinte de la fouille, d'outils, de restes de semi-produits et de déchets métallurgiques nous semble être un faisceau de preuves suffisant. Si la présence permanente d'un artisan est peu probable, la masse de restes découverts étant tout de même restreinte et l'absence d'identification d'une zone de travail étant à prendre en compte, un travail temporaire de forge est compréhensible (réparation de l'outillage courant, entretien de la ferrure des équidés et éventuellement fabrication de petits objets).
Le travail du bois et du cuir sont présents avec chacun une occurrence. Le premier se limite à priori à la coupe du bois, donc à l'approvisionnement en bois et non pas à la fabrication d'objets. Le second est adapté à la préparation des objets en cuir.

7.4.1.3 L'outillage général

Cette catégorie, qui regroupe un outillage utilisable dans de nombreux métiers ou fonctions, est représentée uniquement par quelques fragments de chaînes. L'image du quartier n'est pas celle d'un endroit où des activités lourdes ont eut lieu.

7.4.2 Le cadre de la vie quotidienne

Le deuxième champ d'activité concerne, à Étampes, l'immobilier, le mobilier et l'équipement domestique. Environ cent soixante-sept objets, dont cent trente-trois clous, le composent. Parmi eux, vingt-huit fers à chevaux et clous associés et cent deux autres clous !

7.4.2.1 L'immobilier et le mobilier

Comme fréquemment, la cloutaille domine largement ces catégories. Le reste des artefacts donne une image d'une quincaillerie immobilière et mobilière assez stable ; gonds, paumelles, pentures, clefs et quelques pièces de renfort et de serrure sont présents à peu près à toutes les époques. Les pièces de luminaires, les barres de porte manquent
Aucune pièce remarquable, par sa massivité, sa finesse, ou sa décoration ne laisse entrevoir la présence d'un habitat de grandes dimensions, comme cela a été le cas sur la place des Épars à Chartres (LECONTE 2007) où la présence de bâtiments semblables à des hôtels particuliers est proposée. Le mobilier métallique d'habitat est utilitaire, fonctionnel avant tout.

7.4.2.2 L'équipement domestique

Cette catégorie est aussi représentée de manière minimale. Pour l'ensemble de l'époque médiévale, seuls des fragments de couteaux sont présents. Manquent cruellement les tranchoirs à viande, crochets et autres seaux.

7.4.2.3 Les transports

Seuls sont présents les restes de ferrure des équidés. L'absence de toute clavette, boite de moyeu ou bandage de roue est frappante. Il en va de même pour le harnachement.

7.4.3 Le domaine social

Le dernier champ d'activité est représenté par l'armement, les objets personnels et plusieurs objets à caractère religieux. Vingt-quatre artefacts sont concernés.

7.4.3.1 L'armement

Les pointes de flèches et de carreau découvertes correspondent aux deux premières phases de l'occupation médiévale. Il est possible qu'elles témoignent de tension entre les pouvoirs locaux et nationaux, notamment lors de la reprise en main de la région par les rois de France.
La garde et la bouterolle d'époque moderne témoignent de la fréquentation de l'auberge du Sauvage par une population variée, dont au moins une partie est autorisée à porter les armes.

7.4.3.2 Les objets personnels

La parure est absente. Par contre, les pièces et accessoires du vêtement sont fréquents, particulièrement pour les XVIe-XVIIIe siècles. Aucune pièce de grande qualité n'a été retrouvée. Les objets sont simples et peu onéreux.

7.4.3.3 Le religieux

La fouille des sépultures du cimetière canonial a amené à la découverte de quelques épingles de linceul, témoignage de l'enveloppement du défunt dans un tissu.

7.5 Analyse chronologique du corpus

La période gallo-romaine a livré très peu d'objets et il n'est pas impossible qu'une partie des artefacts qui lui sont rattachés puisse être intrusive. Seule une fibule de type Aucissa se distingue. L'origine militaire de ces fibules a été souvent attestée. Cependant, une telle hypothèse ne peut être formulée pour le site d'Étampes à partir de ce seul objet.

Pour les XI^e^ et le début du XII^e^ siècle, l'habitat a livré le corpus le plus abondant, surtout si le mobilier d'origine non funéraire retrouvé dans les sépultures postérieures est pris en compte. Les activités de production sont représentées essentiellement à travers les restes de travail du fer et du bois. Les premiers concernent de menus travaux et pas la fabrication d'objets en quantité. Le second concerne uniquement la coupe du bois. Aucun reste d'outils ne témoigne de la production d'ustensiles en bois. Si le mobilier trouvé en sépulture est utilisé, le travail du cuir est envisageable. Pourtant la présence d'aucun artisan spécialisé ne peut être prouvée ; bien plus probable est la présence d'une population capable de travaux multiples et généralistes. La ferrure des équidés est assez bien représentée ; est-ce la trace d'un entretien soigneux de bêtes ayant une grande valeur, pour les travaux des champs, le transport ou la guerre ? Est-ce l'indication que la personne qui s'occupe du travail du fer fait aussi office de maréchal-ferrant ?
La production vivrière n'a pas laissé de traces identifiables avec sûreté, pourtant la présence de structures de stockage sur le site incite à penser que la population pourrait bien avoir été tournée vers l'agriculture. Bien sur, le stockage d'aliments n'est pas une preuve de sa production, mais en même temps rien parmi le mobilier métallique ne permet d'imaginer que la population soit de condition sociale favorisée. La rareté du métal est toutefois peut-être aussi à l'origine de ce manque d'outillage, chaque instrument métallique constituant un investissement d'importance.
Le cadre de vie est évoqué essentiellement par des pièces de quincaillerie immobilière et mobilière diverses mais banales, les clefs sont nombreuses. Aucun indice de présence d'un habitat imposant ou de qualité n'a été retrouvé. Le domaine social est particulièrement indigent puisque comprenant uniquement quelques pièces d'armement, très probablement non liées aux populations locales et une pièce de vaisselle qui contraste fortement avec le reste du corpus.

Le cimetière, occupé au XII^e^ et au XIII^e^ siècles, n'a livré que deux sépultures contenant un mobilier métallique à qui il peut être clairement attribué un usage funéraire. Le reste du mobilier provient manifestement de l'occupation antérieure.

Entre le courant du XII^e^ siècle et le XV^e^ siècle le corpus métallique de l'habitat se réduit considérablement. Le spectre des fonctions évoquées se réduit au cadre de vie, immobilier, mobilier et ustensiles domestiques, et à quelques objets personnels, des accessoires du vêtement. Les très rares scories de travail du fer ne peuvent constituer une preuve de la présence de cette activité sur place ; le rejet d'éléments plus anciens ou rapportés apparaît plus probable.
La modification radicale du quartier semble se refléter à travers le mobilier métallique ; un changement dans les activités ayant lieu sur place est évident, avec le manque total de traces d'une production, quelle qu'elle soit, et un changement de type de population est probable. Si ce fait se comprend aisément pour la zone canoniale, il est moins évident pour la partie civile. Pourtant la disparition de tout élément lié au domaine de la production ne peut être uniquement le fruit du hasard. Même une récupération poussée des restes métalliques, en vue d'une refonte ou d'un reforgeage, constatée sur de nombreux sites de toutes époques, ne se traduit pas par un tel manque.

Le type d'occupation de la zone civile se pose donc. Est-ce uniquement un habitat ? Y a-t-il des boutiques sans atelier ? Les activités lourdes, notamment les arts du feu, ont-elles été éloignées pour des raisons de sécurité lors de l'agrandissement de l'espace urbain ?

Avec l'époque moderne, le corpus est toujours aussi réduit mais dénote d'une qualité bien supérieure. Les activités de production ont manifestement totalement disparu et les traces de l'élévation du niveau de vie sont évidentes ; très forte augmentation du rejet des alliages cuivreux, des objets personnels, recherche d'un certain confort. La constatation est valable pour la zone canoniale comme pour la zone civile. La présence de l'auberge du Sauvage peut se lire à travers la présence d'artefacts liés aux plaisirs de la bouche mais aussi à la fréquentation des lieux par une population diverse, et même peut-être aisée. Le nombre d'accessoires du vêtement retrouvé indique une attention portée à l'apparence physique en nette progression. La constatation est la même chez les chanoines.

7.6 Bibliographie

Cantrelle, Goy, Munier 2000
CANTRELLE (S.), GOY (C.), MUNIER (C.) (dir.) — *Histoire d'un quartier de Montbéliard (Doubs) – le bourg Saint-Martin (XIIIe-XXe)*, Documents d'archéologie française 83, série archéologie préventive, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 2000, 140 p.

Collectif 1992
Collectif 1992 : *Meaux médiéval et moderne*, Catalogue de l'exposition, Association meldoise d'archéologie, Meaux, 1992, 299 p.

Coste 2006
COSTE (M.-C). (dir.) — *Mode de vie et alimentation à la fin du Moyen Âge au château de Blandy-les-Tours. Approche pluridisciplinaire des latrines de la salle de l'Auditoire*, (28e suppl. RACF), 2006, 200 p.

Démians D'archimbaud 1980
DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) — *Les fouilles de Rougiers (Var) – Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Publication de l'URA n° 6, Archéologie médiévale méditerranéenne, mémoire n° 2, Éditions du CNRS, Valbonne, 1980, 724 p.

Depraetere-Dargery 1998
DEPRAETERE-DARGERY (M.) — Ustensiles domestiques, outils professionnels et objets de type militaire, In *Aspects méconnus de la Renaissance en Île-de-France*, Musée archéologique du Val d'Oise, Éditions Somogy, 1998.

Fauduet et Pommeret 1985
FAUDUET (I.), POMMERET (C.) — Les fibules du sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or), *Revue Archéologique de l'Est*, t. XXXVI, 1985, fasc. 1-2, p. 61-116.

Feugère 1985
FEUGÈRE (M.) — *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve s. apr. J.-C.*, Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 12, éd. du CNRS, Paris 1985, 519 p.

Gentili 1997
GENTILI (F.) (dir.) — *Le site médiéval et moderne du Fayel à Baillet-en-France (Val-d'Oise)*, DFS de sauvetage urgent, AFAN, Service départemental d'archéologie du Val d'Oise, SRA d'Île-de-France, 1997.

Guillaumet 1998
GUILLAUMET (J.-P.) — Les pinces dites « de forgeron », in *Les métaux antiques : travail et restauration*, Actes du colloque de Poitiers 28-30 septembre 1995, Monographie Instrumentum 6, Éditions Monique Mergoil, Montagnac 1998, p. 1-6.

Guillaumet 2003
GUILLAUMET (J.-P.) — *Paléomanufacture métallique – méthode d'étude*, Collection Vestigia, Infolio éditions, Gollion 2003, 156 p.

•Halbout *et al.* 1987
HALBOUT (P.), PILET (C.), VAUDOUR (C.) — *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du Ier au XVe siècle*, Centre Archéologique de Normandie, Caen, 1987, 255 p.

Leconte 2005
LECONTE (L.) — *Corpus de mobilier métallique d'habitats gallo-romains : méthode d'étude et analyse des activités anciennes*, Mémoire de Master 2 « Archéosciences », sous la direction de Patricia Leclerc et de Jean-Paul Guillaumet, Université de Bourgogne, 2005, 45 p., 12 fig.

Leconte 2007
LECONTE (L.) — Étude du mobilier ferreux du site de Chartres « Cœur de Ville », dans Morin (J.-M.) (dir.), Chartres « Place des Épars » et « Boulevard Chasles », Rapport final d'Opération, Inrap en cours.

Legros 2001
LEGROS (V.) — Étude du mobilier métallique des fermes médiévales du "Bellé" à Neuilly-en-Thelle (Oise) – Approche technique et fonctionnelle, *Revue archéologique de Picardie*, 2001, n° 1-2, p. 39-72.

Meyer, Lefèvre 1998
MEYER (N.), LEFÈVRE (A.) — Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis, *Archéologie médiévale*, tome 18, 1998, p. 73-111.

Philippe 1999
PHILIPPE (J.) — *Les fibules de Seine-et-Marne du Ier siècle av. J.-C. au Ve siècle apr. J.-C.*, Mémoires Archéologiques de Seine-et-Marne n° 1, Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Service départemental d'Archéologie de Seine-et-Marne, 1999, 234 p.

Reigniez 2002
REIGNIEZ (P.) — *L'outil agricole en France au Moyen Âge*, Éditions Errance, Paris, 2002, 446 p.

7.7 Inventaire du métal

Dans la première colonne les lettres R, S, N, D et P correspondent aux objets ayant été radiographiés, sablés, nettoyés, dessinés et/ou photographiées.

Inventaire du mobilier métallique étudié par Luc Leconte

Traitement	n° inv.	n° US	Type de fait	n° St	Matériau	Identification
R N D	1	1236	Latrine	1235	Bronze	Bassin circulaire à rebord et fond plats
R S D	2	1059	Fosse, latrine	1058	Fer	Tige, section carrée, avec anneau terminal
S D	3	1059	Fosse, latrine	1058	Fer	Clou de menuiserie, tête bombée
	4	1059	Fosse, latrine	1058	Fer	Fragment de tôle
	5	1063	Silo	1061	Scorie	Culot de forge
	6	1067	Fosse	1066	Fer	Forte tige rectiligne de section carrée, clou de construction
R S D	7	1089	Latrine	1087	Fer	Petit manche avec deux plaques rivetées en bois
R D	8	1068	Fosse	1066	Fer	Clef de coffret, anneau en ogive
R S D	9	1068	Fosse	1066	Fer	Petit gond
R D	10	1094	Occupation	cave III	Fer	Gond
	11	1102/1103	Puits	1064	Fer	Tiges de section carrée, clous de menuiserie
R S D	12	1105	Fosse	1104	Fer	Pinces de forgeron, petit module
R S	13	1118	Fosse	1117	Fer	Tige, section semi-ovale, un bord "ondulé"
S	14	1145	Niveau d'abandon		Fer	Clou de construction
	15	1148	Niveau d'occupation		Fer	Clou de menuiserie
R	16	1212	Puits	1211	Fer	Demi-fer à cheval
R S N D	17	1212	Puits	1211	Fer	Ferrure décorative de coffret
S	18	1212	Puits	1211	Scorie	Scorie
	19	1218	Puits ?	1217	Fer	Tige section carrée, clou
R S N D	20	1220	Silo ?	1219	Fer	Clef
R	21	1236	Latrine	1235	Fer	Plaque de penture, mobilière ?
	22	1236	Latrine	1235	Fer	Tête bombée (aspect décoratif) de clou
R D	23	1236	Latrine	1235	Fer	Clou à tête plate et semi-circulaire, clou de fer à cheval
S	24	1236	Latrine	1235	Scorie	Scorie lourde (métallique)
R S N D	25	1244	Latrine	1246	Fer	Outil massif, section carrée et net rétrécissement continu, petit ciseau
R	26	1237	Latrine	1235	Fer	Plaque étroite, épaisse et allongée, bords irréguliers
	27	1247	Remblai		Fer	Clou de menuiserie
R D	28	1245	Latrine	1246	Fer	Outil à douille et partie active arrondie, plantoir?
	29	1272	Puits	1211	Fer	Clou de menuiserie
R S D	30	1249	Sol		Fer	Fer à cheval à rives ondulées
R D	31	1511-1	Niveau d'occupation	1511	Fer	Pièce de charnière, paumelle, ou pièce de suspension
R	32	1549	Fond de cabane	1537	Fer	Extrémité de fer à cheval à rives ondulées et contre-perçures en forme de rectangle
R D	33	2019	Latrine	2004	Fer	Deux fragments de tube avec extrémité bouchée
	34	2019	Latrine	2004	Fer	Clous de menuiserie
S	35	2019	Latrine	2004	Fer	Extrémité de plaque allongée étroite
R S D	36	2019	Latrine	2004	Fer	Forte charnière
R S N D	37	2019	Latrine	2004	Fer	Pêne
R S D	38	2019	Latrine	2004	Fer	Lame de couteau
S	39	2024	Fosse	2023	Fer	Fragment de plaque
	40	2025	Sol, niveau d'occupation		Fer	Clou de menuiserie
S P	41	2025	Sol, niveau d'occupation		Fer	Déchet métallurgique, fer en cour de compactage
R S D	42	2035	Silo	2036	Fer	Fer à cheval
	43	2035	Silo	2036	Fer	Fragment de plaque
	44	2035	Silo	2036	Fer	Fragments de tige
S D	45	2035	Silo	2036	Fer	Tige plate coudée, gâche en crochet?
R S N D	46	2035	Silo	2036	Fer	Clef forée à anneau circulaire, fonctionnement par rotation
	47	2040 c et d	Fossé	2038	Fer	Pièce Plate Coudée Avec Départ d'une Tige, Outil ?
	48	2040 d	Fossé	2038	Scorie	Scorie très métallique? Déchet de métallurgie ?
	49	2043	Silo	2036	Fer	Fragments de tôles, avec système de fixation

Activité	NR	NMI	Pds (g)	Long. (cm)	Larg. (cm)	Ép. (cm)	Haut. (cm)	Diam. (cm)
Vaisselle	1	1	325				7,5	28
Indéterminée	1	1	20	6,8				
Mobilier	1	1	8					
Indéterminée	1	1	8	23	0,32	0,3		
Travail du fer	1	1	310	9,8	8,3	5,8		
Immobilier	1	1	42					
Équipement domestique	1	1	12	5,2	1,3	1		
Mobilier	1	1	50	6,8	3,2			
Immobilier	2	1	50	6,4		0,6	2,7	
Immobilier	1	1	200	12,2	1,2		4	
Mobilier	2	2	10					
Travail du fer	1	1	134	12,6	1,9			
Indéterminée	1	1	40	7	0,9			
Immobilier	1	1	20					
Mobilier	2	1	1					
Élevage	1	1	100	11	2	0,4		
Mobilier	1	1	60	5	4	0,5		
Travail du fer	1	1	10					
Indéterminée	1	1	11					
Mobilier	1	1	18	7,5				
Mobilier ?	2	1	38	14	2,4	0,25		
Mobilier	1	1	14					
Élevage	1	1	12	5,4	2	1,7		
Travail du fer	1	1	52					
Travail des métaux	1	1	68	10,5				1,1
Indéterminée	2	2	55	11	2	0,3		
Mobilier	1	1	3					
Agriculture	1	1	215	17,4				3
Mobilier	1	1	5					
Élevage	1	1	350	12,5	11,3	0,8		
Immobilier, transport ?	1	1	55	5,3	3,3	2,7	0,6	
Élevage	1	1	74	8,1	3,2	0,7		
Indéterminée	2	1	30	11,6				1,4
Mobilier	5	3	24					
Indéterminée	1	1	20	4,2	2,7			
Mobilier	1	1	130	10	2,8			
Immobilier	1	1	55	11,3	1,4			
Équipement domestique	1	1	48	13,5	2,1			
Indéterminée	1	1	18	3,2	3			
Mobilier	1	1	8					
Travail du fer	1	1	55	5,9	2	1,6		
Élevage	1	1	230	12,5	11	0,5		
Indéterminée	1	1	54	6,2	2,9	0,5		
Indéterminée	2	2	14					
Immobilier ?	1	1	8	5,6			2,6	
Mobilier	1	1	25	6			3,7	
Indéterminée	1	1	10	4	3	0,3		
Travail du fer	1	1	35					
Indéterminée	3	1	26					

Traitement	n° inv.	n° US	Type de fait	n° St	Matériau	Identification
	50	2043	Silo	2036	Fer	Fragment d'agrafe à Bois
	51	2043	Silo	2036	Fer	Clous de menuiserie
R D	52	2043	Silo	2036	Fer	Clous de fer à cheval
S P	53	2043	Silo	2036	Scorie	Scories assez métalliques
N D	54	2043	Silo	2036	Fer	Semi-produit
S	55	2045	Sol, niveau d'occupation		Fer	Fragment de chaîne (un maillon et départ de l'attache terminale)
	56	2045/2049	Sol, niveau d'occupation		Fer	Tiges de clous de menuiserie
S N D	57	2045/2049	Sol, niveau d'occupation		Fer + Bz	Fragment de penture de coffret avec système de fixation (rivet et écrou)
	58	2050	Fossé	2051	Fer	Tige de clou de menuiserie
S	59	2070	Silo	2069	Scorie	Scories
S	60	2070	Silo	2069	Fer	Fragments de tôles
	61	2070	Silo	2069	Fer	Tiges de section carrée, clous
R	62	2070	Silo	2069	Fer	Fragments de plaques
S	63	2070	Silo	2069	Fer	Clous de fer à cheval
	64	2072	Fosse d'extraction	2071	Fer	Clous de menuiserie
S	65	2072	Fosse d'extraction	2071	Scorie	Petite scorie avec présence de tous petits morceaux de fer
	66	2080	Sol, niveau d'occupation		Fer	Petite pièce de support
	67	2090 a	Fosse	2089	Fer	Tige de section carrée, clou ?
R N D	68	2090 a	Fosse	2089	Fer	Extrémité Pointue d'une Tige
	69	2096	Silo	2095	Fer	Clous de menuiserie
S N D	70	2096	Silo	2095	Fer	Pointe de carreau
	71	2096	Silo	2095	Fer	Fragment de plaque
R S N D	72	2096 a-c	Silo	2095	Fer	Pointe de flèche
S	73	2096 a-c	Silo	2095	Fer	Petite plaque avec départ d'une tige (section demi-ronde) pièce de support ?
S	74	2099	Sol, niveau d'occupation		Fer	Petit bloc irrégulier, fer abandonné en cour de travail
	75	2102	Silo	2069	Fer	Clous de menuiserie
R	76	2102	Silo	2069	Fer	Plaque coudée, fragment de fer à cheval à rives ondulées?
	77	2103	Fosse	2104	Fer	Tige de clou de menuiserie
R S D	78		Sépulture	10	Fer	Petite poignée fixe
	79		Sépulture	11	Fer	Tige de clou de menuiserie
	80		Sépulture	13	Fer	Fragment de petite plaque
	81		Sépulture	13	Fer	Clous de menuiserie
D	82		Sépulture	14	Fer	Paire de charnière à
	83		Sépulture	14	Fer	Tige de clou de menuiserie
S D	84		Sépulture	15	Fer	Clous de cercueil
	85		Sépulture	16	Fer	Fragment de tôle
S R	86		Sépulture	17	Fer	Clou
	87		Sépulture	19	Fer	Tige de clou
	88		Sépulture	20	Fer	Fragment de tige de clou de menuiserie
	89		Sépulture	20	Fer	Tige de clou de menuiserie
	90		Sépulture	26	Fer	Extrémité coudée de plaque de renfort
	91		Sépulture	28	Fer	Tige de clou de menuiserie
	92		Sépulture	28	Scorie	Scories
D	93		Sépulture	29	Fer	Fragment de clou de fer à cheval
	94		Sépulture	29	Fer	Fragment de petite plaque de renfort (de mobilier?)
	95		Sépulture	33	Fer	Fragment de clou, de fer à cheval ?
	96		Sépulture	37	Scorie	Scorie
	97		Sépulture	38	Fer	Fragments de tige de clou
	98		Sépulture	38	Fer	Clou? Tige et tête plates
	99		Sépulture	38	Fer	Petit bloc informe
	100		Sépulture	38	Fer	Clou de menuiserie
	101		Sépulture	38	Fer	Clou, tête plate massive
	102		Sépulture	39	Fer	Fragments de tige de clou de menuiserie
	103		Sépulture	39	Fer	Fragment de tôle repliée
	104		Sépulture	39	Fer	Éclat d'objet
D	105		Sépulture	39	Fer	Demi fer à cheval, rives légèrement ondulées
	106		Sépulture	44	Fer	Clou, tête plate massive

Activité	NR	NMI	Pds (g)	Long. (cm)	Larg. (cm)	Ép. (cm)	Haut. (cm)	Diam. (cm)
Mobilier	1	1	3				3,2	
Mobilier	21	9	145					
Élevage	2	2	12	3,4	2,3			
Travail du fer	2	2	60					
Travail du fer	1	1	40	4,5	2,2	1,1		
Outillage général	1	1	10					
Mobilier	2	2	12					
Mobilier	1	1	4	3,5	1,1	0,2		
Mobilier	1	1	8					
Travail du fer	3	3	130					
Indéterminée	3	2	26					
Indéterminée	2	1	24					
Indéterminée	3	2	160					
Élevage	4	2	15	3	2,2			
Mobilier	2	2	14					
Travail du fer	1	1	12	3	2	1,4		
Indéterminée	1	1	12	5,5	1,2	0,4		
Indéterminée	1	1	8					
Indéterminée, travail du fer ?	1	1	14	4,6	0,8	0,4		
Mobilier	2	2	10					
Armement	1	1	10	5,8	1,2			
Indéterminée	1	1	26	4,4	2,3	0,4		
Armement	1	1	26	8,7	2,3	0,5		1
Indéterminée	1	1	4	3,5	0,8	0,2		
Travail du fer	1	1	27	2,7	3	0,5		
Mobilier	2	2	22					
Indéterminée	1	1	60					
Mobilier	1	1	8					
Mobilier	1	1	30	6,7			2,4	
Mobilier	1	1	1					
Indéterminée	1	1	4	2,6	1,4			
Mobilier	2	2	14					
Mobilier	2	2	55	4,8	2,2	1,4		
Mobilier	1	1	2					
Funéraire	9	9	20					
Indéterminée	1	1	3					
Mobilier	1	1	14	5	2,3			
Indéterminée	1	1	8					
Mobilier	1	1	8					
Mobilier	1	1	3					
Indéterminée	1	1	2	2,3	1			
Mobilier	1	1	8					
Travail du fer	2	2	140					
Élevage	1	1	6					
Mobilier ?	1	1	12	3,5	2			
Élevage ?	1	1	5					
Travail du fer	1	1	55					
Mobilier	2	1	8					
Mobilier ?	1	1	2					
Indéterminée	1	1	4					
Mobilier	1	1	8					
Élevage ?	2	1	10					
Mobilier	2	1	5					
Indéterminée	1	1	4					
Indéterminée								
Élevage	1	1	60	10		0,7		
Élevage ?	2	2	15					

Traitement	n° inv.	n° US	Type de fait	n° St	Matériau	Identification
	107		Sépulture	48	Fer	Maillon rapide (de secours)
	108		Sépulture	55	Fer	Tiges de clou
	109		Sépulture	56	Fer	Charnière À
R D	110		Sépulture	75	Fer	Fragment de clef bénarde
	111		Sépulture	75	Fer	Fragment de petite tige de section carrée, clou de menuiserie ?
	112		Sépulture	50	Fer	Fragment de tige, section carrée ?
	113		Sépulture	53	Fer	Tige de section carrée, clou de menuiserie ?
	114		Sépulture	60	Fer	Tige de section carrée, clou de menuiserie ?
	115		Sépulture	62	Fer	Clou à tête plate massive
	116		Sépulture	64	Fer	Clou de menuiserie
	117		Sépulture	67	Fer	Petite masse informe
	118		Sépulture	78	Fer	Petit anneau à corps épais
	119		Sépulture	80	Fer	Fragment de tige de section carrée, clou ?
	120		Sépulture	83	Fer	Tige de section carrée, clou de menuiserie
	121		Sépulture	83	Scorie	Scorie
	122		Sépulture	83	Fer	Fragment informe
	123		Sépulture	123	Fer	Grand clou tête plate massive
	124		Sépulture	92	Fer	Tiges de clou de menuiserie
S D	125		Sépulture	92	Fer	Fragment de lame de couteau
	126		Sépulture	94	Scorie	Petit culot de forge
	127		Sépulture	94	Fer	Clous de menuiserie
	128		Sépulture	95	Fer	Clou à tête plate massive
	129		Sépulture	95	Fer	Clou de menuiserie
	130		Sépulture	95	Fer	Pièce Arrondie Avec Départ d'une Tige Fine De Section Carrée, Petit Manche?
	131		Sépulture	98	Fer	Tige coudée de section carrée, clou de construction
R S N D	132		Sépulture	98	Fer	Burin ? Emporte-pièce ?
	134		Sépulture	100	Fer	Tige, section carrée, clou de menuiserie?
	135		Sépulture	102	Fer	Clou de menuiserie
	136		Sépulture	109	Fer	Clou de menuiserie
P	137		Sépulture	110	Fer	Fer en cour de compactage
	138		Sépulture	110_108	Fer	Tige de clou de menuiserie
	139		Sépulture	111	Fer	Grande tige de section carrée, clou de construction
	140		Sépulture	112	Fer	Tige de clou de menuiserie
	141		Sépulture	113	Fer	Fragment informe
	142		Sépulture	113	Fer	Fragment de tige de clou de menuiserie
	143		Sépulture	114	Fer	Fragment de plaque, bord arrondi?
	144		Sépulture	114	Fer	Tige de clou de menuiserie
	145		Sépulture	114	Fer	Clou de menuiserie
	146		Sépulture	114	Fer	Fragment informe
	147		Sépulture	119	Fer	Clou à tête plate massive ?
	148		Sépulture	119	Fer	Clou de menuiserie
	149		Sépulture	122	Fer	Tête de clou de fer à cheval
	150		Sépulture	122	Fer	Fragment de plaque
	151		Sépulture	122	Fer	Tige de clou
	152		Sépulture	125	Scorie	Scorie
	153		Sépulture	125	Scorie	Scorie
D	154			au dessus 126 128	Fer	Extrémité de plaque de penture
	155		Sépulture	129	Fer	Clou de menuiserie
	156		Sépulture	140	Fer	Tôle déchirée et repliée
	157		Sépulture	140	Fer	Clou de menuiserie
	158		Sépulture	142	Fer	Fragment informe, déchet de travail du fer ?
	159		Sépulture	146	Fer	Clou de menuiserie
R D	160		Sépulture	151	Fer	Maillons de chaîne
	161		Sépulture	158	Fer	Clous de menuiserie
	162		Sépulture	158	Fer	Tige de clou de construction
	163		Sépulture	170	Fer	Tige de clou de menuiserie
	164		Sépulture	208	Fer	Clou avec tête plate

Activité	NR	NMI	Pds (g)	Long. (cm)	Larg. (cm)	Ép. (cm)	Haut. (cm)	Diam. (cm)
Outillage général	1	1	8					
Mobilier	2	1	6					
Immobilier, mobilier	2	1	72					
Immobilier, mobilier	1	1	18	6,1	2,5	0,7		
Mobilier ?	1	1	1					
Indéterminée	1	1	5					
Mobilier ?	1	1	4					
Mobilier ?	1	1	7					
Élevage ?	2	2	15					
Mobilier	1	1	8					
Indéterminée	1	1	5					
Vêtement	1	1	7					
Indéterminée	1	1	2					
Mobilier	2	1	8					
Travail du fer	1	1	70					
Indéterminée	1	1	4					
Immobilier	1	1	13					
Mobilier	2	1	8					
Équipement domestique	1	1	12	6,2	2,3	0,1		
Travail du fer	1	1	50	4	3	2,5		
Mobilier	2	2	9					
Élevage ?	1	1	7					
Mobilier	1	1	5					
Indéterminée	1	1	7					
Immobilier	1	1	1					
Travail des métaux, travail du cuir	1	1	56	12,6				
Mobilier ?	1	1	5					
Mobilier	1	1	3					
Mobilier	1	1	4					
Travail du fer	1	1	52					
Mobilier	1	1	6					
Immobilier	1	1	18					
Mobilier	1	1	4					
Indéterminée	1	1	2					
Mobilier	1	1	2					
Indéterminée	1	1	1	5				
Mobilier	1	1	1					
Mobilier	1	1	5					
Indéterminée	1	1	3					
Élevage ?	1	1	10					
Mobilier	1	1	8					
Élevage	1	1	10					
Indéterminée	1	1	15					
Indéterminée	1	1	4					
Travail du fer	1	1	24					
Travail du fer	1	1	37					
Immobilier	1	1	40	8	2,9	0,2		
Mobilier	1	1	6					
Indéterminée	1	1	14	5,3	2,2			
Mobilier	1	1	5					
Travail du fer ?	1	1	8					
Mobilier	1	1	4					
Outillage général	2	1	25	5	1,7			
Mobilier	2	2	12					
Immobilier	1	1	8					
Mobilier	1	1	2					
Élevage ?	1	1	4					

Traitement	n° inv.	n° US	Type de fait	n° St	Matériau	Identification
	165		Sépulture	208	Fer	Petit fragment de fer plat
	166		Sépulture	209	Fer	Fragment de plaque
	167	3007	Latrine	3006	Fer	Clou de menuiserie
R S D	168	3009	Fosse	3008	Fer	Plaque large avec départ d'une tige de section carrée, à chaque extrémité et transversalement
R	169	3009	Fosse	3008	Fer	Fragment de plaque allongée de renfort
R	170	3013	Bassin	3114	Fer	Plaque ou tôle arrondie
	171	3013	Bassin	3114	Fer	Clous de menuiserie
	172	3013	Bassin	3114	Fer	Clou de construction
R	173	3013	Bassin	3114	Fer	Extrémité de fer à cheval
	174	3013	Bassin	3114	Fer	Fragment de fer plat (renfort?)
R S	175	3013	Bassin	3114	Fer	Indéterminés
	176	3019	Fosse	3018	Fer	Tige de clou de menuiserie
	177		Sep	152	Fer	Tige coudée, clou ? Outil ?
	178	3022	Bassin	3114	Fer	Fragment de tôle
R	179	3022	Bassin	3114	Fer	Clou de construction
R	180	3022	Bassin	3114	Fer	Demi fer à cheval
	181	3030	Fond de cabane	3029	Fer	Clou de menuiserie
R S	182	3031	Fond de cabane	3029	Fer	Plaque allongée avec trou de fixation, penture ?
R S D	183	3033	Fosse	3032	Fer	Manche de couteau ou d'outil proche
R S	184	3033	Fosse	3032	Fer	Large tige, section irrégulière
S	185	3039	Fossé	3038	Scorie	Scorie lourde en plaque
S	186	3072	Fosse, latrine	3070	Fer	Penture avec trou de fixation
R	187	3050	Fossé	3049	Fer	Tige, clou ?
R S D	188	3058	Puits	3056	Fer	Gond
S	189	3058	Puits	3056	Fer	Angle d'une Tôle De Renfort
S	190	3079	Fosse	3060	Fer	Tige puissante, poignée ? Gond ?
S	191	3081	Fosse	3080	Fer	Fragment de plaque
	192	3093	Fossé enceinte urbaine	3088	Scorie	Scorie
S	193	3103	Fosse	3102	Fer	Tige, section circulaire
S D	194	3113	Fosse	3112	Fer	Petite plaque de renfort, extrémité en t
D	195	3113	Fosse	3112	Fer	Petite pièce de support formée d'une tige clou et d'un corps coudé plat
	196	3133	Fosse	3132	Fer	Tiges de clous de menuiserie
	197	3137	Fosse	3136	Scorie	Scorie
	198	3164	Rue		Fer	Tige de clou de menuiserie
	199	3166	Fossé de voirie	3165	Fer	Forte tige de section carrée, clou de construction ?
	200	3166	Fossé de voirie	3165	Fer	Tige de clou de menuiserie
	201	3167	Mur de ruelle	3167	Fer	Tige de clou de menuiserie
R S D	202	3206	Niveau d'occupation		Fer	Pointe de flèche
R	203	3206	Niveau d'occupation		Fer	Demi fer à cheval
	204	3231	Fossé parcellaire	3230	Fer	Tige de clou de menuiserie
	205	3231	Fossé parcellaire	3230	Fer	Tête de clou de construction ?
	206	3261	Cellier	3263	Fer	Pointe de clou de construction
R S D	207	3267a	Fond de cabane	3266	Fer	Pièce fine arquée avec deux fixations et une extrémité enroulée
	208	3276	Fosse	3275	Fer	Tiges de clou de menuiserie
	209	3276	Fosse	3275	Fer	Fragment de plaque de renfort
R S	210	3276	Fosse	3275	Scorie	Scorie
S D	211	3279	Foyer		Fer	Petite Charnière Formée d'un Double Piton À Oeillet
	212	3279	Foyer		Fer	Fragment de plaque
R	213	3279	Foyer		Fer	Deux tiges aux extrémités pointues
	214		Sépulture	10	Bronze	Petite tige
	215	27	Sépulture	26	Bronze	Petit fragment informe
	216	27	Sépulture	26	Bronze	Mini anneau
D P	217	27	Sépulture	26	Bronze	Épingle de linceul
	218		Sépulture	43	Bronze	Fragment de tôle
	219		Sépulture	110	Fer	Petit fragment informe
D P	220	1075	Fosse	1098	Bronze	Dé à coudre
D	221	1094	Cave	cave III	Bronze	Canelle de tonneau, poignée de robinet, décorée

Activité	NR	NMI	Pds (g)	Long. (cm)	Larg. (cm)	Ép. (cm)	Haut. (cm)	Diam. (cm)
Indéterminée	1	1	3	4,3	1			
Indéterminée	1	1	12					
Mobilier	1	1	2					
Indéterminée	1	1	60	11,9			3,2	
Indéterminée	1	1	32	5,3	4			
Indéterminée	1	1	200					
Mobilier	3	3	16					
Immobilier	2	1	50					
Élevage	1	1	32	6,6	1,7			
Indéterminée, mobilier ?	2	1	8					
Indéterminée	3	3	50					
Mobilier	1	1	3					
Indéterminée	1	1	6	3,4	2			
Indéterminée	1	1	1					
Immobilier	1	1	40	9				
Élevage	1	1	130	12				
Mobilier	1	1	4					
Mobilier ?	1	1	26	5,3	2,2	0,2		
Équipement domestique	1	1	34	9,1	2	0,2		
Indéterminée	1	1	22	5,4				
Travail du fer	1	1	70					
Mobilier	1	1	30	4,3	2	0,4		
Indéterminée	1	1	18	5,5				
Immobilier	1	1	40	7,2	3,4	0,5		
Mobilier	1	1	10	6	1,7			
Immobilier ,	1	1	90	10,1			3,7	
Indéterminée	2	1	34	6	4,4	0,2		
Travail du fer	1	1	42					
Indéterminée	1	1	30	11,8				0,4
Mobilier ,	1	1	6	3,7	2,4	0,15		
Indéterminée	1	1	2	2				
Mobilier	3	2	8					
Travail du fer	1	1	4					
Mobilier	1	1	2					
Immobilier	1	1	25					
Mobilier	1	1	2					
Mobilier	1	1	6					
Armement	1	1	30	8,2	3,2			
Élevage	1	1	98	12				
Mobilier	1	1	2					
Immobilier ?	1	1	15					
Immobilier	1	1	12					
Indéterminée	1	1	45	7,6			4	
Mobilier	3	1	10					
Mobilier ?	2	2	16	3,2	2,5	0,4		
Travail du fer	1	1	10					
Mobilier ?	1	1	14	4,3	2,4			
Indéterminée	1	1	60					
Indéterminée	2	2						
Indéterminée	1	1	1	2				
Indéterminée	1	1	1	0,9	0,6	0,4		
Vêtement	1	1	1	0,6	0,4			
Funéraire	1	1	1	0,5				0,1
Indéterminée	1	1	1	1,4	1	0,2		
Indéterminée	1	1	3	1,4	0,8	0,7		
Travail du textile	1	1	11	2,5				
Équipement domestique	2	1	37	7	3,8			1,7

Traitement	n° inv.	n° US	Type de fait	n° St	Matériau	Identification
S D	222	1105	Fosse	1104	Bronze	Cylindre plein avec une extrémité plate et l'autre affinée, fragment de 221
S D P	223	1105	Fosse	1104	Bronze	Filtre, élément en tronc de cône, avec surface percée de 20 colonnes comptant chacune au moins 20 perforations très fines
	224	1110	Cave	cave II	Bronze	Barrette Triangulaire, Fragment d'un Élément Complexe
D P	225	1257	Fosse	1256	Bronze	Dé à coudre
	226	1257	Fosse	1256	Bronze	Petite attache filiforme
N D P	227	2040b	Fossé	2038	Bronze + fer	Fibule du type *aucissa*
R S D	228	2019	Latrine	2004	Bronze	Fragment d'une Plaque De Ceinture
P	229	2035	Silo	2036	Bronze	Épingle de linceul
	230	2035	Silo	2036	Bronze	Fragment de tôle
D	231	3072	Fosse, latrine	3070	Bronze	Languette triangulaire avec deux trous de fixation, extrémité de sangle vestimentaire
D	232	3013	Bassin	3114	Bronze	Fragment de boucle
S	233	2025	Sol, niveau d'occupation		Scorie	Petites scories légères
R	234	1237	Latrine	1235	Fer	Tige, section rectangulaire avec amincissement doux et progressif
R	235	1094	Occupation	cave III	Fer	Tige arrondie, fort crochet ?
D P	237	4001	Latrine	4135	Bronze	Goutteuse ou godet de trop plein, pièce cordiforme creuse avec tige de suspension
D	238	4011	Cave, remblais	4057	Bronze	Épingles
D	239	4011	Cave, remblais	4057	Bronze	Petite boucle de chaussure
D P	240	4011	Cave, remblais	4057	Bronze	Cannelle de tonneau, cylindre creux et percé avec pièce trilobée de préhension
D	241	4012	Cave, remblais	4057	Bronze	Anneau circulaire
	242	4013	Cave, remblais	4057	Bronze	Anneau circulaire
	243	4033	Niveau d'occupation		Bronze	Grelot
D	244	4033	Niveau d'occupation		Bronze	Plaque de renfort, gravée
D	245	4048	Mur		Bronze	Anneau ovale
D	246	4104	Fosse	4103	Bronze	Col de vaisselle, gobelet ?
D P	247	4139	Latrine	4135	Bronze	Garde de dague
D	248	4139	Latrine	4135	Bronze	Bouterolle de fourreau
	249	4139	Latrine	4135	Fer	Plaque avec épaississements latéraux
	250	4152	Remblai		Bronze	Angle d'une Tôle
	251	4005	Fossé	4091	Fer	Fragment de clou de fer à cheval
	252	4163	Creusement	4161	Fer	Clou de menuiserie
	253	4278	Structure maçonnée	4272	Fer	Fragment de tige, extrémité pointue et section rectangulaire
R D	254	4278	Structure maçonnée	4272	Fer	Demi fer à cheval
R D	255	4146	Latrines	4145	Fer	Petite clef, anneau à losange
R D	256	4095	Fossé	4094	Fer	Manche, départ d'une partie active Creuse et suspension obtenue par repliement de la tige
R	257	4095	Fossé	4094	Scorie	Indét, fragment de fer en cour de compactage?
	258	4095	Fossé	4094	Fer	Fragment de clou de fer à cheval
	259	4095	Fossé	4094	Fer	Fragment de clou
	260	4035	Occupation		Fer	Fragments de tiges, clou
	261	4035	Occupation		Fer	Petits blocs, têtes de clous de fer à cheval ?
R D	262	4035	Occupation		Fer	Lame avec soie très courte et fixation par deux rivets, couteau
R D	263	4035	Occupation		Fer	Plaque grossièrement circulaire
R D	264	1150	Fosse	1149	Fer	Hache, merlin
R D	265	2096c	Silo	2095	Fer	Grande clef bénarde à anneau circulaire

Activité	NR	NMI	Pds (g)	Long. (cm)	Larg. (cm)	Ép. (cm)	Haut. (cm)	Diam. (cm)
Équipement domestique	2	1						
Équipement domestique	1	1	17	4,8				
Indéterminée	1	1	7	8	0,5	0,2		
Travail du textile	1	1	3	2				1,5
Vêtement	1	1	1	1,5	1,2	0,1		
Parure	1	1	8	5,7	1,5		2,3	
Vêtement	1	1	8	3,3	2,3			
Funéraire	1	1	1	3				
Indéterminée	1	1	1	1,1	0,7	0,05		
Vêtement	1	1	13	6,2	3,5	0,1		
Vêtement	1	1	3	2,8	2,4	0,2		
Travail du fer	4	4	35					
Indéterminée, mobilier ?	1	1	26	5,4	1	1		
Équipement domestique	1	1	155					
Équipement domestique	1	1	60	5,4	4,5		3,5	
Parure	3	3	1	2,2				0,1
Vêtement	1	1	2	2,7	1,4	0,15		
Équipement domestique	1	1	50	7,4	3,8			
Vêtement	1	1	1			0,15		2,2
Vêtement	1	1	5			0,5		3
Parure	1	1	5				1,3	1,2
Mobilier, vêtement, harnachement	1	1	5	5	1,9	0,05		
Vêtement	1	1	10	3,7	3,5	0,35		
Vaisselle	1	1	12	6	0,5		1	15
Armement	1	1	50	6,2	5,7	0,5		
Armement	1	1	24	7,6	2,7	1		
Indéterminée	1	1	28	6,6	3,3	1		
Indéterminée	1	1	1	1,2	1,1	0,01		
Élevage	2	2	16					
Mobilier	1	1	5					
Indéterminée	1	1	6					
Élevage	1	1	90	10,4	2,5	0,4		
Mobilier	1	1	15	6				
Outillage indéterminé	1	1	50	6,2				0,8
Travail du fer	1	1	24	2,8	2,7			
Élevage	1	1	6	6				
Indéterminée	1	1	4					
Indéterminée	3	1	8					
Indéterminée, élevage	2	2	10					
Équipement domestique	1	1	55	12,4	3,3	0,2		
Indéterminée	1	1	350	15	13	0,1		
Travail du bois	1	1	1630	23	6,6		6,8	
Immobilier	1	1	170	18	1,2		6,5	
			2971					

Inventaire des scories confiées à Luisella Cabboi

US	Type de structure	n° de structure	Objets	Poids en g
US 2078/2075	Fosse	2079/2077		458
Sep 038	Sépulture		1 scorie	6
Sep 095	Sépulture		1 scorie	54
Sep 144	Sépulture		1 scorie	247
Sep 151	Sépulture		1 scorie	332
US 1040	Sol		1 scorie de bronze	526
US 1145	Remblai		1 scorie	333
US 1151	Niveau			
US 1189	Niveau		1 scorie	15
US 1191	Fosse	1190	1 scorie moulée	421
US 1203	Fossé parcellaire	1203	2 scories	24
US 1237	Latrines	1235	1 scorie	390
US 1245	Latrine ou puits	1246	1 scorie	29
US 1269	Trou de poteau	1268	2 scories	11
US 1536	Fond de cabane	1537	6 scories	272
US 1538	Fond de cabane	1537	1 scorie	16
US 1541	Fossé parcellaire	1559	1 scorie	12
US 1579	Puits	1578	1 scorie	149
US 2007	Fossé d'enceinte	3088	7 scories	264
US 2008	Fossé d'enceinte	3088	4 scories	78
US 2009	Fossé d'enceinte	3088	1 scorie	140
US 2024	Fosse	2023	1 scorie	4
US 2025	Niveau		5 scories	244
US 2034	Fosse	2033	5 scories	135
US 2035	Silo	2036	1 scorie	202
US 2040	Fossé	2038	4 scories	460
US 2043	Silo	2036	2 scories	154
US 2045	Niveau		3 scories	77
US 2061	Niveau		1 scorie	71
US 2062	Niveau		11 scories	597
US 2066	Niveau		1 scorie	63
US 2067	Niveau		2 scories	160
US 2072	Fosse	2071	1 scorie	60
US 2078			2 scories	390
US 2084	Fosse	2083	1 scorie	55
US 2088	Niveau		2 scories	329
US 2091	Fosse	2092	1 scorie	17
US 2096	Silo	2095	2 scories dont 1 moulée	710
US 3013	Bassin	3114	1 scorie	261
US 3039	Fossé Parcellaire	3038	2 scories	228
US 3155	Fossé d'enceinte	3088	1 scorie	172
US 3160	Fossé d'enceinte	3088	1 scorie	141
US 3202	Fossé d'enceinte	3088	1 scorie	53
US 4122	Fosse	4121	1 scorie	30
US 4146	Latrines	4145	1 scorie	158

8. Étude archéozoologique du site d'Étampes

Par Céline Bémilli (Inrap, UMR 5197 CNRS), Benoît Clavel (Inrap, Laboratoire d'Archéozoologie du Cravo, UMR 5197 CNRS)
avec la collaboration d'Alessio Bandelli (Laboratoire d'Archéozoologie du Cravo)

8.1 La faune de la fin du Xe au début du XIIe siècle

La faune recueillie dans les différents ensembles du site, dont la datation est comprise entre le XIe et le XIIe siècle, s'élève à 4484 restes dont 80 % ont été déterminés, représentant environ 71 kg. Ces vestiges possédant toutes les caractéristiques de détritus culinaires (rejets de préparation mêlés à des rejets d'assiettes) comme l'attestent les nombreuses traces de découpe et la fragmentation systématique de toutes les parties (à noter cependant la présence de quatorze ensembles anatomiques et d'un squelette de chat sub-complet). Le lot osseux a bénéficié de bonne condition de préservation et de conservation. La nature du remplissage a conduit Xavier Peixoto à faire des prélèvements de plusieurs litres de sédiments. Dans l'état actuel de l'analyse, seul les vestiges recueillis à la main ont été étudiés.

Les ossements proviennent de plusieurs horizons stratigraphiques, silo, latrine, fosse et niveaux d'occupation. Ce sont les lots osseux des structures présentés ci-dessous qui serviront de guide analytique et de témoins pour aborder et comprendre la situation économique et alimentaire des habitants de ces maisons.
Cette phase, comprise entre la fin du Xe siècle et le début du XIIe siècle, est représentée par vingt-cinq unités stratigraphiques appartenant à treize structures (**fig. 321**). Celle-ci réunissent un puits (**1064**), trois latrines (**1058**, **1235**, **1246**), trois silos (**2069**, **2036**, **2095**), une fosse (**2104**), trois fossés parcellaires (**1203**, **2051**, **2092**) et le fossé de l'enceinte (**3088**). Enfin, il faut ajouter à ces ensembles, les deux couches d'occupation riches en ossements **2045 et 2049**.

L'un des objectifs de cette étude est de mettre en place quelques-uns des traits sociaux et culturels des occupants des lieux. Ces structures en creux, les fossés mis à part, sont situées à l'intérieur du l'enceinte et proches de la collégiale Notre-Dame. La question est donc de savoir si elles sont en rapport avec l'enclos canonial ou si elles font partie d'une occupation plutôt urbaine. Les études archéozoologiques ont montré que l'alimentation est un bon marqueur du milieu social. Aussi l'analyse des restes osseux de ce site pourrait permettre d'apporter des indications intéressantes quant au statut de la population.

STRUCTURES	US	NR	PR
Couches d'occupation	2045, 2049	973	12845
Fosse 2104	2013	254	1638
Fossé d'enceinte urbaine 3088	3160, 3161	60	4082
Fossé parcellaire 1203	1204	61	1094
Fossé parcellaire 2051	2050	67	2162
Fossé parcellaire 2092	2091	43	1852
Latrine 1235	1236, 1237	427	7151
Latrine 1246	1243, 1244, 1245	259	2631
Latrine 1058	1059, 1060, 1229	217	4248
Puits 1064	1065, 1101, 1102, 1103	152	4289
Silo 2036	2035, 2043	1185	9568
Silo 2069	2070, 2102	390	11779
Silo 2095	2096	396	7601
TOTAL		**4484**	**70940**

Fig. 321 Dénombrements en nombre et poids de restes en g des structures fin Xe siècle, début du XIIe siècle.

Bœuf
Mouton/Chèvre
Porc
Cheval
Chien
Chat
Lièvre
Cerf
Chevreuil
Rat noir
Coq
Oie
Paon
Canard colvert
Corbeau freux/Corneille
Perdrix
Pigeon biset
Pigeon ramier
Pluvier doré
Grand galliforme
Autour des palombes
Milan noir
Carrelet

Fig. 322 Liste de la faune pour la phase fin Xe – début du XIIe siècle.

La liste de faune compte vingt-trois espèces (**fig. 322**). Les espèces domestiques représentent la grande majorité de cette liste, mais on peut tout de même noter la présence d'espèces sauvages, aussi bien parmi les mammifères que parmi les oiseaux. Un certain nombre de ces espèces sont sans nul doute le produit d'activités de chasse.
L'étude de la répartition anatomique des os par grandes catégories (**fig. 323**) ne montre pas d'anomalie dans la représentation des parties du squelette. On peut noter quelques différences, mais celles-ci n'ont pas de réelle valeur pour notre analyse.
Chez le bœuf, on remarque une représentation des côtes et des vertèbres plus importante que chez le porc et les caprinés. Cela s'explique par le fait que les côtes de bœuf sont relativement simples d'identification, alors qu'à cause de la fragmentation, il n'est pas toujours évident d'attribuer de façon sûre un fragment de côte à un cochon ou à un mouton. La seconde raison à cette surreprésentation est que l'on a affaire à des tronçons de côtes, plus qu'à des côtes entières, tronçons qui sont caractéristiques des rejets d'assiette. Concernant les vertèbres, l'explication tient à leur taille plus importante, les vertèbres de bœuf se conservant mieux que celles du petit bétail.

La moindre représentation des crânes de bœuf par rapport à ceux des deux autres taxons, s'explique probablement par un rejet différentiel dû à leur masse encombrante.

Chez le porc, c'est le crâne qui est légèrement surreprésenté. Cela vient du fait que le crâne de cochon se fragmente d'une manière plus importante que les autres, et que ces fragments sont plus facilement reconnaissables.

L'étude des traces portées par les os montre que nous avons affaire essentiellement à des rejets de cuisine et/ou de table. La majorité des traces sont dues à la découpe, qu'elle soit de gros pour préparer les morceaux (traces de couperet et de désarticulation) ou de détail lors de la préparation des plats ou du repas (traces de décarnisation).

Ces observations générales s'appliquent à l'ensemble du matériel de cette phase. Or il peut être intéressant de présenter plus en détail les résultats obtenus pour chaque structures afin d'en comparer éventuellement leur contenu et en tirer d'autres enseignements. Les structures ou ensembles sont donc présentées individuellement à l'aide d'un tableau de dénombrement et d'un bref commentaire résumant les principales caractéristiques de chaque lot osseux.

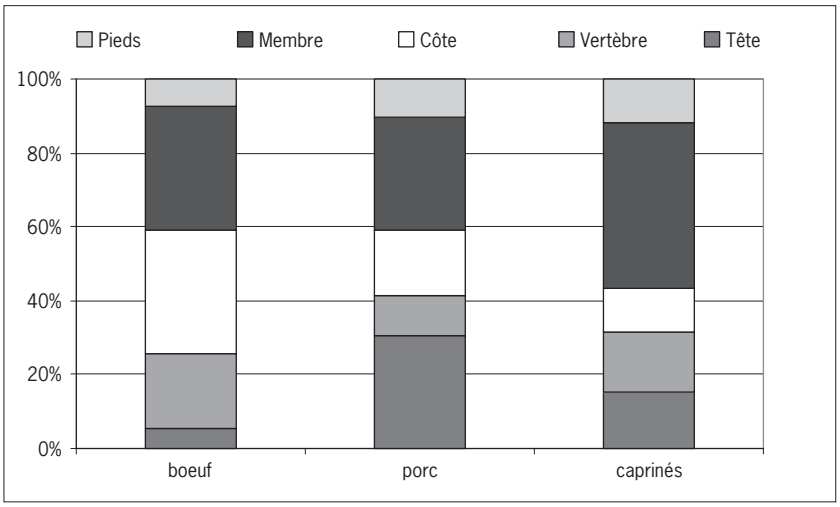

Fig. 323 Répartition anatomique en nombre de restes par grandes catégories, pour les trois principales espèces.

8.1.1 Présentation détaillée des ensembles par structures

8.1.2.1 Le puits 1064 (US 1065, 1101, 1102 et 1103)

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	92	46,5	4734	69,4	46,7
Capriné	14	7,1	92	1,3	7,1
Porc	42	21,2	1183	17,3	21,3
Cheval	1	0,5	68	1,0	0,5
Âne	1	0,5	21	0,3	0,5
Chien	4	2,0	56	0,8	2,0
Chevreuil	2	1,0	15	0,2	1,0
Lièvre	3	1,5	4	0,1	1,5
Autour des palombes	1	0,5	2	0,0	0,5
Milan royal	1	0,5	4	0,1	0,5
Déterminés	161	81,3	6179	90,5	38,4
Indéterminés	37	18,7	646	9,5	17,5
TOTAL	**198**	**100**	**6825**	**100**	**34,5**

Fig. 324 Dénombrement en nombre et poids de restes du puits 1064.

Bœuf	Découpe bouchère, plusieurs sub-adultes
Chien	Pas d'indice de consommation
Porc	4 porcs adultes, plusieurs porcelets 1 6-8 mois 1 10-12 mois 2 14-16mois
Chevreuil	Un tibia brûlé des deux cotés
Deux rapaces	Autour des palombes et Milan royal statut noble
Traces	23 découpe, 24 manducation, 1 feu

Fig. 325 Observations complémentaires sur les os du puits 1064.

Ce lot contient une dizaine d'espèce, largement dominée par les mammifères domestiques (95,7 % du NRD) et plus particulièrement par la triade bœuf/porc/capriné (à 96,1 % des mammifères domestiques) (**fig. 324 et fig. 325**).
Le bœuf prédomine et est suivi du porc. Le cheval et l'âne sont tout juste attestés par un reste chacun tandis que le chien n'est documenté que par quatre restes.
Les autres espèces documentées ne sont pas sans intérêt car il s'agit sans grand doute de produit de la chasse. Il s'agit de deux mammifères (le chevreuil et le lièvre) ainsi que de deux oiseaux l'autour des palombes et le milan royal.
Un tibia de chevreuil est brûlé à ces deux extrémités mais pas au niveau de sa diaphyse ce qui indique une exposition au feu d'un os encore porteur de viande. Ce qui peut apparaître de prime abord comme anecdotique peut en fait nous révéler des informations sur les modalités de préparation des consommateurs liés à cette structure. Dans le cas d'un gigot rôti l'extrémité proximale se trouve encore articulée au fémur et entourée du muscle, ce qui exclue son exposition au feu et dans le cas d'un gigot sans jarret, le tibia est complètement enlevé. Deux possibilités d'interprétation s'ouvrent alors pour expliquer les stigmates observés sur ce tibia : soit celui-ci correspond au rejet de l'os dans un feu après sa consommation — alors qu'il restait un peu de viande sur sa diaphyse — soit le gigot a été remis à rôtir au fur et à mesure de sa découpe, l'enlèvement des tranches dévoilant progressivement l'articulation avant la diaphyse. Quoi qu'il en soit, ce reste témoigne d'une activité cynégétique et d'une consommation de gibier est plutôt attribuable à une classe aisée de la population.
Les deux restes de lièvre ne présentent ni trace de feu ni stigmate de combustion, ni trace de découpe. Ce petit gibier, trouvé en grand nombre peut caractériser les contextes religieux mais les trois restes découverts dans cette structure ne permettent pas de trancher. La confrontation finale

des données issues des différentes structures permettra sans doute d'affiner l'interprétation de la présence de ce petit mammifère.

Le reste d'autour des palombes, redoutable chasseur d'oiseaux, évoque la pratique de l'autourserie et fait référence à une chasse qui s'apparente à un art pratiqué seulement par la noblesse. En effet, la chasse au faucon était considérée comme l'un des plus belles et était accessible aux femmes. Elle permettait d'attraper des rongeurs et de grands oiseaux (tels que le canard mais aussi les hérons). Des scènes de fauconnerie sont représentées, notamment dans les manuscrits enluminés de Gaston Phébus, comte de Foix. L'importance de la chasse au vol au Moyen Âge se traduit par l'existence de plusieurs traités exposant des données éthologiques et « *conseils sur les soins quotidiens des oiseaux de proie* » que l'on peut aujourd'hui qualifier de « vétérinaire » (LAGAE 2005)

Le statut du milan noir est plus problématique car il semble qu'il était plus familier qu'aujourd'hui dans les villes. En parti charognard, il pouvait assurer un rôle de nettoyeur comme c'est encore le cas en Afrique.

Quoi qu'il en soit, la part des espèces sauvages dans ce lot atteint 4,3 %, ce qui caractériserait plutôt un milieu aristocratique que seigneurial ou ecclésiastique, impression renforcé par la présence de l'autour.

Le cochon de lait : une viande de choix

L'âge révélé par l'étude des stades d'éruption et d'usure dentaire des porcs dévoile deux orientations dans la mise à mort des suidés : d'une part une forte consommation de jeunes individus (**fig. 326**) et d'autre part un abattage d'animaux adulte. La recherche de cette viande jeune et plus tendre reflète la consommation d'une classe sociale plutôt aisée.

Soulignons également la présence de plusieurs bœufs sub-adultes (extrémités non soudées) qui soulignent également une consommation carnée de qualité, les bovins étant principalement utilisés pour leur force de travail à cette période.

L'ensemble des données recueillies sur les os du puits 1064 témoigne d'une alimentation de haut rang social (consommation de porcelet, de jeunes bovins et de gibier, pratique probable d'autourserie…). Ces données diffèrent de ce qui est observé dans les autres structures de la même période. Le remplissage de ce puits qui se trouve un peu à l'écart des autres structures pourrait indiquer la proximité d'une habitation aristocratique.

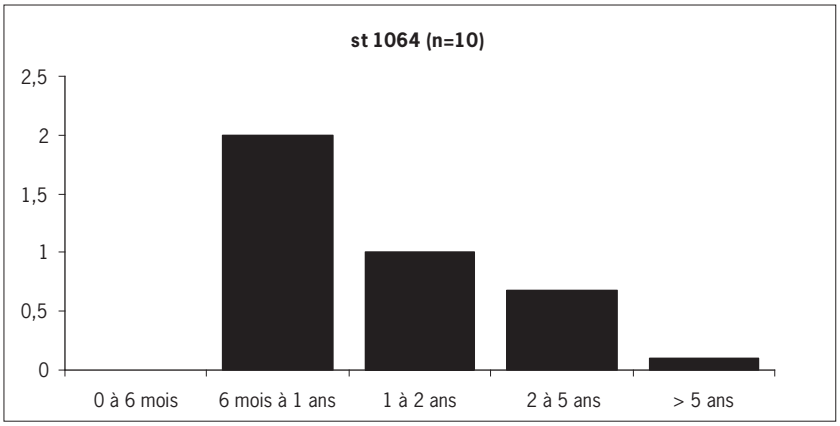

Fig. 326 Estimation des âges d'abattage des porcs du puits 1064.

8.1.2.2 La latrine 1058 (US 1059, 1060, 1229)

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	43	19,8	2470	58,1	57,4
Capriné	19	8,8	265	6,2	13,9
Porc	80	36,9	1155	27,2	14,4
Lièvre	12	5,5	40	0,9	3,3
Coq	27	12,4	40	0,9	1,5
Oie	3	1,4	14	0,3	4,7
Oiseau indéterminé	3	1,4	2	0,0	0,7
Déterminé	**187**	**86,2**	3986	93,8	21,3
Total Indéterminés	30	13,8	262	6,2	8,7
TOTAL	**217**	**100**	**4248**	**100**	**19,6**

Fig. 327 Dénombrements en nombre et poids de restes de la latrine 1058.

Porc	Un fémur de grosse taille avec traces de découpe «en saucisson» : jambon ? 2 canines mâles grillées
Traces	20 manducation

Fig. 328 Observations complémentaires sur les os de la latrine 1058.

La latrine 1058 représente un lot de 217 restes et comporte sept espèces, principalement domestiques (**fig. 327**). Le lièvre est en effet la seule espèce sauvage documentée. La triade prédomine encore ici avec 65,4 % des restes, mais deux faits diffèrent de ce qui a été observé dans la structure précédente, à savoir la prévalence du porc qui représente 80 % des restes de la triade et la forte représentation de la volaille, en particulier du coq. Cette particularité n'est pas unique dans l'ensemble des structures étudiées et permet de rapprocher la structure 1058 du silo 2036 (cf. *infra*).
La qualité de la viande consommée, estimée d'après les âges d'abattage des différentes espèces peut être qualifiée de bonne. Bien qu'aucun reste dentaire de bœuf ne permette de proposer des âges précis, l'observation des stades d'épiphysation et l'état des os suggèrent une population adulte et non sénile. Les bœufs consommés ne sont donc pas des bêtes de réforme et ils ont probablement été élevés dans une optique bouchère. En ce qui concerne les restes de Caprinés, là encore, aucun reste dentaire n'a permis une estimation précise des âges d'abattage. En revanche, l'observation des stades d'épiphysation indique la présence d'un juvénile, d'un jeune de moins de 18 mois et un adulte de 4-6 ans environ, reflétant également une viande de qualité.
Pour le porc, quelques âges dentaires ont pu être déterminés. Alors que le NMIf donne quatre individus de moins de 4 ans, 3 âges ont été obtenus à partir des stades d'éruption et d'usure dentaire : un jeune de 6-8 mois, un autre de 8-10 mois et un adulte de près de 3 ans. Une fois de plus, il s'agit d'une viande plutôt jeune et de qualité. La présence d'un fémur de très bonne taille portant des traces de découpe parallèles indique la consommation du jambon en tranche et laisse envisager une salaison (**fig. 328**). La présence de deux canines brûlées permet d'évoquer le brûlage des soies avec un feu de paille comme c'est illustré sur une enluminure française du début du XVI^{e} siècle (**fig. 329**).

Fig. 329 Brûlage des soies du cochon, *Heures à l'usage de Châlons-en-Champagne* 1506.
BM - ms. 0337, f. 010 (http ://www.enluminures.culture.fr/public/mistral/enlumine_fr).

Comme nous le soulignons en préambule, la part occupée par la volaille dans cette structure est assez importante avec 13,8 % du NR et dépasse la part occupée par les Caprinés. Il s'agit principalement du coq car l'oie est plus discrètement documentée avec 3 restes. En terme de ressources alimentaires, la volaille ne représentait toutefois pas la source majeure d'apport carnée.

8.1.2.3 La latrine 1246 (US 1243, 1244 et 1245)

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	35	13,5	1030	39,1	29,4
Capriné	55	21,2	496	18,9	9,0
Porc	58	22,4	854	32,5	14,7
Chien	2	0,8	10	0,4	5
Lièvre	2	0,8	2	0,1	1
Coq	20	7,7	36	1,4	1,8
Canard	1	0,4	0	0	0
Oie	20	7,7	75	2,9	3,8
Charadriiforme	4	1,5	6	0,2	1,5
Déterminés	197	76,1	2509	95,4	66,2
Indéterminés	62	23,9	122	4,6	2,0
TOTAL	**259**	**100**	**2631**	**100**	**10,2**

Fig. 330 Dénombrements en nombre et poids de restes de la latrine 1246.

Bœuf	1 ensemble tibia et talus en connexion, cote tronçonnées, présence d'un bœuf de petit gabarit, sacrum tranché de toute part
Capriné	Côte tranché au niveau de la tête 1 fœtus 110 jours, 2/6 mois, ½ ans, 1 VA, 1 2/3 ans, 1 néonat. Découpe parasagitale sur vert systématique sur os (epi) : 1 5/7 mois sur scap) ; 16/18 m mt ; <24 tib dist
Porc	16/18 m dents ; <8 mois, 14/16 mois sur os <12 m cox ; <36 m fé dist ; 3 t dist d <12 m, 2 mc<24 m ; <12 m sur scap
Coq	Découpe niveau fémur
Oie :	Désarticulation sur deux coracoïdes, stries fines sur tarsométatarse.
Charadriforme	cf pluvier

Fig. 331 Observations complémentaires sur les os de la latrine 1246.

Cet ensemble qui présente de très nombreux stigmates de découpe comprend presque 10 espèces (**fig. 330 et fig. 331**). La triade domine (57,1 % NRD) mais la volaille est bien particulièrement bien représentée (15,8 % NRD). Deux indices indéniables de présence de gibier sont présents. Il s'agit des deux restes de lièvre (deux métatarse sans doute en connexion) ainsi qu'un un reste d'oiseau de la famille des charadriiformes, famille dont le pluvier est le principal représentant. Le statut du canard n'a pas pu être défini sur le seul reste déterminé. Le lièvre apparaît donc encore de manière sporadique comme cela a déjà été observé dans les structures précédemment décrites, tandis que la présence de gibier à plume souligne une fois de plus cette pratique tant prisée de la noblesse médiévale qu'était la chasse, à la fois entraînement, sport et jeu.

Les ressources alimentaires domestiques sont principalement assurées ici par le porc et les caprinés qui sont les plus documentés en nombre de restes. Ils se placent toutefois derrière le bœuf en termes de poids de restes, ce qui n'a rien de surprenant, les restes de bœufs étant généralement de gros gabarit. Dans cette structure, nous avons noté la présence d'une portion de membre postérieur en connexion (extrémité distale d'un tibia et de son talus). D'autre part plusieurs éléments squelettiques de bœuf indique un (ou des) individu(s) de petit gabarit. Très peu d'indice nous renseignent sur l'âge de ces bovins et il s'agit toujours d'individus adultes. De nombreux coups de tranchet de part et d'autre des vertèbres et du sacrum ainsi que plusieurs tronçons de cotes suggèrent néanmoins leur mise en pièce et leur consommation.

Si les moutons constituent la part majeure des restes de caprinés, la chèvre est toutefois documentée par deux fragments. L'âge de plusieurs moutons a pu être estimé, principalement sur des éléments du squelette. Ces âges sont assez hétéroclites. Ainsi nous avons dénombré un fœtus de 110 jours environ (d'après les indices de Prummel, PRUMMEL 1987), un individu néonatal ainsi deux agneaux de 5/7 mois (sur deux scapula non soudés, corroboré par

une mandibule), un sub-adulte, deux adultes et un individu sénile. Les classes d'âges jeunes sont toutefois majoritaires. Si un abattage pour la production de lait n'est pas à exclure, l'orientation de cet abattage semble plutôt tournée vers la recherche d'une viande tendre, de qualité et sûrement destinée aux plus hautes classes sociales de la ville. Cette hypothèse, déjà mise en avant sur d'autres structures est confirmée ici par l'âge des porcs : trois porcelets de moins d'un an et un entre un et deux ans.
La présence du fœtus de capriné est énigmatique car elle indique une femelle gestante dont on peut se demander si elle n'est pas morte accidentellement. La consommation d'une bête morte de maladie est en effet peu probable.
La volaille constitue une autre ressource non négligeable dont témoignent les restes trouvés dans cette latrine. Le coq, l'oie et peut être le canard (son statut domestique n'est pas assuré) sont représentés et la découpe des deux premiers est visible sur plusieurs restes. Cette structure a, non seulement, livré le plus grand nombre de restes d'oiseaux domestiques sur la période considérée mais également la part la plus importante (**fig. 332 et fig. 333**).

Le cheval est totalement absent de ce lot tandis que deux restes seulement document le chien. Aucun indice de sa consommation n'a été relevé et il a sans doute été jeté dans cette latrine après sa mort.

Les restes osseux présents dans la latrine 1246 permettent de dresser l'image d'une consommation de viande de grande qualité comme cela a été observé précédemment.

	Mammifères sauvages	Oiseaux sauvages	Oiseaux domestiques
Fosse 2104	1,8	1,2	2,4
Silo 2095	1,8	2,5	6,4
Couches 2045 2049	1,2	0,4	4,0
Latrine 1235	0,8	0,6	0,6
Silo 2069	1,5	0,3	1,5
Silo 2036	2,1	1,1	9,5
Puits 1064	5,7	2,3	0,0
Latrine 1246	1,4	0,7	27,7
Latrine 1058	8,5	0,0	21,1
Fossé parcellaire 1204	0,0	0,0	0,0
Fossé parcellaire 2050	0,0	0,0	1,6
Fossé parcellaire 2091	0,0	0,0	2,4
Fossé 3088	4,3	0,0	0,0
Total	**2,0**	**0,8**	**3,8**

Fig. 332 Tableau des proportions de mammifères sauvages (MS), d'oiseaux sauvages (OS) et domestiques (OD) par rapport au Nombre de restes déterminés des trois principales espèces de rapport sur l'ensemble des contextes.

Fig. 333 Histogramme des proportions de mammifères sauvages (MS), d'oiseaux sauvages (OS) et domestiques (OD) par rapport au Nombre de restes déterminés des trois principales espèces de rapport sur l'ensemble des contextes.

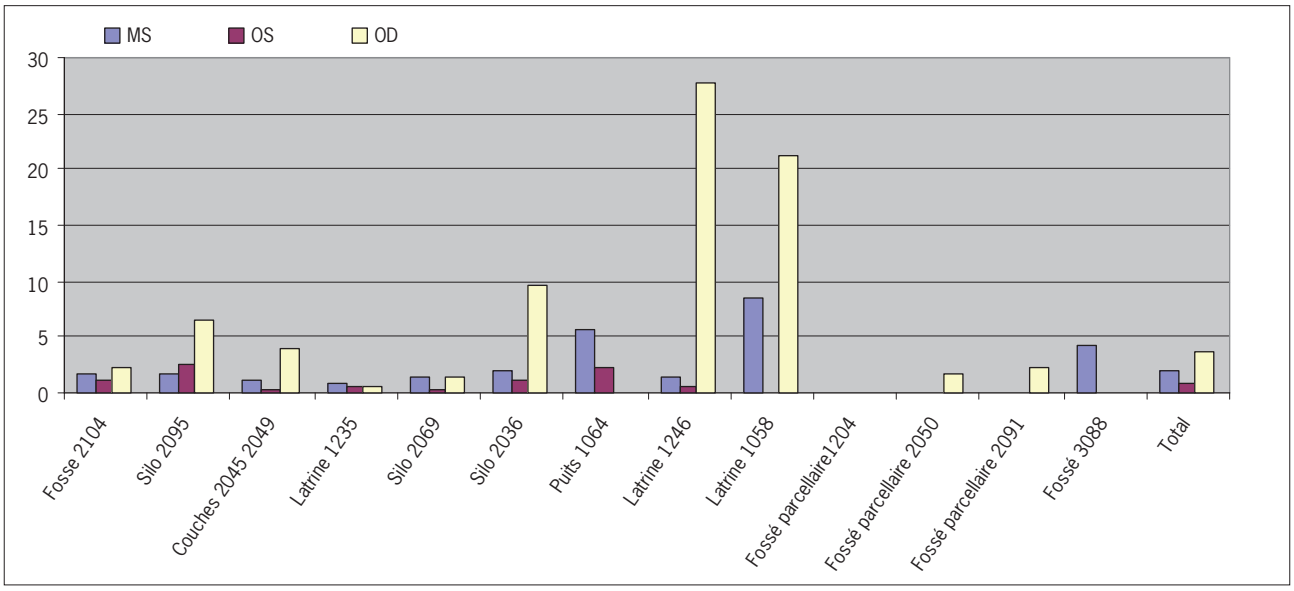

8.1.2.4 Le silo 2069 (US 2070 et US 2102)

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	148	46,3	4330	37,4	29,3
Porc	81	25,3	1221	10,5	15,1
Caprinés	24	7,5	268	2,3	11,2
Cheval	45	14,1	5626	48,6	125,0
Chien	8	2,5	109	0,9	13,6
Coq	8	2,5	18	0,2	2,3
Lièvre	3	0,9	6	0,1	2,0
Oie	1	0,3	3	0,0	3,0
Paon	1	0,3	2	0,0	2,0
Galliforme	1	0,3	3	0,0	3,0
Déterminés	320	82,1	11586	98,4	36,2
Indéterminés	70	17,9	193	1,6	2,8
TOTAL	**390**	**100,0**	**11779**	**100,0**	**30,2**

Fig. 334 Dénombrement en nombre et poids de restes de la faune du silo 2069.

Cheval	3 restes comptent pour 3 ensembles anatomiques Ensemble 1 : tarse+métatarse gauche. n=6. Calcaneum ns/ Ensemble 2 : vtbs 2 à 8. n=7. vtbs ns/ns Ensemble 3 : vtbs th+lombaires. N=11 Au moins 3 individus Cheval 1 : crâne de 2-3 ans, plusieurs vtbs cervicales, thoraciques, lombaires (ensembles 2 et 3), côtes, 1 fémur, une scapula, une phal. Cheval 2 : juste 1 mandibule de poulain de moins d'1 an Cheval 3 : 1 cervicale ns/ns…
Chien	Un tibia /s mis en pièce en 1
Galliforme	1 TMT semblable à Tétras lyre (cf taille et extrémité proximale) mais diaphyse plus gracile et extrémité distale plus ouverte
Traces	Découpe =42+59 Feu = 7+0 Carnivores = 6+9

Fig. 335 Observations complémentaires sur les os du silo 2069.

Au total, dix espèces sont représentées dans le remplissage de ce silo (**fig. 334 et fig. 335**). Hormis l'apport minime en volaille et d'un peu de lièvre, aucun gros gibier ne vient compléter l'alimentation de base fournie par le bœuf.

Du chien au menu ?

Les ossements retrouvés dans cette structure ne proviennent peut-être pas tous d'animaux consommés par l'homme ; sont aussi présents des morceaux de bêtes de réforme ou d'animaux de compagnie comme des éléments de cheval ou de chien. Le traitement par l'homme des animaux morts n'est pas toujours décelable. Il est assuré lorsque l'on relève des traces de découpe sur les os. Mais dans ce cas, on ne peut pas toujours prouver qu'il s'agit du prélèvement de la viande. La présence d'un tibia de chien adulte découpé en sa partie proximale est quelque peu troublante. La cynophagie est, en effet, une pratique courante mais à la période gauloise ! Les témoins d'une telle activité sont très rares au Moyen Âge. Les hommes manifestent globalement un mépris certain pour cet aliment. Cependant dans des cas extrêmes (famines, disettes, sièges) l'animal peut être consommé. Des indices archéozoologiques trahissent cette pratique. Ainsi, au XIVe siècle, des traces évidentes de découpe laissés sur des os de chien à Reims (Médiathèque, CLAVEL inédit) attestent clairement la consommation de l'animal.

Pendant les sièges des cités médiévales et modernes, les textes relatent aussi de nombreuses fois son utilisation avec d'autres animaux comme source alimentaire. Ainsi, Pierre de l'Estoile pendant le siège de Paris (1590), contre Henri IV, pour la ligue et le Duc de Mayenne, décrit la famine qui règne dans la capitale.
On y voyait *« le pauvre peuple, qui commençoit à mourir à tas, manger les* ***chiens*** *morts tous cruds par les ruës ; autres mangeoient les trippes qu'on avoit jettés dans le ruisseau, autres des rats et souris qu'on avoit semblablement jettés, et quelques-uns les os de la* ***teste des chiens*** *moulus […] »*.
On y observait *« contre les ovants des boucheries […] quelques pièces de vieilles vaches et graisses de chevaux, asnes et chats, qu'on y voyoit estalés, au lieu des moutons, veaux et bœufs »* Mais, *« la chair de cheval estoit aussi chère que les petits n'en pouvoient acheter : si qu'ils estoient contraints de chasser aux* ***chiens*** *et les manger, et des herbes crues […] »*.

On sait qu'éventuellement la récupération de la peau, de l'os pour l'artisanat (dans le cas du cheval), de la graisse nécessite aussi des outils tranchants susceptibles de laisser des stigmates. Quand ces marques sont observées sur les os longs des membres, comme le tibia de chien, ou ressemblent à celles rencontrées habituellement sur les animaux de boucherie lors de l'extraction de la viande, il faut encore écarter les cas où elle est prélevée pour d'autres usages que l'alimentation des hommes. La viande de cheval pouvait servir à nourrir les chiens, voire des oiseaux de proies. Les traces de dents de carnivores sur deux vertèbres de cheval, découvertes dans la structure, semblent indiquer que les chiens, s'ils n'ont pas été volontairement nourri avec cette viande, ont profité de cette manne. Quand au tibia découpé de chien, a-t-on utilisé sa viande pour nourrir ses congénères ? Est-ce là le sort des animaux impropres à la consommation humaine ou s'agit-il d'un cas isolé de cynophagie ? Et dans ce cas quelles sont les circonstances qui auraient amenées de pauvres bougres à consommer du chien ?
Excepté cet ossement, qui pourrait témoigner de la consommation de l'espèce, le chien est étonnement discret. Il se manifeste plus particulièrement par ses reliefs de repas (os rongés) que par les éléments de son squelette.

Cette manducation de chien ne serait, il faut le dire, pas en adéquation avec la qualité des viandes consommées par ailleurs dans ce contexte. En effet, il apparaît, d'après l'étude des âges dentaires que de très jeunes animaux, et cela parmi les trois espèces domestiques, ont été consommés ce qui est un signe d'une certaine aisance. Pour les caprinés, on relève la présence d'un agneau de moins de 6 mois et aucun individu de plus de 24 mois. On ne consomme donc pas de bêtes de réforme. Il y a donc à la fois consommation de viande tendre d'agneau et de viande d'animaux plus âgés, correspondant à des bêtes de boucherie. De même pour les bovins la présence de viande de veau est attestée. Manger de la viande blanche durant ces périodes est un phénomène peu courant. Animal utilisé pour la traction et le bât, le bœuf n'est pas élevé tout de suite pour sa viande. On le consomme, certes, mais après plusieurs années de services. Seuls les seigneurs ou les catégories aisées peuvent se permettre d'abattre de jeunes animaux pour assouvir leur plaisir gustatif. Il n'est, en effet, pas donné à tout le monde de détourner, pour la table, des animaux que les conditions d'élevage ne rendent pas accessibles à tous. Les mandibules sont cependant rares et font donc défaut pour apprécier avec précision l'âge des animaux. La présence d'un veau de moins de 3 mois, de sub-adultes et d'adultes (70 % des vertèbres ne sont pas soudées), indique une consommation éclectique.

Concernant le porc, certaines observations effectuées sur des mandibules et des maxillaires ont révélé un choix de jeunes bêtes n'ayant pas atteint leur plein potentiel pondéral : sur 6 individus estimés, on relève un jeune d'environ 6 mois, un de 12 mois, un d'environ 18 mois et 3 sub-adulte de plus de deux ans et moins de trois ans. Pas de porcelet ni de reproducteur tardivement abattu.
Le contexte social influe de manière non négligeable sur les âges d'abattage. C'est ainsi que les milieux les plus favorisés se distinguent par une consommation de viande tendre (comme l'agneau) plus importante que dans les autres catégories sociales. Ce caractère a été mis à l'épreuve dans plusieurs contextes urbains du bas Moyen Âge comme Amiens, Beauvais ou Compiègne (CLAVEL 2001) afin de déceler les quartiers privilégiés. La présence de ces jeunes animaux (agneau, veau, jeune porc) peut signaler un régime aisé, mais avec les faibles nombres d'individus estimés, cela peut aussi résulter d'un hasard de collecte. Il reste à vérifier si de tels éléments se retrouvent dans les autres contextes contemporains du site.

8.1.2.5 La fosse 2104 (US 2103)

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	107	61,5	1124	74,5	10,5
Porc	42	24,1	311	20,6	7,4
Caprinés	16	9,2	68	4,5	4,3
Lièvre	3	1,7	2	0,1	0,7
Coq	1	0,6	1	0,1	1,0
Oie	3	1,7	2	0,1	0,7
Perdrix grise	2	1,1	0	0	0,0
Déterminés	174	68,5	1508	92,1	8,7
Indéterminés	80	31,5	130	7,9	1,6
TOTAL	**254**	**100**	**1638**	**100**	**6,4**

Fig. 336 Dénombrement en nombre et poids de restes de la fosse 2104.

Ensembles anatomiques	Aucun
Traces	Découpe = 31 Feu=0 Carnivores = 0

Fig. 337 Observations complémentaires sur les os de la fosse 2104.

Avec 61,5 % des restes déterminés, le bœuf maintient dans des proportions identiques sa prééminence observée dans le contexte précèdent. Là aussi la sauvagine et la volaille occupe une place marginale (**fig. 336 et fig. 337**).

8.1.2.6 La latrine 1235 (US 1236 et US 1237)

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	204	56,5	5442	77,9	26,7
Porc	52	14,4	658	9,4	12,7
Caprinés	70	19,4	566	8,1	8,1
Canard colvert	7	1,9	8	0,1	
Cerf	3	0,8	262	3,8	
Coq	17	4,7	31	0,4	
Lièvre	3	0,8	4	0,1	
Oie	4	1,1	12	0,2	
Pigeon ramier	1	0,3	2	0,0	
Déterminés	361	84,5	6985	97,7	19,4
Indéterminés	66	15,5	166	2,3	2,5
TOTAL	**427**	**100,0**	**7151**	**100,0**	**16,7**

Fig. 338 Dénombrements en nombre et poids de restes de la latrine 1235.

Cerf	2 des 3 restes sont des ensembles anatomiques : tarse droit et main droite
Caprinés	Un ensemble anatomique radius-ulna + 2 ensembles = 2 trains de vtbs cervicales
Bœuf	Beaucoup de parties pauvres en viande (vtbs, côtes, coxal, scapula, carpes et tarses). 3 ensembles radius/ulna+ 2 ensembles = 2 carpes droits
Traces	Découpe = 89 + 71 Feu = 1 + 3 carnivores = 3 + 0

Fig. 339 Observations complémentaires sur les os de la latrine 1235.

Rien dans cette structure ne vient véritablement démentir les aspects du régime alimentaire révélés par les ensembles précédents : écrasante majorité de la triade de base avec toutefois une présence plus importante de caprinés (les fragments sont morcelés), présence d'un peu de gibier à poils (cerf et lièvre) et à plumes (pigeon ramier et peut-être le canard colvert) (**fig. 338 et fig. 339**).

On notera une consommation majoritairement composé de viande de qualité. Les mandibules ont permis de repérer de très jeunes animaux parmi les caprinés : un agneau de moins de 4 mois, cinq de moins de 6 mois et de six à 12 mois. À ceci ajoutons la présence d'au moins deux colliers de moutons adultes (deux parties très spécifiques).
Pour les porcins, les éléments dentaires font défaut. Les estimations d'âge ont donc été réalisées d'après le stade d'épiphysation des os et reposent sur seulement seize observations (**fig. 340**). Cela suffit néanmoins à confirmer la tendance à la sélection de très jeunes animaux. Le choix est aux très jeunes bêtes puisque 75 % des os sont attribués à des individus de 0 à 12 mois.

Concernant le bœuf, là encore l'absence d'éléments dentaires nous a contraint a une estimation assez grossière des âges reposant sur les stades d'épiphysation des os. On notera l'absence de viande provenant d'animaux de réforme donc très vieux. Il s'agit essentiellement de viande d'animaux élevés pour la viande avec une présence d'éléments d'un très jeune veau (**fig. 341**).

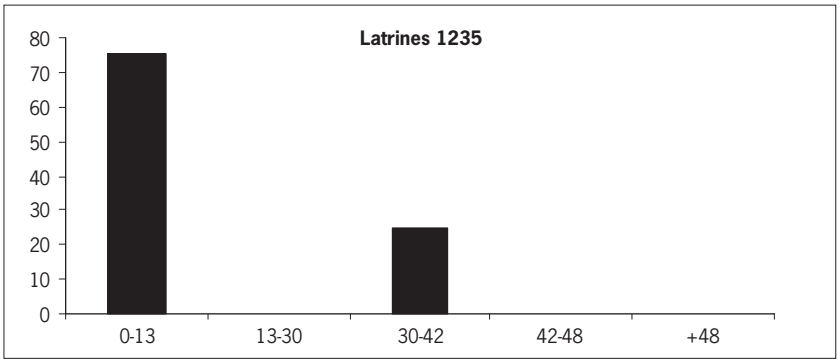

Fig. 340 Estimation des âges des porcs d'après l'état d'épiphysation des os (n = 16)

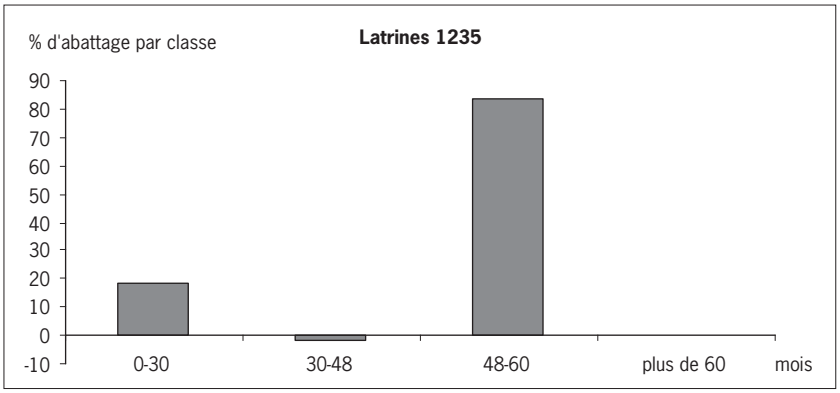

Fig. 341 Estimation des âges des bœufs d'après l'état d'épiphysation des os (n = 32).

8.1.2.7 Le silo 2036 (US 2035 et US 2043)

Le remplissage de ce silo a livré l'un des plus importants ensemble osseux pour cette phase. La triade de base qui domine systématiquement l'alimentation médiévale représente à elle seule, dans ce remplissage, 88,3 % des restes des espèces identifiées.

Plusieurs signes distinctifs ont été notés distinguant cet ensemble du reste du corpus. En premier lieu, le nombre d'espèces retrouvées est le plus important. Ceci est probablement dû à la taille de l'échantillon. La part du porc est ici supérieure de 5 % à celle du bœuf en nombre de restes. L'émergence de ce modèle de répartition, qui ne se retrouve pas dans les autres structures, ne paraît rien devoir à une quelconque particularité fonctionnelle de la structure. Les conditions de préservations et de conservations ainsi que la fragmentation sont à peu près identiques avec les autres ensembles. Il s'agit peut-être là d'une particularité à rapprocher d'une raison sociale.

À cela il faut ajouter la part importante qu'occupent les oiseaux domestiques dans l'échantillon, bien supérieur à la moyenne du site (**fig. 332 et fig. 333**).
La domination de la volaille sur les oiseaux sauvages est constante et cela quelque soit, d'ailleurs, la structure. En nombre de restes, dans le cas du silo 2036, on trouve 10 % d'oiseaux sauvages par rapport aux domestiques. Parmi le gibier à plume, le pluvier doré côtoie la perdrix grise, le canard colvert ou le corbeau. La présence du pluvier, déjà pressentie dans la structure 1246, est donc confirmée.
La consommation du corbeau n'est nullement surprenante. À la période médiévale, les textes comme les vestiges archéologiques nombreux (CLAVEL 1991 ; YVINEC 1993) attestent leur consommation. Leur fréquence élevée (23,4 % des sites) sur l'ensemble des sites européens du VIe siècle au XVIIIe siècle en font des « *oiseaux sauvages familiers des tables* » (AUDOIN-ROUZEAU 1994). Le geai et la corneille (et le corbeau ?) ont fait par ailleurs l'objet d'un interdit alimentaire par le pape Zacharie au VIIIe siècle (*Epist*, 13, pl. 89, 951).
La part des mammifères sauvages, si minime soit-elle est marquée par un nombre assez élevé de restes de lièvres. Cette fréquence élevée de lièvre se retrouve assez souvent dans les contextes religieux contemporains, à l'instar de la Charité-sur-Loire (AUDOIN-ROUZEAU 1986), Pontoise (YVINEC et JOUANIN, inédit) ou encore Reims (CLAVEL, inédit).
Enfin, il figure parmi ces restes osseux cinq os de poisson marin appartenant à au moins deux carrelets. La présence de cette espèce signe l'existence d'un commerce qui touche Étampes en cette fin du XIe siècle. Durant le haut Moyen Âge, seuls quelques rares sites urbains éloignés des côtes ont livré des restes osseux de poissons marins. Les nombreux sites ruraux en sont, en revanche, dépourvus. Plus près de la mer, les sites d'Amiens ou le château de Boves (Somme), (entre le VIIIe et le IXe siècle) ont livré de grandes quantités d'ossements appartenant à plusieurs espèces (grondin, carrelet, flet, sole, hareng, merlan). Il existait donc encore au moins vers les VIIIe-IXe siècles une route commerciale pour le poisson marin.
Au IXe siècle, les vestiges osseux de harengs sont présents à plus de 120 km de la côte dans les échantillons de Compiègne de Laon ou de Reims. Ils sont présents aussi à Paris sur le site de Saint-Michel vers le Xe siècle. Le hareng s'exporte déjà à ces périodes en compagnie d'autres poissons comme les Pleuronectidés ou le merlan. C'est donc probablement sous forme de poissons de conserve qu'ils sont expédiés à près de 170 km de la côte avant l'an Mille. Ce sont là les premiers indices d'une organisation du commerce médiéval de poissons marins avant l'enregistrement des statuts ouvriers d'Étienne Boileau au XIIIe siècle. Avec cette découverte, à Étampes, les limites du commerce de la conserve (probable) de poissons marins plats reculent à l'intérieur des terres.

Si le taux de consommation des trois espèces apparaît différent à celui constaté dans autres ensembles, on retrouve, en revanche une certaine continuité dans la sélection des bêtes selon l'âge (**fig. 342**, **fig. 343**, **fig. 344 et fig. 345**). Près de 73 % des porcs consommées sont des jeunes de moins de 8 mois (dont 20 % ont moins d'un mois), 18 % des individus de moins de 24 mois, les autres ne dépassent pas 36 mois. Pour les caprinés, le schéma est le même puisque un peu plus de 86 % des animaux ont moins de 6 mois et 14 % entre 18 et 24 mois. Une consommation légèrement composite associant viande de très bonne qualité et viande de qualité de boucherie.

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	309	35,9	5367	59,3	17,4
Porc	315	36,6	2514	27,8	8,0
Caprinés	136	15,8	787	8,7	5,8
Cheval	2	0,2	108	1,2	54,0
Canard colvert	2	0,2	1	0,0	
Cerf	1	0,1	98	1,1	
Coq	62	7,2	79	0,9	
Corvidés	2	0,2	3	0,0	
Lièvre	15	1,7	49	0,5	
Oie	10	1,2	37	0,4	
Perdrix grise	2	0,2	1	0,0	
Pluvier doré	2	0,2	0	0,0	
Rat noir	3	0,3	0	0,0	
Déterminés	861	72,7	9044	94,5	10,5
Indéterminés	324	27,3	524	5,5	1,6
TOTAL	**1185**	**100,0**	**9568**	**100,0**	**8,1**

Fig. 342 Dénombrements en nombre et poids de restes de l'US 2035+2043 du silo 2036.

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	55	55	798	65,7	14,5
Porc	23	23	173	14,2	7,5
Caprinés	13	13	123	10,1	9,5
Cheval	2	2	108	8,9	54
Lièvre	1	1	4	0,3	4,0
Coq	5	5	8	0,7	1,6
Corvidés	1	1	1	0,1	1,0
Déterminés	100	80	1215	94,9	12,2
Indéterminés	25	20	66	5,2	2,6
TOTAL	**125**	**100**	**1281**	**100**	**10,2**

Fig. 343 Dénombrements en nombre et poids de restes de l'US 2035 (silo 2036).

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	254	33,4	4569	58,4	18
Porc	292	38,4	2341	29,9	8
Caprinés	123	16,2	664	8,5	5,4
Cerf	1	0,1	98	1,3	98,0
Lièvre	14	1,8	45	0,6	3,2
Rat noir	3	0,4	0	0	0
Coq	57	7,5	71	0,9	1,2
Canard colvert	2	0,3	1	0	0,5
Oie	10	1,3	37	0,5	3,7
Corvidés	1	0,1	2	0	2,0
Perdrix grise	2	0,3	1	0	0,5
Pluvier doré	2	0,3	0	0	0
Déterminés	761	71,8	7829	94,5	10,3
Indéterminés	299	28,2	458	5,5	1,5
TOTAL	**1060**	**100**	**8287**	**100**	**7,8**

Fig. 344 Dénombrements en nombre et poids de restes de l'US 2043 (silo 2036). Il faut rajouter au décompte cinq fragments osseux de carrelets.

Cerf	1 radius non soudé en l'extrémité distale et trace de couperet sur la partie distale de la diaphyse.
Cheval	1 tibia D mis en pièce en 2d (extrémité distale de la diaphyse, un sésamoïde sans traces)
Traces	Découpe = 32+308 Feu=0+2 carnivores=4+9

Fig. 345 Observations complémentaires sur les os du silo 2036.

8.1.2.8 Le silo 2095 (US 2096)

Comme pour toutes les autres structures la place occupée par le bœuf puis le porc est écrasante (**fig. 346**). L'aspect monolithique de l'alimentation apparaît ici très marqué. Le contenu de cette fosse met en valeur les caractéristiques du régime des occupants du lieu (orienté fortement vers une consommation de viande de qualité) déjà signalées, et donc assez puissantes pour laisser leur empreinte sur tous les échantillons, même les plus faibles. Un reste de grand galliforme, qui pourrait être attribué à de l'outarde, avec la plus grande réserve, vient attester une petite consommation de ce gibier, à caractère exceptionnel (**fig. 347**). Les mammifères sauvages sont présents avec le lièvre et le cerf. Enfin, le rat noir, attesté par un os, est assez fréquemment rencontré dans les faunes, où il est plus souvent repéré par les traces de dents qu'il a laissées sur les os, sources de calcium et abrasifs pour leurs incisives à croissance continue.

8.1.2.9 US 2045 et US 2049 (deux niveaux d'occupation)

Les fréquences, estimées à partir des nombres de restes (**fig. 348 et fig. 349**), montrent que le bœuf est le plus abondant, suivi du porc puis des caprinés. C'est la situation qui prévaut dans la majorité des structures. L'image donnée par les poids des restes est similaire.
La distribution des âges pour les bovins met en évidence un abattage fort important de sujet de 2,5 ans à 4 ans (**fig. 350**) ; ces dernier représentent plus de la moitié des effectifs. Ils s'agit pour l'essentiel d'animaux de boucherie.
Les estimations des âges pour les moutons témoignent d'une forte consommation d'animaux de moins de 10 mois, plus d'un tiers (**fig. 351**). La quasi totalité de la viande consommée correspond à des animaux de moins de 3 ans, sachant que plus de la moitié de la viande est issue de bêtes de moins d'un an et demi.
En revanche pour les porcins, les estimations basées sur l'analyse des dents indiquent un abattage et une consommation de jeunes sujets (**fig. 352**). Sur dix individus repérés, cinq ont entre 4 et 8 mois et trois entre 9 et 12 mois et tous sont abattus avant 2 ans.
La part occupé par le gibier est restreinte en termes de nombre de restes mais lièvre (gibier à poil) et canard colvert (gibier à plume) apparaissent au menu. Quatre espèces d'oiseaux domestiques sont attestées : le coq, l'oie, le pigeon biset ainsi que le paon. La présence de ce dernier sur les tables médiévales les plus riches est notoire, mais sa place est sans doute exagérée dans l'iconographie des périodes récentes du Moyen Âge. Ses restes sont très rares sur les sites, la présence de cet oiseau dans la couche 2045 et le silo 2069 est un indice explicite de la présence d'individus de statut social élevé. Il en est de même pour les autres galliformes (tétra probable et outarde), leur simple présence, même infime, témoigne d'un régime alimentaire peu commun.

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	229	63,1	6155	81,8	26,9
Porc	98	27,0	1014	13,5	10,3
Caprinés	28	7,7	232	3,1	8,3
Cerf	1	0,3	110	1,5	110,0
Lièvre	2	0,6	9	0,1	4,5
Rat noir	1	0,3	0	0,0	0,0
Coq	1	0,3	2	0,0	2,0
Oie	1	0,3	4	0,1	4,0
Perdrix grise	1	0,3	0	0,0	0,0
Galliforme	1	0,3	3	0,0	3,0
Déterminés	363	91,7	7529	99,1	20,7
Indéterminés	33	8,3	72	0,9	2,2
TOTAL	**396**	**100,0**	**7601**	**100,0**	**19,2**

Fig. 346 Dénombrements en nombre et poids de restes de l'US 2096 (silo 2095).

Galliforme	1 scapula - partie 2
Porc	1 reste = un squelette (incomplet) de porcelet de moins de 6 mois Mandibules, fémurs, huméri, scapulae, radii, tibia D, ulna D, 3 métapodes, 9 vtb, 1 coxal G (N=24)
Traces	Découpe = 176 Feu = 2 carnivores = 3

Fig. 347 Observations complémentaires sur les os du silo 2095.

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	451	54,8	7671	61,4	17
Porc	226	27,5	3519	28,2	15,6
Caprinés	118	14,3	1152	9,2	9,8
Chat	1	0,1	82	0,7	82,0
Lièvre	12	1,5	35	0,3	2,9
Rat noir	1	0,1	0	0	0,0
Coq	8	1	16	0,1	2,0
Canard colvert	1	0,1	2	0	2,0
Oie	3	0,4	4	0	1,3
Paon	1	0,1	6	0	6,0
Pigeon biset	1	0,1	1	0	1,0
Déterminés	823	84,6	12488	97,2	15,2
Indéterminés	150	15,4	357	2,8	2,4
TOTAL	**973**	**100**	**12845**	**100**	**13,2**

Fig. 348 Dénombrements en nombre et poids de restes des US 2045 et 2049.

Chat	Le reste correspond à un squelette d'immature. Incomplet : Crâne=oui, mandibules=non, rachis et côtes=oui, membres antérieures=non, membres postérieurs=oui
Traces	Découpe = 292 Feu = 3 Carnivores = 59

Fig. 349 Observations complémentaires sur les os des couches 2045 et 2049.

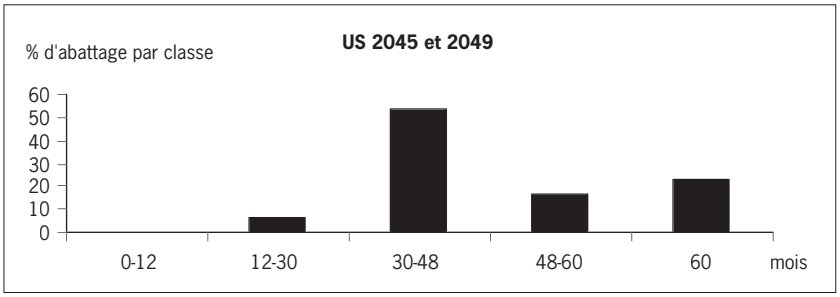

Fig. 350 Estimation des âges d'abattage des bœufs d'après le degré d'épiphysation des os (n = 74).

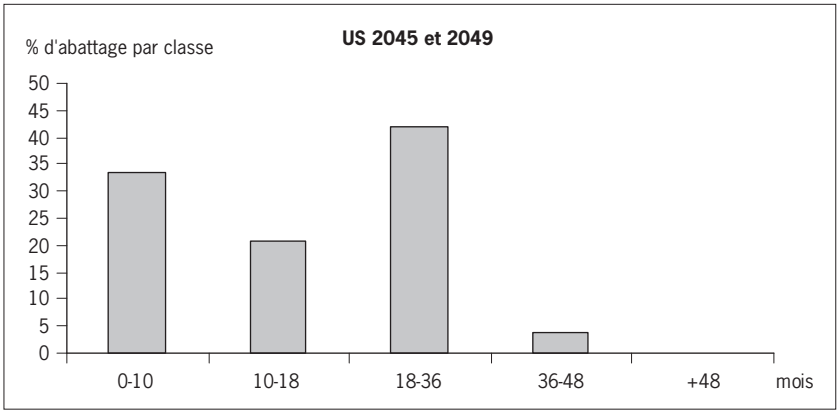

Fig. 351 Estimation des âges d'abattage des caprinés d'après le degré d'épiphysation des os (n = 77).

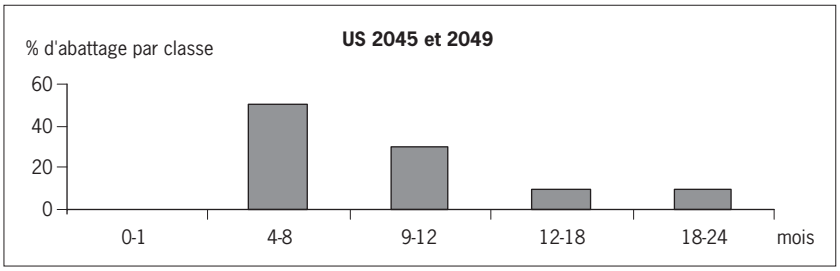

Fig. 352 Âge dentaire d'abattage des porcs (NMI = 10).

8.1.2.10 Fossé parcellaire 1203 (US 1204)

Le fossé parcellaire 1203 n'a livré qu'un petit lot d'une soixantaine d'ossements dont 67,2 % ont été déterminés (**fig. 353 et fig. 354**). L'ensemble est presque exclusivement constitué de la triade, un unique reste de cheval représentant une quatrième espèce. Comme pour les structures 2036, 1246 et 1058 le porc prédomine devant le bœuf avec 47,5 % du NR de la triade contre 37,5. Les quelques données sur les âges d'abattage indiquent que les porcs sont surtout des adultes, toutefois une mandibule suggère un individu de 14/16 mois. D'autre part, un radius non soudé de bovin indique la consommation d'un veau, témoin une fois de plus de la consommation de viande de très haute qualité.
Les chiens sont absents de ce lot, mais les traces de leurs passages sont présentes à travers des stigmates de manducation sur neuf restes (soit 14,7 %).

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	15	24,6	594	54,3	39,6
Porc	19	31,1	324	29,6	17,1
Capriné	6	9,8	32	2,9	5,3
Cheval	1	1,6	16	1,5	16
Déterminés	41	67,2	966	88,3	23,6
Total Indéterminés	20	32,8	128	11,7	6,4
TOTAL	**61**	**100**	**1094**	**100**	**17,9**

Fig. 353 Dénombrements en nombre et poids de restes du fossé parcellaire 1203.

Porc	des adultes et un jeune.
Bœuf	1 reste de veaux (RU) de moins de 15 mois.
Cheval	petit gabarit : hybride ?
Traces	9 manducations

Fig. 354 Observations complémentaires sur les os fossé parcellaire 1203.

8.1.2.11 Fossé d'enceinte urbaine 3088 (US 3160 et 3161)

Ce fossé a livré une faible quantité de matériel (**fig. 355**), mais, proportionnellement, le nombre d'espèces documentées est important (sept espèces). De plus, leurs proportions les unes par rapport aux autre diffèrent de ce que nous avons observé jusqu'ici.

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	11	18,3	1337	32,8	121,5
Porc	11	18,3	510	12,5	46,4
Capriné	1	1,7	45	1,1	45
Cheval	7	11,7	1258	30,8	179,7
Chien	23	38,3	765	18,7	33,3
Chat	1	1,7	25	0,6	25
Cerf	1	1,7	68	1,7	68
Déterminés	55	91,7	4008	98,2	518,9
Total Indéterminés	5	8,3	74	1,8	14,8
TOTAL	**60**	**100**	**4082**	**100,0**	**68,0**

Fig. 355 Dénombrements en nombre et poids de restes du fossé d'enceinte 3088.

Fig. 356 Traces de découpe sur un crane de chat, fossé 3088. Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

Concernant la triade, le bœuf et le porc dominent à part égale (18,3 % NR), mais sur l'ensemble du lot c'est le chien qui est le mieux représenté avec 38,3 % des restes, alors que, jusqu'ici, il était apparu extrêmement discret sur le site. Trois individus adultes sont attestés et aucun des restes ne porte de traces de découpe à l'inverse de ce qui avait été observé dans le silo 2096 (cf. *supra*).
En revanche, l'unique reste de chat — un crâne presque entier — porte de nombreuses stries suggérant un prélèvement de la peau (**fig. 356**). Le chat n'est pas très représenté sur le site alors qu'il accompagnait le quotidien des gens presqu'autant que les chiens.
Autre particularité de cette structure, la présence, proportionnellement importante du cheval avec 11 % des restes. Seule la structure 2096 comporte une part plus importante de cette espèce (14 % , cf. *supra*).
Parmi les porcs, figurent un jeune de 6-8 mois et des adultes.

8.1.2.12 Fossé parcellaire 2051 (US 2050)

Ce petit lot d'une soixantaine de restes (**fig. 357**) ne présente pas de particularités par rapport à ce qui a été observé jusqu'ici. Le bœuf est majoritaire et il faut souligner qu'une fois encore, porcs et moutons ont été abattus jeunes. De plus, un reste de veau est documenté (scapula non soudée), confirmant l'impression générale de finesse des repas pris par les habitants.

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	30	44,8	1717	79,4	57,2
Porc	17	25,4	262	12,1	15,4
Capriné	14	20,9	181	8,4	12,9
Coq	1	1,5	2	0,1	2
Déterminé	62	92,5	2162	100,0	34,9
Total Indéterminés	5	7,5	10	0,5	2
TOTAL	**67**	**100,0**	**2162**	**100,0**	**32,3**

Fig. 357 Dénombrements en nombre et poids de restes du fossé parcellaire 2050.

8.1.2.13 Fossé parcellaire 2092 (US 2091)

Ce petit lot ne se démarque pas non plus de l'ensemble des données obtenues sur le site pour cette phase (**fig. 358 et fig. 359**). Le bœuf domine cet ensemble constitué presque exclusivement de la triade. Parmi les restes de porc, un coxal non soudé ainsi qu'une scapula indique l'abattage d'un jeune immature.

	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	30	69,8	1676	90,5	55,9
Porc	8	18,6	133	7,2	16,6
Capriné	3	7,0	42	2,3	14,0
Coq	1	2,3	1	0,1	1,0
Déterminé	42	97,67	1852	100	44,1
Total Indéterminés	1	2,3	0	0,0	0,0
TOTAL	**43**	**100**	**1852**	**100**	**43,1**

Fig. 358 Dénombrement en nombre et poids de reste du fossé parcellaire 2091.

% NRD3	% bœuf	% porc	% caprinés
Latrine 1246	23,6	39,2	37,2
Latrine 1058	30,3	56,3	13,4
Fossé parcellaire 1204	37,5	47,5	15,0
Silo 2036	40,7	41,4	17,9
Fossé 3088	47,8	47,8	4,3
Fossé parcellaire 2050	49,2	27,9	23,0
Silo 2069	56,7	28,4	14,8
Couches 2045 2049	58,5	32,0	9,5
Silo 2095	62,6	16,0	21,5
Puits 1064	63,6	26,1	10,2
Latrine 1235	64,5	27,6	7,9
Fosse 2104	64,8	25,5	9,7
Fossé parcellaire 2091	73,2	19,5	7,3
Étampes	**52,2**	**32,2**	**15,6**

Fig. 359 Tableau des proportions en nombre de restes des trois principales espèces dans les structures datées fin Xe- XIIe siècles.

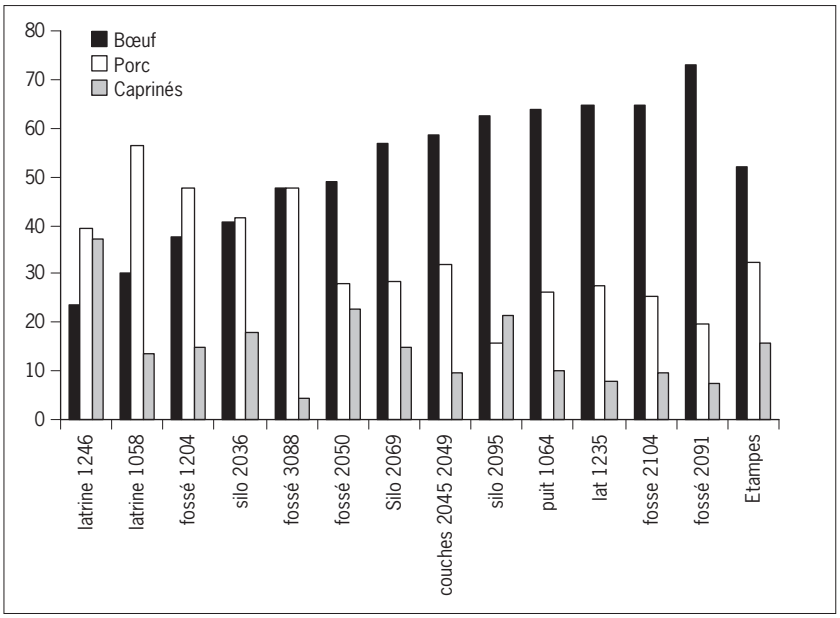

Fig. 360 Représentation graphique des proportions en nombre de restes des trois principales espèces dans les structures datées fin Xe- XIIe siècles.

8.1.2 Les nombres de restes des trois principales espèces de rapport

Les critères de dénombrements, nombres et masses des restes, mis à contribution ont permis de mettre en évidence les principales caractéristiques du régime alimentaire carnée des habitants ou le bœuf, représente 52,2 % des os, et où les caprinés ne compte que pour à peine plus de 15,6 % des fragments.

De par leur liste de faune, les structures paraissent, au premier abord, assez homogènes. Les espèces domestiques habituelles côtoient quelques espèces sauvages. Des petites différences sont néanmoins perceptibles. C'est au niveau des proportions des trois principales espèces domestiques que peut se réaliser des distinctions (**fig. 359 et fig. 360**).
Le tableau et le graphique, présentant les proportions de restes de bœufs, de caprinés et de porc des treize contextes analysés, en nombre de restes, montrent des différences d'homogénéité et de composition entre certaines structures. Ainsi des ressemblances apparentent les sept graphes des structures 2050, 1064, 2104, 2091, 1235, 2069 et 2045/2049, qu'il s'agisse de fossé, de fosse, de latrine, de couches ou de silo. La quantité d'ossement ne paraît pas influencer la composition finale des pourcentages : l'histogramme de la fosse 2104 et des couches 2045/2049 sont similaires bien que fondés, l'un sur 165 restes, l'autre sur 795 restes. C'est la répétition de ces occurrences, coulant dans un même modèle ces quatre structures différentes, qui permet de croire à la fiabilité des observations, imprimant ainsi un modèle représentatif de la subsistance au cours de cette période sur ce site. Le bœuf tient une place prééminente devant le porc tandis que les restes de mouton sont très minoritaires. Cette situation laisse augurer pour les caprinés un rôle très mineur dans la consommation carnée des habitants du lieu au cours de cette période.

Que penser alors de la composition des ensembles des silos 2095 et 2036 qui s'écartent du schéma général, surtout pour le lot issu du silo 2036 ?
L'histogramme, pour cette dernière structure, montre une représentation des restes de porcs qui tiennent une place éminente légèrement supérieur aux os de bœuf.
Ici, l'explication pourrait être une surreprésentation des éléments crâniens parmi les restes de porc puisque cette partie anatomique représente près de 30 % des restes de l'espèce contre 5,5 % pour le bœuf. En effet, le crâne de cochon est sujet à une forte fragmentation. Or, il n'est pas toujours possible de rassembler les fragments appartenant à un même crâne alors qu'il est facile d'identifier ces fragments crâniens. Cela entraîne une surdétermination de cette partie anatomique par rapport aux autres. La forte fragmentation est à l'origine de poids moyen légèrement inférieur à la moyenne des chiffres observés dans les autres contextes.

8.1.3 Pois moyen et mode d'accumulation

Le mode d'accumulation des os peut parfois amener une différence dans la représentation des espèces. L'étude des poids moyens cumulés permet d'approcher ces conditions d'accumulation (**fig. 361**). Dans notre cas, on s'aperçoit que toutes les structures n'ont pas recueilli le même type de rejets. Par exemple, la fosse 2104 et le silo 2036 contiennent des restes de plus petite taille, tandis que les autres ensembles ont reçu des vestiges de plus grande taille, en général indices d'un dépôt moins direct. Pour le silo 2036 l'explication est à chercher, comme il a été dit précédemment, dans la surreprésentation d'éléments de tête de porcin.

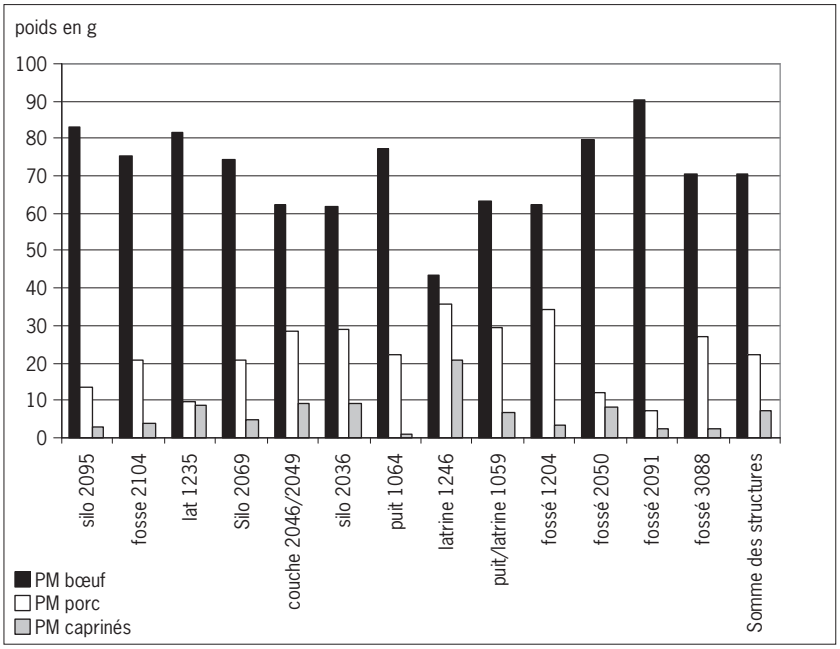

Fig. 361 Poids moyens cumulés des trois principales espèces dans les structures fin Xe siècle, début du XIIe siècle.

On retrouve donc la triade habituelle formée du bœuf, du porc et des caprinés. Le cheval apparaît également, mais en faible proportion. Ses restes sont au nombre de douze et ne représentent que 1,9 % du nombre de restes. Ces quelques restes appartiennent à au moins trois individus : un poulain, une jeune adulte et un sujet âgé. Une observation est particulièrement intéressante, celle d'une trace de découpe sur un tibia (US 2035 du silo 2036). Cette découpe réalisée au couperet pose le cas d'une éventuelle consommation du cheval à une époque pendant laquelle il est frappé d'un tabou alimentaire très fort. Ce tabou est d'autant plus fort dans les milieux religieux. Cette remarque rejoint la réflexion précédente qui portait sur le délicat problème de la cynophagie et qui nous à amené à évoquer aussi le cas ou la viande de ces animaux était employée à nourrir d'autres bêtes : chiens de chasse ou oiseaux de proies.
Avant tout, il faut préciser qu'en termes de poids de viande, l'alimentation carnée médiévale est dominée par le bœuf. Lorsque celle du porc la précède c'est essentiellement sur des tables seigneuriales (comme à Boves dans la Somme). Lorsque celle des caprinés la précède c'est dans des contextes religieux très particuliers comme à Pontoise (Val-d'Oise).
Ainsi observée sous le filtre du contexte social, la triade offre des contrastes significatifs. Le régime alimentaire seigneurial, par exemple, se singularise de celui de la ville par son important contingent de porcs. En règle générale, en ville, les restes de bovins sont plus abondant (à l'instar du site d'Abbeville, Somme). La ville paraît, selon les terme de F. Audoin-Rouzeau

(1992) : « *subir ou épouser très directement les fluctuations générales des conditions agro-pastorales* ». La ville attire à elle le flux des excédents des exploitations rurales. Et mises à part des proportions en restes de porcs plus élevées en ville qu'à la campagne, la consommation paysanne est assez semblable à celle de la ville, souffrant toutes deux par rapport à la consommation seigneuriale d'un déficit en viande de porc.

C'est ce qui ressort de l'analyse des restes animaux découverts à Étampes, ou la part de la viande de bœuf est dominante. La ration de mouton est mineure et celle du porc se maintient dans des proportions raisonnables. Les porcins représentent, en effet, environ un tiers des os recueillis. Le graphique ternaire (**fig. 362**) illustre bien la singularité d'Étampes vis-à-vis des sites religieux et seigneuriaux déjà étudiés. Alors qu'à Lyon, Compiègne, La-Charité-sur-Loire ou Boscherville le porc domine la triade domestique, suivi des caprinés et du bœuf, qu'à Pontoise ce sont les caprinés qui sont les plus représentés, Étampes marque sa différence par des proportion élevée de bœuf. Les sites religieux présentent une distribution des trois principales espèces proche de celle des sites seigneuriaux, avec cette domination du porc, symbole d'un milieu privilégié. L'US 1056 de la place des Hallettes à Compiègne ou Boves contextes seigneuriaux ne dépareillent pas au milieu des autres ensembles de comparaison qui appartiennent tous à des milieux monastiques.
On voit également que les sites religieux ont tout de même tendance à posséder une part de caprinés plus importante (La Charité, Lyon, Boscherville), sans toute fois atteindre la proportion de Pontoise. Cette prépondérance des caprinés n'est pas simple à expliquer. Différentes hypothèses peuvent être émises : rejets issus des cuisines et de la table des hauts dignitaires du monastère, exploitation particulière des caprinés (laine, peau pour le cuir ou le parchemin), ou profond respect des règles monastiques.

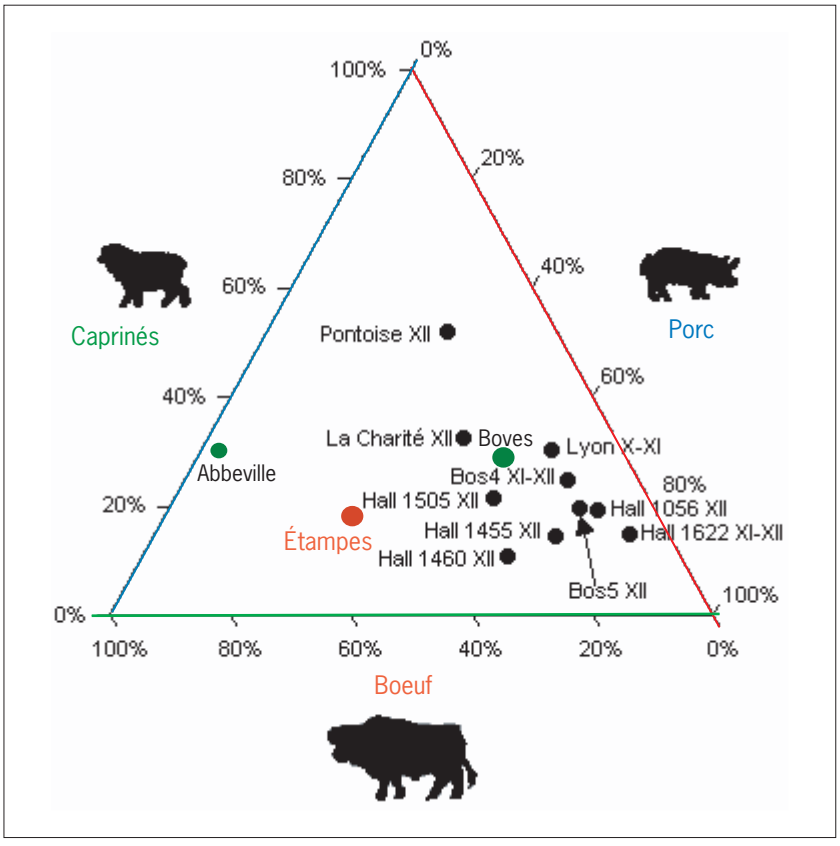

Fig. 362 Proportion en NR des trois principales espèces sur différents sites de type religieux.

Les chanoines à table et la sauvagine

L'analyse de ces ensembles osseux met en évidence l'aspect monolithique du régime carné de ces habitants dont la base semble être la viande de bœuf. Mais, ce régime, au premier abord austère, n'est pas privé pour autant, semble-t-il, d'une certaine diversité apportée par des viandes d'appoint comme la sauvagine, la volaille ou le poisson (**fig. 363**).

Fig. 363 Ossements de coq, d'oie et de lièvre résultant de rejets d'assiette.

Le matériel ostéologique ne comporte que peu de restes de faune sauvage. Si l'on prend la dénomination faune sauvage dans son sens le plus large (tout ce qui n'appartient pas à la sphère domestique, c'est-à-dire les espèces issues de la chasse mais également les espèces commensales), les animaux sauvages représentent, cependant, 2,4 % du NR total. Mais si l'on ôte à ce groupe le rat noir, commensal le plus fréquent, et les divers rongeurs, les restes de faune sauvage ne représentent plus que 2,2 % du NR. Lorsque l'on ramène ce même nombre de restes au NR3, la proportion passe à 2,4 % du NR3.
La part prise par la faune sauvage dans un ensemble se révèle être un bon marqueur social. Généralement les contextes ruraux et urbains se caractérisent par une proportion de faune sauvage inférieure à 2 % , les milieux seigneuriaux et ecclésiastiques par une proportion supérieure à 2 % et les milieux aristocratiques par une proportion d'environ 5 %. Avec un taux de 2,4 % , le site d'Étampes s'inscrirait parmi les sites privilégiés de type seigneurial ou ecclésiastique.

Mais cette bonne représentation est due à une forte part de quelques espèces. Parmi les grands mammifères, le cerf, le chevreuil et le lièvre sont les seuls taxons présents. Le lièvre, avec 88,4 % des restes des mammifères sauvages domine le corpus, ce qui est plutôt inhabituel dans les rejets de consommateurs aisés. On peut se demander si cette importance du lièvre ne traduit pas un mode d'approvisionnement particulier ou bien résulte de choix particulier de consommation en relation avec un statut social spécifique.
Concernant la classe des oiseaux, la diversité est nettement plus importante mais les restes par espèce sont moins nombreux. Ce sont les oiseaux

des champs avec la perdrix (5 restes sur 51), le pluvier doré (n=2) voire l'outarde et le tétra (sans certitude pour ces deux dernières espèces) et les oiseaux d'eau avec les canards (n=10) qui constituent le gros de la troupe. Il faut ajouter quelques oiseaux des bois comme les pigeons et les corvidés. Enfin, les deux rapaces présents dans le puits 1064, le milan noir et l'autour des palombes, sont un peu à part égale et semble cette fois signer un statut aristocratique (cf. *supra*).

La part des oiseaux est finalement relativement faible dans l'ensemble en comparaison avec les mammifères qui, pour leur part, représentent que 64 % du nombre de restes des animaux sauvages contre 36 % pour les oiseaux. Les oiseaux sauvages représentent 15 % des restes sur l'ensemble des os d'oiseaux recensés.

Mis à part le cas du puits 1064 (dont la localisation même est éloignée des autres structures), l'impression qui se dégage de ces informations qualitatives et quantitatives est que nous avons affaire à des consommateurs relativement privilégiés confortée par la présence d'espèces de prestige comme le paon ou l'outarde et le tétra (?), la présence de poisson marin à cette période (carrelet) et du cerf pour les mammifères. En revanche l'absence de sanglier, auxquels habituellement s'attache une charge de violence, la nature assez particulière des choix, avec une très forte sélection du lièvre et bonne représentation des oiseaux conduits à penser qu'il pourrait s'agir d'ecclésiastiques. L'exemple du site contemporain de Compiègne « les Hallettes, phase VIII » est, de ce point de vue, assez intéressant bien qu'il ne s'agisse que d'hypothèses (**fig. 364**). Les proportions comparées des principales espèces de mammifères sauvages, en fonction des milieux sociaux, font clairement ressortir la spécificité du milieu religieux où l'on privilégie le lièvre et où le sanglier est absent ou très faiblement représenté. Ces caractéristiques se retrouvent également à Pontoise aux XI-XII[e] siècles (JOUANIN et YVINEC, inédit).

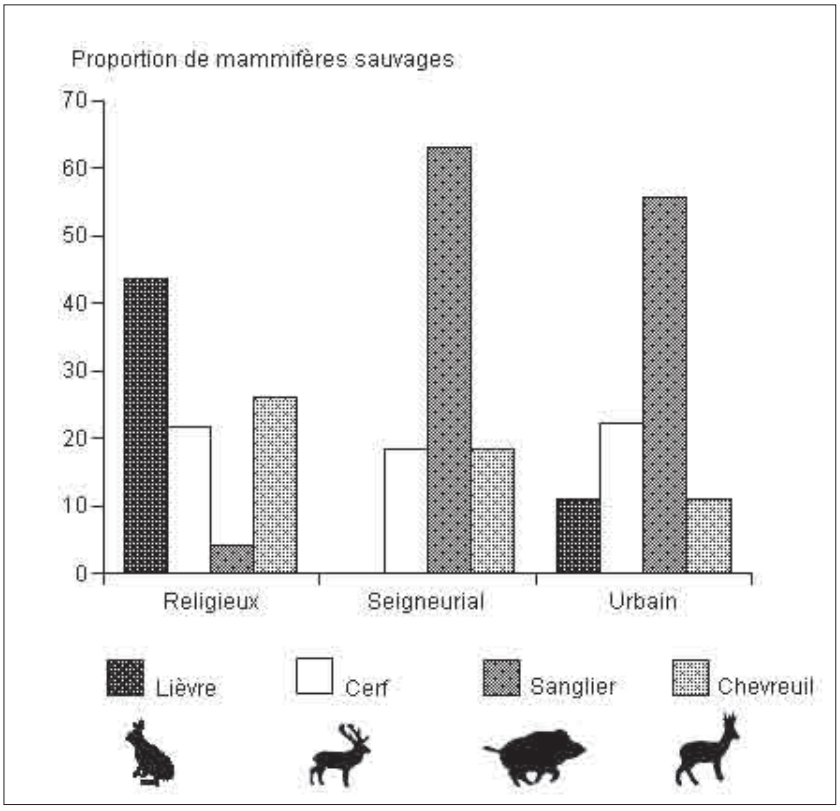

Fig. 364 Proportion de mammifères sauvages en fonction du milieu social. D'après Yvinec 1997

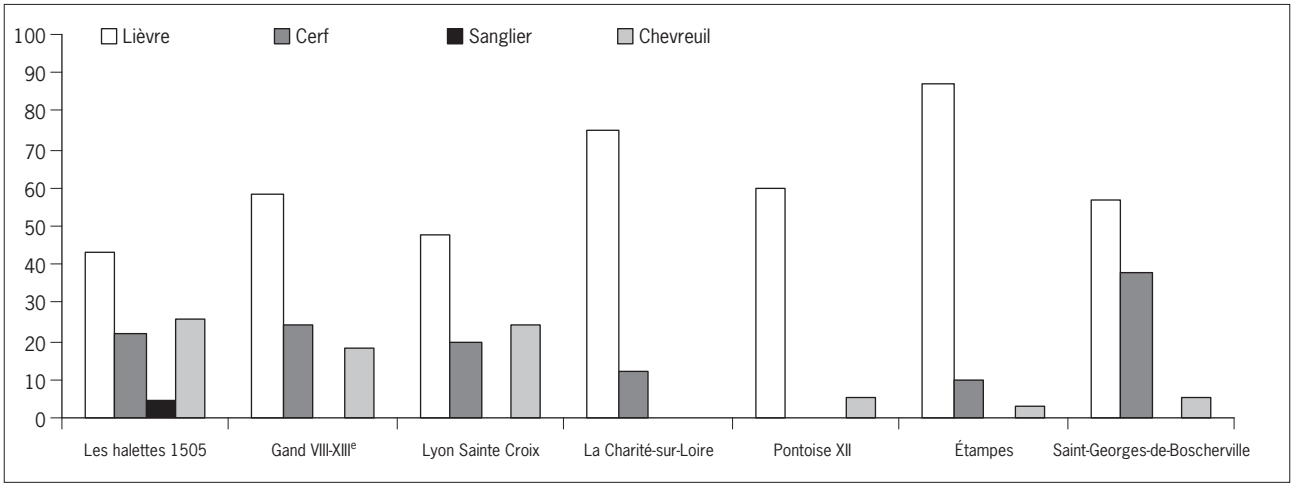

Fig. 365 Proportions de mammifères sauvages sur différents sites religieux.

Le lièvre semble donc un marqueur des milieux religieux. Afin de vérifier cette idée, une comparaison a été réalisée sur un corpus de sites religieux contemporains. Tous présentent des taux de lièvre élevés, bien supérieurs à ce que l'on rencontre dans les autres milieux (**fig. 365**). Des ressemblances évidentes apparentent les trois graphes de la Charité-sur-Loire, Pontoise et Étampes. L'émergence de ce modèle de répartition des restes des 4 espèces sauvages semble due à la fois à des facteurs sociaux mais aussi fonctionnels. Il pourrait s'agir en effet d'une proximité des cuisines, avérée à la Charité-sur-Loire et probable à Pontoise doublé d'un type de consommateurs similaire : religieux au sens large.

Qu'en penser pour Étampes ? La faune, on l'a vu tout au long du discours, ne présente pas tout à fait les traits caractéristiques d'un régime religieux. La comparaison des proportions des trois espèces de rapport rencontrées à Étampes, avec le corpus dont nous disposons, a montré une prépondérance de bœuf que l'on ne trouve guère en contexte religieux. Les traits dégagés laissent croire en un régime de type urbain ou rural. Mais les nombreux indices, glanés ça et là, indiquent que l'alimentation carnée de ses habitants est agrémentée de la diversité qu'apportent les viandes d'appoints des lagomorphes, des cervidés, des oiseaux et des poissons. Certaines espèces peuvent même être considérées comme les indices de recherche d'un certain luxe alimentaire (paon, outarde et peut-être tétra, poisson marin, cerf, chevreuil). Parmi la sauvagine le lièvre représente la majorité des restes découverts. Certains auteurs (YVINEC 1997) interprètent cette abondance de lièvre comme le possible signe de consommateurs religieux, moines en particulier. Aussi, bien que les proportions de bœuf soient élevées, la forte présence de lièvres n'exclurait pas la présence de religieux. A fortiori lorsque l'on sait que les religieux en question pourraient être, non pas des moines, mais des chanoines. Ces chanoines ne vivent, en effet, pas selon les mêmes règles de vie que les moines. À l'origine il s'agit de prêtes, collaborateurs de l'évêque, menant autour de lui la vie commune, près de son église, dans la ville où il réside, sans suivre de règle particulière. Saint-Augustin, devenu évêque en 395 après avoir tenté une expérience monastique, transforme sa maison épiscopale en « monastère de clercs ». Il impose au clergé de sa cathédrale la vie commune dans la pauvreté. Il est l'auteur de la règle qui fondera le modèle de la vie canoniale, basée sur la vie commune, le renoncement à toute propriété, la chasteté, l'obéissance, la vie liturgique et le ministère pastoral. Au fil du temps, des collèges, ou groupes, de chanoines s'établiront indépendamment de l'évêque,

Âge/% NS	n	%
0-6 mois	17	77,3
6-12 mois	1	4,5
12-24 mois	1	4,5
24-36 mois	1	4,5
36-48 mois	1	4,5
plus de 4 ans	1	4,5

Fig. 366 Âge dentaire des caprinés (nombre d'individus et pourcentages par classe d'âge)

autour d'une église principale ou plus célèbre, pour se mettre au service des nombreux fidèles qui la fréquentent. Ces collèges (du lat. *colligere*, rassembler) ou chapitres vont donner naissance à de nombreuses collégiales qui vont peu à peu rivaliser en puissance et en richesse. Et c'est entre le onzième et le douzième siècle, l'âge d'or des chanoines, que la plupart d'entre eux abandonnent la vie commune pour ne plus garder que la prière liturgique célébrée ensemble au chœur. À la différence des moines, les chanoines, possèdent des biens et en disposent librement ; ils vivent des revenus attachés aux domaines et aux privilèges dont jouissent leurs chapitres : les fameuses prébendes.
Ainsi quoi de plus naturel d'observer une nourriture différente mais marquée de quelques points communs rappelant une origine commune religieuse. Le régime des chanoines séculiers fait la transition entre le mode alimentaire du clergé régulier et le régime des hommes. C'est un trait d'union entre deux états, une continuité sociale et culturelle se manifestant dans les aspects quantitatifs et qualitatifs du régime alimentaire. On comprendrait mieux ainsi que ce régime accuse les traits du monde environnant, c'est à dire la ville, avec un recours massif à la viande de bœuf, la plus immédiatement accessible. En revanche cette table bien loin de la table de modestes citadins se différencie non seulement par un apport en viande d'appoint diversifié mais aussi et surtout par une consommation quasi exclusive de jeunes voir de très jeunes bêtes (**fig. 366**, **fig. 367**, **fig. 368**, **fig. 369**, **fig. 370**, **fig. 371**). Ce régime d'apparence monotone, sinon austère, mêle en réalité les viandes de boucherie de grande qualité et des mets d'appoint de luxe.

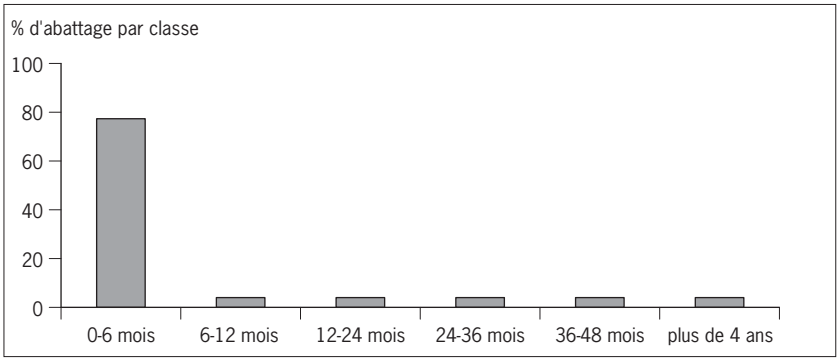

Fig. 367 Estimation des âges d'abattage des caprinés d'après l'étude des dents, toutes US confondues (NMI= 22).

	Âges de soudure	n S	n N.S.	n
Coxal	7-10	4	1	5
Radius proximal	12-15	9	1	10
Phalange II	15-18	5	0	5
Humérus distal	15-20	8	2	10
Phalange I	20-24	7	0	7
Métapodes	24-30	4	0	4
Tibia distal	24-30	7	3	10
Calcanéum	36	5	4	9
Fémur proximal	36	9	8	17
Fémur distal	42	3	1	4
Ulna proximal	42	1	1	2
Radius distal	40-48	7	3	10
Humérus proximal	42-48	2	3	5
Tibia proximal	48	4	4	8
Vertèbres	84	17	59	76
Total observations				**182**

Fig. 368 Pourcentages des pièces osseuses soudées ou non de bovins pour l'ensemble du corpus, toutes US confondues (n = 182).

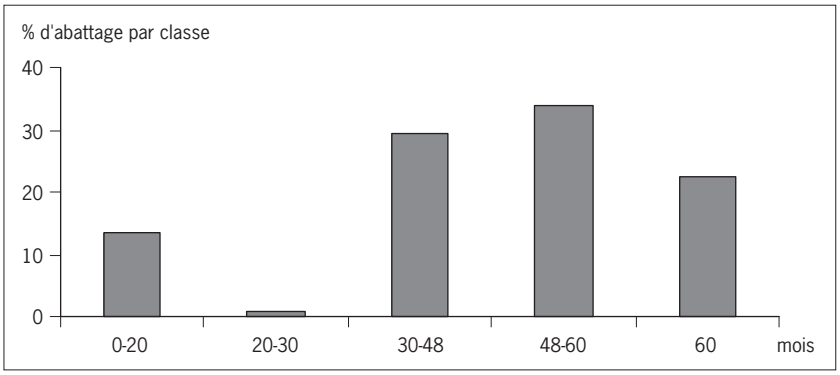

Fig. 369 Estimation des âges d'abattage des bovins d'après le stade d'épiphysation des os, toutes US confondues (n = 182).

Âge/% NS	Silo 2036		Silo 2069		Silo 2095		Fosse 2104		Latrine 1058		Puits 1064		Fossé parcellaire 2050		Fossé d'enceinte 3088		Toute US	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
0-1 mois	2	18,2															2	4,4
4-8 mois	6	54,5			1	25	1	50	2	50	2	40			1	50	18	40,0
9-12 mois			1	16,7	1	25	1	50	1	25	3	60	1	100			11	24,4
12-18 mois	1	9,1	1	16,7	1	25									1	50	5	11,1
18-24 mois	1	9,1	2	33,3													4	8,9
adultes	1	9,1	2	33,3	1	25			1	25							5	11,1

Fig. 370 Âge dentaire des porcs (nombre d'individus et pourcentages par classe d'âge).

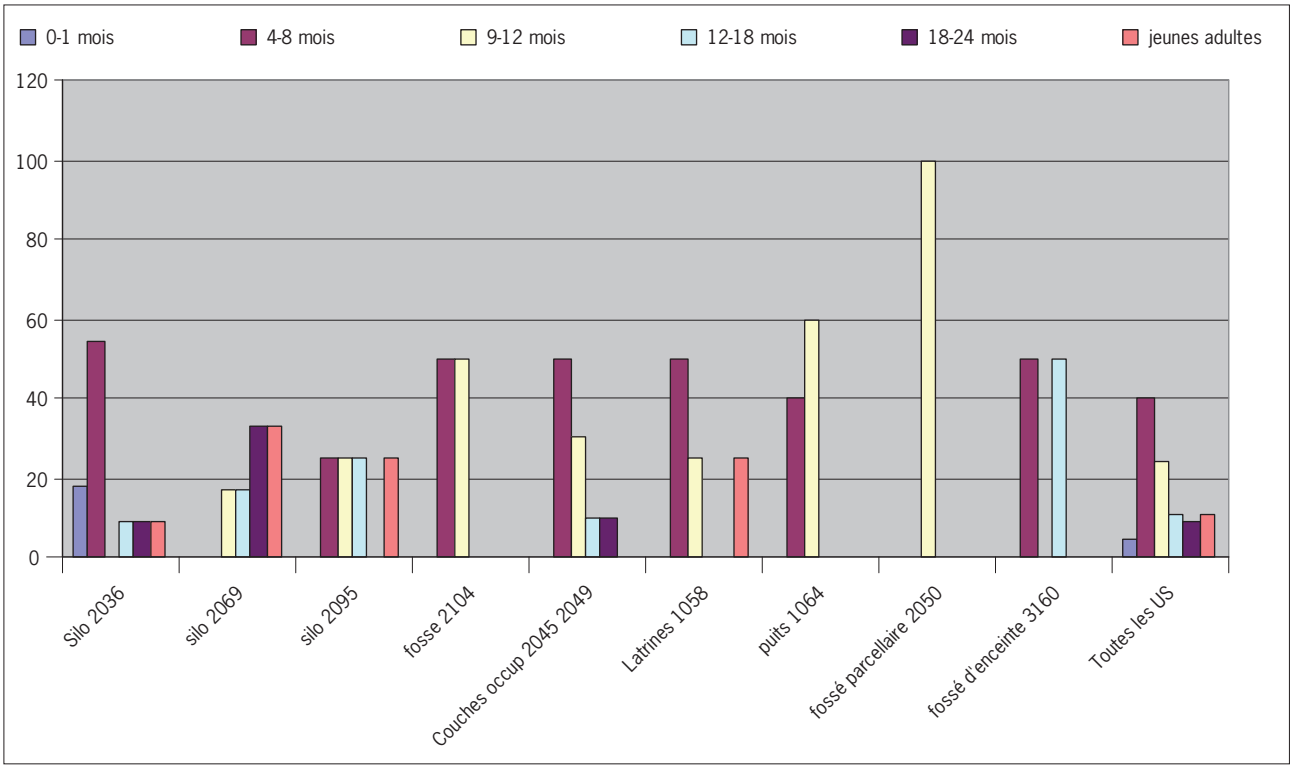

Fig. 371 Estimation des âges d'abattage des caprinés d'après l'étude des dents, toutes US confondues (NMI= 33).

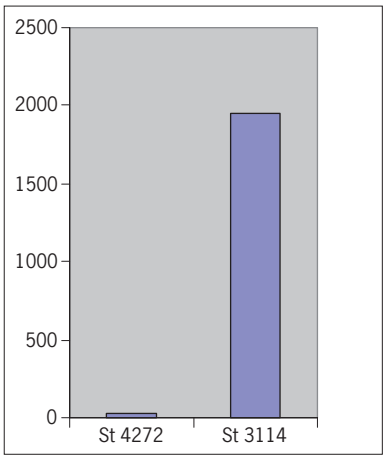

Fig. 372 Comparaison des effectifs des structures 4272 et 3114.

8.2 La faune du XII^e siècle

(Céline Bémilli)

Seules deux structures étudiées sont datées du XII^e siècle et représentent un ensemble osseux de 1982 restes pour un poids de 127 kg. Il s'agit du cellier 4272 regroupant 4 US (4278, 4279, 4280 et 4281) et surtout du bassin 3114, regroupant les US 3305 et 3107, qui constitue à lui seul 99 % des effectifs (**fig. 372**).
Quinze espèces sont documentées, largement dominée par les mammifères domestiques (**fig. 373**). Les 5 espèces habituelles : bœuf (*Bos taurus*), capriné (*Caprinae*), porc (*Sus scrofa domesticus*), cheval (*Equus caballus*) et chien (*Canis familiaris*), constituent la plus grande partie des effectifs et sont documentées dans les deux structures. En revanche, le chat (*Felis* cf. *domesticus*), la volaille et le gibier à plume n'est présent que dans la structure 3114.

		ST 4272		ST 3114	
		NR	PdR	NR	PdR
Bœuf	*Bos taurus*	10	490	684	43595
Capriné	*Ovis/Capra*	10	213	215	652
Porc	*Sus scrofa domesticus*	5	123	97	2377
Cheval	*Equus caballus*	1	97	392	55939
Âne	*Asinus*	1	22	117	14560
Équidé	*Equidae*			85	4404
Chien	*Canis familiaris*	4	122	78	1549
Chat	*Felis domesticus*			6	36
Coq	*Gallus gallus*			7	19
Oie	*Anser anser forma domesticus*			14	63
Canard	*Anas platyrhynchos forma domesticus*			1	5
Anatidés	*Anatidae*			1	5
Corvidé	*Corvus frugilegus/Corvus corone*			1	2
Total déterminés (NRD)		31	1067	1698	123206
Total indéterminés		**1**	**5**	**252**	**2836**
TOTAL NR		**32**	**1072**	**1950**	**126042**

Fig. 373 Composition des structures 4272 et 3114 en NR

8.2.1 Le cellier 4272

Le cellier 4272 constituée de 4 US distinctes représente un petit lot de 32 restes pesant 1072 g (**fig. 374**). Malgré ce faible effectif, 6 espèces sont attestées. Elles sont dominées par le bœuf suivi des Caprinés (31,3 % NR chacune). Le porc se place en 3^e position avec seulement cinq restes (15,6 % NR). Le chien est la quatrième espèce avec 4 restes alors que le cheval et l'âne ne sont documentés que par un seul reste.

	4278		4280		4279-4281		4280-4281		Total 4272				
	NR	PdR	NR	PdR	NR	PdR	NR	PdR	NR	% NR	PdR	% PdR	Poids moyen (g)
Bœuf	1	28	3	118	5	326	1	18	10	31,3	490	45,7	49,0
Caprinés	1	11	3	88	5	98	1	16	10	31,3	213	19,9	21,3
Porc	1	20	2	51	1	20	1	32	5	15,6	123	11,5	24,6
Cheval			1	97					1	3,1	97	9,0	97,0
Âne							1	22	1	3,1	22	2,1	22,0
Chien			4	122					4	12,5	122	11,4	30,5
Indéterminés	0	0	0	0	1	5	0	0	1	3,1	5	0,5	5,0
Total	**3**	59	13	476	12	449	4	88	32	100	1072	100	33,5

Fig. 374 Détail par US de la composition du cellier 4272.

Plusieurs informations peuvent être tirées de cet échantillon, en particulier en ce qui concerne l'âge de quelques animaux. Ainsi parmi les restes de bœuf se trouve un humérus immature et l'un des porcs est âgé de moins de 12 mois (coxal non épiphysé), témoignant d'un abattage orienté vers une consommation de viande jeune et tendre. Un autre reste de porc (ulna) révèle un deuxième animal, adulte, de fort gabarit.
Une cheville osseuse a permit d'attester la présence d'un bouc parmi les restes de caprinés.
La présence de six restes croqués indique que les restes sont restés accessible aux chiens avant d'être rejeté dans la latrine.

8.2.2 Le cas particulier du bassin 3114

La structure 3114 correspond à un bassin et a livré un très grand nombre d'ossements dont la particularité est la présence importante de restes entiers d'équidés. Cette espèce est toutefois loin d'être la seule documentée. Ce bassin a initialement été subdivisé en deux US : 3107 (partie haute) et US 3305 (fond du bassin) mais l'aspect (patine) du matériel et la comparaison de la composition taxinomique de ces deux ensembles ne présente pas de différences notables (**fig. 375**) si ce n'est la présence du chat dans l'unité stratigraphique 3305.
Cet ensemble est pour nous très homogène et constitue une entité archéozoologique unique. C'est pourquoi nous avons choisi de la traiter comme un seul et unique lot que nous regrouperons sous le terme structure 3114.

Le matériel observé dans cette structure est particulièrement bien préservé. Les surfaces sont peu altérées et, lorsqu'elles le sont, ce sont essentiellement par des traces de crocs, qui touchent toutefois 7,1 % du NR.
La structure 3114 comporte 1950 restes dont 1698 (87,1 %) ont été déterminés pour un poids total de plus de 126 kg (**fig. 376**). Le poids moyen des restes est de 46,8 g ce qui reflète d'une part la forte proportion d'espèces de gros gabarit dans l'assemblage mais aussi la grande taille des restes. Les indéterminés correspondent essentiellement à des fragments de diaphyses, de cotes et de vertèbres dont la taille n'a pas permis la détermination spécifique. Les mammifères sont de loin les mieux documentés dans cette structure avec 7 espèces et 98,6 % des restes (NRD) mais les oiseaux sont néanmoins présents avec 5 espèces et 1,4 % NRD. La liste de faune présente dans cette structure s'élève donc à douze espèces.

Alors qu'un premier aperçu du matériel mettait en évidence la forte présence d'équidés, ceux-ci ne correspondent pas à l'espèce la plus documentée en termes de NR. Avec 23,1 % des restes déterminés (NDR), les chevaux se positionnent en fait derrière le bœuf qui prédomine avec 40, 3 % NRD (**fig. 376**). Les caprinés qui totalisent 23,3 % du NRD se placent en 3e tandis que les Asiniens occupent la quatrième place avec 6,9 % NRD. On trouve ensuite le porc (5,7 % NRD), le chien (4,6 % NRD) et le chat plus anecdotique en termes de reste avec 0,4 % NRD. La faible part de porc contraste avec ce que nous avons observé pour la phase fin Xe – début XIIe (cf. *infra*).
Les oiseaux sont faiblement documentés mais les principales espèces de la basse-cour sont présentes (**fig. 376**). L'oie (*Anser anser*) est la mieux représentée (14 restes) devant le coq (*Gallus gallus*, 7 restes) alors que la forme domestique du canard (*Anas platyrhynchos*) est attestée par un seul reste. Deux restes documentent le gibier à plume : l'un appartenant à un anatidé indéterminé et l'autre à un corvidé (corbeau freux *Corvus frugilegus* ou corneille *Corvus corone*).

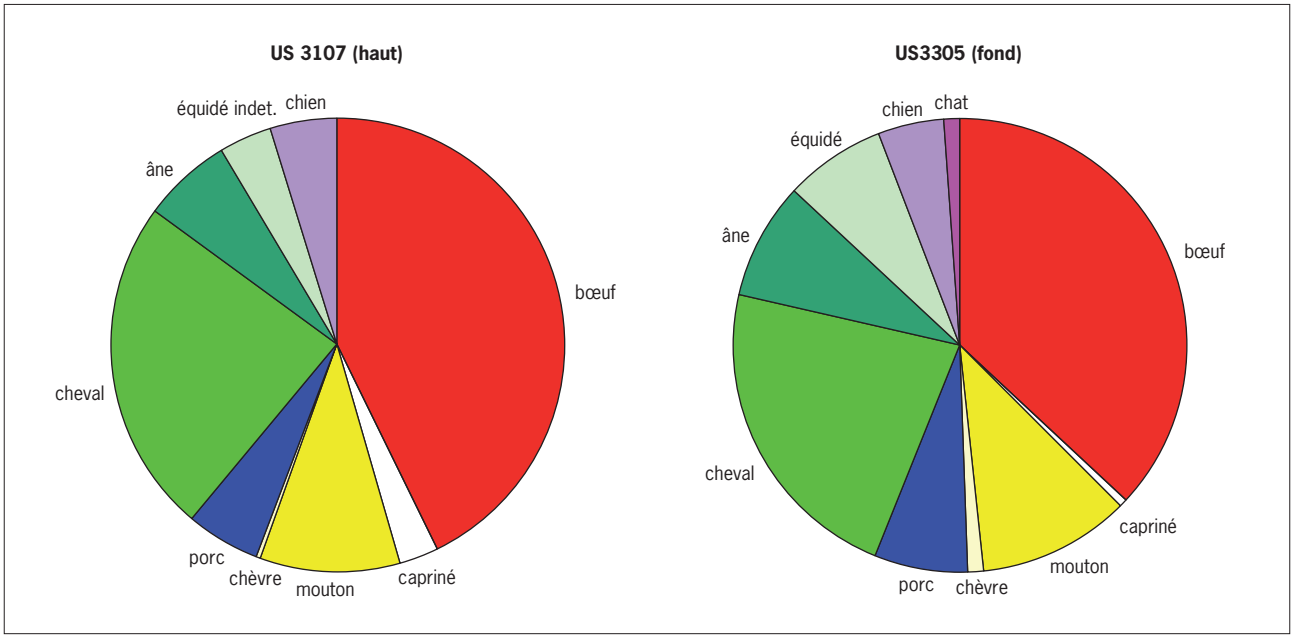

Fig. 375 Comparaison de la répartition des restes de mammifères entre la partie haute et basse du bassin, St. 3114.

Synthèse 3114		NR	% NRD	PdR	% PdR	Poids moy
Nom vernaculaires	Noms latin					
Triade		*996*	*69,3*	*46624*	*36,6*	*46,8*
Bœuf	*Bos taurus*	684	40,3	43595	34,3	63,7
Capriné	*Caprinae*	215	12,7	652	0,5	3,0
dont Mouton	*Ovis aries*	*173*	*10,2*	*3502*	*2,8*	*20,2*
dont Chèvre	*Capra hircus*	*8*	*0,5*	*510*	*0,4*	*63,8*
Porc	*Sus scrofa domesticus*	97	5,7	2377	1,9	24,5
Autres mammifères		*678*	*39,9*	*76488*	*60,1*	*112,8*
Cheval	*Equus caballus*	392	23,1	55939	44,0	142,7
Ane	*Equus asinus*	117	6,9	14560	11,4	124,4
Équidés	*Equidae*	85	5,0	4404	3,5	51,8
Chien	*Canis familiaris*	78	4,6	1549	1,2	19,9
Chat	*Felis domesticus*	6	0,4	36	0,0	6
TOTAL mammifères		1674	98,6	123112	96,8	73,5
Oiseaux						
Basse-cour		*22*	*1,3*	*87*	*0,1*	*4,0*
Coq	*Gallus gallus*	7	0,4	19	0,015	2,7
Oie	*Anser anser forma domesticus*	14	0,8	63	0,050	4,5
Canard	*Anas platyrhynchos forma domesticus*	1	0,1	5	0,004	5
Gibier à plumes		*2*	*0,2*	*7*	*0,006*	*3,5*
Anatidés	*Anatidae*	1	0,1	5	0,004	5
Corvidé	*Corvus frugilegus/Corvus corone*	1	0,1	2	0,002	2
TOTAL oiseaux		24	1,4	94	0,1	3,9
Total déterminés (NRD)		1698	87,1	123206	100	72,6
Indéterminés		252	12,9	2836	2,3	11,3
Total NR		1950		126042		64,6

Fig. 376 Composition de la faune du bassin 3114.

8.2.2.1 Le choix des animaux consommés

La triade domestique

La triade domestique : bœuf/mouton-chèvre/porc constitue la majorité des sources de viande dans cette structure avec près de 69,3 % des restes de mammifères et 58,7 % du nombre total de reste.
On y observe que le bœuf prédomine largement avec 79,8 % des restes contre 25,5 % pour les Caprinés et 12 % seulement pour le porc (**fig. 377**). Le même constat prévaut pour les poids de reste, plaçant même le bœuf largement devant les caprinés et le porc (**fig. 377 et fig. 378**) et confortant son rôle dans l'apport de ressource en viande. On peut donc d'ors et déjà dire que le bœuf constitue donc nettement la première ressource de l'alimentation carnée des habitants, ce qui cadre bien avec les donnes connues pour l'ensemble du Moyen Âge (cf. *supra*).

Synthèse 3114	NRD3	NR	% NRD	PdR	% PdR
Bœuf	*Bos taurus*	684	68,7	43595	86,1
Caprinés	*Caprinae*	215	21,6	4664	9,2
Porc	*Sus scrofa domesticus*	97	9,7	2377	4,7
Total déterminé		996	100,0	50636	100,0

Fig. 377 Composition de la triade pour le bassin 3114.

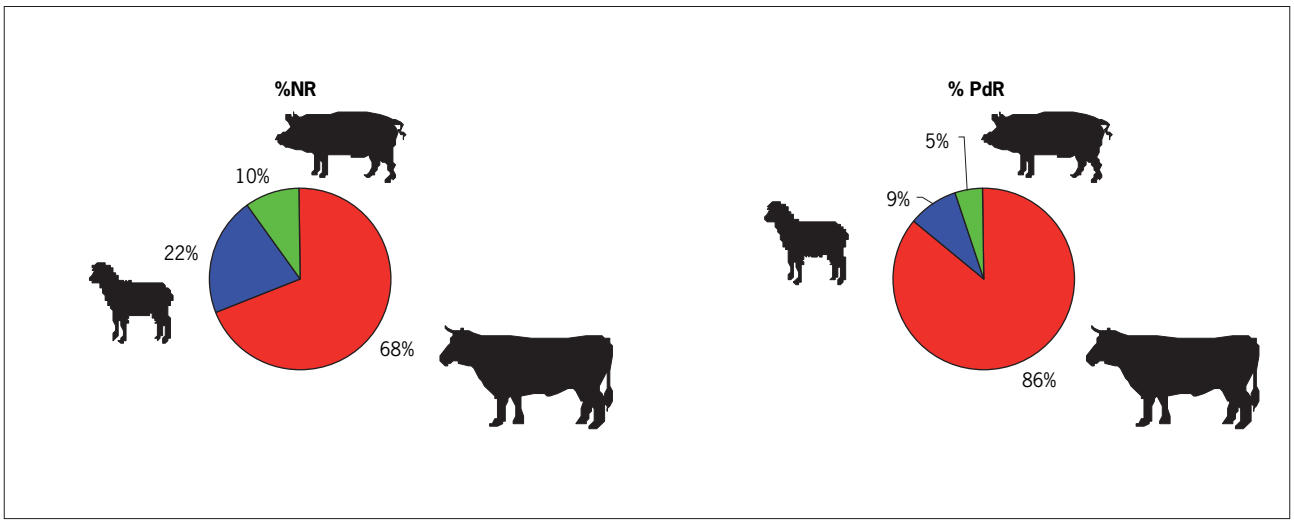

Fig. 378 Bassin 3114, répartition des restes et poids de restes de la triade (en % NR et % PdR).

1. Le bœuf

Toutes les parties squelettiques sont documentées avec toutefois, en terme de NR une nette dominance des éléments du tronc suivi de ceux du crâne (**fig. 379**). Si l'on ramène les données à une répartition des NMPS (en % Partie Observé) — c'est à dire le taux de parties squelettiques présentes par rapport à ce qui serait attendu dans le cas des carcasses entières de l'ensemble des animaux dénombrés — c'est le crâne qui prédomine devant les ceintures (**fig. 380**). Ceci est dû en partie à leur plus forte fragmentation post-dépositionnelle. Mais comme c'est à partir du maxillaire que le NMI le plus élevé à été obtenu, soit une vingtaine de Bœufs, cette surreprésentation des crânes est belle et bien une réalité et correspond peut être à une consommation d'abats (joue, langue et cervelle).
Les éléments des ceintures (scapula et coxaux) viennent ensuite. Il s'agit des éléments volumineux de moindre intérêt culinaire.

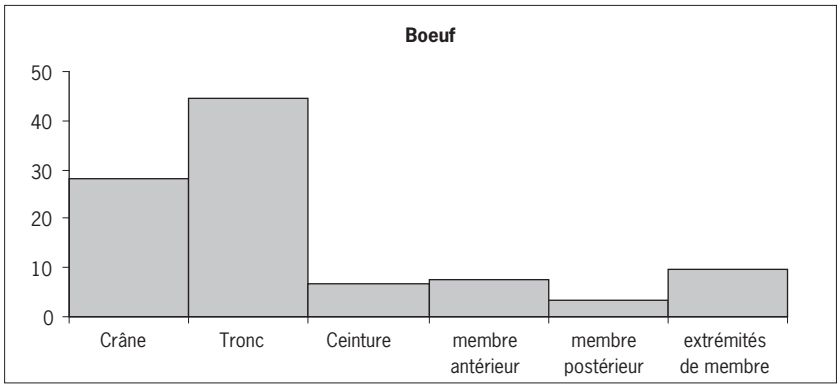

Fig. 379 Bassin 3114, répartition des restes de bœuf par région anatomique (en % NR).

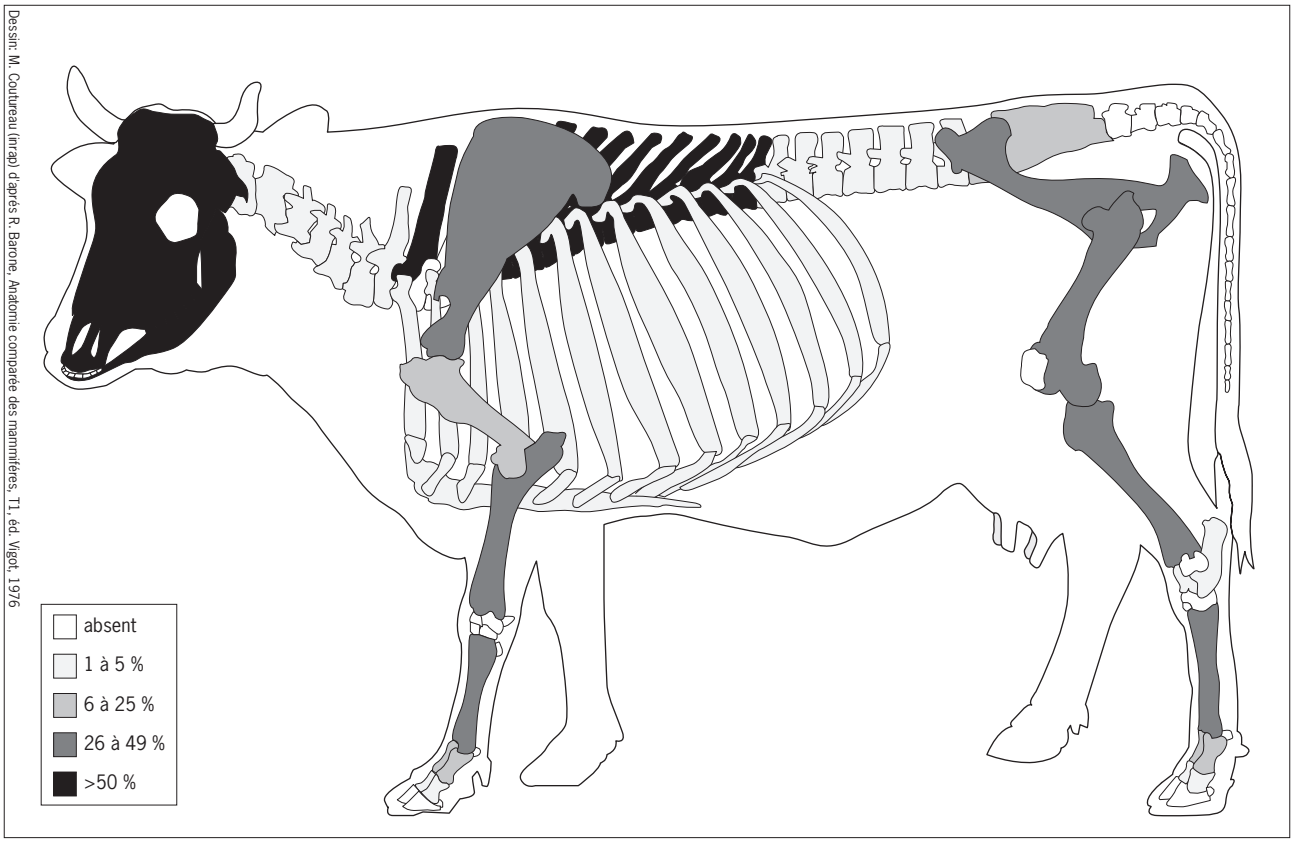

Fig. 380 Bassin 3114, taux de représentation (% PO) des différentes parties squelettique de bœuf.

Les âges dentaires observés sur les maxillaires mais surtout sur la quinzaine de mandibule comptabilisées indiquent exclusivement des adultes. C'est également le cas sur la majorité des os longs qui sont soudés. Quelques éléments toutefois indiquent des animaux immatures ou jeunes adultes : un de moins de 30 mois (sur distal de tibia), 3 de moins de 40 à 48 mois (distal de radius) et 3 autour de 40/48 mois (distal soudé mais ligne d'épiphysation visible).

Trois os de fœtus complètent cet assemblage (un métacarpe et deux métatarses). Leur taille suggère des fœtus proches du terme et âgés de 190 à 200 jours. Il s'agit d'ailleurs probablement du même animal. L'explication de sa présence peut-être la mort d'une femelle gestante et jetée avec les restes d'équarrissage. Car tous les os portent les caractéristiques des différentes étapes de la découpe de la viande et des morceaux. La fente de la carcasse à l'aide d'un couperet est lisible sur l'ensemble des vertèbres et du sacrum (corps vertébraux fendus) et s'accompagne d'une découpe parasagitale (peut être réalisée avec un autre instrument moins lourd).

Fig. 381 Bassin 3114, trace d'impact de couperet sur une extrémité distale de métapode. Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

Fig. 382 Bassin 3114, phalange pathologique de bœuf. Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

Le couperet est aussi utilisé pour la désarticulation et on en retrouve de nombreuses traces sur les coxaux, les scapula mais aussi les extrémités des os longs (**fig. 381**). Quant aux cotes, elles ont été systématiquement réduites en au mois trois tronçons.
Le prélèvement des quartiers de viande a laissé moins de trace, néanmoins quelques traces de coups de couteaux ont pu être observées près des articulations.
L'état fragmentaire des crânes de boviné et la quasi absence de cheville osseuse ne nous a pas permit de dresser la structure de cette population consommée. La présence de restes de fœtus suggère la présence de femelles et peut être d'un élevage aux portes de la ville, mais on ne peut préciser la gestion des troupeaux et le type d'approvisionnement : s'agit-il de bœufs ou de vaches de réforme ? La présence de quelques phalanges présentant des pathologies liées au travail (**fig. 382**) indique en tout cas la présence parmi ces restes d'ancienne bêtes de labour et/ou de trait.
Les restes de bovins présents dans la structure 3114 correspondent à des rejets de boucherie et en particulier aux parties encombrantes.

2. Le porc

Comme nous l'avons dit en préambule, le porc ne constitue que la 3e espèce de la triade, loin derrière les caprinés avec seulement 12 % des restes (**fig. 377**), ce qui tranche avec ce qui a été observé pour la phase fin Xe–début XIIe siècle (cf. *infra*). Les restes de porcs présentent plus de traces de crocs et de rongements opérés par les chiens que ceux de bœufs, ce qui montre qu'ils n'ont pas été rejetés immédiatement après préparation et consommation.
La centaine de restes de cette espèce présente de fortes disparités dans la représentation de parties squelettiques. Les crânes sont fortement représentés (**fig. 383 et fig. 384**). Ce fait, assez récurent dans les ensembles archéozoologiques comprenant pas mal de porc. Ceci est souvent dû aux propensions des crânes à se fracturer et à la facilité d'identification de ses fragments, ce qui a pour résultat d'en souvent « gonfler » les effectifs. Dans la structure 3114 cette surabondance n'est pas seulement le résultat d'une fragmentation intense car on la retrouve également en termes de NMPS (**fig. 384**).
À l'inverse, que ce soit en termes de restes (**fig. 383**) ou en taux de représentation (% PO, **fig. 384**) les extrémités de membres sont sous représentées. Les pieds de porc n'ont pas été rejetés ici et ont manifestement été séparés des autres déchets ce qui traduit une utilisation particulière (préparation de gelées, de fonds… ?) et distingue ces rejets « en négatif ». Si l'on considère les restes de porcs comme des rejets d'une boucherie, cette représentation squelettique est tout à fait cohérente (la viande est prélevée, les ossements rejetés tandis que les pieds sont conservés entiers, pouvant être consommés grillés ou entrer dans une préparation culinaire telle que les gelées.

La bonne représentation des ceintures et du train arrière pourrait, *a priori*, faire penser à des vestiges de salaison, toutefois l'analyse de l'âge des porcs rencontrés dans cette structure permet une autre interprétation.

L'âge des porcs présents dans la structure 3114 a été appréhendé à partir des stades d'éruption et d'usure dentaire (**fig. 385**) qui a par ailleurs permis d'obtenir un NMI de combinaison de douze. Ces données ont été complétées par l'observation des stades d'épiphysation des os long. L'écrasante majorité de jeunes animaux apparaît, tant via les âges dentaires où le pic se situe entre un et deux ans qu'à travers le nombre d'os longs non soudés qui indique la présence d'au moins 4 jeune de moins d'un an (extrémité proximale de l'ulna non soudé). Si certains os long s'épiphysent plus tardivement, l'homogénéité de taille de ceux observé dans cet ensemble confirme une forte représentation des très jeunes.

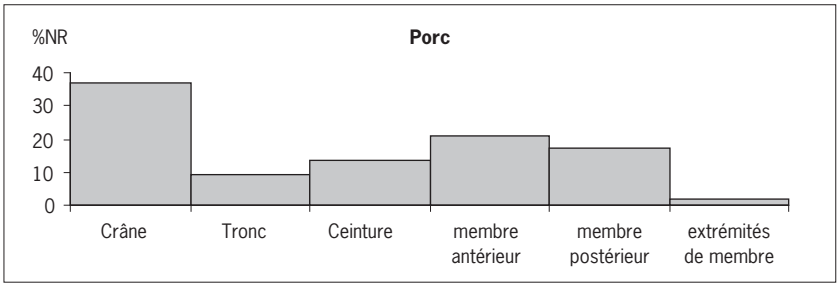

Fig. 383 Bassin 3114, répartition des restes de porc par région anatomique (en % NR).

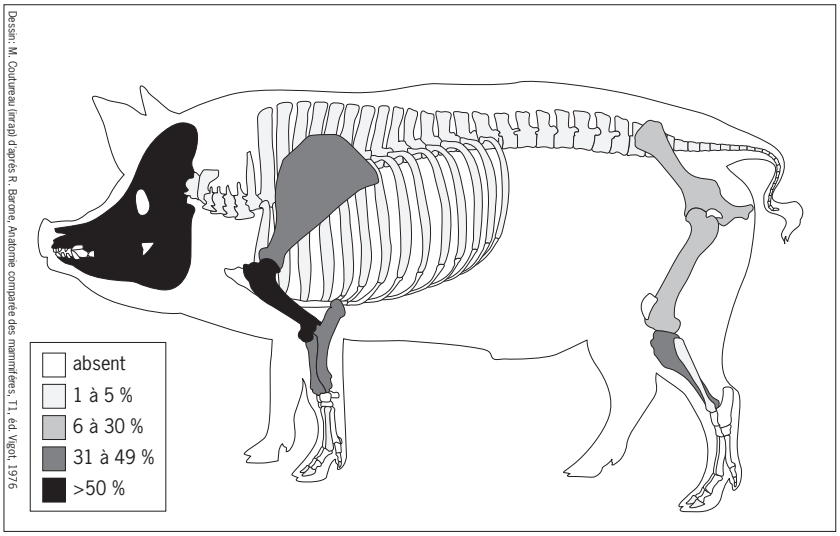

Fig. 384 Bassin 3114, taux de représentation (% PO) des différentes parties squelettique de porc.

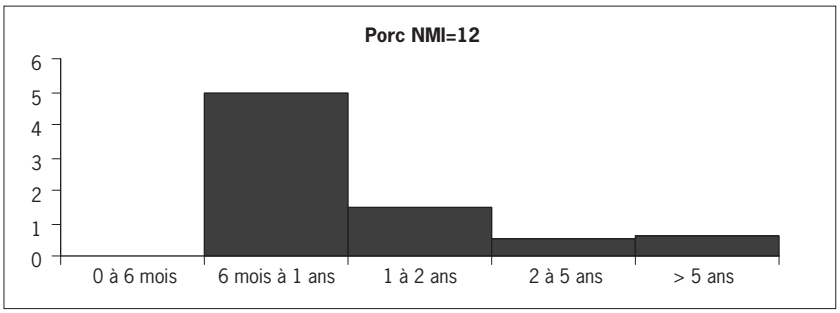

Fig. 385 Bassin 3114, âge dentaire des porcs (% de classe d'âge)

Ces données suggèrent une consommation d'animaux n'ayant pas encore atteint leur optimum pondéral. Ceci correspondrait d'une part plutôt à une consommation de viande fraîche (à l'inverse d'un abattage voué à des salaisons) et traduit d'autre part une alimentation relativement aisée. Ceci concorderait assez bien avec l'interprétation de la structure comme dépotoir d'équarrissage.

La présence d'au moins six femelles adultes (à partir de six canines) peut traduire l'abattage de femelles reproductrice arrivant au terme de leur « rendement ».

En ce qui concerne la préparation des carcasses, la découpe de la viande et des morceaux, quelques informations ont été obtenues. La présence d'une canine grillée documente probablement la phase de brûlage des soies.

La fente de la tête est attestée sur un frontal tandis que les quelques vertèbres conservées montrent plutôt une double fente de part et d'autre des corps vertébraux (même sur une cervicale). Il est donc probable que la tête était séparée du corps avant d'être fendue.

La désarticulation a été effectuée à l'aide d'un couperet comme en témoignent les traces de cet outil sur les éléments de ceinture et la plupart des extrémités d'os longs.

En conclusion on peut donc dire que si les restes de porcs ne sont pas les plus documentés dans la structure 3114, ils se rapportent à une viande délicate. L'apparente absence de salaison est toute à fait conforme avec le contexte urbain dans lequel se situe le site, ces dernières « *étant plutôt le fait du monde rural* » (CLAVEL 2001). Il a déjà été souligné (cf. *infra*) que la viande de bœuf caractérisait les contextes urbain tandis que l'abondance de porc correspondait plutôt un régime alimentaire seigneurial, quand ce dernier était dominant. On se trouve ici dans un cas un peu annexe où, bien que faiblement documenté, la nature des restes de porc évoque néanmoins une alimentation de qualité. La nature des parties squelettiques documentées peut évoquer des rejets de boucherie et pas forcément de consommation domestique.

3. Les caprinés

Les caprinés sont attestés par 215 restes, soit 21,6 % du NR3 mais 9,2 % du PdR (**fig. 377**). Ce faible poids de restes amène généralement à relativiser leur apport carné, cependant le nombre d'individus élevé mis en évidences grâces aux âges dentaires (soit 34 individus, cf. *infra*) permet de confirmer leur importance. Nous signalerons qu'un certain nombre de chèvres sont représentées dans ce lot, principalement par des chevilles osseuses mais aussi par quelques os longs (métapodes, radius).
Il apparaît immédiatement un fort déséquilibre dans la répartition des différentes parties anatomiques (**fig. 386 et fig. 387**). Les éléments de la tête sont très largement dominants, tant en NR qu'en NMPS. La représentation des bas de pattes qui parait également, forte en termes de NR, est à relativiser un peu quand on la ramène à un taux de représentation (**fig. 387**). En revanche, la sous-représentation du tronc est une réalité (5,5 % NR et 0,6 % % PO). Tout dans ce profil laisse penser que nous avons principalement à faire à des rejets de boucherie.

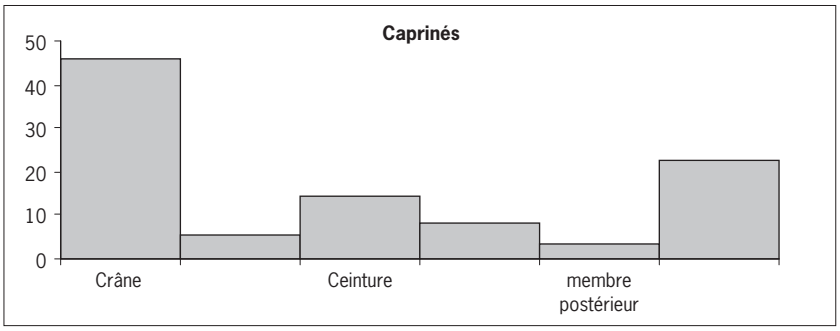

Fig. 386 Bassin 3114, répartition des restes de caprinés par région anatomique (en % NR).

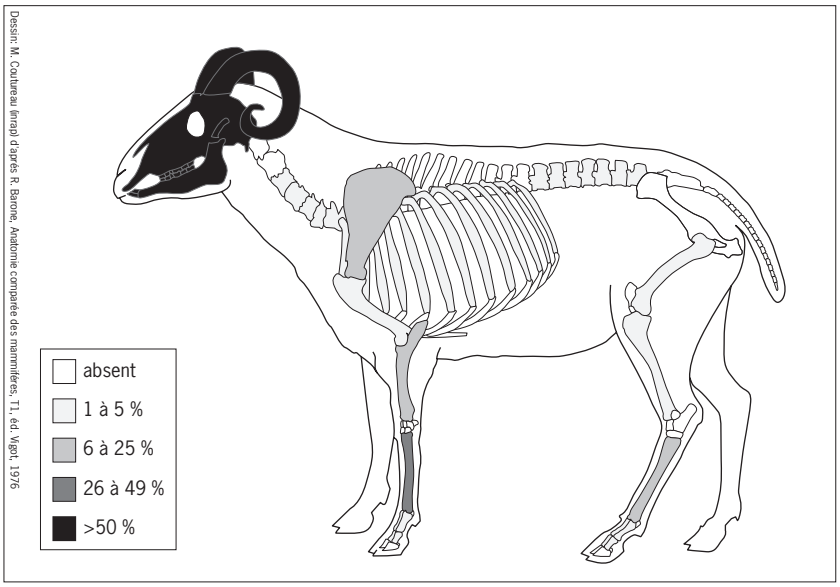

Fig. 387 Bassin 3114. Taux de représentation (% PO) des différentes parties squelettique de capriné.

Fig. 388 Bassin 3114, crâne de mouton fendu. Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

Fig. 389 Bassin 3114, découpe d'une cheville osseuse de chèvre. Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

L'observation des traces de découpe montre que les têtes ont été fendues (**fig. 388**), en vue de la consommation des cervelles.

Les chevilles osseuses des chèvres ont systématiquement été tranchées, aussi une récupération de la corne a été effectuée (**fig. 389**). Si la chèvre n'était documentée que par les chevilles osseuses ont pourrait penser que ses déchets sont ceux d'un artisan qui les auraient rejetés après avoir récupéré la corne mais comme quelques éléments du squelette sont également présent on ne peut confirmer cette hypothèse.

La courbe d'abattage des caprinés réalisée à partir des stades d'éruption et d'usure dentaire montre que les animaux ont été tué avant l'âge de 4 ans et qu'un quart l'a été avant l'âge d'un an (**fig. 390**). Ce profil caractérise une consommation de viande tendre d'agneau. Les quelques bêtes abattues au-delà de 4 ans correspondent sans doute à des bêtes de boucherie, peut être réformées après qu'elles aient livré leur meilleur rendement reproductif et/ou laitier. Cela reflète par conséquent, comme pour le porc, un contexte social plutôt aisé que ne laissait pas transparaître la consommation de bœuf. Ce schéma diffère de ce qui a été observé pour la phase fin X^e^–début XII^e^ siècle où le porc se situait toujours avant les caprinés (cf. *infra*).

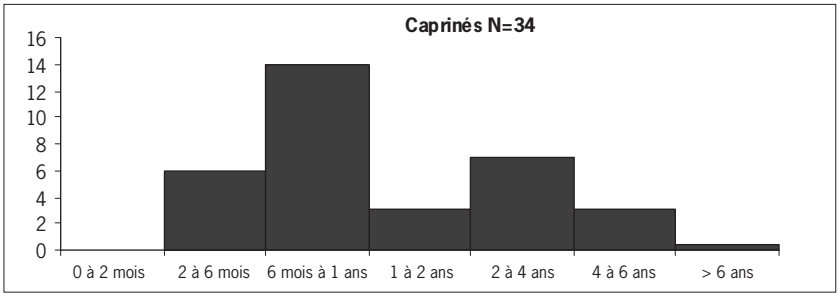

Fig. 390 Bassin 3114, âge dentaire des caprinés (nombre d'individu et % par classes d'âge corrigées.

Une part importante des caprinés est souvent observée sur les sites religieux (La Charité-sur-Loire, Lyon, Boscherville) Elle peut même occuper la première place comme à Pontoise, mais avec 21 % du NRD3, Étampe ne se situe pas dans ce cas de figure, d'autant que le bœuf y est prédominant. Nous retiendrons cependant que la part occupée par cette espèce est bien plus importante que ce qui avait été observé pour la phase fin X^e^–XII^e^ siècle (cf. *infra*). Aussi les ossements découverts dans la structure 3114 correspond-ils peut-être à des rejets issus de cuisines observant plus la règle religieuse que celles des chanoines.

4. Les autres mammifères domestiques

Les équidés

Les équidés constituent une des grandes particularités de la structure 3114 avec 584 restes, soit 23,1 % du NRD, (**fig. 376**) et 35,6 % du NR5 (**fig. 391**). Leurs restes sont relativement bien conservés mais ils portent deux fois plus de trace de crocs et de rongements par les chiens que ce qui a été observé sur l'ensemble des restes (14 % NRD contre 7 %).

Synthèse 3114		**NR**	**% NRD**	**PdR**	**% PdR**
Bœuf	*Bos taurus*	684	41,0	43595	34,3
Capriné	*Caprinae*	215	12,9	4664	3,7
Porc	*Sus scrofa domesticus*	97	5,8	2377	1,9
Équidé	*Equidae*	594	35,6	74903	58,9
Chien	*Canis familiaris*	78	4,7	1549	1,2
Total Déterminé	**NRD5**	**1668**	**100**	**127088**	**100**

Fig. 391 Composition du NR5 du bassin 3114.

Fig. 392 Bassin 3114, exemple d'os entiers de chevaux (ici tibia). Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

Partie squelettique	Type de trace
Coxal	Coup de tranchet sur pubis : mise en pièce
Fémur	Coup de tranchet en milieu de diaphyse
Fémur	Stries fines sur diaphyses : prélèvement viande
Humérus	Petite strie sur distal : desart
Humérus	Incision sur condyle : désarticulation
Humérus	Strie sur distal : désarticulation
Métapode vestigiel	Strie fine : désarticulation?
Phalange 1	Trace de brûlure
Phalange 1	Strie face palmaire : désarticulation
Phalange 1	Strie face palmaire : désarticulation (fig.)
Radio-ulna	Strie fine
Scapula	Coup de couteau au niveau du col : désarticulation
Talus	Nbses stries désarticulation
Tibia	Coup de tranchet
Tibia	Strie fine

Fig. 393 Bassin 3114, liste des os portant des traces de découpe et interprétation.

Frappé d'un tabou alimentaire durant la période antique, la consommation de cheval réapparaît dans le nord de la France sous l'influence germanique, pendant la période mérovingienne. Les indices d'hippophagie sont même indéniables pour l'époque carolingienne et c'est tout au long du Moyen Âge que l'on observe ça et là des témoignages de consommation de viande de cheval. Il s'agit toutefois généralement d'une pratique sans grande conséquence sur l'apport en ressource carnée des sites concernés (Compiègne, Serris…(ARBOGAST *et al.* 2002). La consommation massive de viande de cheval est par la suite plutôt concomitante aux épisodes de famine liés aux divers conflits que traversera le bas Moyen Âge. L'hippophagie restera entourée d'un certain tabou pendant toute la période médiévale, en particulier dans les contextes religieux, comme l'attestent de nombreux textes et édits. Pour exemple, l'interdit du Pape Grégoire III « *Abolissez cette coutume par tous les moyens possibles et imposez à tous les mangeurs de chevaux une juste pénitence ; ils sont immondes et leur action est exécrable* » (ARBOGAST & *al.* 2002). Si l'on se réfère aux textes la viande de cheval semble néanmoins avoir été la viande des plus pauvres « *les marmitées de chair de cheval, asne et mulet, qui estoit le manger ordinaire des pauvres* […] *la chair de cheval estoit aussi chère que les petits n'en pouvoient acheter…* » (Pierre de l'Estoile *in* ARBOGAST *et al.* 2002).
Si les textes traitant du statut du cheval ont tendance à l'exclure de la table, l'analyse de vestige d'équidés trouvés en contexte détritique peut montrer une autre réalité. Pourtant ces restes nécessitent un œil attentif et une grande prudence d'interprétation car la présence sur les os de chevaux, de traces de découpe similaires à celles trouvées sur les autres

Fig. 394 Bassin 3114, traces de désarticulation sur deux phalanges 1 de cheval.
Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

Fig. 395 Bassin 3114, traces de désarticulation sur un talus de cheval. Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

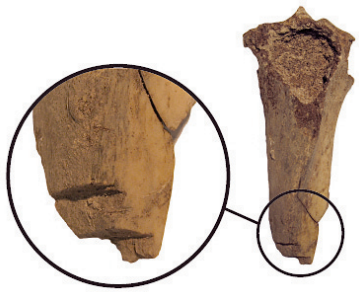

Fig. 396 Bassin 3114, trace de couperet sur une diaphyse de tibia. Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

animaux de boucherie n'implique pas forcément la consommation de ceux-ci par l'homme. En effet, la viande équine a pu fréquemment servir à nourrir les chiens de chasse, voire des oiseaux de proies.

Les restes d'équidés de la structure 3114 de la rue des Remparts comportent principalement des chevaux (plus d'une vingtaine d'individus) mais également des formes asiniennes. La mesure systématique des métapodes a permit d'effectuer des estimations de hauteur au garrot. La moyenne de ces mesures donne 134,1 cm (N=26, données en annexe) plaçant parfaitement les chevaux d'Étampes dans la moyenne connue pour le XII^{e}–XIII^{e} siècles qui est de 135 cm environ (AUDOUIN-ROUZEAU 1994).
Les os sont dans l'ensemble assez peu fracturés (**fig. 392**) mais plusieurs indices de découpe ont été relevés (**fig. 393**).

Une de ces traces procède de la mise en pièce : située au niveau du pubis, elle a été faite avec un couperet. La plupart des autres traces sont courtes, fines et profondes, et ont été réalisées par un couteau (**fig. 394 et fig. 395**). Leur localisation évoque plutôt un traitement fin de désarticulation, peut être dans le but de prélever plus facilement la viande. En effet, de fines stries observées sur un fémur se rapportent à cette étape. Une phalange porte des traces de passage au feu mais nous n'avons pas pu définir si cela pouvait procéder d'une cuisson ou d'un contact « post dépositionnel ».
Pour finir, un tibia a été débité au tranchet, comme si l'on avait souhaité récupérer la moelle (**fig. 396**).

Les carcasses des chevaux présents dans le bassin 3114 sont donc sans aucun doute passées sous le couteau d'équarrisseurs et ont été rejetées, tels des déchets de boucherie avec les restes des autres espèces domestiques. Les techniques de découpe se distinguent de celle observées pour les autres espèces par un travail plus fin. La question de la destination de la viande prélevée reste toutefois en suspend. Comme nous l'avons précédemment évoqué, il est connu que la viande des chevaux pouvait servir à nourrir les chiens. La plus grande part de traces de manducation observée sur les os de chevaux par rapport à l'ensemble de ceux de la structure (14 % contre 7 %) pourrait aller dans ce sens. Quoi qu'il en soit, cela montre que les chiens ont eu accès à ces os de chevaux plus facilement qu'à ceux des autres espèces. Mais pourquoi alors aurait-on pris soin de détacher la viande des os si le but était de nourrir les chiens, pour leur donner après les os à ronger ? Était-il obligé de décharner complètement pour la faire cuire avant de la donner aux chiens ? Par ailleurs, la part occupée par cette espèce dans le spectre est vraiment très importante et impliquerait une grande meute à nourrir !
Plusieurs aspects de notre ensemble ne cadrent pas avec cette hypothèse et comme l'écrivent Arbogast *et al.* (2002) « Mêlé en grand nombre aux os des autres espèces consommés il [le cheval] traduira une pratique habituelle ». En effet, comment expliquer, par exemple, que l'on ait fracturé des os si ce n'est pour récupérer la moelle ? A-t-elle pu être utilisée dans certaines étapes du tannage des peaux ou a-t-elle été consommée?
En ce qui concerne le décharnement systématique, et dans le cadre d'une pratique hippophagique, l'explication est peut être philosophique et culturelle car comme le souligne Poplin (1992) « Il n'y a jamais d'os dans les boucheries [chevaline]… En supprimant l'os, on fait une viande moins parlante. Notamment elle devient difficile à situer dans l'organisme, et cet effet est important en boucherie chevaline ». Même si les boucheries chevalines n'existaient pas au Moyen Âge, devant les nombreux tabous et interdits qui entouraient cette viande, il n'est pas impossible qu'elle ait parfois été commercialisée débarrassée de ces attributs spécifiques.

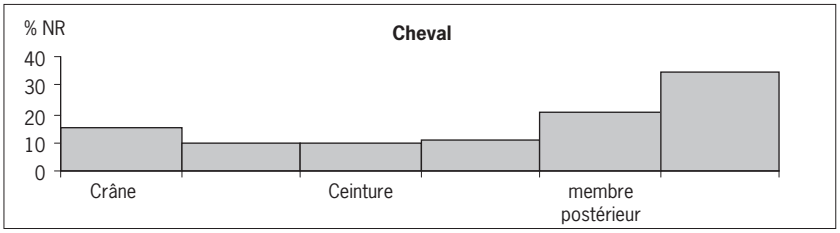

Fig. 397 Bassin 3114, répartition des restes d'équidés par région anatomique (en % NR).

Enfin, si l'on se penche sur la répartition des restes par région anatomique, il est possible de dégager quelques observations intéressantes. Cette représentation des parties squelettiques, sur le critère du NR, montre un profil assez « plat » où seules les extrémités de membre sont un peu plus représentées (**fig. 397**). En fait, les données rapportées aux parties squelettiques attendues montrent un profil légèrement différent (**fig. 398**). Le tronc est en fait sous représenté tandis que la scapula, et les os longs du membre postérieur prédominent. Seuls les éléments du carpe sont totalement absents, ce qui traduit peut être une désarticulation à leur niveau. Quoi qu'il en soit ces manques ou sous-représentations ne proviennent pas de phénomènes de conservation différentielle et on doit bien en conclure que la totalité des restes de chevaux n'a pas été rejeté dans le bassin. Peuvent-ils correspondre à des parties consommées par certains habitants d'Étampes ? La question reste ouverte.

Fig. 398 Bassin 3114, taux de représentation (% PO) des différentes parties squelettiques des équidés.

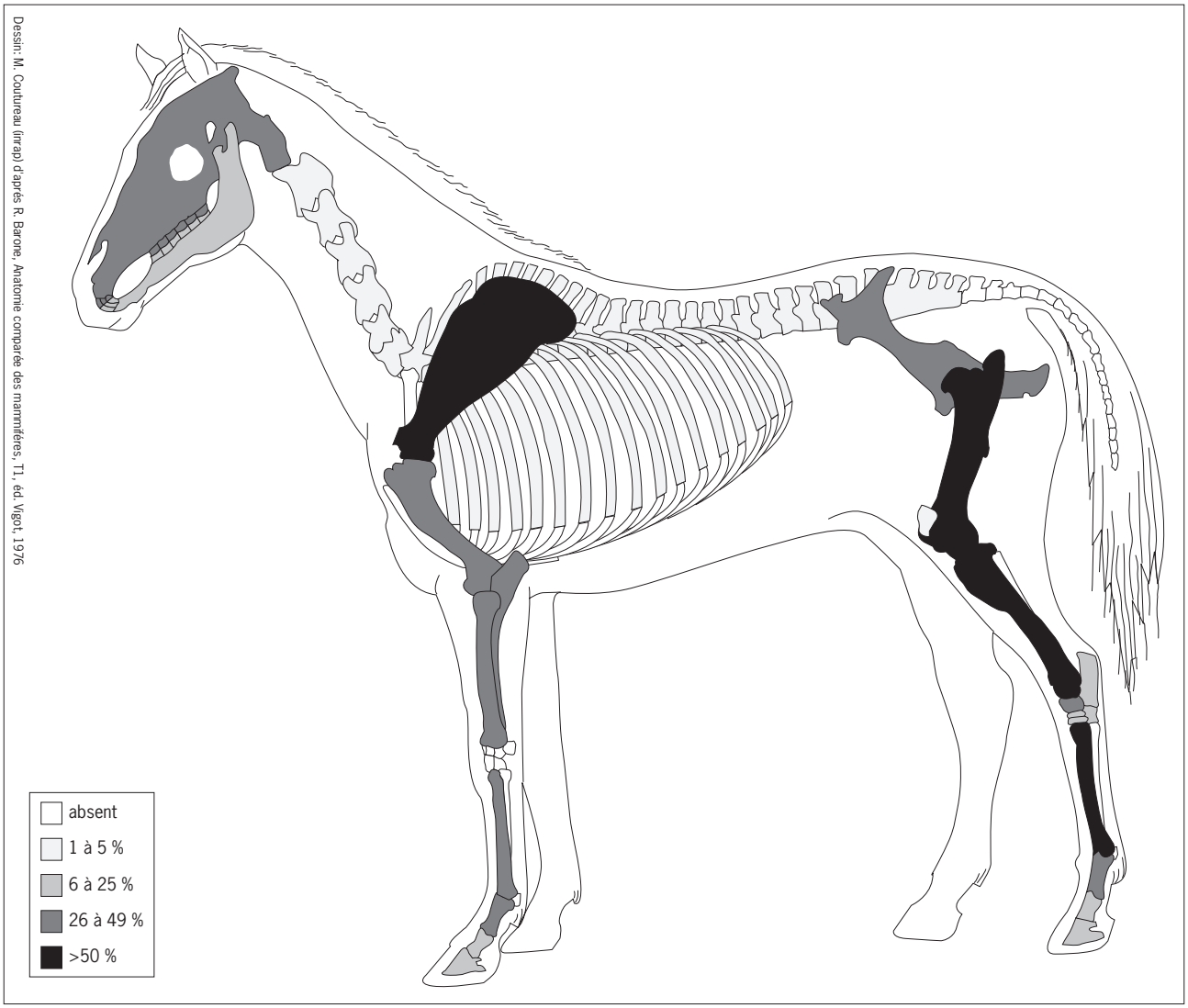

Le chien

Soixante-dix huit restes de chiens sont présents dans le bassin 3114, se rapportant à cinq animaux distincts. L'ensemble des parties squelettiques est documenté mais il manque la plupart des petits os. Plusieurs restes s'apparient, aussi il est probable que ces animaux ont été jetés dans la structure en entier et que ces petits éléments se soient par la suite dispersés et perdus. Au moins deux espèces semblent représentées, l'une s'apparentant à un genre de ratier et la deuxième à un plus grand chien. Il s'agit même pour les premiers d'individus adultes alors que le grand chien est un jeune de moins de huit mois (proximal d'ulna non soudé). Aucune indice de découpe n'a été enregistré sur les os ce qui confère bien au restes de chien le statut de dépouille et non de rejet de boucherie. Le statut même de la structure se profile donc un peu plus vers le dépotoir d'équarrissage.

Le chat

Le chat n'est représenté que par six restes (fragments de crâne, d'humérus, de mandibule, un métatarse et une scapula) documentant deux animaux jeune (proximal d'humérus non soudé). Aucune trace de prélèvement de la peau n'a été observée et il s'agit sûrement d'animaux jetés là après leur mort.

La part de la volaille

La volaille est très mal représentée dans cette structure avec seulement vingt-deux restes (1,2 % NRd). Les restes d'oie (*Anser anser f. domestica*) sont les plus « abondants » avec quatorze restes puis on trouve le coq (*Gallus gallus*) avec sept restes et le canard domestique (*Anas platyrhynchos f. domestica*) avec un unique reste. On peut se demander dans quelle mesure la taille des fragments des oiseaux en général n'a pas subit les aléas de la conservation et de la fragmentation (les oiseaux sauvages sont représentés par deux restes seulement). C'est sans doute plutôt vers la nature même de la structure, sa fonction et sa position dans la ville qui explique peut être ce fait. Nous avons vu au cours de cette analyse que le bassin 3114 contenait en grande majorité des éléments d'espèces de grande taille (bovinés, équidés) et correspondait manifestement à une zone de rejet de boucherie.

Les espèces sauvages

Aucun mammifère sauvage n'a été identifié parmi les milliers de vestiges osseux de la structure 3114. L'absence de lièvre n'est pas imputable à de quelconques phénomènes de conservation différentielle puisque de nombreux restes de mésofaune (chat, volaille) sont présents. Ceci est certainement révélateur des habitudes alimentaires des habitants des lieux et plus encore de leur statut social (ou du moins de ceux qui ont consommé la viande des animaux rejetés dans le bassin). La seule espèce sauvage représentée dans cet ensemble est un corvidé.

Le gibier à plume

Le corbeau – dont nous n'avons pu définir s'il s'agit de corbeau freux ou de corneille noire — n'est documenté que par un prémaxillaire, zone la plus résistante du crâne car protégée par l'étui corné du bec. Sa consommation est tout à fait probable car il est apparaît de manière récurrente sur les sites

médiévaux (CLAVEL 1991, YVINEC 1993). Leur fréquence élevée (23,4 % des sites) sur l'ensemble des sites européens du VIe siècle au XVIIIe siècle en font des « *oiseaux sauvages familiers des tables* » (AUDOIN-ROUZEAU 1994) (cf. *infra*). Plusieurs cas d'ensembles importants de restes attestent de tels épisodes comme ceux découvert à Lille (CLAVEL 1991). Son comportement grégaire et sa propension à former des colonies pouvait se révéler très préjudiciable aux cultures, ce pour quoi il pouvait faire l'objet de chasse ciblée d'envergure. Le geai et la corneille (et le corbeau ?) ont fait par ailleurs l'objet d'un interdit alimentaire par le pape Zacharie au VIIIe siècle (Epist, 13, pl. 89, 951) (cf. *infra*)

Fig. 399 Extrait du Livre de Chasse de Gaston Phébus « *du chenil ou les chiens doivent demeurer comment il doit être tenu* », XVe siècle, Paris, BnF, Département des manuscrits, Français 616 folio 52v.

8.2.3 Conclusion sur la faune de la phase XIIe

Le bassin 3114 montre donc un profil faunique un peu particulier où la triade domine (58,7 % NRD), mais où les équidés occupent 30 % des effectifs, ce qui le place en deuxième place des espèces rejetées, derrière le bœuf. Les présomptions de la consommation de cheval sont fortes mais il nous est très difficile de définir dans quelle proportion ni dans quel contexte cette espèce a pu constituer une ressource carnée. Dans l'hypothèse que la viande de cheval ait servi à nourrir une meute de chiens ou des oiseaux de proie il faut en conclure un lien entre cette structure et la classe aristocratique de la ville. La proximité d'un chenil n'est pas exclue. L'importance des meutes de chiens de chasse a été soulignée dans le livre de chasse de Gaston Phébus au XIVe siècle, ils faisaient l'objet de grands soins et bénéficiaient de chenils sans doute assez confortables comme laisse penser les quelques enluminures figurées dans cet ouvrage (**fig. 399**). Pourtant, les témoignages archéologiques de ces endroits demeurent inexistants. Pour revenir à l'interprétation, quelle que soit la destination de la viande de cheval dont il ne subsiste ici que les restes, elle n'est pas liée à la vie religieuse présente à Étampes.

Parallèlement, la place prépondérante occupée par le bœuf signe la nature urbaine de la cité. Celle tenue par les caprinés correspond cette fois un peu plus au régime alimentaire des religieux.
Les vestiges contenus dans cette structure semblent par conséquent refléter plusieurs histoires. Si la majorité des animaux qui s'y trouvent ont été consommés, un certain nombre ont simplement été jetés là après leur mort (animaux de compagnie comme les chiens, les chats, bêtes de réforme),
La taille du bassin — qui correspond probablement à une réutilisation — en est peut être la cause et ses vestiges sont probablement relatifs à plusieurs sources : rejets de boucherie, équarrissage… Les ressources carnées dont ces restes témoignent montrent une alimentation peu diversifiée (moins encore que pour la phase précédente). La prépondérance du bœuf, leur âge et la nature des parties squelettiques observées correspondent à une alimentation urbaine classique et correspond bien aux rejets des boucheries. En revanche, le jeune âge des porcs et des caprinés reflète la consommation d'une viande de grande qualité qui ne peut se rapporter qu'aux classes élevées de la société. Le grand manque de diversité des espèces consommées nous oriente plutôt vers les milieux religieux, comme pour la phase fin Xe–XIIe siècle. En revanche l'empreinte du clergé régulier est peut être cette fois un peu plus marquée par la forte représentation des caprinés

8.3 La faune de la fin du XII^e au début du XIII^e siècle

(Céline Bémilli)

Seules deux structures contenant de la faune sont datées de cette phase. Il s'agit de deux fossés : la structure 3307, remplissage 3152 et la structure 3165, remplissage 3166 (**fig. 400**). L'ensemble constitue un très petit lot d'ossement avec 33 restes. Outre la triade, dominée par le bœuf, on observe la présence du cheval, de l'âne mais également d'un mammifère sauvage peu rencontré sur le site : le cerf. Son unique reste, un fragment proximal de métacarpe porte de fines stries de désarticulation.

La présence de veau est à signaler ainsi qu'une trace de découpe sur une tête de mouton (**fig. 401**).

	3307 (3152)		3165 (3166)		Total fin XII^e – début XIII^e				
	NR	PdR	NR	PdR	NR	% NR	PdR	% PdR	PdR moy
Bœuf	13	1173	3	114	16	45,7	1287	49,1	80,4
Porc	4	200			4	11,4	200	7,6	50
Capriné	6	112	1	8	7	20	120	4,6	17,1
Cheval	3	831	1	28	4	11,4	859	32,8	214,8
Âne			1	60	1	2,9	60	2,3	60
Cerf	1	70			1	2,9	70	2,7	70
Total déterminé NRD	27	2386	6	210	**33**	**94,3**	**2596**	**99,1**	**78,7**
Indéterminé	2	24			1	2,9	24	0,9	24
Total nrt	29	2410	6	210	35	100	2620	100	74,9

Fig. 400 Composition des structures 3307 et 3165 en NR.

Fig. 401 Trace de désarticulation sur la dent de l'axis d'un capriné. Cliché : Céline Bémilli (Inrap)

8.4 La faune du XIIIe au début du XIVe siècles

(Céline Bémilli)

Dix structures contenant de la faune sont datées XIIIe siècle ou début XIVe siècle. Les latrine **2004** (remplissages 2011, 2019) et **3006** (remplissage 3040), le fond de cabane **3029** (remplissages 3030, 3031), les fosses **3018** (remplissage 3020), **3070** (remplissages 3072 et 3073), **3123** (remplissage 3124), **3214** (remplissage 3215), **3266** (remplissage 3267), **3275** (remplissage 3276) et le puits **4081** (remplissages 4079, 4080). Elle représente un lot de 456 restes pour un poids de près de 20 kg (**fig. 402 et fig. 403**). Aucune de ces structures ne comporte plus de 60 restes ce qui les rend individuellement peu significatives.

La triade domine l'ensemble, mais le cheval est également bien documenté, se plaçant en quatrième en termes de NR. Son poids moyen de reste élevé témoigne de la taille des fragments. Deux restes portent des traces de découpe : un coup de tranchet lié à la désarticulation sur une extrémité proximale de radius (St. 3266) et un coup de tranchet de désarticulation sur une ulna (ST 3214). La question de l'hippophagie peut donc être évoquée. La triade est dominée par le bœuf tandis que les parts occupées par le porc et les caprinés sont assez proches (**fig. 404**). Plusieurs veaux sont documentés. Parmi les porcs, la majorité des individus ne dépasse pas l'âge des 36 mois. Il y a même plusieurs individus de moins d'un an. Ils témoignent d'une consommation de viande jeune et tendre, bref une viande de grande qualité caractérisant une classe sociale aisée. L'âge des caprinés est également très majoritairement situé en dessous de 4 ans mais plusieurs individus plus âgés sont présents, ce qui reflète sans doute plusieurs orientations dans l'élevage (viande tendre mais aussi laine et/ou lait).

Toutes les régions anatomiques sont attestées pour la triade ainsi que pour le cheval (**fig. 405**). On note comme souvent une sur-représentation de la tête des porcs (en raison de sa forte fragmentation et de la facilité d'en déterminer les fragments), mais également de celle des caprinés. La sur-représentation des éléments du tronc pour le bœuf mais aussi le cheval est à mettre sur le compte de la taille des fragments des cotes et des vertèbres plus facile à reconnaître que les mêmes éléments se rapportant aux des petites espèces, plus sujettes à la fragmentation post-dépositionnelle et à la conservation différentielle. Ces profils ne reflètent pas vraiment de découpes ou de préparations culinaires particulières.

	Total XIIIe–début XIVe				
	NR	**% NR**	**PdR**	**% PdR**	**Pds moy**
Bœuf	145	31,798	9289	47,2	64,1
Porc	92	20,2	2209	11,2	24,0
Capriné	75	16,4	1457	7,4	19,4
Cheval	62	13,6	6477	32,9	104,5
Équidé indét.	1	0,2		0	0
Chien	1	0,2		0	0
Chat	22	4,8	67	0,3	3,0
Renard	3	0,7	15	0,1	5,0
Lièvre	2	0,4	8	0,0	4,0
Coq/poule	44	9,6	119	0,6	2,7
Oie	6	1,3	37	0,2	6,2
Oiseau indét.	3	0,7		0	0
Total NRD	**456**	**100**	**19678**	**100**	**43,2**
Indéterminés	80	17,544	587	2,983	7,3
Total nrt	536	117,5	20265	102,98	37,8

Fig. 402 Composition de la faune fin XIIe-début XIIIe siècle en NR, toutes structures confondues.

Fig. 403 Compositions de la faune fin XII^e-début XIII^e siècle en NR par structure.

	Latrines 2004		Latrines 3006		Fosse 3018		F de C 3029	
	NR	**PdR**	**NR**	**PdR**	**NR**	**PdR**	**NR**	**PdR**
Bœuf	5	171	31	1269	5	1683	15	916
Porc	8	139	12	241	4	105	15	293
Capriné	3	34	11	100	7	134	8	191
Cheval								
Équidé indét.								
Chien								
Chat	1	52	16	15				
Renard								
Lièvre					2	8		
Coq/poule	12	11	29	106			1	
Oie	4	20					2	17
Oiseau indét.							3	
Total NRD	**33**	**427**	**99**	**1731**	**18**	**1930**	**44**	**1417**
Indéterminés	6	2	16	34	2	21	0	0
Total nrt	**39**	**429**	**115**	**1765**	20	1951	44	1417

	Fosse 3070		Fosse 3124		Fosse 3214		Fosse 3266	
	NR	**Pdr**	**NR**	**Pdr**	**NR**	**Pdr**	**NR**	**Pdr**
Bœuf	9	974	9	496	17	1968	4	248
Porc	5	172	7	107	17	326	10	296
Capriné	8	439	4	152	7	168	2	51
Cheval	6	1128	8	1079	9		39	4270
Équidé indét.					1			
Chien					1			
Chat					5			
Renard			3	15				
Lièvre								
Coq/poule								
Oie								
Oiseau indét.								
Total NRD	**43**	**2713**	**31**	**1849**	**57**	**2462**	**55**	**4865**
Indéterminés	2	56	1	30	49	308	1	100
Total nrt	**45**	**2769**	**32**	**1879**	**106**	**2770**	**56**	**4965**

	Fosse 3275		Puits 4081	
	NR	**Pdr**	**NR**	**Pdr**
Bœuf	36	1199	9	365
Porc	9	260	5	270
Capriné	15	188		
Cheval				
Équidé indét.				
Chien				
Chat				
Renard				
Lièvre				
Coq/poule			2	2
Oie				
Oiseau indét.				
Total NRD	**60**	**1647**	**16**	**637**
Indéterminés	3	36	0	0
Total nrt	**63**	**1683**	**16**	**637**

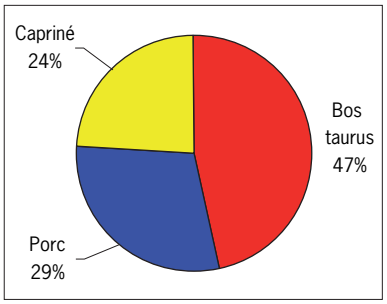

Fig. 404 Composition de la triade en % NR.

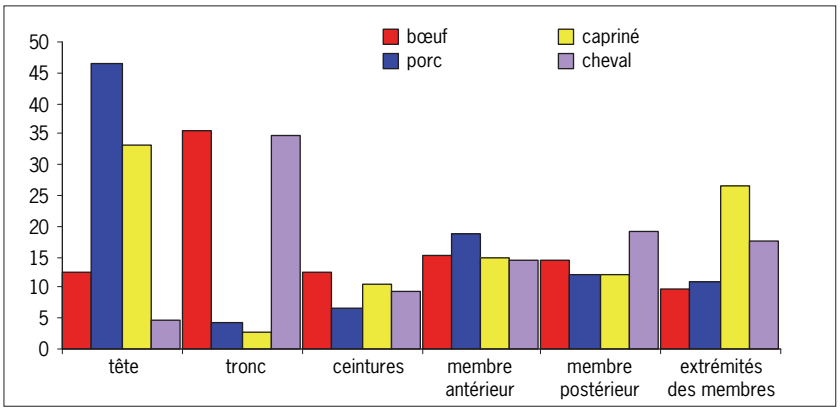

Fig. 405 Répartition des restes par régions anatomiques pour la triade et le cheval (en % NR)

Deux animaux de compagnie sont représentés : le chien est documenté par un seul ossement tandis que vingt-deux restes se rapportent au chat et appartiennent à au moins cinq individus dont deux immatures. Un squelette entier était présent dans la structure 2004. Doit-on voir dans la présence des immatures une régulation de la population comme cela a pu être observé au XVIe siècle à Compiègne (CLAVEL 2001), au Louvre ou encore rue Fromenteau à Paris (MÉNIEL et ARBOGAST 1989) ?

La volaille est proportionnellement très bien documentée avec 10,9 % des restes déterminés, dominé largement par le coq, l'oie n'étant représentée que par 6 restes. Cette différence est générale au Moyen âge, quelle que soit la phase chronologique et/ou le milieu social.

Deux mammifères, le renard et le lièvre attestent de pratique de chasse. La consommation du lièvre est souvent associée aux milieux religieux mais les effectifs obtenus ici rendent difficile leur interprétation en terme d'appartenance sociale. La chasse du renard est sans doute liée à la recherche de fourrure.

Le profil faunique de cette phase se rapproche de ce qui a été observé pour la phase II. La part du bœuf est à mettre sur le compte du contexte urbain, tout comme la proportion de coq, mais la présence de veau indique la consommation d'une viande blanche de qualité (**fig. 406**). Cette qualité des viandes est confirmée par le jeune âge des porcs et des agneaux consommés. L'empreinte du milieu religieux est encore perceptible dans cette phase mais on sent, comme pour les phases précédentes, l'interférence d'autres milieux aisés ne suivant pas forcément les règles monastiques, comme les chanoines.

La latrine 2004, seule structure de cette période relevant du quartier canonial, a livré très peu d'ossements (annexe). Ceux-ci ne présentent pas de particularités par rapport à ce qui est observé dans les autres ensembles : triade dominée par le bœuf puis porc et capriné ; présence du chat avec un squelette entier.

Bœuf	Présence de veau
Caprinés	Présence de fœtus, présence de chèvre
Chats	Plusieurs immatures, un squelette entier dans la structure 2004.
Porc	Squelette de porcelet de 0/2 mois dans le puits 4080

Fig. 406 Observations complémentaires sur les os de phase XIIIe – début XIVe siècle.

8.5 Bibliographie

Arbogast *et al*. 2002
ARBOGAST (R.-M.), CLAVEL (B.), LEPETZ (S.), MÉNIEL (P.) et YVINEC (J.-H.) — Archéologie du cheval. Des origines à la période moderne en France. Paris, Éditions Errance, 2002, 128 p.

Audoin-Rouzeau 1986
AUDOIN-ROUZEAU (F.) — *Ossements animaux du Moyen Âge au monastère de la Charité-sur-Loire*, Publication de la Sorbonne, Paris, 1986, 166 pages.

Audoin-Rouzeau 1991
AUDOIN-ROUZEAU (F.) — « La taille du mouton en Europe de l'antiquité aux temps modernes » *In* : DESSE J. et DESSE-BERSET N. (éd.) : Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, Série B : Mammifères, Vol. 3. Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, APDCA, Juan-les-Pins, 1991, 36 p.

Audoin-Rouzeau 1992
AUDOIN-ROUZEAU (F.) — Approche archéozoologique du commerce des viandes au Moyen Âge. *Anthropozoologica* :, 16, 1992, Les animaux et leurs produits dans le commerce et les échanges, Actes du 3e colloque international de l'Homme et l'Animal, Société de Recherche Interdisciplinaire (Oxford, 8-11 novembre 1990), 1992, p. 83-92.

Audoin-Rouzeau 1994
AUDOIN-ROUZEAU (F.) — « La taille du cheval en Europe de l'antiquité aux temps modernes » *In* : DESSE J. et DESSE-BERSET N. (éd.) : Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, Série B : Mammifères, Vol. 5., APDCA, Juan-les-Pins. 1994.

Audoin-Rouzeau 1997
AUDOIN-ROUZEAU (F.) — « Élevage et alimentation dans l'espace européen au Moyen Âge : cartographie des ossements animaux », in *Milieux naturels, espaces sociaux. Études offertes à Robert Delort*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1997.

Boessneck 1969
BOESSNECK (J.) — "*Osteological Differences between Sheep (Ovies aries) and Goat (Capra hircus)*", *Science in Archaelogy,* 30, Thames and Hudson, London, 1969, p. 351-358.

Callou 1999
CALLOU (C.) — « De la collégiale à l'abbaye bénédictine : alimentation des religieux de Saint-Georges-de-Boscherville (Saint-Martin-de-Boscherville, Seine-Maritime) du XIe au XVIIIe siècles, à partir des restes osseux », *in Manger et boire en Normandie,* Annales de Normandie, série de Congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, vol. 4, 1999, p. 179-197.

Clavel 1991
CLAVEL (B.) — *Étude archéozoologique des vestiges osseux de corvidés provenant des latrines du château de Courtrai (Lille, XIVe s.)*, Mémoire de DEA Environnement et archéologie, Université de Paris I, 1991, 40 pages.

Clavel 2001
CLAVEL (B.) — *L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XIIe–XVIIe siècles)*, Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 19, 2001.

Clutton-Brock et al. 1990
CLUTTON-BROCK (J.), DENNIS BRYAN (K.), ARMITTAGE (P. L). et JEWELL A. — « Osteology of the Soay Sheep », *Bulletin British Museum (Natural History), Zoology Series,* 56, 1, 1990, p. 1-56.

Helmer 2000
HELMER (D.) — "Discrimination des genres Ovis et Capra à l'aide des prémolaires inférieures 3 et 4. L'exemple de Dikili Tash (Macédoine – Grèce)", in G. GIACOBINIet V. PERACINO (éd.) : Gestion démographique des animaux à travers le temps, Colloque international de Turin 16-18 septembre 1998. Anthropozoologica, 2000, p. 29-38.

Lagae 2005
LAGAE (E.) — Un traité inédit d'autourserie et de fauconnerie en moyen français, *Anthropozoologica*, 40, 2, 2005, p. 81-98.

Matolcsi 1970
MATOLCSI (J.) — cité par RIEDEL (A.) : "The fauna of four prehistoric settlements in northern Italy", *Atti del Museo Civico di Storia Naturale*, XXX, 1, 6, Trieste, 1977, p. 65-121.

Meniel et Arbogast 1989
MENIEL (P.) et ARBOGAST (R.-M.) — Les restes de mammifères de la cour Napoléon du Louvre (Paris) du XIVe au XVIIIe siècle, *Revue de Paleobiologie,* 8, 2, p. 405-466.

Poplin 1992
POPLIN (F.) — Le cheval, viande honteuse, *Ethnozootechnie,* 48, L'Homme et la viande, 1992, p. 23-34.

Prummel 1987
PRUMMEL (W.) — Atlas for the identification of fœtal skeletal elements of cattle, horse, sheep and pig. Part 1. *Archaeozoologia*, 1,1, 1987, p. 23-30.

Teichert 1975
TEICHERT (M.). — « Osteometrishce Untersuschungen zur Berechnung der Widerristhöhe bei Schafen ».A.T. Clason ed. Archaeozoological Studies, Amterdam, 1975, p. 51-71.

Yvinec 1993
YVINEC (J.-H.) — « La part du gibier dans l'alimentation du haut Moyen Âge »,in *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps*», *XIIIe rencontre internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 4e colloque international de l'Homme et l'Animal,* Société de Recherche interdisciplinaire, APDCA, Juan-les-Pin, 1993.

Yvinec 1997
YVINEC (J.-H.) — L'élevage au haut Moyen Âge en France du Nord et de l'Est : témoignages archéozoologiques, L'élevage au Moyen Âge, *Ethnozootechnie*, n° 59, 1997.

8.6 Annexes

8.6.1 Annexe 1, données métriques (mesures en mm)

8.6.1.1 Phase fin Xe – début XIIe siècle

US	ESPÈCE	Os	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
2102	BŒUF	métacarpe	192,21		34,6	23,87	55,21	26,65	64,39	34,26						
		métatarse	205,66		24,08	25,52	44,71	24,59	48,61	29,24						
	MC	humérus						30,71	27,67							
								27,05	21,97							
								28,17	23,38							
	bœuf	radius						67,19	42,64							
	COQ	TMT	68,84	11,76	10,77	5,93	4,32	11,87	8,88							
		tibia	117,87	21,59	15,02	7,87	6,35	12,04	11,74							
	CHEVAL	métatarse	272,37	262,55	30,26	29,47	49,72	40,17	44,31	13,07	7,33	47,9	48,31	38,72	27,72	31,79
		métacarpe	230,6	220,78	32,29	25,16	49,15	31,61	39,93	15,8		48,95	48,09	36,77	28,03	30,76
	CHIEN	humérus				12,21	13,93	27,58	21,95							
	CHEVAL	ph 1	82,09	77,65	32,66	54,4	37,14	42,31	41,7	23,66	48,42					
			88,44	81,03	33,65	53,68	34,64	45,17	43,45	24,86	52,46					
		ph 2	48,73	38,4	43,43	50,52	30,42	48,84								
	CHIEN	tibia				13,96	13,55	23,77	17,27							
2103	BŒUF	ph 1	58,23	33,36	35,54	22,99	22,6	27,55	20,44							
	PERDRIX GRISE	ulna	45,16	5,62	8,4	2,58	3,72	5,06	6,68							
2045	BŒUF	ph 1	56,18	27,46	31,05	22,7	22,37	25,9	20,7							
			52,41	28,55	29,73	23,66	22,43	27,65	20,97							
			51,65	26,13	28,69	21,04	20,86	25,79	19,75							
			56,91	28,44	30,72	23,67	22,66	26,91	20,13							
		tibia						57,65	43,67							
		ph2	36,1	27,86	29,99	22,48	20,9	22,02	25,76							
			34,67	23,95	25,45	20,48	18,63	20,95	23,89							
			36,52	27,7	30,12	21,42	20,27	23,68	25,75							
			42					24,6	29,87							
	LIÈVRE	tibia						13,97	10,04							
	COQ	tibia		19,92	14,08											
								10,43	11,43							
			94,5	15,74	11,51	5,78	5,04		10,3							
		fémur	68,8	10,93	11,6	6,25	6,01	12,94	10,68							
	PAON	cmC	74,06	22,15	16,64											
	CANARD COLVERT	cmC	58,6	13,24	7,7											
	PIGEON BISET	tibia	56,03	8,84	7,26	3,33	2,99	6,71	6,04							
	MC	tibia				15,43	13,09	24,73	20,83							
						15,05	11,77	24,4	20,38							
						14,96	11,86	22,94	19,62							
								21,86	19,67							
						14,63	11,85	22,24	19,02							
								21,79	23,73							
								25,04	20,17							
								22,13	19,21							
								23,8	21,47							
		radius		29,83	14,26	16,18	8,11									
				30,27	14,3	16,2	8,05									
		humérus				14,03	18,77	27,91	24,64							
								28,7	24,13							
		métatarse				11,07	11,36	21,93	11,91	22,42	14,62					
	PORC	métatarse	69,72													
2045-49	COQ	fémur	79,44	10,58	13,79	6,8	6,59	14,97	12,78							
	MC	radius		30,55	15,86											
				26,96	14,05	14,88	8,61									

US	ESPÈCE	Os	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
				30,27	14,84	15,42	9,41									
2049	BŒUF	ph 1	59,49	30,83	32,65	25,19	23,05	29,58	22,64							
			53,32	32,62	32,01	27,62	25,88	27,91	21,31							
	MC	humérus				14,47	17	27,21	23,4							
	LIÈVRE	tibia						17,03	11,07							
1236	BŒUF	radius	263		37,9	37,5	22,1	64,1	34,8							
		humérus		102,98	96,7											
								75,02	70,06							
		radius		83,28	41,3											
			297,4	82,34	40,65	43	24,5	76,73	55,45							
		fémur						98,72	125,3							
	CERF	métacarpe	237,34	38,6	26,75	22,7	23,18	37,3	23,3	40,14	25,64					
	BŒUF	radius	275,56					70,88	44,65							
			267,7	78,53	41,84	41,91		67,5	42,02							
	COQ	humérus	72,4	19,42	10,98	7,83	6,29	16,29	8,46							
		TMT	67,69	11,74	10,71	5,8	4,11	10,86	8,68							
			62,47	11,37	9,8	5,2	3,53	10,95	8,15							
			67,28	11,72	10,74	5,48	4,1	12,16	9,25							
	OIE	ulna	158,78	16,99	14,65	8,7	8	14,15	14,1							
	CANARD COLVERT	TMT	47,9	9,76	9,6	4,36	4,59	10,18	7,96							
			41,34	9,18	8,3	4,32	3,54	8,96	6,73							
		ulna	80,56	10,65	10,45	6,06	6,19	9,11	8,98							
1237	MC	fémur	151,4	40,44	21,3	14,05	15,2	34,5	41,75							
	COQ	TMT	82,79	15,52	13,89	7,4	4,95	14,66	11,05							
	CANARD COLVERT	ulna	81,1	10,47	12,26	5,28	5,42	9,49	8,98							
		radius	73,8	5,15	3,23	7,13										
		cmC	57,42	12,7	8,3											
2035	BŒUF	ph 1	53,48	27,24	29,2	23,17	20,52	25,75	20,42							
		ph 2	34,48	23,58	26,37	18,4	18,29	20,06	23,81							
		ph 1	54,46	29,4	30,75	25,45	22,78	27,5	20,45							
			50,61	25,41	27,34	20,45	19	23,24	17,85							
	CHEVAL	tibia							77,86	49,71						
	MC	radius		27,68	13,39	15,17	8,54									
	COQ	TMT	77,96	13,97		8,15	4,92	13,42	9,39							
	CORNEILLE NOIRE	cmC	49,24	11,17	10,8											
2043	BŒUF	ph 1	52,38	26,6	28,6	24,37	22,23	26,3	21,15							
			52,61	26,4	28	22,91	21,55	26,4	21,48							
		ph 2	39,14	32,18	34,2	24,8	23,83	25,17	28,71							
			37,84	29,35	30,7	24,3		25,65								
	PORC	métacarpe 4	76,26													
	MC	humérus						29,3	21,47							
	COQ	coracoïde	55,59	16,15	13,2											
		TMT	63,08	11,52	10,36	5,89	4,26	11,73	8,45							
			61,58	11,74	10,42	6,4	4,35	11,83	8,66							
		humérus	73,66	20,67	10,82	7,74	6,91	15,81	8,76							
	PERDRIX GRISE	TMT	42,39	7,59	6,72	3,34		8,2	5,33							
2070	BŒUF	métacarpe		58,34	35,55											
	BŒUF	tibia						48,75	39,71							
	MC	tibia						27,17	19,73							
	LIÈVRE	tibia						15,9	10,24							
	COQ	TMT	72,82	15,02	12,3	7,01	4,65	13,08	9,72							
			63,63	11,78	9,9	5,8	4,18	11,2	8,52							

US	ESPÈCE	Os	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
		tibia						11,45	12,39							
2043	BŒUF	métacarpe	186,6	57,46	35	32,15	22,9	53,55	25,6	60,13	31,05					
		radius	256,6	73,7	36,68	34,77	24,26	60,95	36,9							
		humérus						77,15	68,3							
		ph 1		55,46	32,23	33,72	26,83	23,5	28,99	22,2						
	MC	humérus						25,47	22,65							
		radius						26,67	18,3							
		métacarpe	75,75	9,97												
			69,27	9,68												
	MC	humérus	70,16	8,88												
		radius	59,49	8,17												
	PORC	métacarpe	73,99													
			69,75													
		métacarpe 4	82,49													
		fémur	51,59	5,88												
			51,63	6,21												
	COQ	TMT	65,69	11,54	10,81	5,4	4,07	11,67	8,61							
			85,22	15,45	13,75	6,96	5,22	14,92	10,79							
		scapula	67,35	12,15												
			69,25	11,74												
		ulna	70	8,4	12,3	4,01	5,64	8,8	8							
		fémur	76,64	11,45	14,2	6,8	6,9	15	12,97							
			68,87	9,46	11,99	5,9	6,35	12,63	10,78							
								15,14	12,84							
		tibia	114,27	20,91	16,33	7,15	6,08	11,48	12,47							
			97,28	17,74	13,3	5,64	4,91	9,95	10,64							
						6,97	5,95	11,43	12,17							
						6	5,9	9,93	10,02							
		coracoïde	52,17	13,7	12,78											
	OIE	radius	140,96	9,7	9,2	4,6	5,8	10,38	5,8							
		ulna	152,2	16,2		8,2	8,1	13,5	13,5							
	CORNEILLE NOIRE	humérus	67,58	19,78	9,9	6,3	5,4	16,06	8,21							
	PERDRIX GRISE	TMT	42,96	7,78	7,19	3,32		8,19	5,46							
	PLUVIER DORÉ	TMT	44,41	5,89	5,33	2,49	2,21	5,64	4,65							
2096	BŒUF	humérus						73,92								
		fémur						92,66	118,6							
								98,35	115,7							
		radius						75,38	52,4							
	CERF	tibia						47,7	39,47							
	BŒUF	ph 1	55,77	31,4	31	27,2	23,3	29	21,5							
	MC	humérus						27,97	24,8							
		radius		30,21	15,45	15,7	9,21									
		tibia						24,75	18,75							
			94,01	9,91												
			117,17	11,2												
			110,31	8,98												
		métacarpe	65,11	8,42												
		métatarse	89,06	8,37												
			72,6	7,77												
	LIÈVRE	fémur		26,64	13,17	10,99	8,66									
	PORC	fémur	91,86	9,05												
		humérus	79,9	8,63												
		radius	56,24	9,58												
		tibia	87,2	11,03												
		ulna	81,34	6,98												
	OIE	ulna	136,7	13,9		7,76	8	11,62	11,88							
	COQ	TMT	63,84	11,22	9,55	5,13	3,28	11,04	8,12							
2043	carrelet	épine anale	65,8	2,6	4,2											

8.6.1.2 Phase XII^e – début XIII^e siècle

esp	PA	coté	1	3	4	5	6	10	11	12	13	14	7	8	H garrot
as	mc	d	157,8	22,2	17,9	32,6	21,2	29,2	29,5	22,3	18,6	19,5	27,8	8,3	97,0
as	mc	d	162,9	23,5	17,8	35,9	22,4	32,1	31,8	24,2	20	22	28,5	10,3	100,2
as	mc	g	165,5	24,4	18,8	37,1	25,6	32,5	32,5	23,3	19,6	21,3	31,1	13,1	101,8
as	mc	d	167	22	18	32,7	22,2	32,3	31,7	24,3	20,7	21,9	27,4	10,5	102,7
as	mc	d	171,5	23,3	18,4	34,5	22,6	31,9	31,7	24,9	20,7	21,9	29,6	10	105,5
as	mc	g	171,6	21,9	16,7	35,5	21,9	31,2	31	24,6	20,4	21,6	28,1	10,2	105,5
as?	mc	d	198,9	30,3	21,6	42,8	27,5	42,7	43,7	32,7	25,3	26,3	34,3	15,4	122,3
e	mc	g	202,7	33,7	25,3	46,2	30,6	46,3	46,5	33,7	27,3	28,1	38,4	14,6	124,7
e	mc	g	205,4	30,9	22,2	44,5	28,1	40,2	41,6	32,3	26,4	27,9	35	14,6	126,3
e	mc	d	209	30,3	22,3	47,1	29,5	46,2	45,5	33,2	27,4	28,9	39	15,5	128,5
e	mc	g	212	32,6	23,9	50,5	31,5	46,9	47,5	35,6	28,6	29,9	39,7	17,1	130,4
e	mc	g	213,8	30	23,7	44,8	29,1	45,2	44,8	34,4	27,7		35,8	14,9	131,5
e	mc	d	214,4	32,9	23,2	44,9	28,6	44,4	44,8	358,3	28,4	28,8	35,2	14,9	131,9
e	mc	g	216	31,8	23,4	45,4	29,1	43,9	45	32,2	28,9	30,1	35,4	15,2	132,8
e	mc	g	222,1	34,5	25,3	48,9	31,6	49,5	51,1	35,4	28,1	29,1	38,3	16,1	136,6
e	mc	g	226	34,7	24,6	51,8	31,7	48,6	48,9	34,8	28,2	30,2	42,6	16,2	139,0
e	mc	d		34,5	26,3	52,5	30,5						42,8	15,4	
as	mt	g	176,5	21,5	20,9	30,8	25,8	32	30,4	23,7	19,6	20,5	28	9,2	92,5
as	mt	d	218,5	21,5	20,7	37,3	27,4	32,5	32,2	26,5	20,6	23,1	32,6	9,4	114,5
as	mt	d	225	23,5	22	38,3	28,9	35,5	35,3	29,2	22,7	24	34,77	10,4	117,9
e	mt	g	243	30,4	27,2	44,7	35,2	42,6	44,8	33,8	25,2	28,6	39,6	12,2	127,3
e	mt	d	250	28,7	28,9	44,8	38,02	45,2	45,1	34,7	26,8	29,7	39,8	10,6	131,0
e	mt	d	253	26,6	27,6	47,6	40	43,6	43,6	35,3	27,3	29,5	39,4	14,6	132,6
e	mt	g	255	28,8	30,2	44,4	36,9	44,7	45,1	34,1	27,4	28,8	40,7	10,5	133,6
e	mt	d	257	28,4	26,1	43,8	36,8	45,3	48,9	35,1	26,8	31,6	40,4	12,8	134,7
e	mt	g	257,5	29,36	28	45,4	35,2	43,4	45	35,2	25,4	27,8	40,2	10,1	134,9
e	mt	d	260	29,8	29	50,5	41,2	45,8	47,6	36,4	27	28,7	44,2	11,9	136,2
e	mt	g	261,5	28,2	28,9	44,8	37,6	43,7	43,8	36	26,3	28,8	37,6	11,7	137,0
e	mt	d	263	31	29,9	48,1	39,4	46	47,2	37,1	27,8	31,2	42,6	13,3	137,8
e	mt	g	264	28,9	30,5	47,2	40	46,9	48,3	37,4	28,7	30	42,2	12,7	138,3
e	mt	g	264,5	30,4	29,6	49,7	38	48,6	49,6	38	28,8	32,4	43,3	12,4	138,6
e	mt	g	265,5	27,9	27,1	46,5	36	42,6	44,7	36,3	26,2	29,9	41,3	13,5	139,1
e	mt	d	269	30,3	29,5	48,8	41,3	48,6	48	38	28,52	30,1	44,4	12,3	141,0
e	mt	d	271	31,5	29,8	50,4	40,9	48,5	48,4	38,4	28,7	32,2	44,1	12,1	142,0
e	mt	d	273	27,8	28,9	45,5	39,1	44,2	46,1	37	28,2	30,9	41	11,7	143,1
e	mt	g	282	30,6	31	50,9	41,8	48,5	49,6	39,5	29,6	31,7	44,9	13	147,8
e	mt	d	282	30,3	29,8	50	42,7	47,8	49,3	38,9	28,5	31,6	43,8	14,3	147,8
e	mt	d		29,7	28,2	47,4	37,8						42,2	9,2	
e	mt	d						46,7	46,7	36	26,7	28,1			
e	mt	nl		30,3	29,8			47,9	48,2	37,6	28,5	32			

Esp	PA	coté	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
b	mc	d							56,3	28,9			
b	mc	d							53,2	28,7			
b	mc	d	174,7	47,2	27,8	24,7	18,4	46,5				105,3	110,6
b	mc	g		48,8	29,3								
b	t	d						60,3	47,7				
b	t	g						57,7	42,1				
ov	h	d						28,2	23,7				
ov	h	g						29,3	24,2				
ov	ru	d		26,7	15,5	14,8	7,9						
ov	ru	g		27,6	16,0								
ov	sc	d		31,7	18,2								
ov	u	d		25,3	13,7			27,6	18,6				
s	h	d				16,4	23,6	39,7	43,2				

Esp	PA	coté	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
s	h	g				17,1	23,1	37,2	38,9				
s	mc 4	d	75,8	13,9	13,3							79,8	
s	sc	g		35,6	25,5								
anser	corac.		68,0										
gallus	t		113,8										
gallus	tmt		70,0										
gallus	tmt		80,5										
gallus	corac.		52,8										

8.6.2 Annexe 2, inventaire de toutes les US ayant livré de la faune

US	Structure	Sépulture	Poids
		036	71
		037R	189
		038R	54
		039	3
		039R	80
		050	15
		092	200
		095	305
		098	101
		117	25
		117R	40
		142	24
		145	82
		154	88
		158R	102
		203	172
		208	350
	3088		+
	3114		+
1001			+
1039			+
1040			+
1054			+
1059	1058		+++
1060			+
1067	1066		+
1068	1066		++
1069			+
1070			+
1072			+
1073			+
1074			+
1075			+
1079			+
1094			+
1099			+
1101			+
1110			+
1122	1121		+
1130			+
1132	1131		++
1137			+
1138			+
1143	1141		++

US	Structure	Sépulture	Poids
1145			+
1151			+
1152			+
1160			+
1167			+
1175			+
1187			+
1188			+
1189			+
1191	1190		+
1193	1192		+
1195	1194		+
1202			+
1203	1203		+
1204	1203		+
1206			+
1210			+
1212	1211		++
1216			+
1218	1217		+
1221			+
1226	1225		+
1229	1058		+
1230			+
1232			+
1236	1235		+++
1237	1235		+++
1240	1238		+
1243	1246		+
1244	1246		++
1245	1246		++
1247			+
1248			+
1249			+
1250			+
1254			+
1255			+
1257	1256		+
1259			+
1260	1262		+
1263			+
1266			+
1269			+
1271			+

US	Structure	Sépulture	Poids
1272			+
1275	1238		+
1501			+
1510	1515		105
1511			125
1535	1537		+
1536	1537		+
1538	1537		+
1538	1537		408
1541			+
1542	1537		+
1543			165
1549	1537		184
1557			+
1563			+
1565			16
1566			180
1570	1571		12
1574			17
1579	1578		146
2002	3088		+
2006	2004		+
2007	3088		+
2009	3088		+
2010	3088		+
2011	2004		+
2012	2012		+
2019	2004		+
2021	2020		+
2024	2023		+
2025			+
2029	2028		+
2034	2033		79 + ?
2035	2036		++
2040			+
2042			+
2043	2036		+++
2045			++
2045			++
2049			++
2050	2051		++
2053	2052		+
2055	2054		+
2061			+
2062			+
2063			+
2066			+
2067			+
2068			+
2070	2069		++
2072	2071		+
2074	2073		+
2076	2077		+
2078	2079		+
2080			+
2084	2083		+
2086	2085		+

US	Structure	Sépulture	Poids
2087			+
2088			+
2090	2089		+
2091	2092		+
2096	2095		+++
2102	2069		++
2103	2104		++
2107			+
2108	3088		+
3007	3006		++
3009	3008		+
3013	3114		++
3014	3002		+
3015	3002		+
3016	3002		+
3019	3018		+
3020	3018		+
3022	3114		++
3023	3114		+
3025	3024		+
3026	3059		+
3030	3029		+
3031	3029		++
3033	3032		+
3035			+
3037			+
3039	3038		+
3040	3006		+
3044	3043		+
3047			+
3050			+
3058	3056		+
3061	3060		++
3063	3062		+
3065			+
3066			+
3072	3070		+
3081	3080		+
3092	3088		+
3093	3088		+
3095	3088		+
3103	3102		+
3107	3114		+++
3109	3108		+
3113	3112		+
3124	3123		+
3130	3129		+
3133	3132		+
3137	3136		+
3141	3140		+
3147	3146		+
3149	3148		+
3152	3088		+
3153	3088		+
3154	3088		+
3155	3088		+
3160	3088		+

US	Structure	Sépulture	Poids
3161	3088		+
3162	3088		+
3164	3088		+
3166	3088		+
3167	3167		+
3174	3174		+
3175			+
3177			+
3185	3184		+++
3187	3186		+
3189	3188		+
3202	3088		+
3204	3088		+
3206	3088		+
3215	3214		++
3221	3220		+
3225	3224		+
3229	3228		+
3231	3230		++
3231	3230		100
3254	3253		+
3256	3255		+
3258	3257		+
3259	3263		+
3260	3263		+
3261	3263		+
3262	3263		+
3265	3264		+
3267	3266		++
3271	3263		+
3276	3275		+
3281	3280		+
3296	3295		+
4001	4135		740
4002	4028		197
4005	4091		389
4011	4057		910
4012	4057		15
4013	4057		164
4014			35
4018	4015		15
4021			42
4032	4031		50
4033			16555
4034			86
4035			72
4041	4040		255

US	Structure	Sépulture	Poids
4053	4051		95
4056	4055		75
4070	4031		195
4071	4055		30
4077	4055		50
4079	4081		355
4080	4081		680
4083			175
4083			150
4084			25
4088			25
4090	4089		1555
4095	4094		295
4099			23
4104	4103		62
4106	4106		4
4117			152
4134	4133		8
4139	4135		114
4146	4145		194
4147	4145		49
4148	4145		8
4150			139
4151			7
4152			57
4153			113
4157			11
4159	4158		170
4163	4161		74
4176	4019		250
4179			98
4180	4158		80
4188	4145		64
4193			6
4196			22
4204			12
4206			132
4210	4209		14
4216			9
4238			9
4250			5
4278	4272		62
4279	4272		461
4280	4272		509
4280	4272		91
4283			42

9. Étude xylologique

Par Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap) avec la collaboration d'Anne Dietrich (Inrap)

9.1 Introduction

Le site de la rue du Rempart livre une série d'instantanés de la vie d'un quartier de la ville d'Étampes à travers le Moyen Âge et jusqu'à la période moderne. Il s'agit d'un quartier bien organisé, avec ses îlots d'habitats simples mais confortables, comme l'attestent les éléments d'aménagements intérieurs (lambris, parquets) et d'ameublement (panneaux de coffres et coffrets décorés pour certains) qui comprenaient des cours avec des puits et des latrines. Ces dernières structures nous intéressent particulièrement : c'est en effet dans les couches profondes de leurs comblements, restées depuis leur dépôt à l'abri de l'air et de la lumière, mais surtout en permanence baignées dans la nappe phréatique, qu'ont été retrouvés les divers éléments et objets en matière organique[1], dont ceux en bois. Ces derniers sont l'objet de ce rapport d'étude.

Après avoir défini la méthodologie employée pour traiter les éléments en bois du site, nous nous intéresserons aux essences reconnues dans ces éléments de bois. Chaque catégorie fera ensuite l'objet de remarques aboutissant à la technologie employée pour la réalisation des pièces ici traitées.

1. Bois, mais aussi cuir en grande quantité, fragments de tissus et sections de cordes.

9.2 Méthodologie

9.2.1 Chaîne opératoire

Le traitement du mobilier organique d'Étampes, issus des fouilles de l'été 2005, a été réalisé en plusieurs étapes. Dans un premier temps, afin de déterminer au mieux les nécessités de l'étude, un pré-inventaire a été réalisé en novembre 2005. L'étude véritable n'a commencé qu'en mai 2006.

9.2.2 Le pré-inventaire

Il s'agissait de parer au plus pressé dans l'attente de l'étude définitive. Ce pré-inventaire a consisté à :

- reconditionner des éléments afin d'assurer leur conservation préventive jusqu'à l'étude,
- numéroter les caisses et des éléments,
- laver et pré-enregistrement des éléments les plus importants (objets, éléments travaillés, complets ou de grande taille).

Cette étape a permis de séparer les éléments ligneux de ceux en cuir, corde ou tissus afin de définir au mieux les besoins en étude de ces matériaux organiques et de les répartir auprès des divers spécialistes concernés.

Les pièces ainsi pré-enregistrées ont pu attendre près d'un an leur étude définitive, et leur conservation pour les objets les plus significatifs. Les plus grosses pièces ont néanmoins souffert de conditions de stockage peu favorables.

9.2.3 Enregistrement technologique et photographique

Étapes du traitement des bois

Malgré le pré-inventaire, des manipulations chronophages supplémentaires ont dû être réalisées. Ainsi les éléments prélevés en vrac dans les fosses et latrines ont nécessité un nettoyage sous filet d'eau, puis un tri manuel afin de séparer le bois (en règle générale branchettes diverses, éclats de planches ou lattes et plaques d'écorce) du reste (sédiment, noyaux, cailloux). Certaines pièces ont du être (re)lavées et de nombreux éléments ont été photographiés.

Tous les éléments enregistrés ont fait l'objet d'une détermination taxonomique, qu'elle soit macroscopique (pour le chêne ou le hêtre par exemple) ou microscopique (voir ci-dessous 1.2.). Cette détermination a pris en compte tous les éléments, y compris les petits fragments de branchettes jusqu'à un diamètre de 0,1 cm. Chez ces dernières, la réalisation des coupes histologiques est plus difficile, et les caractères déterminants ne sont pas toujours bien formés : la détermination des taxons est donc plus longue et délicate.

Chaque élément présentant un intérêt particulier[2] a fait l'objet d'un enregistrement individuel et, souvent, photographique. Les branchages (en général, enregistrement par lot du même taxon, avec mention du seul diamètre, les longueurs étant le résultat d'une refragmentation post-enfouissement), les petits éclats de planche ou de latte (enregistrés par lots de la même US et du même taxon), les plaques d'écorce (décomptées et avec indication, quand il est connu, du taxon), ont été enregistrés par lots avec mention du nombre de fragments présents.

2. Il s'agit des éléments complets, des fragments de planches ou autre avec surface et rives et / ou extrémités d'origine, avec éléments d'assemblage particulier, *etc*.

Catégorie de bois	Type de bois
Aménagement intérieur	Planches et lattes pouvant provenir de parois intérieures, lambris, parquets, plafonds
Bois travaillé autre	Éclats et bois travaillés de nature indéterminée telles les branches avec biseau de coupe (qui pourraient aussi être de l'élagage)
Charpente / construction	Poteaux, poutres et autres bois de charpente
Construction autre	Pieux et piquets, planches, planchettes et lattes de fonction inconnue et pouvant relever aussi bien de la charpente que de l'aménagement intérieur ou de la menuiserie
Chutes de travail	Déchets de taille et éclats de débitage
Clayonnage	Branches écrasées et / ou biseautées
Huisserie / menuiserie	Planches façonnées relevant de l'ameublement, pour meubles, portes et fenêtres
Indéterminé	Éclats et autres fragments de bois dont on ne peut déterminer la nature (travaillé ou non, de quel type)
Non travaillé	Bois sans trace de travail visible
Objet	Chevilles, écuelles, couteau, sabots, et autres

Fig. 407 Les diverses catégories de bois et les types qui y sont rattachés.

Par ailleurs, étant donnée la quantité importante de matériel à étudier et la durée d'étude limitée, certains sacs d'US déjà bien documentées n'ont pas été étudiés. Ainsi, seule une partie des prélèvement en vrac de l'US 4148 a été traitée : l'étude des premiers sacs a révélé des compositions similaires en terme de proportion des essences et des éléments (fragments de branchettes, de lattes et de planchettes) ; même chose pour l'US 4280.

Contenu des fiches d'enregistrement

Les fiches d'enregistrement donnent pour chaque bois, outre ses numéros de zone, sondage, US, caisse, sac et inventaire, les données qui lui sont propres : identification de la pièce et de sa fonction quant elle est connue (rubriques « type de bois » et « catégorie d'objet »), état de conservation (bon, mauvais, complet, incomplet), dimensions au demi-centimètre près, forme de la section et débit, des informations concernant la pointe, les éléments d'assemblage et les traces d'outil, la présence de nœuds et départs de branchages et leur disposition autour de la branchage, la présence d'aubier, la position de la moelle, le fil du bois. Pour finir figurent toutes les données relevant de l'observation des cernes de croissance : nombre compté et âge, saison de coupe, régularité et vitesse de croissance[3]. Enfin des cases complémentaires indiquent si la pièce a été photographiée et / ou dessinée (ou si cela reste à faire), si elle peut faire l'objet d'une analyse dendrochronologique, et si elle présente un intérêt à être conservée.

Définition des différentes catégories de bois

Les rubriques « type de bois » et « catégorie d'objet » ont été définies afin de classifier au mieux les divers éléments découverts sur le site. Chaque catégorie regroupe plusieurs types. Ces informations sont synthétisées dans la figure ci-dessous (**fig. 407**).
Au terme de « naturel » pour les éléments de bois[4], a été substitué celui de « non travaillé », c'est-à-dire où les traces de travail ne sont pas visibles car inexistantes sur le fragment observé, non vues, ou trop altérées pour être vues.

3. Les cases relatives aux données dendrochronologiques (cerne minimal / maximal / moyen, longueur du chemin de mesure / origine / terme, probaubier, estimation date d'abattage, date d'abattage, cambium) sont à remplir par les dendrochronologues.

4. Ce terme sous entend non seulement qu'il n'y a pas de trace de travail, mais encore que le mode de dépôt est naturel. Or les structures profondes de type puits ou latrines sont souvent (ré)utilisées comme « poubelle » : les éléments qui y sont piégés le sont rarement par pur hasard.

9.2.4 Rédaction du rapport d'étude

Cette phase comporte la synthèse des données, par type d'élément, par US et par période, mais aussi les recherches nécessaires pour documenter notre propos et trouver des points de comparaison au site.

Certains éléments, objets ou éléments de meuble, ont été confiés pour commentaire à Anne Dietrich. Son texte est inséré dans ce propos.

9.2.5 Méthodes de laboratoire : la détermination xylologique

La détermination des essences ligneuses s'effectue par observation au microscope de fines coupes de bois orientées selon les plans transversal, tangentiel et radial (**fig. 408**). Les coupes sont réalisées à la lame de rasoir puis placées entre lame et lamelle dans une goutte d'eau afin d'être observées en lumière indirecte à des grossissements de 40 à 600 X.

L'atlas anatomique des bois de Schweingruber (SCHWEINGRUBER 1978 et 1990) sert de référentiel pour les coupes histologiques et permet la reconnaissance par comparaison des critères de détermination propres à chaque espèce.

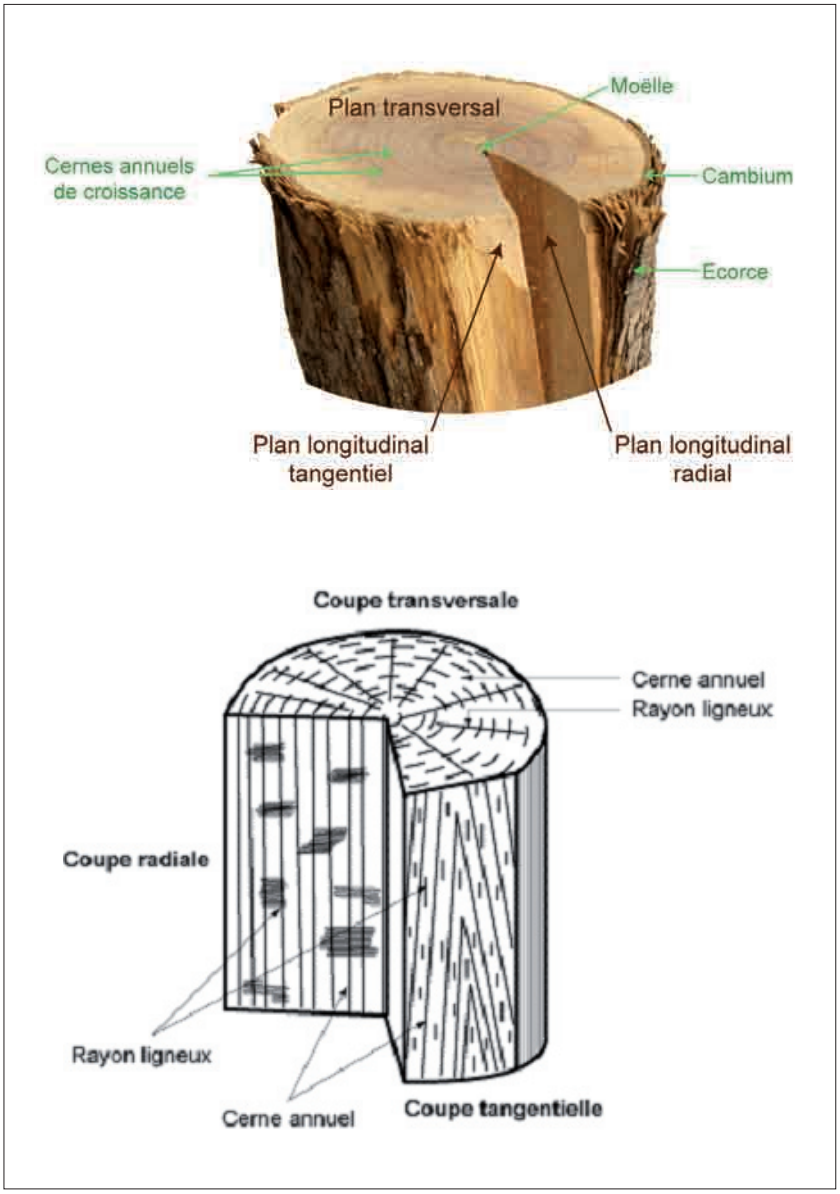

Fig. 408 Schémas présentant les différents plans de coupe d'un bois en vue de sa détermination (schéma BLS).
Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

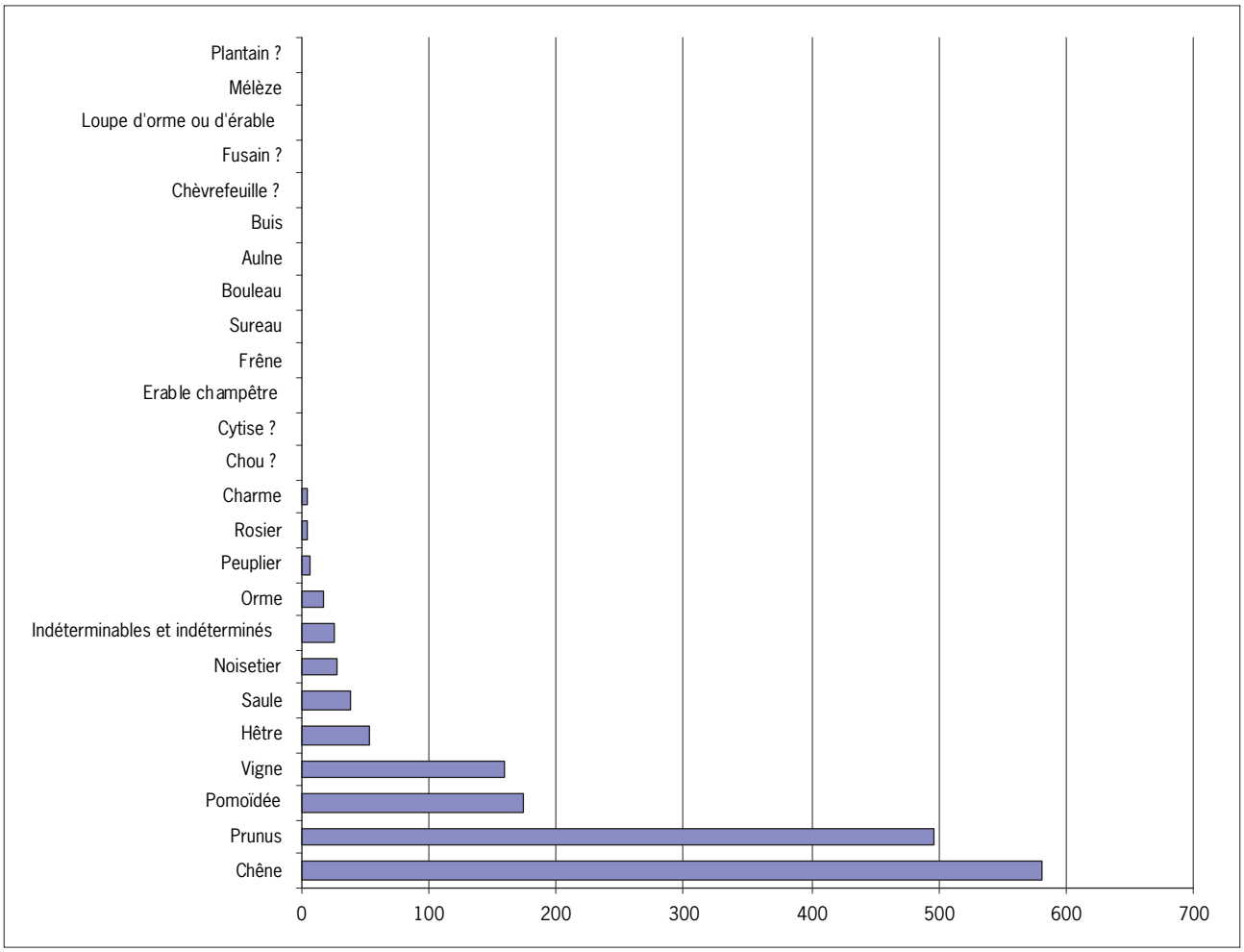

Fig. 409 Répartition du nombre total d'éléments par taxon.

9.3 Une grande variété d'essences

Il est impossible de tenir le compte précis des éléments prélevés et étudiés à Étampes : nombre de branchettes et de planchettes se sont refragmentées postérieurement à leur mise au jour. Alors, quel chiffre retenir ? Celui du nombre de fragments, qui risque de sur-représenter certaines essences, ou le « NMI » (Nombre Minimum d'Individus) d'estimation souvent arbitraire car tous les collages n'ont pas été faits ou cherchés. Les comptages donnés dans le tableau ci-dessous sont des estimations du NMI, desquels sont exclus les éléments non observés ainsi que les éclats de planches et de lattes qui devaient provenir d'éléments plus importants et donc déjà enregistrés individuellement. Le résultat de ce comptage est assez représentatif des proportions de chaque essence par US. Les comptages sont estimatifs, et largement inférieurs au nombre effectif des fragments qui ont été passés sous le microscope (qui peut être doublé).

9.3.1 Les essences présentes dans le corpus

Les essences révélées par l'étude des bois du site de la rue du Rempart à Étampes sont nombreuses et variées (**fig. 409**).
Vingt-trois taxons se partagent les 1610 éléments travaillés ou non découverts dans les structures profondes, soit dans l'ordre de leur représentativité : le chêne, les rosacées à noyau (parmi lesquelles sont attestés le prunellier et le merisier), les rosacées à pépins (parmi lesquelles l'aubépine, le cotonéaster, et d'autres), la vigne, le hêtre, le saule, le noisetier, l'orme, le peuplier, le rosier, le charme, le chou (?), le cytise (?), l'érable champêtre, le frêne, le sureau, le bouleau, l'aulne, le buis, le chèvrefeuille (?), le fusain (?), le mélèze et le plantain (?)[5]. Par ailleurs, une écuelle en loupe d'orme ou d'érable a également été découverte.

5. Le point d'interrogation est laissé à la suite des essences dont la détermination n'est pas absolument certaine.

Datation	US	Taxon	Nombre d'éléments	Type d'élément	Nombre total d'éléments par période
XIIe s.	3161	Chêne	1	Cheville	
Deuxième et troisième quart XIIe s.	3107	Bouleau	1	Éclat	279
		Charme	1	Éclat	
		Chêne	138	Branchages, chevilles, déchets de taille, aménagement intérieur	
		Chou ?	3	Branchages	
		Cytise ?	3	Branchages	
		Érable champêtre	1	Branche coupée	
		Hêtre	1	Déchet de taille	
		Indéterminés	6	Branchages	
		Noisetier	3	Branchages	
		Peuplier	1	Branchages	
		Pomoïdées	5	Branchages (clayonnage ?)	
		Prunus	73	Branchages	
		Rosier	1	Branchages	
		Saule	3	Branchages	
		Sureau	3	Branchages	
		Vigne	35	Branchages	
1111-1112	4280	Aulne	1	Écuelle	282
		Bouleau ?	1	Déchet de taille	
		Chêne	66	Branchages, construction diverse, intérieur / ameublement	
		Chêne / châtaignier	6	Branchettes	
		Chèvrefeuille ?	1	Branchette	
		(Clématite /) vigne	13	Branchages	
		Frêne	1	Barreau ?	
		Hêtre	5	Intérieur / ameublement	
		Indéterminable	1	Éclat	
		Loupe d'orme ou d'érable	1	Écuelle	
		Merisier	2	Branches	
		Noisetier	6	Branches	
		Orme	2	Cheville, éclat	
		Peuplier	4	Aménagement intérieur	
		Pomoïdées	Environ 55	Branchages	
		Prunellier ?	Environ 55	Branchages	
		Prunus	Environ 50	Branchages	
		Saule	12	Branchages	
1123-1124	4148	Charme	3	Branchages	964
		Chêne	Environ 310	Ameublement, branchages, divers	
		Clématite	1	Branchage	
		Érable champêtre	2	Cheville et branchette	
		Frêne	2	Écuelle et pointe de piquet	
		Fusain ?	1	Branchette	
		Hêtre	32	Intérieur / ameublement	
		Indéterminables et indéterminés	17	Branchages	
		Noisetier	17	Branchages coupés ou non	
		Orme	12	Branchages et éclat	
		Peuplier	1	Intérieur / ameublement	
		Plantain ?	1	Branchage	
		Pomoïdées	113	Branchages coupés ou non	
		Prunellier	216	Branchages coupés ou non	
		Prunus	Minimum 100	Branchages coupés ou non et une perle	
		Rosier	4	Branchages	
		Saule	22	Branchages coupés ou non	
		Vigne	110	Branchages coupés ou non	
1140-1141	4080	Chêne	9	Cadre de puits, éclats	9
XIIIe s.	4188	Chêne	4	Chutes de taille et planche	7
		Hêtre	1	Planche aménagement intérieur	
	4188 / 4148	Chêne	2	Poutre et siège d'aisance	

Datation	US	Taxon	Nombre d'éléments	Type d'élément	Nombre total d'éléments par période
XIVe s.	3055	Chêne	4	Charpente, puits, déchet	13
		Hêtre	9	Pieu	
Dernier quart du XVIIe s.	4001	Chêne	14	Lattes, planches, divers	56
		Non déterminé	1	Capuchon d'étui ou boîte monoxyle ?	
	4139	Buis	1	Couteau	
		Chêne	27	Planches, éclats, divers	
		Hêtre	4	Objets (sabots, manche)	
		Mélèze	1	Boîte	
		Noisetier	1	Branche coupée	
		Orme	3	Chutes de taille	
		Pomoïdée	1	Peigne	
		Prunus	1	Branche coupée	
		Saule	2	Chute de taille et support de bouteille en osier	
			1610		1610

Fig. 410 Répartition des éléments par US .

Dans les cas de détermination non spécifique, seul le genre est indiqué. Dans la nomenclature botanique, cela se traduit par le nom latin du genre en italique suivi de la mention sp. (pour *specie*) : *Alnus* sp., *Salix* sp., *Populus* sp., *Quercus* sp., *etc*.

Ainsi, si l'on arrive à séparer les rosacées à noyau (prunoïdées) de celles à pépins (pomoïdées), la détermination taxonomique au sein de ces genres reste difficile. Dans certains cas, la conjonction des caractères macro et microscopiques permet d'affiner la détermination. Certaines pomoïdées ont ainsi des caractères proches de l'aubépine ou du cotonéaster, et chez les prunoïdées, il a parfois été possible de séparer merisier et prunellier de la masse des *prunus*. Pour le chêne, nous pouvons seulement noter qu'il s'agit d'essences à feuillage caduc. De la même manière, il est difficile de séparer anatomiquement les différentes essences d'aulne, de saule, de peuplier, *etc*.

Seule une très faible proportion d'éléments reste indéterminée[6] - 25 éléments sur le total soit environ 1,55 %. Ce taux exceptionnellement bas, en grande partie dû à l'excellent état de conservation des vestiges, garantit la valeur et la représentativité des résultats donnés.

9.3.2 Tableaux de répartition et de comptage par US

Selon les périodes et les US considérées, les éléments rencontrés n'appartiennent pas aux mêmes catégories. Le tableau synthétique suivant livre, les essences identifiées, le nombre et le type d'éléments présents pour chaque US (**fig. 410**).

Certaines US ont pu être datées de façon très précise par dendrochronologie. L'étude a été réalisée par O. Girardclos et C. Perrault du Laboratoire CEDRE de Besançon en août 2006 (voir *infra*). Il s'agit des US 4081, 4148 et 4280. Les éléments les plus nombreux sont ceux datés du premier quart du XIIe siècle. À quelques années près et compte tenu de la grande similitude qui existe notamment entre les US 4148 et 4280, les éléments de ces deux grandes US doivent pouvoir être considérés comme appartenant à un seul et même ensemble, auquel on peut rattacher les éléments de l'US 3107, dont la liste des taxons, à quelques exceptions près d'essences qui n'apparaissent nulle part ailleurs, est très proche de celle de l'US 4148. Dans le propos qui suit, les données issues de ces trois US seront donc traitées ensemble.

6. Ces éléments sont soit indéterminables, leurs caractères n'étant pas reconnaissables du fait de leur état de conservation, soit indéterminés, leurs caractères n'ayant pas été reconnus.

Taxon	Total 1er quart XIIe s.	XIe–XIIe s. (US 3161 / 3107)	1111-1112 (US 4280)	1123-1124 (US 4148)
Aulne	1	0	1	0
Bouleau	2	1	1	0
Charme	4	1	0	3
Chêne	515	139	66	310
Clématite ?	1	0	0	1
Chêne / châtaignier	6	0	6	0
Chèvrefeuille ?	1	0	1	0
Chou ?	3	3	0	0
Cytise ?	3	3	0	0
Érable champêtre	3	1	0	2
Frêne	3	0	1	2
Fusain ?	1	0	0	1
Hêtre	38	1	5	32
Indéterminés	24	6	1	17
Loupe d'orme ou d'érable	1	0	1	0
Merisier	2	0	2	0
Noisetier	26	3	6	17
Orme	14	0	2	12
Peuplier	6	1	4	1
Plantain ?	1	0	0	1
Pomoïdées	173	5	55	113
Prunellier ?	271	0	55	216
Prunus	223	73	50	100
Rosier	5	1	0	4
Saule	37	3	12	22
Sureau	3	3	0	0
Vigne	158	35	13	110
Total général	1525	279	282	964

Fig. 411 Comptage des éléments du premier quart du XIIe s.

De ce premier tableau, nous pouvons, d'après les groupements chronologiques possibles, tirer un tableau synthétique de répartition des essences dans le premier quart du XIIe siècle (**fig. 411**).

Le total des restes ligneux appartenant à cette période représente près de 95 % du total des vestiges ligneux identifiés. Les 5 % restant se répartissent en un cadre de puits mis en place 20 ans plus tard (US 4081, 1140-1141), quelques fragments provenant des latrines 4148, mais d'une couche postérieure à celle contenant la majorité des vestiges de cette structure (US 4188, XIIIe siècle), d'autres éléments d'un puits XIVe (US 3055), et enfin divers éléments, essentiellement des objets complets et très bien préservés, de la période moderne (US 4001 et 4139, dernier quart du XVIIe siècle).

La plupart des essences se retrouvent couramment sur les sites archéologiques : chêne, hêtre, orme, saule, noisetier, érable, prunoïdées et pomoïdées, vigne, sureau, frêne, alors que fusain (?), chèvrefeuille (?) et clématite (?)[7] sont un peu moins représentés et toujours en faible proportion. D'autres, en revanche, sont plus rares, et leur présence est d'autant plus significative : choux (?), cytise (?), plantain (?) ou rosier.

Il semble significatif que certaines essences n'apparaissent que dans l'US 3107 : le chou (?), le cytise (?) et le sureau. Faut-il y voir un jardin particulier, se démarquant des autres par ses qualités potagères ou esthétiques ?
La même question se pose pour l'US 4148 où se trouvent les seuls fragments, certes de détermination incertaine, de clématite (?), fusain (?) et plantain (?).

7. Pour ce qui est de l'identification de la clématite sur le site, le doute persiste : dans le cadre de très jeunes branchages, les critères de détermination sont très proches de ceux de la vigne. Une confusion reste possible, et la large présence de fragments de vigne sur le site laisse à penser que les fragments identifiés comme clématite sont en fait de la vigne.

9.3.3 Propriétés et usages des bois

Seules quelques unes des 23 essences déterminées ont été employées pour la réalisation de structures, d'éléments d'architecture ou d'ameublement, ou pour quelques objets : leurs principales propriétés sont données dans les paragraphes qui suivent. Il s'agit majoritairement du chêne et du hêtre, et ce quelque soit la période considérée ; dans une moindre mesure on trouve du peuplier (uniquement au XII^{e} siècle pour de l'aménagement intérieur), du frêne (uniquement au XII^{e} siècle), et de façon très anecdotique de l'aulne, l'érable champêtre, l'orme, des rosacées de type prunoïdée et pomoïdée, du buis, du mélèze et du saule, les quatre dernières pour quelques objets de la période moderne.

Les autres essences sont représentées par des éclats divers et des branchages, certains avec des biseaux de coupe attestant sinon de leur récolte dans un but inconnu (tressage pour le saule, litière ou balais grossier, assainissement des latrines [8]), du moins de leur taille dans le cadre de l'entretien des arbres et arbustes desquels ils proviennent[9], qu'il s'agisse de vergers ou de haies.

Les données relatives aux principales caractéristiques autoécologiques et propriétés des essences identifiées sont résumées dans la **figure 412**.

9.3.3.1 Le chêne (*Quercus sp.*)

Deux essences de chêne poussent spontanément dans nos régions à climat tempéré : le chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*), arbre champêtre, de milieux plutôt ouverts (plaines, vallées, lisières, haies), et le chêne rouvre (*Q. sessiliflora*), essence forestière (futaie) par excellence.
Les propriétés du chêne ne sont plus à démontrer. Bois d'œuvre par excellence, il surpasse tous les autres arbres indigènes de nos régions par sa dureté, sa résistance, sa durabilité. Les usages de ce bois polyvalent sont multiples : pieux et pilots, charpente, architecture navale, tonnellerie, menuiserie et ameublement, chauffage, *etc.*
Du fait de ses gros rayons ligneux, le chêne se fend bien, ce qui pourrait expliquer que nombre des éléments en chêne découverts à Étampes soient débités sur maille et présentent des faces lisses, sans arrachage de fibres[10].

9.3.3.2 Le hêtre (*Fagus sylvatica*)

Cet arbre à la croissance relativement rapide fournit des fûts hauts et droits. Le bois se travaille, se tourne et se courbe facilement : il est employé pour la confection de toute sorte d'objets ménagers (écuelles, ustensiles de cuisine, sabots), de manches d'outils, de mobilier. C'est également un excellent bois de chauffage.

9.3.3.3 Le peuplier (*Populus sp.*)

Le peuplier n'est pas un bois particulièrement pérenne. Tendre, il se travaille facilement mais n'offre pas de très bonnes qualités techniques. Le plus souvent, il est utilisé par défaut ou économie. Il peut toutefois être mis en œuvre en menuiserie, ou dans des charpentes ou des plafonds / parquets. Au Moyen Âge, nombre de sculptures ou de panneaux peints étaient en bois de peuplier.

8. « Fosses maçonnées ou tapissées de bois ». Aspects méconnus de la Renaissance 2001, p. 55.

9. Cela semble très probable dans le cas des fruitiers (pomoïdées, prunoïdées, noisetier, vigne) et des végétaux ligneux d'agrément tel le rosier.

10. Toutes les planches de chêne débitées sur maille n'ont pas été obtenues par fendage : plusieurs exemples présentaient des séries de vaguelettes caractéristiques des traces laissées par une scie.

Il a ici servit à la confection de planches, dont aucune ne nous est parvenue entière. Leur nature et leur état fait penser à un usage en intérieur non exposé à l'usure, tels des lambris ou des éléments de plafond.

9.3.3.4 Le frêne commun (*Fraxinus excelsior*)

Le feuillage de cette essence ripicole au tronc élancé fournit un très bon fourrage pour les animaux. Le bois résistant, souple et élastique bien que peu durable, possède d'excellentes propriétés mécaniques. Il se tourne, se courbe et se polit bien. Fréquent en ébénisterie et menuiserie, il est également utilisé pour des manches d'outil, des sabots, pour le charronnage et la carrosserie.
Sur le site de la rue du Rempart, seuls trois éléments façonnés dans cette essence ont été découverts : un barreau de possible meuble, une écuelle tournée et un piquet, tous usages qui cadrent bien avec les emplois courants de ce bois.

9.3.3.5 L'aulne (*Alnus sp.)*

Cet arbre des bords de rivière fournit un bois léger et tendre qui se travaille facilement. Il était utilisé en sculpture, saboterie (pour sabots légers), mais aussi pour la confection d'ustensiles ménagers de faible valeur marchande telles les écuelles. Cette essence était en effet desservie par sa couleur rosée, peu appréciée au Moyen Âge).

9.3.3.6 L'érable champêtre (*Acer campestre*)

Ce petit arbre de milieu ouvert possède un bois homogène et très dur. Ses utilisations sont nombreuses : objets ménagers, manches d'outils, petits meubles, tournerie, *etc*.
Le seul objet découvert sur le site est une petite cheville : la dureté du bois d'érable convient bien à ce type d'élément, soumis à de nombreuses contraintes.

9.3.3.7 L'orme (*Ulmus sp.*)

Le bois dur et durable de cette espèce ripicole était fréquemment utilisé en charronnerie, menuiserie, ébénisterie, tournerie, pour la confection de chevilles, *etc*. Comme le bois du chêne et celui de l'aulne, le bois de l'orme est quasiment imputrescible sous l'eau, ce qui en fait une essence de choix pour les réalisations sur pilotis.
On le retrouve dans le corpus pour une cheville, quelques éclats et déchets de taille, et des branchettes.

9.3.3.8 Les pomoïdées (*Pomoïdeae*)

Les diverses essences de cette famille d'arbres et d'arbustes, dont beaucoup de fruitiers, sont difficilement identifiables anatomiquement. Leurs bois possèdent néanmoins des propriétés communes : ainsi, la matière est dure, dense et lourde. On l'apprécie en tournerie, sculpture et petite ébénisterie.
Un fragment de peigne en bois de pomoïdée, daté de la période moderne, a été identifié sur le site, ainsi que de nombreux fragments de branchages, certains avec des biseaux de coupe, qui pourraient provenir de l'entretien d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, sorbiers, néfliers, appartiennent à cette famille).

9.3.3.9 Les prunoïdées (*Prunus sp.*)

Les membres de cette famille qui regroupe entre autres les pruniers, cerisiers et autres abricotiers, possèdent un bois lourd et souvent plus dur, et plus apprécié, que le bois des pomoïdées. Ces deux familles très proches (toutes deux appartiennent au genre des rosacées) sont appréciées pour des usages relativement similaires : marqueterie, petite ébénisterie et sculpture, tournerie, *etc*.
Toutes les découvertes du site appartiennent à la catégorie des branchages, coupés pour certains, et semblent faire état, avec les branchages de pomoïdées, de la présence sur le site d'arbres fruitiers entretenus.

9.3.3.10 Le buis (*Buxus sempervirens*)

La croissance lente de cet arbuste lui confère un excellent bois jaune, dur, au grain très fin et prenant un beau poli. Du fait de ses dimensions restreintes, son usage est limité à la tournerie, la marqueterie / tabletterie, éléments de jeux, cuillères, manches.
Il a d'ailleurs ici été employé pour fabriquer le manche d'un couteau.

9.3.3.11 Le mélèze (*Larix decidua*) / l'épicéa (*Picea abies*)

Conifère originaire des Alpes, il possède un bois d'excellente qualité, dense et esthétique, durable et à bonnes propriétés mécaniques. Il est utilisé dans la construction pour des charpentes, des clins ou des bardeaux.
L'épicéa est un conifère odorant. Son bois est résistant bien que de faible densité, mais résistant et facile à travailler. Son tronc régulier est apprécié dans les charpentes. La partie haute du fût est utilisée pour la lutherie. Il fournit également une pâte tendre dotée de fibres longues appréciées pour la papeterie et son écorce est employée pour le tannage.
Un seul élément en mélèze ou épicéa a été trouvé sur le site de la rue du Rempart : un petite boîte composée d'un fond et de deux fins cerclages.

9.3.3.12 Le saule (*Salix sp.*)

C'est un bois léger et tendre, facile à fendre et à travailler, flexible et résistant bien que peu durable. Il est principalement utilisé pour la fabrication de claies et d'ouvrages en vannerie, mais aussi menue charpente ou menuiserie.
Son emploi sous forme d'osier[11] pour la confection du panier à bouteille découvert sur le site n'est donc pas surprenant.

11. Nom donné aux jeunes pousses coupées chaque année sur plusieurs essences de saule.

	Taxons	Comportement écologique et formations forestières	Qualités du bois	Utilisation
Matière première	Chêne	Forêt, bois, friches, lisières, haies	Bois hétérogène, dur, résistant, tanins, très durable. Se travaille et se fend bien, excellente qualité	Bois d'œuvre polyvalent : construction navale et civile, charpente, meubles, tonnellerie, parquet
	Hêtre	Sciaphile, bois et haies	Homogène, dur, se travaille facilement, se courbe bien, altérable et peu durable	Bois d'œuvre, mobilier, charronnage, objets ménagers, manches d'outils
	Peuplier	Pionnier (*P. tremula*), héliophile, sols profonds et frais	Bois blanc à croissance rapide, peu durable, tendre, poreux et léger ; se polit mal	Menuiserie, charpente, charronnage, objets grossiers, propriétés médicinales
	Orme	Postpionnier nomade, héliophile, haies, accrus, forêts alluviales et végétation rudérale	Bois hétérogène, difficile à fendre (fil souvent sinueux), dur, élastique	Bois d'œuvre, charronnage et carrosserie, menuiserie, ébénisterie, constructions hydrauliques et de bateaux
	Buis	Demi-ombre, thermophile, garrigues, fruticées, bois clairs et friches, remblais	Excellent bois dur, très dense, beau poli	Tournerie, marqueterie, tabletterie, instruments de musique, propriétés médicinales
	Frêne	Postpionnier nomade, rudéral, haies, clairières	Bois lourd, mi-dur, souple et élastique, à bonne résistance mécanique	Bois d'œuvre, ébénisterie, menuiserie, manchisterie, chauffage, avirons, armes (javelots, arcs…), charbons à dessin
	Érable champêtre	Postpionnier nomade, taillis sous futaie, haies	Bois homogène au grain fin, léger, mi-dur. Se taille bien, rejette de souche	Bois d'œuvre, menuiserie, marqueterie, lutherie, manchisterie, tournerie, sculpture
	Mélèze	Postpionnier nomade, héliophile, étage montagnard ou subalpin, hêtraies-chênaies	Bois dense, esthétique, bonnes propriétés mécaniques, très durable ; échardes	Charpentes, clins et bardeaux extérieurs, bordage (construction navale), menuiserie
	Saule	Pionnier, héliophile, ripicole, clairière, chemin, lisière	Bois à croissance rapide, léger, tendre, facile à travailler, flexible et résistant, faible durée de vie	Vannerie, petite charpente, barques, parquet, balais, sabots, pâte à papier
	Aulne	Pionnier, héliophile, ripicole, vallées humides / marécageuses	Bois imputrescible sous l'eau à croissance rapide, léger et tendre, se travaille facilement	Objets ménagers, pilotis, sabots, jouets, manches de brosses
Matière première et consommation	Pomoïdées	Héliophiles, bois clairs, friches et haies	Dur, dense, lourd, se fendille	Tournerie, sculpture, petite ébénisterie, bon combustible (donne beaucoup de chaleur)
	Prunoïdées	Lisière, clairière des forêts de chêne	Bois lourd, moyennement dur, beau poli, facile à travailler, drageonne, combustible médiocre	Ébénisterie fine, lutherie, placages, propriétés médicinales
	Noisetier	Rudéral, haies, lisières, taillis, remblais	Bois rosâtre, souple, tendre et léger	Vannerie, clôture légère, cerclage
Consommation	Vigne	Liane héliophile, forêts alluviales, lisières	Plante sarmenteuse	Raisin, vin
	Sureau	Demi-ombre, bois frais, haies, bords des rivières, remblais	Bois assez homogène à grosse moelle	Fruits comestibles, bois vidé de sa moelle pour fabriquer de petits objets tels que flûtes et tuyaux
	Chou	Genre originaire de l'Ancien monde et qui comprend une cinquantaine d'espèces, dont certaines sont cultivées, pour leurs feuilles, leurs pétioles, leurs bourgeons, leur fleurs, leurs racines ou leurs graines comme légumes, plantes condimentaires, oléagineuses, médicinales. Certaines espèces sont également utilisées comme engrais vert ou comme plantes ornementales. Ce sont souvent des plantes mellifères.		Alimentation ?
	Plantain		Plante médicinale	Adoucissant, astringent, cicatrisant, dépuratif, diurétique, expectorant, résolutif
Ornement	Chèvrefeuille	Héliophile ou demi-ombre, mésophile, bois, haies et lisières foretières	Bois très dur et dense, propriétés médicinales	Balais rustiques (*Lonicera xylosteum*), ornementale
	Cytise	Héliophile, mésophile, landes, lisières, manteaux forestiers	Bois léger, propriétés médicinales	Balais grossiers, tournerie, marqueterie
	Rosier / Églantier	Héliophile à demi-ombre, haies, lisières, bois clairs	-	Ornemental, fruits parfois comestibles
Indéterminé	Bouleau	Pionnier, héliophile, forêts claires ou dégradées (*B. pendula*) ; bois humides, tourbières et bords d'étang (*B. pubescens*)	Bois léger se travaillant facilement	Bobines, saboterie, menuiserie, tournerie, manches d'outils
	Charme	Postpionnier, (demi-) ombre, bois, haies, accrus	Homogène, densité élevée, dur, peu fissile	Tournerie, manchisterie, instruments divers, excellent bois de chauffage
	Fusain	Héliophile ou demi-ombre, haies, bois et lisières	Homogène à grain très fin, tendre et facile à travailler	Fuseaux, navettes, aiguilles, marqueterie, charbons à dessin

Fig. 412 Principales caractéristiques des essences rencontrées sur le site d'Étampes.

9.4 Les éléments du XII^e siècle

Nous pouvons séparer chronologiquement les éléments découverts sur le site d'Étampes en deux grandes périodes : le XII^e siècle et la période moderne (XVII^e–XVIII^e siècle). Seules les catégories les plus représentées – ou les éléments présentant un intérêt spécifique – font ici l'objet d'un commentaire.

9.4.1 Les branchages

C'est la grande catégorie du site, essentiellement rencontrée dans les US 4148, 4280 et 3107. Bien que la plupart ne porte pas de trace de travail, ils ne peuvent pas avoir été piégés de façon naturelle au sein des structures pour plusieurs raisons.

- Les latrines d'Étampes étaient des structures accessibles de l'intérieur, et par conséquent non ouvertes sur l'extérieur ; ces structures servaient de poubelles. Une fonction filtrante des branchages est peu probable : pour cet usage, on employait préférentiellement du sable, de la chaux et de la cendre, ces deux derniers à des fins assainissantes (MONNET 1992, p. 20-21).

- Nombreux sont les éléments de cette catégorie à porter des biseaux de coupe.

- Par ailleurs, la grande majorité de ces branchages ont été coupés à la même saison, soit en été. Il peut s'agir de déchets de taille d'entretien d'arbres fruitiers (vigne, pomoïdées, prunoïdées), ou de taille de haies (prunellier, aubépine).

- Seul le bassin peut avoir piégé certains éléments de façon naturelle.

9.4.1.1 Les essences

Tous les petits fragments de branchages proviennent de couches datées du premier quart du XII^e siècle. Les essences identifiées sont nombreuses, mais très largement dominées par les fruitiers de type prunoïdées ou pomoïdées, ou encore par les fragments de vigne (**fig. 413**).

Nombre de ces arbres et arbustes fournissent des fruits comestibles : prunes, prunelles et autres fruits à noyau pour les prunoïdées ; pommes, poires et autres fruits à pépins pour les pomoïdées ; mais aussi parmi le cortège floristique d'Étampes raisin, noisettes, faînes, chou, baies du sureau noir. Les trois premiers (prunoïdées, pomoïdées et vigne) sont d'ailleurs les principaux représentants de cette catégorie des branchages. On en déduit donc logiquement que les éléments retrouvés relèvent essentiellement de l'entretien de vergers (arbres fruitiers de la famille des pomoïdées ou des prunoïdées) ou de vignes. Pour les autres essences, on peut évoquer les jardins d'agrément (rosier, cytise, chèvrefeuille, clématite) ou le potager (chou), ou encore l'entretien de haies (prunellier, érable champêtre, orme, fusain, sureau) ou de berges de rivière ou de fossé (saule).

Ainsi l'image dégagée par ces branchages est-elle assez proche des enluminures médiévales, où l'on voit les maisons liées à une cour et / ou un jardin.

9.4.1.2 Les diamètres

La majeure partie des branchages a un diamètre inférieur à 2 cm. La répartition des diamètres par essence ne montre pas de différence : les branchages semblent avoir été récoltés dans les mêmes conditions. Tout juste note-t-on que les branches aux diamètres les plus importants sont en chêne (**fig. 414**).

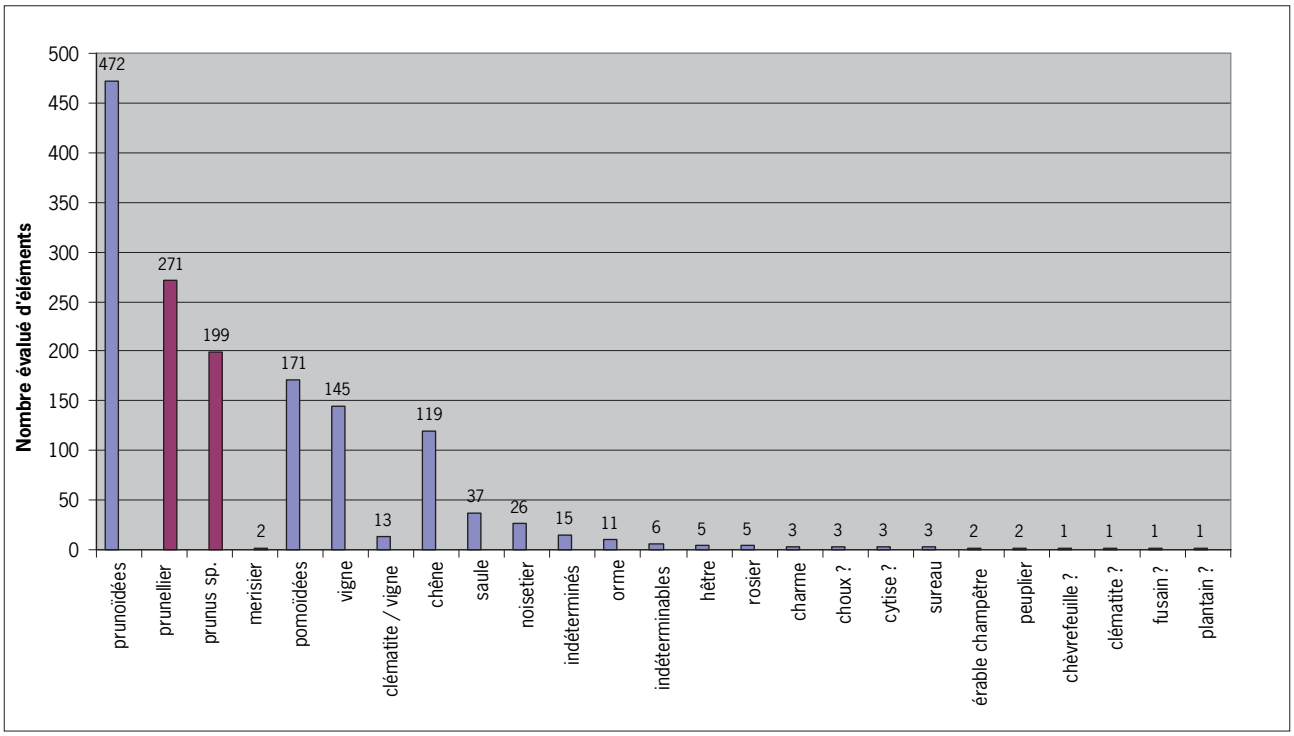

Fig. 413 Répartition quantitative par essence des branchages.

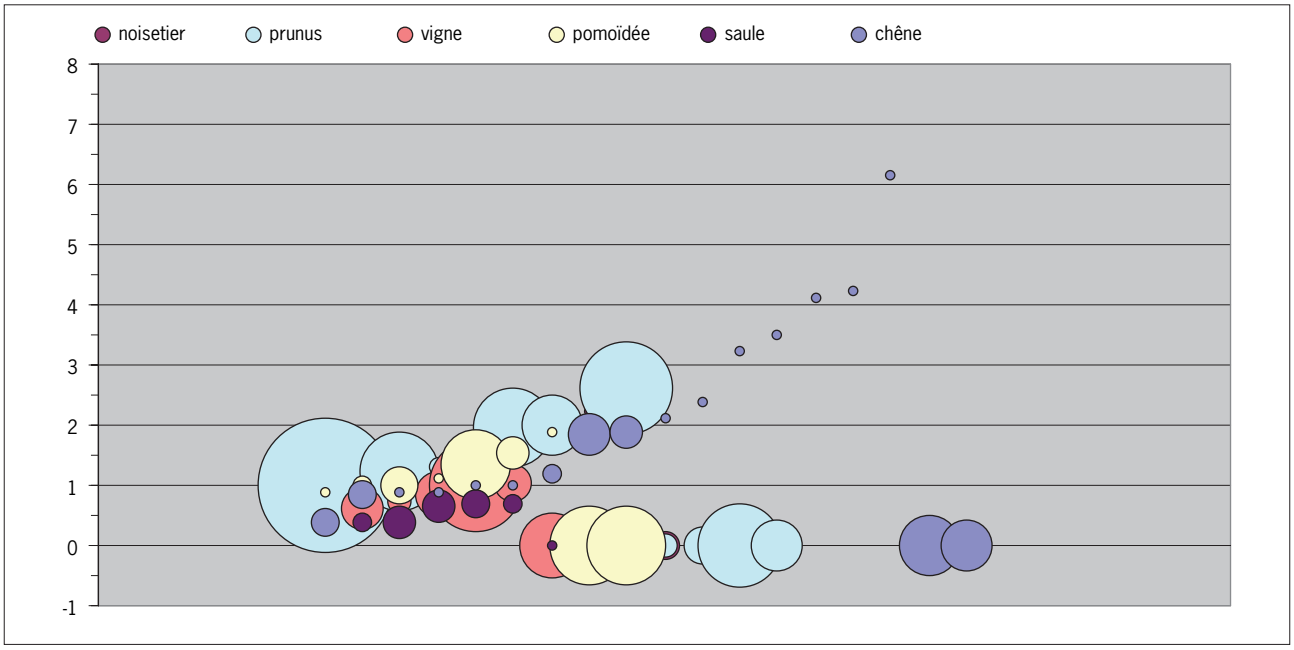

Fig. 414 Répartitions quantitatives par essence des diamètres des branchages.

Vue de dessus

Vue de dessous

Vue de face

Fig. 415 Écuelle en bois, inv. 61 US 4148 de la ST 4145. Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

9.4.2 Les éléments de vaisselle

Les trouvailles de fragments de vaisselle en bois dans des fosses détritiques sont fréquentes. Ces éléments souvent usés relèvent de la vaisselle quotidienne, de la cuisine. La présence fréquente d'un dépôt alimentaire foncé peut être la cause de leur rejet : ce dépôt devait donner un goût rance et désagréable à la nourriture.

9.4.2.1 La cuisine et la table
(Anne Dietrich, Inrap)

Trois fragments d'écuelles constituent un petit groupe que nous pouvons rattacher typologiquement à d'autres découvertes Si certains sites offrent de véritables grands ensembles, certains n'ont fournit que quelques pièces comme Rouen, Amiens ou au Mans.
La pièce 61 (US 4148 de la ST 4145) est complète (**fig. 415**). Cette écuelle tournée en frêne et dont le décor externe est une simple rainure de tournage plus accentuée en milieu de panse, trouve ses homologues dans plusieurs collections archéologiques. Le frêne étant un bois à zone poreuse prononcée, c'est-à-dire que l'on voit très bien les cernes de croissance, le motif ligneux est un décor à lui seul. La simple ligne accentuée en milieu de panse est très courante. On retrouve l'utilisation du frêne dans les collections médiévales de Saint-Denis (dont les datations sont du siècle suivant) mais aussi de la place Sainte-Anne à Rennes ou à Tours ou enfin pour le XIII^{e} siècle à Paris rue de Lutèce mais pour les XIII^{e}-XIV^{e} siècles et le XV^{e} siècle. La rainure de la panse est fréquente sur les exemplaires contemporains (XII^{e} siècle) de Beauvais place Clémenceau ou de Saint-Denis. Cependant ces écuelles à la forme de bol évasé ne sont pas en frêne.

La contenance de la pièce 61 , calculée comme une portion de sphère est estimée (d'après RIGOIR 1981), et malgré sa déformation, à environ 250 ml ce qui est relativement faible. Dans les collections citées, elles varient pour cette typologie de bol-écuelle entre 300 et 500 ml. Cette écuelle d'Étampes semble d'ailleurs usée de par la forme de la lèvre et l'état de la surface interne.

Le fragment 191 (US 4272 de la ST 4280) est trop petit pour y attribuer un type spécifique mais l'utilisation d'une loupe dans un tronc comme matériau montre une recherche de décor dans le choix de la matière. La loupe est, de plus, un bois dur, surtout s'il s'agit d'orme. L'érable lui est souvent préféré. La difficulté de détermination botanique dans ces cellules perturbées ne permet pas d'autres observations.

Enfin la pièce 387 (US 4272 de la ST 4280) est un fond d'écuelle de 7,5 cm de diamètre en aulne. Ce bois de moindre esthétique et de faible valeur marchande offre cependant la qualité d'une durabilité forte au contact des liquides. Elle est de plus douce au toucher. Cette essence est courante dans les écuelles de Beauvais, Lutèce ou Saint-Denis pour le XII^{e} siècle. Si les deux autres pièces appartiennent sans doute à la table, l'élément 387 convient mieux au travail en cuisine. Sans pouvoir en déterminer la forme ou la contenance, il est cependant évident qu'il s'agit d'un récipient de plus grande dimension.

Ces écuelles en bois sont rarement mentionnées dans les textes et seulement quelques citations existent, surtout pour le début du Moyen Âge classique. S'il y a quelques notes de Fortunat pour la

période mérovingienne et dans le capitulaire de Villis pour la période carolingienne, c'est ensuite seulement au XIVe siècle que des « telles » qui sont des récipients en bois sont mentionnées sur les inventaires, les livres de compte ou lors de liste de droits d'étalage des artisans (FOURNIER 1982).
Ces trois fragments d'écuelle participent à constituer un corpus pour la vaisselle de bois tournée en Île-de-France.
Les formes post-médiévales resteront très proches et seul le décor fait au tour, toujours sobre semble se modifier. On trouvera alors les mêmes formes dans la céramique (CONTE *et al.* 1985).

9.4.2.2 Les essences

Les essences choisies sont elles aussi des plus communes : hêtre et frêne sont très fréquemment employés pour la fabrication d'éléments de vaisselle quotidienne de peu de valeur. Le hêtre a une couleur rosée, peu appréciée des médiévaux, qui en fait une essence de second choix (GAY 1887). Il a une faible valeur, mais sa dureté et sa résistance, sa disponibilité en termes d'approvisionnement et la facilité à le travailler en font néanmoins une essence économique pour des objets essentiels à la vie quotidienne mais dont la durée de vie est relativement limitée. En effet, chacun avait son écuelle et sa cuillère, souvent renouvelés du fait du manque d'hygiène et de l'accumulation de dépôts et d'odeurs sur ces objets à usage fréquent (DIETRICH 1994).
Hêtre et frêne se retrouvent dans les collections d'écuelles de nombreux sites. Ainsi le hêtre est bien représenté dans le corpus de la place Sainte-Anne à Rennes (DIETRICH 1999a) Si le hêtre fait partie des essences les plus fréquentes pour ce type de découverte, les collections de vaisselle médiévale tournée (rue de Lutèce à Paris, Saint-Denis, Montpellier, Besançon, *etc.*) comportent également beaucoup d'aulne (DIETRICH 1994), du bouleau, du peuplier, du frêne ou de l'érable, essence qui a le plus de valeur en raison de son bois madré. La caractéristique commune de ces essences ne réside pas dans leur durée de vie, mais dans le fait que toutes sont des essences (relativement) abondantes, accessibles et faciles à travailler. C'est une matière première peu onéreuse et facilement renouvelable. La loupe en revanche, qu'elle soit d'orme ou d'érable, est la réponse de l'arbre à une attaque, par exemple, la loupe d'orme se trouve sur des arbres taillés en têtard et régulièrement émondés. Il s'agit donc d'une matière plus rare, recherchée en raison des motifs particuliers qu'elle offre aux objets tournés dans cette matière.

9.4.3 Les éléments relatifs à l'aménagement intérieur et à l'ameublement (planches fines et bien finies)

Dans cette catégorie cohabitent plusieurs types d'éléments pas toujours faciles à séparer, d'autant qu'ils relèvent des mêmes techniques (menuiserie et lambris par exemple) et font appel aux mêmes artisans. À l'exception de la planche 71 de l'US 3107 (remplissage du bassin 3114), les éléments proviennent soit de l'US 4148 (cuvelage de la latrine 4145) soit de l'US 4280 (remplissage de la ST 4272). Le premier contexte est daté du second et du troisième quart du XII^e^ siècle, les deux autres de la première moitié XII^e^ siècle.

Les données morphométriques des planches et fragments de planches significatifs (les petits fragments, les éclats et les lattes en sont exclus) sont rassemblées dans deux tableaux (**fig. 416 et fig. 417**). Le commentaire concernant la fonction de ces éléments a été réalisé par Anne Dietrich.

Quelques modules se détachent, indépendamment de l'essence (chêne ou hêtre) :

- dans les longueurs (30 / 40-43 / 48-50 / 59 cm),
- dans les largeurs (10-11 / 12,5-14,5 / 17,5-18 cm),
- dans la facture (bords et rives droits avec ou sans aubier, rives rainurées, arêtes abattues, *etc.*).

Élément	US	Taxon	État objet	Long.	Larg. max	Ép. max	Ép. min	Débit
11	4148	Chêne	Quasi complet	~59	11	1,5	0,5	Maille
176	4148	Chêne	Complet	51	18	3,5		Maille
24	4148	Chêne	Complet	48	10	2,8	1,5	Maille
151	4280	Chêne	Quasi complet	~48	13,4	2,4	0,7	Maille
86	4280	Chêne	Complet	43	14,6	1,5		Maille
214	4148	Chêne	Presque complet	~43	>8	1,5	1 (rive cons.)	Maille
192	4280	Chêne	Complet	42,7	17,6	0,8	0,3	Maille
215	4148	Chêne	Presque complet	~42,5	>9	1,9	1,2 (rive cons.)	Maille
169	4280	Chêne	Complet	39,7 à 40	14,5 à 14,7	1	0,7	Maille
138	4148	Chêne	Incomplet	>34,5	12,4	1,6	1,2	Maille
98	4148	Chêne	Complet	30	13	0,4		Maille
136	4148	Chêne	Complet	30	12,8	2,5	0,5	Maille
218	4148	Chêne	Incomplet	>26,5	13,8	2,2		Maille
119	4280	Chêne	Incomplet	>25,5	17,5	0,5		Maille
100	4148	Chêne	Incomplet	>23,8	10,8	1,9	0,9	Maille
120	4280	Chêne	Incomplet	>22,6	12,5	0,9		Maille
160	4280	Chêne	Incomplet	>20,8	9	0,9		Maille
164	4280	Chêne	Incomplet	>19,5	>11,5	1	0,4	Maille
159	4280	Chêne	Incomplet	>18,3	>8	0,8		Maille
189	4148	Chêne	Incomplet	>16	>8,8	2,1	1,7	Maille/faux quartier
194	4280	Chêne	Incomplet	>16	>6,2	0,3		Maille
250	4280	Chêne	Incomplet	>15,4	9,2	2,5		Maille
20	4280	Chêne	Incomplet	>15	8,7	2,6		Maille

Fig. 416 Les éléments de planche en chêne (tableau en double page).

Description	Fonction	Observations assemblage	Traces d'outil
Une rive à rainure asymétrique, l'autre amincie formant languette ; extrémité conservée à double biseau léger.	Élément de lambris ou de plafond ? (l'absence d'usure sur une face nous permet d'exclure une utilisation en latte de parquet).	Rainure haute de 0,5 cm. Profil de la rainure de 3 x (0,5) cm. Profondeur asymétrique de 1,3 cm sur une face et de 2 cm sur l'autre retour.	
Une extrémité droite, l'autre à biseau simple ; rives droites et régulières.			
Extrémités en double biseaux asymétriques (2,6 et 1,5 cm).	Élément de charpente ou de plafond ou de paroi ?	Rectangulaire de 2 x 1 cm, profonde de 1 cm, sur la rive à 7 cm de l'extrémité biseautée.	Traces d'aplanissement (plane, doloire, rabot ?)
Planche aux extrémités et aux rives droites.			Traces de tranchant sur les extrémités, et de scie sur les faces.
Une rive à rainure (une arête abattue), l'autre à biseau formant languette ; extrémités à double biseau asymétrique (1,4 / 3 cm et 1,2 / 2 cm, le biseau le plus long correspondant à la face inférieure).	Panneau de remplissage d'un cadre de menuiserie ou de paroi verticale (aménagement intérieur).	Planche destinée à être assemblée sur ses quatre côtés. Rainure haute de 0,5 cm et profonde de 2 cm.	Quelques butées sur la face inférieure
Une rive conservée droite. Extrémités à double biseau asymétrique de 1,4/1,7 pour l'un et de 3,8/0,4 pour l'autre. Seule une face est érodée.	Élément de paroi verticale intérieur / extérieur (une seule face érodée) ?		
Planche rectangulaire à extrémités et rives droites ; amincissement le long des rives d'une extrémité à l'autre.			
Une rive conservée droite. Extrémités à double biseau asymétrique de 1/2 pour l'un et de 0,8/4 pour l'autre. Seule une face est érodée.	Élément de paroi verticale intérieur / extérieur (une seule face érodée) ?		
Planche complète aux rives et abouts droits non rectilignes. Faces redressées à l'aide d'un outil à tranchant droit.	Les dimensions et l'absence d'usure rendent impossibles une utilisation en extérieur. Assemblage par insertion dans des rainures ?		Traces de scie et d'un autre outil à tranchant droit
Fragment de planche rainurée de manière asymétrique. La rive opposée à la rainure est légèrement en biais. Une face porte des traces de carbonisation sans que celles ci atteignent les rives. Cela implique une exposition au feu in situ.	Il peut s'agir d'un lambris ou d'un élément de plafond proche d'une cheminée.	Rainure haute de 0,6 cm et profonde de 1,9 à 2,4 cm selon la face considérée.	
Planchette aux rives et extrémités droites.			
Extrémités à doubles biseaux tronqués ; 1 rive droite, l'autre amincie par le débit sur maille ainsi que par des enlèvements volontaires.		Les parties biseautées devaient s'insérer dans des rainures.	Quelques butées et signatures
Une rive à rainure avec fragment de l'élément mâle de l'assemblage encore en place, l'autre amincie en pointe. About conservé à biseau asymétrique de 1/2,4 cm. Les deux faces semblent érodées.		Rainure haute de 0,8 cm et profonde de 1,2 cm. Élément du tenon qui s'y insérait encore à l'intérieur.	
Extrémité conservée droite. Rive côté aubier à priori droite (en partie altérée), l'autre rive est légèrement chanfreinée.	Absence d'usure ou d'élément d'assemblage, élément de meuble ou de placage ?		Scie
Biseau à l'extrémité conservée et chanfrein le long d'une des rives, respectivement sur 1,7 et 1,3 cm de long. Sur l'autre rive, rainure asymétrique (profondeur 1,3 et 2 cm).		Rainure asymétrique de 1 et 2 cm de profondeur. Arête abattue sur le côté le plus court. Hauteur de la rainure de 0,4 cm.	
Rives droites, d'épaisseur assez constante. Aucune extrémité conservée.	Absence d'usure ou d'élément d'assemblage, élément de meuble ou de placage ?		Quelques traces de sciage.
Fragment de planche aux rives droites.			Scie
Extrémité conservée droite, angle coupé en biseau ; rive conservée biseautée.			
Fragment de planche avec aubier.			
Fragment de planche de belle facture. Une rive conservée à rainure en U, l'autre arrachée. Un about d'origine à double biseau symétrique de 1,6 cm. Une des faces porte des traces obliques (scie ?), l'autre des négatifs d'enlèvements.	Planche de belle facture, sans trace d'usure.	Arête supérieure de la rainure abattue sur 0,9 cm (face supérieure), hauteur 0,6 cm, profondeur 2 cm.	Traces obliques par rapport au fil sur face supérieure (scie)
Une rive droite conservée.			
Une extrémité à arête abattue et départ de tenon, la seconde cassée. Une rive droite et l'autre rainurée en son milieu. Les arêtes sont abattues.	Possible latte de parquet (rainure le long d'une rive, tenon à une extrémité, bonne épaisseur constante).	Rainure haute de 0,6 cm et profonde de 2,1 cm.	
Fragment de planche à rainure, rive opposée biseautée sur 2 cm.	Élément de paroi verticale, plafond ou plancher (aménagement des latrines ?)	Rainure de 0,6 cm de haut et profonde de 2,2 cm.	

Élément	US	Taxon	État objet	Longueur	largeur max	Ép. max	Ép. min	Débit
13	4148	Hêtre	Complet	58,2	17,3	2,3	1,5	Maille
213	4148	Hêtre	Presque complet	~40	10,3	1,2		Maille
155	4148	Hêtre	Incomplet	>8	7,7	1		
287	4148	Hêtre	Incomplet	>8	6,8	1,4		Maille / faux quartier
216	4148	Hêtre	Incomplet	>56,5	>11	1,5		Maille
256	4280	Hêtre	Incomplet	>5,5	>3,5	0,8		Maille
217	4148	Hêtre	Incomplet	>22,5 et 18	>14 et 12,5	1,5	1	Maille
14	4148	Hêtre	Incomplet	>22	12,5	1		Maille
219	4148	Hêtre	Incomplet	>20 et 28	10,4 et 11	1,4 à 1,7		Maille
273	4148	Hêtre	Incomplet	>19	10,5	1,5		Maille
221	4148	Hêtre	Incomplet	>18,5	14	1,5		Maille
416	4280	Hêtre	Incomplet	>16,4	9	0,6	0,4	Maille
28	4148	Hêtre	Incomplet	>13,6	14	1,6	0,7	Maille
167	4280	Peuplier	Incomplet	>10,3	>6,3	0,8		Dosse ?
15 / 15 bis / 126 / 182	4148	Hêtre	Incomplet	>227,5	21,7	2,4	0,3	Maille
168	4280	Hêtre	Presque complet	39	13	0,8		Maille
16	4280	Hêtre	Quasi complet	35 et 21,5	20 et 20,5	2	0,6	Maille
87	4280	Chêne	Complet	46,7	35,3	2,3	0,5	Maille

Fig. 417 Les éléments de planche en hêtre, en peuplier, et les planches de facture particulière (en vert) (tableau en double page).

Description	Fonction	Observations assemblage	Traces d'outil
Planche de belle facture, une rive droite et l'autre rainurée, double biseau asymétrique à chaque extrémité (2 et 3 cm).	Élément de meuble ou de paroi verticale, mais plus vraisemblablement fait partie de l'aménagement des latrines.	Rainure haute de 0,4 cm et profonde de 1,8 cm	Discrètes traces de scie sur la face inférieure
Rives droites ; 1 extrémité conservée à double biseau asymétrique de 2 et 1,5 cm.			
Fragment de planche avec mortaise de 1,8 cm de diamètre (incomplète). Extrémité conservée droite, de même que les deux rives. Mortaise à 3,6 cm de l'about et à 5,3 cm de l'une des rives. Une face semble avoir été exposée au feu (marquage de la maille).			
Fragment de latte de largeur complète, aménagée pour un recouvrement latéral par une rive chanfreinée et l'autre à rainure ouverte.		Rainure profonde de 1,5 cm.	
Une rive légèrement en biais, l'autre arrachée. Une rainure dans la longueur de 0,9 à 1 cm de large, que l'on pouvait supposer centrée sur la face de la pièce (à 5,8 cm de la rive conservée et à 4 cm de l'autre). L'une des extrémités devait être droite. La surface rainurée est plus érodée que l'autre.	Pour insérer des planches de parois de refend ?		
Fragment de planche vermoulue avec une rainure le long d'une rive.		Rainure haute de 0,6 cm et profonde de 0,3 cm.	
2 fragments de la même planche. Rive conservée avec rainure. Une arête longitudinale sur la face supérieure à 5,5 cm de la rainure.		Rainure haute de 0,6 cm et profonde de 1,8 m.	
Une rive droite dans laquelle est enfoncée perpendiculairement une cheville carrée, l'autre rive est biseautée.	Élément de meuble ou de paroi verticale, à moins qu'il ne fasse partie de l'aménagement des latrines.	Mortaise de section rectangulaire de 1 x 0,4 cm de côté et 4 cm de long.	
2 fragments de la même planche vermoulue et érodée. Une rive avec rainure, l'autre amincie en pointe. Un about conservé à double biseau symétrique de 1,4 cm.		Rainure profonde de 2,2 cm.	
Extrémité d'une planche vermoulue, à double biseau de 1,6 et 1,8 cm. La largeur est presque complète. Une rive arrachée, l'autre à rainure.	Contre la paroi des latrines, éléments de leur aménagement ?	Section 0,6 x 0,3 x 0,6 cm dans l'épaisseur, et profondeur de 1,5 cm.	
Fragment de planche à section triangulaire en Z (cf. n°171 et 211). Une rive rainurée, l'autre amincie en pointe. Une petite rainure longitudinale sur la surface, large de 0,3 cm.		Rainure haute de 0,4 à 0,5 cm et profonde de 1,3 à 1,5 cm.	
Extrémité conservée de planche vermoulue. L'angle au niveau de l'extrémité est taillé en biais sur 5,5 cm. La rive de ce côté est droite. L'autre rive, la plus mince, porte une très fine languette de profil en U, haute de 0,15 cm. L'extrémité est biseautée sur 1,4 cm.			
Extrémité droite d'une planche vermoulue. Une rive amincie, l'autre à rainure. Une arête longitudinale à 9 cm d'une rive et 5,3 de la rive rainurée.	Contre la paroi des latrines, éléments de leur aménagement ?	Section 0,6 x 0,3 x 0,5 cm dans l'épaisseur, et profondeur de 1,2 cm.	
Fragment de planchette informe.			
Rebord de 3,5 à 1,5 cm de large le long d'une des rives. Rainure au droit du rebord de 1,3 cm de large. La seconde rive s'amincie en biseau (débit radial). Mortaise près de l'extrémité conservée.		Mortaise circulaire traversante de 1,2 cm de diamètre, à 6,5 cm de la rive avec rebord.	
Planche avec appliques en os travaillé : 5 motifs différents. La planche possède un évidement rectangulaire de 4,8 x 5,2 cm de côté, centré par rapport à la longueur de la planche. Plusieurs clous dans l'épaisseur. Perforations aux extrémités pouvant correspondre à des charnières.	Couvercle de coffret ? Élément de meuble ?		
Planche gravée de croisillons et piquée de galeries de xylophages. Une rive à rainure, l'autre à feuillure. Extrémité conservée munie d'un double biseau asymétrique.	Élément de meuble destiné à être vu.	Rainure haute de 0,5 à 0,7 cm et profonde de 1 cm. Feuillure large de 3,1 cm à l'extrémité conservée.	
Une rive à rainure, l'autre amincie formant languette ; extrémités à double biseau asymétrique	Vraisemblable élément de fond de baquet assemblé	Planche destinée à être assemblée sur ses quatre côtés (embrèvement à vif, grain d'orge et bouveté).	

9.4.3.1 Planches, planchettes et lattes

De nombreuses planchettes fines et fragments de lattes et planchettes ont été retrouvées. Certains éléments étaient complets, en un ou plusieurs fragments. D'autres étaient très fragmentaires, mais les caractères visibles les rattachent aux éléments complets ou quasi-complets. C'est la finesse de ces éléments qui les rattache à l'aménagement intérieur ou l'ameublement. En effet, une planchette de 0,5 cm d'épaisseur constante ne semble pas pouvoir avoir pour autre fonction que celle d'un panneau de remplissage de petit coffre ou coffret, ou de remplissage d'un bâti de lambris. Il pourrait aussi s'agir d'éléments de recouvrement de façades (bardage) : cependant aucun ne porte de trace de clou ou d'usure relative à une exposition à l'air libre.

D'autres éléments plus conséquents étaient assemblés de façon plus complexe. Ces planches pouvaient faire partie de structures de meubles, constituer des panneaux de remplissage, ou encore aménager des lambris ou des parquets pour les plus épaisses (cf. *infra*).

9.4.3.2 Les essences

Les planches complètes et fragments étaient pour la plupart en chêne (83 éléments au total dont 12 complets). Un certain nombre était en hêtre (29 éléments au total, 4 complets dont les exceptionnelles n° 16 et 168 provenant de coffrets). Le choix de ces deux essences s'explique non seulement par leurs propriétés techniques (résistance), mais aussi pour le hêtre par la facilité de travail et d'approvisionnement et le renouvellement rapide des peuplements. Les éléments de chêne observés dans cette catégorie sont droits de fil, sans nœuds et de croissance plutôt lente, signes d'une véritable sélection des arbres au cœur des massifs forestiers à une époque où ces derniers sont déjà très largement entamés. Il reste possible que le bois dont sont faites ces planches soit d'origine extra-territoriale.

Quelques fragments de planches en peuplier ont également été identifiés. Ces éléments déformés et très altérés peuvent avoir été employés comme éléments de plafond ou de plancher. Le peuplier est une essence peu employée dans la construction du fait de sa faible pérennité ; il pouvait néanmoins être utilisé dans certains contextes (en milieu rural, plusieurs exemples de charpentes en peuplier sont connues) : en menuiserie, ce bois tendre était réservé, à l'époque moderne, pour le remplissage et la menuiserie commune (HAVARD 1891, p. 10) (cf. *infra*).

9.4.3.3 Le débit

Le débit observé est quasi systématiquement sur maille, quelle que soit l'essence considérée, parfois sur faux quartier, rarement sur dosse.
Le chêne et le hêtre, de part la présence de forts rayons ligneux dans leur structure, sont des essences qui se fendent bien. Cependant, plusieurs des éléments observés, y compris ceux de débit radial (sur maille), présentaient des surfaces sciées, parfois même avec de nettes traces de redressement des surfaces à la hache ou avec un autre outil (**fig. 450**). Cette opération concerne aussi bien des planches obtenues par fendage que par sciage.
La fente radiale du bois est de loin l'opération la plus simple et la plus ancienne pour obtenir des éléments plans. Afin d'obtenir des surfaces lisses, il faut toutefois bien contrôler le plan de fente, opération délicate dès lors que le bois présente des défauts (par exemple des nœuds et départs de branche). Par ailleurs, la section obtenue est d'épaisseur irrégulière, plus large vers l'aubier et se resserrant vers la moelle (section triangulaire). En revanche, les fibres sont respectées, les surfaces homogènes, et les éléments obtenus sont stables et se déforment peu.

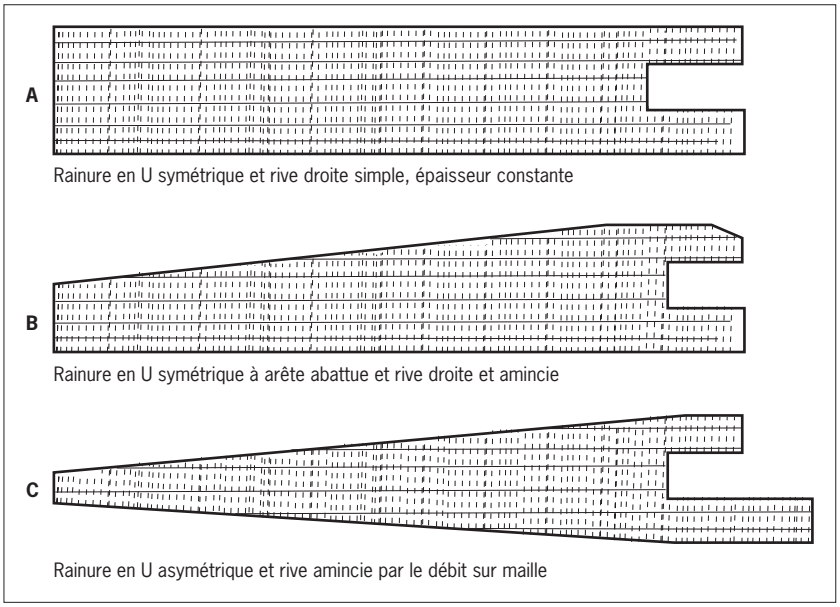

Fig. 418 Les différentes sections de planches rainurées identifiées à Étampes. Chacun des types de rainure peut se retrouver avec les divers types de rives droites opposées.
Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Les fibres des planches obtenues par sciage sont recoupées par l'outil. Les éléments obtenus sont d'épaisseur régulière (section quadrangulaire), mais le tranchage des fibres a pour conséquence des faces qui vont travailler et se déformer au cours du temps. L'emploi de cet outil semble se généraliser à partit du XII^e siècle (cf. *infra*).

9.4.3.4 Les assemblages

Rives et extrémités droites : assemblage à plat joint

Ce sont les plus simples de ces éléments, et les plus nombreux aussi. Les lattes et planches ainsi finies sont généralement d'épaisseur assez fine (autour de 0,4-0,5 cm). Leur fonction peut aussi bien relever de l'ameublement (panneaux de meubles s'insérant dans des rainures) que de l'aménagement intérieur (éléments de parois lambrissées) ou extérieur (tavillons, bardeaux, pour lesquels une seule face érodée peut-être observée). Cependant en l'absence de tout élément d'assemblage (rainure et languette, tenon et mortaise, perforations de clous…), l'hypothèse la plus vraisemblable pour ces éléments est celle d'un assemblage à plat joint (joints francs) à l'intérieur d'un cadre de baguettes rainurées.

Rainures et languettes

Les 16 éléments concernés par ce mode d'assemblage proviennent tous des US 4148 et 4280, datées du premier quart du XII^e siècle. Huit sont en chêne et huit en hêtre. On peut ajouter à ce décompte la belle planche en hêtre ornée de croisillons, panneau de remplissage d'un meuble ou d'un petit coffre.

La relative fréquence de ce mode d'assemblage est l'une des découvertes du site. Nombreuses sont les planches complètes (ou presque) et bien finies à avoir été assemblées de la sorte. Elles sont en général de module similaire ou proche (**fig. 418**). Les extrémités sont à simple ou double biseau (asymétrique ou non, cf glossaire). L'une des rives porte une rainure, toujours de section en U (éventuellement asymétrique) et éventuellement à une arête (l'arête supérieure) abattue ; l'autre rive est soit droite (**fig. 418 A**), soit à languette épaisse aménagée (**fig. 418 B**) ou dégagée par la fente sur maille de la planche (**fig. 418 C**) qui lui donne une section triangulaire avec une rive amincie (**fig. 419**).

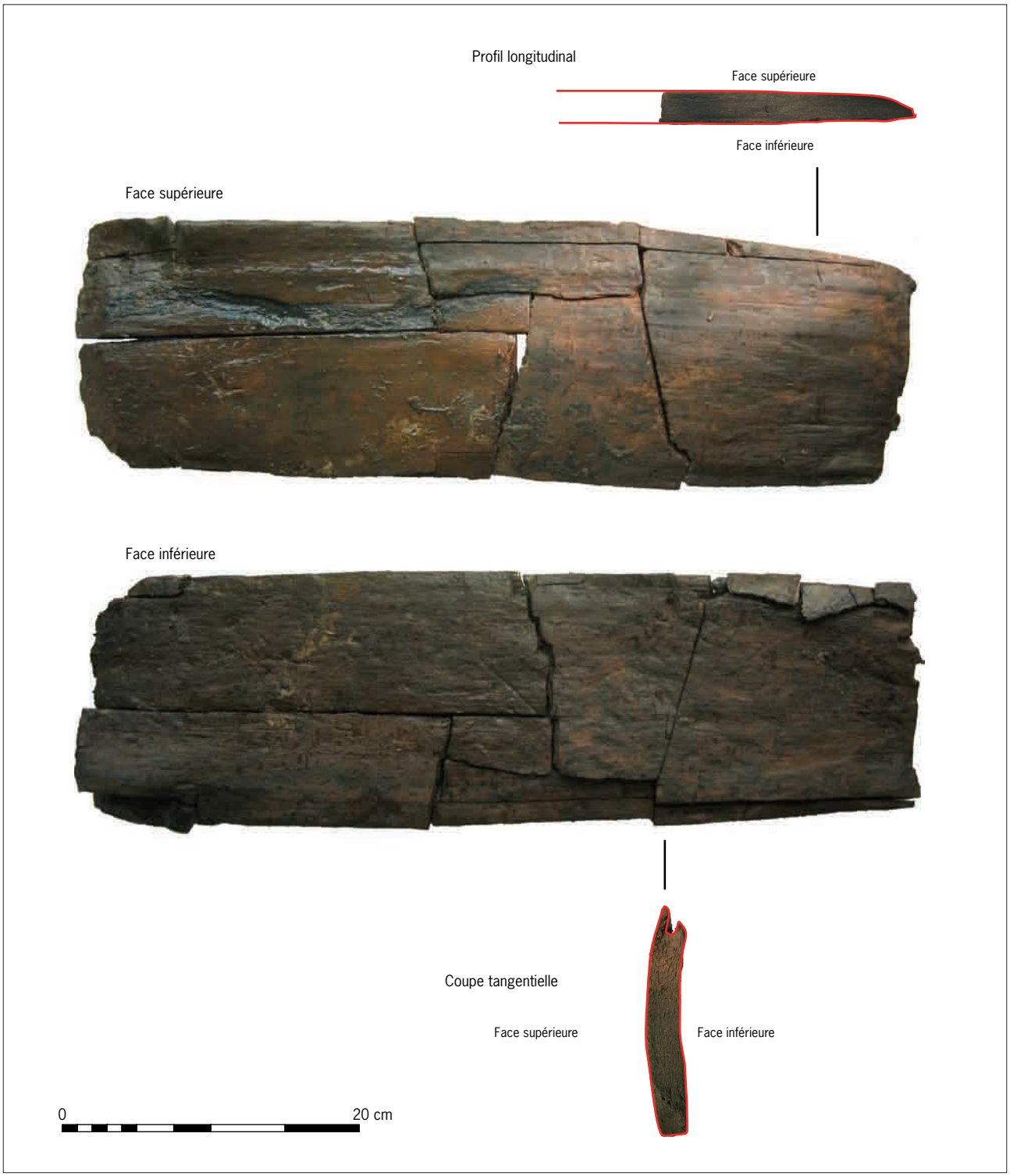

Fig. 419 La planche 13, extrémités à double biseau asymétrique, une rive rainurée, l'autre droite. US 4148 de la structure 4145 (1123-1124).
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Fig. 420 Planche 14 avec le détail de la cheville en place. US 4148 de la latrine 4145 (1123-1124).
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Fig. 421 Fragment de la planche 112, avec mortaise perpendiculaire traversante et cheville. US 4148 de la latrine 4145.
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Les épaisseurs moyennes des rives rainurées oscillent entre 1,5 et 2,5 cm. Les rainures s'ouvrent généralement sur une hauteur de 0,5-0,6 cm et une profondeur de 1,5 à 2 cm.

La variabilité des dimensions totales de ces éléments, en longueur et en largeur, indique selon toute vraisemblance qu'ils proviennent de structures (bâtis de lambris, meubles) ou de pièces différentes.

L'assemblage se faisait donc par bouvetage sur les longs côtés (lorsque le côté opposé à la rainure disposait d'un aménagement de type languette), les extrémités à biseau simple ou double s'insérant par ailleurs dans un bâti rainuré.

Détail de la cheville en place

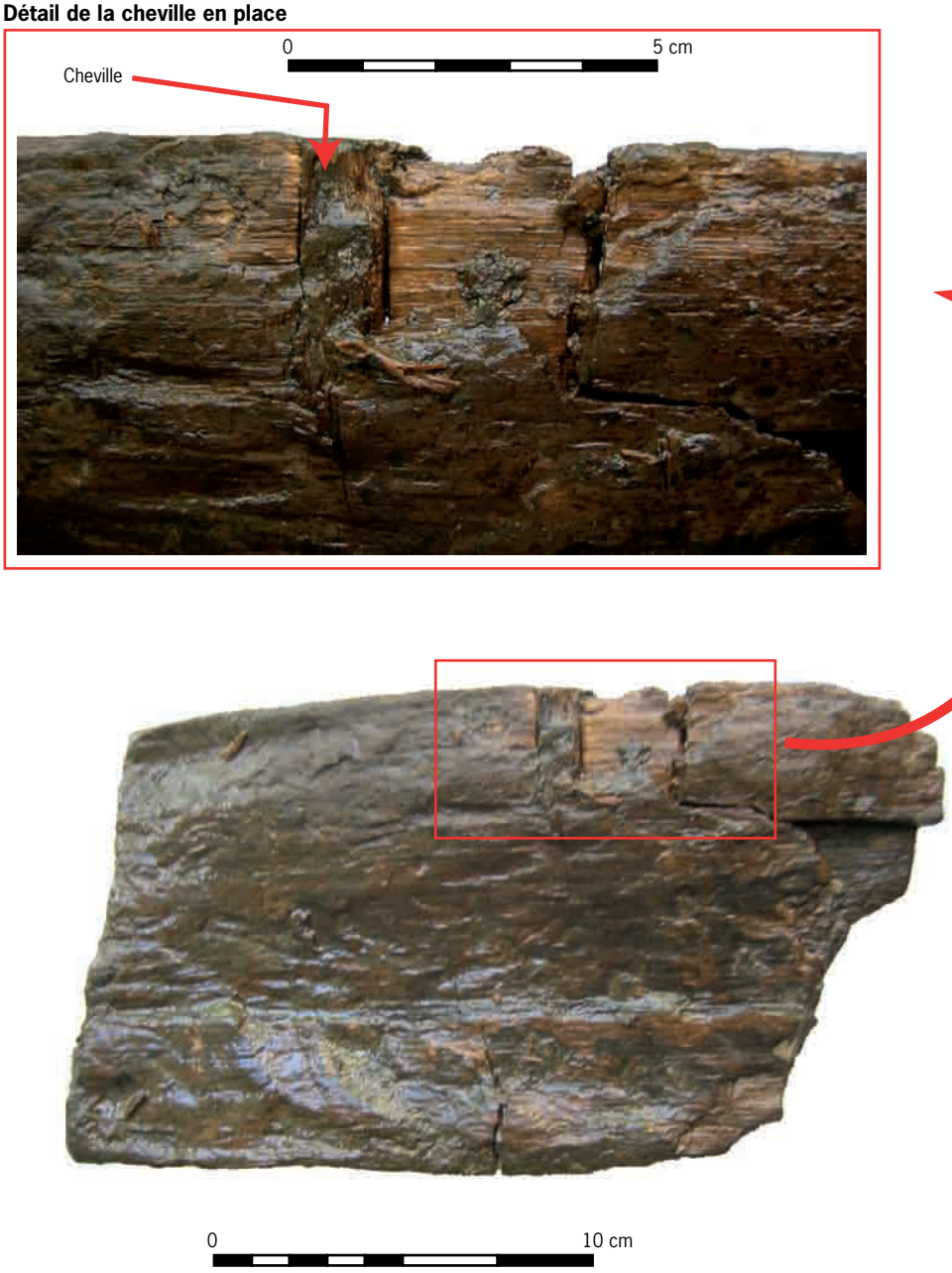

La finition soignée de ces éléments, leur finesse, l'absence d'usure sur les faces, laissent à penser qu'ils étaient destinés à l'aménagement intérieur, lambris ou meubles, plutôt qu'à du parquet.

Autres systèmes d'assemblage

D'autres systèmes de fixations pouvaient être utilisés, comme le montrent les divers exemples de planches mortaisées à cheville ou tourillon.

Les perforations peuvent être réalisées dans l'épaisseur de la planche, transversalement, comme c'est le cas pour l'élément n° 14 (**fig. 420**) : les tourillons insérés dans ces mortaises servent alors à assembler deux planches à joint franc (rive contre rive), ou en L (rive contre face). Dans d'autres cas, elles sont percées perpendiculairement au fil du bois (planche 112, **fig. 421**). Il peut alors s'agir d'éléments posés horizontalement sur un cadre ou des traverses de support, et maintenus sur ceux-ci par des tourillons ou des chevilles.

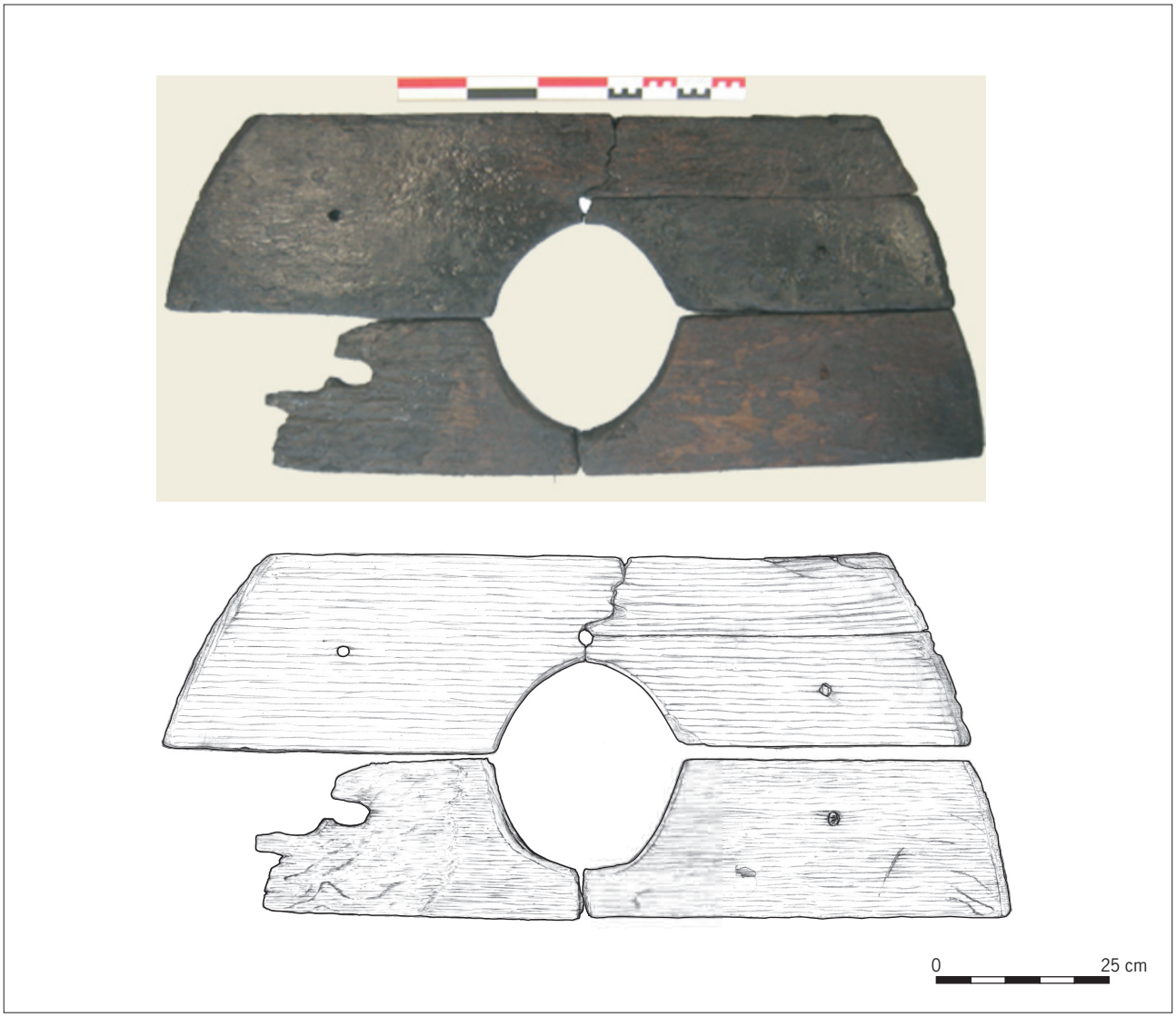

Fig. 422 Siège des latrines, éléments 9, 10 et 144. US 4148 de la latrine 4145 (1123-1124).
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)
Dessin et DAO : Nicolas Saulière (Inrap)

Le siège d'aisance découvert dans la latrine 4145 (US 4148) était muni des deux modes de percement (**fig. 422 et fig. 423**) : le premier pour l'assemblage avec une autre planche de la structure même des latrines, le second pour le maintenir à des traverses ou pour y fixer d'autres éléments verticaux (couvercle, barres de dossier, *etc*… cf. *infra*).

La planche formée des éléments 15, 15bis, 126 et 182 récupérée progressivement dans le comblement 4148 de la latrine 4145 et malheureusement incomplète, témoigne peut-être d'un assemblage à clin, (cf. *infra*) maintenu par des chevilles (une mortaise de 1,2 cm de diamètre près de l'extrémité conservée).

Enfin la planche de coffret à appliques en os n° 168 (US 4272/4280 du cellier 4272) porte deux encoches à chaque extrémité, pouvant correspondre à un assemblage par rivets. La rive conservée ne porte pas de trace d'assemblage. On peut déduire de ces éléments qu'il s'agit d'une façade de coffret, la rive disparue s'assemblant à un fond, les extrémités à des petits côtés, et l'évidemment central à un élément rapporté de fermeture.

Notons aussi un élément muni d'une entaille (US 4001 de la structure 4135) (**fig. 424**), sans doute pour un assemblage à enfourchement simple ou mi-bois en T.

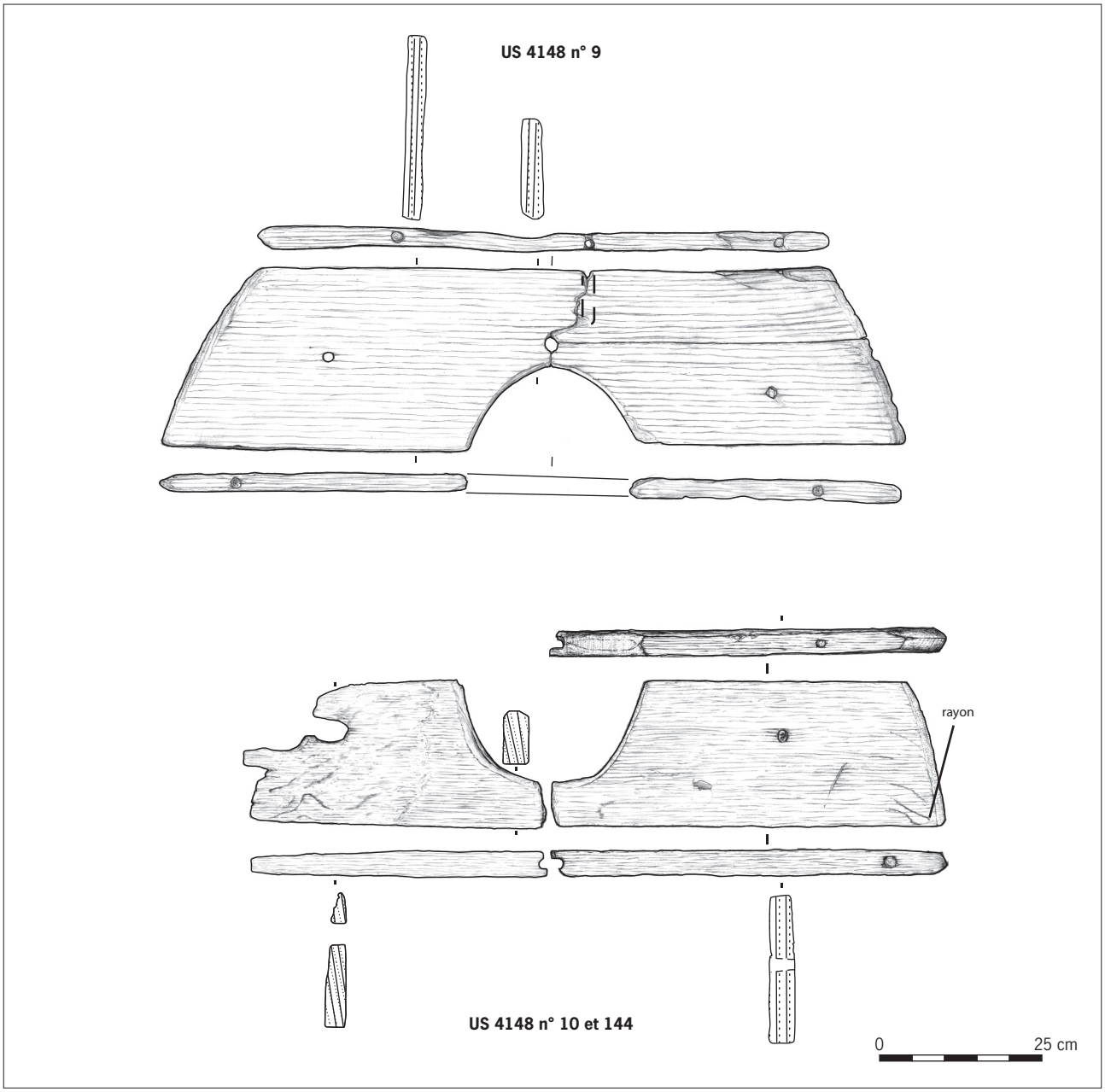

Fig. 423 Siège des latrines, éléments 9, 10 et 144. US 4148 de la latrine 4145 (1123-1124).
Dessin et DAO : Nicolas Saulière (Inrap)

9.4.3.5 Histoire technique et comparative de la construction de planches d'époque médiévale (Anne Dietrich, Inrap)

La qualité de fabrication et la finesse de la finition de planches de petites dimensions forment un ensemble d'objets allant de contenants à l'aménagement intérieur de l'habitat.

L'obtention de planches peut se faire par sciage ou par refente. L'histoire technique fait que la refente ne sera remplacée réellement qu'après le XII^{e} siècle, mais surtout les produits entre les deux techniques diffèrent par la qualité obtenue. La refente offre bien sûr une section moins régulière et non-parallélépipédique, mais elle a l'immense avantage de conserver la planche sans flexion ni torsion irréversible, grâce à un comportement identique des deux faces. En effet, un sciage offre un grain et des surfaces de densité différente à ces faces qui réagissent inégalement face aux changements hydrométriques et aux efforts mécaniques de l'utilisation. Toutes les planches d'Étampes, quel que soit leur emploi, sont donc sur quartier, sur maille comme disent les menuisiers. La qualité de leur

Détail de l'entaille.

Vue générale.

Fig. 424 Élément 88, US 4001 de la de la structure 4135. Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

exécution se définit par la régularité de leur épaisseur, la finesse des languettes et des rainures, la recherche d'une surface à texture lisse. Nous allons donc observer les éléments les mieux conserver pour essayer d'en déterminer leur dévolution.

Certaines planches sont plus frustres que d'autres. C'est le cas de l'élément 122 que la silhouette semi-circulaire détermine comme un **fond de tonnelet ou de seau** (**cellier 4272 – US 4280**). La surface bosselée interne au contenant résulte d'une utilisation fréquente et sans doute pour un contenu pas toujours liquide. Ce fond devait se composer de plusieurs planches non assemblées entre elles comme cela est courant pour les petits récipients. Seule l'insertion du rebord aminci dans le jable (rainure) des douelles de la paroi maintient la cohérence du tout serré dans des cerclages. Le diamètre originel qui devait être de 52 cm environ ne permet pas de définir une contenance au vu de la variété de forme que ce soit pour les baquets, seaux ou barriques. De nombreux éléments de fonds ont été retrouvés, même s'ils sont nettement moins fréquents que pour la période gauloise ou romaine. Ainsi les sites de Paris (site de la rue de Lutèce), de Besançon, de Lagny (DIETRICH 2005).
Plusieurs éléments, n° 9, 10 et 144 forment l'assise d'un **aménagement de latrines** (**fig. 422 et fig. 423**). Retrouvés effondrés au fond de la fosse d'aisances 4145 remplissage 4148, l'ensemble peut être reconstitué en un siège mais sans abattant servant de couvercle. Ce n'est pas un siège indépendant bien-sûr. Il s'agit d'insertion de planches dans des rainures pratiquées dans la maçonnerie comme dans les niches si présentes dans l'architecture médiévale. Les latrines sont alors souvent en encorbellement au dessus du vide externe à la construction (et souvent d'un cours d'eau) et la morphologie générale en trapèze arrondi laisse penser à un aménagement aux parois en partie circulaires. Il s'agit bien souvent d'un creusement dans l'épaisseur d'un mur ou d'une partie extrudée du mur. Il ne semble donc pas que ce soit un siège dans un coin retiré du jardin ou de la cour comme celui cité par Grégoire de Tours (MONESTIER 1997, p. 77). Le mur adjacent montre d'ailleurs un renflement, une saillie arrondie légère vers l'extérieur.
Cette assise de latrines est formée de deux planches disposées à joint franc, l'une contre l'autre, enfoncée à tour de rôle dans la rainure de la maçonnerie. Les extrémités des planches sont légèrement biseautées pour faciliter la mise en place sans fragiliser la résistance mécanique. Ces planches sont donc également très facilement remplaçables. Le trou pour le passage des excréments est d'environ 55 cm. Ce qui correspond aux normes anatomiques et est très proche de beaucoup de nos sièges d'aisance actuels. Sa forme ovale épouse l'anatomie du fondement des utilisateurs.
La planche du devant est nettement moins large et comporte en son centre une perforation comme pour l'insertion d'une cheville de blocage. Ceci a certainement pour but de limiter la flexion de la planche sous le poids de la personne qui s'assoit mais en même temps la localisation à l'endroit le plus étroit de la planche la fragilise grandement et c'est d'ailleurs à cet endroit qu'elle s'est cassée. Les lèvres de cette fracture semble indiquer une rupture ancienne, peut être la cause de l'affaissement de l'ensemble. Une autre cheville semble trouver place sur la gauche de l'aménagement. Une perforation perpendiculaire verticale ainsi qu'une sorte de mortaise plus large peuvent correspondre à d'autres bois fixés dessus. Il peut s'agir de traverses soit pour le renfort, soit pour recevoir un couvercle qui laisse ainsi une aération.
La planche du fond montre une double fixation liant cette planche avec peut être une troisième planche encore plus en arrière. Comme pour la planche avant il n'y a aucune trace de piétement pour soulager la flexion.

L'avant de cette planche montre trois nouvelles perforations aveugles encombrées de chevilles ou de tourillons. La largeur de cette planche (n° 9) est de 29 cm. Cette largeur ne gène pas l'assise et la planche avant plus mince permet de bien s'asseoir en face du trou. Nous ne pouvons éliminer un remploi comme celui d'un fond de tonneau ou de cuve plutôt au vu de l'épaisseur des planches mais nous n'avons que des perforations de liaison entre les planches avec encore deux tourillons en place. D'un point de vue technique, l'ensemble du montage se rapproche fortement des fond de baquets et cuves diverses, que ce soit pour le bain, le tannage ou les travaux de chantiers, mais aussi de la tonnellerie classique des fûts et barriques diverses.
L'épaisseur de 4 cm des planches associée au travail sur quartier assure une bonne solidité mécanique. L'espace autour du trou permet d'y déposer ses affaires, un seau d'eau, le couvercle si il existe ou autre ustensile pour se nettoyer, sur les 1,20 m de long. Une seule perforation bien élargie par l'usure apporte quelque indice à un possible remploi de planche.
La surface du bois ne montre aucune compression et donc pas d'objets lourds ou contondants n'y ont pris place. L'usure des bordures est très légère et il semble que le tout soit vite tombé en bas. Il ne s'agit pas d'un rejet de vieilles planches usées mais d'un effondrement d'un aménagement sans doute mal conçu ou mal adapté.

Il faut surtout noter que ces planches attestent donc de latrines avec un siège « à l'anglaise » et non « à la turque ». Les deux pratiques seront simultanées en France jusqu'au XIX^{e} siècle et c'est l'emploi chronique des chaises percées qui mènera à l'éviction de la méthode accroupie (la naturelle) dans l'habitat privé. La faible fréquence des latrines sera d'ailleurs toujours compensée par les pots de chambre. Ce type de construction restera très usuel jusqu'au XVIII^{e} et XIX^{e} siècle. Les améliorations ne viendront qu'avec la mise en place de système d'égouts.

Parmi les nombreux fragments de planches, un certain nombre, peut être attribués à **l'aménagement intérieur comme des éléments de meuble**. Ces planches sont d'une grande finesse et une certaine homogénéité se dégage dans la qualité générale. Les largeurs sont souvent complètes.
Nous distinguons facilement trois ensembles dans ces planches (**fig. 425**).
Un premier ensemble se compose de planches à clins ou à recouvrement en hêtre.

Fig. 425 Éléments de planches, synthèses des données de l'inventaire.

Élément	US	Longueur	Largeur	Essence	Épaisseur	Observations
15	4148	>96	21,7	Hêtre	0,6 à 2,4	Rebord longitudinal, biseau longitudinal, 1 perforation
126	4148	>55	21,2	Hêtre	0,3 à 2,2	Rebord longitudinal large de 1,5 cm
119	4280	>25,5	17,5	Chêne	0,4 à 0,5	Sciée égoïne?, aubier
120	4280	22,6	12,5	Chêne	0,9	
164	4280	>19,5	>11,5	Chêne	0,4 à 1	1 rive en sifflet, un angle coupé
192	4280	42,7	17,6	Chêne	0,3 à 0,8	Bord et rive droits (cf 120,159,164,194) aubier ?
194	4280	>16	>6,2	Chêne	0,3	
13	4148	57,5	17,3	Hêtre	1,5 à 2,3	1 rive droite, 1 rive rainurée en U, profonde de 1,8 et large de 0,4, abouts double-biseau sur 2 à 3 cm asymétrique concrétions sur 1 face
86	4280	43	14,6	Chêne	1,5	1 rive droite,1 rive rainurée en U profonde de 2 et large de 0,5 abouts double-biseau asymétrique
87	4280	46,5	35,3	Chêne	0,5 à 2,3	1 rive à languette, 1 rive rainurée en U abouts double-biseau asymétrique
12	4148	58,5	8,5	Chêne	8 x 8,5	3 côtés rainurés, about à tenon centré, about à tenon plat

Planchette sciée 119, en chêne sur maille.
Les traces laissées en surface par la scie sont bien visibles.

Planchette sciée 120, en chêne sur maille.

Planchette 164, en chêne sur faux quartier.

Planchette 192, en chêne sur maille.

Fig. 426 Divers exemples de petites planches fines de menuiseries de l'US 4280 de la structure 4272 (1111-1112).
Les doubles flèches rouges indiquent l'aubier.
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

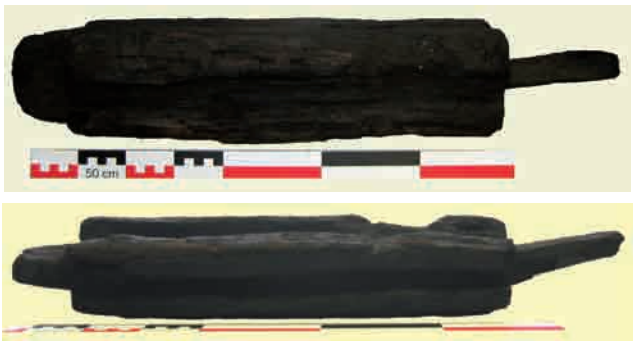

Le montant de meuble n°12.

La planche 100 en chêne, avec rainure à profil en U.

Fig. 427 Deux éléments appartenant à la catégorie de l'ameublement intérieur. US 4148 de la structure 4145 (1123-1124).
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Un second groupe se compose de 8 éléments en chêne avec des rives rainurées sur un côté faisant face et accueillant les rives amincies ou biseautées des planches adjacentes (**fig. 419, fig. 426, fig. 427 et fig. 428**).
Enfin, un montant de chêne fait partie de la structure d'ossature d'un meuble (**élément n° 12, fig. 427**).

Ces éléments de meubles correspondent tout à fait à ce que l'on connaît du mobilier médiéval.
Les deux premiers éléments en hêtre sont d'une autre facture, sans doute correspondant à une fabrication restant à l'extérieur des bâtiments. Il peut s'agir de planches de bardage, assemblage à clins recouvrant mais nous n'en connaissons pas vraiment d'exemple. Ce peut être aussi un couvercle de coffre.

Les techniques de lambrissage pour isoler les murs de l'intérieur, les premiers meubles intégrés dans les aménagements intérieurs font partie de la même famille. Les meubles qui se transportent d'une pièce à l'autre ou d'une habitation à l'autre ne seront fréquents qu'à partir du XIV^{e} siècle. Les coffres, les tréteaux et les chaises échappent bien-sûr à cette règle. D'un point de vue technique, ces meubles intégrés comme les meubles mobiliers sont des ossatures de montants accueillant des parois ou des cubes dont on remplit les parois par des panneaux. On parle alors souvent de meuble à bâti et panneaux (HAVARD 1891) et la technique est la même que le pan de bois et un remplissage de planches. Le montant n° 12 est un élément de cette armature de montants et de traverses et les planches sont des panneaux. L'assemblage est à rainure et languette sans chevillage et avant le XIII^{e} siècle, il est rare d'observer d'autres fixations que le tenon et mortaise pour les pièces épaisses. Même si à la même époque la grande charpente comprend des tenons et mortaises chevillés, cet assemblage est nettement plus rare dans les meubles surtout ceux de statut humble. Il faut alors en exclure les meubles d'église ou d'apparat. Les planches aussi appelées les ais peuvent être de forte épaisseur, ce n'est pas le cas ici et on peut sans doute en déduire des meubles de petites dimensions.

Fig. 428 Fragment de planche à rainure 189. US 4148 de la structure 4145 (1123-1124).
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Ce type de meuble permet toujours d'enlever les panneaux sans démonter le bâti.
Hors ici, il n'y a pas de moulures, pas de décor et pas de traces de garnissage par un textile, ni un cuir ou même une peinture comme c'est le cas pour les fameux meubles de Noyon (POLONOVSKI, PERRAULT 1987). Pas non plus de traces de pentures décoratives comme sur le coffre provenant de l'abbaye de Saint-Denis et conservé au musée Carnavalet (THIRION 1998, p 20 et 34).
L'emploi du chêne est constant, il est parfois accompagné du noyer mais ce n'est que plus tard que l'on trouvera d'autres bois dans le mobilier comme le merisier très connu car remis à la mode au XVIIIe siècle. La présence d'aubier indique par ailleurs une facture modeste de par sa sensibilité accrue aux attaques xylophages et par une résistance mécanique moindre. Ces panneaux ne devaient pas être visibles comme une façade ou un dessus de coffre mais des parois latérales voire interne au meuble. C'est au cours du XIIe et XIIIe siècle que les meubles mobiles se propagent et très vite certains charpentiers-huissiers vont se distinguer et devenir des menuisiers ou des huchiers. (GAY 1887). Les pays germaniques auront l'équivalent avec les

« fabricants de caisse » ou *Kiesner* (RÖBER 1999) Les planches d'Étampes peuvent aussi provenir de la paroi du fond d'un de ces meubles mobiles. Le montant est une pièce verticale puisque ses deux abouts ne sont pas identiques. Il ne peut correspondre à un poteau d'angle car il est rainuré sur trois côtés et reçoit donc trois panneaux dans deux plans perpendiculaires, et ses tenons étant orientés avec un tenon centré long qui doit s'enfiler dans une traverse haute et un tenon plat et large pour une fixation plus raide dans une mortaise d'une traverse. C'est donc sans doute un poteau central séparant deux espaces dans le meuble. L'assemblage est carré et non à onglet. Ces tenons montrent l'absence de tenon et mortaise chevillé comme assemblage.

D'un point de vue technique, nous pouvons aussi noter la présence du bouvetage, où la même planche sert d'un côté à s'enfiler dans une rainure et de l'autre reçoit la languette ou feuillure de sa voisine. Ce bouvetage est connu depuis la période de La Tène et on l'utilise jusqu'au XIX^{e} siècle, voire plus tard dans les pays germaniques. Cette technique deviendra l'assemblage à « grain d'orge » lorsque la rainure est en V. Il est notable qu'à Étampes, ces rainures soient nettement en U et non en V.
Le site de Saint-Denis a fourni un coffre avec des ais bouvetées, glissées dans les rainures des montants corniers puis chevillées. (MEYER 1993).
À Charavines, les planches d'un coffre ont été retrouvées avec ce système d'assemblage mais pour une rainure en Vet non en U comme à Étampes. Ce coffre daté de l'an mil semble de dimensions légèrement plus grandes avec 68 cm de long. La largeur de 19 cm en moyenne est tout à fait concordante avec notre exemplaire. (MILLE 1997). Dans ces deux petits coffres, les ais sont superposées horizontalement.

Les petites dimensions des planches, en particulier dans leur longueur, nous amènent à penser à un petit meuble. Les panneaux sont rarement composés et une seule planche (sauf pour le bouvetage) constitue un panneau. Il faut noter que la succession de panneaux verticaux rythme les meubles en un décor simple mais efficace. Les parois des sièges-trônes médiévaux sont un exemple de ces petits éléments décorés ou non, tout comme le fond des dais ou des dos de banquettes ou encore les lutrins et écritoires. Nous pouvons citer comme exemples plus tardifs puisque du XIII^{e} siècle les coffres de Noyon (POLONOVSKI, PERRAULT 1987) dont un exemplaire est recouvert de pentures mais dont un autre est plus sobre. Sa taille diffère fortement des potentialités de nos planches non bouvetées. C'est également le cas pour un coffre anglais de 1276 à Oxford où le chêne non recouvert s'orne de la maillure des rayons (DIEHL 1997). Nous pouvons également citer une représentation de coffres dans les « quatre états de la Société » peinte par Jean Bourdichon et exposée au Musée Dobrée (expo Nantes 1961). La queue d'aronde, bien visible sur ces images et qui se généralisera plus tard, à partir du XIV^{e} siècle, permettra de libérer le panneau pouvant alors suivre les changements hydrométriques sans dommage. D'autres représentations existent dans la sculpture romane avec comme exemple le « Calendrier des mois » à Vezelay.
Pour les éléments présents à Étampes, il est difficile d'aller plus loin dans l'interprétation de ces petits meubles au vu de l'accumulation d'éléments proches mais différents dans leurs assemblages. Ils ne proviennent pas tous d'un même meuble. Une étude plus poussée, analysant au plus près les surfaces, les traces de fabrication et de montage ou d'usure permettrait certainement une attribution plus précise et participerait à une meilleure compréhension de ces meubles médiévaux dont si peu d'exemplaires sont conservés. Ils deviennent plus fréquents quand ils datent du Moyen Âge classique et concernent le mobilier religieux ou de l'élite (ARMINJON 2000). L'emploi de ces meubles démontables est particulièrement adapté aux déménagements devenus habituels dans le milieu urbain. Les coffres disparaîtront en partie de l'ameublement permanent fin XVII^{e} – début XVIII^{e} siècle (GARNOT 1997).

La planche 16 en hêtre, avec croisillons gravés.

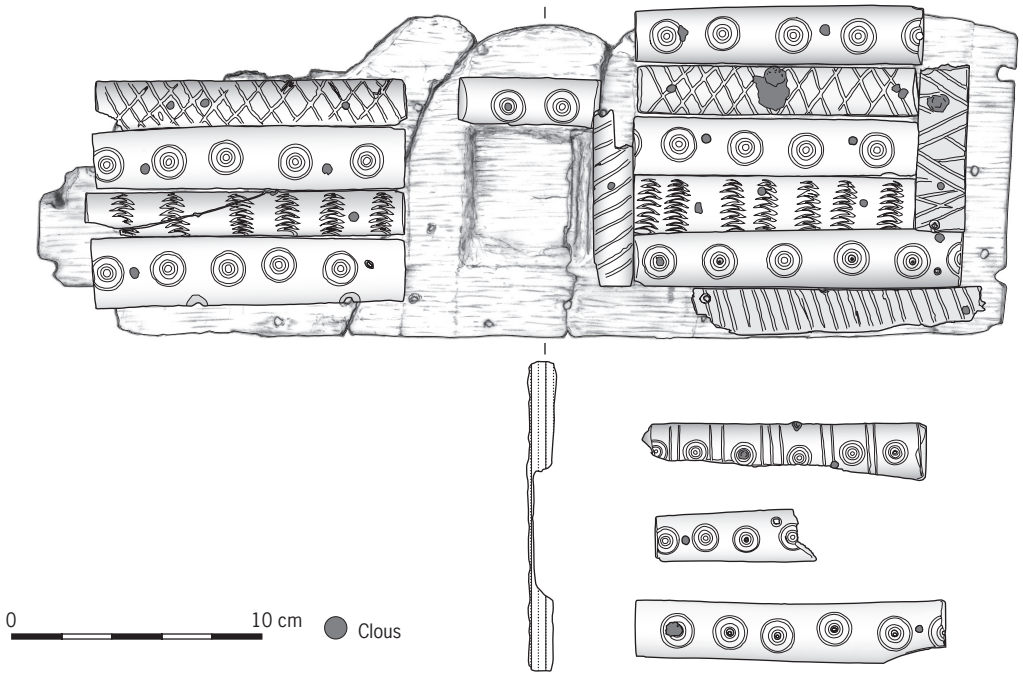

La planche 168 en hêtre, avec appliques d'os gravées de divers motifs géométriques.

Fig. 429 Éléments de coffret, l'US 4280 de la structure 4272 (1111-1112).
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap) – Dessins et DAO : Nicolas Saulière (Inrap)

Les boîtes et coffrets nous sont fournis par deux très beaux éléments (**fig. 429**). Leur technique de construction n'est pas comme celle des coffres puisqu'une ossature n'est pas nécessaire. Les six faces s'articulent directement l'une sur l'autre. À Étampes, les deux côtés retrouvés, étant de facture très différente, ne semblent pas provenir du même objet. Le bois utilisé est dans les deux cas du hêtre, bois mi-dur, durable, facile à travailler mais n'était pas apprécié de par sa couleur rosé (GAY 1887). Il est donc certain qu'un décor rajouté vient camoufler la couleur et la texture de ce matériau. Comme pour les planches des meubles, le débit sur quartier apporte la stabilité des éléments face aux contraintes mécaniques.

Quelques données pris dans l'inventaire (**fig. 430**) peuvent se résumer ainsi :

ÉLÉMENT	Objet n° 16	Objet n° 168
Longueur	60,5 cm	39 cm
Largeur	20,5 cm	13 cm
Épaisseur	0,6 à 2 cm	0, 8 cm
Assemblage	Rive rainurée, about à feuillure Fixations des appliques par clouage	2 Perforations sur les abouts
Décor	Croisillons gravés par quadrillage croisé	Appliques longitudinales en os
Motif	Carré et croix	Ocelles, croisillons, zigzags

Fig. 430 Données des coffrets de l'US 4280 de la structure 4272 reportées de l'inventaire.

Si le décor en ocelle est par essence médiéval, on retrouve les décors de croisillons sur nombres d'éléments jusqu'à nos jours. Ainsi un coffret retrouvé sur l'épave de la Mary-Rose en Angleterre semble très proche de l'exemplaire n° 16 alors qu'il est daté du XVI[e] siècle (RICHARDS 1997). Une étude plus poussée de ces éléments d'exception a été réalisée par Dorothée Chaoui-Derieux et Jean-François Goret (cf. *infra* **chap. 10**).

Vue en long

Vue de détail de l'extrémité arrondie

Fig. 431 Le « barreau » 123, en frêne. US 4280 de la structure 4272.
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

9.4.3.6 Les autres éléments relevant de l'ameublement

Barreaux

Certains éléments relevant de cette catégorie font penser à des barreaux de meuble ou d'échelle (éléments n° 85 et 321 en chêne, et n° 123 en frêne). Aucun n'est complet, mais les extrémités conservées, quand elles existent, sont réduites par rapport au diamètre central de l'élément, permettant son insertion dans une mortaise prévue à cet effet. C'est le cas de l'élément n° 123, en frêne, qui pourrait aussi bien être un fragment de manche d'outil[12] (**fig. 431**). L'absence d'usure marquée sur sa surface exclut son utilisation en barreau d'échelle.

12. Le frêne, au bois lisse et élastique, est fréquemment employé pour la fabrication de manches d'outils.

Vue longitudinale

Vue transversale

Fig. 432 La « perle » 63.
US 4148 de la latrines 4145.
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Taxon	Nombre d'éléments
Chêne	25
Orme	3
Hêtre	1
Bouleau	1
Noisetier	1
Saule	1
Total	32

Fig. 433 Déchets et éclats.

Les éléments de décor

Un curieux objet ovoïde en bois de rosacée prunoïdée pourrait être une perle en bois. Si sa fonction est inconnue, on peut envisager un élément de décor pour meuble : l'objet n° 63 (**fig. 432**), qui, au vu de l'absence d'usure sur le pourtour de sa perforation centrale pourrait n'être qu'une ébauche, aurait ainsi pu être enfilée sur une tige de meuble ou sur un boulier, ou encore sur une poignée.

Le bois des arbres fruitiers de la famille des pruniers est très apprécié en menuiserie et ébénisterie. Sa texture dense et son grain fin lui donnent un joli poli et une bonne résistance mécanique. Par ailleurs le bois prend en séchant une teinte rougeâtre.

9.4.4 Les déchets de taille

On dénombre trente-deux éléments relevant de cette catégorie qui regroupe les déchets de taille, les éclats de débitage et autres éclats / déchets. La répartition par taxon est donnée dans le tableau suivant (**fig. 433**).

On peut distinguer le résultat d'opération d'élagage ou d'ébranchage (chutes de taille) ou bien encore d'abattage ou de mise à dimension de pièces travaillées pour menuiserie, charpente ou autre (chutes de travail). L'abattage d'un gros chêne dans un contexte urbain comme celui d'Étampes est peu probable, bien que possible.

Les déchets sont principalement en chêne ce qui ne surprend pas au regard du nombre de pièces travaillées dans cette essence. On peut ajouter les nombreux branchages coupés d'un biseau, qui appartiennent à la catégorie des chutes de taille.
Tous les débits sont concernés : maille, dosse, faux quartier, brin. Les formes sont variées.

Les branchages coupés d'un biseau renvoient à l'entretien des jardins médiévaux, ou à la récolte de baies dans les bois alentours. Sur le site les maisons, insérées dans un réseau urbain dense, disposent au moins d'une cour et parfois d'un puits, ce qui n'exclue pas la présence de quelques petits arbres. Parmi les branchages coupés identifiés, seule la vigne semble probable en ville, par exemple sur des échalas adossés aux murs des cours. Les nombreux branchages de type *Prunus* sp. paraissent plus logiquement provenir de cueillettes hors les murs.

Les déchets de taille semblent plutôt attester d'un travail du bois sur place à des fins personnelles (petite menuiserie, réparations d'éléments). En effet aucun des éléments retrouvés ne permet de conclure à la présence d'un atelier de menuisier par exemple.

Morphologiquement, on peut séparer les chutes de taille en deux groupes :

1. Les déchets sont des éléments bien finis et généralement complets. Leurs extrémités sont en général biseautées ou droites. Des butées de lame laissées par l'outil y sont parfois visibles. Leur forme, bien que variée, est dans l'ensemble assez régulière (**fig. 434**) et se rapproche tout à fait des nombreux exemples connus sur le site de Neuvy-deux-Clochers « la Tour de Vesvre » par exemple (LECOMTE-SCHMITT 2006). On peut les interpréter comme des chutes de travail (dégrossissage, mise à dimension de pièces diverses).

2. Les éclats sont quant à eux moins réguliers. Ils ont le plus souvent une forme et une section non définies, et seule une extrémité semble taillée droite ou en biseau, l'autre s'effilant au gré de l'arrachage des fibres. Ils semblent résulter d'un travail de dégrossissage ou d'abattage plus que de finition. Leurs dimensions sont très variables, de même que leurs formes, très irrégulières.

Déchet de taille 231, chêne sur brin équarri. US 4148 de la latine 4145 (1er quart XIIe s.).

Déchet de taille 80, chêne sur maille, extrémité biseautée en deux coups (flèches rouges). US 3107 du bassin 3114 (1er quart XIIe s.).

Déchets de taille 152 à 154, chêne sur dosse et sur faux quartier (pour le 154, qui porte également des traces de scie sur la surface), extrémités biseautées. US 4188 de la latrine 4145 (1ère moitié XIIe s.).

Déchet de taille 81, chêne sur maille, nombreuses traces d'outil. US 3107 du bassin 3114 (1er quart XIIe s.).

Fig. 434 Divers déchets de taille qui montrent la grande variabilité de l'ensemble.
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

9.4.5 Les éléments relevant de la charpente ou du bâti de construction

9.4.5.1 Poutres et autres éléments

Quinze éléments, complets ou fragmentaires, peuvent être rattachés à cette catégorie. Tous sont en chêne. Leurs caractéristiques morphométriques sont rappelées dans le tableau ci-dessous (**fig. 435**). Nous ne les détaillerons pas. Toutefois, il faut souligner que certains éléments étaient vermoulus, signe d'une exposition longue à l'air libre : ces éléments (n° 2, 4, 146 et 170) ont pu avoir une utilisation de type linteau.

L'élément n° 4 est particulièrement intéressant : lardé de traces d'outils perpendiculaires au fil du bois, il pourrait s'agir du remploi d'un élément de type poutre ou linteau en billot. Les traces bien nettes et courtes semblent appartenir à un outil de type hache.

Fig. 435 Données morphométriques des éléments de type poutre ou madrier.

Structure / US	Élément	Description	Long. (cm)	Larg. (cm)	Ép. (cm)	Débit	Éléments d'assemblage
Latrine 4019 Remplissage 4176	146/147	Fragment de madrier incomplet en longueur et en largeur. Une extrémité droite d'origine. Profil longitudinal triangulaire dû à des arrachements de fibres. Surface érodée.	45,5	40,5	5,5	Dosse de cœur	
Puits 4081 Parement 4081	5	Poutre ouest du cadre du puits, assemblage à mi-bois, arêtes abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Traces d'outil sur les extrémités.	129	18	14 / 12	Brin équarri	Mi-bois de 16 cm à l'extrémité nord, 21 à l'extrémité sud.
	6	Poutre sud du cadre du puits, assemblage à mi-bois, arêtes abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Traces d'outil sur les extrémités.	118	25	18 / 15	Brin équarri	Mi-bois de 17 cm à l'extrémité ouest, 11 à l'extrémité est
	7	Poutre est du cadre du puits, assemblage à mi-bois, arêtes abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Traces d'outil sur les extrémités.	123	22	15,5 / 14	Brin équarri	Mi-bois de 19 cm à l'extrémité sud, 16 à l'extrémité nord
	8	Poutre nord du cadre du puits, assemblage à mi-bois, arêtes abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Traces d'outil sur les extrémités.	122	27	16 / 15	Brin équarri	Mi-bois de 16,5 cm à l'extrémité ouest, 15,5 à l'extrémité est
Latrine 4139 Remplissage 4135	131	Fragment de madrier ou de bastaing, une rive légèrement biseautée.	37	10,5	2,4	Faux quartier	
Latrine 4145 Remplissage 4148	2	Poutre vermoulue à priori complète, extrémités taillées droites, faces planes sauf une (mais bois non nettoyé). Possible linteau.	103	12,5	9 / 8	Brin équarri	
	178	Fragment de madrier, une extrémité droite d'origine, aucune rive.	16,7	8,5	4,4 / 2,5	Dosse	
	196	Fragment de madrier, une grande mortaise dans l'épaisseur dans une des rives avec tourillon encore en place. Une rive droite conservée, face supérieure légèrement bombée. Il en existe un autre prélèvement.	17	11,3	2,8	Faux quartier	Tourillon de 1,4 x 1 cm de côté (section rectangulaire aux angles arrondis, en chêne sur quartier) engagé dans la mortaise.
	187	Fragment de poutre avec mortaise. Une rive droite d'origine (la plus fine), avec arête abattue en biseau sur 4,9 cm. l'autre rive est cassée. Les traces d'outils sont présentes, mais peu lisibles.	25,4	9,1	3,2	Dosse	Perforation de 2 cm de diamètre.
Structure 4272 Remplissage 4280	4	Élément complet très vermoulu, surface lacérée de coups perpendiculaires au fil. Extrémités droites légèrement arrondies. Possible (ré)utilisation en billot ?	92	24	13 / 10	Brin équarri	
	149	Fragment de type madrier. Aucune rive conservée, nombreuses fibres arrachées, très mauvais état. Une extrémité semble amincie à une épaisseur de 1,7 cm. Un nœud occupe le centre de l'élément dans la largeur, le long duquel la planche s'est fendue.	58	10	4,2	Dosse	
	170	Largeur presque complète, dosse brute avec aubier conservé sur les côtés. Élément vermoulu.	29	19	3,9	Dosse	
	173	Fragment de madrier noueux, une rive droite d'origine, une extrémité biseautée. Une mortaise proche de l'extrémité conservée (bord externe à 4,5 de l'extrémité conservée et à 7,5 de la rive conservée), de creusement circulaire à l'ouverture rectangulaire. L'extrémité conservée est amincie à 2 cm par enlèvements en biseau.	34,4	17,8	4 / 2	Dosse de coeur	Mortaise de 2 x 1,8 cm de diamètre avec ouverture rectangulaire de 2,5 x 3,2 cm de côté. Diamètre de sortie 1,8 x 2 cm.
	162	Fragment de madrier, aucune rive d'origine, un about biseauté sur 3 cm à 40°.	23	9	3,3	Dosse	

9.4.5.2 Cadre de puits

Quatre grandes poutres ont été soigneusement préparées et assemblées pour servir d'assise au conduit circulaire du puits 4081 (**fig. 436**). Elles sont datées par dendrochronologie de 1140-1141. Le comblement était, quant à lui, daté par la céramique du XIVe siècle
Les poutres sont des éléments de brin équarri en chêne dont l'aubier n'a pas été totalement expurgé (**fig. 437**). Elles ont été assemblées à mi-bois. Leurs arêtes ont été soigneusement abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Les traces d'outils (hache) sont bien visibles au niveau des extrémités (**fig. 438**). Les poutres sud et nord forment la base du cadre recevant, dans de larges encoches à mi-bois, les poutres est et ouest (**fig. 439**).

Fig. 436 Le parement du puits 4081 avec le cadre de bois sous-jacent.
Cliché : Xavier Peixoto (Inrap)

Fig. 437 Section de la poutre orientale du puits 4081. On distingue l'aubier périphérique (en plus clair) et la moelle de laquelle part une fente.
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Fig. 438 Détail de l'assemblage au niveau de l'angle nord-est.
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Fig. 439 Le cadre complet, restitué en post-fouille.
Mire le long de la poutre ouest. Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Les cadres de ce type sont fréquents en Île-de-France, et appartiennent à un horizon chronologique large, depuis La Tène finale jusqu'au Moyen Âge pour les exemples archéologiques étudiés dans la région. À titre de comparaison, nous pouvons citer le puits 2397 (**fig. 440**) découvert sur le site de Saint-Pierre-du-Perray « Champtier à Cailles », fouillé en 2006 par L. Gohin (LECOMTE-SCHMITT 2007).

Fig. 440 Cadre du puits 2397 et les céramiques en place, site de Saint-Pierre-du-Perray « Champtier à Cailles ». Cliché : Ludwig Gohin (Inrap)

Fig. 441 Le manche de couteau en buis n° 106 (US 4139 de la latrine 4135).
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

9.5 Les objets modernes (XVII^e siècle)

Les éléments de cette période (planches, lattes) font partie des mêmes catégories qu'au Moyen Âge et de fait ne seront pas détaillés. Les « objets » – couteau, élément de décor, sabots – relèvent tous de la vie quotidienne. Les sabots sont traités par A. Dietrich

9.5.1 La table

9.5.1.1 Le couteau

Un manche monoxyle de couteau en buis (n° 106) (**fig. 441**) a été retrouvé dans la latrine moderne 4135 (US 4139) datée du dernier quart du XVII^e siècle. Ce manche est débité d'un seul tenant dans une branche, avec une rainure d'une dizaine de centimètres. La corrosion a écarté les rives de la rainure et fendu le dos du manche. Cependant cette rainure devait accueillir la lame, à priori, pliante, articulée autour du seul rivet présent, qui traverse le manche et ce qui reste de métal. Une rainure de 4 cm est également ménagée dans le dos du couteau, sans doute pour le système de ressort. Le petit clou présent à côté du rivet pourrait faire partie du système de blocage de la lame. Une radiographie de l'objet serait nécessaire afin de confirmer ces hypothèses.
Un autre exemple, daté du XIV^e siècle a été récemment découvert à Tigery (LECOMTE-SCHMITT, *in* RENEL 2009) : le manche (long. 11-12 cm) de ce couteau était composé de deux plaquettes de buis enserrant la soie maintenue par au moins un petit rivet doré. La lame fixe, conservée, présentait une rive droite et une autre semi-circulaire (partie affûtée et active). Elle mesurait 10 cm de long pour un maximum de 3 cm de large. Les couteaux ne servaient pas uniquement à couper les aliments : l'extrémité pointue de la lame pouvait aussi servir de fourchette.

La pression à laquelle les manches étaient soumis implique l'emploi de bois durs (chêne, noyer, pomoïdées, ou encore des bois exogènes) (DIETRICH 1999a). À Metz, place de la Comédie, if et buis sont dominants, mais les plus beaux exemplaires sont en érable (DIETRICH 1999b). Le buis est également une essence appréciée pour les manches de couteau : non seulement son beau poli et sa veinure sont esthétiques, mais son grain fin, ses fibres courtes et la rondeur de ses rayons lui confèrent une grande résistance et empêchent la formation d'échardes. En général les manches sont composés de deux éléments, comme celui de Tigery, cependant quelques exemples de manches monoxyles sont connus : place de la Comédie à Metz, sur les 23 éléments de couteaux découverts, deux étaient à manche monoxyle (DIETRICH 1999b).

9.5.1.2 La « boîte à fromage »

Les éléments d'une petite boîte en épicéa ou en mélèze[13] (n° 32) (**fig. 442**) ont également été découverts dans la latrine moderne 4135 (US 4139). Elle se compose d'un fond circulaire de 7,5 cm de diamètre et 0,25 cm d'épaisseur et de deux cerclages, de 1,3 cm de haut et 0,1 cm d'épaisseur, maintenus par des clous. On peut ainsi restituer la hauteur conservée de la boîte à 2,5 cm.

13. Le bois de ces deux essences ne peut pas être différencié anatomiquement avec certitude.

Fig. 442 La petite boîte n° 32 (US 4139 de la latrine 4135). Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Cette petite boîte sans couvercle ressemble à nos boîtes à fromage contemporaines :

- le Mont-d'Or, dont l'origine remonte au moins au XVIIIe siècle, est affiné dans des boîtes en épicéa ;
- le reblochon, qui semble apparaître au XIIIe siècle, était autrefois pressé sous un disque en mélèze lesté d'un poids de 2,5 kg, puis entreposé pour affinage sur des étagères en mélèze.

Sans affirmer que cette boîte a bien contenu du fromage, d'un type que l'on ne saurait nommer, le rapprochement est tentant. Voici donc un bref historique et aperçu de fabrication pour les fromages de type Mont-d'Or et reblochon, auxquels le bois employé pour leur affinage donne le goût si caractéristique.

L'origine du vacherin Mont-d'Or se trouve sans doute de grandes abbayes, comme celle de Monbenoît : le développement de l'élevage sur les hauts plateaux du Doubs a entraîné une augmentation de la production de lait et favorisé l'apparition des fruitières[14]. La production a lieu en hiver, époque où les vaches sont en stabulation et produisent moins de lait[15]. Il s'agissait donc de produire des fromages moins gourmands en lait que le gruyère : plus riches, on les appelait « fromages de boëte » (de boîte) ou « de crème ». Le caillé, obtenu à l'aide de présure, est cerclé après démoulage dans une sangle d'écorce d'épicéa. Il est affiné en cave, sur planche d'épicéa. Puis le fromage achève son affinage, qui dure au moins trois semaines, dans une boîte d'épicéa trop petite afin que sa croûte plisse « comme les massifs montagneux du Haut-Doubs ».
Aujourd'hui, le fromage est produit dans des boîtes de 11,5 à 33 cm de diamètre pour une hauteur comprise entre 6 et 7 cm, soit un poids variable de 600 g à 3 kg. Si notre boîte était celle d'un petit Mont-d'Or ou fromage apparenté, on pourrait estimer qu'il manque au moins un des cerclages, et l'essence du bois serait l'épicéa.

Quant au reblochon[16], il naquit au XIIIe siècle, en Haute-Savoie, dans la vallée de Thônes. À cette époque, les propriétaires d'alpage (seigneurs et abbayes) se rétribuaient sur le produit de la traite. Aussi, le jour où le propriétaire venait mesurer la production, le fermier pratiquait une traite incomplète.

14. Lieu d'exploitation et de transformation du lait en fromage dans des régions comme le Jura, la Savoie ou les Alpes Suisses. Source internet : www.fr.wikipedia.org.

15. Sources Internet : www.ermitage.com, www.maison-du-lait.com, www.pagesperso-orange.fr/gite-jura/Visite/Montdor/Montdor.htm

16. Sources Internet : www.sociocom.org.

Puis il « reblochait » les vaches en pinçant le pis une deuxième fois (au sens général, reblocher signifiait faire une chose une seconde fois) et conservait pour lui ce lait, moins abondant mais plus riche. Une autre version dit aussi que les propriétaires, pour encourager leurs bergers à tirer à fond les vaches, qui de ce fait donnent plus de lait, abandonnèrent aux bergers le produit de cette seconde traite. Le lait rebloché, plus gras, donnait des fromages plus onctueux et plus nourrissants que ceux fabriqués avec le lait de la première traite. Et bientôt tous les fromages de la vallée, quelle que fût leur origine, s'appelèrent « reblochons ».
Le diamètre du fromage reblochon est de 8 à 9 cm, ce qui s'approcherait du diamètre de notre boîte, alors en mélèze. Le reblochon n'est pas un fromage « de boîte », cependant on peut supposer la praticité d'un tel emballage lors d'un transport sur de longues distances.

9.5.2 Les sabots (Anne Dietrich)

Trois éléments de sabots nous offrent une approche des habitants de ce quartier d'Étampes (**fig. 443 et fig. 444**).

Ces sabots, tous différents sont en hêtre, ils sont cassés et ne semblent pas avoir été portés. Leur provenance peut donc être celle du fabricant comme éléments invendus pour défaut de fabrication ou autre. Cependant un léger adoucissement de la semelle sur le sabot 62 peut résulter de la marche comme d'un amollissement de l'arête pour faciliter le déroulement du pas. Le profil permet cependant de faire quelques commentaires typologiques.

Fig. 443 Les deux sabots complets en hêtre. US 4139 de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe siècle). Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Sabot 34 Sabot 62

	Sabot 34	Sabot 62	Sabot 128
Longueur	24 cm (taille 36)	34 cm (taille 43)	Fragments épars
Largeur	10,4 cm estimation	11 cm	
Talon	Marqué par 2 encoches rainurées	Absent	
Pointe	Relevée sur 2 cm	Relevée sur 4,5 cm	
Profil	Avant droit, pointe en trompette	Avant peu arrondi, pointe en trompette ronde	
Traces	Interne facettes de travail	Externe bandes de travail	
Usure	Aucune	Aucune	

Fig. 444 Synthèse sur les données des sabots.

Fig. 445 Petite boîte n° 95 : photographies des deux faces, de la section et schéma interprétatif. US 4001 de la latrine 4135.
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Les sabots ne sont pas les éléments chaussant les plus utilisés à cette époque. Bien sûr, les sabots ou socques de bois sont connus en Europe continentale depuis les romains et l'exemple italien de la tombe du roi Bernard du Xe siècle atteste de la présence de socques en bois et cuir dessus. (ATKINGSON 1984, p. 3). On trouve en fait plus souvent des chaussures de cuir ou de textiles et des socques ainsi que des sortes de galoches. Les représentations peintes ou gravées montrent d'ailleurs des personnages, qu'ils soient citadins ou campagnards avec des chausses en cuirs, voir des socques. Même les travailleurs ou les paysans ne sont pas montrés avec des sabots. Un exemple parmi d'autres est la vie représentée dans les miséricordes des stalles d'églises anglaises ou françaises (GRÖSSINGER 1997).
Peu de vestiges ressortent de la bibliographie archéologique et dans les inventaires après décès, source privilégiée des données sur le costume, les sabots ne sont que rarement mentionnés. La forme enveloppante des sabots d'Étampes en font un accessoire entier que l'on enfilait pied nu ou avec une coule ou chaussette et une adaptation pour la taille et le confort par de la paille, de la laine. Le talon peu marqué semble correspondre à la Renaissance ainsi que l'avant peu épointé. Cependant, la petite pointe légèrement en trompette (repartant vers la cheville) montre une identification typologique certaine. Comme exemple archéologique, nous pouvons citer le sabot provenant des fouilles de Groningen en Hollande. Ce dernier est un sabot d'adulte (32 cm de long) mais un peu plus large (12 cm) est en peuplier. Le bois de peuplier est très confortable à la marche car très tendre mais se dégrade plus vite car bien plus sensible aux écrasements et frottements du sol et de ses minéraux. Il est daté du XIXe siècle. (CASPARIE *et al.* 1995). Sur ce même site, les pièces plus anciennes sont des semelles ou des socques mais pas de sabot. Le hêtre est le bois par excellence des sabotiers et les hêtraies ont accueillis les loges de sabotiers tout au long des XVIIe–XVIIIe et XIXe siècle. Il est évident que le sabot reste une chaussure pratique ou utilitaire et n'a que peu de prétention au regard de la mode, résonance d'un statut social. Les sabots et socques sont adaptés à des terrains humides ou froids mais pas dans la neige. En conclusion, il nous paraît que l'ancienneté de ces sabots d'Étampes en font des vestiges rares qui demandent un approfondissement de la recherche sur l'histoire des sabots, qui semblent attestés par les textes mais dont la réalité archéologique ne rend pas compte.

9.5.3 Petits objets du quotidien

9.5.3.1 La « pyxide »

Il s'agit d'un petit objet monoxyle de section en forme d'œil, travaillé dans un brin évidé (**fig. 445**). Le bord supérieur est aménagé d'une fine languette peut-être destinée à s'emboîter dans une petite rainure. L'encastrement des deux pièces devait être parfaitement ajusté afin d'assurer la fermeture de l'objet.
Le taxon ne pourrait être déterminé qu'en altérant une partie de l'objet, mou et n'autorisant pas de bonnes coupes histologiques. Toutefois nous avons pu reconnaître les caractéristiques suivantes : il s'agit d'un bois à pores diffus, aux rayons majoritairement tri-sériés homocellulaires assez hauts et comprimés latéralement, avec des épaississements spiralés bien visibles. Cette description pourrait correspondre au tilleul. Le choix de ce bois, qui n'est pas de grande durabilité, peut surprendre. Cependant, peut-être a-t-on voulu travailler à l'économie, d'autant que cet objet ne porte aucun décor.

La forme de l'objet se rapproche d'un corps de petit boîtier de pyxide, dont il manquerait une partie de la paroi. À l'origine, le mot « pyxis » était réservé à des petites boîtes de buis dans lesquelles les médecins mettaient leurs onguents. Très vite, grecs et latins élargirent le terme à toute petite boîte ronde, en divers matériau, et pouvant contenir onguents et autres poudres. À moins qu'il ne s'agisse d'une petite tabatière…
Malgré sa forme générale ovoïde, cet élément est très proche du boîtier cylindrique DAM/2 de 3,9 cm de diamètre étudié par Nima Saedlou sur le site de Saintes (SAEDLOU 2002, p. 154).

9.5.3.2 Le peigne

Fig. 446 Fragment de peigne n° 50. US 4139 de la latrine 4135.
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Il ne reste que la moitié de gros peigne, brisé au niveau d'une perforation de 0,7 cm de diamètre supposée centrale (**fig. 446**). Quatre dents sont conservées et quatre sont cassées, ce qui permet d'estimer à 16 le nombre total de dents. Elles sont hautes de 6 cm et épaisses de 3 à 4 mm chacune. L'espace interdental est de 4 mm. Le dos du peigne mesure 4 cm de hauteur et 1,8 cm d'épaisseur. Le débit sur dosse permet de tailler les dents selon une direction radiale, ce qui facilite l'opération (on profite ainsi des propriétés fissile du bois).

Le bois employé, une rosacée à pépins de type sorbier (*Sorbus* sp.) est dur et résistant. Ajouté à la robustesse de l'objet, on peut donc supposer un emploi nécessitant une bonne résistance mécanique : peigne à carder la laine ou à démêler la crinière des chevaux par exemple.

Ce peigne est assez proche d'un exemplaire découvert lors des fouilles du parking Anatole-France à Tours. Ce dernier mesure environ 7,5 cm de large. Il est doté de huit dents, plus les deux dents plus épaisses (il en manque une) qui forment le cadre.
Par ailleurs, des exemples ethnographiques sont proches, tel ce peigne suisse par exemple (**fig. 447**).

Fig. 447 Peigne à carder originaire de Suisse. Coll. Europe. Cliché : Musée d'Ethnographie de Genève

Si l'essence de prédilection pour la confection des peignes est le buis (SAEDLOU 2002, p. 164), l'exemplaire trouvé à Étampes est en bois de Rosacée pomoïdée. Les caractéristiques de ce bois sont proches du buis, même si son grain est moins fin.
Nous pouvons retracer les étapes de la fabrication de cet objet comme suit :

- abattage puis débitage du tronc en rondins,
- mise en forme du parement et des rives au paroir ou à la plane,
- polissage des surfaces,
- sciage des dents (les traits de scie ont légèrement outrepassé la taille des dents, entamant la rive interne du dos du peigne).

9.6 Technologie du travail du bois

Grâce à l'analyse des éléments en bois découverts sur le site d'Étampes, nous pouvons tenter une rapide approche de la technique et des outils employés pour leur production de leur première transformation aux ultimes finitions.

9.6.1 Première transformation : abattage et débitage

Une grande partie des vestiges ligneux rencontrés sur le site d'Étampes consiste en des objets transformés. Les traces de cette première étape – la récolte du matériau bois – n'y sont donc plus visibles.
En revanche un certain nombre de branches et branchettes portaient encore la trace de leur coupe sous la forme d'un biseau de longueur variable, selon un angle de 15 à 40° environ. Ces biseaux peuvent avoir été dégagés en un à deux coups. Le faible diamètre des branchettes n'implique pas l'emploi d'un outil particulier. Couteau ou serpette ont parfaitement pu faire l'affaire.

Pour l'abattage des gros troncs servant à la production des planches et autre pièces d'importance, on a pu utiliser la hache et/ou la scie (de type passe-partout, de long ou à cadre), mais aussi la hachette et l'herminette. Il ne reste aucune trace de cette étape sur les éléments d'Étampes. Les mêmes outils ont pu être utilisés afin de débiter les troncs. On peut ajouter les coins et masses pour le fendage.

9.6.2 Modes de débit

Tous les modes de débit ont été observés, mais la majeure partie des éléments a été débitée sur maille. Ce travail peut être obtenu soit par clivage en suivant les rayons ligneux du bois (pour le chêne par exemple), soit par sciage (éléments sur maille ou dosse, chêne, hêtre, orme).

Les opérations de fendage, dans le cas des bois d'Étampes, n'ont laissé que peu de traces. Les faces de nombre des éléments ainsi débités, destinés à l'ameublement ou à l'aménagement intérieur, ont pu être redressées ou ajustées à l'aide d'outils tels que la hache, la plane ou la doloire.

Beaucoup de planches présentent encore les stries parallèles laissées par le passage de la lame d'une scie (**fig. 448 et fig. 449**). La petite largeur des éléments considérés laisse à penser à l'usage d'une scie de type égoïne. De même que pour les éléments fendus, les surfaces ont pu être ajustées (**fig. 450**).

Un choix technique entre fendage et sciage peut être fait en fonction de la nature et de l'usage des éléments que l'on souhaite utiliser.
Ainsi, la fente des rondins de bois préserve l'intégrité des fibres ligneuses et respecte leur orientation : les planches ainsi obtenues sont plus stables et se déforment moins que lorsqu'elles sont sciées. Le respect des fibres les rend plus imperméables aux attaques et infiltrations de champignons, d'eau, *etc*. C'est idéal par exemple pour le bardage des façades et les tavillons de couverture, ou pour la production des diverses pièces d'un récipient destiné à contenir du liquide (seau, tonneau, baquet…).
Le sciage tranche les fibres du bois sans soucis de leur orientation. En revanche il permet une plus grande finesse et la production d'éléments d'épaisseur constante. Dans le cas d'Étampes, les éléments sciés font état d'une production professionnelle de planches pour l'aménagement intérieur : lambris, panneaux de meubles, semblent obtenus préférentiellement par sciage.

Quelques éléments ont été travaillés directement sur bois de brin. C'est le cas de la perle n° 63, dont la moelle a été expurgée afin d'y ménager une perforation longitudinale. Les poutres du puits 4081 étaient également des bois de brin, sections complètes équarries et aux abouts travaillés à mi-bois pour un ajustement parfait.

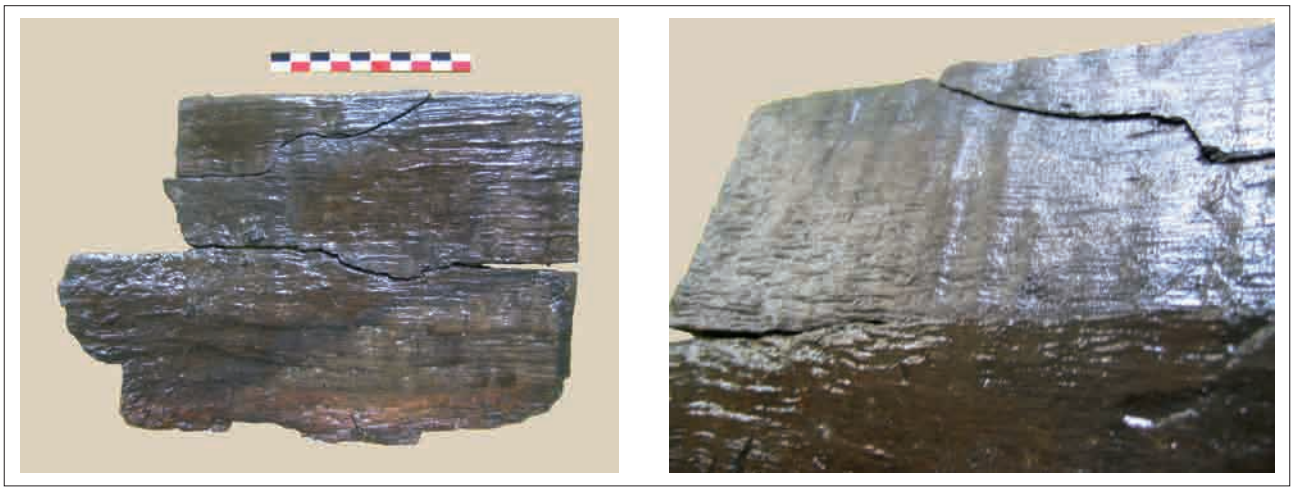

Fig. 448 La planche sciée n° 119, avec le détail des stries de sciage. US 4280 de la structure 4272.
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Fig. 449 La planche sciée n° 53, avec perforation oblique traversante. US 4148 de la latrine 4145.
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Fig. 450 La planche 169. Les stries laissées par la scie à la surface sont bien visibles. US 4280 de la structure 4272.
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

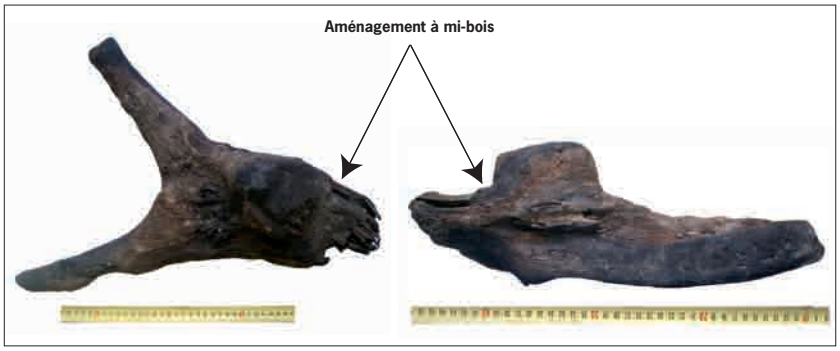

Fig. 451 Fourche naturelle n° 148. Le mi-bois a été aménagé au niveau d'un nœud, partie du bois plus dure. Le reste de la tige est arraché. Remplissage 3058 du puits 3056.
Clichés : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

Fig. 452 Détail de la perforation du madrier n° 173. La perforation à l'ouverture est rectangulaire et mesure 2,5 x 3,2 cm de côté : on observe de petites traces de coups sur le pourtour, peut-être réalisées au ciseau. Le percement circulaire a un diamètre de 2 x 1,8 cm. US 4272 / 4280 de la structure 4272.
Cliché : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

9.6.3 Trousse à outils et chaîne opératoire : les différentes étapes de la transformation du bois en objets

Après l'abattage et le débitage, les plots ou rondins sont utilisés pour l'obtention des planches et autres objets. La refente et le sciage sont là encore employés.

Pour les mises à dimension et le travail des mi-bois, la hache semble encore une fois l'outil de prédilection : des traces de hache sont bien reconnaissable au niveau du travail des angles du cadre du puits 4081 (**fig. 438**). Un mi-bois a été ménagé à la hache dans le nœud d'une fourche naturelle (n° 148) (**fig. 451**), en plus de l'usage traditionnel de poteau de charpente, cette pièce devait s'assembler à un élément perpendiculaire, sans doute maintenu par un système de tenon/mortaise ou de clous non observé du fait de l'état de conservation de l'assemblage.

La scie est employée pour l'obtention des fines planches de menuiserie, ce qui n'empêche pas le redressement des surfaces avec des outils de type hache, doloire ou plane.

Le façonnage emploi divers outils, dont certains ont laissé des traces : le tour pour les objets tournés (écuelles), le paroir ou la plane pour les sabots, tarières, mèches ou vilebrequin pour le percement des mortaises et autres perforations (**fig. 452**), différents ciseaux pour creuser (les sabots), mettre en forme (la perle), ciseau ou gouge pour préparer les assemblages (rainures)[17]. La scie a été employée pour le peigne.

Le travail de finition est difficilement appréciable, car les surfaces des éléments en bois sont marquées par leur ensevelissement prolongé. Pour ce travail, nous ne pouvons exclure l'emploi des rabots.

9.6.4 Conclusion sur le travail du bois

Les nombreuses traces d'outil relevées sur les vestiges ligneux attestent de la variété des outils disponibles aussi bien pour le simple habitant que pour l'artisan confirmé. Ainsi chacun pouvait avoir chez lui un couteau et une serpe (pour la récolte), hache et scie (pour le bois de chauffage), et d'autres outils pour, le cas échéant, effectuer les menues réparations du quotidien. Et de laisser à la charge des artisans du bois d'ériger les charpentes, de monter parois et lambris, et de fournir les menus objets relativement techniques nécessaires au quotidien (peignes, sabots, meubles et coffrets, *etc.*). Une part du travail devait pourtant être effectuée sur place : ajustement et mises à dimension des charpentes, réalisation de cales de bois par exemple. En attestent les quelques déchets de taille découverts, qui ne sont pas des déchets liés à l'abattage.

17. Sur les différents outils employés selon les corps de métier, voir NOËL et BOCQUET 1987.

9.7 Conclusion générale

Le site d'Étampes a livré un corpus riche et varié d'éléments en bois retraçant toute les phases de la mise en œuvre de ce matériau omniprésent et polyvalent, de sa récolte à son utilisation. Le bois est en effet le matériau indispensable à la vie quotidienne des hommes du Moyen Âge, sans lequel on ne peut rien. Il est présent dans tous les domaines (construction, menuiserie, objets du quotidien), dans toutes les demeures, pour (presque) tous les usages.

La richesse de la collection d'Étampes permet d'envisager de nombreux développements. Cependant une étude exhaustive n'a pu être menée dans le cadre strict d'un rapport de fouille, celui-ci ayant déjà nécessité plus de temps que celui provisionné. Les étapes de l'étude xylologique ont en effet été plus longues que prévues du fait de la quantité d'éléments, des opérations de manipulation et lavage, des recherches à faire pour un nombre important d'objets.

Nous avons essayé de montrer la diversité des éléments retrouvés et approfondi quelques aspects qui nous semblaient intéressants car bien représentés (éléments relatifs à l'aménagement intérieur des demeures) ou au contraire rares (sabots, la façade de coffret avec ses appliques de tabletterie), voire anecdotiques (le siège de latrines complet) ou inédit et amusants (la boîte « à fromage »). D'autres n'ont pas été évoqués, comme par exemple les deux fragments de fond de tonneau ou baquet n° 87 (US 4280 de la structure 4272) et 122 (les éléments de tonnellerie sont récurrents sur les sites gallo-romains et médiévaux, et de nombreux exemples ont été étudiés).

Certains thèmes dont nous n'avons fait que mettre en évidence l'intérêt, mériteraient d'être approfondis, dans des articles ou une publication.

C'est par exemple le cas :

- des sabots, dont trois individus ont été retrouvés, découverte archéologique assez rare surtout pour la période considérée à savoir l'époque moderne.
- de la menuiserie, catégorie bien représentée sur le site, qui pourrait être davantage développée, de même que tout ce qui concerne la technologie du travail du bois.
- des traces d'outil et des éléments d'assemblage nombreux qui eux aussi pourraient être davantage exploités.

9.8 Glossaire

Ce glossaire a été réalisé à partir des divers ouvrages et sites Internet mentionnés en bibliographie.

- **Arêtes abattues, rives chanfreinées** : surface plane en biseau, remplaçant une arête vive par un pan coupé, ce qui adoucit le profil en section des pièces (**fig. 453**).

- **Astringente :** qui resserre les tissus animaux.

- **Aubier :** derniers cernes formés par l'arbre au cours de sa croissance, c'est le « bois vivant » où circule la sève. On parle d'aubier lorsque les vaisseaux du bois de cœur, ou duramen, se trouvent bloqués par des substances (en général des thylles) qui empêchent la circulation de la sève. C'est le cas pour le chêne, le châtaignier, l'orme (en général les essences à zone poreuse). D'autres essences comme le hêtre, le saule, le peuplier, ont un aubier indistinct.

- **Biseau :** Un biseau taille une pièce en biais au niveau de ses extrémités. Ils peuvent être simples ou doubles (ils partent alors de chaque face) ; parallèles ou opposés ; symétriques ou asymétrique (**fig. 454**).

- **Charron :** n. m. du XIIIe siècle, dérivé de *char*. Artisan qui fabrique et répare les roues et les trains des chariots, des charrettes, des tombereaux.

- **Cheville :** pièce en bois quadrangulaire ou cylindrique de diamètre variable, destinée à assembler des pièces perpendiculairement. Contrairement au tourillon, la cheville traverse les faces de l'assemblage et reste visible.

Fig. 453 Section simplifiée d'un élément rainuré.
Dessin : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

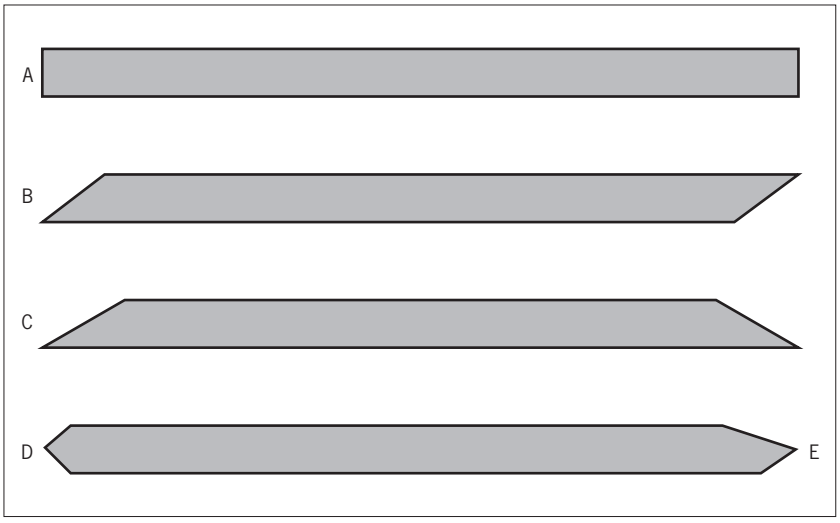

Fig. 454 Sections et profils.
A : bords (rives ou extrémités) droits.
B : biseaux simples parallèles.
C : biseaux simples opposés (profil trapézoïdal).
D : biseau double symétrique.
E : biseau double asymétrique.
Dessin : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

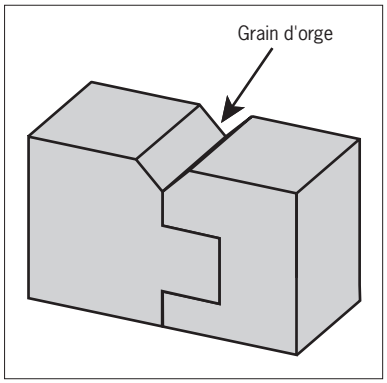

Fig. 455 Grain d'orge.
Dessin : Blandine Lecomte-Schmitt (Inrap)

- **Clé / coin :** petite pièce taillée en biseau et permettant de bloquer un assemblage (par tenon et mortaise traversant par exemple). L'assemblage à clé est démontable et renvoie aux traditions romaines puis médiévales de transporter ses meubles lors d'un déplacement.
- **Débit sur dosse :** mode de conversion parallèle aux cernes annuels de croissance.
- **Débit sur maille :** mode de conversion parallèle aux rayons ligneux (on parle aussi de débit sur quartier).
- **Dépurative :** qui purifie le sang en aidant à l'élimination des déchets.
- **Détersive :** qui nettoie les plaies et les ulcères.
- **Diurétique :** qui augment la production d'urine.
- **Expectorante :** qui facilite le rejet des sécrétions provenant des voies respiratoires.
- **Fruticée :** formation végétale constituée par des arbustes et des arbrisseaux.
- **Grain d'orge :** Petite rainure en V formée, lors de l'assemblage de deux lames de lambris, par la rencontre des chanfreins réalisés au droit de leur joint, pour en accuser le raccord et atténuer d'éventuels retraits (**fig. 455**).
- **Héliophile :** qui a besoin de beaucoup de lumière.
- **Hygrophile :** qui a besoin d'eau en permanence disponible.
- **Languette :** partie mâle de l'assemblage à rainure et languette. La languette est par principe découpée à mi-épaisseur sur toute la longueur ou toute la largeur d'une pièce. Son profil est fonction de celui de la rainure qui la reçoit (en coin ou quadrangulaire). Par opposition, la rainure est la partie femelle de ce même assemblage.
- **Mésophile :** de conditions moyennes dans un gradient de sécheresse-humidité.
- **Mi-bois :** assemblage de deux pièces entaillées par moitié et placées dans un même plan, perpendiculaires entre elles ou dans le prolongement l'une de l'autre.
- **Mortaise :** entaille destinée à accueillir un tenon. Elle est classiquement borgne (c'est-à-dire non traversante).
- **Perforation :** entaille traversante, perpendiculaire à la pièce de bois.
- **Pionnier :** essence colonisatrice de terrains nus.
- **Résolutif :** qui provoque la disparition des engorgements et des inflammations des tissus.
- **Ripicole :** des bords de cours d'eau.
- **Ripisylve :** forêt hygrophile poussant au bord des cours d'eau.

- **Rudéral** : se dit d'une espèce ou végétation croissant dans un site fortement transformé par l'homme (terrains vagues, chemins…).
- **Sciaphile :** se dit d'une espèce tolérant un ombrage important.
- **Taxon :** n'importe quel rang dans la classification botanique.
- **Tenon :** partie mâle d'un assemblage, en général taillée dans une pièce de bois massif.
- **Thermophile :** qui croît de préférence dans des sites chauds et ensoleillés.
- **Tourillon :** pièce cylindrique en bois de diamètre variable destinée à assembler des pièces perpendiculairement et de manière invisible.
- **Xérophile :** qui peut s'accommoder de milieux secs.

9.9 Bibliographie

Sources publiées

Arminjon 2000
ARMINJON (C.) — *Ameublement d'église, quotidien de la liturgie*, coll Patrimoine vivant, Rempart, Paris, 2000.

Ambrosiani 1981
AMBROSIANI (K.) — "Vicking Age Combs, comb making & comb makers" in *Stockolm studies in archaeology II,* Stockolm, 1981.

Aspects méconnus de la renaissance 1998
Aspects méconnus de la renaissance en Île-de-France : catalogue de l'exposition, 23 avril 1998 - 3 janvier 1999, Musée de Guiry-en-Vexin, Éditions Somogy, Paris / Musée Archéologique Départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin, 1998.

Atkinson 1984
ATKINSON (J.) — *Clogs and clogmaking* , shire album 113, 1984, 32 p.

Bartlett 2001
BARTLETT (R.) (éd.) — *Medieval Panorama*, Thames and Hudson, London, 2001.

Boccador 1996
BOCCADOR (J.) — *Le mobilier français du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris, 1996.

Boileau XIIIe siècle
BOILEAU (E.) — *Le Livre des Métiers*, transcrit par GB Depping, Paris 1837.

Bournérias 1979
BOURNÉRIAS (M.) — *Guide des groupements végétaux de la région parisienne*, 3e édition, SEDES, Paris, 1979.

Burckhardt n.d.
BURCKHARDT (M.) — *Mobilier Moyen Âge Renaissance*, éd. Charles Massin, Paris, non daté, 84 p.

Cabanie 1932
CABANIE (H.) — *Manuel de coutellerie*, Paris, 1932.

Casparie et al. 1995
CASPARIE (W.), HELFRICH (K.), BENDERS (J.) — *Handzaam hout, uit Groninger grond Groningen*, 1995, p. 99.

Conte 1985
CONTE (P), GAUTHIER (F) — «Beaulieu, site d'habitat du Moyen Âge au XXe siècle (Haute Vienne), in RAC tome 24, 1985, fasc. 2, p. 225-236

Damassa 1990
DAMASSA (J.) — *Histoire du couteau*, Paris, 1990.

Delort 1972
DELORT (R.) — *Le Moyen Âge, Histoire illustrée de la vie quotidienne*, Seuil, Lausanne, 1972, 339 p.

Diehl 1997
DIEHL (D.) — *Constructing medieval furniture* , USA, 1997, p. 51-61.

Dietrich 1988
DIETRICH (A.) — *Les objets en bois du site de la rue de la Boulangerie à Saint-Denis*, rapport interne, Saint-Denis, 1988.

Dietrich 1994a
DIETRICH (A.) — «La vaisselle en bois du site de l'Hôtel de Ville à Beauvais (Oise)», *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, 1994, pp. 59-76.

Dietrich 1994b
DIETRICH (A.) — «La vaisselle en bois médiévale du site de la rue de Lutèce à Paris», in Catalogue Musée Carnavalet Paris de l'Antiquité à nos jours, Paris, 1994.

Dietrich 1995
DIETRICH (A.) — «La vaisselle en bois de Beauvais» in Catalogue Mémoire d'une ville», mars 1995, p. 36-38.

Dietrich 1997
DIETRICH (A.) — *Catalogue des objets en bois du site de la place de la comédie à Metz*, rapport d'étude, 1997.

Dietrich 1999a
DIETRICH (A.) — *Les objets en bois de la place Sainte-Anne à Rennes*, tiré à part, DFS, SRA Bretagne, Rennes, 1999.

Dietrich 1999b
DIETRICH (A.) — «Une collection d'objets en bois retrouvés dans les fouilles de la place de la Comédie à Metz», *Archaeologia Mosellana, t.* VI, 1999.

Dietrich 2004
DIETRICH (A.) — «Commentaire xylologique sur un plancher moderne», in FRANGIN (E.) : *Lisses (91) «Ferme du Bois Chaland». Rapport de diagnostic*, Saint-Denis : SRA d'Île-de-France, INRAP , Juillet 2004, 20 p. et annexes.

Dietrich 2005
DIETRICH (A.) — *Lagny rue des tanneurs, les cuves de tannerie, rapport interne*, Pantin, 2005, 12 p.

Earwood 1993
EARWOOD (C.) — *Turning and woodworking tools in Domestic wooden artefacts in Britain & Ireland* , Exeter, 1993, p 184-211

Épaud 2004
ÉPAUD (F.) — *Rapport d'expertise des bois du chantier de la Tour de Vesvre (Neuvy-deux-Clochers, 18)*, rapport dactylographié inédit, 2004, 42 p.

Fournier 1982
FOURNIER (G.) — «Usages et techniques de la vie quotidienne : vaisselle de bois et silos» in mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales, n° 22, p 155-169, Droz, Genève, 1982.

Garnot 1997
GARNOT (B.) — *La culture matérielle en France*, synthèse histoire, Paris, 1997, p 84-85.

Gay 1887
GAY (V.) — *Glossaire archéologique du Moyen Âge à la Renaissance*, 1887, Paris.

Grasse 1998
GRASSE (M. Ch.) — *Le bourgeois, l'apothicaire et l'artisan : vivre en Provence au Moyen Âge*, Grasse, 1998.

Grössinger 1997
GRÖSSINGER (Ch.) — *The world upside-down : english misericords*, 1997, 192 p.

Haegel 1990
HAEGEL (B.) — « catalogue des manches de couteaux » in *Vivre au Moyen Âge : 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace* » notice 3.160, p. 461, Strasbourg, 1990.

Havard 1891
HAVARD (H.) — *Les arts de l'ameublement : la Menuiserie*. Librairie Charles Delagrave, Paris, 1891, 163 p.

Holmes 1996
HOLMES (R.) — *The complete woodworker's companion*, Conrad Octopus, London, 1996, 191 p.

Île-de-France médiévale 2000
L'Île-de-France médiévale, t. 1 : La vie de tous les jours, Drôle de Moyen Âge !, Du producteur au consommateur, Musée Archéologique du Val d'Oise, Guiry-en-Vexin, Musée Intercommunal d'Histoire et d'Archéologie de Louvres, Musée Bossuet de Meaux, catalogue d'exposition, Somogy Éditions d'Art, Paris 2000.

Île-de-France médiévale 2001
L'Île-de-France médiévale, t. 2 : L'amour de Dieu, la vie de château, images de la ville, Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis, Musée de l'Île-de-France de Sceaux, Musée de Provins et du Provinois, catalogue d'exposition, Somogy Éditions d'Art, Paris 2001.

Jaoul et Goldstein 1990
JAOUL (M.) et GOLDST EIN (B.) — *La vannerie française*, Musée national des arts et traditions populaires, Réunion des musées nationaux, 1990, 315 p.

La vannerie dans l'Antiquité 2004
La vannerie dans l'Antiquité :Exposition du 14 mars au 14 novembre 2004, Musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours, 2004, 59 p.

Lecomte-Schmitt 2002
LECOMTE-SCHMITT (B.) — *Lieusaint « ZAC de la Pyramide » - Lot E1B*, Rapport d'étude xylologique, Inédit, 2002.

Lecomte-Schmitt 2004
LECOMTE-SCHMITT (B.) — *Paris - Musée du Quai Branly : Rapport d'étude xylologique*, Inédit, 2004, 116 p.

Lecomte-Schmitt 2006
LECOMTE-SCHMITT (B.) — *Bois de Neuvy, synthèse provisoire de l'inventaire,* Document dactylographié inédit, 12 p, 2006.

Lecomte-Schmitt 2007
LECOMTE-SCHMITT (B.) — « Saint-Pierre-du-Perray « Champtier à Cailles » : note préliminaire sur les éléments en bois découverts dans le puits 2397 », *in* Gohin (L.), *Saint-Pierre-du-Perray « Champtier à Cailles »*, Rapport Final d'Opération de diagnostic, 2007.

Meyer 1993
MEYER (O.) — « Un coffre carolingien », in Pesez J.-M. : *l'Île-de-France de Clovis à Hugues Capet*, Condé sur Noireau, p. 245-248, 1993.

Mille 1996
MILLE (P.) — « Les objets en bois gorgés d'eau », in Jouquand A.-M. (dir.) : *DFS de la Fouille des abords de la Cathédrale de Tours*, 1996.

Mille 1997
MILLE (P.) — « Étude d'un coffre daté des environs de l'an mil, découvert sur le site lacustre de Charavines » in Archéologie médiévale, t. XXVII, p 59-72, 1997.

Monestier 1997
MONESTIER (M.) — « *Histoire et bizarreries sociales des excréments des origines à nos jours* », documents, Paris, 287 p.

Monnet (dir.) 1992
MONNET (C.) — *L'évacuation des déchets en milieu urbain au bas Moyen Âge : l'exemple des fosses à fond perdu de la Cour Napoléon du Louvre à Paris (XIII-XVe s.) et mesures diverses pour assainir les villes*, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1992, 163 p.

Musée 1961
Musée Dobrée — Anne de Bretagne et son temps, planche 15, n° 52 du catalogue, Nantes, 1961.

Musée de Besançon 1990
Musée de Besançon — Catalogue d'exposition, « se nourrir à Besançon à la table d'un vigneron de Battant », Musée des Beaux Arts et d'Archéologie, mars-juin 1990, Besançon.

Noël et Bocquet 1987
NOËL (M.) et BOCQUET (A.) — *Les hommes et le bois : histoire et technologie du bois de la préhistoire à nos jours*, Hachette, Paris, 1987.

Noll 2004
NOLL (T.) — *Les assemblages en bois*, Eyrolles, Paris, 2004, 192 p.

O'Donnell 2004
O'DONNELL (M.) — *Tournage du bois vert.* Collection : Secrets d'artisans, Eyrolles, Paris, 2004, 137 p.

Paulin *et al.* 1998
PAULIN (M.), COLLARDELLE (M.) et VERDEL (E.) — « Les transferts de technologie dans les systèmes constructifs de Charavines », in BECK (P.) dir., *L'innovation Technique au Moyen Âge*, Actes du VIe congrès International d'archéologie médiévale, éd. Errance, coll. Archéologie aujourd'hui, 1998.

Polonovski, Perrault 1987
POLONOVSKI (M.), PERRAULT (G.) — « Le trésor de la cathédrale de Noyon retrouvé », in *L'estampille* n° 208, nov. 1987, p 32-51.

Rameau, Mansion et Dumé 1989
RAMEAU (J.-C.), MANSION (D.), DUMÉ (G.) — *Flore forestière française : guide écologique illustré*, tome 1 : Plaines et collines, Institut pour le Développement Forestier, 1989.

Renel *et al.* 2009
RENEL (F.), ALLENET (G.), BOULENGER (L.), CASSAN (F.-X.), HENRY-DUPLESSIS (S.), KONIK (S.), LECOMTE-SCHMITT (B.), TROMBETTA (P.-J.), VIRÉ (M.) — *Tigery « ZAC Pépinière », fouilles 2004. Rapport Final d'Opération,* INRAP, SRA Île-de-France, 2009.

Richards 1997
RICHARDS (M.) — *A study of chests from Henry VIII's warship Mary Rose in artefacts from wrecks*, oxbow monograph 84, Oxford. p. 92.

Rigoir 1981
RIGOIR (Y.) — « Méthode géométrique simple de calcul du volume des contenants céramiques » in documents d'archéologie médiévale , 1981, CNRS/SRA vol 4, p. 193-194, Lambesc

Röber 1999
RÖBER (R.) — *Von Schmieden, Würflern und Schreinern : Städtisches Hanwerk im Mittelalter*, Stuttgart, 1999, p. 151.

Saedlou 2002
SAEDLOU (N.) — *Apports de la xylologie à l'archéologie : étude des objets en bois gallo-romains de Saintes (Charente-Maritime, France),* Thèse de Doctorat de l'Université Paris IV, École Doctorale Géosciences et Ressources Naturelles, date de soutenance 9 décembre 2002, 277 p. dactylographiées.

Schweingruber 1978
SCHWEINGRUBER (Fritz H.) — *Anatomie europäischer Hölzer.* WSL / FNP, Verlag Paul Haupt Bern und Stuttgart, 1978.

Schweingruber 1990
SCHWEINGRUBER (Fritz H.) — *Anatomie microscopique du bois.* Institut fédéral de recherches forestières, Birmensdorf, 1990 (3e édition), 224 p.

Seymour 1999
SEYMOUR (J.) — *Métiers oubliés,* éd. du Chêne, Paris, 1985 (ré-éd. 1999).

Thirion 1998
THIRION (J.) — *Le mobilier du Moyen Âge et de la Renaissance en France*, Dijon, 1998.

Van Ossel (dir.) 1998
VAN OSSEL (P.) — *Les jardins du Carrousel (Paris), de la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, DAF n° 73, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1998.

Sources internet

www.patrimoine-de-france.org

www.fr.wikipedia.org

www.crit.archi.fr

www.ermitage.com

www.maison-du-lait.com

www.pagesperso-orange.fr/gite-jura/Visite/Montdor/Montdor.htm

www.sociocom.org

9.10 Inventaire du bois

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
1	3056	3058	Charpente / Construction	Bois travaillé autre	Chêne	1	Brin équarri	108	14	11	14 X11		Mauvais	Incomplet
2	4145	4148	Construction autre	Poutre	Chêne	1	Brin équarri	103	12,5	9			Vermoulu	Complet
3	3056	3058	Construction autre	Bois travaillé autre	Chêne	1	Brin équarri	92	12	10	12		Moyen	Complet
4	4272	4272	Construction autre	Poutre	Chêne	1	Brin équarri	92	24	13			Vermoulu	Complet ?
5	4081	4081	Cadre puits	Poutre	Chêne	1	Brin équarri	129	18	14			Bon	Complet
6	4081	4081	Cadre puits	Poutre	Chêne	1	Brin équarri	118	25	18			Bon	Complet
7	4081	4081	Cadre puits	Poutre	Chêne	1	Brin équarri	123	22	15,5			Bon	Complet
8	4081	4081	Cadre puits	Poutre	Chêne	1	Brin équarri	122	27	16			Bon	Complet
9	4145	4145	Aménagement latrines	Siège d'aisance	Chêne	1	Maille	116	29	3,5			Bon	Complet
10	4145	4148	Aménagement latrines	Siège d'aisance	Chêne		Maille	62,5	23,5	4			Bon	Incomplet
11	4145	4148	Aménagement intérieur	Planche	Chêne	1	Maille	59	11	1,5			Moyen	Quasi complet
12	4145	4148	Huisserie / Menuiserie	Bois travaillé autre	Chêne	1		58,5	8,5				Bon	Complet
13	4145	4148	Aménagement intérieur / ameublement	Planche	Hêtre	1	Maille	58,2	17,3	2,3			Moyen	Complet
14	4145	4148	Aménagement intérieur / ameublement	Planche	Hêtre	1	Maille	22	12,5	1			Moyen	Incomplet
15	4145	4148	Aménagement intérieur / ameublement	Planche	Hêtre	1	Maille	74 et 22	21,7 et 21,5	2,4			Bon	Incomplet
16	4272	4280	Ameublement	Planche	Hêtre	1	Maille	35 et 21,5	20 et 20,5	2			Fragile	Quasi complet
17	4272	4280		Latte	Chêne	1	Maille	44,5	5,5	0,7			Mauvais	Complet
18	4272	4280	Ameublement	Planche	Chêne	1	Maille		6	0,5			Mauvais	Incomplet
19	4272	4280	Ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	28	12,7	0,5			Mauvais	Incomplet
20	4272	4280	Aménagement latrines ?	Planche	Chêne	1	Maille	15	8,7	2,6			Bon	Incomplet
21	4272	4280	Non travaillé	Bois brut	A déterminer									
22	4272	4280		Divers	Chêne	5	Maille	16	12,3	0,4			Moyen	Incomplet
23	4145	4148	Aménagement latrines ?	Planche	Chêne	1	Maille	51	11,5	1,8			Moyen	Incomplet
24	4145	4148		Planche	Chêne	1	Maille	48	10	2,8			Bon	Complet
25	4145	4148	Aménagement latrines ?	Planche	Hêtre	1	Maille	14	13,4	1,4			Mauvais	Incomplet
26	4145	4148	Ameublement	Latte	Chêne	1	Maille	12,8	3,8	0,2			Bon	Incomplet
27	4145	4148	Aménagement latrines ?	Planche	Chêne	1	Maille	20,5	9,4	0,7			Mauvais	Incomplet
28	4145	4148	Aménagement latrines ?	Planche	Hêtre	1	Maille	13,6	14	1,6			Moyen	Incomplet
29	4145	4148	Non travaillé	Bois brut	Divers									
30	4145	4148		Planche	Chêne	2	Dosse	22,5	17,5	2,6			Moyen	Incomplet
31	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Maille	16,5	9	1			en partie carbonisé	Incomplet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
Élément taillé à mi-bois à une extrémité sur 34 cm de long et 3 cm de haut. L'autre extrémité est arrachée, mais départ du mi-bois sur 6 cm de long et 3 cm de haut. Brin équarri sur les faces inférieure et supérieure. Travail grossier.	Mi-bois			Présente	Aubier ?	
Poutre à priori complète, extrémités taillées droites, faces planes sauf une (mais bois non nettoyé).				Présente	Aubier ?	
Élément de construction, extrémités taillées à mi-bois. Du côté du plus fort diamètre, mi-bois long de 18 cm et haut de 2 cm ; de l'autre côté, mi-bois de 15 cm de long et 3 cm de haut.	Mi-bois	Une vingtaine		Présente	Aubier ?	
Élément très vermoulu, surface lacérée de coups perpendiculaires au fil. Extrémités droites légèrement arrondies.				Présente	Aubier	
Poutre ouest du cadre du puits, assemblage à mi-bois, arêtes abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Traces d'outil sur les extrémités. A souffert de l'attente avant étude.	Mi-bois			Présente	Aubier	Un fort ralentissement sur une dizaine d'années, que l'on retrouve sur les autres éléments du cadre
Poutre sud du cadre du puits, assemblage à mi-bois, arêtes abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Traces d'outil sur les extrémités. A souffert de l'attente avant étude.	Mi-bois			Présente	Aubier	Un fort ralentissement sur une dizaine d'années, que l'on retrouve sur les autres éléments du cadre
Poutre est du cadre du puits, assemblage à mi-bois, arêtes abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Traces d'outil sur les extrémités. A souffert de l'attente avant étude.	Mi-bois			Présente	Aubier	Un fort ralentissement sur une dizaine d'années, que l'on retrouve sur les autres éléments du cadre
Poutre nord du cadre du puits, assemblage à mi-bois, arêtes abattues aux angles de manière à donner au cadre mis en place des angles arrondis. Traces d'outil sur les extrémités. A souffert de l'attente avant étude.	Mi-bois			Présente	Aubier	Un fort ralentissement sur une dizaine d'années, que l'on retrouve sur les autres éléments du cadre
Moitié complète de siège d'aisance, belle facture, double biseaux aux extrémités pour s'insérer dans une rainure de la structure. Trois mortaises avec tourillons le long de la rive externe dans l'épaisseur de la planche. Élément d'un seul tenant ayant cassé au centre, partie la moins large fragilisée par le percement de 2 mortaises, l'une s'enfonçant perpendiculairement au fil, l'autre traversante. Cette dernière, accompagnée de 3 ou 4 autres percées en arc de cercle grossier autour du percement du siège, pourrait appartenir à un système de dossier et accoudoirs.	Mortaises			Absente	Non	
Quart de siège d'aisance. Languettes, mortaises et rainure pour assemblage avec l'autre quart, la moitié complète et la structure.	Mortaise (s), rainure, languettes	environ 200		Absente	Non	
Élément quasi complet. L'extrémité conservée se termine en double biseau léger. Une rive droite amincie. L'autre rive, plus épaisse, est aménagée en rainure asymétrique. Cintrée par l'enfouissement. Sur une des faces, éclat long correspondant à une partie de la rainure (photo après enlèvement de l'éclat).	Rainure	min. 100		Absente	Non	De plus en plus serrée vers l'aubier (premiers cernes ?)
Pièce d'huisserie rainurée sur trois côtés. Un tenon large et court à une extrémité, un tenon étroit et long à l'autre.	Rainures et tenons			Absente	Non	
Planche de belle facture, une rive droite et l'autre rainurée, double biseau asymétrique à chaque extrémité (2 et 3 cm). Léger cintrage dû à l'enfouissement, donnant à la face inférieure un aspect légèrement bombé. Concrétions sur face inférieure.	Rainure	min. 180		Absente	Non	
Fragment de planche comprimée, compressée par le sédiment. Une rive droite, une autre avec biseau (sur 3,1 cm). Une petite mortaise est enfoncée perpendiculairement à la rive droite de la planche. Fibres écartées à son passage.	Mortaise (s) et biseau	80		Absente	Non	
Coupée à la fouille. 2 fragments (n° 15 et 15 bis) de la même planche à l'origine complète (recollent sans doute mais pas vérifié), avec un rebord de 2,5 cm de large le long d'une des rives. la seconde rive s'amincie en biseau. Mortaise près de l'extrémité conservée.	Mortaise (s)					
Planche gravée de croisillons et piquetée (galeries de xylophages ?). Une rive à rainure, l'autre à feuillure. Extrémité conservée munie d'un double biseau asymétrique. Au revers, agglomérat de branchettes (min 7 NMIde diam. entre 1,8x1,4 et 0,2 cm) non organisé, arbuste épineux de type prunellier (Prunus spinosa), le tout mêlé de fumier. Un fragment de latte de chêne sur faux quartier et une plaque de bois minéralisé.	Rainuré bouveté	150		Absente	Non	
Latte très fine à rives droites et extrémités en biseau alterné. Très fragmentée. Quelques fragments de branchettes de Prunus sp. de diamètre de 0,8 à 0,3 cm adhéraient à la latte, appartenant à 2 ou peut-être 3 branchettes.		18-21		Absente	Non	
Plusieurs petits fragments de la même planchette très fine. Recollages à chercher pour avoir les dimensions.		25		Absente	Non	
Plusieurs fragments provenant de une (ou deux) planchettes fines : deux morceaux ont pu être reconstitués. Un des fragments est déformé par un noeud.	Mortaise (s)	75		Absente	Non	
Sac contenant divers éléments travaillés et branchages, redivisé en n° 250 à 257. Un élément à rainure accompagné de 4 fragments de branches avec écorce et de 3 fragments informes de planches.	Rainuré bouveté					
Sac contenant une cinquantaine de fragments de branchettes et brindilles, redivisé en n° 259 et 260.						
5 fragments de planches fines superposées (n° 258) dans diverses orientations avec agrégat organique fait de sédiment de latrines, de noyaux (cerises), de pépins (raisin) et d'un entrelac non organisé de branchettes diverses (n° 259 et 260).		75-80		Absente	Non	2 rangs de pores dans le BI
Fragment de planche, complète en largeur, une rive droite, l'autre aménagée à mi-bois. Dépôt noir sur une face et sur la tranche aménagée, traces de feu sur l'autre. Une extrémité avec un départ de biseau, l'autre cassée. Collé contre, un tourillon n° 284. Ancien P3.	Mi-bois	80		Absente	Non	
Planche cintrée avec traces d'outil sur la face concave. Extrémités en double biseaux asymétriques (2,6 et 1,5 cm). Pas de trace d'usure. A priori, pas exposé à l'extérieur.	Mortaise (s)	100-110		Absente	Non	
Fragment de planche déformée par la compression du sédiment				Absente	Non	
4 fragments jointifs d'une même latte très fine et régulière, aux rives droites, sans extrémité conservée.				Absente	Non	
Fragments de planchettes fines à la surface carbonisée. Peut-être traces de scie. assez régulière.		55-60		Absente	Non	
Extrémité droite d'une planche vermoulue. Profil en Z (dû à la compression du sédiment ?). Une rive amincie, l'autre à rainure. Une arête longitudinale à 9 cm d'une rive et 5,3 de la rive rainurée.	Rainure			Absente	Non	
Sac de prélèvement de végétaux : paille, brindilles et branchages, séparés en fonction des taxons en n° 276 à 284. Les éléments de moins de 0,2 cm de diamètre n'ont pas été échantillonnés : ils proviennent des branches de plus gros diamètre.			Fin été		Oui	
Sac contenant deux fragments de planches et quelques brindilles de Prunus sp. avec épines (spinosa ?), de diamètre compris entre 0,8 x 0,6 et 0,2 cm. Dimensions de la plus grande : 22,5 x 17,5 x 2,6 cm, sur dosse. (cf. fiche) Dimensions de la plus petite, sur maille : 7,5 x 6,5 x 0,6 cm (10 cernes / 0,9 cm)		50		Absente	Non	
Fragment de planche comprimée et déformée par le sédiment avec quelques branchettes de Prunus sp. et de saule, de diamètre compris entre 1,6 et 0,4 cm, coupés fin été / automne. Un coup en biais vient créer une encoche dans une des rives. Rives droites. Pas d'extrémité conservée. Une face carbonisée.		115		Absente	Non	

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
32	4135	4139	Objet	Boîte	Mélèze	1				0,25			Bon	Complet
33	4135	4139	Objet	Vannerie	Saule	1							écrasé	Complet
34	4135	4139	Objet	Sabot	Hêtre	1	Quartier	24	10,5				Bon	Complet
36	4145	4148		Bois brut	A déterminer									
37	4145	4148		Planche	Chêne	1	Maille	11	14	0,8				Incomplet
38	4145	4148		Bois brut	A déterminer									
39	4145	4148		Planche et branchettes	Chêne	1		11	11	0,4				
40	4145	4148		Bois brut	A déterminer									
49	4135	4139	Divers	Autre	Chêne	14								
50	4135	4139	Objet	Peigne	Pomoïdée	1		10	8	1,8			Bon	Incomplet
51	4135	4139	Objet	Manche ?	Hêtre	1	Maille	13		2			Mauvais	Incomplet
52	4135	4139	Objet	Objet	Chêne	1	Quartier	84,3	2,8	2,8			Bon	Complet
53	4145	4148	Aménagement latrines ?	Planche	Hêtre	1	Maille	40,2	21	1,5			Bon	Incomplet
54	4145	4148	Aménagement latrines ?	Planche	Chêne	2	Maille	24	16,8	0,5				Incomplet
55	4145	4148	Aménagement latrines ?	Planche	Hêtre	1	Maille	26,5	16	2			Moyen	Incomplet
56	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	dosse / Faux quartier	41	15	2,8			Mauvais	Incomplet
57	4145	4148	Bois travaillé autre	Branchages	Prunus	30	Brin				2	0,5	Bon	Incomplet
58	4145	4148	Construction autre	Bois travaillé autre	Chêne	11	Maille							
59	4145	4148	Chute de taille	Bois brut	Chêne	1	Brin	9	12,5	8	7,5 x 5,5		Assez bon	Incomplet
60	4145	4148		Latte	Chêne	15	Maille							
61	4145	4148	Objet	Écuelle	Frêne	1							Bon	Complet
62	4135	4139	Objet	Sabot	Hêtre	1		34	11				Bon	Complet
63	4145	4148	Objet	"Bobine"	Prunus ?	1	Brin	4,7			3,8 x 3,4		Excellent	Complet
64	3114	3107	Bois travaillé autre	Branchages	Chêne	10	Brin	16			2,8 x 1,7	0,3	Moyen	Incomplet
65	3114	3107	Indéterminée	Latte ?	Chêne	1	Maille	19,8	3,8	1,8			Bon	Incomplet
66	3114	3107	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	27,5	10,6	1,2			Moyen	Incomplet
67	3114	3107	Bois travaillé autre	Branche	Pomoïdée	1	Brin	8,2			1,4 x 0,8		Bon	Incomplet
68	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Maille	11	6,5	1,1			Moyen	Incomplet
69	3114	3107	Construction autre	Latte	Chêne	1	Maille	22,5	4,3	0,7			Moyen	Incomplet
70	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Maille	6,8	2,7	0,4			Bon	Complet
71	3114	3107	Aménagement intérieur	Latte	Chêne	10	Maille	9,5	6,3	0,3			Moyen	Incomplet
72	3114	3107	Chute de travail	Éclats de débitage	Chêne	7	Maille et dosse	4,5	2,6		0,4		Assez bon	Quasi complet
73	3088	3161	Intérieur / ameublement	Cheville	Chêne	1	Maille	15	3,3	1,4			Moyen	Quasi complet
75	3114	3107		Planche	Chêne	30	Maille	12,1	8,2	0,9			Moyen	Incomplet
76	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Quartier	11,4	2,7	1,7			Bon	Complet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
Petite boîte en conifère, fond circulaire de 7,5 cm de diamètre et 0,25 cm d'épaisseur. Deux cerclages de 1,3 cm de haut et 0,1 cm d'épaisseur maintenus par des clous. La confusion reste possible entre les bois de mélèze (Larix decidua) et d'épicea (Picea abies) ; toutefois, les caractères observés sont plus proches de ceux du mélèze que de ceux de l'épicea.						
Support de bouteille en vannerie clayonnée à montants rayonnants, bouteille écrasée à l'intérieur. Tressage serré de demi-brins (diam. 0,4 cm ép. 0,1 cm) alternés passés un à un (tissé toile). Fond sur croisillon de 2 x 2 montants, départ rayonnant superposé.						
Pointe légèrement relevée, talon légèrement marqué sur la semelle. Manque le retour du talon. Usure localisée à la pointe côté droit et au talon. Pied gauche ? Longueur interne 20,5 cm (correspond à une pointure 32-33) ; longueur dessus de pied : Bien lissé et façonné.						
Sac de sédiment en bloc avec branchettes et paille						
				Absente	Non	
Bloc de sédiment avec branchettes et paille						
Plusieurs fragments de la même planche fine, Rives droites ou amincies du fait du débit sur maille. Accompagné des fragments d'une branche de Prunus sp. de type prunellier de 0,4 cm de diamètre.		90-95		Absente	Non	
Bloc de sédiment avec branchettes et paille						
16 éléments dont 2 plaques d'écorce, 3 fragments de brins, 1 pointe de piquet, 1 élément de type latte de section carrée de 2,5 cm de côté, des éclats de débitage. Chêne majoritaire. Renumérotation						
Moitié de gros peigne, cassé au niveau d'une mortaise traversante de 0,7 cm de diamètre supposée centrale. 4 dents conservées et 4 cassées, hautes de 6 cm et d'une épaisseur de 3 à 4 mm chacune. Espace interdental 4 mm. Le dos du peigne mesure 4 cm de haute et 1,8 cm d'épaisseur. En supposant que la mortaise soit centrale, nous pouvons estimer le nombre total de dents à 16. Pomoïdée de type sorbier (Sorbus sp.)						
Élément courbe en bois et métal, radiographie nécessaire. Élément ferreux de 1,9 cm d'épaisseur maximale pris en "sandwich" entre deux placage de bois très fins (0,1 cm).				Absente		
Élément courbe et légèrement tors faisant penser à un arc (mais trop court), 2 petites zones de compression à chaque extrémité (, sans trace d'usure). Aucun élément d'assemblage. Petit fragment de latte très fine, ou éclisse de plane, contre la face concave.		40		Absente	Non	
Une rive amincie du côté de laquelle se trouvaient des éléments de lattes de chêne et de hêtre (non regardés) en recouvrement ainsi que divers branchages (vigne et prunellier) et fragments de corde. L'autre rive forme un léger rebord. Une perforation traversante en diagonale du côté de l'extrémité droite conservée. Déformation due à l'enfouissement.	Perforation(s)			Absente	Non	
Deux fragments de planches de paroi se recouvrant partiellement sur 7,5 cm. Second fragment de 14 cm de long, 10 de large et 0,4 d'épaisseur. Épaisseur au niveau du recouvrement : 1,5 cm.		126		Absente	Non	
Fragment de planche de forme peut-être trapézoïdale, les 2 extrémités d'origine en biais, 1 amincie par 1 biseau sur 2,8 cm. Profil en long en S (déformation ?), sédiment adhérent avec fragments de lattes et brindilles, non observé.				Absente	Non	
Fragment de planche sur laquelle étaient posées deux lattes à plat (non étudées). Déformation due au sédiment, pas d'extrémités d'origine, une rive droite et l'autre arrachée (il ne manque pas grand chose de la largeur).		25-30		Absente	Non	
Une trentaine de fragments de brins, dont un avec biseau de coupe en 2 coups, et 1 autre avec biseau de taille d'élagage (un départ de tige coupée au niveau d'une fourche). En outre, plusieurs brins portent des traces d'écrasement ponctuel.			Été	Centrée	Oui	
Une disaine de fragments de lattes à priori en chêne sur maille (vérifier) et une petite pointe de piquet sur maille. non traité.						
Possible souche : pas de traces de taille.				Excentrée	Oui	Transversale perturbée
Une dizaine de fragments de lattes et 4 déchets de taille Un élément taillé en arc de cercle : voir s'il recolle avec d'autres fragments.						
Écuelle archéologiquement complèt. Diam. interne 17,5 cm / Diam. fond 6,8 x 6,5 cm/ép. fond 0,9 cm / ép. bord 0,6 cm. Belles stries de tournage, une rainure de 0,25 cm au milieu de la panse.						
Sabot complet, retour du talon manquant. Semelle lisse. Dans la même boîte, planchette circulaire de 8 cm de diamètre et 0,4 cm d'épaisseur en conifère ; Fragment de planche circulaire en chêne ; Un fragment de branchette avec écorce, moelle centrée, L. 7 cm et diam. 0,9 cm ; Un fragment de coquille de noix.						
Élément ovoïde perforé en son centre, nombreuses petites facettes d'outil aux extrémités, autour de la perforation centrale de diam. 1,2 cm.						
23 fragments de brins provenant d'une dizaine de branches, de diam. compris entre 1,9 et 0,3 cm (le plus gros diamètre donné est celui d'une branche écrasée et noueuse), la plupart avec écorce et coupés (tombés) sans doute en été.			Été		Oui	
Fragment long, une rive droite conservée. Une extrémité cassée, l'autre taillée en biais d'un double biseau de 1,5 cm.				Absente	Non	
Fragment de planche très dégradé, une extrémité d'origine légèrement arrondie et biseautée, largeur complète : rives droites, l'une plus épaisse que l'autre. Les faces sont altérées et semblent avoir été exposées à l'extérieur. Réduction progressive de l'épaisseur de l'extrémité cassé à celle conservé, de 1,2 à 0,6 le long de la rive épaisse et de 0,6 à 0,2 le long de l'autre rive.		50-55		Absente	Non	
Écrasements ponctuels faisant penser à une mise en oeuvre clayonnée.		6 ans	Été	Centrée	Oui	
Déchet de taille sur planche ou latte, peut-être dû à un redimensionnement suite à un remploi par exemple. Une extrémité biseautée sur 4,5 cm de long. Une rive droite d'origine.		75-80		Absente	Non	2 rangs de pores dans le BI
Fragment de latte incomplet dans la longueur et dans la largeur, déformé par le sédiment.		Environ 50		Absente	Non	1-2 rangs de pores dans le BI
Petit déchet de taille à profil en S (compression du sédiment ?). Une extrémité droite l'autre amincie.		12		Absente	Non	
Une dizaine de fragments de lattes et planchettes déformées par le sédiment, aux croissances variables. Dimensions données pour le plus grand fragment. Épaisseurs des fragments toutes inférieures ou égales à 0,4 cm.		40-45		Absente	Non	
7 déchets de taille dont 5 sur maille avec biseau à une extrémité et signature de la lame de l'outil. 2 sont des dosses externes avec écorce et biseau à une extrémité. Longueurs et largeurs conservées similaires (autour de 4,5 cm pour la longueur et 2,6 cm pour la largeur), de même que les longueurs des biseaux (0,7 à 0,8 cm).			Été	Absente	Oui	
Possible coin ou cheville (longueur presque complète. Une extrémité cassée à section hexagonale plate (2,7 x 0,7 x 0,5 x 3,2 x 0,5 x 0,5 cm) car rives chanfreinées à double biseau. L'autre extrémité droite de section presque carrée (0,9 x 0,4 x 0,4 x 0,3 x 0,6 x 0,7 x 0,6 cm).		10-16		Absente	Non	
Une trentaine de fragments de planches, lattes et éclats (détachés des éléments plus gros) sur maille provenant au moins de 5 éléments, associés à quelques petits éclats d'aubier sur dosse. Tous ces éléments sont altérés et déformés, certains par le feu. Un petit fragment porte des traces de scie. Le mieux préservé (dimensions données) possède une extrémité droite et deux rives droites. Deux autres éléments ont également une extrémité et au moins une rive droite.		85-90		Absente	Non	
Déchet / éclat effilé à une extrémité, biseauté à l'autre en 2 coups de 0,6 et 1,8 cm (long. tot. 3,1 cm).		10 - 13		Absente	Non	

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
78	3114	3107	Chute de taille	Déchet de taille	Chêne	2	Brin	9,5			6	5	Moyen	Complet ?
79	3114	3107	Construction autre	Lattes	Chêne	40	Maille		10	0,9			Moyen	Incomplet
80	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Maille	12,8	4,8	1,7			Bon	Complet
81	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Maille	10	10,4	2,6			Bon	Complet
82	3114	3107	Intérieur / ameublement	Latte	Chêne	1	Maille	15,5	4	0,2			Assez bon	Incomplet
83	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Quartier	8,2	4,2	1,8			Moyen	Complet
85	3114	3107	Ameublement	Barreau	Chêne	1	Brin	21			3,4		Bon	Complet
86	4272	4280	Aménagement intérieur	Planche	Chêne	1	Maille	43	14,6	1,5			Bon	Complet
87	4272	4280	Objet	Planche	Chêne	1	Maille	46,7	35,3	2,3			Bon	Complet
88	4135	4001	Construction autre	Pieu	Chêne	1	Quartier	71,7	9,5	8			Bon	Complet
89	4135	4001		Latte	Chêne	1	Maille	62	4,9	2			Carbonisé	Incomplet
90	4135	4001	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	54	6,7	2,2			Séché	Incomplet
91	4135	4001	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	42,3	10	1,7			Carbonisé	Incomplet
92	4135	4001	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Quart de brin	38					Carbonisé	Incomplet
93	4135	4001		Autre	Chêne	1		32	13,5	2,7			Très mauvais	Incomplet
94	4135	4001	Construction autre	Lattes et planches	Chêne	5	Maille						Très mauvais	Incomplet
95	4135	4001	Objet	Objet	Non déterminé	1	Brin ?	3,7	3,8	0,4			Bon	Incomplet
96	4135	4001	Intérieur / ameublement	Latte	Chêne	3	Maille	31	6,2	0,6			Bon	Incomplet
97	4145	4148		Divers	Divers		Faux quartier	7	5,6	1,8				
98	4145	4148		Planche et latte	Chêne	1	Maille	30	13	0,4			Bon	Complet
99	4145	4148	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1		11	6,7	3,8			Bon	Complet
100	4145	4148	Huisserie / Menuiserie	Planche	Chêne	1	Maille	23,8	10,8	1,9			Bon	Incomplet
101	4145	4148	Autre	Branchages	Noisetier	1	Brin	43			2,1 x 1,5		Bon	Incomplet
103	4145	4148		Divers	A déterminer									
105	4145	4148		Divers	Prunus		Brin	37,5			2,2 x 1,7			
106	4135	4139	Objet	Couteau	Buis	1		14,3	2,2	1,6			Moyen	Complet
108	4145	4148	Intérieur / ameublement	Lattes	Chêne	4	Maille	27,5	6,7	0,4			Moyen	Incomplet
110	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	6,4	14,2	0,8			Bon	Incomplet
111	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Faux quartier	31,5	10,5	1,8			Mauvais	Incomplet
112	4145	4148	Huisserie / Menuiserie	Planche	Hêtre	1	Maille	12,7	8,8	1			Mauvais	Incomplet
113	4145	4148		Divers	A déterminer									
116	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Dosse de coeur	126	18	3,2			Moyen	Incomplet
118	4081	4081		Éclat	Chêne	5	Dosse	9,6	3,1	2,5				
119	4272	4280	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	25,5	17,5	0,4 - 0,5			Moyen	Incomplet
120	4272	4280	Aménagement intérieur	Planche	Chêne	1	Maille	22,6	12,5	0,9				Incomplet
121	4272	4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Dosse	18,5	5,3	2,1			Excellent	Incomplet
122	4272	4280	Objet	Planche	Chêne	1	Maille ?	30,6	10,5	1,2			Bon	Incomplet
123	4272	4280	Ameublement	barreau ?	Frêne	1	Brin	20,8			3,6 x 3,2		Bon	Complet
124	4272	4280	Indéterminée	Latte	Chêne	1	Maille	17,3	4,6	0,7			Mauvais	Incomplet
125	4272	4280	Intérieur / ameublement	Planche	Peuplier	1	Maille	27,8	13,7	1,4			Bon	Incomplet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
2 déchets de taille de branches noueuses. L'un des déchets a une extrémité droite, l'autre a une extrémité en double biseau (3 et 4 cm), l'extrémité opposée étant composée des 2 départs de branche (diam. 2,8 cm) coupés ou arrachés d'une fourche.		15-20 / r = 1,4	Été	Présente	Oui	Cernes comptés sur un des départs de branche
Une quarantaine de fragments de lattes déformées et de nombreux petits éclats, deux croissances observées (une moyenne et une très lente). Les 5 extrémités conservées sont droites. Les rives conservées également. Une extrémité est particulièrement intéressante (photo), avec 2 petites perforations (clous ?).				Absente	Aubier	Aubier présent sur quelques fragments
Une extrémité biseautée en 2 coups de 1,5 et 4,5 cm, à 45° ; l'autre est cassée. Rives droites.		18-20		Absente	Non	
une extrémité en biais en 2 coups, l'autre à double biseau formant sifflet, plusieurs coups. Les côtés (faces tangentielles) sont également travaillés.		50		Absente	Non	
Fragment de latte déformée par le sédiment mais régulière.		30-35		Absente	Non	
Déchet de taille taillé à une extrémité d'un biseau de 3,2 cm à environ 20°, et de l'autre taillé de 3 coups formant sifflet (1,1 et 1,7 pour le premier biseau, 0,6 pour le 2°).				Proche	Non	
Fragment de brin aux extrémités taillées et amincies (pour s'insérer dans des mortaises ?).				Excentrée	Oui	
Planche complète, munie d'une rainure le long d'une des rives (arête supérieure de la rainure abattue), la seconde rive est biseautée et forme languette. Les deux abouts sont munis d'un double biseau asymétrique (1,4 / 3 cm et 1,2 / 2 cm, le biseau le plus long correspondant à la face inférieure). Collé dessous, fragment de planche den hêtre sur maille (n° 416), avec languette, déformée, et torchis (non traité).	Rainure et languette	200 ?		Absente	Non	
Fragment de planche déformée, abouts à double biseau asymétrique et grossier formant languette sur les zones en biais (4 à 6 cm), puis extrémités droites parallèles à biseau simple (3 cm d'un côté et 1,2 de l'aautre), une rive à rainure en U de 0,8 x 0,7 x 0,8 cm de haut et 2 cm d'épaisseur, l'autre amincie en languette.	Rainuré et languette	200-250		Absente	Non	
Pièce d'architecture munie d'une échancrure pour assemblage à enfourchement à une extrémité, taillée d'un biseau de l'autre sur 6,5 cm.	Enfourchement	80		Proche	Non	
Fragment de latte en partie carbonisé (sur la moitié de sa longueur sur les 2 faces et rives), peut-être une extrémité d'origine.		49		Absente	Non	
Ni surfaces, ni extrémités d'origine. Seule une rive est conservée.		22-27		Absente	Non	
Fragment de planche carbonisée sur 21 cm, une extrémité d'origine, droite, et rives droites d'origine.		75-80		Absente	Non	
		64		Présente	Non	
Fragment noueux tout séché et déformé, trou (diam. 3 x 4 cm) laissé par un départ de branche, manifestement travaillé. Plus rien à voir, bouffé par les larves de moucherons.						
Une vingtaine de fragments de lattes et planches très altérées appartenant à 5 à 8 individus, au moins un élément carbonisé. Un fragment de latte sur aubier. Tous les éléments sont sur maille sauf un sur dosse.						
Affiné à une extrémité avec un biseau de 3 cm, à moins de 20°. En photo avec 384 et 386.						
3 lattes, dont une complète avec extrémités arrondies à priori à double biseau et rives droites (cf. dimensions) et une autre avec une extrémité conservée droite et rives droites (L.14,6 cm, l. 5,6 cm, e. 0,3 cm), disposées perpendiculairement, avec agglomérat de brindilles (prunellier et vigne) et de graines. Les faces de la latte complète sont couvertes d'un dépôt faisant penser à de la suie. Dans l'aggrégat, 2 petits déchets de taille en chêne, biseau à chaque extrémité, semblables aux éclats dégagés par le dégagement d'une mortaise au ciseau à bois.		plus de 60		Absente	Non	
4 gros éclats et 2 petits de chêne sur faux quartier. Dimensions et croissance données pour le plus gros. 1 petit fragment de branche de rosacée, diam. 1,2 x 0,5. Non étudié.				Absente	Non	
Planchette aux rives et extrémités droites sur laquelle étaient collés un fragment de latte (14,6 x 6 x 0,2 cm), deux fragments de "ruban" de chêne (8 x 2 x 0,2 cm) et 4 fragments de brindilles.		100		Absente	Aubier	Aubier conservé sur 1,7 cm
Résultat de fente et / ou de hache.				Absente	Non	
Biseau à l'extrémité conservée et chanfrein le long d'une des rives, respectivement sur 1,7 et 1,3 cm de long. Sur l'autre rive, rainure asymétrique (profondeur 1,3 et 2 cm).	Rainure	127		Absente	Non	
Fragment de baguette biseautée sur 2,8 cm à 40 °. Possible montant de la "natte" trouvée dans les latrines.		6 ans	Automne-hiver	Légèrement excentrée	Oui	
Agglomérat de lattis et brindilles en vrac, non déballé. Non étudié.						
Deux sacs de prélèvement en vrac d'éléments de vannerie (fragments des montants et entrelacs) ???. En fait, déchets de taille de fruitiers (les quelques brins, dont les plus gros, déterminés étaient en prunus. Un fragment de diamètre 3 x 2 avec biseau de coupe en 4 coups long de 2,7 cm.			Été	Centrée	Oui	
Couteau à lame pliante en fer, manche en bois de buis. Manche à priori d'un seul tenant, avec rainure pour l'insertion de la lame.						
Une dizaine de fragments de lattes appartenant à 4 éléments différents. 4 collent avec une extrémité droite d'origine (dimensions données). 2 autres forment une extrémité en biais. Les rives observées sont toutes droites sans aménagement particulier.		min 80		Absente	Non	
Extrémité droite d'une planche accompagnée d'un fragment de latte de chêne également sur maille. Avec plusieurs brins au profil sinueux (clayonnage ?) majoritairement en prunus (prunellier ?), plus d'autres fragmetns de brins de vigne, non étudiés.		85-90		Absente	Non	
Fragment de planche de chêne aux extrémités taillées en biais (en pointe ? mais mal conservé) sur 6,5 et 7,5 cm. Contre la face inférieure de la planche, agglomérat de brindilles de fruitiers (prunus / prunellier, vigne) non étudié.		30-35		Absente	Non	
Fragment de planche vermoulue mortaisée (mortaise à 6 cm de l'extrémité droite conservée) avec tenon sur brin de chêne (ou tourillon ?) en place. Diamètre du tenon 1,8 x 1,4 cm, façonné de 7 facettes.	Tenon et mortaise			Absente	Non	Pas de bonne transversale
Plusieurs fragments de planches, de brindilles et un agglomérat peut-être avec entrelacs (vannerie). Vérifier mise en oeuvre et taxons.						
Planche fragmentaire en plusieurs morceaux, noueuse. Un about droit, l'autre altéré. La rive conservée est biseautée sur un minimum de 4 cm, l'aubier formant l'autre rive est piqué de galeries. Une mortaise à 10 cm de la rive à aubier, une autre à 12 cm de l'about et à 3 cm de la rive droite conservée.	Perforation(s)	17		Absente	Aubier	Aubier le long de la rive conservée sur 2 cm
5 éclats de "madrier". Dimensions du plus gros.						
3 fragments déformés d'une seule planche sciée d'épaisseur constante. Extrémité conservée droite. Rive côté aubier à priori droite (en partie altérée), l'autre rive est légèrement chanfreinée.		162		Absente	Aubier	Aubier conservé au maximum sur 2,7 cm
Fragment de planche aux rives droites, d'épaisseur assez constante. Aucune extrémité conservée. Quelques traces de sciage. Aucune trace d'usure ou d'assemblage.		43-44		Absente	Aubier	Aubier conservé sur 3,3 cm
Pièce de nature indéterminée avec perforation coupée en son milieu : pièce conservée sur la moitié de sa largeur. Rive conservée droite, extrémité conservée droite.	Mortaise(s)	10-12		Absente	Non	
Le bord semi-circulaire est taillé en biseau sur 1,3 cm, formant une languette. À l'opposé, la planche est cassée dans la largeur.		100-105		Absente	Non	
About en biais usé, 5 facettes sur les 2/3 du corps, le reste laissé brut, avec restes de liber.		10 ans	Automne-hiver	Centrée	Liber	
Fragment de fine latte sciée.		60-65		Absente	Non	
Fragment de planche déformée dont l'arête de la rive la plus épaisse est biseautée sur 2,1 cm. Compression de la structure cellulaire;				Absente	Non	Mauvaises coupes transversales

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
126	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Hêtre		Maille	55	21,2	2,2 (rebord)			Bon	Incomplet
127	4145	4148	Indéterminée	Éclat	Chêne	1	Faux quartier	15,5					Moyen	Incomplet
128	4135	4139	Objet	Sabot	Hêtre	1							Mauvais	Incomplet
129	4135	4139	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Brin	48			4,1		Bon	Incomplet
130	4135	4139	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	41	8	2			Moyen	Incomplet
131	4135	4139	Construction autre	Madrier	Chêne	1	Faux quartier	37	10,5	2,4			Bon	Incomplet
132	4135	4139	Construction autre	Planche / latte	Chêne	1	Maille	24,5	3,5	0,8			Moyen	Incomplet
133	4135	4139	Chute de taille	Branche	Noisetier	1	Brin	30 + 6,2			2,5 x 2	2,2 x 1,9	Bon	Incomplet
134	4145	4148		Latte et branchages	Chêne et autre	20								
135	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Maille	30	13,2	1,6			Mauvais	Incomplet
136	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	30	12,8	2,5			Bon	Complet
137	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	31	13,8	1,6			Bon	Incomplet
138	4145	4148	Aménagement intérieur	Planche	Chêne	1	Maille	34,5	12,4	1,6			En partie carbonisé	Incomplet
139	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	2	Maille / faux quartier	11,6	9,4	1,6			Mauvais	Incomplet
140	4145	4148		Divers	Chêne, hêtre et autre									
141	4145	4148	Intérieur / ameublement ?	Planche	Chêne	1	Maille	49,5	12,4	2,2			Bon	Incomplet
142	4145	4148	Intérieur / ameublement ?	Planche	Chêne	1	Maille	53	12	1,8			Moyen	Incomplet
143	4145	4148	Indéterminée	Planche	Chêne	1	Maille	25,3	10,8	0,7			Moyen	Incomplet
144	4145	4148	Aménagement latrines	Siège d'aisance	Chêne		Maille	47	23	4			Moyen	Incomplet
145	4145	4148	Construction autre	Latte	Chêne	1	Faux quartier	64	12,2	3			Moyen	Complet
147	4019	4176	Construction autre	Planche	Chêne	1	Dosse de coeur	32,5	19,2	4,8			Bon	Incomplet
148	3056	3058	Charpente / Construction	Poteau	Chêne	1	Brin	48			12,2	4	Bon	Incomplet
149	4272	4272 / 4280	Construction autre	Madrier	Chêne	1	Dosse	58	10	4,2			Très mauvais	Incomplet
150	4272	4272 / 4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Dosse	52	11	2,8			Mauvais	Incomplet
151	4272	4272 / 4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	48	13,4	2,4			Bon	Quasi complet
152	4145	4188	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Dosse	11	4	1,5			Bon	Complet
153	4145	4188	Chute de travail	Éclat de débitage	Chêne	1	Dosse	6,5	3,6	1,7			Bon	Complet
154	4145	4188	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Faux quartier	3,1	3,3	1			Bon	Complet
155	4145	4188	Aménagement intérieur ?	Planche	Hêtre	1		8	7,7	1			Moyen	Incomplet
156	4145	4188	Ameublement ?	Planche	Chêne	1	Maille	7,7	3,2	0,7			Mauvais	Incomplet
157	4272	4280	Ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	9,5	7	< 0,2			Moyen	Incomplet
158	4272	4280	Chute de travail	Déchet de taille	Bouleau ?	1	Quartier	5,5	1,8	0,6			Moyen	Incomplet
159	4272	4280	Aménagement intérieur ?	Planche	Chêne	1	Maille	18,3	8	0,8			Bon	Incomplet
160	4272	4280	Aménagement intérieur	Planche	Chêne	1	Maille	20,8	9	0,9			Moyen	Incomplet
161	4272	4280	Construction autre	Latte	Chêne	1	Maille	22	4	1,3				Incomplet
162	4272	4280	Construction autre	Madrier	Chêne	1	Dosse	23	9	3,3				Incomplet
163	4272	4280	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	8,5	7,8	0,5				Incomplet
164	4272	4280	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Faux quartier	19,5	11,5	1			Moyen	Incomplet
165	4272	4280	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Brin	22	6,5	2	6,5 x 2		Moyen	Incomplet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
Fragment de la planche à rebord n° 15. Largueur du rebord 1,5 cm, largeur de la rainure au droit du rebord 1,3 cm.				Absente	Non	
Fragment informe.		10-14		Absente	Aubier	Aubier conservé sur 1,5 cm
Sabot en plusieurs fragments à remonter : étude, dessin et photo après restauration. Quelques autres éléments divers.						
Pas de trace de travail, une extrémité arrachée, l'autre pulvérulente.		15-16 ans	Automne-hiver	Centrée	Oui	
Fragment de planche aux rives droites, une complètement conservée et l'autre en partie bouffée, mais largeur d'origine.				Absente	Non	
Fragment de madrier ou de bastaing, une rive légèrement biseautée.		10-11		Absente	Non	
2 fragmentS à rive droite d'un bord de latte sur aubier, sans extrémité conservée (dimensions données). L'aubier est perforé de galeries de xylophages. Largeur duramen : 1 cm ; largeur aubier : 2,4 cm. Accompagné de 2 éclats d'épaisseur similaire, pouvant provenir d'un autre élément (non mesurés).		21-23		Absente	Aubier	aubier conservé sur 2,4 cm
2 fragments non jointifs du même brin. Le plus long est biseauté à une extrémité sur 2,4 cm à 45°.		9 ans	Automne-hiver	Légèrement excentrée	Oui	
Une vingtaine de fragments de lattes et de planches, et des branchages (diam. 1,5 à 2 cm) dont certains avec biseaux de coupe (clayonnage ?). 134 bis : branchages de 1 à 1,5 cm de diamètre, à remonter avec les précédents.						
Largeur presque complète, une extrémité d'origine légèrement biseautée sur une partie de la largeur (6 cm) sur 1,9 cm, l'autre moitié de l'about étant taillé droit en 3 coups. Épaisseur irrégulière, nombreuses compressions de la surface, déformation due à l'enfouissement. Une mortaise à 8,2 cm de l'about. Traits de scie sur une des faces. Structure cellulaire très déformée et dégradée.	Tenon et mortaise			Absente	Non	
Planche complète, abouts en doubles biseaux tronqués (schéma), rives droites (une épaisse, l'autre amincie par le débit sur maille). La partie centrale le long de la rive fine est amincie volontairement sur chaque face par un enlèvement de 14 cm de long sur 4,5 cm de large, créant une dépression au milieu de la pièce.		128		Absente	Non	
Fragment de planche de largeur complète. Un about conservé doublement biseauté sur 1,8 (face supérieure) et 2,2 (face inférieure) cm. Cintrée par l'enfouissement. Aucun élément d'assemblage.		110		Absente	Non	
Fragment de planche rainurée de manière asymétrique (sur 1,9 cm de large et 0,6 cm de haut d'un côté, et 2,4 x 0,5 cm de l'autre). Hauteur de la rainure 0,6 cm. La rive opposée à la rainure est légèrement en biais. Une face porte des traces de carbonisation sans que celles ci atteignent les rives. Cela implique une exposition au feu in situ.	Rainure	148		Absente	Non	
6 fragments provenant de 2 planches, l'une régulière en assez bon état, de section triangulaire, sur maille / faux quartier (dimensions cf. ci-dessus) ; l'autre sur maille en mauvais état, de 9 cm de long, 5,4 cm de large et 1,7 à 0,7 cm d'épaisseur, avec un rebord de 0,7 cm vers la rive la plus épaisse. Cet éclat provient sans doute du même élément que la planche 15/126.		90-100		Absente	Non	
Une vingtaine de petits éclats de planches provenant sans doute des n° 136 à 139, ainsi que 2 fragments de brins avec écorce.						
Fragment de planche de belle facture, de longueur et largeur incomplètes. Une extrémité droite conservée. La rive épaisse n'est pas celle d'origine (traces d'arrachage des fibres). La rive mince est amincie d'un biseau d'une largeur moyenne de 2 cm. Sans doute fendue puis faces redressées.	Perforation	90-100		Absente	Non	
Fragment de planche en plusieurs morceaux, de section et de profil vaguement triangulaires et irréguliers. Amincissement à l'extrémité droite conservée, avec petite butée de lame tangente aux cernes. Aucune rive conservée. Sans doute fendue puis faces redressées. Peut-être complète en longueur (une des extrémité est très lacunaire).		120		Absente	Non	
Planche incomplète en plusieurs fragments, avec une quinzaine de petits éclats qui semblent en provenir. Une rive droite d'origine, l'autre amincie par le débit sur maille. Surface altérée.		55-60		Absente	Non	
Second quart du siège d'aisance, cf. fiches éléments n° 9 et10. Profil de section triangulaire. rainure au niveau de l'arrondi du siège (en fait perforation de tourillon encore en place) :	Perforation(s) et mortaise			Absente	Non	
Latte appointée en piquet par aménagement de 2 biseaux. Longueur incomplète. Cintrée (et cassée) par l'enfouissement. Au déballage, vermoulure sur toute la surface : a mal supporté l'attente depuis la mise au jour (1 an).		120 min		Absente	Non mais aubier	2,7 cm d'aubier
Fragment de planche incomplète en longueur et en largeur. Amincissement dans la longueur : profil longitudinal triangulaire. Une rive et une extrémité d'origine, droites. Photo avec le 146 qu'il complète.				Absente	Non	
Fourche taillée au niveau d'un départ de branche, Gros noeud coupé pour former un mi-bois sous la fourche, la tige principale est arrachée. Diamètre des branches de la fourche : 4 et 4,3 cm. Espacement des branches de la fourche : 31 cm. Traces d'outil sur le noeud coupé, traces d'usure au creux de la fourche.	Mi-bois			Présente	Aubier	
Pièce de bois de type madrier. Aucune rive conservée, nombreuses fibres arrachées, très mauvais état. une extrémité semble amincie à une épaisseur de 1,7 cm. Un noeud occupe le centre de l'élément dans la largeur, le long duquel la planche s'est fendue.		environ 50		Absente	1ers cernes d'aubier	
Planche apointée. Une rive droite, l'autre chanfreiné, puis biaisée pour dégager la pointe. Schéma cf. notes.		20-22		Absente	Non	
Planche aux extrémités et aux rives droites, rive la plus épaisse en partie arrachée. Traces d'outil sur les extrémités. Faces à priori sciées (surface altérée).		160-170		Absente	Non	
Éclat de débitage avec une extrémité en biais et biseautée sur 1,9 cm, et l'autre également en biais mais droite, de 0,8 cm d'épaisseur. Photo avec n° 153 et 154.		12		Absente	Aubier ?	
Une extrémité biseautée sur 3,6 cm, l'autre droite. Photo avec n° 152 et 154.				Absente	Non	
Déchet dont une extrémité est droite et l'autre biseautée en 2 coupssur 1,9 cm avec butées de lame. Photo avec n° 152 et 153.		10		Absente	Non	
Fragment de planche avec mortaise de 1,8 cm de diamètre (incomplète). Extrémité conservée droite, de même que les deux rives. Mortaise à 3,6 cm de l'about et à 5,3 cm de l'une des rives. Une face semble avoir été exposée au feu (marquage de la maille).				Absente	Non	Croissance non observée
Fragment de planchette sans extrémité d'origine. La rive la plus fine est droite, l'autre n'est pas d'origine.		9		Absente	Non	
7 fragments d'une planchette très fine et déformée.		60-62		Absente	Non	
Structure cellulaire altérée;				Absente		
Fragment de planche avec aubier.		30		Absente	Aubier	Aubier conservé sur 3,4 cm
Fragment de planche sciée.		80		Absente	Non	
Fragment de latte ou de planche.		32		Absente	Non	
Fragment de madrier, aucune rive d'origine, un about biseauté sur 3 cm à 40°.		20-25		Absente	Aubier	Aubier conservé sur 1,1 cm
Fragment de planchette fine.		93-94		Absente	Aubier	Aubier conservé sur 1,5 cm
Fragment de planche à une extrémité et une rive conservées. Extrémité droite, angle coupé en biseau, rive en biseau.		24-28		Absente	Non mais aubier	4 cm d'aubier conservés
Branche de section très aplatie.				Absente	Oui	Structure trop comprimée pour être lisible

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
166	4272	4280	Bois travaillé autre	Branchages	Chêne	1	Brin	environ 72			3 x 3,5		Bon	Incomplet
167	4272	4280	Aménagement intérieur	Planche	Peuplier	1	Dosse ?	10,3	6,3	0,8			Moyen	Incomplet
168	4272	4272 / 4280	Ameublement	Planche	Hêtre	1	Maille	39	13	0,8			Moyen	Presque complet
169	4272	4272 / 4280	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	39,7 à 40	14,5 à 14,7	1			Bon	Complet
170	4272	4272 / 4280	Construction autre	Madrier	Chêne	1	Dosse	29	19	3,9			Mauvais	Incomplet
171	4272	4272 / 4280	Paroi verticale ?	Planche	Peuplier	1	Maille	31,5	20,6	1,6			Mauvais	Incomplet
172	4272	4272 / 4280	Intérieur / ameublement	Planche	Peuplier	1	Maille	24,2	9,4	1,2			Moyen	Incomplet
173	4272	4272 / 4280	Construction autre	Madrier	Chêne	1	Dosse de coeur	34,4	17,8	4			Bon	Incomplet
174	4272	4272 / 4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Dosse / faux quartier	47,5	12	3,5			Bon	Incomplet
175	4272	4272 / 4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Dosse	31,5	7,3	3			Moyen	Incomplet
176	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	51	18	3,5			Bon	Complet
177	4272	4280	Construction autre	Planche / madrier	Chêne	1	Dosse	22 et 16,5	12 et 11,6	2,7			Bon	Incomplet
178	4145	4148	Construction autre	Madrier	Chêne	1	Dosse	16,7	8,5	4,4			Bon	Incomplet
179	4272	4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Dosse	27	20	2,6			Bon	Incomplet
180	4272	4280	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Brin	26			7,3 x 5		Mauvais	Incomplet
181	4272	4280	Non travaillé	Branche	Noisetier	1	Brin	23,8			1,7 x 1,3		Bon	Incomplet
182	4272	4280	Construction autre	Planche	Hêtre		Maille	16,5	21,5	1,7-1,8			Bon	Incomplet
183	4272	4280	Construction autre	Latte	A déterminer		Maille	9,6	4,6	0,7				Incomplet
184	4272	4280		Latte	Chêne	1	Maille	11	5	1,5				Incomplet
185	4272	4280	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Brin	15			1		Bon	Incomplet
187	4145	4148	Construction autre	Poutre	Chêne	1	Dosse	25,4	9,1	3,2			Bon	Incomplet
188	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	8,7	10,8	2,2			Bon	Incomplet
189	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille / faux quartier	16	8,8	2,1			Bon	Incomplet
190	4145	4148	Construction autre	Latte	Chêne et hêtre	2	Maille						Moyen	Incomplet
191	4272	4280	Objet	Écuelle	Loupe d'orme ou d'érable	1							Bon	Incomplet
192	4272	4280	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	42,7	17,6	0,8			Bon	Complet
193	4272	4280	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	17	11,8	0,6				Incomplet
194	4272	4280	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	16	6,2	0,3			Bon	Incomplet
195	4272	4280	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	2	Maille / faux quartier		8	0,7			Bon	Incomplet
196	4145	4148	Construction autre	Madrier	Chêne	1	Faux quartier	17	11,3	2,8				Incomplet
197	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	7	10,5	1,7			En partie carbonisé	Incomplet
198	4145	4148	Autre	Éclat	Chêne	8	Maille et quartier	6,5		1,5				
199	3056	3058	Non travaillé	Branche	Hêtre	1	Brin	27 et 33			8 et 8		Moyen	Incomplet
200	3056	3058	Non travaillé	Branche	Hêtre	1	Demi- et quart brin	24,5 et 19			16 et 10		Mauvais	Incomplet
201	3056	3058	Non travaillé	Branche	Hêtre	3	Quart de brin	16			rd. 9,2	rd. 7	Moyen	Incomplet
202	3056	3058	Autre	Éclat	Hêtre	2	Maille						Moyen	Incomplet
203	3056	3058		Pieu ?	Hêtre	1	Quartier	23				rd. 7	Mauvais	Incomplet
204	3056	3058	Autre	Autre	Hêtre	1	Quartier	23				rd. 7,5	Moyen	Incomplet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
6 fragments de la même fourche en chêne, dont un des départs est coupé en biseau de diamètre 2,3 à 2,5 cm. Départ du biseau sur l'autre branche de la fourche, diamètre 1,9 cm.			Été	Centrée	Oui	5 ans au plus large, 4 ans en haut de la branche
Fragment de planchette informe, déformation des fibres sans doute dûe à un passage de branche? Dépôt sur les deux faces. La première en bois blanc de 10,3 x 6,3 x 0,8 cm. La seconde (chêne ?) de 5,6 x 3,3 x 0,5 cm				Absente	Non	Pas de bonne transversale
Planche (hêtre?) avec appliques en os travaillé ayant laissé leur empreinte sur la planche : 5 motifs différents. La planche possède un évidement rectangulaire de 4,8 x 5,2 cm de côté, centré par rapport à la longueur de la planche. Plusieurs clous dans l'épaisseur. Perforations aux extrémités pouvant correspondre à des charnières. 2 tablettes à motifs de doubles lignes obliques parallèles, 2 à croisillons, 2 à lignes zigzagantes, 1 à doubles lignes obliques parallèles entre lesquelles figurent des ocelles, 1 à motif de rubans et 8 à motifs d'ocelles. Les extrémités des tablettes complètes sont légèrement biseautées. Long. max. 12,6 cm, largeur comprise entre 2,6 et 1,8 cm.				Absente	Non	
Planche complète aux rives et abouts droits non rectilignes. Sur chaque face, un enlèvement ponctuel est visible, sans doute trace du redressement du plan de coupe (les vaguelettes de la scie n'y sont pas apparents). Déformations dues à l'enfouissement. Aucun élément d'assemblage.		105-115		Absente	Non	
Largeur presque complète, dosse brute avec aubier conservé sur les côtés. Élément vermoulu.		40-50		Absente	Aubier	
Fragment de planche à profil en S (déformation post-utilisation), un about droit conservé et usé avec petit biseau, les deux rives sont droites. Concavité au niveau de la rive la plus mince (cf. n° 211).		20-25		Absente	Non	
Fragment de planche, une extrémité conservée, usée, peut-être aménagée d'un biseau. Une rive conservée, amincie par chanfrein. Une insertion de branche ayant induit une zone de faiblesse.				Absente	Non	Cernes non comptables
Fragment de madrier noueux, une rive droite d'origine, une extrémité biseautée. Une mortaise proche de l'extrémité conservée (bord externe à 4,5 de l'extrémité conservée et à 7,5 de la rive conservée), de creusement circulaire à l'ouverture rectangulaire. L'extrémité conservée est amincie à 2 cm par enlèvements en biseau.	Mortaise(s)	35 ?		Proche	Non	
Fragment de planche, une rive droite conservée d'épaisseur irrégulière, biseautée sur 2,4 cm. Surface arrachée sur un côté.						
Premiers cernes d'aubier conservés. Une rive droite d'origine. Mauvais état général : a souffert de l'attente.		10-13		Absente	Non mais aubier	Premiers cernes conservés
Un about droit, l'autre en biseau simple sur 2,2 cm. Profil en long quadrangulaire. Quelques lacunes au niveau de la rive la plus fine.		180		Absente	Non	
2 fragments non jointifs de la même planche incomplète, dans bois noueux, facture assez grossière. Aucune rive conservée, une extrémité avec une perforation usée (diamètre de 2,6 cm au niveau de l'usure) située à 3,4 cm de l'about.	Perforation(s)	8-10		Absente	Non	
Une extrémité droite d'origine, aucune rive.		24-25		Absente	Non	
Fragment de planche à about à double biseau asymétrique de 4 et 1,8 cm. Largeur complète : rives droites. Cintrée, ce qui lui donne une section en arc de cercle.		35		Absente	Non	
Fragment de branche altérée avec aubier.				Excentrée	Non mais aubier	
		4 ans	Été	Centrée	Oui	
Fragment de planche à rebord large de 3,5 cm. Petite goulotte au droit du rebord où l'épaisseur est réduite à 0,6 cm.				Absente	Non	
Fragment de latte, aucune rive ni extrémité conservée.		20-25		Absente	Non	
Fragment de latte, aucune rive ni extrémité conservée. Surfaces altérées.		57		Absente	Non	
		3 ans	Été	Centrée	Oui	
Fragment de poutre avec mortaise. Une rive droite d'origine (la plus fine), avec arête abattue en biseau sur 4,9 cm. l'autre rive est cassée. Les traces d'outils sont présentes, mais peu lisibles.	Perforation(s)	12-14		Absente	Aubier	1 cm d'aubier conservé côté perforation
Ni rive, ni extrémité d'origine. Planche vraisemblablement obtenue par clivage.		90-91		Absente	Non	
Fragment de planche de belle facture. Une rive conservée à rainure en U (0,6 / 0,7 / 0,7 cm), l'autre arrachée. Un about d'origine à double biseau symétrique de 1,6 cm. Une des faces porte des traces obliques (scie ?), l'autre des négatifs d'enlèvements très légèrement concaves (photo) (redressement de la face au ciseau ou à la plane ?). Une butée de lame sur le biseau.	Rainure	150		Absente	Non	
3 fragments provenant de 2 lattes. Une en chêne sur maille de 5 cm de long, 6,7 cm de large et 0,7 cm d'épaisseur, 10 cernes / 1,5 cm irrégulière et moyenne. La seconde en hêtre de 11,7 cm de long, 4,5 cm de large et 1 cm d'épaisseur, 14 cernes / 1,6 cm croissance irrégulière moyenne à lente.						
10 fragments d'une écuelle à priori assez ouverte, en loupe d'érable (ou d'orme).						
13 fragments d'une même planche de forme rectangulaire à bords droits et rives droites. L'épaisseur s'amincie progressivement d'une extrémité à l'autre, passant de 0,7 à 0,2 cm le long d'une rive, et de 0,8 à 0,3 cm le long de la seconde rive. Fonctionne sans doute avec les éléments 194, 120, 159 et 164.		70-80		Absente	Aubier	Aubier présent sur 3,6 cm
Fragment de planche aux deux rives droites, une extrémité conservée droite avec traces d'outil. Épaisseur constante.		140-160		Absente	Non	
Fragment de planche fine incomplète en longueur et en largeur. Une rive droite conservée.		43-45		Absente	Aubier	2,6 cm d'aubier conservé
9 fragments de planches, dont 6 provenant du même élément de 8 cm de large et de 0,6 à 0,4 cm d'épaisseur (recollables par 4 et par 2).		70-75		Absente	Non	
Fragment de madrier, une grande mortaise dans l'épaisseur dans une des rives avec tourillon encore en place. Une rive droite conservée, face supérieure légèrement bombée. Il en existe un autre prélèvement.	Mortaise(s) et tourillon	35-40		Absente	Non	On peut gagner quelques cernes en jouant sur les différents rayons
Fragment central de planche, une rive droite à priori d'origine. Altéré par le feu. Légèrement cintré.		105		Absente	Non	
8 éclats de chêne, de section et de débit divers.				Absente	Non	
Fragment de branche en 2 morceaux jointifs, dont un avec fourche. Peut-être suite des n° 200 et 201 (connexion non trouvée).		environ 25 ans/ 2,1		Excentrée	Non	Mesure des cernes sur le plus petit diamètre
1 fragment de demi-brin et 1 de quart de brin. Peut-être suite des n° 199 et 201 (connexion non trouvée).		11 / 5,5		Excentrée	Non	
3 fragments de quarts de brin. Peut-être suite des précédents n° 199 et 200 (connexion non trouvée).		12 / 7,3		Excentrée	Non	
2 petits éclats divers provenant sans doute des éléments précédents, non mesurés.				Excentrée	Non	
Une des extrémités possède peut-être un départ de pointe (trop mauvais état au moment de l'étude pour le vérifier). Peut-être suite des précédents n° 199 à 201.				Excentrée	Non mais aubier	
Fragment noueux, suite probable des éléments précédents.		25		Excentrée	Non	

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
205	3056	3058	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Demi-brin à quart de brin	22,5					Assez bon	Complet
206	4145	4148	Autre	Branche	Chêne	1	Brin	25			3,5			Complet
207	4145	4148	Bois travaillé autre	Branche	Prunus	1	Brin	11,5			2,5		Bon	Incomplet
208	4145	4148		Branchages	A déterminer									
209	4145	4148	Objet	Tenon	Chêne	1	Maille	15	3,1	1,5			Bon	Presque complet
210	4145	4148	Objet	cheville	Chêne	1	Maille	17,5	2,2	1,2			Bon	Incomplet
211	4145	4148	Paroi verticale ?	Planche	Chêne	1	Maille	17	8,5	0,8			Bon	Incomplet
212	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	33	10,7	0,4			Bon	Incomplet
213	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Maille	40	10,3	1,2			Bon	Presque complet
214	4145	4148	Construction autre	Latte / planche	Chêne	1	Maille	43	8	1,5			Moyen	Presque complet
215	4145	4148	Paroi verticale ?	Planche	Chêne	1	Maille	42,5	9	1,9			Moyen	Presque complet
216	4145	4148	Paroi verticale ?	Planche	Hêtre	1	Maille	56,5	11	1,5			Vermoulue	Incomplet
217	4145	4148	Paroi verticale ?	Planche	Hêtre	1	Maille	22,5 et 18	14 et 12,5	1,5			Mauvais	Incomplet
218	4145	4148	Paroi verticale ?	Planche	Chêne	1	Maille	26,5	13,8	2,2			Bon	Incomplet
219	4145	4148	Paroi verticale ?	Planche	Hêtre	1	Maille	20 et 28	10,4 et 11	1,4 à 1,7			Vermoulue	Incomplet
220	4145	4148		Planches	Hêtre								Vermoulu	Incomplet
221	4145	4148	Paroi verticale ?	Planche	Hêtre	1	Maille	18,5	14	1,5			Bon	Incomplet
222	4145	4148		Planche	Chêne	1	Maille	19	9	0,9			Bon	Incomplet
223	4145	4148		Planche	Hêtre	1	Maille	19	10,5	1,6			Vermoulue	Incomplet
224	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	46,5	22	2,5			Moyen	Incomplet
225	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Prunellier	6	Brin	6,5			0,4	0,1	Bon	Incomplet
226	4145	4148	Bois travaillé autre	Branche	Noisetier	1	Brin				1,2		Bon	Incomplet
227	4145	4148	Construction autre	Corps de piquet ?	Chêne	1	Quart de brin	36	5,5	3			Bon	Incomplet
228	4145	4148	Construction autre	Pointe de piquet	Frêne	1	Demi-brin	8	3,6	1,5			Bon	Incomplet
229	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	3	Maille	18,6	11,3	0,8			Moyen	Incomplet
230	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Peuplier	1	Maille	20	9	1,7			Moyen	Incomplet
231	4145	4148	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Brin équarri	7					Bon	Complet
250	4272	4280	Aménagement intérieur	Latte	Chêne	1	Maille	15,4	9,2	2,5			Bon	Incomplet
251	4272	4280	Non travaillé	Branche	Peuplier	1	Brin	22			4 X3,1		Moyen	Incomplet
252	4272	4280	Non travaillé	Branche	Merisier	1	Brin	14			1,9 x 1,5		Bon	Incomplet
253	4272	4280	Non travaillé	Branche	Merisier	1	Brin	14			2,3 x 2		Bon	Incomplet
254	4272	4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	9,8	7,2	0,8			Bon	Incomplet
255	4272	4280	Bois travaillé autre	Branche	Chêne	1	Brin	16,3			2,5 x 2,3		Bon	Incomplet
256	4272	4280	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Maille	5,5	3,5	0,8			Moyen	Incomplet
257	4272	4280	Autre	Éclat	Indéterminable	1		7,5	4	2,2				
258	4272	4280		Planche	Chêne	1	Maille	16,1	12,3	0,4			Moyen	Incomplet
259	4272	4280		Branchages	Pomoïdée	50	Brin				0,4	0,1	Moyen	Incomplet
260	4272	4280		Branchages	Divers		Brin				1,3 x 0,9	0,5 x 0,2	Bon	Incomplet
261	4272	4280	Construction autre	Latte	Chêne	1	Faux quartier	14,2	5,5	1,4			Mauvais	Incomplet
262	4272	4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	19,2	9,7	0,85			Mauvais	Incomplet
263	4272	4280	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Faux quartier	5,3	4,3	1			Bon	Incomplet
264	4272	4280		Branchages	Prunus	50	Brin	84			2,1 x 1,8	0,3 x 0,1	Bon	Incomplet
265	4272	4280	Non travaillé	Branche	Chêne / châtaignier	6	Brin	13,5			1,5 x 1	0,4 x 0,3	Bon	Incomplet
266	4272	4280	Non travaillé	Branche	Clématite / vigne	13	Brin	12,5			1,3 x 0,8		Bon	Incomplet
267	4272	4280	Non travaillé	Branche	Pomoïdée	1	Brin	8,7			1 x 0,8		Bon	Incomplet
268	4272	4280	Non travaillé	Branche	Noisetier	5	Brin	11,5			0,8 x 0,6	0,5 x 0,25	Bon	Incomplet
269	4272	4280	Non travaillé	Branchette	chèvrefeuille ?	1	Brin	5,5			0,4 x 0,25		Bon	Incomplet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
Fragment aux deux extrémités taillées, l'une en sifflet, l'autre en biseau simple.		25-30 ans		Excentrée	Aubier	Aubier conservé sur 2 cm. Croissance plus rapide dans le duramen que dans l'aubier
Branche noueuse avec départs de branches coupés, biseau à chaque extrémité. L'autre biseau est arraché au niveau de l'attache à la tige principale.				Excentrée	Oui	Cernes larges
Petit fragment de branche courbe, taillé en biseau sur 3 cm avec TO. Le plan ligneux présente des convergences avec les P. spinosa, P. mahaleb et P. domestica.			Été	Centrée	Oui	
Lot d'une vingtaine de branchettes, certaines très aplaties et déformées (clayonnage ?). Taxon à déterminer.					Oui	
Tenon facetté en 2 parties : une première moitié de section pentahédrique, puis un amincissement par facettage jusqu'à l'obtention d'une section plus ou moins circulaire (en fait à six côtés) de 1,6 cm de diamètre.	Tenon(s)	15		Absente	Non mais aubier	1,3 cm d'aubier
Cheville cassée aux 2 extrémités.				Absente	Non	
Planche à serction triangulaire en "Z" , sans doute pour recouvrement latéral (cf. n° 171). Rives droites, concavité au niveau de la rive la plus aigue.		60-65		Absente	Non mais aubier	2,4 cm d'aubier
Fragment de planchette fine aux rives droites, une rive légèrement plus épaisse que l'autre.		41-42			Non mais aubier	Aubier conservé sur 2,7 cm
Planche quasi complète, surface talée par le sédiment. Rives droites, un about conservé à double biseau asymétrique de 2 et 1,5 cm. Profil longitudinal rectangulaire courbe, comme cintré (à cause du sédiment ?).		120 -125		Absente	Non mais aubier	
Une rive arrachée (largeur incomplète), l'autre est droite. Les extrémités sont à double biseau asymétrique de 1,4/1,7 pour l'un et de 3,8/0,4 pour l'autre. Seule une face est érodée.		40-45		Absente	Non	
Une rive arrachée (largeur incomplète) mais sans doute proche, l'autre rive est droite. Les extrémités sont à double biseau asymétrique de 1/2 pour l'un et de 0,8/4 pour l'autre. Seule une face est érodée.		54		Absente	Non	
Fragment de planche, une rive légèrement en biais, l'autre arrachée. Une rainure dans la longueur de 0,9 à 1 cm de large, que l'on pouvait supposer centrée sur la face de la pièce (à 5,8 cm de la rive conservée et à 4 cm de l'autre). L'une des extrémités devait être droite. La surface rainurée est plus érodée que l'autre.		100-110		Absente		
2 fragments (4 morceaux) de la même planche. Rive conservée avec rainure. Une arête longitudinale sur la face supérieure à 5,5 cm de la rainure. Déformation due à l'enfouissement.	Rainure			Absente		
Fragment de planche, une rive à rainure avec fragment de l'élément mâle de l'assemblage encore en place, l'autre amincie en pointe. About conservé à biseau asymétrique de 1/2,4 cm. Les deux faces semblent érodées.	Rainure	82-83		Absente	Non	
2 fragments de la même planche vermoulue et érodée. Une rive avec rainure, l'autre amincie en pointe. Un about conservé à double biseau symétrique de 1,4 cm.	Rainure	60		Absente	Non	
Une quinzaine de fragments de planches de hêtre, non recollables (rives et extrémités pas nettes, bouffées). Proviennent sans doute des éléments 285 à 289.						
Fragment de planche à section triangulaire en Z (cf. n° 171 et 211). Une rive rainurée, l'autre amincie en pointe. Une petite rainure longitudinale sur la surface, large de 0,3 cm.	Rainure	100-110		Absente		
Fragment de planche à rives droites.		27		Absente	Non	
Fragment de planche vermoulue. Un ressaut à peu près centré sur la surface de 0,4 cm de haut. About conservé à biseau simple sur 3,6 cm. Les deux faces sont vermoulues.				Absente		
Fragment de planche aux rives droites, érodée sur les deux faces, dépôt noir sur une face. Une extrémité à double biseau symétrique de 2 cm.		120-140		Absente	Non	
6 fragments de tige et 2 épines (L 2,8 cm).			Été	Centrée	Oui	
1 fragment de brins ponctuellement écrasé (photo). Une extrémité droite usée.		4-5 ans	Été	Centrée	Oui	
3 fragments de corps de piquets de section bâtarde, peut-être 2 éléments différents (un à croissance lente, l'autre à croissance rapide).				Absente	Non	
Extrémité de piquet à la pointe conservée.		9 ans	Automne-hiver	Centrée	Non	
8 fragments provenant de 3 ou 4 planches aux rives droites. Seul un collage a été possible.		55-60		Absente	Non	
17 fragments de la même planche (ou de 2 planches), non recollés. Une rive biseautée sur 1,4 cm. La rive fine est cassée. Déformée par enfouissement.				Absente	Non	Pas de bonne trasversale
Déchet de taille à une extrémité droite et l'autre à 2 faces.		35-40 / 3,2		Présente	Aubier	Aubier conservé sur 1,9 cm
Fragment de latte dont une extrémité a une arête abattue et un départ de tenon, la seconde est cassée.Une rive est droite et l'autre est rainurée en son milieu sur une hauteur de 0,6 cm et une profondeur de 2,1 cm. Les arêtes sont abattues.		80-85		Absente	Non	
		8 ans	Été	Excentrée	Oui	
Fragment de branche ponctuellement écrasée et légèrement cintrée.		5 ans	Été	Centrée	Oui	
Fragment de branche ponctuellement écrasée et légèrement cintrée.		5 ans	Été	Excentrée	Oui	
Fragment de planche cintrée de section triangulaire courbe.		42-48		Absente	Non	
Vraisemblable chute de taille de branche, avec une extrémité biseautée et l'autre au niveau de l'attache avec la tige de segment supérieur.		8 ans	Été	Excentrée	Oui	
Fragment de planche vermoulue avec une rainure le long d'une rive (0,1 x 0,6 x 0,3), profonde de 0,3 cm.				Absente	Non	
Fragment informe minéralisé et indéterminable.						
5 fragments de planches fines superposées dans diverses orientations : il peut s'agir de la même planche dont les fragments auraient été jetés dans les latrines (même débit, même épaisseur constante, même motif dendrologique). Les rives sont droites. Une extrémité droite est conservée. Les dimensions sont données pour le plus grand fragment. Schéma (cf. cahier).		90		Absente	Non	2 rangs de pores dans le BI
Une cinquantaine de fragments des mêmes branchettes recassées, rameaux très épineux. Les caractères microscopiques (notamment la largeur des rayons et la disposition des pores) et macroscopiques (nature et angle des épines) font penser à de l'aubépine (Crataegus sp.).			Été	Centrée	Oui	
Une dizaine de fragments de branchettes recassées, dont 2 de prunoïdée, 2 de pomoïdée, 1 de saule et 1 de chêne, toutes coupées en été. Les autres fragments sont minéralisés et non déterminés, mais probablement de même nature.			Été	Centrée	Oui	
Fragment de latte très altéré et déformé. Une rive droite conservée.		30-35		Absente	Non	
Fragment de planche de forme rectangulaire, très altéré et déformé. Largeur et épaisseur d'origine. Les rives sont droites, l'extrémité conservée est droite.		45-50		Absente	Non	
Fragment de planche en bon état.				Absente	Non	
Une cinquantaine de fragments de branchettes dont certains recollent. 2 portent des biseaux de coupe, dont un en 2 coups.			Été	Centrée	Oui	
6 fragments de brins. Confusion possible chez les jeunes tiges entre le chêne et le châtaignier.		3 ans	Automne-hiver	Centrée	Oui	
13 fragments de brins.				Centrée	Oui	
Fragments jointifs d'une pomoïdée de type aubépine (Crataegus sp.).		4-5 ans	Fin été / automne	Centrée	Oui	
5 fragments de branchettes.		5 ans	Été	Centrée	Oui	
		5 ans	Été	Centrée	Oui	

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
270	4272	4280	Non travaillé	Branchettes	Divers		Brin						Bon	Incomplet
271	4272	4280	Indéterminée	Éclat	Orme	1	Dosse	5,2	0,8	0,5			Moyen	Incomplet
272	4272	4280	Non travaillé	Branchages	Saule	10	Brin	5			0,6 x 0,2	0,2	Bon	Incomplet
273	4145	4148	Aménagement intérieur	Planche	Hêtre	1	Maille	19	10,5	1,5			Mauvais	Incomplet
274	4145	4148	Aménagement latrines ?	Planche	Hêtre	1	Maille	9,5	12,5	1,7			Moyen	Incomplet
276	4272	4280	Non travaillé	Branchages	Prunus	55	Brin	17			1,4 x 1,1	0,2	Bon	Incomplet
277	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Pomoïdée	40	Brin	8,5			1,7 x 1	0,2	Bon	Incomplet
278	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Chêne	8	Brin	6			0,7 x 1	0,3	Bon	Incomplet
279	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Noisetier	4	Brin	4,5			1,1 x 0,6	0,5	Bon	Incomplet
280	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Rosier	1	Brin	4			1,1 x 0,4		Bon	Incomplet
281	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Saule	10	Brin	5,5			0,9 x 0,4	0,4	Bon	Incomplet
282	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Vigne	18	Brin	9,5			1,1 x 0,6	0,5 x 0,2	Bon	Incomplet
283	4145	4148	Construction autre	Latte	Chêne	38	Maille	3	2,5	0,5			Bon	Incomplet
284	4145	4148	Construction autre	Cheville / tourillon	Chêne	1	Quartier	5,5			1,4		Bon	Complet
285	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Maille	11,3	7,7	1,3			Bon	Incomplet
286	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Maille	11	7,5	1,5			Moyen	Incomplet
287	4145	4148	Aménagement intérieur	Latte	Hêtre	1	Maille / faux quartier	8	6,8	1,4			Bon	Incomplet
288	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Maille	6,5	8,8	1,4			Moyen	Incomplet
289	4145	4148	Construction autre	Planche / latte	Hêtre	1	Maille	15,4	5,2	1			Moyen	Incomplet
291	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	15,5 / 13,6	9,5	0,7			Bon	Incomplet
292	4145	4148	Intérieur / ameublement	Latte	Chêne	1	Maille	29	6,4	0,5			Mauvais	Incomplet
293	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planchette	Chêne	1	Maille	14	7	0,4			Moyen	Incomplet
294	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planchette	Chêne	1	Maille	13,4	8	0,45			Assez bon	Incomplet
295	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	9,7	9	1,7			Moyen	Incomplet
296	4145	4148	Ameublement	Planchette	Chêne	1	Maille	8,8	6,4	0,4			Moyen	Incomplet
297	4145	4148	Ameublement	Planchette	Chêne	1	Maille	14	7,6	0,3			Bon	Incomplet
298	4145	4148	Ameublement	Planchette	Chêne	1	Maille	16	5,6	0,4			Moyen	Incomplet
299	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	11,5	10,3	0,7			Moyen	Incomplet
300	4145	4148	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	23	7,5	1,1			Moyen	Incomplet
301	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	6,8	6,2	0,7			Bon	Incomplet
302	4145	4148	Objet	Cheville / tourillon	Chêne	1	Quartier	4,8					Bon	Quasi complet
303	4145	4148	Objet	Cheville / tourillon	Chêne	1	Quart de brin	6,4	1,2	0,9			Bon	Complet
304	4145	4148		Planche	Chêne	1	Maille						Moyen	Incomplet
305	4145	4148	Bois travaillé autre	Branchages	Vigne	70	Brin				1	0,2	Bon	Incomplet
307	4145	4148	Bois travaillé autre	Branchages	Prunellier	60	Brin				0,8	0,15	Bon	Incomplet
308	4145	4148	Bois travaillé autre	Branchages	Pomoïdée	10	Brin				1,7 x 1,4	0,2	Bon	Incomplet
309	4145	4148	Bois travaillé autre	Branchages	Saule	8	Brin	11,8			0,9 x 0,5	0,2 x 0,1	Bon	Incomplet
310	4145	4148	Construction autre	Planche / latte	Chêne	15	Maille	3,5	2,5	0,25			Moyen	Incomplet
311	4145	4148	Bois travaillé autre	Éclat	Orme	1	Maille	3	1,2	0,5			Bon	Incomplet
312	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Chêne	7					0,4		Moyen	Incomplet
313	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Noisetier	1	Demi-brin	16			0,6		Bon	Incomplet
314	4145	4148	Divers	Divers	Indéterminé	2		2,1					Carbonisé	Incomplet
315	4135	4139	Bois travaillé autre	Branchages	Prunus	1	Brin				1		Bon	Incomplet
316	4135	4139	Chute de travail	Éclat de débitage	Orme	1	Dosse	10,8	2,3	0,2			Bon	Complet ?
317	4135	4139	Chute de travail	Éclat de débitage	Orme	1	Dosse	12,5	5	0,6			Bon	Complet ?
318	4135	4139	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Faux quartier						Bon	Complet
319	4135	4139	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Dosse de coeur	5,4	3,3	0,9			Bon	Complet
320	4135	4139	Indéterminée	Éclat	Chêne	1	Dosse externe	7,7	3,1	1,,5			Bon	Incomplet
321	4135	4139	Objet	Barreau	Chêne	1	Quartier	21,2	2,5	2,3			Bon	Incomplet
322	4135	4139	Construction autre	Pointe de piquet	Chêne	1	Brin équarri	14,4	3,3	2,3			Bon	Incomplet
323	4135	4139	Indéterminée	Éclat	Chêne	1	Quartier						Bon	Incomplet
325	4135	4139	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Dosse externe	4,4	2,1	0,4			Bon	Complet
326	4145	4148	Indéterminée	Éclat	Chêne	2	Maille	12,9	6	1,8			Moyen	Incomplet
327	4145	4148	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Maille	7,9	2,8	1,4			Bon	Incomplet
328	4145	4148	Objet	Cheville / tourillon	Chêne	1	Quartier	5,4			1,2 x 0,9		Mauvais	Complet
329	4145	4148	Non travaillé	Branche	Chêne	2	Brin	9,2					Bon	Incomplet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
Une centaine de fragments provenant des éléments précédents (n° 264 à 269) : prunoïdée, pomoïdée (genre Crataegus), chèvrefeuille ? et noisetier.			Été			
Éclat de nature indéterminée.				Absente	Non	
Une dizaine de fragments.				Centrée	Oui	
Extrémité d'une planche vermoulue, à double biseau de 1,6 et 1,8 cm. La largeur est presque complète. Une rive arrachée, l'autre à rainure.	Rainure			Absente	Non	
Extrémité droite d'une planche aux rives droites et sans aménagement particulier.				Absente	Non	
Environ 55 fragments de branchettes très épineuses avec leurs petites ramifications, d'une longueur moyenne de 3 à 5 cm. Fragmentation importante. L'anatomie du bois fait penser à du prunellier (Prunus spinosa).				Centrée	Oui	
Environ 40 fragments de branchettes très épineuses avec leurs petites ramifications, d'une longueur moyenne de 2 à 5 cm. Fragmentation importante. L'anatomie du bois fait penser à de l'aubépine (Crataegus sp.).				Centrée à excentrée	Oui	
8 fragments de branchettes.				Centrée	Oui	
4 fragments de branchettes.				Centrée	Oui	
2 fragments à priori de la même branche. Pas d'insertion d'épine observée.				Centrée	Oui	
10 fragments de branchettes.				Centrée	Oui	
18 fragments de branchettes.				Centrée	Oui	
38 fragments de lattes / lattis. Recollages non trouvés (état trop fragmentaire et temps limité).				Absente	Non	
Tourillon complet, de section hexagonale à une extrémité, et aminci à l'autre extrémité par 2 coups en biseau. Photographié avec le n° 23.		11-13		Absente	Non	
Fragment de planche de largeur presque complète, Cassée au niveau d'une mortaise traversante en biais. La mortaise se situe sur une face à 4,8 cm d'une extrémité et 1,5 cm de l'autre, et sur la seconde face à 6,4 et 0,9 cm des extrémités. Une rive arrachée, l'autre est amincie pour recouvrement latéral.	Mortaise(s)	40-50		Absente	Non	
Fragment de planche déformée. Une rive est chanfreinée, l'autre est arrachée. Un dépôt noir recouvre la rive conservée ainsi qu'une partie d'une des faces sur 2,1 cm de large.	Mortaise(s)	40-50		Absente	Non	
Fragment de latte de largeur complète, aménagée pour un recouvrement latéral par une rive chanfreinée et l'autre à rainure ouverte.		environ 30		Absente	Non	
Une rive droite, l'autre arrachée. Une extrémité droite d'origine.		50-55		Absente	Non	
Une rive droite à priori d'origine, l'autre cassée. Aucune extrémité d'origine.				Absente	Non	Croissance non observée
2 fragments de planche assez fine, avec aubier conservé sur 1 cm le long de la rive la plus épaisse. Photo avec n° 290 à 298.		60-65		Absente	Aubier	1 cm d'aubier conservé
Fragment de latte de largeur presque complète, avec une rive droite et l'autre amincie du fait du débit radial. Une extrémité à priori d'origine, droite. Photo avec n° 290 à 298.		20-25		Absente	Non	
Fragment de planchette ou de latte très fine. Photo avec n° 290 à 298.		30-35		Absente	Non	
Fragment de planchette. Une extrémité conservée en arc de cercle, droite. Une rive droite avec un petit biais vers l'extérieur. Possible suite de l'élément 293. Photo avec n° 290 à 298.		30		Absente	Non	
Fragment de planche avec 2 traits de scie parallèles à une distance de 2 à 2,6 cm de l'extrémité proche. Une face recouverte d'un dépôt noirâtre (suie ?). Une extrémité proche à départ de biseau. Profil longitudinal rectangulaire régulier.		90		Absente	Non	
Épaisseur moyenne de 0,25 cm. Une rive droite, l'autre amincie. Pas d'extrémité conservée.		20-25		Absente	Non	
Voir descriptif de l'élément précédent.		35		Absente	Aubier	2 cm d'aubier conservé
Une extrémité droite d'origine, une rive droite d'origine. Le reste cassé.		35		Absente	Non	
Extrémité droite d'une planche fine, dépôt noir sur les 2 faces (suie ?).		35-40		Absente	Aubier	2,4 cm d'aubier conservés
Une extrémité taillée en biais.		50-55		Absente	Non	
Extrémité droite et déformée d'une planche à rive droite.		27-30		Absente	Non	
		17		Absente	Non	
Cheville complète, irrégulière, se terminant à une extrémité en double biseau. Schéma.				Absente	Non	
2 fragments non jointifs d'une même planche sur maille, dont un avec extrémité d'origine droite.				Absente	Non	
Environ 70 fragments de tiges refractionnées, le plus gros avec biseau de coupe de 1 cm.				Centrée	Oui	
60 à 80 fragments de branchettes de prunellier dont les épines et les petits départs de branche se sont cassés. L'un des fragments possède un biseau de coupe de 1,3 cm. Bon état de reconnaissance par les critères macroscopiques.			Été			
Une dizaine de fragments de tiges de pomoïdées, le plus gros avec biseau de coupe grossier et convexe de 2 cm de long.			Été		Oui	
Environ 8 fragments de branchettes recassées. Le plus grand et plus gros avec biseau de coupe de 1,3 cm.				Centrée	Oui	
Une quinzaine de fragments de lattes / planches très fragmentées, aucune dimension d'origine.				Absente	Non	
2 fragments d'un (même) éclat.				Absente	Non	
2 petites branchettes et 5-6 éclats informes.						
					Oui	
1 éclat sur maille et un fragment de branchette.						
Fragment de branchette avec biseau de coupe incomplet de 1,4 cm.				Excentrée	Non	
Un grand enlèvement avc signature de lame. Photo des n° 316 à 324.				Absente	Non	
Une extrémité droite, l'autre amincie en “spatule” avec un grand éclat de 7,3 cm de long. Face inférieure arrachée (fendue). Photo des n° 316 à 324.				Absente	Non	
Une extrémité droite, l'autre en biais. Une face à traits de scie parallèles. Petite rainure de 0,4 cm de large sur la face inférieure. Photo des n° 316 à 324.		26		Absente	Non	
Un biseau à chaque extrémité, opposés, donnent à la pièce un profil longitudinal parallélépipédique. Longueur des biseaux 1,3 cm à 45° et 1,6 cm à environ 40°. Photo des n° 316 à 324.						
Éclat de nature indéterminée.				Absente	Liber	Que aubier
Fragment de barreau, une extrémité cassée, l'autre altérée. Photo des n° 316 à 324.				Absente	Aubier	Aubier conservé sur 1,2 cm
Possible pointe de piquet à 4 pans. Photo des n° 316 à 324.		10-13		Présente	Non	
		10-14		Absente	Aubier	
Un biseau à chaque extrémité, opposés, donnent à la pièce un profil longitudinal parallélépipédique. Longueur des biseaux 1,2 cm à 30° et 0,6 cm à environ 30°. Photo des n° 316 à 324.			Automne-hiver	Absente	Aubier	
17 fragments appartenant au minimum à deux planches (1 sur maille, l'autre sur faux quartier). Une partie des fragments est déformée et vermoulue, à croissance moyenne à rapide ; une rive droite conservée. L'autre partie est en meilleur état, à croissance plus lente. Lmax 12,6 cm ; lmax 10,8 cm ; emax 1,3 cm. Ni rive ni extrémité d'origine.				Absente	Non	
Une rive droite, l'autre arrachée, pas d"extrémité conservée. Une face avec stries de scie. Schéma.				Absente	Non	
Cheville très altérée, courbe avec une extrémité biseautée. Face inférieure arrachée. Schéma.		7-9		Absente	Non	
Un fragment de brin avec écorce (dimensions données ci-dessus), et un fragment de 1/2 brin sans écorce de 1,9 cm de diamètre.				Excentrée	Oui	

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
330	4145	4148	Bois travaillé autre	Branchages	Noisetier	7	Brin	18,8			2,5	0,3	Bon	Incomplet
331	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Chêne	23	Brin				1,1	0,1	Bon	Incomplet
332	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	1	Maille	6,5 et 7,5	6,8 et 5,2	1,3 et 1			Moyen	Incomplet
333	4145	4148	Bois travaillé autre	Branchages	Prunus	21	Brin				1,3	0,9	Bon	Incomplet
334	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Vigne	15	Brin				0,7 x 0,5	0,2	Bon	Incomplet
335	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Rosier	2	Brin	2,7			0,5	0,3	Bon	Incomplet
336	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Clématite ?	1	Brin	2,5			0,4 x 0,1		Bon	Incomplet
337	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Orme	5	Brin	9			0,85	0,6	Bon	Incomplet
338	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Saule	3	Brin				0,7	0,3	Bon	Incomplet
339	4145	4148	Bois travaillé autre	Branchages	Pomoïdée	50	Brin				1,5	0,2	Bon	Incomplet
340	4145	4148	Indéterminée	Éclat	Chêne	1	Dosse externe	6,4	2,7	0,9			Bon	Incomplet
341	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Charme	2	Brin				1,4 x 0,9		Bon	Incomplet
342	4145	4148	Chute de travail	Éclat de débitage	Chêne	40	Maille et dosse	4,1					Bon	Complet
343	4145	4148	Non travaillé	Branche	Plantain ?	1	Brin				0,3 x 0,1		Bon	Incomplet
344	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Indéterminable	6	Brin						Moyen	Incomplet
345	4145	4148	Intérieur / ameublement	Latte	Chêne	1	Dosse	10,5	8,2	2,6			En partie carbonisé	Incomplet
346	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Hêtre	1	Maille	5,8	9,2	0,9			Mauvais	Incomplet
347	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Hêtre	1	Maille	8,8	5,5	1			Moyen	Incomplet
348	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Hêtre	1	Maille	7,7	4,7	0,9			Moyen	Incomplet
349	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille	16,4	6,7	0,35			Moyen	Incomplet
350	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	15	Maille			0,6			Moyen	Incomplet
351	4145	4148	Intérieur / ameublement	Latte	Chêne	2	Maille						Bon	Incomplet
352	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	2	Maille						Moyen	Incomplet
353	4145	4148	Intérieur / ameublement	Planche	Chêne	1	Maille						Moyen	Incomplet
355	4272	4280	Indéterminée	Éclat	Chêne	1	Maille	20,5	2,8	1,7			Bon	Incomplet
356	4272	4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Maille	16	7,5	2			Moyen	Incomplet
357	4272	4280	Construction autre	Planche	Chêne	1	Faux quartier	18	3,9	2,3			Moyen	Incomplet
358	4272	4280	Indéterminée	Planche	Chêne	1	Maille	5,6	3,3	0,5			Moyen	Incomplet
359	4272	4280	Non travaillé	Branche	Chêne	4	Brin	4,5			1,2		Moyen	Incomplet
360	4135	4139	Chute de taille	Déchet de taille	Orme	1	Demi-brin	8,5	2,7	1,9	2,7		Bon	Complet
361	4135	4139	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Brin	21			1		Bon	Incomplet
362	4135	4139	Chute de taille	Branche	Saule	1	Brin	9			0,8		Bon	Incomplet
363	4145	4148	Indéterminée	Planche	Hêtre	1	Maille	8,5	6,7	0,8			Moyen	Incomplet
364	4145	4148		Éclat / déchet	Chêne	2	Dosse	5,9	1,7	1,1			Bon	Incomplet
365	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Vigne	6	Brin	14			1 x 0,5	0,3 x 0,2	Bon	Incomplet
366	4145	4148		Branchages	Prunus	13	Brin	4,5			0,7	0,15	Bon	Incomplet
367	4145	4148	Non travaillé	Branchette	Erable champêtre	1	Brin	3,5			0,4 x 0,2		Bon	Incomplet
368	4145	4148	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Brin	18			0,9		Bon	Incomplet
369	4145	4148	Non travaillé	Branche	Pomoïdée	1	Brin	41			2 x 1,8	1,6 x 1,3	Bon	Incomplet
370	4145	4148	Non travaillé	Branchette_	Chêne	30	Brin	8			0,6	0,1	Bon	Incomplet
371	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Prunus	8	Brin	14			1,5 x 1,2	1 x 0,8	Bon	Incomplet
372	4145	4148	Non travaillé	Branchettes	Saule	1	Brin	2,2			0,4 x 0,3	< 0,1	Bon	Incomplet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
5 fragments de brins écrasés et 2 éclats de brins. 2 portent des biseaux : 1 de 7,7 cm, l'autre de 2,3 cm (incomplet).				Excentrée	Oui	
19 fragments de branchettes et 4 éclats de brins.			Printemps	Centrée	Oui	
2 fragments de planche non jointifs, déformés par le sédiment. Ni rive, ni extrémité d'origne.				Absente	Non	
21 fragments de branchettes de genre avium, au bois rose, fil plutôt tors et moelle excentrée, dont un fragment avec biseau de coupe. 28 fragments provenant de 5-6 branchettes de couleur plus jaune mais de plan ligneux identique, fil plutôt droite et moelle centrée, dont 6 compressés comme si tressés dans des clayonnages. Les plus petits fragments sont sans doute recassés des plus gros.					Oui	
Une quinzaine de fragments dont certains sont courbes et écrasés.				Centrée	Oui	
5 fragments de tige de rosier provenant de 2-3 tiges. Insertions d'épines hautes de 0,6 cm				Centrée	Oui	
Un fragment coudé.					Liber	
5 fragments de brins dont un courbe (le plus long, longueur donnée).					Oui	
8 fragments de brins provenant de 3 tiges, dont un en 3 fragments en partie carbonisés. Le plus gros fragment est de fil tors. Également un éclat sur dosse.				Centrée	Oui	
Une cinquantaine de fragments dont le plus petit a moins d'1 an. Au moins 2 types de pomoïdées, dont un à piquants (Crataegus ?). Un des fragments porte un biseau en 3 coups de longueur totale 5,5 cm sur diamètre de 1,9 x 1,6 cm.			Été	Centrée	Oui	
Éclat en arc de cercle.			Automne-hiver	Absente	Oui	
7 fragments provenant d'une ou 2 branches.			Automne-hiver	Centrée	Oui	
Une quarantaine de petits éclats et déchets de taille de profil longitudinal parallélépipédique ou rectangulaire, sur aubier ou duramen. 1 élément avec écorce.				Absente		
Possible tige de plantain arborescens, à grosse moelle et épaississements spiralés nets.				Centrée		
6 fragments de tiges trop petits et écrasés pour pouvoir être déterminés.					Oui	
Fragment de latte de parquet ou plafond dont une des surface, légèrement bombée, est carbonisée.Une extrémité biseautée sur 1,5 cm.		20-25		Absente	Non	
Fragment de planche très altérée.						Cernes non comptés
Fragment de planche déformé, élément différent du 346. Épaisseur constante.		30-35		Absente	Non	
Fragment de planche à une rive droite conservée.		55-58		Absente	Non	
Fragment de planche au bord arrondi. Schéma. Pas de languette mais fait penser à un fond de seau.		85-90		Absente	Non	
17 fragments de planchettes fines, 4 fragments recollent par 2. Proviennent d'au moins 3 éléments différents. Proviennent des éléments précédents et suivants. e1 : 0,6 cm ; 16 cernes / 2,5 cm, croissance plus ou moins régulière et moyenne. e2 : 0,4 cm ; 12 cernes / 1,3 cm, croissance irrégulière et lente. e3 : 0,2 cm ; 12 cernes / 1,8 cm, croissance irrégulière moyenne.				Absente	Non	
2 fragments de lattes superposées, rives droites. Photo d'ensemble n° 107 et 351 à 354. L1 : 20 cm ; l1 : 6 cm ; e1 : 0,3 cm ; Une extrémité d'origine droite. 10 cernes / 2,6 cm, croissance rapide assez régulière. L2 : 28,5 cm ; l2 : 8,5 cm ; e2 : 0,3 cm ; Une extrémité d'origine arrondie, l'autre extrémité est cassée ou droite. 12 cernes / 2,1 cm, croissance rapide assez régulière.				Absente	Non	
Deux fragments superposés et perpendiculaires de planches. Photo d'ensemble n° 107 et 351 à 354. L1 : 10 cm ; l1 : 6 cm ; e1 : 0,15 cm ; 14 cernes / 2,1 cm, croissance irrégulière moyenne. L2 : 17,5 cm ; l2 : 7,5 cm ; e2 : 0,5 cm ; Une extrémité d'origine arrondie, l'autre extrémité est cassée ou droite. 8 cernes / 1,3 cm, croissance moyenne plus ou moins régulière.						
Fragment de latte superposé à un fragment de planche. Ni rive, ni extrémité d'origine. d'ensemble n° 107 et 351 à 354. L1 : 5,3 cm ; l1 : 2,1 cm ; e1 : 0,2 cm. L2 : environ 20 cm ; l2 : 6,5 cm ; e2 : 0,5 cm ; 29 cernes / 4,8 cm, croissance moyenne à lente irrégulière.		35-40		Absente	Non	
Fragment d'aubier détaché d'une planche. La rive conservée est droite.				Absente	Aubier	
Fragment de planche. La rive conservée est droite de même que l'extrémité qui semble d'origine.		90-95		Absente	Non	
Fragment de planche. La rive conservée est droite légèrement chanfreinée, l'extrémité qui semble d'origine est droite.		10-16		Absente	Non	
Fragment de planchette.		11-14		Absente	Non	
4 éclats de brins.		6 ans		Centrée	Oui	
Petit déchet de taille de baguette, avec biseaux parallèles à chaque extrémité (profil longitudinal parallélépipédique), de 2 cm à 40° et 1,7 cm à 50°.		20 ans		Légèrement excentrée	Oui	
Fragment de branchette se terminant en petite fourche cassée.		4-5 ans	Printemps	Excentrée	Oui	
Fragment de branchette se terminant en petit biseau double de 0,7 cm.		5 ans	Printemps	Centrée	Oui	
Fragment de planche déformée à la structure comprimée.				Absente	Non	Pas de bonne transversale
Un éclat difforme d'aubier de chêne, et deux petits déchets de taille. Déchet 1 en chêne sur dosse à une extrémité en léger biseau sur 0,4 cm, section rectangulaire. L.2,2 ; l. 1,3 ; e. 0,3 cm. Déchet 2 en noisetier sur demi-brin, avec écorce. Un biseau à chaque extrémité, profil longitudinal parallélépipédique. L. 2,8 ; l. 1,3 ; e. 0,5 cm. coupé en AH.					Aubier	Croissance particulière
une 20ne de fragments de tiges de vigne, provenant d'au moins 6 brins différents.				Centrée	Oui	
13 fragments de petites branchettes de Prunus indéterminé.		3 à 4 ans maximum	Été	Excentrée	Oui	
Pas de trace de travail.		4 ans	Printemps	Centrée	Non mais liber	
		4 ans	début printemps	Centrée	Oui	
Vraisemblablement d'une pomoïdée de type aubépine (comparaison de l'écorce et des coupes avec un exemple moderne). Cette grosse branche est accompagnée d'une dizaine de petits fragments de brins de diamètre compris entre 1,3 et 0,2 cm, dont un avec une petite épine.			Automne-hiver	Excentrée	Oui	
2 fragments de la même branchette, au niveau de l'attache avec la tige de rang supérieur. Une trentaine d'autres fragments de brins différents, 0,4 à 0,1 cm de diamètre. 2 fragments carbonisés.				Centrée	Oui	
8 fragments de branches de prunus (genre mahaleb ?), provenant sans doute d'un ou de 2 brins. 4 fragments recollent par 2. Accompagnés d'une 60ne de fragments de brins (sans doute les mêmes recassés) de même essence, avec épines (spinosa ?), tous coupés courant été, de diamètre compris entre 0,6 et moins de 0,1 cm. Plusieurs fragments de brins dont un avec départ de biseau de coupe. Les caractères macro et microscopiques sont proches de ceux du cerisier de Sainte-Lucie (P. mahaleb) : bois rose à acajou, répartition des pores, rayons ligneux majoritairement 4s et hauts de 20-25 cellules, en forme de fuseau.		3-4 ans	Printemps-été	Excentrée	Oui	
5fragments non jointifs de brin.				Centrée	Oui	

Élément	Structure	US	Catégorie	Type	Taxon	Nb d'éléments	Débit	Longueur max	Largeur max	Épaisseur max	Diamètre max	Diamètre min	État	Conservation
373	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Noisetier	2	Brin	4,3			0,9	0,3	Bon	Incomplet
374	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Orme	6	Brin	3,9			0,8	0,3	Bon	Incomplet
375	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Rosier	1	Brin	1,2			0,5 x 0,3	0,2	Bon	Incomplet
376	4145	4148		Branchages	Prunellier ?	150	Brin				1,1 x 0,9	< 0,1	Bon	Incomplet
377	4145	4148	Non travaillé	Branche	Charme	1	Brin	3			1,5 x 0,7		Bon	Incomplet
378	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Pomoïdée	12	Brin	2,9			1	0,2	Bon	Incomplet
379	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Fusain ?	1	Brin	2			0,4		Moyen	Incomplet
380	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Indéterminés	9	Brin	3,5			0,4	< 0,1	Moyen	Incomplet
381	4272	4280	Indéterminée	Branche	Chêne	1	Quart de brin	16,5					Bon	Incomplet
382	4272	4280	Construction autre	Corps de piquet ?	Chêne	1	Quartier	30	5,3	3,2			Mauvais	Incomplet
383	4272	4280	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Brin	9,8			2,1		Bon	Incomplet
384	4272	4280	Objet	Cheville / tourillon / tenon	Chêne	1	Quartier	6,6	1,5	1,1			Bon	Quasi complet
385	4272	4280	Objet	Cheville / tourillon	Orme	1	Quartier	11	2	0,8			Bon	Quasi complet
386	4272	4280	Chute de taille	Déchet de taille	Chêne	1	Faux quartier	8,2	3,2	0,8			Bon	Complet
387	4272	4280	Objet	Écuelle	Aulne	1	Demi-brin ?	8,4	4,7	1,2			Bon	Incomplet
388	4145	4148	Non travaillé	Branchages	Vigne	1	Brin	3,7			0,5 x 0,4	0,4 x 0,2	Bon	Incomplet
389	3114	3107	Chute de travail ?	Déchet de taille ?	Chêne	1	Maille	6,3	2,4	0,7			Bon	Quasi complet
390	3114	3107	Indéterminée	Tenon ?	Chêne	1	Faux quartier	5,4	2,2	0,9			Bon	Incomplet
391	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Maille / faux quartier	3,8	3,9	1,4			Bon	Complet ?
392	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Chêne	1	Brin	10,5			4,1 x 3,3		Bon	Complet ?
393	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Vigne	35	Brin	9			0,7	0,1	Bon	Incomplet
394	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Sureau	3	Brin	10,5			2,6 x 0,7	0,6	Bon	Incomplet
395	3114	3107	Divers	Éclat	Chêne	8		3	2,5	0,6			Moyen	Incomplet
396	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Noisetier	3	Brin	8			1 x 0,5		Moyen	Incomplet
397	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Peuplier	1	Brin	3,1			1,1 x 0,6		Moyen	Incomplet
398	3114	3107	Autre	Éclat	Charme	1	Faux quartier	3,6	2,2	0,6			Assez bon	Incomplet
399	3114	3107	Bois travaillé autre	Branchages	Cytise ?	3	Brin						Bon	Incomplet
400	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Pomoïdée	4	Brin				1	0,4 x 0,2	Bon	Incomplet
401	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Prunus	70	Brin	19,5			2,6		Bon	Incomplet
402	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Saule	3	Brin				0,5 x 0,3	0,15	Bon	Incomplet
403	3114	3107	Indéterminée	Éclat	Bouleau	1	Quart de brin	1,4	0,6	0,4			Moyen	Incomplet
404	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Choux ?	3	Demi-brin et quart brin	5,2	2	1,1	1,1 x 0,4		Bon	Incomplet
405	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Prunus ?	3	Brin	18			1,3	0,6 x 0,3	Bon	Incomplet
406	3114	3107	Divers	Branchages	Chêne	15	Brin	6,5			2 x 1,7		Bon	Incomplet
407	3114	3107	Bois travaillé autre	Bois travaillé autre	Erable champêtre	1	Brin	7,7			0,9 x 0,7		Bon	Incomplet
408	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Rosier	1	Brin	2,5			0,6 x 0,3		Bon	Incomplet
409	3114	3107	Chute de travail	Déchet de taille	Hêtre	1	Dosse externe	4,7	4,9	1			Bon	Complet
410	3114	3107	Construction autre	Cheville / tourillon	Chêne	1	Quartier	3,5					Bon	Incomplet
411	3114	3107	Non travaillé	Branchages	Indéterminés	6	Brin						Moyen	Incomplet
412	4145	4148	Non travaillé	Branche	Chêne	1	Brin	6			1,1 x 0,7		Bon	Incomplet
413	4145	4148	Objet	Cheville / tourillon	Erable champêtre	1	Demi-brin	12			2,7 x 1,9		Moyen	Complet
414	4145	4148	Construction autre	Planche	Hêtre	1		8	4,2	1,1			Mauvais	Incomplet
415	4145	4148	Chute de taille	Éclats de débitage	Chêne	2	Maille	7,2	6	0,6			Bon	Complet ?
416	4272	4280	Aménagement intérieur	Planche	Hêtre	1	Maille	16,4	9	0,6			Moyen	Incomplet
146/147	4019	4176	Charpente / Construction	Madrier	Chêne	1	Dosse de coeur	45,5	40,5	5,5			Bon	Incomplet
364 BIS	4145	4148		Éclat / déchet	Noisetier	1	Demi-brin						Bon	Incomplet

Observations	Assemblage	Nb. estimé de cernes	Saison	Moelle	Écorce	Vitesse croissance
7 fragments de 2-3 brins différents + 1 fragment de brin carbonisé. 1 fragment de brin carbonisé de 3 cm de long, 0,9 cm de diamètre, à biseau de coupe à 15° environ sur toute la longueur conservée, avec signature de lame.			Été	Centrée	Oui	
6 fragments de brins.			Été	Centrée	Oui	
2 fragments de tige.				Centrée	Oui	
Plus de 150 fragments de petits branchages recassés et d'épines de bois de prunoïdée, sans doute du prunellier.			Été		Oui	
				Centrée	Oui	
Une 12ne de fragments de brins. Le plus gros fragment porte une trace d'écrasement ponctuel.					Oui	
3 possibles fragments de fusain.				Centrée	Oui	
9 fragments.					Oui	
Fragment d'élément fendu, 1 noeud.		19 ans	Été	Proche	Oui	
1 fragment d'élément travaillé sur quartier, avec percement de 2 mortaises ouvertes. 6 faces dégagées. Une extrémité conservée droite, avec 2 butées de lame.	Mortaise (s)	11-13		Absente	Non	
Fragment de brin non travaillé.		3 ans	Été	Centrée	Oui	
Section haute : 1,3 x 1 x 1 x 1 Section basse apointée triangulaire : 1,7 x 1,7 x 0,5 Photo avec 385 et 386				Absente	Non	
Affiné à une extrémité avec un biseau de 3 cm, à moins de 20°. En photo avec 384 et 386.		9		Absente	Non	
Déchet de taille à 2 biseaux opposés sur la même face. En photo avec 384 et 385.				Absente	Non	
Fragment de fond d'écuelle d'environ 8 cm de diamètre, avec rainure circulaire de 0,2 cm de large à 1,2 cm de la découpe du fond. Le coeur de l'arbre devait se trouver au milieu de l'écuelle, vers l'ouverture.				Absente	Non	
2 fragments de (la même ?) tige.				Centrée	Oui	
Petit élément sur chêne déformé, rive épaisse arrachée, diminution de la largeur d'une extrémité à l'autre, de 2,4 à 1,8 cm. L'extrémité la plus large, d'origine, est droite.				Absente	Non	
Petit élément dont la section s'amenuit d'une extrémité à l'autre (section minimale de 1,1x1,5x0,9 cm) Aucune extrémité d'origine n'est préservée.				Absente	Aubier	
Petit déchet de taille à une extrémité amincie d'un biseau, l'autre droite (mais peut-être cassée).				Absente	Aubier	
Déchet de taille comprimé. Extrémité la plus large taillée d'au moins 3 coups (2 perpendiculaires, 1 en biseau), l'autre est taillée d'un coup quasi perpendiculaire ayant dégagé un éclat de 2,5 cm, puis d'un biseau à 40° long de 3,8 cm. Schéma.		12 ans		Excentrée	Liber	
35 fragments de brins de diamètres divers.				Centrée	Non	
13 fragments de tige provenant de 3 ou 4 brins écrasés. Le plus gros n'est conservé qu'à demi.				Centrée	Non	
8 éclats informes de débits divers dont une dosse externe en arc de cercle (suit plusieurs cernes de croissance, dimensions données).				Centrée	Oui	
10 fragments provenant de 3 ou 4 brins de noisetier de diamètre compris entre 0,8 x 0,4 et 0,4 cm. L'un d'eux porte un biseau de coupe incomplet de 2,5 cm (dimensions données).			Été	Centrée	Oui	
2 fragments du même brin				Centrée	Liber	
Éclat de forme quadrangulaire.				Absente	Non	
10 fragments provenant de 3 branchettes de diamètre respectif 1,1x0,9 / 0,6 / 0,45x0,3 cm.				Centrée	Non	
18 fragments provenant de 4 branchettes minimum.			Été	Centrée	Oui	
Environ 70 de fragments de brins et un demi-brin, provenant sans doute d'une vingtaine de branches recassées. Prunus à épines (sans doute prunellier). 1 de gros diamètre ; 8 fragments dont 5 appartiennent à la même branche en T (10,5x19 cm) photographiée, de 1,3 cm de diamètre ; 6 fragments de 1 à 0,7 cm de diamètre ; une vingtaine fragments de 0,6 à 0,4 cm de diamètre ; une trentaine de fragments de branchettes et épines de 0,3 cm de diamètre et inférieur.			Été	Centrée	Oui	
7 fragments de brins de saule provenant de 3 branches différentes de diamètre respectif 1,3 x 0,8 / 0,5 x 0,3 et 0,15 cm				Centrée	Liber	
				Présente	Liber	
7 fragments de tige ligneuse de choux (?) provenant de 3 tiges différentes.				Présente	Non	
6 fragments de 3 branches d'essence indéterminée dont un déchet de taille de grosse branche noueuse de 5,5 cm de large. (pores larges et régulièrement répartis, comprimés radialement, en groupes irrégulier, rayons 2-4s assez hauts, hétérocellulaires, parenchyme abondant, semi-étagement).					Oui	
Une quinzaine de fragments de brins complets et d'éclats de brins de chêne de diamètre compris entre 1,8 et 0,5 x 0,3 cm. L'un des éléments est un déchet de taille aux abouts travaillés de 2 ou 3 coups (dimensions données).			Été	Présente	Oui	
Biseau de coupe de 2,5 cm de long à plus ou moins 20°.				Excentrée	Non	
				Centrée	Oui	
Les 2 extrémités sont biseautées de l'écorce vers le bois sur 0,8 à 1 cm.			Été	Absente	Oui	
Fragment de section quasi carrée. Une extrémité biseautée, l'autre cassée.		5		Absente	Non	
6 fragments de tiges indéterminées, parmi lesquels 2 appartenant vraisemblablement à la famille des Labiaceae (thym, lavande, sauge, menthe, romarin, *etc.*), 1 peut-être en saule et un autre vigne, mais très jeunes, et 2 sur lesquels pas de bonne coupe possible (bois mou et déformé, structure ligneuse particulière).						
Fragment de branche;			Été	Centrée	Oui	
Une extrémité (la plus large) aplatie (par l'enfoncement ?), l'autre taillée plus ou moins en pointe par le facettage du corps (5-6 facettes).				Proche	Non	
Fragment de planche cassée au niveau d'une mortaise dans laquelle tourillon en chêne encore en place. L'extrémité conservée est taillée en biais en 4 coups min. Le tourillon devait être de section rectangulaire (1 x 0,7 cm).				Absente	Non	Pas de bonne transversale
Deux éclats de forme non géométrique				Absente	Non	
Extrémité conservée de planche vermoulue. L'angle au niveau de l'extrémité est taillé en biais sur 5,5 cm. La rive de ce côté est droite. L'autre rive, la plus mince, porte une très fine languette de profil en U, haute de 0,15 cm. L'extrémité est biseautée sur 1,4 cm.						
Fragment de madrier incomplet en longueur et en largeur. Une extrémité droite d'origine. Profil longitudinal triangulaire dû à des arrachements de fibres. Surface érodée. Recolle avec l'élément 147 dans la largeur. La section complète mesure donc 40,5 cm de large.		75-80 min		Absente	Non	
Déchet 2 en noisetier sur demi-brin, avec écorce. Un biseau à chaque extrémité, profil longitudinal parallélépipédique. L. 2,8 ; l. 1,3 ; e. 0,5 cm. coupé en AH. Avec 2 autres éclats en chêne					Aubier	Croissance particulière

9.11 Analyses dendrochronologique

Matériel

Les bois étudiés proviennent d'une fouille sur un site situé rue du rempart, à Etampes (91).

US4081

Cette U.S. est représentée par un puits, dont le cadre bas fait l'objet d'une datation (figures 1 et 3). Ce cadre est constitué de 4 poutres, en chêne, assemblées à mi-bois, sans trace de chevillage apparente. Il s'agit de bois de brin équarris pour atteindre une forme rectangulaire avec 2 entailles à mi-bois à chaque extrémité.

US4148

Dans cette U.S., on retrouve des planchettes fines, de 5 à 7 mm d'épaisseur, ainsi que des planches de 15 à 35 mm d'épaisseur, en chêne et en hêtre pour 2 d'entre elles (figure 3). Il pourrait s'agir de placage, de tavaillons pour les premières et de vestiges de parquets et/ou de lambris pour les secondes. La technique de réalisation des planches est caractéristique de la période médiévale. Elles sont débitées par clivage, c'est à dire parallèlement aux rayons ligneux (débitage radial), en utilisant les plans de fente. Il ne subsiste que très peu de traces d'outils, lesquelles sont difficilement identifiables. Ces éléments suivent le principe de l'assemblage « à grain d'orge ». Les quartiers sont refendus, en épaisseurs de plus en plus fines, tout en conservant l'aubier. L'extrémité effilée, en « V », est « mise à mollet ", c'est-à-dire amincie pour s'ajuster dans la rainure réalisée dans l'extrémité la plus épaisse d'un second élément. Le profil de cette rainure est en "V" (figure 2).

US 4280

Les éléments de cette unité stratigraphique se présentent sous forme de planchettes, d'épaisseur constante et très faible, de 5 à 8 mm pour la plupart des échantillons, tous en chêne (figure 3). L'interprétation archéologique les définit comme des éléments d'ameublement dans une construction.

Quelques traces de scie sont observées sur certains échantillons. La scie a pu être utilisée pour débiter la bille en quartiers.

Structure 4272

Un élément d'une structure identifiée comme un bassin complète le plan d'échantillonnage.

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06 -

Poutre sud

Figure 1 : en haut, vue des 4 poutres formant le cadre bas d'un puits (cliché B. Lecomte-Schmitt) et en bas, vue de la poutre sud.

Rainure

Figure 2 (ci-contre) : Vue d'une planche.

Période céramique	US	Structure	Elément	Nature	Section	Essence	Aubier	Ecorce
	4280	4272 (bassin ?)	4			Chêne	oui	oui
	4280	"Mobilier"	119	Planchette	8 mm	Chêne	oui	non
	4280	"Mobilier"	120	Planchette	12 mm	Chêne	oui	oui
XII-XIIIe siècle	4280	"Mobilier"	159	Planchette	8 mm	Chêne	oui	oui
	4280	"Mobilier"	164	Planchette	7 mm	Chêne	oui	oui
	4280	"Mobilier"	194	Planchette	5 mm	Chêne	oui	oui
	4280	"Mobilier"	163	Planchette	5 mm	Chêne	oui	non
	4280	"Mobilier"	193	Planchette	6 mm	Chêne	non	non
	4148	Parquet, Lambris ?	145	Latte	35 mm	Chêne	oui	non
	4148	"Mobilier"	211	Planchette	7 mm	Chêne	oui	oui
	4148	"Mobilier"	212	Planchette	5 mm	Chêne	oui	non
	4148	Parquet, Lambris ?	213	Planche	19 mm	Hêtre	non	non
XIIIe siècle	4148	Parquet, Lambris ?	196	Madrier	30 mm	Chêne	non	non
	4148	Parquet, Lambris ?	197	Planche	20 mm	Chêne	non	non
	4148	Parquet, Lambris ?	218	Planche	10/22 mm	Chêne	non	non
	4148	Parquet, Lambris ?	219	Planche	15 mm	Hêtre	non	non
	4148	Mobilier"	291	Planchette	7 mm	Chêne	oui	oui
	4081	Cadre de puits	Est	Poutre		Chêne	oui	oui
XIVe siècle	4081	Cadre de puits	Nord	Poutre		Chêne	oui	non
	4081	Cadre de puits	Sud	Poutre		Chêne	oui	non
	4081	Cadre de puits	Ouest	Poutre		Chêne	non	non

Figure 3 : Nature des échantillons

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06

Références

Les références disponibles pour le chêne sont regroupées en base de données et construites par plusieurs laboratoires et différents auteurs :

- Base CNRS, version publique du 30 sept. 2002 (Auteurs : CNRS, Université de Franche-Comté, Besançon : Vincent Bernard, Virginie Chevrier, Claire Doucerain, Olivier Girardclos, Frédéric Guibal, Georges Lambert, Catherine Lavier, Christine Locatelli, Christophe Perrault, Patricia Perrier).

- Base Cedre

- Références communiquées par leurs auteurs (cf bibliographie)

- Références publiées.

Ces références sont de 2 natures, en fonction du nombre et de la répartition géographique des échantillons qui les constituent :

- Les références régionales sont élaborées à partir de chronologies de plusieurs sites d'une région relativement vaste, mais le plus homogène possible d'un point de vue climatique.

- Les références locales sont issues de séries d'un ou plusieurs sites d'une ville donnée.

L'objectif est de réaliser la datation à 2 échelles géographiques différentes, à partir de chronologies construites de façon la plus indépendante possible, afin de présenter un risque d'erreur objectif minimal. En effet, la sécurité statistique est maximale quand le synchronisme est significatif entre la chronologie à dater et plusieurs références des 2 natures, construites le plus indépendamment possible, c'est-à-dire avec des bois différents, par des auteurs variés et par conséquent par plusieurs laboratoires en collaboration. La sécurité estimée doit être présentée pour étayer le propos du dendrochronologue, car elle est la seule objective et fournit des informations chronologiques indépendantes des autres sources : typologiques, architecturales ou historiques...

Cette procédure permet de définir un niveau de risque pris par l'opérateur :

- Si la flèche, qui indique la proposition retenue, est très éloignée de la distribution des propositions fausses sur plusieurs références, alors le risque d'erreur est très faible. Il tend fortement vers 0, il est dit quasi-nul. La date est dite de classe A (la meilleure).

- Si la flèche n'est pas très nettement dégagée de la distribution à gauche, alors le risque est faible, mais il n'est pas à négliger. La date est de classe B.

- Si la valeur retenue ne dépasse pas significativement les autres propositions du test, alors la date n'est pas validée par les seules procédures de calcul. Elle nécessite une confirmation par d'autres données architecturales ou typologiques, pour discuter de sa pertinence. La date est alors de classe C.

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06 -

Datation

Résultats

Les séries de croissance des 21 échantillons sont comparées 2 à 2, indépendamment du plan d'échantillonnage. Elles sont ensuite regroupées selon leur degré de similitude. Ainsi, 2 lots sont constitués. Pour chacun d'eux est calculée une chronologie moyenne :

- EtampesRempart.M1 est construite à partir des séries de l'échantillon de la structure 4272, des 7 échantillons de planchettes de l'U.S. 4280 et de 5 des 9 échantillons de l'U.S. 4148. Cette chronologie couvre une longueur de 163 années.

- EtampesRempart.M2 est construite à partir des séries de 3 des 4 poutres (Est, Sud, Nord) du cadre bas du puits de l'U.S. 4081.

Lors d'une seconde étape, ces 2 chronologies moyennes sont confrontées aux références régionales et locales de chêne, disponibles en base de données. Cette seconde phase du processus de datation aboutit au rattachement de EtampesRempart.M1 à la période 961 - 1123 et EtampesRempart.M2 à la période 1064 - 1140.

Fiabilité

EtampesRempart.M1

La figure 4 présente les résultats de datation de la chronologie EtampesRempart.M1 sur les références régionales et locales de chêne. La flèche indique les valeurs "t" du test, utilisées pour représenter la qualité objective du synchronisme entre la chronologie moyenne du site et les références, à la date de 1123 correspondant au dernier cerne mesuré.

Celle-ci est d'autant meilleure que la flèche est rejetée à la droite de l'axe des abscisses. De même, le risque d'erreur est d'autant plus faible que la valeur retenue est extérieure (étrangère) à la distribution des propositions fausses situées à gauche de l'axe (cf. Principes).

A l'échelle régionale, une valeur "t" très élevée est mise en évidence sur les références représentatives des régions de Normandie, du Bassin Parisien et de l'Anjou (Gwen 5). La flèche associée à cette valeur "t" est très nettement dégagée des fausses propositions du test. La qualité du synchronisme entre la chronologie à dater et ces références est donc d'excellente qualité. La valeur "t" diminue, mais reste très significative, sur les références de régions plus méridionales, comme la Bourgogne, le Centre et le Poitou.

A l'échelle locale, un synchronisme de très bonne qualité est obtenu sur de nombreuses chronologies de sites répartis sur très large aire géographique.

En conclusion, la date en 1123 du dernier cerne mesuré de la chronologie EtampesRempart.M1 est retenue avec un risque d'erreur très faible, quasi-nul. La date est de classe A.

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06

EtampesRempart.M2

La figure 5 met en évidence les résultats de datation de la chronologie EtampesRempart.M2 sur les références de chêne, à la date de 1140 pour le dernier cerne de la série à dater.

A l'échelle régionale, le meilleur résultat est obtenu sur la référence parisienne. La flèche est nettement dégagée des fausses propositions et la qualité du synchronisme est très bonne. Celle-ci diminue progressivement avec l'éloignement géographique, tout en restant très significative, sur les références des régions avoisinantes.

A l'échelle locale, les résultats les plus significatifs sont obtenus sur des références de sites essentiellement du quart nord-ouest de la France.

Figure 4 : Résultats de datation de la chronologie EtampesRempart.M1 sur les références régionales et locales de chêne

Figure 5 : Résultats de datation de la chronologie EtampesRempart.M2 sur les références régionales et locales de chêne

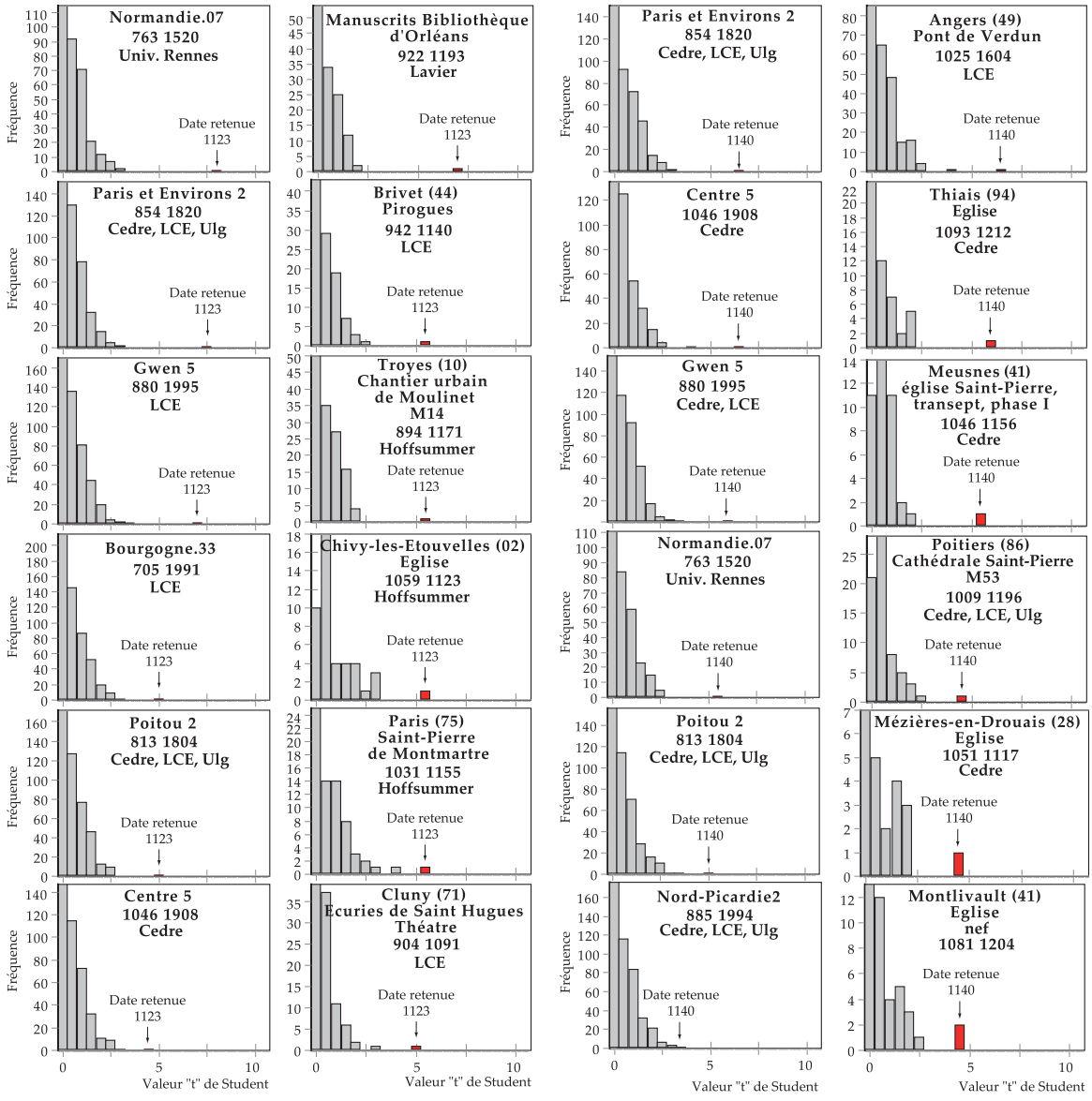

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06 -

En conclusion, la date en 1140 du dernier cerne mesuré de la chronologie EtampesRempart.M2 est retenue avec un risque d'erreur très faible, quasi-nul. La date est de classe A.

Interprétation

EtampesRempart.M1

La chronologie EtampesRempart.M1 est datée en 1123, mais elle intègre des bois de différentes unités stratigraphiques. L'interprétation se fait donc par unité et par structure (figure 6) :

- Le seul bois analysé et daté de la structure 4272 de l'U.S. 4280 possède un aubier complet, dont le dernier cerne est formé en 1093. Cet ultime cerne comprend une assise de gros vaisseaux constituant le bois de printemps et un ensemble de fibres et de petits vaisseaux, fabriqué en été. L'abattage de l'arbre intervient après la période de végétation de l'année 1093 et avant la reprise de celle de l'année suivante, soit en automne 1093, soit en hiver 1094. L'arbre est alors disponible pour être mis en oeuvre.

- Parmi les 7 planchettes datées de l'U.S. 4280, 4 possèdent un aubier complet. Pour 3 d'entre elles (n° 120, 159 et 164), le dernier cerne sous l'écorce est élaboré en 1111. Pour la quatrième (n° 194), il est formé en 1112. Dans tous les cas, cet ultime cerne est complet. La coupe des arbres se situe alors en automne 1111 ou en hiver 1112 et en automne 1112 ou en hiver 1113. Les bois sont disponibles dès 1112 pour une partie et dès 1113 pour les autres, mais s'agissant de mobilier, il faut peut-être envisager une période de séchage et par conséquent un délai d'utilisation pour ces bois.

Les 3 autres échantillons présentent un aubier incomplet pour 2 d'entre eux (n° 119 et 163) et uniquement du bois de coeur pour le troisième (n° 193). La date d'exploitation des arbres ne peut donc être connue à l'année près. Elle est nécessairement postérieure à l'année de formation du dernier cerne mesuré. Cependant, elle reste compatible avec la phase d'abattages définie précédemment en 1111-12 et 1112-13.

- L'un des bois de l'U.S. 4148 (n° 191) possède un aubier complet, dont le dernier cerne est formé en 1123. Ce dernier se compose de bois de printemps et de bois d'été. La coupe de l'arbre intervient donc en automne 1123 ou en hiver 1124.

L'échantillon n° 218 est intégralement en bois de coeur, mais seul l'aubier fait défaut. Celui-ci étant très court sur l'ensemble du site et représente environ une dizaine d'années, l'abattage de l'arbre reste compatible avec celui du bois n° 191 en 1123-24. Cependant, il n'est pas possible de certifier que ces bois sont exploités la même année.

Quant aux 3 autres échantillons datés (n° 145, 196 et 197), ils sont très taillés. Il manque l'aubier dans son intégralité, mais également beaucoup de bois de coeur, ce qui représente un nombre de cernes conséquent, mais non quantifiable. Toutefois, il est probable que ces éléments sont à rattacher à la phase d'exploitation en 1123-24, à quelques années près.

Figure 6 : Bloc-diagramme des bois datés du site présentant les différentes phases de chantier.

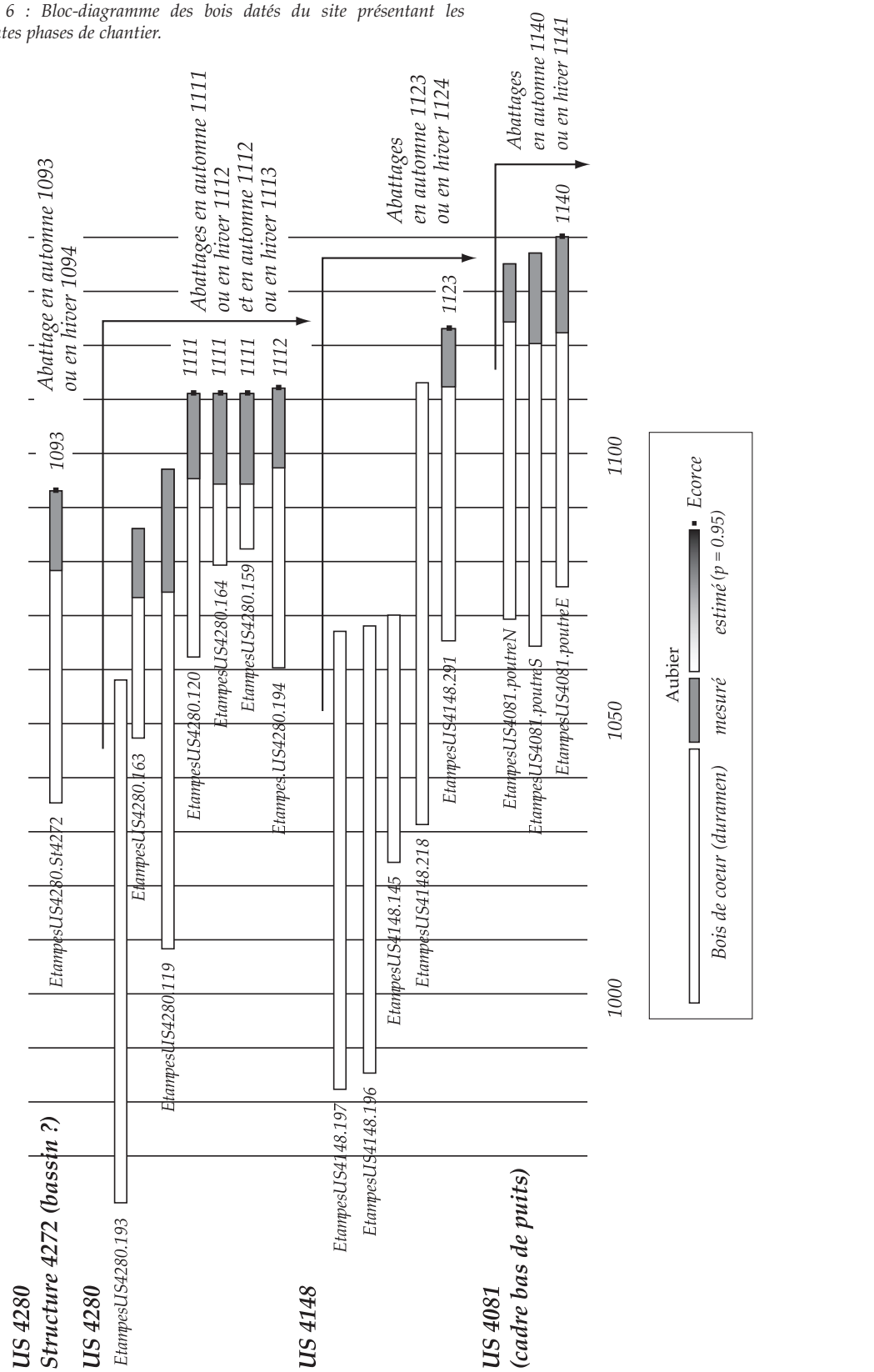

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06 -

EtampesRempart.M2

La chronologie EtampesRempart.M2 est datée en 1140. Ce millésime correspond à l'année de formation du dernier cerne d'aubier sous l'écorce de l'échantillon de la poutre est du cadre de puits. Cet ultime cerne est complet. L'abattage de l'arbre se déroule donc en automne 1140 ou en hiver 1141.

Les 2 autres échantillons datés (poutres nord et sud) présentent un aubier incomplet. Quelques cernes font défaut, ce qui ne permet pas de connaître l'année d'exploitation des chênes. Toutefois, ces éléments proviennent tous d'une structure unique. Il est donc vraisemblable que les poutres soient débitées dans des arbres coupés en même temps.

Ce type de structures ne semble pas nécessiter de séchage important. Par conséquent, les bois sont probablement mis en oeuvre très rapidement après la coupe.

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06

Synthèse

Cette étude a permis de dater par dendrochronologie plusieurs éléments de 3 unités stratigraphiques d'une fouille de la rue des remparts, à Etampes (91) :

- Le plus ancien correspond à un bois d'une structure (n° 4272 de l'U.S. 4280) interprétée comme un bassin, sans réelle certitude. Cette structure est mise en place dès la fin de 1093 ou en 1094.

Les autres éléments de cette U.S., des planchettes très fines, probablement du mobilier ou un placage, sont débitées par clivage dans des billes exploitées au cours des saisons d'automne 1111 ou d'hiver 1112 et celles de l'année suivante en 1112-1113.

- Les éléments sous forme de planches de U.S. 4148, correspondant à un parquet ou peut-être un lambris, ont pour originalité un aubier non purgé et un débitage par clivage, mais après intervention de la scie de long, probablement pour dégrossir les billes en quartiers. Celles-ci sont coupées en automne 1123 ou en hiver 1124.

Plusieurs échantillons peuvent provenir du même arbre (comme pour les planchettes de l'U.S. 4280). Mais il est toujours difficile, dans un tel cas de figure, de comptabiliser le nombre d'individus sur la seule base de la ressemblance entre les séries de croissance, surtout si celles-ci sont relativement courtes. Il n'existe en effet aucun seuil théorique ou empirique de l'estimateur de la ressemblance (valeur « t » de student) entre 2 séries, au-delà duquel ces dernières peuvent être considérées comme provenant du même individu. Parfois, la variabilité entre plusieurs mesures sur un même individu est trop importante et ne se dégage pas significativement de la variabilité entre individus.

- Le cadre bas d'un puits de l'U.S. 4081, de forme rectangulaire, est constitué de 4 poutres reposant l'une sur l'autre, à mi-bois, à chaque extrémité. Ces poutres sont débitées dans des billes coupées à l'automne 1140 ou en hiver 1141.

Quelques exemples d'études et de datations par dendrochronologie de planchers ou de lambris sont connus pour le Moyen-Age.

1 - Cahors (46), 71 rue du Cheval Blanc, plancher (Cedre, 2005).

Les planches du premier étage sont mises en place après 1187 et avant 1200 pour un premier groupe, après 1246 et avant 1270 pour un second lot correspondant à des réparations. Quant aux solives du plafond du rez-de-chaussée, isolées du plancher par un hourdi, elles sont débitées en automne 1190 ou en hiver 1191. Cette date est compatible avec la fourchette estimée pour la coupe des bois utilisés pour les planches les plus anciennes.

Des traces d'outils provenant d'une hache mettent en évidence un débitage par clivage, sans intervention de la scie, en exploitant les plans de fente de la bille (débitage radial le long des rayons ligneux). Le même procédé est utilisé pour les 2 lots de planches. Le travail est parfait

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06 -

à la doloire pour éliminer les traces d'arrachement des fibres laissées par la hache.

Une rainette tirée à la surface du bois permet la réalisation d'une rainure. L'autre extrémité des planches prend une forme pointue (mise à mollet), réalisée à la hache ou à la doloire, qui s'ajuste à la rainure. Cette dernière est en "V", forme typique du Moyen-Age, alors que les rainures seraient en "U" à partir de la période Moderne.

2 - Sully-la-Chapelle (45), église, lambris de 1285 dans la charpente à chevrons porteurs et à écharpes de 1231 (Cedre, 2006).

Des fourreaux et des lambris anciens, en chêne, sont remployés pour caler un lambris récent, dont les couvre-joints sont en sapin, peut-être du XVIIIe siècle. Il ne subsiste que très peu de traces d'outils sur les éléments du XIIIe siècle.

L'épaisseur des fourreaux est constante sur un même élément, mais il existe des variations importantes d'un élément à l'autre (10 à 24 mm). Sur la plupart, l'aubier n'est pas éliminé.

Les lambris suivent le principe de l'assemblage à "grain d'orge". Après élimination de l'aubier, l'extrémité effilée est mise à mollet et s'insère dans la rainure en "U" de l'extrémité la plus large d'un second élément. L'originalité réside dans le profil en "U" de la rainure, plutôt caractéristique des périodes modernes.

En conclusion, l'assemblage des planches est de conception similaire (assemblage à grain d'orge) d'un site à l'autre, pour la période des XIIe et XIIIe siècles. Mais quelques variations mineures sont à noter au niveau du débitage de la bille (présence ou non d'aubier), sur la forme de la rainure ou encore sur les outils utilisés.

Laboratoires Partenaires pour l'Echange concerté des Données

LCE 10/2002 : Base de donnée publique du laboratoire de Chrono-Ecologie, UMR 6565 CNRS-Univ. de Franche-Comté (Besançon). Auteurs : Bernard V., Chevrier V., Doucerain C., Girardclos O., Guibal F., Lambert G.N., Lavier C., Locatelli C., Perrault C., Perrier P.

Laboratoire d'archéo-sciences (C2A), UMR 6566 CNRS-Univ. de Rennes I. Auteur : Bernard V.

Laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Lièges (B). Auteur : Hoffsummer P.

Laboratoire du Musée Cantonal d'Archéologie de Neuchâtel (CH). Auteurs : Egger H., Gassmann P., Burri.

Laboratoire d'analyse du bois de Bohlingen (D), société DendroNet. Auteur : Tegel W.

- Bibliographie -

Dendrochronologie, histoire de l'art et architecture, archéologie :

BONTEMPS D. 1984 : La charpente du choeur de l'égliseSaint Pierre de Gonesse (Val-d'Oise), Archéologie Médiévale, 14, p. 127-167.

BONTEMPS D. 1995 : La grange de l'abbaye cistercienne de Chaloché (49) ou de l'importance de l'étude de la charpente dans un bâtiment médiéval. Archéologie Médiévale, 25, p. 27-64.

DIETRICH A. et GAULTIER M. 2001 : La charpente de la grange abbatiale de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, 95). Archéologie Médiévale, 30-31, p. 109-132.

HOFFSUMMER P. (dir), CORVOL-DESSERT A., HOUBRECHTS D., LAMBERT G.N., LAVIER C., LOCATELLI C., MAYER J., PARISET J.P., PREVET A., TAUPIN J.L., TRENARD Y., 2002 : *Les charpentes du XIe au XIXe siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*. Cahiers du patrimoine, 62, Monum éditions du patrimoine, Paris, 376 p.

HUNOT J.Y. 2001 : L'évolution de la charpente de comble en Anjou, du XIIe au XVIIIe siècle. Patrimoine d'Anjou : études et travaux 1, Conseil Général de Maine-et-Loire, Angers, 166 p.

KIMPEL D., SUCKALE R. 1990 : L'architecture gothique en France, 1130-1270, Flammarion, Paris.

VISCUSI-SIMONIN V., GIRARDCLOS O., BOINARD P. à paraître : Un grenier de la fin du Moyen-Age à Gray (70)? Datation dendrochronologique et analyse archéologique du bâti et des charpentes. Dans, DELSALLE P. (dir.) actes du colloque la Franche-Comté à la charnière du Moyen-Age et de la Renaissance (1450-1550), Presses Universitaire de Franche-Comté.

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06 -

DENDROCHRONOLOGIE PREMIÈRE APPROCHE :

BAILLIE M.G.L. 1995 : *A slice through time. Dendrochronology and precision dating*. B.T.Batsford Ltd, London. 176 p.

GUIBAL F. 1991 : La dendrochronologie : méthodes et potentialités. *Revue Archipal, 30* : 85-103.

LAMBERT G. N. & LAVIER C. 1990 : Dendrochronologie : la datation à l'année près. Dans : *Les mystères de l' archéologie. Les sciences à la recherche du passé*. Collectif & G.M.P.C.A. (Eds.) Caisse Nationale des Monnuments Historiques, Presses Universitaires de Lyon. 164-172.

LAMBERT G.N. 1998 : La dendrochronologie, mémoire de l'arbre. Dans : *Les méthodes de datation en laboratoire*. Collection "archéologiques". FERDIERE A. (Ed.) Editions Errance, Paris. 13-69.

MAURICE B. & LAMBERT G.N. (Eds.) 1992 : *Les veines du temps. Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue d'exposition Musée Rolin, Autun. 346 p.

MÉTHODES DE DATATION :

BAILLIE M.G.L. & PILCHER J.R. 1973 : A simple crossdating Program for tree-ring Research. *Tree Ring Bulletin*, 33 : 7-4.

ECKSTEIN D. 1969 : Entwiclung und Andwendung der Dendrochronologie zur Alterbestimmung des Siedlung Haithabu. Thèse de doctorat, Université de Hambourg. 113 p.

GASSMANN P., LAMBERT G., LAVIER C., avec BERNARD V. & GIRARDCLOS O. 1996 : Pirogues et analyses dendrochronologiques. Dans : Pirogues monoxyles d'Europe centrale. ARNOLD B. (Ed.) Musée d'Archéologie de Neuchâtel, *Archéologie neuchâteloise, 21,t2*. 89-127.

GIRARDCLOS O. 1999 : Denchronologie du Chêne (Quercus petraeae, Quercus robur), influences des facteurs stationnels et climatiques sur la croissance radiale, cas de sols hydromorphes et des climats atlantiques. Applications paléo-écologiques aux bois subfossiles du marais de Brière (Loire-Atlantique). Thèse, Univ. de Franche-Comté. 377 p

GUIBAL F., LAMBERT G.N. & LAVIER C. 1991 : Application de trois tests de synchronisation à trois types de données. *Dendrochronologia, 9* : 193-206.

GUIBAL F. & PILCHER J.R. 1988 : Remarques sur la comparaison des séries d'épaisseurs des cernes des Côtes du Nord à celles d'Ille-et-Vilaine. *Revue d' Archéométrie, 12* : 29-33.

JANSMA E. 1995 : RemembeRings : the development and application of local and regional tree-ring chronologies of Oak for the purposes of archaeological and historical research in the Netherlands. R.O.B., *Nederlandse Archeologische Rapporten, 19*, Amsterdam. 149 p.

LAMBERT G. 1996 : Recherche de signaux anthropiques dans les séries dendrochronologiques du Moyen-âge. Exemple des séquences de Charavines-Colletière. Dans : *L' homme et la nature au Moyen-âge. Paléoenvironnement des sociétés occidentales. Actes du Ve congrès international d' archéologie médiévale tenu à Grenoble 6-9 oct. 1996*. COLARDELLE M.

(Ed.) éditions errance. 143-152.

LAMBERT G., LAVIER C., PERRIER P. & VINCENOT S. 1988 : Pratique de la Dendrochronologie. *Histoire et Mesure, III-3* : 279-308.

LAMBERT G.N., LAVIER C. & GUIBAL F. 1992 : La dendrochronologie, une méthode précise de datation. *Mémoire de la Société Géologique de France, N°160* : 109-117.

MUNRO M.A.R. 1984 : An improved algorithm for crossdating tree-ring series. *Tree-ring Bulletin*, 44 : 17-27.

ORTON C.R. 1983 : The use of Student's t-test for maching tree-ring patterns. *Bulletin of the Institute of Archaeology of the University of London, 20* : 101-105.

PILCHER J.R. & BAILLIE M.G.L. 1987 : The Belfast CROS Program. Some Observations. Dans : Applications of tree-ring studies. Current research in dendrochronology and related subjects. WARD R.G.W. (Ed.) *B.A.R., international Series 333.* 157-163.

YAMAGUCHI D.K. 1986 : Interpretation of cross correlation between tree-ring series. *Tree-ring Bulletin, 46* : 47-54.

CONSTRUCTION DES RÉFÉRENCES :

BERNARD V. 1997 : Bois archéologiques, dendrochronologie et problématique du couvert forestier dans le Bassin parisien entre le Mésolithique et le Haut Moyen Age. Thèse, Univ. de Franche-Comté. 248 p.

DOUCERAIN C. & GIRARDCLOS O. 1998 : Etudes dendrochronologiques sur les bâtiments de l'ouest de la France. Dans : *La construction en Anjou au Moyen Age. Actes de la table ronde d' Angers des 29 et 30 mars 1996*PRIGENT D. & TONNERRE N.Y. (Eds.) Presses de l'Université d'Angers. 267-293.

HOFFSUMMER P. 1989 : L'évolution des toits à deux versants dans le bassin mosan : l'apport de la dendrochronologie (XIè-XIXè siècle). Thèse 2 vol., Université de Liège. 326 p, 352 p.

HOLLSTEIN E. 1965 : Jahrringchronologische Datierung von Eichenhölzer ohne Waldkante. Bonner Jahrbücher des Reinischenlandesmuseum, 165 : 11-27.

HOLLSTEIN E. 1980 : *Mitteleuropäische Eichenchronologie*. Philipp von Zabern, Mainz am Rhein. 273 p.

LAMBERT G., BERNARD V, DOUCERAIN C., GIRARDCLOS O., GUIBAL F., LAVIER C. & SZEPERTISKY B. 1996 : French regional oak chronologies spanning more than 1000 years. Dans : *Tree Rings, Environment and Humanity. Proceedings of the International Conference on Tree Rings, May 1994, Tucson, Arizona*. DEAN J. S., MEKO D.M. et SWETNAM T.W. (Eds.) *Radiocarbon, 1996* : 821-932.

LAMBERT G.N. & LAVIER C. 1992 : L'étalon dendrochronologique Bourgogne 29. Dans : *Les veines du temps. Lectures de bois en Bourgogne*. MAURICE B. & LAMBERT G.N. (Eds.) Catalogue d'exposition Musée Rolin, Autun. 123-156.

C.E.D.R.E.
O. Girardclos et C. Perrault - 08/06 -

PILCHER J.R. 1987 : A 700 year dating chronology for Northern France. *BAR International Series 333* : 127-139.

PILCHER J.R., BAILLIE M.G.L., SCHIMDT B. & BECKER B. 1984 : A 7272 year Tree-ring chronology for western Europe. *Nature,* 312 (8) : 150-152.

TAUPIN J.L. TRENARD Y. 1993 : Le petit Louvre de La Pacaudière (Loire) : datation des bois d'oeuvre par dendrochronologie, *Mémoires de la Société Eduenne*, LV (3) : 235-244.

TRENARD Y. & DUCHATEAU J.L. 1985 : Dendrochronologie du Chêne dans la région de Paris. *Dendrocronologia, 3* : 9-23.

10. Panneau de coffret en os

Par Dorothée Chaoui-Derieux (Ministère de la Culture / Sdarchetis / Cnau, UMR 7041)
et Jean-François Goret (Unité d'Archéologie de la Ville de Saint-Denis)

10.1 Contexte de la découverte

La fouille de la rue du Rempart a permis la mise au jour d'un panneau de coffret au fond d'une cellier rectangulaire parementée (ST 4272, US 4280), dans une couche argileuse datée de la première moitié du XIIe siècle, dans lesquelles furent également trouvés des éléments de planchettes d'ameublement et un faible lot céramique.

Du fait des impératifs de fouille, seule la partie supérieure de la structure a pu être appréhendée dans le détail (elle se trouvait sous la nappe phréatique). La structure a cependant été intégralement curée, de manière mécanique. Le panneau a pu être endommagé partiellement, mais tous les éléments conservés du coffret ont été prélevés.

Très fragilisé lors de sa mise au jour, et gorgé d'eau, le panneau a été confié au laboratoire UTICA pour traitement. Il présentait alors quelques fissures pouvant correspondre à un début de séchage, ainsi que des vermoulures et de multiples trous d'envol rendant le bois particulièrement fragile. Du fait de déformations durant l'enfouissement, la planche de bois n'était plus tout à fait plane, et l'une des plaques en os était fragmentée en deux morceaux. Le panneau a fait l'objet d'une consolidation de surface, et l'une des quatre plaques mobiles a été dès cette étape recollée sur le bois.

Les plaques en os sont dans un très bon état et la conservation du support en bois est exceptionnelle. La présence de plusieurs trous de clous sur l'un des bords courts et sur la tranche inférieure témoigne d'un assemblage par cloutage des panneaux latéraux et du panneau de fond ; une fois les éléments de bois assemblés, survenait alors l'étape de plaquage des éléments en os. Les fentes dans le panneau de bois sont consécutives à la concrétion des clous de fer, ce qui a fragilisé l'ensemble.

10.2 Présentation générale

L'objet se présente sous la forme d'un panneau rectangulaire fragmenté (**fig. 456**), long de 38,2 cm, large de 13 cm et épais de 1,1 cm (épaisseur maximale). Il est composé d'une planche de hêtre (voir l'étude du bois annexe V) sur laquelle ont été fixées par des rivets de fer des plaques rectangulaires en os (longueur des pièces intactes et longues : entre 12,5 cm et 13,1 cm ; largeur : entre 1,8 cm et 2,6 cm ; épaisseur : entre 2 et 3 mm ; la pièce intacte formant la bordure de la défausse centrale, placée sur le petit côté, mesure 5,7 cm de long et 1,9 cm de large).

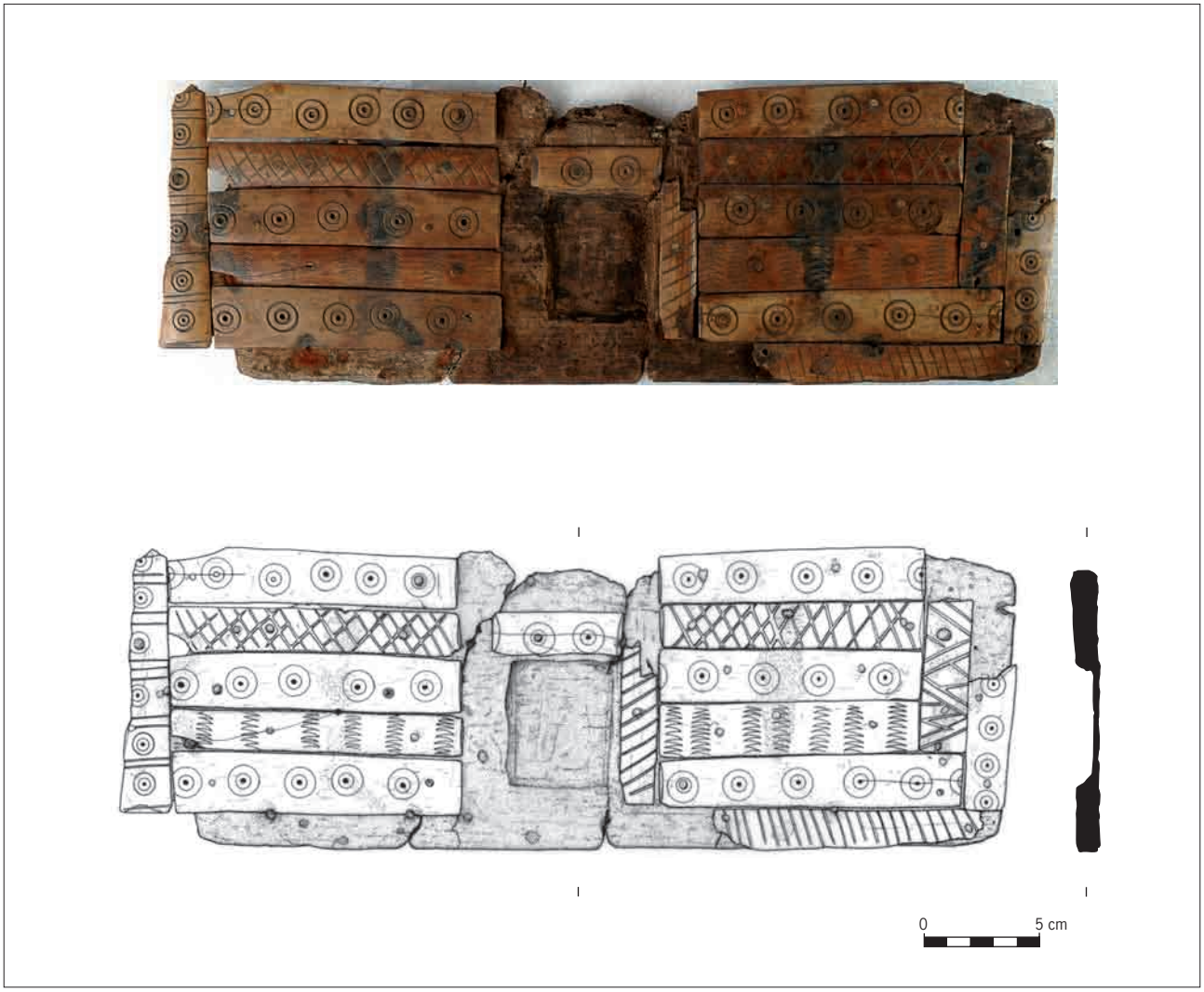

Fig. 456 Le panneau de coffret d'Étampes.
Cliché : Jacques Mangin, dessin : Jean-François Goret (UASD)

Vue de la table externe d'une côte de cheval.
On reconnait la forme incurvée et les insertions musculaires.

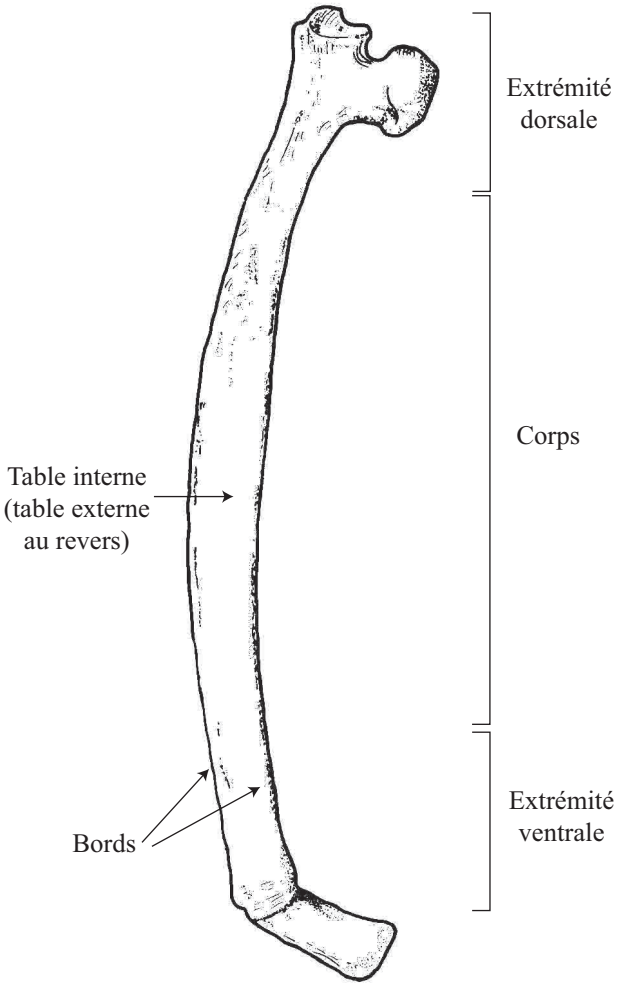

Vue de la table interne d'une côte de cheval.
La surface est plate et ne présente pas de reliefs irréguliers.

Vues des deux faces d'une plaque en os.
la spongiosa est visible au revers

Fig. 457 Description de côtes de grands herbivores.
Dessin d'après Barone 1986, p. 424, Pl. 216
Cliché : Jacques Mangin (UASD)

10.2.1 Matériau

Les plaques en os ont été façonnées dans des côtes de grand herbivore. Ce matériau est en effet tout à fait adapté à un tel travail. La matière utilisée pour la fabrication des plaques correspond à la partie médiane de l'os costal (**fig. 457**). Limitée par deux extrémités articulaires, cette partie est incurvée avec une table interne, une table externe et deux bords. La table externe est convexe avec des reliefs importants (tubérosités musculaires). La table interne est plate ou légèrement concave et présente une surface lisse. C'est cette face qui se prête le mieux à la réalisation de plaques en os : elle permet de tirer des pièces longues et larges dont la surface plane favorise la réalisation d'un décor. Seules des plaques de faible largeur peuvent être obtenues sur la table externe avec un profil convexe marqué.

La réalisation d'une plaque à partir des côtes de grand herbivore se divise en six étapes et génère un volume limité de rebuts. Après retrait des extrémités articulaires, la première étape consiste à prélever une portion de côte dont la longueur sera proche de celle souhaitée pour la plaque. Les traces d'outils observées sur les pièces achevées montrent que l'artisan procède en deux temps : il entame la corticale sur les deux faces à l'aide d'une scie avant de prélever la portion par fracture. Dès lors, il scie les bords avant de séparer les deux tables, obtenant ainsi deux plaques distinctes qu'il peut ensuite exploiter.

La mise au jour de rebuts découverts sur des sites franciliens ou proches de la région parisienne (Saint-Denis, Chartres et Château-Thierry), et interprétés comme les extrémités retranchées des plaques, permet de révéler ainsi que la longueur des éléments était ajustée après réalisation du décor, c'est-à-dire au dernier moment, lorsque l'artisan procède au forage et agence les plaques sur le support.

10.2.2 Organisation du panneau

La défausse centrale du panneau de bois présente des bords obliques. Elle mesure 5,5 cm de long sur 4,6 cm de large pour une profondeur de 0,8 cm. Elle a été aménagée pour accueillir un système de serrure. Pour une raison inconnue, cette serrure n'a jamais été placée car aucun forage pour des rivets de maintien n'est visible. Nous verrons par la suite qu'un autre système de fermeture a probablement été mis en œuvre.

Chaque plaque en os était fixée au support de bois au moyen de deux rivets de fer, situés légèrement en retrait de chaque extrémité. Certaines plaques présentent des exceptions, dues non pas à leurs dimensions mais en raison d'une fragilité inhérente à la pièce : le doublement des rivets sur une extrémité s'explique ainsi par la présence d'une fissure qui devait sans doute exister avant même la fixation de la plaque au support de bois. L'artisan a donc dû s'adapter à chaque cas particulier.

Certaines plaques présentent un décor tronqué : elles étaient décorées dans un premier temps, puis ajustées aux dimensions exigées par le panneau comme nous l'avons évoqué précédemment. De la même manière, les rivets se superposent au décor, sans attention particulière à ce dernier : les pièces étaient ornées avant le montage sur le panneau.

10.3 Agencement des plaques et décor

Seize plaques en os ont été retrouvées, dont trois sont mobiles (la quatrième ayant été recollée lors de la consolidation de l'objet par UTICA). Leur agencement a pu être restitué pour deux d'entre elles grâce aux trous de rivets encore visibles sur le panneau de bois ; la plaque située en haut à gauche a pu, quant à elle, être repositionnée par symétrie du décor, et par l'observation d'une tache de concrétion (rivet) correspondant au trou de rivet dans la plaque située juste en-dessous (léger espacement entre ces deux plaques dû à la présence du rivet).

Le décor se décline en trois parties :

- un système de quatre plaques d'encadrement du logement central : seules deux plaques sont conservées, dont une complète ;

- un système d'encadrement général le long des bordures du panneau, avec un angle conservé (angle en bas à droite) ;

- et un système de « remplissage » des espaces entre ces deux cadres, avec un agencement différent entre les deux espaces : du côté gauche quatre plaques, toutes de mêmes dimensions, parallèles entre elles et aux longs bords du panneau ; du côté droit quatre plaques (dont une plus longue que les autres), parallèles entre elles et aux longs bords du panneaux, et une plaque perpendiculaire aux trois plaques plus courtes pour combler l'espace.

La présence de plaques de dimensions différentes témoigne soit d'une adaptation de l'artisan en fonction du matériau disponible, soit de réparations. Néanmoins, le décor suit une certaine symétrie dans son alternance de part et d'autre de la défausse centrale ce qui plaide pour une ornementation d'origine même si une éventuelle réparation aurait pu respecter l'agencement initial des décors.

Les deux plaques d'encadrement de la défausse centrale présentent pour l'une, un décor de doubles ocelles, pour l'autre un décor de stries incisées obliques, parallèles entre elles.

L'encadrement général est composé dans sa partie inférieure (bord long) d'une plaque décorée de stries incisées obliques, parallèles entre elles, et sur les côtés (bords courts) d'ocelles doubles, séparées pour la plaque de gauche par des groupes de deux ou trois lignes incisées.

Le panneau de remplissage de gauche est décoré comme suit (de bas en haut) :

- une plaque au décor d'ocelles doubles ;

- une plaque au décor de lignes ondées ;

- une plaque au décor d'ocelles doubles ;

- et une plaque au décor de croisillons incisés.

Le panneau de remplissage de droite est décoré avec une symétrie parfaite, la seule différence étant dans l'ajout d'une plaque verticale au décor de lignes obliques par séries de deux avec des incisions entre chaque groupe.

Il est fort probable que les tranches des panneaux de couvercle et de fond aient été également décorées par des plaques dont les motifs correspondaient à l'un ou l'autre de ceux des plaques que nous venons de décrire. C'est le cas sur des coffrets dont l'ensemble des panneaux sont conservés.

10.4 Spécificités

La présence de trous de rivets entre certaines plaques, ayant laissé une auréole verdâtre, ainsi que des colorations de même teinte sur les plaques, témoignent d'éléments en alliage cuivreux surimposés aux plaques, ayant soit joué un rôle ornemental, soit servi de renfort pour le coffret (**fig. 458**).

De chaque côté de la défausse centrale, en effet, on perçoit nettement la trace de deux éléments en forme de Y (patte d'oie vers le bas), recouvrant cinq plaques (sur les six plaques), avec des extrémités en volutes ; des rivets sont visibles sur les volutes et à l'extrémité de la branche principale. Des traces similaires existent également sur les bords courts : elle sont inscrites sur les plaques formant la bordure du panneau et en partie sur celles des deux groupes de part et d'autre de la défausse centrale. Des rivets sont placés aux trois extrémités.

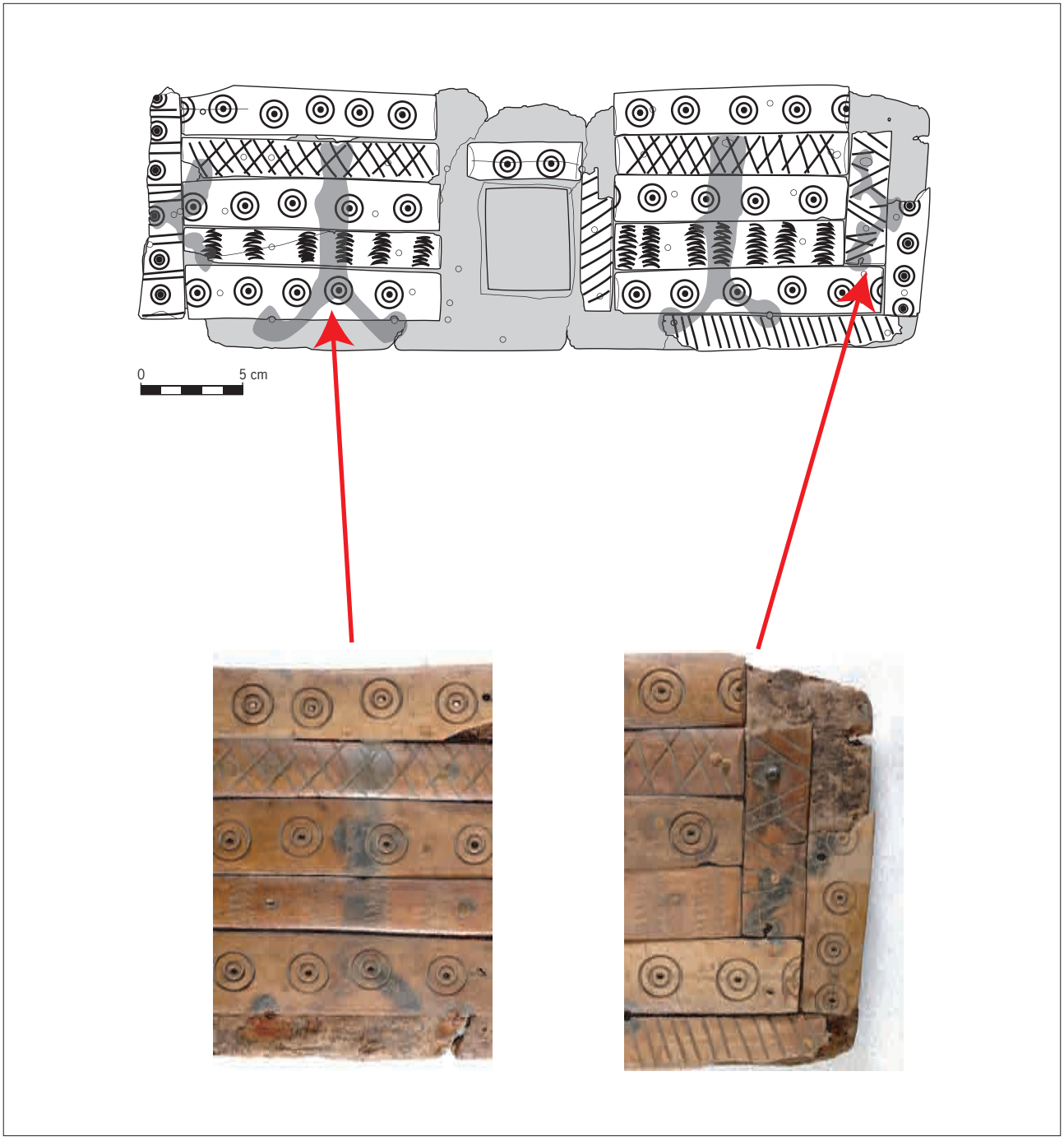

Fig. 458 Traces des pièces métalliques.
Clichés : Jacques Mangin Marie (UASD)
Dessin : J.-P. Marie (UASD)

Sur les deux plaques situées au plus près du couvercle, une autre différence de coloration (plus claire) est visible, dans la continuité des éléments métalliques ; les plaques devaient être occasionnellement recouvertes d'un autre élément : sans doute faut-il y voir l'autre extrémité du système de fermeture qui devait être fixé sur le panneau de couvercle (**fig. 459**). Aucun élément ne permet aujourd'hui de dire si ces pattes métalliques étaient présentes dès l'origine ou si elles ont été ajoutées ultérieurement.

L'intérêt de cette pièce est qu'elle présente en association le panneau de bois et les éléments de placage en os relativement bien conservés. La défausse centrale ainsi que les pièces métalliques plaident en faveur d'un panneau de façade de coffret, lequel devait être fermé par un système de fermeture métallique. Le décor ressort d'un registre relativement commun, mais dont la facture est de qualité, et la restitution des éléments métalliques témoigne d'un certain soin apporté à sa fabrication.

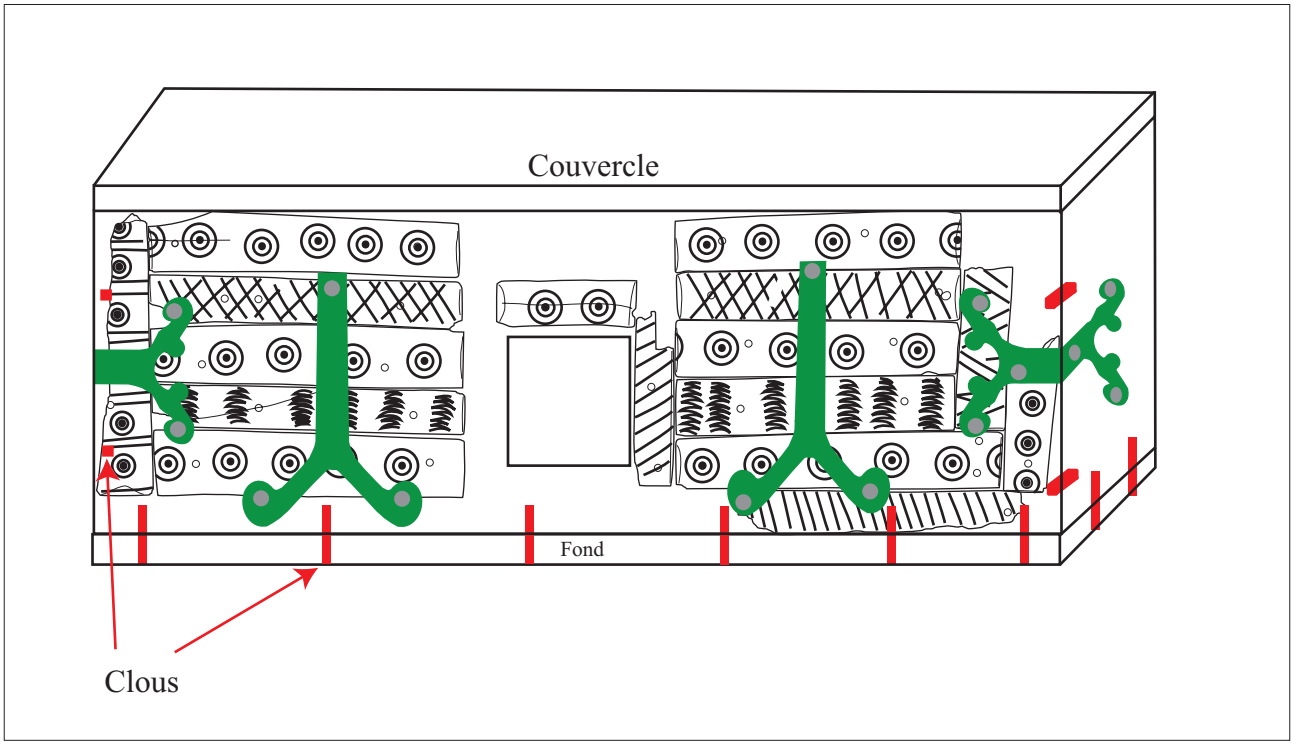

Fig. 459 Proposition de restitution.
Dessin : Jean-François Goret (UASD)

10.5 Éléments de comparaison

Les découvertes de plaques rectangulaires en os sont communes à de nombreux sites pour la période médiévale, en particulier pour une période comprise entre le IXe siècle et le début du XIIIe siècle. Façonnées à partir de côtes de grands herbivores, ces plaques présentent des formats variés et une ornementation géométrique. Elles sont dotées de plusieurs rivets, généralement en fer, plus rarement en os ou en alliage cuivreux. Dans certains cas, des fines encoches sur les longs côtés permettent de reconnaître des éléments de peignes. En l'absence de ces traces, ces objets sont perçus comme des décors de mobilier, en particulier des coffrets, ou des manches d'ustensiles.

En Île-de-France, deux autres panneaux de coffrets ont été mis au jour : un couvercle à Saint-Denis dans un contexte du Xe siècle, un panneau à Bussy-Saint-Georges dans un contexte fin IXe – début Xe siècle (Chaoui-Derieux, Goret, à paraître). Ces trois panneaux de coffrets présentent de nombreuses similitudes : ils rassemblent des plaques en os, taillées dans les tables internes de côtes de grands herbivores et fixées par des rivets de fer sur un support en bois. Le répertoire des motifs est relativement sommaire dans les trois cas (lignes incisées, ocelles, *etc.*).

Il ressort de l'analyse du panneau d'Étampes une facture supérieure par rapport aux deux autres pièces franciliennes. Ce sentiment repose sur la rigueur dans l'agencement des plaques, dont les dimensions sont assez homogènes, le soin apporté à la réalisation des motifs et, surtout, l'adjonction de pièces métalliques ouvragées. Toutefois, il nous faut rester prudent car ce sentiment est faussé par la conservation remarquable de cette pièce. Les panneaux de Saint-Denis et de Bussy-Saint-Georges auraient peut-être suscité la même impression s'ils nous étaient parvenus dans un état comparable.

Des éléments de comparaison sont connus en Angleterre, et notamment à York (MACGREGOR 1999, p. 1954-1959) où a été mis au jour dans un contexte daté du milieu du XIe siècle un couvercle de coffret au décor essentiellement composé de lignes incisées, avec support en bois conservé. Les autres sites de York ont également livré un grand nombre de fragments de plaquettes, au décor d'ocelles et d'incisions. À Ludgershall Castle (Wiltshire), c'est un exemplaire du XIIe siècle qui a été mis au jour (MEDIEVAL ARCHAEOLOGY 1966, p. 192, pl. XV) : il présente des pièces métalliques comparables à celles du panneau d'Étampes mais se distingue par la technique ornementale de l'ajour qui permet de glisser entre le support en bois et les plaques en os des feuilles en alliage cuivreux (ou en argent ?) en créant ainsi un jeu de couleurs entre les matériaux.

Au vu de leur décor et de leur type d'assemblage, les trois exemples franciliens ainsi que leurs homologues anglais sont sans aucun doute des coffrets domestiques (à usage funéraire à Bussy-Saint-Georges ?). Ce type de coffret ne nous est pas inconnu ; certains ont été conservés jusqu'à aujourd'hui pour des raisons diverses. C'est le cas notamment des coffrets transformés en reliquaires et préservés précieusement dans des trésors d'églises ou d'abbayes. Ils nous sont souvent parvenus après avoir intégré des collections publiques. Le coffret carolingien de Saint-Mondry en est un exemple remarquable (AUBOURG, JOSSET 2000, p. 104-105) : il présente le même type de décor que les panneaux présentés ci-dessus (ocelles pointées et incisions), des traces nettes de réparation et des éléments de ferrure qui semblent avoir été rajoutés dans un second temps.

D'autres types de coffrets présentent une ornementation beaucoup plus soignée et sophistiquée. Ils témoignent du même souci de couvrir la surface que les coffrets domestiques, mais le registre décoratif relève quant à lui d'un mobilier de luxe. Comme pour le panneau de Ludgershall Castle, les décors ajourés sont souvent associés aux motifs gravés. La qualité de ces objets se ressent à travers les matériaux utilisés, notamment l'ivoire ou l'os de cétacé. Les coffrets liturgiques s'inscrivent dans cette catégorie et présentent souvent des plaques de facture remarquable avec parfois des motifs chrétiens.

À partir de ces différents éléments de comparaison, livrés par les fouilles ou présentés dans les musées, il est donc possible de proposer une restitution pour le coffret d'Étampes (**fig. 459**). Ce coffret devait être donc relativement simple : de forme rectangulaire, avec un couvercle plat et un système de fermeture en relation avec les pièces métalliques dont il subsiste les traces. Les ferrures sur les petits côtés du panneau avaient pour rôle de renforcer le maintien des panneaux latéraux. Se pose la question de la défausse centrale qui n'avait dès lors plus aucun usage : quel traitement l'artisan avait-il l'intention de lui donner après avoir abandonné l'idée de placer une serrure ?

Les panneaux de Saint-Denis, Bussy-Saint-Georges et Étampes offrent un corpus de comparaison à l'échelle francilienne, et s'insèrent plus largement dans une aire de diffusion située au nord de la Loire. Les décors appartiennent à des registres relativement limités et les critères qui ont conduit l'agencement des plaques se sont avérés assez simples. Dès lors, s'ils relèvent d'un mobilier de qualité, réservé à une classe sociale privilégiée, nous ne sommes pas en présence de pièces de luxe.

10.6 Éléments de bibliographie

Aubourg et Josset 2000
AUBOURG (V.), JOSSET (D.) — « Le coffret reliquaire de Saint-Mondry » in LATREMOLIÈRE (E.) (dir.) : *Blois, un château en l'an mil*, catalogue d'exposition. Château de Blois, 17 juin – 17 septembre 2000, Paris : Somogy, 2000, 167 p.

Chaoui-Derieux et Goret (à paraître)
CHAOUI-DERIEUX(D.), GORET (J.-F.) — « L'exploitation artisanale des côtes de grands herbivores à travers les plaques ornementales des coffrets et les peignes » (IXe–XIIIe siècles), *Revue archéologique d'Île-de-France*, n° 2, à paraître.

Macgregor, Mainman *et al.* 1999
MACGREGOR (A.), MAINMAN (A.-J.), *et al.* — *Craft, Industry and Everyday Life : Bone, Antler, Ivory and Horn from Anglo-Scandinavian and Medieval York*. York : The Archaeology of York, The Small Finds, 17/12, 1999, 203 p.

Medieval Archaeology 1966
Medieval Archaeology 1966 : Wiltshire, Ludgershall, *Medieval Archaeology*, vol. X, 1966, p. 192, planche XV.

11. Étude technico-typologique des cuirs

Par Véronique Montembault, restauration et étude du cuir (Atelier Bell)

11.1 Introduction

Les pièces proviennent de trois contextes : US 3107 - remplissage du bassin 3114, US 4139 – remplissage de la latrine 4135 et US 4148 – remplissage de la latrine 4145. Comme il s'agit de milieux gorgés d'eau, les cuirs devaient donc être traités et consolidés préalablement à l'étude. L'US 3040 – remplissage de la latrine 3006 ne comportait que des textiles minéralisés et a été écartée de la présente étude centrée sur les cuirs.
Le protocole conservatoire a consisté en un nettoyage mécanique, une imprégnation d'une solution de polyéthylène glycol dans l'eau et un séchage contrôlé. Certains fragments, trop fragiles, n'ont pu être parfaitement nettoyés.
Après traitement, les traces de mise en œuvre ont été observées afin de reconnaître l'appartenance typologique et les connexions entre les éléments. Les pièces les plus pertinentes ont alors été dessinées. Les ensembles ne pouvant être remis à plat ont quant à eux été photographiés. Un inventaire a alors été dressé qui comptabilise trente deux entrées.
Les structures, de même que le matériel associé permettent de scinder les contextes en deux périodes historiques : la période médiévale pour les US 3107 et 4148, la période moderne pour l'US 4139.

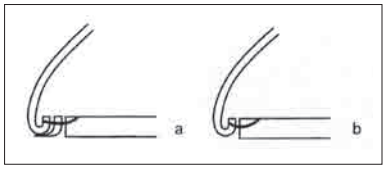

Fig. 460 Vues en coupe des deux modes de semelage identifiés.

11.2 La période médiévale

Le dépôt 3107, qui correspond au fond du bassin 3114, est daté du milieu du XII^e siècle, alors que le niveau organique 4148 de la fosse d'aisance 4145 est, quant à lui, daté de la fin du XII^e siècle ou du premier quart du XIII^e siècle.

Fig. 461 Vue de la lanière 4148-2.
Cliché : Véronique Montembault (Atelier Bell)

11.2.1 L'US 4148

Les pièces issues de l'US 4148 sont peu nombreuses, incomplètes et trop peu représentatives. Notons seulement qu'il y a des trépointes[1] de souliers (4148-47), ce qui prouve que nous avions un montage retourné à trépointe intercalée (**fig. 460 a**). Cette technologie, qui apparaît en Europe au XII^e siècle, sera utilisée jusqu'au début du XVI^e siècle (GOUBITZ 1984, p. 195).

La lanière incomplète 4148-42, quant à elle, est faite d'une bande de cuir pliée en deux (**fig. 461**). Les deux épaisseurs sont maintenues en place grâce à deux coutures selliers longeant les bords (voir cliché).
Le contour est légèrement profilé et sept œillets sont disposés suivant l'axe médian. Deux de ces œillets semblent avoir surtout servi au bouclage et la tension exercée a même provoquée la déchirure d'une de ces perforations.

11.2.2 L'US 3107 du bassin 3114

L'US 3107 est plus riche puisque vingt-trois ensembles ont été distingués. Des chutes de fabrication ont été répertoriées, ce qui permet d'interpréter la zone comme une aire de rejet d'artisanat du travail du cuir. La pièce 3107-H possède un profil d'emboîtage (**fig. 462**). Cet élément peut être un patin en cours de réalisation ou une semelle recoupée avant son rejet.
Tous les éléments identifiés typologiquement correspondent à des chaussures et le mode de semelage est un cousu retourné.

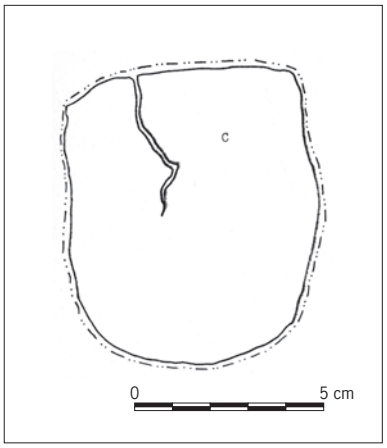

Fig. 462 Fragment découpé en forme d'emboîtage, 3107-H.
Dessin : Véronique Montembault (Atelier Bell)

Aux XII^e et XIII^e siècles, nous avons la coexistence de deux variantes de cet assemblage : la première dans laquelle la tige est directement montée sur la semelle (**fig. 460 b**) et la seconde dans laquelle une bande de cuir appelée trépointe est intercalée entre la tige et la semelle (**fig. 460 a**).

La mise au jour de quelques trépointes (3107-K), et la connexion des trépointes sur la semelle 3107-E attestent de la présence sur le site de la variante à trépointe. Par contre, l'absence de toute connexion des portions de tige et de semelle interdit de déterminer si nous avons aussi la première variante.

1. Pour la définition des termes techniques, se référer au glossaire.

En observant les profils des fragments de semelles suffisamment complètes, il a été possible de répartir les pièces en deux ensembles :
Le premier regroupe des artefacts à bout pointu asymétrique légèrement marqué et flancs rectilignes jusqu'à l'emboîtage qui est arrondi. Cette famille est la plus représentée puisqu'elle comptabilise les cinq pièces US 3107-A, C, E, F et M (**fig. 463 et fig. 464**).

Le second groupe est attesté par le seul artefact 3107-B. Sa forme est plus symétrique et la cambrure présente un léger creusement qui a comme résultante d'avoir une tige enveloppant plus le pied.

Ces deux profils sont typiques des souliers produits aux XIIe et XIIIe siècles. Nous les répertorions par exemple sur la plupart des sites français ayant livré du cuir. Nous ne citerons pour mémoire que les fouilles de Quimper (MONTEMBAULT 2005, p. 393), Rouen (MONTEMBAULT 1998, p. 59), Valenciennes, Chatel sur Moselle (MONTEMBAULT, 2002, p. 368) pour le premier profil et les sites de Valenciennes, Rouen et Quimper pour le second.

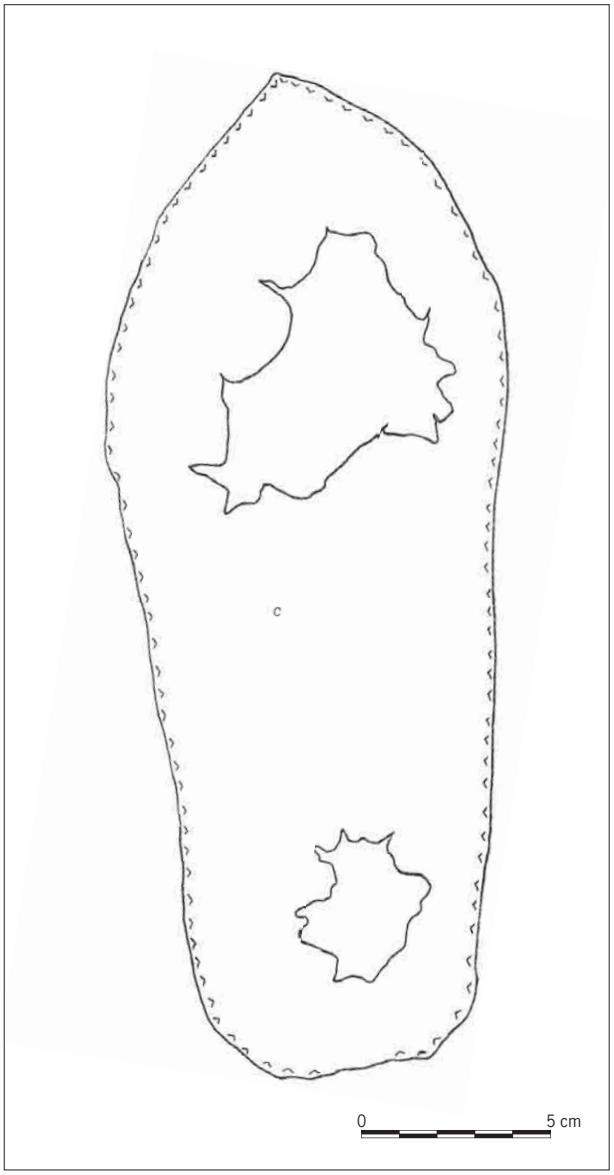

Fig. 463 Semelle de chaussure d'adulte 3107-E.
Dessin : Véronique Montembault (Atelier Bell)

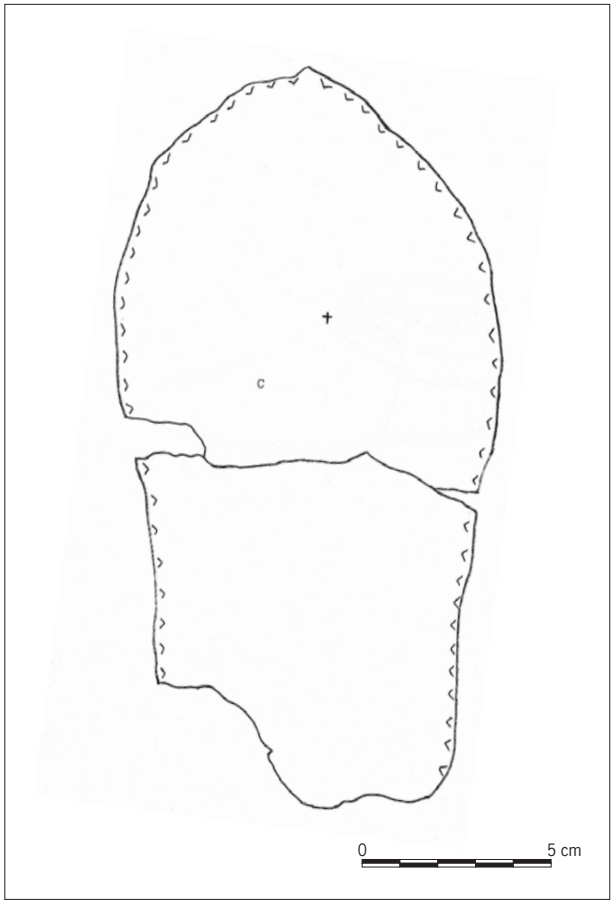

Fig. 464 Semelle de chaussure d'adulte incomplète 3107-F.
Dessin : Véronique Montembault (Atelier Bell)

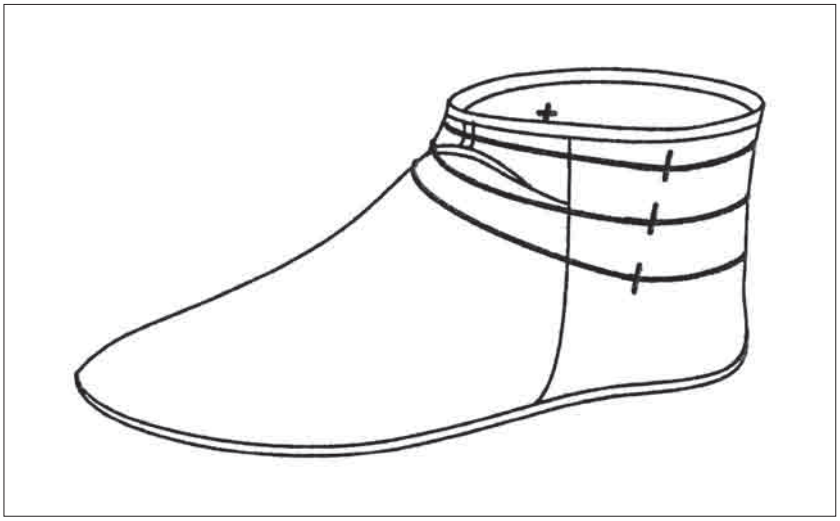

Fig. 465 Dessin de restitution du type de chaussure attesté dans le contexte 3107. Dessin : Véronique Montembault (Atelier Bell)

Fig. 466 Chaussure, fragment de semelle 3107-41. Dessin : Véronique Montembault (Atelier Bell)

L'identification typologique proprement dite d'une chaussure repose sur l'observation de son dessus (forme, nombre de pièces, type de fermeture, …) (**fig. 465**). Malheureusement, les éléments retrouvés à Étampes sont très lacunaires (**fig. 466 et fig. 467**). Nous pouvons cependant relever sur les pièces 3107-D, R et Q que nous avons des souliers fermés par un lacet maintenu en place grâce à un système de coulants ; ce qui place la collection d'Étampes dans la tendance générale de la production au XII^{e} siècle.

De fait, comme les semelles sont épatées, la tige conçue à partir d'une pièce principale enveloppant le pied, ne peut parfaitement mouler le pied et un déchaussement se produit lors de la locomotion. L'emploi d'un lacet enserrant la cheville devient quasi impératif.
Des modèles à lacet coulissant sous des passants, comparables à ceux d'Étampes, sont attestés pour le XII^{e} siècle en Norvège (site de Bryggen, LARSEN 1992), en Angleterre (site de Beverly, ATKINSON *et al.* 1992), en Hollande (site de Deventer, DORGELO 1961), en France (site de Valenciennes, MONTEMBAULT 2002).

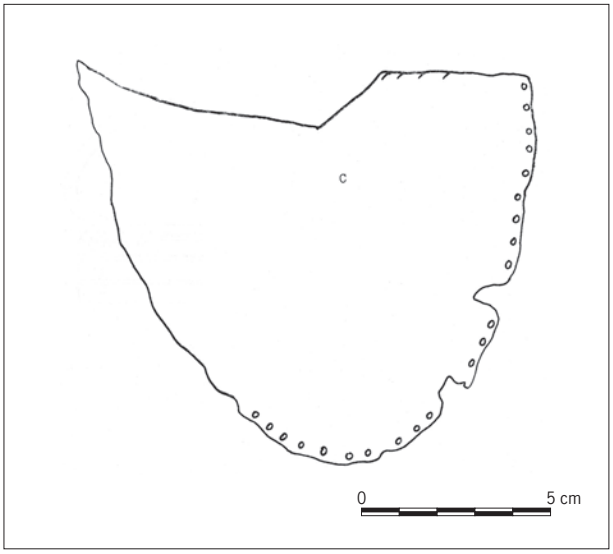

Fig. 467 Chaussure, fragment de claque US 3107-P. Dessin : Véronique Montembault (Atelier Bell)

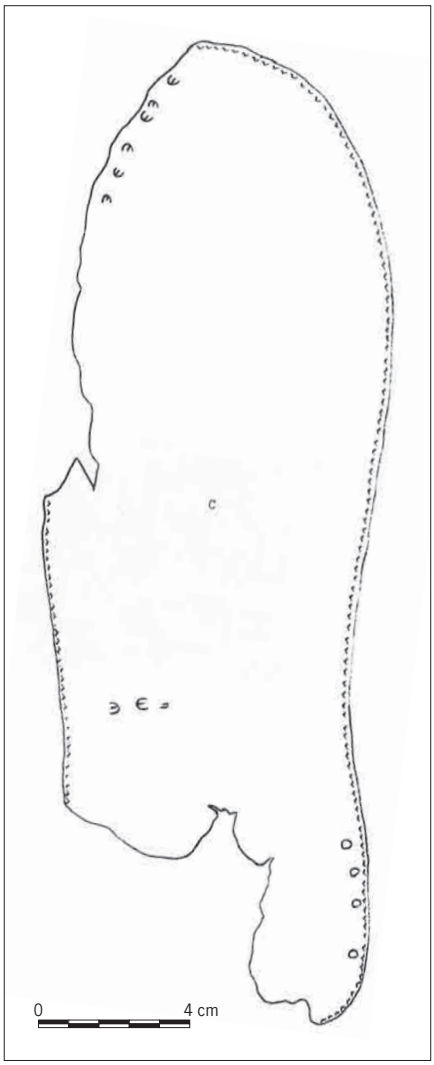

Fig. 469 Chaussure gauche d'adulte 4139-44 A.
Dessin : Véronique Montembault (Atelier Bell)

Fig. 470 Vue du semelage de la chaussure 4139-B.
Cliché : Véronique Montembault (Atelier Bell)

Fig. 472 Vue de la chaussure d'enfant 4139-35 A.
Cliché : Véronique Montembault (Atelier Bell)

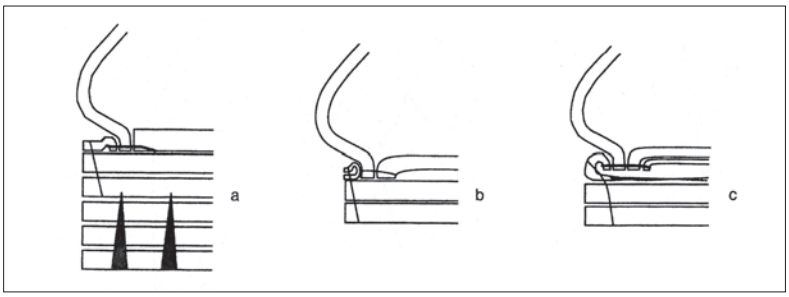

Fig. 468 Vue en coupe des trois modes de semelage identifiés dans le contexte 4139.

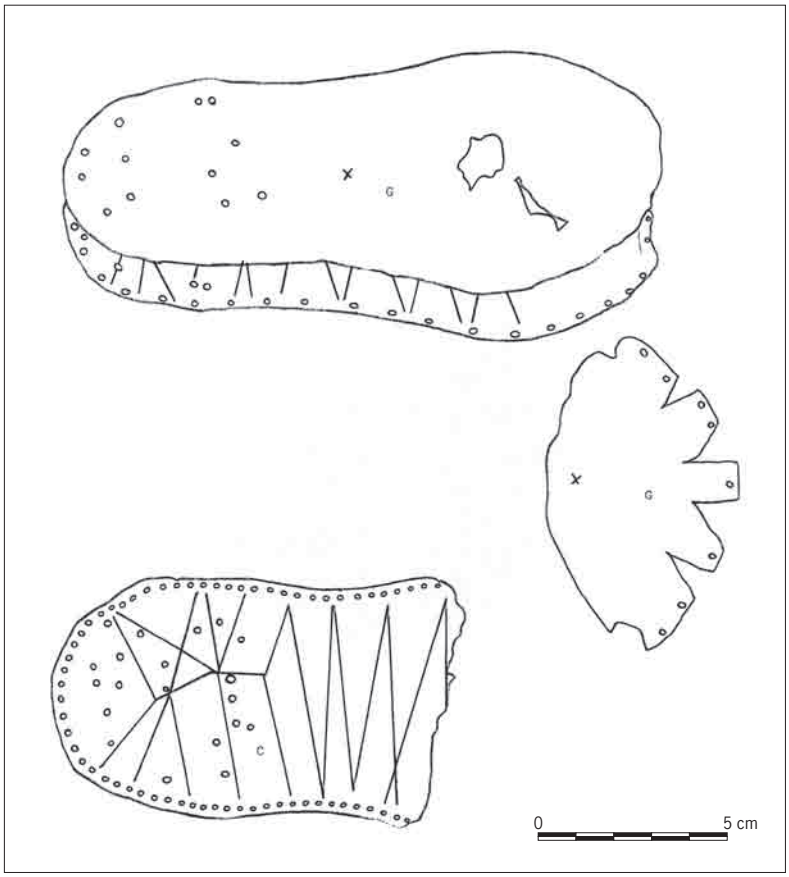

Fig. 471 Chaussure droite d'enfant 4139-35 A.
Dessin : Véronique Montembault (Atelier Bell)

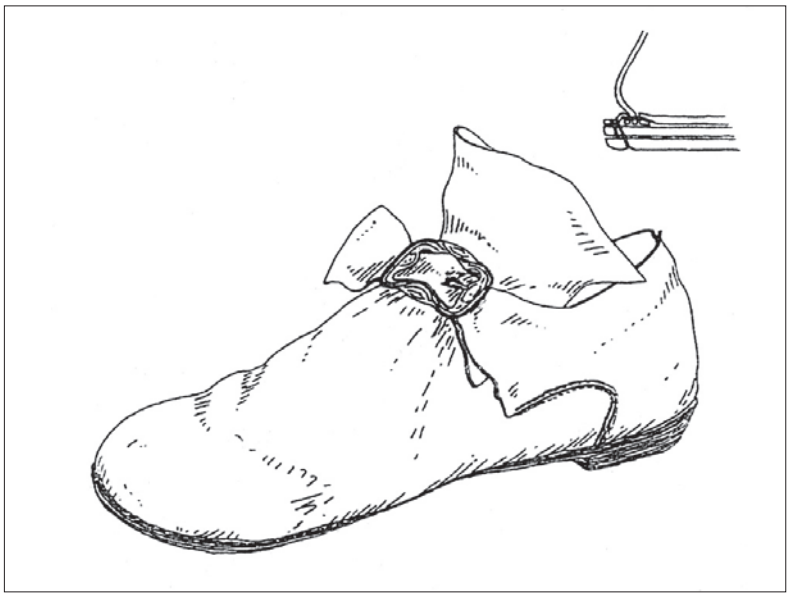

Fig. 473 Chaussure comparable à celle d'Étampes et découverte sur le site hollandais d'Amersfoort. La pièce est datée des années 1750.

11.3 La période moderne

Elle est représentée par le seul contexte 4139 (latrine 4145), daté du dernier quart du XVII^e siècle, dans lequel ont été reconnus sept ensembles. Toutes les pièces identifiées typologiquement correspondent à des chaussures qui sont d'une technologie nettement plus complexe que celle des modèles médiévaux.

Les deux modes de semelage suivants ont été reconnus :

- La semelle première est cousue avec la tige et la trépointe. Après placage de cette dernière, une seconde couture permet d'assembler les semelles seconde et d'usure avec la trépointe. Le talon, constitué de sous-bouts en cuir est ensuite mis en place grâce à des épites de bois (**fig. 468 a**).

Ce montage, attesté sur la pièce 44 A (**fig. 469**), fut couramment usité en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle (GOUBITZ 1984, p. 195).

- Un autre montage, attesté par les deux souliers 44 B (**fig. 470**) et C, comporte un premier assemblage pour l'emboîtage et un autre pour tout le reste du soulier.

Dans l'emboîtage, la semelle, pourvue d'une doublure, est cousue à la tige et à la trépointe. Cette trépointe est ensuite retournée et maintenue en place grâce à une corde de tension. Les semelles secondaires et d'usure sont ensuite cousues à la trépointe (**fig. 468 b**). Pour l'avant-pied et la cambrure, la semelle première est cousue à la tige, ainsi qu'à la trépointe qui est piquée en son centre. Cette trépointe est ensuite pliée en deux avant d'être montée sur les deux autres semelles (**fig. 468 c**).
Cet assemblage semble usité pour augmenter l'étanchéité et la résistance des semelages.
Pour les pièces 35 A (**fig. 471 et fig. 472**) et B, seules les trépointes de l'emboîtage ont été retrouvées et il nous est donc impossible de préciser le montage du reste du semelage.
Cette technologie de semelage pour l'emboîtage a été employée en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle (GOUBITZ 1984, p. 195).
Pour le montage de l'avant, bien qu'il semble moins répandu, nous l'avons cependant répertorié sur des souliers découverts à Tatihou (épaves datées de 1692, DÉTRÉE 1999) ainsi que sur des collections découvertes à Bordeaux et datées des XVII^e ou XVIII^e siècle.

Les semelles premières conservées à Étampes présentent un profil à asymétrie légèrement marquée, cambrure cintrée et bout arrondi ; forme correspondant aux modèles produits au XVIII^e siècle (GOUBITZ 2001, p. 82).

Les lots 44 B et C comportent des fragments de tige qui, bien qu'incomplets, permettent de préciser l'appartenance typologique des souliers.
Les chaussures sont des modèles bas dont le dessus est constitué d'une claque associée à deux demi-quartiers. L'empeigne masque tout le pied et se prolonge par une languette qui peut être rapportée (pièce 44 B) ou bien faire corps avec la claque (pièce 44 C).
Sur les cotés, la couture d'assemblage avec les demi-quartiers est incurvée. Le point d'arrêt indique clairement que la claque est cousue sur le demi-quartier et donc que l'attache entre les demi-quartiers était invisible. Si les oreilles de quartier ont disparu pour le lot 44 B, la pièce 44 C montre que nous avions une fermeture avec un lacet (**fig. 473**).

La tige est montée avec le grain du cuir à l'intérieur du soulier ; les éraflures ne risquent donc pas d'altérer l'étanchéité du soulier et cette technique de montage est courante dans les souliers de travail.
La claque couvre tout l'avant-pied et elle se prolonge par une languette rapportée aujourd'hui disparue. Les deux demi-quartiers sont assemblés suivant l'axe arrière du pied. Ensuite ils sont montés sur la claque grâce à une couture courbe.

Des exemplaires de chaussures très similaires ont été exhumés lors des fouilles des épaves de la bataille de Tatihou (cf. *supra*). Cependant Goubitz écrit dans son ouvrage que les assemblages curvilignes sont typiques du XVIIIe siècle (GOUBITZ 2001, p. 286).

11.4 Conclusion

Le traitement et l'étude de la collection découverte à Étampes a permis d'inventorier trente-deux lots de cuir. L'essentiel des découvertes est regroupé dans les contextes 3197, 4139, et tous les objets identifiables typologiquement sont des souliers. Les observations technologiques et typologiques confirment que ces objets s'inscrivent dans la production du XII^{e} siècle pour le contexte 3107 et dans les styles français du XVII^{e} siècle pour le contexte 4139.
Pour cette unité stratigraphique, les souliers étaient probablement des chaussures de travail.

11.5 Glossaire technique

- **Avant-pied :** partie antérieure du pied, comprenant le cou-de-pied, l'articulation métarso-phalangienne et les orteils.
- **Bout :** extrémité antérieure de la forme correspondant à la zone des orteils.
- Partie correspondante de la semelle et du dessus.
- **Cambrure :** partie du pied comprise entre l'appui du talon et l'articulation métatarso-phalangienne.
- **Claque :** pièce du dessus de la tige couvrant l'avant-pied.
- **Coulant :** lien de cuir fixé sur la tige et par lequel coulisse le lacet enserrant la cheville.
- **Cousu retourné :** procédé de montage dans lequel la semelle est cousue avec la tige, l'une et l'autre à l'envers, et l'ensemble est ensuite retourné afin que la couture, désormais à l'intérieur, reste invisible.
- **Demi-quartier :** une des deux pièces formant l'arrière de la tige et remontant plus ou moins sur le cou-de-pied pour fermer la chaussure.
- **Dessus :** ensemble des pièces formant la partie supérieure de la chaussure.
- **Emboîtage :** partie arrière de la semelle qui s'emboîte sur le talon du pied.
- **Empeigne :** partie avant de la tige couvrant le cou-de-pied et les orteils (synonyme de claque).
- **Flanc :** partie proéminente de chaque côté de l'avant-pied.
- **Grain :** face d'un cuir correspondant au côté de la peau qui portait les poils.
- **Lacet :** lien servant à la fermeture de la chaussure.
- **Languette :** élément prolongeant la claque de manière à protéger le cou-de-pied des frottements du système de fermeture de la chaussure.
- **Oreille de quartier :** partie avant du quartier couvrant partiellement le cou-de-pied.
- **Patin :** pièce de réparation du semelage se trouvant en contact avec le sol.
- **Point d'arrêt :** piqûre destinée à renforcer un assemblage à un emplacement subissant un effort particulier.
- **Première :** semelle sur laquelle repose le pied.
- **Semelage** : par opposition à la tige, ensemble des pièces constituant le dessous de la chaussure et s'interposant entre le pied et le sol.
- **Semelle :** partie formant le dessous de la chaussure et qui se trouve en contact avec le sol.

- **Semelle de garnissage** : semelle utilisée pour remplir et niveler le dessous de la chaussure pour lui permettre de recevoir la semelle d'usure en lui offrant une surface de portée ou d'adhésion régulière.

- **Semelle de propreté :** pièce de peausserie rajoutée sur la première et sur laquelle repose le pied.

- **Semelle intermédiaire :** semelle intercalée entre la semelle première et celle d'usure et destinée à donner de l'épaisseur au semelage.

- **Semelle première :** partie du semelage sur laquelle repose le pied.

- **Semelle d'usure :** élément du semelage en contact avec le sol.

- **Sous-bout :** couche de cuir qui constitue l'épaisseur du talon.

- **Talon :** support placé sous l'emboîtage pour donner à la chaussure son aplomb, et formé de l'estampe et des sous-bouts.

- **Tige :** par opposition au semelage, partie supérieure de la chaussure, destinée à habiller et protéger le dessus du pied.

- **Trépointe :** bande de cuir souple fixée autour de la semelle et entrant dans la réalisation du semelage.

11.6 Bibliographie

Atkinson, Foreman 1992
ATKINSON (D.) et FOREMAN (M.) — « *The leather* in : EVANS (D. H.), TOMLINSON (D. G.) : *Excavations at 33-35 Eastgate, Beverly 1983-86*, Sheffield Excavation Reports 3, p. 175-187, 1992.

Détrée 1999
DÉTRÉE (J.-F.) — *Les vaisseaux de Tourville,* Saint-Vaast la Houghe, 1999, 31 p.

Dorgelo 1961
DORGELO (A.) — « Vondsten van middeleeuws schoenwerk te Deventer » in *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek te Amersfoort's-Gravenhage, 1960-61*, 1961, p. 453-461.

Goubitz 1984
GOUBITZ (O.) — The drawing and registration of archaeological footwear, *Studies in conservation*, vol. 29, 4, 1984, p. 187-196.

Goubitz 2001
GOUBITZ (O.) — *Stepping trough time : archaeological footwear from prehistoric times until 1800*, Zwolle, 2001, 396 p.

Larsen 1992
LARSEN (A. J.) — Footwear from the gullskoen area of Bryggen. *The Bryggen Papers main series* vol. 4, Scandinavian University Press, 1992102 p.

Montembault 1998
MONTEMBAULT (V) — *The leather finds from Rouen and Saint-Denis In Leather and fur, aspects of early medieval trade and technology,* London, 1998, p. 57-64.

Montembault 2002
MONTEMBAULT (V.) — « La cordonnerie aux XII–XIIIe siècles à Valenciennes. Le cas de la place du Neuf-Bourg » *in Le travail du cuir de la préhistoire à nos jour. Actes du colloque d'Antibes*, 2002, p. 367-376.

Montembault 2005
MONTEMBAULT (V.) — « Les chaussures et le travail du cuir à travers les découvertes de la place Laënnec » in Le Bihan J.-P. (dir.), *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'histoire.* Centre de recherche archéologique du Finistère, pp. 390-398.

11.7 Inventaire du cuir

US	Élément	Type	Description
3107	A	Chaussure	Fragment d'emboîtage et de cambrure d'une semelle d'adulte, trépointe et patin
3107	B	Chaussure	Semelle probablement droite d'une chaussure d'adulte, patin d'avant-pied et fragment de patin.
3107	C	Chaussure	Semelle de chaussure d'enfant, trépointe
3107	D	Chaussure	Chaussure : divers éléments d'une tige de chaussure.
3107	E	Chaussure	Semelle de chaussure d'adulte avec d'importantes lacunes dues à l'usure au niveau de l'emboîtage et de l'avant-pied.
3107	F	Chaussure	Semelle de chaussure d'adulte incomplète (emboîtage disparu) et déchirée en deux fragments.
3107	G	Chute	Lot de chutes de fabrication.
3107	H	Indéterminé	Indéterminé : fragment découpé en forme d'emboîtage. Patin en cours de fabrication ou semelle recoupée.
3107	I	Chaussure	Lot de fragments de semelles.
3107	J	Chaussure	Lot de fragments de patins
3107	K	Chaussure	Lot de fragments de trépointes
3107	L	Chaussure	Bracelet
3107	M	Chaussure	Semelle incomplète (emboîtage manquant) de chaussure d'adulte.
3107	N	Indéterminé	Lot de fragments indéterminés sans trace de mise en œuvre.
3107	O	Indéterminé	Lot de fragments indéterminés avec des traces de couture.
3107	P	Chaussure	Fragment de claque.
3107	Q	Chaussure	Fragment de tige avec des coulants.
3107	R	Chaussure	2 fragments de tige avec des coulants. Aucune connexion entre les fragments.
3107	S	Chaussure	Fragment de tige.
3107	T	Indéterminé	Grand fragment indéterminé avec couture au point de biais le long d'un bord.
3107	U	Indéterminé	Bande de cuir découpée de manière à réaliser un X.
3107	V	Indéterminé	Fragment de textile ?
3107	41	Chaussure	Fragment de semelle
4139	35 A	Chaussure	Chaussure droite d'enfant dont la pointure est estimée à 21. Seuls les éléments suivant du semelage sont conservés : semelle première, garniture, 2 trépointes, semelle intermédiaire, semelle d'usure, talon fait de 3 sous-bouts et un bon bout. Hauteur du talon estimée à 0,5 cm.
4139	35 B	Chaussure	Semelle d'adulte. Étant donné l'état très lacunaire, il est impossible de déterminer la pointure, de même que le pied.
4139	35 C	Chaussure	Différents éléments de tige et semelage très lacunaires et pouvant appartenir à divers souliers.
4139	44 A	Chaussure	Chaussure gauche d'adulte dont la pointure est estimée à un 36. La chaussure est incomplète puisque seuls sont conservés : une portion de la claque, le bout dur, la semelle première, la trépointe, la semelle intermédiaire, la semelle d'usure, le talon en cuir fait d'une dizaine de sous-bouts chevillés. Sa hauteur est estimée à 2,5 cm.
4139	44 B	Chaussure	Chaussure gauche d'adulte dont la pointure est estimée à 34. La chaussure est incomplète puisque seuls sont conservés : deux demi-quartiers lacunaires (en particulier les oreilles sont absentes), claque très lacunaire à languette rapportée (absente), bout dur, deux ailettes, semelle première, trépointe, semelle intermédiaire, semelle d'usure. Talon absent.
4139	44 C	Chaussure	Chaussure d'adulte. Les semelles étant lacunaires, il est impossible de déterminer la pointure, de même que le pied. La chaussure est lacunaire. Sont conservés : le demi-quartier, un large lacet passé à travers deux entailles avant d'être replié et cousu sur lui-même était attaché ou bouclé sur l'autre demi-quartier.
4139	46	Chaussure	Chaussure gauche d'enfant dont la pointure est estimée à un 21. La chaussure est incomplète puisque seuls sont conservés la semelle première, le bout dur, la trépointe (incomplète),
4148	42	Indéterminé	Lanière incomplète longue de 29,5 cm. La forme est fuselée puisque à une extrémité la largeur est de 2,2 cm et de 1,8 cm à l'autre. La lanière est faite d'une pièce de cuir épais plié en deux. Les deux épaisseurs sont maintenues en place par deux coutures sellier longeant les bords. Sept oeillets sont disposés suivant l'axe médian de la pièce. Un des oeillets, partiellement déchiré, servait de bouclage principal.
4148	47	Indéterminé	4 petites lanières. Leur interprétation est délicate. En effet elles pourraient correspondre à des chutes de fabrication ou bien à des reliquats de lacets.
4148	47A	Chaussure	4 bandes de cuir perforées correspondant certainement à des trépointes.

12. Étude carpologique

Par Marie-France Dietsch-Sellami (Ingénieur chargé de recherches,
Inrap GSO, UMR 5059, Centre de Bio-Archéologie et d'Écologie)

12.1 Introduction

L'étude carpologique repose sur l'analyse du contenu en graines et fruits de neuf échantillons de sédiment. Les huit structures dont ils proviennent couvrent, mais de manière inégale, toute la chronologie de l'occupation. Le Moyen Âge central (XIe – XIIe siècles) est la période la mieux documentée, et compte cinq structures (les deux silos 2035 et 2095, les deux latrines 1235 et 4272, et le bassin 3114). Le bas Moyen Âge (XIIIe – XIVe siècles) est représenté par deux structures (la latrine 2004 et le puits 4081). Enfin la période moderne comprend la latrine 1087 (milieu du XVIe siècle).

Pour chacune des deux périodes médiévales, les structures étudiées relèvent de contextes sociaux distincts : celui du quartier canonial de l'église Notre-Dame d'Étampes et celui de l'habitat civil urbain. Les structures représentatives du quartier canonial sont pour les XIe – XIIe siècles les silos 2035 et 2095 et la latrine 1235 et pour les XIIIe – XIVe siècles la latrine 2004. Celles relevant de l'habitat civil urbain sont pour le Moyen Âge central le bassin 3114 et le cellier 4272 et pour le bas Moyen Âge le puits 4081.

Ce corpus d'échantillons offre en théorie la possibilité de documenter les plantes inscrites au menu des membres de ces différents milieux, lesquels n'ont jusqu'alors été que peu étudiés, surtout dans ce secteur de l'Île-de-France, et de suivre l'évolution de leur alimentation végétale.

12.2 Matériaux et méthodes

Les échantillons ont été tamisés à la base Inrap de Croissy-Beaubourg. Une colonne de deux tamis calibrés aux mailles de 2 mm et 0,5 mm a systématiquement été utilisée. Un tamis plus large (4 mm) y a été ajouté pour le tamisage de deux échantillons. Il a également été procédé dans certains cas à des flottations manuelles, préalables au tamisage, sur tamis de 2 mm et de 0,5 mm pour l'échantillon de la structure 1235, uniquement sur tamis de 0,5 mm dans le cas de la structure 4081. L'ensemble de ces procédures est rappelé dans deux tableaux (**fig. 474 et fig. 475**).

N° structure	N° US	Tamis 4 mm	Flottation 2 mm	Tamis 2 mm	Flottation 0,5 mm	Tamis 0,5 mm
2036	2035	x		x		x
2095	2096			x		x
1235	1237		x	x	x	x
3114	3305			x		x
3114	3107	x		x		x
4272	4278			x		x
2004	2019			x		x
4081	4080			x	x	x
1087	1139			x		x

Fig. 474 Récapitulatif des procédures de tamisage

N° structure	N° US	Volume de sédiment tamisé	Volume total de refus de tamis de 0,5 mm	Volume de refus de tamis de 0,5 mm trié
2036	2035	16,5 litres	550 ml	30 ml
2095	2096	16 litres	600 ml	40 ml
1235	1237	20 litres	1000 ml	50 ml
3114	3305	10 litres	675 ml	70 ml
3114	3107	20 litres	1850 ml	50 ml
4272	4278	20 litres	1200 ml	60 ml
2004	2019	14,5 litres	1650 ml	100 ml
4081	4080	11,5 litres	375 ml	30 ml
1087	1139	13,5 litres	2100 ml	75 ml

Fig. 475 Récapitulatif des procédures de sous-échantillonnage des fractions fines (0,5 mm) des échantillons d'Étampes.

Le Moyen Âge central est la période la mieux documentée dans cette étude dans la mesure où cinq structures en relèvent. Les plus anciennes consistent en deux silos (2036 et 2095) et une latrine (1235) et sont toutes trois datées deuxième moitié XI^{e}–XII^{e} siècles. Deux autres structures, un bassin (3114) et un cellier (4272) appartiennent, quant à elles, pleinement au XII^{e} siècle.
Ce n'est pas tant les légères différences d'attribution chronologique de ces deux groupes de structures que leur appartenance à des contextes distincts (cf. *infra*) et les caractéristiques de leur comblement qui nous amèneront à les traiter séparément.

12.2.1 Les structures des XIe – XIIe siècles

Les silos 2035 et 2095, ainsi que la latrine 1235 sont situées dans une zone qui appartient peut-être déjà au quartier canonial de l'église Notre-Dame d'Étampes.
L'échantillon issu du **silo 2036** a été prélevé au sein de l'US 2035. Son volume est de 16,5 litres. Nous avons examiné sous loupe binoculaire l'intégralité des refus de tamis de 4 mm et 2 mm et une quantité de refus de tamis de 0,5 mm équivalente à 1 litre de sédiment brut (**fig. 474**).

Le **silo 2095** a fait l'objet d'un prélèvement d'un volume comparable (16 litres) au sein de l'US 2096. Les procédures de tri sont identiques à celles décrites pour le silo 2036 (tri intégral du refus de 2 mm et de l'équivalent d'1 litre de sédiment pour la fraction fine).

L'échantillon issu de la **latrine 1235**, d'un volume de 20 litres, a été prélevé au sein de l'US 1237. Les procédures de tamisage, flottation et tri des refus obtenus lors du traitement de cet échantillon sont les suivantes.

- Le sédiment a fait l'objet de flottation et de tamisage sur chacune des deux mailles de tamis (2 mm et 0,5 mm) ; quatre refus, un de flottation et un de tamis pour chacune des deux mailles, ont donc été obtenus.

- Pour ce qui est du tri : celui, partiel, du refus de tamis de 2 mm n'ayant pas révélé de macroreste, a été rapidement abandonné. Le refus de flottation de 2 mm a été intégralement trié (sans fournir davantage de résultat). Les refus de flottation et de tamis de 0,5 mm ont été sous-échantilllonnés : les quantités triées correspondent à chaque fois à un litre de sédiment

12.2.2 Les structures du XIIe siècle

Un grand bassin (**3114**), creusé dans une vaste zone de jardins située à l'arrière des maisons bordant la rue Évezard, est la première des deux structures étudiées pour cette période. La fonction de cette structure reste à préciser : réserve d'eau ?, abreuvoir ?, structure dévolue à une activité artisanale ?, …Le contexte serait celui d'un clos urbain, le secteur englobant ce bassin se trouvant déjà, à ce moment-là, à l'intérieur des remparts. Deux prélèvements ont été réalisés au sein de l'US 3107, l'un, de 10 litres, dans sa partie inférieure, l'autre, de 20 litres, dans sa partie supérieure. Les fractions grossières (2 mm, plus 4 mm dans le cas de 3107) ont été triées dans leur intégralité. L'importance des refus de tamis et leur caractère très organique nous a conduit à un sous-échantillonnage important, notamment dans le cas de l'échantillon 3170 sup. (**fig. 475**). Le volume de refus de tamis traité correspond ainsi à un demi-litre de sédiment. Dans le cas de l'échantillon 3305, le volume traité représente 1 litre de sédiment.

La deuxième des deux structures du XIIe siècle, le cellier **4272** présente également un remplissage organique. Comme le bassin précédemment décrit, cette structure est liée aux maisons de la rue Évezard. Son contexte est donc également celui d'un habitat civil urbain. L'échantillon étudié, d'un volume de 20 litres, provient de l'US 4278. Le refus de tamis de 2 mm a été intégralement examiné. Dans le cas de la fraction fine, l'équivalent d'un litre de sédiment a été trié.

12.2.3 Le bas Moyen Âge

Pour la période du **bas Moyen Âge**, deux structures ont été échantillonnées : une latrine (**2004**) et un puits (**4081**). La première, datée de la deuxième moitié du XIII^e^–première moitié du XIV^e^ siècle, relève du quartier canonial, tandis que la seconde, du XIV^e^ siècle, est associé à une maison de la rue Évezard. Les échantillons étudiés proviennent de l'US 2019 de la latrine et de l'US 4080 du puits. Leur volume respectif est de 14,5 et de 11,5 litres. Dans les deux cas, les refus de tamis de 2 mm ont été intégralement triés. Le volume des refus de tamis de 0,5 mm que nous avons examiné correspond, dans les deux cas, à un volume approximatif d'un litre de sédiment brut. La flottation à laquelle a été soumis le sédiment issu du puits préalablement à son tamisage sur mailles de 0,5 mm a fourni un refus dont nous avons examiné la moitié.

12.2.4 La période moderne

Dans le cadre de cette étude, le début de la période moderne n'est représenté que par une latrine (**1087**). Celle-ci relève de l'une des maisons cannoniales. L'échantillon étudié, d'un volume de 13,5 litres, provient de l'US 1139. Le tri a porté sur l'intégralité du refus de tamis de 2 mm et sur une quantité de refus de tamis de 0,5 mm correspondant à un demi-litre de sédiment brut.

12.3 Résultats et commentaires

Les résultats des identifications sont présentés dans la **figure 476**. Il s'agit des résultats pondérés : les quantités de semences extraites des refus de tamis ou de flottation sous-échantillonnés se sont vues appliquer un facteur correctif approprié avant d'être ajoutées aux semences issues des refus non échantillonnés.

Trois modes de fossilisation ont assuré la conservation des semences, dans des proportions diverses selon les structures : imbibition, minéralisation et carbonisation. Nous reviendrons par la suite sur la signification de ces différents modes de fossilisation. Au sein du tableau d'inventaire, les semences carbonisées sont indiquées en caractères gras, les semences minéralisées en italiques, les semences imbibées en caractères normaux. Les différentes initiales utilisées pour distinguer les parties anatomiques identifiées sont présentées en légende de ce même tableau.

Le classement des taxons est établi en tenant compte de leur statut de plantes cultivées ou sauvages : dans la première catégorie figurent céréales, légumineuses, plantes oléagineuses/textile, et plantes potagères et aromatiques ; dans la deuxième, diverses essences ligneuses et plantes herbacées que nous avons ordonnées en fonction de leur comportement phytosociologique actuel (ELLENBERG 1979 ; BOURNERIAS *et al.*, 2001). Les groupes écologiques auxquels renvoient les plantes identifiées sont ceux :

1. des adventices des champs de céréales d'hiver,
2. de la végétation rudérale/ségétale (il s'agit de plantes appartenant à la classe phytosociologique de la Chenopodietea et qui croissent aussi bien dans des milieux rudéraux ouverts qu'au sein de cultures sarclées ou de cultures printannières),
3. des mauvaises herbes d'aires sarclées et de jardins,
4. des zones de rudérales vivaces (de type friches),
5. de la végétation de rives,
6. de la végétation à espèces de zones herbacées ouvertes/de prairie,
7. des plantes forestières (arbres, arbustes et herbacées de différents type de forêts de feuillus).

Les taxons dont l'identification, restée au rang du genre (exemple : *Cerastium* sp.) ou de la famille (exemple : Caryophyllaceae), n'est pas suffisamment précise pour proposer leur intégration dans un des groupes précédemment définis, sont classés dans la catégorie « autres taxons ». Les données quantitatives de ce dernier groupe ne sont pas prises en compte dans le calcul des pourcentages, ni dans la réalisation des diagrammes proposés dans cette étude.

Le groupe des fruitiers fait l'objet d'un classement particulier dans la mesure où il n'est pas toujours possible de préciser le statut sauvage ou cultivé de certains d'entre eux (exemple : *Prunus* sp.) et où des interventions humaines sur des fruitiers sauvages sont envisageables mais difficiles à démontrer (plantation de noisetiers, de mûriers-ronces, entretien d'arbustes au sein de haies). Nous avons donc opté pour un classement des fruits en deux catégories : fruits à pépins et fruits à noyaux, classement qui renvoie au mode de consommation de ces fruits et nous renseigne sur les types de rejets enregistrés dans les différentes structures.

N° structure	Types	2036	2095	1235	3114	3114	4272	2004	4081	1087
N° US	de restes	2035	2096	1237	3305	3107	4278	2019	4080	1139
Type structure		Silo	Silo	Latrine	Bassin	Bassin	Latrine	Latrine	Puits	Latrine
Attribution chronologique		XI^e–XII^e s.	XI^e–XII^e s.	XI^e–XII^e s.	XII^e s.	XII^e s.	Milieu XII^e s.	XIII^e–XIV^e s.	XIV^e s.	XVI^e s.
PLANTES CULTIVÉES										
Céréales										
Cerealia, céréales	G	**3, 84f**, *2, 301f*	**15, 11f**, *30f*	**5**	**10**	**3, 4f**	**1f**, *1f*	*	**1f**	*
cf. Cerealia, cf. céréales	G	*73f*	*		*	*	*	**12f**	*	*
Hordeum vulgare, orge vêtue	G	**1, 1f**	*	**1**	*	**1**	**1**	*	*	*
Secale cereale, seigle	G	**5**, *12, 11f*	*	*	*	**2**	*	*	*	*
Triticum aestivum l.s., froment	G	**12**	**7**	**4, 1f**	*	**14**	**1**	**20**	**1**	*
Légumineuses										
Lens culinaris, lentille	S	**1, 1f**	**1**	**4, 1c**	*	*	*27, 3c*, **1, 1c**	*	*	*
Vicia faba, fève	S	*	*	**2c, 2f**	*	*	*	*	*	*
Vicia sativa, vesce cultivée	S	**1**	*	*	*	*	*	*	*	*
Plantes oléagineuses/textile										
Camelina sativa, caméline	S	*18*	*	*	**10**	*	*	*	*	*
Cannabis sativa, chanvre	S	*	*	*	7, 3f	2, 2f	1f	*	16m, 6f	*
Papaver somniferum, oeillette	S	*54*	*	*	10	*	*	*	434	*
Plantes potagères, aromatiques										
Coriandrum sativum, coriandre	S	*	*	*	*	*	*	*	*	*1*
Foeniculum vulgare, fenouil	S	*	*	*	*	*	*	*	*	*169, 84f*
Levisticum officinale, céleri perpétuel	S	*25, 28f*	*	*	*	*	*	*	*	*
Petroselinum sativum, persil	S	*	*	*	*	148	*	*	26, 16f	*
Satureja hortensis, sarriette des jardins	S	*	*	*	10	*	122	*	*	*28*
FRUITIERS										
Épicarpe fruit		*	*	*	*	*	*59f*	*64f*	*	*603f*
Fruitiers à pépins										
Ficus carica, figuier	P	*	*	*	*	*	761	*128*	*	*224*
Fragaria vesca, fraisier sauvage	P	*	*	*	*	518	15614, 200m	*256*	*	*420*
Malus sp., pommier	P	*	*	*	9, 1f	36, 7f	260, 180f	*1*	4	*49, 30f*
Morus nigra, mûrier noir	P	*	*	*	*	*	*	*	*	84, 112f
Pyrus sp., poirier	P	*	*	*	*	16, 2f	13	*	*	*
Rosaceae, rosacée	P	*	*	*1f*	*	*	*	*	*	*308f*
Rubus fruticosus agg., mûrier ronce	P	*	*	*	11, 10f	598	2290, 60f	*16f*	2, 12f	*392*
Rubus sp., ronce, framboisier	P	*	**15, 15f,** *15*	*	*	*	*	*	12f	*56, 140f*
Sambucus nigra, sureau noir	P	18	*	*	61	43, 37m, 37f	42	*	139, 52m, 44f	*
Vitis vinifera, vigne cultivée	P	*75, 237f*, **216f**	**135f**	*	109, 1149f	1978, 629f, **59**	5903, 301f	*286, 141f*	**1, 48f**, 23, 4m, 1071f	**1f**, *1519, 3850f*
Fruitiers à noyaux, à coques										
Corylus avellana, noisetier	C	*	*	**1f**	19f	16f	5f	*	*	*
Juglans regia, noyer	C	*	*	**1f**	4f	23f	9f	**2f**	**1f**, 6f	*
Mespilus germanica, néflier	N	*	*	*	*	110	3584	*	*	*
Noyaux indéterminés	N	*	*	*	4f	*	*	*	*	*

N° structure	**Types**	**2036**	**2095**	**1235**	**3114**	**3114**	**4272**	**2004**	**4081**	**1087**
N° US	**de restes**	**2035**	**2096**	**1237**	**3305**	**3107**	**4278**	**2019**	**4080**	**1139**
Prunus avium, merisier	N	*	*	*	1, 6f	*	514	*	*	*
Prunus avium/cerasus, merisier/cerisier	N	*	*	*	*	75, 2m, 8f	3, 23f	*	*	*
Prunus cerasus, cerisier	N	*	*	*	*	*	64	*	*	*
Prunus domestica, prunier domestique	N	*	*	*	*	67, 2f	301, 16f	*	5m, 1f	*
Prunus persica, pêcher	N	*	*	*	2f	*	*	*	*	*
Prunus spinosa, prunellier	N	*	*	*	1m	82, 2m	1486, 5m, 20f	*	*	*
Prunus sp., prunier, prunellier, cerisier….	Al	*	*	*	*	*	*4*	*2*	*	*16, 2f*
Prunus sp., prunier, prunellier, cerisier….	N	*	*	*	*	207f	7, 208f	*2f*	18f	*
FLORE SAUVAGE										
Adventices des champs de céréales d'hiver										
Agrostemma githago, nielle des blés	S	**1**, *223, 37f*	*6*, *30f*, **1**	*	73, 100f	3, 37f	2, 40f	*4*	*	*
cf. *Agrostemma githago*, cf. nielle des blés	S	*	*	*	*	*	*	*	*	*28*
Élément associé à *A. githago*		*	**15**	*	*	*	*	*	*	*
Anagalis arvensis, mouron des champs	S	*	*	*	*	*	*	*16*	34	*
Aphanes arvensis, aphane des champs	S	*	*	*	*	*	*	*16*	*	*
Centaurea cyanus, centaurée bleuet	S	*	*	*	*	*	*	*	2	*
Fallopia convolvulus, vrillée liseron	S	*	*	*	51	113	6	*	11, 12f	*
Papaver dubium, petit coquelicot	S	*	*	*	*	*	*	*	2	*
Papaver rhoeas, grand coquelicot	S	*	*	*	70	111	*	*	*	*
Caucalis platycarpos, caucalis à fruits aplatis	S	*	*	*	1	*	*	*	*	*
Orlaya grandiflora, orlaya	S	*	*	*	2	26, 1f	2	*	1	*
Végétation rudérale/ségétale										
Aethusa cynapium, petite ciguë	S	*	*	*	*	*	*	*	208, 62f	*
Capsella bursa-pastoris, bourse-à-pasteur commune	S	*	*	*	60	74	*	*	2	*
Chenopodium album, chénopode blanc	S	*	**15f**	*	1942, 30m, 120f	*	121	*	170, 44m, 22f	*
Chenopodium cf. *album*, chénopode cf. blanc	S	*	**60**	*	*	*	*	*	*	*
Chenopodium groupe *polyspermum*, chénopode gr. polysperme	S	*	*	*	70	*	*	*	*	*
Chenopodium hybridum, chénopode hybride	S	*	*	*	241, 20m, 70f	111	*	*	14, 24f	*
Chenopodium sp., chénopode	S	*468*, **18**	*	*	*	10286	*	*	132f	*
Hyosciamus niger, jusquiame noire	S	*	*	*	*	*	*	*	12	*
Marrubium vulgare, marrube	S	*	*	*	80	*	*	*	12	*
Onopordon acanthium, onoporde acanthe	S	*	*	*	*	11	*	*	*	*
Polygonum aviculare, renouée des oiseaux	S	*	*	*	80, 20f	518, 37f	*	*	102	*
Portulaca oleracea, pourpier	S	*	*	*	*	*	*	*80*	16	*56*
Solanum nigrum, morelle noire	S	*36, 72f*	*	*	31	1222, 296f	223, 20f	*	130, 112f	*
Sonchus oleraceus, laiteron maraîcher	S	*	*	*	10, 10f	*	*	*	72, 88f	*
Stellaria media, mouron des oiseaux	S	*	*	*	240	296	*	*	236, 12f	*
Urtica urens, ortie brûlante	S	*	*	*	20	185	*	*	52	*
Verbena officinalis, verveine sauvage	S	*	*	*	20	37	*	*	2	*
Mauvaises herbes d'aires sarclées et jardins										
Fumaria officinalis, fumeterre officinale	S	*	*	*	*	*	*	*	30, 10m, 26f	*
Mercurialis annua, mercuriale annuelle	S	*	*	*	20, 10f	*	*	*	123, 372f	*

N° structure	Types	2036	2095	1235	3114	3114	4272	2004	4081	1087
N° US	de restes	2035	2096	1237	3305	3107	4278	2019	4080	1139
Setaria verticillata/viridis, sétaire verticillée/verte	S	*	*	*	*	*	*	*	2	*
Sonchus asper, laiteron épineux	S	*	*	*	*	185	*	*	26, 2f	*
Zone de rudérales vivaces										
Anthemis cotula, camomille puante	S	*54*	*	*	10, 20f	37, **37**	80, 40m	*	30, 16m	*
Arctium minus, petite bardane	S	*	*	*	3	438, 185f	2	*	*2f*	*
Ballota nigra, ballotte fétide	S	*	*	*	*	444	1	*	*	*
Barbarea vulgaris, barbarée commune	S	*	*	*	120	*	*	*	*	*
Chelidonium majus, chélidoine	S	*	*	*	*	*	*	*16, 64f*	878, 138f	*
Conium maculatum, grande ciguë	S	*	*	*	10	1704, 185f	*	*	*	*
Lamium album, lamier blanc	S	*	*	*	*	*	20	*	*	*
Lapsana communis, lampsane commune	S	*	*	*	*	37f	*	*	44, 36f	*
cf. *Lapsana communis*, cf. lampsane commune	S	*18*	*	*	*	*	*	*	*	*56f*
Malva sylvestris, mauve sauvage	S	*	*	*	1	407, 37f, 703fd	*	*	20, 10f	*
Myosoton aquaticum, stellaire aquatique	S	*	*	*	160	370	20	*	8	*
Rubus caesius, ronce bleuâtre	P	*	*	*	*	*	1	*	*	*
Rumex obtusifolius, patience à feuilles obtuses	S	*	*	*	*	253, 2f	*	*	*	*
Sambucus ebulus, sureau yèble	S	18	*	*	*	*	*	*	8, 18m	*
Urtica dioïca, ortie dioïque	S	*	*	*	6780	16132	260	*	774	*
Végétation de rives										
Alisma plantago-aquatica, plantain d'eau	S	*	*	*	*	*	20	*	*	*
Brassica nigra, moutarde noire	S	*	*	*	*	*	*	*	116, 6f	*
Cladium mariscus, marisque	S	*	*	*	*	37m	*	*	*	*
Eleocharis palustris, scirpe des marais	S	*	*	*	200	296	21	*	*	*
Polygonum lapathifolium, renouée à feuilles de patience	S	*	*	*	*	148, 74m	20	*	4	*
Ranunculus sceleratus, renoncule scélérate	S	*	*	*	*	*	*	*	14	28m
Stellaria palustris, stellaire glauque	S	*18*			*	*	*	*	*	*
Végétation à espèces de zone herbacées ouvertes/de prairie										
Centaurea scabiosa, centaurée scabieuse	S	*	*	*	*	*	*	*	12	*
Leucanthemum vulgare, grande marguerite	S	*	*	*	10f	*	*	*	*	*
Lychnis flos-cuculi, lychnis fleur-de-coucou	S	*	*	*	**20**	37	**40**	*	2f	*
Ononis cf. *repens*, bugrane cf. rampante	S	*	*	*	1	*	*	*	*	*
Plantago lanceolata, plantain lancéolé	S	*	*	*	*	*	*	*	**2**	*
Plantago major, plantain à larges feuilles	S	*	*	*	*	*	*	*	40	*
Ranunculus repens, renoncule rampante	S	*	*15*	*	130, 40f	111, 37m	22, 20f	*	2, 2f	*
Rumex acetosella, petite oseille	S	*18*	**15**	*	10	*	*	*	*	*
Taraxacum officinale, pissenlit	S	*	*	*	*	*	*	*	10	*
Trifolium hybridum, trèfle hybride	S	*	**15**	*	*	*	*	*	*	*
Forêt de feuillus/arbustes/buissons										
Clematis vitalba, clématite des haies	S	*	*	*	*	*	*	*	2	*
Crataegus monogyna, aubépine monogyne	N	*	*	*	*	1	13, 4m	*	*	*
Crataegus monogyna, aubépine monogyne	CA	*	*	*	1	1	*	*	*	*
Glechoma hederacea, lierre terrestre	S	*	*	*	*	*	*	*	82	*

N° structure	**Types**	**2036**	**2095**	**1235**	**3114**	**3114**	**4272**	**2004**	**4081**	**1087**
N° US	**de restes**	**2035**	**2096**	**1237**	**3305**	**3107**	**4278**	**2019**	**4080**	**1139**
Quercus sp., chêne	H	*	*	*	*	*	1	*	*	*
AUTRES TAXONS										
Apiaceae, ombellifère	S	*	*	*	20	74	*	*16*	24f	*
Asteraceae	S	*	*	*	*	74	*	*16*	2f	*
Atriplex sp., arroche	S	*18f*	*	*	60	407	*	*	48, 24m, 2f	*
Avena sp., avoine	G	*	**1**	*	**1**	*	*	*	*	*
cf. *Avena* sp., cf. avoine	G	*	*	*	*	*	*	**1**	*	*
Brassica/Sinapis, chou/moutarde	S	*108*	*	*	*	*	*	*48*	12	*
Carex sp., laîche	S	*	*	*	*	*	1	*	*	*
Caryophyllaceae, caryophyllacée	S	*	*	*	60, 40f	*	*	*	24	*
Cerastium sp., céraiste	S	*	*	*	*	*	20	*	*	*
Coquilles indéterminées	C	*	*	*	4f	333f	120f	*	*	*
Cyperaceae, cypéracées	S	*54*	*	*	210	740	80, 20f	*	6	*
Fabaceae, légumineuses	S	*1c*	**1c, 1f**	**1, 4c, 6f**	*	*	*9*	*16*	*	*
cf. Fabaceae, cf. légumineuses	S	*	*	*	*	*	*	*	*	*3*
cf. *Galeopsis* sp., cf. galéopsis	S	*	*	*	*	*	*	*	12, 6f	*
Hypericum sp., millepertuis	S	*	*	*	10	37	*	*	*	*
Indéterminés		*72, 5f*	15, *30, 180f*, **3f**	*	5, 3f, **1f**	1147, 259f	**1**, *2, 5f, 365*, 67f	*146, 59f*, **17f**	276, 203f	*420, 364f*, 56
Indéterminés type 1 (type *Solanum nigrum*)		*234, 54f*	*	*	*	*	*	*	*	*
Indéterminés type 2 (type *Rubus* sp.)		*180*	*	*	*	*	*	*	*	*
Indéterminés type 3 (type *Datura* sp.)		*	*	*	*	*	*	*	10	*
Lamiaceae, lamiacées	S	*	*	*	50	*	*	*	14	*
Malva sp., mauve	S	*	*	*	*	*	*	*		*
Papaver sp., pavot, coquelicot	S	*72*	*	*	*	*	*	*	4	*
Papaveraceae, papavéracées	S	*	*	*	*	*	*	*112*	*	*
Poaceae, graminées	G	**18**, *54f*	*	*	100	148	60	*17*	2	*28*
Polygonaceae, polygonacées	S	*198*	*	*	*	*	*	*64*	*	*
Ranunculus sp., renoncule	S	*	*	*	*	*	*	*	12m	*
Rosa sp., rosier	S	*	*	*	1	8, 3m	6	*	*	*
Rumex sp., oseille, patience	S	*	*	*	11	481, 37f	*	*	*	*
Sambucus sp., sureau	P	306f	30f	4f	40f	37f	*	*16, 16f*	380f	*
cf. Sambucus sp., cf. sureau	P	*72, 36f*	*	*	*	*	*	*	*	*
Solanaceae, solanacée	S	*	*	*	20f	*	*	*	10f	*
cf. *Solanum dulcamara*, cf. morelle douce-amère	S	*	*	*	*	*	*	*	2	*
AUTRES RESTES										
Bourgeon arbre f.c.		*	*	*	1	*	*	*	5	*
Characeae		*	*	*	*	*	*	*	12	*
Coenococcum		3474	*	*	*	*	*	1088	12	*
Nodules sphéroïdes		*	*	*	*	*	*	*1*	*	*3*
Rosaceae, aiguillons épidermiques		*	*	*	*	1	20	*	53	*
Nombre total de restes		7116	677	38	12981	43778	33866	2759	7551	9130

12.3.1 Le Moyen Âge central

12.3.1.1 Les structures des XIe–XIIe siècles

L'appartenance des silos 2035, 2096 et de la latrine 1235, à l'intérieur du même cadre chronologique, à un même contexte, ainsi que la relative pauvreté en macrorestes des échantillons qui en proviennent expliquent que nous options pour une présentation globale des plantes attestées pour cette période. Les caractéristiques du remplissage de chacune d'entre seront cependant discutées séparément.

Les taxons attestés pour cette période sont au nombre de 35.

Les plantes cultivées

Le groupe des plantes cultivées est le plus fourni puisqu'il compte au minimum onze taxons : trois céréales, l'orge à grains vêtus (*Hordeum vulgare*), le seigle (*Secale cereale*), le froment (*Triticum aestivum* l.s.), trois légumineuses, la lentille (*Lens culinaris*), la fève (*Vicia faba*) et la vesce cultivée (*Vicia sativa*), deux plantes oléagineuses, l'oeillette (*Papaver somniferum*) et la caméline (*Camelina sativa*), une plante potagère, le céleri perpétuel (*Levisticum officinale*) et deux fruitiers, la vigne (*Vitis vinifera*) et le noyer (*Juglans regia*).

En l'absence de bases de lemme, éléments diagnostiques permettant de différencier les différentes espèces du genre *Avena*, il n'est pas possible de décider du statut, cultivé ou sauvage, de l'avoine, attestée par un grain cabonisé au sein du silo 2095. La plupart des grains de céréales (90 %), seule catégorie de vestiges qui témoignent ici de la culture de ces plantes, ne peut être identifiée au niveau du genre et demeurent donc classée dans la catégorie des céréales indéterminées (Cerealia et cf. Cerealia). Le froment apparaît comme la céréale la plus fréquente et celle qui livre le plus grand nombre de grains entiers. Le seigle, qui n'est présent qu'au sein du silo 2036, livre à peu près le même nombre de restes de grains que le froment mais plus d'un tiers d'entre eux sous forme de fragments. À noter qu'en plus de caryopses carbonisés, le seigle est le seul à livrer des grains minéralisés, d'ailleurs majoritaires. L'orge est présente dans deux structures (2036 et 1235) mais ne livre que peu de restes.

La fréquence et la représentation numérique des semences carbonisées de légumineuses assignent la première place à la lentille, plus fréquente et mieux représentée en nombre de restes que la fève, puis la vesce cultivée, chacune de ces deux plantes ne figurant que dans une seule structure.

Le silo 2036 est le seul à témoigner de la culture de plantes oléagineuses, oeillette et caméline, et d'une plante potagère, le céleri perpétuel. Les semences de ces trois plantes ont été rejetées fraîches dans la structure puis se sont conservées sous forme minéralisée. « La caméline aurait été, à l'origine, introduite comme un contaminant du lin en Europe du sud-est et ensuite mise en culture pour elle-même, dès Hallstatt, époque à laquelle les trouvailles d'agglomérats et de concentrations de grains carbonisées se multiplient (KNÖRZER 1978) (…). En dépit de leur petite taille, de l'ordre du millimètre, les semences de cette [crucifère] contiennent 30 à 35 % d'huile, extraite par macération et pression » (MATTERNE 2001). La découverte de semences de céleri perpétuel est à souligner car nous n'en avons pas trouvé mention dans les différentes synthèses existantes sur les plantes cultivées au Moyen Âge en France.

Fig. 476 Macrorestes végétaux identifiés. Les restes carbonisés sont indiqués en caractères gras, les restes minéralisés en italiques, les restes imbibés en caractères normaux.

G : grain ; S : semence ; P : pépin ; C : coquille ; N : noyau ; AI : amande interne (*Prunus sp.*) ; CA : cenelle avortée (*Crataegus monogyna*) ; H : hile (*Quercus* sp.) ; f : fragment ; m : moitié ; c : cotylédon (légumineuses) ; d : dos (*Malva* sp.).

La gamme des fruits cultivés avec certitude n'en comprend que deux, la vigne (*Vitis vinifera*) et le noyer (*Juglans regia*). Ce dernier n'est attesté que dans la latrine, sous la forme d'un unique fragment de coque carbonisé. Curieusement si les pépins de raisin abondent au sein des deux structures interprétées comme silos, ils manquent totalement au sein de la latrine, type de structures pourtant généralement riches en pépins dans la mesure où ces derniers sont évacués dans les excréments (cf. *infra*). Nous reviendrons par la suite sur le type de rejets présents dans cette structure, sur leur origine et sur l'apport de la carpologie dans l'interprétation de la fonction de cette structure. Le statut des autres fruitiers ne peut être assuré, soit en raison des imprécisions relatives à leur identification (cas des pépins de *Rubus* et de Rosacée), soit en raison de leur présence dans la flore indigène (cas du noisetier (*Corylus avellana*) et du sureau noir (*Sambucus nigra*). « Faute de recherches plus complètes sur les vestiges archéobotaniques, on admet finalement pour l'heure que les tentatives de domestication de *Fragaria vesca*, de *Rubus fruticosus* et de *Rubus idaeus* ont commencé au XIVe–XVe siècle en Europe (ZOHARY et HOPF 1988) » (RUAS, 1996). Si le noisetier « est cité (….) dans la liste des arbres fruitiers qu'il convient de cultiver au IXe siècle dans le *Capitulare de villis vel curtibus* et le plan de l'abbaye de Saint-Gal (VOGELLEHNER 1989) » (RUAS 1996), dans une synthèse relativement récente (LEPETZ *et al*. 2000), ces différents taxons restent, pour la période de l'An mil (XIe siècle) classés parmi les fruitiers sauvages.

La flore sauvage

Les groupements végétaux en présence ne sont chacun représentés que par un nombre très restreint d'herbacées sauvages : les adventices des champs de céréales d'hiver par la seule nielle des blés (*Agrostemma githago*), les milieux rudéraux ouverts et parcelles sarclées ou emblavées en cultures estivales par des chénopodes (*Chenopodium* sp.) dont le chénopode blanc (*Chenopodium album*) et par la morelle noire (*Solanum nigrum*), les endroits incultes sur lesquels l'homme exerce toutefois une forte emprise à intervalles plus ou moins réguliers (bords de chemins, friches, jachères, *etc*.) par la camomille puante (*Anthemis cotula*), la lampsane commune (*Lapsana communis*) et le sureau yèble (*Sambucus ebulus*). La stellaire glauque (*Stellaria palustris*) se rencontre parmi les hélophytes soit au sein des roselières sur alluvions minérales, soit sur tourbe (BOURNERIAS *et al*. 2001). Enfin, la renoncule rampante (*Ranunculus repens*), le trèfle hybride (*Trifolium hybridum*) et le rumex petite oseille (*Rumex acetosella*) signalent l'existence de zones herbacées ouvertes, de type prairie ou pelouse. La coexistence, au sein du même échantillon (silo 2095), des semences des deux premiers (renoncule et trèfle) pourrait indiquer qu'ils proviennent de la même formation végétale : de nos jours, le seul groupement végétal qui abrite conjointement ces deux espèces est celui des prairies pacagées mésohygrophiles à renoncule rampante (BOURNERIAS *et al*. 2001). La levée des incertitudes pesant sur l'identification de taxons identifiés seulement au rang du genre (*Atriplex* sp., *Brassica/Sinapis*, *Papaver* sp.) ou de la famille (*Cyperaceae*, *Fabaceae*, *Poaceae*, *Polygonaceae*) permettrait d'enrichir, mais dans des proportions assez modestes l'un ou l'autre de ces groupements végétaux.

Caractéristiques et interprétation des assemblages carpologiques des structures des XIe–XIIe siècles

Le silo 2036

Des trois structures étudiées pour cette période, le silo 2036 est sans conteste celui dont le spectre taxonomique est le plus diversifié avec 25 taxons dont neuf issus de culture, et le plus fourni en macrorestes. Cette deuxième proposition reste vraie même si l'on soustrait du nombre total de restes obtenus (7116), les nombreuses sclérotes de champignons qui gonflent ce résultat sans apporter

d'informations sur les pratiques agricoles ou alimentaires ou encore sur l'environnement des utilisateurs de cette structure. Une fois soustraites ces sclérotes, le nombre de restes demeure élevé, égal à 3642, leur densité, de 220 restes par litre de sédiment brut, également. Carbonisation et minéralisation ont assuré la conservation des semences, avec une nette prédominance (88 %) des semences minéralisées. La carbonisation ne concerne que les grains de céréales, mais pas tous car, comme annoncé précédemment, des grains de seigle minéralisés ont également été recueillis[1], les semences de légumineuses cultivées, de nombreux fragments de pépins de raisin et, parmi les herbacées sauvages, les seules qui soient à la fois associées aux cultures et abondamment représentées (nielle des blés et chénopode).
Du fait de son importance numérique, le lot de semences de nielle a vraisemblablement été extrait à la main d'un ensemble de grains de céréales destinés à être consommés. Les dimensions des graines toxiques de cette messicole sont en effet telles qu'elles rendent difficile leur séparation des grains de céréales autrement que manuellement. L'abondance des semences de chénopode(s) et d'eux seuls parmi les herbacées sauvages, pose question. Certes la forte productivité des plants de chénopodes pourrait expliquer cette surreprésentation. Néanmoins, nous avons vu que les chénopodes étaient également les seuls à fournir des semences carbonisées. On pourrait expliquer cette deuxième particularité par les relations que ces plantes entretiennent avec les plantes cultivées et par leur intégration dans la chaîne opératoire de traitement des récoltes. Si cela demeure possible, on doit toutefois s'étonner de l'absence d'autres sous-produits de leur traitement. De plus la conjonction des deux caractères (forte représentation numérique et présence d'individus carbonisés) suggère l'hypothèse d'une utilisation possible des chénopodes, dont feuilles et graines sont, rappelons-le, comestibles (COUPLAN 1989).

Le silo 2095

L'échantillon issu du silo 2095 livre 676 macrorestes ce qui porte la densité à 42 restes par litre de sédiment brut. L'assemblage mêle semences carbonisées et semences minéralisées dans des proportions sensiblement équivalentes (48 % pour les premières). Les processus à l'origine de la présence des semences dans cette structure sont donc diversifiés mais difficiles à élucider dans la mesure où la composition taxonomique de l'assemblage ne présente pas de caractères marqués. On soulignera néanmoins la rareté des herbacées sauvages, la présence du petit groupe des plantes de prairie/pelouse évoqué précédemment (renoncule rampante, trèfle hybride, rumex petite oseille) et peut-être significatif du rejet de matériaux végétaux particuliers dans cette structure, et la présence d'un pourcentage de pépins de fruits (*Rubus* sp., *Vitis vinifera*, *Sambucus* sp.) qui pourrait être perçu comme non négligeable (31 %), s'il ne s'agissait pas principalement de fragments. Le caractère détritique des macrorestes présents dans ce silo ne fait aucun doute, leurs origines sont multiples mais il est difficile d'en préciser la nature.

La latrine 1235

Avec seulement 38 macrorestes végétaux et une densité inférieure à 2 restes par litre de sédiment brut, la structure 1235 apparaît extrêmement pauvre.
La grande majorité des vestiges (87 %) y est conservée par carbonisation. Le spectre taxonomique comprend principalement des céréales, des légumineuses et des fruits à coque (noisetier, noyer). L'ensemble (mode de fossilisation et composition taxonomique) suggère qu'il s'agit de vidanges d'aire de combustion au sein de cette structure au sujet de laquelle la carpologie ne fournit pas, à ce stade de son utilisation, peut-être liée à l'US échantillonnée, d'indice de son utilisation comme latrine.

1. Ainsi qu'un grand nombre de fragments de caryopses de céréales non identifiés.

12.3.1.2 Les structures du XIIe siècle : le bassin 3114 et le cellier 4272

Le bassin 3114

Les différences observées au sein du corpus céramique du remplissage du bassin 3114 ont incité les fouilleurs à distinguer la partie supérieure du remplissage de sa partie inférieure et à y pratiquer deux prélèvements distincts de sédiment (3305 et 3107). On peut se demander si, d'un point de vue carpologique, une telle distinction se justifie et si des variations entre ces deux échantillons existent, que ce soit au niveau de l'environnement végétal du bassin, de l'utilisation de ce dernier, du type et de la quantité de rejets qui y sont effectués.
D'une manière générale, l'échantillon 3107 s'avère légèrement plus riche que l'échantillon 3305 : les densités en macrorestes végétaux sont respectivement de 2188 restes par litre de sédiment brut pour le premier contre 1298 restes pour le second. Tous deux se caractérisent par la suprématie des semences imbibées, avec une proportion restreinte de semences carbonisées, similaire d'un échantillon à l'autre (0,3 % en 3305, 0,2 % en 3107). Les conditions anaérobies sont donc demeurées identiques sur toute la durée de ce remplissage, assurant aux semences des conditions optimales de conservation.
Pour entrer davantage en détail dans la composition de ces deux échantillons et les comparer, il nous faut gommer les différences de volumes étudiés (de 20 litres en 3107 contre seulement 10 litres en 3305) et pour cela raisonner sur le contenu d'un litre de sédiment. La comparaison des diagrammes ainsi établis (**fig. 477 et fig. 478**) ne révèle pas de différences majeures entre les deux échantillons. Dans les deux cas, le groupe des « rudérales vivaces » arrive loin en tête (58 % en 3305, 53 % en 3107) devant les « rudérales/ ségétales » (25 % en 3305, 34 % en 3107). La progression que connaît la représentation de ces dernières, corrélativement avec la régression des rudérales vivaces, signale sans doute un surcroît de fréquentation ou d'entretien du milieu. La notion de rejet volontaire de restes végétaux dans ce bassin ne peut être envisagée que pour les restes de plantes assurément cultivées, à savoir les céréales, qu'elles soient spécifiquement déterminées (orge vêtue, seigle, froment) ou non (Cerealia), dont les restes sont tous carbonisés , impliquant un traitement par le feu. Il est vraisemblable que les semences des plantes oléagineuses/textile (caméline, chanvre, oeillette) et des plantes aromatiques (persil, sarriette) n'ont pas non plus échoué naturellement dans le bassin, notamment celles, carbonisées, de la caméline. Pour celles de ces plantes dont les semences sont imbibées, cette hypothèse ne peut cependant pas être totalement écartée.
Quoiqu'il en soit, la part qu'occupent ces plantes représentatives de rejets anthropiques avérés ou éventuels est extrêmement restreinte puisque inférieure à 1 %. Il reste difficile de savoir dans quelle mesure les fruits à pépins, troisième groupe de plantes par ordre d'importance après les rudérales, avec une représentation stable d'un échantillon à l'autre (11 % en 3305, 10 % en 3107), modifierait cette impression d'une faible quantité de rejets volontaires dans le bassin. En effet, si la présence de spécimens carbonisés parmi les pépins de raisin (*Vitis vinifera*) conduit à envisager le rejet de ce fruit après traitement, rien ne permet de trancher entre dépôt naturel et rejet anthropique dans le cas des mûres de ronces (*Rubus fruticosus* agg.), des fraises (*Fragaria vesca*) ou encore du sureau noir (*Sambucus nigra*) (cf. *infra*, puits 4081). On peut toutefois souligner que tous les fruits à pépins attestés dans le bassin le sont également dans le cellier 4272 contemporain (**fig. 476**), ce qui plaide, sinon en faveur de leur rejet volontaire dans le bassin, du moins en faveur de leur utilisation par les occupants du site.

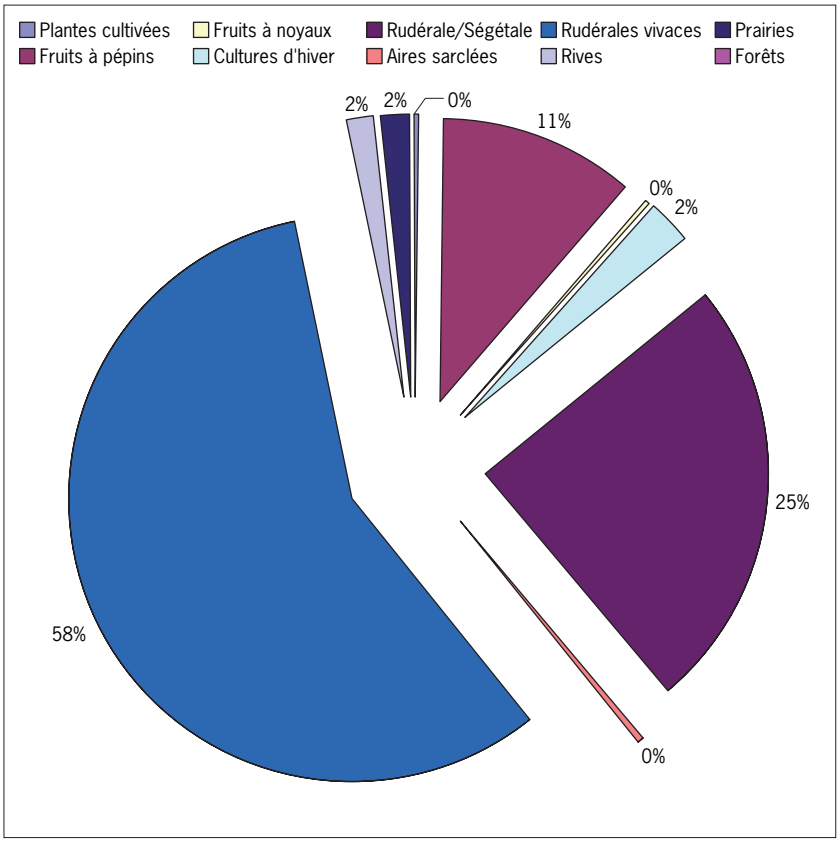

Fig. 477 Répartition des espèces dans l'US 3305 du bassin 3114.

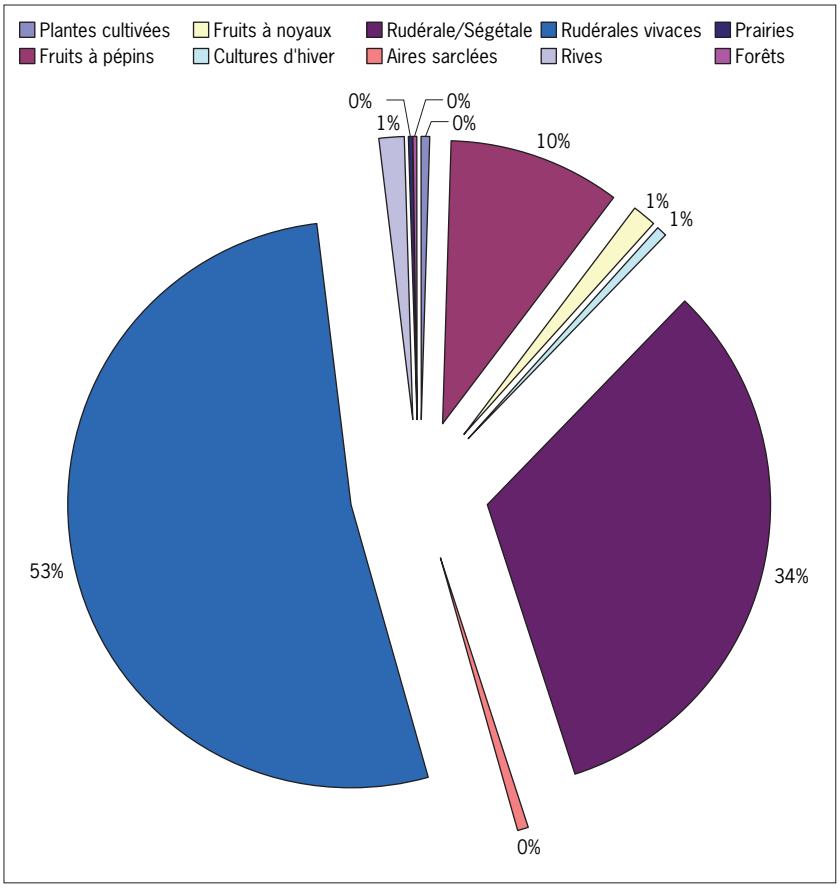

Fig. 478 Répartition des espèces dans l'US 3107 du bassin 3114.

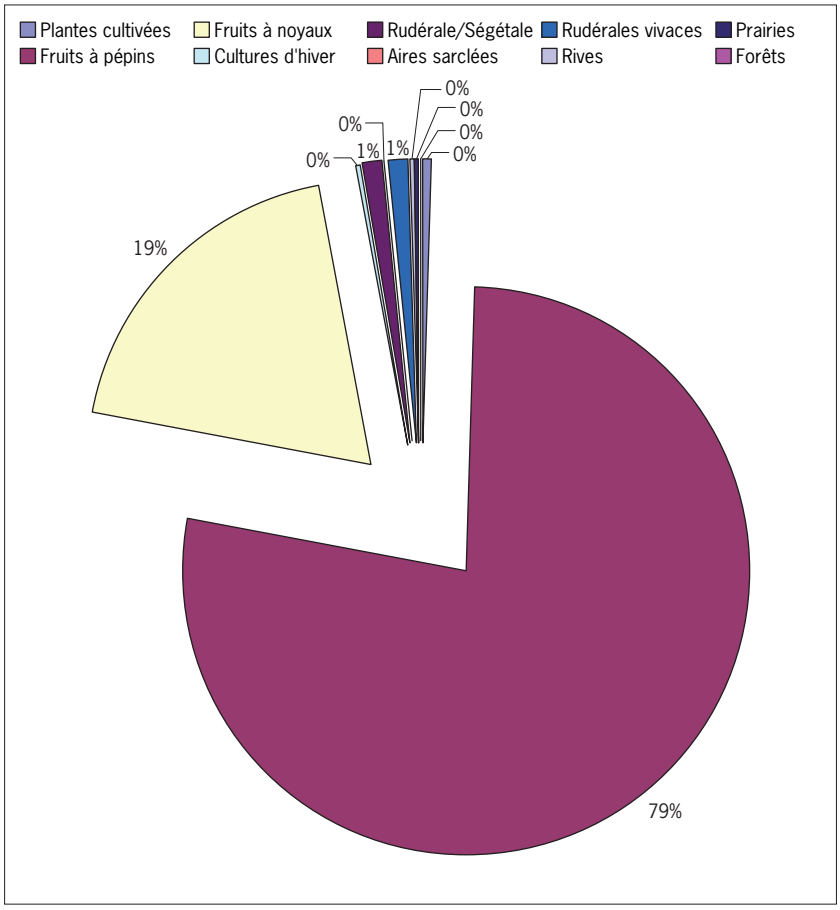

Fig. 479 Répartition des espèces dans l'US 4278 du cellier 4272.

Au total, et malgré les incertitudes qui subsistent quant aux processus à l'origine de la présence de certaines catégories de semences dans le bassin, l'image obtenue est essentiellement celle de la végétation environnante. Il n'existe pas réellement d'argument carpologique en faveur d'importants rejets de détritus végétaux dans le bassin. Cette absence pourrait en revanche signaler la volonté des utilisateurs de cette structure de maintenir l'eau propre. Il est d'ailleurs possible que l'absence de semences de plantes aquatiques indique qu'elles ont été supprimées avec la même intention. La présence de nombreuses semences de plantes indicatrices de sols fréquemment inondés (ELLENBERG 1979), tels le marisque (*Cladium mariscus*) ou le scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) suggère des conditions propices à l'épanouissement de ces plantes. L'utilisation de l'eau du bassin (par les hommes ? le bétail ?) entraînant d'inévitables débordements de celle-ci ont vraisemblablement favorisé de telles conditions. L'analyse carpologique n'a pas révélé de plantes dont le traitement nécessiterait l'utilisation de l'eau (nous pensons par exemple au rouissage de plantes textiles). Si le bassin semble bien avoir été utilisé, il ne nous est pas possible de préciser à quelle fin mais l'aspect de friches de la végétation environnante constitue peut-être un argument en faveur d'une fréquentation assez peu régulière des lieux.

Le cellier 4272

Avec un nombre total de restes estimé à 33866 et une densité de 1693 restes par litre de sédiment brut, le cellier 4272 apparaît presque aussi riche que les deux couches du bassin précédemment décrites. Il s'en distingue par un spectre un peu moins diversifié (44 taxons contre 55 en 3107 et 56 en 3305) mais surtout très différent dans sa composition (**fig. 479**). 98 % des semences sont des restes de fruitiers, dont une majorité de fruits à pépins (79 %), résultat en conformité avec ceux que fournissent généralement les latrines utilisés comme

telles. Une soixantaine de fragments d'épicarpe de fruits enroulés sur eux-mêmes et conservés par minéralisation constitue un argument supplémentaire de l'origine fécale d'une partie des rejets. La présence de 19 % de fruits à coque (noisetier, noyer) et à noyaux (néflier, merisier, cerisier, prunier, prunellier) constitue une indication que le réceptacle a également accueilli, mais dans une moindre proportion, des rejets d'assiette. L'imbibition constitue le mode de fossilisation prédominant des macrorestes isolés dans ce cellier (98,3 %), témoignant d'un maintien en usage de la structure, du moins lors du comblement de l'US 4278. Il est possible que le développement de plantes amphibies de sols nitratés (*Alisma plantago-aquatica*, *Eleocharis palustris*, *Polygonum lapathifolium*) soit ainsi lié à l'existence de telles conditions à proximité de la latrine. La minéralisation, elle, ne concerne que 1,6 % des macrorestes, la carbonisation 0,1 % . Les restes carbonisés sont essentiellement ceux des céréales dont l'orge et le froment sont les seuls représentants. Quelques restes de lentille (*Lens culinaris*) sont également carbonisés mais la plupart des restes de cette légumineuse se présentent sous forme minéralisée, ce qui montre, à moins qu'il ne s'agisse de simples rebuts, qu'elle a été consommée fraîche. On soulignera également la bonne représentation, dans cet échantillon, de la sarriette (*Satureja hortensis*). Bien que la stricte association de ces deux plantes - lentille et sarriette - soit difficile à démontrer, on ne peut s'empêcher de rappeler que « les sarriettes sont avant tout le condiment des fèves (avec l'estragon et le cerfeuil), des haricots et des lentilles dont elles corrigent la « ventosité », terme des cuisiniers et des médecins du XVII^{e} siècle qui n'appelle aucun commentaire » (LIEUTAGHI1996).

12.3.2 Le bas Moyen Âge

Les plantes attestées aux XIII^{e}–XIV^{e} siècles proviennent de deux structures, la latrine 2004 et le puits 4081. Nous les présentons séparément dans la mesure où la palette de végétaux enregistrée dans chacune d'entre elles diverge assez fortement.

12.3.2.1 La latrine 2004

Une fois déduites du nombre total de restes les nombreuses sclérotes de champignons issues de l'échantillon 2019, le résultat redevient assez modeste comparé à celui que peuvent enregistrer les latrines les plus riches, celles dans lesquelles les macrorestes sont majoritairement conservés par imbibition. On mettra ainsi en parallèle les maigres résultats observés ici (1671 restes au total, soit 115 restes par litre de sédiment brut) à ceux obtenus au sein de la latrine 4272 précédemment décrite : 33 866 restes au total pour une densité égale à 1693 restes par litre! Les conditions taphonomiques sont vraisemblablement responsables de telles disparités ; tandis que les semences imbibées apparaissaient majoritaires en 4272, ici les semences rejetées fraîches se sont toutes minéralisées, et celles qui nous sont parvenues ne reflètent certainement qu'une petite partie de la gamme complète des végétaux rejetés dans la latrine. La carbonisation ne concerne qu'un nombre réduit de restes (3,1 %) et uniquement les grains de céréales et les fragments de noisette (*Corylus avellana*), seul fruit à coque attesté. Le froment (*Triticum aestivum* l.s.) est l'unique céréale présente avec certitude, l'attribution que nous proposons d'un grain mal conservé à l'avoine (cf. *Avena* sp.) ne pouvant s'accompagner de précision au niveau de l'espèce et donc du statut de cette plante (cf. *supra*). La latrine 2004 apparaît comme la moins fournie en plantes cultivées car aucune des légumineuses, plantes oléagineuses/textile, plantes potagères ou aromatiques présentes ailleurs sur le site n'y est mentionnée. La gamme des fruits à noyaux est très limitée : seuls quatre restes (deux noyaux et deux amandes internes) appartenant au genre *Prunus* ont été isolés. Bien qu'il ne soit pas possible d'évaluer en quelle quantité ils étaient présents à l'origine, il semble, si l'on s'en tient à la rareté des restes carbonisés, que les rejets autres

que fécaux (rejets d'assiette, vidanges d'aires de combustion) n'aient pas joué un rôle majeur dans la formation de cette couche de comblement. Autrement dit, l'arrêt de l'utilisation de cette structure comme latrine ou du moins l'arrêt de son maintien en eau (notamment par apport d'urine), à l'origine de la minéralisation des semences, ne s'est pas pour autant accompagné de sa transformation en dépotoir. La catégorie des fruits à pépins, ces derniers excrétés dans les fèces, apparaît comme majoritaire tant en nombre de restes (49,5 %) qu'en nombre de taxons : y figurent les raisins (*Vitis vinifera*), les fraises (*Fragaria vesca*), les figues (*Ficus carica*), les mûres de ronces (*Rubus fruticosus* agg.) et les pommes (*Malus* sp.). La présence de fragments d'épicarpe de fruits enroulés sur eux-mêmes et d'un nodule sphéroïde (cf. *infra*) renforcent l'interprétation de rejets excrémentiels. L'image qu'ils offrent de l'alimentation apparaît toutefois partielle.

12.3.2.2 Le puits 4081

Cette structure se démarque fortement de la précédente, offrant ainsi une image complémentaire du milieu végétal et de son exploitation pour cette période d'occupation.
La première différence réside dans le mode de fossilisation des semences. Si, comme au sein de la latrine, la carbonisation ne concerne qu'une minorité (0,7 %) de semences (soit les grains de céréales, 4 % des pépins de raisins, un fragment de coque de noix et les graines du plantain lancéolé), en revanche toutes les semences rejetées fraîches se sont conservées par imbibition, signe de la présence permanente d'eau dans le puits ou du moins dans cette couche du remplissage. En dépit de telles conditions, *a priori* propices à la conservation des restes végétaux, le nombre total de 7551 semences que procure cet échantillon et la densité qui en découle (656 restes par litre de sédiment brut) peuvent sembler modestes, en regard notamment des résultats obtenus au sein du bassin 3114 (cf. *supra*).
L'examen de la composition de l'assemblage du puits est un préalable indispensable à la tentative d'explication de telles différences : sont-elle liées à une moindre quantité de rejets anthropiques ? à un couvert végétal moins développé à proximité de la structure ? à l'existence d'obstacles au piégeage des semences ?
La rareté des semences carbonisées et la modeste proportion des semences de plantes assurément cultivées (26 %)[2] suggèrent, ce qui semble logique pour un puits destiné à approvisionner en eau ses utilisateurs et utilisé comme tel, que peu de rejets anthropiques y ont été effectués.
Les plantes alimentaires que livrent les deux contextes XIIIe–XIVe siècle sont mentionnées dans un tableau (**fig. 480**). Treize taxons y figurent, dont six communs aux deux structures : le froment, la pomme, les mûres de ronces, les raisins, les noix et un fruit du genre *Prunus* (prunier, prunellier ou cerisier). La mention de pépins de mûres et de pommes parmi les excréments issus de la latrine suggère leur consommation à l'époque. Il n'est toutefois pas exclu que la présence dans le puits des semences de ces plantes indigènes résultent de leur présence dans l'environnement immédiat de cette structure et du piégeage naturel de leurs semences. Une telle explication peut être retenue dans le cas du sureau noir (*Sambucus nigra*), essence nitrophile de sols frais dont on peut fort bien envisager qu'il poussait aux abords du puits. La chute de ses fruits au sein de ce dernier suffirait à expliquer qu'il y soit attesté, son absence du remplissage de la latrine ne plaidant pas en faveur de sa consommation. Chanvre (*Cannabis sativa*), oeillette (*Papaver somniferum*), persil (*Petroselinum sativum*) et prunier domestique (*Prunus domestica*) ne figurent qu'au sein du puits, tandis que la latrine est la seule des deux structures à livrer des pépins de figue (*Ficus carica*) et de fraise des bois (*Fragaria vesca*).

	Puits 4081	Latrine 2004
Froment	X	X
Chanvre	X	-
Oeillette	X	-
Persil	X	-
Figuier	-	X
Fraisier sauvage	-	X
Pommier	X	X
Mûrier ronce	X	X
Sureau noir (?)	X	-
Vigne	X	X
Noyer	X	X
Prunier domestique	X	-
Prunier, prunellier, cerisier	X	X

Fig. 480 Les plantes alimentaires aux XIIIe-XIVe siècles.

2. Nous y incluons céréales, chanvre, oeillette, persil, vigne, noyer et prunier domestique.

En dépit de meilleures conditions de conservation des macrorestes végétaux, du fait qu'il n'a pas servi de dépotoir, le puits 4081 ne livre pas davantage d'informations sur l'alimentation que la latrine 2004. En revanche le corpus des herbacées sauvages, riche de 39 espèces, reflète l'environnement végétal de cette structure. Le classement de ces espèces en fonction des principaux facteurs écologiques (luminosité, humidité, substances nutritives) (ELLENBERG 1979) montre la prépondérance des plantes semi-héliophiles (**fig. 481**), inféodées aux sols frais (**fig. 482**), riches en azote (**fig. 483**).

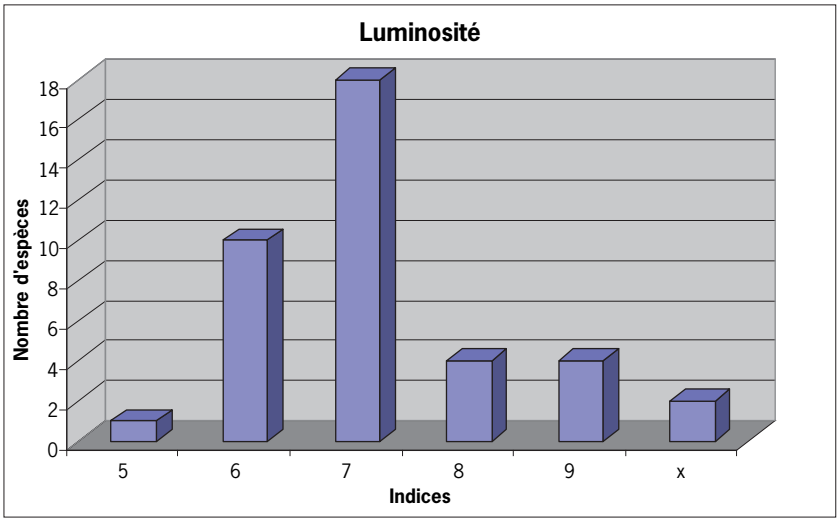

Fig. 481 Valeur de luminosité des herbacées sauvages attestées au sein du puits 4081.
5 : plante de mi-ombre ; 7 : plante semi-héliophile ; 9 : plante héliophile. Le Xest attribué aux plantes dont le comportement est indifférent vis-à-vis de l'un ou l'autre facteur écologique.

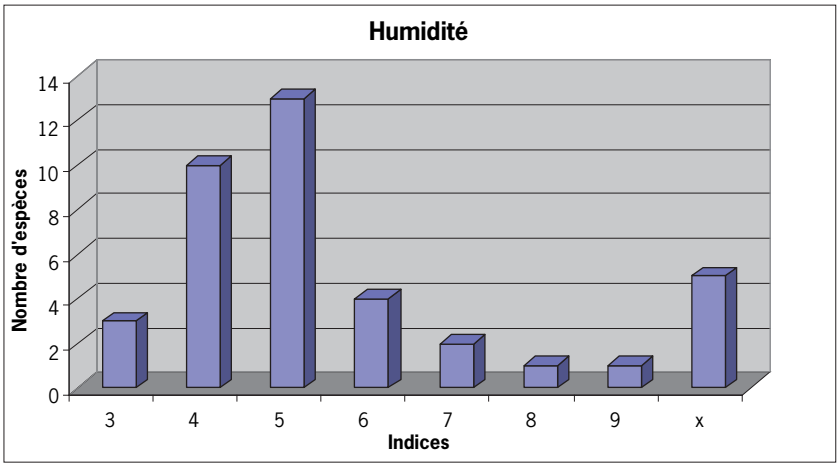

Fig. 482 Valeur d'humidité des sols colonisés par les herbacées sauvages attestées au sein du puits 4081.
3 : sols secs ; 5 : sols frais ; 7 : sols humides ; 9 : sols mouillés. Le Xest attribué aux plantes dont le comportement est indifférent vis-à-vis de l'un ou l'autre facteur écologique.

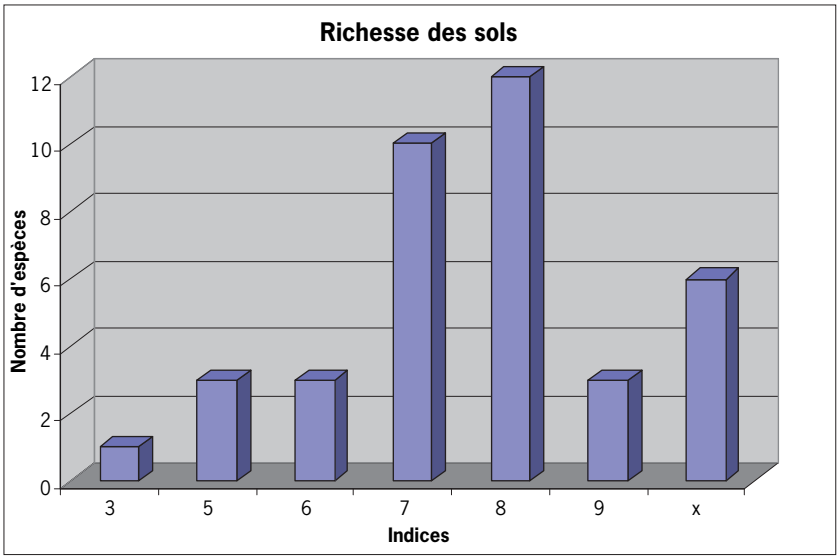

Fig. 483 Valeur de richesse en substances nutritives des sols colonisés par les herbacées sauvages attestées au sein du puits 4081.
Indice 3 : sols pauvres en substances nutritives ; 6 : sols moyennement riches ou riches ; 7 : sols riches ; 8 : sols azotés ; 9 : sols à teneur élevée en azote ; le Xest attribué aux plantes dont le comportement est indifférent vis-à-vis de l'un ou l'autre facteur.

Groupes de végétaux	Représentation relative	Nombre de taxons
Plantes cultivées	7,8%	4
Fruits à pépins	22%	5
Fruits à noyaux	0,4%	3
Adventices cultures d'hiver	0,9%	5
Rudérale/ségétale	23,8%	14
Aires sarclées	9,2%	4
Rudérales vivaces	31%	8
Rives	2,1%	3
Prairies	1,1%	6
Forêts	1,3%	2

Fig. 484 Représentation des différents groupes de végétaux attestés au sein du puits 4081.
La représentation relative est calculée sur la base du nombre total de semences que livre l'ensemble des taxons appartenant à chacun des groupes.

Ces caractéristiques se confirment à la lecture de la représentation des différents groupements végétaux. En effet, que l'on tienne compte de la représentation relative de chacun des groupes de végétaux ou du nombre d'espèces qui y participent, les groupements rudéraux dominent largement (**fig. 484**). Si l'on considère ensemble les rudérales de milieux ouverts que sont les plantes de la végétation « rudérale/ségétale » et celles classées comme « mauvaises herbes d'aires sarclées et de jardins », on constate que leur représentation est, en nombre de restes (33 %), équivalente à celle des « rudérales vivaces » témoignant de milieux plus fermés de type friches (31 %). En nombre d'espèces, les milieux ouverts apparaissent mieux représentés (N=18) que les milieux plus fermés (N=8). L'ensemble suggère que le puits pouvait se trouver au sein d'une parcelle jardinée, peut-être un potager, investi par les mauvaises herbes nitrophiles typiques des cultures sarclées : petite ciguë (*Aethusa cynapium*), chénopodes (*Chenopodium album* et *C. hybridum*), morelle noire (*Solanum nigrum*), laiteron maraîcher (*Sonchus oleraceus*), mercuriale annuelle (*Mercurialis annua*) ou encore mouron des oiseaux (*Stellaria media*) pour ne citer que les plus abondamment représentées dans l'échantillon. La présence de plusieurs espèces insensibles au piétinement – renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*), pourpier (*Portulaca oleracea*), plantain à larges feuilles (*Plantago major*) par exemple – traduit sans doute les allées et venues des utilisateurs du puits. Au sein de cette parcelle devaient subsister des zones moins fréquentées ou moins entretenues, et donc favorables à la croissance de rudérales caractéristiques de friches, comme la chélidoine (*Chelidonium majus*), l'ortie dioïque (*Urtica dioïca*), la lampsane commune (*Lapsana communis*) par exemple.
La relative « pauvreté » en semences de l'échantillon issu du puits est sans doute liée pour partie à l'environnement végétal de ce dernier, objet d'un certain entretien ayant pour effet de freiner l'évolution progressive de la végétation vers une friche, pour partie à la part modeste qu'occupent les rejets volontaires au sein de son comblement.

12.3.3 La période moderne

L'échantillon issu de la latrine 1087 s'est révélé riche en concrétions. Des restes osseux y ont été observés lors du tri du refus de tamis de 2 mm. Le nombre de macrorestes végétaux contenus dans cet échantillon peut être estimé à 9127. S'y ajoutent trois nodules sphéroïdes minéralisés. Ce type de restes, fréquent dans les latrines, a été interprété comme de la matière osseuse digérée (SELLAMI 2006).
La minéralisation constitue le principal mode de fossilisation des semences (99 %) au sein de cet échantillon. La carbonisation ne concerne qu'un fragment de pépin de raisin, l'imbibition les semences de la renoncule

scélérate (*Ranunculus sceleratus*), ainsi que des semences indéterminées. Les abords de la latrine ont peut-être fourni à la renoncule scélérate des conditions comparables à celles des milieux humides qu'elle colonise habituellement : vases exondées, chemins et friches humides et bords des étangs (LAMBINON *et al*., 2004). Elle est en effet une des rares plantes attestées dans cette structure à propos de laquelle on peut envisager un phénomène de dépôt naturel des semences.
Les autres plantes doivent majoritairement leur présence à des rejets anthropiques : il s'agit en effet principalement de fruitiers et, secondairement, de plantes aromatiques : coriandre (*Coriandrum sativum*), fenouil (*Foeniculum vulgare*) et sarriette des jardins (*Satureja hortensis*). Coriandre, et surtout fenouil, ne sont attestés que dans cette latrine, la plus tardive des quatre structures de ce type étudiées à Étampes. Cela tendrait à confirmer l'idée selon laquelle la plus grande fréquence des découvertes de graines de fenouil dans les contextes du bas Moyen Âge et du début de la période moderne suggère que cette espèce méditerranéenne des terres en friches est désormais mise en culture dans le nord de la France (DIETSCH-SELLAMI, à paraître). La catégorie des restes fruitiers représente 94,5 % des macrorestes attestés et ne compte, à l'exception de quelques amandes internes, attribuables à un fruitier du genre *Prunus*, sans qu'il soit possible de préciser davantage s'il s'agit de prunier, de prunellier, de cerisier, de merisier, pratiquement que des fruits à pépins (99,7 % des restes de fruits entrent en effet dans cette catégorie) : figue (*Ficus carica*), fraise (*Fragaria vesca*), pomme (*Malus* sp.), mûres du mûrier noir (*Morus nigra*), mûres de ronces (*Rubus fruticosus* agg.) et raisin (*Vitis vinifera*). Des fragments d'épicarpe (ou « peau ») enroulés sur eux-mêmes sont également conservés, toujours à l'état minéralisé. Il n'est pas possible de préciser de quel(s) fruit(s) ils proviennent.
Les autres plantes attestées dans cet échantillon sont très discrètes, tant du point de vue de leur diversité que du point de vue de leur représentation numérique puisqu'elles ne comptent que pour 17 % des semences ; nielle des blés (*Agrostemma githago*), pourpier (*Portulaca oleracea*) appartiennent respectivement à la flore adventice des céréales d'hiver et aux milieux rudéraux.
La densité en semences de cet échantillon n'est pas très élevée, de l'ordre de 676 restes par litre de sédiment brut. Cela laisse craindre la disparition d'un certain nombre, impossible à quantifier, de semences rejetées ou enfouies naturellement dans cette structure. La conjonction de plusieurs arguments plaide néanmoins en faveur de l'utilisation de cette structure comme latrine : prédominance des restes de fruits à pépins, lesquels sont ingérés en même temps que la chair avant d'être excrétés, présence de fragments d'épicarpe de fruits, présence de nodules sphéroïdes.
Les rejets d'assiettes (fruits à coque et à noyau) et les rebuts de cuisine (semences carbonisées issues de vidanges de foyers) sont en revanche très discrets.

12.3.4 Perspectives de recherches

Faute de temps, il n'a pas été possible de comparer les plantes consommées par les différents milieux sociaux aux différentes périodes d'occupation. Il s'agirait là d'une piste à explorer dans le cadre d'une éventuelle publication. Nous nous sommes limités à présenter les données dans un tableau récapitulatif (**fig. 485**).

	Quartier canonial XIe–XIIe siècles	Quartier canonial XIVe siècle	Habitat civil XIe–XIIe siècles	Habitat civil XIVe siècle
Froment	X	X	X	X
Orge vêtue	X	-	X	-
Seigle	X	-	X	-
Lentille	X	-	X	-
Fève	X	-	-	-
Vesce cultivée	X	-	-	-
Caméline	X	-	X	-
Chanvre	-	-	X	X
Oeillette	X	-	X	X
Céleri perpétuel	X	-	-	-
Persil	-	-	X	X
Sarriette des jardins	-	-	X	-
Figuier	-	X	X	-
Fraisier sauvage	-	X	X	-
Pommier	-	X	X	X
Poirier	-	-	X	-
Mûrier ronce	-	X	X	X
Sureau noir (?)	X	-	X	X
Vigne	X	X	X	X
Noisetier	X	-	X	-
Noyer	X	X	X	X
Néflier	-	-	X	-
Merisier	-	-	X	-
Cerisier	-	-	X	-
Prunier domestique	-	-	X	X
Prunier, prunellier, cerisier	-	X	-	X
Pêcher	-	-	X	-

Fig. 485 Récapitulatif des plantes alimentaires attestées en fonction des périodes (XIe-XIIe siècle d'une part, XIVe siècle d'autre part) et des milieux sociaux représentés (quartier canonial, habitat civil urbain).

12.4 Bibliographie

Bournerias *et al.* 2001
BOURNERIAS (M.), ARNAL (G.), BOCK (Ch.) — *Guide des groupements végétaux de la région parisienne*. Belin, Paris, 640 p.

Couplan 1989
COUPLAN (F.) — *Le régal végétal. Plantes sauvages comestibles. Encyclopédie des plantes comestibles de l'Europe*, Volume 1, Éditions Équilibres Aujourd'hui, Flers, 1989, 451 p.

Dietsch-Sellami à paraître
DIETSCH-SELLAMI (M.-F.) — « Apports de la carpologie à la connaissance de l'alimentation végétale : l'exemple d'une latrine-dépotoir XVI^e siècle du château de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne) » *In* RAVOIRE (F.) et DIETRICH (A.) (dir.) : *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge. Contenus et contenants du XIV^e au XVI^e siècle, Actes du colloque de Sens, 2004,* Centre de recherches archéologiques et historiques médiévales, Éditions Brépols, Turnhout, à paraître.

Ellenberg 1979
ELLENBERG (H.) — Zeigerwerte der Gefässplanzen Mitteleuropas (2nd edn), *Scr. Geobot., 9,* 1979.

Knörzer 1978
KNÖRZER (K. H.) — « Entwicklung und Ausbreitung des Leindotters (*Camelina sativa* s.l.) » *Berichte der Deutschen Botanischen Gesellschaft,* 91,1978, p. 187-195.

Lambinon *et al.* 2004
LAMBINON (J.), DELVOSALLE (L.) et DUVIGNEAUD (J.) — *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes).* Cinquième édition. Éditions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise, 2004, 1167 p.

Lepetz *et al.* 2000
LEPETZ (S.), MATTERNE (V.), RUAS (M.-P.) et YVINEC (J.-H.) — « Culture et élevage en France septentrionale de l'âge du Fer à l'An Mil Approches carpologique et archéozoologique » *in Autour d'Olivier de Serres. Actes du colloque de Pradel (27-29 septembre 2000),* Bibliothèque d'Histoire Rurale 6, 2000, p. 77-108.

Lieutaghi 1996
LIEUTAGHI (P.) — *Le livre des bonnes herbes*, Actes Sud, 1996.

Matterne 2001
MATTERNE (V.) — *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*. Éditions Monique Mergoil, Collection Archéologie des Plantes et des Animaux, 2001, 310 p.

Ruas 1996
RUAS (M.-P.) — « Éléments pour une histoire de la fructiculture en France : données archéobotaniques de l'Antiquité au XVII^e siècle » in COLARDELLE (M.) (dir.) : *L'homme et la nature au Moyen Âge*, Actes du Ve Congrès International d'archéologie médiévale (Grenoble), éditions Errance, Paris, 1996, p. 92-205.

Sellami 2006
SELLAMI (F.) — « Micromorphologie des séquences de remplissage : rythmes de fonctionnement et origine des dépôts des latrines n° 2 » in COSTE (M.-C.) : Mode de vie et alimentation à la fin du Moyen Âge au château de Blandy-les-Tours. Approche pluridisciplinaire des latrines de la salle de l'Auditoire. Supplément n° 28 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FÉRACF, Tours, 2006, p. 27-34.

Vogellehner 1989
VOGELLEHNER (D.) — « Des jardins du haut Moyen Âge (VIII^e–XII^e siècles) ». *in Jardins et vergers en Europe occidentale (VIII^e–XVIII^e siècles). Actes des neuvièmes Journées internationales d'histoire,* 1987, Flaran, 9, Auch, 1989, p. 11-40.

Zohary et Hopf 1988
ZOHARY (D.) et HOPF (M.) — *Domestication of plants in the Old World*. Science Publications, Clarendon Press, Oxford, 1988.

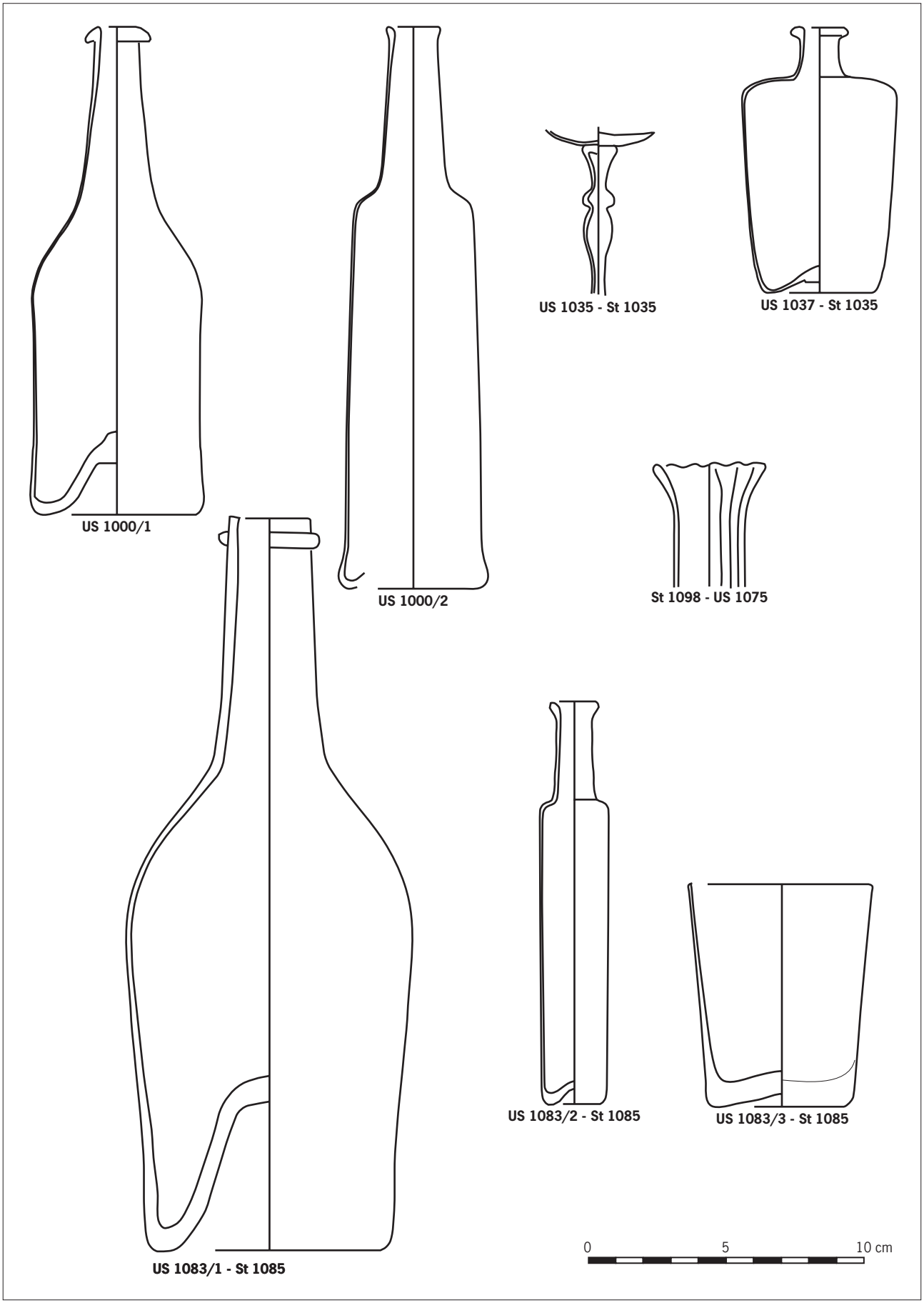

Fig. 486 Verre du puits 1035 (première moitié du XVIIIe siècle), de la latrine 1085 (fin XVIIIe – début XIXe siècle), de la fosse 1098 (XVIIIe – XIXe siècle).
Dessins : Hubert Cabart (Afav)

13. Le verre

Par Hubert Cabart (Association Française pour l'Archéologie du Verre)

US 1000. Nettoyage. 1375 g

- Quelques fragments de verre plat.
- Un fragment de verre de lampe à pétrole.
- Un gobelet à côtes.
- Deux grosses bouteilles.
- Deux bouteille plus petites : 1000/1 bouteille en verre de couleur ambre ; 1000/2 bouteille en verre bleuté (XIX^e^ siècle) (**fig. 486**).

US 1003. Comblement d'abandon des caves. 206 g
Datation de la céramique : fin XVIII^e^–début XIX^e^ siècle

- Quelques fragments de verre plat et un cul de bouteille (XIX^e^ siècle).

US 1009. Comblement de la cave 1278. 50 g

- Quelques fragments de verre plat et des fragments de bouteille (XIX^e^ siècle).

US 1027. Comblement de la canalisation 1023. 20 g
Datation de la céramique : fin XVIII^e^–début XIX^e^ siècle

- Un fragment de bouteille moderne.

US 1034, 1035, 1036, 1037. Construction et comblement du puits 1035. 150 g
Datation de la céramique : première moitié du XVIII^e^ siècle

- 1034 : quelques fragments de verre plat.
- 1035 : une jambe et un fragment de verre à pied, forme balustre (XVII^e^–début XVIII^e^ siècle) (**fig. 486**).
- 1036 : un col de bouteille (XVIII^e^–XIX^e^ siècle ?).
- 1037 : un flacon incolore H 9,5 cm (**fig. 486**).

US 1069. Remblai de cave. 240 g
Datation de la céramique : XVIII^e^–XIX^e^ siècle

- Fragments de bouteilles (XVIII^e^ siècle).

US 1072. Remplissage de la tranchée de récupération 1095. 120 g
Datation de la céramique : XVIII^e^–XIX^e^ siècle

- Un col de bouteille moderne (XIX^e^ siècle).

US 1075. Remplissage de la fosse 1098. 25 g
Datation de la céramique : XVIII^e^–XIX^e^ siècle

Fig. 487 Larmes bataviques. US 1083 de la latrine 1085 (fin XVIIIe – début XIXe siècle).
Cliché : Hubert Cabart (Afav)

- Un fragment de col de fiole à décor de côtes (**fig. 486**). Un goulot identique est conservé à Rouen (BARRERA 1990, n° 64).

US 1079. Remplissage de la cave 1278. 1060 g
Datation de la céramique : fin XVIIIe – début XIXe siècle

- Cols et fonds de cinq bouteilles (XIXe siècle), quelques fragments de verre plat, 5 fragments modernes.

US 1083/1084 Comblement de la latrine 1085. 650 g
Datation de la céramique : fin XVIIIe – début XIXe siècle

- Fragments de trois bouteilles (XIXe siècle), fragments de verre plat, un fragment de verre de lampe à pétrole, un fragment de gobelet.

US 1083. Comblement de la latrine 1085. 1560 g
Datation de la céramique : fin XVIIIe – début XIXe siècle

- 1083/1 : deux Bouteilles en verre (XIXe siècle) (**fig. 486**).
- 1083/2 : une petite bouteille en verre incolore légèrement jaunâtre (**fig. 486**).
- 1083/3 : gobelet en verre incolore à fond épais (XIXe siècle) (**fig. 486**).
- Quelques fragments de verre plat.
- Dix-neuf « larmes » de verre jaune verdâtre. Ces larmes de verre sont sans doute des larmes bataviques. On les obtient en laissant le verre s'écouler par son propre poids en forme de goutte au-dessus de l'eau froide. De ce fait la masse de verre étant refroidi brusquement des tensions internes se créent. Elles sont tellement tendues que le verre est très dur et difficile à casser, Cela correspond à la trempe du verre qui est le contraire du recuit. Si l'on veut vérifier que ce sont des larmes bataviques, il suffit de rompre l'extrémité de pointe fine et la larme éclate très violemment. Ces larmes n'avaient que l'utilité d'être jetées en cachette aux pieds des passants qui étaient effrayés par l'explosion (**fig. 487**).

US 1089. Comblement de latrine 1087. 700 g
Datation de la céramique : deuxième quart du XVI^e siècle

Gobelets et verres à pied (XVI^e–XVII^e siècle). Les verres à pied sont constitués de trois verres biconiques, un à fond refoulé et sept verres à bouton.

- 1089/1 : gobelet à décor de côtes droites (XVI^e siècle) (**fig. 488**). Déjà reconnu à Paris (fouille du Mémorial juif, rue du Grenier sur l'Eau, Paris IV^e - DFS en cours).
- 1089/2 : gobelet à décor émaillé (**fig. 488**).
- 1089/3 : gobelet à décor moulé de petites alvéoles (**fig. 488**).
- 1089/4 : sept fonds de gobelets dont deux fonds avec pastille de verre bleu pour l'empontillage (**fig. 488**). Cette particularité a été remarquée par Barrera à Orléans (Barrera, 1987, p. 53). Les gobelets peuvent être décorés de côtes ou porter des décors émaillés.
- 1089/5 : verre à pied à jambe obtenue par refoulement (**fig. 488**).
- 1089/6 : verre biconique (**fig. 488**).
- 1089/7 : coupe ornée de côtes (**fig. 488**)
- 1089/8 : jambe d'un verre à pied orné d'un gros bouton côtelé (**fig. 488**).
- 1089/9 : petit fragment de bouton en verre plein (**fig. 488**).
- 1089/10 : un fragment de verre plat avec la trace de la boudine (**fig. 488**). Ce morceau, au centre du verre plat préparé par le verrier, est généralement rejeté lors de la découpe du plateau.
- Fragments de bouteille(s)

US 1093. Sol de cave. 280 g
Datation de la céramique : XVII^e siècle avec des éléments intrusifs XVIII^e–XIX^e siècle

- Fragments de trois bouteilles (XVIII^e siècle) et un fragment de verre à boire (XVII^e siècle)

US 1105. Remplissage de la fosse 1104. 4950 g

- Huit fonds et sept cols de bouteilles (XVIII^e siècle). Un cachet de bouteille avec armoiries (**fig. 488**).

US 1107. Sol de cave. 5 g
Datation de la céramique : XVI^e siècle

- Un pied de gobelet avec décor de filets d'émail (**fig. 488**) (XVI^e siècle).

US 1126. Maçonnerie du mur 1126. 160 g

- Un fond de bouteille (XVIII^e siècle)

US 1167. Remplissage du trou de poteau 1054. 5 g

- Un tesson en verre noirâtre (Moyen Âge).

US 1189. Paléosol. 5 g
Datation de la céramique : X^e–XI^e siècle

- Un tesson épais provenant d'un pied en verre noirâtre (**fig. 488**).

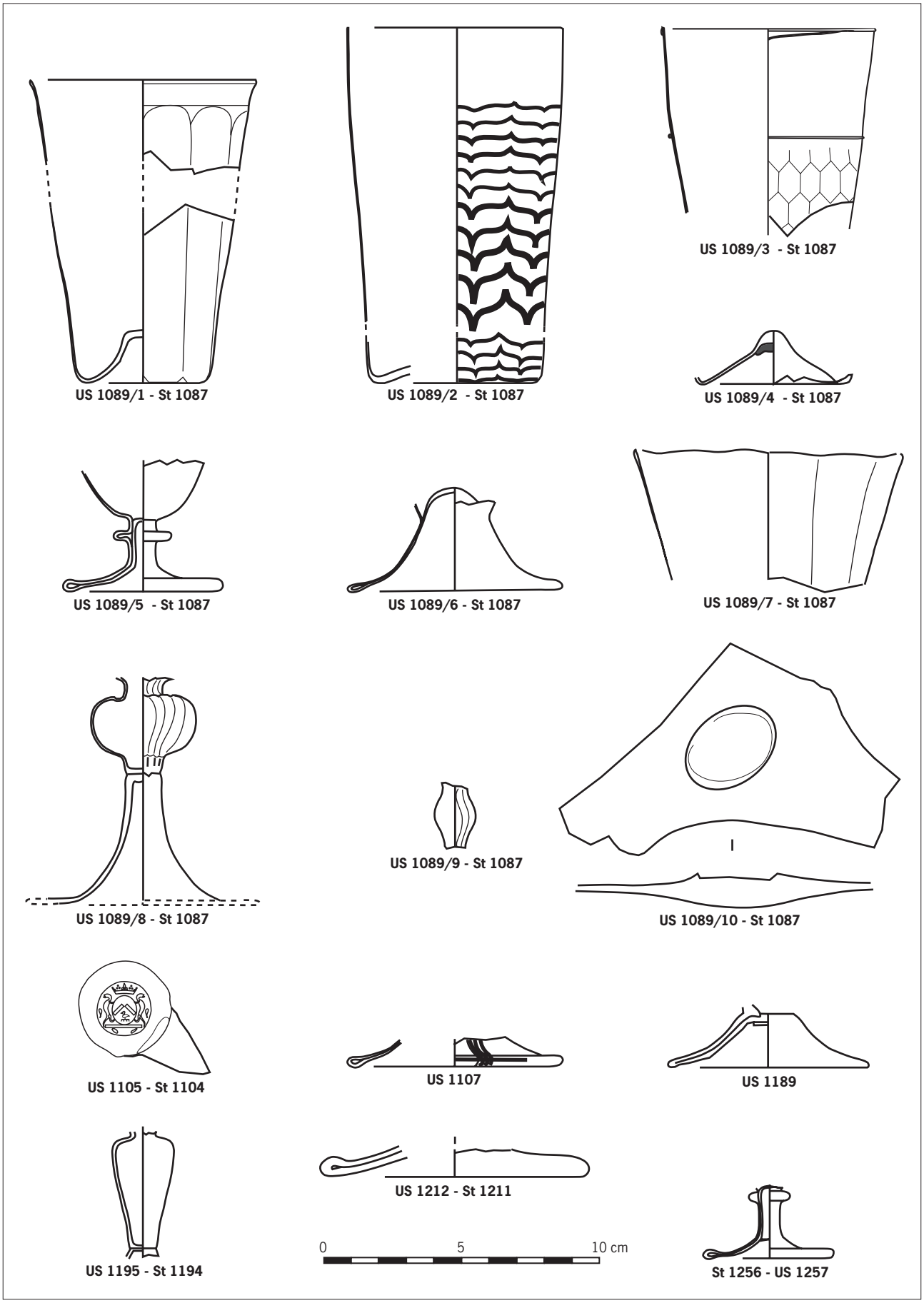

Fig. 488 Verre de latrine 1087 (deuxième quart du XVIe siècle), de la fosse 1104 (XVIIIe siècle), du sol de cave 1107 (XVIe siècle), du paléosol 1189 (Xe – XIe siècle), de la fosse parementée 1194 (XVIIe siècle), du puits 1211 (fin XIe – début XIIe siècle) et de la fosse 1256 (milieu du XVIIIe siècle).

Dessins : Hubert Cabart (Afav)

US 1195. Maçonnerie de la fosse parementée 1194. 15 g

- Une jambe balustre (**fig. 488**) (XVII^e siècle).

US 1204. Remplissage de la fosse 1203. 1 g
Datation de la céramique : XI^e siècle

- Un tesson.

US 1212. Remplissage du puits 1211. 10 g
Datation de la céramique : fin XI^e–début XII^e siècles

- Un tesson de pied d'un gros vase (**fig. 488**). Le verre est épais et très oxydé.

US 1257. Remplissage de la fosse 1256. 20 g
Datation de la céramique : milieu du XVII^e siècle

- Quelques fragments de verre plat.
- Un pied (XVII^e siècle) (**fig. 488**) et un fragment de verre.
- Fragments de coupes.

US 1259. Remblai. 30 g

- Un fond de bouteille en verre noirâtre (Moyen Âge).

US 1543. Comblement tranchée de fondation du mur 1546. 15 g
Datation de la céramique : moderne

- Deux tessons (XVII^e siècle).

US 1552. Remplissage de la perturbation 1553. 30 g
Datation de la céramique : seconde moitié du XVIII^e siècle–début du XIX^e siècle

- Deux tessons modernes.

US 2001. Comblement du fossé de l'enceinte urbaine 3088. 25 g
Datation de la céramique : XII^e–XIII^e siècles

- Un tesson de verre plat
- Un pied de verre à tige (**fig. 489**).

US 2003. Comblement du fossé de l'enceinte urbaine 3088. 10 g
Datation de la céramique : seconde moitié XII^e siècle

- Un tesson de verre.

US 2006. Remplissage de la latrine 2004. 25 g
Datation de la céramique : seconde moitié XIII^e–début XIV^e siècle

- Deux fonds d'urinaux
- Deux verres à tiges creuses et coupes côtelées.
- Un tesson de coupe (**fig. 489**).

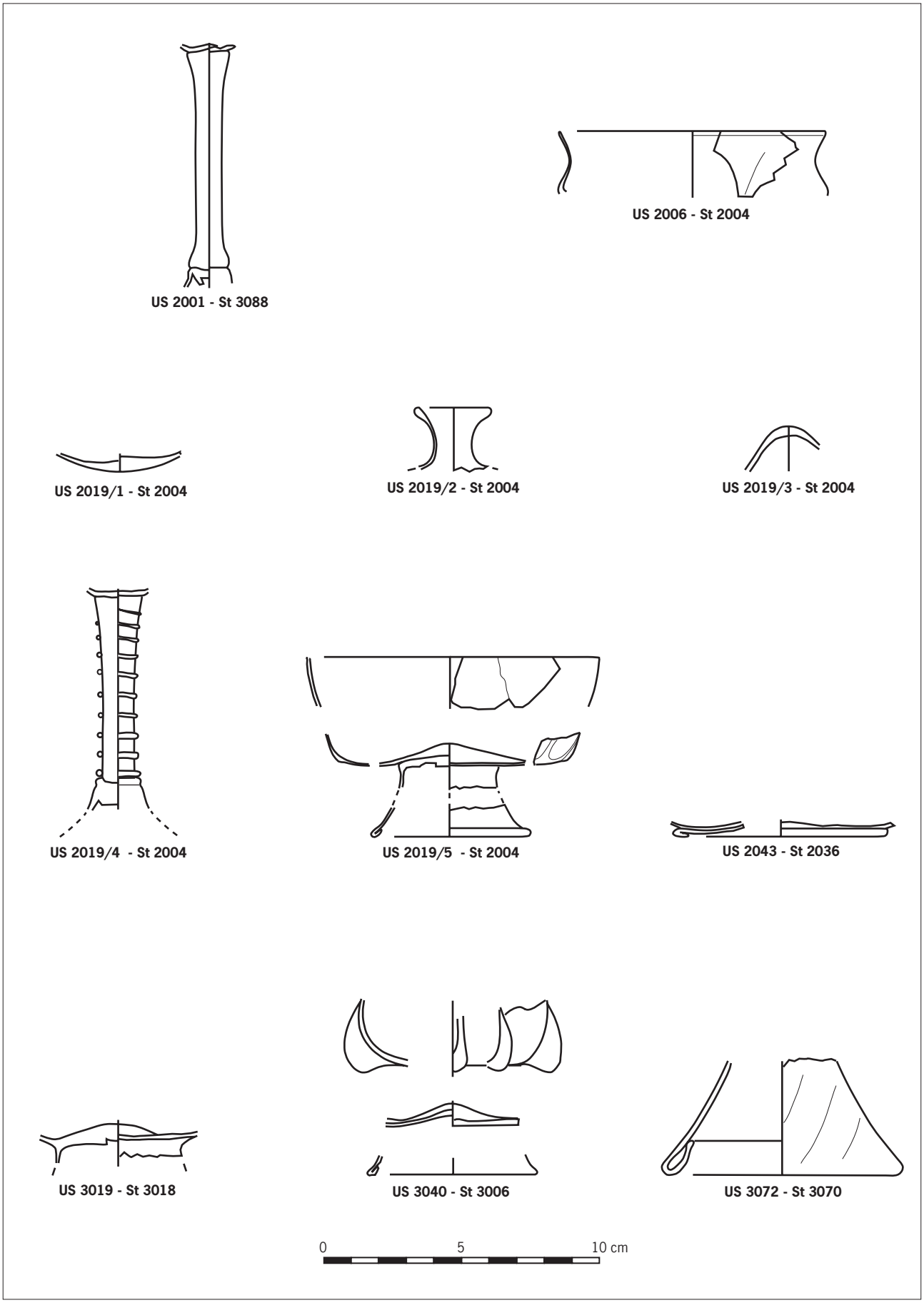

Fig. 489 Verre du fossé d'enceinte 3088 (US 2001 XIIe – XIIIe siècle), de la latrine 2004 (seconde moitié XIIIe – début XIVe siècle), du silo 2036 (seconde moitié du XIe siècle), de la fosse 3018 (seconde moitié XIIe siècle), de la latrine 3006 (XIIIe siècle) et de la fosse 3070 (fin XIIe siècle – début XIIIe siècle).
Dessins : Hubert Cabart (Afav)

US 2011. Remplissage de la latrine 2004. 20 g
Datation de la céramique : seconde moitié XIII^e – début XIV^e siècle

- Un fond d'urinal.
- Deux tessons de verre plat.

US 2019. Remplissage de la latrine 2004. 60 g
Datation de la céramique : seconde moitié XIII^e – début XIV^e siècle

Ensemble de verres médiévaux. Les nombreux fragments sont très oxydés et rendus blanchâtres et opaques.

- 2019/1 : trois fonds d'urinaux (**fig. 489**).
- 2019/2 et 3 : un col et un fond de fiole (**fig. 489**).
- 2019/4 : un pied de verre à tige décoré d'un filet appliqué de bas en haut (10 tours) (**fig. 489**). Marque de pontil. Ce pied a un parallèle provenant de la Fouille du Louvre, Cour Napoléon, à Paris (10185). Le verre était en mauvais état de conservation. Il est daté du XIV^e siècle (BARRERA 1987, fig. 2 ; BARRERA dans FOY et SENNEQUIER 1989, p. 211). Un autre pied du Louvre (ou le même) est cité par Barrera comme provenant de la fosse 1 (zone 3, fait 72). Il porte le n° 03496 ; CNL 23 (BARRERA, 1992, p. 79, n° 9).
- 2019/5 : trois fonds de vases (**fig. 489**). Le pied de ces vases est ourlé vers l'intérieur. La coupe, d'un diamètre d'environ 10 cm est côtelée. Ces vases sont donc formés de deux paraisons soudées entre elles. Des verres de cette forme ont été mis au jour à Langeais (Indre et Loire) (MOTTEAU dans FOY et SENNEQUIER 1989, p. 165 ; MOTTEAU, 1985, p. 25). À Tours, des exemplaires sont connus au XIV^e siècle (MOTTEAU dans FOY et SENNEQUIER 1989, p. 165). À Étampes, les fouilles de 1987, dans le périmètre de ce qui fut les jardins du Palais, ont donné plusieurs verres qui n'ont pas pu être remontés mais dont le profil est pratiquement connu (BARRERA et PETIT, 1990, p. 342, n° 5). Les auteurs de l'étude donne une fourchette de datation, courant XII^e – début XIII^e siècle.

US 2029. Remplissage du trou de poteau 2028. 1120 g
Datation de la céramique : XVIII^e siècle

- Soixante-dix tessons de bouteilles (XVIII^e – XIX^e siècle)

US 2031. Remplissage de la fosse 2030. 40 g
Datation de la céramique : XVIII^e siècle

- Trois tessons de bouteille (XVIII^e siècle).

US 2043. Remplissage du silo 2036. 5 g
Datation de la céramique : seconde moitié XI^e siècle

- Un tesson de fond ? (**fig. 489**).

US 2096. Remplissage du silo 2095. 15 g
Datation de la céramique : seconde moitié XI^e siècle

- Un tesson de verre plat.

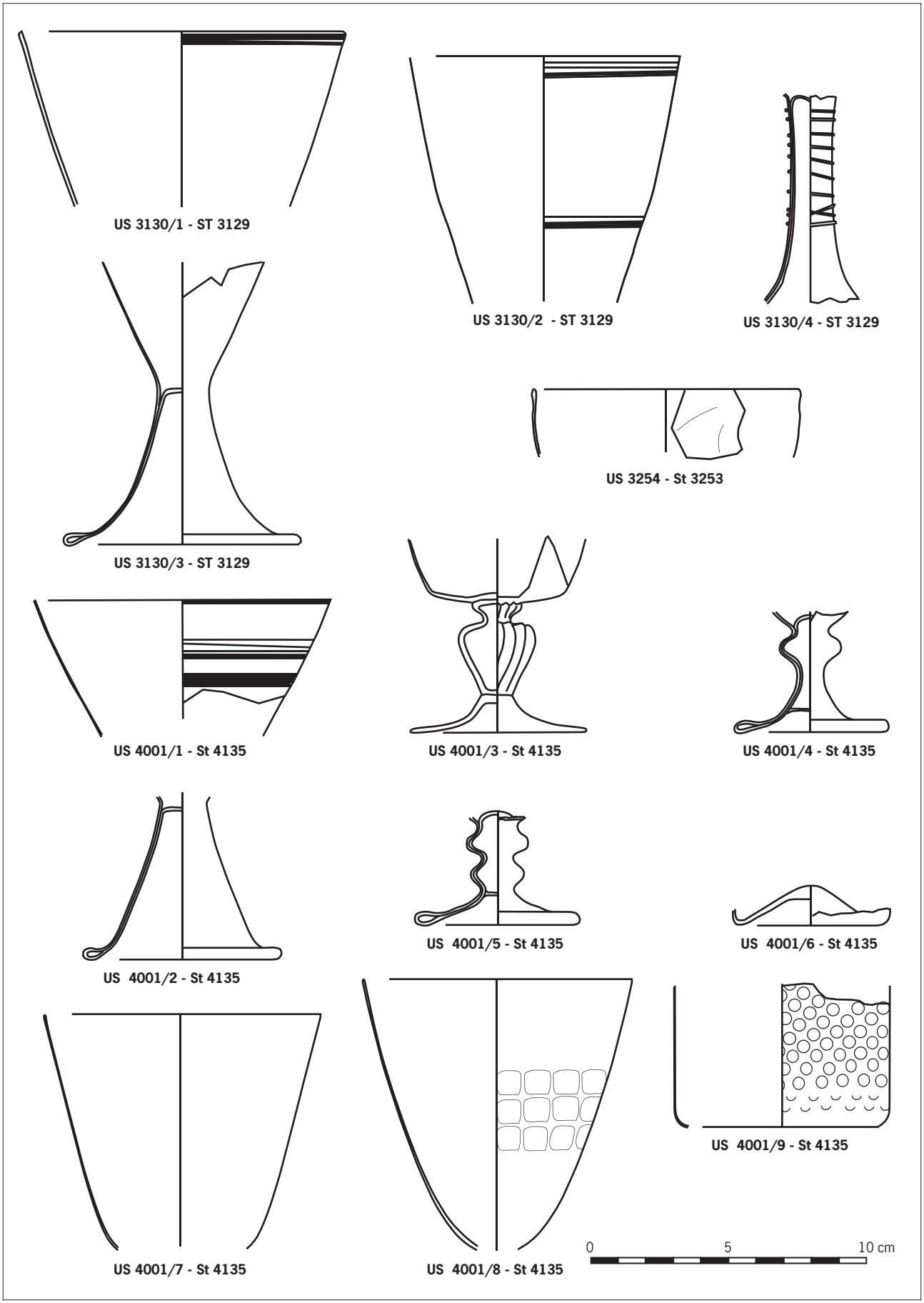

Fig. 490 Verre de la fosse 3129 (seconde moitié du XVIe siècle), de la fosse 3254 (première moitié du XIIIe siècle) et de la latrine 4135 (troisième quart du XVIIe siècle).
Dessins : Hubert Cabart (Afav)

US 3009. Comblement de la fosse 3008. 5 g
Datation de la céramique : XIIIe siècle (seconde moitié ?)

- Deux tessons de coupe côtelée.

US 3019. Remplissage de la fosse 3018. 300 g
Datation de la céramique : seconde moitié XIIe siècle

- Fond de vase à pied (**fig. 489**).

US 3040. Remplissage de la latrine 3006. 30 g
Datation de la céramique : XIIIe siècle

- Fond de vase (**fig. 489**). Le verre n'est pas reconstituable, mais ses caractéristiques sont celles des gobelets déjà découverts à Étampes : deux paraisons, l'une pour faire le pied ourlé vers l'intérieur, l'autre pour la coupe décorée de grosses côtes en fort relief (BARRERA et PETIT, 1990, p. 343 ; BARRERA dans FOY et SENNEQUIER, 1989, p. 162). Ces gobelets sont connus à Saint-Denis (MEYER 1982, p. 161).

US 3072. Remplissage de la fosse 3070. 15 g
Datation de la céramique : fin XIIe siècle – début XIIIe siècle

- Tesson de pied de vase ourlé vers l'intérieur. Sans doute des côtes discrètes (**fig. 489**).

US 3107. Remplissage du bassin 3114. 5 g
Datation de la céramique : milieu du XIIe siècle

- Un tesson de fond de vase.

US 3130. Remplissage de la fosse 3129. 350 g
Datation de la céramique : seconde moitié du XVIe siècle

- 3130/1 à 3 : lot de treize verres biconiques (XVIe siècle) (**fig. 490**). Coupes à décor de filets d'émail blanc. Nombreux exemples dans FOY et SENNEQUIER, 1989 p. 277.
- 3130/4 : un pied décoré de plusieurs tours d'un filet (**fig. 490**).

US 3254. Remplissage de la fosse 3253. 5 g
Première moitié du XIIIe siècle

- Un tesson de coupe.
- Lèvre de coupe, sans doute décor de côtes (**fig. 490**).

US 4001. Remplissage de la latrine 4135. 1370 g
Datation de la céramique : troisième quart du XVIIe siècle

- 4001/1 et 2 : deux verres biconiques à décor émaillé (**fig. 490**).
- 4001/3 : un verre à bouton côtelé (**fig. 490**).
- 4001/4 et 5 : deux verres à pied refoulé avec un bouton (**fig. 490**).

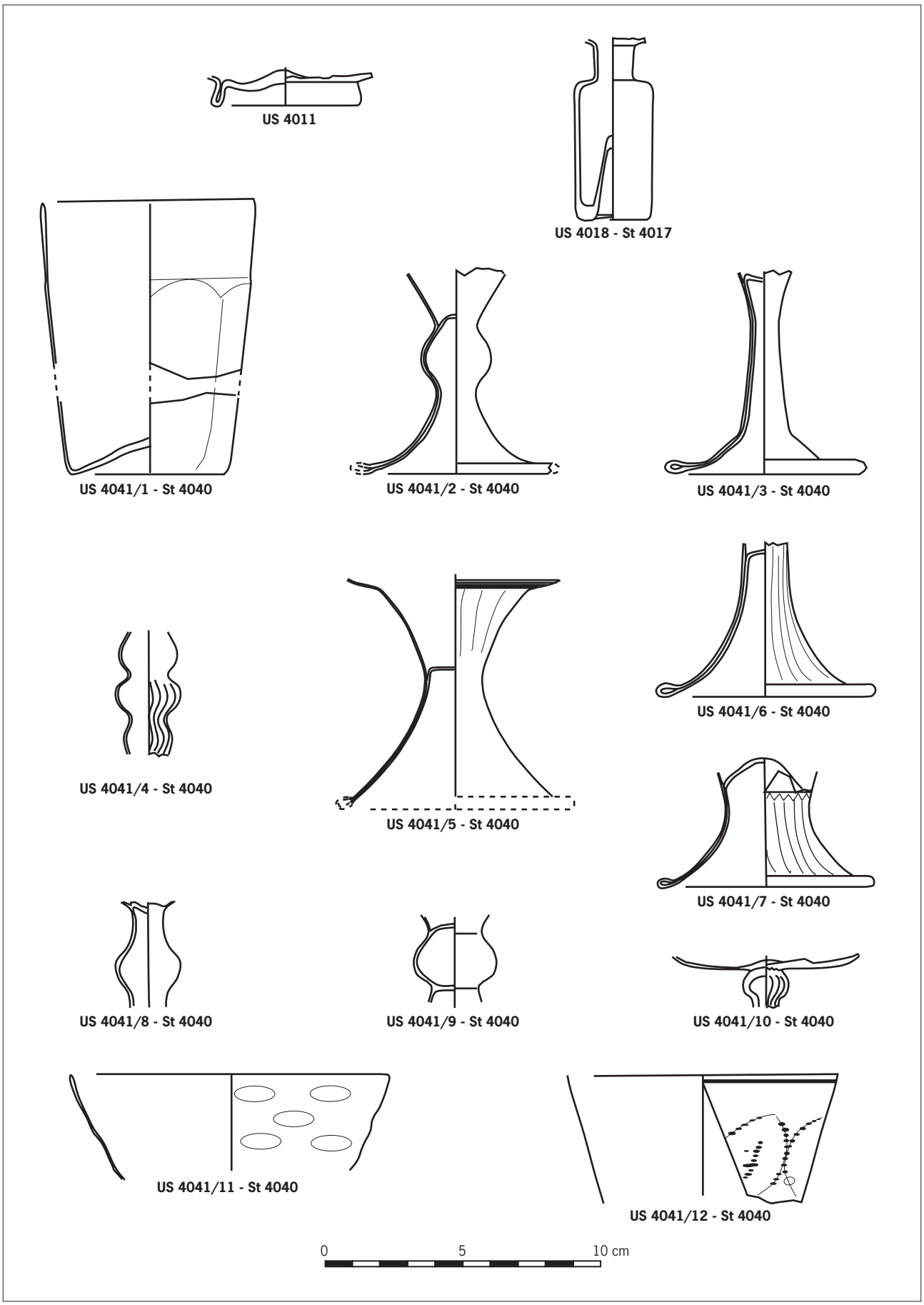

Fig. 491 Verre du remblai 4011 (premier quart du XVIIe siècle), du puits 4017 (première moitié du XIXe siècle), du cellier 4040 (troisième quart du XVIe siècle).
Dessins : Hubert Cabart (Afav)

- 4001/6 : un fond de gobelet ou de fiole (**fig. 490**).
- 4001/7 et 8 : coupes lisses ou à décor moulé ou à décor de filets d'émail blanc (**fig. 490**).
- 4001/9 : un fragment de vase en opaline blanche (décor moulé) (**fig. 490**).

US 4011. Remblai de cave 20 g
Datation de la céramique : premier quart du XVII^e siècle

- Fond de coupelle (XVII^e siècle) (**fig. 491**).

US 4013. Sol de cave. 10 g
Datation de la céramique : premier quart du XVII^e siècle

- Un fragment de verre plat (XVII^e siècle)

US 4018. Comblement du puits 4017. 460 g
Datation de la céramique : première moitié du XIX^e siècle

- Deux goulots de bouteilles
- Un fond de gobelet
- Un flacon en verre incolore (XIX^e siècle) (**fig. 491**).

US 4035. Occupation. 10 g
XIV^e siècle

- Fragment de coupe ?

US 4041. Remplissage du cellier 4040. 1580 g
Datation de la céramique : troisième quart du XVI^e siècle

- 4041/1 : gobelet à décor de côtes droites, cf US 1089 (**fig. 491**).
- Quatorze verres biconiques.
- Quatre pieds cylindriques.
- Quatre autres verres.
- Nombreux fragments de pieds ?
- 4041/2 : verre à pied. La jambe est décorée d'un bouton (XVI^e siècle) (**fig. 491**).
- 4041/3 : verre à pied refoulé (XVI^e siècle) (**fig. 491**).
- 4041/4 : jambe de verre formant un bouton côtelé (**fig. 491**).
- 4041/5 : verre à pied conique. La coupe ornée de côtes moulées est décorée de 9 tours de filets blancs (**fig. 491**).
- 4041/6 : verre biconique (**fig. 491**).
- 4041/7 : verre bitronconique à décor de côtes (**fig. 491**).
- 4041/8 : bouton de verre à pied, cf. 4041/2 (**fig. 491**).
- 4041/9 : bouton lisse (**fig. 491**).
- 4041/10 : base de coupe (**fig. 491**).
- 4041/11 : coupe à décor moulé (**fig. 491**).
- 4041/12 : coupe à décor moulé et émaillé (**fig. 491**).
- 4041/13 : coupe à décor émaillé (**fig. 492**).
- 4041/14 : base de coupe moulée (**fig. 492**).
- 4041/15 : coupe à décor moulé (**fig. 492**).
- 4041/16 : col et fond d'une petite bouteille (**fig. 492**).

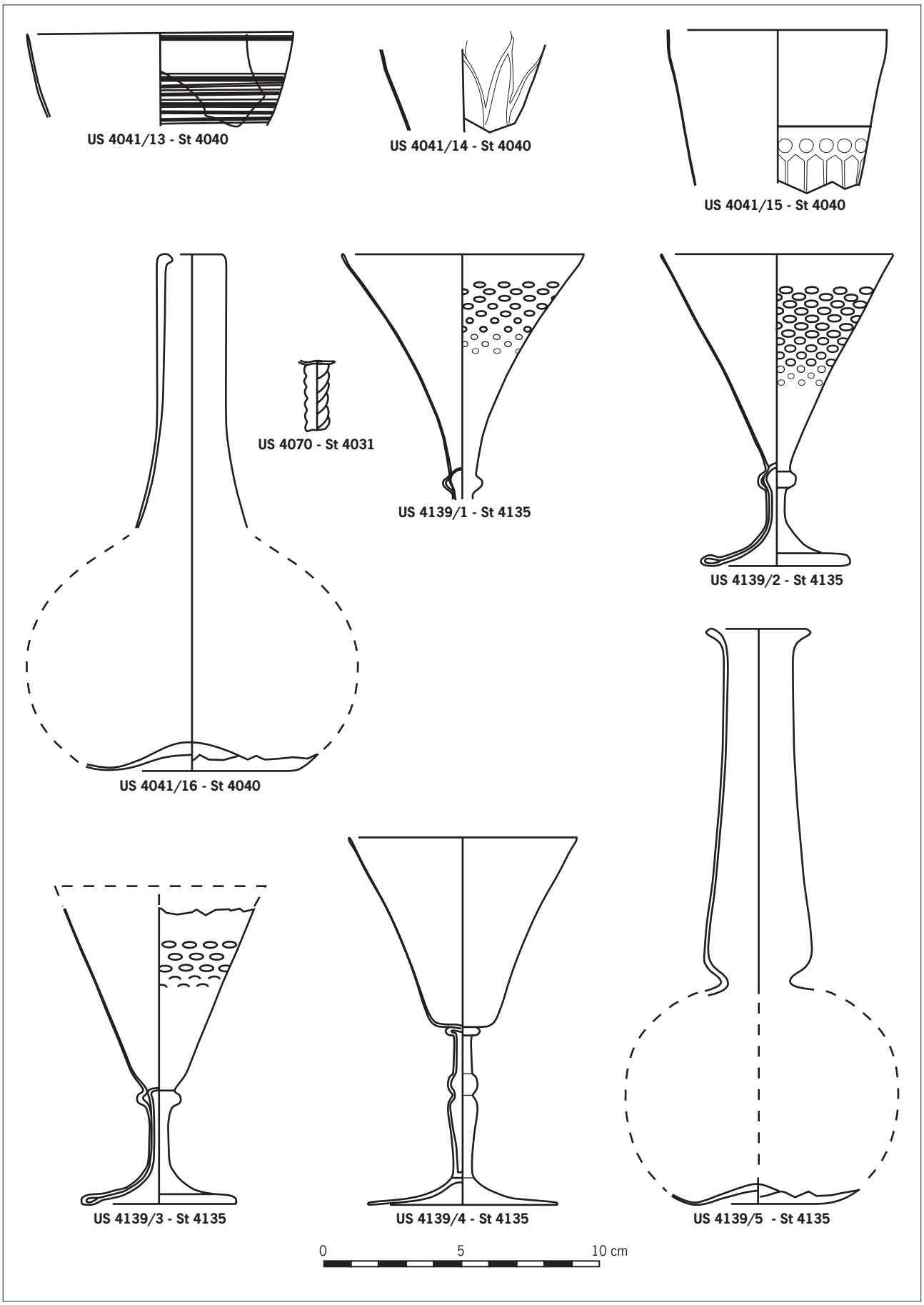

Fig. 492 Verre du cellier 4040 (troisième quart du XVIe siècle), de la tranchée de récupération 4031 (première moitié du XIVe siècle) et de la latrine 4135 (troisième quart du XVIIe siècle). Dessins : Hubert Cabart (Afav)

Fig. 493 Verre à pied de l'US 4139 de la latrine 4135 (troisième quart du XVII^e siècle).
Cliché : Hubert Cabart (Afav)

US 4070. Comblement de la tranchée de récupération 4031. 10 g
Datation de la céramique : première moitié du XIV^e siècle

- Un fragment de tige torsadée de verre à tige (XIV^e siècle) (**fig. 492**).

US 4139. Remplissage de la latrine 4135.
Datation de la céramique : troisième quart du XVII^e siècle

- Lot de verres très homogènes formé d'un NMIde dix verres à pied identiques.
- 4139/1, 2 et 3 : petits verres à pied en verre transparent verdâtre ; la coupe conique est décorée par moulage d'un léger gaufrage formé de petits alvéoles (**fig. 492 et fig. 493**). La jambe est obtenue par refoulement. Un seul est complet archéologiquement. Il a une hauteur de 117 mm. Un autre est presque complet. Une coupe ne recolle pas sur les pieds. Ces verres sont connus à Châlons-en-Champagne (CABART, 1983, p. 243, n° 50 ; CABART, 1986, p. 121, n° 7). Dans la fouille de la cour Napoléon, un exemplaire isolé, n° 5888, a été trouvé. Ils sont présents à Orléans (Catalogue 1988, n° 1).
- 4139/4 : verre à pied en verre incolore formé d'une coupe conique lisse et d'une jambe creuse (**fig. 492**). Exposé à Orléans en 1988 sous le n° 8 (Catalogue 1988, n° 1). Des verres de cette forme ont été mis au jour à Pons en Charente (inédit).
- 4139/5 : bouteille en opaline (**fig. 492**).

US 4152. Remblai. 10 g
Datation de la céramique : seconde moitié du XIIIe siècle – début XIVe siècle

- Un fragment de coupe côtelée.

US 4176. Remplissage de la latrine 4019. 6150 g
Datation de la céramique : dernier quart du XVIe siècle

Lot très important de verres malheureusement échantillonné. Environ 149 NMI de verres à pied ou biconiques. Le reste de la verrerie est constitué d'une grosse bouteille, deux fioles, un carreau, une anse de cruche, une coupelle à pied et des fragments de deux vases en opaline blanche (XVIIe siècle).

- Lot de 63 pieds de verres en verre profondément refoulés. Le bouton est formé par les deux épaisseurs de verre. La matière est très oxydée. Dix verres ont la coupe décorée de côtes verticales. Trois verres à coupes moulées à décor de petits carrés. Cinquante et un pieds de verres sans décor.
- 4176/1 à 16 : verres à pied refoulé (**fig. 494 et fig. 495**). Les coupes peuvent être lisses ou décorées de côtes, de grains de riz ou soufflées dans un moule produisant des carrés.
- 4176/ 26 : six verres biconiques très oxydés (**fig. 495**).
- 4176/17 à 25 : neuf verres à pied constitué d'une balustre pleine (**fig. 495**).
- 4176/27 à 34 : sept verres à pied constitué d'une balustre creuse (**fig. 495 et fig. 496**). Les coupes peuvent porter des décors moulés (4176/35 à 37) (**fig. 496**).
- 4176/ 38 : vase hexagonal en opaline à décor moulé (**fig. 496**).
- 4176/39 : anse de chope (**fig. 496**).
- 4176/40 : fragments de coupelle (**fig. 497**).
- 4176/41 : tessons de fiole (**fig. 497**).
- 4176/42 : col de grosse bouteille (**fig. 497**).
- 4176/43 : fragment de carreau en forme de losange (**fig. 497**).

US 4159. Remplissage de la fosse 4158. 5 g
Datation de la céramique : bas Moyen Âge

- Un fragment d'opaline (XVIIe siècle, intrusif).

US 4285. Remplissage de la fosse 4284. 20 g

- Un pied de verre bitronconique (XVIe siècle) (**fig. 497**). En absence d'autre mobilier, ce fragment peut être considéré comme résiduel.

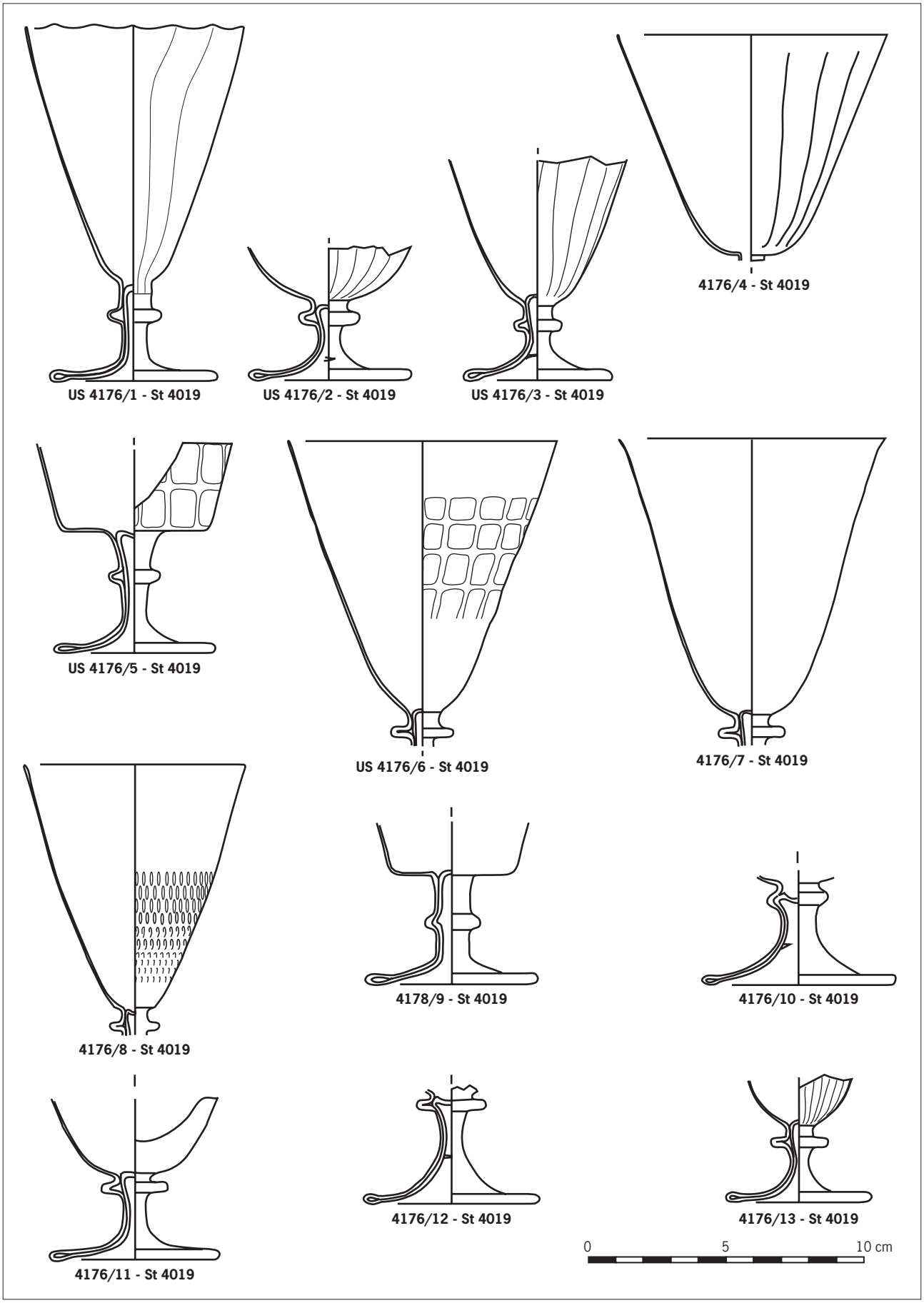

Fig. 494 Verres à pied de la latrine 4019 (dernier quart du XVIe siècle).
Dessins : Hubert Cabart (Afav)

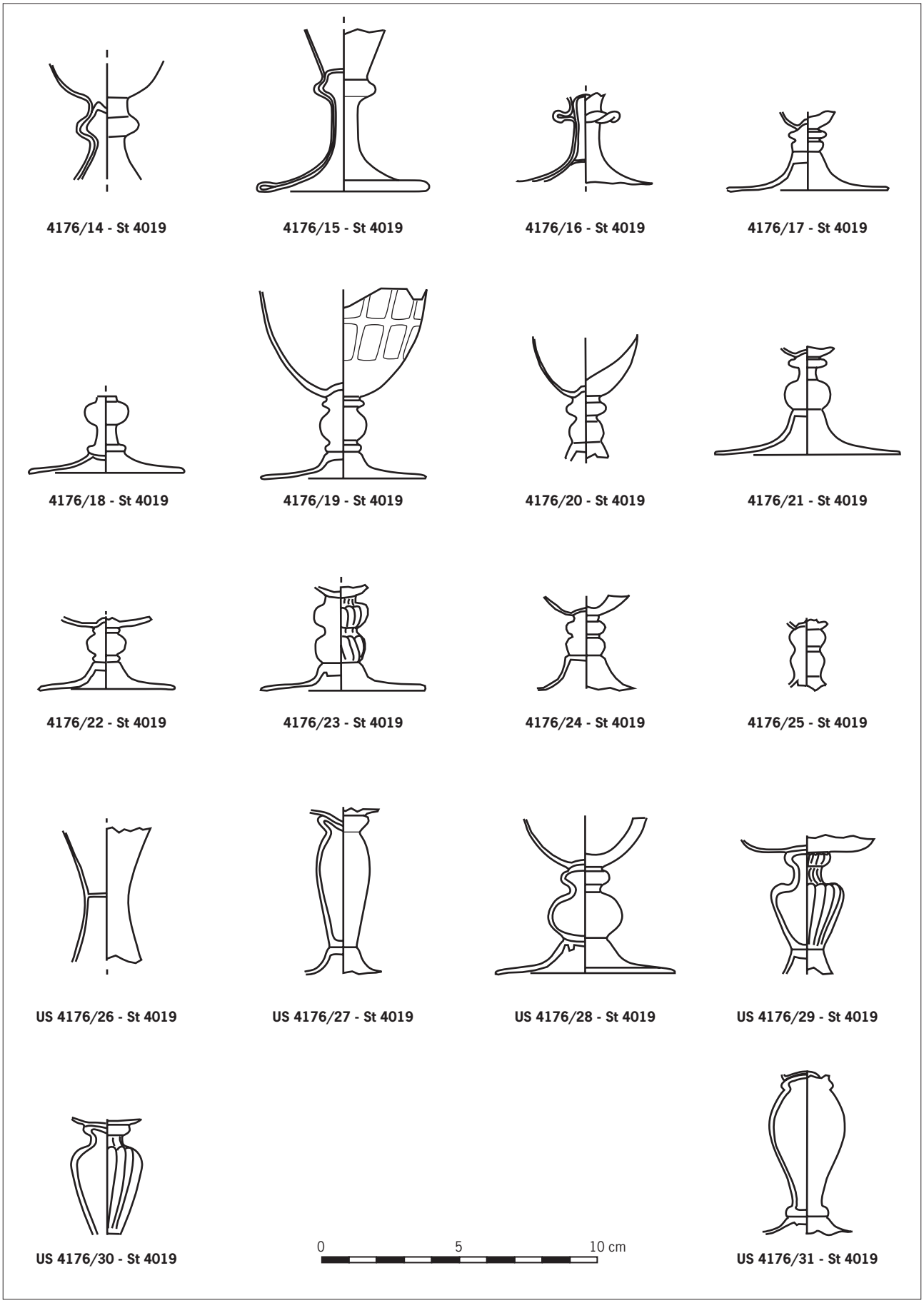

Fig. 495 Verres à pied de la latrine 4019 (dernier quart du XVIe siècle).
Dessins : Hubert Cabart (Afav)

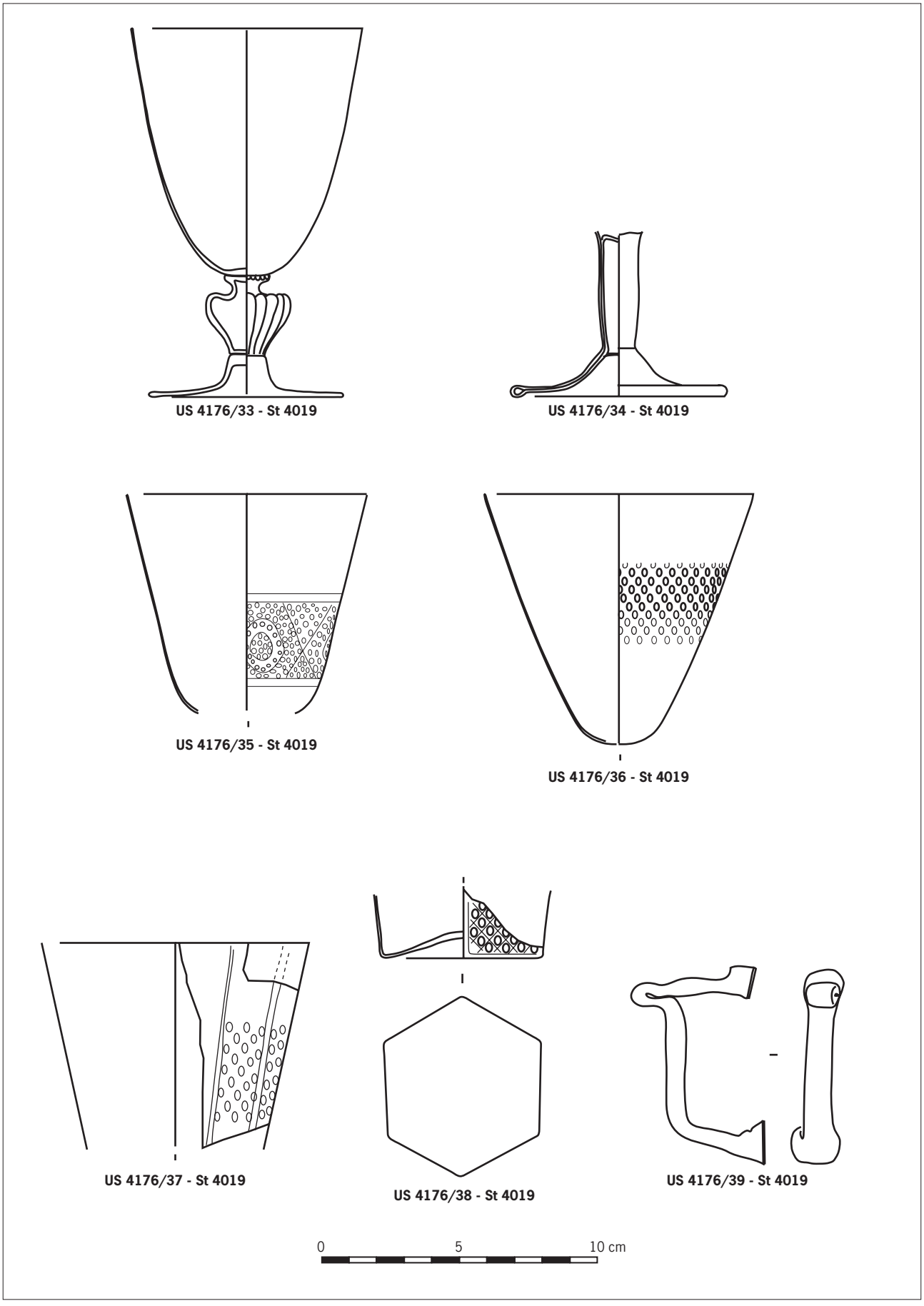

Fig. 496 Verre de la latrine 4019 (dernier quart du XVIe siècle).
Dessins : Hubert Cabart (Afav)

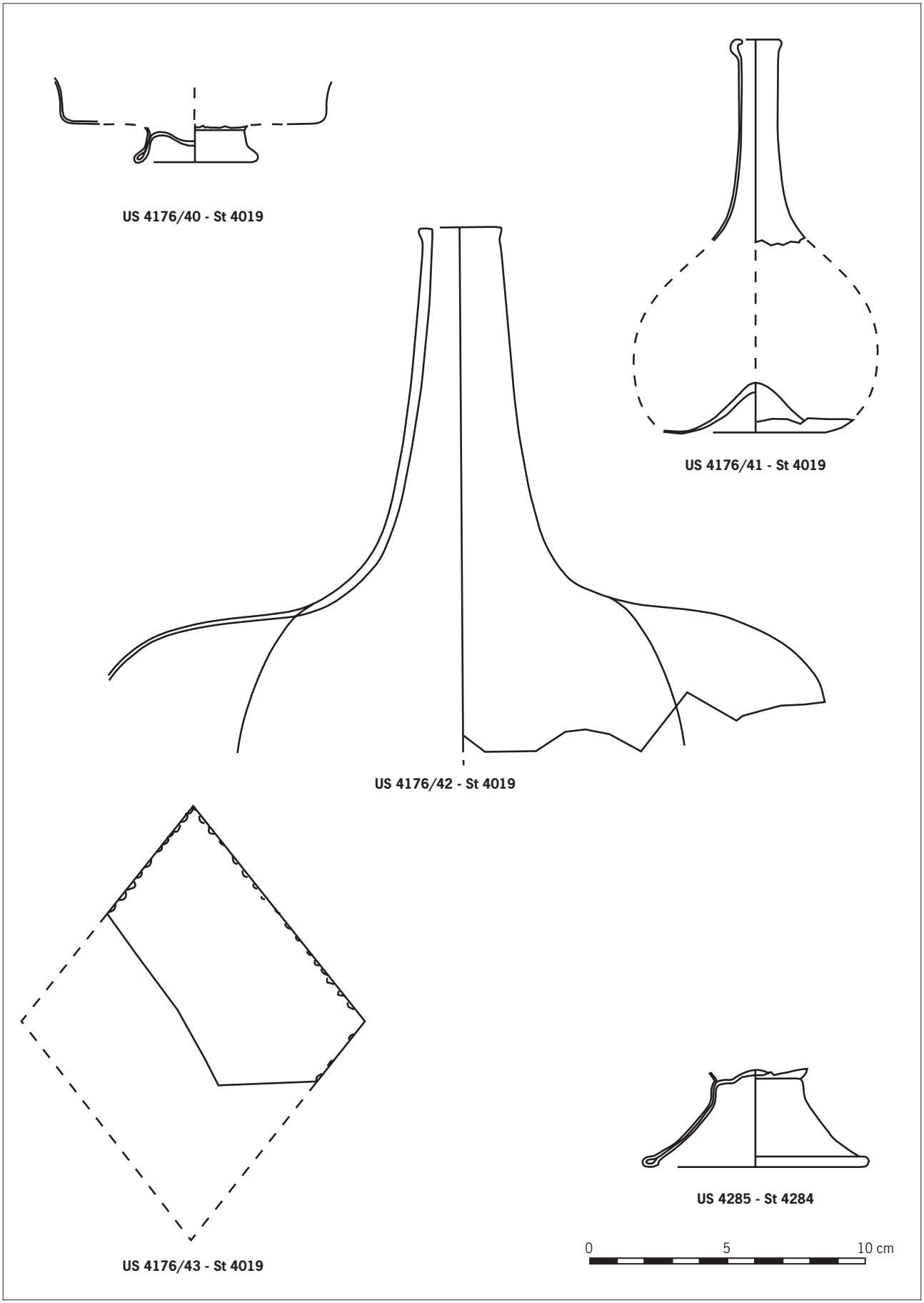

Fig. 497 Verre de la latrine 4019 (dernier quart du XVIe siècle) et de la fosse 4284 (XVIe siècle).
Dessins : Hubert Cabart (Afav)

Bibliographie

Barrera 1987
BARRERA (J.) — Archéologie de la ville, Orléans 3 : Le verre du XIVe au XVIe siècles, *Revue archéologique du Loiret*, n° 13, 1987 p. 1-107.

Barrera 1987
BARRERA (J.) — *Fouilles de la Cour Napoléon du Louvre, laboratoire de traitement de la verrerie, La typologie : premier classement*, Paris, 1987.

Barrera 1990
BARRERA (J.) — « La verrerie médiévale et moderne, Coll. Thaurin, Musée des Antiquités de Rouen », *Rev. Archéo. Ouest*, 7, 1990, p. 115-129.

Barrera 1992
BARRERA (J.) — « La verrerie », in Monnet Catherine (Dir.), *L'évacuation des déchets en milieu urbain au Moyen Âge*, Louvain-la-Neuve, 1992, p. 65-97.

Barrera et Petit 1990
BARRERA (J.), PETIT (M.) — La verrerie médiévale d'Étampes (Essonne), *Annales du XIe Congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre*, Amsterdam, 1990, p. 341-346.

Catalogue 1988
Catalogue 1988 : *10 ans d'archéologie à Orléans*, Exposition du 17 décembre 1988 au 12 mars 1989.

Foy et Sennequier 1989
FOY (D.) et SENNEQUIER (G.) — *À travers le verre du moyen âge à la renaissance*, Nancy, 1989.

Meyer 1982
MEYER (O.) *et al.* — *Bilan d'une année de recherches archéologiques à Saint-Denis*, Saint-Denis, *Recherches archéologiques urbaines*, rapport 1982.

Motteau 1985
MOTTEAU (J.) — Études sur la verrerie des fouilles de Tours (1973-1982), *Recherches sur Tours*, vol. 4, 1985, p. 9-55.

14. Les monnaies

Par Pierre-Jean Trombetta (Service régional d'Archéologie d'Île-de-France)

US 1013 – remplissage d'une tranchée de réseau

Monnaie française

Un décime (modification de la pièce de 2 décimes)

Atelier de Paris

REPUBLIQUE FRANCAISE
Marianne à gauche
UN DECIME L' AN 5 A

1796-97

US 1070, sol de la cave 4

Monnaie Royale

Double tournois

Henri III

)III(
Buste à droite
Le reste fruste

1575-1590

US 1132, remplissage de la fosse 1131

Philippe Ier

Denier (?) pour Orléans
(Duplessy 50)

(PHILIPVS X) REXD – I
Porte de ville
AVRELYANIS CIVITAS Croix
Très usée, le reste fruste

1060-1108

US 1193, remplissage de la fosse 1192

Monnaie féodale

Duché de France

Obole
(Poey d'Avant 2, pl. I, 2)

GRATIA D-IREX
Monogramme de Raoul
PARISICIVITA en deux lignes, séparé par un trait, croix dessus et dessous

Fin IXe et Xe siècle (avant 987)

US 1257, remplissage de la fosse 1256

Monnaie royale

Louis XIV
Liard de France
(Duplessy 1588)

Buste juvénile couronné
(LIARD) DE (FRANCE) en trois ligne
Le reste fruste

Seconde moitié XVIIe siècle
Sep 25 Iso 1
Monnaie royale

Louis VI

Denier 4e type
(Duplessy 148)

LVDOVICVS RE
FRA OCN en deux lignes
PARISIICIVIS
Croix

Sans doute 1147/48 – 1180
Sep 25 Iso 2
Monnaie royale

Phillipe II Auguste

Denier pour Paris
(Duplessy 164)

PHILIPVS REX
FRA OCN en deux lignes
PARISIICIVIS
Croix

1180-1223
Sep 39 Iso 1
Monnaie royale

Louis VII

Denier Parisis 3e type
(Duplessy 146)

LVDOVICVS REX
Dans le champ FRA OCN en deux lignes
PARISIICIVIS
Croix pattée

1147-1149

Sépulture 60 Iso 1

Louis VI
Obole pour Étampes

+ LODO ()
Porte de ville
Croix
(ST ANPIS C)AST EL(VM
Croix

Le denier existe (Duplessis n° 100) on aurait là l'obole inédite.

Identification Richard Prot.

Sépulture 60 Iso 2

Louis VI

Denier pour Château Landon
(Duplessy 93)

LVDO(VICVS REX
Pal entre deux croisettes, accostées d'annelets)
LANDONIS CAST A
Croix annelet en 2 et 3

1108-1137

Sépulture 60 Iso 3

Obole (?) totalement fruste
XIIe siècle

Sépulture 94 (**fig. 498**)

Essai de coin en plomb, poids : 3,04 g

Hughes Capet ?

+ HVGO MAGNVS
Monogramme d'Hugo

+ST AM(PI)S (C)AST RO
Croix pattée

Fin Xe – début XIe siècle (d'après la forme des lettres)

Objet exceptionnel inédit qui méritera une étude et une publication spéciale : datation approximative mais fiable

Identification Bruno Foucray.

US 2000, angle S-E de la zone 2

Monnaie anglaise

GEORGIVS IIREX
Buste à gauche
BRITANNIA
1754 à l'exergue
Britannia à gauche

1754

Fig. 498 Photo du coin en plomb de la sépulture 94.
Clichés : Bruno Foucray (SRA Île-de-France)

US 2024, remplissage de la fosse 2023

Petite monnaie de billon
Totalement fruste

Peut-être une petite espèce du XVIe siècle ? Dans ce cas, elle serait intrusive.

US 2086, remplissage de la fosse 2085

Monnaie féodale

Orléans

Obole
(Poey d'Avant 74 ?)

(GRATIA) D-IREX
Monogramme de Charles
AVR(ELIANIS) CIVITA
Croix

Fin IXe – Xe siècle

US 2090, remplissage du silo 2089

Monnaie romaine

Buste à droite
Le reste fruste

Constantinienne

Première moitié IVe siècle.

US 3103, remplissage de la fosse 3102

Méreau en plomb

Quasi fruste

Peut-être un quadrilobe avec des besants au revers ce qui pourrait en faire un exemplaire XIIIe – XIVe siècle, mais peut aussi bien être antérieur.

US 3107, remplissage du bassin 3114

Monnaie Féodale

Évêché de Meaux

Burchard (1120-1134)
Denier
(Poey d'Avant 6015, CXXXIX, 15)

(BVRCAR)D(VS EP)S(V)
Main tenant une crosse
(+CIVITAS MEL)DI(S)
Croix cantonnée d'un besant en 2 et 3.

US 4003, remplissage de la fosse 4004

Monnaie royale

Charles VIII- Louis XII

Double tournois

Trois lis dans un trilobe
Croix pattée dans un quadrilobe
Le reste fruste
Monnaie incomplète et pliée

Ce qui est visible du type et le faible titre du métal indique une frappe Charles VIII– Louis XIIentre 1483 et 1514

US 4011, remblai de cave

Monnaie féodale

Royaume de Navarre

Henri d'Albret (1515-1555)

Liard
(Poey d'Avant 3411, LXXXIII, 7)

HENRI. D.G. REX. NAVAR. D . B. (Les N inversés)
Grand H couronné.
+ GRA. DEI. SVM. ID. QUOD. SVM

15. Le lapidaire

15.1 Calcaire et Grès

Par Marc Viré (Inrap)

15.1.1 Architecture

US 1503 - Maçonnerie du mur 1503
XVIe siècle

Il pourrait s'agir d'un bénitier reposant initialement sur un pied en forme de colonne et appuyé ou encastré dans un mur (**fig. 499**). L'évacuation centrale pourrait correspondre à une seconde utilisation en évier par agrandissement du trou du fixation. Ce bloc est issu d'un banc de liais franc (cliquart ?) de 19 cm d'épaisseur de calcaire grossier du Lutétien, de Paris ou de ses environs proches. La pierre a été sciée avant d'être façonnée. La sculpture est bien finie et montre un soin évident dans sa fabrication. Le refouillement a été exécuté au ciseau droit, un trait de préparation est visible sur la face supérieure.
Le bloc est orné de palmettes à feuilles d'acanthe, surmontée de godrons en creux, d'un listel et d'une doucine. La face supérieure est décorée de frettes. La sculpture présente une cassure frontale ancienne avec des traces de réparation : cinq refouillements destinés à recevoir des fixations en fer (deux goujons sont conservés) ainsi qu'un scellement périphérique en plomb. La cassure a été rectifiée au ciseau droit, un des refouillements montre une trace de trépan.
Diamètre. : 42 cm, hauteur : 21 cm, poids : 26,900 kg.

US 1543 - Remblai de construction du mur 1546
Moderne

Fragment de chapiteau à feuilles d'acanthe (XIIe siècle). Le bloc a été taillé dans un calcaire grossier du Lutétien, de Paris ou de ses environs proches. Le matériau, de couleur jaunâtre, provient d'un banc royal riche en millioles. Hauteur conservée : 6 cm, poids : 0,443 kg.

2040 c et d - Remplissage du fossé antique 2038
Seconde moitié Ier siècle av. J.-C.

Fragment de moellon en calcaire avec traces de combustion.
9 x 8 x 5 cm. Poids : 0,505 kg.

US 3259/3260/3261 - Remplissage du cellier 3263
Milieu XIIe siècle

Élément de fût de colonnette en calcaire lacustre oligocène local d'Étampes (**fig. 500**). La hauteur du bloc correspond à peu près celle d'une assise dans une maçonnerie en moyen appareil ce qui évoque un remploi.
Diamètre : 13,80 cm, Hauteur : 27 cm, poids : 7,750 kg.

Fig. 499 Bloc sculpté de l'US 1503.
Clichés : Paul Celly (Inrap)

Vue de dessus

Vue de dessous

Vue de face

Fig. 500 Fut de colonnette en calcaire du cellier 3263. Cliché : Paul Celly (Inrap)

15.1.2 Les mortiers

US 1257 - Remplissage de la fosse dépotoir 1256
Milieu du XVII^e siècle

Il s'agit d'un objet complet dérivé des formes médiévales avec deux préhensions et deux becs verseurs opposés (**fig. 501**). Les becs sont en forme de console concave prismatique Le matériau utilisé est un calcaire grossier du Lutétien d'origine parisienne ou de ses environs proches. C'est un calcaire fin à rares millioles, l'épaisseur du banc est de 9 cm. La finition est parfaitement polie. L'objet qui a peu servi a été travaillé avec des outils très finement dentés, l'ensemble a reçu un poli intérieur et extérieur. La forme du verseur, avec une gorge profonde et arrondie et un bec très saillant, signale qu'il était destiné à des liquides ou des éléments fins, comme dans la pharmacopée et pas nécessairement – ou seulement – aux préparations alimentaires.
Diamètre : 18 cm, hauteur : 8,5 cm, poids : 3,585 kg.

US 3007 - Remplissage de la latrine 3006
XIII^e siècle

Seul le fond est conservé avec le départ d'une anse (**fig. 502**). La forme est tronconique avec des anses en forme de poignées détachées. Les becs verseurs, non conservés, sont en principe opposés. Cette forme est généralement attribuée au XIV^e siècle, mais la datation de la céramique associée prouve qu'elle apparaît au moins un siècle avant. Ce mortier est en calcaire grossier du Lutétien, de Paris ou de ses environs proches. Le calcaire, du liais franc, est très fin avec de rares millioles. L'outil utilisé pour la taille est une gradine (percussion posée – lancée). léger poli général par dessus (traces d'usage par frottement sur l'extérieur). L'intérieur est fortement usé. Des traces d'usage indiquant un mouvement circulaire ont dégagé une partie en saillie au centre.
Diamètre conservée : 21 cm, hauteur conservée : 6,5 cm, poids : 2,210 kg.

US 3019 - Remplissage de la fosse 3018 et US 3107, remplissage du bassin 3114
XII^e – XIII^e siècle

Trois fragments de ce mortier ont été retrouvés dans les remplissages de deux structures distinctes éloignés d'une dizaine de mètres (**fig. 503**). Il s'agit d'un récipient de forme tronconique. La cavité est étroite au fond, ce mortier est par conséquent destiné à écraser et concasser. Comme il présente un bec verseur (en forme de tenon carré) et deux éléments de préhensions contiguës, il ne s'agit sans doute pas du type à tenons opposés mais de celui à trois tenons carrés de préhension. Une gorge a été taillée à la base de la surface externe.
Le matériau employé est un calcaire grossier du Lutétien, de Paris ou de ses environs proches. Il s'agit d'un calcaire grenu à cérithes issu d'un banc franc, de 16 cm de hauteur. Le mortier a été taillé à la pointerolle, il présente usure importante à l'intérieur.
Diamètre : 19 cm, hauteur : 15 cm, poids : 3,06 kg.

Vue de dessus

Vue de dessous

Fig. 501 Mortier en calcaire de l'US 1257.
Clichés : Paul Celly (Inrap)

Vue de dessus

Vue de face

Fig. 502 Mortier en calcaire de l'US 3007.
Clichés : Paul Celly (Inrap)

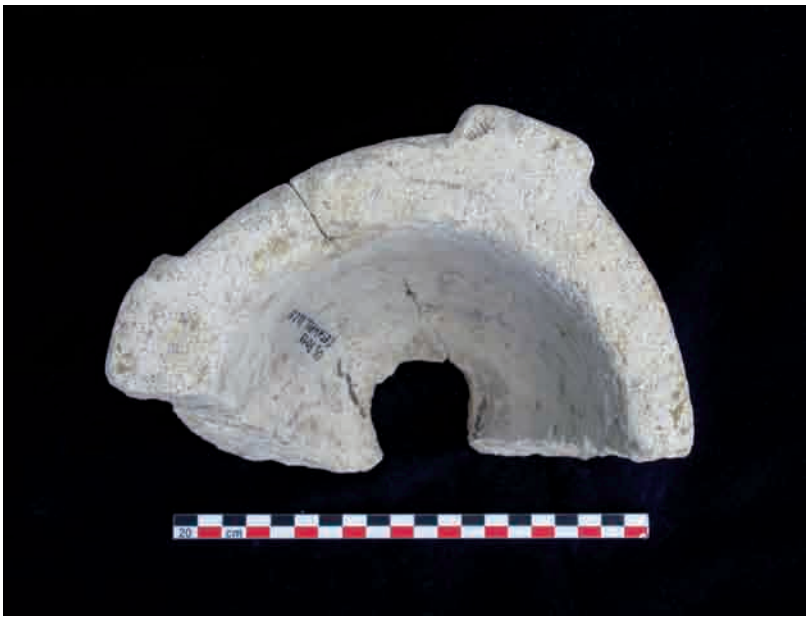

Fig. 503 Mortier en calcaire de l'US 3019.
Clichés : Paul Celly (Inrap)

Vue de dessus

Vue de face

Fig. 504 Mortier en calcaire de l'US 3093.
Clichés : Paul Celly (Inrap)

Fig. 505 Mortier en calcaire de l'US 4070.
Cliché : Paul Celly (Inrap)

Fig. 506 Fragment de meule de l'US 3283.
Cliché : Paul Celly (Inrap)

US 3093 - Remplissage du fossé de l'enceinte urbaine 3088
XII^e siècle (première moitié)

C'est une partie inférieure d'un mortier tronconique, plus haut que large (**fig. 504**). Il est semblable au précédent mais le fond de la cavité est ici en pointe. Il s'agit de calcaire grossier du Lutétien, de Paris ou de ses environs proches, grenu riche en millioles, à nombreux débris fossilifères. Le dégrossissage à été réalisé à l'aide d'une pointerolle, la finition avec un ciseau droit. D'importantes traces organiques noires sont déposées sur l'intérieur. Diamètre du fond : 10,5 cm, diamètre conservé : 14,5 cm, hauteur conservée : 12 cm poids : 2,465 kg.

US 4070 - Comblement de la tranchée de récupération 4031
Première moitié du XIV^e siècle

Seul un fragment de bord, comportant un bec verseur prismatique, est conservé (**fig. 505**). La forme générale est tronconique. Le matériau employé est un calcaire grossier du Lutétien d'origine parisienne ou de ses environs proches. L'outil employé est une gradine, la finition des arêtes a été effectuée au ciseau droit. Une forte usure est visible à la base de la surface interne. Hauteur conservée. : 12 cm, poids : 1,555 kg.

US 4156 - Remblai ou sol
Bas Moyen Âge

Ce fragment est une poignée de préhension d'un mortier dont le type est généralement attribué au XIV^e siècle. Il provient d'un banc de calcaire grossier du Lutétien, de Paris ou de ses environs proches. Il s'agit de calcaire grenu riche en millioles. La taille a été réalisée à la gradine, et la finition au ciseau droit pour les arêtes.
Poids : 0,150 kg

15.1.3 Objets domestiques

US 3009 - Remplissage de la fosse 3008
XIII^e siècle (seconde moitié ?)

Fragment de bord de meule ovale, en grès stampien local. Très bien polie. Néolithique ou protohistorique ?.
Longueur : 11 cm, largeur : 6,5 cm, épaisseur : 4,7 cm, poids : 0,500 kg.

US 3044 - Remplissage du fossé parcellaire 3043
Fin XI^e – début XII^e siècle

Un fragment de pierre à aiguiser ou à affûter de forme rectangulaire, en grès stampien.
Longueur : 7 cm, largeur : 6,5 cm, épaisseur : 4 cm, poids : 0,330 kg.

US 3283 - Maçonnerie de la fosse parementée 3282
XII^e siècle

Fragment d'une meule circulaire (partie mobile), la nature de la pierre est indéterminée (il ne s'agit ni de grès stampien, ni bartonien) (**fig. 506**).
Diamètre estimé : 52 cm hauteur : 12,8 cm, poids : 6,780 kg.

15.2 Les ardoises

Par Marc Viré (Inrap)

US 1009 - Remplissage de la cave 1278
Fin XVIIIe–début XIXe siècle

3 Fragments d'ardoise angevine dont un de 12 cm de large avec deux trous de fixation.
Poids total : 0,170 kg.

US 1067 - Remplissage de la fosse 1066
Fin XIe - première moitié XIIe avec du mobilier intrusif plus récent (XIVe ?)

1 fragment, poids : 0,008 kg.

US 1083 - Utilisation de la latrine 1085
Fin XVIIIe–début XIXe siècle

3 fragments.
Poids total : 0,035 kg.

US 1089 - Remplissage de latrine 1087
Second quart du XVIe siècle

1 fragment d'ardoise angevine, du bassin de Trélazé (Maine-et-Loire) (**fig. 507**). De forme trapézoïdale, ce fragment était sans doute destiné à la couverture d'un élément conique. Il s'agit d'une ardoise d'étude gravée d'une portée musicale à cinq lignes, elle est également polie par abrasion (essuyage). Le passage de 4 à 5 lignes s'est effectué au XVIe siècle.
7 autres fragments.
Poids total : 0,418 kg.

US 1257 - Remplissage de la fosse dépotoir 1256
Milieu du XVIIe siècle

2 fragments, poids total : 0,017 kg.

US 1552 - Remplissage de la fosse 1553
XVIIIe–début du XIXe siècle

2 fragments, poids total : 0,007 kg.

US 1570 - Remplissage de la fosse 1570
XIIe–XIIIe siècle

2 fragments, poids total : 0,004 kg.

US 3130 - Remplissage de la latrine 3129
Seconde moitié du XVIe siècle

1 fragment d'ardoise angevine de forme trapézoïdale, il pourrait provenir d'un comble à la Mansart.
Poids : 0,030 kg.

US 4002. Remplissage de la tranchée de récupération 4028. XIVe siècle

1 fragment intrusif, poids : 0,006 kg.

US 4174 - Sol construit
XVIIe siècle

1 Fragment, poids : 0,017 kg.

US 4204 - Radier sol
XIIe (XIIIe ?) siècle

1 Fragment. Intrusif ?, poids : 0,007 kg.

Fig. 507 Ardoise d'étude comportant une portée musicale. Cliché : Paul Celly (Inrap)

15.3 Les pierres de provenance extra-régionale

Par Arnaud Prié (Inrap)

US 1063 - Remplissage du Silo 1061
Fin XIe – début XIIe siècle

Fragment de placage. Marbre saccharroïde blanc à zones brun-gris. Des oxydations superficielles (imprégnations) gênent beaucoup la lecture. Provenance inconnue. 0,150 kg.

US 2006 - Remplissage de latrine 2004
Seconde moitié XIIIe – début XIVe siècle

Fragment de placage ou dallage. Calcaire dolomitique pseudo-oolithique homogène. Réagi légèrement à l'acide chlorhydrique dosé à 5 %. Massif central. 0,090 kg

US 4070 - Comblement de la tranchée de récupération 4031
Première moitié XIVe siècle

Pierre à aiguiser. Quartzite fine de type psammite (raye le verre). Massif armoricain 0,065 kg.

Table des illustrations

Volume 1

26 **Fig. 1** Localisation géographique.
27 **Fig. 2** Position du site sur le plan cadastral, 2007 (feuille AN 01).
28 **Fig. 3** L'hôpital d'Étampes, état avant démolition.
30 **Fig. 4** Diagnostics de 1995 et de 2003, plan général des sondages.
33 **Fig. 5** Plan du projet immobilier.
35 **Fig. 6** Les différentes zones de la fouille.
41 **Fig. 7** Étampes à l'époque gallo-romaine.
43 **Fig. 8** Étampes au Moyen Âge.
47 **Fig. 9** La disposition du cloître Notre-Dame en 1791.
48 **Fig. 10** Représentation du mois d'août dans les *Très Riches Heures du Duc de Berry.*
51 **Fig. 11** Les opérations archéologiques à Étampes.
52 **Fig. 12** Extrait de la carte géologique au 1/50000e du BRGM, feuille XXII,16 (Dourdan) et feuille XXIII, 16 (Étampes), 1969.
56 **Fig. 13** Vues du log C4.
56 **Fig. 14** Vues du log C5.
59 **Fig. 15** Les unités morpho-sédimentaires du site.
61 **Fig. 16** Plan général des structures antiques.
63 **Fig. 17** Coupe du fossé 2038.
64 **Fig. 18** Vue générale du fossé 2038.
64 **Fig. 19** Vue de la stratigraphie du fossé 2038.
65 **Fig. 20** Coupes du fossé parcellaire 3230.
66 **Fig. 21** Vue du fossé parcellaire 3230.
66 **Fig. 22** Fusaoïole en terre cuite.
69 **Fig. 23** Tableau d'inventaire de la céramique gallo-romaine.
69 **Fig. 24** Céramique gallo-romaine.
71 **Fig. 25** Tableau du corpus des objets métalliques d'époque gallo-romaine.
71 **Fig. 26** Mobilier métallique de l'époque gallo-romaine, fibule de type *aucissa* en alliage cuivreux de type 22b (inv. 227, US 2040b du fossé 2038).
72 **Fig. 27** Le site d'Étampes vers 650 selon MARTIN, BAUDOIN 2003, p. 72.
74 **Fig. 28** Plan général des structures de la fin du Xe ou de la première moitié du XIe siècle.
76 **Fig. 29** Le donjon d'après Monique Chatenet (CHATENET *et al.* 1999a, p. 40).
77 **Fig. 30** Le *castrum* du roi Raoul, proposition de situation.
79 **Fig. 31** Le fossé d'enceinte urbaine, coupe du sondage 1.
79 **Fig. 32** Le fossé d'enceinte urbaine, coupe du sondage 2.
80 **Fig. 33** Le fossé d'enceinte urbaine, coupe du sondage 3.
81 **Fig. 34** Vue du fossé (sondage 1).
81 **Fig. 35** Vue de la coupe du fossé (sondage 1).
81 **Fig. 36** Vue de la coupe du fossé (sondage 3).
83 **Fig. 37** Le fossé d'enceinte du XIe siècle.
86 **Fig. 38** Plan du fond de cabane 1537.
87 **Fig. 39** Vue du fond de cabane 1537.
89 **Fig. 40** Coupes stratigraphiques du fond de cabane 1537.
90 **Fig. 41** Coupes des fossés parcellaires.
91 **Fig. 42** Vue du fossé 1203.
91 **Fig. 43** Vue du fossé 1559.
92 **Fig. 44** Coupe du silo 2089.
92 **Fig. 45** Coupe des structures 1190, 1192, 1215 et 2023.
94 **Fig. 46** Plan général des structures de la deuxième moitié du XIe ou du début du XIIe siècle.
95 **Fig. 47** L'occupation à l'intérieur de l'enceinte, les différents secteurs.
96 **Fig. 48** L'occupation à l'intérieur de l'enceinte (deuxième moitié XIe siècle-début XIIe s.), le secteur ouest.
97 **Fig. 49** Coupe du silo 1061.

97 **Fig. 50** Le silo 1219.
98 **Fig. 51** Coupe et plan du puits 1064.
99 **Fig. 52** Coupe du puits 1217.
100 **Fig. 53** Le bâtiment 1146.
100 **Fig. 54** Vue du bâtiment 1146.
101 **Fig. 55** Fosses 1262 et 1149.
103 **Fig. 56** L'occupation à l'intérieur de l'enceinte (deuxième moitié XIe siècle-début XIIe s.), le secteur central.
104 **Fig. 57** Succession de limites parcellaires, coupe stratigraphique.
105 **Fig. 58** La structure 1131, cellier ou réserve (?).
105 **Fig. 59** Vue de la structure 1131.
106 **Fig. 60** Le puits 1211.
107 **Fig. 61** Vue du puits 1211.
108 **Fig. 62** Latrines 1058.
109 **Fig. 63** Plan et coupe des latrines 1246.
110 **Fig. 64** Plan et coupe des latrines 1235.
110 **Fig. 65** Vue des latrines 1235.
112 **Fig. 66** Plan et coupe de la fosse 1558.
113 **Fig. 67** Plan et coupe stratigraphique de la structure 1238.
115 **Fig. 68** Coupes de divers poteaux ou petites fosses.
115 **Fig. 69** L'occupation à l'intérieur de l'enceinte (deuxième moitié XIe siècle-début XIIe s.), le secteur est.
116 **Fig. 70** Plan et coupe du silo 2036.
116 **Fig. 71** Vue du silo 203.
118 **Fig. 72** Plan et coupe du silo 2069.
118 **Fig. 73** Vue du silo 2069.
120 **Fig. 74** Plan et coupe du silo 2095.
120 **Fig. 75** Vue du silo 2095.
121 **Fig. 76** Plan et coupe de la fosse 2077.
122 **Fig. 77** La fosse d'extraction 2071.
123 **Fig. 78** Vue de la fosse d'extraction 2071.
124 **Fig. 79** Fosses diverses, coupes stratigraphiques.
125 **Fig. 80** Vue partielle du secteur est, fosses et silos, mur 2060.
127 **Fig. 81** Coupes des fossés parcellaires 3062-3036 et 3038-3048.
128 **Fig. 82** Coupes du fossé bordier 4006-4091.
128 **Fig. 83** Vue du fossé bordier 4006-4091.
128 **Fig. 84** Extrait du cadastre de 1824, section 1, la ville, indices de tracés anciens dans le parcellaire.
131 **Fig. 85** Plan général des structures (XIIe –début XIIIe s.).
133 **Fig. 86** La rue de la Feutrie, log stratigraphique.
134 **Fig. 87** Vue en coupe de la rue de la Feutrie.
135 **Fig. 88** Plan de la ruelle 3164, de l'appentis et du cellier.
136 **Fig. 89** Vue de la ruelle 3164 et de l'appentis 3306.
136 **Fig. 90** Plan et coupe de la ruelle 3164.
138 **Fig. 91** Vue de la ruelle 3164.
139 **Fig. 92** Vue de l'appentis 3306.
140 **Fig. 93** Vue du cellier 3263.
140 **Fig. 94** Coupe du cellier 3263.
142 **Fig. 95** Coupe du puits 3060.
143 **Fig. 96** Vues du tonneau 3066.
143 **Fig. 97** Plan et coupe du tonneau 3066.
144 **Fig. 98** Plan et coupe du bassin 3114.
145 **Fig. 99** Vues du bassin 3114 (après pompage, les dépôts vaseux apparaissent).
147 **Fig. 100** Ensemble de structures en creux à l'ouest du bassin, plan.
148 **Fig. 101** Ensemble de structures en creux à l'ouest du bassin, coupes.
149 **Fig. 102** Vue partielle des structures en creux situées à l'ouest du bassin.
150 **Fig. 103** Plan et coupe de la fosse d'aisances 3006.
150 **Fig. 104** Vue de la fosse d'aisances 3006.
152 **Fig. 105** Plan et coupe des fosses 3018 et 3070.
153 **Fig. 106** Plan et coupes des fosses 3080 et 3024.
154 **Fig. 107** Le silo 3148 et les structures voisines.

156 **Fig. 108** Plan et coupe du cellier 4161.
157 **Fig. 109** Vue du cellier 4272.
157 **Fig. 110** Plan et coupe du cellier 4272.
160 **Fig. 111** Vue des latrines 4145.
160 **Fig. 112** Plan et coupe des latrines 4145.
161 **Fig. 113** Plan et coupe de la structure 1134.
162 **Fig. 114** Topographie des cimetières d'Étampes.
167 **Fig. 115** Plan général des structures du XIIIe au XVe siècle.
169 **Fig. 116** Plans et coupes des structures 3008, 3032, 3002.
170 **Fig. 117** Vue de la structure 3008.
170 **Fig. 118** Vue de la structure 3032.
170 **Fig. 119** Vue de la structure 3002.
172 **Fig. 120** Les creusements 3264, 3266 et 3029.
173 **Fig. 121** Divers creusements sans caractéristiques marquées.
174 **Fig. 122** Vue de la fosse 3214, membre de cheval en connexion.
174 **Fig. 123** Plan et coupe du puits 3056.
176 **Fig. 124** Vue du puits 3056.
177 **Fig. 125** Les maisons de la rue Évezard (XIIIe siècle-début du XIVe s.).
178 **Fig. 126** Vue de la maison 1 (XIIIe siècle-début du XIVe s.).
179 **Fig. 127** Maison 1 (XIIIe siècle-début du XIVe siècle), coupe stratigraphique.
179 **Fig. 128** Maison 1 (XIIIe siècle-début du XIVe siècle), coupe stratigraphique.
180 **Fig. 129** Vue de la séquence d'occupation au sud de la maison 1.
180 **Fig. 130** Séquence d'occupation au sud de la maison 1, coupes stratigraphiques.
181 **Fig. 131** Vue de la maison 2 (XIIIe siècle-début du XIVe s.).
182 **Fig. 132** Vue de la maison 3.
182 **Fig. 133** Maison 3, coupe stratigraphique.
185 **Fig. 134** Vue de la fosse 4121 et de l'empierrement 4118 (maison 4).
185 **Fig. 135** Fosse 4121 et empierrement 4118 (maison 4).
186 **Fig. 136** Les maisons de la rue Évezard (XIVe-XVe s.).
187 **Fig. 137** Vue des maisons de la rue Évezard (XIVe-XVe s.).
188 **Fig. 138** Mur 4082 et niveau d'occupation 4084 (cuisines de la maison 2 ?).
189 **Fig. 139** Plan et coupe du four 4055 (cuisines de la maison 2 ?).
189 **Fig. 140** Vue du four 4055 (cuisines de la maison 2 ?).
192 **Fig. 141** Vue du puits 4081.
192 **Fig. 142** Plan et coupe du puits 4081.
195 **Fig. 143** Plan et coupe de la fosse d'aisances 2004.
196 **Fig. 144** Vue de la fosse d'aisances 2004.
196 **Fig. 145** Détail du parement de la fosse d'aisances 2004.
198 **Fig. 146** Plan général des vestiges de l'époque moderne.
201 **Fig. 147** Vue générale des caves des maisons canoniales.
201 **Fig. 148** Vue de la cave de l'ancienne chantrerie (2027).
203 **Fig. 149** Plan des caves des maisons canoniales.
204 **Fig. 150** Vue de la cave 1 (maison Gambrelle-Boullemier).
204 **Fig. 151** Profil stratigraphique des caves des maisons canoniales.
207 **Fig. 152** Vue de la cave 2.
207 **Fig. 153** Vue de la cave 2 après fouille.
209 **Fig. 154** Structures en creux relevées dans les caves (page ci-contre).
209 **Fig. 155** Vue de la cave 3.
210 **Fig. 156** Vue de l'escalier de la cave 3.
210 **Fig. 157** Vue de la cave 3 après la fouille.
211 **Fig. 158** Vue de la cave 4.
212 **Fig. 159** Détail de la cave 4.
214 **Fig. 160** Plan et coupe des latrines 1087.
214 **Fig. 161** Vue des latrines 1087.
215 **Fig. 162** Vue du puits 1035.
216 **Fig. 163** Positionnement des structures de l'Auberge du Sauvage sur le fond cadastral de 1824.
217 **Fig. 164** Les maisons de la rue Évezard, l'auberge du Sauvage.
218 **Fig. 165** Plan et coupes du cellier 4040.

219 **Fig. 166** Vue du cellier 4040.
220 **Fig. 167** Porte cochère de l'auberge du Sauvage, bouchage du XIXe siècle, détail d'un piédroit après dégagement.
220 **Fig. 168** Plan et coupe des latrines 4019.
221 **Fig. 169** Vue des latrines 4019 en cours de fouille.
222 **Fig. 170** Vue générale du cellier 4057.
223 **Fig. 171** Coupes stratigraphiques de la salle excavée 4057.
224 **Fig. 172** Les niveaux d'occupation de la salle 4057.
225 **Fig. 173** Vue des latrines 4135.
226 **Fig. 174** Plan et coupe des latrines 4135.
227 **Fig. 175** La salle excavée 4174.
228 **Fig. 176** Les puits 4025 et 4038.
230 **Fig. 177** Étampes au début du XIXe siècle, cadastre de 1824 (section 1 de la ville).
231 **Fig. 178** Les ensembles clos du début du XIXe siècle, plan général.
232 **Fig. 179** La cave 1278.
233 **Fig. 180** Les latrines 1085.
234 **Fig. 181** Le puits 4017.

Volume 2

11 **Fig. 182** Exemple de fiche détaillée par unité statigraphique.
11 **Fig. 183** Exemple de fiche descriptive par céramique isolée.
16 **Fig. 184** Répartition de la céramique du fond de cabane 1537 par groupes de pâte.
20 **Fig. 185** Fond de cabane 1537. Mobilier céramique de la fin du Xe - première moitié XIe siècle.
21 **Fig. 186** Fossés. Mobilier céramique de la fin du Xe - première moitié XIe siècle.
22 **Fig. 187** Silo 2089, fosses 2023 et 1190 et remblais des zones 1 et 2. Mobilier céramique de la fin du Xe - première moitié XIe siècle.
26 **Fig. 188** Détail de l'accroche d'anse plate de cruche.
29 **Fig. 189** Latrines 1235, oules à col en bandeau.
30 **Fig. 190** Latrines 1235, fragments d'oules et de couvercle.
31 **Fig. 191** Oule à décor de molette losangique.
32 **Fig. 192** Latrines 1235. Mobilier céramique de la fin du XIe siècle – début du XIIe siècle.
34 **Fig. 193** Latrines 1235. Cruches à bec tubulaire, fin XIe – Début XIIe siècle.
35 **Fig. 194** Cruche à bec tubulaire et glaçure jaune.
36 **Fig. 195** Latrines 1235. Cruches à bec tubulaire, fin XIe – Début XIIe siècle.
37 **Fig. 196** Cruche à bec tubulaire en pâte fine claire sonore.
38 **Fig. 197** Latrines 1235 : cruche à bec tubulaire.
39 **Fig. 198** Cruche à bec tubulaire.
39 **Fig. 199** Coupelle en pâte sableuse beige foncé.
39 **Fig. 200** Répartition des récipients de la latrine 1235 par US.
40 **Fig. 201** Latrine 1246. Céramiques de la fin du XIe siècle – début XIIe siècle.
42 **Fig. 202** Lampe de la latrine 1246 avec trace de curage dans le fond.
42 **Fig. 203** Tesson à décor de bande d'argile rapportée en pâte beige et rosé à glaçure jaune externe, latrine 1246.
42 **Fig. 204** Jeton ou palet taillé dans un fond de récipient avec élément de préhension.
44 **Fig. 205** Fosse 1262 et puits 1217. Céramiques de la deuxième moitié du XIe siècle.
45 **Fig. 206** Lampe complète de la fosse 1262.
45 **Fig. 207** Lampe de la fosse 1262 aux éléments saillants enlevés volontairement.
45 **Fig. 208** Panse de cruche de la fosse 1262 à décor de molette et peinture.
46 **Fig. 209** Puits 1211 et latrines 1058. Céramiques de la deuxième moitié du XIe siècle – début XIIe siècle.
48 **Fig. 210** Panse de cruche à décor de bandes sous une glaçure jaune, fond de cabane 1066.
50 **Fig. 211** Silo 2036 (US 2043). Céramiques de la deuxième moitié du XIe siècle – début du XIIe siècle.
51 **Fig. 212** Fragment d'anse plate, silo 2036.
51 **Fig. 213** Tesson du silo 2036 avec un graffiti.
52 **Fig. 214** Silos 2069 (US 2070) et 2095 (US 2045). Céramiques de la deuxième moitié du XIe siècle – début XIIe siècle.
53 **Fig. 215** Tessons à décor en creux sous une glaçure jaune, silo 2069.
53 **Fig. 216** Jeton ou palet taillé dans un fond de récipient, silo 2069.
55 **Fig. 217** Autre mobilier céramique caractéristique de la phase 1 (XIe – début XIIe s.).
55 **Fig. 218** Fragment de coupelle à décor incisé entre deux bandes digitées, ST 1064.
56 **Fig. 219** Répartition des tessons décorés et non décorés en zones 1 et 2.

56 **Fig. 220** Répartition des récipients entre les XIe et début XIIe siècle.
60 **Fig. 221** Fossé 3088. Niveaux supérieurs : US 3153 et 3152. Comblement : US 3160, 2002 et 2003. Fond du fossé : US 3161, 3088 et 3095.
65 **Fig. 222** Latrines et cellier de la zone 4 et ST 3263 : céramiques de la première moitié du XIIe siècle.
68 **Fig. 223** Bassin 3114, US 3305. Mobilier céramique du milieu du XIIe siècle. Toutes les céramiques sont en pâte claire sauf mention.
69 **Fig. 224** Bassin 3114, US 3107. Mobilier céramique du milieu du XIIe siècle en pâte à dominante rouge sauf mention.
70 **Fig. 225** Bassin 3114, US 3107. Mobilier céramique du milieu du XIIe siècle en pâte rouge sauf mention.
72 **Fig. 226** Bassin 3114, US 3013 et lampes. Céramiques en pâte rouge.
Mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIe siècle – début XIIIe siècle.
75 **Fig. 227** Bassin 3114, US 3013 et lampes. Céramiques en pâte rouge.
Mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIe siècle – début XIIIe siècle.
76 **Fig. 228** Répartition des groupes techniques au sein des différentes US du bassin 3114.
76 **Fig. 229** Répartition des récipients au sein des différentes US du bassin 3114.
80 **Fig. 230** Latrines 3006, US 3040. Mobilier céramique du XIIe siècle.
81 **Fig. 231** Mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIe siècle – début XIIIe siècle.
82 **Fig. 232** Fosse 3018, US 3019 et 3020. Les récipients 1, 2 et 4 sont en pâte rouge.
83 **Fig. 233** Fosse 3018, US 3020 : cruche en pâte blanche.
84 **Fig. 234** Fosse 3070 : panse de pichet glaçuré en pâte fine rose.
84 **Fig. 235** Exemple de panse en pâte rouge et décor de flammules rouges.
86 **Fig. 236** ST 3024 et 3080 : céramique de la fin du XIIe siècle – début du XIIIe siècle.
88 **Fig. 237** Répartition des groupes techniques dans les fosses de la zone 3 au cours de la deuxième moitié du XIIe et du début du XIIIe siècle.
88 **Fig. 238** Répartition des récipients dans les principales structures de la phase 2 : milieu XIIe–début XIIIe siècle.
90 **Fig. 239** Vases à encens des sépultures 7, 4 et 39 en pâte rouge sauf mention, du milieu du XIIe à début XIIIe siècle.
94 **Fig. 240** Fosse 3008, US 3009 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe siècle. Les céramiques sont en pâte rouge sauf mention.
95 **Fig. 241** Fosse 3008, US 3009 : fragments d'un pichet en pâte rose.
96 **Fig. 242** Fosse 3008, US 3047 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe siècle en pâte rouge sauf mention.
96 **Fig. 243** Fosse 3008, US 3047 : oule à col en bandeau.
97 **Fig. 244** Fosse 3008, US 3047 et US 3048 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe siècle pichets en pâte rouge.
98 **Fig. 245** Fosse 3008, US 3047 : pichets en pâte rouge.
99 **Fig. 246** Latrines 2004, US 2019 : pichet et oule en pâte rouge à fond percé, deuxième moitié du XIIIe – début du XIVe siècle.
99 **Fig. 247** Oule à fond percé.
100 **Fig. 248** Latrines 2004, US 2006 et 2019 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe – début XIVe siècle.
101 **Fig. 249** Oule à col en bandeau.
102 **Fig. 250** Latrines 2004 : mobilier céramique de la deuxième moitié du XIIIe – début XIVe siècle. Les récipients sont en pâte rouge sauf mention.
102 **Fig. 251** Anse incisée de traits.
103 **Fig. 252** Latrines 2004, US 2006 : bassin en pâte rouge, forme restituée. Deuxième moitié du XIIIe – début du XIVe siècle.
104 **Fig. 253** Répartition des récipients dans les structures 2004 et 3008.
104 **Fig. 254** Zone 3 et 4 : autre mobilier céramique du XIIIe siècle.
106 **Fig. 255** Pichet/cruche miniature de l'US 3279.
107 **Fig. 256** Zone 4 : habitat du bas Moyen Âge, mobilier céramique en pâte rouge du XIVe siècle.
108 **Fig. 257** Zone 4 : mobilier céramique des XVe et XVIe siècles.
110 **Fig. 258** Zone 4 : US 4214, 4216 et ST 4231 : mobilier céramique du XVe siècle.
111 **Fig. 259** Zone 4 : mobilier importé (Paris et Orléans) au XIVe siècle.
113 **Fig. 260** Puits 4081, US 1079, 1080, 1081 : mobilier céramique du XIVe siècle.
175 **Fig. 261** Céramiques franciliennes de la latrine 1087 (milieu du XVIe s.).
176 **Fig. 262** Coquemar de la latrine 1087.
176 **Fig. 263** Coquemar de la latrine 1087.
176 **Fig. 264** Petit coquemar de la latrine 1087.
176 **Fig. 265** Coquemar de la latrine 1087.
178 **Fig. 266** Réchauffoir de table de la latrine 1087.
180 **Fig. 267** Céramiques franciliennes du cellier 4040 (troisième quart du XVIe s.).
181 **Fig. 268** Coquemar du cellier 4040.
181 **Fig. 269** Coquemar du cellier 4040.
181 **Fig. 270** Coquemar du cellier 4040.
182 **Fig. 271** Céramiques franciliennes et grès de la latrine 4019 (dernier quart du XVIe s.).
183 **Fig. 272** Saloir de la latrine 4019.
183 **Fig. 273** Coquemar (ou pot à lait) de la latrine 4019.
184 **Fig. 274** Gourde en grès de la latrine 4019.
185 **Fig. 275** Tableau de répartition des groupes techniques des céramiques du XVIe siècle.

186 **Fig. 276** Tableau de répartition fonctionnelle des céramiques du XVIe siècle.
190 **Fig. 277** Faïence et céramique francilienne de la fosse 1256 (milieu du XVIIe s.).
190 **Fig. 278** Bol à tenon en faïence de la fosse 1256.
190 **Fig. 279** Pot tripode de la fosse 1256.
191 **Fig. 280** Faïence de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe s.).
192 **Fig. 281** Petite coupe en faïence de la latrine 4135.
192 **Fig. 282** Bassin en faïence de la latrine 4135.
192 **Fig. 283** Coupes en faïence de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe s.).
193 **Fig. 284** Coupe en faïence de la latrine 4135.
194 **Fig. 285** Céramiques franciliennes de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe s.).
195 **Fig. 286** Grand couvercle de la latrine 4135.
195 **Fig. 287** Plat à aile de la latrine 4135.
195 **Fig. 288** Plat à aile de la latrine 4135.
195 **Fig. 289** Terrine de la latrine 4135.
195 **Fig. 290** Couvercle de la latrine 4135.
196 **Fig. 291** Céramiques en grès et en pâte grésée de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe s.).
197 **Fig. 292** Pot à lait en grès de la latrine 4135.
197 **Fig. 293** Gourde en grès de la latrine 4135.
197 **Fig. 294** Gourde en grès de la latrine 4135.
197 **Fig. 295** Vase de stockage en pâte grise grossière de la latrine 4135.
199 **Fig. 296** Tableau de répartition des groupes techniques des céramiques du XVIIe siècle.
200 **Fig. 297** Tableau de répartition fonctionnelle des céramiques du XVIIe siècle.
202 **Fig. 298** Faïence de la cave 1278 (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe s.).
202 **Fig. 299** Faïence de la cave 1278 (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe s.).
203 **Fig. 300** Faïence de la cave 1278 (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe s.).
204 **Fig. 301** Faïence du comblement des caves et de la latrine 1085 (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe s.).
206 **Fig. 302** Faïence du comblement des caves (fin du XVIIIe siècle – début du XIXe s.).
208 **Fig. 303** Saladier en faïence du puits 4017 (premier tiers du XIXe s.).
210 **Fig. 304** Faïence et céramique francilienne du puits 4017 (premier tiers du XIXe s.).
212 **Fig. 305** Marmite en céramique francilienne du puits 4017 (premier tiers du XIXe s.).
214 **Fig. 306** Baratte en grès de la structure 2028 (XVIIIe s.).
218 **Fig. 307** Tableau d'inventaire de la céramique moderne.
223 **Fig. 308** Représentation des corpus métalliques au travers des classes de poids.
226 **Fig. 309** Tableau du corpus des objets métalliques du XIe et du début du XIIe siècle, domaine de la production.
227 **Fig. 310** Mobilier métallique du XIe siècle et du début du XIIe siècle. Domaine de la production.
228 **Fig. 311** Mobilier métallique du XIe siècle et du début du XIIe siècle. Domaine de la vie quotidienne et domaine social.
231 **Fig. 312** Mobilier métallique du XIe siècle et du début du XIIe siècle. Domaine social.
233 **Fig. 313** Tableau du corpus des objets métalliques du cimetière, XIIe et XIIIe siècle.
235 **Fig. 314** Mobilier métallique provenant du cimetière, XIIe – XIIIe siècles, tous domaines.
236 **Fig. 315** Tableau du corpus des objets métalliques des XIIe-XIIIe siècles.
237 **Fig. 316** Mobilier métallique du XIIe siècle et du début du XIIIe siècle, tous domaines.
238 **Fig. 317** Tableau du corpus des objets métalliques des XIIIe-XVe siècles
240 **Fig. 318** Mobilier métalliques des XIIIe – XVe siècles, tous domaines.
242 **Fig. 319** Tableau du corpus des objets métalliques des XVIe – XVIIIe siècles.
245 **Fig. 320** Mobilier métallique des XVIe – XVIIe siècles, tous domaines.
263 **Fig. 321** Dénombrements en nombre et poids de restes en g des structures fin Xe siècle, début du XIIe siècle.
264 **Fig. 322** Liste de la faune pour la phase fin Xe–début du XIIe siècle.
264 **Fig. 323** Répartition anatomique en nombre de restes par grandes catégories, pour les trois principales espèces.
265 **Fig. 324** Dénombrement en nombre et poids de restes du puits 1064.
265 **Fig. 325** Observations complémentaires sur les os du puits 1064.
266 **Fig. 326** Estimation des âges d'abattage des porcs du puits 1064.
267 **Fig. 327** Dénombrements en nombre et poids de restes de la latrine 1058.
267 **Fig. 328** Observations complémentaires sur les os de la latrine 1058.
267 **Fig. 329** Brûlage des soies du cochon, *Heures à l'usage de Châlons-en-Champagne* 1506.
268 **Fig. 330** Dénombrements en nombre et poids de restes de la latrine 1246.
268 **Fig. 331** Observations complémentaires sur les os de la latrine 1246.
269 **Fig. 332** Tableau des proportions de mammifères sauvages (MS), d'oiseaux sauvages (OS) et domestiques (OD) par rapport au Nombre de restes déterminés des trois principales espèces de rapport sur l'ensemble des contextes.

269 **Fig. 333** Histogramme des proportions de mammifères sauvages (MS), d'oiseaux sauvages (OS) et domestiques (OD) par rapport au Nombre de restes déterminés des trois principales espèces de rapport sur l'ensemble des contextes.
270 **Fig. 334** Dénombrement en nombre et poids de restes de la faune du silo 2096.
270 **Fig. 335** Observations complémentaires sur les os du silo 2096.
272 **Fig. 336** Dénombrement en nombre et poids de restes de la fosse 2104.
272 **Fig. 337** Observations complémentaires sur les os de la fosse 2104.
272 **Fig. 338** Dénombrements en nombre et poids de restes de la latrine 1235.
273 **Fig. 339** Observations complémentaires sur les os de la latrine 1235.
273 **Fig. 340** Estimation des âges des porcs d'après l'état d'épiphysation des os (n = 16)
273 **Fig. 341** Estimation des âges des bœufs d'après l'état d'épiphysation des os (n = 32).
274 **Fig. 342** Dénombrements en nombre et poids de restes de l'US 2035+2043 du silo 2036.
274 **Fig. 343** Dénombrements en nombre et poids de restes de l'US 2035 (silo 2036).
274 **Fig. 344** Dénombrements en nombre et poids de restes de l'US 2043 (silo 2036). Il faut rajouter au décompte cinq fragments osseux de carrelets.
274 **Fig. 345** Observations complémentaires sur les os du silo 2036.
276 **Fig. 346** Dénombrements en nombre et poids de restes de l'US 2096 (silo 2095).
276 **Fig. 347** Observations complémentaires sur les os du silo 2095.
277 **Fig. 348** Dénombrements en nombre et poids de restes des US 2045 et 2049.
277 **Fig. 349** Observations complémentaires sur les os des couches 2045 et 2049.
278 **Fig. 350** Estimation des âges d'abattage des bœufs d'après le degré d'épiphysation des os (n = 74).
278 **Fig. 351** Estimation des âges d'abattage des caprinés d'après le degré d'épiphysation des os (n = 77).
278 **Fig. 352** Âge dentaire d'abattage des porcs (NMI = 10).
278 **Fig. 353** Dénombrements en nombre et poids de restes du fossé parcellaire 1203.
278 **Fig. 354** Observations complémentaires sur les os fossé parcellaire 1203.
279 **Fig. 355** Dénombrements en nombre et poids de restes du fossé d'enceinte 3088.
279 **Fig. 356** Traces de découpe sur un crane de chat, fossé 3088.
279 **Fig. 357** Dénombrements en nombre et poids de restes du fossé parcellaire 2050.
280 **Fig. 358** Dénombrement en nombre et poids de reste du fossé parcellaire 2091.
280 **Fig. 359** Tableau des proportions en nombre de restes des trois principales espèces dans les structures datées fin X^e- XII^e siècles.
280 **Fig. 360** Représentation graphique des proportions en nombre de restes des trois principales espèces dans les structures datées fin X^e- XII^e siècles.
282 **Fig. 361** Poids moyens cumulés des trois principales espèces dans les structures fin X^e siècle, début du XII^e siècle.
283 **Fig. 362** Proportion en NR des trois principales espèces sur différents sites de type religieux.
284 **Fig. 363** Ossements de coq, d'oie et de lièvre résultant de rejets d'assiette.
285 **Fig. 364** Proportion de mammifères sauvages en fonction du milieu social.
286 **Fig. 365** Proportions de mammifères sauvages sur différents sites religieux.
287 **Fig. 366** Âge dentaire des caprinés (nombre d'individus et pourcentages par classe d'âge)
287 **Fig. 367** Estimation des âges d'abattage des caprinés d'après l'étude des dents, toutes US confondues (NMI= 22).
287 **Fig. 368** Pourcentages des pièces osseuses soudées ou non de bovins pour l'ensemble du corpus, toutes US confondues (n = 182).
288 **Fig. 369** Estimation des âges d'abattage des bovins d'après le stade d'épiphysation des os, toutes US confondues (n = 182).
288 **Fig. 370** Âge dentaire des porcs (nombre d'individus et pourcentages par classe d'âge).
288 **Fig. 371** Estimation des âges d'abattage des caprinés d'après l'étude des dents, toutes US confondues (NMI= 33).
289 **Fig. 372** Comparaison des effectifs des structures 4272 et 3114.
289 **Fig. 373** Composition des structures 4272 et 3114 en NR
289 **Fig. 374** Détail par US de la composition du cellier 4272.
291 **Fig. 375** Comparaison de la répartition des restes de mammifères entre la partie haute et basse du bassin, St. 3114.
291 **Fig. 376** Composition de la faune du bassin 3114.
292 **Fig. 377** Composition de la triade pour le bassin 3114.
292 **Fig. 378** Bassin 3114, répartition des restes et poids de restes de la triade (en % NR et % PdR).
293 **Fig. 379** Bassin 3114, répartition des restes de bœuf par région anatomique (en % NR).
293 **Fig. 380** Bassin 3114, taux de représentation (% PO) des différentes parties squelettique de bœuf.
294 **Fig. 381** Bassin 3114, trace d'impact de couperet sur une extrémité distale de métapode.
294 **Fig. 382** Bassin 3114, phalange pathologique de bœuf.
295 **Fig. 383** Bassin 3114, répartition des restes de porc par région anatomique (en % NR).
295 **Fig. 384** Bassin 3114, taux de représentation (% PO) des différentes parties squelettique de porc.
295 **Fig. 385** Bassin 3114, âge dentaire des porcs (% de classe d'âge)
296 **Fig. 386** Bassin 3114, répartition des restes de caprinés par région anatomique (en % NR).
296 **Fig. 387** Bassin 3114. Taux de représentation (% PO) des différentes parties squelettique de capriné.
297 **Fig. 388** Bassin 3114, crâne de mouton fendu.
297 **Fig. 389** Bassin 3114, découpe d'une cheville osseuse de chèvre.

297 **Fig. 390** Bassin 3114, âge dentaire des caprinés (nombre d'individu et % par classes d'âge corrigées.
297 **Fig. 391** Composition du NR5 du bassin 3114.
298 **Fig. 392** Bassin 3114, exemple d'os entiers de chevaux (ici tibia).
298 **Fig. 393** Bassin 3114, liste des os portant des traces de découpe et interprétation.
299 **Fig. 394** Bassin 3114, traces de désarticulation sur deux phalanges 1 de cheval.
299 **Fig. 395** Bassin 3114, traces de désarticulation sur un talus de cheval.
299 **Fig. 396** Bassin 3114, trace de couperet sur une diaphyse de tibia.
300 **Fig. 397** Bassin 3114, répartition des restes d'équidés par région anatomique (en % NR).
300 **Fig. 398** Bassin 3114, taux de représentation (% PO) des différentes parties squelettiques des équidés.
302 **Fig. 399** Extrait du Livre de Chasse de Gaston Phébus «*du chenil ou les chiens doivent demeurer comment il doit être tenu*», XVe siècle, Paris.
303 **Fig. 400** Composition des structures 3307 et 3165 en NR.
303 **Fig. 401** Trace de désarticulation sur la dent de l'axis d'un capriné.
304 **Fig. 402** Composition de la faune fin XIIe-début XIIIe siècle en NR, toutes structures confondues.
305 **Fig. 403** Compositions de la faune fin XIIe-début XIIIe siècle en NR par structure.
305 **Fig. 404** Composition de la triade en % NR.
306 **Fig. 405** Répartition des restes par régions anatomiques pour la triade et le cheval (en % NR)
306 **Fig. 406** Observations complémentaires sur les os de phase XIIIe – début XIVe siècle.
317 **Fig. 407** Les diverses catégories de bois et les types qui y sont rattachés.
318 **Fig. 408** Schémas présentant les différents plans de coupe d'un bois en vue de sa détermination (schéma BLS).
319 **Fig. 409** Répartition du nombre total d'éléments par taxon.
321 **Fig. 410** Répartition des éléments par US .
322 **Fig. 411** Comptage des éléments du premier quart du XIIe s.
326 **Fig. 412** Principales caractéristiques des essences rencontrées sur le site d'Étampes.
328 **Fig. 413** Répartition quantitative par essence des branchages.
328 **Fig. 414** Répartitions quantitatives par essence des diamètres des branchages.
329 **Fig. 415** Écuelle en bois, inv. 61 US 4148 de la ST 4145.
332 **Fig. 416** Les éléments de planche en chêne (tableau en double page).
334 **Fig. 417** Les éléments de planche en hêtre, en peuplier, et les planches de facture particulière (en vert) (tableau en double page).
337 **Fig. 418** Les différentes sections de planches rainurées identifiées à Étampes.
338 **Fig. 419** La planche 13, extrémités à double biseau asymétrique, une rive rainurée, l'autre droite. US 4148 de la structure 4145 (1123-1124).
338 **Fig. 420** Planche 14 avec le détail de la cheville en place. US 4148 de la latrine 4145 (1123-1124).
338 **Fig. 421** Fragment de la planche 112, avec mortaise perpendiculaire traversante et cheville. US 4148 de la latrine 4145.
340 **Fig. 422** Siège des latrines, éléments 9, 10 et 144. US 4148 de la latrine 4145 (1123-1124).
341 **Fig. 423** Siège des latrines, éléments 9, 10 et 144. US 4148 de la latrine 4145 (1123-1124).
342 **Fig. 424** Élément 88, US 4001 de la de la structure 4135.
343 **Fig. 425** Éléments de planches, synthèses des données de l'inventaire.
344 **Fig. 426** Divers exemples de petites planches fines de menuiseries de l'US 4280 de la structure 4272 (1111-1112).
345 **Fig. 427** Deux éléments appartenant à la catégorie de l'ameublement intérieur. US 4148 de la structure 4145 (1123-1124).
346 **Fig. 428** Fragment de planche à rainure 189. US 4148 de la structure 4145 (1123-1124).
348 **Fig. 429** Éléments de coffret, l'US 4280 de la structure 4272. (1111-1112).
349 **Fig. 430** Données des coffrets de l'US 4280 de la structure 4272 reportées de l'inventaire.
349 **Fig. 431** Le «barreau» 123, en frêne. US 4280 de la structure 4272.
350 **Fig. 432** La «perle» 63. US 4148 de la latrines 4145.
350 **Fig. 433** Déchets et éclats.
351 **Fig. 434** Divers déchets de taille qui montrent la grande variabilité de l'ensemble.
352 **Fig. 435** Données morphométriques des éléments de type poutre ou madrier.
353 **Fig. 436** Le parement du puits 4081 avec le cadre de bois sous-jacent.
353 **Fig. 437** Section de la poutre orientale du puits 4081. On distingue l'aubier périphérique (en plus clair) et la moelle de laquelle part une fente.
353 **Fig. 438** Détail de l'assemblage au niveau de l'angle nord-est.
353 **Fig. 439** Le cadre complet, restitué en post-fouille. Mire le long de la poutre ouest.
354 **Fig. 440** Cadre du puits 2397 et les céramiques en place, site de Saint-Pierre-du-Perray «Champtier à Cailles».
355 **Fig. 441** Le manche de couteau en buis n° 106 (US 4139 de la latrine 4135).
356 **Fig. 442** La petite boîte n° 32 (US 4139 de la latrine 4135).
357 **Fig. 443** Les deux sabots complets en hêtre. US 4139 de la latrine 4135 (dernier quart du XVIIe s.).
357 **Fig. 444** Synthèse sur les données des sabots.
358 **Fig. 445** Petite boîte n° 95 : photographies des deux faces, de la section et schéma interprétatif. US 4001 de la latrine 4135.
359 **Fig. 446** Fragment de peigne n° 50. US 4139 de la latrine 4135.
359 **Fig. 447** Peigne à carder originaire de Suisse. Coll. Europe.

361 **Fig. 448** La planche sciée n° 119, avec le détail des stries de sciage. US 4280 de la structure 4272.
361 **Fig. 449** La planche sciée n° 53, avec perforation oblique traversante. US 4148 de la latrine 4145.
361 **Fig. 450** La planche 169. Les stries laissées par la scie à la surface sont bien visibles. US 4280 de la structure 4272.
362 **Fig. 451** Fourche naturelle n° 148. Le mi-bois a été aménagé au niveau d'un nœud, partie du bois plus dure. Le reste de la tige est arraché.
362 **Fig. 452** Détail de la perforation du madrier n° 173. La perforation à l'ouverture est rectangulaire et mesure 2,5 x 3,2 cm de côté : on observe de petites traces de coups sur le pourtour, peut-être réalisées au ciseau. Le percement circulaire a un diamètre.
364 **Fig. 453** Section simplifiée d'un élément rainuré.
364 **Fig. 454** Sections et profils.
365 **Fig. 455** Grain d'orge.
403 **Fig. 456** Le panneau de coffret d'Étampes.
404 **Fig. 457** Description de côtes de grands herbivores.
407 **Fig. 458** Traces des pièces métalliques.
408 **Fig. 459** Proposition de restitution.
413 **Fig. 460** Vues en coupe des deux modes de semelage identifiés.
413 **Fig. 461** Vue de la lanière 4148-2.
413 **Fig. 462** Fragment découpé en forme d'emboîtage, 3107-H.
414 **Fig. 463** Semelle de chaussure d'adulte 3107-E.
414 **Fig. 464** Semelle de chaussure d'adulte incomplète 3107-F.
415 **Fig. 465** Dessin de restitution du type de chaussure attesté dans le contexte 3107.
415 **Fig. 466** Chaussure, fragment de semelle 3107-41.
415 **Fig. 467** Chaussure, fragment de claque US 3107-P.
416 **Fig. 468** Vue en coupe des trois modes de semelage identifiés dans le contexte 4139.
416 **Fig. 469** Chaussure gauche d'adulte 4139-44 A.
416 **Fig. 470** Vue du semelage de la chaussure 4139-B.
416 **Fig. 471** Chaussure droite d'enfant 4139-35 A.
416 **Fig. 472** Vue de la chaussure d'enfant 4139-35 A.
416 **Fig. 473** Chaussure comparable à celle d'Étampes et découverte sur le site hollandais d'Amersfoort. La pièce est datée des années 1750.
425 **Fig. 474** Récapitulatif des procédures de tamisage.
425 **Fig. 475** Récapitulatif des procédures de sous-échantillonnage des fractions fines (0,5 mm) des échantillons d'Étampes.
433 **Fig. 476** Macrorestes végétaux identifiés.
437 **Fig. 477** Répartition des espèces dans l'US 3305 du bassin 3114.
437 **Fig. 478** Répartition des éspèces dans l'US 3107 du bassin 3114.
438 **Fig. 479** Répartition des espèces dans l'US 4278 du cellier 4272.
440 **Fig. 480** Les plantes alimentaires aux XIII^e^-XIV^e^ siècles.
441 **Fig. 481** Valeur de luminosité des herbacées sauvages attestées au sein du puits 4081.
441 **Fig. 482** Valeur d'humidité des sols colonisés par les herbacées sauvages attestées au sein du puits 4081.
441 **Fig. 483** Valeur de richesse en substances nutritives des sols colonisés par les herbacées sauvages attestées au sein du puits 4081.
442 **Fig. 484** Représentation des différents groupes de végétaux attestés au sein du puits 4081.
444 **Fig. 485** Récapitulatif des plantes alimentaires attestées en fonction des périodes (XI^e^-XII^e^ siècle d'une part, XIV^e^ siècle d'autre part) et des milieux sociaux représentés (quartier canonial, habitat civil urbain).
446 **Fig. 486** Verre du puits 1035 (première moitié du XVIII^e^ s.), de la latrine 1085 (fin XVIII^e^ – début XIX^e^ s.), de la fosse 1098 (XVIII^e^ – XIX^e^ s.).
448 **Fig. 487** Larmes bataviques. US 1083 de la latrine 1085 (fin XVIII^e^ – début XIX^e^ s.).
450 **Fig. 488** Verre de latrine 1087 (deuxième quart du XVI^e^ s.), de la fosse 1104 (XVIII^e^ s.), du sol de cave 1107 (XVI^e^ s.), du paléosol 1189a (X^e^ – XI^e^ s.), de la fosse parementée 1194 (XVII^e^ s.), du puits 1211 (fin XI^e^ – début XII^e^ s.).
452 **Fig. 489** Verre du fossé d'enceinte 3088 (US 2001 XII^e^ – XIII^e^ s.), de la latrine 2004 (seconde moitié XIII^e^ – début XIV^e^ s.), du silo 2036 (seconde moitié du XI^e^ s.), de la fosse 3018 (seconde moitié XII^e^ s.), de la latrine 3006 (XIII^e^ s.)
454 **Fig. 490** Verre de la fosse 3129 (seconde moitié du XVI^e^ s.), de la fosse 3254 (première moitié du XIII^e^ s.) et de la latrine 4135 (troisième quart du XVII^e^ s.).
456 **Fig. 491** Verre du remblai 4011 (premier quart du XVII^e^ s.), du puits 4017 (première moitié du XIX^e^ s.), du cellier 4040 (troisième quart du XVI^e^ s.).
458 **Fig. 492** Verre du cellier 4040 (troisième quart du XVI^e^ s.), de la tranchée de récupération 4031 (première moitié du XIV^e^ s.) et de la latrine 4135 (troisième quart du XVII^e^ s.).
459 **Fig. 493** Verre à pied de l'US 4139 de la latrine 4135 (troisième quart du XVII^e^ s.).
461 **Fig. 494** Verres à pied de la latrine 4019 (dernier quart du XVI^e^ s.).
462 **Fig. 495** Verres à pied de la latrine 4019 (dernier quart du XVI^e^ s.).
463 **Fig. 496** Verre de la latrine 4019 (dernier quart du XVI^e^ s.).
464 **Fig. 497** Verre de la latrine 4019 (dernier quart du XVI^e^ s.) et de la fosse 4284 (XVI^e^ s.).
467 **Fig. 498** Photo du coin en plomb de la sépulture 94.

470 **Fig. 499** Bloc sculpté de l'US 1503.
470 **Fig. 500** Fut de colonnette en calcaire du cellier 3263.
472 **Fig. 501** Mortier en calcaire de l'US 1257.
473 **Fig. 502** Mortier en calcaire de l'US 3007.
473 **Fig. 503** Mortier en calcaire de l'US 3019.
474 **Fig. 504** Mortier en calcaire de l'US 3093.
474 **Fig. 505** Mortier en calcaire de l'US 4070.
474 **Fig. 506** Fragment de meule de l'US 3283.
477 **Fig. 507** Ardoise d'étude comportant une portée musicale.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Résumé

Chronologie
Seconde moitié du
Ier siècle av. J.-C.
XIe siècle – début
XIXe siècle

Sujets et thèmes
Enceinte urbaine
Habitat urbain
Quartier canonial
Cimetière

Mobilier
Céramique
Faune
Bois Métal Cuir
Verre
Monnaie

Le site de l'ancien hôpital d'Étampes se trouve dans le noyau d'origine de l'agglomération médiévale. Cette opération aura offert l'opportunité d'étudier l'évolution d'un îlot urbain depuis sa création au XIe siècle jusqu'au début du XIXe siècle.
À l'époque antique, le site se trouve alors hors de tout contexte urbain, à deux kilomètres au sud du *vicus*. Un fossé défensif datable de la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère indique par ses dimensions importantes une occupation d'un statut particulier.
Le fossé de l'enceinte urbaine d'origine a été mis en évidence pour la première fois par cette opération. Les éléments historiques permettent de la placer avec vraisemblance au début du XIe siècle, au temps de Robert le Pieux (996-1031). Entre l'église et le fossé, l'espace est occupé par des structures légères dépendant d'un habitat (latrines, silos, fosses, puits…) et jusqu'au début du XIIe siècle. Nous ne savons pas si cette zone de jardins ou de cours appartient dès l'origine au quartier canonial. En tout état de cause, les vestiges et le mobilier ne signalent guère un milieu privilégié.
Le comblement du fossé d'enceinte est effectif dans le cours de la seconde moitié du XIIe siècle. Sur son tracé s'installe alors une ruelle qui contourne le quartier canonial et le sépare d'un nouvel îlot urbain créé par l'extension de la ville. Cet îlot, de 80 m sur 60 m, s'étend entre une rue aujourd'hui disparue, la rue de la Feutrie et la rue Évezard. Un habitat civil commence à se constituer le long de celle-ci, avec quelques structures domestiques durant le XIIe siècle. Au XIIIe siècle et le début du XIVe siècle, les maisons, de plan quadrangulaire extrêmement simple, restent concentrées le long de la rue. Aux XIVe-XVe siècles, l'habitat se développe, couvrant tout le front de la rue et s'étendant à l'arrière vers l'intérieur de l'îlot. Une des maisons présente une pièce excavée équipée d'un four, qui semble correspondre à des cuisines.
À l'arrière s'étend une zone de jardin. Les structures y sont nombreuses au XIIe siècle. Les plus remarquables sont un appentis accolé à un cellier et à un puits, ainsi qu'un grand bassin qui a livré un dépotoir de faune important. Cet ensemble pourrait correspondre, en tout ou partie, à une boucherie ou à un lieu d'abattage. Les structures se raréfient peu à peu dans ce clos durant le bas Moyen Âge.
Dans le quartier canonial, l'accroissement démographique est marqué par l'extension du cimetière Notre-Dame (XIIe siècle – première moitié du XIIIe siècle). Cette première fouille sur un cimetière urbain dans la ville d'Étampes a livré 180 sépultures.
À la période moderne, ville-étape sur la route de Paris à Orléans, Étampes possédait un grand nombre d'hôtelleries. L'une d'entre elles, celle du Sauvage, a été mise au jour. Son plan diffère du plan-type des grandes auberges étampoises car il procède de celui des maisons médiévales qui l'ont précédé. Des celliers et des latrines ont été mis en évidence dans une cour à laquelle on accède par un passage cocher.
Un ensemble de grandes caves appartenant aux maisons du chapitre indique une reconstruction complète du quartier canonial au XVIe siècle. Celle-ci s'inscrit dans le phénomène général de renouveau architectural de la ville à cette époque.

Inrap
Centre – Île-de-France
31 rue Delizy, 93698 Pantin Cedex
Tél. : 01 41 83 75 30 centre-ile-de-france@inrap.fr

www.inrap.fr